MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DES SIX...

Louis Sebastien Le Nain de Tillemont, Giovanni Cattini



MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT un abregé de l'histoire Ecclesiastique & profane ; & des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME QUATRIEME,

QUI COMPREND L'HISTOIRE DE S. CYPRIEN, & le reste du troisieme siecle depuis l'an 253.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.





A VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.



TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS CE QUATRIEME VOLUME.

ap.1.p.696.	... apologia prima quæ est ad Constantium, tomo 1.
dec.N.p.267.	Athanasii de Nicænis decretis contra Eusebianos, tomo 1.
de Dio.p.553.	... pro sententia Dionysii Alexandrini, Ib.
de syn.p.869.	... de Synodis Arimini & Seleuciæ habitis, Ib.
fug p.713.	... de fuga sua, Ib.
hær.p.1077.	... sermo contra omnes hæreses apud Ath. Ib.
in Ar.or.4.	... oratio 4. in Arianos, ut in editis numeratur, Ib.
or.2.p.363.	... in Arianos orat.2, ut in editis numeratur, Ib.
sol.p.857.	Ejusdem ad solitariam vitam agentes, Ib.
3.2.	Hujus tomi pars secunda.
Aug.ad Bon.l.3.	Augustini ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epist. Lov. tomo 7, Bened. tomo 10.
ad conj.	... de adulterinis conjugiis: Lov. & Bened.tom.6.
ad Pr.l 2.	... ad Prosperum & Hilarium liber 2, qui est De dono perseverantiæ: Lov.tom.7.
ad Ren.	... de anima ejusque origine libri 4, ad Renatum aliosque scripti: Lov.tom.7, Ben.tom.10.
ad Sec.	... adversus Secundinum Manichæum: Lov. tom.6.
B.	Hæc littera novissimam editionem notat per Bened. curatam. Si absit est: Lov.an:1586.
bapt.	Augustini de baptismo contra Donatistas: Lov.t.7, Ben.t.9.
catacl.	... de cataclysmo sermo: Lov. & Bened.tom.6.
civ.	... de civitate Dei: Lov. tom. 5, Bened.tom.7.
col.d.3.	.... breviculus collationis Carthaginensis in gestis diei tertiæ: Lov.t.7, Ben.t.9.
conf.	... Confessionum libri: Lov. & Ben.tom.1.
corr.	... de correptione & gratia: Lov. tom.7, Ben.tom.10.

... de cultura agri dominici: Lov. tom.9, Ben.t.5.	cult.ag.
... de cura pro mortuis agenda: Lov.tom.4, Ben.tom.6.	cur.m.
.... de fide contra Manichæos: Lov.tom.6, Ben. app.t.8. Evodii Uzalensis potius quam Augustini.	de fid.p.240.
... de doctrina christiana: Lov. & Ben.tom.3.	do.chr.l 2.
... de duabus animabus contra Manichæos: Lov.t.6.	du.an.p.59.
... epistolæ: Lov. & Ben.t.2.	ep.
... contra epistolam Manichæi, quam Fundamenti vocant: Lov. tom.6.	ep.fu.
... de fide & operibus; Lov.t.4, Ben.tom.6.	fid.op.
... de Genesi contra Manichæos: Lov. & Ben.t.1.	gen.M.
... de gratia & libero arbitrio: Lov.t.7, Ben.t.10.	gr lib.
.... de hæresibus ad Quodvultdeum, hær.3: Lov.t.6, Ben.t.8.	h.9.
Vide op. imp.	imp.
.... contra Adimantum Manichæum: Lov.t.6, Ben.t.8.	in Adi.
... contra adversarium legis & prophetarum: Lov.t.6, Ben.t.8.	in adv.
... in Cresconium: Lov.tom.7, Ben.tom.9.	in Cre.
... in Faustum: Lov.t.6, Ben.t.8.	in Faust.
.... de actis cum Felice Manichæo: Lov.t.6, Ben.t.8.	in Fel.
... collatio cum Fortunato Manichæo: Lov,t.6.	in For.
... contra duas epist. Gaudentii Tamugadensis: Lov.t.7, Ben.t.9.	in Gaud.
... tractatus 5. in Evang. Joannis: Lov.t.9, Ben.t.3, parte 2.	in Jo.h.5.
... contra Julianum: Lov. t.7, Ben.t.10.	in Jul.l.5.p. 426.
... in Petilianum Donatistam de unico baptismo: Lov.t.7, Ben. tom.9.	in Pet.
... contra litteras Petiliani: Lov. tom.7, Ben.tom.9.	lit.P.
... de moribus Ecclesiæ Catholicæ. Lov. & Ben.tom.1.	mor.Ec.

mor.M.*seu* mor.l.2. ... de moribus Manichæorum: Lov. & Ben. tom.1.

nat.bo. ... de natura boni conta Manichæos: Lov.tom.6.

op.imp. ... opus postremum seu perfectum seu imperfectum in Julianum. Extat in supplementi Vigneriani, t.2, & Ben.t.10.

pec.m. ... de peccatorum meritis & remissione: Lov.t.7, Ben.t.10.

perf. ... de dono perseverantiæ: Lov. tom.7, Ben.tom.10.

præd. Augustini de prædestinatione Sanctorum, qui est primus ad Prosperum & Hilarium: Lov.t.7, Ben.tom.10.

ps.36.h.2. ... in psalmum 36.enarratio, seu homilia 2:Lov.tom.8, Ben.t.4.

quan. ... de quantitate animæ: Lov.& Ben. tom.1.

ret. ... libri retractationum. Lov.& Ben.tom.1.

s. ... sermones, quos semper & numeramus & citamus ex Ben.t.5, etiam B. non addito.

sp.lit.p.307. ... de spiritu & littera: Lov. t.3, Ben. tom.10.

sym.l.2.p.296. Augustini alteriusve de symbolo ad Catechumenos libri seu tractatus: Lov. tom.9, Ben.t.6.

ut cr. ... de utilitate credendi: Lov.t.6. Ben.tom.8.

Alc.ep.70. Alcimi Aviti Viennensis epistolæ: Paris.an.1643.

virg. ... poematum liber 6, qui est de laude virginitatis: Ib.

Aum. Tradition de l'Eglise sur l'Aumosne Chrétienne: à Paris en 1651.

Aurel.v. Aureliani Augusti vita per Vopiscum, in Aug. hist.Paris.an. 1620.

Aur.v.p.520. Aurelii Victoris in hoc ipso Cæsare de quo narratur, ex hist. Aug.edita Francofurdi an.1588.

v.Gal. ... in vita Gallieni.

Aur.V.ep. Idem Victor cum alterius junioris Victoris epitome: Francofurdi an.1588.

Aut.chr. Chronicon ab Adamo ad annum Christi 1200, per anonymum monachum S.Mariani Autissiodorensis: Trecis an.1608.

Aut.q.115.p.121. Autor quæstionum veteris & novi testamenti, quæstione 115, apud Augustinum Benedictinorum, in appendice tomi 3.

B

Bals.can. THEODORI Balsamonis scholia in canones: Luteciæ an. 1620.

Balu.misc.t.1. Stephani Baluzii Miscellanea, tomo 1: Parisiis ann.1677.

Bar.34.§5. Baronii annales in anno Christi 34, paragrapho 5, & sic de quibusque annis: Antuerp.an.1612.

384.ap. ... in appendice ad annum 384.

3.aug.c. ... in martyrologium, ad 3.aug, nota c.seu 3:Antuerpiæ an.1613.

Bas.can.1.p.20. Basilii magni canon 1.ex his qui ad Amphilochium scripti sunt, epistolis præmissi, tom.3: Luteciæ an.1637.

de Sp.p 352. ... de Spiritu sancto ad Amphilochium, tom.2.

div.16. ... de diversis homilia 16, tom.1.

ep. ... epistolæ tomo 3, paginæ in edito sæpissime errant.

Baud.p.200. Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A.B.* pour marquer la lettre sous laquelle est la citation.

Bearn. Histoire de Bearn par M.r de Marca; à Paris en 1640.

epi.p.262. Anglicæ historiæ epitome, huic historiæ subjecta: Coloniæ an. 1608.

his. ... historia gentis Anglorum: Ib, an.1601.

Ben.s.4.2. Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti per D.Joannem Mabillon, in sæculi quarti, parte 2: Parisis an.1680.

Bib.P.t.7. Bibliotheca Patrum, tomo 7. Paris.an.1644. Hac semper utimur.

Codicis

Dio, l.60. Dionis Cassii historiarum lib. 60: Typis Vocchelianis an. 1606.

Dio. in P. p.280. Dionysii Alexandrini epistola ad Paulum Samosatenum: Bib. Pat. tom. 11.

Dio. n. Max. S. Maximi scholia in Dionysium: Dionysii tom. 2.

Dod. pont. Henrici Dodwelli dissertatio de Romanorum Pontificum primæva successione, Pearsonii postumis subjecta: Londini an. 1688.

Du B. Ecclesiæ Parisiensis historia per Gerardum du Bois: Paris. anno 1690.

Du Ch. Historiæ Franciæ scriptores collecti per Andræam du Chesne: Paris. an. 1636.

Du Pin. Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques par M.r du Pin; à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome, les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la premiere edition.

rép. ... Réponse aux remarques des Peres de S. Vanne, dans le tome 7.

E

Enn. car. 18. p.594. ENnodii Ticinensis episcopi carmen 18: Paris. an. 1611.

epig. 8 p.602. ... epigramma 8.

Ep. ad P. p.302. Hymenæi & aliorum episcoporum epistola ad Paulum Samosatenum: Bib. Pat. tom. 11.

Epi. 30. c.4. p.128. Epiphanii Panarium adversus hæreses, hær. 30: Luteciæ an. 1622.

fid. c.21. p.1105. ... brevis expositio fidei catholicæ, tom. 1.

ind. ..... indiculus hæreseon cuique Panarii, tomo præfixus.

mens. c.14. p.170. ..... de mensuris & ponderibus, tom. 2.

Eric. Erici seu Herici Autissiodorensis monachii de miraculis S. Germani, in Bibliotheca nova Labbei: Paris. an. 1657.

Evag. l.3. Evagrii scholastici historia ecclesiastica à Valesio edita: Paris. an. 1673.

Euch. ad Val. p.14. Eucherii Lugdunensis episcopi epistola ad Valerianum de contemtu mundi: Antuerp. an. 1621.

Ev. de Br. t.1. Histoire des Saints & des Evesques de Bretagne par le P. Albert de Morlaix, tome 1, qui comprend les Evesques; à Rennes en 1659.

Eus. l.2. p.38. Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica lib. 2, ex editione Valesii: Luteciæ an. 1659.

chr. ... chronicon græcum ex editione Scaligeri: Lugduni Batavorum an. 1658.

chr. n. Notæ Scaligeri in hoc chronicon.

chr. n. P. Notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon: Burdegalæ an. 1604.

de Pal. c.3. p.321. ... de martyribus Palestinis, cum historia ecclesiastica,

in Marc. l.4. p.115. ... de theologia ecclesiastica liber 2, qui est 4. contra Marcellum Ancyranum, cum Demonstrat. evang.

l.1. n. Henrici Valesii notæ in historiam eccles. cui subjiciuntur in editione sua: Paris. 1659.

præp. l.5. c.17. p.207. Eusebii de Præparatione evangelica: Paris. an. 1628.

v. Const. l.3. p.503 ... libri de vita Constantini.

Eutr. p.583. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur, in hist. Aug. Francofurdi edita an. 1588.

Euty. p.328. Eutichii Alexandrini annales ecclesiastici: Oxoniæ an. 1659.

F

Fac. l.1. c.3. p.22. FAcundi Hermianensis pro defensione trium Capitulorum. Paris. an. 1629.

in Moc. p.561. ... contra Mocianum scholasticum.

Ferr. 18. may. Ferrarii martyrologium universale ad diem 18 maii; & ita de singulis mensibus: Venetiis anno 1625.

Firm. Firmiliani Cæsariensis epistola quæ est apud Cyprianum 75: Parisiis anno 1603.

Fleur. Histoire ecclesiastique de M.r l'Abbé Fleuri ; à Paris en 1691.

Flod. Historia Remensis Ecclesiæ per Flodoardum, cum notis Colvenerii.

Flor.p.336. Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum : Lucæ an. 1608.

Forb. Joannis Forbesii instructiones historico theologicæ : Amstelodami an. 1645.

Fort.l.8 c.4.p.190. Venantii Fortunati carminum lib. 8, cap. seu carmine 4, ex editione Broweri : Moguntiæ anno 1603.

v.Mart.p.341. ...de vita S. Martini.

Fred.c.3.p.2. Fredegarii scholastici chronicon post Gregorium Turonensem quem continuat, editum Basileæ an. 1568.

Front.cal.p.106. Frontonis calendarium Romanum : Paris. an. 1652.

Ful.adEuth.l.1.p.375. Fulgentii episcopi liber de remissione peccatorum ad Euthymium : Paris. an. 1684.

adThr.l.2.p.607. ... ad Trasimundum regem.

ap.s.70.p.94. Sermo 70, ex his qui Fulgentio falso tribuuntur in ejus appendice.

inFab.c.36.p.652. Caput seu fragmentum 36, ex Fulgentii libris contra Fabianum & Arianos.

in Pint.p.534. Fulgentii pro fide catholica contra Pintam Arianum.

obj.10.p.68. ... responsio ad decimam Arianorum objectionem.

s.2.p.554. ... sermo 2.

G

Gal.chr.t.3.p.1061. GAllia christiana San-Marthanorum, tom. 2 : Luteciæ an. 1656.

Galli.v. Gallieni vita, in historia Aug. Paris. an. 1620.

Gell. Auli Gellii Noctes Atticæ : Amstelodami an. 1651.

Gen.c.46. Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi : Antuerpiæ an. 1639.

... de dogmatibus ecclesiasticis, apud Augustinum in appendice tom. 5. Lovaniensium. dog.c.76. p.384

Geographia sacra, seu notitia antiquorum episcopatuum per Carolum à S. Paulo Fullensem : Paris. an. 1641. Geo.sac.

Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ epistola inter antiquos rerum Britannicarum scriptores : Lugduni an. 1587. Gild.exc.c.12 p. 117.

Histoire ecclesiastique de M.r Godeau Evesque de Vence ; à Paris en 1663. On jugera de quel tome sont les pages par le temps dont on parle. God.p.246.

Goltzii thesaurus rei antiquariæ : Antuerpiæ an. 1618. Goltz.p.37.

Gregorii magni dialogorum lib. 1, illius operum tom. 2 : Paris. an. 1675. Greg.dial.l.2.

...liber 9. epistolarum, epist. 4, tom. 2. l.9.ep.4.

... moralium in Job, tom. 1. mor.

Gregorii Turonensis de gloria Confessorum : Paris. an. 1640. Gr.T.gl.C.

... liber 1. de gloria Martyrum, Ibid. gl.M.c.8. p.28.

... de gloria Martyrum liber 2, qui est de S. Juliano, Ib. de Jul.

... historia Francorum : Basileæ an. 1568. h.Fr.l.1.c.24.p.19.

...de miraculis S. Martini, Ib. m.M.

... vitæ Patrum, quæ miraculorum libris subjunguntur. v.Pat.

Gruteri inscriptiones Romanæ, inscriptione prima : Typis Commelianis an. 1616. Grut.p.434.1.

..præfatio in Tironis & Senecæ notas suis inscriptionibus subjectas. not.pr.

Joannes Cassianus illustratus per P. Joannem Guesnay : Lugduni an. 1652. Guesn.

Ejusdem provinciæ Massiliensis annales : Lugduni an. 1657. mas.

Vocabulaire hagiologique par M.r Chastellain ; à Paris en 1694. Hagi.

H

Hall.v Di C p. 473. PEtri Halloix de vita Sancti Dionysii Corinthiorum episcopi, & sic de aliis illustrioribus primi aut secundi Ecclesiæ sæculi scriptoribus. Duaci an. 1636.

Hemer. Augusta Veromanduorum, seu Antiquitates urbis S. Quintini per Cl. Hemeræum : Paris. an. 1643.

Her.chr. Hermanni Contracti chronicon Eusebiano subjunctum : Basileæ an. 1529.

Hesy.l.6. Hesychii Jerosolymitani in Leviticum : Paris. an. 1681.

Hier.ad Ct. Hieronymi epistola ad Ctesiphontem contra Pelagianos, t.2. ejus operum : Basileæ an. 1565.

an.21 *seu* chr. ...chronicon an. Christi, ut ibi numeratur 21, ex recensione Scaligeri : Amstelodami an. 1658.

ep.84. ...epistolæ tribus prioribus tomis contentæ, sub uno tamen numero, ex editione Erasmi : Basileæ an. 1565, qua semper utimur.

in Ecc p.82. ... in Ecclesiastem, tom. 7.

in Ez. .... in Ezechielem prophetam, tom. 5.

in Gal.p.200. ... in epist. Pauli ad Galatas, t.9.

in Jer. ... in Jeremiam prophetam, t.5.

in Jon pr. ... præfatio in Jonam, tom.6.

inLuci.c.3.p138 ... contra Luciferianos, t.2.

inPel.l.2.p.287. ... dialogorum adversus Pelagianos liber secundus, tom. 2.

in Ruf.l.2. ... libri contra Rufinum, tom. 2.

v.Hil.p.251. ... de vita Hilarionis, tom.1.

v.ill.c.45.p.284. ... de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, Ib. tom. 1.

Hil.B. Hilarii opera per Benedictinos edita : Paris. an. 1693.

de Trin. ... libri de Trinitate.

in Matt.c.17. ... in Matthæum, canone 17.

syn. ... de synodis contra Arianos.

Hinc.op.33. Hincmari Remensis episcopi opusculum 33, seu 55 capitula : Luteciæ an. 1645.

Hip.de N. Hippolyti martyris contra hæresim Noeti : Bib. Pat. tom. 15.

Hisp.ill. Hispania illustrata, seu rerum Hispanicarum scriptores : Francofurti an. 1603.

Holst.ad Ste. Lucæ Holstenii notæ & castigationes in Stephani Byzantii opus de urbibus : Lugduni Batav. an. 1684.

geo. ... notæ in geographiam sacram cum aliis ejus geographicis : Romæ an. 1666.

I

Ibid. *seu* Ib. MArque la continuation de la citation precedente, ou que la seconde est sur la mesme chose que la premiere.

Idat. *seu* Idat.fast. Idatiani fasti integri : Bibliothecæ Labbei, t. 1 : Paris. an. 1657.

Ign.adPhlad p.31 Ignatii epistola ad Philadelphenos : Londini an. 1647.

Jo.D.Im.l.2.p.755 Joannis Damasceni de imaginibus liber 2, ex editione græcas : Basileæ an. 1575.

Jor.r.Got.p.650. Jornandes episcopus Ravennas de Getarum sive Gothorum origine & rebus gestis : Amstelodami an. 1655.

Jul.or.1. Juliani Augusti oratio 1, tom. 1, edit. Petav. Luteciæ an. 1630.

Just.ap.2. Justini martyris apologia major quæ secunda ponitur : Paris. an. 1636.

L

Lab.bib. PHilippi Labbei Bibliotheca nova manuscriptorum : Paris. an. 1657.

chr. ... Abregé chronologique ; à Paris en 1665.

scr. ... de scriptoribus ecclesiasticis : Paris. an. 1660.

syl. ... syllabus eorum quæ unoquoque suæ bibliothecæ novæ tomo continentur, eidem tomo præfixus.

Lact.l.4.p.425. Lactantii institutionum contra gentes liber 4 : Lugduni Batavorum an. 1660.

pers.c.2.p.2. ... de morte persecutorum ; apud Baluzium Miscellaneorum, t. 2 : Paris. an. 1679.

Lampr.n.S.*seu* C. Salmasii seu Casauboni notæ in Lampridium aliosve Augustæ historiæ scriptores: Paris. an. 1620.

Laun.bapt. Joannis Launoii de notione plenarii Concilii apud Augustinum in causa baptismatis: Paris.an.1661.

bas. ...de veteribus Parisiensium basilicis disquisitio, Dionysiacorum suorum parte 2: Ib.an.1660.

de Dio.t,2. ....varia de duobus Dionysiis opuscula, Ib.

de Gr. ...Gregorius Turonensis de septem episcopis defensus: Ib. an. 1651.

de Jul. ...de Juliani Cenomanensis epocha dissertatio, cum aliis edita, Ibid.

de Sul p.89. ...Sulpici Severi sententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Ib.an.1651.

in Marc. ...dispunctio epistolæ Petri de Marca: Ib.an.1659.

in Val. ...de Hadriani Valesii disceptatione, quæ de Basilicis est, judicium: Ib.an.1658.

f.Ger.l.4. ...assertio inquisitionis in chartam S. Germani, parte seu libro 4, Ib.

fr. Jacobi Sirmondi dissertatio de duobus Dionysiis, Launoii de re eadem opusculis præfixa: Ib. an. 1660.

t.8. Launoii epistolarum pars 8: Paris.an.1673.

Lauf.c.105.p.1023. Palladii historia Lausiaca: Bib. Pat.tom.13.

Le Gr.t.1. Vies des Saints de Bretagne par le P. Albert le Grand de Morlaix, partie 1, qui traite des Saints de cette province: la seconde traite des Evesques; à Rennes en 1659.

Leo,ep. Leonis magni epistolæ, edit. Quesnellii tom. 1: Luteciæ anno 1675.

f.80 p.337. Leonis sermo 80, Ib. tom.1.

Leod. Historici Leodiensium episcoporum collecti per Joannem Chapeauville: Leodii an.1612.

Leon.in Eut. Leontii Byzantini in Nestorium & Eutychen: Bib. Pat. tom. 4, part.2.

sec.p.525. ...de sectis, actione 8, Ib. t.11.

sup.p.1030. ...de scriptis quæ Patribus ab Eutychianis supposita sunt: Bib. Pat. tom.4, parte 2.

Lodov. Lodovensium præsulum chronologia per Joannem de Plantevit, an.1634.

M

Maan. Ecclesia Turonensis per Joannem Maan: Turonibus anno 1667.

Mab.dipl. Joannis Mabillon de re diplomatica: Paris.an.1681.

Mab.it.It. Joannis Mabillon iter Italicum; quod Musæi Italici tom.1, præmittitur: Ib.an.1687.

Maire, t.3. Antiquitez d'Orleans par le Maire, 3.e partie qui regarde l'Eglise; à Orleans en 1648.

Mar.ad V. Petri de Marca de primis Galliarum episcopis ad H. Velesium epistola cum subsequente opere edita.

Mar. & F. Marcellini & Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium: Paris.an.1650.

Marc.an. 398. *seu* chr. Macellini Comitis chronicon à Sirmondo editum: Parisiis an. 1619. ad annum Christi 398.

Marl. Metropolis Remensis historia per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus est Insulis an. 1666.

Men.p.80. Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina seu columna ejusdem mensis octogesima: Venetiis an.1528.

Merc.in N. *seu* t.2. Marii Mercatoris opera, seu alia iisdem adjuncta in Nestorium, tom. 2, editionis Garnerii: Paris. an.1673.

in P. *seu* t.1. ...Itidem in Pelagium, tom.1.

Misc.h. Historia Miscellanea per Paulum Diaconum; Basileæ an.1569.

Mol.15.aug. Joannis Molani notæ in Usuar-

dum, ad diem 15 mensis augusti: Antuerpiæ an. 1583.

f.B. ...natales Sanctorum Belgii: Duaci an. 1616.

Mombr. t. 2. Mombritius de vitis Sanctorum.

Mori. ord. t. 3. p. 104 Joannis Morini de sacris ordinationibus pars tertia: Paris. an. 1655.

pœn. ...de pœnitentia tom. 15: Paris. an. 1651.

pœn. t. 2. ...Antiqui libri pœnitentiales, Ib. tom. 2.

MS. Diverses pieces copiées sur des manuscrits.

N

n. puta Chry. n. CHrysostomi seu cujusvis alterius notæ vel commentarii in locum Scripturæ superius allatum.

Naz. car. 140. p. 213. Gregorii Nazianzeni carmen 140, ab ejus vita incipiendo, t. 2: Paris. an. 1630.

or. 16. p. 640. ...orationes; Ib.

n. Eliæ, Nicetæ, Billii aliorumve notæ in Gregorium, tom. 2.

Neust. Neustria pia, seu de abbatiis Normanniæ per P. Arturum du Monstier: Rothomagi an. 1663.

Nil. l. 2. ep. 4. Nili monachi liber 2, epistola quarta: Romæ an. 1662.

Nor. de Dio. Henrici Cardinalis Noris de Diocletiani nummo: Patavii an. 1686.

de Pis. ...Cenotaphia Pisana Caii & Lucii Cæsarum: Venetiis an. 1681.

epo. Henrici Card. Noris de epochis Syromacedonum; Florentiæ an. 1689.

h. P. ....historia Pelagiana: Patavii an. 1673.

Not. G. Notitia Galliæ per Adr. Valesium: Parisiis an. 1675.

Notit. c. 1. Notitia dignitatum imperii Romani, cap. seu sectione 1: Paris. an. 1651.

Nphr. l. 2. c. 36. Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Paris. an. 1630.

Gregorii Nysseni de anima, t. 2: Paris. an. 1638. Nys. ani. p. 91.

...de vita Gregorii Thaumaturgi, tom. 3. v. Th. *seu* Gr. p. 554.

O

OPtati Milevitani lib. 3: Paris. an. 1631. Opt. l. 3.

Origenis in Matthæum tomus, tractatus, seu sectio 8, editionis latinæ tomo; Basileæ an. 1571. Ori in Matt. 18.

...Philocalia, quæ libris contra Celsum adjuncta est: Cantabrigiæ an. 1658. phil. c. 23. p. 81.

...de principiis, seu περὶ ἀρχῶν edit. lat. tom. 1. prin. l. 4. c. 1. p. 737.

Pauli Orosii historia: Bibliothecæ Patrum tom. 15. Oros. l. 7. p. 209.

Supplementum de scriptoribus ecclesiasticis per Casimirum Oudin, Præmonstratensem: Paris. an. 1686. Oudin.

Des missions apostoliques dans les Gaules par Mr Ouvrard, premiere partie; à Paris en 1678. Ouvr.

Sanctæ Perpetuæ acta aliaque simul edita; Oxonii an. 1680. Ox. act.

P

PAciani Barcinonensis epistola 2: Bib. Pat. tom. 3. Paci. ep. 2. p. 56.

Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20, paragr. 2: Pris. an. 1689. Pagi, 20. § 2.

...dissertatio de Consulibus: Lugduni an. 1682. dis.

Palladii dialogus de vita Joannis Chrysostomi, à Bigotio datus: Luteciæ an. 1682. Pall. dial. *seu* v. Chry.

Panegyrica oratio Eumenii, quæ est 8. ex duodecim panegyricis Plinio juniori, subjunctis in editione; Castanæana an. 1600. Pane. 8. Eum.

Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622. Paul. c. 24.

...epistolæ, Ib. ep. 16. p. 171.

Paulinus illustratus per P. Chiffletium: Divione an. 1662. ill.

Petri Aurelii pro epistola Gallicanorum antistitum: tomo illius P. Aur. ep. G. p. 46.

operum primo : Parif. an. 1646.

cau.4. ...pro cenfuris Parifienfibus contra querelam ex octo Jefuitæ caufis præambulis, tomo 1.

P.Chr.f.28. Petri Chryfologi fermones : Rothomagi an. 1640.

P.De N.l.2. Petri de Natalibus liber 2: Lugduni an. 1543.

Pearfan.P. Joannis Pearfonii epifcopi Ceftrienfis annales Paulini, cum lectionibus variis in Acta, ejus poftumis operibus præfixi ? Londini an. 1688.

de Ign. t.1. ... vindiciæ epiftolarum Ignatii pars 1. Cantabrigiæ an. 1672.

poft. Pearfonii opera poftuma. Londini an. 1688.

Pet.chr. Dionyfii Petavii chronologia, feu liber 13, de doctrina temporum.

doc.l.11.p.304. ... de doctrina temporum : Parif. an. 1627.

dog.t 5. ..... dogmatum theologicorum, tom. 5: Ib. an.1650.

Pet.D h.46. Petri Damiani homiliæ feu fermones, ejus operum t.2: Parif. an. 1692.

op.17.p.166. ...opufculum 17, quod eft de cælibatu facerdotum, t. 3.

Phi la.c.89. p.22. Philaftrii Brixienfis caput, feu hærefis 89, fi jam ante Chriftum ab Ophitis numeres : Bibliothecæ Patrum tom. 4, parte 1.

Philg.l.7.c.8.p.505. Philoftorgii hiftoria ecclefiaftica : Parif. an. 1673.

Phot.c.8. Photii bibliothecæ caput feu codex 8: Genevæ an.1612.

Pomm. Hiftoire des Archevefques de Rouen par le P. François Pommeraie; à Roüen en 1667.

Pont. Pontii Diaconi de S. Cypriani vita, in prolegomenis Cypriani : Oxoniæ edit. an. 1682.

Pofd. ind. Index fermonum Auguftini per Poffidium Calamenfem epifcopum.

vit. Auguftini vita per e undem, inter Auguftini prolego mena apud Lovanienfes.

Autor anonymus de hærefibus, à Sirmondo Prædeftinati nomine editus, capite feu hærefi 11: Parif. an. 1643. Præd.c.11.

Procopii de ædificiis Juftiniani, tom. 2: Parif. an. 1662. Proc.ædi.p.95.

... de bello Gothico tomo 1, & fic de cæteris bellorum libris. b.Got.

Prudenti περὶ στεφανῶν, feu de coronis Martyrum, hymno 2: Amftelodami an. 1631. Prud.deM.2.p.71.

Claudii Ptolemei geographicorum lib. 3: Antuerpiæ an. 1618. Ptol.l.3.c.1. p.75.

R

Thomæ Reinefii infcriptiones : Lipfiæ & Francofurti an. 1682. Rein.

Andreæ Riveti criticus facer : Genevæ an. 1660. Riv.l.1.c.12.p.173

Rufini hiftoria ecclefiaftica, feu ex Eufebio verfa, feu Eufebio addita : Antuerpiæ an. 1548. Ruf.l.1.c.9.p.240.

... de adulteratis Origenis libris, Ibid. ad.Or p.195.

Rufini expofitio fymboli, apud Cyprianum : Parifiis editum an. 1603. fymb.p.539.

S

Sacramentarium Gregorii ab Hugone Menardo editum : Parif. an. 1642. Sacr.p.39.

Les cartes de geographie de Sanfon. Sanf.

Nicolai Sanfonis in Pharum Labbei A, five liber 1: Lutetiæ an. 1647. Sanf.A,feu in Lab 2.

Les origines de Clermont en Auvergne par le Prefident Savaron; à Paris en 1662. Savar.p.350.

Andreæ du Sauffay martyrologium Gallicanum ; Parif. an.1637. Sauf.p 921.

... fupplementum ad idem martyrologium, Ib. fupp.p.1090.

Scaligeri de emendatione temporum : Genevæ an. 1629. Sca.Lem.

Rerum Moguntinarum liber 2, per Nicolaum Berarium : Moguntiæ an. 1604. Ser.r.Mog.l.2.

Sic.san. Sanctorum Siculorum vitæ per Octavium Cajetanum : Panormi an. 1657.

Sid.l.1.ep.7.p.19. Apollinaris Sidonii libri 1, epistola septima : ex editione Sirmondi : Paris. an. 1652.

Sig.an.411. Sigeberti Gemblacensis chronicon anno Domini, ut ille numerat 411.

Sixt.l.4. Sixti Senensis bibliotheca sancta : Coloniæ an. 1626.

Socr.l.5.c.22.p.285. Socratis historia ecclesiastica, ex editione Valesii : Parisiis an. 1668.

Soz l.4.c.6. Sozomenis historia ecclesiastica, ex editione Valesii : Paris. an. 1668.

Spart.v.Adr. Spartianus in vita Adriani, & sic de cæteris Augustis, in historia Augusta : Paris. edita an. 1620,

Spart.n.C *seu* S. Casauboni, vel Salmasii notæ in Spartianum & alios Augustæ historiæ scriptores : Parisiis anno 1620.

Spic.t.3.p.22. Spicilegii Acheriani tomus 3 : Ib. an. 1659.

Steph. Stephani de urbibus : Amstelodami an. 1678.

Strab.l.14. Strabonis liber 14 : Paris. anno 1620.

S.Vant t.1. Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne sur la Bibliotheque ecclesiastique de M.r du Pin ; à Paris en 1691.

Suid. α β. Suidæ lexicon in littera α, β, & sic de cæteris : Genevæ an. 1619.

Sulp.l.2. Sulpicii Severii historiæ sacræ liber 2 : Antuerpiæ an. 1574.

dial.1.c.2.p.242. ... dialogus primus.

v.M. ... de vita S. Martini.

Sur.1.nov.p.454. Surius primo die novembris, & sic de singulis mensibus : Coloniæ an. 1618.

Syn. c. Georgii Syncelli chronographia : Paris. an. 1652.

T

Tac.an.13.c.10.p.200. Cornelii Taciti annalium liber 13 : Parisiis an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem est volumine.

Tert.ad M. Tertulliani ad Martyres, ex editione Rigaltii : Luteciæ anno 1634.

bapt.c.12.p.261. ... de baptismo.

jej.c.1.p.701. ... de jejunio.

in Jud. p.217. ... adversus Judæos.

in Pr.c.1. p.634. ..., in Praxeam.

præs.c.46.p.249. ... de præscriptione hæreticorum ;

pud.p.715. ... de pudicitia.

vit. Dissertatio de Tertulliani vita & scriptis ; quodam Calvinista autore.

Thau.in Or.p.67. *seu* de Or. Gregorii Thaumaturgi panegyrica in Origenem oratio, cum Macario &c. edita Parisiis anno 1622.

can.1. ... epistolæ canonicæ caput primum.

exp.p.101. Expositio fidei Thaumaturgo falso tributa.

Thdr.L.l.2.p.566 Theodori Lectoris liber 2, à Valesio cum Evagrio &c. editus. Paris. an. 1673.

Thdrt.l.3. c.6 p.644. Theodoreti historiæ ecclesiasticæ liber 3, ex editione Sirmondi tom. 3 : Paris. an. 1642. Si additur v. designatur editio Valesii, Ib. an. 1673.

dial.1.p.22. ... dialogus 1 contra Eutychianos, tom. 4.

ep.p.980 ... epistolæ, tom.3.

gr.aff.l.8.p.607. ... de curandis græcorum affectibus, tom.4.

h l.1.c.1.p.191. ... hæreticarum fabularum liber 1, Ib.

Thom.p.151. Josephi Thomasii codices sacramentorum : Romæ an. 1680

Thphn.p.188. Theophanis chronographia : Paris. an. 1665.

Tit.B. Titi Bostrensis episcopi libri tres contra Manichæos, Canisii t. 5, parte 1 : Ingolstadii an. 1604.

Trev.an. Trevirensium antiquitates & annales per Christophorum Brogerum : Leodii an. 1670.

Trig.ty c.11 p.191. Triginta sub Gallieno tyranno-

rum



TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR VALERIEN.

L'HERESIE DES MANICHEENS.

SAINT ALBAN, ET LES AUTRES SAINTS MARTYRS D'ANGLETERRE. 508

SAINT SEBASTIEN MARTYR.

SAINT LUCIEN APOSTRE DE BEAUVAIS, AVEC S. JUST MARTYR AU MESME DIOCESE. 537

SAINTE FOY VIERGE ET MARTYRE, AVEC S. CAPRAIS, ET S. VINCENT. 543

NOTES SUR LA PERSECUTION DE VALERIEN.

NOTES SUR SAINT ESTIENNE PAPE.

NOTES SUR SAINT SIXTE II.

NOTES SUR SAINT LAURENT.

NOTES SUR SAINT CYPRIEN.

NOTES SUR SAINT JACQUE, ET S. MARIEN.

NOTES SUR SAINT PRIVAT.

NOTES SUR SAINT FELIX DE NOLE.

NOTES SUR SAINT DENYS D'ALEXANDRIE.

NOTES SUR PAUL DE SAMOSATES.

NOTES SUR SAINT FIRMILIEN.

NOTES SUR SAINT GREGOIRE THAUMATURGE.

NOTES SUR SAINT DENYS PAPE:

Où l'on parle aussi de divers Martyrs qu'on met sous Claude II.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'AURELIEN.

NOTES SUR SAINT MAMAS.

NOTES SUR SAINT FELIX PAPE.

NOTES

NOTES SUR LES MANICHEENS.

NOTES SUR LES SS. CLAUDE, ASTERE, ET NEON.

NOTES SUR SAINT GENES.

NOTES SUR SAINT MAURICE.

NOTES SUR SAINT QUENTIN.

NOTES SUR SAINT DENYS DE PARIS.

NOTES SUR SAINT ALBAN.

NOTES SUR SAINT SEBASTIEN.

NOTES SUR SAINT LUCIEN DE BEAUVAIS.

NOTES SUR SAINTE FOY.

NOTES SUR SAINT VICTOR DE MARSEILLE.

NOTES SUR SAINTE LUCINE.

NOTES SUR SAINT CAIUS PAPE.

NOTE SUR ARNOBE.

NOTES SUR SAINT MARCEL CENTENIER.

NOTES SUR SAINT THEONAS.



PERSECUTION



Si Pœnitentiam non egeritis omnes similiter peribitis. S. Luc. 13. v. 5. Io: Cattini Sculp.

PERSECUTION DE L'EGLISE
SOUS
L'EMPEREUR VALERIEN.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine & de la durée de la persecution de Valerien.



VALERIEN qui devint maistre de l'Empire en 253, vers le mois d'aoust, passe parmi les payens pour un Prince tres doux, & tres bon;] & il parut tel à l'égard des Chrétiens dans le commencement de son regne. Aucun de ses predecesseurs ne les avoit traitez aussi favorablement qu'il fit, non pas mesme [Philippe] qu'on tient avoir esté Chrétien. Il leur témoignoit & en public & en particulier toute sorte de bonté & d'affection. Aussi il y avoit un si grand nombre de serviteurs de Dieu dans son palais, qu'on le pouvoit prendre pour une eglise. Mais si cette douceur pour eux estoit extraordinaire, la violence avec laquelle il les persecuta ensuite ne le fut pas moins.

Eus. l. 7. c. 10. p. 256. a.

V. Gallien, § 7. Ce changement surprenant vint de Macrien, ["qui d'une naiss- d.

sance tres basse, s'estoit fait estimer par quelques qualitez exterieures compatibles avec les plus grands vices, & s'estoit elevé jusques aux premiers emplois de la milice. Son ambition n'estoit pas pour cela satisfaite. Il vouloit arriver jusqu'à la puissance
c. souveraine,] '& il en avoit conceu l'esperance par la magie, [a] à
a 2. b c. laquelle "il paroist qu'il estoit fort adonné. [b]Il témoigna donc autant qu'il put sa reconnoissance aux demons [qui luy avoient inspiré cette malheureuse ambition, & qui luy avoient promis — Note 1.
d. de la faire réussir.] 'C'est pourquoi estant "Surintendant sous l'un des Princes precedens, il s'estoit déja declaré ennemi de l'Eglise — ἐπὶ τῶν καθόλου λόγων.
a. Catholique: '& comme "il disposoit tout à fait de l'esprit de Va- — ὁ διδάσκαλος.
Valer. v. p. 174. b|Trig. ty. c. 11. p. 191. b. c Eus. p. 256. a. b. lerien, 'qui avoit pour luy beaucoup d'estime & de confiance, [c]il changea tellement sa disposition à l'égard des Chrétiens, qu'il le porta jusqu'à persecuter & à faire mourir les personnes les plus saintes de son empire.

b, c. 'Le moyen dont il se servit pour l'animer contre eux, fut de luy persuader que son regne seroit heureux, s'il s'adonnoit à ces sacrifices abominables de la magie, pour lesquels il faut egorger des enfans, ouvrir des entrailles qui sont à peine formées, & détruire par une cruauté barbare des ouvrages encore tout nouveaux de la main de Dieu. [La persecution de l'Eglise estoit une suite necessaire de cette impieté;] parceque les Chrétiens estoient les plus grands & les plus declarez ennemis de la magie: & il y avoit beaucoup de Fideles qui par un seul souffle & une seule parole, pouvoient dissiper tous les efforts & toutes les inventions du diable.

p 255. d. 'S. Denys d'Alexandrie, [dont nous avons emprunté les termes dans ce recit,] parlant de la persecution que Valerien fit à
Apoc. 13 v. 5. l'Eglise, luy applique ces paroles de l'Apocalypse: '*Il luy fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphemoit; & il*
Bar. 257. § 8| Eus. n. p. 145. 1. d|Cyp. an. 259. § 4. *receut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois*'. Cela marque assez clairement qu'il persecuta l'Eglise durant trois ans & demi. Et ce temps se doit sans doute terminer à sa captivité. Baronius l'entend de la sorte, & son explication louée par M.[r] Valois, est encore suivie par Jean Pearson Evesque Protestant de Chestre en Angleterre. [On ne convient pas tout à fait du temps que Valerien fut pris par les Perses. "Il y a neanmoins plusieurs raisons qui portent à croire que ce fut vers le milieu de — V. Valerien note 11.
Cyp. an. 257. § 4. 260,] '& qu'ainsi la persecution n'a commencé qu'en 257. [Il seroit difficile de la mettre plustost, si la grande dispute entre le
260. § 6|ep. 78. p. 219 2|Bar. 257. § 8. Pape Estienne & S. Cyprien n'est arrivée qu'en 256.] 'On croit

mesme pouvoir tirer de la lettre de Nemesien & des autres Confesseurs à S. Cyprien, que ce Saint a confessé le premier JESUS CHRIST dans l'Afrique durant cette persecution : '& sa confession est datée du 30 aoust 257. [Ainsi on peut commencer la persecution quelques mois auparavant." Car il paroist que l'Afrique ne fut attaquée qu'aprés quelques autres provinces.

Cyp ox. prol. p. 11.

V. S. Cyprien 562.

Mais quoiqu'elle n'ait proprement commencé qu'en 257, par des ordonnances generales contre les Chrétiens, neanmoins si nous recevons] 'les actes des SS. Eusebe, Marcel, Hippolyte, & leurs compagnons, que Baronius nous a donnez comme une piece legitime & authentique, [& qui en a assez de marques, "quoiqu'elle ait aussi ses difficultez ; il faut dire que Valerien avoit fait paroistre à Rome dés la fin de 256, le changement de sa disposition à l'égard des Chrétiens,] 'ensorte qu'ils s'y trouvoient exposez à la perte de leurs biens & de leur vie mesme, [surtout ceux qui irritoient davantage le demon en le quittant de nouveau pour se donner à J.C.

Bar. 259. § 7.

V. S. Estienne Pape note 2.

§ 9.

Cette persecution est contée pour la huittieme * par tous les auteurs ecclesiastiques.] 'Elle fut extremement violente. [a] Saint Optat dit que celle-ci & celle de Dece ont esté marquées dans Daniel sous la figure d'un lion. [b] Le seul commencement donna lieu de croire que le temps de l'Antechrist estoit proche.

Eus. l. 7. c. 11. p. 257. b.
a Opt. l. 3. p. 71. b.
b Cyp. exh. m. pr. p. 328. 1. 2.

ARTICLE II.

Premiere année de la persecution: De S.te Rufine & S.te Seconde.

L'AN DE JESUS CHRIST 257.

[NOus laissons pour l'histoire du Pape S. Estienne ce qui peut estre arrivé à Rome dés l'an 256. Et pour nous arrester maintenant à des monumens tout à fait incontestables,] 'nous apprenons des actes authentiques de S. Cyprien, qu'Aspasius Paternus estant Proconsul d'Afrique, les Empereurs Valerien & Gallien luy écrivirent en l'an 257, de faire observer les ceremonies Romaines à ceux qui ne suivoient pas la religion des Romains. [Il est remarquable qu'il n'est point parlé ici de renoncer à J. C.] 'Et en effet Emilien gouverneur d'Egypte, permettoit dans le mesme temps à S. Denys d'Alexandrie de

Cyp. act. ox. p. 11.

Eus. l. 7. c. 11. p. 258. a.

* Hier. v. ill. c. 67. p. 290. d | Aug. civ. l. 18. c. 52. p. 239. 2. a | Sulp. Sev. hist. l. 2. p. 250 | Oros. l. 7. c. 22. bib. P. t. 15. p. 214. 2. b.

l'adorer, pourvu qu'il adoraſt auſſi les dieux des Romains.
d|Cyp. act. p. 12. 'Les lettres des Empereurs tant à Emilien qu'à Paterne, dé-
fendoient auſſi aux Chrétiens de s'aſſembler, & d'entrer dans
les cimetieres; & ils traitoient les aſſemblées eccleſiaſtiques de
conventicules. [Ils n'interdirent pas ſeulement aux Chrétiens
l'entrée des cimetieres, mais ils leur en oſterent auſſi la poſſeſ-
Euſ. l. 7. c. 13. p. 162. c. ſion.] 'Car aprés la priſe de Valerien, Gallien leur reſtitua les
lieux deſtinez au culte de leur religion, [qui s'exerçoit alors
ordinairement dans les cimetieres où repoſoient les corps des
Martyrs.]

c. 11. p. 258. c. d| Cyp. act. p. 11. 'Valerien ordonnoit par les meſmes lettres d'envoyer en exil
ceux qui refuſeroient d'obeïr: [ce qui marque que la perſecu-
tion n'eſtoit pas encore alors dans ſa violence: & en effet S.
Cyprien & S. Denys d'Alexandrie ayant eſté pris, on ſe conten-
ta de les bannir.] L'ordre que receut Paterne parloit particulie-
Euſ. p. 257. d. rement des Eveſques & des Preſtres: 'parceque ſi on euſt pu
ebranler les colonnes de l'Egliſe, on s'aſſuroit que les autres ne
manqueroient pas de tomber.

[Mais quioiqu'il ſemble que les premiers ordres de Valerien
ne regardaſſent que les principaux miniſtres de l'Egliſe, neanmoins
ſoit qu'il en fuſt venu de plus generaux, ſoit qu'on priſt
pretexte des aſſemblées eccleſiaſtiques ou de quelques autres
Cyp. ep. 77. p. 216. 1. ſujets,] 'on voit que la "confeſſion de S. Cyprien fut bien-toſt V. S. Cyprien § 64.
ſuivie en Afrique non ſeulement par celle de pluſieurs Eveſ-
p. 217. 218. ques, Preſtres, & Diacres, 'mais encore par celle de beaucoup
de laïques, & meſme de femmes & d'enfans; & que ceux qui
p. 216. 2. confeſſoient J.C. eſtoient ou enfermez dans les priſons, 'ou
condannez à aller travailler aux mines, aprés avoir eſté battus
à coups de baſton.

[Il eſt aiſé de croire que la perſecution eſtoit encore plus
Bar. 259. § 13. violente à Rome que dans les provinces:] '& il paroiſt en effet
par des monumens aſſez conſiderables, que Valerien, qui y paſſa
une partie de cette année, "y fit mourir S. Maxime dés le 20 V. S. Eſtienne Pape.
de janvier. [Tous les martyrologes aſſurent que S. Eſtienne, qui
gouvernoit cette Egliſe depuis plus de quatre ans, fut couronné
§ 14-18. du martyre le 2.ᵉ d'aouſt.] 'Les derniers mois y furent encore il-
luſtres par la mort de S. Euſebe Preſtre, de S. Marcel Diacre,
de S. Adrias & de pluſieurs perſonnes de ſa famille.

260. § 7| Buch. cycl. p. 236. 'Comme Junius Donatus fut Prefet de Rome en 257, il y faut
mettre encore le martyre que S.ᵗᵉ Rufine & S.ᵗᵉ Seconde ſouffri-
Sur 10. jul. p. 157. § 1. rent à Rome durant qu'il exerçoit cette charge. 'On marque

* Clarissima que ces deux Saintes estoient * d'une famille de Senateurs, filles d'Astere: 'ce qui fait croire au Cardinal Noris qu'elles estoient Noris, de Pis. p.432. de la maison des Turces-Asteres fort celebre à Rome dans le IV. & dans le V. siecle, & dans laquelle on trouve les noms de Rufius
V § 10. & de Secundus. [Nous parlerons "bien-tost de S. Astere Senateur Romain dont la pieté estoit illustre en ce temps-ci mesme.] 'Ces Sur. 10 jul. p. 157. § 1. deux Saintes estoient fiancées à Armentaire & à Verin, qui faisoient, dit-on, comme elles profession de la foy Chrétienne: mais la persecution de Valerien estant venüe, ils l'abandonnerent, & voulurent persuader aux deux sœurs de les imiter. Elles aimerent mieux quitter Rome, '& selon que leur histoire les § 3. fait parler dans la suite, elles renoncerent aussi au mariage, & consacrerent leur virginité à J. C. 'Leurs fiancez les firent ar- § 1. rester à quatre ou cinq lieuës de Rome: elles furent mises entre les mains du Prefet Donat, 'souffrirent divers tourmens, * & eu- § 4. rent enfin la teste tranchée dans un bois à quatre lieuës de la * § 5. ville, où elles furent aussi enterrées. [C'est tout ce que nous croyons pouvoir tirer de leurs actes, qui ne sont pas des plus
Note 2. mauvais, "mais qui aussi sont bien eloignez d'avoir toute l'autorité que nous voudrions.]

'Les noms de ces Saintes se trouvent au 10 de juillet dans les Flor. p. 651 653. martyrologes de S. Jerome, quoiqu'avec assez de confusion, [dans Usuard, Adon, & plusieurs autres.] 'S. Aldelme en parle Bar. 10 jul. b. aussi dans ses poësies. 'Baronius cite des actes du Pape Damase, 384. § 18. qu'il fit achever une eglise de leur nom au lieu de leur martyre. 'On y a erigé un siege episcopal sous le titre de S.te Rufine, ou Ugh. t. 1. p. 105. 106.
Silva candida. de "la Forest blanche: & ç'a esté long-temps le premier titre des Cardinaux Evesques aprés celui d'Ostie. Il estoit erigé dés le VI. siecle au moins. Mais le lieu ayant depuis esté entierement ruiné, 'le titre en a esté uni en 1120 à celui de Porto par Calixte p. 104. c. II. L'Eglise des Saintes a aussi esté ruinée, '& leurs corps ont esté Flor. p. 654. 2. apportez à Rome dans l'Eglise de Latran, où on les honore encore aujourd'hui prés du Battistere.

ARTICLE III.

Edit de Valerien contre les Chrétiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 258.

[NOUS ne trouvons rien pour le commencement de 258.] 'Mais vers le milieu de la mesme année, Valerien qui Cyp. dis. 11. c. 60. p. 194.

ep.82.p.224. estoit déja parti pour aller en Orient contre les Perses, 'envoya un rescrit au Senat, où il ordonnoit que les Evesques, les Prestres, & les Diacres, seroient executez sans delai; Que les Senateurs, "les personnes qualifiées, & les Chevaliers Romains, *viri egregii.* seroient d'abord privez de leur dignité & de leurs biens, & que si aprés cela ils persistoient dans leur religion, ils seroient decapitez; Que "les dames de condition seroient aussi depouillées *Matronæ.* de leurs biens, & envoyées en exil; Que les Cesariens qui avoient déja confessé J.C, ou qui le confesseroient à l'avenir, perdroient leurs biens qui seroient acquis au domaine imperial, qu'on les envoyeroit enchainez dans les terres du domaine, & qu'on les mettroit sur le role [des esclaves obligez à les cultiver. Ces Cesariens estoient comme les domestiques de l'Empereur, & ceux qui luy appartenoient en qualité d'esclaves ou d'affranchis. On sçait quel estoit le pouvoir de ces affranchis: & les esclaves mesmes qui servoient dans le palais de l'Empereur, ou qui estoient intendans de ses biens & de ses terres, estoient souvent fort puissans.]

dis.u.c.6.p.295 'Il semble que par cet edit le commun des Chrétiens fust à a&.p.15| vit.p. couvert de la persecution.'Et en effet nous lisons dans des pie-9|Bar.262§17. ces authentiques, que S. Cyprien & plusieurs autres Martyrs, furent accompagnez à Carthage d'un grand nombre de Chrétiens, qui ne se cachoient nullement, & qui leur rendoient à la Boll.21.jan.p. vuë des payens toutes sortes d'offices de charité. 'On trouve 340.c.d. la mesme chose dans les actes de S. Fructueux de Tarragone. Bar.262.§5.10. 'D'autre-part cependant nous voyons dans les mesmes pieces de simples catecumenes, des laïques qui ne paroissent point avoir esté d'aucune qualité, des femmes mesmes, mis en prison, & executez à mort. [On pourroit croire que cela se seroit fait par diverses occasions particulieres qui ne regardoient pas le com-§40. mun des Chrétiens.] 'Mais les actes de S. Jacque & S. Marien, §36. écrits par un de ceux qui confesserent alors la foy, 'nous assurent §40.41.47. que dans Cirthe on cherchoit tous les Chrétiens; '& quelques uns s'estant mis à suivre des Confesseurs qu'on menoit en prison, on leur demanda s'ils estoient Chrétiens; ils l'avouerent; & §48. sur cela on les arresta aussi, & ils furent ensuite martyrizez avec un fort grand nombre de laïques. [S. Jacque & S. Marien peuvent n'avoir souffert qu'en 260, & ainsi l'on pourroit croire que Valerien avoit envoyé en 259, quelque nouvel edit plus general que celui de 258.

Je ne sçay aussi si le sens de l'edit de 258, n'auroit point esté,

que les Evesques & les autres qu'il marque expressément, seroient punis sans remission pour avoir esté Chrétiens, quand mesme ils voudroient cesser de l'estre; mais que pour les autres on observeroit la loy ordinaire, de leur pardonner s'ils abjuroient leur religion.] 'Il est vray que le Proconsul Maxime parla Cyp.a&.p.13. à S. Cyprien d'adorer les Dieux, mais il ne l'en pressa guere, & il le condanna aussi-tost à la mort sans luy faire souffrir aucun tourment. 'Saint Fructueux de Tarragone & ses deux Diacres Boll.p.340. furent traitez de mesme. 'S. Luce & ses compagnons furent § 2. aussi condannez tout d'un coup à perdre la teste. S. Flavien qui aBar.262.§16. estoit de leur compagnie, fut renvoyé en prison, sur ce que ceux qui le vouloient sauver, soûtinrent qu'il n'estoit pas Diacre, comme il l'avoit confessé. 'Et deux jours aprés, le peuple de- § 16. mandant qu'il fust appliqué à la question, le Gouverneur se contenta de le condanner à la mort.

[Ce qui confirme beaucoup ceci, c'est que] 'S. Jacque s'estant § 42. confessé Diacre, & S. Marien simple Lecteur, leurs actes portent que cette confession fit souffrir au dernier les tourmens de la question. Cependant l'aveu que fit S. Jacque qu'il estoit Diacre, est marqué comme une preuve de la force de sa foy, [& c'est sans doute parceque cette qualité le conduisoit infailliblement à la mort. Si cela est ainsi, la persecution estoit generale, quoiqu'on ne l'exerçast pas generalement partout, principalement dans les lieux où il y avoit un trop grand nombre de Chrétiens.] 'Car Baronius croit que c'est par cette raison qu'à Carthage on § 32. ne persecutoit [presque] que les Ecclesiastiques.

[Voilà ce que nous pouvons proposer sur cette difficulté, que nous voudrions avoir trouvé éclaircie par d'autres.] 'Dodwel Cyp.dis.11.c. a pretendu le faire en quelque sorte: [mais il ne songe qu'à di- 60.62.p.294- minuer le nombre des Martyrs, se rendant par là témoignage 296. qu'il n'est pas de l'Eglise qui revere les Martyrs, qui les aime, & qui les fait seule. Pour nous si nous ne trouvons par la verité, au moins nous la cherchons. C'est pourquoi nous ne prenons point avantage] 'de ce que Dodwel tire de la lettre de S. Denys c.61.p.295. d'Alexandrie à Domice, qu'Emilien faisoit alors acquerir en Egypte la couronne du martyre à toutes sortes de personnes; V. S. Denys d'Alex. [parceque nous croyons que "cette lettre regarde la persecution de Dece, & non celle de Valerien. Mais quoique Dodwel puisse dire, il ne nous persuadera point que Lactance, qui peut aisément avoir vu cette persecution, nous trompe, lorsqu'il dit] qu'en assez peu de temps, [c'est à dire en deux ou trois années,]

Valerien repandit * beaucoup de sang [non des ennemis de * *multum. justi sanguinis.*
l'Empire, mais de ses membres les plus excellens &] les plus
justes.

ARTICLE IV.

Divers Martyrs de Rome, d'Espagne, & d'Afrique, en 258. & 259.

Cyp.ep.82.p. 224.1.2. 'VALERIEN avec le rescrit adressé au Senat en 258, envoya
le modele des lettres qu'il vouloit écrire aux Gouver-
neurs des provinces, [pour le faire executer dans tout l'Empi-
re.] Mais on commença aussi-tost à l'executer dans Rome par le
martyre que S. Sixte Pape y souffrit le 6.e d'aoust, [& S. Laurent
le 10.e.] C'estoit la plus grande occupation des Prefets [de la
ep.80.ox.p.238.n. ville & du Pretoire,] '& peut-estre aussi des autres magistrats.
Tous ceux qu'on leur mettoit entre les mains, estoient [aussi-
Sur.10.aug.p.96.§ 14.20.24.26. tost] punis, & leurs biens estoient confisquez. 'Les actes de S.
Laurent nous fournissent les noms de plusieurs Martyrs, qu'ils
disent avoir souffert à Rome dés le mesme mois.

Prud.de M.11.p.139.141. [C'est peut-estre aussi au 13 d'aoust [1] 258, qu'il faut raporter]'le 1.
martyre de "S. Hippolyte Prestre, qui fut dechiré par des che- V.S.Hippolyte Ev. & S. Laurent.
vaux indomptez à Ostie ou à Porto, en condannant le schisme
de Novatien qu'il avoit suivi durant quelque temps. [Il estoit
p.139. sans doute Prestre de Rome:]'mais il avoit esté mené à Ostie ou
à Porto, parceque [2] le Prefet de Rome y estoit allé ce jour là 2.
pour étendre la persecution hors de la ville, qu'il avoit déja
remplie de sang. Ce Prefet, dit Prudence, estoit sur son tribu-
p.140. nal, environné de boureaux & d'instrumens de supplice;'&
devant luy des troupes de Fideles, dont la crasse & les cheveux
longs montroient qu'ils avoient croupi long-temps en prison:
Mais voyant que les tourmens estoient inutiles, & qu'il n'en
pouvoit ebranler aucun, il les condanna tous à la mort. A l'un
il fit couper la teste; il fit mettre l'autre en croix; il en fit bruler
un grand nombre; il en fit jetter plusieurs dans une barque
pourrie qui coula bien-tost à fond.

Cyp.ep.82.p.224. 'Les saints Evesques au lieu d'estre abatus par cette tempeste,
se preparoient avec joie à la soûtenir par une foy inebranlable.
Ils s'animoient les uns les autres, & encourageoient leurs peu-

Buch.cycl.p.236. 1. On le peut mettre aussi en l'an 252, sous Gallus.
2. 'Cornelius Secularis estoit Prefet de Rome en 258, 259, 260.

ples

ples à attendre la persécution avec plus de joie que de crainte, dans l'assurance que par la misericorde de Dieu les tourmens les conduiroient au repos, & la mort à la gloire d'une immortalité bienheureuse. [S. Cyprien fit ce qu'il preschoit aux autres: &
V. S. Cyprien § 57. aprés avoir, comme on croit, envoyé au ciel avant luy "le 18.ᵉ d'aoust trois-cents Martyrs appellez la Masse blanche d'Utique, il y entra le 14 de septembre, en perdant la teste à la vuë de tout son peuple.]

L'AN DE JESUS CHRIST 259.

V. son titre. [Dans l'Espagne "S. Fructueux Evesque de Tarragone donna un grand exemple à toute l'Eglise par la joie avec laquelle il souffrit le feu auquel il fut condanné par le gouverneur Emilien le 21 janvier de l'an 259. Et c'est le premier martyr assuré que nous trouvions en ces pays.

Mais il faut retourner en Afrique, dont nous avons plus de connoissance que des autres provinces, par le moyen de deux histoires tres belles & tres certaines, que la providence divine nous a conservées, l'une de S. Luce & plusieurs autres, l'autre de S. Jacque & S. Marien.] 'Nous y apprenons donc qu'il s'y passa Bar. 262. § 16.
quelque temps aprés la mort de S. Cyprien, sans qu'aucun autre souffrist le martyre. [La mort du Proconsul Galere Maxime en fut peut-estre la cause:] 'car il alla comparoistre devant Dieu peu Cyp. act. p. 14.
Procurator. de jours aprés avoir condanné ce Saint; & "l'Intendant de la Bar. 262. § 8.
V. S. Luce note 1. province gouverna au lieu de luy. ["On ne voit pas bien neanmoins si ce fut Maxime ou l'Intendant son successeur,] 'dont § 5.
ferox vultus. * Note 3. nous trouvons que "la dureté excita * quelque tumulte [à Carthage] parmi le peuple, qui alla jusqu'à faire mesme des meurtres. [Le Gouverneur s'en vengea sur les Chrétiens,] à qui l'on fit dés le lendemain une tres violente persécution: [& ce fut peut-estre en cette occasion] 'que beaucoup souffrirent le martyre. § 17.

1. 'Aprés cette persécution, [¹ & peut-estre dés le lendemain,] § 5.
plusieurs Chrétiens furent pris; savoir Luce, Montan, Flavien, Julien, Victoric, Renus, Primole, & Donatien. 'Le Gouverneur § 6. 7.
encore tout échaufé de la veille, vouloit les faire bruler tout vifs: mais Dieu ne le voulant pas, le Gouverneur les fit mener en une horrible prison, '& ils y demeurerent plusieurs mois, § 16.
V. S. Luce. ["jusqu'au 23 de may 259, auquel ils eurent la teste tranchée.]
'Solon officier du fisc leur donnoit à peine de quoy vivre, & leur § 9.

1. '*Die hesterno ardens*,' comme lisent Bollandus & le P. Ruinart; ce qui semble signifier *encore tout en feu à cause de ce qui estoit arrivé la veille*. ᵃ Baronius lit *ardentem*, qui fait un autre sens. Boll. 24. feb. p. 455 c | Act. M. p. 213. §3 ᵃ Bar. 262. § 6.

§ 8. refusoit mesme de l'eau fraiche. 'Le Proconsul [Maxime] estoit mort certainement avant leur premier interrogatoire : & il se fit
§ 7. devant l'Intendant qui gouvernoit en sa place. 'Jusqu'à cet interrogatoire, ils furent visitez par les Chrétiens : [mais il paroist
§ 11. qu'on leur osta ensuite cette consolation.] 'On ne put neanmoins empescher que le Soudiacre Herennien ne leur apportast l'Eucaristie. [Nous ne marquons ici que ce qui peut faire juger de l'état general de l'Eglise, laissant le reste de ces actes admirables, pour l'histoire particuliere de ces Saints.

Il y avoit encore dans la mesme prison d'autres Confesseurs
§ 9. qui avoient esté pris en une autre occasion ;] '& l'un d'eux nommé Victor, qui estoit Prestre, eut une vision "d'un enfant &c. tout eclatant de lumiere, qui l'assura que Dieu estoit avec eux, & que plus ils souffriroient, plus leur couronne seroit glorieuse. [Il jouit le premier des effets de cette promesse :] car il souffrit
Posd.ind,c.10. le martyre aussi-tost aprés cette vision. 'Possidе marque que S. Augustin a fait un sermon sur la feste de S. Victor. [Mais il y a tant de Saints de ce nom, qu'on ne peut pas dire si c'est de celui-
Anal.t.3.p.401. ci, ou d'un autre ; ni si c'est luy non plus] 'que le calendrier de l'Eglise d'Afrique marque le 9.e de fevrier avec les SS. Felix & Janvier.

Bar.262.§ 10. 'Une femme nommée Quartillosie [ou Tharquillasie,] qui estoit encore dans la mesme prison, vit martyrizer avant elle son mari & son fils. Le dernier luy apparut trois jours aprés, pour l'assurer que Dieu voyoit ce que souffroient les Confesseurs ; & elle receut bien-tost aprés la mesme couronne.

§ 17. 'Les Chrétiens rendoient publiquement & à la vuë des payens, toutes sortes d'assistances aux saints martyrs, en quoy ils faisoient voir par leur foy & leur pieté qu'ils estoient de vrais disciples de S. Cyprien.

ARTICLE V.

Suite des Martyrs d'Afrique.

Bar. 262.§ 8. 'LEs actes de S. Luce & ses compagnons nous apprennent encore qu'ils avoient esté precedez dans le ciel par Successe Evesque, par Paul, & par plusieurs autres qui avoient esté
Boll.24.feb.p.455.c|19.jan p.219|Flor.p.271. couronnez avec eux. 'On croit que ce sont les SS.Paul, Quinte, Geronce, Janvier, Saturnin, Successe, Germain, & Tertulle, qui

sont marquez dans les plus anciens martyrologes, & dans les autres ensuite le 19 de janvier, comme ayant souffert en Afrique avec beaucoup d'autres qu'on ne nomme pas. 'Le calendrier de l'Eglise d'Afrique marque ce jour là les saints martyrs de Tertulle & de Ficare. On croit que les premiers peuvent estre S. Tertulle & les autres compagnons de S. Paul, que nous venons de nommer. Anal. t. 3. p. 410.

'L'Evesque Successe apparut aprés son martyre à S. Flavien avec un visage si eclatant de lumiere, que Flavien eut peine à le reconnoistre. Successe luy dit qu'il estoit envoyé pour luy annoncer qu'il souffriroit aussi pour J.C. 'Baronius remarque que ce S. Successe est celui à qui S. Cyprien avoit mandé la mort de S. Sixte Pape par son epistre 82, & que c'est luy encore qui assista en 256 au grand Concile de Carthage, 'où il est appellé Evesque d'Abbir de Germanicie [a] dans l'Afrique Proconsulaire. [S. Paul, joint à S. Successe, peut bien avoir aussi esté Evesque; & il est nommé dans les martyrologes à la teste de tous les autres martyrs.] 'Celui qui parle le 47.e dans le mesme Concile de Carthage, est Paul qualifié Confesseur, Evesque de Bobba dans la province de Tanger en Mauritanie. Bar. 262. § 28. § 27. Cyp. conc. p. 399. 1. a Holst. geo. p. 47. Cyp. conc p. 401. 1|403. 2.

'Le calendrier de l'Eglise d'Afrique joint le 25 de may à S. Flavien une Sainte Septimie. [L'histoire de ce Saint n'en parle point: ainsi elle peut avoir souffert le mesme jour, mais en un autre lieu, ou en une autre année.] 'On marque le 30 de juillet une Septimie à Tuburbe dans la province de Carthage. Anal t. 3. p. 398. Flor. p. 689. 690.

'S. Flavien en mourant parla avec eloge du Prestre Lucien, comme si par un esprit de prophetie, disent ses actes, il l'eust déja designé pour Evesque. 'C'est une preuve que ce Prestre succeda à S. Cyprien, mais il n'estoit pas encore elu plus de huit mois aprés la mort de ce Saint. [Cette longue vacance dans une Eglise unie comme estoit celle de Carthage, ne peut venir que de la violence de la persecution, qui ostoit aux Chrétiens la liberté de s'assembler. On voit aussi que 'l'Eglise Romaine fut prés d'un an sans Evesque aprés la mort de S. Sixte.] Bar. 262. § 29. § 30. V. S. Denys Pape note 1.

'Cependant quelque grande que la persecution fust à Carthage, elle estoit encore plus cruelle dans la Numidie. 'On y cherchoit non les seuls Ecclesiastiques, mais tous les Chrétiens generalement. 'On y vit à Lambese [vers le commencement de may en 259 ou 260,] de grandes troupes de laïques & de Clercs executées publiquement. Car le Gouverneur les separoit à dessein, croyant que par ce moyen les laïques cederoient plus aisé- § 32. § 36. § 47 48.

ment à la terreur de ses menaces,& à la violence des tourmens. [S. Jacque & S. Marien furent du nombre de ces martyrs: & nous marquerons sur leur histoire ceux de leur compagnie dont nous savons quelque fait particulier.]

§ 37. 'On remarque encore comme une chose extraordinaire, que ceux mesmes qui par une premiere sentence n'avoient esté condannez qu'à l'exil, estoient de nouveau mis en justice, & condannez à la mort. C'est le traitement [qu'on avoit fait à S. Cyprien, &]"qu'on fit ensuite à deux autres saints Evesques Agape & Secondin. V.S.Jacque &S.Marien.

[Aprés avoir parlé des martyrs dont on sçait plus particulierement la date, il faut aussi parler de ceux que l'on sçait ou que l'on croit seulement avoir souffert sous Valerien. Et puisque nous nous trouvons dans l'Afrique, nous remarquerons qu'on met dans cette persecution sous le juge Anolin "les Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, martyrizées à Tuburbe dans la province Proconsulaire. Anolin peut avoir esté envoyé en 259 pour succeder à Galere Maxime.] V. Sainte Perpetue note 1.

17.may,b|Ferr. it.p.288. 'Le martyrologe Romain met sous Valerien"Sainte Restitute vierge & martyre en Afrique. Mais ses actes la mettent sous Diocletien. V.la pers.de Diocletien § 57.



ARTICLE VI.

De S.te Eugenie, & de quelques autres Martyrs de Rome.

Vit.P.l.1.p.347. 348. 'ON pretend que la ville de Rome vit sous Valerien le martyre de deux illustres vierges S.te Eugenie & S.te Bassille. On trouve l'histoire de l'une & de l'autre dans les actes de la

Bar.104.§.2,7. premiere. 'Mais Baronius reconnoist qu'il y a diverses choses à corriger. [Et assurément tous ceux qui les auront lus, ne trouveront point étrange que nous n'osions rien mettre ici d'une histoire "tres peu probable, & nullement assurée pour ne dire Note 4.

Avit.virg.p. 312. rien de plus. Il faut donc nous contenter de savoir]'que S.te Eugenie a esté celebre dans tout le monde entre les saintes vierges & martyres, comme le dit S.Avit Evesque de Vienne[vers l'an

Fort.l.8.c.1.4.6. p.184.187.207. a Flor.p.179. 500. Environ 50 ans aprés,] 'Fortunat la nomme plusieurs fois comme une Sainte fort celebre. a Les martyrologes de S. Jerome marquent le 25 de decembre le martyre de S.te Eugenie vierge à Rome dans le cimetiere d'Apronien sur le chemin Latin[Bede

la met le mesme jour sous le simple titre de Vierge. Usuard, Vandelbert, & les autres Latins la marquent aussi.] 'Les Grecs en font solennellement le 24 du mesme mois, & font en vers dans leurs Ménées un abregé de ses actes. Menæa, p. 405. 420.

'Ils joignent à la feste de S.te Eugenie celle de S.te Basille [ou plutost [1] Bassille,] à cause qu'elles sont unies dans les mesmes actes. Le martyrologe Romain la met le 20 de may, aprés Usuard & Adon. 'Ceux qui portent le nom de Saint Jerome marquent ce jour là une S.te Basille ou Basilisse à Rome sur le chemin du Sel: '& on garde encore aujourd'hui à Rome dans l'eglise de Saint Paul le corps d'une S.te Basilisse. [Ce qui est certain,][a] c'est qu'on voit par le calendrier de Bucherius, qu'il y a eu à Rome une S.te Bassille martyrizée le 22 de septembre en l'an 304; '& les martyrologes de S. Jerome qui la marquent le mesme jour, nous assurent qu'elle estoit honorée sur l'ancien chemin du Sel "dans le cimetiere auquel elle donnoit le nom. 'Ce cimetiere est celebre, & est quelquefois nommé de S. Herme, ou de S. Prote & S. Hyacinthe. 'On y trouve encore une inscription qui parle de S.te Basille. 'Mais on marque que son corps en a esté tiré par Pascal I, & transferé dans l'eglise de S.te Praxede. p. 421. Flor p. 540. Aring. l. 3. c. 36. 4. p. 246. a Buch cycl. p. 269. Flor. p. 850. in cœmeterio ejusdem. Aring. l. 4. c. 34. p. 104. c. 37. § 37. p. 147. c. 34. § 6. p. 105.

'Les actes de S.te Eugenie disent que S. Prote & S. Hyacinthe estoient ses eunuques, & qu'ils furent martyrizez sous Valerien. 'Le calendrier de Bucherius marque leur feste le 11.e de septembre dans le cimetiere de Bassille. 'Elle est encore marquée ce jour là dans le calendrier du P. Fronto, '& dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans Bede, & [2] les autres martyrologes latins. 'Ceux de S. Jerome y joignent S.te Eugenie & S.te Basille; [ce qui peut marquer que ces Saints & ces Saintes ont eu effectivement quelque union entre eux: & en ce cas il faut apparemment les mettre tous en 304.] 'Les Grecs font de Saint Prote & S. Hyacinthe le 24 de decembre. Vit. P. p. 347. 348. Buch. p. 268. Front cal. p. 13. Sacr. p. 129. Flor. p. 827. Menæa, p. 422.

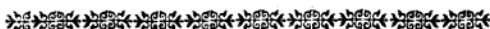
'Baronius & d'autres nous donnent deux epigrammes sur ces Saints. La premiere porte qu'ils estoient freres, & que leur tombeau ayant esté caché & couvert de terre au pié d'une montagne, Damase le decouvrit. L'autre nous apprend qu'aprés que leur tombeau eut esté decouvert, Theodore Prestre y bastit une eglise [peut-estre par ordre du Pape Damase.] 'Le Pape Symmaque leur fit quelque present. [b] En 830 l'on apporta quelques unes de leurs reliques à Eginard ministre du Roy Bar 384 app. p. 11 | Gruter. Anast. c. 52 p. 32. b. b Sur. 2. jun. p. 34. § 23 | Aring. l. 4. c. 34. § 5. p. 105.

1. qui paroist estre un diminutif de Bassus. Le calendrier de Bucherius l'appelle ainsi p. 268. 269.
2. Usuard, Vandelbert &c.

Louis le debonnaire. Elles furent mises à Mulinheim, où à leur
Bar.11.sept.a. arrivée il se fit un miracle. 'Il s'est fait une translation de ces
Saints à Rome en 1592, le 21 de juin.

262.§57. 'On met encore à Rome sous Valerien le martyre de S.te Agrip-
Mεnæa,p.153. pine vierge, '& on en a marqué la feste dans le martyrologe
Romain le 23 de juin, auquel les Grecs en font leur principal
p. 167. office. 'Ils disent dans leurs Ménées beaucoup de particularitez
de son histoire, & ils remarquent qu'aussi-tost aprés sa mort, son
corps fut transporté en Sicile, où il a toujours fait depuis plu-
Bar.23 jun.d. sieurs miracles. 'Elle y est encore celebre, "& l'on croit y avoir &c.
Sic.san.t.1,n. son corps 'en une eglise qui porte son nom dans la ville de Me-
p. 63. neo. On ajoute qu'il s'y fait plusieurs miracles, & on en mar-
t.1,p.79. que un arrivé en 1558.'On a ses actes, qui ne sont proprement
p. 85. que l'histoire de sa translation en Sicile. 'Il paroist que les Grecs
Bar 23.jun.d. les ont connus, & les ont suivis dans leurs Ménées. 'Baronius
assure [1] qu'ils sont pleins de fautes: [& c'est le moins qu'on en 1.
Sic.san.t.1.p. puisse dire.]'Ils joignent le temps de Valerien avec celui de S.
80. 2. Gregoire Evesque de Gergenti, [qui n'a vécu que plusieurs sie-
cles aprés.

Nous ne nous arrestons point sur l'histoire des S.tes Digne,
Emerite, Lucille, & Flore, qu'on croit avoir souffert le martyre
à Rome sous Valerien, & à qui on donne encore le titre de
Bar.22.sept.c. Vierges.]'Baronius a eu deux histoires manuscrites des deux
262.§57. premieres, qui sont honorées le 22 de septembre: 'mais il dit
29 jul.c. en general que leurs actes sont pleins de fautes.'Pour S.te Lucille
& S.te Flore, dont on fait la feste le 29 de juillet, il assure que
tout ce que nous avons, soit dans leurs actes, soit dans Pierre
des Noels, soit mesme dans Pierre Damien, est ou fabuleux ou
apocryphe. Ainsi nous sommes reduits à deplorer avec luy que
nous n'ayons point de veritable histoire de ces Saintes; & à voir
avec encore plus de douleur qu'un fourbe nous en ait fait une
fausse.



ARTICLE VII.

De S. Zenon Evesque de Verone, & de S. Ponce.

Bar.12.apr.1. 'LE martyrologe Romain met du temps de Gallien le mar-
Boll.ib p.70.c. tyre de S. Zenon Evesque de Verone. 'La chronique de

1. Baronius dit ceci dans ses notes de l'edition de Paris en 1645,p.247.Je ne sçay pourquoi on ne le trouve pas dans l'edition d'Anvers en 1613.

Reginon qui ne le fait que Confesseur, le met aussi sous Valerien & Gallien. ['Il y a neanmoins bien de l'apparence que cette Eglise n'a point eu d'autre Evesque de ce nom]'que celui qui vivoit vers l'an 370, & que S. Ambroise appelle un Evesque de sainte memoire. 'La tradition de son Eglise est qu'elle n'en a eu qu'un, & qu'il est mort dans la paix, & non point par le martyre. 'On dit quantité de choses de la vie de ce Saint: [mais nous n'y voyons rien de fondé ni d'ancien.]

NOTE 5. | Amb.ep.46. p.297.e. | Boll.12.apr.p.70. | p.70.71|Ugh.t.5.p.553-559.

'Il y avoit une eglise de son nom à Verone du temps de S. Gregoire Pape, qui raporte que dans une grande inondation arrivée vers l'an 588, la riviere d'Adige s'estant debordée, monta jusques aux fenestres qui estoient au haut de cette eglise, sans neanmoins y entrer, quoique les portes en fussent ouvertes. Il y avoit dedans beaucoup de personnes assiegées par les eaux, & ils alloient à la porte prendre de l'eau quand ils avoient soif. 'Plusieurs auteurs ont raporté ce miracle aprés Saint Gregoire. 'Paul Diacre marque qu'il se fit le 17 d'octobre; [ce qui ne revient pas à ce que] 'd'autres pretendent que c'estoit le jour de la feste de S. Zenon. 'Car on fait son ordination à Verone le 10 de decembre, & sa mort le 12 d'avril, [a] auquel Raban, Notker, & le martyrologe Romain le marquent. Raban le met encore le 8 de decembre, auquel Vandelbert, '& beaucoup d'autres le mettent aussi. L'Eglise de Milan en fait ce jour là.

Greg.dial.l.3.c.19.p.374.c. | Boll.p.72.e.f. | e. | p.71.§ 9. | Ugh.t.5.p.557.c. | a Boll.p.71.f. | p.70.a.b.

'C'est peut-estre à cause du miracle raporté par S. Gregoire, que la ville de Verone honore aujourd'hui S. Zenon comme son patron. 'On croit que son corps estoit dans l'eglise où ce miracle arriva. 'Depuis cela vers l'an 810, Pepin Roy d'Italie, & Rotalde Evesque de Verone, augmenterent cette eglise, & y firent un nouveau tombeau pour y mettre le corps du Saint. Mais quand on le voulut lever de terre pour le transporter, tout le monde fut saisi d'un si grand effroi, qu'on n'osa y toucher. Neanmoins aprés qu'on eut fait beaucoup de prieres durant quarante jours, 'un ermite qui avoit une grande reputation de pieté, leva ses os sacrez en tremblant, & les mit tous dans le nouveau tombeau. Pepin ayant demandé de ses reliques, l'Evesque luy donna des cendres & des habits du Saint, mais voulut laisser tout le corps entier. On marque que cette translation fut accompagnée & suivie de divers miracles; '& on en fait tous les ans la feste le 21 de may. 'Tout le peuple de Verone croit que son corps est encore "aujourd'hui dans cette eglise, qui est un monastere 'auprés de la ville. [b] Quelques auteurs

p.72 d|74.d.e. | p.71.e. | p.73 d|74.f. | p.75. | p.73.d. | p.74.c. | &c. | p.73.c. | b p.74.c.

écrivent neanmoins qu'il a esté transporté à Ulm en Souabe vers l'an 1052: mais on veut que cela ne s'entende que d'une partie de ses reliques.

p.76.a.b|Ugh. t.5.p 559.

'On attribuë à ce Saint un assez grand nombre d'écrits, & on a sous son nom 127 sermons[imprimez en 1508,& puis en 1586, & mis dans le second tome de la Bibliotheque des Peres de Paris.] 'Les plus habiles des Protestans mesmes en estiment beaucoup la pieté & l'elegance : [a] & il y a bien des caracteres d'antiquité. ["Mais on convient qu'une partie de ces sermons est de S. Hilaire & de S. Basile : on ignore les auteurs des autres: & il n'y a point de preuve qu'aucun soit de S. Zenon.] NOTE 6.

Spart.n.C.p. 34.1.c|n.5.p.193. 2.c|Alb.euc. p.703.2.
a Bib.P.t.2.p. 362.363.

Boll.14.may,p. 272.277.278.

'On croit que l'Eglise Gallicane fut honorée sous Valerien par le martyre que S. Pons ou Ponce souffrit à Cemele ville alors considerable, mais dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines sur une montagne prés de Nice au pié des Alpes.

p.273.§ 3.

'La feste de S. Ponce est marquée le 14 de may dans Usuard & dans quelques autres martyrologes, que le Romain a suivis.

§ 4.

'Le P. Sirmond a cru qu'il falloit raporter à ce Saint les homelies 15,16,& 17 de Saint Valerien qui estoit Evesque de Cemele vers le milieu du V. siecle. 'Elles sont faites sur un martyr du lieu, qui en est mesme appellé citoyen,[b]& qui avoit montré aux autres le chemin du ciel, en y repandant le premier son sang pour la foy. 'Son corps y estoit encore, [c] & les demons y témoignoient par les cris des possedez quel pouvoir J.C. a donné à ceux qui luy ont offert leur vie. Il s'y faisoit plusieurs autres miracles, qui y attiroient tous les peuples des environs. 'L'on y solennisoit tous les ans sa feste. Il semble que son tombeau fust enrichi d'or, & couvert d'étofes de soie.

Valer.p.22.1.a| 2.a.b|24.1 a.b.
b h.17.p.23.2.e.
h.16.17.p.22.2. a|23.2 c.
c p. 22. 2.
h 17.p.24.1.a.

Boll.14. may, p. 274. a.

'On montre encore aujourd'hui à Cemele une pierre sur laquelle on tient que S. Ponce a esté decapité. Baronius dit que son corps est à Nice. 'D'autres pretendent qu'il a esté transporté en une abbaye de son nom proche de Nice, '& de là en celle de Tomieres en Languedoc bastie en son honneur l'an 936, & qui est aujourd'hui un siege episcopal sous le nom de S. Pons.

p. 273. f.
p. 274. § 6.

p. 273.a|Gal. chr.t.3.p.786. 1.d|Ugh.t.4. p.1545.d.

'Le GalliaChristiana copié mot à mot par Ughellus, fait Saint Ponce Evesque de Cemele, & ils ont esté suivis par d'autres. Mais ils ne citent point d'auteur plus ancien de son episcopat que Pierre de Noels. [Cela est absolument contraire aux actes que nous avons de ce Saint, dont nous aurions tiré beaucoup de choses, si nous avions pu nous arrester au prologue,]'qui nous promet une histoire écrite par un Valere ami du Saint, témoin

Boll. 14. may, p. 274. d.

NOTE 7. témoin oculaire de tout ce qu'il dit. [Mais "la suite ne répond nullement à cette promesse. Car nous trouvons dans ces actes plusieurs faits contraires à l'histoire :] '& il y en a que les plus habiles appellent des fables ridicules. Pet.doct.l.12. c.25.p.338.b.

ARTICLE VIII.

De quelques Martyrs de Palestine: Histoire de S. Nicephore.

[IL faut passer de l'Occident à l'Orient,]'où Eusebe nous apprend que les SS.Prisque, Malc, & Alexandre, remporterent sous Valerien la couronne du martyre à Cesarée en Palestine, estant dechirez par les bestes. 'On tient, ajoute Eusebe, qu'ils demeuroient à la campagne, où ils se reprocherent à eux mesmes leur paresse & leur lascheté, de ce qu'ils n'avoient pas le courage d'aller remporter la couronne du martyre dans un temps où Dieu distribuoit ses récompenses à ceux qui bruloient de son amour, Dans cette pensée ils s'en allerent à Cesarée, & directement au juge, duquel ils obtinrent ce qu'ils souhaitoient. [L'Eglise qui condanne ce zele dans d'autres comme une presomption, l'a regardé en eux comme un effet de la grace du S. Esprit,] 'puisqu'elle les honore entre les martyrs le 28 de mars. Leurs noms sont dans les martyrologes[1] du IX. siecle, dans le Romain, & dans quelques autres.'Une femme souffrit avec eux la mesme peine, [mais ne fut pas couronnée avec eux,] parcequ'elle estoit de la secte de Marcion. Eus.l.7.c.12. p.261.d. p. 262 a. Boll.28.mars, p. 711. Eus.p.262.a.

[L'histoire de S. Nicephore est tout à fait belle & edifiante.] 'Baronius juge encore qu'elle est tres fidele : [& nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre son sentiment. 'Car "les actes grecs & latins dont nous la tirons, sont par leur breveté & leur simplicité du nombre de ceux que les personnes judicieuses estiment le plus.] 'Ils ne nous apprennent point le lieu du martyre du Saint, sinon qu'ils le mettent dans l'Orient.[a] D'autres actes peu differens de ceux-ci marquent que ce fut à Antioche dans la Syrie. Bar.260. § 32. NOTE 8. Boll.9.feb.p. 894.c. a p.284.b.f.

'Nicephore estoit un Chrétien simple laïque, ami d'un Prestre nommé Saprice; & ils estoient si unis ensemble, qu'on les eust pris pour deux freres. Cependant l'ennemi des hommes les tenta, & rompit tellement leur amitié, qu'ils se fuyoient p.283.f.

1. d'Usuard, Adon, Notker, Vandelbert,

l'un l'autre, & evitoient de se rencontrer. Cela dura assez long-
p. 214. a. b. temps: 'Mais enfin Nicephore rentra en luy mesme, & touché de ce que dit S. Jean, que qui hait son frere est homicide, il s'adressa aux amis de Saprice, afin qu'ils le priassent de luy pardonner, & de le recevoir de nouveau en son amitié. Saprice qui comme Prestre de J. C, auroit dû le prevenir, ou au moins recevoir avec joie ses excuses, refusa le pardon qu'il luy demandoit. Nicephore y renvoya d'autres personnes, & puis d'autres encore, qui ne furent pas plus heureux que les premiers. Enfin il alla luy mesme le trouver chez luy, & en se jettant à ses piez, luy dit ces paroles; 'Pardonnez moy, mon Pere, je vous « en conjure par le Seigneur. Mais son humilité ne fut pas capa- «
p. 894. c, e. ble de flechir ce cœur endurci, plus cruel envers son ame qu'envers Nicephore, à qui il ne pouvoit ouvrir la porte de la reconciliation, parcequ'il s'estoit fermé à luy mesme la porte de la misericorde divine.

e. f. 'Sur cela la persecution de Valerien arriva. Comme les soldats alloient de tous costez chercher les Fideles, Saprice fut pris & amené au Gouverneur, devant qui il confessa qu'il estoit Chrétien & Prestre; "& que les Chrétiens adoroient J. C. com- &c. me leur veritable Dieu, & non des statuës faites par des hommes, incapables de faire à personne ni bien ni mal. Le juge irrité [suivant plutost sa colere que l'edit de Valerien,] le fit mettre à la question, qu'il souffrit avec beaucoup de constance,
p. 895. a. [ou plutost de dureté,] quoiqu'elle 'fust tres rude; 'de sorte &c. qu'enfin on le condanna à estre decapité, & on le mena au supplice.

a. b. 'Nicephore qui le sceut, accourut en diligence, se prosterna à ses piez, & en le traitant de Martyr, il le conjura d'avoir pitié de luy, & de luy pardonner sa faute. Saprice ne luy dit pas un seul mot: [de sorte qu'il se retira tout triste.] Mais il revint peu de temps aprés & le suivit jusqu'au lieu du supplice en redoublant toujours ses conjurations; & toujours inutilement. Les payens se moquoient de le voir tant demander pardon à un homme qu'on alloit executer. Mais c'est, leur dit-il, que vous « ne savez pas ce que je demande. «

[Saprice pouvoit consommer son martyre devant les hommes, & faire, comme les philosophes, par la force d'un grand orgueil, ce que les martyrs font par l'ardeur de l'amour divin; & il auroit, comme dit S. Paul, livré son corps aux flammes ou à l'épée sans avoir aucun merite, parcequ'il n'avoit pas la

charité.] Car il est encore plus vray du sacrifice du martyre que c. d.
de tout autre, qu'on n'est point en état de l'offrir si on ne s'est renconcilié avec son frere, si on n'est pur, si on n'est simple, si on n'a pour Dieu & pour le prochain une charité sincere & ardente, repanduë dans le cœur par le S. Esprit. Il s'estoit approché de l'autel de la terre sans se reconcilier, & par là il s'estoit rendu indigne d'approcher de l'autel du ciel. [Cependant c'eust esté une grande tentation pour l'Eglise de voir mourir pour J. C. un Prestre si eloigné des dispositions où J. C. nous ordonne d'estre. Aussi Dieu ne le voulut pas permettre, & fit eclater sa colere sur Saprice au moment qu'il croyoit aller recevoir de luy la couronne.]

'Il ne restoit plus qu'à luy trancher la teste, & l'executeur b.
luy dit de se mettre à genoux pour recevoir le coup de la mort. [A ce mot il tremble;] il demande quel est son crime; & on luy répond que c'est qu'il a refusé de sacrifier à cause de son
» Christ. Sur cela il s'écrie, Je demande grace, & je suis prest
» d'obeïr. Nicephore entendit ces tristes paroles, [& en sentit autant de douleur, qu'il avoit d'amour pour J. C, & pour ce malheureux mesme. Il oublia qu'il estoit au milieu des persecuteurs, & exposant sa vie pour son frere,] 'il dit à Saprice "tout c.
&c. ce qu'il put pour l'exhorter à ne pas perdre sa couronne & son ame par une prevarication si honteuse. Mais celui qui n'avoit pas ecouté Dieu, n'estoit guere capable d'ecouter un homme qu'il n'aimoit pas.

'Comme la justice divine avoit refusé la grace du martyre à c.
un Prestre, qui avoit refusé à son frere la charité qu'il luy devoit, [elle la donna à un laïque qui avoit aimé avec tant d'ardeur & d'humilité non pas un frere, mais un ennemi.] 'Nice- d. e.
phore voyant Saprice entierement endurci dans son malheur, s'écria qu'il estoit Chrétien, qu'il n'adoroit point les idoles,
&c. mais les detestoit, "& qu'on n'avoit qu'à l'executer au lieu de Saprice. Il savoit que dans l'ordinaire il ne faut pas s'offrir au martyre: mais son zele luy fit juger qu'il devoit reparer l'injure faite à J. C, & apprendre aux payens quelle est la force de sa grace.

'Une demande si extraordinaire surprit & étonna tous les d. e.
assistans. On dit qu'il falloit attendre l'ordre du juge, & une personne courut luy donner avis de ce qui se passoit. 'Quel- e|285.c.
ques uns disent qu'il commanda de laisser aller Saprice, ce qui n'est point dans les meilleurs actes. Mais tous conviennent

qu'il ordonna que si Nicephore refusoit de sacrifier, on luy tranchast aussi-tost la teste. L'arrest fut executé ; & ainsi Nicephore accomplit son martyre dans la paix qu'il avoit si fort aimée, & alla recevoir du Dieu de paix la couronne que sa foy,
p. 183. c. sa charité, & son humilité luy avoient acquise. 'Les Grecs luy rendent de grands honneurs le 9 de fevrier, auquel à leur imitation les Latins ont commencé depuis un siecle à celebrer sa
b|285.d. memoire ; & on l'a mis dans le martyrologe Romain.'On a son eloge fait par Jean Evesque de Sardes [en Lydie,] qui est comme une paraphrase de ses actes : mais on en ignore le temps.

ARTICLE IX.

Des apostats : Gallien rend la paix à l'Eglise.

Bar.262.§18. [SAPRICE ne fut pas le seul que cette persecution rendit apostat.] 'Il y en eut aussi quelques uns en Afrique, [quoique sans doute en petit nombre, puisque l'on en parle peu.
§19. Tout ce que nous en trouvons,] 'c'est que S. Montan en allant
§18. au martyre, exhorta les Fideles à ne pas imiter leur perfidie,'& les conjura eux mesmes de ne se pas trop haster d'estre receus à la paix & à la reconciliation, mais de faire une penitence pleine, & d'attendre la sentence de J. C, [c'est à dire apparemment quelque marque particuliere de la volonté de Dieu,]
Cyp.ep.ox.66. p.169. 'comme S. Cyprien dit en divers endroits qu'il en attendoit
a Bar.262.§18. pour reconcilier les penitens.ᵃBaronius dit sur cela qu'on voit bien que S. Montan & ses compagnons avoient esté instruits par S. Cyprien dans les regles de la discipline, puisqu'ils pansoient les plaies des pecheurs avec tant de soin, & qu'ils ne souffroient pas qu'on les admist à la paix que par la voie de la penitence. [Cet endroit peut encore servir à montrer que si S. Cyprien avoit relasché quelque chose de la discipline à l'approche de la persecution de Gallus, ce n'estoit que pour cette occasion particuliere, & que dans les autres rencontres il ne laissoit pas d'obliger les pecheurs à une penitence pleine & entiere.

Le sang des Chrétiens que Valerien avoit repandu,"fut vengé sur luy mesme de la maniere la plus terrible dont aucun Prince ait peut-estre jamais esté puni : & ce qui marque encore mieux V.Valerien §1.
Eus.l.7.c.23. v.270.a|n.p. p53.1.a|Valer. 1.p.174.b. la justice de Dieu,]c'est que le mesme Macrien qui l'avoit porté à persecuter les Chrétiens, fut celui qui le livra aux Perses,

soit par imprudence, soit par malice. 'Gallien fils de ce Prince Bar.252.§ 76.
fut peut-estre effrayé par ce triste exemple,& dés que Valerien Orof.l.7.c.22.
eut esté pris,[c'est à dire en 260,]'il appaisa la persecution, plus p.214.2.b. Euf.l.7.c.13.
sage [en ce seul point] que son pere. [Comme elle avoit esté p.262.b.
commandée par des edits,] il en publia d'autres pour la faire finir, pour permettre aux Prelats de faire avec liberté leurs fonctions ordinaires, '& pour ordonner dans tout l'Empire, que c.
l'on rendist les lieux de religion [dont le fisc ou les particuliers s'estoient emparez.] 'Eusébe cite une lettre de ce Prince à quel- d.
ques Evesques, pour leur permettre de reprendre possession des lieux qu'on appelloit les Cimetieres.

[S'il faut raporter à ces temps-ci l'histoire de Saint Felix de Nole;] 'on y voit qu'aprés la persecution on rendoit aux parti- Paul.car.20.
culiers les terres & les autres biens qu'ils avoient perdus à p.560.561.
cause de la religion, quand ils vouloient se donner la peine de les demander. Car les grandes ames, comme S. Felix, croyoient qu'il estoit indigne de ceux qui meprisoient les biens de la terre, de faire le moindre pas pour se les faire restituer, & que c'eust esté diminuer les recompenses qu'ils attendoient dans le ciel.

ARTICLE X.

De S. Marin & de S. Astere.

TOUTES les Églises jouissoient déja de la paix, lorsque Euf.l.7.c.15.
celle de Cesarée en Palestine vit encore un illustre martyr p.263.b.
en la personne de S. Marin. C'estoit un homme considerable par
NOTE 9. sa naissance & par ses richesses. Il estoit "dans les emplois de la milice: & son rang estant venu pour demander une charge de Centenier qui vaquoit, il estoit prés de l'obtenir, lorsqu'un autre qui y pretendoit aprés luy, se presenta devant le juge nommé Achée, & dit que Marin estant Chrétien, & refusant de sacrifier aux Empereurs, il estoit incapable selon les loix établies depuis long-temps, de posseder aucune dignité parmi les Romains. Sur cela le juge demanda à Marin de quelle religion il estoit; & comme il avouoit genereusement qu'il estoit Chrétien, il luy donna trois heures pour penser à ce qu'il avoit à faire.

'Theotecne qui estoit alors Evesque de Cesarée, sachant ce c.14.15.p.263.
qui se passoit, alla trouver Marin, le prit par la main, & en l'en- a.d.

tretenant, il le conduisit insensiblement à l'eglise, où il le fit entrer jusques auprés de l'autel. Levant ensuite sa casaque, il luy fit jetter les yeux sur l'épée qu'il portoit, & luy presentant en mesme temps le livre de l'Evangile, il luy dit, Choisissez celui « que vous aimez le mieux. Marin à l'heure mesme prit le livre, « sans hesiter. Demeurez donc, ajouta Theotecne, demeurez «
p.264.a. uni à Dieu; & puissiez vous, soûtenu par la force toute-puis- « sante du Sauveur, posseder celui que vous venez de choisir. Il « le laissa aller sur cela, & en mesme temps le heraut le citoit à la porte du Pretoire, parceque le temps qu'on luy avoit donné estoit expiré. Il alla se presenter devant le juge, & ayant fait paroistre une foy encore plus vive & plus vigoureuse qu'au-
p 263.b. paravant, il fut aussi-tost conduit au supplice, & perdit la teste
Boll 3.mars, pour rendre témoignage à J.C. Usuard, Adon, & plusieurs au-
p.224. § 3. tres martyrologes des Latins marquent sa feste le 3.e de mars,
Flor.p.356.357. auquel les martyrologes de S. Jerome mettent aussi un martyr
Jo.D.im l 3. de ce nom. S Jean de Damas dit qu'on conservoit à Constan-
p.799.c. tinople dans l'eglise de la Paix, une partie des reliques de Saint
Boll. 3.mars, Marin. [Mais ce n'est pas apparemment de celui-ci,] que les
p.224. Grecs ne connoissent pas.]

Eus.l.7.c.16.p. 264|Ruf.p.120. 2. Il eut pour témoin de sa mort Astyre ou Astere Senateur Romain, connu de tout le monde par la splendeur de sa naissance & par l'eclat de ses richesses, & fort aimé des Empereurs, dont mesme Rufin le fait parent, mais qui estoit encore plus illustre par sa pieté & son courage, que par tout le reste. Il chargea luy mesme sur ses epaules le corps du saint Martyr, l'emporta avec sa robe de Senateur, le couvrit d'habits tres riches, & luy rendit les derniers devoirs de la sepulture avec l'honneur qu'il meritoit.

Eus.p.264. On raportoit de cet Astere plusieurs choses merveilleuses.
c.17.p.264. L'histoire nous en a mesme conservé une qui est extraordinaire, [& qui fait voir que sa foy estoit assez grande pour operer des miracles.] Les payens faisoient tous les ans une certaine ceremonie aux fontaines d'où sort le Jourdain prés de Cesarée de Philippe, où ils jettoient dans l'eau une victime que le demon faisoit disparoistre aussi-tost. Et ce miracle pretendu estoit fort celebre dans tout le pays. Astere s'y estant rencontré un jour, eut pitié de l'aveuglement de ces miserables. Il leva les yeux au ciel, & pria Dieu d'arrester cette illusion par laquelle le demon abusoit d'eux. Aussi-tost on vit paroistre la victime sur l'eau, &
Ruf.l.7.c.13. p.120.2. depuis cela il ne se fit plus rien d'extraordinaire en ce lieu: La

priere d'un seul Chrétien ayant surmonté toute la puissance des demons, & dissipé les prestiges par lesquels ils trompoient les peuples depuis bien des siecles.

'C'est Rufin qui donne à ce Saint le nom d'Astere, [a] plus illustre en effet parmi les Senateurs Romains que celui d'Astyre: [a. Noris, de Pis. p. 431.]
V. § 2. [& nous voudrions avoir quelque fondement particulier pour dire que c'est cet] Astere qu'on fait pere des Saintes Rufine & Seconde [Nous voudrions aussi que] 'le titre de Martyr sous lequel il est honoré sur l'autorité de Rufin par l'Eglise latine avec S. Marin le 3.e de mars, & peut-estre aussi par la greque le 7 d'aoust, [Boll. 3. m ars, p. 224. b. c.]
Note 10. [fust appuyé par Eusebe, "dont le silence peut legitimement paroistre plus fort en ce point, que les témoignages les plus positifs & les plus formels de Rufin.

Eusebe ne dit point comment le martyre de S. Marin s'accorde avec la paix de l'Eglise, & la liberté si grande que Gallien donnoit aux Chrétiens. Autant qu'on en peut juger par conjecture, cela arriva en 261 ou 262, dans le temps que Macrien
V. Gallien § 7. 10. l'ennemi declaré de l'Eglise, estoit maistre de l'Orient. "Car Macrien se souleva en 261 contre Gallien, & arriva enfin à la puissance souveraine dont les demons l'avoient flaté depuis si long-temps. Mais il y arriva pour son malheur: & aprés avoir regné un peu plus d'un an, il perit avec toute sa famille.

Gallien fut reconnu alors de nouveau pour Empereur dans l'Orient & dans l'Egypte. Et ce fut apparemment en ce temps là]'qu'il écrivit la lettre que raporte Eusebe, adressée *à Denys* [d'Alexandrie,] *à Pinna, à Demetre, & aux autres Evesques*. Le sujet de cette lettre est pour les assurer qu'ils peuvent se servir [Eus. l. 7. c. 13. p. 261. c.]
en 260. de l'ordre qu'il avoit donné long-temps auparavant" pour faire rendre [aux Chrétiens] tous les lieux destinez au culte de la religion. [Macrien sans doute avoit empesché l'execution de cet ordre dans l'Egypte & les autres pays dont il estoit maistre; & ce fut ce qui obligea Gallien de le renouveller par ce second ordre.] Il estoit écrit en latin.

ARTICLE XI.

Malheurs effroyables dont l'Empire est affligé à cause de la persecution de Valerien.

'LE chastiment de Valerien, quelque grand qu'il fust, ne suffisoit pas pour venger la mort de tant de martyrs. Le [Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. b. c.]

sang innocent repandu partout crioit jusqu'au ciel, & demandoit à la justice divine une punition generale. 'Toutes les provinces avoient persecuté les Saints, & il estoit juste qu'elles en portassent toutes la peine. 'L'auteur de la persecution n'estoit pas le seul coupable: son crime envelopoit tous les executeurs de ses ordres, les delateurs, les accusateurs, les magistrats, les spectateurs, tous ceux dans les cœurs desquels Dieu avoit vu le consentement qu'ils donnoient à l'injustice & à la cruauté des autres; & le nombre de ces coupables estoit infini.

b.

c.

a. 'La peste effroyable qui avoit commencé à punir la persecution de Dece, ["continuoit toujours, & se renouvelloit de temps en temps.] Mais les hommes corrompus & endurcis s'accoutumoient à la regarder comme un effet des causes naturelles, & non comme une punition de leurs pechez. C'est pourquoi 'Dieu y joignit le fleau de la guerre, [a] celui de la famine [qui en est comme inseparable,] [b] & de furieux tremblemens de terre qui s'étendirent dans l'Europe, dans l'Affrique, & dans l'Asie. [Mais le fleau de la guerre fut peut-estre le plus terrible que l'on ait jamais vu dans le monde.]

V. S. Cyprien § 33.

c.
a Eus.l.7.c.22. p.268.d.
b Galli.v.p.177. c.d.

Oros.p.214.2.c. 'Dieu delia, dit Orose, toutes les nations barbares qui environnoient l'Empire Romain, & qu'il avoit reservées pour ce jour de sa colere. On les vit tout d'un coup fondre de toutes parts sur les provinces de l'Empire, & penetrer jusques aux plus eloignées; 'les Perses se repandre dans tout l'Orient, les Scythes & les Gots dans l'Asie, "dans la Thrace, & dans la Grece, les Sarmates dans l'Illyrie, les Allemans dans les Gaules & dans l'Italie mesme, les François dans les Gaules, dans l'Espagne, jusqu'en [Sicile &] en Afrique. 'Un payen compare ce debordement de barbares à une tempeste où les vents soufflent de tous costez, & renversent tout ce qui s'oppose à leur furie. 'On voyoit encore 150 ans aprés dans plusieurs provinces les marques funestes de ces ravages, & de grandes villes reduites à un petit nombre de cabanes.

c. d.

&c.

Aur.V.v.Gall.

Oros.p.214.2.d.

d. 'Mais depeur que quelque membre de l'Empire ne demeurast exemt de ce chastiment universel, il s'eleva parmi les Romains mesmes diverses guerres civiles, & un si grand nombre de tyrans, [que les historiens croient en pouvoir conter prés de trente, tous ennemis de Gallien, & qui se dechiroient encore les uns les autres.] 'On ne peut rien voir de plus triste que ce que S. Denys Evesque d'Alexandrie, dit de l'etat de cette grande ville, [quoiqu'elle ne fust point exposée aux ennemis étrangers.]

Eus.l.7.c.21. 22.p.266-269.

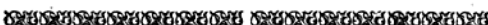
Ainsi

Ainsi le sang des Romains se repandoit de toutes parts en abondance, & autant par les Romains mesmes que par les étrangers & les barbares. 'Ce superbe Empire voyoit toutes ses provinces ou entre les mains des ennemis & des usurpateurs, ou entierement desolées: 'la Sicile qui sembloit estre à couvert de cette tempeste generale, fut affligée par une revolte d'esclaves & de voleurs: 'l'Italie mesme qui se vantoit de dominer sur toute la terre, pleuroit la ruine de plusieurs de ses villes. 'Enfin Rome trembloit dans la crainte d'un si triste sort, & estoit reduit pour s'en garantir à faire rebastir ses vieilles murailles. [Nous ne raportons point le detail de toutes ces choses, parcequ'on l'a vu dans l'histoire de Gallien,] 'dont on peut dire que la foiblesse & les vices estoient le plus grand des malheurs de son temps, comme c'en estoit en partie la cause.

Oros.p.214.2.d. Pane.10.Eum.p.213. Galli.v.p.177.c. Pane.10.p.213. Aurel.v.p.215.a|216.c. Aur. v.

[Dieu neanmoins parmi tant d'effets de sa colere se souvint de sa misericorde, & verifia ce que l'Ecriture nous dit si souvent, qu'il ne fait rien où sa bonté ne soit jointe à sa justice. Il effraya les payens par les menaces de ses jugemens, pour leur faire honorer & imiter ceux qui avoient esté les objets de leur cruauté & de leur execration. Il apprit à ses serviteurs à mepriser les biens de la terre sujets à tant de renversemens, pour n'aimer que ceux qui ne nous peuvent estre ravis par les hommes: il les purifia de leurs taches par ces afflictions passageres:] 'il eprouva leur foy & leur patience. 'Aussi au milieu de tant de malheurs, les Chrétiens se réjouissoient en luy dans la memoire des merveilles qu'il a operées pour nous: '& leur charité leur faisoit remporter des couronnes par les services qu'ils rendoient aux autres sans épargner mesme leur vie, soit durant la peste, [soit dans les autres occasions où l'on avoit besoin de leur secours.]

Eus.p.260.a. p.268.b.d. p.269.



ARTICLE XII.

Les Chrétiens emmenez captifs par les Gots & d'autres barbares, les convertissent.

[MAIS en quoy la grande misericorde de Dieu parut davantage, c'est qu'il se servit des ravages mesmes des barbares pour accorder la grace de la penitence & du salut à un grand nombre de peuples.] 'Lorsque Constantin se trouva maistre de tout l'Empire, il y avoit déja long-temps, dit Sozo-

Soz.l.2.c.6.p.451.a.

mene, que les Gots avoient receu la religion Chrétienne, avec les autres peuples barbares qui habitoient alors comme eux le long du Danube. Et les guerres que les Romains avoient eues avec les étrangers sous les regnes de Gallien & de ses successeurs, avoient servi d'occasion à leur conversion, & à celle de presque tous les barbares. ᵇCar une multitude incroyable composée de diverses nations, ayant passé en ce temps là de Thrace en Asie, où ils firent un effroyable degast, & d'autres peuples ayant fait la mesme chose en d'autres endroits, il se trouva plusieurs "Prestres parmi les captifs qu'ils en emmenerent. Ces Prestres commencerent à guerir les malades, & à delivrer les possedez par l'invocation de J. C, & par la simple prononciation de son nom. Et comme d'ailleurs leur vie estoit irreprehensible, & leur vertu audessus de toutes sortes de reproches, les barbares touchez par leur sainteté & par leur miracles, ᶜcrurent ne pouvoir rien faire de plus sage, ni qui leur attirast davantage la benediction du ciel, que d'imiter des hommes si excellens, & d'adorer le mesme Dieu qu'ils adoroient. Ainsi ils les prirent pour leurs docteurs, ecouterent avec respect leurs instructions, receurent le battesme, "& formerent des Eglises où ils pratiquoient tout ce que nostre religion nous ordonne. ᶦEn recevant la foy Chrétienne, ils s'accoutumerent aussi à une maniere de vivre plus douce & plus raisonnable que celle qu'ils menoient auparavant.

b. | ἱερεῖς. | c. | ἀκολούθως ἐκκλησίαζον. | 1.

ᵃPhilostorge dit la mesme chose que Sozomene, le marquant particulierement des ravages que les Scythes, c'est à dire les Gots, firent sous Valerien & Gallien dans l'Asie, la Galacie, & la Cappadoce, ["où l'on trouve qu'ils entrerent en 266.] ᵇIl met entre les captifs emmenez de la Cappadoce, les ancestres d'Ulphilas, que les Gots regardoient sur la fin du IV. siecle comme leur prophete. [Cela éclaircit beaucoup ce que dit S. Basile,] ᶜque les semences de la religion parmi les Gots venoient de la Cappadoce par le moyen du bienheureux Eutyche, homme d'une vertu eminente, qui par la puissance du S. Esprit, & par la force des "dons qu'il en avoit receus, avoit adouci le cœur des barbares.

Philg. l. 2. c. 5. p. 470. 471. | p. 471. 2. | V. Gallien § 15. | Bas. ep. 338. p. 330. e. | χαρισμάτων.

["Nous verrons autre-part quels ont esté les progrés de la religion Chrétienne parmi ces peuples, & comment ils tomberent malheureusement dans l'Arianisme. Nous ajouterons seulement ici que S. Cyrille de Jerusalem en l'an 347,] ᵃmet les Gots & les Sarmates entre les peuples qui avoient receu la religion

V. les Ariens § 132, 133 | note 97. | Cyr. J. cat. 16. p. 186. c. d.

Chrétienne, qui avoient des Evesques, des Prestres & des Diacres, des moines, des vierges, 'mesme des Martyrs. [Car il ne faut pas s'imaginer que toute la nation ait embrassé d'abord le Christianisme : & ils ont encore eu depuis cela des Rois payens, & mesmes persecuteurs.] 10 p.92.a.

'Sozomene dit que les barbares qui estoient du costé du Rhein & des Gaules jusques à l'Ocean, receurent la religion Chrétienne en mesme temps & par la mesme voie que ceux du Danube. [Nous ne trouvons pas de vestiges du Christianisme parmi les François, que Sozomene semble avoir particulierement marquez, jusqu'à la conversion de Clovis. Mais quoique le corps de la nation ait persisté jusqu'alors dans le paganisme, cela n'empesche pas qu'il n'y eust parmi eux plusieurs Chrétiens. Je ne sçay si on trouve rien du commencement de la religion parmi les Allemans.] 'Pour les Bourguignons, on assure qu'ils estoient Chrétiens & Catholiques au commencement du V. siecle. Soz.l.2.c.6.p.450.451. Oros.l.7.c.32.p.219.1.b.

[Eutyche & ces autres illustres captifs qui ont converti les
» Gots & les autres nations barbares, ont verifié à la lettre ce que
» dit l'Ecriture :] 'La maison d'Israel aura les peuples pour servi- Is.14.v.2.
» teurs & pour servantes dans la terre du Seigneur : ils prendront
» ceux qui les avoient fait captifs, & ils feront les maistres de
» ceux qui avoient esté leurs tyrans. [C'est à eux encore que s'a-
» dressent veritablement ces paroles de Tobie :] 'Dieu vous a dis- Tob.13.v.4.
» persez parmi les nations qui ne le connoissoient pas, afin que
» vous ayez occasion de publier ses merveilles, & que vous fassiez
» connoistre à ces peuples qu'il est le Dieu tout-puissant, & qu'il
» n'y en a point d'autre. [Et ils ont sans doute dit souvent dans
» leur cœur ce qu'ajoute ce Patriarche :] Il nous a chastiez à cause v.5.
» de nos iniquitez ; & il nous a sauvez pour [signaler] sa miseri-
» corde.



S. ESTIENNE, PAPE ET MARTYR.



[NOUS dirons ici peu de choses de S. Estienne, parceque ce qu'il y a de plus celebre dans son histoire, sera traité amplement dans celle de Saint Cyprien.] 'On le fait Romain, fils d'un nommé Jule. 'Anastase dit qu'il avoit esté Archidiacre de Rome sous S. Corneille & sous S. Luce, dont le premier luy avoit, dit-il, commis tout le bien de l'Eglise dés le 5.e de mars [252, plus de six mois] avant sa mort, & l'autre en mourant luy avoit donné "le soin & la conduite de l'Eglise. [Ce qui est certain,] 'c'est qu'il succeda à S. Luce["mort le 4 ou 5.e mars de l'an 253.]

Boll. app. p. 50. | Anast. c. 24. 23. p. 8. | potestatem. | Eusl. 7. c. 2. p. 251. a | Buch. p. 271. | V. S. Cyprien note 33.

'Faustin Evesque de Lion, & S. Cyprien, "luy écrivirent vers le commencement de son pontificat, sur le sujet de Marcien Evesque d'Arles, qui s'estoit joint à Novatien. 'Il se laissa "surprendre vers le mesme temps par Basilide, & peut-estre encore par Martial, tous deux Evesques d'Espagne. 'S. Denys d'Alexandrie luy écrivit [en l'an 256,] pour luy mander que toutes les Eglises de l'Orient aprés avoir esté troublées par le schisme de Novatien, estoient alors dans l'union & dans la paix. Il remarque dans la mesme lettre, que S. Estienne avoit écrit aux Eglises de Syrie & d'Arabie, & que mesme elles estoient toujours entretenuës par ses charitez. Nous avons parlé plus au long sur S. Soter de cette sainte coutume qu'avoit l'Eglise Romaine de repandre ses aumosnes dans les pays les plus eloignez.

Cyp. ep. 67. p. 162. | Ibid. § 39. | ep. 68. p. 166. 2. | Ibid. § 40. | Eusl. 7. c. 5. p. 252. a.

Nous croyons que ce fut en l'an 256, qu'arriva cette grande & celebre dispute entre S. Estienne & S. Cyprien touchant le battesme des heretiques. Mais il suffit d'en avertir ici, sans prevenir ce qu'il en faudra dire sur l'histoire de S. Cyprien, dont elle fait une partie tres importante. Ainsi il ne nous reste rien à dire de S. Estienne que sa mort, & ce qu'il a fait quelques mois auparavant, depuis que Valerien qui avoit d'abord esté tres favorable aux Chrétiens, eut commencé à les haïr.] 'On en lit assez de choses dans les actes du martyre de S. Estienne mesme.

Sur. 2. aug. p. 16. 27.

Note 1. ["Mais ces actes sont tels que nous n'osons y rien fonder. Nous nous arresterons davantage] à ceux des SS. Eusebe, Marcel, Bar.259.§57.59.
Hippolyte, & leurs compagnons, que Baronius nous a donnez
Note 2. comme une piece entierement legitime. ["Il y a des difficultez qui peuvent faire douter s'ils meritent tout à fait ce titre : Il est certain neanmoins qu'ils en ont beaucoup de marques : & d'ailleurs ils sont beaux & edifians : de sorte que nous croyons pouvoir mettre ici ce qu'ils ont de plus remarquable.]

'Ils parlent d'abord de S. Hippolyte, qui estoit un Chrétien §8.
de Rome, celebre pour sa science apostolique, & qui neanmoins
in cryptis. vivoit solitaire "dans les grotes [d'autour de la ville.] On l'y venoit chercher, & beaucoup de payens touchez de ses instructions embrassoient la foy de J. C. Il les amenoit ensuite à l'Evesque S. Estienne, afin qu'il leur donnast le battesme [& les autres Sacremens.]

'Le grand nombre de ceux que S. Hippolyte convertissoit, §8.
& que S. Estienne battizoit, commença à faire du bruit [sur la fin de l'an 256.] Le Prefet de Rome en avertit Valerien : ce que S. Estienne ayant sçeu par S. Hippolyte, [il jugea bien qu'il falloit se preparer à la persecution que le changement de l'esprit de Valerien faisoit craindre.] Il fit assembler les Chrétiens, les exhorta par les paroles de l'Ecriture à se haster de faire le bien durant qu'ils en avoient encore le temps, & à porter leur croix pour suivre J. C. jusqu'à la mort. Il ajouta qu'il falloit avoir soin non seulement de son salut, mais encore de celui de ses proches ; & il exhorta tous ceux qui avoient des parens & des amis payens [de travailler à leur conversion, &] de les luy amener pour les battizer.

'S. Hippolyte avoit un neveu d'environ dix ans, & une niece §8.
de treize, nommez Neon & Marie, qu'il avoit elevez, & qui neanmoins n'estoient point encore battizez, parceque Pauline sa sœur qui estoit leur mere, & Adrias leur pere, estoient attachez au paganisme. Comme ces enfans le venoient quelquefois voir, S. Estienne luy conseilla de les retenir pour faire venir le pere & la mere, & travailler à les instruire. 'La chose arriva de §9.
la sorte ; & Saint Estienne se trouva chez S. Hippolyte pour les exhorter à embrasser le Christianisme. Adrias resista d'abord, parcequ'il ne pouvoit se resoudre à exposer son bien & sa vie. 'Pauline s'emporta mesme contre son frere qui leur donnoit un §10.
si étrange conseil. S. Estienne les voyant si opiniatres, envoya querir le Prestre Eusebe, qui estoit un homme fort docte, &

le Diacre Marcel. Eusebe tascha de leur persuader de mepriser la gloire du monde pour acquerir celle du ciel. [Mais l'heure de Dieu n'estoit pas encore venüe, & il falut un miracle pour les faire croire.]

§ 10. 'La nuit suivante quelques Fideles amenerent à Eusebe leur enfant qui estoit paralytique, & le prierent de le battizer. Eusebe pria, & battiza l'enfant, qui se trouva gueri en recevant le battesme. S.Estienne y vint pour prendre part à la joie de ce
§ 11. miracle. '& le lendemain Adrias & Pauline estant revenus le trouver, comme il les en avoit priez, ils apprirent avec étonnement le miracle qui estoit arrivé. Leur cœur fut deslors changé; ils se jetterent aux piez du saint Evesque, & luy demanderent le battesme. S.Hippolyte plein de joie le pria de le leur accorder aussi-tost: mais il voulut observer les solennitez ordinaires. Il les interrogea pour voir si leur foy estoit pleine & sincere. Il leur ordonna de jeûner, & aprés les avoir instruits, il les battiza eux & leurs enfans au nom de la Trinité, disent les actes, leur imposa le seau de J.C, offrit pour eux le Sacrifice, & les en fit tous participans. Ils demeurerent ensuite avec S.
§ 16. 17. Hippolyte dans sa solitude, 'qui estoit "une sabloniere à un mille *arenarium.*
§ 11. de Rome sur le chemin d'Appius. 'Eusebe & Marcel leur y tenoient compagnie: [& Adrias n'en sortoit que] pour distribuer aux pauvres le bien que luy & sa femme avoient à Rome.

§ 12. [Les impies s'irriterent de ce qui rejouissoit les Anges.] 'Valerien ordonna qu'on cherchast avec soin ces nouveaux Chrétiens. Maxime "greffier de sa profession, se chargea de les trouver: mais en voulant trahir les serviteurs de J.C, il tomba dans *Commentariensis.* la possession de son ennemi, & fut reduit à implorer le secours des Saints. Adrias & les autres prierent pour luy avec larmes, prosternez contre terre, & furent pleinement exaucez. Car Maxime fut gueri, & en mesme temps demanda le battesme. On le mena a S.Estienne, qui l'instruisit & le battiza: & Maxime voulut demeurer encore quelques jours auprés de luy.

[Il paroist que tout ceci se passa en l'an 256: mais la suite doit
§ 13. appartenir à l'année suivante.] 'Valerien qui n'entendoit point parler de Maxime, demanda "au bout de quelque temps ce qu'il *post multos dies.* estoit devenu: & ayant sceu qu'il estoit Chrétien, il l'envoya prendre chez luy, où on le trouva prosterné en oraison. Il luy reprocha de s'estre laissé aveugler par l'argent [que les Chrétiens luy avoient donné;] à quoy il répondit qu'il avoit esté veritablement aveugle jusques alors, mais qu'il avoit enfin esté illuminé

par la foy de J.C. Valerien irrité de cette réponse, commanda, disent les actes, qu'on le jettast du haut du pont [dans la riviere.] Son corps fut trouvé par Eusebe, & enterré le 20 de janvier dans le cimetiere de Calliste. Baronius dit qu'on voit encore aujourd'hui son tombeau dans les Catacombes, quoique son corps n'y soit plus. 'On fait sa feste le deuxieme de decembre avec celle de S. Eusebe, de S.Hippolyte, & des autres de cette compagnie, qui furent aussi martyrizez: [mais comme ce ne fut que sur la fin de cette année, nous parlerons auparavant de la mort de Saint Estienne, "puisqu'elle arriva le deuxieme d'aoust en la mesme année 257, au moins selon l'opinion qui nous paroist la plus probable. Car il y a des raisons assez fortes pour mettre sa mort dés l'an 255.

2.dec.b.

V. S. Cyprien note 38.

Nous avons déja dit qu'on trouve d'assez longs actes du martyre de ce Saint, mais qu'ils ne paroissent pas assez authentiques pour faire foy dans l'histoire. "Il semble mesme y avoir quelque lieu de douter s'il a veritablement esté Martyr: car on peut assurer que S. Augustin & Vincent de Lerins ne l'ont point sceu. Cependant cela paroist assez fondé d'ailleurs pour n'en pas douter. Pour ce qui est du genre de son martyre,] 'ses actes disent qu'ayant esté pris le 2.e d'aoust, & amené à Valerien, il fut aussitost condanné & envoyé au supplice; mais qu'ayant fait tomber par ses prieres le temple de Mars, & tout le monde s'estant enfui sur cela, il se retira dans un cimetiere voisin, où il exhorta au martyre les Chrétiens qui se trouverent auprés de luy, & commença ensuite à offrir le Sacrifice: mais que Valerien ayant envoyé des soldats pour le reprendre, comme ils virent qu'il persistoit à celebrer les saints Mysteres sans les craindre, ils luy allerent couper la teste dans son siege devant l'autel. [Cela est fort different de ce que dit Anastase,] 'qu'il fut banni d'abord, [comme S. Cyprien & S. Denys d'Alexandrie;] & qu'estant ensuite revenu à son Eglise, il fut arresté 34 jours aprés par Maximien, & mis en prison avec deux Evesques, Honoré & Caste, neuf Prestres, & trois Diacres, Sixte, Denys, & Caius; qu'il tint "une assemblée dans la prison, & remit à Sixte son Archidiacre tous les vaisseaux sacrez, avec le cofre où estoit l'argent de l'Eglise; & que six jours aprés il fut tiré de la prison, & decapité. [Ces deux histoires de deux auteurs peu assurez se détruisent l'une l'autre: "& il y a d'ailleurs assez sujet de croire que S. Estienne est mort ou dans la prison, ou de quelque autre maniere moins eclatante, aussi-bien que S. Corneille & S. Luce

Note 3.

Sur.2.aug.p.27 512.

Anast.c.24.p.8.9.

fecit synodum.

V. la note 3.

ses predecesseurs, que Saint Cyprien ne laisse pas de regarder comme d'illustres martyrs.]

p.9|Buch.p. 267. a Anas.c.95. p.89.90|Boll. pont.p.36.§4.

'Il fut enterré dans le cimetiere' de Calliste.ª Anastase dit que 1. vers l'an 762, le Pape Paul I. mit son corps & celui de S. Silvestre dans un monastere de moines Grecs qu'il avoit fait bastir à Rome, & dont l'eglise estoit dediée sous le nom de ces deux Saints. On a pretendu avoir apporté son corps en 1682, de Trani dans la Pouille à Pise, où on l'a mis dans une eglise de son nom. Mais on n'a point de connoissance qu'il ait jamais esté porté à Trani. 'S. Augustin tire avantage pour l'Eglise, de ce que les Donatistes tres opposez à ce que S. Estienne avoit soutenu sur le battesme, reconnoissoient neanmoins que son administration avoit esté "sans reproche. 'Vincent de Lerins le loüe comme un saint Evesque, plein de lumiere & de zele, qui vouloit surpasser autant les autres Evesques par l'ardeur de sa foy, que par la dignité de son siege.

Aug.in Pet.c. 24.p.86.2.b.

Vinc.L.c.9.p. 331.

illibata.

[Selon ce que nous avons dit de son entrée au pontificat, & de sa mort, il peut avoir "gouverné quatre ans & prés de six mois.] 'On luy attribuë quelques reglemens, ᵇ & deux epistres decretales dont la fausseté est visible. On pretend qu'il a converti & envoyé à Rouen' S. Mellon [premier] Evesque de cette Eglise. ᶜ On convient que S. Sixte II. fut son successeur, ᵈ & quelques uns marquent qu'il fut ordonné [le lundi] 24 d'aoust.

V. S. Cyprien note 38.

V. S. Denys de Paris §18.

Bar.260.§6| Boll.apr.t.1. p.27.1. b Boll.pont. p.36.§3. c Bar.260.§6. d Sur.2.aug. p.27.§13-18. e p.26.27. f p.2.§13|Bar. 260§5. Grut. p.1274.2.

ᵉ Les actes de S. Estienne parlent encore de plusieurs martyrs, qu'ils disent avoir souffert en 256 ou 257. ᶠ Mais ce qu'ils disent de S. Tharsice Acolythe est remarquable, & autorisé par une epigramme qui porte le nom du Pape Damase. Les soldats le trouverent qui portoit les Sacremens du Corps du Seigneur. Car comme remarque sur cela Baronius, les laïques mesmes portoient alors l'Eucaristie chez eux [pour y participer dans les temps où ils ne se pouvoient pas trouver à l'Eglise.] Les soldats l'ayant donc rencontré, voulurent savoir ce qu'il portoit. Mais il aima mieux se laisser assommer à coups de pierres & de bastons, que de decouvrir les sacrez Mysteres à ces infideles. [Et Dieu confirma sa discretion & sa sagesse par un miracle.] Car aprés qu'il fut mort, les soldats ayant cherché par tout sur luy, ne purent trouver ce qu'il leur avoit voulu cacher. Il semble que cela soit arrivé "le lendemain de la mort de Saint Estienne. Neanmoins Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, marquent la feste de Saint Tharsice le quinzieme jour d'aoust.

alia die.

Front.cal.p.124.

1. 'Le calendrier du P. Fronto le met sur le chemin Latin. On croit que c'est une brouillerie, & qu'il faut *via Appia &c.*

Par

Par l'epigramme de Damaſe il ſemble qu'il eſtoit enterré dans une chapelle de S. Eſtienne premier martyr.

[Il faut achever maintenant l'hiſtoire de S. Adrias & des autres, que nous pouvons appeller les diſciples & les enfans du
Pape S. Eſtienne. Sur la fin de la meſme année 257,] 'Valerien Bar. 259. § 14. 15.
fit chercher avec tant de ſoin Adrias & Pauline, qu'ils furent pris avec leurs enfans, le Preſtre Euſebe, & Hippolyte. Le Dia-
&c. cre Marcel "fut bien-toſt joint à leur compagnie. Ils furent pre-
&c. ſentez à un juge qui n'eſt pas nommé, & confeſſerent tous qu'ils
1. eſtoient Chrétiens. Adrias [1] témoigna meſme avoir regret d'avoir rencontré ſi tard cette occaſion de ſouffrir pour J. C. Le
2. juge luy reprocha qu'il uſoit bien mal de ſes richeſſes, [2] les employant pour ſeduire le peuple [par les aumoſnes qu'il faiſoit:] ſurquoi le Saint luy dit qu'il en uſoit avec ſimplicité de la ma-
niere la plus utile pour luy & pour ſes enfans. 'Le juge fit de § 15. 16. 17.
grands efforts pour decouvrir où elles eſtoient : 'mais elles § 17.
eſtoient déja toutes tranſportées dans le ciel.

'On mena les Confeſſeurs dans la priſon de Mamertin, d'où § 15. 16.
on les tira trois jours aprés pour les obliger par la vuë de toutes ſortes de tourmens à ſacrifier: mais ils ſe moquerent & des commandemens & des menaces du juge. Il les fit donc fouetter avec tant de cruauté, que S.te Pauline rendit l'eſprit entre les mains des boureaux. Il prononça enſuite la ſentence contre S. Euſebe & S. Marcel, qui furent decapitez le 20 d'octobre, & leurs corps expoſez aux chiens avec celui de S.te Pauline. Mais un autre Hippolyte Diacre de l'Egliſe Romaine les enleva [la
ubi frequenter conveniebant. nuit,] & les enterra au lieu "qui leur avoit ſervi de retraite durant leur vie, à un mille de Rome ſur le chemin d'Appius.

'Secondien qui eſtoit ce ſemble l'Aſſeſſeur ou le Lieutenant § 14. 16. 18.
du premier juge, 'fit enſuite venir chez luy Adrias & ſes enfans § 17.
avec Hippolyte, pour ſavoir où eſtoient leurs biens: & toute la réponſe qu'il en tira fut qu'ils eſtoient diſtribuez aux pauvres; que leur ame eſtoit leur unique threſor; qu'ils eſtoient reſolus de ne la pas perdre; & que pour luy il n'avoit qu'à executer les ordres qu'il avoit receus. Il fit appliquer les enfans à la queſtion: Adrias les encouragea à la ſouffrir; & ils ne dirent autre choſe durant qu'on les fouettoit, que ces paroles; *JESUS CHRIST aſſiſtez nous*. Adrias & Hippolyte eprouverent auſſi les torches ardentes, & pluſieurs autres tourmens, durant leſquels ils ſe

1. Je penſe que c'eſt le ſens de ces paroles aſſez obſcures; *Quæ requiris, vel tardius pervenerunt ad te.*
2. *ut ſeducas populum* ſeroit mieux aprés ces paroles, *non ad ſubverſionem aliorum uti debes*.

consoloient par la vuë des joies eternelles & incorruptibles. Les *Esca epula fine corruptione.*
enfans Neon & Marie furent ensuite menez au supplice. Ils
furent couronnez par l'épée en presence de leur pere; & leurs
corps furent enterrez le 27 d'octobre auprés de S. Eusebe & de
S. Marcel.

518. Secondien ayant fait raport de tout à Valerien, [& pris ses
ordres,] se fit amener à son tribunal Hippolyte & Adrias chargez
de chaines, & un heraut crioit devant eux, *Voici les sacrileges
qui renversent Rome*, Comme ils persistoient constamment à &c.
confesser J.C, qui les avoit delivrez de l'erreur, Secondien les fit
battre sur le visage avec des fouets armez de plomb, jusqu'à ce *plumbatis.*
que s'estant lassé le premier, il fit cesser les boureaux, & exhorta
les Saints à avoir pitié d'eux mesmes. Mais ils luy répondirent
qu'il n'avoit qu'à faire tout ce qu'il voudroit, & qu'ils estoient
prests de tout souffrir plutost que d'obeïr à ce que luy & l'Em-
pereur leur commandoient. Il s'en alla parler à Valerien, qui
19. luy dit de les faire promtement mourir à la vuë du peuple: &
sur cela Secondien les fit mener au pont d'Antonin prés de l'isle
du Tibre, où on les battit encore avec des fouets armez de
plomb, jusqu'à ce qu'ils rendirent enfin l'esprit. On laissa leurs
corps au mesme lieu: mais le Diacre Hyppolyte les enleva la
nuit, & les enterra auprés des autres le 9.e jour de decembre.
Cependant la feste de tous ces Saints est marquée dans le mar-
2.dec,b. tyrologe Romain le 2.e du mesme mois: & Baronius semble dire
qu'il l'a mise ce jour là sur l'autorité de quelques martyrologes
plus anciens. On marque que les corps de S. Hippolyte, de S.
Adrias, de sa femme, & de ses enfans, sont presentement à Rome
dans l'eglise de S.te Agathe.

b. Le martyrologe Romain joint à ces martyrs les S.tes Martane
259.§ 19. ou Marthe, & Aurelie sa fille, parentes de S Adrias, qui estant
venües de Grece à Rome neuf mois aprés, & ayant sceu qu'il
avoit souffert le martyre, elles en eurent une grande joie, parce-
qu'elles estoient [vraiment] Chrétiennes; & passerent treize ans
à veiller & à prier jour & nuit à son tombeau, jusqu'à ce qu'estant
mortes en paix, elles y furent aussi enterrées le 10.e jour de de-
cembre. [Ainsi on n'a pas dû les mettre dans le martyrologe
Romain parmi ceux qui ont esté martyrizez sous Valerien.]



SAINT SIXTE II, PAPE ET MARTYR.



V. S. Cyprien note 38.

AINT Estienne Pape, [mort comme nous croyons le "2.e aoust 257,] eut pour successeur S. Sixte deuxieme du nom, [ou Xyste comme on lit assez souvent dans les anciens.] On croit qu'il fut ordonné le [lundi] 24.e d'aoust. Les actes de Saint Estienne le font Athenien, 'Et le Pontifical y ajoute la qualité de philosophe ; [ce qui peut venir du] 'livre de "Xyste ou Sexte philosophe Pythagoricien, que Ruffin avoit traduit en latin. Car il l'avoit attribué, comme le dit S Jerome, à S. Sixte Pape & Martyr, qu'il deshonoroit extremement en le faisant auteur d'un livre d'un payen, qui ne faisoit aucune mention ni des Prophetes, ni des Apostres, ni de J. C; en sorte que l'on eust dit qu'un Evesque & un Martyr n'avoit pas la foy de J.C.[Cette fourberie ou cette bevuë regarde Sixte II. Car nous n'avons point de preuve que le premier ait esté martyr.]

Bar.260.§5.

Boll.1.p. r. t. 1. p.27.2.

V. M. Aurele § 31.

Hier.ad Cte. c.2.p.262.d|in Jer.22. p.317.b. c|in Ez.18.p. 439.b.c.

'Anastase dit que le Diacre Xyste fut mis en prison avec le Pape S. Estienne, & qu'Estienne six jours avant son martyre remit à Xyste son Archidiacre tous les vaisseaux & tout l'argent de l'Eglise. [Si ce Xyste est le mesme que le Pape Sixte, il est difficile de juger comment il fut delivré de prison.

Anast.c.24. p.8. 9.

V. S. Cyprien note 37.

'S. Sixte ne gouverna "qu'onze mois & quelques jours, durant le feu de la persecution de Valerien. Ce que nous dirons de sa mort fait juger qu'il s'acquita avec fidelité & avec courage de ce que demandoit de luy l'eminence de sa dignité dans un temps si difficile,]'& qu'il ne regardoit sa primauté que comme une occasion favorable de mourir pour celui qu'il aimoit d'une charité aussi forte & aussi genereuse qu'elle estoit ardente: Car c'est l'eloge que l'Eglise Gallicane luy donnoit autrefois dans ses prieres.

Thom.p.367.2.

[Mais il n'estoit point si occupé à combatre les ennemis qui attaquoient l'Eglise audehors, qu'il ne veillast aussi pour guerir les maux qui la travailloient audedans. La dispute touchant le

battesme, commencée sous Estienne, duroit encore sous son pon-
Euf.l.7 c.5 9.p. 252.a|254.c|255 c. tificat,] 'comme on le voit par les trois lettres que Saint Denys
d'Alexandrie luy en écrivit. ["Mais il y a aussi toute apparence V. S. Cyprien § 60.
qu'elle finit de son temps par ses soins, & par la douceur de sa
Pont.ox.p.8. charité; & que c'est pour cela que] 'S.Ponce l'appelle un Pon-
tife bon & pacifique. [Ce fut un service tres considerable qu'il
rendit à l'Eglise:] & il merita par là, dit un Saint, de devenir
Anal.t.3 p.41c. un tres heureux & tres saint martyr. 'On croit que c'est aussi
pour cela que l'Eglise d'Afrique a celebré sa memoire, quoi-
qu'elle ne fist cet honneur ni à S. Fabien, ni à S. Corneille mes-
me, ni à aucun autre Pape hors S. Clement.

Euf.l.7.c.6.p. 252.d. 'S. Denys dans la premiere lettre qu'il luy écrivit sur le bat-
tesme, luy parla de l'heresie de Sabellius qui commençoit alors
à paroistre dans la Libye, & luy envoya une copie de ce qu'il
avoit écrit pour la combatre. [Nous ne trouvons point ce que
Sixte fit sur cela.

Il montra sa sagesse dans "le choix qu'il fit de S.Laurent pour V. S. Laurent.
Thom.p.367| Sacr.p.118.119. Archidiacre.] 'Et aussi l'Eglise Romaine & l'Eglise Gallicane,
loüoient autrefois Dieu dans l'office de sa feste, de ce qu'il avoit
donné à l'Eglise ce grand martyr par l'exemple de sa vertu &
de son courage. [La France luy a une obligation particuliere]
Sur.31.jul.p. 361.§16. 'pour luy avoir envoyé Saint Peregrin Evesque d'Auxerre &
martyr.

Cyp.ep.82. p.224.2. 'La persecution s'augmenta beaucoup [en 258,] par le rescrit
que Valerien envoya au Senat, où il ordonnoit entre autres cho-
ses d'executer sans differer les Evesques, les Prestres, & les
Diacres. Les ministres qu'il avoit à Rome se hasterent d'execu-
ter cet ordre, & ils estoient tous les jours appliquez à faire
mourir ceux qui tomboient entre leurs mains. Il paroist par S.
Cyprien que S. Sixte fut une des premieres victimes que leur
Thom.p.367.2| Sacr.p.119.1. cruauté immola à J. C, 'afin que ce pasteur animast ses disciples
[a] Fulg.app.f. 60.p.83.b. par son exemple aussi-bien que par ses paroles.[a] Il fut étendu sur
le chevalet,[b] & mourut "attaché à la croix, selon Prudence [Nous Note 1.
[b] Prud.de M.2. p.71. verrons quelques autres particularitez de son martyre en par-
lant de S.Laurent; & ce sont mesme les plus celebres. Nous y
apprendrons que Dieu luy avoit donné la lumiere des Prophetes
Amb.off.l.1.c. 41.p.32.k. aussi-bien que leur courage.] 'Il estoit fort âgé quand il mourut.
[c] Cyp.ep. 82 p. 224.2|Buch.p. 268.272. [c] Il fut martyrizé dans le cimetiere de Calliste le sixieme jour
d'aoust, S.Cyprien qui sceut bien-tost son martyre, en manda la
[d] Pont ox. p.8. nouvelle à un de ses amis. [d] S. Ponce en a aussi voulu rendre un
[e] Buch.p.268. témoignage authentique. [e] Sa feste est marquée le 6.[e] d'aoust des

l'an 354 dans le calendrier de Bucherius : 'Elle l'est de mesme Anal.t.3.p.399.
dans celui de l'Eglise d'Afrique , [a] & nous apprenons encore de 410.
S. Augustin qu'elle s'y celebroit de son temps. [b] On la trouve a Aug.in Joh. 27.p.97.2.b.
aussi marquée dans les martyrologes de S. Jerome , & ensuite b Flor.p.734.
1. dans Bede , & dans tous les autres, 'dans le [1] calendrier du Pere Front.cal.p.115|
Fronto , dans le Sacramentaire de Saint Gregoire , où elle est Sacr.p.118|
accompagnée d'une Preface, & dans les missels de Rome & des Thom.p.162. 367.
Gaules que Thomasius nous a donnez. 'Son triomphe , comme P.Chr.s.135.
parle S. Pierre Chrysologue , se celebroit de mesme à Ravenne p.467.
trois jours [complets] avant celui de S. Laurent. 'Les Grecs en Men.p.110.111.
font aussi ; mais ils le joignent avec S. Laurent le 10.[e] d'aoust.
[Cette veneration si generale qu'on a toujours eue pour sa memoire , donne grand lieu de croire que c'est luy que l'Eglise latine veut honorer dans le sacré Canon de la Messe, plutost que
V. S. Alex. Pape note 8. Sixte I. dont les actions sont inconnuës , "& qu'on ne sçait pas
mesme avoir souffert le martyre.]

'Il y avoit à Rome un Titre [ou une eglise] de S. Sixte, sous Front.cal p.
Symmaque , [sous S. Gregoire le grand ,] & sous Gregoire II. 115.
On la nommoit aussi le Titre de Tigride.[Je ne sçay si ce seroit]
'l'eglise de S. Sixte qui estoit hors de Rome sur le chemin d'Ap- Greg.dial.l.4.
pius vers l'an 600.[c] Laurent qui estoit Evesque de Milan [vers c.26.p.260.d.
la fin du V.siecle,]fit aussi bastir une eglise de ce Saint; & il pa- c Enn.epig.8.
roist qu'on y mit de ses reliques.'Le Pape Adrien I. fit transpor- p.602.
ter son corps dans une eglise qu'il fit bastir.[d] Les Orientaux ont Anas.c.97.p. 115.c.
une Liturgie à laquelle ils donnent le nom de S. Sixte Pape. [Je d Bona.lit.l.1.
ne sçay ce que c'est.] c.9.p.64.

V. S.Denys Pape. 'Aprés le martyre de S. Sixte le saint Siege vaqua "prés d'un Buch.cycl.p.
an, jusqu'au 22 de juillet 259, auquel S. Denys luy succeda. 272.

'S. Cyprien nous assure que S. Quarte fut martyrizé avec S. Cyp.ox.ep.80.
Sixte, & comme il se contente de les nommer tous deux sans les p.238|not|Flor.
designer par aucune qualité , il semble qu'on en peut tirer que p.735.2.
Quarte estoit aussi quelque personne considerable parmi les
2. Chrétiens , & connu communément dans l'Afrique . Bede [2] &
d'autres joignent ce Saint à S. Sixte sur l'autorité de S. Cyprien.
Car les actes de S. Laurent n'en disent rien.

'Au lieu de luy ils donnent à S. Sixte pour compagnons de son Sur.10.aug.
martyre les Diacres Felicissime & Agapite ou Agapet.[e] Anastase p.95.§8.
y ajoute Janvier , Magnus, Vincent, & Estienne aussi Diacres, e Anas.c.25. p.9|Boll.apr.
que Bede & d'autres appellent Soudiacres.[f] Les noms de Saint t.1.p.27.1.
f Buch.p.268.

1. Elle y est le 5e d'aoust , ce qui n'est apparemment qu'une faute de copiste.
2. Usuard , Adon , Notker &c.

Felicissime & de S.Agapet sont dans le calendrier de Bucherius,
Flor.p.734.736. 'dans les martyrologes de S.Jerome, [& dans tous les autres.]
Front.cal.p.115. 'Leur feste est jointe à celle de S. Sixte dans le calendrier du P.
Sacr.p.119. Fronto, '& elle est aussi marquée le mesme jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire avec un office separé. ["Ainsi il est visible que l'Eglise a toujours eu beaucoup de respect pour ces Nota 2.
Saints. Mais il y a quelque lieu de douter s'ils ont souffert avec
Anas.c.49.p.30. S. Sixte puisque S. Cyprien ne le dit pas.] 'Le Pape Felix III. fit bastir [vers l'an 480,] une eglise de S. Agapet auprés de celle de S. Laurent.



S. LAURENT,

ARCHIDIACRE DE ROME,

ET MARTYR.



Leo,s.83.c.4. p.346. 'LE martyre de S. Laurent n'est pas moins glorieux à l'Eglise Romaine que celui de Saint
Aug.s.303.p. 1233.c| P.Chr. s.135.p.467. Prud.de M.2. p.70. Estienne l'est à celle de Jerusalem. 'Il est celebre dans tous les endroits de la terre, où le nom de cette capitale du monde est connu. 'Prudence l'a celebré dans ses vers parmi les couronnes
Amb.off. l.1.c. 41.p.32 l.2.c.28. p.62.a.|ps.104. p.866.m|Aug. cult.c.4.t.9.p. 318.1.a. des plus illustres Martyrs. S. Ambroise & S. Augustin mettent souvent S. Laurent en ce mesme rang: [& de plus, le dernier a prononcé divers sermons à sa loüange, comme le 302.e, & les trois suivans, sans parler du 87.e, du 206.e, du 207.e, & du 316.e de l'appen-
a s.app.p.341.b. dix,] a dont le second est digne d'estre lu selon le jugement des docteurs de Louvain, & est attribué à S. Ambroise dans les edi-
p.156.f. tions ordinaires, & dans divers manuscrits, 'aussi-bien que le
p.530.f. premier; '& le dernier ne paroistroit pas indigne de S. Augustin,
in Jo.p.97.2.a. s'il avoit son style. 'Ce Pere a encore prononcé le 27.e sermon sur S. Jean le jour de la feste de S. Laurent. [On attribuë, comme nous venons de dire, deux sermons sur ce Saint à S. Ambroise. Mais les Benedictins, qui nous ont donné la derniere edition de ses œuvres, ne croient point qu'ils soient de luy. On ne doute pas de mesme du discours que nous avons de S. Leon sur le

mesme Saint, ni de celui de S. Pierre Chrysologue, ni des trois
de S. Maxime de Turin.] 'Nous en avons aussi un qui porte le Fulg.ap.f.62.
nom de S. Fulgence; mais on l'a mis dans l'appendix en la der- p. 85.
niere edition de ses œuvres comme n'estant pas de luy.

[C'est de toutes ces pieces, & surtout de celles qui appar-
tiennent constamment aux Peres dont elles portent le nom, que
nous tirerons l'histoire de S. Laurent. Car pour ce qui est de ses
1. actes, [1] ils contiennent de trop insignes faussetez pour y avoir
aucun égard dans les choses les plus vrai-semblabes.] 'C'est à Bar.261.§8.
peu prés le jugement qu'en a fait Baronius dans ses Annales: '& 10.aug.a.
dans ses notes sur le martyrologe, non seulement il abandonne
le commencement de cette piece qui regarde d'autres Saints,
'mais il reconnoist encore qu'il y a des faussetez certaines dans b.
l'histoire du martyre de S. Laurent, comme ce qu'ils disent qu'il
a souffert sous Dece. Car il est indubitable que ç'a esté sous
NOTE 1. Valerien, ['en l'an 258, prés de sept ans aprés la mort de Dece.
Il paroist mesme que s'il y a jamais eu de veritables actes de ce
Saint, ils ont esté perdus avant le V. siecle, puisque S. Augustin
& S. Maxime de Turin au lieu de les citer,] 'citent seulement Aug.f.302.c.9.
ce qu'ils avoient appris du Saint par la tradition. [Mais cette p.1229.a|303.p.1233.d|Max.T.
tradition ne peut nullement estre meprisée, puisqu'il n'y a pas f.56.p.232.a.d.
un siecle entre son martyre & S. Ambroise. Aussi les plus grands
& les plus solides des Peres ont cru s'y pouvoir fonder pour
instruire leurs peuples, pour relever la gloire de la religion
Chrétienne, & mesme pour justifier leur conduite sur des points
importans contre leurs adversaires & leurs envieux.]

'Les actes du Saint portent qu'il estoit d'Espagne: & les nou- Bar.2 may, et
NOTE 2. veaux Espagnols se vantent d'avoir trouvé le nom de son pere Boll.ib.p.61.a.b.
& de sa mere; ce qui n'est fondé que sur des écrits fabuleux. [Il
nous suffit que Prudence qui estoit luy mesme Espagnol, n'en
dise rien: & nous avons plus d'égard] 'à ce que dit Saint Pierre P.Chr.f.135.
Chrysologue, que S. Laurent estoit aussi pauvre des biens du p.468.b.
monde, que riche de ceux du ciel. 'Il estoit encore dans la fleur p.467|Amb.off.
de son âge lorsqu'il fut martyrizé. l.1 c.41.p.32.k.

'Il estoit disciple de S. Sixte, qui [ayant esté fait Pape en 257, Amb.p.32.i.
aprés le 2.e d'aoust,] 'l'eleva au diaconat à cause de sa chasteté, Max.T.p.231.d
'luy commit selon les termes de Saint Ambroise, la consecra- Amb.B.t.2.p.35
2. tion [2] du Sang du Seigneur, & l'associa à la consommation des a.
Sacremens. 'Le sermon attribué à Saint Fulgence l'appelle la Fulg.ap.p.83.b.

1. Mr le Maistre dit qu'il en a verifié la fausseté.
2. le pouvoir d'y cooperer sous luy comme ministre du Sacrifice.

Prud.de M. 2. p.71. | a Euf. l.6.c.43. p.244.2. | b Prud.p.71. | c Aug f.302.c.9. p.1229.a|303.p. 1233.d|P.Chr. p.467. | d Leo,f. 83.c.2 p.346| Prud.de M.2.p.71.

colonne de l'autel celeſte. 'Prudence dit qu'il eſtoit le premier des ſept Diacres de Rome,[a car il n'y en avoit pas davantage en ce ſiecle là;] b & que meſme il avoit un rang audeſſus des autres. c S. Auguſtin & S. Chryſologue luy donnent [auſſi-bien que les Grecs,] le titre d'Archidiacre, & attachent à cette dignité le ſoin des richeſſes de l'Egliſe, d dont S. Laurent eſtoit en effet le diſtributeur.

e Max.T.f.56. p.232.1.d. | f Leo,c.2.p.345. | g Cyp.ep.82. p.224.1. | h Max.T.p. 232.1.d. | i e|Amb.off.l. 1.c.41.p.232.h.i. | k|Aug.in Jo. h. 27.p.97.2.b.& alii. | Cyp.ep.82.p. 224.b. | Prud.p.71. | Fulg.ap.p.83. b.

e La fureur de la puiſſance ſeculiere taſchoit alors [ſous l'Empereur Valerien,] de ruiner l'Egliſe en luy oſtant ſes principaux membres, f & en les privant de ceux qui eſtoient de l'ordre ſacerdotal, g leſquels elle condannoit à eſtre promtement decapitez. h S. Sixte fut attaqué tout le premier : i & comme on le menoit au martyre, S. Laurent le ſuivoit en pleurant, non qu'il fuſt affligé de ſa mort, mais parcequ'il ſe voyoit abandonné de ſon Eveſque, & qu'il n'avoit pas l'honneur de mourir avec luy pour J C, comme il le témoigna par 'les paroles celebres que S. Am- &c.
broiſe luy fait dire. 'S. Sixte le conſola en l'aſſurant qu'il le ſuivroit dans trois jours, c'eſt à dire qu'il y auroit trois jours entiers entre les deux jours de leur martyre. C'eſt pourquoi S.Auguſtin met la feſte de S. Sixte le 5.e jour avant celle de S. Laurent. 'Et ainſi S Sixte eſtant mort le 6.e d'aouſt [en 258, il faut que S. Laurent ait ſouffert le 10.e du meſme mois, auquel en effet tous les monumens les plus anciens marquent ſa feſte.] 'Sixte rendit cet oracle du haut de la croix où il eſtoit attaché, ſelon Prudence, 'ou comme porte le ſermon atrribué à S. Fulgence, eſtant étendu ſur le chevalet.

Max.T.f.55.56. p.232.2. | f.56.p.232.2.a| Amb.off.l.2.c. 38.p.62.a.b.

'Quand S. Laurent eut receu cette aſſurance de la bouche de ſon paſteur, il aſſembla de tous coſtez des troupes de pauvres, & leur diſtribua tout l'argent de l'Egliſe qu'il avoit entre les mains, 'employant meſme à cet office de charité tous les vaſes du miniſtere ſacré, qu'il vendit pour cet effet, depeur qu'ils ne tombaſſent entre les mains des impies.

Max.T.f. 56.p. 232.2.b. | k Aug.f.302 c.9 p.1229.a|303.p. 1233.d|Leo,c. 2.p.346|P.Chr. p.468|Prud.p. 71.72. | Prud.p.73|P. Chr.p.468.

'S. Maxime de Turin dit que ces grandes aumoſnes furent ce qui le fit arreſter. k Le tyran ennemi de J.C, & ami de l'or, crut le pouvoir priver des richeſſes de la foy, & s'enrichir luy meſme des threſors eccleſiaſtiques de l'Egliſe, dont il le croyoit poſſeſſeur en qualité d'Archidiacre ; & Prudence fait faire une aſſez longue harangue au juge pour obliger le Saint à luy livrer l'argent & tout ce qui appartenoit à l'Egliſe. 'Le Saint luy avoua que l'Egliſe poſſedoit de grandes richeſſes, & luy promit de les luy decouvrir, s'il luy vouloit donner trois jours de delai, ſelon

Prudence

Prudence & S. Chrysologue, 'ou seulement jusques au lendemain selon S. Ambroise; [ce qui s'accorde mieux avec l'histoire. 'On luy donna ce delai sur la promesse qu'il fit de se representer avec toutes les richesses de l'Eglise : [& voici comment il s'acquita de sa parole.]

Amb. off. l. 2. c. 28. p. 62. a. | Prud. de M. 2. p. 73.

'Dés qu'il eut quitté le juge, il courut de tous costez pour chercher les pauvres qui avoient accoutumé d'estre nourris par les liberalitez de l'Eglise, '& qui en l'an 251 se montoient à plus de 1500. [a] Il y joignit les vierges sacrées & les veuves [que l'Eglise entretenoit.] [b] Il fit assembler toute cette multitude auprés de l'eglise, & en fit un grand catalogue, [ou fit copier celui qu'il avoit sans doute déja tout dressé comme Archidiacre, & que l'on appelloit le Canon.] 'Quelques anciens auteurs disent qu'il guerit alors plusieurs aveugles, en faisant le signe de la Croix sur leurs yeux.

p. 73. 74. | Euf. l. 6. c. 43. p. 244. a. | a Prud p. 77. | b p. 74 | P. Chr. p. 468. | Aug. f. ap. 316. p. 531. d | Fulg. ap. p. 83.

'Le jour qu'il devoit se presenter estant venu, 'il amena le juge pour voir ces riches thresors, dit Prudence, [c] qui est favorisé par S. Leon. [d] Selon S. Augustin & S. Ambroise, il demanda au juge quantité de chariots pour luy amener ces thresors; on luy en donna avec joie tant qu'il voulut; & il les fit remplir des pauvres qu'il avoit ramassez, avec lesquels il revint, amenant au juge cette troupe de mendians. 'Le juge tout surpris luy demanda ce que c'estoit que ces gents là, '& où estoit ce qu'il luy avoit promis. Il répondit en montrant les pauvres, que c'estoit là toutes les richesses & tous les thresors des Chrétiens.

Prud. p. 74 | P. Chr. p. 468. | c Leo, f. 83. p. 346. | d Aug. f. 302. 303. p. 1229 b | 1233. e. d Amb. off. l. 2. c. 28. p. 62 a. | Fulg ap. p. 83. c. | Aug | Amb | Leo, f. 83. c. 2. p. 346 | P. Chr. p. 468.

'Cette fraude aussi innocente qu'ingenieuse, fut aussi-tost recompensée par le martyre 'que le Saint avoit tasché de se procurer par ce moyen. [e] Car le juge se voyant moqué, & son avarice trompée, entra en fureur & s'efforça de depouiller Laurent de sa foy, puisqu'il ne luy avoit pu oster son argent. Il luy commanda de renoncer à J.C. '& voulut l'y forcer en luy faisant dechirer tout le corps à coups de fouet. [Voyant que cette premiere attaque estoit inutile,] 'il le fit étendre sur un gril tout rouge de feu, [f] sous lequel il fit mettre des charbons ardens, voulant augmenter son supplice en le faisant durer long-temps. Mais ce Saint s'estoit tellement fortifié en se nourrissant du pain de J.C, & en s'enivrant de son Sang comme d'un vin celeste, qu'il estoit [audessus de tous les tourmens, &] insensible à la violence du feu mesme.

Amb. p. 62. b. | Aug. f. 302. p. 1229. b. | e Leo, p. 346. § 3. | § 3 | Aug. f. ap 87. p. 157. e | Bar. 384. ap. p. 10. a. | Leo | Aug | Max. T | P. Chr. | f Prud. p. 78 | Aug. in Jo. h. 27. p. 97. 2. a.

&c. 'La liberté d'esprit & la constance 'qu'il fit paroistre durant ce tourment, convertirent plusieurs personnes considerables, [g] &

Prud. de M. 2. p. 81. | g Aug. f. ap. 316. c. 2. 3 p. 531. d e.

entre autres S Hippolyte qui l'avoit eu en garde ſelon un ſermon
attribué à S.[Auguſtin: [Car les pieces les plus authentiques ne
nous apprennent point que S. Laurent ait eſté mis en priſon :
& meſme je ne ſçay ſi les autres circonſtances de ſon martyre
Fulg.ſ.60. p.83. c. nous permettent [1] de le croire.]'Le ſermon qui porte le nom de 1.
S.Fulgence,ſemble dire qu'il predit le martyre à cet Hippolyte.

Prud.de M.2. p.78. 'Prudence dit que les neophytes, & non les impies, virent
eclater une nouvelle beauté & une lumiere toute extraordinaire
p.79. ſur le viſage de S.Laurent durant qu'il eſtoit ſur le gril, '& que
meſme l'odeur que le feu faiſoit ſortir de ſon corps, eſtoit auſſi
Aug.ſ.ap.87. p.157.c|ſ 304. p.1236.c. agreable aux uns, qu'inſupportable pour les autres. 'Le corps
du ſaint Martyr eſtoit brulé par les flammes que le perſecuteur
faiſoit allumer ſous luy : mais ſon ame eſtoit embraſée d'une
flamme plus vive & plus forte par l'ardeur de ſon amour pour
ſ.ap.87.p.157.f. J.C. 'La ferveur de ſa foy le rendoit inſenſible à la violence du
feu,[dont ſon corps eſtoit conſumé;] & ne s'occupant au milieu
de ce tourment que de la loy du Seigneur, ſon ſupplice luy de-
venoit un rafraichiſſement. Pouvoit-il en effet, dit un ancien,
ſentir des douleurs dans ſa chair, luy dont l'eſprit jouiſſoit déja
des delices du paradis ? 'Plus on luy fait ſouffrir de tourmens, &c.
plus il revere, [plus il adore, plus il loüe] le Seigneur JESUS.

.303.p.1233.e.ſ| ſAmb off.l. 1.c. 41.p.32.l|pſ.104. p.866.m| Prud. p.79. 'La tranquillité de ſon ame eſtoit ſi grande dans ce ſupplice,
que ſe voyant brulé d'un coſté, il dit au tyran comme pour ſe
moquer de luy, qu'il le retournaſt de l'autre: & quand cela fut
fait, il l'avertit qu'il eſtoit aſſez roſti, qu'il le mangeaſt s'il vou-
Leo,ſ.83. c.3.4. p.346. loit. 'Ainſi les boureaux le tournant tantoſt d'un coſté,tantoſt de
l'autre pour prolonger ſes douleurs, il les finit enfin en ceſſant
de vivre, [pour aller jouir d'un rafraichiſſement & d'un repos
eternel. Il paroiſt qu'il ſouffrit le martyre hors de Rome, puiſ-
Fulg.ap.p.84.2. que] 'le ſermon attribué à Saint Fulgence dit que les pauvres le
conduiſirent du gril à la ville de Rome, comme ils le doivent
Mabi.it.It.p. 82. encore conduire de ſon ſepulcre à ſa patrie eternelle. 'On pre-
tend aujourd'hui que c'eſtoit ſur le mont Viminal au lieu où eſt
une egliſe [2] de ſon nom. 2.

Prud.de M.2. p.81. 'Son corps fut emporté par quelques perſonnes conſiderables
a Buch p.268. que ſa conſtance avoit converties, dit Prudence. [a] Il fut enterré
ſur le chemin de Tivoli, comme il paroiſt par le calendrier de
Aug.ſ.296. c.5. p.1200.a. Bucherius. 'S. Auguſtin en parle comme d'une des plus precieu-

1. Je n'en voy aucun moyen s'il avoit demandé trois jours de delai, ſans cela meſme 'Il y a bien peu de temps entre la mort de S. Sixte & la ſienne.

2. ſurnommée *in Paniſperna*, autrefois *in Formoſo*.

ses reliques qui fussent à Rome. 'Prudence témoigne que de son temps, [c'est à dire vers l'an 400,] il y avoit à Rome une eglise de S. Laurent; [" & il y en avoit mesme deux.] Le Pape Pelage II. rebastit dés les fondemens [vers l'an 580,] celle où estoit son corps [sur le chemin de Tivoli,] & couvrit son tombeau de lames d'argent. 'S. Gregoire successeur de Pelage, dit qu'en y travaillant on fouilla sans le savoir à l'endroit où estoit le tombeau, & qu'on decouvrit son corps: Personne n'osa y toucher; & neanmoins tous ceux qui le virent, qui estoient des moines & "des Ecclesiastiques de cette eglise, moururent dans les dix jours. 'Son corps estoit encore dans la mesme eglise sous Adrien I, vers l'an 780. [Baronius ne dit point qu'il ait esté transporté ailleurs;] '& on assure en effet que ses reliques, & mesme les instrumens de son martyre, se conservent encore dans cette eglise, qui est honorée comme l'une des sept principales de Rome. [Nous ne parlons point ici des autres eglises qu'on a consacrées à Dieu en son honneur.]

Prud.de M. 2. p. 82.
NOTE 3.
Anast.c.64.p.43|
Grut.p.1173.1.
Greg.l.3.ep.30. p.567.b c.
Mansionarii.
Front.cal.p. 118.
Act.M.p.181.c|
Mabi.it.It.p. 81.

'Dieu faisoit à Rome un nombre infini de miracles par l'intercession de ce Saint. [a] Qui a prié "à son tombeau, dit S. Augustin, & n'a pas obtenu ce qu'il demandoit? Son merite "fait mesme donner à beaucoup de foibles des biens temporels qu'il a meprisez, non afin qu'ils demeurent dans leur foiblesse, mais afin que ces petites graces qu'on leur accorde "comme a des enfans, leur apprennent à en desirer & à en demander de plus grandes. 'Ce grand nombre de miracles faisoit qu'on celebroit sa feste avec beaucoup de solennité. [b] Elle est marquée le 10.[e] d'aoust dans le plus ancien calendrier que nous ayons, fait vers l'an 354, 'dans celui de Polemeus Silvius, qu'on croit estre du V. siecle, [& dans tous les martyrologes.] [c] Le calendrier du Pere Fronto appelle le temps d'aprés la Saint Laurent, celui qui est depuis sa feste jusqu'à celle de S. Cyprien. 'Il marque une Messe pour sa vigile, & deux pour le jour. 'On voit la mesme chose dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où la premiere Messe est appellée la Messe de la nuit. 'Le Missel Romain de Thomasius marque la vigile, la feste, & l'octave.

ibi.
profecit.
&c.
Aug.f.302.c.1. p.1224.c|303. p.1233 f| Prud. p.82.83.
[a] Aug.p.1224. c. d.
f.303.304p.1237. c.f|1234.c.
[b] Buch.p.68.
Boll.jan.t.1. p.44.f.
[c] Front.cal.p. 124.131.
p.116.117.
Sacr.p.119-121.
Thom. p.163-167.

[La celebrité de la feste de S. Laurent se repandit de Rome dans les autres lieux.] Elle se faisoit, comme nous l'apprenons des sermons des Peres, à Ravenne, à Turin, 'dans l'Afrique, dont le calendrier la marque aussi le 10.[e] d'aoust; [d] en un mot, toute la terre celebroit son triomphe dés le V. siecle par une devotion generale & unanime. [Et il n'y a peut estre pas d'Eglise dans l'Occi-

Anal.t.3.p.399|
Aug.in Jo. h. 27.p.97.2.3.&c
[d] Max. T.f.56. p.232.2.d.

dent qui ne solennise aujourd'hui sa feste, & qui n'en celebre la
Men.p.106.114. veille par un jeûne.] Les Grecs en font aussi leur principal office
Aug.f.ap.87. le 10.e d'aoust. 'Ainsi un ancien a raison de comparer ce saint
p.157.d.e. Martyr à un grain de senevé, & de dire qu'ayant esté comme broyé par les divers tourmens qu'on luy a fait endurer, la reputation de son martyre a repandu sa bonne odeur dans tout l'univers. Luy qui durant sa vie demeuroit inconnu, ne faisoit aucun eclat, paroissoit vil & meprisable, est connu, loüé, & respecté dans toutes les Eglises du monde depuis qu'il a esté persecuté, dechiré, brulé [pour la confession du nom de J C, & pour ce qu'il nous enseigne de l'amour des pauvres.]

Conc.t.4.p. 'Justinien qui n'estoit pas encore Empereur, [mais qui gou-
1515. d. e. vernoit tout l'Empire sous Justin son oncle,] demanda au Pape Horsmisdas quelques reliques du corps de S. Laurent. Comme cela estoit contre la pratique de l'Eglise Romaine, [qui ne vouloit point toucher aux corps des Saints,] les legats d'Hormisdas conseillerent à ce Pape de luy envoyer quelque partie du gril
Greg.l.2.ep.33. du mesme Saint. 'S. Gregoire le grand voulant recompenser
p.505 a. Dyname grand seigneur des Gaules, luy envoya une petite croix où il y avoit des chaines de S. Pierre, & aux quatre coins quelque partie du gril de S. Laurent, afin, dit-il, que ce fer qui avoit servi à consommer son sacrifice, allumast dans le cœur de
Sur.16.may,p. ce seigneur les flammes de l'amour divin. 'S. Domnole illustre
222. § 3. entre les Evesques du Mans, ayant basti un monastere au fobourg de cette ville sous le nom de S. Vincent & de S. Laurent, y mit une grande partie de ce mesme gril, comme il est marqué dans sa vie, [qui est tres bonne selon le jugement des plus habiles.

Quoique nous ne pretendions pas ramasser ici "tout ce que V.la note 3. nous trouvons mesme dans les premiers siecles sur les miracles
Amb.de Sat.t. de S. Laurent, il ne faut pas neanmoins oublier] 'ce que dit S.
4.p.311.h. Ambroise, que Satyre son frere fut sauvé du naufrage par un
exh.v.p.433.a. vœu qu'il avoit fait à S. Laurent.' Le mesme Pere nous apprend
d|439.g. qu'une dame de pieté nommée Julienne, n'esperant plus avoir de fils, en obtint un par le moyen de S. Laurent, à qui elle & son mari adresserent leurs vœux. C'est pourquoi l'enfant fut nommé Laurent, & consacré au service de l'Eglise.

[La grace que la jeune Melanie obtint par l'intercession du
Sur.31.dec.p. mesme Martyr, fut encore plus grande.] 'Elle ne songeoit qu'à
377. § 4. renoncer entierement au monde, & gagner Pinien son mari, afin qu'il y renonçast avec elle. La feste de Saint Laurent estant

venüe, elle passa la nuit en prieres dans son eglise, quoiqu'elle fust déja fort pressée par les douleurs d'un enfant qu'elle mit aussi-tost au monde, mais qui mourut en mesme temps aprés avoir receu le battesme. Elle fut elle mesme en danger de mourir : Mais Pinien estant couru à l'autel [de S.Laurent,] Dieu accorda à ses larmes & son entiere conversion, & la santé de sa femme, [afin qu'ils fussent long-temps l'instruction & l'edification de toute l'Eglise.] 'C'est principalement au martyre de S.Laurent que Prudence attribuë la conversion de la ville de Rome, [plus attachée que toutes les autres à l'idolatrie. Pour S.Hippolyte, S. Romain, & quelques autres qu'on croit avoir aussi esté les fruits de son martyre, nous en parlerons "en un autre endroit.] Prud.de M.2. p.70.71. 81.82. Note 4.

SAINT CYPRIEN,

DOCTEUR DE L'EGLISE,

EVESQUE DE CARTHAGE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Quel a esté S. Cyprien avant sa conversion.

[NOUS ne pretendons point faire ici l'eloge d'un homme qui est autant audessus de toutes les loüanges que S.Cyprien.] 'Son eloquence mesme ne suffiroit pas pour faire son panegyrique. 'Et certes tout ce que nous en pourrions dire, n'egaleroit jamais l'idée que son nom forme tout seul dans l'esprit de ceux qui ont quelque amour & quelque reverence pour la sainteté de ces premiers siecles. [Ainsi nous nous contenterons d'exposer avec toute la simplicité & la clarté que nous pourrons, les actions & la suite de sa vie.] Aug.f.313.c.2. p.1258.d.e. Naz.or.18.p. 284.d.

Il estoit d'Afrique, [& peut-estre de Carthage mesme,] [a] puisque Prudence dit qu'il avoit souffert le martyre dans le lieu de Hier.v.ill.c.67. p.290.c. a Prud.de M.13. p.146.

Suid.x p.1379. d. ſa naiſſance. 'Suidas releve cette ville d'ailleurs ſi celebre, par la
a Cyp.ep.69.p. 170|act.p.13| Pont|Prud.p. 148. naiſſance que le grand Cyprien en avoit tirée. a Il avoit le nom
de Thaſcius outre celui de Cyprien. b Il portoit encore le nom
de Cecile; c qu'il prit à cauſe du Preſtre Cecile qui le convertit.
b Cyp.ep.69.p. 171 2. d S. Gregoire de Nazianze témoigne qu'il eſtoit "d'une illuſtre NOTE 1.
c Hier.v.ill.c. 67. naiſſance, & d'une des premieres familles d'entre les Senateurs
[de Carthage;] qu'il avoit auſſi beaucoup de credit & de richeſ-
d Naz.or.18.p. 277.a. ſes. e Theodoret parle du Senat de Carthage comme d'une com-
e Thdrt. ep.29. p.919.c. pagnie fort celebre. f Baronius croit qu'il a eſté marié, & qu'il NOTE 2.
a eu des enfans. [Nous n'en trouvons rien.] Car pour le paſſage
f Bar.250. §10. de Ponce ſur lequel Baronius ſe fonde, [on convient] g qu'il ne
g Cyp.an.p.6. §2. ſe doit pas entendre de S.Cyprien, mais de Cecile dont nous
allons bien-toſt parler.

Lact.l.5.c.1.p. 459. 'Ce Saint avoit un genie facile, abondant, agreable, & ce
b Pont.ox.p.1. qui eſt encore plus conſiderable, fort clair & fort net. b Il étu-
dia avec ſoin les belles lettres, & ſe remplit l'eſprit des ſciences
Naz.or.18.p. 277.a. les plus ſolides, 'ſe rendant habile non ſeulement dans l'elo-
quence, mais encore dans la philoſophie, & dans toutes les au-
Cyp.pr. p.24.b. tres eſpeces de literature. 'La maniere dont il cite l'Ecriture, qui
luy eſt toute particuliere, fait juger qu'il ſavoit parfaitement le
Hier. in Jon.3. p.131.d. grec. 'Il ſe rendit ſi habile dans l'eloquence, & s'y fit tellement
eſtimer, qu'il fut [choiſi] pour en faire une profeſſion publique
d[v.ill.c. 67] à Carthage. 'Il enſeigna la rhetorique avec eclat, i & acquit
Aug. ſ.312.c.4. p.1257. beaucoup de reputation dans cet emploi.
i Lact.l.5.c.1.p. 459. k Dieu permit que S. Cyprien ſe chargeaſt ainſi dans le paga-
niſme de toutes les richeſſes de l'Egypte, pour le rendre plus
k Aug.do. chr. l.2.c.40. p.19.2. b.c. capable de défendre la verité de ſon Egliſe. l Il fut d'autant plus
utile dans la conſtruction du temple de Dieu, qu'il avoit paru
l Hier. in Iſ 60. p.229.b. plus elevé entre les cedres du Liban. m J.C. n'avoit pas voulu,
m Aug.B.in Jo. h.7.c.17 p.350. dit S.Auguſtin, convertir d'abord ceux qui avoient beaucoup
de ſcience, d'eloquence, & d'autres talens ſemblables, depeur
qu'ils ne cruſſent avoir merité la grace de la vocation par ces
avantages, [comme s'il euſt eu quelque beſoin d'eux, ou que
ces dons les euſſent rendus plus eſtimables.] Il a voulu abatre
l'orgueil des ſuperbes en convertiſſant non les peſcheurs par les
orateurs, mais [les orateurs &] les Empereurs par les peſcheurs.
Cyprien eſtoit un grand orateur, mais il a falu qu'il ait eſté diſ-
ciple de S.Pierre qui n'eſtoit qu'un ſimple peſcheur.

Naz.or.18.p. 278-280| Prud. de M.13.p.146. 'Nous ne pouvons pas diſſimuler que S.Gregoire de Nazianze,
Prudence, & quelques autres aprés eux, diſent qu'avant ſa
converſion il ſe ſervoit de la magie pour ſatisfaire à ſes paſſions.

dereglées: & mesme le premier dit que ce fut par là que Dieu le convertit. [Mais une circonstance si considerable n'ayant point esté remarquée par S. Ponce son Diacre, qui a écrit sa vie, ni par les auteurs les plus exacts, cela fait croire que l'on a confondu S. Cyprien de Carthage avec "un autre Saint de mesme nom qui a souffert en Orient. Nous ne voyons personne aujourd'hui qui ne soit de ce sentiment, ce qui nous dispense de nous étendre davantage pour le prouver.

V. son titre § 1.

Mais quoique Saint Cyprien ne fust pas coupable de ce crime, il n'estoit pas neanmoins innocent;]'puisqu'il estoit environné des tenebres du paganisme, qu'il décrit admirablement dans un écrit adressé à un de ses amis nommé Donat, 'où l'on peut voir encore aujourd'hui 'par ce qu'il dit & ce qu'il nous apprend luy mesme de sa premiere vie, combien, selon les termes de S. Augustin, elle estoit criminelle, impie, condannable, detestable.

Aug.f.312. c.3. p.1256|Cyp.ep. 2.

Aug.f.311. c.7. p.1252.f.

ARTICLE II.

Conversion de S.Cyprien: Changement merveilleux que le battesme fait en luy: Il embrasse la continence, & donne son bien aux pauvres.

L'INSTRUMENT dont Dieu se servit pour convertir Saint Cyprien, fut le Prestre Cecile, qui estoit un homme juste, & venerable par son âge aussi-bien que par sa dignité: '& l'Eglise l'honore publiquement le 3.e de juin. 'Il fut le Jonas qui convertit ce Roy de Ninive, selon l'expression de S. Jerome, & qui le fit descendre du throne de son orgueil pour embrasser l'humilité & la simplicité du Christianisme. 'Baronius croit que c'est ce mesme "Cecile, qui aprés avoir combatu la verité dans le dialogue de Minuce Felix, la reconnut enfin, & l'embrassa, comme il paroist par la fin du mesme dialogue: ["Et ce sentiment a beaucoup de vraisemblance.]

Hier.v.ill.c.67. p.290.c|Pont. ox.p.3. Bar.3.jun.e. Hier.in Jon. 3.p.131.132. Bar.211.§ 2.

Note 3.

V. Minuce Felix.

'S.Cyprien receut le battesme à Carthage, [a] dans un âge où les mauvaises habitudes avoient déja eu le moyen de s'endurcir en luy, & de s'envieillir selon ses termes, par la longueur des années. 'Il y eut peu de temps entre sa conversion & son episcopat, [qu'il faudra commencer en 248.] [b] C'est pourquoi quelques uns ne mettent son battesme qu'en 246, qui estoit la troi-

Cyp.ep.36.p.71. 2. [a] ep.2.p.6.1. Pont.ox. p.2.b. c. [b] Cyp.an.p.6. § 3.

sieme année de l'empire de Philippe. [S'il est auteur du cycle pascal que quelques uns luy attribuent, comme nous le dirons

de pas.p.70.2. "en un autre lieu,]'ce cycle paroist fait en 243. Et il est fait cer- V.§ 65.

tainement par un Chretien. [Ainsi il y aura eu quatre ou cinq ans au moins entre la conversion & l'episcopat du Saint. Mais il y a peu lieu de croire que ce cycle soit de luy.]

Aug.s.312 p. 1256.1257. 'S. Augustin s'étend beaucoup sur le changement que Dieu fit en S.Cyprien, & sur les avantages que l'Eglise a tirez de sa conversion. [Mais nous nous contenterons de raporter comment ce Saint décrit luy mesme le progrés que la grace fit en son ame, &

Cyp.ep.2.p.6.1. les merveilleux effets que le battesme y produisit.]'Je veux vous parler, dit-il à Donat, de ce qui se sent avant qu'on l'apprenne, de ce qui ne s'acquiert pas avec le temps par une longue étude, mais est l'effet heureux d'une grace promte & puissante. Lorsque je languissois dans les tenebres d'une nuit profonde, & que flotant sur la mer orageuse du siecle, j'estois incertain de ce que je devois faire, n'ayant point la lumiere de la verité pour me conduire; j'avois dans cet état une extreme peine à croire ce qu'on me promettoit de la bonté de Dieu pour me sauver. Je ne pouvois concevoir qu'on pust naistre encore une fois, en sorte qu'en recevant une nouvelle vie dans les eaux sacrées du battesme, on se depouillast de ce qu'on estoit auparavant, & qu'un homme changeast entierement dans l'esprit & dans les inclinations, pendant que sons corps demeuroit toujours le mesme. Comment, disois-je, un si grand changement est-il possible? Comment pourroit-on se défaire tout d'un coup de tant de choses qui ont jetté en nous de tres profondes racines, soit que la nature les y ait plantées, & les y ait fortifiées en les y faisant croistre durant un long-temps; soit qu'une longue habitude leur y ait fait acquerir la mesme dureté & la mesme force.

Ibid. 'Voilà ce que je repassois souvent en moy mesme. Car comme je me trouvois engagé dans une infinité de mauvaises habitudes, dont je ne croyois pas pouvoir sortir, "j'aimois mieux ceder à des vices que j'aimois, [que d'entreprendre de les vaincre;] « obsecundans eram »

Et desesperant de devenir meilleur que je n'estois, "je m'accoutumois avec mes maux, qui m'estoient déja comme passez en nature. « adsavebam. »

Ibid. Mais lorsque les souillures de ma vie passée estant nettoyées par l'eau salutaire de la regeneration, 'la lumiere se repandit d'enhaut dans mon cœur, lorsque j'eus receu un esprit celeste, & qu'une seconde naissance m'eut fait devenir un nouvel homme; aussi-tost mes doutes s'éclaircirent, sans que je pusse

dire

» dire comment; mesme difficultez s'evanouirent, mes tenebres se
» dissiperent ; ce que je trouvois difficile me sembla facile ; & je
» reconnus que ce que j'avois cru jusques alors estre impossible,
» ne l'estoit aucunement. Il me fut alors aisé de comprendre que
» mon ancienne vie toute charnelle & toute sujette aux vices, ve-
» noit de la terre; & que celle dont le S. Esprit commençoit à me
» faire vivre, tiroit son origine de Dieu mesme. Vous savez vous
» mesme, mon cher ami, & vous voyez comme moy, ce que ce
» [Sacrement,] qui fait mourir les crimes, & donne la vie aux
» vertus, a osté en nous,& ce qu'il y a mis. Vous le savez; & je n'ay
» que faire de le publier, parcequ'il est toujours odieux de se
» loüer : quoiqu'on puisse dire que ce n'est pas une vanité, mais
» une reconnoissance, lorsqu'au lieu d'attribuer rien à la force &
» à la vertu de l'homme, on donne à Dieu la gloire de tout le bien;
» lorsqu'on impute à la grace de la foy de ce qu'on ne peche plus,
» comme à l'erreur humaine de ce qu'on a peché autrefois.

» [S. Ponce Diacre de S. Cyprien, & qui a écrit son histoire, nous apprend plus en particulier quelques uns des effets si extraordinaires de cette grace toute-puissante que Dieu avoit re-panduë dans son ame par le battesme.] 'Car à peine estoit-il Chrétien, qu'il se hasta d'étudier les Ecritures, suivant moins la [retenuë] ordinaire des nouveaux Fideles, que l'impatience de sa foy [Aussi il ne l'étudioit pas pour la conserver dans sa memoire, mais] pour la pratiquer dans ses actions. 'Il disoit souvent que quand Dieu loüe quelqu'un, il faut rechercher en quoy il s'estoit rendu agreable à luy, & s'efforcer de faire la mesme chose.'C'est ainsi qu'en se rendant imitateur des hommes les plus excellens, il devint luy mesme digne d'estre imité, comme un excellent modele de la vertu. Pont.p.2.2. | c. | p.3.a.c.

'Ayant donc lu quelques endroits de l'Ecriture, [où Dieu loüe la continence, & le mepris des biens,] 'il se hasta de pratiquer ce qu'il savoit luy plaire. Ainsi dés les premiers commencemens de sa foy, ['& peut-estre mesme avant que d'avoir esté battizé,mais au moins aussi-tost aprés,]il embrassa une chasteté toute entiere; '& en mesme temps il vendit tous ses biens, & se défit de toutes ses terres pour en donner le prix aux pauvres.ª Il avoit entre autres des jardins auprés de Carthage, qu'il vendit aussi, & que la bonté de Dieu luy rendit ensuite, [sans qu'on sache comment cela s'est pû faire:] & il les eust vendus une seconde fois pour les pauvres, "s'il n'eust craint qu'une si grande action ne luy eust attiré l'envie & la persecution des payens.

statim rapuit. — NOTE 4. — p.2.a. — a|Hier.v.ill.c. 67.p.290.c. — a Pont.p.8.c. — *nisi invidiam de persecutore vitaret.*

p. 2. Ponce releve extremement "une vertu si parfaite dés son ori- &c.
gine. S. Gregoire de Nazianze fait aussi en ce peu de mots l'e-
Naz.or.18.p. 281.c. loge de sa vertu : 'Il n'eut plus, dit-il, que du mepris pour les “
richesses : il quitta tout le faste & toutes les vanitez du siecle : il “
assujettit son corps à de rudes mortifications. La pureté devint “
d. en luy victorieuse de toutes ses premieres inclinations. Il s'ha- “
billa aussi simplement qu'eust fait un philosophe. Dans la con- “
versation il joignoit de telle sorte la gravité avec la douceur & “
la bonté, qu'il demeuroit toujours egalement eloigné de la “
bassesse & de la l'arrogance.[1] Comme il avoit une science & une “ 1.
erudition profonde, il s'en est servi utilement pour donner à “
tout le monde de tres belles instructions sur la morale, pour “
apprendre les dogmes de l'Eglise à ceux qui les ignoroient, & “
pour relever par ses eloges les actions des hommes illustres. “

Pont.p.3.b. Une des choses qui luy servit le plus pour s'avancer dans la
vertu, fut la compagnie du Prestre Cecile, "qui demeuroit avec *contubernium.*
luy dans une mesme maison, & pour lequel il avoit un respect
& une veneration toute particuliere, le considerant non com-
me un ami, mais comme le pere de sa nouvelle vie. Et ce saint
vieillard se sentit si fort obligé de cette affection qu'avoit pour V. Minuce Felix.
luy S. Cyprien, "qu'en mourant il le fit heritier de sa pieté, *en *commendans.*
Act.M. p.206.1. luy confiant le soin de sa femme & de ses enfans, 'comme à un
ami plutost que comme à un tuteur, [ce qui eust moins esté un
Cyp.ep.66.p. 160. honneur qu'une charge. Et nous verrons que] l'Eglise d'Afri-
que ne souffroit point qu'on retirast les Ecclesiastiques de leurs
fonctions sacrées pour les engager à des tuteles.

vit. p. 2. 'Ponce nous assure que S. Cyprien fit beaucoup d'actions ex-
cellentes estant laïque ; mais il se contente de les renfermer
dans cette perfection du Christianisme qu'il embrassa tout d'a-
ep.2.p.6.7. bord. 'Il semble que dés ce temps là il avoit receu de Dieu le
don de connoistre l'avenir, de guerir les maladies & du corps
& de l'esprit, de chasser les demons de ceux dont ils s'estoient
emparez, de les contraindre de confesser la verité, & d'estre le
maistre de toute la puissance des enfers. Il est certain au moins
que ces graces estoient alors assez communes parmi les Fideles ;
[& nous verrons plusieurs preuves que Dieu luy avoit donné la
grace de la prophetie.]

1. S. Gregoire ajoute *de coucher sur la terre & de veiller* ; ce qui semble mieux convenir a Saint Cyprien d'Orient.



ARTICLE III.

Science ecclesiastique du Saint : Il écrit contre les payens, & à Donat.

[POUR cè qui regarde la science de Saint Cyprien dans la doctrine de l'Eglise, il paroist qu'outre ce qu'il en apprit de sa pieté, & par l'étude de l'Ecriture,] 'il la puisa principalement dans Tertullien. 'Car comme on l'avoit sçeu de celui mesme qui luy servoit d'écrivain, il ne se passoit point de jour qu'il n'en lust quelque chose : & quand il le demandoit, il disoit, *Donnez moy mon maistre*. 'Mais quoiqu'il aimast si fort le genie ardent de cet auteur plein [d'esprit, d'elevation, &] de science, & qu'il le regardast effectivement comme son maistre, [ce que ses ouvrages font assez voir,] 'il s'est bien gardé neanmoins "de le suivre dans ses excés & dans ses erreurs. [Il pouvoit aisément avoir vu la "personne de Tertullien.

Bar.250.§ 11. Hier.v.ill.c.53. p.284.d. ep.65.t.2.p.189 b. Du Pin, p.474.

&c. V. Tertullien § 14.

Il paroist aussi avoir lu avec soin le dialogue de Minuce Felix : de quoy on ne peut pas s'étonner, puisque c'est proprement la conversion de S. Cecile son maistre.

On trouve des passages tant de ce livre que de Tertullien, inserez mot à mot dans son traité De la vanité des idoles ; ce qui ne se rencontrant pas dans ses autres écrits, peut faire juger que ce traité a esté l'un des premiers fruits de sa conversion : à
1. quoy l'on peut encore raporter quelques phrases moins Chrétiennes qui s'y trouvent. On y voit aussi une grande quantité d'histoires profanes, que le Saint paroist avoir negligées dans le reste de ses écrits : & au contraire on n'y voit point ce grand nombre de passages de l'Ecriture qui se trouvent partout ailleurs, sans qu'on puisse dire que son sujet ne le demandoit pas ;] 'outre qu'il s'en sert beaucoup dans des traitez où il eust esté meilleur de s'en abstenir au jugement de Lactance & de Saint Jerome. 'On peut ajouter à cela que Ponce remarquant les utilitez que l'Eglise avoit tirées de la retraite de Saint Cyprien durant la persecution de Dece, ne parle point de cet écrit.

Lact.l.5.c.4.p. 471. Cyp.vit.p.4| an.p.8.§ 2.

'S. Augustin cite un passage de ce livre. [a] S. Jerome en admire la breveté, aussi-bien que la connoissance que le Saint y fait paroistre de toute l'histoire, & la beauté ou plutost l'eclat, soit des

Aug.bapt.l.6.c. 44.t.7.p.75.1.2. a Hier.ep.84. p.328 c.

1. comme *regna sortè variantur, ad superos denuò regredi &c.*

Cyp.van.id.p. 288.1|290.1.

paroles, soit des pensées. [Il y a quelque sujet de croire que S. Cyprien l'a fait plus pour luy mesme que pour les autres, & seulement afin de se rendre plus presens les principaux points de nostre religion, qu'il y traite fort en abregé.]

Cyp.an.p 7. § 4. 'Ce fut aussi sans doute peu de temps aprés son battesme, qu'il fit vers l'autonne son écrit à Donat, [qu'on met à la teste "tantost Note 5.
ep.2.p.5. 2|9.2. de ses lettres, tantost de ses traitez:] '& il a plus la forme de dialogue que de tout autre sorte d'écrit, quoique le Saint y parle seul. p.9.2. 'Ce Donat estoit son ami particulier, & il demeuroit mesme ce semble avec luy. p. 6.2. 'Aussi il connoissoit tout ce que le Saint avoit fait devant & aprés sa conversion. p 9.2. 'Il s'estoit luy mesme enrolé dans la milice du Ciel. Sa foy & sa pieté solide faisoient que son plus grand plaisir estoit d'entendre parler des choses de Dieu: p.1.2. '& comme il aimoit aussi beaucoup Saint Cyprien, il ecoutoit avec une attention merveilleuse ce qu'il luy disoit de la verité. L'ayant une fois prié de l'en entretenir, le Saint le luy promit, & ce fut pour s'acquiter de sa promesse qu'il fit le discours dont nous parlons.

p.6. 'Il y depeint, comme nour avons déja vu, ce qu'il estoit avant le battesme, & ce que ce Sacrement avoit operé en luy: [& il ne peut se lasser de reconnoistre la faveur que Dieu luy avoit faite de le delivrer des perils qu'on court dans le siecle, lesquels ox.t.1.p.1. il y represente avec étendue.] 'C'est pourquoi on l'intitule quelquefois, *De la grace de Dieu:* & on croit que Ponce le marque, vit.p.4.b. lorsqu'il dit que nous apprenons de ses écrits les avantages que nous tirons de la grace quand elle s'augmente en nous par la foy.

Euf.n.p.129.1.d. 'Rufin cite le commencement de cette piece. [a] Elle est citée a Aug. symb.l.2.c.2.p.296.1.b. aussi dans un traité sur le symbole attribué à S. Augustin, [b] & b f.311.312.p.1252.f|1256.c.f. dans plusieurs sermons qui sont certainement de luy, où il dit que S. Cyprien avoit publié lui mesme par un grand discours, l'état miserable où il avoit esté autrefois, pour rendre gloire à Dieu par cette confession, & relever la grandeur de sa puissance Naz.or.18.p.278. & de sa misericorde. 'Saint Gregoire de Nazianze fait la mesme chose: [Mais il semble plutost avoir voulu marquer la Confession Aug. in Gaud.l.1.c.30.p.361.2.b. que nous avons de "S. Cyprien d'Orient.] 'S. Augustin cite encore en d'autres occasions l'écrit à Donat. [c] Il y remarque par- V. son titre § 1, 2.
c do.chr.l 4.c.14.p.34.a.b. ticulierement l'endroit où S. Cyprien décrit une treille avec un discours extraordinairement fleuri; pour nous apprendre que la sagesse du Christianisme doit retrancher en nous cette abondance de paroles inutiles, nous guerir de cette vaine eloquence, & nous en faire embrasser une plus grave & plus mo-

deste, telle qu'on la trouve dans les lettres que S. Cyprien écrivit depuis, où l'on peut l'aimer sans crainte, & la gouster avec pieté, quoiqu'il soit tres difficile de l'imiter. C'est en partie ce style si fleuri, qui sent encore beaucoup celui d'un professeur en rhetorique, qui fait juger que cet écrit est un des premiers de S. Cyprien, comme S. Augustin le marque. Cyp.an.p.7.§ 4.

Mais quoique ce Saint ait si fort rabaissé son eloquence, elle n'a pas laissé d'estre extremement estimée. Saint Cyprien, dit Lactance, est le seul d'entre les défenseurs de la verité qui se soit distingué par son eloquence, & il a composé plusieurs ouvrages qui sont tous admirables chacun en leur genre. Il a tant de grace pour orner tout ce qu'il dit, tant de netteté pour le faire entendre, & tant de force pour le persuader, qu'on ne peut dire en quoy il excelle le plus. [La reputation de son eloquence se repandit jusque dans l'Orient : & quoique les Grecs ayent eu peu de connoissance, & souvent encore moins d'estime des auteurs latins,] neanmoins S. Gregoire de Nazianze dit que S. Cyprien estoit autant audessus des autres hommes par son eloquence, que les hommes surpassent les bestes par l'avantage de la parole. Bar.250.§ 12. Lact.l.5.c.1.p.459. Naz.or.18.p.276.c.

Pour les payens, ne pouvant pas ne point estimer la beauté de ses expressions & de son style, mais ne comprenant pas les sens mysterieux & relevez de ses écrits, faits pour n'estre entendus que des Chrétiens, ils l'appelloient par moquerie Coprien, voulant marquer qu'il avoit perdu un genie excellent comme le sien, & capable de tout ce qu'il y avoit de plus beau, en le rabaissant à des choses aussi viles que du fumier, telles qu'ils se figuroient estre celles du Christianisme. Lact.p.459.460. κόπρος.

ARTICLE IV.

S. Cyprien est fait Prestre, & ensuite Evesque de Carthage : Cinq Prestres s'opposent à son election.

IL ne faut point d'autre témoignage pour juger combien la vertu de S. Cyprien estoit extraordinaire, que de voir que lorsqu'il estoit encore neophyte, & tout nouveau dans la foy, il fut choisi par le jugement de Dieu, & par les souhaits du peuple, pour estre elevé à l'office de la prestrise, & ensuite à l'eminence de l'episcopat. Il fit beaucoup de choses dans le peu de temps qu'il fut Prestre, [dont nous n'avons point de connoissance.] Pont.p.3.b| Hier.v.ill.c.67.p.290.c|an.256. favore. Cyp.vit.p.2.c.

ep 55.p.116.1. 'Il fut fait Evesque [de Carthage] aprés la mort de [Donat] son
ep.40.p 75. predecesseur, [comme nous l'allons bien-tost dire,] 'par les suffra-
ep.40.p.76.2. ges de tout le peuple, 'qui témoigna en cette occasion un amour 1.
[pour luy,] & une ardeur [de l'avoir pour Evesque,] tout à fait ex-
p.75.115.2. traordinaire. 'Il joint luy mesme aux suffrages du peuple le juge-
p.115.2. ment de Dieu, '& le consentement des autres Evesques.

ep.68.p.166,2. [On ne peut pas douter que l'on n'ait observé à son égard,] 'ce qu'il dit qu'on observoit en Afrique & presque dans toutes les provinces, & ce qu'il appelle mesme une tradition divine & une observation apostolique, qui est que pour une ordination legitime, il faut que quand une Eglise a besoin d'un chef, les Evesques de la mesme province s'assemblent dans cette Eglise ; & que l'on fasse l'election en presence du peuple, lequel connoist toujours la vie des particuliers que l'on propose, & sçait quelles sont leurs mœurs, par la conduite qu'on leur voit tenir dans le cours de leurs actions ordinaires, [sans quoy on ne connoist pas un homme;] c'est à dire qu'un Evesque doit estre elu par le suffrage de tous les freres, & par le jugement des Evesques. Aussi S. Cyprien dit que c'estoit le peuple qui avoit principalement la puissance & de choisir ceux qui estoient dignes de l'episcopat, & de rejetter ceux qui meritoient d'en estre exclus. [L'election de S. Alexandre de Comane est peut-estre l'endroit
Nyss.v.Thau.t. de toute l'histoire le plus capable d'expliquer ceci.] 'Car on y
3.p.561-564. voit que c'est le peuple qui accepte ou qui rejette ceux qu'on luy propose; & que ce sont les Evesques qui proposent ceux qui sont les plus capables, & qui reglent les suffrages du peuple lorsqu'ils ne tombent pas sur des personnes dignes de ce sacré ministere.

Pont.p.3.c. 'Il y eut une chose fort remarquable dans l'election de S. Cyprien. Car tout le peuple se hastant par une inspiration particuliere de Dieu, de l'elever à l'episcopat, il se retira humblement, [& s'alla cacher dans sa maison,] voulant ceder à ceux qui estoient plus anciens que luy : & il se rendit ainsi d'autant plus digne de ce supreme degré, qu'il s'en estimoit plus indigne. Aussi le peuple qui souhaitoit d'avoir en sa personne non seulement un Evesque, mais encore un Martyr, comme l'evenement le fit voir, assiegea sa maison en foule, & en garda toutes les avenuës pour l'empescher de s'enfuir, comme il le vouloit. [Ainsi il fut obligé de ceder à ce consentement unanime, & promit de se

1. *quem tanto amore & ardore fecistis.*

rendre à l'assemblée :] Il y fut attendu de tout le monde avec beaucoup d'inquietude, & receu avec une joje incroyable.

'Il fut fait Evesque selon le consentement des plus habiles, en l'année 248, qui estoit la cinquieme de l'Empereur Philippe, en laquelle ce Prince mesme estoit Consul pour la troisieme fois; avec Philippe son fils pour la seconde. C'est ce qu'il est aisé de prouver par la lettre 55 du Saint, 'où il dit que sa conduite dans l'episcopat avoit déja esté approuvée par son peuple durant 4 ans. [Car personne ne doutant que cette lettre n'ait esté écrite la seconde année du pontificat de S. Corneille, c'est à dire en 252, il faut mettre l'election du Saint en 248. Et il est certain que l'Eglise jouissoit d'une paix profonde sous Philippe, ce qui convient à ce que le Saint dit clairement,]'qu'il avoit esté elu durant la paix.

Cyp.an.p.9.§ 2. — ep.55.p.116.1.

'S. Augustin appelle Agrippin le predecesseur de S. Cyprien: [a] Mais ce n'estoit pas son predecesseur immediat, comme on le peut juger de ce que [b] S. Cyprien mesme en parle comme d'un Evesque qui avoit vécu long-temps avant luy, & dans un autre temps que le sien; [ce que nous montrerons encore mieux dans la suite.] 'Il y a plus d'apparence qu'il succeda à Donat, [c] qui vivoit du temps du Pape S. Fabien, & qui estoit predecesseur de S. Cyprien, comme Fabien l'estoit de Corneille.

V. § 43.

Aug.bapt.l.2.c.7.p.42.1.a. — [a] Cyp.an.p.9.§ 3. — [b] ep.71.73.p.178.1|182.2. — an.p.9.§ 3. — [c] ep.55.p.117.2| Bar.250.§ 3.

[Il faut remarquer que la qualité d'Evesque de Carthage faisoit S. Cyprien chef de la province appellée la petite Afrique ou Proconsulaire, de la Byzacene, & de la Tripolitaine, qui apparemment n'avoient encore alors toutes trois ensemble que le seul Proconsul d'Afrique pour gouverneur; d'où vient que] 'S. Cyprien dit que sa province estoit d'une fort grande étenduë. Mais son autorité & ses soins s'étendoient encore sur la Numidie & les deux Mauritanies,[la Cesarienne & la Tingitane, quoique ces trois provinces pussent avoir chacune leur Gouverneur particulier.] C'est ce que l'on peut voir par la lettre 45 du Saint, [& par les Conciles où il presidoit, lesquels estoient quelquefois composez de toutes ces diverses provinces. La Tingitane fut depuis demembrée de l'Afrique, pour estre unie à l'Espagne; ce qu'on peut raporter au temps de Diocletien. Pour la Mauritanie de Stefe, elle faisoit alors partie de la Cesarienne, ou bien de la Numidie.]

Cyp.ep.45.p.85.2.

'Quoique S. Cyprien n'eust receu l'episcopat qu'en cedant au consentement unanime, ou plutost à la violence de son peuple, il y eut neanmoins quelques particuliers qui s'opposerent

vit.p.3 c.

ep.40.p.75.76. à son election. 'C'estoient principalement cinq Prestres de son Eglise, [que nous tascherons de designer nommément en un autre endroit. Quelques uns y joignent Felicissime,] qui forma depuis un schisme contre le Saint avec ces cinq Prestres ; [mais nous n'en voyons pas de preuve. Il semble que le peuple de Carthage ait demandé qu'on deposast ces Prestres pour ce sujet.] 'Car S. Cyprien dit qu'en se separant de l'Eglise, ils avoient receu par le jugement de Dieu la peine qui estoit duë à leur conjuration & à leur malignité, comme ils l'avoient meritée dés auparavant selon les suffrages du peuple. V. §21. p.75.77.1.

p.75. vit.p.3.4. 'Neanmoins S. Cyprien non seulement leur pardonna cette faute, ne les punit pas comme ils meritoient, '& les traita toujours avec toute la douceur, toute la patience, & toute la bienveillance imaginable ; mais mesme contre l'opinion de tout le monde, il les tint au nombre de ses plus grands & de ses plus intimes amis. [Il ne put rien gagner neanmoins sur ces esprits

ep.40.p.75.76. ambitieux,]'& nous verrons dans la suite combien ils exciterent de troubles non seulement dans l'Afrique, mais jusque dans Rome, & mesme dans toute l'Eglise.

ARTICLE V.

Conduite du Saint dans l'episcopat : Son union avec son Eglise : Il consulte Dieu : Eloge de l'Eglise de Carthage.

[POUR ce qui est de la conduite que garda le Saint depuis qu'il fut fait Evesque, voici ce que Ponce nous en dit en "

Cyp.vit.p.4.2. general.] 'Qui pourroit exprimer comment il se comporta dans " une dignité si eminente ? comment il sceut temperer la douceur " avec la fermeté, la condescendance avec une vigueur episcopa- " le. Il sortoit de son visage tant de rayons de grace & de sainteté, " "qu'il imprimoit du respect en tous ceux qui le regardoient. Il " *confunderet.* estoit gay & grave tout ensemble, severe sans chagrin, doux " sans excés ; & il réunissoit en luy de telle sorte ces differentes " qualitez, qu'on peut douter lequel il meritoit le plus, d'estre " aimé ou d'estre respecté : mais on ne doutoit pas qu'il ne meri- " tast l'un & l'autre. "

Ibid. 'Son exterieur répondoit à cette disposition interieure de son " ame ; & il y gardoit toujours une sage mediocrité : en sorte que " ses habits n'avoient rien ni de la pompe du siecle, ni d'une " pauvreté affectée ; parcequ'il n'y a quelquefois pas moins de " vanité

248. » vanité & d'ambition à faire paroistre un si grand denuement,
» qu'à se laisser aller au luxe.
» 'A l'égard des pauvres, que n'a t-il point fait pour eux estant b.
» Evesque, luy qui les aimoit déja tant lorsqu'il n'estoit que ca-
» tecumene? L'on voit des Evesques apprendre des devoirs de
» leurs état à devenir charitables,& d'autresqui avoient commen-
» cé à l'estre lorsqu'ils n'estoient encore que simples Fideles, afin
» de s'acquiter des obligations du Christianisme. Pour Cyprien,
» il l'avoit toujours esté: & la chaire episcopale ne le fit pas,mais
» le receut tel.

'Il supportoit autant qu'il pouvoit les injures que l'on faisoit ep.10.p.29.
à son episcopat, comme il dit luy mesme. [Il paroist qu'il l'entend des cinq Prestres qui s'estoient opposez à son election.]

'Quoiqu'il crust que chaque Evesque est libre de gouverner ep.72.p.181.
son peuple en la maniere qu'il juge la plus conforme à l'Evangile, & la plus propre à le decharger du conte qu'il en doit rendre à Dieu,[sans violer en rien ce qui est prescrit par les decrets des Conciles;]'neanmoins en mesme temps qu'il fut fait Eves- ep.6.11.28.p.19
que, il prit la resolution de ne rien faire de luy mesme, mais 34.57.
de prendre toujours le conseil de son Clergé, & le consentement de son peuple,[afin que ce qu'il faisoit fust veritablement fait par l'Eglise, selon ce qu'il dit luy mesme,]'que l'Eglise est ep.69. p.172.2.
le peuple uni & attaché à son Evesque, en sorte que l'Evesque est dans l'Eglise,& l'Eglise est dans l'Evesque. 'Nous le verrons ep.6.28.p.19.57
en effet s'excuser de répondre en des occasions, jusqu'à ce qu'il pust examiner avec son Clergé & avec son peuple, les choses qu'on luy demandoit.

[C'est encore par un effet de cette conduite, qu'il envoyoit à son Clergé les lettres mesmes qu'il écrivoit à d'autres, comme nous en verrons plusieurs exemples,] 'ne voulant pas,ajoute t-il, ep.14.p.50.
manquer à luy donner connoissance de toutes choses. [Il faisoit lire devant tout le peuple les lettres que des Evesques luy écrivoient,] '& souhaitoit qu'on fist la mesme chose des siennes. 'Il ep.55. p.111.1.
recevoit aussi ceux qui revenoient à l'Eglise en presence du a p.119,120.
peuple, dont il vouloit tellement avoir le consentement, pour les admettre à la communion, qu'il le leur demandoit quelquefois comme une grace.

'Pour ce qui regarde l'ordination des Clercs, il avoit aussi accoutumé de ne la faire qu'aprés en avoir consulté tant le peuple ep.33.p.65.
que le Clergé, & aprés avoir examiné en commun les mœurs & le merite de chacun. 'Il declare en un endroit, qu'il avoit ep.14.p.50.

examiné fort soigneusement les Lecteurs avec les plus doctes de ses Prestres, pour voir s'ils avoient toutes les qualitez requises en ceux que l'on destinoit aux degrez [plus elevez] de l'état ecclesiastique. Il donna à l'un d'eux nommé Optat, la charge d'instruire les catecumenes : & cet Optat justifia le choix qu'il avoit fait de luy en confessant J.C. sous Dece. [Il ne quitta pas mesme ce soin lorsqu'il fut obligé de se retirer durant la persecution;] & il commit des Evesques & des Prestres qui avoient confessé le nom de J.C, pour discerner l'âge, la condition, & le merite des Fideles; afin que luy qui estoit chargé de leur conduite, les pust connoistre facilement, & promouvoir aux offices du ministere ecclesiastique ceux qui en estoient dignes, ceux qui estoient humbles, ceux qui estoient doux & pacifiques. [Il ne faut pas oublier que lorsque quelque necessité avoit obligé le Saint d'ordonner mesme des Lecteurs, sans en avoir pris le consentement de son Clergé & de son peuple, il leur en écrivoit ensuite comme pour leur rendre raison de sa conduite, & leur en faire des excuses. C'est ce que nous voyons par la lettre 24 au Clergé,& par les 33, 34,& 35, adressées aussi à son peuple.

ep.38.p.73.

S'il avoit tant de soin de consulter les hommes, il en avoit sans doute encore plus de consulter Dieu.] Estant encore laïque, il exhortoit Donat son ami à s'appliquer sans discontinuation à la priere ou à la lecture, afin que parlant à Dieu par l'une, & Dieu luy parlant par l'autre, ce fust sa lumiere divine qui reglast toute sa conduite, & qui formast ses actions. Estant Evesque il mande à une personne qu'il consultera Dieu, pour connoistre par ce qu'il luy feroit savoir, s'il le devoit admettre à la communion de l'Eglise. Il marque au mesme endroit un ordre qu'il avoit receu sur un autre sujet dans une vision. On trouve encore dans ses lettres plusieurs autres revelations, [qu'il avoit eues sans doute luy mesme, quoiqu'il ne le dise pas toujours.

ep.2.p.9.2. ep.69.p.173. ep.8.p.23.24.

L'excellente conduite de S. Cyprien, dont cette grande communication qu'il avoit avec Dieu, & avec ses freres, estoit une des plus belles parties, repandit une telle benediction sur son peuple,] que la premiere des Eglises s'est cru obligée en écrivant au Saint, de donner cette loüange à celle de Carthage. Nous « connoissons quelle est la foy de l'Eglise de Carthage, nous savons comment elle s'est formée & conduite jusques à present; « & nous n'ignorons pas quelle est son humilité. C'est pourquoi « nous avons esté fort surpris de voir en quelques endroits d'une «

ep.30.p.59.2.

„ lettre, qu'on uſoit envers vous de termes qui n'eſtoient pas aſſez
„ reſpectueux. Car nous avons vu ſouvent bien des preuves de la
„ charité & de l'affection mutuelle que vous avez toujours eue
„ les uns pour les autres.

ARTICLE VI.

Le Saint travaille à corriger les vices, écrit ſur les vierges, ne veut point que les Preſtres ſoient detournez de l'autel.

L'AN DE JESUS CHRIST 249.

[L'EGLISE jouit d'une grande tranquillité dans les deux pre-
mieres années de l'epiſcopat de S. Cyprien, ſous la pro-
V. la perſ. de Dece § 1. tection de l'Empereur Philippe.] 'Beaucoup "de Chrétiens abu- Cyp. lapſ. p. 239
ſoient de ce repos pour vivre dans la negligence & dans le dere-
glement : '& le Saint s'en "ſervit pour établir de plus en plus la ep. 55. p. 116. 1.
diſcipline dans ſon Egliſe. 'Il s'appliquoit avec un extreme ſoin vit. p. 8. c.
à l'inſtruction de ſon peuple, & à la predication de la parole de
Dieu. Il ſouhaitoit de le faire juſques à la mort, afin de recevoir
le martyre dans l'action meſme d'une occupation ſi ſainte: & on
peut dire que ſes vœux furent exaucez.

'Pamelius & d'autres croient que le livre adreſſé aux vierges, virg. pr. p. 227.
& intitulé *Regle & conduite des vierges*, eſt un des fruits qui 1|an. p. 9. § 5.
nous reſtent de ce ſoin qu'eut S. Cyprien des mœurs de ſon peu-
NOTE 6. ple "dés le commencement de ſon adminiſtration. Ils croient
auſſi que c'eſt le livre que Ponce paroiſt mettre le ſecond entre
les ouvrages du Saint; 'lorſqu'il dit que c'eſt S. Cyprien qui a vit. p. 4. 6.
appris aux vierges par l'autorité des divines Ecritures, à mener
une vie conforme à leur profeſſion, en ſe comportant d'une ma-
niere digne de la ſainteté de leur état. 'S. Auguſtin cite quel- Aug. do. chr. l.
ques endroits de ce livre, pour nous donner des modeles d'une 4. c. 21. p. 37. 2. a. b|38. 1. a.
eloquence ſainte & eccleſiaſtique. 'S. Jerome cite auſſi l'excel- Hier. ep. 8. 22.
lent livre de S. Cyprien ſur la virginité. p. 71. a|141. b.

1. 'Quelques uns croient qu'il faut mettre de meſme [1] en ce Cyp. an. p. 14. § 10.
temps-ci, avant la perſecution de Dece, [a] la lettre 62 de Saint a ep. 62. p. 142|
Cyprien écrite à l'Eveſque Pompone, qui peut eſtre celui de n. p. 144. 1.
Dionyſiane en Afrique. Cette lettre eſt pour remedier à quel-
ques deſordres touchant des vierges conſacrées à J.C, dont cet

1. 'Dodwel veut qu'elle n'ait eſté écrite qu'aprés la perſecution de Dece, ſuppoſant qu'il n'y Cyp. diſ. 3. c. 2. p. 22.
avoit alors qu'un Tertule. [Mais il y en peut aiſément avoir eu deux.]

Evesque luy avoit écrit par Pacone. S.Cyprien luy répond conjointement avec quatre autres Evesques & quelques Prestres.
Cyp dis. 3 c. 2. p. 22. 'C'est pourquoi on pretend qu'elle a esté écrite par un Concile, "les Evesques obligez par diverses necessitez de venir souvent ἐνδημούσης.
Hier. ep. 255. p. 200. d. à Carthage y formant comme un Concile perpetuel. 'S. Jerome cite de cette lettre cette belle parole, [1] *Personne ne demeure longtemps en sureté proche du peril.* [S. Cyprien ne termina qu'avec sa vie le soin qu'il avoit de cette portion si illustre du troupeau de J.C, comme il se voit par ses actes.]

Cyp. an. p. 13. § 9. lep. 1. ox. p. 1 | Holst. geo. p. 39. 'La lettre 66 adressée à l'Eglise de Furnes dans l'Afrique Proconsulaire, "peut aussi estre écrite avant la persecution de Dece. Note 7.
[Elle est courte, mais remarquable.] a Cyp. ep. 66. p. 160 161. [a] Quelque temps avant S. Cyprien, on avoit fait un decret dans un Concile d'Afrique, par lequel il estoit défendu de nommer aucun Ecclesiastique pour tuteur ni pour curateur, parcequ'il n'est pas juste de détourner les ministres de Dieu du service de l'Autel & de l'Eglise, pour les engager dans l'embaras des affaires seculieres. C'est pourquoi ce Concile avoit ordonné que si quelqu'un contrevenoit à cette défense, on n'offriroit point pour luy, & on ne ce-
p. 160. lebreroit point le Sacrifice "pour le repos de son ame. 'Geminius Victor estoit tombé dans cette faute, ayant creé tuteur par testament un Prestre nommé Geminius Faustinus, [que son nom mesme fait juger avoir esté son proche parent.] *pro dormitione ejus.*

Ibid. 'S. Cyprien en ayant esté averti, communiqua l'affaire aux Evesques qui se trouverent alors avec luy, & à ses Prestres, lesquels assisterent aussi à cette deliberation; & tous conclurent que Victor devoit estre traité selon la rigueur de la discipline. Et le Saint écrivit sur cela à l'Eglise de Furnes, qu'on ne devoit point offrir pour son repos, ni celebrer dans l'Eglise aucune priere en son nom, parcequ'ayant voulu detourner un Prestre de l'autel, il ne meritoit pas d'estre nommé à l'autel dans les prieres des Prestres. Il ne laisse pas neanmoins de luy donner le nom de frere.

[Victor n'eust pas apparemment donné le soin de ses enfans à un Prestre ni sous Dece, ni sous les Empereurs suivans, où les Chrétiens, mais surtout les Prestres, estoient sans cesse exposez à toutes sortes de dangers, bien loin d'en pouvoir garantir les autres. Au lieu que sous Philippe ils avoient presque une
an. p. 13. § 9. entiere liberté.] 'Aussi on ne voit pas par la lettre qu'il y eust

1. *Nemo diu tutus est periculo proximus.* S. Jerome lit *Nemo satis tutus est*, qui est encore plus beau.

alors aucune persecution, ni qu'on en craignist mesme pour l'avenir.

'Geminius Faustinus peut bien estre ce Geminius qui assista 59. comme Evesque de Funes au grand Concile de Carthage] en 256.]'Il y avoit aussi un Geminius entre les Evesques qui écri- ep.68.p.168.1. virent avec Saint Cyprien aux Eglises d'Espagne sur Basilide & Martial [vers 254.]

'On pourroit raporter encore à ce temps-ci quelques autres an.p.14§10. lettres de S. Cyprien sur la discipline. [Mais comme elles ne portent aucun caractere du temps où elles furent écrites, nous aimons mieux les joindre avec les autres qui sont de mesme genre.]

'Il faut apparemment mettre en 249, ce que le Saint dit l'an- p.13.§9. née suivante, 'qu'il avoit fait lire deux fois Satur le jour de ep.24.p.50. 1. Pasque par l'avis de son Clergé. [1] Cette fonction ne le mettoit pas encore au rang des Clercs, mais le destinoit seulement à l'état ecclesiastique. Car nous verrons que le Saint ne l'ordonna Lecteur que dans la suite. [Les Conciles d'Afrique voulurent depuis que ceux qui auroient ainsi lu dans une Eglise par l'ordre mesme d'un Prestre, fussent attachez à cette Eglise en qualité de Lecteurs.]



ARTICLE VII.

Persecution de Dece : S. Cyprien se retire par l'ordre de Dieu, & est proscrit.

L'AN DE JESUS CHRIST 250.

'TANT de bonnes œuvres que S.Cyprien faisoit durant la Cyp.vit.p.4.b. paix, furent bien-tost suivies de la recompense qu'elles meritoient, c'est à dire de la gloire de la proscription. Car il estoit bien raisonnable qu'estant si grand devant Dieu par l'eminence de la foy & de la pieté qui ornoient sa conscience, sa gloire parust encore aux yeux des hommes, & que les payens mesmes luy en rendissent un témoignage public par le titre si honorable de Confesseur que cette proscription luy acquit. [Cela arriva sous le regne de Dece, qui ayant succedé à Philippe à la fin de l'an 249, excita une horrible persecution contre l'Eglise des le commencement de l'année suivante.]'Ce furent ep.8 p.13.14.

1. *Clero proximum feceramus.*

les Chrétiens mesmes qui attirerent sur eux ce fleau * par leurs pechez, comme S. Cyprien dit que Dieu l'avoit revelé dés auparavant, [& apparemment à luy mesme. Aussi cette persecution ne fit pas seulement beaucoup de Martyrs & de Confesseurs, "mais elle fit un beaucoup plus grand nombre d'apostats, ou de Tombez comme on les appelloit alors, qui furent le plus grand exercice du zele & de la charité de nostre Saint.

* V. la perf. de Dece § 1, 2.

Ibid. § 5.

Il paroist "que la persecution commença à Rome au mois de janvier par la mort du Pape S. Fabien, & qu'elle vint en Afrique le mois suivant, l'hiver pouvant avoir empesché que les edits n'y fussent apportez plustost.]'Dés qu'elle y fut commencée, le peuple demanda avec de grands cris, & une espece de sedition, où estoit Cyprien, '& qu'on l'exposast aux lions: & il repeta plusieurs fois cette demande dans l'amphitheatre & dans le cirque. Car le Saint estoit devenu extremement odieux aux amateurs du siecle, [par le zele qu'il avoit pour la verité.]'Mais ces marques de la haine du monde luy estoient des gages de l'amour & de la faveur de Dieu.

Ibid. § 2.
ep.15.p.37.1.
ep.6.55.p.18.2| 116.1|vit.p.4.b.
ep.55.p.116.1.

'On le chercha plusieurs fois: [a] de sorte qu'il eust pu recevoir deslors la couronne du martyre, & courir au triomphe avec la mesme promtitude qu'il estoit parvenu au comble des vertus & des dignitez. Mais il falloit, dit S Ponce, qu'il passast par tous les titres & tous les degrez d'honneur, [& qu'il portast quelque temps le titre de Confesseur avant que de monter jusqu'à celui de Martyr.] Aprés tout, les ruines que causa la persecution demandoient un homme tel que luy pour les rétablir; & la gloire qu'il eust acquise alors par le martyre, eust privé l'Eglise des grands avantages qu'elle receut des [huit ou neuf] années qu'il vécut encore.

ep.6.p.18.2.
a vit.p.4.b.

'Dieu luy commandoit par l'Evangile de se retirer; [b] & sa qualité d'Evesque ne l'en devoit pas empescher, puisque les payens avoient une haine toute particuliere pour luy; [c] ce qui faisoit que sa presence au lieu de servir à son peuple, luy nuisoit plutost, en ce qu'elle augmentoit la sedition & la fureur des payens. [Nous verrons d'ailleurs que son absence ne pouvoit pas l'empescher de prendre soin des Fideles, & par ses lettres, & par les Prestres qui demeuroient à Carthage. Aussi il paroist que les Chrétiens mesmes l'exhortoient à se retirer.] 'Car lorsqu'il voulut revenir, il en fut empesché durant quelque temps par Tertulle, qu'il appelle son tres cher frere. [Ainsi on ne peut pas voir un plus bel exemple de ce que dit S. Chrysostome, ce digne imitateur du courage de

ep.15.p.37.1.
b Aug. ep.180. p.305.2.d|306.1 d.
c Cyp.ep.15.36. p.37.2|71.1.
ep.6.p.18.2.

S.Cyprien :] 'Que selon S.Paul il est encore moins glorieux de- Chry.in Matt.
vant Dieu de souffrir pour luy le martyre,que de le differer & de h.79. p.824.a.b.
s'en priver mesme entierement par la charité & le soin que l'on
doit avoir pour les peuples.

[Mais quand toutes ces raisons n'eussent pas esté suffisantes,]
'le Saint nous assure qu'il avoit receu de Dieu un commande- Cyp.ep.10.p.
ment exprés de se retirer,ᵃ ce que Ponce marque aussi: De sorte 30.1.
que s'il n'eust pas obeï à cet ordre, il eust cru pecher, mesme en ᵃ vit.p.5.2.
souffrant le martyre. 'Ce ne fut donc pas par aucune foiblesse p.4.e.
qu'il se retira, comme le martyre qu'il souffrit depuis le montre
assez, [aussi-bien que toute sa vie.] Que s'il le fit par crainte, ce
fut par la seule crainte d'offenser Dieu en recherchant le martyre mesme contre son ordre, [& avant le temps.

Il témoigne assez à son peuple par ces paroles si touchantes,
avec quel regret & quelle violence il souffroit d'estre separé de
» luy.] 'Quelle peine, dit-il,& quelle affliction n'est-ce point pour ep.40.p.76.1.
» moy, mes chers freres, de ne pouvoir pas presentement vous
» aller trouver, de ne pouvoir vous parler à chacun en particulier,
» de ne pouvoir vous instruire suivant les preceptes du Seigneur
» & son Evangile. Comprenez ce que c'est qu'un exil de deux
» ans, qu'une separation si triste & si longue qui me tient eloigné
» de vous. Comprenez les soupirs que je pousse sans cesse, & la
» douleur continuelle que je souffre en me voyant seul sans vous. 2.
» Je repans nuit & jour des larmes lorsque je pense qu'un Evesque
» que vous avez elu avec tant d'ardeur & d'affection, ne peut pas
» encore vous embrasser étroitement, [comme il le souhaite.] 'Il ep.6.38.p.18.71.
fait encore paroistre ce mesme sentiment de tendresse & de
douleur en beaucoup d'autres endroits.

[Il est étrange qu'aprés cela] 'sa conduite n'ait pas esté ap- prol.p.29.c.
prouvée de tout le monde. [Cependant il est aisé de juger par
la peine que prend S. Ponce pour l'autoriser, qu'elle avoit esté
blasmée de quelques uns.] 'Et nous voyons que le Clergé de ep.3.p.14.
Rome en parle avec beaucoup de froideur, 'dautant que l'on ne ep.15.p.37.c.
luy avoit pas raporté les choses avec la fidelité & la simplicité
qui se devoit. 'Il n'est pas inutile de remarquer que S.Gregoire Nyss.v.Th.t.3.
Thaumaturge usa en mesme temps de cette conduite dans le p.569.c.
Pont, '& S.Denys dans l'Egypte, aprés en avoir receu un com- Eus.l.6.c.40.
mandement de Dieu [aussi-bien que S. Cyprien.] p.235.c.

'Les payens [ne pouvant trouver S Cyprien,] quelque recher- Cyp.ep 6.p.18.
che qu'ils en fissent, ᵇ on le proscrivit publiquement, en y ajou- 2.
tant sa qualité d'Evesque, '& faisant afficher par la ville que si ᵇ ep.55.p.116.1. ep.69.p.171.2.

quelqu'un tenoit ou possedoit quelque chose des biens de Cecile Cyprien Evesque des Chrétiens, [il eust à le declarer,& à le remettre au fisc.

Nous n'avons aucune connoissance du lieu où il se retira,ni de
ep.5.p.17. ceux qui l'accompagnerent.] 'On trouve seulement qu'il avoit avec luy un Diacre nommé Victor,& quelques autres personnes. [Pour ce qui est de son occupation, outre le soin de son diocese,
ep.37.p.72.1. dont nous allons parler,] 'nous voyons qu'il y celebroit des sacrifices & des oblations en memoire des Martyrs.



ARTICLE VIII.

Vigilance de S.Cyprien dans sa retraite pour le gouvernement de son Eglise, & pour secourir les pauvres.

[VOYONS maintenant avec quelle sollicitude il conservoit son troupeau durant sa retraite, soit par luy mesme, soit
Cyp.ep.40.p.75. par ceux à qui il en confioit le soin.] 'Pour commencer par le dernier, il ne se contentoit pas seulement "du service que tous &c. les Prestres & les Diacres estoient obligez par leur ministere de
ep.5.6.p.17.18.2. rendre aux Fideles, '& dont il les avoit aussi priez de s'acquiter
ep.6 p.18.2. "en son nom, 'dautant que leurs personnes estoient moins odieu- vice mea.
ep.38.p.73. ses que la sienne; 'mais il donnoit encore charge à quelques uns d'eux de faire executer les ordres qu'il établissoit; & il les appelloit ses Vicaires. Il donne ce titre mesme à des Evesques à qui il avoit aussi commis la mesme charge. Ces Evesques estoient
ep.39.p.75. Caldone, [dont nous parlerons assez souvent,] Herculan, '& peut-estre encore un Victor.

ep.38.p.73. 'Les Prestres joints avec eux en qualité de Vicaires, estoient Rogatien & Numidique, ["qui meriterent tous deux la cou- V.S.Mappalique § 6.
ep.40.p.75. ronne du martyre, comme nous l'avons dit autrepart.] 'Il avoit encore pour ministre un Prestre nommé Brice, qu'il appelle son tres cher frere, & un Prestre"tres saint & tres fidele. integerrimum.

ep.37.p.72.1. 'Il se servoit aussi beaucoup de Tertulle qui estoit*un homme *fidelissimus
ep.6 p.18.2. plein de foy & de pieté, toujours prest à servir ses freres, 'qui & devotissimus.
s'appliquoit avec une sollicitude & une ardeur extreme aux
ep.37.p.72.1. choses de Dieu, '& à tout ce qui regardoit la religion; a & qui
a ep.6.p.18.2. n'avoit pas moins de prudence que de zele. Le Saint l'appelle
n.p.19.2. son tres cher frere: 'Et de la maniere dont il en parle, on ne peut
ep.6.p.18.2. douter qu'il ne fust un des principaux Prestres de Carthage. 'S. Cyprien

Cyprien l'estimoit tellement, qu'il deferoit à ses avis dans les choses les plus importantes. Il semble qu'il se servist de luy durant sa retraite pour avoir communication avec son Clergé. 'Il y avoit en ce temps là un Evesque de mesme nom; [a] ce qui fait croire à Pamelius qu'il fut depuis elevé à l'episcopat. [Mais cette raison est assez foible:] '& il y a mesme de l'apparence que celui-ci estoit Evesque dés devant la persecution. ep.54.52.p.111.2|142. a.p.19.2|111.2. ep.62.p.142.

[Voi là ce que nous avons pu trouver des principaux ministres par le moyen desquels S. Cyprien gouvernoit son diocese. Il ne s'en reposoit pas neanmoins tellement sur eux, qu'il n'en prist encore soin par les frequentes lettres qu'il écrivit à son Eglise. Il nous en reste plusieurs, outre beaucoup d'autres qui sont perduës, comme on le peut juger de celles que nous avons encore. C'est de ces lettres que nous apprenons les avis qu'il donnoit tant à son Clergé qu'à son peuple, dont nous raporterons ici une partie.]

V. la pers. de Dece § 1. 'Nous avons remarqué "autre-part, que Dieu avoit permis la persecution pour corriger les vices qui s'estoient introduits dans l'Eglise. C'est ce qui oblige S.Cyprien à exhorter son Clergé, & par mesme moyen tout son peuple, de travailler à flechir la misericorde divine, non seulement par des prieres serventes & continuelles, mais aussi par les jeûnes, par ler larmes, & par tous les autres moyens imaginables. 'Il les exhorte particulierement à la charité & à l'union mutuelle, 'leur recommandant aussi par l'ordre de Dieu une grande sobrieté dans le manger & dans le boire. ep.8.p.23.1. 2. p.24.2.

'On voit sa sollicitude toute particuliere pour les pauvres dans ep.36 p.71.2.
» ces paroles qu'il écrit à son Clergé. Je vous prie, dit-il, d'avoir
» grand soin des veuves, des malades, & generalement de tous
» les pauvres. S'il se trouve mesme des étrangers qui soient dans
» le besoin, fournissez leur ce qui leur sera necessaire sur ce qui
» m'appartient, & que j'ay laissé entre les mains du Prestre Roga-
» tien nostre confrere. Et parceque je crains que cela ne soit déja
portionem. » depensé, je luy ay encore envoyé une autre "somme par Narique
» Acolythe, afin qu'on puisse assister plus promtement & plus
» abondamment ceux qui sont incommodez. 'Cet argent qu'il di- n.p.71.2.
de quantitate mea propria. soit luy appartenir, "estoit de sa portion des revenus de l'Eglise, & des oblations des Fideles, [sur lesquelles on donnoit par mois à tous les Ecclesiastiques ce qui leur estoit necessaire. Car nous avons vu qu'il avoit distribué son bien aux pauvres dés le commencement de sa conversion.] 'Nous apprenons de Ponce que vit.p.8.c.

Dieu luy en avoit depuis rendu une partie. [Mais on ne peut guere douter qu'il n'en mist au moins le revenu dans la masse
ep.26.p.53.2. commune des biens de l'Eglise.]'Les Confesseurs de Rome en le loüant de ce que mesme dans son absence il s'estoit acquité de tous les devoirs d'un vray pasteur, remarquent, qu'il avoit contribué [du fruit] de ses justes travaux aux depenses necessaires [à l'Eglise.

Outre ces sommes qu'il avoit mises entre les mains de Saint
ep.5.p.17. Rogatien,]'il en avoit encore distribué plusieurs autres à divers Ecclesiastiques.

ep.37.p.72.2. 'Il écrivit souvent à son Clergé sur ce mesme sujet de l'assistance des pauvres, c'est à dire de ceux qui estoient demeurez *fermes dans la foy nonobstant la persecution. 'Il commit mesme à des Evesques le soin de distribuer ces aumosnes; '& comme l'expliquent Pamelius & Baronius, il les chargeoit du soin d'acquiter les dettes des pauvres. [Il ne se contentoit pas de secourir ceux qui estoient reduits à la derniere indigence,]'mais il assistoit aussi les autres, pour leur donner moyen de vivre de leur métier. *&c.

ep.38.p.73.2.

n.p.74.1|Bar. 254.§35|Aum. p.54.

Cyp.ep.38.p. 73.2.

[Il n'est pas besoin de s'étendre beaucoup sur le soin qu'il avoit des martyrs. Il suffit de dire qu'il les encourageoit par ses loüanges; ce qu'il étendit jusques à ceux de Rome; qu'il avoit soin qu'on leur rendist toutes les assistances necessaires, tant pour le corps, que pour l'esprit; & qu'il ne manquoit point aussi de reprendre avec vigueur les defauts dans lesquels ils tomboient. C'est ce que nous traiterons plus au long en un autre endroit, & ce que la suite de ce discours éclaircira davantage.]

ARTICLE IX.

Premieres lettres écrites par S. Cyprien dans sa retraite.

[IL faut maintenant tascher de trouver l'ordre des lettres que S. Cyprien écrivit dans sa retraite; ce qui fait une des principales parties de son histoire: & nous y en joindrons quelques unes du Clergé de Rome. Car S. Fabien ayant esté martyrizé le
Cyp.ep.31.p.61. 2. 20.e de janvier,]'& la difficulté des temps ne permettant pas
a ep.3.p.14. qu'on luy donnast aussi-tost un successeur, a le Clergé de cette Eglise fut obligé d'en prendre toute la conduite [durant plus de seize mois. C'est ce qui fait que nous en parlerons souvent.]

'S. Cyprien dans son epistre 15.e adressée à ce Clergé, témoigne ep.15.p.37.1.
qu'il avoit envoyé treize differentes lettres pour le reglement de
» son peuple; [& il fait ensuite comme l'abregé de ces lettres.] Je
» n'ay point manqué, dit-il, de donner au Clergé les avis qui luy
M. le Maistre. » estoient necessaires. 'Il marque par là "sa lettre 5.e selon l'edition de n.p.38.2| an.p.
Pamelius: [Car c'est toujours de celle là que nous nous servons.] 18. § 4.
'Et en effet cette lettre est certainement écrite de la retraite de ep.5.p.17.
1. S. Cyprien. Il s'y rejouit de ce que son Clergé estoit [1] tout à fait
en bon état, comme de sa part il estoit dans une parfaite santé:
[& ainsi c'estoit avant les troubles qui arriverent sur le sujet des
Tombez & de Felicissime, & mesme avant la chute de quelques
uns de ses Prestres.]

'Il exhorte son Clergé par cette lettre à avoir soin des Chré- p.17.
tiens qui estoient pauvres, & particulierement des Confesseurs
qui estoient en prison. Il luy mande aussi d'empescher que les
Fideles ne fussent cause de quelques troubles, en allant visiter
en troupes les saints Confesseurs. On voit que l'on offroit le Sa-
crifice dans les prisons, & qu'il y avoit toujours un Diacre avec
le Prestre.

'S. Cyprien dit aux Romains qu'il n'avoit pas manqué d'en- ep.15.p.37.1.
M. le M. courager les martyrs. ["C'est apparemment la lettre] 'où il dit ep.7.p.20.
2. [2] dans une autre qu'il leur avoit témoigné combien leur foy &
M. le M. leur courage luy donnoit de joie, ["& il est en effet bien probable
que cette premiere lettre estoit toute de congratulation, & d'e-
Note 8. loges sans aucune reprehension.] 'Aussi "on croit que c'est la 81.e ep.81.p.222|an.
de Pamelius, adressée à Rogatien & aux autres Confesseurs, au p.18 § 4.5.6.
commencement qu'ils furent mis en prison, & lorsqu'apparem-
ment ils n'avoient encore souffert aucun tourment. C'est pour-
quoi il les exhorte à s'y preparer, en n'ayant dans l'esprit & dans
le cœur que les paroles de l'Ecriture qui nous portent à la pa-
tience, & qui nous assurent de la gloire qui la doit suivre. Il leur
represente l'exemple des trois jeunes hommes de Babylone, &
celui que leur donnoit encore le Prestre Rogatien, qu'il appelle
un glorieux vieillard, & qui avoit confessé le premier la foy avec
V. S. Mappalique § 6. un nommé "Felicissime. Il les assure qu'il eust esté ravi de les al-
3. ler embrasser luy mesme, si [3] son état, [c'est à dire la retraite qu'il
estoit obligé de garder,] le luy eust permis.

extorres. 'Il n'oublia pas de reprendre fortement "les bannis [par une ep.15.p.37.1.

1. *circa incolumitatem vestram omnia integra.*
2. dans la 7.e dont les paroles se pourroient aussi raporter à la 9.e
3. *loci conditio.* N'est-ce point aussi la qualité d'Evesque qui l'obligeoit de ne se pas exposer? Il parle de mesme dans l'epistre 5.e p.17.2. Dans la 37.e p. 72.1, il joint *loci & gradus conditionem.*

lettre * que nous n'avons point. On peut ce semble juger quel * NOTE 9.
ep.7.p.21.1. en estoit le sujet par la 70.e écrite assez long-temps depuis,] 'où il reprend les Confesseurs de diverses fautes, & entre autres de ce que quelques uns d'eux estoient retournez dans le pays dont ils avoient esté bannis ; ce qui les exposoit à estre punis non comme Chrétiens, mais comme criminels [& violateurs des loix.]
ep.15.p.37.1.2. 'J'ay aussi écrit à tout le peuple, dit S.Cyprien, pour le porter " autant que j'ay pu flechir la misericorde de Dieu par ses prie- "
ep.8.p.23. res. [Cette lettre est encore perduë :] 'Car quoique la 8.e soit à " Mr le M. peu prés sur le mesme sujet, neanmoins elle s'adresse au Clergé
Aug.bapt.l.4. c.2.p.50.1.2. [de Carthage, & non pas au peuple. 'S. Augustin mesme la cite comme une epistre au Clergé. De plus, elle n'a esté écrite que
Cyp.ep.8. p.23. 1. ["quelque temps aprés,] 'lorsque l'on eut commencé à tenter les Mr le M. Confesseurs par les tourmens ; [ce qui n'estoit pas encore arrivé quand il exhorta son peuple à la priere. Car voici comme il continuë la lettre aux Romains.]
ep.15.p.37.1|an. p. 20.§ 9. 'Mais depuis que l'on eut commencé à exposer les Confesseurs " aux tourmens, (ce qu'on croit estre arrivé au mois d'avril,) & que " quelques uns d'eux ayant déja esté tourmentez, les autres " estoient encore enfermez dans la prison pour souffrir les mes- " mes supplices, nos lettres ont eu assez de force pour percer jus- " ques à eux, afin de les encourager & de les fortifier de plus en "
n.p.38.2|an.p. 20.§ 9. plus. 'La lettre dont il parle est la 9.e écrite aux Martyrs, a c'est "
a Bar.253.§ 54. à dire à ceux qui avoient souffert les tourmens ; & aux Con-
Cyp.ep.9. p.26. 27. fesseurs qui estoient seulement en prison. 'Il se rejouit de leur constance, & des triomphes des autres, mais particulierement du martyre de 'S.Mappalique, [marqué par les martyrologes le V. son titre § 3. 17 d'avril. Il ne témoigne point qu'il y eust encore alors aucun
ep.8.22. p.23.1| 46. desordre parmi eux,] 'quoiqu'il y en eust déja, comme on le voit
b ep.10. p.29.1. par d'autres endroits. b Mais il le dissimuloit autant qu'il pouvoit, esperant que ce mal s'étendoit par sa patience. [Nous parlerions ici des combats de ces Martyrs, si nous n'avions mieux aimé en faire "un titre à part, qui doit neanmoins estre consideré V. S.Mappalique § 1. comme une partie de l'histoire de nostre Saint, puisqu'il estoit
Sync.p.363.d. le pere de ces Saints, & par sa qualité d'Evesque,] '& parceque toutes leurs couronnes estoient autant de fruits de ses exhortations & de ses lettres, comme le dit un historien Grec.
Cyp.an.p.21. § 10. 'Ce fut peut-estre "en ce mesme temps que S.Cyprien écrivit la NOTE 10. lettre 37.e à son Clergé, pour luy recommander le soin des Martyrs. Il l'avoit déja fait plusieurs fois ; [ce qui ne nous empesche pas neanmoins de mettre cette lettre dés le mois d'avril ou de

may, dautant qu'il n'y est pas parlé des troubles qui peu de temps aprés firent un si grand eclat. On y peut remarquer particulierement] l'ardeur & l'humilité du Saint, qui temoigne que sans le rang & le lieu où il estoit, il se seroit volontiers employé à rendre toutes sortes de services aux saints Martyrs. ep.37.p.72.1.



ARTICLE X.

Troubles excitez à Carthage sur les Tombez par l'indiscretion des Confesseurs, & par la temerité de quelques Prestres.

[LA gloire que l'Eglise recevoit de la generosité des Confesseurs, ne demeura pas long-temps sans estre obscurcie, par des nuages fascheux. Comme la persecution faisoit des martyrs, elle faisoit aussi des prevaricateurs: & selon ce qu'en dit S. Cyprien, ils estoient en tres grand nombre. Ces miserables ayant honte de leur faute, desiroient avec ardeur de rentrer dans l'Eglise. & il n'y eust eu rien que de tres loüable dans ce desir, s'ils eussent demandé qu'on leur ouvrist la porte de la penitence, & s'ils n'eussent pas tasché de faire breche à la discipline. Comme la grace de la paix, c'est à dire de l'absolution & de la communion, ne s'accordoit dans ces premiers siecles qu'aprés beaucoup de temps, d'humiliations, & de peines, ceux-ci cherchoient un chemin plus court & plus aisé.] 'Ils alloient de tous costez briguer la faveur des Martyrs: ils corrompoient les Confesseurs par leurs prieres *flateuses: & à force de les importuner, ils en obtenoient tous les jours des milliers de billets, 'par lesquels ces Confesseurs & ces Martyrs témoignoient qu'ils avoient donné la paix aux personnes qu'ils nommoient. Cyp.ep.11.15.p.31.37. *gratiosa. ep.17.p.41.

'Les Confesseurs ne communiquoient pas neanmoins pour cela avec eux: 'mais leur intention estoit que quand Dieu commenceroit à rendre la paix à l'Eglise, ceux qui avoient ces billets rendissent conte à l'Evesque, afin qu'il examinast les demandes & les desirs des Martyrs en presence & avec l'approbation du peuple; 'que les pecheurs fissent l'exomologese; & qu'ensuite ils eussent la paix [& la communion.] 'C'est ce qu'ils témoignoient par les lettres qu'ils en écrivirent à S. Cyprien. ep.30.p.59.1. ep.10.22.p.29.2.47. ep.12.p.34. ep.22.p.47. ep.21.p.31.

'Ceci se faisoit dés le temps de Tertullien, a & se pratiquoit non seulement en Afrique, mais encore jusque dans l'Egypte, comme on le peut voir par S. Denys d'Alexandrie, dont l'endroit Tert.ad M.c.1. p.156.a|pudi.c. 22.p.74.c.d. a Euf.l.4.c.42. p.241.b.c.

Boll.1.feb.p.41. est remarquable.'& à Smyrne en Asie, les Tombez vinrent aussi
§ 13. avec de grands cris implorer le secours de S. Pione qui y estoit prisonnier pour la foy. [Aussi S. Cyprien ne se plaint pas de ce que les Confesseurs se rendoient intercesseurs & comme cautions envers Dieu & envers l'Eglise pour les pecheurs, par ces
Cyp.ep.15 p.37. billets qu'ils leur donnoient;] 'mais il se plaint particulierement
2. de la multitude de ces billets; de ce qu'on les donnoit sans aucun discernement, & sans examiner la cause de ceux qui les de-
ep.12 p.32.1.2. mandoient; '& encore de ce que quelquefois mesme les Confesseurs en mettoient plusieurs sans les nommer, en ces termes: *Qu'un tel soit admis à la communion avec les siens*; ce qui ne
1. s'estoit jamais fait. 'Il y en avoit mesme qui faisoient un trafic honteux & criminel de la consideration que l'Eglise avoit pour eux.

ep.23.p.48.1. 'Le principal auteur de ce desordre estoit un Confesseur nommé Lucien, dont la foy estoit fervente, & le courage invincible;
2. 'mais qui avoit une tres grande facilité, & fort peu de connois-
1. sance des maximes de l'Evangile. 'C'estoit luy qui donnoit cette foule de billets écrits de sa main. Et au lieu que S. Mappalique avoit seulement "recommandé que l'on donnast la paix à sa mere *mandavit.* & à sa sœur qui estoient tombées, sa pieté ne luy ayant pas permis de refuser cette grace à des personnes si proches, & sa modestie l'ayant retenu dans les bornes d'un sage temperamment, sans blesser la loy de l'Evangile & la discipline de l'Eglise; au lieu que Saturnin, qui avoit aussi souffert les tourmens, n'avoit
1|22.p.46. donné aucun billet de cette nature; 'Lucien en donnoit à tout le monde au nom du saint martyr Paul: ce qu'il continua mesme aprés la mort de ce Saint, disant qu'il avoit receu cet ordre de
ep.23.p.48.1. luy. 'Il faisoit la mesme chose au nom du jeune martyr Aurele, qui ne savoit pas écrire.

ep 10.11.p.29.1|32.1. 'Il n'y avoit pas lieu de s'étonner que les Tombez souhaitassent une promte & facile reconciliation: ª mais ce qui est étrange,
ª ep.10.p.29.2. c'est qu'au lieu que c'estoit aux Prestres à les instruire, à les
p.30|11.p.31. maintenir dans la discipline, '& à regler aussi les desirs des Martyrs & des Confesseurs, comme ils avoient accoutumé de faire
ep.10.p.29.1. auparavant; 'c'estoient eux au contraire, qui par une presomption indiscrette & une temerité étrange, taschoient de ternir la gloire des Martyrs, de faire violence à la modestie des Confesseurs, & de troubler la tranquillité de tout le peuple.

2. 'Car sans avoir égard à la retenuë des Martyrs, qui soumettoient à l'exomologese ceux à qui ils accordoient le pardon, &

qui soumettoient mesme leurs desirs au jugement qu'en feroit l'Evesque quand Dieu auroit rendu la paix à l'Eglise, 'sans vouloir auparavant communiquer avec les Tombez; 'ces Prestres au contraire n'attendoient ni que Dieu eust rendu la paix à l'Eglise, ni que l'Evesque fust de retour, ni que luy & le Clergé eussent imposé les mains aux Tombez, ni que ces pecheurs eussent accompli leur penitence, ni qu'ils eussent fait l'exomologese; mais ils communiquoient avec eux, offroient leur noms à l'autel, les admettoient à la communion, & leur donnoient l'Eucaristie. 'Il y en eut qui le firent "dés le premier jour de la persecution, & qui continuerent jusques à la fin, 'quoique le Saint eust ordonné que ceux qui le feroient, seroient separez eux mesmes de la communion. ep.30.p.53.1. ep.10.p.29.2. &c. ep.55.p.118.1. ep.28.52.p.57.96.1.

[Ces Prestres dont S. Cyprien se plaint en divers endroits,] 'estoient sans doute les cinq qui s'estoient opposez à son election, comme il le marque assez clairement dans l'epistre 40.e; [& nous les verrons bien tost] abandonner enfin l'Eglise par un schisme scandaleux. ep.40.p.75.76.1.

ARTICLE XI.

S. Cyprien écrit trois lettres pour maintenir la discipline de la penitence.

'SAINT Cyprien qui avoit toujours souffert & dissimulé toutes les injures faites à son episcopat, fit la mesme chose en cette occasion, & il garda long-temps le silence, esperant que sa patience assoupiroit tous ces troubles: Mais il jugea enfin qu'il ne devoit pas supporter ce dernier desordre dont ses Prestres estoient auteurs; 'Et il le pouvoit d'autant moins faire, que Dieu l'avertissoit continuellement combien il estoit en colere de ces excés, luy en donnant des marques tant par des visions [qu'il avoit] durant la nuit, que par le moyen des enfans, qui estant remplis du S. Esprit, voyoient en extase, entendoient, & raportoient les avertissemens que Dieu donnoit à son peuple. 'Dieu "par la rigueur de ses chastimens apprenoit aussi à plusieur d'entre les Martyrs à garder l'ordre de la discipline de l'Eglise. Cyp.ep.10.p.29.1. p.30.1. *divina censura.* ep.11.p.32.1.

'Il écrivit donc trois lettres sur ce sujet, l'une aux Martyrs & aux Confesseurs, l'autre à son Clergé, & la derniere à son peuple. 'Ce sont la 11, 10, & 12.e Elles furent écrites en mesme ep.15.p.37.2. an.p.11.f.11.

ep.10.p.30.32.1 341. temps, 'comme on le peut juger de ce que dans chacune des trois il parle des deux autres. ' Il exhorte particulierement les
ep.11.p.32.1.2. Martyrs à deux choses; à marquer nommément ceux à qui ils desiroient qu'on fist grace, & à estre fort reservez & fort circonspects à donner des billets, c'est à dire à examiner avec soin la qualité de la personne, du crime, & de la penitence; en sorte qu'ils n'en donnassent qu'à ceux dont la penitence [1] approcheroit d'une entiere satisfaction. 1.

ep.10 p.30. 'Sa lettre au Clergé est bien plus forte; & la conclusion est que si ceux qui sont tombez dans cette faute, y perseverent davantage, il usera contre eux de la severité que Dieu luy commande, & qu'il leur défendra d'offrir ["le Sacrifice] jusqu'à ce qu'il soit retourné, & qu'il leur ait fait rendre raison de leur conduite en presence des Confesseurs & de tout le peuple. [Je ne sçay s'il ne dit pas mesme qu'il les suspendoit deslors. Car "ses termes ne sont pas tout à fait clairs.] 'Il est certain qu'il approuva qu'on eust separé de la communion un Caius de Didde pour ce sujet mesme; '& qu'il ordonna la mesme peine contre tous ceux qui tomberoient dans la mesme faute. 'Baronius ne l'entend neanmoins que d'une simple menace; [& il semble qu'autrement il auroit dû nommer ceux qu'il condannoit à cette censure.] Note 11. *ut interim prohibeantur offerre.*
ep.28.p.56.
p.57.1|52.p.96.1. Bar.253.§56.

Cyp.ep.12.p.34. 'Dans la lettre à son peuple, il témoigne que les Tombez ne songeroient qu'à flechir la justice de Dieu, & à satisfaire pour leurs pechez, s'ils n'estoient trompez par la fausse douceur de quelques Prestres. C'est pourquoi il exhorte son peuple à faire ce qu'auroient dû faire les Prestres, en moderant selon les regles de Dieu l'impatience des Tombez, & en leur persuadant d'attendre qu'il fust revenu pour examiner les lettres des Martyrs dans une assemblée de plusieurs Evesques.



ARTICLE XII.

Le Clergé de Rome écrit à S. Cyprien & au Clergé de Carthage: S. Celerin & Lucien Confesseurs s'écrivent aussi.

Cyp.ep.3.p.14. ["DURANT que tout cela se passoit,] 'Clement Soudiacre estant allé de Carthage à Rome pour quelque sujet particulier, l'on y apprit par luy la retraite de S. Cyprien: & il pa- Mr. le M.

1. Je pense que cela se pourroit raporter à ceux qui n'avoient cedé qu'à la violence des tourmens, & à d'autres les moins coupables, & qui en mesme temps avoient fait une penitence plus humble, plus rigoureuse &c.

roist,

roiſt, comme nous avons dit, que le Clergé de Rome en fut un peu ſcandalizé, parcequ'il n'en avoit pas encore ſçeu les raiſons. ep.15.p.37.2.
'C'eſt pourquoi S. Cyprien ſe crut depuis obligé de les luy apprendre, & de luy faire voir qu'il n'avoit pas pour cela abandonné le ſoin de ſon dioceſe. 2.

'Clement s'en retournant en Afrique, apporta à S. Cyprien ep.4.p.16.1.
des lettres du Clergé de Rome, par leſquelles il apprit la mort glorieuſe du Pape, dont il n'avoit rien ſçeu juſques alors que par le bruit confus & incertain de la renommée. [Nous n'avons pas cette lettre:]mais S. Cyprien la marque par ſa réponſe, qui eſt la lettre 4.ᵉ, 'dans laquelle il témoigne ſe rejouir beaucoup du 1.2.
grand exemple que ce ſaint Pape avoit donné à tout ſon peuple. [Il ne dit pas nettement de quel Pape il parle : mais les circonſtances du temps nous font juger que ce ne peut eſtre que S. Fabien. Pamelius, Baronius, Bollandus & divers autres, l'entendent de luy.]

NOTE 12. 'Il ſemble que S. Cyprien n'ait receu cette lettre que [*vers ep.13.15.p.35.
neper. la fin de may,] 'aſſez peu avant que d'écrire la 13.ᵉ, écrite lorſque 37.2.
l'été eſtoit déja commencé. [On peut trouver étrange que le Clergé de Rome n'euſt point encore mandé en Afrique le martyre de S. Fabien : mais il faut conſiderer qu'ils en avoient eſté empeſchez par la perſecution & par l'hiver, & que l'on n'écrivoit ces ſortes de lettres que par des Eccleſiaſtiques, comme cela ſe voit en diverſendroits de S. Cyprien.]

'Outre cette lettre du Clergé de Rome à S. Cyprien, le ep.4.p.16.2.
meſme Clement en apporta une autre qui plut moins au Saint.
1. L'on n'y voyoit point [1] expreſſément ni de qui elle venoit, ni à qui elle s'adreſſoit. Le contenu, l'écriture meſme, & le papier, firent craindre au Saint qu'il n'y euſt eu quelque falſification ou quelque alteration; de ſorte qu'il la renvoya à Rome, [aprés en
Mʳ le M. avoir pris une copie.] 'Cette lettre *eſt la 3.ᵉ, comme on le peut n.p.17.1|an.p.
juger, parcequ'elle eſt ſans titre. Elle paroiſt s'adreſſer au Clergé 20. § 8.
de Carthage : '& S. Cyprien témoigne que le Soudiacre Clement avoit apporté une lettre du Clergé de Rome à ſon Clergé, ep.15.p.37.2.
où il eſtoit parlé des Tombez, [ce qui convient tout à fait à la 3.ᵉ Il jugea bien dans la ſuite ou en y faiſant plus de reflexion, ou par les aſſurances qu'il en eut d'ailleurs, que cette lettre venoit veritablement du Clergé de Rome. Ce qui pouvoit l'y choquer, c'eſt] 'qu'outre la froideur avec laquelle les Romains y parlent ep.3.p.14.

1. 'On croit que ce pouvoit eſtre à cauſe de la perſecution. [Mais l'autre du Clergé de Rome n'eſtoit point de meſme] Fleuri,l.5.c.36. p.106.

de sa retraite, ils exhortoient le Clergé de Carthage à prendre comme eux le soin de l'Eglise; & ils en parlent de la mesme maniere que si Carthage n'eust point eu d'Evesque non plus que Rome.

p.15. [Mais les regles qu'ils y donnent sont excellentes. Nous n'en raporterons que ce qui regarde les Tombez.] 'Car ils enseignent par ce qu'ils faisoient les premiers, que quoiqu'ils soient separez de l'Eglise, il ne faut pas les abandonner, mais les exhorter à la penitence, pour voir s'ils ne pourront point obtenir misericorde de Dieu, afin que s'ils sont pris de nouveau, ils puissent confesser J. C, & reparer par ce moyen leur premiere chute: A quoy ils ajoutent cette regle, que si ces Tombez viennent à estre malades, s'ils font penitence de leur faute, & s'ils demandent la communion, il faut les assister, [c'est à dire leur donner la communion.] 'Car S. Cyprien expliquant cet endroit, dit qu'il leur faut donner la paix que les Martyrs leur ont promise. [a] Ils recommandent comme un devoir tres important, le soin d'enterrer les Martyrs, & tous les morts en general: '& ils donnent quelque lieu de croire qu'il y avoit dés ce temps là dans l'Eglise des personnes destinées à cet office d'humanité & de charité.

ep 14.15.p.36.|37.2.
a ep.3.p.15.
S.Van. p.256.
Cyp.p.15.

'Ils prient à la fin le Clergé de Carthage d'envoyer leur lettre aux autres Eglises, ou bien de leur écrire, afin de les encourager à demeurer fermes dans la foy.

ep.22.p.44. [Montan dont il est parlé dans la lettre 21.[e], avoit peut-estre esté à Rome avec le Soudiacre Clement.] 'S.*Celerin celebre Confesseur de Rome, ayant appris par ce Montan des nouvelles de Lucien Confesseur de Carthage, luy écrivit un peu aprés Pasque 'sur le sujet de sa sœur qui estoit tombée durant la persecution, 'une lettre pleine de moderation, de prudence, d'humilité, de modestie, & de respect pour la discipline de l'Eglise. Lucien luy répondit par le 22.[e], qu'il pretend, comme nous avons déja dit, 'que S. Paul martyr luy avoit ordonné d'accorder la paix à tous ceux qui la luy demanderoient en son nom aprés sa mort. 'S. Cyprien releve extremement l'absurdité de cette pretention, [Mais il y a bien de l'apparence que Lucien avoit ajouté à l'ordre de ce saint Martyr,] puisqu'il attribue la mesme chose à tous les autres, & nommément à S. Mappalique, [qui n'avoit eu garde de tomber dans cette faute,] 'luy qui n'avoit jamais accordé aucune grace qu'à sa mere & à sa sœur.

Mr le M.
*V. son titre
p.45.1.
p.44.45.
ep.23.p.48.2.
ep.22.p.46.
ep.23.p.48.2.
ep.22.p.46.
ep.23.p.48.2.

ARTICLE XIII.

S. Cyprien accorde la communion aux Tombez prests à mourir; écrit au Clergé de Rome, & aux Evesques.

[LE desordre ne diminuoit pas cependant dans l'Afrique.] 'Les Tombez, soit par leur propre impatience, soit qu'ils y fussent poussez par quelqu'un, demandoient ou plutost exigeoient avec une étrange violence la paix que les Martyrs leur avoient promise. 'D'ailleurs l'été qui estoit déja commencé, menaçoit à l'ordinaire de beaucoup de maladies; '& S. Cyprien voyoit par la lettre 3.e, que le sentiment du Clergé de Rome estoit qu'il falloit secourir les Tombez qui estoient malades. Cyp.ep.15.p.37.2. ep.13.p.35.1. ep.15.p.37.2.

'Ainsi, tant pour rendre cet honneur aux Martyrs, que pour se conformer à l'Eglise Romaine, & aussi pour adoucir un peu la violence des Tombez, il écrivit deux fois à son Clergé, que si ceux qui avoient receu des billets des Martyrs, tomboient malades, on leur accordast la paix que les Martyrs leur avoient promise; aprés neanmoins qu'ils auroient fait l'exomologese, & qu'ils auroient receu l'imposition des mains pour la penitence. [Où l'on voit qu'il restreignoit à ceux qui avoient receu des billets des Martyrs, ce que les Romains avoient dit en general de tous les Tombez. Mais ce n'estoit peut-estre qu'une adresse de sa charité pour gagner Lucien par cette deference qu'il témoignoit pour luy & pour les autres Confesseurs. Car de la maniere dont Lucien agissoit, il n'y avoit personne qui n'eust ou ne pust aisément avoir un billet.] 'Ces "deux lettres au Clergé sont la 13.e & la 14.e 2. Mr le M. n.p.38.2|22.p.22.1.

'Dans la 13.e écrite au commencement de l'été, S. Cyprien se plaint de ce que son Clergé n'avoit fait aucune réponse à plusieurs lettres qu'il luy avoit écrites. 'Il ordonne que les Tombez pourront faire l'exomologese de leur faute entre les mains de quelque Prestre que ce soit; & mesme dans une pressante necessité, entre celles d'un Diacre: [surquoi on forme diverses difficultez dont ce n'est pas ici le lieu de parler.] ep.13.p.35.1. 1.

'Son Clergé ayant fait réponse à cette lettre, & luy ayant demandé conseil sur l'importunité de quelques Tombez, il leur répond par la 14.e, qu'il n'a rien à ajouter à ce qu'il leur avoit mandé par la 13.e, & que comme c'estoit une affaire qui regardoit toute l'Eglise, il falloit attendre la paix de l'Eglise pour en de- ep.14.p.36.2.

liberer dans une assemblée d'Evesques en presence du peuple fidele. 'Saint Cyprien cite luy mesme cette lettre en écrivant à Antonien, & témoigne qu'elle "estoit publique.

ep 52.p.96.1. extat.

[Cependant ce Saint "jugeant que la lettre 3.e estoit veritable & non falsifiée, & reconnoissant par cette lettre que le Clergé de Rome estoit scandalizé de sa retraite, il resolut de luy écrire, tant pour justifier sa conduite, "que pour entretenir l'union & la charité ecclesiastique.] 'Il fait le second en témoignant que c'est dans ce dessein qu'il a suivi ce qu'ils avoient marqué touchant les malades : & que quant aux autres, 'il ne determineroit rien qu'avec leur avis, & dans une assemblée d'Evesques. 'Il satisfait au premier point, tant en leur marquant en peu de mots les raisons de sa retraite, qu'en justifiant sa vigilance episcopale par les treize lettres qu'il avoit écrites depuis qu'il s'estoit retiré, & qu'il leur envoyoit en mesme temps [Nous avons tasché de marquer ces treize lettres, & nous avons trouvé qu'autant que l'on en peut juger, la 5.e, la 8.1.e, la 37.e, la 9.e, la 11.e, la 10.e, la 12.e, & les deux suivantes, estoient de ce nombre. Il en reste encore quatre que nous n'avons point.

M.r le M. M.r le M. ep.15.p.37.2. p.38.1. p.37.2.

Pendant que Saint Cyprien se justifioit à Rome, sa charité qui estoit catholique songeoit à l'instruction des autres Eglises.] 'Ce fut pour ce sujet qu'il envoya à divers Evesques des copies de ses [1] cinq dernieres lettres. 'Et ces Evesques l'assurent par les réponses qu'ils luy firent, qu'ils estoient dans le mesme sentiment que luy, '& qu'il falloit s'en tenir là, jusqu'à ce que par la paix on eust moyen de s'assembler, & d'examiner la cause de chacun en particulier.

ep.18.20.p.42. 1|44. p.42.44.1. p.42. 1.

'En ce mesme temps l'Evesque Caldone consulta S. Cyprien & les Prestres de Carthage, sur quelques personnes qui ayant renoncé J. C, l'avoient depuis confessé, & avoient esté bannies, 'S. Cyprien confirma le sentiment de cet Evesque, qui estoit qu'on ne leur pouvoit refuser la paix. 'Il luy envoya en mesme temps les cinq lettres dont nous avons parlé, le priant de les communiquer à tous les Prelats qu'il pourroit, afin que tous se conformassent les uns aux autres par une conduite uniforme. Il luy envoya [2] aussi un livre, 'qui n'estoit selon quelques uns que ces cinq lettres jointes ensemble. Car pour le traité *Des Tombez*, il n'a esté fait qu'aprés la paix, [c'est à dire environ un an depuis ceci. Cette lettre de Caldone, & la réponse de Saint

ep.19.p.43. ep.20.p.43.44. p.44. ox.ep.25. p.50. 1. 2.

1. c'est à dire des 11, 10, 12, 13, & 14.
2. *librum cum epistolis quinque*, pour *ex epistolis*: Mais cela n'est-il point trop forcé?

Cyprien, font la 19.ᵉ & la 20.ᵉ parmi les lettres du Saint.]

ARTICLE XIV.

Lettre insolente de Lucien: S. Cyprien demeure ferme à maintenir la discipline: Le Clergé & les Confesseurs de Rome la soûtiennent avec luy: Il les en remercie, & ordonne des Clercs pour porter ses lettres.

[SAINT Cyprien avoit bien besoin d'estre soûtenu par l'union de ses confreres, puisqu'au lieu de recevoir quelque soulagement des Prestres & des Confesseurs de Carthage, c'estoient ceux qui luy causoient le plus de peine & d'affliction.] 'Car les cinq Prestres dont nous avons déja tant parlé, fomentoient le trouble qui s'estoit elevé sur le sujet des Tombez. Cyp ep.40.p. 75.76. Ils persuadoient mesme à plusieurs Confesseurs de se separer de l'union qu'ils devoient avoir avec leur Evesque, & de troubler toute la discipline ecclesiastique, qu'ils estoient obligez de soûtenir en demeurant dans la fidelité & dans le repos. [Et voici un étrange effet de cette desunion si funeste.]

'Il sembloit que les Confesseurs dussent agir avec plus de moderation & de retenuë depuis ce que S. Cyprien leur avoit écrit. ep.23.p.48.1. 'Mais Lucien au lieu d'en profiter, luy écrivit au nom de tous les autres, qu'il sceust qu'ils avoient donné la paix à tous ceux dont il auroit esté satisfait depuis leur chute. 'Cette lettre, [qui est la 17.ᵉ,] alloit à ruiner entierement le lien de la foy, la crainte de Dieu, le commandement du Seigneur, la sainteté & la vigueur de l'Evangile. 'L'exception mesme qu'elle enfermoit, ne servoit qu'à rendre S. Cyprien plus odieux; puisqu'estant chargé par là de l'examen de chacun en particulier, il estoit obligé de refuser à plusieurs ce que tous pretendoient avoir receu. 1.2. 1.2|17.p.41. ep.23.p.48.1. 2.

[Aussi cette lettre eut la suite que l'on en pouvoit attendre.] 'On vit en divers endroits les peuples s'elever contre les Evesques, & exiger d'eux sur le champ la paix qu'ils croyoient leur avoir esté accordée à tous par les Martyrs & les Confesseurs: & par ces cris tumultuaires, ils en epouventerent quelques uns, & abatirent leur constance. [Ce mal qui avoit pris naissance dans Carthage, y fit aussi un grand eclat.] Et ceux que l'on avoit à peine retenus par le passé, s'enflammant de nouveau par cette lettre de Lucien, faisoient plus de trouble que jamais. 2.

'Saint Cyprien écrivit sur cela à son Clergé [la lettre 18.ᵉ, dans 2.

laquelle supprimant les mouvemens de la juste indignation que
ep.18.p.42. luy causoit unsi grand desordre,]'il se contente d'ordonner que l'on suivra ses dernieres lettres,[c'est à dire la 13.e & la 14.e,]& que les Tombez se soumettront à son examen, puisque les Confesseurs l'avoient ainsi marqué dans leur lettre. Il leur envoie la lettre de l'Evesque Caldone avec la réponse qu'il y avoit faite, leur ordonnant de lire toutes ces choses aux Tombez.

ep.23.p.49. 'Pendant qu'il estoit dans cette peine, & qu'il employoit toutes les forces de sa foy pour resister à l'envie & à la haine que sa generosité luy attiroit, Dieu luy envoya un secours tres considerable.
1. 'Car le Clergé de Rome, avant mesme que d'avoir re-
ep.31.p.61.1. ceu sa lettre[15.e,]écrivit au Clergé de Carthage,'& luy exposa clairement son sentiment, tant contre ceux qui avoient sacrifié, que contre 'les Libellatiques mesmes, c'est à dire ceux qui V.la pers.de
n'ayant point sacrifié, donnoient neanmoins ou recevoient des Dece § 6.
billets pour attester qu'ils l'avoient fait.

2|23.p.49.1. 'Les Confesseurs de Rome écrivirent en mesme temps, & dans
p.49.1|n.p.50.1| le mesme esprit à ceux de Carthage:'& S.Cyprien loüe ces deux
Bar.253 § 70. lettres, que nous n'avons plus, comme estant dans toute la vigueur de l'Evangile, & dans la plus grande fermeté de la disci-
Cyp.ep.31.p.61. pline. 'Le Clergé de Rome écrivit la mesme chose en Sicile, &
2. envoya quelque temps aprés à Saint Cyprien la copie de cette
n.p.63.2. lettre,'qui a aussi esté perduë. [a] On peut juger combien cette de-
a ep.31.p.61.2. claration des Romains fut avantageuse à l'Eglise: Et le Clergé de Rome dit que sans la lettre si forte & si excellente des Confesseurs de Rome, il eust esté bien difficile de reparer les breches que l'indiscretion de ceux de Carthage avoit faites à la discipline evangelique.

['S. Cyprien répondit tant aux Confesseurs qu'au Clergé de M. le M.
ep.23.p.48. Rome par les lettres 23 & 25.]'Par la 23.e il rend conte à ce Clergé de l'état où estoit l'affaire des Tombez, & luy envoie la copie
ep.25.p.51. de diverses lettres [1] qui regardoient cette affaire. 'Dans la 25.e il
releve extremement la gloire des Confesseurs de Rome, & les 1.
loüe particulierement de la force avec laquelle ils avoient soûtenu la discipline de l'Eglise.

ep.29.p.58. 'Il envoya ces lettres à Rome par Sature Lecteur,& par Optat
ep.24.50. Soudiacre & Confesseur, 'qu'il avoit ordonnez exprés pour ce sujet, dautant qu'il manquoit d'Ecclesiastiques, la pluspart estant absens, & les autres estant necessaires pour le service de l'Eglise; & il falloit, dit-il, qu'il écrivist par des Ecclesiastiques.

1. Ce sont les lettres 18, 19, 20, 17, 21, 22.

[Nous voyons en effet que presque toutes ses lettres & celles du Clergé de Rome, sont portées par des Lecteurs, des Acolythes, ou des Soudiacres.] "Il dit dans une qu'il avoit écrit au Pape, parcequ'il avoit trouvé la commodité d'un homme qui luy estoit fort ami, & qui estoit Clerc; "& dans une autre, qu'il n'avoit écrit que tard à un Evesque, parceque ses Clercs ne pouvoient pas s'absenter. [Nous voyons quelque vestige de [1] cette regle] "dans S. Ignace, qui prie l'Eglise de Philadelphie d'elire un Diacre pour aller témoigner à l'Eglise d'Antioche la joie qu'ils avoient de ce que Dieu leur avoit donné la paix; à quoy il ajoute que les autres Eglises y avoient envoyé pour ce sujet, ou des Evesques, ou des Prestres, ou des Diacres. ep.55. p.117.1. ep.81.p.224.1. Ign. ad Phlad. p.31.

"S Cyprien ayant ordonné ces deux personnes, en écrivit à ses Prestres & à ses Diacres par la lettre 24.e Il leur proteste qu'il ne les a ordonnez sans attendre leur avis que par necessité; quoiqu'en cela mesme il n'ait fait que suivre le prejugé qu'ils en avoient fait, en faisant lire Saturé le jour de Pasque [l'année precedente,] & en donnant à Optat le soin d'instruire les catecumenes, [comme nous l'avons marqué "en son lieu.] Il mande à son Clergé par la mesme lettre qu'il avoit esté obligé d'écrire à Rome. [Il ne dit pas neanmoins qu'il luy envoie cette lettre;] "& il paroist qu'il ne le fit qu'aprés en avoir receu la réponse de Rome par la lettre 31.e "Il luy envoie aussi une lettre qu'on luy avoit écrite avec la réponse qu'il y faisoit: ["Mais nous ne pouvons point juger ce que c'estoit que ces deux lettres.] Cyp.ep.24.p.50. V.§6. ep.31.p.64. ep.24.p.50. Note 13.

ARTICLE XV.

Excellentes lettres du Clergé & des Confesseurs de Rome à S. Cyprien.

Mr le M. ["LA conduite du Clergé de Rome qui n'écrivoit point du tout à S.Cyprien, comme s'il eust abandonné le soin de son diocese, montroit qu'il estoit blessé de sa retraite. Mais ayant receu sa 15.e lettre avec les treize qu'il y avoit jointes, & peu aprés la 23.e avec six autres, par lesquelles il justifioit la sagesse & la sainteté de sa retraite, & la vigilance de sa charité episcopale; ces Prestres de Rome virent bien qu'on ne leur avoit pas parlé selon la verité, du plus grand Evesque qui fust alors

[1] pense qu'on la trouve aussi dans les lettres de S. Basile.

dans l'Eglise. Et estant confus de la croyance desavantageuse qu'ils avoient conceuë de luy, ils luy écrivirent la plus sage, la plus humble, & la plus apostolique lettre qui soit peut-estre jamais sortie du Clergé de Rome, qui est la 31.e parmi celles de S. Cyprien. Comme ce grand Saint, Primat de toute l'Afrique, avoit esté si humble, que d'exposer à ces Prestres tout le detail de ce qui s'estoit passé, quoiqu'il fust parfaitement persuadé de la justice de sa retraite & de sa conduite, tant parceque Dieu l'avoit reglée luy mesme, que parcequ'il n'avoit suivi que le

Cyp.ep.31.p.60. veritable esprit de l'Eglise;] 'ces Prestres donnent d'abord à son humilité les loüanges qu'elle meritoit. Ils reconnoissent les lumieres de sa sainteté & de sa suffisance, & donnent de grands eloges à sa sagesse.

[La conclusion de tette lettre fut conforme à celle des deux

p.61.2. autres;] 'savoir que jusqu'à ce qu'il y eust un Pape elu, & que l'on pust deliberer avec les Evesques, avec les Prestres, avec les Diacres, avec les Confesseurs, & avec les laïques qui estoient demeurez fermes, sur la resolution que l'on devoit prendre tou-

p.62.2. chant ceux qui estoient tombez, l'on tiendroit en suspens l'état de ceux qui pouvoient souffrir ce delai; mais que pour ceux qui se trouveroient surpris d'une maladie mortelle, s'ils témoignoient avoir une douleur sincere & veritable, on auroit soin de les secourir, laissant à Dieu le jugement de ces personnes. Ceci fut conclu aprés une longue deliberation, qui se fit non seulement entre les Prestres & les Diacres de Rome, qui estoient en grand nombre, mais aussi avec quelques Evesques voisins, & d'autres encore que la persecution avoit chassez de leurs provinces.

ep.32.p.65. 'Cette lettre "fut apportée ce semble par le Lecteur Sature, M. le M.

ep 24.29.p.50.58. 'qui avoit esté le porteur de la 23.e. [a]De savans hommes croient

a an.p.24.§16| Eus.n.p.136.2.d. que cette excellente lettre, pleine d'esprit & d'eloquence, & presque egale, dit Pearson, à celles de S.Cyprien, fut composée par Novatien, qui estoit alors Prestre de Rome. Ils l'ont tiré de

Cyp.ep.52.p.96.1. S. Cyprien, qui le dit assez clairement. 'Car aprés avoir cité quelques paroles de cette lettre, Les Romains ajoutoient, dit-il, « (& c'estoit Novatien qui l'écrivoit, & qui relisoit luy mesme ce « qu'il avoit écrit;) ils ajoutoient, dis-je, qu'il falloit donner la «

Paci.ep.3.p.58.d. paix aux Tombez, lorsqu'ils seroient malades à l'extremité. 'S. « Pacien dit plusieurs fois la mesme chose. [b] S. Cyprien ajoute au

b Cyp ep.52.p.96.1. mesme endroit, que cette lettre avoit esté signée par le Prestre Moyse alors Confesseur, & depuis Martyr: [d'où nous appre-

nons

nons qu'elle fut portée dans la prison pour y estre signée par les Confesseurs. Car S. Moyse estoit encore alors en prison, comme on l'a pu voir en un autre endroit.]

'Le Clergé de Rome fait aussi dans cette lettre un fort beau remerciement à Saint Cyprien pour celle qu'il avoit écrite aux Confesseurs. 'Mais les Confesseurs s'acquiterent eux mesmes en particulier de cette obligation par l'excellente lettre 26.ᵉ, [laquelle ils envoyerent apparemment avec la lettre du Clergé. ep.31.p.61-2. ep.26.p.52.

Mr le M. "Comme S.Cyprien jugea que ces lettres pouvoient servir à conserver son peuple dans la deference qu'il devoit avoir pour son Evesque proscrit pour la foy, & obligé de gouverner son Eglise par ses lettres,] 'il ordonna à Sature de les laisser copier à tous ceux qui le voudroient. 'Il les envoya aussi à son Clergé, avec ce qu'il avoit écrit à Rome, c'est à dire la 15.ᵉ & la 23.ᵉ [Au moins nous ne voyons point qu'il les eust encore envoyées à Carthage.] 'Il prie son Clergé de rendre ces lettres les plus publiques qu'il pourroit, tant aux Fideles de Carthage, qu'aux Evesques, Prestres, & Diacres des autres villes, ausquels il veut que l'on en laisse prendre des copies, & en envoyer à leurs Eglises, afin qu'en attendant que cette affaire fust decidée par un Concile, on observast partout une regle & une conduite uniforme. 'Aussi il assure que cette lettre du Clergé de Rome avoit esté portée partout le monde, & estoit venüe à la connoissance de toutes les Eglises & de tous les freres. ep.32.p.65. p.64. n.p.65.4. ep.31.p.61.2. ep.52.p.96.1.

'Tous les Evesques tant de l'Afrique que des pays d'audelà des mers, se trouverent unis de sentiment avec S.Cyprien & le Clergé de Rome, & jugerent qu'il ne falloit rien accorder de nouveau aux Tombez, mais attendre que tous les Evesques se pussent assembler, pour examiner cette affaire, & établir une regle fixe & un juste temperamment, qui conservast en mesme temps la vigueur de la discipline, & la douceur de la charité. ep.40.p.76.1.



ARTICLE XVI.

Les Tombez écrivent à S.Cyprien : Il leur répond ; & écrit sur leur sujet à son Clergé, & à celui de Rome.

[PENDANT tout ceci, & peut-estre avant que S.Cyprien eust receu les dernieres lettres de Rome, il arriva un nouvel incident, qui l'obligea d'y récrire pour la quatrieme fois.]

Cyp.ep.27.p. 56. 'Quelques uns des Tombez, qui avoient mesme esté autrefois illustres par leur pieté,& à qui les Martyrs avoient aussi accordé des billets, eurent neanmoins tant d'humilité, de crainte de Dieu, & de respect pour la discipline, qu'ils écrivirent à Saint Cyprien avec de grands sentimens de penitence, & en l'assurant "qu'ils attendoient son retour en patience pour demander la paix. Le Saint se rejouit beaucoup de leur conduite; & Dieu luy revela mesme combien ils avoient merité par cette action. &c.

[Mais il y en eut d'autres Tombez qui l'affligerent autant que
ep.29.p.58. ceux-ci le consoloient.] 'Car ils se porterent à luy écrire non pour le prier de leur accorder la paix, mais comme pretendant
ep.30.p.58. qu'ils avoient déja cette paix, l'ayant obtenuë de Paul: 'ce qu'ils faisoient mesme avec une temerité & une insolence tres dangereuse,
p.59.2. 'jusqu'à s'emporter contre luy par des paroles piquantes; [ce que le Saint passe sous silence, soit en leur répondant, soit en écrivant sur cela au Clergé de Rome.

ep.27.p.56. Ils luy avoient écrit en corps, comme on le voit]'tant parcequ'ils n'avoient point mis leurs noms à leur lettre, ou à leur re-
ep.29.p.59.2. queste, comme le Saint l'appelle quelquefois, 'que parceque les Romains accusent tous les Tombez de cette insolence, [quoique S. Cyprien ne parle jamais que de quelques uns; & qu'en
ep.27.p.55.56. effet plusieurs en fussent tres innocens.] 'Ils eurent mesme l'effronterie d'écrire au nom de l'Eglise: & c'est particulierement sur quoy S. Cyprien leur répond par sa lettre 27.[c]

p.56. 'Il ne leur donne point d'autre conclusion, sinon qu'ils luy fassent savoir les noms de ceux qui ont écrit cette lettre, afin qu'il sache ce qu'il aura à répondre à chacun d'eux en particulier. [On ne trouve point qu'ils aient rien fait sur cela: mais ce
ep.40.p.77.1. qui est certain, c'est que nonobstant leur mauvaise conduite,]'S. Cyprien offroit tous les jours à Dieu des prieres continuelles pour eux, afin qu'il les rétablist par sa bonté dans l'Eglise, & qu'il leur accordast sa grace & sa paix.

ep.20.p.58. 'Il écrivit quelque temps aprés une lettre à son Clergé, [a]qu'on
a n.p.58 2|an.p. 24.§17. croit estre "la 28.[e] [b] C'est une réponse qu'il fait à ses Prestres & à M. le M.
b ep.28.p.56. ses Diacres touchant diverses choses sur lesquelles il en avoit
2. esté consulté. 'La principale regarde un Caius Prestre de Didde, ou originaire de Didde, Curé dans le diocese de Carthage selon Pamelius, & sur son Diacre, qui communiquoient avec les Tombez, & offroient leurs oblations. Ils en avoient souvent esté repris par des Evesques, & estoient demeurez opiniatres dans leur faute: ce qui avoit obligé le Clergé de Carthage de determiner

avec l'avis des Evesques presens, que l'on ne communiqueroit plus avec eux. [Ce Clergé en écrivit à S.Cyprien,] qui par sa réponse approuve ce qu'il avoit fait.

'Il ordonne encore qu'on agira de mesme contre les Prestres & les Diacres, tant de son diocese, que les étrangers [qui viendroient à Carthage,] s'ils avoient la hardiesse de communiquer avec les Tombez avant son ordre. 'Car nous sommes prests, dit-il, "d'entrer dans toute sorte de condescendance pour sauver les pecheurs; mais pour les sauver effectivement, & non pas pour les tromper en les flatant. Il faut les porter à demander misericorde à Dieu par une vraie penitence, par une douleur & un gemissement "de tout le cœur. Et comment le peuvent-ils faire, 'quand quelques uns des Prestres s'opposent à leurs gemissemens & à leurs larmes, en les recevant temerairement à la communion? Je ne m'étonne pas que les conseils salutaires que nous leurs donnons, ne servent de rien, lorsqu'on les détruit par une douceur & une complaisance pernicieuse. — p.57. p.56. *cum omni humilitate.* *pleno.* p.57.

'Cette lettre répond encore à ce que son Clergé luy avoit demandé, comment il falloit traiter deux Soudiacres & un Acolythe, qui s'estoient retirez [pour la persecution,] & estoient revenus depuis peu. S. Cyprien dit qu'il ne peut pas juger tout seul cette affaire, d'autant plus importante, qu'il y avoit beaucoup d'autres Ecclesiastiques qui s'estoient aussi absentez, & n'estoient pas encore revenus; Qu'ainsi il falloit voir les raisons de chacun en particulier; & que comme il s'agissoit de faire un reglement qui servist d'exemple à la posterité en de pareilles rencontres, il falloit extremement peser cette affaire, & l'examiner non seulement avec les autres Evesques, mais mesme avec tout le peuple; Que cependant ceux dont ils luy écrivoient, seroient privez non de leur ministere, mais de la distribution qu'ils devoient recevoir tous les mois. [Car il paroist, comme nous avons dit, que dans l'Afrique les Clercs recevoient de l'Eglise tous les mois ce qui estoit necessaire pour leur subsistance,] plus ou moins selon le rang qu'ils y tenoient. Quelques uns croient que c'est ce que Saint Cyprien appelle en un endroit "des Corbeilles, quoiqu'il semble plutost distinguer ces Corbeilles de la distribution qui se faisoit tous les mois. — Ibid. ep.34.p.68.1|n. 10.p.161. *sportulas.*

'S. Cyprien aprés avoir écrit aux Tombez sur leur insolence, & ensuite à son Clergé, envoya ces deux lettres à Rome avec celle des Tombez: ce qu'il fit par la 29.e, 'qui fut portée par Fortunat Soudiacre. Le Clergé de Rome "luy écrivit sur cela la — ep.29.p.58. ep.30.p.58. Mr le M.

belle lettre 30.e, où aprés l'avoir loüé de sa fermeté & de son zele, ils blasment extremement les demandes temeraires des apostats, & s'étendent par un discours fort eloquent sur la necessité de la penitence.

p.59.2. 'Il paroist par leur réponse, que S.Cyprien leur avoit encore écrit touchant l'heretique "Privat Evesque de Lambese[en Numidie. Mais nous avons perdu la lettre où il en parloit.] V.S.Fabien.



ARTICLE XVII.

S.Cyprien écrit aux Confesseurs de Rome;ordonne Lecteurs Celerin & Aurele; fait Numidique Prestre de Carthage: Du traité De la loüange du martyre.

Cyp.ep.16.p.39 1|an.p.24.§ 19. VERS le mois de novembre ["ou de decembre,] Celerin qui avoit paru à Rome entre les plus illustres Confesseurs, estant venu à Carthage, alla trouver S.Cyprien dans sa retraite, & luy raporta l'extreme affection des Confesseurs de Rome envers luy. Cela obligea le Saint de leur écrire de nouveau la lettre 16.e, où il marque qu'il y avoit prés d'un an qu'ils estoient en prison, par les quatre saisons qu'ils y avoient vuës. Il commence par l'hiver, 'parceque "c'avoit esté vers la fin de janvier 250, qu'ils avoient confessé le nom de J.C, & qu'ils avoient esté emprisonnez. 'C'est ainsi que S.Cyprien taschoit d'acquerir [par avance] la couronne du martyre en la personne de ceux qu'il encourageoit par ses lettres à ce combat. M.r le M. Buch.cycl.p. 271. M.r le M. Cyp.ep.26.p.52 2.

[Il y a bien de l'apparence qu'il n'estoit pas seul touché d'une si sainte ambition. Nous le voyons "par le traité De la loüange du martyre, qui est parmi ses œuvres:] 'mais l'affectation, la dureté, & l'obscurité de ce discours, ne permet pas de le luy attribuer. 'Il est adressé à Moyse, à Maxime, & aux autres Confesseurs [de Rome: & il est écrit avant que ces Saints eussent encore rien souffert,] 'comme il se voit par ce que l'auteur les prie de se souvenir de luy, lorsque Dieu auroit commencé d'honorer en eux le martyre. [Ainsi c'estoit en cette année 250, ou au commencement de la suivante, "en laquelle il est certain que S. Moyse fut martyrizé. Note 14. R|v.l.2.c.15.p. 231|Du Pin, p. 470.&c. Cyp.lau.mar. p.422.2. p.430.1. V.S.Moyse.

Nous remarquons ceci en partie, pour faire voir que cette peste horrible qui dura dix ans selon Baronius, ou encore davantage, & que l'on met particulierement sous Gallus, estoit

commencée dés le temps de Dece.] 'Car l'auteur de ce traité témoigne qu'elle faisoit déja de grands ravages. 'On peut prouver la mesme chose par S. Denys d'Alexandrie. p.424.2|426.1. Euf.l.7.c.11.p.261.2.

[Nous voyons encore dans ce traité une chose considerable,] 'qui est que l'auteur estant present lorsque l'on dechiroit les membres d'un Martyr, & qu'on luy faisoit endurer de tres cruels tourmens, sans pouvoir ebranler sa constance ; il avoit esté témoin de l'entretien de deux personnes qui assistoient au mesme spectacle, dont l'un témoignant l'admiration qu'il avoit » d'un courage si invincible : Et si je croy, répondit l'autre, qu'il » a des enfans : Car il est marié, & a sa femme chez luy. Cepen- » dant ni la tendresse paternelle, ni le soin de personnes qui luy » sont si cheres & si proches, ne le peuvent faire changer. Certes, » ajouta-t-il, il faut s'informer de cette religion, & connoistre à » fond quelles sont les maximes qu'ils soûtiennent avec un cou- » rage si heroïque. Car quoy que ce soit qu'ils croient, il faut que » ce soit quelque chose de considerable & de bien constant, puis- » qu'un homme est capable de le soûtenir aux depens mesmes de » sa propre vie. Voilà, continue l'auteur, quelle est la vertu du martyre, par lequel ceux qui vous veulent oster la vie à cause de vostre foy, sont enfin forcez de suivre eux mesmes cette foy. Cyp.lau mar. p.426.1.

'Pour retourner à S. Celerin, luy & un autre Confesseur nommé Aurele, furent ordonnez Lecteurs de l'Eglise de Carthage 'par S. Cyprien, & quelques autres Evesques qui estoient alors avec luy. 'Le Saint n'en avoit point auparavant consulté son Clergé, comme il avoit accoutumé de faire. Mais il savoit bien que les hommes approuveroient ce que Dieu mesme sembloit avoir ordonné par la gloire & le merite extraordinaire qu'il avoit donné à ces deux personnes, ["comme on l'a pu voir en un autre endroit.] 'Il se contenta de les ordonner Lecteurs à cause qu'ils estoient encore fort jeunes : & d'ailleurs ce degré leur convenoit fort bien, parceque les Lecteurs lisant alors l'Evangile au peuple, on en voyoit la pratique en leurs personnes, en mesme temps qu'ils en prononçoient les paroles. 'Mais il voulut que le lectorat ne fust qu'une preparation pour la prestrise à laquelle il les destinoit ; & il leur fit donner dessors les mesmes distributions qu'aux Prestres. ep.34.p.67.1|68. p.67.1|33.p.66. p.65. V.S.Celerin & S.Mappalique § 5. p.65.66|34.p.68. p.68.

NOTE 15. 'Aurele fut ordonné le premier : [a] quelques uns marquent "sur un fondement assez foible, que ce fut le dimanche premier jour de decembre. [Celerin devoit ce semble estre ordonné avec luy :] 'mais il s'excusa d'abord, & ne voulut pas se rendre Ibid. a an p.25.§ 20 ep.34.p.67.1.

au [1] conseil de S. Cyprien, jusqu'à ce que l'Eglise [2] luy estant apparuë dans une vision, l'obligea, selon le droit qu'elle en avoit, 1. 2.
2. d'accepter l'honneur auquel le Saint vouloit l'elever. 'Ainsi il fut joint à Aurele:& S.Cyprien qui avoit déja écrit l'epistre 33.e à son Clergé & à son peuple, pour les avertir de l'ordination de celui-ci, leur écrivit de mesme la 34.e sur celle de Celerin, voulant qu'ils regardassent l'une & l'autre comme une grande faveur que Dieu leur faisoit. 'Les Evesques qui estoient alors avec
1. luy, leur écrivirent aussi sur l'ordination de Celerin: [Mais ce ne fut apparemment que par la plume de S. Cyprien, & par la mesme lettre 34.e. Les termes [3] de cette lettre portent tout le monde à croire que Celerin fut ordonné fort peu aprés son arrivée en Afrique, c'est à dire sur la fin de cette année.] 3.

an p.25. §20. 3. ep.35.p.70. 'On croit "qu'il faut joindre à ces deux lettres celle qui les suit immediatement dans Pamelius; c'est à dire la 35.e. 'S. Cyprien l'écrit aussi à toute son Eglise sur le sujet de Numidique, qu'il avoit fait Prestre de Carthage par un ordre exprés de Dieu, en attendant qu'aprés son retour il le pust elever à la premiere place, [& le faire Evesque.] 'Baronius & d'autres croient que Numidique ne fut pas alors ordonné Prestre, mais qu'estant dés auparavant Prestre de quelque autre Eglise,[& peut-estre à la campagne,] il fut seulement immatriculé dans le Clergé de Carthage. C'est ce qui est, dit-il, marqué assez clairement par ces paroles,Que le Prestre Numidique devoit estre mis au nombre des Prestres de Carthage:Au lieu qu'il n'y a pas un seul mot de son ordination; ce que S. Cyprien n'a pas accoutumé d'oublier. [On ne peut douter que ce sentiment ne soit tout à fait probable.] M. le M. an.p.25|Bar.253 §55.

Cyp.ep.35.p.70.1. 'Le Saint aprés avoir fait "l'eloge de Numidique, témoigne esperer que Dieu fera refleurir par luy & par d'autres semblables, la gloire de son Clergé extremement fletrie par la chute de quelques uns de ses membres, [,"qui avoient renoncé à la foy dans la persecution.] V.S.Mappalique §6. Note 16.

Cyp.ep.34.p.67. 2. 1. ou bien selon la ponctuation de Pamelius, qui paroist moins bonne, il ne se voulut pas rendre au conseil que l'Eglise luy donnoit par S. Cyprien, jusqu'à ce que dans une vision[J.C.]qui avoit droit non de le prier, mais de le contraindre, l'obligea d'accepter &c.
2. qui luy apparut p.e. sous la figure d'une femme âgée, comme à Hermas.
3. '*Hunc ad nos cum tanta Domini dignatione venientem &c.*



ARTICLE XVIII.

Dieu promet la paix à l'Eglise, & commence à en faire jouir l'Afrique : S. Cyprien écrit une excellente lettre pour exhorter son peuple à prier.

1. 'SAINT Cyprien semble dire qu'Aurele [1] avoit commencé la paix en commençant ses fonctions de Lecteur. [Il y a donc quelque lieu de croire que l'Eglise commençoit deslors à jouir de quelque repos, ou qu'au moins elle se tenoit comme assurée d'en jouir bien-tost ; ce que les lettres écrites au commencement de l'année suivante nous persuadent encore plus.] Cyp.ep.ox.38. p.75.
'Dieu avoit promis cette paix à S. Cyprien mesme, comme il le reconnoist dans sa lettre 8.e, ['que nous croyons pour ce sujet se devoir mettre sur la fin de cette année, quelque temps avant la 33.e.] Il luy avoit fait porter cette parole dans une vision: Dites ep.8.p.14.1.
Note 17.
2. » luy [2] qu'il ne craigne point ; car la paix viendra : mais * il faut
* interim morula est. » un peu attendre, parcequ'il y a encore quelques personnes à » éprouver.
'Il manda cette nouvelle à son Clergé par sa lettre 8.e,[où l'on 2.
voit que la promesse de Dieu ne servit qu'à l'animer à travailler de plus en plus pour en meriter l'effet.] 'Car il y exhorte avec p.13.1.
un tres grand zele les Prestres & les Diacres à ne se pas contenter des prieres ardentes & continuelles qu'ils avoient faites jusques alors, mais à y joindre avec luy les jeûnes, les larmes, les gemissemens, & tout ce qui pouvoit contribuer à appaiser Dieu
» irrité contre les pechez des Chrétiens. 'Demandons & prions, 2.
» dit-il ; & si nous ne sommes pas si-tost exaucez, parceque nous » avons beaucoup offensé Dieu, frapons à la porte par nos sup- » plications, & par nos larmes.
'Il recommande surtout que la priere soit unanime : surquoi 2.
il raporte que dans une vision Dieu avoit dit ces paroles, *Priez, & vous obtiendrez* ; qu'on avoit ensuite ordonné au peuple qui paroissoit present, de prier nommément pour certaines personnes qu'on leur designa ; mais que dans la priere leurs voix ne s'accordoient pas, non plus que leurs volontez ; & que cette desunion avoit extremement deplu à Dieu. Il dit que c'est particulierement pour cela qu'il leur écrit cette longue lettre, par-

1. *auspicatus est pacem*, selon Mr Rigaut & l'edition d'Oxford.
2. *ou bien* qu'il s'assure que la paix viendra, *securus sit quia pax ventura est*.

ceque le peu d'union qui estoit entre les Chrétiens avoit esté la
principale cause de leur persecution, & de ce qu'elle duroit en-
p.24.1. core. 'Il parle encore d'une vision où on leur avoit reproché
qu'ils prioient sans ardeur, avec un esprit endormi & languis-
2. sant ; '& d'une autre, où on les avertissoit d'estre fort sobres dans
le boire & dans le manger.

[C'est apparemment à S. Cyprien mesme que Dieu avoit re-
2. velé toutes ces choses.] 'Car il ajoute aussi-tost, qu'il n'avoit pas
voulu les dissimuler, & les retenir pour luy seul. Il recommande
aussi qu'on les fasse savoir à tout le monde, afin que chacun en
puisse profiter, corriger ses fautes, prier non pour soy seul, mais
pour tous les Chrétiens dans l'union d'un mesme cœur, comme
p.25.1. le Seigneur nous l'a appris [dans l'oraison dominicale,] '& prier
comme doivent faire des personnes qui se trouvent entre le
grand nombre de ceux qu'un coup mortel a portez par terre,
& le petit reste de ceux qui estant jusque là demeurez fermes,
Aug. bapt. l.4. craignoient avec raison de tomber. 'S. Augustin cite cette lettre
c.2. p.50.1.2. que S. Cyprien avoit, dit-il, écrite aux Ecclesiastiques sur la
priere. Il y remarque ce qui y est dit contre ceux qni renon-
çoient de parole au siecle sans y renoncer en effet & par actions:
in Cre. l.2. c.15. '& il releve cet endroit en plusieurs de ses ouvrages.

p.173.1.a | ep.89. p.155.2.d | fid. op. c.27. p.36.2. c.

[a] La persecution duroit donc encore lorsque cette lettre fut
écrite. Elle faisoit mesme de nouveaux ravages: [& ce fut peut-
estre en ce temps là que] [b] divers Ecclesiastiques de Carthage
estant tombez entre les mains des persecuteurs, abandonne-
rent la foy, comme nous l'avons marqué. [c] Le Saint parle de ce
malheur qui luy fut tres sensible, dans la lettre 6.[e] écrite aussi à
2. son Clergé, 'lorsque les Confesseurs furent sortis de prison, [ce
qui marque que la persecution s'appaisoit : ainsi ce pouvoit estre
au mois de decembre, vers le mesme temps qu'Aurele & Celerin
furent ordonnez, ou un peu aprés.]

[a] Cyp. ep.8. p.23.1.
[b] ep.35 p.70.1.
[c] ep.6. p.18.1.2.

2. 'Il songeoit deslors à revenir à Carthage pour y regler avec
l'avis "de tous ses freres ce qui regardoit l'utilité commune de *simul plurimorum.*
l'Eglise. Mais Tertulle luy conseilla d'attendre un peu, & de
ne se pas exposer sitost à la vuë du peuple payen, toujours fort
animé contre luy : & il se chargea mesme de faire agréer son de-
lai par les Chrétiens. S. Cyprien se rendit à son avis, & écrivit
la lettre dont nous parlons, pour prier les Prestres & les Diacres
de faire ce qu'il eust voulu faire luy mesme. Il leur recommande
d'avoir un grand soin des pauvres, depeur que la necessité ne
portast ceux qui estoient foibles, à quitter la foy.

Il

'Il marque à la fin que quatre de ses Prestres luy avoient écrit p.19.1.
sur une affaire qu'il n'exprime point, & sur laquelle il dit qu'il ne peut rien répondre tout seul, ne la pouvant resoudre qu'avec le Clergé & le peuple. 'La froideur avec laquelle il dit ceci, an.250.§11.
peut faire croire que ces Prestres l'importunoient encore sur les Tombez, & que mesme ils estoient de ces cinq qui les supportoient, & qui depuis firent schisme : [Ce que l'on peut encore appuyer sur ce que Novat & Fortunat, qui estoient de ces cinq Prestres schismatiques, sont des quatre qui luy avoient écrit.]



ARTICLE XIX.

Quelques Confesseurs se dereglent : Saint Cyprien travaille à les corriger : Il prend soin de leur subsistance, & de celle des pauvres.

[IL paroist qu'un des premiers effets de la paix fut l'elargissement des Confesseurs.] 'Au sortir de la prison ils furent pour Cyp.ep.6.p.18.
la pluspart receus par divers Fideles, qui se chargerent avec joie 2.
de pourvoir à leurs besoins. 'Mais quelques uns d'eux avoient 2|19.1.
peu de soin de se rendre dignes de l'estime que les autres en faisoient, & de confesser J.C. par leurs actions, comme ils l'avoient confessé par leurs paroles. 'Il y en avoit qui se laissoient ep.7.p.21.1.
emporter à la vanité,& ce mal estoit accompagné de beaucoup d'autres. Car on voyoit parmi eux des piques, des jalousies, des disputes, qui les portoient jusqu'à se dire des injures, & à se dechirer les uns les autres. Ils ne rougissoient pas mesme de s'abandonner à l'ivrognerie, & à de plus grands desordres: '& ce 2.
qui est étrange,ils souilloient leurs corps par des actions ou tout à fait criminelles, ou extremement scandaleuses. 'Ce desordre ep.40.p.76.1.
venoit [encore] des cinq Prestres ennemis de S. Cyprien, qui corrompoient les esprits de ces Confesseurs, & les portoient à souiller par leur vie la gloire de leur confession.

'S. Cyprien dans son epistre 6.ᵉ, parle de ces dereglemens des ep.6.p.19.1.
Confesseurs,qui luy causoient beaucoup de douleur. 'Il ne laisse p.18.2.
pas d'y recommander qu'on ait un grand soin de pourvoir à leurs besoins, afin qu'ils ne manquassent de rien. 'Mais il veut 2|19.1.
qu'on les avertisse en mesme temps que plus ils avoient acquis de gloire,plus ils devoient avoir soin de la conserver par la sainteté de leurs actions, & surtout par l'humilité & la modestie;

qu'ils avoient fait beaucoup, mais qu'il leur restoit encore plus à faire pour arriver à la couronne; qu'ils avoient vaincu le diable, "mais qu'aussi ils l'avoient irrité. &c.

ep 7.p.20. 'Il leur écrivit à eux mesmes l'epistre 7.e, adressée au Prestre Rogatien, & aux autres Confesseurs. [Rogatien n'avoit certainement aucune part à ces desordres: mais il avoit assez d'humilité pour vouloir bien estre meslé avec les coupables, afin d'adoucir la peine de la reprehension & à plusieurs autres Confesseurs qui pouvoient estre innocens, & aux coupables mesme, afin qu'elle leur fust plus salutaire. Car il n'eust pas esté à propos de marquer ceux-ci nommement.] S. Cyprien assure d'abord les Confesseurs, que personne n'a plus de joie que luy de leur gloire & de leur merite, mais il vient bien-tost à les avertir de perseverer dans la voie étroite; que Saül & Salomon aprés avoir bien commencé, ont perdu la grace; 'que l'exemple de leur vie doit servir de modele à tous les Chrétiens; 'qu'ils ont renoncé au monde tout de nouveau, en exposant & toutes choses [& leur vie mesme] pour s'attacher à J.C; qu'ainsi il faut que les Fideles & les infideles voient en eux des hommes tous nouveaux, exemts de tous les defauts ausquels ils avoient pu estre sujets. 'Il ajoute qu'il sçait que la pluspart d'entre eux sont ce qu'il dit, & sont aussi-bien augmentez en vertu qu'en gloire; mais que les fautes de quelques uns font tort à l'honneur de tous les autres. C'est pourquoi il les exhorte de corriger ceux qui faisoient des fautes, de les arrester par leur autorité, & de leur faire de severes reprimendes. 'Il semble souhaiter dans la lettre 6.e, qu'ils se separassent mesme de leur societé. 'Le Saint ajoute selon un manuscrit à la fin de la lettre 6.e, qu'il avoit envoyé "une somme d'argent aux Confesseurs, sur le peu qu'il avoit pour sa depense; qu'il leur en envoyoit encore une pareille; & que Victor elevé du lectorat au diaconat, qui l'accompagnoit dans sa retraite, leur en envoyoit "une plus grande; ce qui luy donnoit beaucoup de joie.

Note 18. p.21.1. 2. 1. ep.6.p.19. ep.ox.13.p.31.1. CCL. sum. misimata. CDXXV.

ep.36.p.71.1. 'Son Eglise jouissoit déja de la paix, mais d'une paix encore peu affermie, "lorsqu'il écrivit à son Clergé l'epistre 36.e Il y témoigne le desir qu'il a de retourner avec son peuple; mais que la crainte de rompre la paix en irritant les payens par sa presence, l'oblige d'attendre que son Clergé luy mande qu'il peut venir en sureté, ou que Dieu le luy revele. 'Il y recommande en peu de mots le soin des veuves, des malades, des pauvres, & des étrangers: & ajoute que dans la crainte qu'il a qu'une somme

Note 19. 2.

d'argent qu'il avoit mise entre les mains de Rogatien, ne fust déja employée, il luy en envoie une autre par les mains d'un Acolythe nommé Narique.

'Il envoya[vers le mesme temps à Carthage]les Evesques Caldone & Herculan, avec les Prestres Rogatien & Numidique, tous deux illustres Confesseur, pour y distribuer de sa part de l'argent aux Chrétiens qui estoient pauvres, & assister ceux qui pouvoient faire quelque métier, en leur donnant ce qui estoit necessaire pour l'exercer. Le Saint les pria en mesme temps d'examinerr l'âge, "les qualitez, & le merite de chacun d'eux, afin qu'il pust connoistre à fond les ames dont il estoit chargé, & qu'il pust aussi elever au ministere de l'Eglise ceux qui en seroient dignes, & qui auroient l'humilité & la docilité necessaire. ep.38.40.p.73.75. conditiones.

ARTICLE XX.

Felicissime fait schisme à Carthage, & est excommunié.

L'AN DE JESUS CHRIST 251.

'SAINT Cyprien ne songeoit plus qu'à s'en retourner à Carthage, lorsque la paix de l'Eglise seroit un peu affermie, & que les payens y témoigneroient moins d'animosité contre luy. 'Mais il se vit privé encore pour quelque temps de cette consolation, par un nouveau trouble qui se forma dans le sein mesme de son Eglise. [Il y avoit à Carthage un nommé Felicissime, different du Confesseur de ce nom. Car celui-ci avoit toujours paru un homme "sage & paisible: Et ces eloges ne conviennent nullement à celui dont nous avons à parler ici. Aussi on ne trouve point qu'il se vantast d'avoir confessé J. C. "Il ne paroist point qu'il fust autre chose que laïque, mais un laïque de credit & d'autorité, peut-estre parcequ'il avoit de grands biens.] 'Il semble qu'il y eust une eglise chez luy sur la montagne, [c'est à dire apparemment dans le quartier le plus elevé de la ville. Il avoit merité par plusieurs fautes que Dieu l'abandonnast à un aussi grand crime qu'est celui du schisme.] 'Car il estoit coupable de beaucoup de fourberies & de rapines; 'comme Saint Cyprien le savoit assurément: & de plus il estoit accusé d'adultere par des personnes tres graves, qui s'offroient d'en fournir toutes les preuves necessaires. [Il y a bien de l'apparence qu'il Cyp ep.35.p.72. ep.40.p.75. ep.81.p.113. sobrius. Note 20. ep.38.p.74. p.73. p.74.

en fut en effet convaincu, puisque S.Cyprien dans une lettre
ep.55.p.114.1. écrite l'année suivante.] l'appelle non seulement l'auteur du schisme & de la division, & le voleur de l'argent qui luy avoit esté confié, mais encore le corrupteur des vierges, & le violateur de beaucoup de mariages, sans témoigner qu'aucun de ces crimes fust douteux & incertain. [La crainte d'estre puni comme il le meritoit par un Evesque aussi zelé & aussi vigoureux que S. Cyprien, fut peut-estre ce qui le porta à se soulever contre luy.

Comme il n'y a rien de plus opposé à la charité que le schis-
p.38.p.73. me,] il commença à former le sien en s'opposant à la commission toute de charité que Saint Cyprien avoit donnée aux Evesques Caldone & Herculan, & aux saints Prestres Rogatien & Numidique, comme nous venons de le lire. Il en empescha [autant qu'il put] l'execution. Il menaça avec une violence tyrannique les premiers qui s'approcherent pour recevoir les aumosnes de leur saint pasteur, & declara que tous ceux qui voudroient obeïr à S.Cyprien, & demeurer dans sa communion, ne communiqueroient point avec luy sur la montagne.

p.73. Aprés cela ni le respect de son Evesque, ni l'autorité & la presence de ceux qui tenoient sa place, ne furent plus capables de le retenir. Il troubla tout à fait le repos des freres, & s'efforçant de separer une partie du troupeau d'avec son pasteur, "il s'en alla tout en fureur avec beaucoup d'autres, se declarant le *proripuit se.*
p.74. chef & l'auteur d'une faction seditieuse. Il avoit entre autres compagnons de sa conspiration un nommé Augende, qui se retira aussi avec luy. [On ne dit point quel pretexte il prit pour colorer son schisme. Mais il peut bien avoir pretendu que Saint
ep.40.p.76.1. Cyprien avoit trop de dureté pour les pecheurs,] puisque luy & ceux de son parti leur offroient la communion.

ep.38.p.73. Caldone & ses collegues ne manquerent point de donner avis de tout ceci à S.Cyprien. Il en fut extremement touché: & il ne pouvoit pas ne le point estre, luy qui avoit un amour extraordinaire ponr l'unité, & l'integrité de son troupeau. [Il ne
p.74. s'abatit pas neanmoins,] & répondit à ses Vicaires, que puisque Felicissime s'estoit separé luy mesme de l'Eglise, il avoit prononcé contre luy la sentence qu'il meritoit, & qu'ainsi il estoit separé de la communion de son Evesque. Il reserva à un Concile les crimes personnels dont on l'accusoit. Il prononça le mesme sentence contre Augende & les autres sectateurs de Felicissime, s'ils persistoient dans le schisme. Il manda à ses Vicaires de faire lire sa lettre à ses freres, [c'est à dire apparem-

251. * Note 21. ment aux autres Evesques,]*& de l'envoyer au Clergé, en ajoutant les noms de ceux qui s'estoient joints à Felicissime: Cette lettre de S. Cyprien est la 38.e

[Il n'y a pas à douter qu'elle n'ait esté executée.] Nous avons ep.39.p.75. encore "une espece de billet ou d'affiche, qui est comme la sentence par laquelle les Vicaires de S. Cyprien declarent qu'ils ont excommunié Felicissime, Augende, & cinq autres, dont deux "avoient esté bannis pour la foy. Parmi ceux là il n'y en a aucun qui soit nommé Ecclesiastique. Cet bille porte en teste le nom d'un troisieme Evesque nommé Victor,[qui pouvoit s'estre joint aux deux autres pour les autoriser davantage.]

Note 22.

de extoribus

ARTICLE XXI.

Novat & quatre autres Prestres de Carthage se joignent à Felicissime.

ON vit [bien-tost] quelle estoit la veritable cause du schisme & de la faction de Felicissime. 'Car quelque temps avant Pasque, & "lorsqu'il y avoit déja plus d'un an que S. Cyprien estoit dans sa retraite,[c'est à dire au mois de fevrier ou de mars,] 'cinq Prestres de son Clergé abandonnerent sa communion, & se joignirent à Felicissime. 'C'estoient ceux mesmes "qui s'estoient opposez d'abord à l'election du Saint: & depuis cela ils avoient fomenté les troubles que l'indiscretion des Confesseurs causoit dans l'Eglise; avoient corrompu leur esprit pour les porter dans le relaschement & dans la licence; avoient armé contre l'episcopat une partie des Fideles, par le mauvais conseil & l'appui qu'ils donnoient à Felicissime: Et par un ordre admirable de la providence, ils se punirent enfin eux mesmes de tant d'excés en quittant l'Eglise pour se joindre Felicissime, & prononcerent contre eux la sentence qu'ils avoient meritée longtemps auparavant de recevoir, selon les suffrages de tout le peuple.

Cyp.ep.40.p.75 p.75.76.1| 77.2. Note 23. p.76.1. 1|75. V. § 4.

'Fortunat qui fut fait depuis faux Evesque de Carthage par les schismatiques, estoit l'un de ces cinq Prestres;["& on ne peut pas douter que Novat n'en fust encore,] 'luy qui avoit volontairement abandonné l'Eglise comme eux, 'qui avoit esté le premier flambeau de la division & du schisme, qui avoit separé divers Chrétiens de S. Cyprien, & qui durant que les payens

ep 55.p.117.1. Note 24. ep.49 p.91.2. 1.

persecutoient l'Eglise, l'avoit persecutée luy mesme en pervertissant l'esprit des freres, [c'est à dire des Tombez, & des Confesseurs.

Nous avons parlé plus amplement de ce Novat en un autre endroit. Il suffit de dire ici qu'il n'estoit pas Evesque,] mais seulement Prestre de Carthage; & que craignant d'estre deposé du sacerdoce par S. Cyprien, & mesme chassé de l'Eglise comme ses crimes ne le meritoient que trop, il voulut s'epargner cette infamie en brouillant & renversant toutes choses, & en prevenant par une sortie volontaire la sentence que l'on estoit prés de prononcer contre luy. [Il y a assez d'apparence que les Prestres Donat & Gordie, dont il est parlé dans la lettre 6.e avec Novat & Fortunat, estoient aussi de ces cinq Prestres qui se joignirent à Felicissime, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Je ne sçay si le cinquieme ne seroit point ce Caius de Didde, que le Saint avoit separé de la communion par sa lettre 28.e]

V. S. Corneille § 3.

Hier.chr| Paci. ep.3.p.60.b. a Cyp.ep.49.p. 91.2.

an.p.27.§2.

ep.40.p.76.77. Cette perfidie fut une nouvelle persecution & une nouvellle tentation, d'autant plus dangereuse, que ces Prestres ne se contentant pas de se retirer de l'Eglise, s'efforcerent d'attirer avec eux les Tombez, en leur promettant la paix. S. Cyprien ecrivit sur ce sujet une grande lettre à tout son peuple, tant aux Tombez qu'aux autres, pour exhorter les uns à demeurer fermes dans la communion de l'Eglise, & les autres à ne se point laisser emporter aux promesses trompeuses d'une fausse paix, afin que ceux qui avoient voulu perir en quittant l'Eglise, perissent seuls dans leur revolte. Il dit que cette nouvelle tempeste sera la derniere partie de la persecution, & qu'elle passera bien-tost par la protection de Dieu. [Ce fut en effet la fin de la persecution pour l'Afrique, & elle se dissipa peut-estre en moins de deux ans.

p.77.1.

p.77.2. Il fait esperer à son peuple qu'il retourneroit à Carthage aprés Pasque avec ses collegues, & que là ils examineroient ensemble l'affaire de ceux qui estoient tombez: mais que si quelqu'un d'eux se joignoit à Felicissime, il declare qu'il ne pourroit plus rentrer dans la communion des Evesques. La feste de Pasque tomboit en cette année 251 au 23 de mars, selon le cycle de S. Hippolyte & selon les Alexandrins, ou le 30 selon le cycle de Victorius. S. Cyprien s'estoit bien promis de celebrer cette feste à Carthage avec son peuple: Mais ces nouvelles brouilleries l'obligerent de demeurer encore quelque temps dans sa retraite, depeur que sa presence ne rallumast de nouveau la vio-

Buch.cycl.p. 296.302.

p.37.

Cyp.ep.40.p. 75.2.

2|76.2.

lence des payens; & que l'Evesque qui doit procurer la paix & le repos à tout le monde, ne fust cause luy mesme de rompre la paix dont l'Eglise commençoit de jouir. [Il ne craignoit pas tant l'animosité du peuple en elle mesme, comme il prevoyoit qu'elle seroit excitée par ses propres Prestres:] Car c'est sur ces schis-
Note 25. matiques qu'il rejette toute la cause de son retardement.

[On ne peut douter que S. Cyprien n'ait écrit à son Clergé sur le schisme de Felicissime, & ensuite sur celui des cinq Prestres. Ces lettres ne sont pas venües jusques à nous. Mais le Saint les marque assez clairement,] lorsqu'il dit qu'il avoit envoyé au ep.42.p.82.1. Pape S. Corneille par les Evesques Caldone & Fortunat, les lettres qu'il avoit écrites tant à son Clergé qu'à son peuple sur le sujet de Felicissime & des Prestres qui le suivoient. Ces lettres contenoient l'histoire & les raisons de ce qui s'estoit passé en cette affaire; & S. Cyprien prie S. Corneille de les faire lire à son peuple, afin que les Fideles de Rome fussent aussi-bien instruits de toutes choses, que ceux de Carthage.



ARTICLE XXII.

Novat fait Felicissime Diacre: Fin de la retraite de S. Cyprien. Du traité des Spectacles.

Note 26. ["L'Un des premiers effets du schisme fut l'ordination de Felicissime,] que Novat établit Diacre contre l'Eglise Cyp.ep.49.p.91.1. par sa faction & son ambition, sans que S. Cyprien l'eust permis, ni mesme qu'il en eust eu aucune connoissance. Comme Novat fit cette action[schismatique] avant que d'aller à Rome,[& que nous sommes obligez de dire qu'il y fut peu aprés son schisme, il faut necessairement la mettre ici. Mais de ce qu'il est dit, qu'il avoit établi & fait un Diacre, on n'en peut pas conclure qu'il fust Evesque,] comme quelques uns l'ont pretendu; ª puisque Bar.254.§59. S. Cyprien dit dans les mesmes termes, qu'il avoit fait Felicis- ª Cyp.ep.49. sime Diacre,& Novatien Evesque. [Et neanmoins il est certain p.91.1.
V. S. Corneille §9. qu'il n'ordonna pas luy mesme Novatien, mais le fit ordonner par d'autres. Il pouvoit aisément ordonner de mesme Felicissime, par le moyen de quelque Evesque tombé dans l'idolatrie,] tels qu'estoient Jovin, Maxime, & Reposte. ep.55. p.117.2.

[Quoique la conduite de Saint Cyprien ait esté si sainte dans toute cette affaire; & qu'autant que l'on en peut juger par le

reste de sa vie, il n'ait rien fait que selon les ordres precis de Dieu; cela n'a pas empesché qu'on ne l'ait voulu rendre coupa-
ep.69. p.172.2. ble de ce schisme, & que par une calomnie insupportable, 'l'on ne luy ait reproché en luy écrivant à luy mesme, qu'une partie de
p.171.1. l'Eglise estoit separée de l'autre à cause de luy. 'Les schismatiques s'efforcerent encore de noircir sa reputation par les calomnies les plus noires & les plus atroces. [Et nous esperons avoir occasion d'en parler plus amplement en un autre lieu.

Voilà ce que nous avons trouvé des actions & des lettres de S. Cyprien durant sa retraite, qui paroist avoir duré depuis le mois de fevrier de l'an 250, jusques à celui d'avril de l'an 251, &
ep.40.p.76.1. ainsi environ 14 mois; ce que le desir de voir son peuple,] 'luy fait appeller un exil de deux années. [On sera peut estre bien aise de voir de suite une liste chronologique des 34 lettres qui nous restent de 38 au moins qu'il a écrites durant ce temps là, & qui sont autant de marques de son application & de sa vigilance episcopale. Mais nous avons cru qu'il valoit mieux la reserver pour les "notes.] Note 27.

spec.n.p.412. 'Pamelius croit aussi que S. Cyprien composa alors "quelques Note 28. écrits que nous avons encore, mais dont on ne convient pas qu'ils soient de ce Saint. [Le traité des Spectacles est celui dont
Bell.p.86. il y a moins sujet de douter: & de quelque auteur qu'il soit,] 'il est excellent, [plein d'esprit & de pieté.] Il est adressé selon les dernieres editions, *Au peuple "qui demeure ferme dans l'Evangile. stanti.*
Cyp. spec.p. 414.2.&c. 'Il a esté composé durant le temps du paganisme, [a] lorsque les
a p.414.2. exorcismes des possedez estoient frequens dans l'Eglise, [b] & que
b p.415.1. l'on avoit encore accoutumé de porter l'Eucaristie dans son
p.413. logis. 'Il est visible que l'auteur estoit un Evesque separé de son peuple, & qui n'avoit pas mesme toujours la commodité de luy écrire; [ce qui convient assez bien à S. Cyprien ou retiré & caché durant la persecurion de Dece, ou banni durant celle de Valerien. Mais Ponce ne parle point de cet ouvrage.]



ARTICLE XXIII.

S. Cyprien retourne à Carthage, regle dans un Concile l'affaire des Tombez, & est suivi en cela par Rome, & par toute l'Eglise.

Cyp.ep.6.40.p. 18.2|77.2. ["RIEN ne nous empesche de croire que S. Cyprien execu- Note 29. ta] 'la resolution qu'il avoit prise de sortir de sa retraite

aprés

aprés Pasque, & de revenir à Carthage avec plusieurs Evesques,
pour y examiner & y regler en leur presence toutes les affaires
de l'Eglise par une deliberation commune, à laquelle le Clergé
& le peuple devoient avoir part. 'Il nous assure luy mesme que ep.51.p.96.1.
la persecution estant assoupie dans l'Afrique, & les Evesques
ayant la liberté de s'assembler, ils s'assemblerent en effet en
grand nombre, selon la resolution qui en avoit esté prise dés
auparavant. 'Les Prestres & les Diacres furent admis dans ce ep.55.p.119.2.
Concile.

'L'on y discuta la question des Tombez avec beaucoup de ep.51.p.94.
temps & de soin. 'On y examina les passages de l'Ecriture que ep.52.p.96.1.2.
l'on pouvoit alleguer de part & d'autre; '& enfin on resolut, p.99.1.
Que les Libellatiques, [qui avoient embrassé la penitence l'an-
NOTE 30. née de devant aussi-tost aprés leur faute,] seroient admis dés lors
[à la communion;] Que ceux qui auroient sacrifié seroient trai-
tez plus severement, 'sans qu'on leur ostast neanmoins l'espe- 1|96.1.
rance du pardon, de peur que le desespoir ne les rendist pires,
& ne les portast à embrasser tout à fait le paganisme, ou à se jet-
ter parmi les heretiques & les schismatiques; 'Qu'on les tien- p.96.2|54.p.109.
droit long-temps dans la penitence, & une penitence pleine, afin
qu'ils taschassent cependant d'obtenir par leurs larmes la mise-
1. ricorde de Dieu; Qu'on examineroit [1] les diverses circonstances
des fautes de chaque coupable, leurs intentions, leurs engage-
mens, [pour regler sur cela la durée de leur penitence.] 'Car on ep.53.p.108.109.
ne doutoit pas par exemple qu'on ne dust traiter avec beaucoup
d'indulgence ceux qui aprés avoir long-temps resisté à la vio-
lence des tourmens, n'avoient esté abatus que parcequ'on ne
leur accordoit pas la grace de mourir; & on jugeoit que trois
ans de larmes & de penitence suffisoient pour les faire admettre
à la communion [dans un an ou deux.] 'Pour regler comment il ep.52.p.96.1.
se falloit conduire dans cet examen, on dressa plusieurs articles
ou reglemens sur les divers cas qui se presentoient, & l'on en
dressa un écrit, qui fut ce semble envoyé à tous les Evesques.
NOTE 31. 'Baronius croit 'que c'est ce que l'on a depuis appellé des Ca- Bar.254.§89.
nons penitentiaux.

'Le Concile crut qu'il estoit d'une telle importance d'empes- Cyp.ep.55.p.
cher qu'on n'eust la temerité d'accorder la paix à ceux qui ne 118.1.
2. feroient pas [une veritable] penitence, qu'il fit cet arresté [2] non
comme son sentiment particulier, mais comme une chose d'une

1. *causa, voluntates, necessitates.*
2. *Concilio frequenter acto, non consensione tantum nostra, sed & comminatione decrevimus &c.*

obligation absoluë ; ce qu'il témoigna par les menaces & les anathemes qu'il y joignit.

ep.68. p.167.1. 'Pour les Evesques[& les autres ministres de l'Eglise,]qui auroient sacrifié, ou qui auroient simplement témoigné par des billets qu'ils l'avoient fait, les Prelats d'Afrique ordonnerent aussi bien que tous les autres de l'Eglise, qu'on les pourroit admettre à la penitence, mais qu'ils seroient absolument exclus du sacerdoce & "des fonctions ecclesiastiques: Et S. Cyprien dit que quand mesme on n'auroit pas fait d'ordonnance sur cela, il est manifeste qu'on ne doit pas entreprendre d'offrir des sacrifices à Dieu aprés en avoir offert aux demons. *ab ordinatione Cleri.*

ep.55.p.117.2. 'Jovin & Maxime Evesques déja condannez par la sentence de neuf Prelats, à cause des sacrifices & de quelques autres crimes dont ils estoient convaincus, furent de nouveau "excommuniez par le Concile de cette année, [soit qu'ils ne se soumissent pas à la penitence, soit qu'ils ne la demandassent pas avec une humilité proportionnée à leurs fautes:] Et ils demeurerent dans leur endurcissement. *abstenti.*

ep.59.p.137. 'Saint Cyprien se plaint dans une lettre de ce que l'Evesque Therape avoit accordé temerairement la paix à un Prestre nommé Victor, avant qu'il eust fait une penitence entiere : & entre les autres conditions qu'il marque n'avoir pas esté observées, il dit qu'il l'avoit accordée sans que le peuple l'eust demandé, ni mesme qu'il en eust rien sceu. Et ainsi on voit tant par cet

ep.55.p.119.120. endroit, 'que par la lettre 55.e, que le peuple avoit beaucoup de part en ces receptions, & surtout lorsqu'il falloit faire quelque grace extraordinaire.

[Il ne paroist point qu'on ait eu égard dans ce Concile aux billets donnez par les Martyrs, quoique cela puisse avoir esté marqué dans les reglemens.]

ep.52.54.p.99.1|110. 'Il y a [1] quelque lieu de croire qu'on arresta dés ce temps-ci, que s'il arrivoit quelque nouvelle persecution, on accorderoit alors la communion à ceux qui n'auroient point quitté l'Eglise Catholique, & qui depuis leur chute n'auroient point cessé de faire penitence, de pleurer, & de demander pardon à Dieu. 1.

Ib|ep.53.54.p.109. 'Mais il est certain qu'on ordonna qu'on accorderoit cette grace à ceux qui tomberoient en des maladies mortelles. [C'est ce

ep.52.p.98.1. que l'Eglise a toujours pratiqué depuis.]'Mais au lieu que du temps de S. Cyprien, quand quelqu'un avoit receu la paix dans

1. L'epistre 52.e paroist assez claire pour cela: mais d'autre part si cela est, il est étrange que l'épistre 54.e n'en dise rien.

la maladie, il la conservoit mesme ensuite dans la santé lorsqu'il plaisoit à Dieu de la luy rendre; [les Conciles posterieurs ordonnent que l'on remettra au nombre des penitens ceux qui auront receu la communion dans la maladie. Nous laissons aux personnes plus instruites dans la discipline de l'Eglise, à examiner si l'on ne peut point dire que ces Conciles parlent des pecheurs qui ne demandoient la penitence & la communion que dans la maladie mesme, & non pas de ceux qui estoient tombez malades aprés avoir embrassé la penitence, & en avoir accompli une partie. Selon ce sens, il n'y aura point eu de changement dans la discipline touchant ces derniers, mais seulement touchant les autres, ausquels l'Eglise a jugé depuis plus à propos d'accorder la reconciliation, laissant au jugement de Dieu l'effet qu'elle pourroit avoir:] 'au lieu que du temps de S. Cyprien on jugea qu'il falloit oster absolument toute esperance de paix, [d'absolution,] & de communion à ceux qui ne la demanderoient que dans la maladie, sans avoir auparavant fait penitence, & témoigné par la protestation publique de leurs larmes, que le regret de leurs pechez estoit profondément gravé dans leur cœur. p.100.2.

'Les Evesques, aprés avoir établi ce qu'ils avoient jugé le plus utile pour la reception des Tombez, en écrivirent au Pape Corneille, [depuis qu'il eut esté elu au mois de juin :] & ce Pape ayant aussi [dans la suite du temps] assemblé beaucoup d'Evesques, & jusques au nombre de 60, outre quantité de Prestres & de Diacres, [a] fut entierement de l'avis de S. Cyprien. [b] Ainsi ce decret de la reception des penitens fut fait d'un commun accord de l'Afrique & de l'Italie. [c] Les Evesques s'estant aussi assemblez dans les autres provinces, le mesme decret fut confirmé partout unanimement. p.96.2. Eus.l.6.c.43. p.242.2. a|Cyp.p.96.2. b ep.54.p.109.2. c Eus.p.242.a.b.

ARTICLE XXIV.

Du traité de S. Cyprien sur les Tombez; & de l'établissement du Prestre Penitencier: Felicissime est excommunié.

NOTE 32. 'On croit que Saint Cyprien "peut avoir lu dans le Concile dont nous parlons son traité celebre, intitulé *Des Tombez*, [parcequ'il y marque de quelle maniere ceux qui estoient tombez dans l'idolatrie durant la persecution, devoient se relever de leur chute.] 'Il dit luy mesme qu'il l'avoit lu à ses freres. Cyp. lapf. ox. p.121.2. ep.51.p.94| an. p.34.§ 3.

[L'exorde de ce discours montre assez qu'il fut fait au commencement de la paix ; & la suite fait voir que ce ne fut qu'aprés que le Saint fut sorti de sa retraite,] lorsqu'il avoit déja celebré les divins Mysteres avec son peuple ; [c'est à dire que ce ne fut qu'un peu aprés Pasque de cette année 251.] Il l'envoya depuis à Rome aux Confesseurs qui s'estoient engagez dans le schisme de Novatien.

lapf.p.144.1. ep.51.p.94.1.

Ponce n'a pas oublié ce traité,qu'il met avant celui de l'Unité de l'Eglise. S. Augustin le cite dans plusieurs de ses ouvrages, comme dans son premier livre des mariages adulteres, dans le second contre Cresconе,dans sa lettre 23.[c],où il l'appelle l'epistre touchant les Tombez,[a] & encore en d'autres endroits. [b]On marque qu'Eusebe, S. Pacien, Rufin, & plusieurs autres anciens, ont aussi parlé de cet écrit. [c]On en lit quelques paroles dans une homelie faite à la feste de S. Cyprien durant la persecution des Vandales. S. Fulgence en cite un endroit dans son ouvrage au Roy Thrasimond.

vit.p.4.b. Aug.ad.conj. l.1.c.25.t.6.p. 356.2.a|in Cre. l.2.c.15.p.173.1. a|ep.23.p.35.1.b. a Cyp. lapf.ox. p.123.2. b p.121.2|130.1. c Vand. p.109. Fulg.ad Traf. l.2.c.17 p.107. 2.

Ce fut à peu prés en ce mesme temps selon Socrate, que l'on établit dans chaque Eglise un Prestre Penitencier, [d]à qui selon cet auteur & selon Sozomene, ceux qui estoient tombez depuis le battesme dans quelque peché [mortel,] alloient confesser leurs fautes ; & ce Prestre que l'on choisissoit toujours entre les plus saints, les plus prudens, & les plus silentieux, avoit soin de leur imposer la penitence qu'ils devoient faire. [Voilà ce qu'en disent ces auteurs,] dont le raport, comme marque Baronius, reçoit quelque difficulté, puisqu'il semble que les Evesques aient toujours pris eux mesmes un soin tres particulier des penitens : & qu'ils n'avoient mesme accoutumé, [au moins du temps de Saint Cyprien,] de regler ces sortes d'affaires que de l'avis de leur Clergé, & avec le consentement du peuple. Baronius rejette mesme tout ceci comme une fable. [Il est certain que Socrate & Sozomene ne sont pas des auteurs fort considerables en ce qui regarde la doctrine & la discipline de l'Eglise. Je ne voy pas neanmoins qu'il y ait rien d'improbable, que les Evesques eussent un Prestre qui fust chargé audessous d'eux de veiller sur la conduite des penitens, & mesme d'ecouter ceux qui venoient confesser leurs fautes, ce que l'Evesque avoit peut-estre fait seul jusques alors. Ce qui est certain, c'est qu'il se trouve peu ou point de vestiges de ces Prestres Penitenciers dans ces premiers siecles, hors ce que Socrate & Sozomene disent de leur abolition dans l'Orient à la fin du quatrieme.

Socr.l.5 c.19 p. 278.c. d c|Soz.l.7.c. 16.p.726. Bar.255.§5.

Outre l'affaire des Tombez, on regla encore dans le Concile de Carthage ce qui regardoit le schisme de Felicissime; & il y a mesme bien de l'apparence que ce point y fut traité le premier.]

'S. Cyprien dit assez nettement que Felicissime & les Prestres de son parti "vinrent se presenter dans l'assemblée des Evesques pour y soûtenir leur cause; & qu'ils y furent entendus. Les Evesques qui les avoient ouis, manderent depuis eux mesmes au Pape Corneille par une lettre signée d'eux tous, quel avoit esté leur sentiment sur cette affaire,& le jugement qu'ils avoient rendu. [Mais cette lettre est perduë. Nous voyons seulement par ce qu'en raporte S.Cyprien,] 'que Felicissime qui avoit déja esté excommunié par ce Saint, fut de nouveau condanné par le Concile à cause de beaucoup de crimes enormes dont il estoit coupable. 'S.Cyprien avoit esté assuré dés auparavant de ses fraudes & de ses larcins. Mais comme outre cela il estoit accusé d'adultere, il en avoit remis le jugement au Concile: [& ce crime y fut apparemment verifié,] 'puisque "Saint Cyprien le luy impute depuis comme une chose certaine.

254.§ 86|Cyp. ep.42.p.81.1.
auditis.
Cyp ep.55.p. 114.1|117.1.
ep.38.p.74.
V. §20.
ep.55. p.114 1.

'On y excommunia aussi les cinq Prestres deserteurs de l'Eglise. 'S. Cyprien dit de Novat en particulier, qu'il avoit esté condanné comme un heretique & un perfide par la voix de tous les Evesques. 'S. Pacien semble dire que lorsqu'on estoit prés d'examiner à Carthage la maniere dont il avoit traité son pere & sa femme, & ses autres crimes de cette nature, "il alla se cacher à Rome.

p.117.1.
ep.49.p.91.1.
Paci.ep.3.p.60.c.
& hic latitavit.

[C'est tout ce que nous trouvons de la condannation de Felicissime & de ceux de son parti. La suite nous fera voir qu'ils demeurerent opiniatres dans leur crime, & qu'ils continuerent de troubler l'Eglise par le schisme, & en admettant à leur communion ceux qui estoient tombez dans l'apostasie. Il faut maintenant passer à un nouveau schisme, qui ayant esté formé par Novat aussi-bien que celui de Felicissime, se porta dans l'extremité opposée,& causa beaucoup plus de maux à l'Eglise par son faux zele pour la discipline, que l'autre par son relaschement & par sa molesse. C'est des Novatiens que nous parlons, & dont nous sommes obligez de mettre ici quelque chose, à cause de la part qu'y eut S.Cyprien; mais seulement en abregé, parceque nous en avons parlé plus amplement "dans l'histoire de S.Corneille, & dans le titre propre des Novatiens.]

V. le III.e tome.

ARTICLE XXV.

S. Cyprien fait reconnoistre S. Corneille pour Pape, & rejetter Novatien par toute l'Afrique.

[APRES que l'Eglise Romaine eut esté long-temps sans Evesque depuis la mort de S. Fabien, S. Corneille fut enfin elu pour luy succeder. On croit avec assez d'apparence que Paci.ep.3.p.60.c. cela se fit le 4.e juin de cette année.] Mais la joie de cette election fut aussi-tost troublée par Novatien, qui se separa de luy à l'insti- Eus.l.6.c.43.p.245.d. gation de Novat, & fut suivi de cinq autres Prestres de Rome, a p.242.d.&c. [a] & de quelques Confesseurs.

b Cyp.ep.42.p.82.1. [b] S. Corneille ayant mandé son election à S. Cyprien, l'ordre de l'Eglise vouloit qu'il fust aussi-tost reconnu pour legitime Evesque de Rome. On ne le fit pas neanmoins, à cause qu'on receut [en mesme temps] des lettres du parti contraire, qui accusoient Corneille & ses Prestres de divers crimes, mais mal prouvez. S. Cyprien ne fit lire au peuple que les lettres de Cor- V. S. Corneille § 7. p.83.2. neille, & publia son election, c ep.45 p.85.2. [c] du droit de laquelle il ne doutoit pas dessors. d 2|42.p.82.1. [d] Mais neanmoins pour oster tout scrupule & tout pretexte aux esprits foibles ou seditieux, & faire recevoir dans la suite unanimement l'election de S. Corneille, il aima mieux attendre à se declarer qu'il eust des preuves plus convaincantes en sa faveur.

p.81.1|85.1. Ce fut pour cela que les Evesques d'Afrique assemblez en grand nombre, resolurent d'écrire à Rome, & d'y envoyer deux d'entre eux, savoir Caldone & Fortunat, pour réunir les Fideles de cette Eglise, ou au moins pour faire aux Africains un raport fidele & assuré de ce qui s'estoit passé à Rome. Ils arresterent aussi que l'on demanderoit le témoignage des Evesques p.85.1. qui avoient assisté à l'ordination de Corneille; & que jusques au retour des deputez, les choses demeureroient en suspens & au mesme état. [Ainsi ils ne rejettoient point l'ordination de Saint Corneille, mais ne l'approuvoient pas encore formellement.]

1. S. Cyprien fit ensuite un voyage à Adrumet, [dont nous ne savons autre chose,] sinon qu'il y fut avec un Evesque nommé Liberal; & qu'ayant sceu que les Fideles de cette Eglise, dont Polycarpe estoit Evesque, avoient adressé des lettres à S. Corneille, il les informa de la resolution du Concile: & depuis cela

l'Eglise d'Adrumet adressa ses lettres au Clergé de Rome, & non à Corneille. 'Mais nonobstant cette suspension, lorsque quelqu'un alloit à Rome, Saint Cyprien luy recommandoit de reconnoistre & de s'attacher à l'Eglise Catholique, [c'est à dire de communiquer avec Corneille :]'& il luy avoit envoyé par Caldone & Fortunat les lettres qu'il avoit écrites à son peuple & à son Clergé sur le schisme de Felicissime. 2. ep.42.p.81.1.

'Le droit de ce Pape fut bien-tost appuyé par le témoignage de Caldone & de Fortunat, par celui des Evesques qui avoient assisté à son ordination, & par les Evesques Pompée & Estienne qui arriverent en ce temps là en Afrique; & S. Corneille luy mesme en écrivit une seconde fois à S. Cyprien. Ce Saint crut donc alors qu'il estoit obligé de le reconnoistre en luy adressant publiquement ses lettres. 'Et ayant fait savoir l'état des choses aux autres Prelats, il procura qu'ils deputassent & qu'ils écrivissent [à ce saint Pape,] 'comme ils firent. Ainsi tous les Evesques d'Afrique embrasserent la communion de Corneille, '& son episcopat y fut approuvé sincerement de tout le monde. [Ce fut apparemment en ce mesme temps que] 'le Concile d'Afrique écrivit, comme nous avons dit, à ce Pape sur le sujet des Tombez. l.45.p.85.2. ep.42.p.81.2. ep.45.p.85.2. ep.42.p.82.1. ep.52.p.96.2.

'Corneille estoit déja reconnu de toute l'Afrique, [a] lorsque les schismatiques de Rome ajouterent un nouveau crime au premier, 'en faisant Novatien leur Evesque. Aprés qu'il eut esté sacré, il écrivit en Afrique, & y envoya quatre deputez, dont le chef estoit Maxime Prestre, 'pour demander d'estre admis à la communion des Evesques de la province, qui tenoient alors un Concile. [Et il y a bien de l'apparence que S. Cyprien avoit toujours plusieurs Evesques auprés de luy, particulierement durant une affaire si importante.]'Mais S. Cyprien & tout le Concile, n'eurent pas plustost appris l'ordination de Novatien, qu'ils resolurent de n'avoir aucune communion ni avec luy, ni avec ses deputez. 'On refuta sur le champ les accusations qu'ils formoient contre Corneille; & on ne leur permit pas de les lire publiquement devant le peuple, quelque instance qu'ils en fissent. p.97.1. a ep.41.p.79. V. S. Corneille § 9. ep.67.p.163.1. l.41.p.79. p.79.2.

'Ils ne se rebuterent pas neanmoins; & ils s'en allerent de ville en ville, & de maison en maison, pour faire partout des compagnons de leur schisme. Les Evesques s'opposerent à eux de tout leur pouvoir. 'mais ils ne purent pas empescher que le pretexte specieux de suivre la communion des Confesseurs, ne fist tomber plusieurs personnes à Carthage. 'Ces legats de Novatien en- 2. ep.47.p.89. ep.48.p.89.

furent depuis chassez, [au moins pour un peu de temps.]

Euf.l.6.c.43.p. 242.b.c. 'Eusebe témoigne avoir vu des lettres écrites en latin par S. Cyprien & les autres Evesques d'Afrique, par lesquelles ils concluoient à secourir les Tombez, & à chasser de l'Eglise l'auteur de l'heresie avec tous ceux de sa secte. Cyp.ep.41.p. 79. 'Car l'on commençoit déja à decouvrir que Novatien joignoit d'heresie au schisme, ["en pretendant que l'Eglise ne pouvoit pas absoudre ceux qui avoient renoncé la foy. V.les Novatiens § 1. Il y a assez l'apparence que cette lettre dont parle Eusebe, estoit une lettre synodale écrite à Corneille par le Concile dont nous parlons.] Mais il est certain que Saint Cyprien luy écrivit en particulier sur la deputation de Novatien. C'est sa lettre 41.[e] [la premiere que nous ayons aujourd'hui de celles qu'il écrivit depuis son retour à Carthage.] Elle fut portée par le Prestre Primitif, que le Saint envoya à Rome afin d'instruire plus particulierement le Pape de ce qui s'estoit passé en Afrique sur le sujet des Novatiens.

ep.42.p.81. 'Pamelius met ensuite de celle là la 42.[e], adressée aussi à Corneille, [mais dont il est plus difficile de marquer le temps] dautant que S Cyprien n'y fait autre chose que de justifier le retardement dont il avoit usé à le reconnoistre. [Peut-estre que le Pape n'en avoit pas esté satisfait.] ep.45 p.85.1. 'Et nous voyons que répondant à S. Cyprien par Primitif dont nous venons de parler, il témoigna estre surpris de la conduite de l'Eglise d'Adrumet, qui estoit une suite de cette suspension, & dont le Saint avoit esté auteur; ce qui l'obligea de récrire à Corneille la lettre 45[e], où il fait voir la raison qu'il avoit eue tant dans cette rencontre que dans le reste. ep.42.p.82.1. 'Il luy envoya avec la lettre 42.[e], une nouvelle copie des lettres qu'il avoit écrites touchant Felicissime, & il prie le Pape de lire ces lettres à son peuple. Le Concile d'Afrique écrivit aussi en mesme temps au Pape sur ce sujet. 'La lettre 42.[e] fut portée par Mettius Soudiacre, & Nicephore Acolythe.

ARTICLE XXVI.

S.Cyprien écrit aux Confesseurs schismatiques de Rome; compose son traité de l'Unité de l'Eglise.

Cyp.ep.43.p.84. 1. 'LE Saint écrivit par le mesme Mettius aux Confesseurs de Rome qui avoient suivi Novatien. Il voulut que Mettius montrast la lettre au Pape, à qui il en écrivit en mesme temps par une lettre particuliere, afin que celle qu'il écrivoit aux Confesseurs,

251.

Confesseurs, ne leur fust rendue que selon que S. Corneille le jugeroit à propos. Cette lettre aux Confesseurs est la 44.e, & celle à Corneille est la 43.e 'Pamelius croit qu'elles furent envoyées avec la 42.e, [quoiqu'il il y ait quelque difficulté à croire que S. Cyprien ait écrit deux differentes lettres à la fois à une mesme personne. Et comme dans la 43.e il n'est point parlé de Nicephore, il peut estre assez vrai-semblable que ces lettres ont esté portées en deux temps differens, quoique par une mesme personne. Neanmoins on peut répondre à cela que la 42.e estoit une lettre publique, que S. Corneille devoit lire au peuple,] 'comme il avoit accoutumé de faire; [au lieu que la 43.e, selon ce qu'elle contient, devoit plutost demeurer secrette: & il peut n'y parler que de Mettius; parcequ'il n'avoit chargé que luy de conferer avec le Pape.] n.p.83.2. ep.55.p.111.1.

libelles. 'Outre la lettre 44.e, S. Cyprien envoya aux Confesseurs divers traitez sur la penitence & sur l'unité de l'Eglise Catholique.'On croit que le premier est le traité *Des Tombez*, & l'autre celui qui est encore intitulé *De l'unité de l'Eglise*;'& qui estoit autrefois connu sous le titre *De la simplicité des pasteurs*, ce que quelques uns croient venir de ce qui y est dit d'abord, qu'il faut que les pasteurs soient prudens & simples. 'S. Fulgence le cite sous ce titre, ajoutant que dans les anciens exemplaires il estoit intitulé De l'unité de l'Eglise Catholique. 'Saint Augustin l'appelle une epistre sur l'unité. ep.51.p.94. n.10.p.95|an.p. 34.§3. ox.uni.p.104.1. Fulg.ad Euth. l.1.c.11.p.375. Aug.in Cre.l.2. c.33.p.178.1.i.

[Le vray titre de ce traité en marque fort bien le sujet; puisque le Saint n'y montre autre chose, sinon qu'il n'y a qu'une seule Eglise dans laquelle on puisse estre sauvé; & que quiconque en sort & s'en separe, devient criminel. Ce sujet regardant generalement tous les schismatiques, on ne peut douter qu'il n'ait eu particulierement en vuë & Felicissime & Novatien, qui dechiroient tous deux l'Eglise & son propre diocese. Il y a des endroits qui paroissent davantage se raporter à Novatien qu'à Felicissime,] 'comme ce qu'il dit des Confesseurs schismatiques [Car s'il y a eu quelques Confesseurs qui aient suivi Felicissime, nous ne voyons pas que cela ait fait un grand eclat. Il veut sans doute aussi combatre la vanité que Novatien tiroit de sa dureté envers les Tombez,] lorsqu'il releve le crime des schismatiques audessus de celui des idolatres. Cyp.uni.p.159. 1.

[Il faut assurément raporter encore à l'ordination schismatique de Novatien, où toutes les formes canoniques avoient esté violées,] 'ce qu'il dit contre ceux qui sans aucun ordre de Dieu p.156.1

se font les chefs d'une troupe ramassée de temeraires, qui s'établissent Prelats contre les loix de l'ordination, qui s'attribuent le nom d'Evesques sans que personne leur donne l'episcopat. [Car nous ne trouvons point que ni Felicissime, ni aucun autre de sa faction, prist encore alors le nom d'Evesque. Mais entendant ce passage de Novatien, il n'en faut pas conclure qu'il n'eust point esté sacré dans les formes ordinaires, "ce que nous savons certainement estre faux, * quoique S. Pacien paroisse l'avoir pris de cette sorte. Il ne veut dire apparemment autre chose, sinon que Novatien ayant receu l'episcopat hors de l'Eglise, il l'avoit receu contre l'ordre de Dieu, qu'il y avoit violé toutes les regles de l'ordination,] 'ce qui est visible par l'histoire que S. Corneille nous en fait; [& que personne ne luy avoit donné l'episcopat, parcequ'on ne le pouvoit pas faire legitimement: Si l'on ne veut pas expliquer ce passage en ce sens, il faudra dire, ou qu'il y avoit alors des schismatiques, soit à Rome, soit à Carthage, qui prenoient le titre d'Evesques sans en avoir receu l'ordination, de quoy nous n'avons aucun témoignage; ou que Saint Cyprien estoit mal informé, à quoy il n'y a aucune apparence.

V. S Corneille § 9.
* Ibid. note 9.
Eus. l. 6. c. 43. p. 243. c. d.

S. Ponce marque visiblement ce traité De l'unité de l'Eglise,] 'lorsqu'aprés avoir dit que S. Cyprien avoit appris la penitence aux Tombez, il ajoute qu'il avoit aussi appris la verité aux heretiques, l'unité aux schimatiques, & la paix aux enfans de Dieu. 'S. Augustin le cite, comme nous avons dit, dans son 2.e livre contre Cresconе, & encore dans le 2.e contre Gaudence. 'On y raporte ce que dit S. Chrysostome sur l'epistre aux Ephesiens, Qu'un homme saint avoit dit que le sang mesme du martyre n'estoit pas capable de laver le peché de celui qui divisoit l'Eglise. Il avoue que cette parole est hardie; mais il fait voir en mesme temps qu'elle est veritable. 'S. Fulgence cite un passage de l'epistre du tres heureux martyr Cyprien sur l'unité de l'Eglise. 'Le mesme passage est cité dans Facundus, du livre ou de l'epistre de ce Saint *sur la Trinité*: 'mais on croit qu'il faut lire *sur l'Unité*. * S. Fulgence en cite encore un autre endroit dans son livre de la remission des pechez.

Pont p. 4. b.
Aug. ut sup. in Gaud. l. 2. c. 13. p. 270. 2. b.
Cyp ox. uni. p. 113 | Chry. in Eph. h. 11. p. 960. d. e.
Fulg. obj. 10. p. 68.
Fac. l. 1. c. 3 p. 16.
Cyp ox. uni. p. 104.
* Fulg. ad Euth. l. 1. c. 21. p. 375.



ARTICLE XXVII.

S. Cyprien se rejouit du retour des Confesseurs de Rome à l'Eglise: Il écrit à Antonien: Maxime est fait Evesque de Carthage par les Novatiens.

LEs premiers deputez de Novatien en Afrique, ayant esté chassez, il y en renvoya d'autres, qui furent "Nicostrate Diacre & Confesseur, Novat Prestre dont nous avons tant parlé, Evariste Evesque, & deux autres. 'S. Corneille en écrivit à S. Cyprien par Augende Confesseur, '& depuis encore par Nicephore Acolythe. Nous avons cette seconde lettre qui est la 48.e entre celle de Saint Cyprien. Les deputez de Novatien estant arrivez à Carthage, Nicephore y arriva le lendemain; & les instructions qu'il portoit touchant la qualité de ces deputez, servirent beaucoup à S. Cyprien tant pour luy que pour les autres, à qui il en fit part aussi-tost, 'selon la priere que luy en avoit fait S. Corneille mesme. Il récrivit à ce Pape la lettre 49.^e

Cyp.ep.48.p. 89.90. — V. S. Corneille § 11. — p. 89. — ep.49.p.90. — ep.48.p.90.

'Mais le mesme Nicephore luy apporta en mesme temps une autre lettre de Corneille bien plus agreable, par laquelle il luy mandoit "le retour des Confesseurs à l'unité de l'Eglise. C'est la 46.e 'Saint Cyprien luy recrivit aussi-tost la lettre 47.e, où il luy témoigne que luy & tous les Fideles avoient receu cette nouvelle avec une joie incroyable. [Il y a bien de l'apparence qu'il ne manqua pas à envoyer aux autres Evesques la lettre du Pape,] 'qui le prioit de le faire. Les Confesseurs mesmes luy écrivirent la lettre 50.e sur leur réunion; & il leur répondit par la lettre 51.e 'qui est citée par S. Augustin.

ep.49.p.90. — Ibid.§ 13. — ep.47.p.89. — ep.46.p.87.2. — Aug.in Cre.l.2. c.34. p.178.1.d.

L'AN DE JESUS CHRIST 252.

[Il faut mettre à la fin de 251, ou au commencement de 252, l'affaire de Antonien,] 'arrivée certainement aprés le retour des Confesseurs,[a] & aprés la mort de Dece;[b] &, comme il paroist par toute la suite de la lettre, avant que l'on eust accordé generalement la paix aux Tombez, ce qui se fit en 252.

Cyp.ep.52.p. 96.1. — a p.97.2. — b an.p.34.4.

'Cet Antonien estoit Evesque, & comme on le conjecture par le titre de la lettre 70.e, il estoit Evesque en Numidie.[c] Il avoit écrit d'abord à S. Cyprien pour luy mander que selon son conseil il embrassoit la communion de S. Corneille, & non celle de Novatien; '& il l'avoit mesme prié d'envoyer au Pape une copie de sa lettre. Mais ayant depuis receu les lettres de Novatien,

ep.52.p.95 1.n. 1.p.102. — c p.95.1. — 2.

Bar.254.§103. 'que Novat & ses collegues, [ou les autres qui estoient venus
Cyp.ep.52.p.95 2. avant eux,] repandoient partout, 'il en fut un peu ebranlé, &
il écrivit de nouveau à S. Cyprien par un Prestre nommé Quintus, le priant de luy mander quelle estoit l'heresie de Novatien; & par quelle raison Corneille communiquoit avec un Trophime, & avec ceux qui avoient offert de l'encens. Il témoignoit aussi avoir quelque peine de l'indulgence de S. Cyprien
p.96.2. envers les Tombez, 'd'autant plus que la medisance publioit diverses choses de luy sur ce sujet, qui estoient absolument fausses.

p.102.2. 'Ce fut pour satisfaire à ces demandes, que le Saint luy écrivit la lettre 52.e, & pour l'affermir de plus en plus dans l'unité sacerdotale & Catholique; [en quoy il réussit tout à fait, s'il est
ep.70.p.174. vray que cette Antonien soit celui]'qui est nommé avec divers
an.p.345 4. autres Evesques de Numidie dans le titre de l'epistre 70.e 'Cette lettre à Antonien est aussi-bien une des plus importantes qu'une des plus longues lettres de S. Cyprien. Il y traite amplement de la penitence des Tombez, il y fait un grand eloge de S. Corneille, & il y refute diverses calomnies qu'on publioit soit con-
Aug.ep.48.p.71.1 a|bapt.l.4.c.12.p.53.1.c. tre ce Saint, soit contre luy mesme. 'S. Augustin en cite deux differens endroits, pour montrer combien il est important de ne se pas separer de l'unité de l'Eglise.

Cyp.ep.52.p.101.1. 'Le Saint nous y apprend que Novatien envoyoit ses nouveaux apostres en beaucoup de villes; & quoiqu'il y trouvast des Evesques venerables par leur âge, admirables par l'integrité de leur foy, eprouvez par les afflictions, proscrits dans la persecution; il ne laissoit pas d'établir ses faux Evesques dans les
ep.55.p.117.1. mesmes lieux. 'Maxime qu'il avoit envoyé d'abord en Afrique, y fut de cette sorte fait Evesque de Carthage; de quoy S. Cyprien se metoit si peu en peine, qu'il n'en écrivit pas mesme à S. Corneille. Cette ordination se fit [cette année,] un peu avant
ep.48.p.90| Buch.p.271. celle de Fortunat [dont nous parlerons bien-tost.] 'Nicostrate qui estoit venu en Afrique avec Novat, y fut aussi fait Evesque par luy, [c'est à dire par ses intrigues.]

Cyp.ep.55.p.117.1. 'Pour remedier au desordre que ces nouvelles ordinations produisoient, S. Cyprien par le conseil de tous ses collegues, envoya à S. Corneille dans une lettre qu'il luy écrivit, la liste de tous les Evesques Catholiques d'Afrique, l'assurant que tous ceux qui n'y estoient pas marquez, estoient ou heretiques, ou libellatiques, ou fouillez par les sacrifices idolatres. [Nous n'avons plus aujourd'hui ni la lettre, ni la liste.]



ARTICLE XXVIII.

S. Cyprien explique l'oraison dominicale.

SAINT Cyprien peut avoir composé vers ce temps-ci le livre de l'oraison dominicale, où il fait l'explication du *Pater*; 'puisque Ponce aprés avoir parlé de son écrit sur l'unité de l'Eglise, dit aussi-tost qu'il apprit aux enfans de Dieu la loy de la priere evangelique. [C'est un de ses plus celebres ouvrages.] 'S. Hilaire en parle, en ajoutant que Cyprien de sainte memoire le delivroit de la necessité de traiter le mesme sujet: [ce qui marque qu'il le regardoit comme une piece achevée, à laquelle rien ne manquoit.] 'S. Augustin le cite dans le livre Du don de la perseverance, [& en tant d'autres endroits, qu'il seroit inutile de les marquer:]& c'est peut-estre celui de tous les ouvrages de S. Cyprien qu'il paroist avoir le plus estimé. — Cyp.orat.or. p.139.1. — Pont.p.4.b. — Hil.in Matt.c.5.p.145.2.d. — Aug.perf.c.2.6.p.558.2.c.d| 560.1.d. — Cyp.ox.orat. p.139.1.

'Il le lut aux moines d'Adrumet, pour leur faire voir que ce saint Martyr y enseigne que tout ce qui regarde les mœurs & la bonne vie, se doit demander au Pere celeste, depeur qu'en nous confiant en nostre libre arbitre, nous ne perdions la grace de Dieu; & qu'il faut prier pour nos ennemis qui ne croient pas encore en J.C, afin qu'ils croient. 'Il prie & exhorte extremement les mesmes moines à lire avec soin cet ouvrage de S. Cyprien, à travailler pour le comprendre par le secours de Dieu, & à le bien retenir, pour y apprendre qu'il faut obtenir par la priere de faire ce que la loy nous commande. 'Il renvoie encore S. Prosper & Hilaire à cet ouvrage, qu'il les prie de lire avec soin, les assurant qu'ils y trouveront un antidote que Dieu preparoit deslors contre le venin de l'heresie Pelagienne, qui ne devoit naistre que tant d'années aprés, & dont S. Cyprien ruinoit neanmoins les principales erreurs, en enseignant que la grace n'est point donnée selon nos merites, mais que nos merites sont des dons de Dieu, & que personne, quelque juste qu'il soit, ne vit en ce corps mortel sans quelque peché. 'Aussi l'on remarque que de tous les traitez composez dans les premiers siecles de l'Eglise, il n'y en a peut-estre point, [aprés S. Paul & le reste de l'Ecriture,] qui donne tant à la grace de J.C, & où l'on trouve des passages plus formels pour sa necessité & son efficace. — Aug.ep.47.p.61.2.b.c. — de grat. c.13.p.522.b.c. — perf.c.2.p.558.2.b.c. — Du Pin,p.463.

'S. Augustin explique autre-part un endroit de cet ouvrage, qui — Aug.retr. l.1.c.1.p.4.2.b.

Fulg.obj. 10.p. 68.|ad Traf.l.2. c.14.16 p.104. 106. sembloit favoriser une erreur attribuée à Origene. 'S. Fulgence en cite aussi divers passages.

Cyp.orat.p. 271.1. 40x p.130.|Du Pin,p.460. [On peut tirer plusieurs choses de cet ouvrage pour les anciennes pratiques de l'Eglise.] 'S. Cyprien s'y étend à faire voir la grandeur du mal que font ceux qui divisent l'Eglise: 'Et c'est ce qui donne encore lieu de croire qu'il l'a composé en ce temps-ci, aprés la persecution de Dece, & les schismes de Felicissime & de Novatien.

ARTICLE XXIX.

Concile tenu à Carthage le 15 de may.

Buch.cycl.p. 37.301. Cyp.ep.53.p. 109. p.108. 'La feste de Pasque se celebra cette année l'onzieme d'avril selon le cycle de S. Hippolyte, & selon les supputations des Alexandrins. Victorius la marque huit jours plustard. 'Dans les premiers jours de cette solennité, S. Cyprien receut une lettre de Fortunat & de cinq autre Evesques, qui se trouvant assemblez à Capse pour l'ordination d'un Evesque, luy écrivirent sur le sujet de trois Chrétiens, qui avoient surmonté d'abord les efforts des magistrats & du peuple, qui avoient mesme soustenu constamment plusieurs supplices en presence du Proconsul, & qui cependant avoient enfin cedé à la violence & à la longueur des tourmens: mais depuis cette chute, c'est à dire depuis trois ans, [car la persecution avoit commencé en 250,] ils avoient toujours vécu dans la penitence & dans les larmes. Ces Evesques consultez eux-mesmes par Supere, [qui sans doute estoit Evesque de ces trois Chrétiens,] demandoient au Saint si

p.109. l'on pouvoit leur donner la communion, '& le prioient d'examiner cette affaire avec les autres Prelats.

n 2.p.109. b ep.53.p.108. Vand.p. 324. 'Pamelius met la ville de Capse dans la Numidie. b Mais puisqu'on voit qu'elle estoit sous le Proconsul [d'Afrique], il vaut mieux suivre 'la Notice d'Afrique, qui la met dans la Byzacene. [Et cela nous apprend que S. Cyprien ne se croyoit pas obligé d'ordonner tous les Evesques de la metropole de Carthage.]

Cyp.n.3.p.109| conc.p.402. 'Celui que Fortunat & les autres ordonnerent alors, est apparemment Donatule de Capse, qui parle le 69.e dans le Concile de Carthage en 256.

ep.53.p.109. 'Comme la feste de Pasque avoit obligé presque tous les Evesques de se retirer à leurs Eglises, lorsque S. Cyprien receut la

lettre de Fortunat & des cinq autres, il se contenta de leur mander que selon son sentiment on devoit accorder la paix à ceux dont ils luy parloient, leur promettant que quand les Evesques auroient satisfait à la solennité de Pasque, & qu'ils le seroient revenus trouver, il ne manqueroit point de consulter l'affaire avec eux.

'Il y a bien de l'apparence que ce Concile qu'il promet, est celui qui se tint cette mesme année le 15 de may, comme il paroist par la lettre 55.e [Nous luy attribuerons aussi l'epistre 59.e à Fidus,] 'laquelle a esté écrite aprés le decret qui défendoit de recevoir les pecheurs à la communion, à moins qu'ils n'eussent fait une satisfaction pleine & entiere, & avant l'indulgence "que l'on donna à ces mesmes pecheurs [en cette année 252, & dont il est parlé dans la lettre 54.e.] an.p.35§6. ep 55. p.117.2 ep.59.p.137.2.

V.§31.

'Ce Concile estoit composé de 66 Evesques, a & fut tenu dans Carthage. [Outre la consultation des six Evesques dont nous venons de parler, & qui apparemment y fut resoluë selon le sentiment de S.Cyprien,] b on y lut la lettre de l'Evesque Fidus, qui les avertissoit qu'un autre Evesque nommé Therape, avoit accordé la paix à Victor qui avoit autrefois esté Prestre, sans qu'il eust fait une penitence pleine & entiere, comme on l'avoit ordonné, sans que le peuple l'eust demandé, ni mesme qu'il en eust rien sçeu, & sans qu'il y eust esté contraint ni par la maladie, ni par aucune autre necessité. Le Concile fut fort indigné de cette action: & neanmoins on se contenta d'en faire une reprimende à Therape, [qui paroist avoir esté present au Concile;] & de l'avertir de ne plus retomber dans cette faute. On ne voulut pas mesme priver Victor de la communion que son Evesque luy avoit accordée trop legerement. [Ce n'estoit sans doute que la communion laïque. Cette histoire est importante pour la discipline de l'Eglise. Car elle nous apprend que les Prestres estoient alors soumis en certains cas à la penitence publique & à la privation des Sacremens; au lieu que dans les siecles suivans on se contentoit de les deposer, & de les reduire à la communion & à l'état des laïques.] 2|Aug. ad Bon. l.4.c.8. p.476.2. 2. a Cyp.ep.55.p. 117.2. b ep.59.p.137.

Pamelius croit que Therape qui avoit fait cette faute contre la discipline, est celui qui parle le 61.e dans le Concile de l'an 256, comme Evesque de Bulle dans la province Proconsulaire, & qui y est honoré du titre de Confesseur. Fidus pouvoit estre Evesque d'un lieu qui n'estoit pas eloigné de luy. n.1.p.138|conc. p.401| Vand.p. 237.

'Le mesme Fidus avoit proposé une autre question plus impor- Cyp.ep.59.p. 137.

tante, croyant qu'on ne devoit pas battizer les enfans qu'ils n'eussent huit jours, comme on attendoit autrefois ce terme pour leur donner la circoncision. Mais il n'y eut pas un Evesque qui fust de son sentiment; & on conclut tout d'une voix qu'on ne pouvoit jamais refuser aux enfans la misericorde de Dieu. On écrivit une lettre synodale à Fidus pour répondre à la sienne.

p.138.2. C'est la 59.e das l'ordre de Pamelius, 'par laquelle on voit que ces petits enfans assistoient au Sacrifice, & y recevoient le baiser comme les autres. 'Cette definition touchant les enfans a esté fort celebre; & elle est citée par S. Augustin dans son epistre 18.e, dans son livre des merites & de la remission des pechez, & dans le quatrieme de ceux qu'il a faits contre deux lettres des Pelagiens. 'Elle est encore citée par S. Jerome dans le troisieme dialogue contre les mesmes heretiques. a S. Augustin en cite une partie dans son sermon 294, pour prouver que la croyance du peché originel a toujours esté la foy de l'Eglise.

Aug.t.2.p.41.2 d|pec m l.3.c.5 p.306.1. c d|ad Bon.l.4.c.8.p. 476.1.2.

Hier.in Pel.l.3. c.6.p.306.d. a Aug.B.t.5.p. 2193.

Cyp.ep.55.p. 217.2. 'Il y eut encore une chose remarquable en ce Concile du 15 de may, c'est que 'Privat ancien heretique, & qui avoit esté condanné autrefois, tant par un Concile de 90 Evesques, que par les lettres de S. Fabien de Rome, & de Donat de Carthage, vint demander audience pour se justifier; Mais on ne voulut pas l'écouter. V.S.Fabien.

[La lettre 64.e à Epictete & au peuple d'Assures ou Assur dans la Proconsulaire, paroist écrite vers le mesme temps que celle à Fidus,] 'c'est à dire aprés la persecution, & le decret qui privoit de leur dignité les Evesques tombez dans l'idolatrie, b & avant l'indulgence accordée aux Tombez par la lettre 54.e. c Le sujet de cette lettre est pour exhorter les Fideles d'Assur à ne deferer en aucune maniere à Fortunatien, qui ayant esté leur Evesque, & ayant renoncé à la foy, pretendoit conserver encore l'honneur & l'autorité de l'episcopat. Le titre de frere donné à Epictete, 'fait croire qu'il avoit esté fait Evesque d'Assur à la place de Fortunatien.

ep.64. p.156.1| n.p.155.1. b ep.64.p.157.1 c p.156.1.

Vand.p.229.

ARTICLE XXX.

Fortunat est fait Evesque de Carthage par Felicissime, qu'il depute ensuite à Rome : S. Cyprien y écrit : Decadence du schisme.

Cyp.ep.49.p. 912. [IL faut enfin retourner à Felicissime, & voir en mesme temps le progrés & la fin de son entreprise schismatique.] 'Saint Cyprien

Cyprien écrivant la lettre 49.e à S.Corneille, témoigne qu'il taschoit de ramener à l'Eglise ceux qui en avoient esté separez par le crime de Novat ; & ajoute qu'il espere cette grace de la misericorde du Seigneur. [C'est ce qui arriva en effet, Dieu ayant permis que l'election d'un chef, qui sembloit devoir estre l'affermissement du schisme, en causast la decadence & la ruine.]

'Les Novatiens ayant donc fait Maxime leur Evesque de Carthage, la faction de Felicissime les imita peu de temps aprés ; & Fortunat fut choisi pour cet effet. C'estoit l'un des cinq Prestres qui avoient fait schisme avec Felicissime, & qui avoient esté condannez avec luy l'année precedente, '& il paroist qu'il estoit outre cela coupable de divers crimes infames. 'Ses partisans publioient que 25 Evesques de Numidie devoient venir à Carthage pour l'ordonner : Mais ils furent reduits à cinq, qui furent Privat, Felix, Jovin, Maxime, & Reposte. Privat [qui paroist avoir eu la principale part en cette ceremonie,] est ce mesme heretique qui venoit d'estre rejetté par le Concile. Felix avoit esté ordonné par luy dans l'heresie & contre l'Eglise. Jovin & Maxime avoient esté deposez, comme nous avons dit, dans le Concile de l'année precedente, pour avoir sacrifié aux idoles. Reposte estoit non seulement coupable du mesme crime, mais il avoit encore fait tomber une grande partie de son peuple. ep.55.p.117.1. p.120.1. p.117.2.

'Aprés cette étrange ordination, Fortunat ne manqua point d'écrire à S.Corneille, & de luy envoyer des deputez dignes de luy, mettant Felicissime à leur teste; [d'autant plus propre certes pour cette legation,] 'qu'il avoit déja esté à Rome peu de temps auparavant: mais il y avoit esté chassé de l'Eglise par Corneille; [de quoy nous ignorons le detail.] p.120.1. p.117.2.

'S. Cyprien soûtient que si ces heretiques avoient quelque chose à representer, ils ne devoient selon l'ordre de l'Eglise s'adresser qu'à luy mesme, & aux autres Evesques d'Afrique.'Mais la honte de leurs crimes leur faisant prendre une autre voie. Ils coururent dans toute la province pour seduire ceux qu'ils pouvoient, "& en tirer de l'argent : & enfin voyant que leurs crimes connus de tout le monde, empeschoient qu'on ne les receust nulle-part, ils prirent le parti d'aller à Rome, 'pour y faire trafic de leurs mensonges; comme si la verité n'eust pas pu les suivre à Rome aussi-bien qu'ailleurs.'Felicissime y vint donc accompagné d'un cortege de factieux & de desesperez ; mais il fut encore rejetté & chassé de l'Eglise par Corneille avec une vigueur digne p.119.2|120.1. p.120.1. spoliandis. p.117.2. p.114.1.

d'un Evesque; & ce Pape le manda aussi-tost à S. Cyprien par Sature Acolythe.

p.117.2. 'Le Saint ne s'estoit pas pressé d'écrire à Rome sur l'election de Fortunat, se confiant sur la connoissance que l'on y avoit tant de ce personnage, que de Felicissime qui venoit d'en estre chassé. Neanmoins ayant trouvé Felicien Acolythe qui s'y en retournoit, il en avoit écrit comme des autres choses qui se passoient en Afrique. Mais Felicien ayant encore esté retenu ou à cause du vent, ou pour recevoir d'autres lettres, Felicissime eut le loisir de le prevenir.

p.114.1. [Ce retardement fit quelque prejudice à S.Cyprien.] 'Car Felicissime aprés avoir esté rejetté, redoubloit ses instances pour faire recevoir les lettres qu'il apportoit[de la part de Fortunat;] menaçant avec une insolence inouïe, que si on ne les recevoit pas, il les liroit publiquement, & declareroit une infinité de choses infames, qui n'estoient dignes de sortir que de sa bouche. 'Il paroist qu'il publia quantité de choses contre l'honneur de S.Cyprien, lesquelles ce Saint n'a pas exprimées. 'Mais il passa jusqu'à menacer de l'assassiner, de le lapider,& de l'assommer à coups de bastons. 'Il eut encore l'effronterie de publier dans Rome, que leur Fortunat avoit esté ordonné par 25 Evesques.

p.115.118.1.

p.114.2.

p.117.2.

p.114.1|Du Pin, p.428. 'Toutes ces choses jointes au silence du Saint, ebranlerent S. Corneille; & aprés sa premiere lettre, qui estoit toute pleine de charité & de generosité, il en écrivit une autre par le mesme porteur, qui témoignoit un peu d'affoiblissement. Ce fut sur ce sujet que le Saint luy écrivit la lettre 55.ᵉ, [qu'on peut appeller le

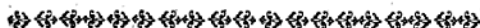
Cyp.p.121.1. chefd'œuvre de la magnanimité episcopale.] 'Il prie instamment le Pape de la faire lire à son Clergé & à tout son peuple, pour effacer les faux soupçons que les medisances des heretiques pouvoient avoir formez dans leurs esprits: Et il nous apprend en mesme temps que ces deux grands Saints communiquoient mutuellement à leurs peuples ce qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre.

[Il n'y a pas lieu de douter que Corneille ensuite de cette lettre n'ait agi en Evesque, c'est à dire comme il avoit commencé;& qu'il n'ait rejetté avec courage les insultes & les menaces de

p.119.2. Felicissime.] 'Mais pour l'Afrique, l'episcopat de Fortunat fut cause que son parti se trouva presque abandonné de tout le monde. Car ceux que l'on retenoit auparavant dans le schisme, en leur faisant esperer de retourner tous ensemble dans l'Eglise [par un accord,] voyant par cette election combien on estoit eloigné de ce dessein, l'abandonnoient de jour en jour, & ve-

noient fraper à la porte de l'Eglise : De sorte que toute la peine de S. Cyprien estoit d'examiner ceux qui estoient dignes d'y estre admis. 'Car comme le peuple recevoit avec joie ceux qui n'estoient que mediocrement coupables ; aussi il ne pouvoit souffrir qu'avec indignation d'y voir admettre ceux qui ayant joint des crimes enormes à l'orgueil du schisme, sembloient n'estre propres qu'à corrompre ceux qui estoient bons. 'De sorte que S.Cyprien avoit beaucoup de peine à obtenir, ou plutost à forcer le consentement du peuple, pour faire recevoir ces personnes, afin qu'on les pust guerir de leurs crimes : '& la resistance des Fideles paroissoit d'autant plus juste, que quelques uns de ceux qui avoient esté admis par la facilité du Saint, faisoient paroistre dans la suite par leurs actions la fausseté de leur penitence. 'Mais quelque douceur qu'il eust, il y en avoit qu'il estoit obligé de rejetter, soit pour l'enormité de leurs crimes, soit pour la grande opposition que faisoit le peuple à leur reception. [Voilà tout ce que nous savons du schisme de Felicissime, qui se termina apparemment avec la vie de ses auteurs, sans avoir aucune suite. Car l'histoire ne nous en apprend quoy que ce soit.] 'L'auteur de l'écrit contre Novatien, fait apparemment [vers l'an 255,] entre les persecutions de Gallus & de Valerien, 'semble vouloir dire[1] qu'ils estoient alors en fort petit nombre.

p.120.1. p.119.120. p.120.1. p.119.2. in Nov. p.434.2. p.433.2.



ARTICLE XXXI.

La persecution se renouvelle, le Saint en écrit aux Thibaritains, & accorde une indulgence generale aux penitens.

[PENDANT tout ceci, la persecution recommençoit sous l'autorité de Gallus, qui avoit succedé à Dece à la fin de 251.]Car en mesme temps que S.Cyprien écrivoit sa lettre 55.e, on commandoit au peuple par des edits publics de sacrifier aux idoles ; & mesme l'on demandoit hautement dans l'amphitheatre, que Cyprien fust exposé aux lions.[Ce fut peut-estre à l'occasion de la peste qui ravageoit alors l'Empire, que l'on avoit

Cyp.p.116.1. V. § 33.

1. '*Quid ad ista respondeant perversissimi isti Novatiani?* Et ensuite, *vel nunc infelicissimi pauci?* a par où l'on croit qu'il fait allusion au parti de Felicissime [Je n'entens point ce qu'il dit un peu après, parlant ce semble des mesmes,] b *Hic autem propriis sedibus & cathedra sibi tradita à Deo renuntiatur*. [Seroit-ce des Evesques Catholiques qui abandonnoient leurs Eglises pour se joindre au parti de Felicissime, ou à celui de Novatien ?]

Cyp. in Nov. p. 433.2. a n.2.p.439. b p.433.2.

ordonné de faire des sacrifices: car les payens ne recouroient guere à leurs dieux que quand ils estoient dans quelque malheur. Et comme les Chrétiens n'avoient garde d'obeïr à cet edit, ç'aura pu estre le sujet de la persecution.

Je ne sçay si ce mesme edit n'est point ce qu'entend le Saint
ep.54.p.109. dans la lettre 54.e, ['où il dit qu'il falloit se tenir prest pour le
p.109-111. combat que l'ennemi presentoit. 'Mais il paroist par cette mesme lettre, que Dieu prepara son Eglise à ce combat en l'en aver-
p.111|ep.56.p.128.1. tissant par avance dans beaucoup de visions manifestes,'qui firent croire à S. Cyprien que cette persecution devoit estre beaucoup plus violente & plus terrible que la precedente; & mesme que
ep.57.p.134.2. l'Antechrist & la fin du monde estoient proches: '& il se persuadoit encore que le terme de son combat & de son martyre arri-
ep.54. p.110.1. veroit dans peu de temps. 'Il tascha aussi de preparer son peuple
ep.57.p.134.2. à la mort par de puissantes exhortations,'& de le fortifier par des jeûnes, par des veilles, & par des prieres continuelles.

ep.56.p.128.1. 'Il avoit dessein en ce temps là d'aller faire un voyage à la ville
conc.p.400.2. de [1] Thibare,'dont Vincent estoit Evesque en 256.a Le peuple de 1.
a ep.56.p.128.1. ce lieu le souhaitoit fort pour entendre ses exhortations. Mais les affaires dont il estoit pressé ne luy permettant pas de s'eloigner beaucoup, ni d'estre long-temps absent de son Eglise, il se contenta d'écrire une lettre aux Fideles de ce lieu, où aprés les avoir avertis de la persecution qui alloit venir selon les assurances que Dieu luy en avoit données, il leur fait un excellent discours pour les exhorter à tout abandonner, & à souffrir tout pour J.C, dans la vuë des recompenses promises aux bons, &
Fulg.ad Trasl.2.c.17.p.106. des supplices destinez pour les méchans. 'Cette lettre est citée par S. Fulgence.

Cyp ep.54.p.110.1. 'L'approche de la persecution obligea le Saint à une autre chose bien plus importante, qui fut de ramasser dans le camp du Seigneur tous les soldats de J.C, qui demandoient les armes & le combat; & pour cela d'accorder la paix & la communion aux penitens, qui ayant toujours frapé à la porte de l'Eglise sans l'abandonner pour tomber ni dans une vie payenne & seculiere, ni dans le schisme & l'heresie, promettoient de combatre genereusement pour le nom du Seigneur & pour leur salut.

[Il paroist que S. Cyprien ne fut pas trompé dans l'esperance
ad Nov. p.434.2. qu'il avoit conceuë de leur generosité.] 'Car l'écrit contre les

Cyp.ox.ep.58.p.120. 1. [On ne la trouve point ailleurs.] 'Fell dit en un endroit qu'elle pourroit estre dans la Zeu-
a conc.p.237.1. gitane [ou Proconsulaire;] a & en un autre que ce peut estre Tagore dans la Cesarienne, b ou
b Vand.p.348. plutost dans la Proconsulaire selon Mr Baluze.

252. Novatiens combat la dureté de ces heretiques, en leur representant que ceux qui estoient tombez dans la persecution de Dece, estoient demeurez invincibles sous Gallus, & n'avoient point apprehendé de donner leur sang & leur vie pour J.C. L'auteur p.435 1. ajoute que c'estoient des personnes toutes semblables à celles là, que les Novatiens ne vouloient pas "mesme admettre à la penitence : [par où il fait assez voir que ces premiers avoient esté admis à la communion.]

nec ad pœnitentiam.

'Leur reception ayant esté resoluë par l'inspiration du Saint ep.54.p.111.1. Esprit dans un Concile de 41 Evesque d'Afrique, dont on a les noms, ils en écrivirent une lettre synodale à S. Corneille, esperant qu'il approuveroit cette indulgence; & remettant au jugement de Dieu ceux qui en voudroient user autrement. Cette lettre est la 54.[e] dans S. Cyprien. [On ne sçait pas si Corneille en usa de la mesme maniere. Et peut-estre qu'il n'en eut pas le loisir.] Car la persecution s'excita tout d'un coup à Rome par une ep.58. p.136.2. violence imprevuë ; '& S. Corneille y confessa genereusement ep.57.p.133. J.C. à la teste d'une grande partie de son Eglise.

'S. Cyprien receut cette nouvelle avec beaucoup de joie, & Ibid. en écrivit à S. Corneille une lettre de congratulation : c'est la 57.[e] 'Il y témoigne à la fin avoir esté averti de Dieu que le jour du p.134.2. combat tant de Corneille que de luy, devoit arriver dans peu de temps, [ce qui se trouva vray à la lettre à l'égard de S. Corneille: mais la couronne de S. Cyprien fut differée de quelques années.] 'Il exhorte Corneille de se preparer à ce jour, en s'appliquant avec son peuple aux jeûnes, aux veilles, aux prieres, & aux gemissemens continuels. Il souhaite aussi qu'ils se soulagent l'un l'autre dans leurs afflictions par une charité & par des prieres mutuelles : & que mesme celui d'eux deux qui sera appellé le premier, ne cesse point de prier pour ses freres & ses sœurs, & d'implorer pour eux la misericorde de Dieu.

[Il paroist assez que ces deux Saints avoient ensemble une tres étroite union, que Dieu voulut comme seeller en les unissant dans le jour de leur martyre, & en rassemblant leurs reliques non seulement dans une mesme eglise, mais encore dans la mesme chasse, comme nous le dirons en son lieu. Nous avons encore aujourd'hui huit lettres de S. Cyprien à S. Corneille, 1. [1] outre la 54.[e], qui est une lettre synodale. Il est indubitable qu'il luy en a écrit beaucoup davantage ; & nous en avons marqué quelques unes, sans celles dont nous n'avons point de connois-

1. Ce sont les 41, 42, 43, 45, 47, 49, 55, & 57.

Hier.v.ill.c. 66.p.290.c.chr. sance.] 'Mais S. Jerome mesme ne parle que de huit qui parussent de son temps.



ARTICLE XXXII.

Election & martyre de S. Luce Pape: S. Cyprien luy écrit.

CETTE union de S. Cyprien avec S. Corneille, continuant [après sa mort, qui arriva le 14e septembre de cette année 252, passa jusqu'à S. Luce qui luy succeda. Et comme l'histoire

Bar.255.§64. de ce saint Pape est assez courte, nous l'insererons ici.]'Il estoit Romain, dit Baronius sur l'autorité du Pontifical d'Anastase, &

Boll.4.mars p. 303.b.c|Flor. p.360. fils d'un nommé Porphyre. 'D'autres pretendent qu'il estoit de Luque en Toscane, fils d'un nommé Lucin; & n'ont pour eux

Bar.255.§64. non plus que d'autres copies d'Anastase. 'On ajoute qu'il estoit l'un des Prestres qui avoient esté bannis avec S. Corneille; mais on n'en allegue aucune preuve: [& S. Cyprien n'auroit point oublié ce double exil.]

Cyp.ep.58.p. 136.1|Buch.p. 271. 'Car aussitost que S. Luce fut elu, il fut banni de son Eglise, & relegué [en un endroit qui n'est pas marqué,] acquerant en mesme temps la qualité d'Evesque & celle de Confesseur. Il paroist que plusieurs autres personnes furent releguées avec luy.[Et tout cela confirme ce que dit S. Denys d'Alexandrie,]

Eus.l.7.c.1.p. 250.b.c. 'que Gallus s'estoit privé luy mesme du secours du ciel en persecutant & en chassant ceux qui prioient Dieu pour la paix &

Cyp.ep.58.p. 136.1. la prosperité de son regne. 'S. Cyprien écrivit à Luce au nom de ses confreres & de son Eglise, pour prendre part & à sa promotion & à la gloire de son exil. [La lettre est perduë.]

1|Buch. cycl.p. 271. 'Ce bannissement du Pape ne fut pas fort long, il revint à Rome

aCyp.ep.58.p. 136.2. par l'ordre & la misericorde de Dieu avec plusieurs autres, a & y fut receu avec une joie incroyable de son peuple. Il semble selon les termes de S. Cyprien, que l'on ait mesme esté au de-

an.p.39.§18. vant de luy. 'L'histoire ne nous apprend point la cause exterieure de son rappel, qu'un homme savant croit se devoir met-

ep.58.p.136.1. tre dés le mois de novembre ou decembre de cette année. 'Il est visible qu'il fut rappellé au milieu de la persecution. La joie qu'en receut l'Eglise Romaine passa jusque dans l'Afrique: & Saint Cyprien avec ses collegues & toute son Eglise, luy en écrivit une lettre de conjouissance que nous avons encore. C'est la 58.^e

S. Cyprien dans la lettre qu'il écrivit à S. Luce sur son retour à Rome, luy dit que luy & ses confreres demandoient à Dieu dans leurs prieres & leurs sacrifices, qu'il achevast la couronne de sa confession ; & que peut-estre il n'avoit esté rappellé que pour estre immolé à la vuë de ses freres, afin de leur donner un exemple de constance & de vertu. [Cette parole de S.Cyprien, qu'il pratiqua si bien depuis luy mesme, fut en cette rencontre comme une prophetie de ce qui devoit arriver.] Car Luce n'ayant pas tenu le siege huit mois entiers selon Eusebe, ["ni mesme six, mais seulement cinq mois & quelques jours, fut couronné du martyre,] comme S. Cyprien le témoigne en l'appellant un bienheureux Martyr,& en disant de luy & de S.Corneille, qu'ils avoient esté pleins du S. Esprit, & rendus dignes "par un glorieux martyre d'estre honorez de toute l'Eglise. Adon, Usuard, & plusieurs autres martyrologes luy donnent aussi la qualité de Martyr, & quelques uns ajoutent aprés les Pontificaux, qu'il eut la teste tranchée, ["quoiqu'il y ait peut-estre autant de lieu de croire qu'il est mort dans la prison,ou de quelque autre maniere qui ne luy donnoit pas pleinement la qualité de Martyr.] Il mourut le 5.e de mars selon les plus anciens monumens, ou le 4.e selon le plus grand nombre.

Ce saint Pape declara par ses lettres, conformément au sentiment de toute l'Eglise, que l'on ne pouvoit refuser la communion & la paix aux Tombez quand ils avoient fait penitence. On luy attribuë outre cela diverses ordonnances, & une epistre decretale. [Mais rien de tout cela ne passe pour authentique.] Sa decretale est datée de quelques mois avant qu'il fust Pape. [a] Il est parlé d'une translation de son corps faite par le Pape Adrien I,[b] & d'une autre par Pascal I,qui le mit dans l'eglise de S.te Cecile, [c] où l'on assure qu'on l'a encore trouvé en 1599.[d] L'Eglise de Roskild dans l'isle de Zeland,qui fait partie du royaume de Dannemark, pretend avoir son chef ; & c'est apparemment pour cela qu'on marque quelquefois sa feste & sa translation le 25 d'aoust. Bollandus nous a donné le commencement d'une longue vie de ce Saint. Mais c'est un ouvrage du XI. siecle,[qui en beaucoup de paroles ne dit rien du tout.]

Marginal notes: Note 33. — In glorioso martyrio constituti. — V. la note 33. — V.S.Urbain Pape. — ep.58. p.136.2. — p.137. — Eus.l.7.c.2.p. 251.a|chr. — Cyp.ep.67.p. 164.1. — Boll.4. mars,p. 301. — Cyp.ep.67.p. 164.1. — Bar.257.§ 5. — Boll.pont.p.35. § 1. — a Anast.c.97.p. 115.2. — b Bar.821.§ 4.8. — c Boll. 4.mars, p.302. — d p.301.e.f. — p.303-308.



ARTICLE XXXIII.

L'Empire est ravagé par la peste.

Eus.l.7.c.2.p.251.a. LE successeur de S. Luce fut "S. Estienne, [dont nous aurons souvent à parler à cause de ce qui s'est passé entre S. Cyprien & luy, ce qui fait une des plus grandes & des plus importantes parties de leur vie. Mais avant que d'entrer dans ce discours, nous nous arrestons un peu pour voir S. Cyprien employer toute la grandeur de sa charité & de son eloquence pour exhorter les Chrétiens non à resister aux tyrans, mais à recevoir avec humilité & avec joie les traits de la justice de Dieu, & à en diminuer la rigueur aussi-bien pour eux mesmes que pour les autres, en assistant ceux qui estoient attaquez par la peste.] V. son titre.

Cyp ad Dem. p.275. 'Ce fut un fleau epouventable par lequel Dieu vengea en ce temps là le sang innocent de ses serviteurs que l'on repandoit Oros.l.7.c.21. t.15.p 214.c. de toutes parts; '& comme dit Orose, partout où les edits de Dece contre les Chrétiens s'estoient étendus, la peste s'y étendit aussi. Car elle ravagea tout l'Empire, sans qu'il y eust presque Jorn.r. Got.c. 19.p.638. ni province, ni ville, ni maison qui en fust exemte; '& on écrit qu'elle defigura toute la face de la terre.

Bar.255.§40| 256.56. 'Baronius suppose comme une chose receuë communément, que cette peste dura dix ans, quoiqu'il ne cite point d'ancien auteur qui le dise. [Mais nous allons voir qu'elle en dura douze Cyp pr. p.34.a| Zon p.232.d. au moins, peut-estre à differentes reprises.]'Pamelius luy en donne a Cyp.lau.mar. p.424.2| 426.1. quinze aprés Zonare. a Elle estoit commencée "dés le temps de Dece, & estoit deslors assez violente, comme nous le voyons par le traité De la loüange du martyre [écrit en l'an 250, & par l'histoire de S. Denys d'Alexandrie. V. la not 14.

Mais il semble que son grand feu ait commencé du temps de Gallus, sous lequel Eusebe dans sa chronique, & generalement Eutr.p.583.e| Oros. p.114.e. b Aur.V.p.520. d. tous les historiens la mettent;] 'en sorte que l'on a dit que son regne n'avoit esté remarquable que par cette contagion. b Elle servit à rendre Gallus agreable au peuple par le soin que luy & Volusien son fils prenoient de faire rendre les derniers devoirs aux personnes mesmes les plus viles. Elle fit perir selon Victor, "l'Empereur Hostilien qui estoit collegue de Gallus, [& V. Gallus. Zos.l.1.p.644. d. qu'on croit avoir esté fils de Dece.]'Zosime écrit que l'on n'avoit point

point encore vu de peste si furieuse que celle là;& qu'elle achevoit d'emporter ceux que les ravages des Scythes avoient epargnez.

'Elle consuma encore les armées sous Valerien, & donna moyen aux Perses de ravager tout l'Orient. 'Mais elle ne fut jamais si violente qu'aprés la prise du mesme Valerien, 'sous le Consulat de Gallien & de Faustin, [c'est à dire en 262,] où l'on vit tant à Rome qu'en Acaïe jusqu'à cinq mille personnes emportées en un seul jour: [ce qui verifie ce que nous avons dit, que cette peste dura au moins douze ans.] On voit par l'histoire de l'Empereur Claude II, qui en mourut, qu'elle fit encore de grands ravages en 270, tant parmi les Romains que parmi les Gots qui pilloient la Thrace. p.649.e. p.650.d. Gall.v.p.177.c. d.

'Elle prit son origine dans l'Ethiopie,d'où elle se repandit par toute la terre. 'La maniere dont S. Gregoire de Nysse raporte "qu'elle commença dans le Pont, est tout à fait miraculeuse. [a] Il remarque qu'elle estoit precedée d'un spectre qui apparoissoit en chaque maison avant qu'elle fust saisie de ce mal:& l'effet de ce malheureux presage ne pouvoit estre detourné que par les prieres de S. Gregoire Thaumaturge alors Evesque de Neocesarée: 'ce qui contribua extremement à l'entiere conversion de cette ville. [b] L'Egypte en fut attaquée plus qu'aucune autre province. [c] Mais l'Afrique n'en estoit pas exemte, & la maladie y emportoit tous les jours un grand nombre de personnes. Eus.chr. Nys.v.Thau. t.3.p.575.576. a p.576.577. V.S.Greg. Thau.§ 12. p.575.b.c|577.b c. b Hier.chr| Jorn.p.631. c Pont.p.5 b.

'S. Cyprien décrit ainsi une partie des accidens qui l'accompagnoient; C'est pour l'exercice, dit-il, & pour la perfection de nostre foy, que Dieu nous afflige maintenant par cette mortalité generale, qui ruine & abat les forces du corps par des evacuations extraordinaires, qui par le feu qu'elle allume dans les entrailles, cause des inflammations dans la gorge; qui agite & dechire en quelque sorte les intestins par les efforts des vomissemens continuels; qui par l'ardeur brulante dont le sang est embrasé, forme une espece de feu dans les yeux;qui par la malignité d'une corruption mortelle fait perdre à quelques uns les piez & d'autres parties du corps toutes entieres; ou qui consumant la chair par la force du venin qu'elle repand dans les membres, empesche les malades tantost de marcher, tantost d'ouir, & tantost de voir. 'On peut voir encore la description qu'en fait S. Gregoire de Nysse. Cyp.mort.p. 298.1. Nys.p 576.577.

ARTICLE XXXIV.

Dureté des payens durant la peste : Leurs blasphemes contre Dieu obligent S. Cyprien d'écrire contre Demetrien.

Cyp. ad Dem. p. 280. 1. TOUS ces maux au lieu de faire rentrer les payens en eux mesmes, & leur faire changer de vie, ne servoient qu'à decouvrir & mesme à augmenter les vices qui les possedoient. Car ils avoient aussi peu de compassion pour secourir les malades, qu'ils avoient d'avarice pour s'enrichir de leurs biens aprés leur mort. Ils craignoient tout quand il estoit question de les assister, & ne craignoient rien quand il falloit s'emparer de ce qu'ils laissoient. Ils apprehendoient de les approcher lorsqu'ils mouroient, & couroient enlever leurs depouilles dés qu'ils estoient morts: Et peut-estre n'avoient-ils abandonné ces malheureux durant leur maladie, que depeur qu'ils n'en echapassent si l'on en prenoit quelque soin. Car il faut qu'on ait desiré la mort d'une personne, quand on a tant d'ardeur de s'emparer de sa succession.

2. Un malheur si terrible ne fut donc point capable d'arrester les desordres, ni de retenir les hommes dans leur devoir; & au milieu d'une infinité de morts, personne ne pensoit qu'il devoit mourir. Les payens pilloient, voloient, ravageoient de tous costez. Ils ne se cachoient pas seulement de leurs larcins, & ils les commettoient tout publiquement sans crainte & sans honte.

vit. p. 3. b. Cette peste, dit S. Ponce, jetta la frayeur dans tous les esprits: tout le monde s'enfuyoit pour l'eviter, & l'on avoit la cruauté de jetter mesme ses proches hors des maisons, comme si l'on en eust pu chasser la mort avec le malade. L'on voyoit les ruës de Carthage convertes de corps, ou plutost de cadavres à demi pourris, dont l'état seul conjuroit les passans de leur rendre les devoirs de pieté dont eux mesmes alloient bien-tost avoir besoin. Mais personne ne songeoit qu'à profiter cruellement du malheur d'autrui. Personne n'estoit touché de compassion par la crainte d'une semblable disgrace. Personne ne faisoit pour les autres ce qu'il auroit voulu qu'on eust fait pour luy. Ce qui se voyoit à Carthage selon S. Ponce, se voyoit de mesme en Egypte selon S. Denys d'Alexandrie, ["pour l'histoire duquel nous reservons ce qui se passa en cette province.] Eus. l. 7. c. 22. p. 269. c. d. V. S. Denys d'Alex. § 11.

Cyp. ad Dem. p. 278. &c. Les payens sans pitié à l'égard des hommes, estoient encore

impies contre Dieu mesme : & au lieu de reconnoistre que sa justice punissoit les cruautez qu'ils exerçoient contre ses serviteurs, ils blasphemoient contre luy, & accusoient les Chrétiens de tant de maux dont ils se sentoient accablez. 'Car outre la peste, l'Empire estoit travaillé par les secheresses & par la famine, ruiné par les frequentes guerres, 'ravagé par les courses des barbares. 'Dieu faisoit sentir sa colere par la mort miserable des Empereurs, par la ruine des provinces les plus riches, par la perte des armées, par la prise & le saccagement des camps des Romains; [ce qui se verifie assez par la défaite & la mort des deux Deces, & par plusieurs autres evenemens qu'on lit dans le peu de monumens que nous avons pour l'histoire profane de ce temps là.] p.278.1. Zos.l.1. p.644. Cyp.p.282.1.

NOTE 34. 'Demetrien "estoit celui qui portoit le plus loin ses plaintes contre les Chrétiens. 'Il les persecutoit mesme avec beaucoup de cruauté, les chassoit de leurs maisons, les depouilloit de leurs biens, les accabloit de chaines, les enfermoit dans les prisons, & enfin les faisoit mourir cruellement par les bestes, par le fer, & par le feu. Son inhumanité estoit mesme ingenieuse à trouver de nouveaux supplices pour augmenter les tourmens des saints Martyrs en les prolongeant. 'Il est donc visible que ce Demetrien estoit governeur d'Afrique, comme l'a cru Baronius, 'ou au moins l'un des ministres de la justice, & de la persecution, puisque S. Cyprien luy attribue des choses qui semblent ne pas convenir à la dignité d'un Proconsul. [Il pouvoit estre son Assesseur : car les magistrats des villes n'avoient pas droit de condanner à la mort.] p.280.1.2|278.1. p.281.1. Bar.256.§22. Cyp.an.p.38. §14.

'Ce Demetrien venoit souvent voir 'S. Cyprien : mais comme c'estoit plutost pour disputer contre luy, que pour en rien apprendre, le Saint ne voulut jamais entrer en conference avec luy, & ne répondit long-temps que par un modeste silence à toutes les impietez & à tous les blasphemes que cet homme prononçoit contre la divinité. Neanmoins voyant que luy & beaucoup d'autres à son instigation, accusoient la religion Chrétienne de tous les maux de l'Empire, il eut peur que son silence ne fust attribué à foiblesse & à défiance, & non à une sage retenue. Il se crut obligé de répondre à cette medisance ; & il le fit par un traité qu'il luy adresse à luy mesme, [où il le refute avec une force & une vehemence pleine de cette charité dont il estoit embrasé tant pour les Fideles, que pour ceux mesmes qu'il foudroie par ses discours.] ad Dem.p.278. 1.

p.281.2.&c. 'Il fait voir admirablement que les payens estoient eux mesmes cause des maux dont ils se plaignoient, puisque sentant vivement la douleur de ces traits de la colere de Dieu, ils montroient bien que c'estoit contre eux qu'ils estoient lancez : au lieu que les Chrétiens les supportoient avec joie, & les regardoient non comme des maux, mais comme des epreuves de leur vertu, & des occasions d'exercer leur foy & leur patience. Surquoi il nous apprend de quelle maniere un Chrétien doit supporter les afflictions.

an.p.3f.§ 14. 'S. Ponce marque ce livre à Demetrien, lorsqu'il dit que S. Cyprien avoit vaincu les payens, en rejettant sur eux les accusations qu'ils formoient avec blaspheme contre l'Eglise. Lact. l.5.c.4.p. 471|Hier ep. 84.p.327.2. 'Lactance & S. Jerome en parlent aussi. Ils trouvent étrange que le Saint y emploie plutost les passages de l'Ecriture & des Prophetes, que ceux des poëtes & des philosophes payens, ou que les raisons humaines; ce qui selon leur jugement eust esté plus propre pour convaincre Demetrien. Lact.p.471. 'Mais s'il est coupable en cela, ce n'a esté que d'avoir eu un extreme amour pour les divines Ecritures, qui sont les fondement de nostre foy.

ARTICLE XXXV.

Charité des Chrétiens durant la peste, animez par les exhortations de S. Cyprien.

[APRE'S avoir vu la dureté des payens, ou plutost leur cruauté durant la contagion, il faut voir quelle estoit en ce mesme temps la conduite des Fideles. Il semble que S. Cyprien l'ait voulu décrire par opposition à celle des payens, lorsqu'il parle de cette sorte à son peuple.] Cyp mort.p. 298.2. 'Combien, dit-il, cette peste « si generale, qui semble horrible & pernicieuse, est-elle utile, « mes tres chers freres? combien est-elle avantageuse? combien « est-elle necessaire? Quand elle ne serviroit à autre chose qu'à « decouvrir la vertu de chacun en particulier, qu'à eprouver les « esprits de tous les hommes en general, & à faire connoistre si « les personnes qui sont saines rendent service à celles qui sont « malades, si les Fideles aiment saintement leurs proches, si les « maistres ont compassion de leurs serviteurs qu'ils voient frapez « de ce mal, si les medecins n'abandonnent point ceux qui les « prient de les assister, si les violens repriment leurs excés & leurs « violences, si les ravisseurs du bien d'autrui éteignent au moins «

253. „ par la crainte de la mort l'ardeur toujours insatiable de leur avarice furieuse, si les orgueilleux abaissent leur testes superbes, si les méchans adoucissent leur audace, si les riches voyant mourir leurs heritiers en la personne de leurs parens, font au moins part de leur abondance aux pauvres.

Mais ce seroit un crime de passer sous silence ce que fit alors ce veritable Pontife de J.C, [moins pour remedier au mal temporel de cette contagion, que pour faire croistre dans les Chrétiens les biens & les vertus spirituelles.] Il fit premierement assembler son peuple, & luy representa par les paroles de l'Ecriture, quels estoient les avantages des actions de misericorde & des offices de pieté. Il ajouta ensuite que ce n'estoit pas une chose fort considerable & fort étonnante que nous rendissions à nos freres, [à ceux qui estoient membres de l'Eglise comme nous,] la charité que nous leur devions; qu'il falloit faire quelque chose de plus, répondre à la grandeur de nostre naissance, imiter nostre Pere celeste, & parvenir à la perfection que l'Evangile demande de nous, en assistant mesme les publicains & les payens. Pont.p.5.b c.

S. Ponce raporte plus au long cette harangue: [a] & il assure ensuite, que si les payens l'eussent pu entendre, il n'euſt peut-estre falu que cela pour leur faire embrasser la foy. Quel effet ne devoit-elle donc point produire dans ceux à qui la foy donne le nom de Fideles? Les emplois furent aussi-tost partagez selon la qualité de chacun. Plusieurs ne pouvant donner de l'argent parcequ'ils estoient pauvres, faisoient plus en se donnant eux mesmes pour servir les malades. Et en effet qui est celui qui sous un si grand maistre ne se seroit hasté de prendre part à de si saintes œuvres, pour se rendre agreable à Dieu qui est son pere, à J.C. qui est son juge, & mesme à un si excellent Evesque? Il se faisoit donc une si grande profusion de charitez, que tout le monde s'en ressentoit, & les domestiques de la foy, & ceux qui en estoient encore étrangers. S. Ponce touche ensuite un mot des avantages civils que la ville de Carthage receut de cette charité de S. Cyprien; & s'en sert pour montrer l'injustice de l'exil auquel le Saint fut condanné [l'an 257,] lorsqu'il s'occupoit encore en ces exercices si saints, qui rendirent son nom celebre dans toute la ville, en sorte qu'il n'y avoit pas mesme un payen qui ne le connust, [& ne l'honorast. c. [a] p.6.2. b.

Il ne faut pas douter que les Chrétiens n'aient témoigné la mesme charité dans les autres lieux. Nous verrons autrepart ce V.S.Denys d'Alex.§11.

Euf.l.7.c.22.p. 269. qui se passa dans Alexandrie,] 'où les plus illustres des Prestres, des Diacres, & des laïques, perdirent la vie dans ces offices de pieté, qui leur acquirent une couronne aussi glorieuse que celle du martyre, au jugement de leur saint Evesque, [confirmé par celui de l'Eglise, qui fait une memoire solennelle de ces Saints le 28 de fevrier.]



ARTICLE XXXVI.

S. Cyprien compose le livre De la mortalité.

Cyp.vit.p.4.b| mort.p.295.1. 'MAis quelque charité que fissent paroistre les Chrétiens, il y en avoit parmi eux qui estoient trop tendres à la perte de leurs proches, ou plutost dont la foy estoit trop petite. S.Cyprien ne manqua point de les consoler 'par l'ouvrage que nous
Bar.256.§ 14. avons encore de luy, intitulé De la mortalité, [où il represente les avantages que l'Eglise recevoit de ce mal qui estoit si terri-
Aug.ep.107.p. 190.2.b. ble pour les payens.] 'Tout son dessein dans cet ouvrage est de montrer qu'il faut se rejouir dans la mort des gents de bien, parcequ'ils sont delivrez des tentations de cette vie, pour aller jouir
Cyp.mort.p. 299.2. d'un heureux repos.'Il y témoigne que Dieu luy avoit commandé par des revelations frequentes & manifestes, de prescher souvent"& avec force à tous [les Chrétiens,] qu'il ne falloit pas *contestarer.* pleurer ceux que Dieu avoit appellez & delivrez des miseres de ce monde, qu'il ne falloit pas prendre ici bas des robes noires & de deuil à cause de leur mort, puisque eux avoient déja receu des robes blanches dans le ciel." &c.

1. 'Il y raporte aussi "une vision qu'eut un Evesque en mourant, &c. laquelle montroit que les plus grands maux arrivoient pour l'avantage & pour le salut des justes. Un Evesque de nos confreres, « dit-il, estant déja abatu par la violence de sa maladie, & agité « par la crainte de la mort qui approchoit, il pria Dieu qu'il luy « plust de le laisser encore en ce monde: & lorsqu'en faisant cette « priere il estoit à l'extremité, & pres de rendre l'esprit, il se pre- « senta à luy un jeune homme si majestueux & si venerable, & dont « la taille paroissoit si avantageuse, le regard si noble, & le visage « si eclatant, qu'une personne mortelle eust eu de la peine à le voir « avec des yeux encore charnels, si ce n'eust esté que le malade « allant sortir de ce monde, estoit plus capable de regarder ce di- «
2. vin objet. 'Ce jeune homme témoignant en quelque sorte par «

253. „ ses paroles la juste indignation d'un esprit emu de colere, dit à
„ l'Evesque : D'une part vous apprehendez de souffrir le martyre,
„ d'autre part vous ne pouvez vous resoudre à sortir de ce monde :
„ que voulez vous que je vous fasse? 'Possidie raporte cette histoire Posd.vit.c.27.
toute entiere dans la vie de S. Augustin, qui s'en servoit quelquefois [pour fortifier ceux qui craignoient trop la mort.]

'Il y a quelques endroits dans ce traité De la mortalité, qui Cyp.mort.p.298.2.
semblent marquer, mais foiblement, qu'il fut fait dans la paix, hors de la persecution : [& ainsi on le pourroit mettre dans les premieres années de Valerien.] 'Il y en a d'autres au contraire an.p.395 17.
qui donnent lieu de croire que la persecution duroit encore, & qu'ainsi c'estoit sous Gallus. [Quoy qu'il en soit, on ne peut faire difficulté de le mettre vers l'an 253, auquel Gallus mourut, & Valerien commença son regne.] 'S. Ponce le met aprés la refutation de Demetrien, Pont.p.4.b.
& avant les ouvrages faits durant la dispute du Battesme.

[S. Jerome cite ce livre dans sa chronique en parlant de la peste sous Gallus,] '& Jornande le fait aprés luy.ᵃS. Augustin en Jorn.r.Got.c.19.p.638.
raporte plusieurs passages dans le second livre contre Julien, dans ᵃ Aug.in Jul.l.2.c.3.p.378.1.a|
l'ouvrage à Boniface contre les deux lettres des Pelagiens, dans ad Bon.l.4.c.8.10.p.476.1.c.d|
son epistre 107.ᶜ, dans son traité du deluge,ᵇ & dans son livre de 478.1.b|ep.107.p.190.2.b|catac.c.1.t.9.p.310.1.a.
la predestination des Saints, où il dit que ce livre, (qu'il appelle ᵇ ad Prosp.l.1.c.14.p.553.1.c.
une epistre dans les autres passages,) est connu & estimé de tous
NOTE 35. ceux qui aiment les lettres & la science "ecclesiastique.

ARTICLE XXXVII.

S. Cyprien fait contribuer son peuple pour le rachat des captifs ; écrit le livre Des bonnes œuvres & des aumosnes.

[LEs malheurs qui arrivoient à l'Empire, donnerent occasion à S. Cyprien d'exercer encore sa charité d'une autre maniere.] 'Car les barbares de l'Afrique ayant fait une course Cyp.ep.60.p.139.140.1|n.p.141|an.p.41.§2.
dans la Numidie vers l'an 253, à ce que l'on croit, & en ayant emmené captifs beaucoup de Chrétiens, tant hommes que femmes, & mesme des vierges consacrées à J.C, & devouées à une continence & une chasteté perpetuelle ; 'des Evesques de cette ep.60.p.139.
province en donnerent avis à S. Cyprien, qui en receut la nouvelle avec beaucoup de douleur. 'Son peuple & son Clergé p.140.1.
estant aussi touchez de compassion pour leurs freres, contribuerent autant qu'ils purent à faire quelque somme d'argent

2. considerable pour les delivrer de captivité. 'Quelques Evesques qui se trouverent alors à Carthage, donnerent aussi ce qu'ils purent, tant en leur nom qu'au nom de leur peuple.

2|ox.p.147| Aum.p.531. 'Tout cela ensemble fit 'une somme de 25 mille livres, laquelle S. Cyprien envoya aux Evesques qui avoient donné cet avis, avec les noms de tous ceux qui y avoient contribué, afin qu'en recompense de leur bonne œuvre, ces Evesques les eussent toujours presens dans leurs sacrifices & leurs prieres. 1.

Cyp.ep.60.p. 140.2. 'Il leur écrivit en mesme temps la lettre 60.e, où il les prie que si Dieu permettoit encore quelque semblable accident, ils ne differassent pas de luy en donner avis, s'assurant que les Fideles de Carthage contribueroient volontiers & avec abondance de quoy payer leur rançon, estant toujours tres portez par la fermeté de leur foy à toutes les actions pieuses & charitables.

[Il ne faut pas s'étonner de cette loüange qu'il donne à son peuple. Il l'avoit trop bien instruit sur ce point, tant par son exemple, comme nous l'avons raporté au commencement,]

de ele. p.306.2. 'que par les instructions qu'il faisoit sur ce sujet, & dont il nous reste encore un excellent monument dans son livre Des bonnes œuvres & des aumosnes, qui est tout entier sur cette matiere.

n.p 303.1. 'Il est marqué dans Saint Ponce en ces termes; De qui apprendrions nous la misericorde envers les pauvres? "

Aug. ad Bon.l. 4.c.8.p.476.1.b. 'S. Augustin en cite un passage, l'appellant une epistre, comme tous les autres ouvrages de S. Cyprien. "

Hier.ep.26.p. 163.b. 'S. Jerome l'appelle un grand volume, où S. Cyprien nous apprend combien est grand le pouvoir de la misericorde, & combien elle sera un jour recompensée.

Conc.t.3. p.511. c. 'Cet ouvrage fut cité dans le Concile œcumenique d'Ephese sous le titre de Discours sur l'aumosne.

Cyp.de ele. p. 310.1|an.p.48. §4. 'Les dernieres paroles de ce traité donnent lieu de croire qu'il a esté composé durant la paix;[& ainsi c'a esté ou au commencement de Gallus,]ou plutost dans les premieres années de Valerien, puisque Ponce le met immediatement aprés le traité De la mortalité.

[Il y a un endroit dans cet ouvrage qui nous montre que les troncs des eglises, où sont receuës les aumosnes des Fideles, estoient en usage dés ce temps là.]

de ele.p.307.1. 'Vous estes riches, dit le Saint " en parlant aux dames, & vous croyez celebrer dignement "la "*dominicum*." feste du Seigneur, quoique vous ne jettiez pas seulement les " yeux sur le [tronc que les Hebreux appellent] Corban; quoique "

Cyp.ox.p.147|S. Van.t.1.p.266. 1. *Sestercium centum millia nummum*, que Mr Rigaut evalue à 25000 livres. D'autres ne la font monter qu'à dix ou onze mille livres, à neuf ou dix, à 7500 &c.

vous

253. „ vous veniez dans l'Eglise sans y rien offrir en sacrifice, & que
„ vous preniez mesme une partie de ce que le pauvre y a offert.

ARTICLE XXXVIII.

Valerien succede à Gallus; est favorable aux Chrétiens: S. Cyprien répond à Puppien.

[IL faut maintenant continuer l'histoire de S. Cyprien selon la suite du temps, que nous avions quittée en quelque sorte pour parler de ce qu'il avoit fait durant la peste; & il faut raporter ce qui se passa durant le pontificat de S. Estienne. On peut remarquer d'abord les changemens qui se firent dans l'Empire en cette anneé 253, où l'on voit la verité de ce que dit S. Cyprien,] 'que tous les maux qui arrivoient à l'Etat, estoient des punitions de la rigueur que l'on y exerçoit contre les Chrétiens. Cyp. ad Dem. p.282.1.

'Car la ruine de Dece n'ayant point eu d'autre cause, Gallus son successeur, qui tomba dans la mesme faute, tomba aussi dans le mesme precipice. 'Outre la peste dont nous avons assez parlé, il vit l'Empire ravagé de divers costez selon Zosime par plusieurs peuples barbares. Ses armes ayant eu quelque bonheur sous la conduite d'Emilien, ce General fut aussi-tost proclamé Auguste, & surprit l'Italie par sa diligence: De sorte que Gallus estant hors d'état de luy resister, "perdit l'Empire & la vie par la main mesme de ses soldats, 'n'ayant pas tenu l'Empire durant deux ans. [a] Emilien ne jouit "que trois ou quatre mois de son crime, [b] & les legions que Valerien amenoit un peu trop tard au secours de Gallus, ne voulurent point reconnoistre d'autre Prince que leur capitaine. De sorte qu'Emilien ayant esté tué par les soldats mesmes qui luy avoient donné l'Empire, Valerien fut reconnu par un consentement universel avec Gallien son fils.

Marginal notes: 1|Eus.l.7.c.1.p. 250.c. — Zos.l.1.p.644. 645. — V. son titre. — Eus.l.7.c.10.p. 255.d. — V. son titre. — a Aur.V epi.p. 520 e|540.e| Eutr.p 584.e. — b Aur.V.p.520. c|Zos.p.645. 646.

[Il est inutile d'examiner ici quelles estoient "les qualitez de Valerien, dont les historiens payens parlent fort diversement. Mais nous ne pouvons nous dispenser de remarquer] 'qu'il fut d'abord si favorable à l'Eglise, que ceux mesmes, dit S. Denys d'Alexandrie, qui passoient publiquement pour Chrétiens, [comme Philippe,] ne l'avoient pas esté davantage. ["Nous avons parlé en un autre endroit du changement de sa conduite, & de la cruauté qui succeda à une si grande douceur.]

Marginal notes: V. son titre §5. — Eus.l.7.c.10.p. 256.a. — V. la pers. de Valerien §1.

Cyp.an.p.47. §2. a ep.69.p.172.1. 'Il faut mettre [au plustard] au commencement de l'an 254, la lettre 69.e, a que S.Cyprien écrivit en la sixieme année de son episcopat, [commencé en 248. C'est une réponse digne d'un p.170. Martyr à une lettre insolente] 'd'un nommé Florentius Puppia- n.1.p.173. nus, qu'il nomme son frere. 'Cela a fait douter à Pamelius s'il an.p.47.§2|Du Pin.p.436. n'estoit point Evesque : '& d'autres ont dit plus absolument que b S.Van.p.267. c'estoit un Evesque d'Afrique. b Neanmoins il paroist plutost par la lettre de S.Cyprien, que c'estoit un simple laïque [de quelque consideration, qui estoit engagé dans le schisme de Felicissime.]

Cyp.an.p.47. §2|ep.69.p.170. 171.2|173|n.1.p. 173. 'Le Saint semble mesme accorder qu'il avoit enduré quelque chose durant la persecution ; [quoiqu'il se puisse faire que ce soit par ironie.]

ep.69.p.171.2. 'Ce qui est certain, c'est qu'il avoit autrefois communiqué avec S. Cyprien, & qu'il ne le faisoit plus depuis la persecution p.173. [de Dece.] 'Autant que l'on en peut juger, il écrivoit à S.Cy- p.170.2|172.1. prien comme pour rentrer dans sa communion : 'mais il vouloit auparavant que ce Saint se purgeast de divers crimes horribles dont la calomnie l'accusoit, Puppien les ayant ecoutez avec facilité, & crus avec autant de temerité que "de plaisir. Outre *libenter.* quantité de choses que S. Cyprien exprime par les termes ge- p.172.1. neraux 'de crimes "infames, impies, c honteux, abominables, *incesta.* c p.170.2. execrables aux payens mesmes; d outre ce bel eloge, Que sa bou- d p.172.2. che toute souillée infectoit tout ceux qui communiquoient avec p.171.1. luy, 'on voit que Puppien la taxoit d'orgueil & d'arrogance, e & e p.172.2. qu'il l'accusoit ouvertement d'estre cause du schisme & de la division de l'Eglise.

p.173. 'S. Cyprien ne put dissimuler cet excés de vanité & d'insolence, [& il se crut obligé d'humilier un homme si superbe par une ironie continuelle, & par des railleries aussi pleines de force que d'esprit : Et pour témoigner combien il estoit persuadé qu'il ne faisoit rien en cela qui fust indigne de la charité & de la douceur d'un Chrétien, ni de la gravité d'un Evesque, il finit sa let- 1. tre par ces mots considerables :] 'Voilà ce que j'ay à vous répon- « dre suivant le témoignage que me rend la pureté de ma con- « science, & dans la confiance que j'ay en mon Seigneur & en mon « Dieu. Vous avez ma lettre, j'ay la vostre. Elles seront toutes deux « leus au jour du jugement devant le tribunal de J. C. «

[La conclusion de la réponse qu'il fait aux calomnies de Pup- p.173. pien, est encore remarquable.] 'Si vous voulez mon frere, luy « dit-il, juger de l'innocence des Evesques, non par les raports «

„ calomnieux de leurs ennemis, mais par le jugement de Dieu „ mesme ; si vous commencez quoique tard à vous repentir de „ vostre temerité, de vostre orgueil, de vostre insolence ; si vous „ satisfaites pleinement à Dieu & à son Christ que je sers, & à qui „ j'offre sans cesse des sacrifices avec une bouche pure & sans „ tache, aussi-bien dans la persecution que dans la paix ; nous pour- „ rons avoir égard au desir que vous avez de rentrer dans nostre „ communion, sans manquer neanmoins à la crainte de Dieu, & „ au respect dû à ses ordres. Car je ne ferai rien qu'aprés avoir „ consulté le Seigneur, & l'avoir prié de me faire connoistre "par „ quelque vision, ou en telle autre maniere qu'il luy plaira, s'il „ souffre qu'on vous donne la paix, & qu'on vous admette à la „ communion de son Eglise. Je me souviens de ce qui m'a déja „ esté montré, ou plutost de ce que le Seigneur a ordonné à son „ serviteur plein d'obeïssance & de crainte pour sa puissance di- „ vine. Je me souviens, dis-je, qu'outre plusieurs autres choses „ qu'il luy a plu me faire voir & me reveler, il ajouta ceci : Celui „ qui ne croit point J.C. lorsqu'il établit un Evesque, commen- „ cera à le croire lorsqu'il vengera son Pontife.

sua ostensione & admonitione.

ARTICLE XXXIX.

Histoire de Marcien Evesque d'Arles, Novatien.

[LEs lettres 67 & 68 de Saint Cyprien, sont certainement écrites sous le pontificat d'Estienne, & on peut ajouter que ç'a esté avant le different qui se forma entre eux sur le sujet du battesme, comme nous le dirons sur l'année 256. Il paroist aussi que c'estoit durant la paix de l'Eglise ; & cette paix ne semble pas avoir pu estre affermie qu'en cette année. Ces lettres regardent deux affaires considerables, l'une de France, & l'autre d'Espagne. Voici ce que c'estoit que la premiere.]

V. S. Denys de Paris note 1.

Marcien Evesque d'Arles, ["qui peut avoir succedé à Saint Trophime vers l'an 249,] se vantoit depuis long-temps de s'estre separé de l'Eglise pour se mettre du parti de Novatien : & en effet il avoit laissé mourir plusieurs Chrétiens dans les années precedentes sans leur accorder la paix. On l'avoit toleré durant ce temps là sans l'excommunier. Mais au lieu de profiter de cette douceur, il s'en servoit pour insulter à l'Eglise. Enfin Faustin Evesque de Lion, & les autres Evesques de la province [des Gaules,] en écrivirent au Pape Estienne. Faustin en écrivit

Cyp ep. 67. p. 161. p. 162.

p.163.2. aussi par deux fois à S.Cyprien, 'afin que les autres pasteurs de l'Eglise prissent soin de défendre le troupeau de J.C. contre un de leur corps qui s'efforçoit de le dissiper. [Il y a bien de l'apparence que les Evesques des Gaules, qui ne s'estoient peut-estre jamais rencontrez dans la necessité de deposer un Evesque, n'osoient pas entreprendre de proceder contre Marcien, sans estre appuyez par l'autorité des principaux Prelats de l'Eglise, particulierement de S. Estienne & de S. Cyprien, les premiers de tous, l'un par la dignité de son siege, l'autre par l'eminence de sa science & de sa vertu.]

an p.48. § 5|Du Pin, p.438. 'Quelques uns croient que Faustin ne trouva pas dans le Pape toute la correspondance & tout le zele qu'il souhaitoit, & que ce fut ce qui l'obligea d'écrire une seconde fois à S. Cyprien, Cyp.ep.67 p. 163.1. afin que sa charité animast celle des autres. 'Ce qui est certain, c'est que le Saint écrivit au Pape Estienne sur cette affaire "son epistre 67.e, où il l'exhorte à écrire des lettres "amples & fortes aux Fideles d'Arles, & aux Evesques des Gaules, afin qu'ils deposent Marcien, & mettent un autre Evesque à sa place. Comme il se reconnoist obligé aussi-bien que le Pape à pourvoir au 2. salut des Chrétiens des Gaules, 'qui demandoient, dit-il, d'estre an. p 48. § 5. consolez par leur secours, 'il y a tout lieu de juger qu'il fit luy Du Pin, rép p. 188. mesme ce qu'il dit qu'Estienne devoit faire: '& nous allons voir qu'il fit encore davantage pour l'Espagne. [Mais nous ne pouvons pas l'assurer absolument, parceque nous n'avons point ce Cyp.ep.67.p. 164. qu'il récrivit à Faustin.]'Il prie encore le Pape de luy mander le nom de celui que l'on aura mis à Arles au lieu de Marcien, afin qu'il sceust à qui il devoit adresser ses freres & ses lettres, [c'est à dire apparemment à qui il devoit adresser les lettres de recommandation qu'il donnoit aux Fideles qui alloient à Arles. NOTE 36. *plenissimas.*

Nous ne savons point ce qui arriva de cette affaire, sinon que] Anal.t.3.p.431. 'le nom de Marcien ne se trouve point dans une ancienne liste des Evesques d'Arles, donnée depuis peu par le Pere Mabillon; [ce qui peut porter à croire qu'il fut deposé, & effacé des diptyques, c'est à dire de la table où l'on mettoit le noms des Evesques morts dans la communion de l'Eglise, comme Saturnin deposé pour l'Arianisme ne s'y trouve point non plus. Cette preuve est moins forte à l'égard de Marcien, parceque entre S. Trophime qui passe pour le premier Evesque d'Arles, & Marin qui l'estoit en 314, cette liste ne met que le seul S.Regule. Le Gallia christiana ne marque mesme aucun Evesque entre Mar-

254. cien & Marin. Il n'est pas neanmoins bien difficile que S. Regule & Marin aient gouverné ensemble durant 60 ans : & aprés tout, je ne sçay s'il y a rien qui empesche de croire que S. Trophime aprés estre venu prescher la foy en France vers 245, ne s'attacha neanmoins à gouverner l'Eglise d'Arles qu'en 254.]

'S. Augustin semble marquer la lettre sur Marcien, lorsqu'il parle d'une lettre de S. Cyprien au Pape Estienne sur une matiere toute differente de celle du battesme. Car nous n'avons que deux lettres à ce Pape, celle-ci, & la 72.e, laquelle parle expressément du battesme ; & c'en est mesme tout le sujet. Cyp.ep.ox.p. 176.1|Aug. bapt.l.6.c.15. p 69.2.c.d.



ARTICLE XL.

Basilide & Martial surprennent le Pape Estienne ; & sont ensuite condannez par le Concile d'Afrique.

[QUOIQUE l'affaire de Marcien ait esté fort considerable, nous en allons neanmoins voir une autre encore plus importante.] 'Il y avoit deux Evesques en Espagne, nommez Basilide & Martial, dont l'un estoit Evesque de Leon & Astorga, (car il paroist que ce n'estoit qu'une Eglise,) & l'autre de Meride. 'Ils estoient tous deux Libellatiques, [a] & Martial avoit reconnu par des actes publics, qu'il avoit renoncé J.C, & adoré les idoles. Ils estoient encore l'un & l'autre coupables de divers autres crimes. Car Martial avoit frequenté long-temps les festins infames, & les societez des payens, & mesme il avoit enterré ses enfans avec les idolatres, 'dans les tombeaux profanes qui appartenoient à ces societez payennes : '& tout cela ne se pouvoit faire sans participer à beaucoup de superstitions sacrileges & impies. 'Basilide avoit blasphemé contre Dieu estant malade, & avoit depuis avoué cette faute, 's'estant mesme pour ce sujet demis volontairement de l'episcopat, afin de faire penitence, & ayant consideré comme une grande grace de pouvoir communier [un jour] comme laïque. Cyp.ep.68.p. 165.1|n.5.p.168. ep.68.p.166.2. a p.167.1. 1|n.25.p.169. ox.p.173. ep.68.p.166.2. p.167.1.

'Ces crimes & d'autres encore que ces Evesques avoient commis, les rendant indignes de l'episcopat, 'Sabin fut mis en la place de Basilide, '& Felix en celle de Martial. [b] Sabin fut ordonné par les suffrages de tout le peuple, & par le jugement des Evesques qui estoient venus pour se trouver à l'election, & qui mesme en avoient écrit au peuple. 1. p.166.2. n.5.p.168.2|an. p.47.§3|Bar. 253.§1. b Cyp.ep.68.p. 166.2.

2|S.Van.p.269. 'Mais Basilide[au lieu de se tenir dans le rang de laïque où il 151.
s'estoit mis luy mesme,] s'en alla à Rome,soit [1] pour se faire ré- 1.
tablir par le Pape, comme les termes de Saint Cyprien donnent
Cyp.ox.t.2.p.173.1|Du Pin, p.439. quelque lieu de le croire, 'soit seulement pour obtenir d'estre
admis à sa communion comme Evesque, & se servir ensuite de
ce prejugé pour se maintenir dans l'episcopat, ou s'y faire réta-
Cyp.ep.68.p.168.2. blir, 'Il est certain qu'il surprit Estienne,qui ne savoit pas la ve-
rité du fait, ni les raisons pour lesquelles il avoit merité si juste-
Bar.258.§4. ment d'estre deposé. 'S. Cyprien ne dit pas expressément que
Cyp.ep.68.p.168.2. Martial ait fait la mesme chose. 'Il semble neanmoins le mar-
quer en disant que "sa fourberie ne pouvoit pas empescher qu'il *fallacia.*
ne fust incapable de conserver l'episcopat. Et l'on voit que luy
p.167.2. & Basilide se pretendoient toujours Evesques.'Il y avoit mesme
des Prelats qui sans avoir égard aux regles divines de la disci-
pline, avoient la temerité de communiquer avec eux.

p.165.1.2. 'L'Eglise de Leon & d'Astorga,& celle de Meride, écrivirent
sur ce sujet aux Evesques d'Afrique, les suppliant de leur don-
ner ou quelque consolation, ou quelque remede dans leurs
1. maux. 'Elles leur deputerent pour ce sujet les Evesques Felix &
an.p.47.§3|Bar.258.§5. Sabin, 'que Pamelius, Baronius, & d'autres,croient estre ceux
mesmes qui avoient esté substituez à la place de Martial & de
Cyp.ep.68.p.166.2. Basilide. 'Un autre Felix Evesque de çaragoce, que S.Cyprien
appelle "un propagateur de la foy, & un défenseur de la verité, *cultorem.*
appuya cette deputation par ses lettres.

p.165.1. 'Les lettres des Eglises de Leon & de Meride, furent luës[à
Carthage] dans un Concile de 28 Evesques, qui avoient Saint
p.167. Cyprien pour chef. 'Ce Concile conclud que l'on ne pouvoit
reconnoistre Basilide & Martial pour Evesques, ni communiquer
p.166.2. avec eux [en cette qualité;] 'la surprise du Pape n'ayant fait
qu'augmenter leurs crimes, au lieu de leur acquerir un nouveau
p.167.2|P.Aur.ep.G.p.38. droit, '& le crime des Evesques qui communiquoient avec eux,
ne pouvant servir qu'à leur faire meriter d'estre deposez eux
Du Pin, p.440. mesmes. 'L'election de Sabin & de Felix y fut aussi ratifiée par
Cyp.ep.68.p.166.2. une suite necessaire. 'Cela est clair de Sabin : & les Evesques du
Concile les appellent tous deux leurs collegues.

p.165. 'Nous avons encore aujourd'hui la lettre de ce Concile,
adressée au Prestre Felix,& aux peuples de Leon & d'Astorga,&
encore au Diacre Lelie, & au peuple de Meride;[ce qui semble

DuPin,ép.p.185. 1. *ut exambiret reponi se injuste in episcopatum.* 'Mr du Pin l'entend du rétablissement qu'il poursuivoit non à Rome, mais en Espagne. [Je doute que ce soit le sens. Du reste, ce qu'il dit sur cette difficulté est assez juste.]

obliger à dire qu'il n'y avoit point alors de Prestre dans cette derniere Eglise: 'Et le Concile d'Elvire nous apprend dans son 77.e Canon, qu'il y avoit des peuples gouvernez seulement par un Diacre. Conc.t.1.p.971. c.

'S.Cyprien en prenant ainsi le soin de toutes les Eglises, justifioit cette parole de S.Gregoire de Nazianze, [a] qu'il presidoit non seulement sur l'Eglise de Carthage, ou sur celle d'Afrique, que sa gloire a rendue si celebre, mais encore sur tout l'Occident, & mesme sur presque toutes les nations de l'Orient, du Septentrion, & du Midi, qui ont esté remplies de l'admiration de sa vertu. P.Aur.ep.G.p. 38.b. a Naz. or.18.p. 281.a.

ARTICLE XLI.

De l'écrit contre Novatien; & de quelques lettres de S.Cyprien dont on ne sçait pas le temps.

L'AN DE JESUS CHRIST 255.

[L'ECRIT contre Novatien qui est dans S.Cyprien, peut avoir esté fait dans les premieres années de Valerien,] peu de temps aprés la persecution, qui comme un deluge avoit inondé toute la terre, 'c'est à dire, comme la suite l'explique, aprés celle de Dece, & celle] de Gallus] qui la suivit. Cyp.in Nov p. 434.1. 2.

'Erasme juge que cet écrit est egalement plein de doctrine & d'eloquence, & tout à fait digne de S.Cyprien. [On le met neanmoins au rang des douteux, peut-estre parceque le style en paroist un peu plus fort, "moins diffus & moins facile que celui de S. Cyprien.] 'Hors cela nous ne voyons rien qui empesche de croire qu'il soit de luy, 'comme Bellarmin l'a cru: [b]& Rivet paroist estre dans le mesme sentiment. [c] Erasme a pensé qu'il pouvoit estre de [1] S.Corneille. [Mais ce Saint est mort avant la fin de la persecution de Gallus: & il paroist plutost que c'est l'ouvrage d'un Africain,] 'puisqu'on un endroit il semble marquer le parti de "Felicissime. 'Ces autres paroles, Que l'Eglise seule a receu le pouvoir de celebrer le battesme, [quoiqu'elles soient peut-estre capables d'un sens veritable & Catholique,] 'tiennent neanmoins beaucoup du sentiment de Saint Cyprien touchant le battesme des heretiques. 'Et S. Augustin condanne une expression toute semblable. n.p.432.1. NOTE 37. Du Pin p.469. Bell.scrip.85. b Riv.l.2.c.15. p.231.232. c Cyp.n.p.432. 1. in Nov.p.433.2. infelicissimi pauci. p.434.1. n.p.432.2. Aug.bapt l.6. c.21.p.70.1.d.

[Comme les années 254 & 255 nous fournissent peu de choses

1. 'exemplo boni pastoris, [semble bien marquer S. Corneille. Ainsi il ne peut pas estre de luy.] Cyp.in Nov.p. 434.2.

pour l'histoire de S.Cyprien, nous parlerons ici de quelques unes de ses lettres, dont nous n'avons point encore trouvé occasion de rien dire, & ausquelles on ne peut assigner aucun temps prefix. Nous suivrons en ceci l'ordre que Pamelius leur a donné.]

Cyp.ep.61.p. 141.2. 'La lettre 61.e est écrite à un Evesque nommé Eucrace, qui avoit consulté S.Cyprien pour savoir si l'on devoit donner la communion à un comedien qui avoit quitté le theatre, mais qui apprenoit son métier à quelques enfans, parcequ'il n'avoit pas de quoy vivre. Surquoi S.Cyprien répond qu'un Chrétien ne peut en aucune maniere enseigner l'art du theatre, & perdre, comme il dit, les enfans sous pretexte de les instruire; Qu'il ne faut point souiller l'honneur de l'Eglise en y souffrant une profession si infame; Que si celui-ci estoit dans la necessité, il devoit estre nourri aux depens de l'Eglise, mais en pauvre. Et que si l'Eglise dont il estoit, ne le pouvoit faire, il n'avoit qu'à venir
an.p.14§10. à Carthage où il seroit entretenu. 'Quelques uns croient que cette lettre a esté écrite en 248 ou 249, lorsque la paix, qui finit par la persecution de Dece, duroit encore. [Et cela peut estre: mais les preuves qu'on en allegue sont foibles.

Il faut sans doute mettre aprés cette longue & heureuse paix]
ep.63. p.149.1. 'la lettre 63.e à l'Evesque Cecile, qu'on voit avoir esté écrite en un temps où les Chrétiens estoient obligez de se cacher davan-
Aug.do.chr.l. 4.c.21.p.37.1.2. b. tage, & où il falloit songer à se preparer aux persecutions.'Saint Augustin l'appelle le livre qui traite du sacrement du calice, & il en raporte un passage pour donner un modele du style simple & moins elevé, propre pour éclaircir les difficultez; car S. Cyprien n'y fait qu'examiner & resoudre cette question, si on peut ne mettre que de l'eau dans le calice du Seigneur, ou si elle y doit estre meslée avec le vin.

Cyp.ep.63.p. 146.1|148.2. 'Cet abus de ne mettre que de l'eau dans le calice, s'estoit établi dans quelques endroits par l'ignorance ou par le peu de
p. 149.2. soin des Evesques. 'La raison que l'on en alleguoit, estoit que l'on ne vouloit pas sentir le vin au sortir du Sacrifice que l'on offroit le matin: Car lorsqu'on l'offroit le soir, on ne manquoit
p.146.1|150.1. point de mettre de l'eau & du vin dans le calice. 'Mais Dieu avertit S. Cyprien qu'il falloit corriger ce defaut. [Il en écrivit donc à Cecile, qui paroist avoir esté l'un des principaux Eves-
ov.t.1.p.230. ques d'Afrique,]'puisqu'il opine le premier dans le grand Concile de Carthage, où il est nommé Evesque de [1] Bilte, qu'on met 1.

Cyp.conc.n.10.p. 404. 1. 'Cette ville est peu connue. [D. Thierri Ruinart n'en parle point.]

en

en Mauritanie. 'Il luy écrivit afin qu'il l'aidast à oster cet abus, ep.63.p.150.1.
& qu'il en écrivist aux autres Evesques, comme il témoigne
avoir dessein de faire de son costé.

V. les Encratites. [Il y avoit aussi "des heretiques qui n'offroient que de l'eau
dans le sacrifice, & que l'on a pour ce sujet appellez Aquariens.
On en fait une branche des Encratites: & ainsi il paroist qu'ils
observoient cette coutume, parcequ'ils condannoient l'usage
du vin comme criminel.]

'La lettre 95.e de S. Cyprien, est une réponse à la plainte que ep.65.p.158.1.
l'Evesque Rogatien avoit faite contre un de ses Diacres, qui
s'estoit emporté contre luy jusqu'aux outrages & aux injures.
'Le Saint luy témoigne tant en son nom, qu'au nom de quelques 2.
autres Evesques, que ce Diacre estoit obligé de faire penitence
de cette audace temeraire, & de luy faire satisfaction avec toute
sorte d'humilité; que s'il perseveroit dans sa faute, l'Evesque le
coercere. pouvoit deposer ou excommunier; '& qu'il pouvoit aussi "repri- p.159.
mer par quelque penitence, ou excommunier mesme, un autre
personne qui avoit eu part à l'insolence de ce Diacre. 'Quelques an.p.14.§10.
uns mettent cette lettre avec la 61.e, avant l'an 250.

ARTICLE XLII.

De la dispute touchant le battesme des heretiques: Sentimens de S. Cyprien & du Pape S. Estienne sur ce point.

L'AN DE JESUS CHRIST 256.

[CE qui nous reste de la vie de S.Cyprien jusqu'à son marty-
re, ne consiste plus que dans la dispute qui partagea toute
l'Eglise touchant le battesme des heretiques sous le pontificat
de S. Estienne. Elle ne commença sans doute qu'aprés que le
regne de Valerien eut rendu la paix à l'Empire, & encore plus à
l'Eglise, sur la fin de l'an 253. La lettre 67.e écrite sur Marcien
d'Arles, que nous ne pourrions pas mettre aisément avant l'an
254, nous oblige de dire qu'il n'y avoit encore alors aucun diffe-
rend entre S. Cyprien & le Pape Estienne à qui elle est adressée.
Mais il faut dire que ce different commença au plustard vers le
Note 38. milieu de la mesme année, "si S.Estienne est mort le 2 aoust 255,
comme plusieurs raisons peuvent porter à le croire. Neanmoins
comme il y a aussi de grandes raisons pour differer sa mort de
deux ans, & que S.Firmilien qui prit beaucoup de part en cette

affaire, semble ne l'avoir pu faire avant la fin de 256, nous suivons cette derniere opinion comme la moins embarassée. Elle a esté aussi embrassée par Baronius, & par d'autres personnes habiles de ces derniers temps.

Pour éclaircir ce que nous avons à raporter sur cela, il faut dire un mot du sujet de la dispute, & des sentimens soûtenus par chacun des deux partis. Celui de Saint Cyprien est clair & constant,] savoir que tout battesme donné hors de l'Eglise Catholique estoit nul; & que celui qui l'avoit receu, devoit estre battizzé lorsqu'il passoit de l'heresie à l'unité de l'Eglise, mais non pas rebattizé: Car il evitoit de s'exprimer de la sorte; les hommes ayant tous generalement une aversion & une horreur secrette de la rebaptization, s'il faut se servir de ce terme. Il n'avoit garde neanmoins de battizer ceux qui aprés avoir receu le battesme dans l'Eglise, tomboient ou dans l'heresie, ou dans l'idolatrie, comme l'a pretendu Nicephore. [Car son erreur venoit de ce qu'il ne distinguoit pas le sacrement, de l'effet & de la grace du sacrement. Ainsi de ce que la grace ne se donne & ne se reçoit point hors de l'Eglise Catholique, comme S. Augustin dit si souvent, il en inferoit que le sacrement ne s'y donnoit donc point non plus.] S. Firmilien dit que l'on rebattizoit aussi dans la Cappadoce ceux qui avoient esté battizez par des Evesques qui estant tombez dans l'idolatrie, usurpoient encore les fonctions sacerdotales: [ce qui retomboit dans les principes de Saint Cyprien; ces Evesques deposez ne pouvant faire aucune fonction qui ne fust illegitime & schismatique.

Cyp.ep.71.p.177|ep.73.p.82.1.

Aug bapt.l.5.c.5.p.59.1.a.b.

Cyp.p.177.2.

Nphr.l.6.c.2.p.137.b.

Cyp.ep.75.p.204.1.

Le sentiment des autres n'est pas tout à fait si constant. On croit communément qu'ils soûtenoient la verité toute pure, telle que l'Eglise l'a resoluë depuis, savoir que le battesme donné par les heretiques est bon & valide, lorsque ces heretiques y observent la mesme forme que l'Eglise Catholique, & qu'ils battizent au nom des trois Personnes divines, comme l'Evangile l'ordonne. Il y a neanmoins des difficultez sur cela:] mais elles ne sont pas telles, qu'elles nous doivent faire abandonner l'autorité d'Eusebe, de S. Augustin, de Vincent de Lerins, & de Facundus, qui [ayant eu à peu prés les mesmes raisons que nous, de douter si S. Estienne Pape n'a point receu toute sorte de battesme, donné ou non au nom de la sainte Trinité,] ont supposé neanmoins que luy & les autres qui s'opposoient avec luy à S. Cyprien, ne soûtenoient que l'ancienne & la veritable doctrine de l'Eglise, telle, qu'ils la soûtenoient eux mesmes. Il est certain que son grand

Alex.t.5.p.507.508.

NOTE 39.

Cyp.ep.74.p.192.

1. fondement estoit [1] la tradition, [qu'il assuroit estre venüe des Apostres,] & à laquelle il ne vouloit point qu'on ajoutast rien.

ARTICLE XLIII.

Agrippin de Carthage, & divers Conciles d'Orient, ordonnent de rebattizer les heretiques.

LA pratique du Pape Estienne de recevoir les heretiques sans les rebattizer, estoit selon luy une tradition apostolique. Et l'Eglise ayant suivi universellement cette pratique, a autorisé son sentiment. [a] S. Cyprien ne l'avouoit pas neanmoins; mais il ne pretendoit pas non plus que le sentiment qu'il suivoit eust toujours esté dans l'Eglise. Il reconnoist mesme assez clairement qu'il ne suivoit pas l'ancienne coutume. C'est pourquoi il se reduit à soutenir que la coutume doit ceder à la verité [b] &, comme il parle, à l'inspiration & à la revelation qui en avoit esté faite. Cyp.ep.73.p.185.1. Aug.bapt.l.2.c.7.p.42.1.2. a Cyp.p.185.2. Aug.p.42.1.2. Cyp.ep.75.p.203.2.& alibi. b ep.73.p.185.1.

Un homme tres habile semble avoir voulu soutenir que la plus ancienne tradition de l'Eglise estoit plutost favorable à S. Cyprien, ou qu'au moins elle ne luy estoit point dutout contraire. [C'est aux theologiens à juger de son sentiment & de ses preuves. Nous croyons neanmoins que ceux qui les examineront avec un peu de soin & de lumiere, les trouveront toutes tres foibles. Ce qu'il montre le mieux, c'est que du temps de S. Irenée il y avoit bien des heretiques dont S. Augustin & l'Eglise n'auroient pas receu le battesme; & ainsi si le Pape Estienne vouloit qu'on receust generalement tout battesme donné par les heretiques, sa doctrine n'estoit pas moins opposée à celle de l'Eglise que celle de Saint Cyprien. Mais c'est ce que nous ne croyons pas estre obligez d'avouer. Laun.t.8.ep.15 p.381.

V. la note 39.

Quoique Saint Cyprien ne pretendist pas avoir pour luy une tradition apostolique & perpetuelle,] il n'estoit pas neanmoins l'auteur de sa pratique; & il fut entrainé par l'autorité d'Agrippin l'un de ses predecesseurs, jointe à des raisons tout à fait plausibles quoique fausses: Mais il n'y avoit encore personne qui en fist assez voir la fausseté. Saint Augustin appelle Aggripin pre- Aug.bapt.l.2.c.7.8.p.42.1. 1.2.

1. *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.* N'est-ce point à dire, Qu'on ne renouvelle rien que ce que la tradition nous apprend devoir estre renouvellé, non le battesme, mais l'imposition des mains, *ut manus illi imponantur in pœnitentiam*, comme il ajoute aussi-tost.

deceſſeur de Saint Cyprien. [* Nous avons neanmoins remarqué * V. § 4.
que] ce n'eſtoit pas ſon predeceſſeur immediat. a Car comme S. Bar. 217. § 1.
Cyprien [& S. Auguſtin meſme,] raportent à Agrippin le commencement de cette pratique de rebaptizer, [il faut qu'il ait eſté a Cyp. ep. 71. p. 178. 1.
autant ou plus ancien que Tertullien,] qui eſtoit dans ce meſme Tert. bapt. c. 15. p. 262. d.
ſentiment; [& ainſi on le pourroit mettre ſur la fin du deuxieme ſiecle.] 'Auſſi S. Cyprien témoigne qu'il y avoit long-temps que Cyp. ep. 70. 73. p. 175. 1|182. 2.
cette pratique avoit eſté établie par ſes predeceſſeurs, & nommément par Agrippin. 'Cela fut ordonné dans un Concile de p. 182. 2.
beaucoup d'Eveſques des provinces d'Afriques & de Numidie.
'Mais quoiqu'Agrippin fuſt d'un ſentiment different de pluſieurs autres, il demeura neanmoins avec eux dans l'unité de l'Egliſe. Aug. bapt. l. 3. c. 2. p. 44. 2. a. b.

[L'Afrique n'eſtoit pas ſeule dans cet uſage.] 'La Cappadoce & pluſieurs autres provinces d'Aſie y eſtoient auſſi, avec cette difference qu'au lieu que les Africains eſtoient obligez de reconnoiſtre qu'ils avoient changé l'ancienne coutume, les Cappadociens pretendoient avoit toujours eſté dans la leur, & n'obſerver que ce qu'ils avoient receu par une tradition immemoriale depuis J.C. & les Apoſtres. Il y avoit bien eu quelques perſonnes qui avoient douté s'il ne falloit point recevoir le * batteſme des Cataphryges, parcequ'il ne paroiſſoit pas de difference entre eux & nous ſur la croyance du Pere & du Fils. Mais les Eveſques aſſemblez en grand nombre à Icon en [1] Phrygie, '& qui eſtoient tant de la Cappadoce que de la Galacie, de la Cilicie, & des provinces voiſines, 'aprés avoir beaucoup examiné cette affaire, rejetterent le batteſme non ſeulement des Cataphryges, [* en quoy ils ont eſté ſuivis de toute l'Egliſe,] mais generalement de toutes ſortes d'heretiques. [* Ce Concille fut tenu ſur la fin de l'empire d'Alexandre vers l'an 230.] Cyp. ep. 75. p. 203. 2. p. 200. 2. 2|203. 2. V. les Montaniſtes § 5. * Ibid. § 13.

'Le Concile de Synnades [en Phrygie, qui paroiſt avoir eſté tenu vers le meſme temps,] ordonna la meſme choſe.b Il ſemble qu'il y ait eu encore d'autres Conciles dans le meſme ſentiment. Et Saint Denys d'Alexandrie dit que ç'avoit eſté l'avis des plus illuſtres Synodes. Euſ. l. 7. c. 7. p. 254. 2. b 2|c. 5. p. 252. b.

[C'eſtoit apparemment de quelqu'un de ces Conciles que venoient les lettres des Orientaux,] 'que les Donatiſtes objectoient à Saint Auguſtin pour autoriſer la rebaptization: c & M.r Valois croit que les cinquante Eveſques d'Orient, dont ils s'appuyoient ſelon ce Pere, eſtoient ceux du Concile d'Icone, [ce qui n'eſt pas Aug. in Cre. l. 3. c. 1. p. 180. 2. a. c c. 3. p. 180. 1. c| Euſ. n. p. 141. 2. b. c.

1. Il faut peut-eſtre *en Piſidie*.

improbable. On peut encore attribuer à ce Concile] 'ce que S. Firmilien Evesque de Cesarée en Cappadoce, dit avoir esté conclu & observé dans son pays, que l'on tenoit pour non battizez ceux qui l'estoient par des Evesques tombez dans l'idolatrie. Cyp.ep.75.p. 204.1.

[Les provinces de Cappadoce, de Galacie, de Cilicie, & les autres qui estoient voisines, suivoient encore ce sentiment du temps du Pape Estienne, comme nous verrons par la suite.]

'Le 45. & le 46. des Canons que l'on attribue aux Apostres, ordonnent bien clairement de battizer ceux qui ne l'auroient esté que par les heretiques: ce qui fait juger qu'ils viennent des premiers Conciles tenus en Asie sur ce sujet. 'L'auteur des Constitutions apostoliques rejette aussi generalement le battesme donné par les heretiques, [sans y faire aucune exception: & il est visible qu'il le rejette non seulement comme illegitime, mais comme absolument nul, & qu'il veut qu'on rebattize ceux qui l'ont receu.] an.p.55.§6. Const.l.6.c.15. p.279.



ARTICLE XLIV.

Quel estoit le sentiment du Pont & de l'Egypte.

[NOUS ne voyons rien expressément du sentiment des Evesques du Pont: Mais il y a bien de l'apparence que c'estoit une de ces provinces voisines de la Cappadoce qui suivoient le sentiment de S. Cyprien, non seulement à cause de l'union qui paroist avoir toujours esté entre le Pont, la Cappadoce, & la Galacie, mais encore pour l'amitié particuliere qui estoit entre S. Firmilien Evesque de Cesarée metropole de la Cappadoce, & S. Gregoire Thaumaturge qui estoit alors tres celebre dans le Pont. De sorte qu'il semble que c'est d'eux principalement qu'on doit entendre] 'ce que dit S. Basile de l'union & de la correspondance qui avoit esté autrefois entre les Eglises de Cesarée & de Neocesarée, dont les pasteurs se consideroient mutuellement comme les maistres & les docteurs l'un de l'autre. Bas.ep.75.p.131. c.d.

'Ce grand nombre de personnes qui suivoient le sentiment de S. Cyprien, sert beaucoup à augmenter l'estime de sa charité, & à faire voir sa fermeté dans l'union de l'Eglise. Car s'il se fust trouvé seul dans son opinion, dit S. Augustin, sans avoir personne de son costé, on auroit pu dire qu'il n'avoit osé entrepren- Aug.bapt.l.6. c.5.p.67.1.a.

dre de faire schisme,[& de se former un parti,]depeur de se voir abandonné de tout le monde. Mais avoir tant de monde dans sa croyance, & demeurer neanmoins toujours uni avec ceux qui en avoient une contraire, c'est montrer que ce n'est pas la crainte d'estre seul de son parti, mais un sincere & ferme amour de la paix qui nous fait garder inviolablement le sacré lien de l'unité avec toute l'Eglise Catholique.

Hier.v.ill.c. 69.p.290.d|Bar. 258.§ 48. 'Il faut joindre encore S. Denys d'Alexandrie à ceux qui embrassoient le sentiment de S. Cyprien, si nous en croyons Saint Jerome; & il ajoute que ce Saint écrivit plusieurs lettres sur ce sujet. [Je ne sçay si n'ayant pas aujourd'hui ces lettres entieres, nous avons droit de soûtenir que S. Jerome se soit trompé. S'il en falloit juger neanmoins par les extraits qu'Eusebe nous en a conservez, S. Denys paroist plutost avoir suivi le sentiment de S. Estienne, mais sans oser condanner celui des autres, & sans approuver la maniere dont ce Pape se conduisit envers eux. Il y paroist toujours servir de mediateur en cette affaire, pour maintenir la paix partout,& faire auprés d'Estienne & de Sixte II, ce qu'avoit fait S. Irenée auprés du Pape Victor dans l'affaire de la Pasque, & ce qu'on eust dû attendre de S. Augustin dans une conjoncture si difficile. Or il n'est pas aisé de comprendre comment il eust pu faire l'office de mediateur auprés des Papes, s'il eust esté luy mesme dans le sentiment qu'ils improuvoient,
S.Van.p.307. & qu'Estienne jugeoit digne de l'excommunication.] 'Ce qu'un
Du Pin,rép.p. 193. homme habile de ce temps a écrit pour le prouver, 'est assurément tres foible, & ne le prouve point dutout.

Eus.l.7.c.9.p. 254.255. 'Ce Saint ne vouloit point rebattizer un homme qui confessoit l'avoir esté non seulement par les heretiques, mais mesme d'une maniere qui n'avoit aucun raport avec le battesme des Catholiques. [Cela est bien fort pour montrer que ni luy ni ses predecesseurs qui avoient receu cet homme dans la communion Catholique, ne donnoient pas le battesme à ceux qui l'avoient receu des heretiques.]Il est vray qu'il allegue pour raison, que l'Eucaristie que cet homme avoit receuë plusieurs fois, pouvoit
Cyp.ep.73.p. 187.2. suppléer au defaut de son battesme: '& S. Cyprien dit quelque chose de semblable; mais il ne le dit qu'à l'égard de ceux qui estoient déja morts; & il paroist estre persuadé qu'il falloit donner le battesme à ceux qui vivoient encore, [comme tous ses principes le demandent. Et il est remarquable que Saint Denys consulte sur ce cas non S. Cyprien ni S. Firmilien, mais le Pape Sixte II.

Enfin si S. Jerome est formel d'un costé, S. Basile ne l'est pas moins de l'autre.] 'Car il dit nettement que S. Denys ne rejettoit pas mesme le battesme des Pepuzeniens [ou Montanistes, condanné depuis par le VII. Canon du second Concile œcumenique.] Bas.can.1.p.20 b|21.a.

'Nous voyons neanmoins que Saint Clement d'Alexandrie appelle le battesme des heretiques une eau étrangere & illegitime: [mais cela n'empesche pas qu'elle ne puisse devenir sainte, legitime, & l'eau de l'Eglise Catholique, lorsque celui qui l'a receuë se réunit par une vraie charité à cette divine mere de tous les Fideles, qui battize mesme par ses ennemis, comme S. Augustin le dit souvent. Cl.str.1.p.317.d

Que s'il estoit vray que S. Denys eust esté du sentiment de S. Cyprien, comme son autorité entrainoit toute l'Egypte & la Libye, il seroit difficile de croire]qu'il n'y eust eu que 50 Evesques dans l'Orient pour S. Cyprien, comme S. Augustin le semble dire; [ce qui sans cela mesme n'est pas fort aisé à concevoir, à moins qu'il n'entende, comme M[r] Valois, quelque Concile d'Orient composé de 50 Evesques] 'Il ne conte aussi dans l'Afrique qu'un peu plus de 70 Evesques de la mesme opinion, [ne s'en estant en effet trouvé que 71 au second Concile que tint S. Cyprien sur cette affaire, & 85 au troisieme. Mais il y a bien de l'apparence que les autres Evesques de la mesme province estoient aussi dans le mesme sentiment. Aug.in Cre.l.c.3 p.180.1.c. c.d.

Nous ne voyons point quelle estoit la pratique & l'opinion des autres provinces. Mais il est bien juste]'de supposer avec S. Augustin & Vincent de Lerins, qu'elles estoient pour la verité & pour l'ancienne coutume. [Si l'Anonyme de M[r] Rigaut "est écrit en ce temps là, comme il y a bien de l'apparence,] 'il pretend que ceux qui rejettoient le battesme des heretiques, estoient peu en nombre, & avoient contre eux l'autorité de toutes les Eglises de la terre. d|Vinc.L.c.9. p.331. Note 40. Cyp.bapt.t.3. p.22.1.

ARTICLE XLV.

Si la rebatization avoit esté abolie dans l'Afrique depuis Agrippin jusques à S. Cyprien.

'SAINT Augustin dit que l'ordonnance du Concile d'Afrique sous Agrippin pour rebattizer les heretiques, ne fut pas suivie depuis la mort de cet Evesque, jusqu'à ce qu'elle fut Aug.bapt.l.3. c.2.12.p.44 46. 1.d.

renouvellée par S. Cyprien. [Cela souffre neanmoins quelque difficulté. Car le paroles de Saint Cyprien sont bien expresses,]
Cyp.ep.73.p. 182.2. 'lorsqu'il dit que depuis Agrippin jusqu'à luy il y avoit eu plusieurs milliers d'heretiques convertis dans les provinces d'Afrique, qui avoient tous esté battizez en entrant dans l'unité de
ep.70.p.175.1. l'Eglise. 'Il dit encore dans le premier Concile où il traita de cette affaire, que cet ordre avoit esté établi par ses predecesseurs,
Aug.c.12.p.46. 1.d. & observé "par luy & par les autres.'Saint Augustin a avoué luy mesme qu'il y avoit peu de réponse à faire au premier endroit. à nobis.
Il croit neanmoins que cela peut signifier que l'on n'avoit point excommunié depuis ce temps là ceux qui avoient esté rebattizez du temps d'Agrippin. [Mais outre qu'il est fort difficile de donner ce sens à S. Cyprien, croirons nous qu'il y ait eu tant de milliers d'heretiques convertis dans l'Afrique sous un seul Evesque?]

Cyp.ep.70.p. 175.1. 'D'ailleurs estant certain que cette pratique s'observoit dans la Numidie lorsque les Evesques de cette province en consulterent S. Cyprien, & luy donnerent occasion de la confirmer par de nouveaux decrets, [il est difficile de croire qu'elle se fust conservée dans cette province aprés avoir esté abolie à Carthage qui estoit la metropole, & où elle avoit pris son origine. Et de plus, comment seroit-il arrivé que de 85 Evesques qui assisterent au grand Concile de Carthage, aucun n'ait opiné à conserver la pratique qu'il avoit trouvée dans son Eglise?]

Aug.p.46.2.a. 'S. Augustin demande pourquoi donc la pluspart de ces Evesques disent qu'il faut preferer la verité à la coutume? [C'est parceque leur pratique, quoique suivie depuis Agrippin, estoit plus nouvelle que celle qui avoit esté avant Agrippin. C'est parcequ'alors mesme elle estoit contraire à la coutume de la plusspart des Eglises. C'est parcequ'ils jugeoient que cette coutume des autres non seulement ne devoit pas estre renouvellée dans l'Afrique, mais qu'elle devoit mesme estre abolie par toutes les autres provinces, sans neanmoins se separer de celles qui refuseroient de l'abolir, comme la lettre 72.e au Pape Estienne le témoigne assez.]

1.d. 'S. Augustin demande encore pourquoi S. Cyprien répond à Jubaïen, qu'il ne faisoit rien de nouveau & d'extraordinaire, puisqu'il ne faisoit que suivre Agrippin; comme si Jubaïen l'eust accusé de changer la discipline. [Mais la suite de la lettre de S. Cyprien resoud cette difficulté. Car nous ne voyons point que Jubaïen l'eust accusé d'innover quelque chose, mais seulement]
qu'il

qu'il luy avoit demandé son sentiment sur le battesme des heretiques, [a] & qu'il luy avoit objecté que les Novatiens rebattizoient ceux qu'ils avoient attirez : & c'est sur cela que S. Cyprien pour montrer qu'il ne regloit pas sa conduite sur ce que faisoient ou ne faisoient pas les Novatiens, luy dit qu'il ne faisoit que suivre l'ordre établi long-temps auparavant par Agrippin. [Que si l'on veut soûtenir que Jubaïen prenoit les decrets de S. Cyprien pour une innovation ; comme nous ne savons point d'où il estoit Evesque, nous pouvons croire qu'il estoit blessé d'une conduite qui estoit nouvelle dans son pays, & qu'il ignoroit estre ancienne dans l'Afrique. De plus, S. Cyprien ne répond pas seulement à Jubaïen, mais encore à un autre dont Jubaïen luy avoit envoyé la lettre, à qui ces decrets pouvoient paroistre nouveaux.] Cyp. ep. 73. p. 181. 1. a 2.

Enfin S. Augustin demande pourquoi S. Cyprien faisoit de nouveaux Conciles pour une chose déja établie. [b] Mais Firmilien qui soûtenoit que la mesme chose avoit toujours esté pratiquée dans la Cappadoce, [n'avoit garde de croire qu'elle y eust esté introduite par le Concile d'Icone où il s'estoit trouvé luy mesme. Et si le premier Concile tenu par S. Cyprien sur cette affaire, montre qu'elle avoit esté abolie depuis Agrippin, le second montrera aussi qu'elle avoit esté abolie depuis le premier, & le troisieme depuis le second. Combien arrive-t-il tous les jours que les choses les mieux établies, souffrent de nouvelles difficultez, qui obligent à les examiner de nouveau, & à les confirmer ensuite ? Et comment cela ne feroit-il pas arrivé dans une pratique illegitime, contraire à l'ancienne coutume, & opposée à l'usage de l'Eglise Romaine, & de beaucoup d'autres? Mais ce qui fait bien voir que ces nouveaux decrets ne prouvent pas que la chose ne fust point pratiquée,] c'est que les Evesques de Numidie qui donnerent occasion à ces decrets, la pratiquoient assurément avant ces decrets. Aug. bapt. p. 42. 1. d | 46. 1. d. b Cyp. ep. 75. p. 203. 1. ep. 70. p. 175. 1 | Bar. 258. § 23.

ARTICLE XLVI.

Les Evesques de Numidie consultent S. Cyprien sur le battesme des heretiques : Il assemble deux Conciles sur ce sujet, dont le dernier écrit au Pape : Lettre à Jubaïen.

CE furent les Evesques Janvier, Saturnin, Antonien, & quelques autres au nombre de dixhuit, [c] qui comme il pa- Cyp. ep. 70. p. 172. c ep. 71. p. 180. 2.

roist par les lettres suivantes, estoient Evesques en Numidie; ces Evesques, dis-je, furent les premiers qui écrivirent à un Concile que tenoit S. Cyprien, pour sçavoir si l'on devoit rebattizer les heretiques, comme ils le pratiquoient eux mesmes. [On ne voit point le sujet particulier de cette consultation; si c'estoit que quelques uns d'entre eux ne le voulussent pas faire; ou que quelque Evesque des autres provinces eust commencé à remuer cette question; ou qu'ils craignissent qu'on ne les accusast de suivre Novatien qui rebattizoit, ou pour quelque autre sujet semblable.] Ce qui est certain, c'est que le Concile de Carthage leur écrivit, qu'il falloit suivre la pratique qu'ils observoient déja. &c.

ep.70.p.174. 175|Bar.250. § 23.

Cyp.ep.70.p. 175.1.

Il y avoit beaucoup d'Evesques à ce Concile de Carthage, & ils estoient 32, selon le titre de la lettre synodale. [a] Il y avoit aussi des Prestres. [b] Il paroist neanmoins qu'il n'estoit que de la province d'Afrique, puisque sa lettre qui est la 70.[e] dans S. Cyprien, estoit écrite aux Prelats de Numidie. Quelques uns veulent qu'il ait esté tenu dés la fin de l'année precedente, pour ne pas mettre tant de choses sur celle-ci; [& nous ne voyons rien qui empesche de le croire. Il y a dans la lettre synodale diverses choses remarquables sur le Battesme & sur la Confirmation.]

ep.71.p.177.2. ep.ox.70.p.189. a ep.71.p.177.2. b n.4.p.188|an. p.52.§4. an.p.52.§5.

Elle est traduite en grec dans les commentaires de Zonare & de Balsamon sur les Canons, sous le nom d'epistre à Jovien, ce que quelques uns entendent de Jubaïen. Et il y en a qui mettent le nom de Jubaïen à la teste des Evesques de Numidie à qui elle est adressée, au lieu de celui de Janvier. Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas celui à qui le Saint écrivit quelque temps aprés sa lettre 73[e], pour luy envoyer l'epistre synodale dont nous parlons. S. Augustin cite cette epistre, & la refute dans le 5[e] livre du Battesme.

Zon.can.p.172| Bal.p.587.588. Cyp.ox.t.2.p. 189. ep 73.p.182.1. Aug.bapt.l.5. c.22.p.63.2.c.

Quintus Evesque de Mauritanie, [c] proposa à S. Cyprien par le Prestre Lucien, la mesme question qu'avoient fait les Evesques de Numidie. Le Saint luy fit aussi la mesme réponse par la lettre 71.[e], & luy envoya de plus la 70[e], pour servir tant à luy qu'aux autres Evesques de cette province. Il marque dans cette lettre à Quintus, que quelques uns de ses confreres ne vouloient pas battizer les heretiques. Il n'exprime point si ces Prelats estoient d'Afrique, ou de quelque autre province. Baronius suppose qu'ils estoient d'Afrique, mais n'en donne pas de preuve. S. Augustin cite la lettre à Quintus dans le 2.[e] livre du Battesme, & la refute dans le 5.[e]

Cyp.ep.71.p. 180.2. c ep.71.p.177.1. 2. p.178.2. p.177.2. Bar.258.§25. Aug.bapt.l.2.c. 1.p.30.2.d|l.5.c. 18.19.22.p.62.2| 63|2.c.

'Aprés ce premier Concile assemblé su le sujet du battesme, S. Cyprien en tint un second, [a] pour examiner diverses affaires avec ses collegues, & les resoudre d'un commun avis.[b] Il estoit composé de 71 Evesques des provinces d'Afrique & de Numidie. 'On y regla plusieurs choses,[c] entre autres que les Prestres & les Diacres ordonnez dans l'heresie, ou qui ayant receu l'ordination dans l'Eglise, tomberoient dans l'heresie, ne seroient point admis dans leurs fonctions, mais seulement à la communion laïque. 'On y confirma aussi ce qui avoit esté ordonné dans le Concile precedent touchant le battesme des heretiques.

Cyp.ep.73.p.182.1. [a] ep.72. p.180. [b] ep.73.p.182.1. ep.72. p.180.1. [c] 2. 2|73.p.182.1.

'Le Concile manda ces deux choses au Pape Estienne par une lettre synodale qu'il luy adressa, esperant que ce Pape entreroit dans leur sentiment, & declarant neanmoins qu'ils conserveroient toujours la paix avec ceux qui usant de la liberté qui est propre à chaque Evesque, aimeroient mieux suivre un autre avis. 'Avec cette lettre, S. Cyprien luy envoya celles qui avoient esté écrites à Quintus, & aux Evesques de Numidie.

ep.72.p.181. p.180.2.

'Cette epistre synodale au Pape, qui est la 72.[e] dans S. Cyprien, est citée par S. Jerome contre les Luciferiens. [Et il y a d'autant plus lieu de s'etonner de ce qu'elle n'a point esté connuë de S. Augustin: ce qu'on voit non seulement parcequ'il n'en parle jamais, mais encore plus clairement] 'parceque Crescent Evesque de Cirthe, qui estoit un grand Concile de Carthage du premier septembre, l'ayant citée dans son avis en l'attribuant à S. Cyprien, S. Augustin declare qu'il ne sçait ce que c'est: dautant, dit-il, que la lettre de S. Cyprien à Estienne ne parle point du tout du battesme. [Ainsi il est visible qu'il ne connoissoit point d'autre lettre à S. Estienne que la 67.[e] Car il seroit ridicule de s'imaginer que S. Augustin eust voulu feindre d'ignorer la 72.[e], sous pretexte qu'elle n'est pas de S. Cyprien seul, mais de tout le Concile. Cette equivoque seroit bien indigne de la sincerité de ce Saint, & aprés tout, bien inutile, n'y ayant aucune difficulté dans cette lettre qu'il n'eust déja resoluë en répondant aux autres. La protestation que S. Cyprien y fait à la fin, de vouloir conserver la paix avec ceux qui n'approuveroient pas son sentiment, luy estoit mesme tres avantageuse. Nous verrons aussi qu'il n'a point connu la lettre de S. Firmilien, si importante pour la dispute du battesme.]

Hier. in Lucif. c.8,9.p.145.b| 146.d. Aug. bapt. l.6. c.15.p.69.2.b.c.

'Ce fut aprés ce Concile de 71 Evesques, mais apparemment aussi-tost aprés, & avant la réponse de S. Estienne, que S. Cyprien écrivit la lettre celebre à Jubaïen, 'qui estoit Evesque: [mais

Cyp.ep.73.p.182.1|an. p.53. § 2. con.p.397.1.

ep.73. p.182.1. nous n'en ſavons pas la ville ni la province.] 'Jubaïen luy avoit
p.183.1. écrit pour le conſulter ſur l'affaire du batteſme, '& luy avoit de
plus envoyé la copie d'une lettre qui ſoûtenoit que l'on recevoit
la remiſſion des pechez ſelon ſa foy, de qui que ce fuſt que l'on
receuſt le batteſme; qu'ainſi il falloit approuver celui meſme
p.185.2. de Marcion; '& qu'enfin de quelque maniere & en quelque lieu
p.186.1. que l'on fuſt battizé au nom de J.C, on recevoit la grace, '& la
remiſſion des pechez. Il ſemble que cette lettre accuſaſt Saint
p.184.2. Cyprien & ceux qui ſuivoient ſon ſentiment, 'd'eſtre prevari-
cateurs de la verité, & traiſtres à l'unité de l'Egliſe.

n.17.p.189|Bar. 34.§243. 'Baronius & Pamelius croient qu'elle eſtoit du Pape Eſtienne
[ce qui peut eſtre,] ſuppoſé, comme le dit Pamelius, qu'Eſtienne
ait écrit deux differentes lettres ſur le ſujet du batteſme. [Car
il n'y a nulle apparence que S. Cyprien ait eu beſoin de recevoir
de Jubaïen la copie de la réponſe que faiſoit le Pape à un Con-
Cyp.ep.74.p. 192. cile dont ce Saint eſtoit le chef,] '& qui luy eſtoit adreſſée à luy
meſme; [a] ni de dire que cette conduite d'Eſtienne l'ait piqué
a n.17.p.189. b an.p.53.§2. contre luy, & l'ait porté à parler de luy comme il fait. [b] Ce qui
Alex.t.5.p.495. eſt certain, c'eſt qu'il n'y a pas de preuve que cette lettre fuſt
Cyp.ep.75.p. 200.2|201.2. d'Eſtienne : 'car il y avoit encore d'autres perſonnes qui ſoûte-
c bapt.t.3.p.22. 2. noient la validité du batteſme des heretiques : [c] & il s'eſt fait ſur
cela pluſieurs écrits de part & d'autre, où chacun défendoit ſon
ſentiment avec aſſez de chaleur:

ep.73.p.182.1. 'S. Cyprien pour répondre à Jubaïen, luy envoya ſa lettre à
Quintus, avec celle du premier Concile aux Eveſques de Nu-
midie, [& ſans doute auſſi] le decret que le ſecond Concile en
avoit fait. Mais il luy écrivit outre cela une fort longue lettre,
où il ramaſſe beaucoup de raiſons & de paſſages pour appuyer
2. ſon ſentiment, '& répond à quelques objections qu'on luy fai-
ſoit, comme à ce que Jubaïen luy avoit repreſenté, que de rebat-
tizer les heretiques, c'eſtoit ou imiter ou autoriſer la temerité
p.183.1. de Novatien, qui rebattizoit les Catholiques. 'Il répond auſſi à
la lettre dont Jubaïen luy avoit envoyé la copie.

p.188. 'Il finit encore ſa réponſe à Jubaïen par une proteſtation ſo-
lennelle d'union & de charité avec ceux qui ne ſeroient pas de
Hier.in Luci.c. 9.p.146.d. ſon avis: 'Saint Jerome raporte cette proteſtation toute entiere,
d Aug. bat.l.4. [d] auſſi-bien que S. Auguſtin, qui dit qu'il ne ſe laſſoit jamais de
c.8.p.52.1.c|l.5. lire & de relire ces paroles de paix, [1] pleines de la douceur de la 1.
c.17.p.61.2.d|in Cre.l.3.c.2.p. charité, & qui ne reſpirent que l'odeur agreable de cette union
180.1.2. que le Saint vouloit garder avec ſes freres.

Aug.p.61.2.d. 1. '*Tanta ex eis jucunditas fraterni amoris exhalat, tanta dulcedo caritatis exuberat.*

V. § 50.

'S. Cyprien envoya à Jubain avec sa lettre, le traité qu'il avoit fait Du bien de la penitence, [dont nous parlerons "en un autre endroit.]Jubaïen récrivit depuis à S. Cyprien, & témoigna qu'il suivoit son sentiment. Cyp.ep.73.p.188. conc.p.397.1.

[Comme S. Cyprien semble avoir voulu ramasser dans cette lettre à Jubaïen, qui est la 73.e, tout ce qu'il pouvoit dire pour appuyer son sentiment; aussi S. Augustin en a fait une refutation fort exacte, à laquelle il a employé les livres 3, 4, & 5.e du Battesme, presque tous entiers.]

ARTICLE XLVII.

Réponse du Pape S. Estienne à S. Cyprien: Ecrit fait pour ce Pape contre le Saint.

CEPENDANT comme l'opinion de S. Cyprien estoit suspecte à l'Eglise par sa nouveauté, tout le monde, dit Vincent de Lerins, s'y opposa, & les Prelats se souleverent de tous costez pour la combatre. 'S. Augustin semble dire que l'on tint pour cela divers Conciles, [dont neanmoins nous n'avons aucune memoire.] 'Le pape Saint Estienne la combatit avec les autres, & mesme plus que tous les autres, voulant les surpasser par la ferveur de son zele, aussi-bien que par l'autorité de son siege. Vinc.L.c.9.p.331. Aug.bapt.l.1.c.7.p.34.2.c. Vinc.L.p.331.

'Il écrivit donc à S.Cyprien pour répondre à la lettre du Concile d'Afrique,'& ne manqua pas de se relever par la dignité de son Eglise, & par l'honneur qu'il avoit d'estre successeur de S. Pierre. 'Il soûtint "cette maxime si importante de nostre religion, qu'il faut s'arrester à ce que nous avons receu par la tradition de nos peres, sans y rien changer de nous mesmes.'Il s'eleva avec force contre ceux qui tomboient dans cette faute: [& son zele en cela estoit tres loüable.] 'Mais ne se contentant pas de rejetter l'opinion de S. Cyprien ou mesme de le refuter, "il usa de commandement [& de menaces pour luy faire quitter son sentiment;] '& 'declara qu'il croyoit que ceux qui le suivoient, devoient estre excommuniez, [b] ou comme parle Facundus, il luy denonça que ceux qui seroient assez hardis pour rebattizer les heretiques, seroient chassez de l'Eglise, [sans considerer] 'que la verité [qu'il soûtenoit,] n'estoit pas encore ni assez éclaircie pour lever toutes les difficultez, 'ni decidée par l'autorité de toute l'Eglise, comme le remarque souvent S. Augustin. Cyp.ep.74.p.192. ep.75.p.203.1. &c. ep.74.p.192| Vinc.L. p.331. Eus.l.7.c.3.p.251.b. Aug.bapt.l.5.c.23.p.63.2.d. præcepisse. c.25.p.64.2.a| Cyp.p.194.2. b Fac.in Moci.p.577.b. Aug.bapt.l.1.c.7.p.34.2.c. l.4.c.6.p.51.2.a.&c. b.

b. ou crut devoir excommunier, abstinendos putat.

l.5.c.25.p.64.2.a. 'Ce fut ce qui choqua tout à fait S. Cyprien. Car dans une question aussi difficile que celle là, il eust souhaité que tout le monde eust agi avec autant de moderation & de charité qu'il faisoit de son costé, sans condanner ceux qui estoient dans un sentiment contraire. [Il avoit d'ailleurs sujet d'estre peu satisfait
Cyp.ep.75.p.225.1. d'un Pape] qui le traitoit de faux Christ, de faux Apostre, &
a an.p.56.§8. d'ouvrier trompeur & infidele; a quoiqu'on ne sache pas au vray si c'est dans cette lettre qu'il en parloit d'une maniere [si peu digne de l'un & de l'autre,] ou dans celle qu'il écrivit vers le mesme temps aux Orientaux.

ep.74.p.192. 'S. Cyprien avoit envoyé les lettres écrites sur le sujet du bat-
an.p.54.§4. tesme, à l'Evesque Pompée, 'qu'on croit estre celui de Sabrate dans la Tripolitaine, ["& qui peut avoir eu part à l'election de S. Corneille.] V. S. Corneille § 3.
ep.74.p.192. 'Cet Evesque souhaitant d'avoir aussi la réponse qu'Estienne avoit faite au Concile d'Afrique, S. Cyprien la luy envoya, & ne luy cacha point l'indignation qu'elle luy avoit causée. [Il en laissa encore sortir quelques étincelles au commencement du grand Concile de Carthage. Car il est visible
conc.p.397.1. qu'il raporte à cette lettre ce qu'il y dit;] 'Aucun de nous ne « s'établit Evesque, des Evesques, & ne pretend reduire ses colle- «
Aug.bapt.l.5.c.25.p.64.2.a. gues, par une terreur tyrannique à la necessité d'obeïr. « 'S. Augustin ne veut pas raporter ce que la douleur du traitement que S. Cyprien recevoit du Pape, luy a fait dire contre luy en écrivant à Pompée avec beaucoup de chaleur & de vehemence, mais neanmoins sans blesser la douceur & la charité fraternelle.

[Cette dispute alla encore beaucoup plus loin du costé
a. d'Estienne,] '& pensa diviser l'Eglise par un schisme tres dangereux. Neanmoins la paix de J.C. demeura, dit S. Augustin, la maistresse de leurs cœurs, & empescha que le schisme ne se formast entre eux. [Cela est visible du costé de S. Cyprien, que S. Augustin regarde particulierement en tout ceci. Et il semble
in Pet.c.14.p.86.2.b.c. que ce soit son veritable sens,] 'puisqu'il dit autrepart, qu'encore qu'Estienne crust que ceux qui rebattizoient les heretiques devoient estre excommuniez, neanmoins S. Cyprien demeura tou-
d. jours avec luy dans l'unité de la paix; 'ni luy, ni ceux qui estoient de son sentiment, ne s'estant point divisez de la communion des autres. [Selon ce sens, il est vray de dire qu'il n'y eut point de schisme entre eux, S. Cyprien estant demeuré ferme dans l'union de la charité. Il n'y eut point encore de schisme, en ce que l'excommunication que S. Estienne decerna ou voulut decer-
e. ner, n'eut pas de lieu,] 'les Evesques de l'un & de l'autre costé

estant demeurez dans l'unité, [ou parcequ'Estienne mesme se relascha de cette rigueur, ou parceque les autres Evesques ne le suivirent pas en cela, quoiqu'ils le suivissent en ce qu'il soûtenoit touchant le battesme, comme cela estoit arrivé dans la dispute de la Pasque. Mais il n'est pas si aisé de soûtenir que jamais Estienne n'ait rompu de son costé la communion & la paix. Et peut-estre que S. Augustin en eust parlé autrement s'il eust esté obligé de s'en expliquer, surtout s'il eust vu ce que nous en avons dans Eusebe, & encore plus dans la lettre de Firmilien. Nous nous contenterons de raporter dans la suite ce que l'antiquité nous en a appris, sans vouloir decider cette difficulté d'une autre maniere.

S. Augustin marque assez souvent cet amour que S. Cyprien avoit pour la paix & l'unité de l'Eglise, comme le comble & le seau de sa vertu. Outre les endroits où il parle expressément de cette affaire, voici ce qu'il en dit dans le sermon sur la femme forte,] que Posside & tous les manuscrits montrent estre de luy, quoique dans quelques editions il porte le nom de S. Ambroise. Aug.s.37.p.181.f.
„ Il y a dans l'Eglise, dit-il, & il y a toujours eu des pierres pre- p.182.f.
„ cieuses, des hommes doctes, illustres par leur science, celebres
„ par leur eloquence, recommandables par leur erudition dans la
„ loy. Mais ce n'est que l'ornement [exterieur, & comme l'habit
„ de l'Eglise.] Cyprien estoit une de ces pierreries par l'eclat de
„ son eloquence & de sa doctrine: Donat aussi en estoit une. Mais
„ Cyprien est demeuré attaché à l'Eglise pour l'orner toujours; & p.183.a.
in ea se amari. „ Donat s'en est detaché. Celui qui y est demeuré a voulu en tirer
„ sa beauté & son eclat, & celui qui s'en est detaché a voulu se
„ faire estimer par un parti separé d'elle. Cyprien qui y est demeuré
„ uni, y rassembloit tous ceux qu'il pouvoit; Donat en la quittant,
„ a travaillé non à rassembler, mais à disperser.... Mais quelque
„ éclairé & quelque savant qu'il fust, toute pierre precieuse qui b.
„ ne demeure pas attachée à l'ornement de cette femme forte, se
„ gaste & s'obscurcit [en tombant] dans les tenebres. Il faut qu'elle
„ soit unie au vétement de cette femme, qui est elle mesme d'un
„ prix bien plus grand que toutes les pierreries qui l'orment. Que
„ Donat n'y demeuroit-il donc attaché? Car je ne crains pas de
„ le dire, ces pierres ne sont precieuses que quand elles ont la
„ charité: celle qui ne l'a pas a perdu son prix, & n'est digne que c.
„ de rebut. Il ajoute encore plusieurs choses sur ce sujet.

Aprés la lettre à Pompée, on trouve dans un ancien manuscrit un ouvrage, qui n'est pas achevé, fait pour soûtenir que Cyp.R.ep.74.n.a.b p.135| bapt.ox.t.3.p.31.

bapt.p.22.2. tout battesme donné au nom de J.C. est valide. L'auteur pretend raporter tous les passages de l'Ecriture que l'on alleguoit contre son opinion, pour les éclaircir par ceux qu'il croyoit prouver la sienne, & les concilier tous ensemble. [Nous avons p.16,2. déja touché quelque chose de cet écrit.] Il est composé par un Evesque, [dont le style est bien eloigné de la beauté & de la clarté de S. Cyprien.] Et l'auteur semble le reconnoistre en un endroit. [Car si ce traité est écrit en ce temps-ci, "comme il y a V. la note 40. tout lieu de le croire, on ne peut douter que ce ne soit ce Saint qui y est attaqué plusieurs fois en particulier,] quoiqu'il n'y soit p.22.1. designé que par son eloquence, '& par sa qualité d'Evesque. [a] On a p.23.1. y voit donc que ses adversaires l'accusoient d'avoir accoutumé p.22.1. de répondre "avec chaleur & emportement: '& on y lit que tout impatienter. l'effet de tant de bruit que l'on excitoit, estoit de donner moyen à un seul homme de passer parmi quelques esprits legers pour avoir une lumiere & une constance extraordinaire, & de se vanter parmi ses semblables par une sotte vanité, d'avoir reformé les vices & les erreurs de toutes les Eglises: en quoy on dit qu'il viole l'humilité, & qu'il tombe dans 'la folie & l'egarement des superb. heretiques, qui ne cherchent dans leur perte que la satisfaction de ne perir pas seuls, & qui mettent leur gloire à trouver des taches dans l'Eglise, pour luy en faire des reproches. [Voilà comment on traitoit celui en qui S. Augustin a admiré surtout une humilité profonde, un amour ardent pour l'honneur & la beauté de l'Eglise, & un zele incomparable pour sa paix & son unité. Ceux qui sont beaucoup audessous de S. Cyprien, peuvent trouver en cela un grand sujet de consolation, quand leurs freres les traitent comme on l'a traité.]

ARTICLE XLVIII.

Le grand Concile de Carthage confirme le sentiment de S. Cyprien contre celui du Pape.

[LA lettre à Pompée fait voir que S. Cyprien ne ceda ni à la decision, ni aux menaces du Pape Estienne Et Saint Augustin qui suppose toujours comme nous, qu'Estienne soûtenoit Aug.bapt.l.1.c.7.18 l.4.c.2 c.38 l.2.l.1.c 8.15.p.42.1.c.44.2. la verité que toute l'Eglise a embrassée depuis,] reconnoist neanmoins que Saint Cyprien n'estoit pas obligé de ceder à son autorité dans une matiere si obscure & si difficile, & qu'il suffisoit qu'il

qu'il fust disposé, comme il l'estoit sans doute, à ceder ou aux
lumieres de la verité, si quelqu'un la luy eust fait voir, en répon-
dant aux raisons fausses, mais tres vrai-semblables, qui le rete-
noient dans son sentiment, ou à l'autorité de toute l'Eglise as-
semblée dans un Concile, comme cela se fit depuis. 'Comme L.4.c.6.p.51.2.
donc l'Eglise n'avoit point encore decidé ce point dans un a.
Concile œcumenique, [ce que S. Cyprien put faire aprés avoir
receu la réponse d'Estienne, fut de convoquer un nouveau Sy-
node pour examiner plus à fond cette question : Car il y a toute
apparence que le grand Concile de Carthage fut tenu sur cette
lettre.] 'C'est le sentiment de Baronius. Bar.258 § 42.

'Nous avons encore les actes de ce Concile, [raportez tout au Cyp.conc.
long par Saint Augustin dans son 6.e & son 7.e livre du Battesme
contre les Donatistes.] 'On l'a traduit tout entier en grec, [quoi- Zon.can.p.271.
qu'avec quelque difference, & comme en l'abregeant :] & Zo-
nare dit que c'est le plus ancien Concile que nous ayons. ['Car
V.S.Victor, Pape § 3. la lettre qu'on cite "du Concile de Palestine tenu sous Victor,
n'est pas une piece fort authentique. Mais ce qui est plus éton-
nant,]'c'est que le Concile appellé *In Trullo* en reçoit & en ap- P.132.b.c.
prouve les decisions dans son deuxieme Canon.

'Il fut tenu le premier de septembre, & il s'y trouva 85 Eves- Cyp.conc.p.
ques, des provinces d'Afrique, de Numidie, & de Mauritanie. 397.1|403.1.
Les Prestres & les Diacres y furent presens; & il s'y trouva aussi
une grande partie du peuple. 'On avoit soin d'écrire ce qui s'y Aug.in Cre.l.3.
disoit. [a] On y lut d'abord la lettre de Jubaïen à S.Cyprien, avec c.2.p.180.1.c.
la réponse que le Saint luy avoit faite, & ce que cet Evesque luy [a] Cyp. conc.p.
avoit récrit depuis. 'On y lut aussi la lettre que S. Cyprien [& le 397.1. P.398.2.
Concile precedent] avoient envoyée au Pape Estienne: [& on n'y
oublia pas apparemment la réponse de ce Pape.]

'Quand ces pieces eurent esté luës, S.Cyprien fit un discours, P.397.4|Bar.258.
où aprés avoir desapprouvé avec autant de douceur que de § 42.
force, ceux qui se faisoient Evesques des Evesques en voulant
obliger leurs collegues par une terreur tyrannique à suivre ab-
solument leurs opinions, (ce que Baronius raporte à la lettre du
Pape Estienne,) il proteste de nouveau qu'il laisse à chacun la
liberté de ses sentimens, sans juger ni separer personne de la
communion pour ce sujet. 'Y a t-il rien de plus doux, s'écrie S. Aug.bapt.l.3.
Augustin, rien de plus humble, rien de plus vray? [Les Evesques c.3.p.45.1.a.b.
disent ensuite chacun leur avis; & S. Cyprien conclud par le
sien, qu'il dit estre compris dans sa lettre à Jubaïen. Tous les
autres furent du mesme sentiment que luy. Car quoique S. Au-

gustin montre que l'on peut donner un fort bon sens à quelques uns, neanmoins les circonstances font assez voir quelle estoit leur veritable pensée. Il y en a plusieurs d'entre eux qui protestent comme Saint Cyprien, de ne se vouloir point separer de la communion de ceux qui seroient dans un sentiment opposé.]

Cyp.conc.p. 403.1|n.p.411.1. n.p 396.1|an.p. 56.§9. a conc.p.197. 404|ox,t.1,p. 230. 'Natalis d'Oea y porte la parole pour les deux autres Evesques de la Libye Tripolitaine, Pompée de Sabrate, & Dioga de Lepti la grande, qui estoient absens: 'ce qui fait que Pamelius & d'autres content 87 Evesques dans le Concile. a Leurs eveschez sont aussi marquez: & Jean Fell Evesque d'Oxford, aussi-bien que Pamelius, cherchent chacun dans les notes de leur édition en quelle province ils estoient. Plusieurs de ces Evesques sont nommez dans les imprimez & dans quelques manuscrits, Martyrs ou Confesseurs, ou l'un & l'autre ensemble: ['ce qui reçoit quelque difficulté: Nous ne laisserons pas neanmoins de marquer NOTE 41.

conc.p.401.1. ceux à qui l'on donne ces titres.] 'Ceux qui sont nommez Martyrs sont Jader Evesque de Midile, [dont nous parlerons dans la

p.402.2. suite;] 'Verule de Rusiccade, "qui semble avoir autrefois esté *de schisma-ticis.* dans le schisme; Pierre d'Hippo-Diarrhytes, Salvien de Gazau-

p.403.1. fale, 'Secondien de Thambes, [qui peut estre S. Secondin dont il est parlé dans les actes de S. Jacque & S. Marien,]& S. Cyprien, qui est aussi nommé Confesseur, [peut-estre à cause de son exil sous Valerien, ou de sa proscription sous Dece, comme Jader à cause qu'il fut d'abord condanné aux mines. "Il y faudroit ce V. la note 41.

p.390.1. b Aug.s. 273.c. 7.p.1108,a. semble ajouter] 'Theogene d'Hippone, b puisque S. Augustin qui a rendu ce siege si celebre, nous apprend qu'il y avoit à Hippone une eglise de S. Theogene Martyr: & il semble mesme que ce

Bar.262.§ 33| 26.jan.b. fust la cathedrale. 'Baronius ne doute pas que ce ne soit celui qui parle dans ce Concile, & a mis sa feste le 26 de janvier.

Cyp.conc.p. 401.1. c 1. 'Ceux qui sont simplement qualifiez Confesseurs, sont Iambe de Germanicienne, Paul 1 de Bobbe, c Pompone de Dionysiane, 1. Venance de 2 Timise ou Tunis, Saturnin de Tucque, Irenée 2.

p.402.1. d'Ulule, Fauste de Timida-Regia, Therape de Bulle, Lucius de

p 403.1. Membrese, Victor d'Assur, 'Clarus de Mascule, & Littée de

p.397.2 &c|n. p.218.2|404.2. Gemelle. 'Nous verrons qu'il y faut joindre Nemesien de Thubunes dans la Mauritanie Cesarienne, deux Felix, peut-estre de Bagaï [dans la Numidie,] & d'Utine dans la Proconsulaire, Polien de Milée ou Mileve dans la Numidie, & Dative de

Vand.p.359. 1. à *Bobba*. 'On croit qu'il faut lire *ab Obba*, qui est une ville de la Mauritanie Cesarienne, celebre dans l'Eglise d'Afrique.

Vand.p.235.236. 2 'ou plutost *Timise* dans la Proconsulaire, & qui est Tunis d'aujourd'hui.

Bades dans la Cesarienne. 'D'autres marquent autrement leurs Ox.t.2.n.p.330. evefchez, parcequ'il y avoit plufieurs Evefques de mefme nom dans le Concile. [Et cela ne vaut pas la peine de l'examiner.]

ARTICLE XLIX.

Conduite du Pape à l'égard des Evefques d'Afrique & de l'Orient.

[CE troifieme Concile de Carthage eftant demeuré dans le fentiment des precedens nonobftant l'oppofition du Pape, il y a bien de l'apparence qu'il deputa à Rome pour informer plus particulierement S. Eftienne de fes raifons; & que ce font] 'ces mefmes deputez des Africains, dont Saint Firmilien dit Cyp ep.75.p.204.2. qu'Eftienne n'avoit pas feulement voulu leur parler, qu'il avoit de plus défendu à tous les freres de les recevoir chez eux, & qu'il avoit ordonné qu'on leur refufaft non feulement la paix & la communion, mais mefme l'hofpitalité & le couvert.

'Quelques uns veulent que cela foit arrivé aprés le Concile an.p.56§7. des 71 Evefques, qui eft le fecond. [Cela feroit paroiftre la conduite d'Eftienne encore plus dure & plus odieufe: & c'eft auffi pour cela que nous ne voulons pas embraffer ce fentiment, que l'on avance fans en donner aucune preuve. Il y a mefme tout fujet de croire qu'Eftienne ne récrivit point à Saint Cyprien aprés avoir refufé de parler à fes deputez, & les avoir traitez d'une maniere fi outrageufe. Ce qui peut donner encore lieu de dire que cela n'eft arrivé qu'aprés le grand Concile de Carthage du premier de feptembre, c'eft que S. Cyprien n'en parle point à la tefte de ce Concile, & ne fe plaint jufque là que de la menace que le Pape avoit faite de le feparer de la communion. Car cette action paroift une rupture entiere:] '& en effet Saint ep.75. p.200.1 204.2. Firmilien dit en deux endroits, qu'Eftienne avoit actuellement rompu la paix avec l'Afrique, quoique fes predeceffeurs l'euffent toujours entretenuë par des marques mutuelles d'amour & d'honneur. [Ce fut peut-eftre encore en cette occafion que Eftienne traita Saint Cyprien de la maniere que nous avons raportée.]

inhumanitas. 'La dureté d'Eftienne produifit au moins ce bien, qu'elle lia p.198.2. étroitement S. Cyprien avec S. Firmilien, en les maltraitant egalement. [Nous ne favons pas le particulier de ce qui fe paffa à l'égard des Orientaux.] 'Il paroift feulement que la difpute an.p.54§5.6| Euf.l.7.c.35. p.251.252.

ayant commencé en Afrique par les écrits que fit S. Cyprien touchant le battesme des heretiques, elle passa ensuite en Orient, où nous avons remarqué que beaucoup de provinces vouloient aussi qu'on rejettast tout battesme donné par les heretiques.
Cyp.ep 75.p. 204.2. [Estienne traita de la mesme maniere les uns & les autres:]Car comme dit S.Firmilien, il se brouilloit avec quantité d'Evesques dans tout le monde, se separant de beaucoup d'Eglises, rompant la paix avec les uns d'une maniere, & avec les autres d'une autre, tantost avec les Orientaux, & tantost avec les Africains. ["Saint Firmilien n'exprime pas positivement le sujet de ces ruptures.] Note 42.
Eus.l.7.c.5.p. 252.b. 'Mais S.Denys d'Alexandrie nous assure qu'Estienne avoit écrit "qu'il ne vouloit plus communiquer ni avec Helene de Tarse, ni avec Firmilien, ni en un mot avec tous ceux de Cilicie, de Cappadoce, de Galacie, & des provinces voisines, non plus qu'avec [ceux d'Afrique,] parce, disoit-il, qu'ils rebattizoient les heretiques. Il semble que ce soit à S.Denys mesme qu'il l'ait écrit.

Bar.258.§13.16. §44-46. 'Baronius accorde qu'Estienne excommunia toutes ces provinces. [Et je ne voy pas aprés cela pourquoi] 'il pretend qu'il n'excommunia pas aussi S.Cyprien. Il tasche de faire voir de la difference entre la cause de S.Cyprien & celle de S.Firmilien. [Mais toute la difference qui paroist y estre, c'est que Baronius a eu le respect qu'il devoit pour S.Cyprien, & n'a osé rien dire contre luy, au lieu qu'il a cru qu'il luy estoit permis de traiter S.Firmilien d'une maniere assez indigne, quoique ce fust aussi l'un des plus grands hommes qu'eust alors l'Eglise, comme nous esperons le montrer en examinant son histoire.]

Eus.l.7.c.5.p. 252.c. b|7.p.253.254. 'S.Denys depuis Pape, & Philemon, qui estoient alors Prestres de Rome, & qui suivoient le sentiment d'Estienne, écrivirent sur cette affaire à S. Denys d'Alexandrie. 'Mais ce grand Saint jugea bien que c'estoit une chose de tres grande consequence, de condanner une pratique que beaucoup d'illustres Conciles p.254.2. avoient autrefois établie, '& ne put se resoudre à ruiner ce qu'avoient fait tant de saints Peres, ni à jetter ses freres dans une c.5.p.252.c. dispute & une division tres dangereuse. 'Il en écrivit ses sentic.4 p.252.c. mens en peu de mots à S. Denys & à Philemon, '& les étendit c.5.p.252.c. davantage en écrivant à Estienne mesme, 'le priant [de ne pas traiter cette affaire comme il faisoit.]



ARTICLE L.

S. Cyprien écrit à S. Firmilien, & à Magnus; reçoit réponse du premier; compose les traitez De la patience & De l'envie.

[COMME il paroist par ce que nous venons de dire, que le Pape Estienne informoit les autres Evesques de sa conduite, ou par luy mesme ou par ses Prestres, il y a aussi bien de l'apparence que S. Cyprien faisoit la mesme chose de son costé,] '& que, comme dit Baronius, il envoya des deputez en divers endroits aux principaux Evesques de l'Eglise. Bar.258.§43. [Soit donc que ce fust par cette raison generale, soit que le Saint eust appris de quelle maniere Estienne agissoit avec les Orientaux,]'il est certain qu'il écrivit à S. Firmilien, & luy deputa un de ses Diacres Cyp.ep.75.p.198. nommé Rogatien, 'qui arriva en Cappadoce sur la fin de l'autonne: p.199.2. 'd'où Baronius a conclu qu'il avoit esté envoyé aussi-tost Bar.258.§43. aprés le grand Concile tenu le premier de septembre. [Il peut bien n'estre parti neanmoins qu'aprés qu'Estienne eut refusé d'ecouter les Evesques d'Afrique: ce qui n'empesche pas qu'il n'ait pu arriver en Cappadoce au mois d'octobre, assez tost pour retourner en Afrique, avant que l'hiver fust avancé.

Nous ne savons rien du particulier de ce que fit S. Firmilien tant sur cette deputation, que sur l'excommunication du Pape. Ce n'est pas qu'il n'y ait apparence que luy,] 'qui avoit accoutumé d'assembler tous les ans un Concile provincial, Cyp.p.197.a. [a fait la mesme chose en une rencontre si importante, & que les 50 Evesques d'Orient que conte S. Augustin pour le sentiment de S. Cyprien, ne puissent estre ceux de ce Concile: mais nous n'en avons rien de positif.] 'Nous savons seulement que Firmilien ayant receu avec beaucoup de joie la deputation de S. Cyprien, p.198. '& relu souvent avec satisfaction les lettres qu'il luy avoit écrites, p.199.1. [mais que nous n'avons plus aujourd'hui,] 'il luy récrivit 2. par le mesme Rogatien, "que l'hiver pressoit de s'en retourner, *hibernum tempus urgebat.* une grande epistre que nous avons encore, & qui est la 75.e dans S. Cyprien.

[Ce Saint dans cette lettre parle tres fortement contre la conduite d'Estienne:] '& il ne craint pas de dire que ce Pape en separant tous les autres de luy, se separoit luy mesme de tous les p.204.2. autres, & de l'unité de la communion ecclesiastique, se rendant ainsi veritablement schismatique. [Mais quelque chaleur qu'il

faste paroistre, il témoigne neanmoins comme S. Cyprien, qu'il ne vouloit point rompre la paix ni avec le Pape, ni avec ses autres adversaires;] 'puisqu'il reconnoist qu'ils estoient comme luy dans l'unité d'une seule Eglise Catholique.

p.202.2.

p.199.200.

'Il dit dans cette lettre, que l'Eglise Romaine avoit aussi-bien que plusieurs autres ses pratiques particulieres, sans que cela fist tort à la paix & à l'unité de la communion Catholique, & qu'elle observoit diverses choses, tant pour la feste de Pasque, que pour d'autres points qui ne venoient pas de la tradition des Apostres, & n'estoient pas conformes à la pratique de l'Eglise de Jerusalem; [ce que l'on ne peut pas appliquer, comme font quelques uns, à la tradition de Rome, de celebrer Pasque toujours le dimanche, "puisque l'Eglise de Jerusalem observoit la mesme chose.] V.S.Victor Pape § 2, 7.

n.14.p.205.

'La conformité du style de cette lettre avec celui de Saint Cyprien, fait juger qu'elle a esté traduite en latin par ce Saint mesme. 'S. Augustin témoigne que les Donatistes luy objectoient quelques lettres des Orientaux. [Mais il y a apparence qu'il entend quelque autre chose que la lettre de S. Firmilien, qui n'est que d'un seul Evesque. Et il semble que S. Augustin ne l'ait pas connuë, puisqu'il ne répond jamais à ce que S. Firmilien y pretend, que la pratique estoit d'un temps immemorial; ce que sa candeur ne luy eust pas permis de dissimuler; & il ne resoud nullepart le cas que Firmilien y propose] 'd'une "miserable magicienne, qui se pretendant conduite & animée du S. Esprit, faisoit des choses tout à fait prodigieuses, & entreprenoit de battizer dans les formes ordinaires, & avec l'invocation solennelle de la Trinité. [Il n'y a pas lieu de s'étonner beaucoup que S. Augustin n'ait pas connu cette lettre, puisque nous avons vu qu'il ne connoissoit pas mesme celle de S. Cyprien à Estienne, citée en mesme temps par S. Jerome.

Aug.in Cre.l.3. c.1.p.150.1 a.

Cyp.ep.75.p. 201.

V S.Firmilien.

Nous n'avons pu encore parler de la lettre de S. Cyprien à Magnus, "& elle peut bien n'avoir esté écrite qu'aprés les autres qui traitent de l'affaire du battesme.] 'S. Cyprien l'écrivit pour resoudre quelques difficultez sur lesquelles il avoit esté consulté par Magnus, qui pouvoit n'estre qu'un simple laïque, puisque le Saint le traite toujours de fils. Cette lettre suppose comme constant qu'il faut battizer les heretiques; mais elle examine la question de Magnus, si les Novatiens devoient estre aussi compris dans cette regle, & conclud que l'on n'en peut excepter aucune sorte d'heretiques ni de schismatiques. NOTE 43.

ep.76.p.208.1| n.1.p.213.

'Elle traite encore une autre question, dont on faisoit autre- p.211.2[n.p 208.
fois une lettre separée. C'est sur le sujet de ceux qui avoient 1.
V. S. Corneille § 4. receu le battesme dans la maladie : ["de quoy nous avons parlé
autrepart.]'Il y parle en un endroit avec assez de force contre p.21 r.1.
ceux qui s'opposoient à son sentiment sur le battesme des here-
tiques.[Mais dans tout le reste de la lettre, cette force est tem-
perée par beaucoup de douceur & de retenuë.]'Il la finit par la p.213.
protestation de ne vouloir juger personne, laissant à chacun la
liberté d'agir selon sa lumiere.

'S. Augustin cite l'endroit de cette lettre où Saint Cyprien dit Aug.bapt.l.7.
que le sacrifice mesme des Chrétiens leur apprend qu'ils doi- c.49 50. p.80.2.
vent estre unis ensemble par une charité ferme & indissoluble: b.
& il ajoute que ce Saint fait voir par là combien il aimoit la
beauté de la maison de Dieu. 'Facundus en raporte encore un Spic.t 3.p.116.
grand passage dans sa lettre pour les Trois chapitres, [a] où il dit 117.
qu'elle est écrite pour S. Corneille Pape & Martyr, [parcequ'elle a p.115.116.
combat] Novatien qui avoit pretendu prendre la place de ce
saint Pape.

'La crainte qu'avoit S. Cyprien, que la chaleur de la dispute Cyp.ep.73.p.
touchant le battesme, n'alterast un peu cette charité & cette 188.1.
union qui doit estre entre les Fideles, luy fit faire un écrit inti-
tulé Du bien de la patience. C'est ce qu'il dit luy mesme en
envoyant ce livre à Jubaïen avec la lettre dont nous avons parlé
ci-dessus. [Il montre dans cet écrit avec combien de douceur
& de patience il se faut supporter les uns les autres, pour entre-
tenir la charité :]'& afin que ce livre fist plus de fruit, & fust ox.t.1. p.210.1|
mieux receu de tout le monde, il evita d'y rien dire qui touchast an p.53.§ 1.
les contestations d'alors. S. Ponce marque cet écrit. 'S. Augustin Aug. ad Bon.l.
en cite aussi quelques passages contre les Pelagiens, & l'appelle 4.c.8.9.p.476.
l'epistre touchant la patience. [b] Il le cite encore en plusieurs au- 1.d.477 2.b.
tres endroits contre les Donatistes. [c] Le Pape Jean II. en raporte b Cyp.ox.t.1.
un passage en écrivant à quelques Senateurs [vers l'an 533. Saint p.210.
Cyprien y refute bien clairement ceux qui veulent que tous les c Conc.t.4 p.
Chrétiens portassent le pallium des philosophes,]'puisqu'il y dit 1751.2.
que nous sommes philosophes non en paroles, mais en actions, Cyp.pat.p.313.
& que nous faisons voir nostre amour pour la sagesse non par 2.
nostre vétement, mais par des effets réels & solides.

'Il y a de l'apparence que la mesme necessité qui le porta à n.p.322.1.
écrire le livre De la patience, l'obligea à composer celui De la
jalousie & de l'envie, peu de temps aprés qu'il eut envoyé l'autre ox.t.1.p.221.
à Jubaïen. 'S. Ponce marque ce livre immediatement aprés le Pont.p.4.c.

precedent, lorsqu'il dit que S. Cyprien a arresté par la douceur d'un remede salutaire cette jalousie empoisonnée qui vient de
Aug.bapt.l.4. c.8. p.52.1.a.b. la malignité de l'envie. 'Ce livre estoit fort connu par les peuples, & S.Augustin le cite avec eloge. [a] S.Jerome le cite aussi, & l'appelle un excellent livre. [b] S. Cesaire dit que S. Cyprien avoit écrit à [son] peuple sur l'envie.
a Hier.in Gal. 3.p.195.b.
b Cod,reg.t.4. p.67.

ARTICLE LI.

S. Denys pacifie la dispute du battesme : L'Afrique abandonne enfin le sentiment de S. Cyprien.

L'AN DE JESUS CHRIST 257.

Eus.l.7.c.5.p. 252. [NOus ne trouvons plus rien sur l'affaire du battesme, qui regarde Saint Cyprien ni le Pape Estienne.]'Cependant il est certain que cette contestation duroit encore sous le pontificat de S.Sixte, qui succeda à S.Estienne [le 30 aoust 257, selon l'opinion que nous suivons.] S.Denys d'Alexandrie, qui s'estoit employé auprés d'Estienne pour maintenir la paix de l'Eglise, en le dissuadant de porter à l'extremité la dispute du battesme, fit la mesme chose auprés de Sixte II. Il luy écrivit [trois fois]
c.6.p.252.d. sur ce sujet: '& dans la premiere de ses lettres il luy manda la naissance de l'heresie que Sabellius venoit d'inventer, [& dont
c.9.p.254.c.d. nous parlerons en un autre endroit.]'Dans la seconde, il le consulte sur un cas [qui est fort considerable, pour faire voir que la pratique de S. Denys & de ses predecesseurs, estoit d'admettre le battesme donné par les heretiques, comme nous l'avons mar-
c.5.p.252.c. qué "ci-dessus.]'Il écrivit aussi de nouveau à S.Denys & à Phile- V.§ 44.
mon Prestres de Rome, mais plus amplement qu'il n'avoit fait sous Estienne. [Il ne fut pas content de toutes ces diligences :
c.9.p.255.c. & voulant rendre son Eglise participante de sa charité,]'il écrivit conjointement avec elle une fort longue lettre adressée à Sixte, & à toute l'Eglise Romaine.

[Il obtint l'effet de son desir, puisqu'on ne voit point que cette dispute ait fait depuis aucun bruit jusqu'à ce qu'elle fut renouvellée par les Donatistes. On pourroit dire que la persecution avoit porté les Catholiques à se réunir, si nostre suite ne nous obligeoit de dire que la persecution estoit commencée
Pont.p 8|Laun. t.8.ep.15.p.605. 606|Act.M.p. 201.§ 14. plusieurs mois avant la mort du Pape Estienne.]'Aussi l'epithete de bon & de pacifique que S. Ponce donne à Sixte, fait croire que

que Dieu se servit plutost pour un si grand effet, de la vertu de ce saint Pape, [que du crime des payens.] 'Des personnes habiles croient que c'est pour cela que sa memoire a esté honorée par l'Eglise d'Afrique, ce qu'on ne trouve point de S. Fabien ni de S. Corneille. 'L'Eglise Romaine de son costé a toujours témoigné tant de veneration pour S. Cyprien, qu'on ne peut douter qu'il ne soit mort uni avec elle, non seulement par la disposition de son cœur, mais mesme par la communion exterieure. [Pour ce qui est de la maniere dont se fit cette paix, il y a bien de l'apparence que ce fut comme S. Denys & S. Cyprien le demandoient; c'est à dire qu'on laissast agir chaque Evesque selon sa discretion & sa lumiere, en attendant que Dieu eust decouvert la verité d'une maniere plus claire & plus authentique.

Anal. t. 3. p. 410. Aug. in Joh. 27. p. 97. 1. b.

Act. M. p. 201. 202.

S. Denys & Philemon tous deux Prestres à Rome, contribuerent sans doute beaucoup à cette pacification en s'y portant eux mesmes les premiers.] 'Car S. Denys d'Alexandrie dans la premiere lettre qu'il écrivit à Sixte II. sur ce sujet, dit qu'ils avoient esté auparavant du sentiment d'Estienne : 'ce qui marque bien clairement qu'ils n'en estoient plus alors.

Eus. l. 7. c. 5. p. 252. c.

Laun. t. 8. p. 603.

'S. Augustin doute quelquefois si S. Cyprien ne s'estoit point retracté. Mais il avoue que l'on n'en a aucune connoissance : & il ne s'arreste guere à cette pensée, non plus qu'à ce qu'il dit, que quelques uns doutoient si les lettres de ce Saint sur cette dispute, n'estoient point fausses & supposées. 'On croit mesme que la lettre 77.e de S. Cyprien, écrite lorsqu'il estoit déja en exil, montre que luy & les autres Evesques d'Afrique, persistoient toujours dans leur sentiment. [Aussi S. Augustin ne fonde point sur ces pensées fausses ou incertaines la sainteté tres certaine de S. Cyprien; mais sur ce que la connoissance que nous avons de sa charité & de son humilité, nous assure qu'il eust embrassé la verité avec joie, si on la luy eust montrée avec assez de clarté, ou si elle luy eust esté proposée par une autorité à laquelle il eust esté obligé de se soumettre.] 'On a publié depuis un livre De la penitence de S. Cyprien, que le Pape Gelase met au rang des apocryphes. Pamelius en parle comme d'un livre ridicule & insoutenable. 'Mais il regarde S. Cyprien d'Orient, & non celui de Carthage.

Aug. bapt. l. 2. c. 4. p. 40. 1. d | ep. 48. p. 70. 2. b. d.

Cyp. an. ox. 257. § 2.

n. P.

Cyp. ox. t. 4. p. 55.

[Il semble que les Evesques qui vouloient qu'on rebattizast, aient abandonné peu à peu leur sentiment pour suivre la pluralité. Et ce fut assurément alors,] 'que, comme dit S. Jerome, les mesmes Evesques d'Afrique qui avoient ordonné de rebatti-

Hier. in Luci. c. 8. p. 146. c.

Aug.in Cre.l 3. c.2 p.180.1.b. xer, firent un decret contraire. 'S. Augustin dit la mesme chose de ceux d'Asie, sur l'autorité des Donatistes. [Tout cela ne peut guere estre vray qu'en l'entendant des Evesques des mesmes provinces.] Cyp.an.p.58.59 § 2. 3. 'Car si quelques uns pretendent tirer d'Eusebe, que cela se fit avant la mort du Pape Estienne, c'est qu'ils ont confondu l'heresie de Novatien avec la question du battesme.

[Je ne sçay si le decret des Evesques d'Afrique dont parle S. Jerome, ne seroit point le VIII. Canon du Concile d'Arles. Car il regarde en particulier les Africains, & témoigne que la reiteration du battesme estoit encore pratiquée dans cette province. D'ailleurs on ne peut douter que les Evesques d'Afrique faisant une grande partie du Concile, ce Canon n'ait esté fait ou par leur autorité, ou avec leur consentement. Pour ce que les Donatistes disoient de la retractation des Evesques d'Asie cela paroist vray de la Pisidie,] Bas.can.47.p. 33.d. 'puisque S. Basile dit que la rebaptization estoit défenduë à Icone, [a] a ep.8.p.51.d. qui estoit de son temps metropole de la seconde Pisidie. [Mais il est bien difficile de le croire de toute l'Asie.] can.1.p.21.c. 'Car S. Basile dit seulement que le sentiment de S. Cyprien & de S. Firmilien y avoit esté abandonné de quelques uns "par condescendance & pour le bien de la paix. (οἰκονομίας ἕνεκα.) [Mais il ne dit jamais qu'il ait esté rejetté universellement & par un decret solennel.] a.b. 'Au contraire il le regarde comme probable en luy mesme, d. '& le suit en quelques points, [b] b can.47.p.33 d e. nonobstant, dit-il, la coutume contraire des Eglises de Rome & d'Icone.

c Aug.bapt.l.1. c.7.p.34.2.c. [c] S. Augustin dit que la question du battesme fut enfin terminée par un Concile entier de toute la terre, d l 2.c.9.p.42.2. a.b. [d] & de toute l'Eglise, tenu avant sa naissance, où la difficulté fut discutée & examinée avec soin. [Il repete souvent la mesme chose, mais ne nomme jamais ce Concile. C'est ce qui donne lieu de l'entendre "ou du grand Concile d'Arles, ou du Concile de Nicée. (Note 44.) Les plus habiles sont partagez sur cela: & nous ne pretendons point juger une question si difficile. Ce qu'on en peut dire en un mot, c'est que la decision du Concile d'Arles est precise; mais l'autorité que S. Augustin attribue au Concile dont il parle, ne convient point à celui d'Arles selon la verité, & encore moins selon l'idée que S. Augustin en a euë. Elle convient au contraire parfaitement à celui de Nicée. Que si ce Concile n'a pas decidé la question d'une maniere aussi precise que S. Augustin semble supposer, il a neanmoins détruit tous les principes de l'erreur de S. Cyprien, en admettant dans le VIII. Canon le battesme & mesme l'ordination donnée par les Novatiens hors de l'Eglise.

ARTICLE LII.

Quelques reflexions sur l'erreur de S. Cyprien dans la question du battesme.

SAINT Augustin qui s'est trouvé dans la necessité de répondre à l'autorité & aux raisons de S. Cyprien, & qui l'a fait avec une lumiere & une pieté vraiment digne de luy, nous pourroit fournir plusieurs reflexions importantes, si nostre dessein n'estoit de nous renfermer dans l'éclaircissement des faits. Nous ne croyons pas neanmoins devoit omettre ce qu'il dit,] lorsqu'il demande pourquoi Dieu n'a pas revelé à un si grand homme, que le sentiment qu'il soûtenoit, étoit contraire à la verité. C'a esté, dit-il, pour rendre plus eclatante la pieuse humilité, & la charité sincere que ce Saint a fait paroistre en demeurant dans la paix de l'Eglise, & afin qu'un si grand exemple estant plus connu [par l'eclat de la dispute,] ne profitast pas seulement aux Chrétiens de son temps, mais pust servir aussi à toute la posterité. Aug. bapt. l. 1. c. 18. p. 38. 2. a.

" Ce saint Evesque qui presidoit à une si grande Eglise, & qui estoit si recommandable soit pour l'esprit, soit pour l'eloquence, soit pour la vertu, souffrit que d'autres combatissent son sentiment sans se separer de leur communion ; & il ne cessa point de persuader à tous ses confreres de se supporter les uns les autres dans la charité, & de garder l'unité de l'esprit dans le lien de la paix ; parceque tant que le corps demeure en son entier, si quelques membres sont malades, la santé des autres peut servir à les guerir, au lieu que rien ne peut profiter à ceux qui en se retranchant du corps de l'Eglise, ont perdu la vie [de l'ame.] a. *tanti pectoris.* b.

" Combien de gents l'auroient-ils suivi, s'il s'estoit separé? Combien son nom seroit-il celebre parmi les hommes ? Combien le parti des Cyprianistes seroit-il plus étendu que celui des Donatistes ? Mais il estoit enfant de la paix de l'Eglise ; & c'est pour cela qu'estant d'ailleurs si éclairé, il y a eu quelque chose qu'il n'a pas vu, afin qu'on vist par luy une autre verité beaucoup plus excellente que celle qu'il a ignorée ; & c'est celle de la charité, laquelle ce Saint ayant conservée humblement, fidelement, & constamment, il a merité de recevoir la couronne du martyre, afin que s'il s'estoit elevé quelque nuage de la fragilité humaine dans son ame si éclairée, il fust dissipé par le glorieux eclat de b. c.

d. son sang repandu pour J. C. dans la paix de son cœur, & dans « l'unité de l'Eglise Catholique. Ainsi le defaut de sa lumiere sur « le sujet du battesme, a esté recompensé par l'abondance de sa « in Pet.c.13 p. 26.1.2| ep.48.p. 70.2.d. charité, & purgé par les souffrances, s'il ne l'avoit esté des au- « paravant par sa charité incomparable, & par ses autres merites. « a bapt.l.5.c.17. p.61.1.c. a Il a fait paroistre une vertu plus grande & plus forte de ne « s'estre point separé de ses confreres, estant d'une autre opinion « qu'eux, en un temps où cette question n'estoit pas encore bien « éclaircie, que si n'ayant que des sentimens veritables, il en avoit « usé avec moins de moderation. «

f.316.§ 6.p.1258. b.c. S. Augustin loüe Dieu dans un de ses sermons, d'avoir donné à l'Eglise un si grand Saint, dans lequel, dit-il, il nous a prin- « cipalement appris de combien de maux la charité nous garan- « tit, qu'il la faut preferer à de grands bien, & qu'un Chretien « ne l'a point dutout quand il romp l'unité de J. C. Car c'est par « l'amour qu'il a eu pour la charité, qu'il n'a point epargné les mé- « chans afin de les sauver, & qu'il les a tolerez pour conserver la « paix de l'Eglise; qu'il a dit avec liberté ce qu'il croyoit, & « qu'il a ecouté avec un esprit de paix les sentimens & les pensées « de ses freres. C'est donc avec raison que l'Eglise rend des hon- « neurs extraordinaires à un Saint qui luy a conservé par une hu- « milité toute singuliere le lien de la paix & de la concorde. «

bapt.l.4.c.6.p. 51.1.2|l.6 c.2 p. 66.1.c|in Gaud. l.2.c.8. p.269.1. b. Le mesme Pere dit encore en un autre endroit, que Dieu a moins éclairé S. Cyprien sur le battesme, pour faire paroistre davantage la grandeur de sa charité qui l'a empesché de se separer de l'Eglise, & combien le crime de ceux qui rompent le lien de la paix est detestable. Et il ne faut pas, ajoute-t-il, qu'aucun de « ceux qui estant éclairez par les lumieres "certaines du Concile « *firmitate.* universel, voient ce qu'il n'a pas vu, parceque l'Eglise n'avoit « point encore assemblé son Concile general, osent se preferer à « un homme d'une vertu si solide, d'un merite si extraordinaire, « & d'une grace si abondante; comme personne n'est assez insensé « pour se preferer à S. Pierre, quoiqu'il n'oblige point les Gen- « bapt.l.6. c.2.p. 66.1.c. tils à observer les loix des Juifs. C'est pourquoi non seulement « nous ne comparons pas les mauvais Catholiques à S. Cyprien; « mais il y en a peu mesme entre les bons que nous puissions ega- « ler à ce grand homme, dont l'Eglise se rejouit d'estre mere, & « qu'elle met au rang de ce petit nombre des plus illustres de ses « enfans, que Dieu a comblez d'une grace plus rare & plus ex- « cellente. «

l.5.c.17.p.62.d. g. S. Augustin dit autre-part, que Dieu a permis l'erreur de S.

Cyprien par une grande misericorde pour les hommes, à qui il est utile [pour les humilier, & leur faire davantage respecter l'Ecriture sainte,] qu'il y ait quelque chose à reprendre dans les ouvrages des orateurs Chrétiens les plus pieux, pendant que ceux des pescheurs sont entierement irreprehensibles.

Ce saint loüe mesme la liberté avec laquelle S. Cyprien a dit son sentiment, parcequ'il l'a dit avec douceur & avec un esprit de paix, prest à recevoir avec joie les éclaircissemens des autres „ si quelqu'un luy en eust donné. Mais comme on se contentoit, „ dit-il, de luy opposer la coutume, sans appuyer cette coutume „ par des raisons porportionnées à un esprit aussi eminent que le „ sien, cet homme si grave & si judicieux ne crut pas devoir quit- „ ter un sentiment appuyé sur l'autorité de ses predecesseurs, & „ sur des raisons qui quoique fausses, paroissoient tres fortes, & „ sur lesquelles on ne le satisfaisoit point. [Il n'y avoit guere en effet qu'un Saint Augustin qui fust capable d'y répondre.] Et ce Saint mesme avoue qu'elles l'auroient emporté aussi-bien que S. Cyprien, si l'autorité de toute l'Eglise qui avoit decidé la question, ne l'eust obligé de l'examiner avec plus de soin.

a|2.c.8.p.42.1. d.

1.b.

c.

talis.

l,3c.4.p.43.1. c.

[Il faut donc adorer en cette celebre dispute, la grandeur & la puissance de la charité qui a sanctifié S. Cyprien, lorsqu'il employoit tout ce qu'il avoit d'esprit, d'eloquence, & d'autorité, pour soûtenir une erreur.] Les Donatistes ont suivi depuis ses sentimens & ses raisons; mais parcequ'ils n'ont pas suivi sa charité, qu'ils ont rompu l'unité, qu'ils ont soûtenu leurs pensées contre l'autorité du Concile oecumenique, & contre la definition de l'Eglise, ils sont traitez avec raison de tout le monde „ comme heretiques. Quel prodige, s'écrie Vincent de Lerins! „ les auteurs d'une opinion sont Catholiques, & les sectateurs he- „ retiques: on absoud les maistres, & on condanne les disciples: „ ceux qui ont écrit les livres seront enfans & heritiers du royau- „ me, & ceux qui croient ce qui y est écrit, seront condannez aux „ feux de l'enfer. Car qui est assez fou pour douter que J. C. ne „ fasse regner eternellement avec luy le tres heureux Cyprien, „ cette lumiere de tous les saints Evêques & des Martyrs, aussi- „ bien que tous les autres qui se sont trouvez avec luy dans le „ Concile d'Afrique? Et qui est assez sacrilege pour nier que les „ Donatistes, & ces autres pestes qui se vantent de suivre l'autorité „ du mesme Concile, ne doivent brûler eternellement avec le dia- „ ble? Facundus fait la mesme reflexion, & il remarque que Saint Augustin, cet homme si plein de sagesse, a jugé que le seul exem-

Fac.in Moci.p. 577|Vinc.L.c. 11.p.232.

prudentissimus.

ple de S. Cyprien suffisoit pour condanner les Donatistes qui se vantoient de le suivre. 'Il dit encore que l'Eglise regarde comme ses Peres tant Agrippin, que les Evesques qui avoient soûtenu la reïteration du battesme avant la definition de l'Eglise, & en demeurant dans sa communion, qu'elle "honore leur foy & leur doctrine, & qu'elle revere surtout S. Cyprien, dont la gloire eclate dans toute la terre.

Fac.l.10. c.3.p. 428.

judicat esse laudabilem.

[Mais comme la verité est en Dieu la mesme chose que la charité, elle n'a pas moins fait paroistre sa puissance en cette rencontre:] 'Car elle est demeurée victorieuse de l'erreur soûtenuë par un des plus grands genies qui fut jamais, par des torrens d'eloquence, par un tres grand nombre de défenseurs, par beaucoup de raisons plausibles, & mesme par le sens apparent, quoique faux, qu'on donnoit à un grand nombre de passages de l'Ecriture. De sorte que ce parti eust pu paroistre invincible, si la nouveauté [de l'erreur] pouvoit prevaloir contre l'ancienne verité. Rien ne sembloit plus fort que le Concile d'Afrique, & cependant cette force n'a esté que foiblesse contre la force de Dieu: tout s'est dissipé comme des songes & comme des fables: [& la verité, qui quoique soûtenuë par le premier des Evesques, n'avoit neanmoins personne qui pust répondre aux raisons & à l'eloquence de S. Cyprien, est enfin demeurée victorieuse de tout ce qui s'opposoit à elle.]Saint Cyprien qui est maintenant dans la lumiere de cette verité mesme, voit la victoire qu'elle a rémportée sur luy, voit quelle est la foiblesse & de l'eloquence, [& de la raison] humaine, & voit tout cela avec une joie qui ne se peut exprimer, [parceque dans l'erreur mesme, il n'a cherché que la verité, &] parcequ'il n'a rien eu sur la terre qui luy fust plus cher que l'unité de l'Eglise.

Vinc.L.c.10.p. 331.332.

Aug.bapt.l.5. c.17.p.62.1.c.d.

ARTICLE LIII.

De la persecution de Valerien: S. Cyprien y prepare son peuple par son ouvrage de l'Exhortation au martyre.

'SAINT Augustin dit que S. Pierre aprés avoir esté repris par S. Paul de la faute qu'il faisoit en portant les Gentils à judaïzer, fut conservé par le lien de la paix & de l'unité[qu'il garda avec celui qui l'avoit repris,] & merita ainsi d'estre elevé à la gloire du martyre.[Il eust aisément dit la mesme chose de Saint

Aug.bapt.l.2. c.1.p.39.2.c.

257. Cyprien, dont il compare souvent l'erreur sur le battesme à cette faute de S Pierre; & il n'eust pas fait difficulté de dire que Dieu avoit recompensé l'humilité & la charité qui l'avoit lié si fortement à l'Eglise, par la grace du martyre qu'il souffrit bientost aprés. Nous l'allons voir dés cette année confesser publiquement J.C.pour estre ensuite mené en exil: & nous le verrons dans la suivante triompher de toute la puissance du siecle, en perdant glorieusement son ame pour la sauver eternellement.

S. Ponce qui est le premier & le plus illustre témoin de ses actions, s'est étendu particulierement sur cet endroit de sa vie; Note 45. & de plus, nous avons [les "actes tant de sa confession, que de son martyre, qui sont citez par S. Ponce.] [a] S. Augustin les ayant fait lire publiquement, en raporte dans le sermon qu'il fit ensuite, divers endroits mot à mot, comme nous les trouvons dans ces actes. [c] Il les cite mesme en un autre endroit contre les heretiques. [b] C'est ce qui nous doit donner un respect particulier pour un monument si ancien, quand leur propre caractere ne seroit pas une preuve suffisante de leur verité. [c] Les heretiques mesme les reconnoissent pour legitimes, & les appuient sur la conformité qu'ils ont avec ce que S.Denys d'Alexandrie nous apprend s'estre passé en Egypte dans le mesme temps.

Cyp.ox.pr.p.6. b|11. a Aug.s.309.c.2. 4.p.1248. in Gaud.l.1.c. 31.p 263.1.c. b Bar.260.§ 33-35. Cyp.an.p.60. §.6.

[Ces actes, & tous les autres monumens de l'Eglise, nous assurent que l'exil & le martyre de S.Cyprien arriverent sous Valerien. Car ce Prince changea enfin l'affection qu'il avoit témoignée d'abord aux Chrétiens, en une cruelle persecution: ce qui arriva au plustost sur la fin de l'an 256, comme nous croyons l'avoir montré "en un autre endroit.]

V. la pers. de Valerien § 1.

Lorsque le bruit de [* cette] persecution, qui menaçoit l'Eglise, commençoit à se repandre, & à faire croire que le temps de l'Antechrist approchoit, un nommé Fortunat pria le Saint de composer quelque discours tiré des divines Ecritures, pour animer les fideles soldats de J.C. à ce combat que la persecution leur presentoit. Saint Cyprien n'eut pas de peine à satisfaire un desir si juste & si necessaire. Car son zele luy faisoit trouver que c'estoit peu pour luy d'encourager le peuple de Dieu par sa parole, comme par une trompette spirituelle, s'il n'affermissoit encore la foy & le courage de ses freres par des écrits fondez sur les oracles de l'Ecriture. Il ne trouvoit rien de plus important, ni de plus digne de son application & de son soin, que de preparer par de continuelles exhortations le peuple que Dieu luy avoit commis, à soûtenir genereusement les assauts du diable.

* Note 46. exh m.p.228.1. 2. 2.

'Il se contenta neanmoins de faire un extrait de divers passages de l'Ecriture, divisez en 12 titres ou chapitres, sans y ajouter que peu de choses, afin que Fortunat mesme ou d'autres en pussent composer des livres s'ils le vouloient, & en la maniere que chacun jugeroit luy estre la plus utile. Je vous envoie, dit-il à Fortunat, non une robe toute faite, mais la laine mesme de l'Agneau qui nous a rachetez & vivifiez. Vous vous en ferez un vétement à vostre volonté, que vous aimerez d'autant mieux que vous l'aurez fait vous mesme: au lieu que celui que j'aurois pu faire auroit esté pour moy, & n'auroit peut-estre pas esté si propre à un autre. 'Il ajoute à cela, que quand il s'agit de faire des Martyrs, il faut que Dieu parle, & que les hommes se taisent.

2|319.1.

ox.t.1.p.167| vit p.4.c|Bar. 255.§ 46. Hier.ep.50.c.8. p.110.c. a Cyp.ox.t.1.p. 167.1|233.2.

'Cet ouvrage est intitulé, Exhortation au martyre. S. Ponce le marque lorsqu'il dit que S. Cyprien a encouragé & animé beaucoup de Martyrs par les paroles des divines Ecritures. 'S. Jerome "le cite aussi. a On croit que Fortunat qui le luy demanda, peut estre l'Evesque de ce nom qui avoit esté envoyé à Rome en 251, au sujet du schisme de Novatien; & celui encore qui parle le 17.e dans le grand Concile de Carthage, comme Evesque de Tuccabor ville de la Proconsulaire. Mais il n'y a pas lieu d'en rien assurer. V. la note 46.

ARTICLE LIV.

Confession de S. Cyprien, & son exil à Curube, où Dieu luy revele son martyre.

Cyp.ep.78.p. 219.2.

[APRES que S. Cyprien eut animé les autres au combat par ses paroles & par ses écrits, il les y anima encore par son exemple.] 'Il fit ce que devoit faire un bon & un veritable maistre, & par ce qu'il dit devant le Proconsul, "il apprit à ses disciples de quelle maniere ils devoient confesser J. C. devant les tribunaux des magistrats. 'C'est ce que disent de luy divers saints Evesques, qui imiterent bientost son exemple: & comme ils ajouterent qu'il combatit "à la teste de l'armée de J.C, & qu'il n'avoit point redouté les premiers efforts du siecle, 'les plus habiles croient pouvoir tirer de là, qu'il fut le premier de l'Afrique qui confessa la foy dans la persecution de Valerien. &c. *in acie prima.*

an.p.60.§ 6| Bar.260.§ 35.

]Ses actes ne parlent point de sa prise non plus que S. Ponce, & "nous ne savons rien de ce qui se passa devant ni aprés, jusqu'à son NOTE 47.

son interrogatoire contenu dans ses actes originaux. Nous ne raporterons pas mot à mot ce qu'ils contiennent, mais seulement le principal.]

'Le 30 aoust de l'an [257,]auquel Valerien estoit Consul pour la quatrieme fois, & Gallien pour la troisieme, il fut presenté au Proconsul[d'Afrique]nommé Aspasius Paternus,ᵃà Carthage "dans le parquet. Il declara d'abord sans difficulté qu'il estoit Chrétien & Evesque; que les Chrétiens n'adoroient qu'un seul Dieu, qu'ils prioient jour & nuit pour eux mesmes, pour tout le monde, & pour la conservation des Empereurs. 'Saint Denys d'Alexandrie fait aussi la mesme declaration au sujet des Empereurs. 'Paterne voyant que Cyprien persistoit dans la confession de sa foy, il luy dit qu'il pouvoit donc aller en exil à Curube; surquoi le Saint ne répondit que ce mot, *Je m'y en vas*. Cyp.a&.p.11. / p.11. / in secretario. / a p.11. / Euf.l.7.c.11.p.258.b.c. / Cyp.act.p.11.

'Paterne ajouta qu'il vouloit savoir qui estoient les Prestres de Carthage: A quoy le Saint répondit que les loix civiles condannoient tres justement les delateurs; qu'ainsi il n'avoit garde de decouvrir ses Prestres; Que d'ailleurs les regles de la discipline [Chrétienne,] ne permettoient pas de se venir presenter soy mesme; mais que s'il les cherchoit, il les trouveroit. Et quelque instance que luy fist le juge, il n'en put tirer autre chose. 'S. Augustin cite cette parole de la confession de S. Cyprien, que la discipline ne permet pas de se venir prensenter. p.11. / Aug. in Gaud. l.1.c.31. p.263. 1.c.

'Paterne signifia ensuite à S. Cyprien, comme Emilien fit à S. Denys, la défense que Valerien avoit faite aux Chrétiens d'entrer dans les cimetieres, & de s'assembler, menaçant de la mort ceux qui desobeïroient à cet ordre. 'S. Cyprien répondit seulement au Proconsul, *Faites ce qui vous est commandé*: & alors le Proconsul ordonna que le Saint fust mené au lieu de son bannissement. Cyp. p.11|Euf. l.7.c.11.p.253.d. / Cyp.a&.p.11.

[Ce lieu, comme nous avons dit, estoit la ville de Curube, que l'on met dans la peninsule la plus septentrionale de la petite Afrique.]'On l'appelle quelquefois "Curbis.ᵇ S. Ponce qui estoit Diacre de S. Cyprien,ᶜ & qui fut choisi par luy pour l'accompagner avec quelques autres dans cet exil,ᵈ témoigne que c'estoit un lieu tres agreable,ᵉ quoique desert & écarté,ᶠ & que le Saint y trouvoit la solitude, & toutes les autres commoditez que l'on y pouvoit souhaiter. Il y estoit assisté en toutes choses par la charité des Fideles de ce lieu, outre les visites frequentes de ceux de Carthage. &c. / an.p.60.§ 6. / b Hier.v.ill.c. 68.p.290. / c Cyp.vit.p.7. / d p.6.7. / e p 6|ep.78.p. 192. / f vit.p.7.2.

'Il arriva à Curube[le 13 ou le 14 septembre;]& dés le pre- p.7.

mier jour qu'il y demeura, il eut une vision durant la nuit, qui l'assura du martyre qu'il devoit souffrir le mesme jour l'année suivante. Il la raconta en ces termes à ses amis, selon le raport de Ponce. Il m'est apparu, leur dit-il, un jeune homme d'une taille extraordinairement grande, qui m'a semblé me conduire chez le Proconsul, & me presenter devant son tribunal, où il estoit alors assis. Aussi-tost que le Gouverneur m'a apperceu, il s'est mis à écrire ma sentence sur des tablettes. Je ne savois point ce qu'elle portoit, parcequ'il ne m'avoit point interrogé, comme c'est l'ordinaire: mais le jeune homme qui s'estoit mis derriere luy, eut la curiosité de lire tout ce qu'il avoit écrit: & comme il ne pouvoit pas me le dire de bouche, il me le fit entendre par signe. Car étendant la main, & la courbant aussi un peu, pour representer la figure "d'un sabre, il fit du bras le mesme mouvement qu'on fait pour couper la teste: en sorte que je compris fort bien que c'estoit l'arrest de ma mort. Aussi-tost je commençai à demander avec instance que l'on m'accordast au moins un jour de delai pour donner ordre à mes affaires: & comme je ne cessois point de le demander, je vis que le Proconsul écrivoit encore quelque chose sur ses tablettes. Je ne savois point ce qu'il écrivoit: mais à l'air doux & serein de son visage, je jugeai qu'il trouvoit ma demande juste: & le jeune homme me fit encore [1]un signe pour m'assurer que le Gouverneur m'accordoit un jour. J'estois fort aise de ce delai: & neanmoins j'avois si peur d'avoir mal compris le signe du jeune homme, que quand je me reveillai, le cœur me battoit encore de la frayeur que j'avois euë.

spata.

p.82. 'Depuis cette vision, & luy & ses amis ne douterent plus que le temps de son triomphe ne fust proche; mais on n'en savoit pas le jour precis; & personne ne comprit bien distinctement ce que signifioit ce delai d'un jour qu'il avoit demandé, que quand on le vit couronné l'année suivante le mesme jour qu'il avoit eu cette vision. b. 'Mais qu'avoit-il besoin de ce delai, dit Saint Ponce, & quelles autres affaires avoit-il à regler, "que celles de l'Eglise, & de l'assistance des pauvres? Et il paroist en effet que ce fut là sa principale occupation durant cette derniere année de sa vie.

1. *contortis post invicem digitis.*





ARTICLE LV.

Beaucoup de personnes confessent J.C. tant à Carthage que dans le reste de l'Afrique: S. Cyprien les encourage par ses lettres, & par ses aumosnes.

[PENDANT que ce Saint demeure à Curube, il faut voir les effets de la persecution dans le reste de l'Afrique,& raconter quelle part sa charité luy fit prendre à la couronne des autres.] 'La confession publique qu'il avoit faite devant le Proconsul, avoit comme une trompette celeste, excité au combat les soldats de J.C, & l'on vit ce grand Capitaine terrasser toutes les forces du demon à la teste d'une glorieuse armée, 'composée non seulement d'Evesques, de Prestres, de Diacres, '& d'un grand nombre d'hommes d'entre les laïques, 'mais aussi de femmes, de vierges, & mesme d'enfans. Cyp.ep.78.p.219.2. ep.77.p.216.1. p.217.2. p.218.1.

'Divers Evesques qui avoient toujours témoigné beaucoup de zele pour la pureté de la foy, pour les preceptes du Seigneur, pour la simplicité & l'innocence, pour la charité & l'union, pour la modestie & l'humilité, dont on avoit admiré la vigilance dans les fonctions de leur ministere, la diligence à assister ceux qui avoient besoin de leur secours, la misericorde à soulager les necessitez des pauvres, la constance à défendre la doctrine de la verité, la fermeté à maintenir la vigueur de la discipline; ces saints Evesques, dis-je, donnerent encore en cette occasion de grands exemples de vertu par la generosité avec laquelle ils confesserent le nom de J.C devant le Gouverneur, & par la patience qu'ils firent paroistre dans les supplices. p.216.2.

'Les Evesques à qui nous donnons ces eloges sur l'autorité de S.Cyprien, sont Nemesien, "Felix, Luce, un autre Felix, Littée, Polien, Victor, Jader, '& Dative, 'dont les noms sont parmi ceux du grand Concile de Carthage. 'Ils furent mis en prison, 'battus à coups de bastons, & puis condannez à aller travailler aux mines, 'les uns d'un costé, les autres de l'autre. 1. NOTE 48. n.2.p.218. ep.77.p.218.1. p.216.2. n.p.219.1.

'Leur confession fut accompagnée de celle d'une grande partie de leurs peuples, qui ne purent estre separez d'eux ni dans la prison, ni dans les mines. C'est pourquoi S. Cyprien en leur écrivant l'excellente lettre 77.e, l'adresse non seulement à ces neuf Evesques que nous avons nommez, mais encore aux ep.77. p.218.1. p.216.1.

Prestres, aux Diacres, & aux autres freres qui travailloient dans les mines; aux Martyrs de Dieu le Pere tout puissant, & de J.C. nostre Seigneur, nostre Dieu, [& nostre] conservateur. Il leur témoigne qu'il iroit volontiers les trouver pour se rejouir avec eux de leur gloire, s'il n'estoit retenu dans le lieu où il avoit esté relegué pour le nom de J.C.

2. Il remarque ensuite que plusieurs de leur compagnie avoient déja consommé leur martyre par une fin glorieuse, laquelle les autres attendoient, partie dans les prisons, partie dans les fers & dans les mines. Il décrit aussi la maniere dont on les traitoit

ep.78. p.219.2. 'dans ces montagnes, & dans ces lieux pleins d'une puanteur

ep.77. p.217.2. insupportable. 'On voit qu'ils y avoient les fers aux piez, qu'on ne leur donnoit qu'un peu de pain, qu'ils manquoient d'habits pour se défendre du froid, qu'ils n'avoient point d'autre lit que la terre toute nuë, qu'ils estoient accablez de travail, toujours dans la crasse & dans l'ordure, & sans avoir au moins la consolation de pouvoir celebrer le Sacrifice divin. Le Saint remarque entre autres choses, qu'ils avoient les cheveux à demi coupez ;

n.15.p.218. '& Pamelius dit que l'on avoit autrefois accoutumé de traiter ainsi les esclaves condannez aux mines.

ep.79.p.220. 'Le Saint leur envoya cette lettre par Herennien Soudiacre,

Naz or.18.p. 282.b. & par les Acolythes Lucain, Maxime, & Amance. 'C'est ainsi qu'il combatoit avec les Martyrs, & que ne pouvant pas les assister en personne à cause de son exil, il suppleoit au defaut de sa langue par sa plume: & les lettres qu'il écrivit firent elles seules autant de Martyrs, que toutes les exhortations des autres ensemble.

[Mais ne se contentant pas des les animer par ses lettres, il sou-

Cyp.ep.78. 79. p.219.2|220. lageoit encore leurs travaux par ses aumosnes.] 'Car les mesmes Ecclesiastiques qui rendirent sa lettre 77.e à ces Martyrs, leur porterent aussi des aumosnes tant de la part du Saint, que de

n.11.p.220. celle de Quirin, 'qui est celui mesme selon Pamelius, à la priere duquel S. Cyprien composa les trois livres Des témoignages, V. § 64.
[dont nous parlerons dans la suite.]



ARTICLE LVI.

Les Confesseurs écrivent à S. Cyprien, & le remercient.

Cyp.p.219-221. 'CES saints Martyrs receurent avec beaucoup de reconnoissance la lettre & les aumosnes du Saint, & l'en remercie-

rent par trois lettres differentes, qui sont la 78e, 79e, & 80e. 'Et c'est ce qui fait juger qu'ils travailloient en trois endroits differens. La 78e est de Nemesien, Dative, Felix, & Victor. Elle est fort belle ; & ces saints Martyrs y font en peu de mots un excellent „ panegyrique de S.Cyprien. 'Tant de choses excellentes, disent- „ ils, que nous lisons dans tant d'ouvrages que vous avez compo- „ sez, sont un portrait que vous nous faites de vous mesme sans y „ penser. 'Car [1] personne n'a ni plus de lumiere & de force que „ vous pour traiter les veritez, ni plus d'eloquence pour parler, „ ni plus de sagesse pour le conseil, ni plus d'egalité d'esprit à tout „ souffrir, ni plus de liberalité dans les aumosnes, ni plus de force „ pour toutes les mortifications, ni plus d'humilité pour servir les „ autres, ni plus de zele pour faire le bien, & de pureté pour fuir le „ mal. Ils continuent encore à luy donner de grands eloges, [sans craindre de faire tort à son humilité, parcequ'ils savoient combien cette vertu estoit profondément gravée dans son cœur.]

B.p.219.1. ep.78.p.219.1. 1. 2.

'La lettre 79.e n'est que de S.Luce, qui l'écrit au nom de plusieurs autres qui estoient avec luy. Il prie le Saint de faire tenir à Quirin la lettre de remerciement que luy & ses freres luy adressoient. 'Felix, Jader, & Polien, écrivent la lettre 89e, avec les Prestres, & tous les autres qui demeuroient avec eux dans la mine de Sigue, 'qui selon Baronius, tiroit son nom de la ville de Sige en Mauritanie, [que Sanson met sur la coste, assez prés du lieu où est aujourd'hui Telensin :] 'D'autres veulent que cette mine fust prés de la ville de Siguite en Numidie.

ep.79.p.220. ep.80.p.221.1. Bar.260.§42. Cyp.an.p.61. §9.

[Ces neuf Evesques sont honorez tous ensemble avec leurs compagnons le 10.e de septembre, par le martyrologe Romain, qui suit en cela Usuard & Adon: & ils citent tous la lettre 77.e de S.Cyprien. Les coups de bastons & les travaux des mines suffisent pour leur faire meriter le titre de Martyrs:]'Car Baronius pretend que c'est en cette qualité que l'Eglises les honore. Il se peut faire mesme, comme il le remarque, qu'ils aient esté rappellez depuis, de mesme que beaucoup d'autres, pour souffrir le dernier supplice. [Cela se peut croire surtout de S.Jader,] 'qui est qualifié Confesseur & Martyr dans les actes du Concile de Carthage. [a]Le nom de Littée ne se trouve point parmi ceux qui répondirent à S. Cyprien : ce qui fait juger qu'il estoit mort avant les autres, [ou qu'il travailloit en quelque autre endroit.]

Bar.262.§37. Cyp.conc.p.401.1 a Ox.t.2.p.230.2.

'Le calendrier de l'Eglise d'Afrique, marque vers le 20 de de-

Anal.t.3.p.418.

1. *Et enim omnibus in tractatu major, in sermone facundior, in consilio sapientior, in patientia simplicior, in operibus largior, in abstinentia sanctior, in obsequio humilior, & in actu bono innocentior.*

cembre un S. Nemessien ; & le P. Mabillon croit que c'est celui dont nous parlons. Neanmoins on voit par S. Augustin qu'il y avoit un autre Saint Nemesien martyr celebre en Afrique, qui estoit un enfant. [Nous ne le trouvons point dans les martyrologes de S. Jerome, ni dans le Romain.

Aug.f.286.p. 1149.b.

Je ne sçay si S. Cyprien n'auroit point fait quelque ouvrage en faveur des Saints dont nous venons de parler, ou de quelques autres qui auroient esté traitez comme eux.] Car S. Ponce finit le denombrement de ses écrits, en disant qu'il avoit animé par l'ardeur de sa parole un grand nombre de Confesseurs, dont on avoit pour la seconde fois marqué le front par des caracteres [glorieux aux yeux des Anges,] & que Dieu avoit conservez pour estre un exemple vivant du martyre. [Ces expressions sont bien grandes pour les raporter simplement à la lettre 77.e, où il ne dit pas mesmes qu'on eust marqué le front aux Confesseurs; & S. Ponce ne conte point les lettres du Saint parmi ses ouvrages.] Aussi l'on croit plutost qu'il continuë par ces paroles à faire l'eloge du livre de l'Exhortation au martyre. [Et neanmoins elles semblent marquer quelque autre chose.

Cyp.vit. p.4.c.

ox.t.1. p.167.2.

S. Cyprien étendit ses soins & sa charité audelà mesme de l'Afrique.] Car on trouve dans un tres ancien manuscrit, qu'il encouragea par ses lettres S. Augustin & S.te Felicité, qui souffrirent le martyre à Capoue en Campanie, durant la mesme persecution de Valerien qui le couronna. Ces Saints sont aujourd'hui entierement inconnus ;] & Ferrarius ne les a point marquez dutout.] Cependant leurs noms se lisent le 16 & le 17 de novembre dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, où on met leur martyre à Capoue. Raban parle de ce S. Augustin, qu'on trouve encore dans les martyrologe de S. Guillaume au diocese de Lodeve.[Il peut avoir souffert en 257, prés d'un an avant S. Cyprien.]

ox.pr.p.53.

Flor.p.970.971.

Spic.t.3.p.417.



ARTICLE LVII.

Des Martyrs d'Utique appellez la Masse blanche.

L'AN DE JESUS CHRIST 258.

[OUTRE les Martyrs dont nous avons déja parlé,] 'S.Cyprien receut beaucoup de joie de se voir precedé dans le ciel par une troupe de 300 autres, appellez la bande ou la Masse blanche, sur qui ses prieres avoient attiré la grace du ciel. 'Ces Martyrs estoient celebres dans l'Eglise d'Afrique, qui les a marquez dans son ancien calendrier. 'Nous apprenons de Posside, que S.Augustin fit un sermon le jour de leur feste:& c'est le 306.[e] de la nouvelle edition.'Il y exhorte le peuple à celebrer leur feste avec une conscience pure & nette. [a] Il y remarque qu'on leur avoit donné le nom de Masse à cause de leur grand nombre: [Mais il n'y dit rien de leur histoire. Il en parle encore en d'autres endroits :] '& en expliquant le pseaume 49, il dit qu'ils estoient plus de 153 Martyrs: [ce qui ne repugne nullement à Prudence,qui en met 300:& il faut que Baronius & Florentinius ne fissent pas attention à la suite de S.Augustin,] 'lorsqu'ils ont dit qu'il y avoit faute dans ce nombre de 153. [b] Quelques actes de S.Cyprien en parlent, & marquent aussi ce nombre de 300; [mais ce ne sont pas les authentiques.]

Prud.de M.13. p.147.148. — Anal.t.3.p.399. — Posd.ind.c.9. — Aug.s.306.p. 1243.c. — a c.2.p.1239.c. — ps.49.p.190.2. d. — Bar.24.aug.b| Flor.p.759.1. — b Cyp. R.pr.p. 16.b.

'Nous avons encore un sermon sur ces Saints, attribué à Saint Augustin[par le P.Vigner,qui l'a donné le premier au public,&] par Baronius ; '& ils sont autorisez en cela par deux manuscrits de Rome. [Il peut estre fait par quelque Evesque d'Afrique du mesme temps. Mais il est difficile de croire qu'il soit de S. Augustin;] & les Benedictins l'ont mis le 317.[e] dans l'appendix.'Ce sermon dit assez clairement que la Masse blanche estoit composée de toutes sortes de personnes, de diverses nations, d'hommes, de femmes, de vieillars, de jeunes gents, & mesme d'enfans.

Bar.24.aug|1. nov. — Aug.s.app.p. 532.2. — d.

'Prudence décrit quelques particularitez de leur martyre, que la renommée, dit-il, luy avoit apprises. Il raporte donc que le Gouverneur ayant fait mettre le feu à un grand four plein de pierres pour faire de la chaux, & ayant fait poser un autel au haut du trou, il commanda aux Chrétiens ou de sacrifier du sel & un foie de cochon sur l'autel,ou de se jetter eux mesmes dans ce four ardent: & que 300 Chrétiens s'y estant jettez tous en-

Prud.de M.13. p.147.148.

semble, y furent aussi-tost consumez, & nommez la Masse blanche, à cause de la blancheur de la chaux avec laquelle leurs cendres estoient meslées. 'Les martyrologes de Rome & d'Adon, disent à peu prés là mesme chose.

Ado, 24. aug. &c.

[Il y a neanmoins quelque lieu de douter si la renommée, qui est un témoin fort suspect, n'a point trompé Prudence, & les autres ensuite, surtout lorsqu'elle leur a raporté que ces Saints s'estoient precipitez eux mesmes dans ce fourneau. Car quoique ces sortes de morts ne soient pas toujours criminelles, & qu'il s'en trouve des exemples autorisez par l'approbation de l'Eglise,] 'neanmoins lorsque Saint Augustin traite cette question, il ne s'objecte point ces Martyrs; [& les Circoncellions qui se jettoient si souvent dans les flammes, n'eussent pas manqué de les alleguer; ce que l'on voit qu'ils n'ont point fait, puisque Saint Augustin ne répond jamais à cette objection, qui n'auroit pas esté moins forte que celle qu'ils faisoient sur Razias.]

Aug. civ. l. 1. c. 26. p. 14. 1. a.

'S. Julien & d'autres Martyrs d'Alexandrie, furent brulez sous Dece dans de la chaux vive: [& ainsi à considerer la chose en elle mesme, il n'est point improbable que les Martyrs de la Masse blanche aient esté condannez au mesme supplice. Mais ce qui fait que nous craignons que Prudence n'ait encore esté trompé en ce point par la renommée, fondée sur le titre de *Masse blanche* que l'on donnoit à cette compagnie de Martyrs,] 'c'est que Saint Augustin voulant marquer pourquoi on les appelloit ainsi, n'en rend point d'autre raison que leur grand nombre, ¹ & de ce qu'ils avoient souffert pour la pureté de la foy. 'Le sermon attribué à S. Augustin dit que c'estoit 'à cause de l'eclat de leur *splendorem.* gloire, & parcequ'ils ont esté comme blanchis par leur martyre: 'Mais ce qui est formel, il ajoute qu'ils furent couronnez par l'épée des persecuteurs, & le repete plusieurs fois. [Car la suite fait voir qu'il faut entendre cela non des Martyrs en general, ce qui seroit déja bien fort, mais de ceux de la Masse blanche en particulier.] 'C'est pourquoi les Benedictins assurent que ce sermon est en cela contraire à Prudence.

Eus. l. 6. c. 41. p. 239. a. b.
Aug. f. 306. c. 2. p. 1239. c.
f. app. 317. p. 532 a.
d. e.
p. 531. 532.

'Le martyrologe Romain aprés Usuard, Adon, & quelques autres, met la feste de ces saints Martyrs le 24 d'aoust. 'Les martyrologes de S. Jerome la marquent le 18, '& il paroist que c'est le jour auquel l'Eglise d'Afrique les honoroit. ᵃ L'autorité de S. Augustin nous oblige de dire qu'ils souffrirent 'à Utique, ᵇ où le NOTE 49.

Bar. 24. aug. b.
Flor. p. 759.
Anal. t. 3. p. 411. 412.
ᵃ Aug. f. 311. c. 10. p. 1253. f.
ᵇ Cyp. ep. 83 p. 225.

1. *candida de causa fulgore.*

Proconsul

Proconsul estoit peu de temps avant la mort de Saint Cyprien, [c'est à dire avant le 14 de septembre 258.] Il voulut y faire venir ce Saint, qui estoit alors auprés de Carthage, pour l'y juger. [Ainsi il se peut bien faire qu'il y ait fait amener ces 300 Martyrs, qui avoient esté pris partie à Carthage,] 'puisque Prudence Prud. de M. 13. p. 147.
les fait disciples de S. Cyprien, [a] partie en divers autres endroits [a] Aug. s. app. 317 p. 531. d.
[de l'Afrique,] selon le sermon attribué à S. Augustin. [Tout cela nous porte à croire qu'ils ont souffert au mois d'aoust 258,] 'selon Prud. p. 147. 148.
ce que dit Prudence, que ç'a esté aprés la prise [ou plutost l'exil] de S. Cyprien, & avant sa mort.

[L'Espagne croit avoir eu aussi sa Masse blanche ou sainte à
V. S. Vincent § 7. Caragoce; de quoy nous parlerons "en un autre endroit.]

ARTICLE LVIII.

Edit de Valerien contre les Chrétiens : S. Cyprien se cache quelque temps pour pouvoir mourir à Carthage.

'COMME S. Cyprien demeura long-temps à Curube, Galere Cyp. act. p. 12.
Maxime succeda durant ce temps là à Paterne en la dignité de Proconsul d'Afrique. Il rappella le Saint, & ordonna qu'on le luy presentast. Ainsi S. Cyprien estant revenu de son exil, demeura dans ses jardins, [c'est à dire dans une maison de campagne prés de Carthage,] 'qu'il avoit venduë pour les pau- vit. p. 8. c.
vres au commencement de sa conversion, & que Dieu luy avoit
1. renduë depuis. 'Il demeuroit donc en ce lieu [1] par ordre du Gou- act. p. 12.
verneur, [qui luy avoit apparemment donné ce lieu pour prison, en attendant qu'il eust disposé de luy d'une autre maniere:] 'Et p. 12 | vit. p. 8. b.
le Saint y attendoit tous les jours qu'on vinst pour l'executer, selon la vision qu'il en avoit euë l'année precedente. 'Cette in- Pont. p. 8. b.
dulgence d'un homme qui le devoit bien-tost faire mourir, estoit une conduite particuliere de Dieu, afin que le Saint estant present à la vuë des pauvres [de son Eglise,] pust repandre luy mesme sur eux les derniers effets, ou plutost la plenitude de sa charité & de sa magnificence.

'Pendant que le Saint regloit toutes choses avec tant de pieté, b.
ce lendemain auquel il devoit estre couronné, s'approchoit toujours. [La persecution augmentoit de plus en plus.] 'Et comme Cyp. ep. 82. p. 224. 1.
on faisoit courir diverses nouvelles peu assurées, les uns parlant

1. C'est le sens que nous croyons devoir donner à ce que portent les actes, *ex sacro rescripto*.

ou écrivant d'une façon, les autres d'une autre; il envoya exprés à Rome pour apprendre avec certitude ce que l'on avoit ordonné touchant les Chrétiens.

Ibid. 'Voici donc ce qu'on luy en raporta comme constant & indubitable; Que Valerien avoit ordonné par un rescrit envoyé au Senat, que les Evesques, les Prestres, & les Diacres, seroient executez sans delai; Que les Senateurs, "les personnes de qualité, '& les Chevaliers Romains, seroient viri egregii. privez de leur dignité & de leurs biens; Que si aprés cela ils persistoient à estre Chrétiens, ils seroient decapitez; Que les dames de condition perdroient leurs biens, & seroient envoyées en exil; Que tous les "affranchis imperiaux qui auroient con- Cæsariani. fessé ou qui confesseroient à l'avenir, perdroient leurs biens, qui seroient acquis au fisc; qu'on les envoyeroit enchainez dans les terres du domaine, & qu'on les mettroit sur le role [des esclaves

p.224.1.2. obligez à les cultiver.] 'A cette "declaration, Valerien joi- orationi. gnoit le modele des lettres patentes qu'il devoit envoyer aux

2. Gouverneurs contre les Chrétiens. 'Et nous esperons tous les « jours, dit Saint Cyprien, de voir arriver ces lettres, estant tout « prests de souffrir le martyre avec une foy inebranlable, parce- « que nous esperons la couronne de la vie eternelle, de l'assistance « & de la bonté du Seigneur. «

3. 'Les Prefets executoient dans Rome avec beaucoup d'ardeur les ordres du Prince, & avoient soin de faire punir ceux qu'on

a|vit.p.8.b. presentoit à la justice. 'Et "Sixte cet Evesque si excellent & si V.son titre. pacifique, dit S. Ponce, y fut executé le 6 d'aoust dans le cime-

ep.82.p.224.1. tiere [de Calliste,] avec un autre martyr nommé Quarte.'Saint Cyprien souhaitoit de mander en diligence ces nouvelles aux autres Evesques. Mais tous ses Clercs se voyant si prés du combat, auquel ils estoient tous disposez, ne pouvoient s'eloigner de luy. [Ayant neanmoins trouvé enfin une occasion,] 'il en écrivit

4. la lettre 82.e à l'Evesque Successe, 'le priant de faire savoir les mesmes choses à ses confreres.

[Autant que nous en pouvons juger par la suite, les lettres de l'Empereur contre les Chrétiens, arriverent en Afrique vers la mi-aoust: mais le gouverneur Galere Maxime estoit allé à Utique, où arriva, comme nous avons dit, le martyre de la Masse

ep.83. p.225.2. blanche le 24, ou plutost le 18.e jour d'aoust.] 'Vers le mesme temps, S. Cyprien eut nouvelle que l'on avoit envoyé "des ar- frumentarios. chers pour le conduire à Utique. Cependant comme il souhaitoit extremement de confesser J.C, & de mourir pour luy à la vuë de son Eglise & de son peuple, il suivit le conseil de ses amis,

& quittant ses jardins, il se retira en un autre lieu, où il demeura caché en attendant que le Gouverneur revinst à Carthage.

'Ce fut de là qu'il écrivit à toute son Eglise sa derniere lettre, qui est la 83.e, où aprés avoir marqué le sujet de cette retraite, il exhorte tout son peuple, comme il avoit toujours fait, à demeurer dans la tranquillité & dans le repos, sans exciter aucun tumulte à cause de leurs freres [qui seroient executez,] & sans se presenter eux mesmes aux persecuteurs, puisque le Seigneur nous a plutost obligez à confesser la foy [quand on nous interroge,] qu'à en faire de nous mesmes une profession publique. Il ajoute qu'il regleroit avec eux ce qu'il y auroit à regler avant que le Proconsul luy eust prononcé sa sentence. Ibid.

'Le Proconsul estant revenu d'Utique à Carthage, S. Cyprien retourna aussi en ses jardins: 'où les personnes les plus qualifiées de la ville, & les plus illustres soit par leurs charges, soit par leur naissance, le vinrent trouver; & comme ils estoient liez avec luy d'une ancienne amitié, ils luy conseillerent de se retirer; & ils luy offroient mesme des lieux pour le mettre en sureté. Mais il ne voulut jamais se rendre à toutes ces sollicitations, quoiqu'il en fust fort pressé par quantité de personnes, & mesme par des Fideles. Il meprisoit la terre pour ne songer plus qu'au ciel, & n'employoit le peu de temps qui luy restoit à vivre, qu'à instruire & à animer les serviteurs de Dieu au mepris de tous les biens & de tous les maux de ce monde. an.p.65.§ 9. vit.p.8.b.c.



ARTICLE LIX.

S. Cyprien est amené au Proconsul.

'VOILA quelles estoient les actions de ce Pontife destiné à estre immolé luy mesme comme une hostie agreable aux yeux de Dieu, 'lorsque tout d'un coup on vit arriver à ses jardins "un Commissaire avec ses archers, a & * le premier Ecuyer du Gouverneur. C'estoit le 13 de septembre, sous le Consulat de Tuscus & de Bassus [en 258.] 'Ces deux officiers, que S. Augustin appelle † des gardes, firent monter S. Cyprien sur leur chariot, & le mirent aut milieu d'eux, afin qu'il representast J. C. crucifié entre deux larrons. 'Il sortit avec beaucoup de joie de voir enfin ce qu'il attendoit depuis si long-temps; & il témoignoit autant de gayeté & de liberté sur son visage, qu'il avoit de courage &

Pont.p.8.b. c|act.p.12|Bar. 261 § 25.26. a Cyp.act.p.12. p 12|Aug.s.309. c.2.p.1248.a b. Cyp.vit.p.9.

principem, stratorem, ou statorem, * equistratorem. † apparitores.

aét.p.12. de calme dans le cœur. 'Il fut conduit à un lieu nommé Sexti, à
a Bar.261.§22| six milles de Carthage selon Bede, [ce que le nom favorise,] ou
Boll.mars, t.2. p.32.a. à quatre selon Paul Diacre. [Il paroist que c'estoit assez prés de
Cyp.aét.p.12. la ville.] 'Le Proconsul y estoit en ce temps là pour rétablir sa santé.

vit.p.9.a. 'Cependant le bruit se repandit dans toute la ville, que "Cyprien estoit pris & conduit devant le Proconsul. Comme ses grandes qualitez, & particulierement le soin qu'il avoit eu des pestiferez, l'avoit fait connoistre à tout le monde, il n'y eut personne qui ne voulust estre present à ce spectacle glorieux pour les Chretiens, & que les infideles mesmes ne pouvoient voir qu'avec *Thascius.*
a|aét.p.12. douleur. 'Mais le jour du martyre du Saint n'estant pas encore venu, il fut remis au lendemain, & demeura cependant dans le
p.9.a. logis du Commissaire, 'où on le gardoit, en luy laissant neanmoin une telle liberté, que ceux qui avoient accoutumé de l'accompagner, demeuroient toujours auprés de luy: S. Ponce estoit de ce nombre.

a|12. 'Tout le peuple fidele passa aussi la nuit devant la porte du Commissaire, craignant qu'on ne prist ce temps pour disposer
Aug.f.309.c.2. à leur insceu de leur Evesque. 'Et ce fut ce qui donna occasion
p.1248.b.c. à ce saint pasteur de faire voir que l'approche mesme de la mort
b.c|Cyp.aét.p. ne diminuoit rien "de sa vigilance sacerdotale. 'Car ayant sceu &c.
12. que les filles veilloient dans la ruë avec les autres fideles, il or-
Greg.mor. l.3. donna qu'on eust soin de les garder. 'En oubliant ainsi ce qu'il
c.12.p.82.d.e. souffroit luy mesme en son corps, pour conserver les ames des foibles contre les blessures que le demon leur vouloit faire, [il montra qu'il avoit] ces entrailles de charité propres aux grands justes, que S. Gregoire releve si fort dans S. Paul.

Cyp.vit.p.9.b. 'Enfin ce lendemain, ce jour promis il y avoit un an, ce jour divin qui estoit le 14 de septembre, commença à paroistre; & comme s'il eust voulu, dit S. Ponce, prendre part à la joie du saint Martyr, toutes les nuées se dissiperent pour le rendre plus beau & plus agreable, & faire place aux rayons & à la clarté du soleil. Le Saint sortit de chez le Commissaire, & s'en alla au logis du Gouverneur, passant en chemin par le stade, où on avoit accoutumé de s'exercer à la course, & de remporter la couronne aprés le combat. Il fut environné durant le chemin d'une troupe innombrable de personnes, qui l'accompagnoient comme pour
p.12. aller affronter la mort avec luy. 'Il s'estoit aussi assemblé dés le matin beaucoup de monde à Sexti par ordre du Gouverneur, [peut-estre pour empescher que les Chrétiens ne fissent quel-

que desordre. Mais il ne les connoissoit pas.]

'S. Cyprien y estant arrivé, on le mena dans un lieu à l'écart, p.9.b.c. en attendant que le Gouverneur donnast audience; & là, comme il se reposoit sur un siege qui se trouva orné & couvert d'un linge comme celui des Evesques, un soldat qui avoit esté Chrétien, le voyant tout trempé de sueur à cause de la longueur du chemin, le pria de quitter ses habits tout humides pour en prendre de plus secs; & luy offrit pour cela "les siens. Le dessein de ce soldat, [en qui la foy n'estoit pas encore tout à fait éteinte,] estoit d'heriter de ces sueurs precieuses qui sembloient estre teintes dans le sang que ce saint Martyr alloit repandre. Mais le Saint luy dit ces paroles: Pourquoi chercher des remedes à des maux qui finiront peut-estre aujourd'hui?

ses frais.

ARTICLE LX.

S. Cyprien est condanné & executé.

'ENFIN le Proconsul [Maxime] averti que S. Cyprien estoit arrivé, se le fit amener dans une salle pour l'interroger. Il luy demanda si c'estoit luy qui s'estoit fait chef de ces hommes sacrileges; & le Saint luy répondit fermement que c'estoit luy. 'Le Proconsul ajouta que les Empereurs avoient commandé qu'il "sacrifiast: à quoy il répondit seulement, Je ne le ferai pas. Songez un peu à vous, continua Maxime. Faites ce que vous avez ordre de faire, répondit le Saint; Il n'y a point à hesiter dans une chose si juste. On peut voir les reflexions que fait S. Augustin sur tout cet interrogatoire.

Cyp.vit.p.9.c. act.p.13. P.13|Aug.s.309 c.3.4.p.1248.1249.

ceremoniari.

'Enfin Maxime ayant un peu deliberé avec son conseil, prononça avec peine ce peu de paroles: Il y a long-temps que vous faites profession d'impieté, que vous attirez à vous un grand nombre de personnes pour conspirer avec vous contre la religion, que vous vous declarez l'ennemi des Dieux des Romains, & de leurs loix les plus saintes, sans que les tres pieux & tres sacrez Empereurs vous aient pu faire reprendre le culte de la divinité qu'ils adorent. Puisque vous vous trouvez donc convaincu d'estre le docteur & le maistre des actions les plus detestables, vostre exemple apprendra aussi à ceux que vous avez engagez dans vostre crime, [le fruit qu'ils en doivent attendre.] Vostre sang sera l'affermissement de la discipline. 'Rien n'est vit.p.10.a.

Cyp act.p.13.

plus vray que cette parole, dit S. Ponce,* rien ne convient mieux " 258. * nihil
à Cyprien. C'est un payen qui parle, mais c'est Dieu qui le fait " plenius.
parler. Et il ne faut pas s'en étonner. Les Caïphes prophetizent "
quand J.C. veut souffrir "[en sa personne & en celle de ses servi- " &c.
p.13|Aug.s.305. c.4.p.1243.c. teurs.] 'Maxime lut ensuite la sentence conceuë en ces termes,
Nous ordonnons que Thascius Cyprianus "aura la teste tranchée: & gladio animadverti.
le Saint répondit, *Dieu soit loué*. [Et il avoit raison de rendre
ps.36.h.3.p.115 1.2. graces à Dieu,] 'puisqu'en recevant de l'injustice du Proconsul
une sentence de mort, il recevoit de la justice du Juge supreme
une couronne de gloire. Car le tribunal de la terre est bien diffe-
rent de celui du ciel.

s.309.c.1.p.1247 c. 'Les Fideles ne pouvoient pas neanmoins manquer de sentir
de la douleur en cette rencontre, voyant que leur saint pasteur
Cyp.act.p.13. les alloit quitter. 'Ils se disoient l'un à l'autre, *Allons, & perdons
la teste avec luy*: ce qui causa mesme quelque espece de tumulte:
vit.p.10.b. 'Et cette protestation publique de vouloir estre martyrizez avec
p.13. luy, "leur en donna le merite. 'Ils le suivirent en foule au lieu de &c.
p.10.b|13. l'execution: 'Et comme on avoit choisi pour cela prés de Sexti
un endroit de la campagne entouré d'arbres de tous costez, il y
en eut beaucoup qui ne pouvant voir d'en bas à cause qu'ils
estoient trop eloignez, montoient sur les arbres comme Zachée.

p.10.b. 'Le Saint y fut conduit par les soldats, ayant les Centeniers
p.13. & les Tribuns à ses costez. 'Aprés qu'il eut quitté "un de ses vé- lacerna birre.
temens, il se mit à genoux, & fit sa priere prosterné en terre.
Il osta ensuite sa dalmatique, qu'il donna à ses Diacres, & de-
p.10.b. meura "en chemise, attendant * l'executeur, 'qui estoit un Cente- in linea.
p.13. nier, '& quand il fut arrivé, le Saint pria ses amis de luy donner * spiculator.
25 "écus d'or. Les freres jettoient à ses piez des linges & des aureos.
rig.pr p.17. "serviettes 'pour recueillir son sang, & ne le pas laisser tomber à manualia
act.p.14|vit.p. 10.b. terre, disent ses actes moins authentiques. 'Il se couvrit & se
a p. 14. banda luy mesme les yeux: a mais ne pouvant nouer le bandeau,
le Prestre Julien, & un Soudiacre de mesme nom, luy rendirent
cet office.

p.10.b. 'En cet état il sembloit haster l'executeur, lequel au contraire
trembloit en tenant l'epée, jusqu'à ce qu'enfin l'heure de la
glorification du Saint estant arrivée, la main du Centenier fut
affermie par une force qui luy vint d'enhaut, & qui luy permit
d'executer l'ordre qu'il avoit receu. Voilà de quelle maniere le
Paci.ep.2. p.57. a. Saint consomma son martyre, & finit toutes ses souffrances. 'S.
Pacien parle de sa mort en ces termes: Cyprien a souffert non "
dans le schisme, mais dans l'union avec tous [les serviteurs de "

„ J.C,] dans la paix commune [de l'Eglise,] dans la société avec
„ les saints Confesseurs. Il a souvent confessé la foy dans differen-
„ tes persecutions: il a esté tourmenté par beaucoup de peines &
„ de vexations: & aprés tout cela, il a bu le calice salutaire [du
„ martyre.] C'est ainsi qu'on est couronné. Novatien a pu souffrir
„ comme luy; il a pu estre tué, si vous le voulez dire contre la ve-
„ rité: mais il n'a pas pu recevoir la couronne hors de l'Eglise. 'S. Cyp.vit.p.10.
Note 50. Cyprien eut mesme la gloire de relever "le premier l'episcopat b.
de Carthage par la couronne du martyre. 'Cette Eglise n'avoit act.p.14.
pas manqué de saints pasteurs, qui pouvoient avoir eu devant
Dieu par la disposition de leur cœur le merite du martyre. Mais
Dieu n'en avoit encore accordé l'effet & la perfection qu'à S.
Cyprien. Aussi l'Afrique n'avoit point encore eu [d'Evesque]
depuis les Apostres qui l'eust egalé, & qui se fust rendu digne
de la grace du martyre par tant de grandes actions.

'Le Proconsul Galere Maxime mourut peu de jours aprés luy, p.14.
[mais d'une mort bien differente.]

ARTICLE LXI.

Enterrement de S. Cyprien: Il apparoist à quelques Martyrs: Lucien est son successeur.

'APRES que S. Cyprien fut mort, on mit son corps en un Cyp.act.p.14.2.
lieu proche de là, pour satisfaire, disent ses actes, la cu-
riosité des Gentils: [ce qui semble marquer qu'il y demeura
Note 51. quelque temps exposé à la vuë de tout le monde.] 'Mais "depeur c.
que les payens ne l'enlevassent, [& ne luy fissent peut-estre quel-
que insulte,] dés que le soir fut venu, les Chrétiens l'emporterent
1. avec des cierges & [1] des torches, & l'enterrerent tres solennel-
in areis Macrobii. lement "dans une place qui appartenoit à un Macrobe Candide,
sur le chemin de Mappalie. 'Victor de Vite nous assure aussi que Vict.V. l.1.c.5
le lieu où reposoit son corps s'appelloit Mappalie. p.6.

'Du temps de S. Augustin il y avoit hors des murs de Carthage p.6.
deux eglises de S. Cyprien, l'une au lieu de son martyre, &
l'autre à Mappalie où estoit son corps. 'L'une des deux estoit sur Proc.b.Van.l.1.
la coste de la mer, & tres magnifique. [a] C'est celle où Sainte c.21.p.226.d.
Monique demandoit à Dieu [en 383,] qu'il empeschast S. Au- a Aug.conf.l.5.
gustin d'aller à Rome. [On trouve plusieurs sermons de Saint c.8.p.46.1.b.

1. *scolacibus.* Voyez la note de Mr Rigaut sur ce mot. Cyp.ox pr.p.14.
1.

f.310.c.2.p.1250 a. Augustin faits en l'une & en l'autre de ces eglises.] 'Il témoigne
que la table, c'est à dire l'autel dressé en l'honneur de Dieu au
lieu où ce Saint avoit repandu son sang, estoit appellée *La table*
f.311.c.5.p.1252 b|ps.32.v.2.p.84.1.b. *de Cyprien*. 'Le lieu où estoit son corps fut long-temps profané
par des baladins, qui y dansoient & y chantoient toute la nuit
des choses infames. Mais le saint Evesque de Carthage, (il semble
que ce soit Aurele,) y ayant fait celebrer les veilles sacrées
de l'Eglise, cette peste ne resista que peu, & ceda enfin à la vigi-
Sulp.dial.1.c.2.p.242. lance de ce Prelat, rougissant de s'opposer à sa sagesse. 'Postu-
mien ami de S. Sulpice Severe, dit qu'estant en Afrique, il alla
visiter les saints lieux, & eut soin particulierement de venir ado-
rer [Dieu] au sepulcre de S. Cyprien.

[Il est parlé de la mort de S. Cyprien dans les actes des SS. Luce,
Montan, & leurs compagnons, où l'on voit l'esprit & le fruit des
instructions de ce Saint. Et on met avec raison ces Saints entre
ses disciples, puisqu'il paroist qu'ils estoient de son Eglise, & V.SS.Luce, Montan &c.
Bar.262.§16. la pluspart mesme de son Clergé.] 'Il y est raporté que Flavien
l'un de ces Martyrs, eut une vision de S. Cyprien, lequel, dit-il,
avoit seul souffert le martyre jusques alors; & que luy deman-
dant s'il avoit senti beaucoup de douleur losqu'on luy avoit
tranché la teste, le Saint luy fit cette réponse, Que la chair ne «
souffre aucune douleur lorsque l'esprit est dans le ciel; & que «
le corps est insensible quand l'ame est entierement consacrée à «
§14. Dieu. 'Il y apparut encore dans une autre vision, où Dieu vou- «
loit apprendre à ces Saints combien il faut craindre les moin-
17. dres aigreurs qui alterent l'union des cœurs & la charité. 'L'on y
voit aussi le soin qu'avoient les Fideles d'assister les saints Mar-
tyrs, selon la pieté & la foy qu'ils avoient apprise de S. Cyprien,
§44. disent ces actes. 'Il apparut aussi à S. Marien, & luy predit son
martyre, 'en l'invitant à se venir asseoir avec luy auprés du juge &c.
[qui representoit J.C.]

29. 'Dans les mesmes actes que nous venons de citer, il est dit que
les dernieres paroles de S. Flavien furent employées à la loüange
du Prestre Lucien: En quoy, disent les actes, il sembloit le desti-
ner au sacerdoce, n'estant pas étonnant que son esprit qui estoit
si prés d'arriver au ciel, eust déja la connoissance de l'avenir.
§30. 'Cela nous marque bien clairement selon le jugement de Baro-
Opt.l.1.p.42. nius, que ce fut ce saint Prestre qui succeda à S. Cyprien. 'Et
en effet, S. Optat met un Lucien entre les Evesques de Carthage.
Bar.262.§16. 'Il ne fut elu que plusieurs mois aprés la mort de S. Cyprien.[a] Il
a§14. b§11.13. est encore parlé de luy en d'autres endroits de ces actes:[b] & l'on
voit

voit qu'il avoit envoyé aux Martyrs dans la prison une nourri-
ture incorruptible, [c'est à dire l'Eucaristie.] 'Baronius croit que § 11.
ce Lucien est le mesme que Lucain, 'par lequel Saint Cyprien Cyp.ep.78.p.
envoya[en 257,]des aumosnes aux Confesseurs qui travailloient 219.2.
aux mines. Il n'estoit encore alors qu'Acolythe : [mais S. Cy-
prien peut l'avoir fait Prestre ou à Curube, ou durant qu'il de-
meuroit en sa maison de campagne un peu avant son martyre.]
'On trouve un Prestre Lucien dans l'epistre 71.[c] [Mais il est diffi- ep.71.p.177.1.
cile de juger s'il estoit Prestre de S.Cyprien ou de Quintus à qui
cette lettre est écrite.]

ARTICLE LXII.

Honneurs rendus dans toute la terre à S. Cyprien.

[IL n'y a pas lieu de s'étonner de ce que dit Procope,] 'que S. Proc.b.Van.l2.
Cyprien estoit celui de tous les hommes qu'on honoroit le c.21.p.226.d.
plus à Carthage ; & que sa feste y estoit si celebre, qu'on avoit
donné son nom à une tempeste qui arrivoit ordinairement vers
le temps qu'on la celebroit. [On la faisoit non seulement dans
toute l'Afrique, comme on le peut juger par les cinq sermons de
Saint Augustin que nous avons encore, prononcez ce jour là à
Hippone,] 'mais aussi dans l'Italie, comme nous le voyons par Amb. san.s.18.
deux sermons attribuez à S.Ambroise, & qui ont assez son style; 19.p.150.151.
'par deux autres de S.Maxime de Turin, [a] à qui les Benedictins Max.T.s.60.61.
donnent aussi les deux qui portent le nom de S.Ambroise ; [b] & p.235.
par le 129 de S.Pierre Chrysologue, prononcez à la loüange de a Amb. B.app. p.470.c.
S.Cyprien le jour de sa feste. [c] Son nom a esté mis par l'Eglise b P.Chry.p.455. c Act.M.p.202.
Romaine dans le Canon de la Messe, [où il n'y a guere que des § 15.
Saints de Rome:] '& le calendrier donné par Bucherius, qu'on Buch.cycl.p.
croit fait en 354, ne contient non plus que des Martyrs de Rome, 268.
1 hors S.te Perpetue & S.Cyprien, dont il semble dire qu'on faisoit
la solennité à Rome dans le cimetiere de Calliste.

'Un autre ancien calendrier Romain donné par le P. Fronto, Front.cal.p.
conforme en cela à un manuscrit de Reims, appelle les six se- 132.135|Laun.
maines depuis le 14 de septembre jusqu'à l'Avent, *les semaines* t.8.ep.15.p.53.
d'aprés la S. Cyprien. 'Le calendrier de Leo Allatius conte ainsi p.667. All.conf.p.
jusqu'à neuf semaines, [c'est à dire jusqu'à Noel: ce qui donne 1491.

1. Cela y est positivement. Mais au lieu de *Roma celebratur &c*, ne faut-il point *Roma Cornelii : celebratur* ?

lieu de croire qu'encore que la feste de S. Cyprien soit marquée commune avec S. Corneille dans ces calendriers, elle se faisoit seule autrefois à Rome: & cela se peut confirmer par S Gregoire le grand,] 'qui mande à Pierre Soudiacre de venir à Rome avant la feste de S.Cyprien, [sans parler de Saint Corneille.] 'Cassiodore parle des marchands qui venoient par devotion à la feste de S. Cyprien dans le temps d'une foire qui se faisont dans la Lucanie.

Greg.l.12.ep.30 p.1120.a.
Cafs.l.8.ep.33. p.140.1.

'On voit par Prudence que le jour de S.Cyprien estoit un jour solennel en Espagne. [a] L'ancien missel des Gaules joint sa feste avec celle de S. Corneille, [comme les Occidentaux ont fait d'ordinaire dans les siecles posterieurs.] 'En un mot S.Augustin & S.Maxime de Turin, nous apprennent qu'elle se celebroit dans toute l'étenduë du monde.

Prud.de M.11. p.144.
a Thom.p.370.
Aug.f.310.c.1.p. 1249.e|Max.T. f.61.p.236.1.a,b

'Et en effet nous voyons que la gloire de ses actions & de ses excellens écrits, l'avoit rendu tres celebre jusque dans les provinces les plus reculées de l'Orient, comme dit Saint Augustin aprés Prudence. [b] La chronique d'Alexandrie marque fort exactement le jour & l'année de son martyre. [c] Saint Gregoire de Nazianze prononça son panegyrique le jour ou le lendemain de sa feste, qui se celebroit tous les ans en Cappadoce, comme il le témoigne en cette harangue qui est la 18.[e] 'Mais il faut remarquer, comme nous l'avons dit tout d'abord, que ce Pere aussi-bien que quelques autres Grecs, [& mesme Prudence entre les Latins,] ont confondu S. Cyprien de Carthage avec un autre de mesme nom, martyrizé à Nicomedie, qui avoit esté magicien avant sa conversion: [Ce qui fait que nous avons omis diverses particularitez que ce Saint raporte, croyant qu'elles appartiennent à S. Cyprien d'Orient, puisqu'elles ont esté inconnuës aux auteurs Latins. C'est sans doute à cause de cette confusion, que les Grecs ne font point aujourd'hui de S. Cyprien de Carthage.

Aug.ad Bon.l. 4.c.8.p.476.1.a| Naz.or.18.p. 277.a.b|Prud. p.146.148.
b Chr.Al.p.634.
c Naz. or.18.p. 274.b.c|n.p.688 a.
Bar.14.sept.c.

Ils l'ont dû connoistre davantage depuis la conqueste de l'Afrique sous Justinien, puisque leurs historiens ont attribué cette conqueste à son intercession.] 'Les Vandales s'estant emparez de Carthage quelque temps aprés la mort de S. Augustin, y osterent aux Catholiques les deux eglises de S.Cyprien, & les mirent entre les mains des Ariens: 'de quoy les Catholiques estant extremement affligez, Procope raporte que S.Cyprien leur apparut souvent, les exhortant d'avoir bon courage, & les assurant qu'il vengeroit cette injure qu'on luy faisoit. Cette prediction

Vict.V. l.1.p.6| Vand.p.110.
Bar.532.§5|533. §53.54|Proc.b. Van.l.1.c.21.p. 227|Evag| Nphr.

fut accomplie en l'an 533, auquel Justinien chassa les Vandales de l'Afrique par le moyen de Belisaire: Et l'on remarque que la flote des Romains estant arrivée à Carthage la veille de la feste de S.Cyprien, [en mesme temps que l'armée de terre mettoit les Vandales en fuite,] les Catholiques chasserent aussi-tost les Ariens de l'eglise de ce Saint, & y celebrerent sa feste avec grande solennité.

'La gloire de ce Saint estoit si grande, que son nom estoit celebre parmi les ennemis mesmes de l'Eglise.[a] & S.Augustin assure que dans l'Afrique, & mesme dans les autres pays, il n'y avoit ni payen, ni Juif, ni heretique, qui ne connust le jour & la feste du glorieux Martyr Cyprien. [Nous voyons en effet que les heretiques faisoient semblant de le reverer. Il ne faut pas en demander des preuves pour ce qui regarde les Donatistes, n'estant pas étrange qu'ils relevassent autant qu'ils pouvoient l'autorité de ce Saint, puisqu'ils n'avoient rien autre chose à opposer à la doctrine de la verité & au consentement de l'Eglise, pour défendre leur doctrine sur le batteme, quoiqu'ils ne suivissent nullement sa charité, & son amour pour l'unité Catholique.] 'Pelage voulut imiter un de ses livres, & parloit de luy avec l'honneur & le respect qu'il luy devoit. [b] Les Vandales Ariens faisoient solennellement sa feste à Carthage. [Mais ce qui est plus étonnant, c'est qu'encore que ce Saint ait combatu si fortement contre Novatien & tout son parti,] 'neanmoins ces heretiques n'osoient pas entreprendre de noircir sa reputation: [c] & Sympronien défenseur de cette secte, ne laisse pas de luy donner le titre de Saint en mesme temps qu'il se declare pour Novatien, & qu'il appelle les Catholiques des Capitolins & des Apostatiques.

Naz.or.18.p.284.b.
[a] Aug.s.310.c.1.p.1249.c.
ad Bon.l.4.c.8.p.476.1.a.
[b] Proc.b.Van.l.1.c.21.p.227.b.
Paci ep.3.p.59.60.
[c] ep.2.p.54.c.



ARTICLE LXIII.

S.Ponce écrit la vie de S.Cyprien: Beaucoup d'autres en font l'eloge.

[QUOIQUE nous ne puissions desirer de plus fidele, de plus excellent, & de plus illustre historien de la vie de Saint Cyprien, que ses propres lettres, nous sommes neanmoins redevables à la diligence & aux soins de S.Ponce,] 'qui nous a laissé un abregé de ses actions, assez considerable pour luy faire tenir rang parmi les auteurs ecclesiastiques, selon le jugement de

Hier.v.ill.c.68.p.290.d.

Euſ.chr.n.p. 236.1. Du Pin,p.487. — *egregium volumen.* * *cultiſſimum volumen.*

Saint Jerome, qui appelle ſon ouvrage "un écrit excellent, '& Scaliger meſme *en eſtime l'elegance & la politeſſe. [Il n'a pas neanmoins cette agreable & noble ſimplicité de S. Cyprien,]'& les ornemens dont il veut embellir ſa narration, en obſcurciſſent meſme les faits, parcequ'il les décrit moins en hiſtorien qu'en orateur. Il y a aſſurément trop d'affectation dans ſon ſtyle [Mais ſi ſon hiſtoire en eſt moins belle & moins claire,'elle n'en eſt pas 1
moins certaine.]

Hier.p.290,d. Pont.p.7.9.2. p.10 c. p.1.

'Ce Ponce eſtoit, comme nous avons remarqué, Diacre du Saint dont il fait l'hiſtoire. 'Il l'accompagna dans ſon exil, & juſques au jour de ſa mort. Il paroiſt meſme qu'il avoit accoutumé de demeurer & de manger avec luy. 'Il proteſte qu'il eut une extreme joie de le voir entrer dans la gloire par le martyre, mais qu'il eut encore plus de douleur de ne pas mourir avec luy. 'Il compoſa ſon ouvrage à l'inſtance de quelques Fideles, qui ſouhaitoient d'avoir une connoiſſance plus particuliere de la vie de ce grand Saint; & afin qu'il fuſt connu dans la poſterité par ſes actions, comme il ne pouvoit manquer de l'eſtre par ſes écrits.

Boll.8.mars, p. 730 c.

[L'Égliſe pour reconnoiſtre le ſervice que Ponce luy a rendu par cet écrit, l'honore au nombre des Saints:] '& ſon nom ſe lit le 8 de mars dans[2] pluſieurs martyrologes anciens & nou- 2
veaux, qui en font preſque tous cet eloge remarquable, Que glorifiant toujours le Seigneur dans ſes ſouffrances, il merita de recevoir de luy la gloire & la couronne de vie.

Lact.l.5. c.1.4. p.459. 460.471. a Euſ.l.6. c.43. p.242.b|7.c.3. p.251. b Hil.in Matt. can.5.p.145.2.d Baſ.can.1.p.21. a.

[Aprés S.Ponce,]'Lactance a parlé avec eſtime du genie, de l'eloquence, & des ouvrages de S.Cyprien. [a] Euſebe parle de luy dans ſon hiſtoire;[& il a marqué ſon martyre dans ſa chronique: mais il l'a mis deux ans pluſtoſt qu'il ne falloit.] [b] S.Hilaire cite le livre De l'oraiſon fait par Cyprien de ſainte memoire, comme un ouvrage achevé. 'S.Baſile cite ſon ſentiment ſur le batteſme.

Pacl.ep.2.p.57. a. c Hier.in Jon. 3.p.131.d. d Laun.t.8.ep. 15. p.630.631. e Opt.l.1. p.38. a.

[Nous avons parlé de l'eloge qu'en a fait S.Gregoire de Nazianze,]'de ce que S. Pacien de Barcelone dit de ſon martyre, [c] & de ce que S. Jerome dit de ſa converſion: [& nous marquerons dans la ſuite ce que ce meſme Pere dit de ſes écrits.] [d] Il en parle en bien des endroits. [e] S. Optat montre que Majorin eſt ſchiſmatiſque, & Cecilien Catholique, parceque le premier avoit quitté la chaire de S. Pierre & de S. Cyprien, ce que l'autre n'avoit pas fait.

Du Pin, p. 487.

1. 'Mr Rigaut ſemble douter ſi ce n'eſt point une piece ſuppoſée. Mais quand on n'auroit point l'autorité de S. Jerome, qui leve tout doute, l'affectation & les autres defauts du ſtyle [ne pourroient point détruire les caracteres de verité qui autoriſent cette piece.]

2. dans Uſuard, Adon, Notker &c.

'S. Pacien voulant rendre raison du titre de Catholique qui a toujours esté propre à la veritable Eglise, allegue l'autorité des hommes apostoliques, des anciens Evesques, & de S. Cyprien en particulier. Et voulons nous, ajoute-t-il, instruire un docteur? Sommes nous plus habiles que ce bienheureux Martyr? Nous eleverons nous par l'enflure de l'esprit [& de la science] de la chair, contre celui qui a remporté par sa mort une si illustre couronne, & qui en repandant son sang est devenu le témoin du Dieu eternel? Paci.ep.1.p.51.d.

[Nous laissons à ceux qui voudront faire l'eloge de S.Cyprien, à ramasser ce que S. Augustin en dit en quantité d'endroits, outre ceux que nous en avons raportez. Ils pourront aussi tirer diverses choses de l'hymne que Prudence a faite sur luy, & qui est la 13.e de celles où il celebre les couronnes des Martyrs. Ils n'oublieront pas non plus S. Paulin,] 'qui dit que la puissante ville de Carthage fait sa gloire de ce Martyr, qui par les sources [de grace] qui sortent en abondance de sa bouche & de ses plaies, a rendu feconds les sables arides & brulans de la Libye. Paul.car.26. p.629.

'Il fut un des dix témoins de la tradition ecclesiastique produits dans le Concile d'Ephese, & qui servirent à en former les decisions, 'estant raisonnable, dit sur cela Vincent de Lerins, que le Midi fournist aussi un maistre & un juge de la doctrine de l'Eglise. 'Theodoret le cite peu aprés en la mesme qualité, avec cet eloge particulier d'estre mort pour la verité qu'il avoit soûtenuë dans ses écrits. [Nous ne "repetons point] 'les grands eloges que luy donne ailleurs Vincent de Lerins. Conc.t.3.p.512.e. Vinc.L.c.42.p.376. Thdrt.ep.145.p.1026.d. V.§52. Vinc.l.c.10.11.p.331.

[Nous avons déja parlé des sermons que S. Ambroise, S. Pierre Chrysologue, & S. Maxime de Turin, ont faits sur sa feste.] 'On nous en a donné un depuis peu, fait en Afrique durant que les Vandales qui y dominoient, persecutoient la foy Catholique, & possedoient par violence l'eglise où estoit le corps du Saint. Vand.p.109.110.

'Il y a un sermon sur S. Cyprien attribué à S. Fulgence, qu'on a mis dans la derniere edition de ce Pere entre le petit nombre de ceux qu'on a jugé tout à fait dignes de luy. [S. Fulgence cite encore S. Cyprien en divers endroits de ses ouvrages.] 'Ennode a fait une hymne en son honneur, où il fait un abregé de son martyre, & releve beaucoup le pouvoir de son intercession. Fulg.f.6.p.566. Enn.car.12.p.586.

'Nous avons aussi remarqué ce que Facundus en dit au sujet de la dispute du battesme.ᵃCassiodore dit qu'il est impossible d'exprimer combien l'Eglise est redevable aux écrits, à la conduite, & à l'exemple de ce saint Martyr, & combien "ses écrits sont Fac.l.10.c.3.p.428. ᵃ Cassd.inst.c.9.p.240. &c.

utiles, hors le point de la reïteration du batteſme, [dans lequel
Fort.l.8.c.4.p.190. meſme S. Auguſtin trouve d'excellentes inſtructions :] 'Fortunat le met le premier aprés les Apoſtres, entre les plus illuſtres Saints de l'Egliſe.

Gr.T.gl.M.c.94.p.211. 'S. Gregoire de Tours aſſure que ſes prieres rendoient ſouvent la ſanté aux malades. Il dit que dans ſon egliſe, (c'eſt apparemment à Carthage,)il y avoit un jubé où il pouvoit tenir huit perſonnes, avec ſon pulpitre elevé de quatre marches, ſes bareaux, & quelques colonnes, tout cela d'une ſeule piece de marbre.

Greg.l.5.ep.19.p.601.c. 'S. Gregoire le grand demande à Dominique Eveſque de Carthage, qu'il prie pour luy devant [le tombeau] de S. Cyprien, promettant de prier de meſme pour cet Eveſque devant le corps de S. Pierre.

Laun.t.8.ep.15. 'On peut trouver encore pluſieurs autres témoignages du reſpect que l'on a eu pour S. Cyprien, dans un écrit qu'un homme celebre de ce temps a fait pour montrer que quoique l'Egliſe n'ait pas ſuivi ce qu'il avoit cru ſur le batteſme des heretiques, elle n'a pas laiſſé de l'honorer toujours comme un de ſes plus illuſtres Peres, & beaucoup plus que ceux qui ont ſoſtenu un ſentiment contraire au ſien. [Mais nous avons cru nous devoir renfermer dans les auteurs des ſix premiers ſiecles.]

ARTICLE LXIV.

Combien on a eſtimé les ouvrages de S. Cyprien : De ſes trois livres Des témoignages.

Hier.v.ill.c.67.p.290.c. [LE plus grand nombre & les plus illuſtres des eloges qu'on a donnez à S. Cyprien, regardent ſes écrits,] 'dont Saint Jerome dit qu'il n'a point voulu faire le catalogue, parceqn'ils
ep.13.p.104.d. ſont plus connus que le ſoleil. 'Il dit autre-part que le bienheureux Cyprien coule avec une "agreable douceur comme une ſource tres pure. Il regrette qu'il ne ſe ſoit pas appliqué à l'explication des Ecritures, [qu'il poſſedoit parfaitement :] Mais il reconnoiſt que les perſecutions des payens ne luy en donnoient pas le loiſir, & l'obligeoient de ſe donner tout entier à animer ſon peuple à la pratique des vertus, [ce qui eſt le vray fruit de la *dulcis & placidus.*
ep.7.p.57.58. connoiſſance des Ecritures.] 'Le meſme Pere parlant de l'education d'une vierge, il veut qu'elle ait toujours dans les mains les opuſcules de S. Cyprien, "ſans craindre d'y rien trouver qui la bleſſe. *in offenſo pede.*

'Lactance dit qu'il a écrit beaucoup d'ouvrages admirables en leur genre, & dont l'elocution peut mesme plaire aux payens, quoiqu'ils ne les puissent pas entendre, parcequ'ils ne sont faits que pour les Fideles, & ne traitent que des choses de la religion[Nous avons "déja raporté] ce que le mesme auteur ajoute, qu'il est difficile de juger en quoy il excelle le plus, ou dans la beauté de l'expression, ou dans la netteté du raisonnement & des pensées, ou dans la force des preuves. [Nous avons vu encore]'que S. Augustin dit qu'on aime l'eloquence de ses ouvrages, mais qu'il est bien difficile de l'egaler. a Preschant à Carthage contre les Pelagiens en l'an 413, il porta en chaire l'epistre 59.a à Fidus, du tres glorieux Martyr Cyprien, & en lut un grand endroit, pour faire voir quel est le sens canonique & Catholique des Ecritures, & que ce qu'il soûtenoit au nom de l'Eglise sur le peché originel, n'estoit point une doctrine nouvelle, mais avoit toujours esté la doctrine des Chrétiens, & un des fondemens de nostre religion.

Lact.l.5.c.1. p.459.

V. § 3.

Aug.do.chr.l.4.c.14.p.34.1.2. a f.294.p.1183. f/c.20.p.1193.

'Nous avons appris du mesme Pere, que les ouvrages de Saint Cyprien estoient repandus jusque dans les Eglises de l'Orient: '& Eusebe cite ses lettres qu'il avoit vuës en latin.b Prudence dit aussi que sa langue immortelle dans la mort mesme de son corps, se fait entendre partout; qu'elle instruit les Gaules, l'Angleterre, & jusqu'aux dernieres extremitez de l'Espagne; qu'elle porte partout J.C; qu'elle penetre le fond de l'ame, fait sentir Dieu dans le cœur, repand les flammes de l'Esprit saint, dont elle tire toute sa force; & que tant qu'il y aura des hommes & des livres, quiconque aimera J.C, lira Cyprien, & apprendra de luy [la verité. S. Paulin, Vincent de Lerins, Theodoret, Ennode, Cassiodore, & plusieurs autres, ont aussi loué l'eloquence, & les ouvrages de S. Cyprien.]'Mais nous nous contentons de ce que dit un martyrologe en vers, attribué à Bede, que les Eglises copient ses paroles sacrées par toute la terre. 'Le Pape Gelase met ses écrits à la teste de ceux des Saints Peres, que l'Eglise reçoit avec veneration, ["sans en excepter mesme ce qu'il avoit fait contre le Pape Estienne sur le batesme. On peut voir]'le jugement avantageux qu'en fait Mr du Pin, soit pour l'elocution, soit pour la maniere, soit pour le fond des choses. 'Il remarque que ses écrits sont exemts de diverses erreurs legeres qui sont assez communes dans les écrits des trois premiers siecles, & qu'on n'y trouve rien sur les mysteres de la Trinité ou de l'Incarnation qui fasse quelque difficulté, & qui ait besoin d'explication.

ad Bon.l.4.c.8. p.476.1.2.

Eus.l.6.c.43.p.242.b. b Prud.de M.13. p.146.148.

Laun.t.8.ep.15. p.662.

Conc.t.4.p.1262.c.

NOTE 52.

Du Pin,p.473.474.

p.474.

[Auſſi il n'y a peut-eſtre aucun auteur eccleſiaſtique, dont les ouvrages ſoient auſſi ſouvent citez que les ſiens. C'eſt ce qu'on a vu lorſque nous avons parlé de chacun de ſes écrits en particulier,] 'ſuivant l'ordre du temps où nous avons cru qu'ils avoient eſté faits, c'eſt à dire ſuivant l'ordre que leur donne Ponce, puiſqu'on croit qu'il les a mis dans le meſme ordre où le Saint les a compoſez. [Nous en avons "meſme dreſſé une table qu'on trouvera dans les notes.

Cyp.an,p.10. §5. — Note 53.

Il n'y a que les trois livres Des témoignages adreſſez à Quirin, dont nous n'avons point encore parlé, n'en ayant point trouvé le temps. Car Ponce ne les marque point; peut-eſtre parceque ce ne ſont pas proprement des ouvrages,] 'mais de ſimples extraits de quantité de paſſages de l'Écriture, reduits ſous divers titres, & en chapitres. Le premier livre eſt pour montrer que les Juifs ont perdu les graces & les privileges qui leur avoient eſté donnez, & qui ont eſté transferez d'eux aux Chrétiens. Le ſecond fait voir que J.C. eſt le veritable Meſſie predit & promis par les Prophetes; '& le troiſieme regarde divers points de la foy & de la morale Chrétienne.

ad Quir.l.1.pr. p.342.1. — l.3.pr.p.368.2.

'Quelques uns croient que c'eſt le fruit des premieres études qu'il fit ſur l'Ecriture, & qu'il la digera ainſi d'abord en lieux communs, pour en avoir divers paſſages en main ſur chaque matiere, & s'en ſervir dans le beſoin, comme on voit qu'il fait dans tous ſes livres, par où l'on croit pouvoir rendre raiſon de ce que les livres de l'Écriture y ſont citez ſous des titres differens de ceux que le Saint leur donne ailleurs. On eſt neanmoins obligé d'avouer qu'il eſtoit déja Eveſque ou au moins Preſtre, 'puiſqu'il appelle Quirin ſon fils: Et il le vouloit former dans le premiers principes de la foy, [comme eſtant déja établi pour les enſeigner aux autres. Ce ne fut pas meſme par ſon choix, mais] à la priere de Quirin, qu'il ſe contenta de reduire les paſſages de l'Écriture ſous divers titres: [& nous avons vu qu'il compoſa à peu prés de la meſme maniere ſon Exhortation au martyre, qui eſt le dernier de ſes ouvrages.]

n.ox.p.17|an, p.94 1. — ad Quir. l.1.pr. p.342.1.

'La preface du premier livre n'en promet que deux; [& le ſecond commence abſolument ſans avoir de nouvelle preface.] 'Le troiſieme en a une qui ſemble en faire un ouvrage particulier, ſans aucun raport aux deux autres: '& il y a meſme des editions où il ne ſe trouve pas. C'eſt ce qui fait juger que le Saint ne l'a fait que quelque temps aprés les deux autres, [lorſqu'ils eſtoient déja publiez.

1. — p.368.2. — n.ox.p.17.1.

Quoiqu'il

Quoiqu'il n'y ait rien de S. Cyprien dans ces livres, que deux petites prefaces, avec les titres des chapitres, ils ne laissent pas

NOTE 54. neanmoins d'estre assez celebres.] Ils sont citez par S. Jerome contre les Pelagiens, [a] par Gennade dans son catalogue des hommes illustres, [b] par S. Fulgence, [c] & principalement par S. Augustin, qui combat souvent les Pelagiens par ce 4.[e] titre du 3.[e] livre. Que nous ne devons nous glorifier en quoy que ce soit, puisque rien ne vient de nous. [d] L'heresiarque Pelage fit quelques extraits de l'Ecriture sur la conduite de la vie, dediez à Romain, [e] pour imiter, disoit-il, ceux que S. Cyprien avoit dediez à Quirin. [f] Et il pretendoit non seulement imiter ce saint Evesque, mais aussi achever ce qui manquoit à son ouvrage.

[Ceux qui souhaiteront de voir un extrait des plus beaux passages de Saint Cyprien, ou un abregé de ce que ses ouvrages contiennent,] trouveront l'un dans l'histoire ecclesiastique de M.[r] Fleuri, & l'autre dans la Bibliotheque de M.[r] du Pin, [g] qui remarque aussi divers points de la foy & de la discipline de l'Eglise autorisez par les écrits de ce Saint. Les PP. de S. Vanne y en ajoutent encore quelques uns.

Hier. in Pel. l. 1. c. 9. p. 274. d.
[a] Genn. c. 42.
[b] Fulg. in Fab. c. 11. p. 590.
[c] Aug. ad Bon. l. 4. c. 9. 10. p. 477. 2. a| 478. 1. d| præd. c. 3. p. 547. 2. c. d| cor. c. 7. p. 533. 2. b.
[d] ad Bon. c. 8. p. 476. 1. a| Genn. c. 42.
[e] Ib| Hier. in Pel. p. 274. d.
[f] p. 274. d.
Fleuri, t. 2.
Du Pin, p. 406-468.
[g] p. 475. 476.
S. Van. p. 275.

ARTICLE XXXVIII.

De quelques ouvrages supposez à S. Cyprien.

LE P. Sirmond a trouvé dans un manuscrit de l'abbaye de S. Remi à Reims, un traité sur la maniere de regler la feste de Pasque, & un cycle de 16 ans fait pour cela, attribué à Saint Cyprien. Bucherius qui l'a eu du Pere Sirmond, croit qu'il est effectivement de luy : & on croit que c'est la chronique que Paul Diacre dit avoir esté composée par ce Saint, & estre un ouvrage fort utile. Les Anglois l'ont donnée dans la derniere edition de Saint Cyprien sur un autre manuscrit qu'Usserius en avoit trouvé, écrit sur la fin du IX. siecle. Ils raportent diverses raisons pour croire qu'il est de S. Cyprien encore neophyte, & ne veulent pas neanmoins l'assurer. L'auteur termine sa chronologie au Consulat d'Arrien & de Papus, qui est l'an 243. [Ainsi il écrivoit ou cette année là, ou peu aprés. Et je ne voy rien qui empesche absolument de croire que S. Cyprien ait esté converti dés 243. Neanmoins S. Ponce porte plutost à croire qu'il s'est converti plustard.] & le style de cet écrit paroist assez different

Buch. belg. l. 6. c. 9. § 1. p. 202.
Cyp. ox. præf. p. 3.
de pas. p. 62.
p. 63| præf. p. 3.
de pas. p. 70. 2.
Du Pin, p. 487.

p.63. de celui de S. Cyprien, & bien audessous de son elegance. 'Aprés tout, il importe peu de savoir de qui est cet écrit qui n'est pas fait avec toute l'exactitude que l'on voudroit aujourd'hui dans ces matieres, outre les fautes que les copistes ont ajoutées à celle de l'auteur.

Grut.not.pr. 'Gruter qui nous a donné les notes dont les Romains se servoient pour écrire aussi viste que l'on parle, cite de Tritheme que celles qui estoient pour les choses de la religion Chrétienne, avoient esté ajoutées par S. Cyprien à celles dont les payens se servoient, & dont on attribuë l'invention à Tiro celebre affranchi de Ciceron, & à Seneque. Il semble que Tritheme ait trouvé dans un manuscrit de notes ce qu'il dit sur cela de S. Cyprien.

Cyp.ox.pr.p. 56|dis.2.c.2.p. 18.19. 'Les Anglois l'ont marqué [1] dans l'edition d'Oxford, * comme une chose qu'ils croyoient. [M.r du Pin n'en dit rien du tout. 1. * &c.

Il y a encore divers ouvrages qui portent le nom de S. Cyprien, & dont par consequent nous sommes obligez de dire un mot. Nous avons déja parlé "de l'ouvrage Des spectacles, * de celui V. § 22. De la discipline & du bien de la pudicité, † de celui De la loüange * n. 28. † § 17. du martyre, & "Du discours qui est contre Novatien. § 41.

Cyp.n.p.440.2. L'ouvrage intitulé Des douze actions cardinales ou principales de J. C, est fort celebre.] 'Pamelius dit qu'il est certain que s'il n'est pas de S. Cyprien, il est neanmoins du mesme temps.

Cocus,p.74. 'Erasme & Possevin demeurent d'accord qu'il n'est pas de Saint Cyprien : Bellarmin dit mesme qu'il est constamment posterieur

p.74|Lab.scri. p.108.109.239. à S. Augustin. 'On a trouvé quelques manuscrits à Oxford & en France, qui l'attribuent à Arnaud de Chartres Abbé de Bonneval, ami de S Bernard, & où il est adressé au Pape Adrien, ce qu'on entend d'Adrien IV, [qui gouverna depuis 1155, jusqu'en 1159.] On a mesme d'autres ouvrages de cet Arnaud, qui sont

Cyp.ox.t.4 p. 19|præf.p.2. a DuPin,p.471. du mesme style que ce traité: '& les Anglois le luy donnent dans leur edition de S. Cyprien. [a]Ils sont suivis par Mr du Pin, [& par divers autres.]

Coc.p.75|Du Pin,p.469. ['Le livre Contre le jeu de dez est assurément d'un autre que de S. Cyprien, selon le consentement de Bellarmin, de Possevin,

Cyp p.488.2. & de plusieurs autres, & on n'en peut pas douter.]'Le commen-

Bell.p.86. cement montre qu'il est de quelque Evesque, ou mesme d'un

Riv.l.2.c.15.p. 233. Pape, comme Bellarmin l'a cru.'Rivet ajoute qu'il a esté écrit assez tard, lorsque la corruption estoit déja grande dans l'Eglise,

Cyp.p.490.1. 'puisqu'il reprend les Prestres de jouer aux dez: [Et il est certain que le style en est assez mauvais pour autoriser cette pensée.

1. à la fin de l'errata, avant la table des matieres.

Neanmoins les citations de l'Ecriture paroissent anciennes.]

'L'auteur allegue un passage du livre De la doctrine des Apostres, qui ne se trouve, dit Pamelius, ni dans les Constitutions, ni dans les Canons des Apostres. [Quoy qu'il en soit, cet écrit est peu de chose.]

p.489.2|n.13.p. 492.

'On reconnoist universellement que le traité Des montagnes de Sinaï & de Sion contre les Juifs, n'est pas de S. Cyprien. [a] Mr du Pin dit qu'il est de quelqu'un qui s'arrestoit aux resveries des Rabins & des Cabalistes.

Bellar|Cocus| Rivet. [a] DuPin, p.472.

Bellarmin & les autres n'assurent rien touchant les deux oraisons 'où il est parlé de S.te Thecle. [Il n'y a aucune apparence de les attribuer à S. Cyprien.]

Cyp.p.513.2|515 1.

'Le traité *De singularitate Clericorum*, qui estoit autrefois parmi les œuvres de S. Augustin, '& qui est aussi faussement attribué à Origene,[b] est aussi peu de S. Cyprien que des deux autres, selon le sentiment de Bellarmin, d'Erasme, de Pamelius,[c] & de Rivet, qui refute ce que Baronius allegue [d] pour prouver que ce livre est veritablement de Saint Cyprien. [e] Les auteurs de l'edition d'Oxford pretendent qu'il est certain qu'il n'est que du temps où la version vulgate estoit déja dans l'usage ordinaire, peut-estre vers le temps de Bede, ou vers l'an mille, lorsqu'on combatoit le celibat des Prestres, qui estoit soûtenu par cet écrit. 'Mr du Pin dit que c'est un ouvrage tres utile, qu'il est constamment d'un auteur latin, qui ne peut estre ni S. Cyprien, ni S. Jerome, mais qu'on ne peut rien dire de positif ni de l'auteur, ni du temps où il a esté composé. 'Il trouve qu'il approche assez du style de Saint Gaudence Evesque de Bresse [à la fin du IV. siecle.] Mais on ne trouve ni manuscrits ni imprimez qui l'attribuent à ce Saint.

Cocus p.76. Bar.253.§44| Riv.l.2.c.15.p. 235. [b] Bell.p.84| Cocus, p.76. [c] Riv p.235. [d] Bar.253.§45. [e] Cyp.ox.t.3.p. 5.1|præf.p.2. Du Pin, p.469. 470. p.487.1.

'On demeure d'accord que l'Exposition du symbole n'est pas de S. Cyprien, mais de Rufin.

Bell.p.84.

V. S. Luc. 'Le traité intitulé "De l'incredulité des Juifs, n'est que la preface de la traduction du dialogue de Jason & de Papisque, faite par un nommé Celse.

Riv.l.2.c.15.p. 236.

'Pamelius accorde que l'écrit contre les Juifs qui ont persecuté J. C, est trop eloigné du style de S. Cyprien pour estre de luy.

Cyp.n.p.567.2.

'Pour ce qui est du traité De la revelation du chef de S. Jean Battiste, 'faite dans le IX. siecle, [f] de celui Du double martyre, où il est parlé de Diocletien, & des Turcs,[g] & de celui Des douze abus du siecle, qui cite l'Ecriture selon la version de S. Jerome,

p.571. [f] p.581.2|584.2. [g] p.590.

[ils peuvent eſtre d'un Cyprien, mais non pas de l'Eveſque de Carthage. Celui Du double martyre eſt d'un veritable impoſteurs,] 'puiſqu'il ſe veut faire croire eſtre du III. ſiecle.[a] Eraſme à qui quelques uns attribuent cette fiction, eſtoit trop habile pour en faire une qui ſe détruit ſi viſiblement elle meſme.

p.579.1. a DuPin,p.471.

'L'ouvrage Des douze abus du ſiecle, qui eſt attribué avec auſſi peu de fondement à S. Auguſtin qu'à S. Cyprien, peut eſtre ſelon quelques uns d'un laïque nommé Ebrard. D'autres ont cru qu'il eſtoit de S. Patrice d'Hibernie. [Celui qui eſt intitulé Le feſtin, eſt plus digne d'un Turc, ou d'un boufon qui vouloit ſe railler de toute l'Ecriture, que d'un Martyr.] 'Pamelius juge que c'eſt quelque Italien, à cauſe qu'il parle fort pertinemment de tous les vins d'Italie.

p.470| Cyp.ox. præf.p.3. n.p.598.1.

'Beaucoup de perſonnes ont attribué à S. Cyprien un livre "de la Trinité: [b] & les Macedoniens le debitoient ſous ſon nom dans Conſtantinople, parcequ'il favoriſe leur hereſie, [c] quoique le ſtyle fiſt aſſez voir qu'il eſtoit de Novatien dont il portoit meſme le nom [dans la pluſpart des exemplaires.] [d] Pour l'endroit de Facundus qui cite un paſſage du livre de S. Cyprien ſur la Trinité, 'c'eſt viſiblement une faute de copiſte, l'endroit qu'il cite ſe liſant encore aujourd'hui dans le livre De l'unité de l'Egliſe.

Hier.v.ill.c.70. p.292.c. b Ruf.ad Or. p.197.2. c Hier.in Ruf. l.2.c.5.p.221.b. d Fac.l.1.c.3.p.16. Cyp.ox.unit. p.104.2. — V. les Novatiens § 3.

'L'edition d'Oxford nous a donné le livre De la penitence ou de la confeſſion de S. Cyprien, trouvé dans quelques manuſcrits d'Angleterre. Mais il regarde S. Cyprien d'Antioche qui avoit eſté magicien, & non celui de Carthage.

ox.t.5.p.54.

'Nous avons quelques poëſies ſous le nom de S. Cyprien dont Bellarmin doute. 'Pamelius les a attribuées à S. Cyprien, & depuis à Tertullien, hormis la derniere, que lon pretend eſtre de Saint Victorin de Pettau. 'Toutes ces pieces n'acquereront pas beaucoup d'honneur à leur auteur, quel qu'il ſoit. ["Nous en avons déja parlé ſur Tertullien.] 'Il y en a une remarquable, en ce qu'elle nous apprend qu'un homme qui avoit eſté Conſul, ayant embraſſé la religion Chrétienne durant quelques années, l'avoit abandonnée enſuite, & eſtoit tombé dans cette baſſeſſe de ſervir dans les ceremonies de Cibele & d'Iſis, juſqu'à demander pardon à la deeſſe; ſurquoi l'auteur luy demande ce qu'elle luy avoit répondu. Il finit par ce vers bien contraire à l'erreur de Tertullien,[1] Qui ſe repent, n'eſt plus coupable. 1.

p.1. Riv.l.2.c.15.p.235. Cyp.ox.præf. p.3. t.5.p.34. — V. Tertullien § 20.

1. *Non erit in culpa quem pœnitet ante fuiſſe.*



ARTICLE LXVI.

Translation des reliques de S. Cyprien à Compiegne.

[IL faut finir l'histoire de S. Cyprien par la faveur que Dieu a faite à l'Eglise de France, de luy confier le depost si precieux des reliques de ce grand Saint. Voici comment l'histoire raporte que cela arriva.]

'L'an de J.C. 806, des ambassadeurs envoyez par Charlemagne à Aaron Roy de Perse, passant à leur retour par Carthage, & voyant le tombeau de S. Cyprien fort negligé, ils l'ouvrirent, & leverent ses reliques pour les apporter en France, 'en ayant eu permission tant du Roy de ce pays, qui la leur accorda fort aisément, 'que de ceux qui avoient soin de ce temple. [a] Ils prirent aussi les reliques de S. Sperat, & le chef de S. Pantaleon. Ils aborderent à Arles, où ils laisserent ces reliques [b] sous le seau, pendant qu'ils alloient rendre conte de leur ambassade à Charlemagne : Et ce Prince ordonna qu'elles fussent gardées à Arles, jusqu'à ce qu'il eust fait bastir une eglise digne de ces Saints. Mais comme cet ouvrage tiroit en longueur, 'Leidrade Archevesque de Lion, ayant trouvé une occasion favorable, obtint de l'Empereur que ces reliques fussent transferées en son eglise, 'où elles furent gardés quelque temps [comme en depost] dans la grande eglise de S. Jean Battiste & de S. Estienne; & depuis le dessein de l'eglise que l'on vouloit bastir pour les y transporter, estant interrompu par d'autres affaires, 'l'Archevesque les mit sous terre derriere le grand autel de S. Jean Battiste. Agobard successeur de Leidrade, fit un poëme sur cette translation, qui a esté recueilli dans le neuvieme tome de la Bibliotheque des Peres. 'Nous avons encore quelques vers de Florus celebre Diacre de la mesme Eglise de Lion, faits pour mettre sur la chasse où ce precieux thresor estoit enfermé.

Ado, 14. sept| an. 806. p. 221| Agob. de Cyp. t. 2. p. 121.
Ado, 14. sept.
Agob. p. 121.
a p. 121| Ado, 14. sept| Anal. t. 1. p. 407.
b Ado, 14. sept.
Ib| Agob. p. 121.
Ado, 14. sept.
Ib| Agob. p. 122.
Anal. t. 1. p. 407.

'Sigebert marque la translation de ces Saints en France sur l'an 802. Baronius croit qu'il doit estre corrigé par Adon, qui la met en 806. 'Ce Cardinal ajoute que Charlemagne donna quelques reliques de S. Cyprien aux ambassadeurs de Venise, & qu'on les mit dans une belle eglise que cette Republique fit bastir en l'honneur de ce Saint [au fobourg] de Murano. [Il ne cite aucun auteur pour cela.

Bar. 806, § 53. 54.
§ 54.

Le corps de S. Cyprien ne demeura pas neanmoins à Lion.]

Ado,14.sept. 'Car Charle le chauve petit-fils de Charlemagne, ayant fait bastir un grand monastere à Compiegne, il y fit transporter les reliques de ce Saint. C'est ce que nous trouvons dans le martyrologe d'Adon. 'Pamelius pretend que cet endroit n'est pas d'Adon;
Cyp.pr.p.24.t.
Act M.p.203. mais il n'en raporte pas de preuve. 'Le P. Ruinart dit que cela est dans le "vray martyrologe d'Adon, [non dans les additions. Cette abbaye de Compiegne dediée sous le nom de S. Corneille & de S. Cyprien, conserve dans une mesme chasse les corps de ces deux illustres Saints, qui y furent mis par Charle le chauve mesme, comme on pretend que les chartes originales de la fondation du monastere le justifient encore authentiquement.] sincero.

p.23. 'Le mesme Pamelius raporte l'inscription d'une chasse qui est dans l'eglise collegiale de Rosnay; & cette inscription porte que les os"de S. Celestin, de S. Corneille, & de S. Cyprien, decapitez pour la foy, sont dans cette chasse. Il dit neanmoins que S. Cyprien n'est pas connu dans ce pays, quoique S. Corneille V. S. Corneille § 17.
Sanson. y soit celebre. 'Rosnay est dans la Flandre Imperiale, & dans le diocese de Gand, à deux lieuës ou environ d'Oudenarde.

Boll.1.feb.p.200.e. 'Bollandus dit que les reliques de S. Cyprien Evesque de Carthage, & Martyr, ont esté apportées à Moissac en Quercy. [Mais comme il ne le dit qu'en passant, il n'en raporte aucune preuve: & il y a en ces pays là un autre S. Cyprien Abbé, dont on fait le 9.e de decembre.]

S. FRUCTUEUX,

EVESQUE DE TARRAGONE, ET MARTYR.



[LE plus ancien Martyr d'Espagne dont nous ayons une connoissance assurée, est Saint Fructueux Evesque de Tarragone,] 'qui estoit alors la principale ville d'Espagne, [& qui est encore aujourd'hui la metropole de Catalogne.]
Prud.de M. 6. p.108.
Aug.f.273.c.2. p.1105.c.d. 'La feste de ce Saint estoit autrefois celebre jusque dans l'Afrique, & l'on y lisoit publiquement les actes de

ſon martyre. [Nous les avons encore aujourd'hui : & outre le reſpect & l'autorité qu'ils meritent par eux meſmes,] 'ils ſont citez par S. Auguſtin dans le ſermon qu'il a fait le jour de cette feſte. d.e. 'Et l'hymne que Prudence a compoſée à la louange du meſme Saint, ne fait preſque que dire en vers ce que ſes actes diſent en proſe. Bar.262.§ 69. 'On les trouve un peu plus amples dans divers manuſcrits, mais ſans que cela change rien au ſens. Act.M.p.215.

[Nous ne ſavons rien de S. Fructueux juſqu'à ſon martyre, ſinon] 'qu'il poſſedoit toutes les qualitez que S. Paul demande dans un Eveſque : ce qui luy avoit acquis l'amour des payens meſmes, comme il parut à ſa mort, auſſi-bien que des Fideles. Boll 21.jan.p. 340 § 3. 'On montre encore aujourd'hui à Tarragone une maiſon qu'on croit par tradition eſtre celle où il demeuroit. p.341.a b. 'Il fut pris ſous les Empereurs Valerien & Gallien, & les Conſuls Emilien & Baſſus, le 16 de janvier qui eſtoit un dimanche. p.340.§ 1. 'Cela ne ſe rencontre point dans tout l'empire de Valerien qu'en l'an 259, auquel en effet Emilien & Baſſus eſtoient Conſuls : De ſorte qu'il n'y a pas à douter que ce ne ſoit la vraie année de ſon martyre. p.339.§ 5.

'Ce dimanche 16 de janvier, ſix Beneficiers, diſent les actes, vinrent à ſon logis par ordre du gouverneur Emilien. p.340.§ 1. 'Ces Beneficiers eſtoient des ſoldats à qui on avoit accordé certaines exemptions, [comme à des veterans. C'eſt pourquoi nous pouvons les appeller des Exemts.] p.341.a. 'On voit par l'antiquité qu'ils eſtoient employez dans les provinces à diverſes fonctions. a|Bar.262.§ 60.

1. *in foleis.* 'S. Fructueux[1] ayant entendu ces Exemts fraper à ſa porte avec leurs baguettes, Bar.262.§ 60.61. 'alla leur ouvrir, & ayant receu d'eux commandement de venir trouver le Gouverneur avec ſes Diacres, il s'y en alla accompagné de ſes Diacres Boll.p.340.§ 1. 'Augure & Euloge, & Emilien [a] les fit auſſi-toſt mettre en priſon. Prud.de M.6. p.105. Prudence fait faire en chemin une harangue à S. Fructueux pour encourager ſes compagnons à ne pas craindre de ſe voir enfermez dans une priſon pour J.C. a p.105|Boll p. 340.§ 1.

'Ils y demeurerent ſix jours, durant leſquels S. Fructueux ſe tenant aſſuré de remporter la couronne du Seigneur, eſtoit dans une joie & une priere continuelle. Boll.p.340.§ 2. 'Les Fideles n'abandonnerent point la priſon, ſoulageant les ſaints Martyrs en ce qu'ils pouvoient, & ſe recommandant à leurs prieres. S. Fructueux y battiza un catecumene nommé Rogatien. 1. 'Il y celebra auſſi ſolennellement la ſtation du mécredi, § 3. 'dans laquelle on avoit accoutumé de jeûner juſques à trois heures aprés midi. Prud.p.105.& alii.

1. '*cum ſenſiſſet pedibulum ipſorum*, ce que Baronius entend de la baguette des licteurs.[a] D'autres croient que c'eſt le bruit de leurs piez, exprimé par le meſme mot dans S. Gregoire de Tours, *hiſt. Fr. l. 3. c. 15.* Act.M.p.220. a p.709.

Boll.p.340.§2. 'Le sixieme jour de leur prison qui estoit le vendredi 21 de janvier, Emilien se fit amener S. Fructueux & ses deux Diacres Augure & Euloge. Il leur demanda d'abord s'ils ne savoient pas ce que les Empereurs avoient commandé ? S. Fructueux répondit que non, mais qu'il estoit Chrétien. Emilien dit que les Empereurs ordonnoient que l'on adorast les dieux ; & S. Fructueux dit qu'il n'adoroit qu'un seul "Dieu. Ne savez vous pas qu'il y a « &c. des dieux, continua Emilien. Je ne le sçay pas, dit Fructueux. « Je vous le ferai bien savoir, repartit le Proconsul. Le Saint Evesque leva les yeux au Seigneur, & commença à le prier en luy mesme. Le Gouverneur ajouta : A qui obeïra t-on ? qui craindra « t-on ? qui adorera t-on, si on ne revere pas les dieux, & si on « n'adore pas les "images des Empereurs. « vultus.

[Comme cette reflexion ne touchoit pas beaucoup le Saint,]

§2. 'Emilien se tourna vers Augure, dont n'ayant pas receu plus de satisfaction, il demanda à Euloge s'il reveroit aussi Fructueux

a[Aug. f.273.c. comme son Dieu : 'surquoi ce Saint fit cette belle réponse re-
3.p.1106. levée par S. Augustin : Je "n'adore point Fructueux, mais celui « colo.
Boll.p.340.§2. que Fructueux mesme adore. 'Emilien demanda ensuite à Saint «
§2|Prud.p.106. Fructueux s'il estoit Evesque. 'Je le suis, dit le Saint. "Vous l'avez « NOTE 1. esté, repartit le Gouverneur en souriant, [marquant par là qu'il « cesseroit bien-tost de l'estre, en cessant de vivre.]

Ibid. 'Emilien prononça aussi-tost la sentence, par laquelle il con-
Boll.p.304.§3. danna les Saints à estre brulez tout vifs. 'Les payens furent touchez de compassion de voir mener S. Fructueux au martyre. Pour les Fideles qui connoissoient sa vertu, s'ils avoient de la douleur, elle estoit surmontée par la joie de le voir arriver à la gloire

Prud.p.106| [qu'ils luy souhaitoient.] 'Mais pour les saints Martyrs, ils ressentoient un tel contentement, qu'ils arrestoient les pleurs des au-
Tert.ie.c.12. tres. 'Les Fideles qui dans ces occasions faisoient tout ce qu'ils
p.710.d. pouvoient pour témoigner leur affection envers les Martyrs, &
Prud.p.106| pour soulager leurs corps mesmes, 'leur offrirent à boire "une li- NOTE 2.
Boll.p.240.§3. queur "composée & parfumée. Mais comme il n'estoit que dix conditi permixti. heures du matin, Saint Fructueux refusa de boire, disant qu'il n'estoit pas encore trois heures pour rompre le jeûne ordinaire du vendredi. Et il esperoit de finir la station & le jeûne de ce jour dans le paradis en la compagnie des Martyrs & des Prophetes.

Ibid. 'Les Saints estant arrivez à l'amphitheatre, qui estoit le lieu de
Prud.p.106. l'execution, '& chacun se pressant de rendre au saint Evesque
Boll.§3. quelque office de charité, 'un de ses Lecteurs nommé Augustal, le

le pria en pleurant qu'il luy permist de le dechausser. Le Saint, s'en excusa en luy disant qu'il se dechausseroit bien luy mesme, comme il fit aussi-tost. Nous voyons aussi que S. Polycarpe tascha de se dechausser à son martyre, ce qu'il n'avoit pas accoutumé de faire, disent ses actes, parceque tous les Fideles s'empressoient de luy rendre cet office, afin de toucher sa chair sainte. Eus. l. 4. c. 15. p. 133. b.

commilito frater noster. 'Un soldat Chrétien nommé Felix, prenant la main de Saint Fructueux, le pria de se souvenir de luy; 'à quoy il répondit tout „ haut par cette parole que Saint Augustin a fort estimé: Je suis „ obligé de me souvenir de toute l'Eglise Catholique repanduë „ depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, & de prier Dieu pour elle. Boll. p. 340. § 3. § 3 Prud. p. 107. Aug. s. 273. c. 2. p. 1105. e.

'Lorsqu'ils furent à la porte de l'amphitheatre, un des Fideles nommé Martial, le priant de dire quelque chose à son peuple pour le consoler dans ce dernier adieu, il les exhorta par l'inspiration du S. Esprit, de ne pas craindre une douleur d'une heure comme celle qu'il alloit endurer, & les assura qu'ils ne manqueroient point de pasteurs aprés sa mort: Ce qu'il dit assez haut pour estre entendu des Chrétiens, quoiqu'il fust toujours observé & environné par les six Exemts. Boll. p. 340. § 4. 341. d. e.

'Les saints Martyrs furent liez à des poteaux de bois pour estre brulez. 'Mais Dieu renouvella en leur faveur le miracle des trois jeunes hommes de Babylone. Car le feu ayant esté mis au bucher, les flammes sans toucher à leurs corps, brulerent seulement les cordons qui leur tenoient les mains liées derriere le dos, donnant aux Martyrs la liberté de les étendre vers le ciel en forme de croix, & de prier comme ils firent en la maniere ordinaire & à genoux. 'Comme les flammes s'eloignoient au lieu de les consumer, ils demanderent à Dieu la grace de voir promtement finir leurs perils par la mort, '& rendirent l'ame tous trois ensemble. § 5. § 4 Prud. de M. 6. p. 107. p 107. Boll. § 4.

'Les poteaux ausquels on les avoit attachez n'estoient pas encore brulez, lorsque Babylas & Mygdone, deux Chrétiens qui estoient de la maison du Gouverneur, virent le ciel s'ouvrir, & les saints Martyrs y monter avec des couronnes sus leurs testes: ce qu'ils montrerent à la fille du Gouverneur, qui n'estoit encore qu'un enfant, & elle le vit comme eux. 'Ils furent appeller le Gouverneur mesme, & luy dirent de venir voir comment ceux qu'il avoit condannez, estoient receus dans la gloire qu'ils avoient toujours esperée. Il vint: mais il ne fut pas digne de voir ce miracle. § 5 Prud. p. 107. 108. Boll. p. 340. § 5.

'La nuit estant venuë, les Fideles s'en allerent en haste à l'am- § 6 Prud. p 108.

phitheatre: & y ayant éteint le feu avec du vin, ils emporterent chacun chez soy ce qu'ils purent des cendres des saints Martyrs. Mais S Fructueux, ou selon Prudence, tous les trois s'apparurent à ceux qui avoient emporté leurs cendres, & leur ordonnerent de les raporter, pour les enterrer promtement toutes ensemble.

Boll.p.341. 'Il y a quelques exemplaires qui raportent cette histoire un peu plus amplement, avec un discours de S. Fructueux qui est assez considerable. [Nous l'omettons neanmoins, parcequ'en ces sortes de pieces sujettes à estre amplifiées, le plus court est

Act.M.p.223.2. ordinairement le plus veritable.] 'Divers manuscrits portent que le lendemain les Fideles se raconterent les uns aux autres la vision qu'ils avoient eue; & avec une joie meslée de crainte, raporterent aussi ce qu'ils avoient pris chacun des cendres des Saints. On les enterra avec honneur dans l'eglise sous l'autel.

§ 7. 'Les actes racontent encore une autre apparition de ces Saints à Emilien, à qui ils firent voir par la gloire dont ils jouissoient, combien la persecution qu'il leur avoit faite luy avoit esté inutile. [Prudence ne parle point de cette vision; ce qui peut faire douter si elle n'a point esté ajoutée aux actes. On ne dit pas neanmoins qu'elle manque dans aucun des manuscrits.]

Aug.s.273.c.2. p.1105.2. a c.6.p.1107.d. Flor.p.275. Boll.21.jan.p. 339.1. b Aug. p.1105. 1106. c p 1105 c.d. 'La feste de ces Saints se faisoit en Afrique du temps de Saint Augustin, comme nous l'avons déja remarqué: [a] & on la faisoit le mesme jour que l'on y faisoit aussi celle de S.te Agnés, [c'est à dire le 21 de janvier, qui est en effet le jour de leur mort,] '& auquel leur feste est marquée dans les martyrologes de Saint Jerome, [dans Florus,] Usuard, & [1] les autres martyrologes latins. [b] S. Augustin fit ce jour là un sermon au peuple que nous avons encore. Il y cite divers endroits de leurs actes: [c] & il y marque [2] assez clairement qu'il parloit dans une chapelle de leur nom: [ce qui peut donner lieu de croire qu'on avoit transporté de

c.7.p.1108.1. leurs reliques à Hippone:] 'Car c'est à Hippone qu'il fit ce sermon.

Prud.de M.6. p.107. d 4.p.88. 'Prudence a composé une hymne à leur loüange, qui est la sixieme sur les couronnes des Martyrs. [d] Il en parle encore avec eloge dans la quatrieme, & les met au rang des plus illustres

Boll.21.jan.p. 339. § 2. e Act.M.p.220. Martyrs de l'Occident. 'Le breviaire Mozarabe d'Espagne en fait un office propre: [e] mais il est difficile de dire pourquoi il en marque la feste le 13 de fevrier.

Boll.p.339.§ 7. § 8. 'On pretend avoir leurs reliques en divers endroits, comme en une eglise qui est prés de Barcelone, 'en une autre proche de

1. dans Adon, Notker &c.
2. *in quorum Memoriis celebramus diem passionis illorum.*

Porto-Fino dans la seigneurie de Genes, '& en la ville de Manrese, [qui est du diocese de Solsone en Catalogne,] où on dit que leurs reliques furent apportées en 1372, avec celles de S.te Agnés: '& on ajoute qu'il s'est fait plusieurs miracles en ce lieu par leur invocation. [Mais on ne voit rien en tout cela qui soit bien fondé.] p.351.§ 4.5. § 6.7.10.

'Peu de temps aprés le martyre de S. Fructueux, la ville de Tarragone fut ruinée par les François, comme nous l'avons marqué "autrepart. Bar.263.§21.22.

V.Gallien § 14.

'Raban attribuë à ce Saint la regle des moines qui porte le nom de Fructueux. Mais elle est de S. Fructueux Evesque de Brague, qui n'a vécu que dans le VII. siecle. Boll.21.jan.p. 339.§ 2|Act.M. p.220.



S. PATROCLE,

MARTYR A TROIES EN CHAMPAGNE.



'LE nom de S. Patrocle, [nommé Parre par ceux de Troies,] est celebre dans les anciens martyrologes, aussi-bien que dans les nouveaux. Car il se trouve dans ceux de Saint Jerome, dans Usuard, & dans Adon. 'Baronius croit que ses actes sont sinceres: [Et ils sont au moins bien anciens, si ce sont ceux dont parle S. Gregoire de Tours.] 'Car ce Saint raporte que l'histoire de Saint Patrocle ne se trouvant point à Troies, un étranger y en apporta un exemplaire, dont l'Ecclesiastique qui servoit au tombeau du Saint, tira aussi-tost une copie. Il l'alla ensuite porter à son Evesque, qui au lieu de luy en savoir gré, le renvoya fort rudement, & le maltraita, dautant que ne voyant pas d'où il avoit pu tirer cette copie, il croyoit qu'il l'eust supposée. Mais assez long-temps aprés, des François revenant de faire la guerre en Italie, en raporterent des exemplaires tout conformes à celui de cet Ecclesiastique. Boll.21.jan.p. 342.§ 1. Bar.21 jan.d. Gr.T.gl M c. 64.p.144.145.

[Il est difficile de savoir si nous avons encore aujourd'hui ces mesmes actes.] 'Bollandus croit que ce sont ceux qu'il a tirez de l'Arivour, [1] abbaye [de Bernardins] dans le diocese [& doyenné] Boll.21.jan.p. 342.§ 2.

1. 'sur la petite riviere de Barse, à trois lieuës de Troies, à l'est-sud-est. Sanson.

de Troies. [Le style assez simple de ces actes peut autoriser le sentiment de Bollandus. On ne les peut pas neanmoins prendre pour des actes originaux, quand on n'en jugeroit que par la lon-
p.343. § 6. gueur des harangues:] 'Et ils sont mesme assez confus pour donner un grand sujet "de douter si le Saint a souffert sous l'empire NOTE.
d'Aurelien en 273 ou 274, comme c'est l'opinion commune, ou, si ç'a esté en 259, dans la persecution de Valerien, sous Aurelien
2. gouverneur des Gaules. 'Bollandus croit que ceux qui sont dans Surius ont esté pris de ceux-ci aprés l'an 900, en changeant seulement & polissant un peu le style: car ils sont mieux écrits. [[1] Les uns & les autres sont peu de chose. Neanmoins comme ils peuvent estre fort anciens, nous en ferons un abregé, que 1.
nous tirerons principalement des premiers.]

§ 2. 'S. Patrocle estoit une personne de condition de la ville de Trois en Champagne. S'estant retiré en une maison qu'il avoit à 200 pas de la ville, il s'y exerçoit au jeûne qu'il observoit tous les jours jusques au soir, s'occupoit continuellement à la priere, distribuoit son bien en aumosnes; & faisoit eclater sa vertu par divers miracles qu'il operoit. C'est ainsi qu'il se preparoit au martyre, dont il fut couronné par la crauauté d'Aurelien, alors gouverneur des Gaules, [ou Empereur. Il vint deux fois dans les
Bosq. l. 3. c. 42. p. 142. 143. Gaules estant Empereur, en 273 & en 274.] C'est au premier de ces voyages que M.r du Bosquet raporte le martyre de Saint Patrocle.

Boll. 21. jan. p. 343. § 3. 'Aurelien estant donc venu de Sens à Troies, receut diverses plaintes contre S. Patrocle sur le sujet de la religion; ce qui l'obligea de le faire arrester; & aprés diverses interrogations, [dans
§ 4. lesquelles il n'y a rien de considerable,] 'il le fit battre à coups de bastons, luy fit mettre les fers aux piez, & aux mains des chai-
p. 344. a. a § 4. b § 5-7. nes toutes en feu, selon ses actes '& quelques martyrologes, [a] & puis l'envoya dans un cachot. [b] Il le fit revenir trois jours aprés, & voyant qu'il ne pouvoit abatre sa fermeté, il le condanna à perdre la teste.

§ 8. 'Le Saint fut mené pour cet effet sur le bord de la Seine, où ayant demandé à Dieu qu'il fist quelque merveille pour la gloire de son nom, & la confusion des Gentils, il s'echapa de ses gardes, & traversa la riviere sans enfoncer jusques aux genoux, quoiqu'elle fust alors fort enflée. [C'est un fait que nous voudrions
§ 9. 10. voir attesté par des actes plus authentiques.] 'Ses gardes fort en peine de ce qu'il estoit devenu, ayant appris qu'il estoit en priere

1. Mr le Maistre dit que ce n'est rien.

sur une montagne de l'autre costé de l'eau, s'y en allerent aussitost, & luy trancherent la teste le 21 de janvier, [auquel on en fait encore la feste;] & c'estoit un vendredi sélon ses actes, 'ce qui se rencontre en l'an 259, [auquel S. Fructueux fut martyrizé en Espagne le mesme jour,] & ne convient point au regne d'Aurelien. [C'est ce qui fait que nous raportons son histoire "à la persecution de Valerien.] P.343.§5.7. V. la note.

'Son corps fut enlevé par deux pauvres vieillars qui demandoient l'aumosne, & enterré la nuit suivante avec peu de ceremonie par Eusebe Archiprestre, disent les actes, & par Libere Diacre. 'Quand Dieu eut rendu la paix à l'Eglise, cet Eusebe dressa une petite chapelle sur le tombeau du Saint, & voulut y estre enterré aprés sa mort. Il paroist que c'estoit [à peu prés] au mesme lieu où le Saint avoit repandu son sang. [Cette chapelle est apparemment celle mesme]'dont parle S. Gregoire de Tours, & qui n'estoit servie que par un Clerc, dautant que les habitans de Troies n'ayant pas l'histoire de ce saint Martyr, n'avoient aussi que peu de devotion pour luy. 'Mais quand cette histoire eut esté trouvée de la maniere que nous l'avons raporté, la devotion du peuple s'estant augmentée, on bastit une eglise sur ses reliques, & on celebra tous les ans sa feste. 'S. Gregoire témoigne que ce Saint faisoit voir souvent par divers miracles quel estoit son pouvoir auprés de Dieu. P.345.§11. §12. Gr.T.gl.M c. 64.p.144. p.145. p.144.

'Long-temps depuis, Brunon Archevesque de Cologne, frere de l'Empereur Othon le grand, estant venu en France vers l'an 960 ou 963, [a] & ayant rétabli Ansegise Evesque de Troies, qui avoit esté chassé de son siege, il obtint de cet Evesque, [b] avec le consentement du Clergé & de tout le pleuple, les reliques de S. Patrocle, qui furent trouvées en terre dans un cercueil de pierre, & rendirent une excellente odeur losqu'on les leva. Boll.21.jan.p. 347.§1. p.1144.§5. [a] p.348.§3. [b] §4.5.

'Elles furent transportées à Cologne, & de là "à Soest [c] ville imperiale du comté de la Mark dans la Westphalie, [sur la riviere d'Asse.] 'C'estoit alors une ville riche & peuplée, mais où la religion Chrétienne estoit encore presque inconnuë. 'Les reliques du Saint y furent receuës fort solennellement en l'an 963, & mises dans l'eglise que Brunon y avoit bastie. 'Elle estoit dediée sous le nom de S. Pierre, & elle porte maintenant celui de S. Patrocle, qui est consideré comme patron de la ville & de tout le territoire. 'La feste de cette translation est marquée le 9[e] de decembre, 'auquel tout le diocese de Munster où est Soest, fait l'office de S. Patrocle. 'La devotion de la ville de Soest en- Susatum. Sanson. p.349§5.6. [c] p.347.§1. p.349.§6. §6|1144.a.b. a. p.348.§5. p.1144.a. p.1144.1145.

vers ce Saint s'est beaucoup augmentée depuis l'an 1447, qu'elle crut avoir esté delivrée par sa protection, du siege que les Bohemiens & les Hussites y avoient mis en faveur de l'Archevesque
p.1145.§ 7. de Cologne, qui vouloit en estre le maistre. 'Les reliques de S. Patrocle s'y conservent encore aujourd'hui nonobstant les heresies qui regnent en ce pays là.

p.348.§ 6. 'On pretend avoir à Perigueux des reliques de S. Patrocle. C'est peut-estre quelque autre Saint du mesme nom.



LES SAINTS MARTYRS

LUCE, MONTAN, FLAVIEN, JULIEN, ET VICTORIC.

Bar.262.§ 4| Act.M.p.232. § 1. Boll.24.feb.p. 454 § 2.



L'HISTOIRE des Saints dont nous voulons parler ici, est un illustre & precieux monument de l'antiquité, non seulemnt tres fidele, mais encore utile, edifiant, & mesme agreable, & bien écrit. [C'est une piece où tout est digne de la gravité Chrétienne, où tout est ardent de la charité des premiers siecles, où l'on voit un vif portrait de l'esprit, des
Act. M.p.232. § 1. maximes, & mesme du style de Saint Cyprien,] 'où la foy & la constance des Martyrs nous est representée d'une maniere capable de la faire estimer & admirer de tout le monde.

Bar.262.§ 5.16. 'Elle est composée de deux parties, dont la premiere est une lettre que les Martyrs écrivirent eux mesmes dans leur prison à tous les Fideles: & ils y rapportent ce qui leur estoit arrivé jusques
Anal.t.3.p.415. alors. 'Un savant & pieux Benedictin dit que dans toute l'histoire
Bar.262. § 15| Act.M.p.232. § 1. nous n'avons peut-estre pas de plus belle piece que celle là. 'L'autre partie qui contient l'histoire de leur mort, est faite par un Chrétien, qui paroist avoir esté témoin oculaire de tout ce qu'il
Bar. § 24. dit. 'Il est certain qu'il assista au jugement de S. Flavien, dont il
§ 16.26. semble qu'il estoit ami particulier. 'Et il proteste luy mesme que ce Saint allant à la mort, luy recommanda d'écrire le reste de leurs souffrances.

Note 1. [Il arriva donc que peu de temps,"ou mesme peu de jours aprés la mort de Saint Cyprien,c'est à dire vers le mois de septembre ou d'octobre de l'an 258,] 'plusieurs Chrétiens furent arrestez[à Carthage;] savoir Luce, Montan, Flavien, Julien, Victoric, Rhenus, Primole, & Donatien. Les deux derniers n'estoient que catecumenes. 'Les cinq premiers estoient ce semble des Ecclesiastiques; & Flavien estoit certainement Diacre. 'Ils estoient de Carthage, comme on le voit par toute la suite de leurs actes; '& dans un endroit S. Flavien parlant de S. Cyprien, l'appelle *Nostre Evesque*. 'Ainsi c'est avec fondement que Baronius & d'autres croient qu'ils estoient disciples de ce Saint, [dont la charité si douce, si humble, si ardente, & si pacifique, paroist dans leurs actions & dans leurs paroles.] § 15. § 16.31. § 4. § 16. § 4|Act.M.p. 232.§ 1.

'Luce qui est toujours mis à la teste des autres,[a]avoit naturellement beaucoup de douceur, & une pudeur"grave & modeste.Il ne fit pas moins admirer à la mort son humilité que son courage. [Nous en pourrions dire quelques autres choses, si nous avions des preuves que ce fust l'Evesque Luce à qui S.Cyprien écrit son epistre 77.[c]]Montan avoit une grande vigueur de corps & d'esprit. Il avoit toujours dit la verité avec beaucoup de force & de constance sans craindre personne. 'Bollandus croit que ce peut estre le mesme Montan, qui ayant esté mis en prison à Carthage sous Dece en 250, & estant sorti, s'en alla ensuite à Rome. § 5.16|Anal.t.3. p.404. probæ. a Bar.262.§ 17. § 18. Boll.24.feb.p. 455.d|Cyp.ep. 21.p.44.

Flavien avoit une mere, qui n'ayant que luy d'enfant, se rejouit neanmoins de son martyre, & y contribua autant qu'elle put. 'Il semble au contraire qu'il avoit"une femme qui s'y opposa de tout son pouvoir. 'Il paroist qu'il avoit étudié la rhetorique ou quelque autre science avec divers payens, dont il s'estoit fait beaucoup aimer: '& il l'avoit peut-estre mesme "enseignée [avant que d'estre Diacre. Ce que nous verrons à sa mort, fait juger qu'il estoit connu & aimé de tout le peuple de Carthage.] 'Il avoit témoigné plusieurs fois que s'il estoit jamais pris pour la religion, il souhaitoit de comparoistre souvent devant les juges, chargé de chaines, & d'estre envoyé souvent en prison pour gouster mieux le martyre: & son souhait fut accompli. Bar.261.§ 11. Note 2. § 16. § 24. V.la note 2. Act.M.p.240. b. Bar.§ 21.

'Nous avons vu qu'aprés que S. Cyprien eut souffert, Flavien crut le voir dans une vision, & luy demander s'il avoit eu quelque peine à souffrir le coup de la mort: A quoy le Saint repondit, Que la chair ne souffre rien quand l'esprit est dans le ciel. 'Quelque temps aprés, comme plusieurs avoient déja esté aussi martyrizez, Flavien que Dieu n'appelloit pas encore, eut une autre § 26. § 27.

vision, où il luy sembloit qu'il avoit esté abandonné de ceux de
sa compagnie. Cela l'affligeoit : & comme il se plaignoit de son
Act.M.p.241.b. malheur, quelqu'un luy dit, 'Vous voilà deux fois Confesseur, «
& à la troisieme vous serez Martyr par l'épée. L'effet verifia cette «
Bar.262.§28. prophetie. 'Il eut encore en relevant d'une maladie, "une autre &c.
vision qui luy promit la couronne du martyre. [Nous ne voyons
point s'il eut toutes ces visions avant qu'il fust mis en prison :
La premiere paroist neanmoins estre arrivée auparavant, & les
deux autres depuis.]

§6. 'Les huit Confesseurs furent d'abord mis en garde [1] dans une 1.
maison particuliere, où les soldats leur venoient dire que le
Gouverneur alors fort irrité contre les Chrétiens, menaçoit de
les faire perir sur le champ. "Et il vouloit effectivement les faire Note 3.
bruler: mais les Saints ayant demandé à Dieu de toute leur foy,
& avec une priere assiduë, [de leur donner quelque delai,] ils
obtinrent ce qu'ils demandoient à ce maistre souverain des
§7. cœurs. 'Ainsi le Gouverneur les fit mener en une prison, [a] où le
a §8.9. Prestre Victor, & ce semble encore plusieurs autres furent aussi
enfermez. [On ne dit point si ce fut devant eux ou aprés eux.]
§7. 'Luce & ses compagnons descendirent en ce lieu affreux & sans
§5. jour, comme s'ils fussent montez dans le ciel. 'Donatien y mou-
§7. rut aussitost,"& la prison luy servit de battistere. 'Les autres souf- Note 4.
frirent dans cette prison "plus qu'on ne peut dire. Mais tout est &c.
doux à des serviteurs de Dieu, depuis que J. C. en triomphant
par la croix, a arraché les épines de la mort. Ainsi la grandeur du
combat ne servit qu'à rendre leur victoire plus illustre, & à rele-
ver davantage la puissance de celui qui vainquoit en eux.

§5. 'Les peines de la nuit estoient soulagées durant le jour par la
visite des autres Chrétiens, qui venoient leur rendre toute sorte
d'assistance. [Et Dieu les consoloit encore par les marques qu'il
§8. leur donnoit de sa presence & de sa protection] 'Rhenus eut la
nuit un songe, où il vit plusieurs des Confesseurs qui sortoient
l'un aprés l'autre de la prison avec un "flambeau qu'on portoit *Lucerna.*
devant chacun d'eux. "Ceux de sa compagnie en estoient: & ils *nos.*
se rejouirent beaucoup lorsqu'il leur raporta ce songe le lende-
main, dans la confiance qu'il eurent que J. C. la veritable lu-
§8.27. miere des ames, estoit avec eux. 'Dés le mesme jour on les mena
chargez de chaines à "l'audience particuliere de l'Intendant, qui *in secretarium.*
§8. Act.M.p.219. gouvernoit alors, 'parceque le Proconsul Galere Maxime estoit
b Bar.262.§8. mort peu de jours aprés avoir fait martyrizer S. Cyprien. [b] On

Fleuri,l.6.c.63.p.357. 1. *apud Regionantes.* [On n'explique point ce mot. C'estoit peut-estre comme nos Commissaires des quartiers.] 'Et Mr Fleuri l'entend ainsi.

promena

promena les Saints avec leurs chaines qui faisoient grand bruit, par toute la grande place, parcequ'on ne savoit où l'Intendant
&c. les vouloit entendre. "Et cette ignominie leur parut un vray triomphe. Ayant enfin esté appellez, ils confesserent genereusement leur foy. Mais Dieu se contentant pour lors de cette premiere victoire, on les remena en prison, 'où Primole battizé par § 5.
1. la confession qu'il avoit faite du nom de J.C, mourut [1] peu aprés. [Je ne sçay si Rhenus ne seroit point aussi mort dans la prison : car on ne trouve plus rien de luy.]

'Luce & les autres demeurerent ensuite plusieurs mois en pri- § 16.
son, [c'est à dire apparemment jusqu'au 23 de may 259.] 'Ils y § 8.
NOTE 5. souffrirent beaucoup par l'avarice de Solon "officier du fisc, [qui avoit charge de les nourrir,] & qui leur refusoit mesme de l'eau fraiche; de sorte qu'ils pastirent extremement par la faim & par la soif, '& ils passoient quelquefois plus que des journées entie- § 11.
res sans avoir de quoy manger. 'Flavien qui pratiqua toujours § 28.
une fort grande abstinence dans la prison, se privoit encore souvent du peu que la sordide epargne de Solon leur fournissoit, afin de rassasier les autres par sa faim. 'Les Saints recevoient ce § 9.
traitement de la main de Dieu, 'qui aussi ne manqua pas de les § 9.10.
assister, & de les animer par diverses visions qui sont raportées dans les actes.

'Dans "une de ces visions, le Prestre Victor qui fut martyrizé § 9.
aussitost aprés, demandant qu'on luy montrast le paradis, on
&c. luy répondit, *Où sera donc la foy?* 'Dans une autre "on leur pro- § 10
mit de la nourriture, 'que le Soudiacre Herennien, & Janvier § 11.
catecumene, leur apporterent le lendemain, malgré toutes les difficultez qu'il y avoit d'entrer dans leur cachot. Cette nourriture est exprimée de telle sorte par ces Saints mesmes, que quoiqu'Herennien fust accompagné d'un catecumene, [il y a neanmoins tout sujet de croire que c'estoit la sainte Eucaristie.]
indeficiens. Ils l'appellent un aliment "incorruptible, & on voit qu'ils la receurent avec une joie & une consolation extraordinaire. 'Ils § 13.
disent que ce secours les soûtint extremement dans leurs travaux, & guerit mesme ceux que l'avarice de Solon avoit fait
tomber malades. 'On croit qu'Herennien qui la leur apporta, est § 12|Cyp. ep. 78.
le mesme Soudiacre par qui S. Cyprien avoit envoyé environ un 80. p. 219.
an auparavant divers secours aux Confesseurs condannez aux
mines. 'Il estoit alors envoyé par Lucien,[a] qui est qualifié Prestre Bar. 262. § 11.
a § 29. 30.

1. 'si on lit *ante paucos menses*, comme a Baronius & un manuscrit de S. Remi. D'autres ont *dies*: & ainsi il ne sera mort qu'au mois de may, un peu avant le martyre des cinq autres. Act. M. p. 233. 709

dans la suite, & qui, comme on le tire de cet endroit mesme, fut enfin établi Evesque de Carthage pour remplir la place de S. Cyprien.

[Herennien peut bien avoir apporté aux Martyrs de la nourriture corporelle avec la spirituelle.] 'Au moins on voit que quelques Ecclesiastiques "estoient venu soulager leur faim dans la prison. *famem visitaverant.*

§ 17.

§ 13. 'Ces Saints n'avoient pas moins soin de terrasser le demon" par &c. la charité qu'ils gardoient entre eux, que par leur fermeté inviolable dans la foy. Ils vivoient unis ensemble en la presence de Dieu, & le prioient tous ensemble. [Dieu leur recommanda encore cette union par une vision qu'ils raportent.] Une femme qui estoit separée de la communion, [soit pour quelque peché, soit pour quelque autre raison,] s'en estoit approchée par surprise. Montan [qui avoit un grand zele,] la reprit avec beaucoup de severité, & eut sur cela quelque petit differend avec Julien [l'un des Confesseurs, par la faute duquel la surprise estoit peut-estre arrivée, ou qui vouloit l'excuser,] & aprés [1] cela il conserva encore quelque aigreur dans son esprit.

§ 14.

Ibid. 'Pour le guerir de cette faute, Dieu luy fit voir dés la nuit suivante une tres belle campagne, où il estoit avec les autres Confesseurs, & ils y rencontrerent S. Cyprien, & Leuce ou Luce, [qui pouvoit estre quelque saint Martyr déja couronné dans le ciel aussi-bien que S. Cyprien.] Il luy sembloit qu'ils estoient tous habillez de blanc; & leur chair encore plus blanche estoit tellement transparente, qu'on voyoit tout ce qu'ils avoient dans le corps. Montan regardant son cœur, y vit quelques taches, & s'estant reveillé, à ce qu'il s'imaginoit, il rencontra Lucien, & luy dit, Savez vous d'où viennent ces taches? je vois bien que « c'est de ce que je ne me suis pas reconcilié avec Julien. [Saint « Cyprien estoit veritablement digne d'estre le ministre de cette instruction d'union & de charité que Dieu leur vouloit donner.]

Act.M.p.237| Cyp.p.216,220. 'Leuce ou Luce qui y parut, est à ce qu'on croit l'Evesque Luce condanné aux mines, à qui S. Cyprien écrivit son epistre 77.e, "& qui luy répondit par la 79.e. [On trouve quatre Evesques de &c. ce nom dans le grand Concile de Carthage en 256.

Bar.262 § 5. 16. Presque tout ce que nous avons dit de ces Saints est tiré] 'de la lettre qu'ils écrivirent eux mesmes tous ensemble dans leur prison, comme nous l'avons marqué d'abord. Leur dessein dans cette lettre fut de laisser à toute l'Eglise un témoignage fidele

1. *in rigore* (ou in *frigore*) *ipso discordiæ mansit.*

magnificentia. & certain "de la grandeur & de la bonté de Dieu, & de la patience avec laquelle il faut travailler pour luy * par sa grace. Car
* per Dominum. ils ne pensoient qu'à J.C, & à leurs freres ses serviteurs. 'Ils y par- § 13.
lent avec beaucoup d'humilité, non en maistres, mais en freres.
Ils la finissent par l'union qu'ils gardoient entre eux; '& ils ex- § 15.
hortent les Fideles à la garder aussi de tout leur pouvoir, comme le chemin le plus assuré du ciel, afin qu'ils soient dés ce monde ce qu'ils esperent d'estre en l'autre.

'Il faut maintenant apprendre l'histoire de leur triomphe de § 16.
celui à qui Saint Flavien avoit laissé la charge de [nous] l'ecrire.
'Aprés qu'ils eurent souffert audelà de ce qu'on se peut imagi- § 7.16.
ner 'durant [environ huit] mois de prison, ils furent enfin menez § 16.
Note 6. devant le juge, ["dont on ne marque pas le nom.] Ils confesserent tous genereusement leur foy, [& le rang qu'ils tenoient dans le
V. la note 2. ministere de l'Eglise, & Flavien comme les autres.] 'Mais "sa § 16.20.21.
femme ou d'autres, qui par une fausse amitié vouloient luy conserver la vie, ayant soûtenu qu'il n'estoit point Diacre, comme il l'avoit confessé, le juge ordonna sur la demande du peuple, qu'on le remenast en prison, & condanna seulement à la mort Luce, Montan, Julien, & Victoric. [C'est ce qui fait juger que ces quatre estoient ministres de l'Eglise aussi-bien que Flavien. Et on
peut ajouter qu'ils estoient au moins Diacres,] 'puisque le rescrit 261. § 2.
de Valerien ne decernoit rien contre les ministres inferieurs.

'Les quatre Martyrs furent donc conduits au lieu de l'execu- 262. § 17.23.29.
tion nommé Fuscien, accompagnez d'un grand nombre de payens. Les Chrétiens accoururent aussi pour leur rendre toutes sortes de devoirs, comme ils l'avoient appris de S. Cyprien, & en plus grand nombre mesme qu'ils n'avoient accoutumé. Les Saints estoient non seulement sans crainte, mais on voyoit une si grande joie sur leur visage, que c'estoit une predication muette capable de toucher tout le monde: Luce qui estoit fort malade, marchoit le premier avec peu de monde, depeur d'estre étoufé par la presse, & de perdre ainsi le bonheur de repandre son sang pour J.C; son extreme foiblesse ne l'empeschoit pas neanmoins d'instruire ceux qui l'accompagnoient, & lorsqu'ils le prioient de se souvenir d'eux, il leur demandoit la mesme chose comme une grace, avec une humilité [digne d'un Martyr.] Julien & Victoric s'étendirent beaucoup à exhorter les Fideles à la paix, & leur recommanderent aussi tous les Ecclesiastiques, particulierement ceux qui les avoient assistez dans la prison.

'Pour Montan, comme l'approche du martyre augmentoit sa § 22.

generosité & sa liberté ordinaire, il repetoit souvent tout haut ces paroles du Prophete: Quiconque sacrifiera à d'autres dieux "qu'au Seigneur, sera exterminé de la terre. Il exhortoit aussi les "heretiques à reconnoistre la veritable Eglise par le nombre de ses Martyrs. D'autres fois il animoit les Fideles à la constance,
§ 19. les pecheurs à la penitence, les vierges à garder la sainteté de leur état, & tous les Chrétiens à honorer les ministres de l'Eglise. *præpositos.*
Mais il exhortoit ceux-ci à vivre entre eux dans une parfaite union, les assurant qu'il n'y avoit rien de plus agreable à Dieu, ni qui fust plus propre à établir parmi le peuple la charité mutuelle, & l'observation des autres commandemens.

§ 20. Lorsqu'il estoit déja sur le point d'estre decapité, il leva les mains au ciel; & d'une voix si haute, qu'elle estoit entenduë de tous les Chrétiens qui l'environnoient, & des payens mesmes, il demanda à Dieu que Flavien qu'on avoit separé de leur compagnie, les pust suivre dans trois jours. Pour montrer combien il se tenoit assuré de l'effet de cette priere, il dechira en deux le mouchoir qu'on luy avoit donné pour se bander les yeux, & ordonna qu'on en gardast une moitié pour Flavien. Il voulut aussi, que dans l'endroit où on les enterreroit, on laissast une place
Anal.t.3.p.398. pour luy. Il mourut dans cette confiance [le 23 de may,] auquel le calendrier de l'Eglise de Carthage marque sa feste avec celle
Flor.p.545.546. de S. Luce. Et les plus anciens martyrologes à qui on donne le nom de S. Jerome, y joignent S. Julien & S. Victoric. Ils y ajoutent plusieurs autres Martyrs dont nous ne trouvons rien ailleurs, [& il est difficile de croire que s'ils eussent souffert avec S. Luce, les actes n'en eussent rien dit.]

Bar.261.§ 16. Flavien fut extremement affligé de ce qu'on le contraignoit de survivre au martyre de ses freres. Mais ranimant sa foy & sa pieté, il se consola dans la vuë que Dieu estant le maistre du cœur des hommes, il ne se faisoit rien qui ne fust reglé par sa sagesse; & qu'ainsi il ne se falloit point affliger de ce qui arrivoit par son ordre, ni se fascher contre un magistrat qui n'avoit esté
§ 21. que le ministre de sa volonté. Il consideroit mesme qu'il avoit souvent souhaité d'estre trainé plusieurs fois devant les tribunaux & dans les prisons. C'est par là qu'il se consoloit, & qu'il consoloit encore sa sainte mere, qui avec un courage semblable à la mere des Macabées, estoit toujours auprés de ce fils unique, & s'affligeoit non de ce qu'il estoit prés de mourir, mais de ce qu'il ne donnoit pas encore sa vie pour son Dieu.

§ 21.22. Il fut ainsi remené à la prison, dont on ne put presque ouvrir

la porte, comme si elle eust eu honte de recevoir un homme déja tout du ciel. Il y passa le reste du jour & le suivant avec son courage & sa vigueur ordinaire, mais en attendant le troisieme comme le jour de sa resurrection. Car il savoit la priere de Saint Montan : '& elle avoit esté faite avec cette foy qui selon la pro- § 20.
messe de J. C, ne manque jamais d'estre exaucée. 'Les payens § 25.
admirant erat. mesmes en attendoient l'effet "avec quelque sorte d'impatience.

'Ce troisieme jour estant donc venu, le Gouverneur ne man- Ibid.
qua point d'envoyer querir Flavien. Sur ce bruit tout le monde accourt, Chrétiens & payens. Le Saint sort, plein de joie & de confiance, bien assuré que tous les cris du peuple ne l'empescheroient pas pour cette fois de mourir, quand mesme le juge ne le voudroit pas condanner : Et quand les Chrétiens le venoient
pacem facturus. saluer il leur promettoit "de les embrasser, & de leur donner la paix à Fuscien, 'qui estoit apparemment le lieu ordinaire des § 29.
executions criminelles.

'Il fut mené chez le Gouverneur, où ses amis payens & ses § 24.
al. discipuli. "condisciples, comme les appelle son histoire, s'efforcerent bien inutilement de luy persuader de sacrifier pour conserver sa vie, & qu'aprés cela il seroit Chrétien tant qu'il voudroit. Il les remercia civilement de l'affection qu'ils luy témoignoient, & puis il leur dit, que quand nous ne serions pas obligez d'adorer celui qui nous a creez, quand il ne devroit pas nous recompenser aprés la mort de ce que nous souffrons pour luy, il seroit encore indigne d'un homme de cœur de ne pas mieux aimer mourir que d'adorer du bois & des pierres.

'Sur cela le juge l'ayant fait appeller, luy demanda pourquoi § 25. 26.
il se confessoit Diacre ne l'estant pas. Tout le peuple commença
notariam. à crier qu'il ne l'estoit point : On presenta "une declaration qui assuroit la mesme chose. Mais il se moqua de tout cela, en demandant ce qu'il gagnoit à mentir & à s'attribuer un titre [qui obligeoit le juge de le condanner à la mort suivant l'edit de Valerien.] Le peuple demanda qu'on l'appliquast à la question, '& ses § 24.
faux amis mesme le vouloient, comme l'unique moyen de sauver sa vie en le faisant renoncer à J. C. 'Mais Dieu qui connois- § 26.
soit sa foy [& la preparation de son cœur,]ne permit au juge que de le condanner à la mort. Cet arrest redoubla sa joie, & il la témoignoit à tout le monde dans ses entretiens.

'Il fut conduit au lieu de l'execution, accompagné d'un grand § 29.
peuple comme un General d'armée, & surtout de plusieurs
Sacerdotes. "Prestres ou Evesques. Il survint une grande pluie, afin, dit le

Saint, que l'eau fust ainsi meslée avec le sang dans sa mort: & elle servit à faire écarter les infideles, en sorte que le Saint ayant esté conduit dans une *hostellerie qui se rencontra sur le chemin, on eut moyen de celebrer les sacremens de la legitime paix, disent les actes, [voulant sans doute marquer l'Eucaristie,] sans qu'aucun profane y fust present. Aprés que tous les freres *eurent pris une nouvelle force, & que les sacremens de la paix eurent esté achevez, il sortit de la maison, & arriva à Fuscien, où estant monté sur un lieu un peu elevé, il dit ce peu de paroles, mais pleines d'un grand sens; Vous avez, mes tres chers « freres, la paix avec nous, si vous l'avez avec l'Eglise, & si vous « gardez l'union de la charité. Il ajouta à cela un eloge du Prestre « Lucien, & sembla prophetizer qu'il seroit [bien-tost] fait Evesque [de Carthage.]

stabulum.

confirmatis & pace perfecta.

§ 31. Il descendit ensuite au lieu destiné à son immolation: Il se fit bander les yeux avec la moitié du mouchoir que S. Montan luy avoit fait garder, se mit à genoux comme pour prier, & finit en mesme temps son oraison & sa vie. L'Eglise de Carthage honoroit sa memoire au VI. siecle le 25.ᵉ jour de may, deux jours aprés celle de S. Montan: [& ainsi on ne peut douter que ce ne soient les jours de leur mort.] Le martyrologe Romain, & quelques autres, le mettent le 24 de fevrier, avec S. Luce, S. Montan, S. Julien, & S. Victoric. Le Romain y joint leurs compagnons, c'est à dire sans doute Primole & Donatien morts dans la prison, & Rhenus dont la mort n'est pas marquée. Ils sont nommez par quelques modernes.

Anal. t. 3. p. 398.

Boll. 24. feb. p. 455. b.

c.



SAINT JACQUE
DIACRE,
ET SAINT MARIEN
LECTEUR,
MARTYRS EN NUMIDIE.



'HISTOIRE que nous avons de S.Jacque & de S.Marien, qu'on voit avoir esté connuë de S. Augustin, 'a esté écrite à la priere de ces Saints mesmes: & ils souhaiterent qu'on l'écrivist, non afin de se faire connoistre & estimer des hommes mais afin que l'exemple [de ce que Dieu avoit fait en eux & pour eux,] animast le peuple fidele à la foy & à la constance. Ils chargerent du soin de l'écrire un de leurs intimes amis, qui estoit le compagnon de leur prison & de leur confession, '& que Baronius croit avoir aussi esté martyrizé luy mesme, puisqu'il paroist avoir écrit estant encore en prison, & avant la prise de l'Empereur Valerien, aprés laquelle la persecution finit. [C'est peu de dire] 'que sa narration est tres fidele,[a] que sa sincerité se fait sentir partout d'elle mesme à ses lecteurs, [b] & qu'on y voit encore beaucoup d'erudition & de politesse. Baronius juge mesme qu'elle est digne d'un homme tout à fait animé de l'Esprit divin: Il ne respire que le martyre, & sa plume semble estre trempée dans le sang. 'Son style imite assez S. Cyprien, & donne lieu de croire qu'il estoit un de ses disciples. 'Il adresse son ouvrage ou à quelques Chrétiens, où à tous en general [Il ne dit point en quel temps les Saints dont il parle ont souffert:] 'mais il en donne assez de marques "pour ne pas douter que ce n'ait esté aprés S. Cyprien, & dans la mesme persecution de Valerien, en 259 [ou 260.]

'S. Jacque estoit Diacre, & S. Marien Lecteur: [c'est pourquoi nous le nommons ordinairement le dernier.] 'Neanmoins ceux

Aug. ſ. 284. p. 1141. d. Boll 30. apr. p. 746 e. Bar. 262. § 53. 54. § 35. [a] Act. M. p. 224. § 1. [b] Flor. p. 471. 2. Bar. § 54. Bar. 262. § 34. Boll. 30. apr. p. 746. e| 747. e. Note 1. p. 746. § 4. p. 747. d. p. 746. e.

qui en parlent le mettent presque toujours le premier: & il semble en effet qu'on remarquast en luy quelque eminence particuliere de grace. Il avoit une excellente mere nommée Marie, comme Bollandus soûtient qu'il faut lire dans ses actes,[sans recourir mesme à l'autorité de S. Augustin,] qui ne nous permet pas d'en douter.[a] Jacque avoit ce semble "quelque chose de plus ferme & de plus austere. Il avoit déja acquis le titre de Confesseur dans une autre persecution, [qui pouvoit estre celle de Dece.

p.749.b.f. Aug.f.284.p. 1141.c.d. a Bar.292.§ 42. | in virtute fidei semper austerior.

On ne dit point de quelle Eglise ni de quel pays ils estoient.] Il "semble seulement qu'ils n'estoient pas de la Numidie, où il plut à Dieu de les couronner. Ils y vinrent ensemble avec celui qui a écrit cette histoire: Car ils ne se separoient presque jamais. Il semble mesme "qu'ils fussent parens. [L'auteur ne marque point quel estoit le sujet de leur voyage.][b] Jacque eut en chemin"une vision, qui fut une prediction de son martyre & de celui de Marien.

§ 36. Boll.30.apr.p. 746.e. b Bar.§ 45. | pergebamus in Numidiam. domesticis affectibus. &c.

Pour les y preparer, Dieu les fit arrester quelque jours en un "lieu assez proche de Cirthe, nommé Muguas, & il y fit venir en mesme temps deux saints Evesques, qui avoient déja esté bannis pour la foy, mais qu'on faisoit alors revenir d'exil pour les mener au Gouverneur, qui vouloit les faire mourir, & les faire passer non de la peine à la peine, comme disoient les payens, mais de la gloire des Confesseurs à la gloire des Martyrs.

§ 36.39. § 38.39. | villam.

Ces deux Evesques nommez Agape & Secondin, estoient tous deux admirables pour leur grande charité, à quoy l'un ajoutoit une pureté & une chasteté entiere. Nous trouvons un Secondin dans le titre de la lettre 54.[e] de S. Cyprien à S. Corneille.[c] Il y en a deux dans le Concile de Carthage [en 256,] outre Secondien de Tambes dans la Byzacene ou la Numidie, qui y est qualifié Martyr. [Ainsi il semble que ce pourroit estre celui-ci.] Neanmoins le P. Ruinart met toujours Thambes, ou Tambaye comme il l'appelle, dans la Byzacene.

Cyp.ep.ox.t.2.p. 116. et.1.p.233 234. p.242|Anal.t.3. p.405. Vand.p.189.303

Ces deux Saints furent donc conduits par l'ordre de Dieu plutost que par celui des hommes,[à Muguas,]pour y passer quelques jours avec Jacque & Marien. Car ne se contentant pas du feu que leur seule vuë, & l'exemple de leur courage allumoit dans les cœurs, ils repandoient encore sur les autres par leurs exhortations, cet esprit de grace & de vie dont ils estoient remplis, & avec d'autant plus d'efficace, qu'estant prés de mourir pour J.C, c'estoit luy qui vivoit & parloit en eux. Ainsi en quittant ce lieu pour continuer leur voyage, ils laisserent Jacque & Marien

Bar.262.§ 38. 39. § 40.

Marien pleinement disposez à les imiter, comme il parut aussitost.

'Le feu de la persecution, [qui estoit alors fort grand partout,] estoit particulierement allumé à Cirthe [comme dans la premiere ville de la Numidie,] & le Gouverneur y avoit envoyé des soldats pour y prendre tous les Chrétiens. 'Deux jours donc seulement aprés qu'Agape & Secondin furent partis de Muguas, une troupe de payens vint assieger ce lieu, "qu'on 'regardoit comme une retraite des Chrétiens. Jacque & Marien furent pris & menez à Cirthe avec l'auteur de leur histoire. 'Divers Chrétiens les suivoient non en pleurant, mais en se rejouissant de leur bonheur, & les animant à la constance. Les payens s'en apperceurent, leur demanderent s'ils estoient Chrétiens, & comme ils l'avouerent sans crainte, on les mena aussi en prison, & ils souffrirent le martyre avant les deux Saints. § 36. § 40. famosam sedem fidei. § 40.41.

'Jacque & Marien furent presentez aux magistrats de la ville de Cirthe, & à quelques autres officiers, pour estre interrogez; & on les "menaçoit de tous les supplices les plus cruels. 'Jacque confessa qu'il estoit Chrétien, & mesme Diacre, sans craindre 'la mort, ["à laquelle Valerien avoit condanné en 258 tous ceux qui servoient l'Eglise dans ce degré & dans les autres superieurs.] § 41. NOTE 2. § 42. 261. § 2. V. la pers. de Valerien § 3.

'Pour Marien comme il n'estoit que Lecteur, [& qu'ainsi il eust pu sauver sa vie en perdant sa foy,] on s'efforça de l'y obliger par les tourmens de la question. Pour les luy faire souffrir, on le suspendit non par les mains, [comme c'estoit l'ordinaire,] mais par les pouces, ce qui estoit beaucoup plus sensible : & on luy attacha mesme des poids aux piez. Mais comme il estoit plein de confiance en Dieu, plus son corps souffroit, plus son ame "s'elevoit au ciel. 'La cruauté des boureaux ayant enfin cedé à son courage, il fut enfermé dans la prison avec Jacque & les autres Chrétiens qui prirent part à sa joie, & s'unirent à luy pour rendre graces à Dieu par de frequentes prieres de la victoire qu'il avoit remportée en luy. 261. § 42. crescebat. § 43.

[Agape & Secondin furent sans doute les premiers à luy rendre cet office de charité,] s'ils estoient alors dans la mesme prison, comme il y a assez d'apparence. Ce qui est certain, c'est [1] qu'ils consommerent le sacrifice de leur foy par le martyre, "quelque temps avant S. Jacque & S. Marien. S. Agape s'apparut depuis à S. Jacque plein d'une joie toute celeste, en l'invitant avec S. § 49. jam dudum.

1. L'endroit ne le dit que d'Agape, parcequ'il n'estoit là question que de luy. Mais on ne sauroit guere douter que Secondin n'ait souffert en mesme temps que luy.

Marien au banquet qu'il leur avoit preparé ; & ils y prirent part dés le lendemain. On marque de luy qu'il aimoit deux jeunes filles, Tertulle & Antonia, comme si c'eussent esté ses propres enfans : mais il les aimoit d'une maniere digne d'un Evesque & d'un Martyr. Car il demandoit à Dieu tres souvent qu'il leur fist la grace de souffrir avec luy pour son nom. Enfin il obtint du Ciel cette réponse ; Il n'est pas besoin que vous me demandiez " par tant de prieres ce que vous avez obtenu par une seule. "

Flor.p.429.430. 'Nous trouvons dans les martyrologes de Saint Jerome au 12 d'avril, S. Agape Martyr, & dans la suite du mesme jour les S.tes
p 431. Tertulle & Antonia. 'Florentinius ne fait pas difficulté de croire que ce sont ceux dont nous parlons, & que ce peut-estre le veri-
Boll.30.apr.p. 745.§ 2. table jour de leur martyre. 'Usuard, [1]& plusieurs autres, marquent 1.
S. Agape avec S. Secondin le 29 d'avril, auquel le martyrologe de S. Jerome met S. Secondin ou Secondien Evesque. Ils y joignent les S.tes Tertulle & Antonia avec le titre de vierges [qu'elles meritent selon toutes les apparences.] Ils mettent leur mar-
Anal.t.3.p.398. tyre à Cirthe, [quoiqu'il soit plutost arrivé à Lambese.] Le calendrier de l'Eglise de Carthage met le 13 de may S. Secondien Martyr; [mais il y a bien de l'apparence que S. Secondien Evesque, compagnon de S. Agape, a soufert le 12 d'avril avec luy.]

Bar.262.§ 46. 'S. Jacque & S. Marien passerent quelques jours à Cirthe dans
47. les tenebres & dans l'horreur de la prison. On les y tourmentoit encore par la faim. Mais la parole de Dieu leur estoit une tres
§ 44. claire lumiere, & un pain qui les nourrissoit parfaitement. 'Dieu les y consola par "une vision, dans la quelle S. Cyprien apparut à &c.
S. Marien comme assis à la droite du grand Juge; "& il luy fit &c.
boire de la mesme fontaine dont il avoit bu le premier. [C'estoit
45. luy predire son martyre.] 'Et Dieu fit esperer encore cette grace à tous les autres qui estoient avec eux dans la prison, "par une &c.
autre vision qu'eut un de ces saints Confesseurs nommé Emilien. Il estoit Chevalier Romain, & quoiqu'il eust prés de 50 ans, il avoit toujours vécu dans une parfaite continence. Sa principale occupation dans la prison estoit la priere. Ses jeûnes estoient tres frequens ; & il passoit quelque fois deux jours sans manger, se preparant ainsi au sacrement de Dieu, disent les actes: [Je ne sçay s'ils entendent le martyre ou l'Eucharistie. Ce Saint peut
Flor.p.470. estre] 'S. Emilien marqué dans les martyrologes de S Jerome le
Boll.30.apr.p. 745. §. 30 d'auril. 'Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, le marquent certainement le 29.

1. Adon, Notker, Vandelbert &c.

'Les Saints aprés avoir passé quelque temps dans la prison, Bar.262.§ 47.
furent amenez une seconde fois devant le magistrat de Cirthe,
qui devoit les envoyer à Lambese où estoit le Gouverneur, en
luy marquant de quoy ils estoient accusez & convaincus, afin
qu'il donnast contre eux le dernier arrest. Beaucoup de Chré-
tiens se trouverent à cette action, & un entre autres qui se fit
remarquer de tout le monde par l'ardeur & l'eclat que la grace
qu'il alloit recevoir de J. C. faisoit paroistre sur son visage. Le
peuple luy demanda en fureur s'il estoit Chrétien. Il se hasta de
l'avouer, & fut aussi-tost joint aux autres, qui en se preparant au
martyre, acquirent cette nouvelle victime à J.C.

'Ils furent tous conduits à Lambese par un chemin fascheux § 47.
24. milles. & difficile, 'qui estoit de"8 ou 9 lieuës.[a] Ils furent presentez au Boll. 30. apr. p.
Gouverneur, & ensuite menez en prison: car les payens n'a- 746. § 4.
voient pas d'autre logement pour les Saints.[b] Ils y demeurerent a Bar.262.§ 47.
plurimos. "plusieurs jours, durant lesquels le Gouverneur estoit occupé à b § 48.
faire mourir un fort grand nombre de Chrétiens, tous laïques:
Car il les separoit à dessein des Ecclesiastiques, croyant les vain-
cre plus aisément quand ils seroient seuls. 'Ceux qui avoient esté § 40.
pris à Muguas aprés S Jacque & S.Marien, [furent sans doute
de ce nombre,] puisqu'ils les precederent dans le martyre. 'Il y § 49.
eut une femme martyrizée le 2 ou 3 de may avec ses deux enfans
jumeaux encore fort jeunes. 'Usuard & plusieurs autres mettent Boll.30.apr p.
leur feste le 29 d'avril à Cirthe: [ce qui est une faute visible.] 745.f.

'S. Jacque & les autres Ecclesiastiques commençoient à s'at- Bar.262.§ 48.
trister de ce que l'on differoit leur victoire, 'lorsque S. Agape § 49.
s'apparut à S. Jacque la nuit [qui preceda le 6 de may,] comme
l'invitant luy & Marien à un festin qu'il faisoit: & dans la mesme
&c. vision l'un des deux jumeaux "qui avoient souffert trois jours
auparavant, leur dit de se rejouir parcequ'ils souperoient tous
ensemble le jour suivant. 'Dieu qui leur avoit fait cette promesse, § 50.
la fit accomplir par le Gouverneur, qui dés le lendemain affran-
chit par sa sentence les deux Saints, & beaucoup d'autres Ec-
clesiastiques, des miseres de ce siecle pour les unir aux saints
Patriarches.

'On les mena dans une agreable vallée coupée par une riviere, § 50.
'qu'on croit estre celle de Pagyde; [c] & là on les fit placer en di- Boll.p.749.e.
verses files sur les bords du fleuve, afin que l'executeur allast c Bar.262.§ 50.
de rang en rang leur couper la teste, & qu'on pust jetter ensuite
leurs corps dans l'eau. Car on ne vouloit pas que cette quantité
de corps fist paroistre l'excés du crime des persecuteurs; le

nombre des Martyrs estant si grand, que si on les eust tous jettez en un mesme endroit de la riviere, ils en eussent arresté le cours.
551. 'On leur banda les yeux; mais leur ame éclairée de la lumiere de Dieu, voyoit des merveilles que tous les autres ne pouvoient appercevoir: & ils les disoient aux Chrétiens qui se rencontroient auprés d'eux. C'estoient particulierement des menaces de guerres; & S. Marien declara positivement que la terre estoit menacée de plusieurs maux pour venger le sang des justes. [Jamais
553. prophetie ne fut mieux accomplie] que le fut celle là, par la prise de Valerien qui arriva [en 260,] & par les malheurs ef-
551. froyables qui la suivirent sous le regne de Gallien. 'Dieu voulut apprendre par avance aux Chrétiens la severité avec laquelle il alloit les venger, tant pour reprimer les insultes des payens, que pour les animer eux mesmes à quitter avec joie le monde menacé de tant de malheurs.
552|Aug.s.284. p.1141. 'La mere de S. Marien se trouva à son martyre, non pour le detourner de souffrir la mort, comme d'autres meres faisoient par des caresses malheureuses, mais plutost pour l'y exhorter. Elle le vit mourir avec une joie semblable à celle de la mere des Macabées, & digne du nom si glorieux de Marie qu'elle portoit. Elle embrassoit son fils, baisoit son cou avec pieté, s'estimant heureuse de se voir mere d'un Martyr, & elle estoit encore plus heureuse d'estre dans des sentimens si differens de ceux de la chair & de la nature. Mais sa foy l'assuroit qu'elle ne perdoit point son fils, & qu'elle l'envoyoit seulement au lieu où elle esperoit de le suivre dans peu de temps.
Boll.30.apr.p. 746. § 3. 'La feste de S. Jacque & de S. Marien est marquée le 30 d'avril dans divers martyrologes, & mesme dans les plus anciens [Neanmoins il y a bien de l'apparence que le vray jour de leur mort
Anal.t.3.p.391. est le 6 de may,] 'auquel l'Eglise d'Afrique les honoroit au VI.
Flor.p.503. siecle. 'Les martyrologes de S. Jerome mettent aussi ce jour là en Afrique S. Secondien Evesque, S. Jacque, S. Marien, & un
Boll.p.746.c. grand nombre d'autres Martyrs hommes & femmes. 'Nocker &
Aug.s.284.p. 1140.c|1145.a. a p.1141. Raban les mettent aussi le mesme jour. 'S. Augustin fit son sermon 284 sur S. Marien & S. Jacque le jour de leur feste. ᵃ Il s'y étend particulierement sur les eloges de Marie mere de Saint
Boll.30.apr.p. 746. § 5. Marien. 'L'eglise cathedrale d'Eugubio dans l'Ombrie, est dediée sous le nom de ces deux saints Martyrs, dont elle croit posseder les corps; & elle celebre leur translation le 10 de may. Mais on ne dit point quand ni comment ils y ont esté apportez.

SAINT PRIVAT,

EVESQUE DE MANDE,

ET MARTYR.



'UNE des plaies par lesquelles Dieu vengea Sur.21.aug.p.
le sang des Chrétiens repandu durant la perse- 250.§ 1.
cution de Valerien, fut les grands ravages que
firent divers barbares dans les provinces de
l'Empire. [On voit par l'histoire que celle des
Gaules y fut exposée autant qu'aucune autre
sous Valerien, sous Gallien, aprés la mort de Postume, & surtout
aprés celle d'Aurelien. Entre les peuples qui les ravagerent,
l'histoire parle diverses fois des Allemans.] 'Et S. Gregoire de Gr.T.h. Fr.l.1.
Tours marque sous Valerien & Gallien l'irruption de Chrocus c.32.34.p.25.
1. Roy de cette nation, dont il dit que la cruauté couronna [1] Saint
Note 1. Privat, & quelques autres Martyrs. ["Il y a neanmoins des rai-
sons considerables pour croire que S. Privat n'a vécu que dans
le V. siecle. Mais nous suivons S. Gregoire de Tours, comme
ont fait jusques ici les plus habiles; & la vie du Saint dit la mes-
V.la note1. me chose, "quoique ce ne soit pas une grande autorité.]

'S.Privat estoit Evesque du pays de Gevaudan [dans les mon- c.34.p.26.
tagnes du Languedoc, dont le siege episcopal est aujourd'hui à
Mande.] 'On marque que cette Eglise avoit déja eu avant luy Sur.21.aug.p.
plusieurs Evesques, [ce qui n'est pas aisé à croire, s'il est mort 250.§ 2.
sous Gallien vers l'an 265.] 'On ne met aujourd'hui aucun Eves- Gal.chr.t.3.p.
que de Mande avant luy, hors Severien [a] honoré à Mande le 26 726.2.b.
de janvier comme le premier Evesque; & on pretend qu'il estoit a Boll.25.jan. p.615.§ 2.3.
Note 2. disciple de S.Martial. [C'est tout ce qu'on en peut dire; "& ce
peu mesme n'est pas assuré.]

'On pretend que Saint Privat tenoit son siege à Mande, qui Sur.21.aug.p.
n'estoit alors qu'un village, pour imiter ses predecesseurs, qui 250.§ 2.
avoient aussi esté enterrez en ce lieu. [Cela est cependant contre
l'usage de l'Eglise, où nous voyons toujours les Evesques resider

1. On l'appelle S.Privé à Orleans & à Bourges, où il y en a des eglises.

dans le principal lieu de leur diocese. Ainsi ceux de Gevaudan auroient dû resider à Anderite, qui prit dans la suite le nom du
Gr.T.h.Fr.c. 34.p.26. a Gal.chr.t.3.p. 727.2 a|Not. G.p.214.2. peuple *Gabali*, comme cela estoit ordinaire. ['Aussi S.Gregoire de Tours appelle S Privat Evesque de la ville de Gabales[a] & ses successeurs prenoient encore ce titre en 876.]Ce n'est qu'en 1032 qu'on les voit appellez Evesques de Mande,[la ville de Gabales qui subsistoit encore ce semble dans le VI.siecle, ayant esté rui-
Catel, p 306. née depuis.]'On croit que le nom & les restes s'en conservent encore dans le village de Javouls, à quatre lieues de Mande.

Sur.21.aug.p. 250 § 1|Gr.T. p.26. [En quelque lieu que S. Privat tinst son siege,]'sa vie porte qu'il s'estoit accommodé une grote au haut d'une montagne auprés de Mande, & qu'il y vivoit dans le repos & la solitude, autant que les fonctions de sa charge luy pouvoient permettre d'y demeurer. La priere & le jeûne y faisoient son occupation & ses delices.

[Durant qu'il travailloit à se sanctifier & à sanctifier les autres,]
Gr.T.h. Fr.l.1. c.32.p.25|Du Ch.t 3.p.46.c. 'Chrocus Roy des Allemans, suivi de ceux de sa nation, passa le Rhein à Mayence pour venir ravager toutes les Gaules.C'estoit un homme fier & superbe, & qui se plaisoit surtout à renverser les bastimens les plus anciens & les plus beaux: & l'on pretend que c'est le conseil qu'il avoit receu de sa mere, lorsqu'il luy avoit demandé comment il pourroit rendre son nom celebre. [Il
Ps.9.v.28. accomplissoit ainsi à la lettre]'ce que l'Ecriture dit du méchant, qu'il croit ne pouvoir faire passer son nom à la posterité que par
Aug.n.p.27.1. d. le mal: 'ce qui est, dit S.Augustin, le propre d'un homme perdu, qui n'ayant plus aucune lumiere de la justice, ni rien mesme de grand selon les hommes qui le puisse faire estimer, veut neanmoins qu'on parle long-temps de luy: & ne pouvant meriter qu'on loüe le bien qu'il ne veut pas faire, il cherche à s'elever par le mal, pour s'acquerir une vaine & malheureuse reputation de grandeur. Ce Pere raporte cela à l'Antechrist: [mais il con-
DuCh.p.46 47. vient parfaitement au barbare dont nous parlons.]'Aimoin dit qu'il ruina d'abord Mayence, puis Mets dont les murs estoient tombez la nuit de devant qu'il arrivast. Treves fut défenduë
Gr.T.c.32.p.25 par les habitans.'Il penetra jusque dans l'Auvergne, où il détruisit & brula un temple"tres fameux dans le pays. &c.

c.34.p.26| Not. G.p.214.2| Sur. 21.aug.p.250. 12. 'Comme il continuoit ces ravages vers le Gevaudan, les peuples du pays se renfermerent dans le chasteau"de Greze, qu'on *Gredonense.* voit encore au pié d'une montagne. S.Privat ne s'y retira pas avec les autres, mais demeura dans sa grote ordinaire, où il prioit pour son peuple. Les barbares l'y trouverent, & voulurent

le contraindre à leur livrer le chasteau de Greze, 'soit en persuadant au peuple de se rendre, comme le dit sa vie, [soit en leur montrant quelque endroit pour y entrer.] 'Mais ni les menaces des barbares, ni les coups de bastons"dont on le meurtrit, selon ses actes, ne le purent jamais obliger de trahir ses concitoyens.

Sur.p.250.§ 3.
§ 3.4|Gr.T.c. 34
&c.

'Quand les barbares le virent inflexible de ce costé là, ils voulurent l'obliger à sacrifier à leurs dieux. Il rejetta cette proposition avec horreur: de sorte qu'ils l'assommerent de coups jusqu'à ce qu'ils le crurent mort: & il en mourut effectivement quelques jours aprés, [avec la gloire d'un double martyre pour la verité & la charité.]

Gr.T.c.34|Sur. § 4.5.6.

'Durant qu'il respiroit encore, les Allemans [manquant de vivres,] demanderent eux mesmes la paix à ceux qu'ils assiegeoient dans Greze, & leur firent de grands presens pour en obtenir"des vivres: aprés quoy ils quitterent le pays. Les Chrétiens accoururent aussi tost à leur saint pasteur, par les merites duquel ils croyoient avoir esté delivrez d'un si grand danger. Ils le trouverent encore vivant: mais tous leurs soins ne purent empescher qu'il ne les quittast bien tost pour aller jouir de la gloire qui l'attendoit.

Sur.21.aug.p. 251.§ 7.
commercia.

'Il paroist selon ses actes qu'il souffrit à Mande; [a]& c'est de là aussi que S.Gregoire de Tours dit qu'il vint assister à la mort de S.Irier, 'ce qui marque qu'il y estoit enterré. [b] Ses actes portent qu'il se faisoit presque tous les jours des miracles à son tombeau: '& c'est sans doute ce qui ayant rendu ce lieu celebre & peuplé, y a fait transferer le siege episcopal aprés la ruine de Gabales. On marque qu'il y a eu autrefois une abbaye du nom du Saint. 'Fortunat le nomme entre les Saints les plus illustres. [Les martyrologes de S.Jerome, & [1] les autres Latins, marquent sa feste le 21 d'aoust.] 'Ceux de S.Jerome la mettent à Mande, mais ne disent point qu'il fust Evesque; [ce que les autres n'oublient pas] On écrit que vers l'an 1030, Ragamond Evesque de Mande, transfera le corps de S.Privat"au Puy en Velay.

§ 4.
a Gr.T.h.Fr.l.10.c.29.p.538.
Nor.G.p.214.2.
b Sur.p.251.§7.
Nor.G.p.214.2.
Fort.l.8.c.4.p.191.
1.
Flor.p.765.
Gal chr.t.3.p.727.2.b.
Anicium

'Chrocus aprés avoir ravagé toutes les Gaules, [c] s'en alla attaquer Arles, [pour passer peut-estre en Italie.] Mais il y fut enfin puni des maux qu'il avoit fait souffrir aux Saints. Car il fut pris par un homme de guerre nommé Marius selon Aimoin: On le mena dans les villes qu'il avoit ravagées, & aprés divers tourmens on luy osta enfin la vie.[Il y avoit du temps de Gallien"un Marius officier dans les troupes Romaines, qui prit le nom

Gr T.h. Fr.l.1.c.32.p.25.
c c.34.p.26|Du Ch.t.3.p.47.a.
V.Gallien § 16.

1. Florus, Usuard, Adon, Vandelbert &c.

d'Empereur en l'an 267, & fut tué deux jours aprés.

Nous pouvons joindre à Saint Privat quelques autres Saints, qu'on dit avoir aussi esté couronnez vers le mesme temps par la
Bosq.l.5.p.118. cruauté de ce Chrocus.] 'Ceux qui ont fait l'histoire de Saint Ausone Evesque d'Angoulesme, écrivent qu'il estoit disciple
p.126. de S.Martial; '& qu'il souffrit le martyre sous Chrocus, dont ils
p.115. étendent les ravages jusqu'à ces extremitez des Gaules. 'Mais il faut remarquer que la vie que nous en avons a esté faite en 1576 par Corleus, sur une autre qu'il avoue estre pleine de fautes, & n'estre écrite que plusieurs siecles aprés les faits dont elle
p.116. parle. 'Elle met ce Saint dans les irruptions des Vandales, qui sont arrivées, dit-elle, sous Valerien & Gallien, [vers 260,] &
l.3.c.40.p.139. sous Theodose II[en 408, ou aprés.]M.r du Bosquet ne laisse pas
l.5.p.126. de croire que Saint Ausone a vécu vers 260. 'On en fait la feste
Gal.chr.t.2.p. 578.1.c. a 2.a.d. l'onzieme de juin. 'Il y a dans Angoulesme une abbaye de Benedictins sous son nom. [a] On le fait le premier Evesque de cette ville, & on n'en connoist aucun entre luy & Dyname qui gouvernoit vers 410.

Gr.T.h. Fr.l.1. c.33.p.25. 'S. Gregoire de Tours en parlant des ravages de Chrocus, y mesle le martyre que S. Limine, S. Antolien, S. Cassius [appellé Cassi dans le pays,] & S. Victorin, souffrirent à Clermont en Au-
Bar.262.§58| Boll.6.feb.p. 769.§ 4.7. vergne, '& donne quelque lieu de croire qu'il l'a voulu placer en ce temps là. C'est le sentiment de Baronius & de Bollandus, [& nous ne voyons rien qui nous empesche de les suivre.]
Boll.25.jan.p. 630.§ 5. 'L'histoire de S. Prix Evesque de Clermont, & Martyr au VII. siecle, nous apprend qu'on tenoit qu'une legion, (c'est à dire un tres grand nombre) de Chrétiens, avoient repandu leur sang à Clermont pour J. C. sous les Princes payens, & que S.Cassi, S. Victorin, & S.Antolien, en avoient esté les chefs [& les plus illustres.] S.Prix estant Diacre, travailla beaucoup pour rechercher les reliques de tant de Martyrs enterrées dans les champs, & les transferer en des lieux où elles pussent estre honorées. Il voulut bastir une abbaye pour cela; mais il ne le put. S. Avit son successeur transporta plusieurs de ces saints corps: [on ne
15.may, p.455. § 3. dit point où.] 'L'Eglise de Clermont honore le 15 de may six mille deux-cents soixante-six Martyrs, avec S.Cassi & S. Victorin, ausquels le martyrologe Romain, & quelques autres, joi-
§ 3.4. gnent un S Maxime, dont on ne trouve rien ailleurs. 'On croit que les reliques de ces Saints sont aujourd'hui à Clermont, partie dans l'eglise de S.Cassi, partie dans celle de S.Venerand.

25.jan.p.634. § 9. 'S.Prix estant Diacre, écrivit l'histoire de S.Cassi, de S.Victorin, de

de S. Antolien, & des autres Martyrs de Clermont. 'Mais rien de cela n'est venu jusqu'à nous. Bollandus a eu une vie de S. Cassi & de S. Victorin, mais écrite au plustost sur la fin du IX. siecle : & il n'a pas cru qu'elle meritast d'estre imprimée, 'quoique le P. Branche qui a fait l'histoire des Saints d'Auvergne, se soit donné la peine d'en traduire une partie. Elle fait S. Cassi Prestre, ordonné par S. Austremoine. 15. may, p.455. § 5. Branc. p. 302. 304.

[Il faut donc nous arrester à S. Gregoire de Tours,] 'qui dit que Victorin servoit le prestre idolatre de ce temple fameux que Chrocus brula. Il alloit souvent chercher & tourmenter les serviteurs de J. C. en un village qu'on appelloit le village des Chrétiens, [peut-estre parcequ'ils s'y retiroient assez souvent,] 'comme à celui de Muguas auprés de Cirthe en Numidie. 'Victorin trouva dans ce village S. Cassi, qui le toucha tellement par ses exhortations & par ses miracles, qu'il demanda le battesme, s'unit entierement à S. Cassi, & devint luy mesme digne d'operer plusieurs merveilles. Le martyre acheva d'unir ces deux Saints, & ils allerent recevoir ensemble la couronne de la gloire. 'Le martyrologe Romain & quelques autres marquent leur feste le 15 de may. 'On les honore le 19 dans l'abbaye de Manlieu en Auvergne. 'S. Gregoire de Tours met une eglise de S. Cassi à Clermont: [a] & des monumens du X. siecle, nous apprennent que son corps & celui de S. Victorin y estoient. [b] Elle subsiste encore aujourd'hui, & est une paroice. [c] Branche dit dans une mesme page, que le corps de S. Cassi est en cette eglise, & qu'il est à Chantengeol. Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 33. p. 26. Bar. 262. § 40. Gr. T. p. 26. Bar. 15. may, f. Boll. ib. p. 455. f. Gr. T. h. Fr. l. 4. c. 12. p. 154. a Boll. 15. may. p. 455. a. b Savar. p. 15. 348. c Branc. p. 305.

[Nous ne savons rien de particulier de S. Antolien.] 'Son nom se trouve le 6 de fevrier dans les martyrologes de S. Jerome, '& dans [1] beaucoup d'autres. [d] S. Gregoire de Tours parle d'une apparition de ce Saint, & raporte plusieurs choses d'une eglise bastie en son honneur par Alcime & par Placidine, l'une sœur, & l'autre femme de S. Apollinaire Evesque de Clermont, 'fils de S. Sidoine. Aprés la ruine de cette eglise qui dura peu, le corps du Saint fut transporté dans celle de S. Gal, & depuis dans celle de S. Allire. 'Branche pretend qu'il est aujourd'hui dans l'eglise des moines de Chantengeol, & ne dit point où est ce lieu. Flor. p. 301. 302. Boll. 6. feb. p. 768. § 1. d Gr. T. gl. M. c. 65. p. 146-149. Boll. 6. feb. p. 770. a. Branc. p. 194. 196.

'On avoit du temps de S. Gregoire de Tours l'histoire du martyre de S. Limine: [e] mais elle est perduë depuis ce temps là, [& S. Gregoire ne nous en marque aucune particularité.] On ne luy rendoit mesme alors aucune veneration particuliere. 'Sa Gr. T. gl. C. c. 36. p. 412. e Boll. 29. mars, p. 769. d. e.

1. Usuard, Adon, Notker &c.

feste est neanmoins marquée dans un manuscrit de Clermont
a,b. le 29 de mars, & celle de sa translation le 13 de may, auquel on dit que son chef a esté transferé au Prieuré de Thuret. S. Gregoire de Tours dit que son corps estoit dans l'eglise de S. Venerand,
d,e. où l'on marque qu'on gardoit vers l'an 950 le corps de S. Linguin: & l'on pourroit croire que c'est un nom corrompu pour Limine. Mais on le trouve qualifié simple Confesseur.



SAINT FELIX,
PRESTRE DE NOLE,
ET CONFESSEUR.

Aug. ep.137.p.251.1,a,b.



ENTRE les Saints que Dieu par une conduite impenetrable de sa providence, a voulu relever dans l'Eglise par des prodiges extraordinaires, il y en a peu de plus celebres que S. Felix de Nole. [Il en a fait de tres grands aprés sa mort, qui neanmoins sont encore inferieurs à ceux qui ont paru en luy durant sa vie. Et si ceux-ci n'estoient appuyez de l'autorité d'un S. Paulin, nous aurions beaucoup de sujet d'en douter. Mais comme les grands miracles nous doivent estre d'autant plus suspects qu'ils sont plus rares, quand ils ne sont raportez que par des auteurs peu considerables; ils doivent estre au contraire receus avec d'autant plus de respect comme des preuves de la toute puissance de Dieu, quand ils sont autorisez par des personnes dont nous ne pouvons rejetter le témoignage sans extravagance ou sans crime.

Aussi l'Eglise a eu tant de veneration pour ce que S. Paulin
Boll.14.jan.p.913.§ 1. nous en a appris,] que plusieurs grands hommes, & des Saints celebres, ont cru luy rendre un service considerable d'exprimer en prose & avec un discours populaire, ce que ce grand Saint a comme caché à la pluspart du monde par la sublimité de sa poësie. [Pour ne parler que des anciens & de ceux dont l'autorité peut faire foy en cette rencontre au defaut de S. Paulin, parcequ'ils ont eu des ouvrages de ce Saint qui ont esté perdus de-
p.946.§ 1. puis, nous pouvons mettre le premier pour le temps,] un Prestre

de Nole nommé Marcel qui dedie son ouvrage à Leon Evesque de la mesme ville. [Nous le mettons le premier,]'parcequ'il se trouve un Leon Evesque de Nole, legat du Pape Agapet en 535 & 536.'Et Ughellus croit que c'est luy à qui Marcel adresse son histoire de S.Felix, ª quoique nous n'ayons pas d'assurance que ce soit le mesme Leon.'S.Gregoire de Tours fait la mesme chose en France sur la fin du mesme siecle; dans son chapitre 104 du livre De la gloire des Martyrs: '& Bede les a imitez dans l'Angleterre [au commencement du VIII. siecle, ['s'attachant à S.Paulin plus qu'aucun des autres: [mais le premier l'emporte de beaucoup pour le style, ce qui n'est pas une petite preuve de son antiquité.

Bar.535.§.54|536.§.73. Ugh.t.6.p.295. d. ª Boll.p.916.§. Gr.T.p.232. Bed.ep.p.262.2 Boll.p.943.

Aucun de ces auteurs ne marque quand S. Felix a vécu; & nous n'en trouvons rien autre-part qui paroisse établi avec quelque solidité. Ainsi tout ce que nous en pouvons dire, c'est que son histoire a assez de raport avec ce qui s'est passé du temps de Dece, de Gallus, & de Valerien,"pour croire avec quelque probabilité qu'il a vécu sous ces Empereurs, & qu'il est mort sous le dernier, ou sous Gallien son fils vers l'an 256, ou 266.]

Note 1.

'S. Felix estoit originaire de l'Orient, mais né à Nole, parceque son pere nommé Hermie, ᵇ qui avoit vieilli dans la profession des armes, & "ce semble aussi dans celle du paganisme, 'avoit quitté la Syrie dont il estoit, pour venir demeurer en Italie. C'est pourquoi S. Felix aima toujours la ville de Nole comme sa patrie. 'Il avoit un frere nommé Hermie comme son pere, avec lequel il partagea non seulement la succession paternelle, qui estoit fort riche, mais encore la felicité. Car Hermie prit pour luy la profession des armes, & les joies malheureuses du siecle, laissant à Felix les biens solides & eternels.

Paul.c.19.p.543.544. b c.20.p.553. *patrias errare vias.* c.19.p.543.544. p.544.

'Il se donna dés son enfance au service de Dieu, & fut premierement fait Lecteur, puis Exorciste. Ayant fait paroistre dans ce degré une vertu eminente, il fut elevé à la dignité de Prestre, 'peut-estre le 27 de juillet: &"nous avons quelque lieu de croire que l'Eglise de Nole faisoit tous les ans la feste de son ordination. [Il fut sans doute ordonné par]'l'Evesque Maxime, qui gouverna l' Eglise de Nole par des loix tres saintes, & par ses exhortations pleines de douceur. 'Mais sa principale force estoit Felix, qu'il cherissoit comme son fils, & qu'il destinoit pour estre son successeur.

p.545. V.la note 5. Flor.p.683. Paul p.545.

'Afin que Felix joignist encore une autre couronne à celle du sacerdoce, Dieu permit qu'il s'elevast alors une persecution p.545.

contre l'Eglise, [que nous croyons pouvoir estre celle de Dece en 250.] Cette persecution attaquoit particulierement les personnes les plus signalées par leur pieté : & l'Evesque Maxime estoit de ce nombre. Lors donc que la persecution fut venüe, il
p.551. se retira, 'non par la crainte de la mort, mais par la défiance de la foiblesse de son corps: & pour justifier qu'il ne songeoit qu'à conserver sa foy, & non sa vie, au lieu de se retirer dans une autre ville, comme il pouvoit faire, il s'en alla dans les deserts & dans les montagnes sans attendre sa nourriture que de Dieu seul, à la providence duquel il se remit, resolu ou de mourir de faim & de misere en sa presence, ou de ne recevoir secours que de luy. Il ne fut pas trompé dans sa foy, & Dieu luy promit de luy envoyer S.Felix pour l'assister. [Mais il n'executa sa promesse qu'aprés avoir eprouvé sa vertu & sa patience par les dernieres
p.548.552. extremitez,]'qui luy firent meriter le titre de Confesseur que luy donne S.Paulin. [C'est ce que nous raporterons aprés avoir vu ce qui arriva cependant à S.Felix.]

p.545. 'Car les persecuteurs ayant cherché Maxime [inutilement,] toute leur fureur se tourna contre Felix, qui paroissoit pardessus tous les autres Fideles, non tant par l'honneur de sa dignité, que
p.546.547. par la ferveur de sa foy.'Il fut donc cherché par toute la ville, & enfin trouvé: Car il ne s'enfuyoit pas, estant prest de donner sa vie pour le troupeau dont il avoit le soin & la garde[en l'absence
p.547. de Maxime.] 'Ainsi il se laissa prendre avec beaucoup de joie, ne considerant que J C, & non son âge[qui estoit déja avancé,] puisque Saint Paulin luy donne des cheveux gris. Il fut amené [devant le juge :] Mais comme le dessein de l'ennemi estoit de perdre son ame, & non son corps, on differa sa mort pour tenter sa constance par la terreur & par la cruauté de divers supplices.

p.547. 'Le premier qu'on luy fit eprouver, fut celui de la prison, auquel on ajouta les chaines de fer dont on luy lia les mains & le cou. Ses piez furent étendus & enfermez dans des entraves: & afin de luy oster le repos & la consolation du sommeil, on sema
Prud.de M.5. p.98. le plancher de tests, & de morceaux de pots cassez;'ce que Prudence depeint comme un supplice epouventable & inoui. [a] S.
a Gr.T.gl.M. c.104.p.233. Gregoire de Tours dit qu'il souffrit divers supplices avant que
Boll.14.jan.p. 942.c. d'estre mis en prison ; 'ce que Bollandus juge ne se pouvoir pas accorder avec ce que nous venons de raporter de S.Paulin. [b] Il
b Paul,c.23.p. 594. faut neanmoins remarquer que S.Paulin dit en un endroit, que S.Felix a enduré le fouet pour J.C, quoiqu'il n'en parle point lorsqu'il fait l'histoire de sa confession & de son emprisonnement.

'Cependant Maxime qui se trouvoit seul dans des montagnes desertes, y souffroit un martyre encore plus rude que celui de S. Felix, par l'inquietude que luy donnoit le soin de son troupeau. Son corps souffroit en mesme temps beaucoup par la rigueur du froid & par la faim, n'ayant ni couvert ni nourriture. Il fut donc reduit à demeurer couché par terre sur des épines, qui luy estoient neanmoins encore moins sensibles que celles qui luy perçoient le cœur. Son ame estoit immobile au milieu de tous ces maux, & il en triomphoit par une foy genereuse. Il n'interrompoit point sa priere ni durant le jour, ni durant la nuit. Mais sa chair succombant au froid, à la faim, & à la douleur de ces ronces, conservoit à peine quelque reste de vie & de chaleur. c.19.p.547.548.

'Dieu pouvoit le secourir en cet état par quelque miracle, comme il avoit autrefois nourri Elie dans le desert, mais il aima mieux que S. Felix en eust l'honneur & le merite. Comme il estoit donc enfermé dans la prison, Dieu luy envoya durant la nuit un Ange tout environné de lumiere: mais cette lumiere ne fut apperceuë que de Felix. Il en fut epouventé d'abord, aussi-bien que d'entendre parler un Ange, quoiqu'il ne prist encore tout cela que pour un songe. Comme l'Ange luy ordonnoit de la part de Dieu [d'aller secourir son Evesque,] il s'excusa d'abord sur l'état où il estoit. Mais l'Ange le pressant de nouveau, & luy commandant de se lever, il vit ses chaines luy tomber des mains & du cou; le bois qui retenoit ses piez s'ouvrit pour les laisser en liberté: les portes de la prison s'ouvrirent aussi, "quoique les serrures demeurassent fermées. Il sortit ainsi de la prison, [comme S. Pierre,] à la faveur de la lumiere & de la protection de l'Ange, & passa au milieu de ses gardes endormis. p.548.549.

salvis claustris.

'Il fut ensuite chercher S. Maxime, quoiqu'il ne sçeust point le lieu où il estoit.'Mais il y fut conduit de Dieu,[a] & le trouva sans parole, sans connoissance, sans sentiment, & presque sans vie. Il fit ce qu'il put pour le rechaufer, mais inutilement, jusqu'à ce que s'estant adressé à Dieu, il apperceut une grape de raisin que Dieu fit naistre alors sur un buisson. Il la prit, & ayant versé le jus de quelques grains dans la bouche du saint Evesque, aprés luy avoir desserré les dents avec grande peine, 'il luy fit revenir la connoissance & la parole. p.550. Boll.14.jan.p. 947.§6. a Paul. c.19.p. 550. p.551.

'Alors Maxime l'ayant embrassé avec joie, se plaignit doucement qu'il avoit trop tardé, & qu'il y avoit long-temps que Dieu luy avoit promis sa venuë: & puis il le pria de le reporter à son troupeau. Felix le mit sur ses epaules, & le reporta à la ville avec Ibid.

P. 552. une tres grande viteſſe, porté luy meſme par J.C.'Eſtant arrivé à la maiſon de l'Eveſque, où il n'y avoit pour toute famille qu'une vieille femme, il luy remit entre les mains cette perle de J. C. comme l'appelle S. Paulin. Lorſqu'il ſe vouloit retirer, Maxime le rappella pour le recompenſer de ſa pieté; & il le fit en luy mettant la main ſur la teſte pour luy obtenir les faveurs du ciel. Et c'eſt à cette benediction que S. Paulin raporte tous les grands miracles que Dieu a fait depuis pour honorer S. Felix. La delivrance du Saint de la priſon, & tout ce que nous avons raporté enſuite, arriva en une ſeule nuit.

c. 20. p. 553. 'Aprés que S. Felix eut ſauvé la vie à S. Maxime, il demeura caché quelques jours dans ſon propre logis, demandant à Dieu qu'il accordaſt la paix à l'Egliſe, & il ſemble que ſa priere ait eſté bien-toſt exaucée [peut-eſtre par la mort de Dece à la fin de l'an

p. 553. 554. 251:]de ſorte que ceſſant de ſe cacher, il ſe fit voir au peuple fidele, qu'il inſtruiſoit "par ſes diſcours, & encore plus fortement &c.

p. 554. par l'exemple de ce qu'il avoit ſouffert.'Les payens ne le purent ſouffrir long-temps. Ils l'allerent chercher dans ſa maiſon, & apprenant qu'il eſtoit dans la place au milieu de la ville, où il inſtruiſoit les Chretiens, comme il avoit accoutumé, ils y accoururent l'épée à la main. Mais ſoit que Dieu les aveuglaſt, ſoit qu'il fiſt quelque changement au viſage du Saint, il ne le purent reconnoiſtre. Ils demandoient Felix dans le lieu où il eſtoit: Ils le demandoient à luy meſme: Et luy reconnoiſſant en ceci la main de Dieu, leur dit en riant, qu'il ne connoiſſoit point Felix

Boll. 14. jan. p. 944. § 11. qu'ils cherchoient, 'n'y ayant perſonne, dit Bede, qui connoiſſe ſon viſage.

Paul. c. 20. p. 555. 'Les perſecuteurs s'en allerent donc d'un autre coſté; & comme ils continuoient toujours à demander où eſtoit Felix, quelqu'un leur dit que c'eſtoit celui meſme à qui ils venoient de parler. Ils retournerent ſur leurs pas. Mais le Saint en eſtant averti par le bruit du peuple, ſe cacha dans une maſure qui donnoit ſur la place, & qui n'eſtoit fermée que par un pan de muraille à demi ruiné. Ainſi il y paſſa ſans peine. Mais ceux qui le cherchoient y euſſent paſſé de meſme, ſi dans le moment Dieu n'euſt fermé cette ouverture par des toiles d'araignées, en ſorte

p. 555. 556. qu'il n'y avoit nulle apparence que le Saint vinſt d'y paſſer. 'En effet quoiqu'on l'euſt dit aux perſecuteurs, neanmoins dés qu'ils furent ſur le lieu, ils ne ſe le purent imaginer, & crurent plutoſt qu'on s'eſtoit voulu moquer d'eux, pour donner moyen à Saint Felix de ſe ſauver par un autre endroit. Ainſi ils ſe retirerent, & ceſſerent de le chercher.

'Quand la nuit fut venüe, il s'en alla dans un quartier plus éloigné, où estant conduit de Dieu, il trouva une vieille citerne à demi seiche, qui estoit dans un espace fort étroit entre deux maisons. Il se mit en ce lieu,'& y demeura à ce qu'on tient durant six mois, [peut-estre jusqu'à la mort de Gallus, qui ayant recommencé la persecution en l'an 252, en fut puni dés les premiers mois de l'année suivante.] 'Dans une des maisons voisines du lieu où estoit le Saint, il y avoit une sainte femme qui le nourrit durant tous ces six mois sans en rien savoir. Car quand elle avoit fait du pain, ou cuit de la viande pour elle, elle l'alloit porter au lieu où estoit le Saint sans y songer en aucune maniere, croyant avoir serré dans sa maison ce qu'elle avoit porté dans la citerne: 'Ce qui n'empesche pas qu'elle ne soit recompensée un jour de cette charité qu'elle a faite sans y penser à un serviteur de J. C, [puisque son cœur estoit disposé à la faire avec joie, s'il eust esté à propos qu'elle connust le Confesseur.] p.557. p.558. p.557. p.558.

'S. Felix passa donc six mois dans cette retraite obscure, sans recevoir aucun secours ni aucune consolation de la part des hommes. Mais J.C. suppleoit abondamment à ce defaut. On dit qu'il luy parla souvent, & qu'il le nourrit souvent de sa main. On ajoute qu'un puits [voisin, ou l'endroit le plus creux de la citerne,] où il trouvoit un peu d'eau, s'estant tout à fait seché par les chaleurs de l'été, Dieu y fit descendre une nuée, qui desaltera sa soif par une liqueur toute celeste. 'Quand Dieu eut rendu la paix à l'Eglise, il commanda à S. Felix de sortir de sa citerne; & alors il fut receu de tout le monde avec une joie & un étonnement incroyable. Ibid. p.559.

'Le saint Evesque Maxime mourut à peu prés en ce mesme temps.'Son nom est marqué le 15 de janvier dans le martyrologe Romain, & dans d'autres modernes, où il est quelquefois nommé Maximien. 'L'Eglise de Nole fait' sa feste le 7 de fevrier; & celle de Benevent, où on croit que ses reliques sont sous le grand autel, en fait le 8 du mesme mois. Ibid. Boll.7.feb.p.19. §1. NOTE 2. p.20.§2.

'Quand il falut donner un successeur à ce Saint, tout le monde demanda Felix, que le titre de Confesseur, la grande doctrine, & la vie sainte, faisoient juger capable de cette charge. Mais luy qui aimoit mieux croistre en merites qu'en dignité, fit elire un autre Prestre nommé Quintus, representant que Quintus le precedoit dans la dignité sacerdotale. Et en effet il avoit esté fait Prestre sept jours avant luy. Quintus fut donc elu pour gouverner cette eglise par sa dignité episcopale, & l'instruire Paul.c.20.p.559.

par la doctrine de Felix. Car il le respectoit comme son superieur, & il n'avoit point d'autre langue que la sienne. 'Il paroist qu'on l'a honoré comme un Saint aprés sa mort. Et neanmoins on ne dit point que l'Eglise de Nole en fasse aujourd'hui aucune memoire.[Il n'est pas mesme dans le martyrologe de Ferrarius.]

Ugh.t.6.p.288.b.

Paul.c.20.p.560.

'S.Felix ne donna pas de moindres preuves de sa vertu durant la paix de l'Eglise, que durant la persecution. Ses merites precedens ne le firent point entrer dans une fausse assurance. Il en devint au contraire plus vigilant par le desir de conserver ce qu'il avoit acquis; & aprés avoir evité le naufrage dont la tempeste l'avoit menacé, il evita avec soin les ecueils cachez qui peuvent nous faire perir au milieu du calme.

Ibid.

'Il avoit triomphé des tourmens & de la crainte de la mort: il avoit surmonté l'ambition & le desir des dignitez: & il surmonta encore l'avarice & l'attachement aux richesses. Son pere, comme nous avons dit, luy avoit laissé de grands biens, beaucoup de maisons & de terres. Il avoit perdu toutes ces choses, ayant esté proscrit durant la persecution; & il pouvoit les recouvrer facilement en les redemandant quand Dieu eut rendu la paix à l'Eglise. On l'y portoit extremement, surtout une dame nommée Arquelaïde, fort riche & fort noble, mais encore plus illustre par sa foy & sa pieté, ce qui la faisoit aimer du Saint. Cette dame luy representoit souvent les aumosnes qu'il pourroit faire de son bien. Mais le Saint consideroit moins ce qui luy estoit permis que ce qui luy estoit utile; & son ame établie dans la paix de Dieu, [1] se rioit de ces soins & de ces pensées de femmes. Il en avoit mesme de l'horreur, ne regardant tous les biens de la terre que comme une bouë capable de se salir: '& il craignoit qu'en recouvrant ses richesses, il ne perdist les recompenses promises à ceux qui les quittent pour J.C.

p.561.

p.562.

p.561.

'Il refusa dans le mesme esprit ce qu'Arquelaïde luy offroit de son bien: '& ayant loué environ un arpent & demi de méchante terre, il y fit un jardin qu'il cultivoit de ses propres mains, n'ayant pas seulement un valet. Il tiroit de ce jardin de quoy se nourrir, & mesme de quoy assister les pauvres, partageant toujours avec eux le peu de nourriture qu'il prenoit. Dans cet état il n'avoit aucune inquietude pour l'avenir. Quand il avoit deux vétemens, il donnoit le meilleur aux pauvres, & souvent mesme n'en ayant qu'un, il les en couvroit pour se revétir de leurs haillons.

1. *Femineas placido ridebat pectore curas.*

Il

'Il ne faut pas oublier qu'autrefois dans la preface de la feste Sacr.p.18.
Note 3. de S. Felix, l'Eglise rendoit graces à Dieu de ce que ni "les depravations des heretiques, ni les attraits du siecle, n'avoient pu ebranler la rectitude de son cœur, mais que marchant entre ces deux precipices, il avoit suivi & défendu la verité avec une foy toujours ferme & inviolable. [S'il a vécu du temps de Dece, outre les autres heresies, celle des Novatiens couverte du nom des Confesseurs, estoit capable de tromper ceux qui avoient le plus de zele pour l'honneur & la discipline de l'Eglise, à moins qu'ils n'eussent en mesme temps beaucoup de charité & de discretion. Mais nous voudrions que ce fait fust autorisé comme les autres par S. Paulin.]

'Enfin S. Felix comblé de merites aussi-bien que d'années, ne Paul.c.20.p.561
cessa pas de vivre, mais changea sa vie en une meilleure. 'Sa mort c.21.p.565.
causa une douleur meslée de joie à tous les Chrétiens de Nole? Ils vinrent en foule au lieu où l'on avoit exposé son corps avant que de le mettre dans le tombeau; & chacun se pressoit pour le voir & pour le baiser. Il fut inhumé dans un champ où il n'y avoit ni maison ni muraille. 'C'estoit assez loin de la ville,[a] envi- p.566|24.p.611.
Note 4. ron à cinq-cents ou mille pas selon Ughellus. ["Quelques uns [a] Ugh.t.6.p.
appellent ce lieu *in Pincis*. Mais il y a apparence que c'estoit 282.d|288.d.
plutost le lieu où l'on avoit basti à Rome une eglise de son nom,] 'marquée dans l'histoire du Pape Adrien I, qui la rétablit vers Front.cal.p.11.
l'an 772, & de Benoist III, vers l'an 855.

'Le peuple de J.C. eleva à S. Felix un tombeau fort mediocre Paul.c.21.p.566.
& fort pauvre, tel qu'on le pouvoit faire en un temps où, comme dit S. Paulin, nostre religion estoit un crime, & où les Fideles vivoient toujours dans la crainte, entre les feux & les épées, dont les profanes les menaçoient continuellement. 'Ce tom- p.564|28.p.631
beau estoit neanmoins de marbre, & subsistoit encore tout entier à la fin du IV. siecle.

'Le jour de sa mort fut le 20 d'aprés la feste de la naissance du c.18.p.538.
Sauveur, [c'est à dire le 14 de janvier:] '& ce jour devint ensuite p.538|21.24.p.
tres celebre par la solennité qu'on y faisoit en son honneur, [ce 564.599.
qui se continuë encore aujourd'hui.] 'Sa feste est marquée ce Flor.p.252.
jour là dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, & ensuite dans tous les autres. On ne sauroit douter raisonnablement que ce ne soit luy aussi] 'qui est marqué le mesme jour dans les calen- Front.p.9|All.
driers Romains du P. Fronto & d'Allatius, dans le missel Ro- conf.p.1487|
main de Thomasius, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, Sacr.p.18|n p.
où il y a une Preface propre; [ce qui marque une veneration 36|Thom p.142.

Anal.t.3.p.401. particuliere.] 'L'Eglise d'Afrique en faisoit aussi la feste le mesme jour.

[S. Paulin luy donne ordinairement la qualité de Confesseur, qui estoit propre à ceux qui avoient confessé publiquement le
Paul ep.1.p.11. nom de J.C, & qui avoient souffert la prison, ou l'exil. 'Il l'ap-
c.18 p.538. pelle aussi quelquefois Martyr, 'parcequ'il l'estoit devant Dieu
ep 13.p.165. par sa volonté, [mais presque toujours avec restriction,]'comme quand il l'appelle le Martyr [ou le témoin] de la verité. ["Les NOTE 5.
anciens ne le qualifient guere aussi que Confesseur, quoique la plusspart des nouveaux le nomment Martyr.]

c.21.p.564.566. 'Dés que le corps du Saint eut esté mis dans le sepulcre, où il sembloit devoir demeurer dans le silence & dans les tenebres, il jetta une lumiere qui brille encore aujourd'hui, dit S. Paulin, par les miracles eclatans qui n'ont pas cessé de se faire à son
c.16.p.535. tombeau, '& mesme en tous lieux par son intercession; [a] & qui
a c.21.p.566. b Aug.ep.137. ont rendu son nom celebre par toute la terre. [b] S. Augustin en
p.251.1.a|cur.m. rend un témoignage illustre pour l'Afrique: [c] & nous avons une
c.16.p.293.2.a.b c Boll.14.jan.p. 940.§17. epigrame du Pape Damase, dans la quelle en reconnoissant les faveurs qu'exerçoit S. Felix envers tous ceux qui alloient visiter son tombeau, il le remercie de ce qu'il avoit luy mesme esté
Ugh.t.6.p.289. a. delivré de la mort par ses merites.'On tient à Nole par tradition qu'il y basti une eglise de S. Felix.

Paul.c.22.p. 578-583. 'S. Paulin raconte fort en particulier la guerison de Theride le compagnon de sa solitude, qui par malheur s'estant enfoncé dans l'œil un crampon qui servoit à attacher une lampe, n'en
ep.28.p.247. receut aucune incommodité. 'Il attribuë aussi à S. Felix la guerison d'Ursus serviteur de Pascase Diacre de Saint Victrice de
c.13.p.492. Rouen, '& la conservation de Martinien qui estoit tombé de cheval sur des pierres & des ronces sans en estre seulement egra-
c.23.p.596. tigné. 'Il témoigne aussi que beaucoup de personnes venoient rendre graces à Dieu au tombeau de ce Saint d'avoir esté deli-
ep.36.p.318-325 vrez par luy du naufrage. 'L'histoire d'un nommé Victor, qui fut sauvé d'un semblable peril par S. Felix, ou par J.C. sous le visage de ce Saint, est tout à fait extraordinaire. Il suffit de l'avoir mar-
c.21.p.567. quée. 'Il étendoit sa misericorde jusque sur les animaux, soit pour les guerir, soit pour les faire retrouver quand ils estoient
p.568-575. perdus. 'Saint Paulin décrit fort agreablement l'histoire d'un paysan, à qui le Saint fit rendre des bœufs qu'on luy avoit de-
c.23.p.596.597. robez. 'Il raconte aussi que le feu s'estant pris à une maison, s'éteignit aussi-tost qu'il approcha de l'eglise qu'on avoit bastie
Boll.14 jan.p. 948§2. sur le tombeau du Saint, & qu'une riviere, 'ou plutost un torrent,

'menaçant de ruine les bastimens qui estoient pres de cette Paul.p.597.
eglise, les prieres du Saint l'avoient detourné, & fait couler par
un autre endroit.

[Mais il semble que sa puissance parust plus particulierement
dans la guerison des demoniaques:] 'Car S. Paulin en parle sou- c.18.21.23.29.p.
vent, & en dit des choses fort extraordinaires, [a] dont il avoit luy 538.539.564.
mesme esté témoin. [b] S.Felix en guerissoit plusieurs durant toute 576.577.594.
l'année, mais il reservoit le plus grand nombre pour le jour de 633.
sa feste. [a] c.22.p.577. 578. [b] p.577|18.p.539

'S. Augustin raconte de luy une autre chose extraordinaire, Aug.cur.m.c.
qu'il avoit sceuë non par le bruit commun, mais par des témoi- 16.p.293.2.a,b.
gnages constans & indubitables; savoir que lorsque la ville de
Nole estoit assiegée par des barbares, [c'est à dire par Alaric vers
l'an 410,] il s'estoit apparu à diverses personnes. 'Le mesme Saint ep.137.p.251.1.
Augustin ayant un de ses Prestres nommé Boniface, accusé d'un 2.
crime enorme, sans trouver de preuve ni de la verité ni de la
fausseté de cette accusation, il resolut d'envoyer l'accusateur
& l'accusé au tombeau de S.Felix, pour voir s'il plairoit à Dieu
d'y donner quelque connoissance de la verité. [Nous ne savons
pas quel en fut l'evenement.

Il ne faut pas s'étonner aprés tant de miracles,] 'de ce concours Paul.c.29.p.
extraordinaire de peuples qu'on voyoit tous les jours au tom- 633.
beau de S.Felix, 'mais particulierement le jour de sa feste, com- c.18.p.539.540.
me le décrit S. Paulin: & il dit que Rome s'en voyoit avec joie
120 milles. presque depeuplée, quoiqu'elle fut eloignée de Nole de "prés
de 45 lieuës. 'Il y venoit surtout beaucoup de paysans qui y pas- c.24.p.614.
soient la nuit à se rejouir. 'Chacun y faisoit des presens selon c.21.p.562.
son pouvoir; & il y en avoit qui mettoient des parfums sur son
tombeau, & les remportoient ensuite comme en ayant receu
une benediction particuliere.

'Ce concours fit qu'au lieu où on ne voyoit auparavant que le p.566.
petit tombeau du Saint, on vit depuis s'elever cinq basiliques,
avec un si grand nombre de maisons pour ceux qui s'y venoient
habituer, qu'il s'y forma comme une seconde ville. 'Son premier c.28.p.631.
tombeau y demeura toujours, sans que la longueur du temps
y pust faire aucun dommage, pour marque de la presence per-
petuelle du S.Esprit.

'S. Paulin qui avoit esté consacré, comme il dit, par J.C. à S. p.631.
Felix dés ses premieres années, '& qui estant venu visiter son c.17.p.537.
tombeau [vers la 27.e année de son âge, de J.C. 379,] luy dedia
deslors ses vœux & son cœur, eut toujours depuis recours à luy

dans tous les dangers où il se trouva, & il a cru n'en avoir esté
c.28.p.631. delivré que par sa puissance. 'C'est pourquoi il dit qu'il tient de son intercession tout ce que J. C. luy avoit donné, soit pour passer la vie presente, soit pour arriver à l'eternelle; & que jamais il ne pourra assez exprimer toutes les obligations qu'il luy a.

c.17.p.537. 'Il souhaita toujours depuis [l'an 379,] de venir celebrer sa feste
c.16.p.536. à son tombeau. 'Mais aprés qu'il se fut donné entierement à Dieu [vers l'an 392,] toute son ambition fut de se retirer à Nole, pour y estre portier de l'eglise de S. Felix, en balayer le parvis tous les matins, veiller la nuit pour la garder, & finir sa vie dans ce travail. [Dieu luy accorda ce qu'il souhaitoit; "& il vint en 394 demeurer à Nole pour tout le reste de sa vie auprés du tombeau de S. Felix. Il ne manqua point tous les ans, au moins jusqu'à l'an 408, de reconnoistre les obligations dont il se croyoit redevable à S. Felix, par un poëme qu'il faisoit à sa loüange le jour de sa feste.] V.S.Paulin § 22.

c.22.p.378. 'Il jeûnoit la veille avec toute sa maison, & passoit la nuit en prieres. ["Il embellit le dedans & le dehors de l'eglise où estoit son tombeau, tant par des peintures & d'autres decorations, que par de nouveaux edifices: & il fit mesme bastir auprés une eglise entiere.] Ib.§ 44. 45.

Boll.14.jan.p. 941.§28-30. 'On croit que le corps de S. Felix est aujourd'hui dans la chapelle basse de l'eglise cathedrale de Nole; d'où il sort quelquefois une liqueur "que l'on recueille avec soin, & qui guerit de divers maux. Le peuple l'appelle de la manne. Quelques uns doutent si c'est le S. Felix de S. Paulin: ["mais on ne sauroit mon- &c. Note 6.
p.937.§ 4. trer qu'il y en ait jamais eu d'autre à Nole.] 'On marque diverses eglises consacrées à Dieu sous son nom. [Nous avons parlé de celle qui estoit à Rome.]

Ugh.t.6.p.282. d. 'On pretend que la celebre eglise où estoit son corps au V. siecle, "se voit encore aujourd'hui en un village prés de Nole &c. appellé Cemitin, par corruption du mot de Cimetiere, parce-
p.283.b. que plusieurs personnes s'y faisoient enterrer. 'Et l'on marque divers Evesques de Nole, & aussi quelques Martyrs dont les corps y sont encore. [Ce pouvoit donc estre l'ancien cimetiere
Aug.cur.m.c.1. p.218.1.d. des Chrétiens.] 'Mais il est certain aussi que les personnes de pieté souhaitoient d'estre enterrées ou de faire enterrer leurs proches dans la basilique de S. Felix, [ce qui comprenoit tous les environs qui y estoient joints.] S. Paulin qui approuvoit leur devotion, crut neanmoins en devoir consulter S. Augustin. Et ce Pere composa pour luy répondre son ouvrage *Du soin qu'il faut avoir des morts*.

L'HERESIE DES SABELLIENS.

[QUOIQUE l'heresie qui nie la distinction des trois Personnes divines, ne soit guere connuë aujourd'hui que sous le nom du Sabellianisme, elle n'a pas neanmoins commencé dans Sabellius.] On croit que les Ebionites en avoient tenu quelque partie. [a] On en accuse aussi les Valentiniens, [b] & S. Justin marque que quelques uns la tenoient de son temps. On attribuë encore cette erreur à "une branche des Montanistes, qui avoient Esquine pour chef. [c] Praxeas apporta cette impieté à Rome[d] & en Afrique ["dés le commencement du III. siecle.] [e] Noet la prescha aussi [en Asie,] renouvelant, dit Theodoret, les impietez qu'Epigone avoit inventées, & que Cleomene avoit soutenuës.

[f] Ce Noet estoit originaire de Smyrne, [g] quoique S. Epiphane le fasse Ephesien. [h] Son orgueil le porta à enseigner que J.C. estoit le mesme que le Pere, que c'estoit le Pere qui avoit esté engendré [de la Vierge,] & qui avoit souffert, [i] & qu'il prenoit tantost le nom de Pere, & tantost celui de Fils, selon les necessitez & les rencontres. [A l'impieté il ajoutoit l'extravagance, [k] pretendant estre Moyse, & qu'un frere qu'il avoit estoit Aaron.

[l] Les bienheureux Prestres ayant sçeu ce qui se passoit, le firent venir, & l'examinerent en presence de l'Eglise. Il desavoua pour lors les erreurs qu'on luy objectoit. Mais depuis ayant repandu secrettement son venin dans quelques esprits, & en ayant trouvé d'autres qui estoient prevenus des mesmes sentimens que luy, il commença à soutenir ouvertement son heresie. Les Prestres le firent venir une seconde fois, avec ceux qu'il avoit corrompus par sa doctrine, [m] & le reprirent de sa faute. Mais luy leur resistant avec orgueil, leur demanda quel mal il faisoit, puisqu'il honoroit J. C. Qu'il ne connoissoit qu'un seul Dieu, qui estoit né, qui avoit souffert, & qui estoit mort. Les Prestres luy répondirent qu'ils ne connoissoient non plus qu'un seul Dieu, mais qu'ils connoissoient aussi J. C, qu'ils connoissoient le Fils

V.les Montanistes§14.
V. Praxeas.

Pet.dog.t.2.l.1.c.6.p.34.c.
a p.33.a.
b p 866.b.c.
Tert.præf.c.52.p.254.c|Thdrt.h.l.3.c.2.p.227.c.
c Tert.in Pr p.634.c.d.
d Aug.h.41.p.52.a.
e Thdrt.h.l.3.c.3.p.227.228.
f p.227.d|Hip.de N.p.620.2.b.
g Epi.57.c.1.p.479.c.
h d|Hip.p.620.2.c.
i Thdrt.h.l.3.c.3.p.228.b.
k Hip.p.620.2.c.
l c.
Epi.57.c.1.p.480.b.
m Hip. p.620.2.c.d.
Epi p.480.b.
Hip.p.620.2.d.

"qui a souffert, qui est mort pour nous? Et nous disons, ajouterent-ils, ce que nous avons appris. &c.

Epi.p.480.b. a Hip.p.620.2.d b Epi.p.480.b.c. Hip.p.620.2.d. 'Noet demeurant obstiné dans son erreur, [a] les saints Prestres aprés l'avoir convaincu le chasserent de l'Eglise, [b] luy & tous ceux de sa secte. 'Et son orgueil le porta ensuite à établir une

Epi.p.480.c. ecole de son heresie. 'Il mourut "peu de temps aprés avec son ἐναγχος. frere : mais au lieu d'estre enterrez avec pompe & avec gloire, comme Moyse & Aaron, ils furent abandonnez comme des traistres, & ne meriterent pas seulement qu'aucun des serviteurs de Dieu prist le soin de les ensevelir.

[Nous ne pouvons pas dire precisément en quel temps Noet

Phot.c.121.p.301. c Hip.p.620.2.b. a paru.] 'S. Hippolyte [qui estoit fort celebre dés l'an 220,] finit par luy son écrit contre les heretiques, [c] où il dit que ce nouveau dogmatiste avoit paru il n'y avoit que peu de temps, [& ainsi peut-estre vers l'an 200, ou peu aprés. On pourroit mesme le mettre dés la fin du deuxieme siecle avant la mort de S. Irenée; & croire que Praxeas qui venoit d'Asie, y avoit pris son erreur

Phot.c.121.p.301. dans l'ecole de Noet: Ce qui s'accorderoit avec ce que] 'Saint Hippolyte declare, que son livre contre les heresies n'estoit qu'un recueil des discours de S. Irenée dont il estoit le disciple. [Mais comme dans ces sortes d'ouvrages il est ordinaire d'ajouter quelque chose de ce qui s'est passé depuis l'auteur que l'on suit, il vaut peut-estre mieux mettre Noet un peu aprés le commencement du III. siecle, pour ne pas tant s'eloigner de S. Epi-

Epi.57.c.1.p.479.c. phane, qui écrivant en l'an 375,]'dit que Noet avoit paru environ 130 ans auparavant, [ce qui le mettroit, en le prenant à la rigueur, en 245. Ainsi nous croyons qu'on le peut mettre vers l'an 220.] Car S. Hippolyte peut bien n'avoir esté martyrizé qu'en l'an 235 sous Maximin, & mesme en 250 sous Dece.

Aug.h.41.p.9.1.a. 'Le nom de Noet estoit presque entierement inconnu du temps de S. Augustin. [Nous avons encore aujourd'hui ce que S. Hippolyte a écrit contre les Noetiens: & l'on peut remarquer que S. Epiphane ne fait presque que le copier en les refu-

Præd.c.36.p.33. tant. Ni l'un ni l'autre n'a connu] 'Tranquille Evesque 'de Calcedoine en Syrie, que le fabuleux Prædestinatus pretend avoir condanné Noet. 1.

[Il faut apparemment raporter à Noet ou à ses disciples ce

Ori.in Matt.g.p.470.d. que dit Origene,] 'contre ceux qui sous pretexte de rendre plus d'honneur à Dieu, confondoient le Pere & le Fils, qui disoient que c'estoint une seule hypostase, qui vouloient ne les distinguer

1. Il brouille. Calcedoine est en Bithynie, & Calcide en Syrie, bien plus loin de Smyrne.

que par les noms, & par la penſée ou l'idée que nous en avons, qui preſchoient contre la verité un ſeul Dieu composé de trois perſonnes diſtinguées ſeulement par des noms differens, & non par les proprietez qui leur appartiennent. Il les met au nombre des heretiques. in Rom.10.p. 588.b.

ᵃS. Philaſtre & S. Auguſtin diſent que Sabellius eſtoit diſciple de Noet; [ce qui n'eſt pas impoſſible, quoique les Grecs ne le diſent pas. Son nom eſt tres connu; mais pour ſa perſonne, tout ce qu'on en ſçait,] c'eſt qu'il eſtoit Libyen, [originaire] ᵃ de la Pentapole, ᵇqui eſt un quartier de la Libye appellée Cyrenaïque [orientale] ou ſuperieure: & les Grecs ont donné à ce quartier le nom de Pentapole, parcequ'il eſt composé de cinq villes, [dont la principale eſt Ptolemaïde, appellée aujourd'hui Tolomete.] Phila.c.54.p.14. b|Aug. h.41.p. 9.1.a. Nat.or.r. p.16. c & alii. a Thdrt. h.l.2. c.9.p.223.c. b Ath. de Dio. p 552.a|Sanſon

ᶜCe fut dans cette ville que l'hereſie de Sabellius commença à troubler l'Egliſe. ᶜZonare dit qu'il en eſtoit Eveſque, [ce que je ne trouve pas ailleurs.] ᵈ Il s'y eleva des diſputes, enſuite deſquelles on s'adreſſa de part & d'autre à S. Denys alors Eveſque d'Alexandrie, & qui [en cette qualité] "eſtoit chargé des Egliſes de cette province. ᵉ On luy envoya non ſeulement des lettres, mais auſſi des deputez de l'un & de l'autre parti, "pour ſoûtenir chacun ſon ſentiment. Ce Saint leur récrivit ce que Dieu luy mit en la bouche, & envoya au Pape Sixte II, [en 257,] la copie de ce qu'il avoit écrit contre cette hereſie qui venoit de s'elever. [Ainſi l'on voit que Sabellius n'a commencé à decouvrir ſon hereſie que vers l'an 255, dans le temps que l'Egliſe jouiſſoit de la paix ſous Valerien.] Le Synodique dit que S. Denys aſſembla un Concile à Alexandrie, où Sabellius "fut condanné comme un ennemi de Dieu. [Cela eſt aiſé à croire. Mais pour] Doſithée Eveſque de Seleucie, que le Predeſtinatus fait le chef de ceux qui s'oppoſerent à Sabellius, [il eſt auſſi inconnu dans l'hiſtoire que S. Denys y eſt celebre.] Euſ.l.7.c.6.p. 252.d. c Zon.can p.68. b. d Euſ.p.252.d. Ath. de D.p. 552. a. e Euſ.p.252.253 Conc.t.1.p.831. a.b. Præd.c.41.p.35.

τὴν μέριμναν εἶχε. διαλεξόμενοι. ἀποκηρύξαντα.

ᶠLes Peres remarquent que Sabellius ne faiſoit pas difficulté de reconnoiſtre les trois Perſonnes. ᶠOn cite meſme de quelque écrit qu'on avoit encore [de luy] aprés l'an 450, qu'il diſoit anatheme à quiconque la nioit. ᶠMais il n'avouoit pas qu'elles fuſſent "exiſtantes, voulant ſeulement que Dieu qui ne ſubſiſtoit veritablement qu'en un ſeul ſujet, parlaſt ſelon les diverſes rencontres, tantoſt comme Pere, tantoſt comme Fils, tantoſt comme S. Eſprit; ᶠqu'il euſt donné la loy comme Pere, qu'il ſe fuſt incarné comme Fils, & que comme S. Eſprit, il fuſt deſcendu Baſ. ep.64.p.391. p.102.b.c|306.a. f Arn.ſer.p.520 d. Baſ.ut ſup. Thdrt.h.l.2.c. 9.p.223.d.

ἐνυπόστατα.

hif.l.1.c.3.p.533 c|Bull.l.2.c.1. p.60. sur les Apostres. 'Pour décrier la doctrine de l'Eglise, il pretendoit qu'elle admettoit des incisions, & d'autres imaginations grossieres & corporelles dans ce qu'elle enseignoit de la generation du Verbe.

Aug.h.41. p.9.1.b|Pet. dog.t.2.l.1.c.6.p.35.2. 'S. Epiphane dit quelquefois qu'il ne vouloit pas dire, comme Noet, que le Pere ait souffert la mort, ce qui est neanmoins une suite necessaire de son heresie, [à moins qu'il ne fust aussi dans l'erreur de Paul de Samosates, & qu'il ne crust que J. C estoit qu'homme, & non pas Dieu.] *Ath.adv.t.1.p.636.2.* 'S. Athanase dit en effet qu'il embrassa l'opinion de ce Paul: [& il peut avoir assez vécu pour cela. Mais il paroist que le sens de cet endroit, s'il n'y a point de faute dans le texte, est que Sabellius avoit pris de Paul son heresie sur la Trinité; ce qui est neanmoins difficile à croire.] *Euf.in Marc.l.3 c.20.p. 91.a.* 'Eusebe dit nettement que Sabellius attribuoit au Pere l'Incarnation & les souffrances de J. C, & que c'est pour cela que l'Eglise l'avoit condanné comme un impie.

Aug.h.41.p.9.1.b. 'Pour ses disciples, S. Augustin dit qu'ils attribuoient tellement la passion & la mort au Pere, qu'on leur donnoit plus souvent le nom de Patropassiens, que celui de Sabelliens. *Ath de syn.p.898.c.* 'Les Ariens disent aussi que les Romains, (c'est à dire les Occidentaux,) les appelloient Patropassiens.

Spic t.10. p.74.c. [Ils se diviserent peut-estre en diverses branches.] 'Car un auteur, qu'on croit avoir écrit dans le V. siecle, distingue les Sabelliens des Patropassiens: & il parle de ceux-ci comme les autres. Mais pour les Sabelliens, il dit qu'ils blasphemoient contre le Fils comme Marcion & les autres qui nioient son Incarnation; & qu'outre cela ils nioient encore le Saint Esprit, *p.81.e.* 'lequel ils combatoient principalement, voulant qu'il fust seulement un don du Pere & du Fils, & 'non pas qu'il se donnast luy mesme, *non danatorem.* *p.83.c.* 'ni*qu'il entrast dans la plenitude de la majesté divine, **&c.* *p.74.* '& ne composant le sacrement de la Trinité que du Pere seul avec le Fils, *p.83.c.* 'quoique deux ne puissent pas faire une trinité. [Seroit-ce qu'outre le S. Esprit, qui selon eux ne faisoit qu'une personne avec le Pere, ils en admettoient un autre hors de Dieu, & peut-estre de mesme un fils qui n'avoit commencé qu'à l'Incarnation, joignant ainsi à leur erreur propre celles qu'ils avoient prises de Paul de Samosates & des Ariens.] *Pet.dog.t.2.l.1.c.6.p.33-35.866* 'On peut voir encore diverses choses sur cette heresie dans les Dogmes du Pere Petau.

Fac.l.1.c.3.p.19.a. 'Facundus dit que l'Eglise n'a commencé à se servir du terme de *Personnes* dans la Trinité, que lorsqu'elle y a esté contrainte

pour

pour défendre la foy attaquée par Sabellius.

'Eusebe rapporte un passage du premier livre de S.Denys d'A- Eus.præp. l.7.c.
lexandrie contre Sabellius, où ce Saint combat la doctrine de 19.p.333.c.
la matiere increée : 'd'où l'on peut juger que cet heretique estoit Bar.260 § 64.
disciple d'Hermogene aussi-bien que de Praxeas. [Et c'est peut-
estre pour cette raison] 'que les Sabelliens estoient nommez Aug. h.41.p.9.
1. [1] Hermogeniens, comme remarquent S. Augustin & S.Philastre, 1.a.b.
aussi-bien que Praxeiens.

'Ils recevoient comme nous toutes les Ecritures : [a] mais ils se Epi.62.c.2.p.
servoient outre cela de quelques apocryphes, particulierement 513.d.
de l'Evangile des Egyptiens. 'Le second Concile œcumenique a p.514.a.
rejette leur battesme par son VII. Canon, disant qu'ils confon- Conc.t.2.p.951.
doient le Pere & le Fils, & qu'ils faisoient outre cela diverses c.
χαλεπά. choses"fascheuses. [Cela favorise ce que dit S.Augustin,] 'que Aug. h.44.p.9.
puisque l'Eglise avoit rejetté le battesme des Paulianistes, il en a.
falloit conclure qu'ils ne gardoient pas la regle du battesme.

'Cette heresie ayant mesme infecté quelques Evesques, Saint Ath.de Dio.p.
Denys aprés avoir tenté inutilement des voies plus douces & 552.a.b.
moins eclatantes, fut obligé de refuter leur impieté par des
écrits qui causerent beaucoup de bruit. [Nous n'en dirons rien
ici, sinon que] 'cette affaire obligea S.Denys de Rome d'écrire de syn.p.918.c.
une lettre au nom de son Concile,'dans laquelle soûtenant d'une dec.N. p.275.c.
part la consubstantialité du Verbe, il rejettoit de l'autre la doc-
trine de Sabellius comme un blaspheme detestable. 'S. Athanase b.
dit que cette lettre estoit écrite contre Sabellius. 'Saint Denys Eus.l.7.c.26.p.
d'Alexandrie composa plusieurs ouvrages sur le sujet de cette 277.a.
heresie, comme diverses lettres à Ammon Evesque de Berenice
[dans la Pentapole,] une à Telesphore, une autre à Euphranor,
une autre à Ammon & à Eupore [ou Euphranor,] & quatre livres
dediez à S.Denys de Rome, 'intitulez Refutation & apologie. Ath. de Dio.p.

[Nous ne voyons point que l'heresie des Sabelliens ait fait 559.a.
d'effort pour se relever depuis qu'elle eut esté abatuë par les
deux Saints Denys.] 'Dés l'an 277, S.Archelaüs joint Sabellius Arcl.p.64.
propriam à Valentin, Marcion, Tatien, & aux autres qui s'estoient fait"un
scientiam. nouveau systeme de religion. [Dans la suite le Sabellianisme
paroist avoir moins servi d'exercice au zele des saints pasteurs
de l'Eglise, que de pretexte aux calomnies des Ariens, qui ac-
cusoient tous ceux qui les combatoient avec quelque force,
d'estre des Sabelliens. Il paroist neanmoins que cette erreur for-

1. 'Le Prædestinatus semble dire qu'il y avoit eu un Hermogene compagnon de Sabellius. [Il Præd.c.41.p.31.
l'a apparemment deviné sur ce que dit S. Augustin.]

Epi.61.c.1.p. 513.a.b. ma une secte & un parti qui subsista quelque temps.]Car Saint Epiphane dit que les Sabelliens estoient repandus en assez grand nombre dans la Mesopotamie, & devers Rome. [Le Concile de Constantinople en rejettant leur battesme, fait voir qu'ils avoient un corps de communion en 381.]Ils avoient esté éteints dans le Pont par la tradition de la doctrine du grand Gregoire [Thaumaturge:] & S. Basile se plaint que quelques uns y vouloient renouveller de son temps leurs dogmes impies. 'S. Augustin a cru que leur secte estoit 'tout à fait aneantie au commencement du V. siecle. 'Neanmoins on lit dans la vie de Saint Euthyme, que ce Saint combatoit avec grand zele ceux qui estoient engagez dans les folies de Sabellius & d'Arius: 'Et elle parle aussi-tost aprés de ce qui se passa en 451.

Bas.ep.64.p.99.e. — Aug.in Jo.h. 40.p.123.2.d. — *paulatim evisceratâ.* — Anal.g.p.52. — p.54.

LE GRAND SAINT DENYS, EVESQUE D'ALEXANDRIE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

De la condition & de la conversion de S. Denys: Il est fait Prestre & Catechiste.



[SAINT Denys que nous surnommons d'Alexandrie pour le distinguer des autres Saints du mesme nom, & qui a peut-estre esté en effet le plus grand ornement de cette seconde Eglise du monde depuis S. Marc jusqu'à S. Athanase,] 'que S. Athanase mesme appelle le Docteur de l'Eglise Catholique, [a] & à qui S. Basile & les autres Grecs ont donné par excellence 'le titre de Grand; [nous a appris luy mesme les plus remarquables circonstances de sa vie, tant dans les diverses lettres que sa charité luy a fait écrire à ses amis,] 'que dans celles où l'obligation de défendre sa propre reputa-

Ath.de Dio.p. 552. — a Bas.can.1.p. 20.b|21.a| Eus. n.p.318.2.d. — V. §18. — Eus.l.7.c.11.p. 257.c|260.b.

tion, l'a engagé, comme il dit, à faire une folie, en raportant avec
S. Paul les graces qu'il avoit receuës de la misericorde divine.

'Il estoit sorti d'une famille considerable, & il paroist qu'il p.260.a|n.p.148.
avoit du bien. [a] La chronique Orientale "semble dire qu'il estoit 1.d.
Sabaita. du pays de Saba, des premiers & des plus qualifiez de sa nation. a Chr.ori.p.115.
NOTE 1. 'Il a aussi quelque lieu de croire qu'il a esté marié, "& qu'il a Eus.c.26.p.277.
eu des enfans, dont l'un estoit nommé Timothée. [b] On croit b|l.6.c.40.p 235.
ὁ ῥητορικῶν. qu'il "a professé quelque temps la rhetorique. [c] On luy attribuë c.
sapientissimus. "une tres grande erudition, avec un genie elevé: [& cela paroist b n. p.148.2.a|
assez dans les écrits qui nous en restent.] [d] Il fut mesme elevé Pears. de Ign.
dans les dignitez, [soit dans la magistrature d'Alexandrie, soit t.1.p.140.141.
dans quelque emploi de la justice ou des finances. c Chr.ori p.115. d Eus.l.7. c.11. p.260.a.

Il fut d'abord engagé dans les erreurs du paganisme. Mais
comme il aimoit les sciences & les belles lettres,] 'il lisoit sans c.7.p.253.c.
distinction tous les livres qui luy tomboient entre les mains: &
ce fut le moyen dont Dieu se servit pour luy faire connoistre la
verité, & l'amener à la foy. 'Quelques uns disent que la lecture Chr.ori. p.115.
des epistres de S. Paul fut la cause de sa conversion; & qu'en
ayant esté touché, il s'adressa à Demetre [alors Evesque d'Alexandrie,] qui le receut avec joie, & luy donna le battesme.
[Quand il eut gousté le don de Dieu,]'il quitta tous les hon- Eus.l.7.c.11.p.
neurs & les dignitez du siecle, il foula aux piez toute la gloire 260.a.
du monde, il meprisa tous les applaudissemens qu'il recevoit
des Gouverneurs, & des personnes les plus qualifiées de la ville;
[& se contenta pour toutes choses de l'humilité de J. C.]'Il se l.6.c.29.p.229.d.
rendit disciple d'Origene, '& fut une des plus grandes lumieres Hier.v ill.c.
de son ecole des catecheses. 69.p.290.d.

'Heracle, à qui Origene avoit laissé le soin de ses disciples l'an Eus.l.6.c.26.p.
10 d'Alexandre, [de J.C. 231,]ayant esté établi [l'année mesme ou 228.a.b.
la suivante,] dans le throne episcopal de l'Eglise d'Alexandrie,
'S. Denys eut la charge des catecheses au lieu de luy, [e] & de- c.29.p.229.d.
meura ce semble dans cet emploi durant l'episcopat d'Heracle, e Hier.v.ill.c.
V. la note sur Saint Heracle. [& jusqu'à ce qu'il luy succeda encore dans cette dignité, "c'est 69.
à dire durant 16 ou 17 ans.] 'La chronique Orientale dit qu'à Chr.ori.p.115.
cause de ses grandes qualitez, Heracle luy donna le soin de juger
[les Fideles qui s'adressoient à luy,] & qu'il le fit son Vicaire.

'Il avoit alors la dignité de Prestre: [& ainsi il ne faut pas dou- Hier.p.290.d.
ter qu'il ne fust parvenu à cette force d'esprit & de jugement,
qui luy faisant discerner ce qu'il y avoit de bon & de mauvais
dans les livres, luy permettoit de lire les ouvrages des heretiques: & il en receut mesme un ordre du Ciel par une revelation

Euſ.l.7.c.7.p. 253.b. tres conſiderable qu'il raporte ainſi. 'Pour moy, dit-il, j'ay lu les « livres des heretiques,& je me ſuis trouvé à leurs "leçons. Ce n'a- « παραδόσεσι. pas eſté aſſurément ſans ſouiller un peu mon ame en entendant « des "imaginations auſſi impies que ſont les leurs ; mais auſſi j'en « ἐνθυμήσεσι. ay tiré cet avantage de les pouvoir condanner [avec plus de « certitude,] & d'avoir plus d'horreur pour leurs ſentimens. Un « de nos freres qui eſtoit Preſtre, voulut neanmoins m'en empeſ- « cher, & me faire un ſcrupule de me ſalir dans cette bourbe de « tant d'opinions monſtrueuſes, m'avertiſſant que cela me faiſoit « tort : & je ſentois bien qu'il diſoit vray. Je crus cependant de- « voir continuer à cauſe d'une viſion qui venoit de Dieu, où j'en- « e. tendis clairement ces paroles que l'on m'adreſſoit : '*Liſez tout ce* « *qui vous tombera entre les mains:car vous eſtes capable de diſcerner* « *ce que vous liſez, & de rejetter ce qui merite de l'eſtre : C'eſt par là* « *que vous avez commencé à entrer dans la verité de la foy*. Je me « rendis à cette revelation, voyant qu'elle s'accordoit fort bien « avec ce que l'Apoſtre, [ou J.C.meſme,] ordonne aux plus forts, « d'eſtre de bons banquiers,[& de bien exeminer toutes choſes.] «

ARTICLE II.

S.Denys eſt fait Eveſque d'Alexandrie : Son Egliſe eſt perſecutée ſous Philippe : De la perſecution de Dece.

L'AN DE JESUS CHRIST 248.

Chr.ori. p.115. [" SAINT Heracle mourut apparemment le 4 ou le 5 decem- V.la note ſur Saint Heracle. bre de l'an 247. ['La chronique Orientale dit que le ſiege vaqua un an aprés ſa mort, & que S. Denys fut mis en ſa place au bout de ce temps[Ainſi il aura eſté ordonné ſur la fin de l'an Euſ.chr.n.p. 235.2. 248.] 'Et en effet tous les exemplaires de la chronique de Saint Jerome commencent ſon epiſcopat en 248, qui eſtoit la cinquieme année de l'Empereur Philippe. [Saint Cyprien fut fait l.6.c.35 p.232. Eveſque de Carthage dans la meſme année.]'S.Denys fut donc Ath.de Dio.p. 552.a. établi ſur le ſiege epiſcopal de l'Egliſe d'Alexandrie,'dont le ſoin [& la juriſdiction] s'étendoit deſlors juſque ſur les Egliſes de Libye, [quoiqu'elles euſſent un Gouverneur different du Prefet d'Egypte. Ce Saint eſt conté pour le treizieme Eveſque de cette ſeconde Egliſe du monde.

Les Chrétiens jouiſſoient d'une grande paix ſous la protec-

tion de Philippe lorsque S. Denys fut elevé à l'Episcopat. Mais cette paix ne dura guere, il vit aussi-tost son Eglise attaquée par la persecution qui se renouvella plusieurs fois, qui fut accompagnée d'une peste furieuse, & qui fut suivie de guerres civiles & de soulevemens tres funestes. Il passa tout le temps de son episcopat parmi ces tristes evenemens, qui quelquefois se succedoient l'un à l'autre, & qui souvent faisoient sentir leur violence en un mesme temps. Que si nous y voulons joindre les combats qu'il a eus à soutenir contre les heresies de Novatien, de Sabellius, & de Paul de Samosates, les peines qu'il a prises pour empescher la division de l'Eglise dans la question du battesme, l'obligation où il s'est vu de soutenir sa reputation contre les calomnies d'un Evesque de sa province, & la necessité où il a esté reduit de défendre sa propre foy suspecte à la premiere Eglise du monde; nous aurons sujet de croire que comme il y a peu de Saints qui aient souffert plus d'amertumes durant leur vie, il y en a peu aussi qui jouissent plus pleinement des delices & des consolations du ciel.

L'AN DE JESUS CHRIST 249.

La persecution de l'Eglise qui fut la source d'une grande partie des peines qui eprouverent sa patience, commença aussi la premiere. Car au lieu que les autres Fideles jouissoient d'un entier repos sous l'autorité de l'Empereur Philippe, qui passoit pour Chrétien,]'& que leur tranquillité ne fust troublée que par les edits de Dece; les Chrétiens d'Alexandrie avoient commencé à estre persecutez une année entiere auparavant,[a] c'est à dire des [la fin de 248, ou au commencement de] 249,[b] par une emotion populaire[Nous avons raporté autrepart ce qui se passa en cette occasion,] où S. Denys eut la joie de voir l'illustre vierge Apolline, & plusieurs autres de ses enfans, remporter la couronne du martyre, 'sans qu'aucun d'eux cedast à la violence des persecuteurs, hors peut-estre une seule personne.

Eus.l.6. c.41.p. 236.d|n.p.131.1. b.c|Bar.252.§2| 31.jan.m.

a Boll. 9.feb.p. 278.b.

b Eus p.236.237

V. Sainte Apolline.

p 237.c.

L'AN DE JESUS CHRIST 250.

'Les Chrétiens eurent ensuite quelque relasche pendant que les infideles tournoient leur armes contre eux mesmes. Mais „ ce calme dura peu. On apporta aussi-tost les nouvelles du chan„ gement de l'Empire, dit S. Denys, & la crainte de toutes sortes „ de rigueurs dont on menaçoit l'Eglise, succeda à la douceur „ dont elle jouissoit sous le regne precedent qui luy avoit esté tres „ favorable. 'Cela ne marque autre chose que la mort de Philippe, & l'usurpation de l'Empire par Dece,[' ce qui arriva vers le mi-

p.238.a.

n.p.131.1.c.

V. Philippe §6.

c.41.p.238 a. lieu ou sur la fin de l'an 249.] Les menaces de la persecution furent aussi-tost suivies par un edit tres cruel qui l'ordonnoit, & qui jetta tous les Fideles dans un effroi & un abatement étrange.
a.b. [Nous devrions raporter] ici la triste, mais excellente peinture que fait S. Denys de l'état où se trouverent alors les Chrétiens d'Alexandrie, & les differentes chutes de plusieurs, qui verifierent ce que dit J.C. de la difficulté que les riches ont à se sauver. [Mais il suffit de l'avoir mis sur l'histoire generale de la persecution. On y trouvera aussi] ce que dit le mesme Saint de la fuite de S. Queremon Evesque de Nilople en Egypte, & de quantité d'autres dans les deserts & dans les montagnes. [Et nous y avons aussi parlé de la retraite de S. Paul premier ermite, qui se fit en ce temps-ci.

V. la pers. de Dece § 6. c.12 p.240.241. Ibid. § 5. V. S. Antoine § 1, 8.

Ainsi il ne nous reste qu'à décrire les effets merveilleux de la providence en faveur de S. Denys, & les illustres couronnes c.41.p.238.d. remportées] par ces bienheureuses & inebranlables colonnes du Seigneur, comme il les appelle, qui ayant esté fortifiées par la grace de Dieu, & ayant receu de luy un courage & une magnanimité proportionnée [à leur vertu,] & digne de l'immobilité de leur foy, rendirent un glorieux témoignage à sa puissance & à son empire eternel.



ARTICLE III.

S. Denys est pris, mené en exil, & delivré par des paysans.

Eus.l.6. c.40.p. 235.b|n.p.130.2. b|Bar.261.§ 17. 20 [POUR ce qui regarde donc le Saint en particulier, voici ce qu'il nous en a appris luy mesme.] L'edit de la persecution ordonnée par Dece, ayant esté affiché & publié [au commencement de l'an 250,] Sabin qui sans doute estoit alors Prefet d'Egypte, envoya au mesme moment un archer pour l'arrester. *Frumentarium.*
Eus.p.235.b. c. Le Saint attendit 4 jours chez luy cet archer, [a] qui cependant le cherchoit partout ailleurs, couroit les chemins, les rivieres, la campagne, tous les endroits où il croyoit le pouvoir trouver, ou caché, ou fuyant pour se sauver: & il ne songeoit non plus à aller à sa maison que si elle luy eust esté invisible: Car il ne pouvoit s'imaginer que le Saint, poursuivi comme il estoit, y fust encore.
c. Le Saint dit qu'aprés ces quatre jours, Dieu luy commanda de se retirer, & luy en donna le moyen par une merveille qu'il n'exprime pas. Ainsi il sortit de chez luy, avec [1] les personnes

1. παῖδες qui peut signifier des enfans & des serviteurs.

„ de sa maison, & plusieurs autres : Et le service, dit-il, que je
„ rendis alors à quelques personnes, fit voir que ma retraite estoit
„ en effet un ordre de Dieu. Il ajoutoit à cela diverses choses [qui
nous apprendroient sans doute quel service il avoit rendu en
cette occasion à ses freres.] 'Mais Eusebe s'est contenté de ra- d.
porter la suite, qui nous apprend que sur le soir luy & ceux qui
l'accompagnoient, tomberent entre les mains des soldats '& des l.7.c.11.p.260.
Note 2. archers "commandez par un Centenier & * par les magistrats de d.
* στρατηγῶν. la ville, qui se saisirent de luy, '& arresterent avec luy Caius, d|p.236.c.
Fauste, Pierre, & Paul. Ils les lierent, & les emmenerent ainsi en
un bourg 'du costé de Taposiris, [a] petite ville d'Egypte dans la l.6.c.40.p.235|d|236.c.
Note 3. Mareote en tirant vers la Libye.["Et il y a apparence que Tapo- [a] Ptol.l.4.c.5.
siris estoit le lieu où le Gouverneur avoit ordonné de les mener p.118.
en exil.]'Il paroist que l'on alla aussi enfin à sa maison, & que l'on Eus.p.235.d.
y mit des archers en garnison, quoiq'il n'y eust plus personne.

[Il y a quelque sujet d'admirer la conduite de Dieu, qui ayant
luy mesme commandé à Saint Denys de sortir d'Alexandrie, le
laissa neanmoins tomber entre les mains des persecuteurs.] 'Mais d.
c'estoit pour l'en retirer bien-tost d'une maniere assez surprenante.
Timothée [qui, comme nous avons dit, pouvoit estre son
fils,] s'estoit trouvé absent lorsque le Saint sortit de chez luy.
Il fut bien étonné à son retour de trouver des gardes à la maison,
& d'apprendre que le Saint avoit esté pris. Il s'enfuit plein de
trouble, & ayant rencontré un paysan [de sa connoissance,] 'il p.236.a.
luy dit ce qui se passoit. Ce paysan s'en alloit à une noce, où il
dit aux autres conviez ce qu'il venoit d'apprendre de Timothée.
Aussi-tost tous ces gents se levent, courent au lieu où le Saint
estoit déja couché, (car c'estoit la nuit,) & y entrent avec de
grands cris, qui font promtement fuir les gardes.

'Le Saint crut d'abord que c'estoient des voleurs, & leur offrit a.b.
le peu qu'il avoit, & ses habits mesmes. Mais comme il vit qu'ils
le pressoient de se lever & de se sauver, il comprit ce qu'ils venoient
faire ; & alors il les conjura de se retirer, ou s'ils luy vouloient
faire une plus grande grace, de luy couper eux mesmes
la teste. Bien loin de le faire, ils le retirerent par force du lit, où il
estoit nud en chemise, [le couvrirent de ses habits,]'& comme il c.
se jettoit par terre pour ne point sortir, ils le prirent par les piez
& par les mains, & le porterent ainsi [quelque temps.] Ils conti-
πολιχνῆς. nuerent à le porter [en le soûtenant] jusque hors du "bourg, où
ils le firent monter sur un asne, & l'emmenerent [en un autre
endroit.] 'Caius, Fauste, Pierre, & Paul, furent aussi contraints c|l.7.c.11.p.260.d.

malgré[1]eux par ces paysans de le suivre & de se sauver avec luy. 1.

p.236.c. C'est S. Denys mesme qui nous apprend tout ceci, 'en prenant Caius & les autres à témoin de la verité, & surtout de la resistance qu'il fit à ceux qui le vouloient faire sauver.

l.7.c.11.p.261.a. 'Estant ainsi echapé malgré luy des mains des persecuteurs, il se renferma tout seul avec Caius & Pierre dans un lieu aride &
Sanson. desert de la Libye, distant de trois journées de Paretoine, 'ville maritime de la Libye Marmarique, située où est aujourd'hui
Euf.n. p.130.2.d. Alberton dans le royaume de Barca. 'Il y demeura jusques à la mort de Dece, [ou au moins jusqu'à la fin de la persecution: Car nous apprenons de l'histoire de S. Cyprien & de S. Corneille, qu'elle estoit tout à fait éteinte en Afrique, & beaucoup diminuée à Rome dés le mois d'avril 251,[2]quoique Dece ne soit mort qu'au mois de novembre ou de decembre de la mesme année.] 2.

l.7.c.11.p.261.a. b|Hier.v.ill.c. 69.p.291.a. Euf.p.260.261. Hier.p.291.a. 'Ce fut dans ce desert de Libye, & lorsque le feu de la persecution duroit encore, que S. Denys écrivit la lettre à Domice, ou Denys comme lit S. Jerome, '& à Didyme, dont Eusebe raporte un grand endroit. 'S. Jerome met encore une autre lettre de luy touchant la persecution de Dece, [dont Eusebe ne parle point.]



ARTICLE IV.

Violence de la persecution à Alexandrie: S. Julien, S. Epimaque, & d'autres y sont martyrizez: Soin de S. Denys pour son peuple.

Euf.l.7. c.11.p. 262.c.d. 'SAINT Denys écrivit à Domice & à Didyme, sur ce qu'ils luy avoient demandé des nouvelles de son état & de celui de son Eglise. [Nous avons vu ce qui le concerne en particulier: & voici ce qu'il répond à ces deux personnes sur ce qui regardoit son peuple.]

c. 'Il seroit inutile, leur dit-il, de vous nommer en particulier « tous nos freres [qui se sont rendu illustres dans cette persecu- « tion,] y en ayant un trop grand nombre, & qui vous sont mesme « inconus. Il suffit donc de vous dire en general que des person- « nes'de tout âge, de tout sexe, de toute qualité, & * des gents « &c. d'épée aussi-bien que de ceux du peuple, ont remporté la cou- « *στρατιῶται.

Cyp.d'f.12.c.57. p.291. 1. Ainsi οἱ καὶ ἀπολαβόντες π&c. p.236.c, ne se doit pas raporter à eux, mais aux paysans.
2. 'Dodwel pretend prouver par Eusebe *l.7.c.21.p.266.b*, qu'il estoit revenu en 251. avant Pasque. [Mais cet endroit d'Eusebe regarde le temps de Valerien & de Gallien.]

ronne

„ ronne dans un si glorieux combat, les uns par les fouets & le
„ feu, & les autres par l'épée. Mais il y en a aussi à qui ce long
„ espace de temps n'a pas encore esté suffisant pour faire que J. C.
„ les vueille recevoir [au nombre de ses victimes.] Son humilité l'oblige à se mettre en ce rang, 'parceque Dieu luy avoit conservé la liberté & la vie par la merveille extraordinaire que nous avons raportée. Mais il se console dans l'esperance qu'il le reservoit pour accepter son sacrifice au temps qu'il avoit destiné, & qu'il appelle un jour de salut. d.

'Il ajoute que le Gouverneur ne donnoit encore aucune treve à la persecution. Tout autant de Chrétiens qu'on luy presentoit, ou il les faisoit mourir par le fer & par le feu, ou il les faisoit tourmenter avec la derniere cruauté, ou il les faisoit enfermer chargez de chaines dans les cachots pour y pourrir, défendant de les laisser parler à qui que ce soit, & s'informant avec grand soin si personne ne les visitoit. Mais Dieu ne laissoit pas de les consoler par la charité aussi genereuse que "liberale de leurs freres. 'S. Denys avoit soin pour cela de faire glisser secrettement dans la ville quelques uns de ses Prestres, 'comme Maxime, qui luy succeda depuis dans l'episcopat, 'Dioscore, Demetre, & Luce. Car pour Faustin & Aquila, qui sont, dit le Saint, plus connus & plus illustres dans le monde, ils vont de costé & d'autre dans l'Egypte [pour se cacher.] p.261.b. λιπαρῶς. a. a.c. a.

'Il se servoit encore pour secourir son peuple, des Diacres Fauste, Eusebe, & Queremon, 'qui furent depuis aussi-bien que le Prestre Maxime, les compagnons de sa confession & de son exil sous Valerien. 'Fauste ayant mesme vécu jusqu'à la persecution de Diocletien, y eut la teste tranchée pour le nom de J.C, & finit une longue vie par une mort tres glorieuse. [Il y a bien de l'apparence que c'est]le Prestre [Fauste,]qu'Eusebe met entre les Martyrs parfaits qui furent couronnez vers le mesme temps que S. Pierre d'Alexandrie, [c'est à dire en 311 ou 312. Car il est aisé qu'il ait esté elevé à la prestrise par les successeurs de Saint Denys. Usuard, Adon, & le martyrologe Romain, en font neanmoins deux Saints differens, marquant le 19 de novembre Saint Fauste Diacre seul, & le 26 du mesme mois S. Fauste Prestre, avec les autres qu'Eusebe luy donne pour compagnons de son martyre.] 'Pour S. Eusebe que S. Denys releve pardessus tous les autres, 'il suffit de dire que c'est le grand Eusebe depuis Evesque de Laodicée, [dont nous esperons traiter en particulier.] 'Saint Denys le loüe d'avoir eu un fort grand soin d'ensevelir [& d'en- a.b. p.257.c. p.261.c. l.8.c.13.p.308.c. l.7.c.11.p.261.b. e. b.

terrer] les corps des Martyrs, ce qu'il ne pouvoit faire qu'avec peril [de sa vie. Voilà quels estoient ceux que Dieu avoit donnez à S.Denys, pour porter avec luy le poids de la charge episcopale.

Le mesme Saint décrit autre-part plus en detail une petite partie de ces combats si glorieux à l'Eglise, qu'il ne touche qu'en
.6.c.41.p.236.d| 138.a. general en écrivant à Domice & à Didyme.] C'est dans la lettre à Fabius Evesque d'Antioche, où [aprés avoir parlé des Martyrs qui souffrirent sous Philippe,] il passe à ce qui arriva sous Dece,
c.40.p.235.b. lorsque Sabin estoit gouverneur d'Egypte, [comme nous avons vu; & voici ce qu'il en raporte.]

c.41.p.238.d. Julien, dit-il, tint le premier rang parmi ces Martyrs si genereux. C'estoit un vieillard fort incommodé de la goutte, en sorte qu'il ne pouvoit ni se tenir debout, ni marcher. On le presenta au juge avec les deux [domestiques] qui avoient accoutumé de le porter; [& dont Dieu fit un discernement qui nous doit faire trembler, verifiant ce que dit l'Evangile, qu'il prendra l'un, & laissera l'autre.] Car de ces deux domestiques d'un mesme Saint, l'un renonça aussi-tost J.C. & l'autre qui se nommoit Cronion, & que l'on surnommoit Eune, (c'est à dire *affectionné*,) ayant confessé genereusement la foy avec le saint vieillard Julien, ils furent mis tous deux sur des chameaux. On les mena ainsi par
P.239.a. toute la ville d'Alexandrie, en les fouettant continuellement avec une cruauté sans exemple: Et lorsqu'ils furent arrivez en un lieu où l'on avoit allumé un grand feu, on les y jetta à la vuë Note 4.
Boll.27.feb.p.675.d. d'un nombre infini de personnes qui s'y estoient assemblées. On pretend avoir à Autun une partie des reliques de S. Julien. [a] Sa
a p.674.c.d. feste avec celle de S. Eune, (car on le nomme ordinairement ainsi,) est marquée par Usuard, Adon, & divers autres martyro-
e. loges, le 27 de fevrier, & dans quelques autres le 19 & le 20 du mesme mois.

Eus.l.6.c.41.p.239.a. Il y eut un soldat nommé Bese, continue S.Denys, qui s'estoit tenu toujours auprés d'eux lorsqu'on les menoit au supplice, & qui repoussoit tous ceux qui leur venoient faire quelque insulte. Tout le peuple s'écria sur cela contre luy, & on le mena au juge, devant lequel ce genereux soldat soûtint constamment ce que la pieté luy avoit fait faire, & demeurant ferme [dans la foy de J.C.,] il fut condanné à perdre la vie. [Le martyrologe Romain joint sa feste le 27 de fevrier à celle de S. Julien & de S.Eune.

a. Un autre Chrétien qui estoit originaire de Libye, & qui se nommoit Macar, c'est à dire heureux, comme il l'estoit effecti-
b. vement, n'ayant pu estre flechi par le juge, qui fit tous ses efforts

pour luy faire renoncer J.C, fut brulé tout vif. 'Sa feste est mise le 8 de decembre par Usuard, Adon, & divers autres, qui l'appellent Macaire. Bar.8.dec.c.

'Les SS. Epimaque & Alexandre le suivirent: aprés l'horreur d'une longue prison où ils avoient esté couverts de chaines, aprés les ongles de fer, aprés les fouets de toutes sortes, & mille autres semblables tourmens, ils furent enfin brulez dans la chaux vive. 'Usuard, Adon, & le martyrologe Romain, en mettent la feste le 12 de decembre. 'Les Grecs celebrent le 6 de juillet S. Alexandre & S. Epimaque avec deux autres Martyrs;ᵃ & le 11 de mars ils font memoire de la translation des reliques d'un S. Epimaque Martyr à Constantinople. 'Baronius croit que c'est celui dont nous parlons. 'D'autres pretendent, "mais sans aucune preuve considerable, que le corps de celui d'Alexandrie estoit à Rome sous Julien l'apostat. Eus.p.239.b. Bar.12.dec.b. Boll.12.may,p. 552.c. ᵃ Menæa,p.95. Bar.12.dec.b. NOTE 5. Boll.12.may,p. 552.c.

'Le martyre de S. Epimaque & S. Alexandre fut accompagné de celui de quatre femmes, dont la premiere qui se nommoit Ammonarie, estoit une tres sainte vierge. Le juge s'opiniatra à la tourmenter avec une cruauté excessive, parcequ'elle avoit protesté tout haut qu'elle ne diroit pas un seul mot de tout-ce que le juge luy vouloit faire prononcer. Mais elle executa ce qu'elle avoit promis: & comme elle demeuroit inflexibile, on la mena au dernier supplice, dont le genre n'est pas marqué. La seconde se nommoit Mercurie, qui estoit une femme déja âgée, & extremement venerable. 'Denyse la troisieme estoit mere de beaucoup d'enfans, mais les aimoit tous infiniment moins qu'elle n'aimoit Dieu. 'Et la quatrieme estoit une autre Ammonarie selon Rufin. 'On fit mourir ces trois dernieres d'un coup d'épée, sans leur faire souffrir d'autres tourmens; la premiere Ammonarie, qui avoit combatu à leur teste, les ayant endurez pour ses compagnes. Car le juge confus par sa constance, ne voulut pas exposer inutilement les autres à la torture, pour ne pas avoir davantage la confusion de se voir vaincu par des femmes. 'La feste de ces quatre Martyres est mise aussi le 12 de decembre dans les martyrologes latins. Eus.l.6.c.41.p. 239.b. c. n.p.131.2.c. c.41.p.239.c. Bar.12.dec.b.





ARTICLE V.

De S. Dioscore Confesseur : De S. Nemesion, & de quelques autres Martyrs d'Alexandrie & d'Egypte.

[MAIS continuons avec S. Denys, & voyons la puissance de la grace dans un enfant de 15 ans.] On presenta aussi au juge, dit-il, trois Chrétiens d'Egypte, Heron, Ater, & Isidore, & avec eux le jeune Dioscore, qui pouvoit avoir 15 ans. Ce juge impie commença par Dioscore, esperant de le gagner par ses discours comme le plus aisé à tromper, ou le vaincre par les tourmens comme le plus foible. Mais Dioscore fut egalement insurmontable & aux persuasions du tyran, & à ses supplices. On fit donc tourmenter [devant luy] les trois autres, qui ne s'étonnant point de ce qu'ils souffroient, furent jettez aussi dans le feu, dit S. Denys, [comme si c'eust esté le supplice destiné communément pour les vrais adorateurs de Dieu.] Pour Dioscore, comme tout le monde témoignoit admirer & aimer la grandeur de son courage, & la sagesse de ses réponses ; le juge le renvoya, en disant qu'il avoit pitié de sa jeunesse, & qu'il luy donnoit du temps pour se repentir. Maintenant, ajoute S. Denys, « Dioscore, ce jeune homme si digne de Dieu, demeure avec nous, « estant reservé pour un plus long combat, & pour une recompense d'autant plus grande qu'elle aura esté plus attenduë. Usuard, Adon, & le martyrologe Romain, font memoire le 14 de decembre des Saints Heron, Ater qu'ils appellent Arsene [comme Rufin,] & Isidore. Ils joignent Dioscore avec eux.

Il y eut encore un autre Martyr illustre qui estoit aussi d'Egypte, [[1] non d'Alexandrie,] appellé Nemesion. Il avoit d'abord esté accusé faussement comme complice & compagnon de quelques voleurs qu'on avoit pris : & il s'estoit tres bien justifié de ce crime si eloigné de ses mœurs, devant le Centenier [qui poursuivoit les voleurs.] Mais on l'accusa ensuite d'estre Chrétien : & en cette qualité on le mena chargé de chaines devant le Prefet. Cet homme d'iniquité [qui se jouoit de la justice aussi bien que de la vie des hommes, plus irrité contre son innocence, que contre les crimes les plus enormes,] luy fit souffrir au

Marginal notes: Eus. l. 6. c. 41. p. 239. c. — d. — p. 240. a. — Bar. 14. dec. a. — Eus. p. 240. a. — [illegible]

1. Ou n'est ce point qu'on distinguoit ceux qui estoient originaires d'Egypte, de ceux qui venoient des Grecs établis à Alexandrie, & en d'autres endroits ?

double les fouets, & les autres tourmens ordonnez contre les voleurs, & le condanna ensuite à estre brulé avec eux. Ansi il eut l'honneur d'avoir cette conformité particuliere avec le Sauveur, & de mourir comme luy en la compagnie des voleurs. 'Les mesmes martyrologes marquent sa feste le 19 de decembre. Bar.19.dec.z.

εὐταγμα. 'Aprés Nemesion S. Denys met une "troupe de soldats, savoir Ammon, Zenon, 'Ptolomée, Ingene, & le vieillard Theophile. Ils estoient tous ensemble devant le tribunal du juge: & comme un Chrétien "que l'on interrogeoit ou que l'on tourmentoit, estoit prest de renoncer, l'apprehension qu'ils en avoient paroissoit par les mouvemens de leur visage. Ils luy faisoient signe des yeux, de la teste, de la main, de tout le corps, [pour tascher de l'encourager.] On le remarqua bientost, & tout le monde jetta les yeux sur eux. Mais avant que personne s'avançast pour les arrester, ils coururent à "l'echafaud où l'on mettoit les criminels, & declarerent hautement qu'ils estoient Chrétiens. Cette action étonna extremement le Gouverneur & tous ceux [1] qui estoient assis auprés de luy. Car ces [innocens] criminels faisoient voir une intrepidité merveilleuse, & témoignoient estre disposez à souffrir volontiers tous les tourmens qu'on pourroit leur faire endurer, 'pendant que les juges trembloient eux mesmes à les voir. Ils sortirent donc de l'audience ravis de joie d'avoir confessé la foy & de la grace que Dieu leur avoit faite de triompher en eux d'une maniere si glorieuse. Eus.p.240.a. b. χριόμενος. βάθρον. 1. c.

'Ils sont marquez dans les mesmes martyrologes le 20 de decembre: [& S. Denys finit par eux le recit de ceux qui furent couronnez du martyre à Alexandrie sous Dece.] 'Outre les festes particulieres que l'on en fait, Baronius en a mis une memoire generale dans le martyrologe Romain le 30 d'octobre, à l'imitation des Grecs, qui celebrent ce jour là S. Cronion ou Eune, S. Julien, S. Macaire, & leurs compagnons, [qu'ils ne font monter qu'à treize, quoiqu'il y en ait 16. ou mesme 17, si l'on y comprend Dioscore.] 'Il est utile de lire ce qu'ils en disent dans leurs Ménées, pour voir combien ils sont peu exacts ou peu fideles dans les histoires qu'ils nous debitent. 'Ces Saints souffrirent, comme nous avons dit, sous le gouverneur Sabin, autant qu'on le peut juger de l'histoire de S. Denys que nous avons raportée auparavant. Bar.20.dec.c. Boll.17.feb.p.674.§.5. p.675.b.d|Men. p.383. Eus.l.6.c.40 p.235.b.

'Ce que ce Saint dit en general du grand nombre de ceux de son peuple que la persecution de Dece avoit couronnez, [nous l.7.c.11.p.260.261.

1. Les personnes de qualité estoient assis autour des juges.

donne lieu de croire qu'il y en eut encore plusieurs outre ces seize. "Il semble en effet qu'il faille raporter à ce temps-ci Saint Victorin, & six autres qu'on dit avoir esté martyrizez en Egypte sous Sabin:]'Les Grecs dans leurs Ménées disent de grandes choses de S. Pansophe, qu'ils pretendent avoir souffert à Alexandrie sous Dece. [Mais nous n'en avons rien d'ancien; & une partie de ce qu'ils en disent n'est guere probable.] Ils en font le 15 de janvier. V. la pers. de Dece § 23 | note 26. Boll. 15. jan. p. 996.

Menæa, p. 95. [Le martyrologe Romain &]'les Grecs font memoire le 6 de septembre de S. Fauste Prestre, & de neuf autres hommes & femmes qu'ils nomment, & qu'ils disent avoir eu la teste tranchée à Alexandrie sous Dece, & sous le gouverneur Valere, [soit que Sabin s'appellast aussi Valere, soit que ces Saints aient souffert en 251.] Il y a entre eux un S. Bibe qu'ils qualifient moine.

Ugh. t. 6. p. 1063. a. b. [C'est sans doute celui que]'le menologe d'Ughellus appelle Abibe Diacre d'Alexandrie. Mais il fait monter ces Martyrs à treize sans les nommer, & il raporte leur histoire fort differemment des Ménées.

[La ville d'Alexandrie ne fut pas dans l'Egypte le seul theatre de la constance des Chrétiens:]'& plusieurs d'entre eux furent dechirez & mis en pieces par les payens dans les autres villes & dans les villages. S. Denys n'en raporte qu'un exemple, mais qui est étrange. Isquyrion, dit-il, estoit aux gages d'un certain "magistrat dont il faisoit les affaires. Son maistre luy commanda de sacrifier aux idoles, & sur le refus qu'il fit de luy obeïr, il "le maltraita de paroles. Voyant qu'il demeuroit ferme à ne vouloir point commettre ce sacrilege, il redoubla ses mauvais traitemens. Enfin le Martyr souffrant tout cela avec beaucoup de patience, cet idolatre prit un grand pieu qu'il luy enfonça dans le ventre, & le fit ainsi mourir en luy perçant les entrailles. [Cet excés estoit d'autant plus intolerable à l'égard d'un homme libre, qu'il eust mesme esté punissable selon les loix Romaines à l'égard d'un esclave;]Adrien ayant osté aux maistres le droit de mort sur leurs esclaves, & n'ayant soumis leur vie qu'à l'ordre de la justice. 'La feste de S. Isquyrion est marquée le 22 de decembre dans Usuard, Adon, & le martyrologe Romain. Eus. l. 6. 42. p. 240. c. ἄρχοντος. ὕβριζεν. Adr. v. p. 9. b. c. Bar. 22. dec. e.



ARTICLE VI.

S. Denys travaille à éteindre le schisme & l'heresie de Novatien.

L'AN DE JESUS CHRIST 251.

V. S. Corneille § 2. [" SAINT Corneille ayant esté elu Pape l'an 251 vers le mois de juin, son election fut aussi-tost troublée par le schisme de Novatien. L'un & l'autre parti écrivit à S. Denys, comme on le peut juger par ce qui ariva dans l'Afrique: Et ce fut sans doute sur cela que] 'S. Denys écrivit aux Romains une lettre sur la paix, [c'est à dire pour réunir les Fideles de Rome divisez les uns des autres.] 'C'est ce que fit aussi S. Cyprien, & tout le Concile d'Afrique. Euſ. l. 6. c. 46. p. 248. b. Cyp. ep. 42. p. 81. 1.

Ibid. § 9. 'Novatien ayant ensuite"augmenté le schisme par son ordination illegitime, & y ayant joint l'heresie en ne voulant pas que l'on accordast jamais le pardon à ceux qui estoient tombez durant la persecution; il écrivit à toutes les Eglises pour tascher de trouver des partisans de son erreur. 'Il envoya aussi de tous costez des lettres pleines d'impostures & de calomnies, écrites au nom de quelques Confesseurs de Rome qu'il avoit attirez à son parti. [Corneille ne voulut pas prendre moins de peine pour la verité que Novatien en prenoit pour l'heresie;] '& il écrivit à tous les Evesques, promettant le pardon, dit Socrate, à ceux qui avoient peché depuis le battesme, [pourvu qu'ils fissent une penitence proportionnée à leur faute. La suite de toutes ces lettres, fut que] 'l'on tint divers Conciles, où l'on conclut qu'il falloit secourir les pecheurs par les remedes de la penitence, & regarder comme ennemis de l'Eglise tant Novatien & ceux qui s'estoient separez avec luy, que tous les autres qui suivoient son sentiment. Socr. l. 4. c. 28. p. 245. b. Cyp. ep. 46. p. 87. 1. Socr. p. 245. c. d. Euſ. l. 6. c. 43. p. 242. 2.

[Nous ne pouvons pas douter que S. Denys n'ait fait la mesme chose dans l'Egypte. Mais ce que nous savons positivement,] 'c'est qu'il avoit ordonné que l'on accordast l'absolution [& la communion] à tous ceux qui la demanderoient à la mort, particulierement s'ils l'avoient demandée avant que de tomber dans la maladie. 'Il écrivit aussi plusieurs lettres sur le sujet de la penitence à diverses Eglises, comme à celle de Rome, 'à celle de Laodicée [en Syrie,] dont Thelymidre estoit Evesque, à celle d'Armenie gouvernée par Meruzane, 'où il marquoit l'ordre des c. 44. p. 246. c. c. 46. p. 248. b. p. 247. d. Hier. v. ill. c. 69. p. 291. b.

Euf.p.147.c. pechez, [pour favoir combien en devoit durer la penitence,] à Conon Evefque d'Hermopole [en Egypte,] & encore une generale à toute l'Egypte, où il declaroit fon fentiment fur ceux qui eftoient tombez durant la perfecution, & diftinguoit [auffi] les divers degrez des pechez.

[Ainfi ce n'eft pas tout à fait fans fondement que la chronique d'Alexandrie le fait comme l'auteur du reglement qui fut établi alors dans l'Eglife en faveur des penitens. Car avant que de parler de ce que S. Cyprien & S. Corneille firent fur ce fujet,] elle dit que S. Denys voyant plufieurs de fon peuple tombez dans l'idolatrie, il leur tendit la main pour leur faire obtenir la mifericorde de Dieu par la penitence, & écrivit fur ce fujet à beaucoup d'Evefques.

Chr. Al.p 632. 634.

Euf.l.6.c.45 p. 247.a. Pour ce qui regarde la perfonne de Novatien, qui luy avoit écrit touchant fon ordination, pour en rejetter la faute fur ceux qui l'y avoient contraint, difoit-il; il luy répondit par une lettre fort courte, [mais où les lumieres de fon efprit & le feu de fa pieté paroiffent avec un pareil eclat. Sa charité furabondante fit] qu'il voulut luy donner dans le titre [1] & la qualité de frere, & le falut, [quoique l'un & lautre ne fe duft donner dans la rigueur qu'à ceux de la communion Catholique: & il n'y prend point la qualité d'Evefque, peut-eftre pour ne pas bleffer Novatien en la luy refufant, comme il ne pouvoit pas auffi la luy donner fans bleffer fa confcience. Uoici le contenu de fa lettre.] 1.

Vous dites qu'on vous a elevé malgré vous à l'epifcopat, & « vous nous en affurerez en le quittant volontairement. Il euft falu « tout fouffrir pour ne pas divifer l'Eglife de Dieu. C'euft efté un « martyre auffi glorieux, & plus encore fi je ne me trompe, que « de mourir pour ne pas facrifier: puifqu'en l'un on meurt pour « fauver fon ame feule,& en l'autre pour le falut de toute l'Eglife. « Mais neanmoins fi vous pouvez perfuader ou obliger ceux qui « vous fuivent à fe réunir, le bien que vous ferez fera plus grand « que la faute. On oubliera voftre feparation pour loüer voftre « retour. Que fi vous n'eftes plus le maiftre des autres, fauvez au « moins voftre ame à quelque prix que ce foit. Je prie le Seigneur « de vous donner la fanté avec l'amour de la paix. S. Jerome a jugé « cette lettre digne d'eftre inferée toute entiere dans fon traité des hommes illuftres: [& c'eft tant fur fon autorité, que fur le fujet mefme de la lettre, que nous affurons fans crainte qu'elle a efté écrite à Novatien, quoique le nom de Novat fe life aujourd'hui dans Eufebe.]

Hier.v.ill.c. 69.p.291.a.

1. *Denys à Novatien fon frere, falut.*

[S. Denys témoigne encore en ces termes dans un autre en-
„ droit le jugement qu'il faisoit de cet heretique.] 'C'est avec rai- Eus.l.7.c.8.p.254.b.
„ son, dit-il, que nous avons Novatien en horreur, luy qui a dechiré
„ l'Eglise, qui a entrainé quelques uns des freres dans l'impieté &
„ dans le blaspheme, "qui a apporté une doctrine sacrilege tou- ἐπεισκυκλήσαντι.
„ chant la divinité, [en voulant que Dieu ne pardonne point aux
„ pecheurs ;] 'qui attribuë une dureté impitoyable à l'extreme c.
„ bonté de N. S. J. C; qui rejette & aneantit le bain sacré, 'en re- Cyp.ep.73.p.182.2.
„ jettant le battesme de l'Eglise ; [a] qui ruine la foy & la confession a Eus.p.254.c|n p.144.1.b,c.
„ de la remission des pechez, que l'on nous oblige de reconnoistre
„ avant que de le recevoir ; & qui par son schisme chasse pour ja-
„ mais de ses sectateurs l'Esprit saint, 'qui sans cela auroit peut-estre
„ pu ou y demeurer, ou au moins y revenir.

[Comme les Confesseurs de Rome qui suivoient Novatien, estoient le principal appui de son schisme,] 'S. Denys leur écrivit sur ce sujet : Et Dieu ayant exaucé ses vœux en faisant rentrer ces Confesseurs dans l'Eglise [sur la fin de l'an 251,] il leur recrivit encore par deux fois. l.6.c.46.p.248.b.

ARTICLE VII.

S. Denys travaille à la paix d'Antioche ; écrit diverses lettres ; loüe Origene : Histoire de Serapion.

'QUOIQUE le schisme & l'heresie de Novatien eussent esté rejettez universellement de tout le monde, comme le dit Eusebe, 'il y avoit neanmoins des personnes qui taschoient de les appuyer dans Antioche. 'Fabius mesme qui en estoit Evesque, avoit assez d'inclination pour ce parti ; 'ce qui obligea S. Corneille Pape de luy écrire jusqu'à quatre fois sur ce sujet. Eus.l.6.c.43.p.242.a.b. | c.46.p.248.a. | c.44.p.246.a. | c.43.p.242| Hier.v.ill.c.66 p.290.c.

[S. Denys fit aussi paroistre son zele en cette rencontre ;]& il écrivit à Fabius plusieurs lettres, où il racontoit les combats des saints Martyrs qui avoient souffert depuit peu, 'pour l'obliger à suivre le sentiment de ces grands Saints, qui avoient usé d'indulgence envers ceux qui estoient tombez, & qui en avoient "receu quelques uns dans les assemblées & dans les stations, n'ayant pas fait difficulté de manger & de prier avec eux, lorsqu'ils avoient jugé par ce qu'ils voyoient de leur conversion & de leur penitence, qu'elle pouvoit estre acceptée par la misericorde de Dieu. Le Saint parle à plusieurs dans une de ces lettres, Eus.c.41.44 p.236.d|246.a. | c.41.p.241.b.c. | συνήγαγον καὶ συνέστησαν.

[comme l'adressant à l'Evesque & à toute l'Eglise d'Antioche.]

c. 'Ce qu'il dit que les Martyrs avoient receu quelques pecheurs dans les assemblées, [n'est point contre l'ordre de la discipline, puisqu'il y en pouvoit avoir plusieurs parmi eux qui estoient Evesques: Et on ne doit pas dire non plus qu'ils ne pouvoient pas tenir d'assemblées estant en prison, puisqu'on les y alloit souvent visiter,] Cyp.ep.5.p.17. '& que mesme l'on y alloit offrir le sacrifice.

Eus.l.6.c.44.p.246.a. 'Une des plus considerables preuves que S. Denys allegue à Fabius pour le porter à suivre la douceur de l'Eglise, est le miracle que Dieu fit en faveur de Serapion. [Il est celebre & connu,] b. mais trop important pour ne le pas raporter ici. 'Nous avions « parmi nous, dit-il, un ancien fidele nommé Serapion, qui avoit « toujours mené une vie irreprehensibile. Cependant il tomba du- « rant la persecution, & sacrifia. Il demandoit souvent pardon, & personne ne le vouloit ecouter. Estant depuis tombé malade, il demeura trois jours sans parole & sans sentiment. Il revint un peu à luy le quatrieme jour, & appellant son petit-fils, Jusqu'à « quand, luy dit-il, me retiendra t-on ici? Je vous prie qu'on se « haste, "& qu'on me laisse prontement mourir? Allez, mon fils, « ἀπολῦσατε. c. m'appeller un Prestre. 'Aprés cela il perdit encore la parole. « L'enfant courut chercher le Prestre. Mais il estoit nuit, & le Prestre estoit malade. Il donna neanmoins à l'enfant une portion de l'Eucaristie, avec ordre de la detremper [dans de l'eau,] & de la faire couler dans la bouche du vieillard. L'enfant s'en retourna, & avant qu'il fust dans la chambre, Serapion estant revenu à d. luy, il luy dit, 'Mon fils, vous voilà donc? le Prestre n'a pu venir: « faites promtement ce qu'il vous a dit, & laissez moy [quitter « cette vie.] L'enfant detrempa la portion de l'Eucaristie, la mit dans la bouche du vieillard, qui mourut presque aussi-tost qu'il l'eut receuë. Ne paroist-il pas clairement, ajoute S. Denys, que « Dieu l'avoit conservé en vie jusqu'à ce qu'il eust obtenu le par- « don de sa faute, & qu'estant reconcilié à l'Eglise, il receust la « recompense de ses bonnes œuvres. «

L'AN DE JESUS CHRIST 252.

[L'Eglise d'Antioche estoit trop considerable pour dissimuler l.7.c.45. p.252.c.d. sa maladie;] '& il semble mesme que la division qui y estoit, a l.6.c.46.p.247.248. causast celle de tout l'Orient. [a] On resolut de tenir un Concile à Antioche, & Saint Denys fut prié de s'y trouver par Helene de Tarse, & ceux qui estoient avec luy, par Firmilien de Cappadoce, p.248.a. & par Theoctiste de Cesarée en Palestine. 'Mais dans la mesme lettre où S. Denys mande ces choses à S. Corneille, il ajoute

ensuite qu'il avoit appris que Fabius estoit mort, & Demetrien mis en sa place: [*de sorte qu'il est difficile de juger si le Concile se tint ou non.] 'Il est seulement certain que cette affaire ne fut terminée que sous le pontificat d'Estienne [en l'an 255 ou 256.]

V. S. Corneille § 14. — l.7.c.45.p.251. — 257.

'La lettre de S. Denys à S. Corneille estoit une réponse à celle qu'il avoit receuë de ce Pape touchant Novatien; [& apparemment ce n'estoit pas la premiere, puisque S. Denys parle dans la sienne de la mort de Fabius, "qu'on peut mettre au commencement de l'an 252.] Il y parloit aussi de la mort de S. Alexandre de Jerusalem, [arrivée sur la fin de l'an 251.] 'Eusebe joint à cette lettre une autre du mesme S. Denys aux Romains sur le sujet de la penitence, '& une "sur les devoirs des Diacres, qui fut portée par un Hippolyte.

l.6.c.46.p.247. d. — Ibid. — p.248.a. — b. — διακονική. — a.b|m. p.238.c.d.

'Eusebe parle dans le mesme endroit d'une lettre de reprimende écrite par le Saint à son peuple d'Alexandrie; '& il y en ajoute une à Origene sur le sujet du martyre. 'Car ce grand homme [dont il avoit esté le disciple,] "avoit beaucoup souffert pour la foy dans la persecution de Dece; [Il mourut l'année suivante 253.] 'Et S. Denys qui avoit toujours témoigné l'estime qu'il faisoit de luy dans ce qu'il luy avoit écrit durant sa vie, honora encore sa memoire aprés sa mort par les eloges qu'il luy donna dans ses lettres.

p.247.c. — c. — c.39.p.234.235. — V. Origene § 25. — Phot.c.232.p. 903.



ARTICLE VIII.

Charité des Chrétiens d'Alexandrie durant la peste.

L'AN DE JESUS CHRIST 253.

[LE regne de Gallus qui avoit succedé à Dece à la fin de l'an 252, & qui ne dura pas un an & demi, n'est presque celebre dans l'histoire que par la peste horrible qui affligea alors tout l'Empire. "Elle estoit commencée dés l'an 250, & elle estoit encore tres violente en 263,] 'comme on le voit par un discours que le Saint fit alors sur la solennité de Pasque. Il y represente en ces termes les differentes dispositions des Chrétiens & des payens sur ce sujet.

V. S. Cyprien § 37. 37. — Eus.l.7.c.22.p. 268.a.d.

'Ceux qui ne sont pas Chrétiens, dit-il, peuvent bien ne point „ prendre ce temps-ci pour un temps de feste & de joie & verita- „ blement ce n'en est pas un pour eux; ou plutost il n'y en a jamais „ à leur égard, ni parmi les malheurs, ni mesme parmi les evene- b.

mens qui leur paroissent les plus heureux, [puisque selon l'Ecri-" ture, il n'y a ni paix ni joie pour les impies. Mais comment se " rejouiroient-ils maintenant,] lorsque l'on n'entend que cris de " tous costez ? Tout le monde pleure, toute la ville ne retentit " que de gemissemens & de soupirs, par lesquels on regrette ou " ceux qui sont morts, ou ceux qui se meurent. On peut dire ici " avec l'Ecriture lorsqu'elle parle de la mort des premiers nez " c. d'Egypte, qu'il s'est elevé un grand cri. 'Car il n'y a point de " maison où il n'y ait des funerailles. Et plust à Dieu qu'il n'y eust " d. qu'un mort en chaque maison .... 'Cette peste a esté pour eux la " chose du monde la plus terrible & la plus fascheuse, & jamais " p.269.a. accident ne les a plus étonnez. 'Pour nous, nous l'avons regar- " dée bien d'un autre oeil: & elle ne nous a esté, non plus que les " autres maux, qu'un sujet d'epreuve & d'exercice. "

[S. Denys releve ensuite la charité des Fideles dans cette ca- a.d. lamité, en l'opposant à la dureté impitoyable des payens.] 'Car, quoiqu'elle attaquast particulierement ceux-ci, elle n'epargnoit pas neanmoins les Chrétiens, [pour faire connoistre leur vertu & la faire croistre.] Car on les vit la plupart oublier par l'ardeur de leur charité le soin de leur propre vie pour se secourir les uns les autres. Ils visitoient sans crainte les malades, & estoient conti- nuelement occupez à les servir & à les panser pour l'amour de b. J.C. S'il falloit mourir avec eux, ils mouroient avec joie, 'ravis de se charger de la maladie de leur prochain, & d'attirer sur eux les maux & les douleurs de leurs freres. Car il y en eut plusieurs, qui aprés avoir rétabli les autres en santé par les soins qu'ils en avoient pris, gagnoient leur mal, & en mouroient, faisant passer à eux mesmes la mort dont ils les avoient delivrez. Les hommes disent quelquefois qu'ils voudroient [1] mourir pour leurs 1. amis. Ce n'est qu'un compliment dont on ne voit guere l'effet. c. Mais on le vit en cette rencontre. 'Aprés qu'ils avoient soûtenu entre leurs bras les corps de leurs saints freres [qui se mouroient ;] aprés leur avoir fermé la bouche, nettoyé les yeux, les avoir portez sur leurs epaules [hors de leur lit,] les avoir mis en état [d'estre ensevelis,] les avoir embrassez, les avoir baisez, les avoir lavez, les avoir parez de leurs habits, ils recevoient peu de temps aprés les mesmes devoirs par d'autres qui imitoient leur zele & leur charité: car il s'est toujours trouvé successive- ment de ces saintes ames.

Pearf. de Ign. t. 2. p. 207. 208. 1. περίψημα, [qui semble signifier l'endroit où l'on met les ballures, & par metaphore, un homme qui veut se charger des maux des autres.] 'Pearson l'explique à peu prés en ce sens. 'Il semble que Mr Valois ne l'ait pas assez entendu.
' Eus. l. n. p. 152. a. b. c.

'Cette charité enleva à l'Eglise, les plus excellens de ses enfans, b.
quelques Prestres, divers Diacres, & plusieurs personnes tres
estimées d'entre les laïques. [Mais ce fut pour les faire passer de
la terre au ciel comblez de merites.] 'Car une mort que l'on c.
s'attire par l'ardeur de sa pieté, & par la vigueur de sa foy, ne
paroist point inferieure, dit S. Denys, à la couronne du martyre.
'Dés l'an 250 ou 251, ce Saint semble dire qu'il luy restoit peu c.11.p.261.a.
de Diacres, à cause de ceux qui estoient morts dans la peste.
'L'Eglise a suivi le jugement qu'il fait de ces Saints qui ont souf- Boll.28.feb.p.
fert la mort non pour la foy, mais pour la charité, & Baronius les 720.c| Bar.263.
a inserez dans le martyrologe Romain le 28 de fevrier, en ajou- §17.
tant que la foy & la pieté des Fideles a accoutumé de les hono-
rer comme Martyrs: Il le dit particulierement de ceux qui sont
morts ainsi à Alexandrie. [La charité que les Chrétiens de cette
Eglise témoignerent alors, peut avoir donné le commencement
V.S.Cyrille d'Alex. à la compagnie "des Parabolans destinez à prendre soin des
morts.]

'Les payens se conduisoient d'une maniere bien differente, Eus.l.7.c.22.p.
comme on l'a pu voir sur S. Cyprien, où l'on a parlé plus parti- 269.
culierement de ce qui regarde cette peste. [Ainsi nous nous con-
tenterons] de dire avec S. Denys, que dés que quelques uns
parmi eux estoient attaquez de la maladie, ils les chassoient, &
les fuyoient [comme leurs plus grands ennemis,] quoique ce
fussent quelquefois ceux qu'ils aimoient davantage. 'Ils les jet- d.
toient dans les ruës à demi morts, & les laissoient sans sepulture,
les traitant avec la derniere indignité : tout cela depeur de ga-
gner le mal, qu'ils ne pouvoient neanmoins souvent eviter, quel-
que soin & quelque precaution qu'ils prissent.

ARTICLE IX.

De Nepos Evesque Millenaire: Conference de S. Denys avec les Arsinoïtes sur ce sujet.

L'AN DE JESUS CHRIST 254, & 255.

[APRES la mort de Gallus, Emilien regna en sa place du-
rant trois mois. Valerien qui luy succeda vers le milieu
de 253, fut tres favorable aux Chrétiens jusqu'en 257. Ces trois
premieres années de son regne, dans lesquelles il semble que
l'Egypte estoit aussi-bien que l'Eglise dans un fort grand calme,

sont propres pour y mettre l'affaire de Nepos, dont nous ignorons le temps, mais qui semble mieux convenir à un temps de paix.]

Euf.l.7.c.24.p. 270.d. a p.271.b. 'Nepos estoit un Evesque d'Egypte, [a] illustre pour la grandeur de sa foy, pour son ardeur dans le travail, pour son application à étudier les Ecritures, & pour les hymnes sacrées qu'il avoit composées, & qui servoient encore aprés sa mort à rejouir la
p.270.d. pieté des Fideles. 'Mais il suivoit "l'opinion des Millenaires, & &c.
expliquoit les promesses de J. C. d'une maniere toute basse, toute charnelle, & toute juive.

p.271.a. 'Il composa un livre pour appuyer son opinion, intitulé La refutation des allegoristes, parcequ'il se fondoit sur l'Apoca-
Gen. dog.c.55. ap.Aug.t.3.p. 383.2.a.b. lypse expliquée litteralement. 'Gennade marque divers points de la doctrine que Nepos y enseignoit. [b] Ce livre fut receu avec
b Euf.p.271.b. applaudissement & avec estime par ceux qui estoient dans la
c. mesme erreur, 'jusque là que quelques uns, dit S. Denys, ne faisant point d'état ni de la loy ni des Prophetes, negligeant de
b. suivre l'Evangile, & meprisant les epistres des Apostres, 'se confioient sur les raisonnemens de ce livre comme sur des demon-
c.d. strations invincibles, '& en regardoient la doctrine comme un mystere sublime & profond.

b|272.a|Pearf. de Ign.t.1 p. 178. 'Nepos estoit mort dans le temps dont nous parlons, & ce semble mesme assez long-temps auparavant. [c] Le Synodique qui
c Conc.t.1.p. 832.a. l'appelle Nepotien, dit que S. Denys dans un Concile qu'il tint à Alexandrie, le condanna aprés sa mort, "& le deposa : ce sont ἀποκηρύξασιν.
ses termes. [Mais la maniere dont S. Denys mesme en parle, marque assez qu'il ne le jugeoit nullement digne d'estre traité de la sorte pour sa personne. Saint Fulgence qui le connoissoit
Fulg.in Pint. c.2.p.535. sans doute moins que luy,] 'semble en faire un heretique, & marque qu'il y avoit encore au VI. siecle des Nepotiens venus de luy.

Euf.l.2.c.24.p. 271.272. 'Son erreur avoit effectivement infecté beaucoup de personnes, particulierement dans le canton d'Arsinoé[en Egypte, dont il pouvoit avoir esté Evesque:]& l'on y voyoit des Eglises toutes entieres [de la campagne] se separer des autres, & faire schisme.
p.272. 'Ce desordre qui duroit depuis long-temps, obligea S. Denys de s'y transporter, & estant entré en conference avec ceux qui soutenoient ces erreurs, dont le chef estoit un nommé Coracion, il les ramena à la connoissance de la verité. [Mais comme il ne se peut rien desirer de plus sage, de plus doux, & en un mot de plus Chrétien que cette conference, nous ne pouvons

omettre la description que Saint Denys mesme en a faite pour l'instruction de toute l'Eglise.]

'Le Saint estant donc allé dans ce pays, il fit assembler les Prestres & les docteurs qui instruisoient les Chrétiens dispersez dans tous les villages, & les exhorta d'entrer en conference avec luy pour examiner tous ensemble la doctrine qui les divisoit, en presence des freres [& des laïques] qui voudroient s'y trouver aussi. On ne manqua pas de luy produire le livre de Nepos comme un bouclier invincible & un mur inebranlable. Il s'assit donc avec eux, & passa trois journées entieres depuis le matin jusqu'au soir à l'examiner, [& en mesme temps à le refuter.] p.272.a.

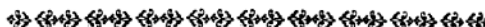
τὸ εὐςα-θές. » J'admirai alors, dit-il, avec étonnement & avec joie, "l'esprit a.
» grave & tranquille de nos freres, & le desir sincere qu'ils avoient
» de connoistre la verité, 'aussi-bien que leur facilité à suivre, & b.
» leur vivacité à comprendre [tout ce que je leur disois.] On proposoit avec ordre & avec douceur ses questions, ses objections : & on convenoit sans peine [de tout ce qui estoit suffisamment éclairci, sans que personne s'attachast avec opiniatreté à son sentiment, quelque bon qu'il l'eust cru, ni qu'il pretendist absolument le faire valoir, & sans que l'on eludast non plus les objections que l'on y faisoit. Chacun établissoit & appuyoit son opinion autant qu'il luy estoit possible. Mais celui qui estoit convaincu par de bonnes preuves, n'avoit point de honte de se rendre & de changer de sentiment. Tous recevoient de bonne foy, sans dissimulation, '& avec un cœur pleinement ouvert à c.
1. [la verité & à la lumiere de] Dieu, 'ce qui se trouvoit prouvé ou par des raisons solides, ou par l'autorité des Ecritures.

Enfin Coracion le chef de ceux qui soûtenoient la doctrine de Nepos, declara hautement devant tous les freres, qu'il la trouvoit suffisamment détruite par le Saint, luy protestant qu'il ne la tiendroit plus à l'avenir, qu'il ne la soûtiendroit ni publiquement, ni en particulier, qu'en un mot il n'en parleroit jamais. Les autres témoignerent de mesme une extreme joie de l'heureux succés de la conference, '& de ce que tout le monde d. convenoit dans une mesme doctrine & dans les mesmes sentimens.

'Cette vertu si excellente de ces Arsinoïtes, avec ce qu'on voit Boll.17.jan.p.109.§12. qu'ils demeuroient dans les villages, a fait croire à quelques uns que c'estoient les premiers solitaires, du genre de ceux 'dont Ath.v.Ant.t.2.p.453.a.

1. *ou bien*, ce qui se trouvoit fondé sur les preuves & l'autorité des Ecritures.

S. Athanase dit que lorsque S. Antoine se retira, [qui fut vers l'an 270,] comme il n'y avoit pas encore alors un grand nombre de monasteres, ceux qui vouloient penser serieusement à leur salut, se retiroient seuls en quelque lieu prés de leur village. [Neanmoins il ne semble pas qu'on puisse rien assurer sur cela; & le peu de moines qui pouvoient estre alors, n'estoient proprement que des particuliers qui vivoient en retraite à la campagne, sans former de congregation ni d'Eglise.]



ARTICLE X.

S. Denys écrit contre Nepos.

Eus.l.7. c.24.p. 271.c. 'SAINT Denys eust agi avec Nepos, s'il eust encore esté vivant, de la mesme maniere qu'il avoit agi avec les Arsinoïtes. Mais comme il estoit mort, il se crut obligé de refuter ses p.270.d. écrits par d'autres écrits. 'Ce fut pour cela qu'il composa deux c.26.p.277.a|n. livres intitulez Des promesses,'qu'Eusebe semble mettre aussi au p.154.2.a.b. rang des lettres, a & on voit que le Saint y parloit nommément a c.24.p.271.d. à quelqu'un en particulier.

a. 'Dans le premier de ces livres, S. Denys prouvoit la verité de son sentiment; & dans le second il traitoit de l'Apocalypse, pour faire voir que Nepos n'en pouvoit pas tirer l'établissement de son dogme, comme il pretendoit. Eusebe nous a conservé divers passages de ce second livre, comme ce que nous avons b. raporté de la conference d'Arsinoé. 'Le Saint y témoignoit estimer Nepos à cause des bonnes qualitez qui avoient esté en luy; V. les Millenaires. & avoir d'autant plus de respect pour sa personne, qu'il estoit déja dans le repos, [c'est à dire qu'il estoit mort;] mais que la verité luy estoit plus chere & plus considerable que tout le reste; qu'il falloit loüer & estimer sans envie tout ce qui estoit conforme à cette regle; mais qu'il falloit aussi examiner & corriger tout ce que l'on voyoit y estre contraire.

Hier.v.ill.c.69. p.291.b. 'Il y traitoit avec grand soin "tout ce qui regardoit le livre de l'Apocalypse,b & Eusebe nous en a conservé sur ce sujet un fort b Eus. l.7.c.25. p.272-276. grand passage,[dans lequel on remarque particulierement l'humilité de ce grand Evesque.] 'Car aprés y avoir rejetté le sentiment de ceux qui osoient attribuer l'Apocalypse à l'heretique Cerinthe, 'il exprime le sien en ces termes: Pour moy, dit-il, de Apocalypse. p.273.a. b.

„ dit-il, je n'aygarde de rejetter ce livre, que je voy estre fort aimé „ par plusieurs de nos freres. Je le regarde au contraire comme „ un livre qui est beaucoup audessus de moy, estant persuadé qu'il „ est aussi admirable & aussi plein de mysteres, qu'il est obscur & „ peu compris. Car encore que je n'en entende pas les paroles, je c. „ juge neanmoins qu'elles renferment de grands sens sous leur „ obscurité & leur profondeur. Je ne me rends pas le juge de ces „ veritez, & je ne les mesure point par la petitesse de mon esprit ; „ mais donnant plus à la foy qu'à la raison, je les croy si elevées „ audessus de moy, qu'il ne m'est pas possible d'y atteindre. Et ainsi „ je ne les estime pas moins lors mesme que je ne puis les com„ prendre ; mais au contraire je les revere d'autant plus, que je ne „ les comprens pas.

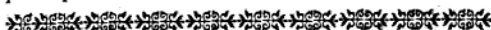
Il examine ensuite ce livre de l'Apocalypse, pour faire voir c. qu'on ne le peut pas expliquer à la lettre, [comme faisoient les Millenaires :] & puis il raporte les raisons qu'il avoit de ne pas d.276. croire qu'il fust de l'Apostre S. Jean. [Nous en avons parlé dans l'histoire de cet Apostre.] Il ne doutoit pas neanmoins qu'il ne p.273.c.d. fust d'un Prophete, & de quelque personne sainte & inspirée de Dieu, comme pouvoit estre un autre S. Jean, dont le tombeau p.275 b. estoit à Ephese aussi-bien que celui de l'Evangeliste: & il ne fait c.10.p.255.d. pas difficulté de citer ce livre dans ses écrits.

Il remarque dans ce mesme ouvrage contre Nepos, que les c.25.p.275.a. Fideles donnoient assez souvent à leurs enfans les noms des principaux Apostres, dont ils admiroient la vertu, & dont ils souhaitoient d'estre les imitateurs.

[Ces deux livres contre Nepos estant contre tous les Millenaires en general, ils estoient par consequent contre S. Irenée, qui a esté l'un des plus celebres defenseurs de cette opinion. Et il est mesme aisé de croire qu'il y estoit refuté nommément.] Car S. Jerome dit que S. Denys avoit écrit contre luy un livre Hier. in Is. l. 18. pr. p. 242. c.d. &c. tres elegant, où il se moquoit de ces fables des Millenaires : [& il n'y a pas d'apparence que ce fust un ouvrage different de celui contre Nepos, puisqu'Eusebe, ni S Jerome mesme dans son traité des auteurs ecclesiastiques, n'en ont rien marqué.] M.r Valois Eus. n. p. 153. 1. b c. ne l'entend point d'une autre maniere ; & il dit seulement qu'il s'étonne que S. Jerome ait écrit que cet ouvrage estoit contre S. Irenée, au lieu qu'Eusebe nous assure qu'il estoit contre Nepos, [ce qui est une difficulté facile à resoudre.

Il se peut bien faire aussi que ce soit de ces livres contre Nepos que parle Theodoret,] lorsqu'il dit que S. Denys a écrit contre Thdrt. h. l. 1. c. 3. p. 220. a.

p.219.d. Cerinthe, lequel estoit auteur de ces réveries des Millenaires.
Hier.p.142.d. Apollinaire l'heresiarque qui les suivoit, à écrit deux volumes pour répondre à S. Denys.



ARTICLE XI.

S. Denys travaille à maintenir la paix dans l'Eglise durant la dispute du Battesme; consulte S. Sixte sur un homme qui demandoit à estre rebattizé.

L'AN DE JESUS CHRIST 256.

Eus.l.7.c.4.5. p.251.c.d. LEs Eglises d'Orient s'estant enfin réunies contre le schisme & l'heresie de Novatien, S. Denys en manda la nouvelle à S. Estienne qui gouvernoit alors l'Eglise Romaine.

c.2.4.p.251.a.c. Mais le principal sujet de cette lettre estoit la celebre question du battesme des heretiques, [agitée avec grand eclat en l'an 256, selon l'opinion qui nous paroist la plus probable. Nous en avons parlé assez amplement sur S. Cyprien, * & nous y avons montré que le sentiment de S. Denys sur le fond de la question, pouvoit n'estre pas different de celui du Pape, quoiqu'il souhaitast que dans une difficulté qui n'estoit pas encore bien éclaircie, on laissast à chacun la liberté de suivre ce qu'il jugeoit le meilleur. Ainsi nous nous contenterons de marquer ici en peu de mots les offices de charité que fit ce sage mediateur pour conserver l'union & la paix entre les deux partis durant la chaleur de la dispute.] V. S. Cyprien note 38. * Ibid. 44.

c.5 p.252 b. Le Pape Estienne avoit écrit à S. Denys sur cette question du battesme, en témoignant qu'il ne vouloit plus communiquer avec les Eglises de la Cilicie, de la Cappadoce, de la Galacie, & des provinces voisines, parce, disoit il, qu'ils rebattizent les heretiques. Mais S. Denys crut qu'il ne falloit pas aller si viste

b|7.p.253. 254 dans une affaire aussi importante & aussi difficile que celle là. Il voyoit que ce qu'Estienne rejettoit si absolument, avoit esté

c.7.p.254.a. ordonné autrefois par de celebres Conciles: & il n'osoit pas, comme il dit, lever les bornes que ses peres avoient plantées, en condannant leurs sentimens, ni jetter ses freres par cette conduite dans l'aigreur & dans une contention tres dangereuse.

c.4.p.251.c. a c.5 p.252.c. Il en écrivit donc amplement au Pape,[a] pour luy representer ces mesmes raisons, & le supplier [de traiter avec plus de maturité & de douceur une question d'une si grande consequence.]

'S. Denys depuis Pape, & Philemon, qui estoient tous deux c.
Prestres de Rome, & dans les sentimens d'Estienne, écrivirent aussi au Saint sur cette matiere ; & il leur répondit en peu de mots. [Eusebe ne conte pas neanmoins cette lettre parmi celles qu'il écrivit sur le battesme, soit qu'elle fust peu considerable, soit qu'elle ne fust pas venüe jusques à luy.]

L'AN DE JESUS CHRIST 257.

V. leurs titres.

['S. Estienne mourut le 2 aoust de l'an 257, & S. Sixte II du nom luy succeda peu de temps aprés. S. Denys qui s'estoit employé auprés d'Estienne pour assoupir la dispute du battesme, fit la mesme chose auprés de son successeur.] 'Eusebe raporte quelques paroles de la lettre qu'il luy écrivit sur ce sujet. 'Il luy mandoit par cette mesme lettre l'origine d'une nouvelle heresie, qui estoit celle de Sabellius, '& luy envoyoit en mesme temps la copie de quelques écrits qu'il avoit faits pour la refuter. [Nous avons parlé "ailleurs, & nous parlerons encore * ci-aprés de tout ce qui regarde l'heresie de Sabellius, laquelle eut de grandes suites pour S. Denys.] c.5.6.p.252. c.6.p.252.d. p.253 a.

V. les Sabeliens. * V. §15.

'En mesme temps que ce Saint écrivit à Sixte, il écrivit aussi à S. Denys de Rome, & à Philemon, plus amplement qu'il n'avoit fait la premiere fois. [Eusebe raporte plusieurs endroits considerables de la lettre à Philemon,]'& entre autres ce que nous avons dit de la vision qu'il eut sur les livres des heretiques. 'On y peut remarquer encore une pratique que S. Denys avoit receuë du bienheureux Heracle son predecesseur, qui estoit de ne point recevoir dans l'Eglise ni les heretiques, ni ceux mesmes qui les alloient simplement ecouter, à moins qu'ils ne declarassent publiquement tout ce qu'ils avoient entendu de leur bouche. 'Eusebe ne cite rien de la lettre à S. Denys de Rome, hors le passage touchant Novatien que nous avons raporté ci-dessus, pour montrer l'horreur que le Saint avoit de son heresie. c.5.p.252.c. c.7.p.253.b.c. c.d. c.8.p.254.

'S. Denys écrivit encore une seconde lettre à Sixte sur le sujet du battesme ; & aprés y avoir dit beaucoup de choses contre les heretiques, 'il y raconte cette histoire remarquable, sur laquelle il luy demande son avis. c.9.p.254.c. d.

„ 'Assurément, mon frere, luy dit-il, j'ay besoin de vostre conseil d.
„ sur un cas qui nous est arrivé ici ; & je vous prie de m'en dire
„ vostre sentiment : car j'ay peur de me tromper. Nous avons
„ dans nostre communion un homme qui passe pour un ancien
„ Fidele, [& battizé depuis long-temps.] Il est dans nos assemblées
„ avant que je fusse Evesque, & je pense mesme, avant le bien-

heureux Heracle. Cet homme s'estant trouvé il n'y a pas long- "
temps au battesme de quelques personnes, & ayant entendu les "
demandes & les réponses qui s'y faisoient, est venu me trouver "
p.255.a.b.c. fondant en larmes, & se jettant à mes piez, il m'a confessé & "
m'a juré que le battesme qu'il a receu des heretiques n'est point "
tel que le nostre, & qu'il n'a mesme rien de commun, mais qu'il "
est plein de blasphemes & d'impieté. Il sentoit, disoit-il, une si "
grande confusion d'avoir receu un battesme où tout estoit "sa- " ἀνοσίων.
crilege, & les choses & les paroles, qu'il n'osoit pas seulement "
elever ses yeux à Dieu: & il demandoit avec instance d'estre "
admis [veritablement à l'Eglise]& à la grace par cette ablution "
tres pure [qu'il avoit vuë.] Je n'ay pas osé le faire, ajoute Saint "
Denys, & je luy ay dit que c'estoit assez qu'il eust joui depuis "
long-temps de la communion [de l'Eglise,] parcequ'aprés qu'il "
avoit entendu les paroles de l'Eucaristie, qu'il y avoit répondu "
l'Amen avec les autres, "qu'il s'estoit presenté à la table [de l'au- " παραστάντα.
tel,] qu'il avoit étendu ses mains pour y recevoir la sainte nour- "
riture, qu'il l'avoit receuë, & qu'il avoit participé si long-temps "
& au Corps & au Sang de N.S.J.C; je n'osois plus le renouvel- "
ler comme s'il n'eust encore rien receu. Je l'exhortai donc à "
prendre courage, & à continuer de s'approcher des saints "
[Mysteres] avec une ferme foy, & une pleine confiance [que "
Dieu veut qu'il y participe.] Cependant il ne cesse point de "
pleurer, il n'ose approcher de la [sainte] table: & ce n'est qu'avec "
peine qu'il assiste aux prieres [du Sacrifice] sur les instances que "
je luy en fais.

p.254.d. Il semble que cette lettre ait esté écrite assez peu aprés la feste de Pasque, qui estoit le temps ordinaire du battesme: & si cela est, elle est de l'an 258.

[S. Denys voulant que tout son peuple eust part à la charité
p.255.e. qui luy faisoit prendre tant de peine pour réunir l'Eglise] sur la question du battesme, il en écrivit conjointement avec luy une fort longue lettre adressée à Sixte & à toute l'Eglise Romaine. [Ainsi nous trouvons au moins sept lettres de S Denys écrites à Rome sur le sujet du battesme. Eusebe neanmoins n'en met que cinq, parcequ'il ne conte pas la premiere à S. Denys de Rome & à Philemon, ni celle qui estoit au nom de toute l'Eglise d'Alexandrie.

Les instances que faisoit S. Denys & auprés de Dieu par ses prieres, & auprés des hommes par ses lettres, pour appaiser le trouble de l'Eglise, devoient avoir d'autant plus de force, qu'il

ajoutoit ces nouvelles fatigues à celles de l'exil qu'il souffroit pour le nom de J. C. Car il y a toute apparence qu'il fut banni en l'an 257, comme nous allons bien-tost voir. "Aussi nous avons tout sujet de croire que Dieu luy accorda ce qu'il souhaitoit si fort; & que le Pape Sixte pacifia tout à fait ce trouble.]

V. S. Cyprien § 51.

'Eusebe joint à tout ceci une autre lettre de nostre Saint à S. Denys de Rome touchant Lucien; [mais il n'explique point ce que c'estoit. Nous croyons que "Lucien fut fait Evesque de Carthage en l'an 259, vers le mesme temps que Saint Denys fut fait Pape. Je ne sçay si nostre Saint auroit jugé devoir écrire pour maintenir entre ces deux Evesques l'union qu'il avoit établie entre S. Cyprien & S. Sixte leurs predecesseurs.] 'S. Jerome semble dire que S. Denys de Rome estoit déja Evesque lorsque celui d'Alexandrie luy écrivit sa troisieme lettre, [qui est celle-ci.]

c. Ibid. § 61. Hier. v ill. c. 69. p. 290. d.

ARTICLE XII.

S. Denys confesse J. C; est banni à Kephro, & de là dans la Mareote.

'L'EMPEREUR Valerien avoit esté, comme nous avons dit, tres favorable aux Chrétiens dans les premieres années de son regne, & plus mesme qu'aucun des Princes precedens : mais les artifices de Marcien le porterent depuis à exciter contre eux une persecution tres violente.] "Elle commença apparemment avec l'an 257,]& fit un illustre Confesseur en Afrique le 30 aoust de la mesme année en la personne de S. Cyprien. [Elle en fit un autre en Egypte en celle de S. Denys d'Alexandrie. L'histoire n'en marque point le jour ni l'année: mais sa confession a tant de raport avec celle de S. Cyprien, qu'elle paroist estre arrivée dans la mesme disposition des choses; & ainsi à peu prés dans le mesme temps.]

Eus. l. 7. c. 10. p. 256. c. V. la pers. de Valerien § 1. Cyp. a 8.

'Emilien estoit alors "Prefet ou Lieutenant du Prefet d'Egypte: [& c'est apparemment celui mesme, *qui pour differer un peu sa mort, fut reduit en 262 à prendre le nom d'Empereur à Alexandrie.] 'Il ne doutoit pas qu'il ne vinst aisément à bout de la constance des autres Fideles, s'il pouvoit abatre leur chef. 'C'est pourquoi bien que le Saint fust alors actuellement malade, 'on ne laissa pas de le luy amener, 'suivi, comme il dit luy mesme, du Prestre Maxime, des Diacres Fauste, Eusebe, & Queremon, & d'un Chrétien qui venoit de Rome 'nommé Marcel, comme il est marqué dans l'extrait du greffe raporté par S. Denys [Mais je ne

Eus. l. 7. c. 11. p. 258. a. ἡ ἐπέχων τὴν ἡγεμονίαν. *V. Gallien § 11. p. 257. d. p. 258. d. a. p. 257. c. p. 258. a.

sçay pourquoi il n'est point parlé de S.Eusebe dans cet extrait.]

a.b. 'Emilien leur dit d'abord [1] qu'il les avoit déja assurez une fois de sa propre bouche, comme il l'avoit fait par ses edits, de la bonté dont les Empereurs usoient envers eux, en leur accordant leur grace, s'ils vouloient abandonner une religion si opposée à l'ordre de la nature, pour adorer les dieux conservateurs de l'Empire; qu'il croyoit qu'ils reconnoistroient cette faveur par leur obeïssance, puisqu'aussi-bien on ne leur demandoit que ce qu'ils auroient dû embrasser d'eux mesmes comme le meilleur.

p.257.d. 'S.Denys ne luy répondit pas qu'il valoit mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes; ce qui n'eust pas esté propre pour toucher [un payen qui ne reconnoissoit point le vray Dieu. Mais voulant luy

p.258.b.c. parler d'une maniere plus proportionnée a son ignorance,]'il luy dit que tous les hommes n'adoroient pas les mesmes dieux, mais que chacun reveroit ceux à qui il attribuoit cette qualité; que pour luy & les autres Chrétiens, ils n'adoroient qu'un seul Dieu qui avoit creé l'univers, & qui avoit donné l'Empire aux Augustes Princes Valerien & Gallien "si cheris de luy; que c'estoit θεοφιλεστάτοις. là le Dieu qu'ils reveroient, qu'ils adoroient, & qu'ils prioient continuellement pour l'affermissement du regne des Empereurs.

Mais qui vous empesche, dit Emilien, d'adorer celui là, s'il est «
Dieu, avec les autres que la nature mesme nous force de recon- «
noistre. Car on nous commande d'adorer les dieux, c'est à dire «
c|257.d. ceux que tout le monde sçait estre dieux. 'Nous ne reconnois- «
sons aucun autre Dieu [que le Createur,]dit S Denys; ["ce qui Note 6.
p.257.258. estoit] 'luy dire qu'il estoit resolu de ne pas changer, & de ne cesser jamais d'estre Chrétien.

[Les autres ne témoignerent pas moins de fermeté. Ainsi Emilien n'esperant pas de les vaincre,] leur dit à tous ces paro-
p.258.c.d. les: 'Je voy bien que vous estes & ingrats & insensibles à la bonté «
de nos Princes. Ainsi vous ne meritez pas de demeurer davan- «
tage dans cette ville, & je m'en vas vous envoyer dans la Libye «
en un lieu appellé Kephro: car c'est celui que j'ay choisi par or- «
dre des Empereurs. Mais sachez qu'il ne vous sera permis ni à «
vous, ni à qui que ce soit, de tenir aucune assemblée, ou d'entrer «
dans ce que vous appellez les Cimetieres. Que s'il arrive que «
quelqu'un ne se rende pas au lieu que je vous viens de marquer, «
ou qu'on le trouve dans quelque assemblée, il sera seul cause du «
malheur qui luy en arrivera. Car on ne manquera pas de le punir «

Fleuri, l.7. 34. 1. καὶ ἀγράφως ὑμῖν διελέχθη. 'Mr Fleuri traduit, *J'ay voulu vous parler aussi de vive voix*. [Διελέχθη semble marquer quelque chose de plus.

257. selon sa desobeïssance, [c'est à dire du dernier supplice, comme on le voit par les actes de S. Cyprien.

'Emilien pressa si fort l'execution de cet ordre, que sans considerer la maladie de S. Denys, il ne luy donna pas seulement un jour de delai. Ainsi il n'eut aucun loisir d'assembler les Fideles, 'comme c'estoit la coutume en ces rencontres: [a] & c'est ce qui servit depuis de matiere à ses calomniateurs. [b] Mais il ne negligea pas neanmoins le soin des assemblées ecclesiastiques. Il donnoit ordre qu'on les tinst dans la ville; & quoique son corps en fust absent, il y estoit present en esprit. d. n.p 147.1.c,d. a c. b c.11. p.259.a.

'Le lieu de Kephro où Saint Denys fut banni, n'estoit qu'un "village voisin du desert, 'où la parole de Dieu n'avoit encore trouvé aucune entrée. 'S. Denys en connoissoit à peine le nom, & ne savoit point dutout où il estoit, lorsqu'on luy commanda de s'y retirer. Il s'y en alla neanmoins avec joie, & sans aucune inquietude. 'Il fut suivi par beaucoup de Fideles d'Alexandrie, & son exil y attira quantité de personnes de divers endroits de l'Egypte: 'de sorte qu'il y tenoit des assemblées fort nombreuses. 'Dieu luy ouvrit aussi en ce lieu une porte pour annoncer l'Euangile: Car aprés qu'il y eut souffert de grandes persecutions, jusqu'à estre poursuivi à coups de pierres, il eut enfin la consolation d'y voir un assez grand nombre d'habitans, quitter le culte des idoles pour se convertir à J. C. κωμή. p.258.a. p.259.a.b. c. a. a.d. a.b.

'Il sembla mesme que Dieu ne l'avoit amené à Kephro, que pour y semer le premier la parole de Dieu: & il l'en retira aussitost qu'il eut accompli ce ministere. Car Emilien le voulant transferer en des lieux qu'il croyoit plus sauvages & plus semblables aux deserts de la Libye, commanda tant à luy qu'aux [autres Chrétiens exilez] qui estoient repandus en divers endroits, de se rendre tous dans la Mareote, leur assignant à chacun le village où il devoit demeurer. 'Il les rassembloit ainsi à dessein dans un mesme canton, pour les pouvoir tous prendre plus aisément quand il voudroit [les faire mourir.]'Et afin que S. Denys pust estre pris tout le premier, il le plaça prés du grand chemin, 'luy assignant pour departement le quartier de Colluthion. b. c. b. c.

'S. Denys avoue luy mesme avec humilité que ce changement luy fut fort penible. Car quoiqu'il connust davantage 'le pays de la Mareote, qu'il n'avoit connu d'abord celui de Kephro, on luy disoit d'autre-part qu'il n'y avoit point de Chrétiens ni "de gents raisonnables en ce lieu, & que d'ailleurs il estoit fort ex- c. d. σπουδαίων.

posé aux importunitez des passans, & mesme aux courses des voleurs. Il se consola neanmoins quand il apprit qu'il estoit plus prés d'Alexandrie, ce qui lui pouvoit donner plus souvent la satisfaction d'estre visité & assisté par ses chers enfans; & qu'il y pourroit mesme tenir des assemblées, tantost d'une partie de son peuple, & tantost de l'autre, comme dans un fobourg un peu eloigné. Et c'est ce qui arriva en effet. [Nous apprenons de S. Athanase que ce canton n'avoit point d'autre Evesque que celui d'Alexandrie.]

ARTICLE XIII.

S. Denys répond à un calomniateur: De ses lettres pascales.

L'AN DE JESUS CHRIST 258, & 259.

NOUS ne trouvons point ce que le Saint devint depuis qu'il eut esté transferé à la Mareote, jusques à la fin du regne de Valerien. Mais il témoigne en general que soit en cette persecution, soit dans les precedentes, il avoit souffert beaucoup de choses dont nous ne savons pas le detail.] Car estant contraint de faire luy mesme son eloge pour répondre aux calomnies d'un Evesque nommé Germain, il raconte ainsi, dit Eusebe, ce qui luy estoit arrivé. Assurément Germain peut se vanter d'avoir souvent confessé J. C. Il peut faire sans doute une longue enumeration de ses souffrances, & dire de luy ce qu'il peut dire de moy, qu'il a esté condanné par diverses sentences des payens, que ses biens ont esté vendus publiquement, qu'il a esté proscrit, qu'on luy a ravi tout ce qu'il avoit, qu'il a quitté toutes les dignitez du siecle, qu'il a meprisé toute la gloire du monde, qu'au lieu des applaudissemens qu'il eust pû recevoir, s'il l'eust voulu, des Gouverneurs, & des premieres personnes de la ville, il s'est vu menacé des dernieres extremitez; qu'il a vu le peuple demander publiquement son supplice, qu'il a couru les plus grands hazards, qu'il a esté persecuté de tout le monde, qu'il a esté reduit à errer de tous costez, qu'il a enduré toutes les necessitez & toutes les fatigues imaginables; en un mot, qu'il a eprouvé tout ce que j'ay souffert du temps de Dece & de Sabin, & tout ce que je souffre encore sous Emilien. Et où a esté Germain durant tout cela? Qu' a t-on dit de luy? Mais il faut revenir enfin de cet excés de folie où Germain m'a fait tomber, & laisser raconter le particulier

Marginal notes: d|250.a. — Eus.l.7. c.11.p. 257.b. — p 260.a.

„ particulier de tout ce qui m'est arrivé, à mes freres qui en ont
„ la connoissance.

τῷν κατ' αὐτόν. Ce Germain estoit un Evesque d'Egypte, qui cherchoit à calomnier le Saint, [& qui autant qu'on en peut juger, luy reprochoit d'avoir plus de soin de sa personne que de son peuple, l'accusant d'avoir fui pour eviter la persecution, & de n'avoir pas soin de tenir les assemblées des Fideles. C'est ce qui oblige le Saint de faire voir par ce qui luy estoit arrivé sous Valerien & sous Dece, qu'il avoit toujours assemblé le peuple autant qu'il luy avoit esté possible:] & que quand il s'estoit retiré, ce n'avoit jamais esté de luy mesme, mais toujours par l'ordre de Dieu, de quoy il prend Dieu mesme à témoin. [Et comme Germain l'accusoit de lascheté, il refute cette calomnie en representant en abregé ce qu'il avoit fait & enduré pour J.C. Il a fait cet écrit dans le temps mesme qu'il estoit en exil sous Valerien, comme il est aisé de le juger] par ce que nous venons d'en citer. Eusebe le qualifie du nom de lettre. Les termes dont il se sert ne marquent pas si elle estoit adressée à Germain mesme, ou à quelque autre contre luy. p.257.b. l.6.c.40.p.235. l.7.c.11.p.160.b. al.6.c.40.p.235 b. πρὸς Γερμανόν.

[Les souffrances que S. Denys avoit endurées, l'avoient rendu venerable à ses plus grands adversaires,] comme à l'heresiarque Paul de Samosates, qui en luy écrivant, dit qu'il le respecte à cause qu'il portoit sur son corps les stigmates de J.C. Dio. in P.bib. P.t.11. p.278.d.

[Ce Saint, & les cinq Chrétiens qui l'accompagnoient, ne furent pas les seuls Fideles d'Alexandrie qui rendirent témoignage à la verité durant la persecution de Valerien.] Nous avons vu qu'il y avoit plusieurs autres personnes bannies en divers endroits de l'Egypte, qu'Emilien rassembla aussi dans la Mareote. [Et il est difficile de raporter à d'autre temps qu'à celui de Valerien,] ce que dit S. Denys dans une lettre écrite à son peuple touchant la feste de Pasque, où aprés avoir parlé de la peste, & voulant ce semble marquer que ce fleau estoit la puni- Euf.l.7.c.11.p. 259.b. c.22.p.268.a. b.c.
» tion des maux que l'on avoit fait souffrir aux Chrétiens; Ils c.
» nous ont chassez, dit-il, & tout le monde nous persecutoit
» jusqu'à nous oster la vie. Nous souffrions seuls alors: & nous ne
» laissions pas de celebrer des festes, [& de nous rejouir dans le
» Seigneur.] Tous les endroits où chacun souffroit, une campa-
» gne, un desert, un vaisseau, une prison, luy estoient un lieu de
» feste. Mais personne n'a festé avec plus de joie que ceux qui
» estant arrivez à la perfection du martyre, ont esté admis dans le
» ciel au festin [de Dieu.] Le martyrologe Romain fait le 10 d'aoust Bar.11.aug.e.

une memoire generale des saints Martyrs qui souffrirent à Alexandrie sous l'Empereur Valerien, & le gouverneur Emilien. Mais Baronius fonde cela sur la supposition que la lettre de S. Denys à Domice qui en parle, regarde cette persecution, ["au lieu que nous croyons qu'elle est écrite du temps de Dece. V. la note 2.

S. Denys demeura au moins environ deux ans dans son exil,]

Euf.l.7.c.20.p. 266 a.b. 'puisqu'il écrivit durant ce temps là deux lettres "de feste, dit Eusebe, [a] c'est à dire sur la feste de Pasque, ce qui fait qu'on les appelle ordinairement des lettres pascales, comme Rufin a traduit en cet endroit. Les Evesques d'Alexandrie avoient accoutumé d'écrire de ces sortes de lettres tous les ans; & nous en avons encore quelques unes. 'Ces lettres, aprés un discours sur la feste, marquoient le commencement du Caresme, & le jour auquel Pasque tomboit en cette année là. 'Celles de S. Denys estoient écrites d'un style fleuri & orné, tel qu'est celui dont on se sert dans les panegyriques '& dans les declamations. [b] M.r Valois dit qu'elles estoient envoyées à toutes les Eglises d'Egypte, afin qu'elles s'accordassent dans la celebration de la feste. [Je ne sçay neanmoins si cet usage estoit établi dés le temps de S. Denys, puisque ses lettres pascales estoient adressées à divers particuliers,] '& écrites fort peu avant la feste.

ἑορταστικάς.

a n.p.151.1.b.

c.

c.20.p.266.a.

Hier.v.ill.c. 69.p.291.a.

b Euf.n.p.151.1.b.

c.21.22. p.266. c|268.a.

[c] S. Cyrille dont nous en avons plus que d'aucun autre, les appelle quelquefois un discours, & quelquefois une lettre. [d] Il témoigne dans quelques unes qu'il les écrivoit, [e] & dans d'autres au contraire il marque qu'il parloit en public devant un grand nombre d'auditeurs. Et aussi ses discours portent le nom d'homelies. [Il pouvoit prononcer dans Alexandrie ce qu'il avoit écrit aux autres Eglises. Ces discours se composoient de son temps, & s'envoyoient peut-estre long-temps avant Pasque, puisque S. Cyrille ayant esté fait Evesque le 18 octobre 412, sa premiere homelie pascale est pour l'an 414; de sorte qu'il semble que Theophile son predecesseur en avoit déja envoyé une pour l'an 413.]

c Cyr.h.P.22. p.269.c.

d 1.p.4.a.

e 16.18.19.p.210. b|235.d|247.c.

Euf.l.7. c.20.p. 266.a.b. 'Les deux que S. Denys écrivit durant la persecution de Valerien, estoient adressées l'une à Flavius, & l'autre "à Domice & à Didyme. Cette derniere contenoit un cycle de 18 années, fait pour montrer qu'il ne faut faire Pasque qu'aprés l'equinoxe du primtemps. V. la note 2.

Lab.scri.t.1.p. 258. 'On a imprimé à Ingolstad en 1580, une lettre de Saint Denys sur la Resurrection & sur "le temps que doit finir le jeûne de Pasque. [On a oublié de la mettre dans la Bibliotheque des Peres de Paris; & je ne trouve point que M.r du Pin en parle. de termino.

Le sujet de cette lettre a bien du raport à celle dont parle Eusebe.] 'S. Denys écrivit encore plusieurs autres lettres durant la persecution, dont il y en avoit une adressée aux Prestres d'Alexandrie. [C'est peut-estre]celle que S. Jerome dit qu'il écrivit à son Eglise estant en exil. Euf.p.266.b. Hier.v.ill.c.69. p.291.a.



ARTICLE XIV.

S. Denys revient à Alexandrie, qui est affligée par la guerre, la peste, & la famine: Il instruit son peuple & divers autres par ses lettres.

L'AN DE JESUS CHRIST 260, & 261.

1. 'SAINT Denys ne retourna à Alexandrie [1] que quand la persecution fut presque entierement appaisée,[ce qui arriva par la défaite & la prise de Valerien en l'an 260.]Il y vit bien-tost de nouveaux troubles succeder à la persecution. La guerre & la sedition y mirent tout en desordre, '& la famine augmenta les maux de la guerre. Eus.l.7. c.21.p. 266.b. b.c. c.22.p.268.d.

'Cette sedition divisoit les Fideles les uns des autres, [selon que les deux partis se trouvoient maistres des differens quartiers de la ville, comme on le verra dans l'histoire de Saint Eusebe de Laodicée.] Ainsi S. Denys qui ne pouvoit pas leur rendre en personne tous les devoirs d'un Evesque, fut obligé d'agir comme s'il eust esté dans quelque province eloignée, & d'écrire d'Alexandrie mesme une lettre pascale[pour l'an 261,]au peuple Chrétien d'Alexandrie. 'Car quoique les miseres de la guerre & de la famine fussent communes aux Fideles avec les payens, & qu'aprés avoir souffert seuls la persecution des infideles, ils participassent encore aux maux que les payens se faisoient les uns aux autres, ils ne laissoient pas de se rejouir dans la paix dont ils jouissoient seuls en J.C. c.21.p.266.c. c.22.p.268.d.

[L'histoire ne nous apprend pas distinctement quels pouvoient estre les troubles qui agiterent Alexandrie en 261 & 262. Mais il y a bien de l'apparence qu'ils vinrent de la revolte de Macrien,"qui usurpa l'Empire contre Gallien en 261, & le perdit en 262. V.Gallien § 7, 10.

L'AN DE JESUS CHRIST 262.

Les troubles continuoient encore à Alexandrie en cette année,

1. ἐπιλαβόμενος ὅσον ἤπω τῆ εἰρήνης.

comme on le peut conclure d'une autre lettre pascale de Saint Denys. Car nous suivons la supposition de M. Valois, que ces
c.21.p.266.c. lettres s'écrivoient tous les ans.] Et en effet, Eusebe parlant de celle-ci qui estoit adressée à Hierax Evesque d'Egypte, dit qu'elle fut écrite aprés la precedente faite pour son peuple. S. Denys faisoit dans cette lettre à Hierax le tableau des l'état pitoyable d'Alexandrie, dont Eusebe nous a conservé de traits excellens. Il y témoigne d'abord l'excés de sa charité envers son peuple par ces paroles : Il ne se faut pas étonner que j'aie de la « peine à m'entretenir, mesme par lettres, avec ceux qui demeu- «
d. rent bien loin de moy, puisqu'il m'est tres difficile de m'entre- « ἀπορον.
tenir avec moy mesme, & d'examiner avec ma propre raison ce « que je dois faire, [tant ces tumultes me troublent.] Au moins à « l'égard de mes freres & des Fideles de mon Eglise, qui demeu- « rent dans la mesme ville où je suis, ou plutost qui sont mes pro- « pres entrailles, & qui ne font qu'une seule ame avec moy, il « faut que j'écrive pour leur parler ; & mesme je ne trouve pas « moyen de leur faire tenir mes lettres. Car il est plus aisé, je ne « dis pas de passer d'une province dans une autre, mais de voyager « depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, que d'aller d'Alexandrie à « Alexandrie. «

p.267.268. [Nous ne raportons point] le reste de cette description, & V.Gallien §7.
p.267. nous nous contentons de remarquer que les meurtres infinis qui se commettoient durant ces seditions, ajouterent au fleau de la guerre celui de la peste. [La famine estant une suite des
c.22.p.268.d. guerres civiles, il ne faut pas s'étonner que] Saint Denys nous assure qu'elles estoient jointes ensemble en cette rencontre.
d. La ville d'Alexandrie jouit ensuite de quelque repos, mais il fut bien-tost troublé par la peste qui se renouvella, & qui y emporta beaucoup de monde, comme nous le dirons l'année suivante.
c.23.p.270.c. Macrien estant mort en cette année 262, Gallien fut reconnu de tout le monde [dans l'Orient; & ce fut sans doute alors que]
c.13 p.262.c. ce Prince écrivit la lettre que raporte Eusebe, adressée à Denys, à Pinne, à Demetre, & aux autres Evesques [d'Egypte,] pour V.la pers. de Valerien §9.
leur faire rendre tous les lieux destinez au culte de Dieu [qu'on
c.22.23.p.269.d|270.c. leur avoit ostez durant la persecution.] En ce mesme temps, & avant la fin de la neuvieme année de Gallien, ["c'est à dire en Note 7.
262, vers le mois de juillet ou d'aoust,] Saint Denys écrivit une
p.270|c.2.10.p.250.b|255-257. lettre à Hermammon, & aux autres Fideles d'Egypte, où il raconte beaucoup de choses tant de Dece & de Gallus, que de

Valerien, de Gallien, & particulierement de Macrien. C'estoit apparemment pour porter les Fideles d'Egypte à rendre graces à Dieu, de ce qu'aprés tant de persecutions & de malheurs, il avoit accordé la paix à l'Eglise & à la province. Mais pour la paix de l'Egypte elle dura peu, "& on croit que dés cette année mesme Emilien s'en rendit le maistre, & la tint environ un an.

V. Gallien § 10, 11.

[On peut mettre encore vers ce temps-ci la lettre de S. Denys à Theotecne;] 'qui avoit esté fait Evesque de Cesarée en Palestine aprés Domnus successeur de Theoctiste. Il semble que Theoctiste ne soit mort [qu'en l'an 260,] aprés la persecution de Valerien; '& Theotecne estoit déja Evesque lorsque S. Marin souffrit le martyre, [c'est à dire, comme nous croyons, "au commencement de l'an 262.] 'Aussi Domnus gouverna fort peu. [a] S. Denys dans sa lettre à Theotecne faisoit des eloges d'Origene, mort [depuis environ dix ans,] 'dont Theotecne avoit esté disciple [aussi-bien que luy.]

c. 14. p. 263. a. — c. 15. p. 263. d. — V. la pers. de Valerien § 10. — a. — [a] Phot. c. 232. p. 904. § 12. — Eus. p. 263. a.

L'AN DE JESUS CHRIST 263.

'La peste qui avoit esté fort frequente à Alexandrie [les années precedentes,] 'y fit encore de grands ravages en celle ci. [b] Les Chrétiens en sentirent les effets comme les payens; mais ils ne la regarderent que comme une epreuve de leur foy & de leur charité. 'C'est pourquoi quand la feste [de Pasque] approcha, S. Denys écrivit à son peuple pour l'exhorter à celebrer cette feste [avec une joie toute spirituelle, nonobstant les fleaux dont Dieu punissoit les pechez du monde. 'C'est apparemment] 'ce que Saint Jerome appelle sa lettre touchant la mortalité. [Nous avons raporté ci-dessus] 'ce qu'Eusebe nous en a conservé, touchant la charité que les Chrétiens firent paroistre dans cette calamité publique.

c. 21. p. 267. c. — c. 22. p. 268. a. d. — [b] p. 269. a. — p. 268. b. — Hier. v. ill. c. 69. — p. 291. a. — Eus. p. 268. 269.

L'AN DE JESUS CHRIST 264.

'Eusebe ne marque plus qu'une seule lettre pascale de Saint Denys. [Et en effet "il y a bien de l'apparence qu'il est mort en cette année mesme.] 'Cette derniere lettre pascale estoit adressée aux Fideles d'Egypte, parceque la ville d'Alexandrie jouissoit alors de la paix; [ce qui donnoit le moyen au Saint d'y instruire le peuple par sa parole, sans avoir besoin de le faire par écrit. Cette paix estoit apparemment celle qui suivit la mort d'Emilien.]

p. 269. d. — V. la note 9. — d.



ARTICLE XV.

Saint Denys combat l'heresie de Sabellius; est accusé de nier la consubstantialité du Verbe, & s'en justifie.

[NOus voici arrivez à la fin de la vie de Saint Denys, sans avoir encore parlé de deux circonstances fort remarquables de son histoire; savoir de ce qui se passa touchant l'heresie de Sabellius, & l'accusation que l'on forma sur cela à Rome contre la foy du Saint mesme, & de ce qu'il écrivit contre Paul de Samosates. La derniere de ces deux choses ne se termina qu'avec sa vie; & la premiere paroist aussi en avoir occupé les dernieres années, depuis que l'Eglise eut recouvré sa liberté en l'an 260.

Nous avons marqué ͣautre-part ce qui regarde la personne de Sabellius, & son dogme. Ainsi il nous suffit de dire] 'qu'il commença un peu avant l'an 257, à troubler la Pentapole [dans la Libye Cyrenaïque, en combatant la distinction des trois personnes divines.] 'La dispute qui s'emut sur ce sujet, obligea les uns & les autres de s'adresser à S. Denys, tant par lettres que par deputez, 'comme à celui qui estoit chargé du soin des Eglises de ce pays. ᵃ Il leur écrivit donc ce que Dieu luy mit dans la bouche, traitant cette matiere de la maniere qu'il crut la plus propre pour en éclaircir la difficulté. Il envoya à S. Sixte la copie de ces écrits [en l'an 257. C'est peut-estre] 'ce premier ouvrage ou ce premier livre de S. Denys contre Sabellius, dont Eusebe raporte un passage. 'Le Synodique dit qu'il assembla un Concile à Alexandrie, où Sabellius fut condanné.

(Marginal notes: V. les Sabelliens. — Euf.l.7.c.6.p. 252.d. — d|253.a. — Ath.de Dio. p. 552.a. — a Euf. p.253.a. — præp.l.7.c.18.19. p.333. — Conc.t.1.p.831. a.b.)

[Le Sabellianisme n'avoit pas seulement infecté quelques personnes du peuple:] 'Il se trouva mesme des Evesques de la Libye qui s'y laisserent aller; de sorte que l'on ne preschoit presque plus le Fils de Dieu dans cette province. S. Denys en ayant eu nouvelle, y envoya quelques personnes pour porter ceux qui estoient coupables de ces erreurs, à changer de sentiment. Il ne put rien obtenir sur eux par cette voie; & ces Evesques publioient leur impieté avec encore plus d'emportement qu'auparavant. Ainsi il fut contraint d'écrire une lettre pour rabatre leur impudence. 'Cette lettre, que son zele pour la pieté luy fit écrire contre l'heresie de Sabellius, estoit adressée à Euphranor & à Ammone, comme S. Athanase le repete plusieurs fois. [Je

(Marginal notes: Ath.de Dio.p. 552.a.b. — p.555.a|558.a. &c.)

ne ſçay ſi ce n'eſt point]'celle qu'Euſebe dit eſtre écrite à Ammon & à Eupore ſur le meſme ſujet. Il met bien auſſi une lettre à Euphranor, & une à Ammon, toutes deux ſur Sabellius; mais il en fait deux lettres diſtinctes. Il appelle Ammon Eveſque de Berenice[ville de la Pentapole,]& marque que S. Denys luy en écrivit pluſieurs. Il en écrivit encore une à Teleſphore. Tout cela eſtoit contre Sabellius. Euſ.l.7.c.26.p.277.a.

'Comme les Sabelliens en confondant le Fils avec le Pere, attribuoient au Pere ce qui appartenoit à l'humanité de J. C, S. Denys dans ſa lettre à Ammon & à Euphranor, ſe contenta de faire voir que ce qui appartenoit au Fils en tant qu'homme, ne pouvoit eſtre dit du Pere. Il vouloit par ce moyen les obliger de reconnoiſtre la diſtinction du Pere & du Fils, & les mener enſuite par un nouvel éclairciſſement à la connoiſſance de la divinité du Fils; 'en quoy il imitoit la conduite & la diſcretion des Apoſtres, qui ſe contentoient ſouvent de preſcher l'humanité de J. C, pour preparer les hommes à croire ſa divinité. 'C'eſt pour ce ſujet qu'il diſoit que le Fils de Dieu avoit eſté fait & formé, qu'il n'eſtoit pas de la meſme nature que le Pere, qu'il en eſtoit different quant à la ſubſtance, comme la vigne l'eſt du vigneron, & comme un navire eſt d'une autre ſubſtance que l'ouvrier qui l'a fait; 'qu'il n'eſtoit pas avant que d'avoir eſté fait; & beaucoup d'autres choſes ſemblables, qui n'euſſent pas eſté recevables, s'il euſt écrit alors pour faire une ſimple expoſition de la foy de l'Egliſe, ou s'il n'euſt pas depuis éclairci ſes ſentimens, comme il a fait en pluſieurs autre ouvrages. Ath.de Dio.p.552.b. p.553.554. p.551.b. c.d.

'Il y eut neanmoins quelques Fideles fort orthodoxes qui prirent mal ſa penſée. Mais au lieu de luy demander à luy meſme l'éclairciſſement de ce qu'il avoit écrit, ils s'en allerent à Rome, & l'y accuſerent devant le Pape S. Denys, [qui avoit ſuccedé à S. Sixte le 22 de juillet 259,] 'pretendant qu'il ſoûtenoit que le Fils eſtoit creature, & non conſubſtantiel à ſon Pere. ᵃ Le Concile qui ſe tint alors à Rome, [ſoit pour cette affaire meſme, ſoit pour d'autres,] le trouva fort mauvais: '& le Pape en écrivit au p.558.a. de ſyn. p.918.b| dec.N.p.274.c. ᵃ de ſyn. p.918. b|919.a.b. p.918.b.

1. nom de tous les autres à S. Denys d'Alexandrie, 'luy [1] mandant d'éclaircir les points ſur leſquels il avoit eſté accuſé, & condanant comme coupables de deux impietez oppoſées, mais egalement criminelles, & ceux qui ſoûtenoient la doctrine de Sa- de Dio.p.558.b.

1. ἐπίστειλε δηλῶσαι. 'Pearſon ſoûtient qu'il faut *δηλώσας, luy écrivit, & luy manda ce que l'on diſoit contre luy*. En ce cas il faut diſtinguer l'écrit du Pape contre les Sabelliens, de ſa lettre à S. Denys d'Alexandrie. Mais Pearſon n'allegue rien pour ſa correction, On verra ce que les Benedictins auront trouvé dans les manuſcrits. Pearſ.poſt.p.103.

bellius, & ceux qui disoient que le Verbe de Dieu avoit esté
adAfr.p.937.b. creé, fait, ou formé, '& n'estoit pas consubstantiel au Pere.

dec.N.p.275-277. 'S. Athanase raporte un grand passage de cette lettre, dont il parle comme si elle avoit esté particulierement écrite contre les
p.275.c. Sabelliens: [& le Pape y parle comme à plusieurs personnes.] 'Il y témoigne avoir appris que quelques uns de ceux qui instruisoient les Fideles, & qui preschoient la parole de Dieu "dans παρ' ὑμῖν.
l'Egypte, y enseignoient une erreur directement contraire à
d|276.a. Sabellius, '& differente mesme de celle qui mettoit le Fils au
p.275.b.c. nombre des creatures, 'en divisant l'unité de Dieu en trois puissances ou trois hypostases entierement separées & étrangeres l'une à l'autre, c'est à dire en trois divinitez ; ce qui estoit éta-
d. blir trois Dieux '& trois principes souverains, comme Marcion [ou quelques uns de ses disciples.]

de Dio.p.561.c. 'S. Denys d'Alexandrie s'estoit déja défendu dans une lettre contre les mesmes accusations que l'on avoit formées à Rome
c. contre luy; '& cette lettre estoit écrite au Pape mesme, comme
dec N.p.274. d|de syn.p.918. c. on le lit en un endroit de S. Athanase, 'quoique cela ne se trouve point dans deux autres où les mesmes paroles de S. Denys sont raportées. [Mais pour satisfaire plus pleinement à la demande
Eus.l.7. c.26.p. 277.a. [a] Ath.de Dio. p.558.b|559.a. du Pape,] 'il luy adressa quatre livres,[a] intitulez Refutation & apologie, parcequ'il y refutoit ses accusateurs comme n'ayant pas dit la verité; & qu'il y faisoit l'apologie de ce qu'il avoit
p.558.d. écrit auparavant. 'Car il ne travailloit dans ces livres qu'à se défendre contre les faux soupçons que l'on avoit eus de luy, & non 1.
p.559.b. pas à disputer contre le Pape, & à combatre ses sentimens. 'Il y répondoit à toutes les paroles que l'on avoit produites contre luy, "montrant qu'elles n'avoient pas le mauvais sens qu'on leur θεραπεύει.
p.552.d. [b] p.559.a. donnoit: 'mais n'y changeoit [& n'y retractoit] rien dutout. [b] Il se plaignoit mesme de la mauvaise foy de ses accusateurs, qui
p.561.d. avoient tronqué ses paroles, '& les avoient separées de la suite de son discours.

d. 'C'est pourquoi il eust souhaité d'envoyer au Pape la lettre mesme qu'il avoit écrite [à Ammon & à Euphranor:] mais le temps estoit si fascheux, dit-il, qu'il n'en pouvoit avoir de copie: [D'où l'on peut conclure que ceci se passoit ou sur la fin de la persecution de Valerien, avant le retour du Saint à Alexandrie ou [1] plutost durant les troubles qui agiterent cette ville en 261, 1.

Ath.de syn.p.918. a. 1. 'Saint Athanase favorise l'autre, en disant que les deux Denys ont esté long-temps avant la condannation de Paul de Samosates. [faite en l'an 269, ou 270, ἔμπροσθεν πολύ. Je ne sçay si ce
p.919.a. πολύ, qu'on ne peut étendre au plus qu'à dix ans, n'est point une faute.] 'S. Athanase dit la mesme chose un peu aprés, hors ce πολύ.

262, & 263.] 'S.Athanase appelle quelquefois l'ouvrage de Saint Denys d'Alexandrie une lettre, ou plusieurs lettres, '& S.Basile cite quelques passages de la seconde lettre de S. Denys d'Alexandrie à celui de Rome touchant la Refutation & l'apologie. [Il y en a un qui est particulierement remarquable,] 'parceque S. Denys d'Alexandrie y reconnoist trois hypostases en Dieu, 'ce que S.Denys de Rome paroissoit avoir rejetté.

p.554. d|519.a. Bas.de Spi.c. 29.t.2.p.352.a. c. Ath. dec.N p. 275.c.

ARTICLE XVI.

Divers jugemens de la posterité sur les sentimens de S.Denys.

'SAINT Athanase raporte aussi beaucoup de passages des livres De la refutation & De l'apologie, pour en conclure que S. Denys d'Alexandrie estoit dans le sentiment du Concile de Nicée, & non dans celui des Ariens, qui taschoient de le mettre de leur costé.* Et en effet, il admettoit mesme le terme de Consubstantiel. 'C'est pourquoi S.Athanase permet aux Ariens de se servir de ce qu'ils trouvoient de plus avantageux pour eux dans ses écrits, pourvu qu'ils confessassent avec luy la consubstantialité, l'eternité, & les autres choses qu'il attribuë au Fils de Dieu.

Ath.de Dio. p.556.c d.

'S.Denys faisoit voir aussi la pureté de sa foy dans beaucoup d'epistres, dit S.Athanase. 'Et en effet Eusebe nous assure, comme nous avons dit, qu'il avoit écrit plusieurs lettres contre Sabellius, [c'est à dire plusieurs ouvrages] 'Mais une grande marque que ce Saint n'a jamais eu d'autre croyance que celle de l'Eglise Catholique, c'est qu'il n'a point esté condanné par les autres Evesques, & qu'il n'est point non plus sorti de l'Eglise, mais qu'il y est mort paisiblement, & que sa memoire s'y est conservée, & y est toujours demeurée écrite parmi les Peres, [dans les diptyques, & dans la veneration de l'Eglise.] 'Car s'il avoit esté, dit S.Athanase, dans les mesmes sentimens que les Ariens, ou qu'il ne se fust pas expliqué sur ce qu'il avoit écrit d'abord, il est sans doute qu'il auroit esté traité de la mesme maniere que les Ariens. [Aussi Saint Athanase n'a pas fait difficulté d'écrire un traité exprés pour sa défense contre les calomnies des Ariens,] 'qui en le loüant & le traitant de bienheureux, le décrioient effectivement, & le rendoient suspect aux Catholiques.

p.551.c.& alibi. Eus.l.7. c.26.p. 277.a. Ath.de Dio. p.550.d. p.551.a. p.549.b.

*de Nic, decretis, p.274.d|de sent. Dion. p.561.d|de synod. p.918.c|ad Afros, p.937.b|Bas.ep.41.p.61.a.

Bul.l.2. c.11.p. 234. 'Il faut avouer neanmoins que ceux qui n'avoient pas examiné cette difficulté avec autant de soin que S.Athanase, n'en ont
Gen.dog.c.4. p.380.2.a. pas toujours eu la mesme pensée. 'Gennade l'a appellé la source de l'heresie d'Arius.

Bas.ep.41.p.61. 'S.Basile en fait aussi sur ce sujet un jugement fort desavantageux dans sa lettre 41.e,[sans qu'on puisse tirer de cette lettre,]
Bar.263.§44. 'comme fait Baronius, qu'il n'avoit pas encore lu son apologie
Bas.p.62.a. au Pape, 'laquelle on cite au contraire fort clairement en ce
Bar.263.§45. mesme endroit.[Il y a plus d'apparence à dire,]'comme fait aussi ce Cardinal, qu'il n'avoit pas vu ce que S. Athanase a écrit pour sa défense. Car l'extreme respect qu'il avoit pour ce grand Saint, l'auroit sans doute fait entrer dans son sentiment.

[Mais aprés tout, si l'on considere bien ce qu'il dit de S.Denys, on verra que dans le fond il s'accorde presque entierement avec
Bas.ep.41.p.60.c. S.Athanase.] 'Il condanne les expressions de ce Saint, comme ayant esté la source de l'impieté des Anoméens. ªEt S.Athanase
ª Ath.de Dio. p.551.c. reconnoist que les termes dont il s'estoit servi d'abord, favorisoient ces heretiques : mais il dit qu'il s'est éclairci par des écrits
Bas.ep.41 p 60. 61. posterieurs. 'Et S.Basile avoue qu'il parle tout autrement dans son apologie au Pape. [S.Athanase emploie tout son écrit pour justifier que les veritables sentimens de S. Denys estoient ceux du Concile de Nicée ; il le fait d'une maniere invincible : & S.
p.60.c. Basile l'accorde en un mot,] 'lorsqu'il dit que ce qu'il a écrit de conforme aux Anoméens, ne venoit pas d'aucun mauvais sen-
d. timent qu'il eust. 'Pour l'inconstance dont il l'accuse, [comme il n'est pas probable qu'un homme tel que S. Denys, n'eust pas de sentimens fixes & arrestez sur le principal point de sa foy, il est plus raisonnable de suivre Saint Athanase qui a traité cette matiere plus à fond, & sur des principes tres beaux & tres solides.]

p.61.d.e. 'S.Basile n'estoit pas encore Evesque lorsqu'il parloit ainsi de S. Denys, comme on le voit par la suite de cette lettre; ["& V. S. Basile §26.
il estoit peut-estre mesme encore assez jeune. Il peut bien avoir
can.1.p.20.b|21.a. depuis changé de sentiment.] 'Au moins nous voyons que dans sa premiere epistre canonique, il luy donne par deux fois le titre de Grand, lors mesme qu'il ne peut approuver son senti-
de Spi.c.29.p. 358.a.b.c. ment sur le battesme des Montanistes. 'Il le cite aussi pour la divinité du Saint Esprit, ajoutant neanmoins qu'il y a lieu d'en estre surpris. Les passages qu'il en raporte semblent suffisans
ep.41.p.61.a. pour justifier la foy de S.Denys sur cet article, 'sur lequel Saint Basile l'avoit aussi accusé d'erreur,[& sur lequel S.Athanase ne

l'a pas défendu particulierement, parcequ'il ne s'agissoit pas encore alors de ce point.]

'Il faut encore remarquer que S. Basile est obligé de défendre Saint Gregiore Thaumaturge de la mesme faute dont S. Denys estoit accusé, & par le mesme principe sur lequel S. Athanase a justifié S. Denys, quoiqu'il n'eust pas l'avantage de pouvoir justifier S. Gregoire par des écrits posterieurs où il se fust expliqué luy mesme comme S. Denys. ep.64.p.101. 102.

'Rufin défend S. Denys d'une autre maniere. Car il dit que ses livres contre les Sabelliens avoient esté corrompus par ses ennemis. Mais quoiqu'il pretende appuyer ce fait sur l'autorité de S. Athanase, [ce Saint ne se sert jamais de cette réponse, non plus que] de ce qu'ajoute Rufin, que S. Denys estoit si formel pour l'unité & l'egalité des trois Personnes de la Trinité, que les ignorans croyoient mesme qu'il estoit du sentiment de Sabelius. [Il falloit assurément estre bien ignorant pour l'en accuser.] Ruf.de Ori.p. 778.

'Bullus soûtient que jusqu'au Concile de Nicée, l'histoire ecclesiastique ne nous fournit peutestre rien de plus fort pour la consubstantialité du Verbe, que ce qui s'est passé entre les deux SS. Denys.' Aussi Sandius qui a voulu renouveller l'heresie Arienne, se trouve reduit à cette pitoyable defaite, que l'apologie de S. Denys d'Alexandrie est une piece supposée par ceux qui ont voulu relever la grandeur du Pape. Et il n'a cependant aucune ombre de raison à opposer à l'autorité de S. Athanase & d'Eusebe, qu'une faute certaine de la chronique du dernier. Bul.l.2.c.11 § 3. p.233. p.241-244.



ARTICLE XVII.

S. Denys écrit contre Paul de Samosates; est appellé au Concile d'Antioche, & meurt durant qu'il se tient.

SAINT Denys qui avoit toujours esté occupé à défendre l'Eglise, tantost contre les payens par ses souffrances, & tantost contre les heretiques par ses écrits, voulut mourir dans ce combat, & couronner sa vie par la refutation d'un heretique tres dangereux, qui niant l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité dans J.C, comme a depuis fait Nestorius, nous reduisoit ou à ne le point adorer non plus que les Juifs, ou à adorer la creature au lieu du Createur selon la superstition des ido-

latres. Cet heretique estoit Paul de Samosates, qui estant monté sur le throne d'Antioche en l'an 260, y établissoit l'heresie par la dignité de son siege, par la faveur de Zenobie qui dominoit alors dans l'Orient, par l'autorité d'une charge d'Intendant, dont il estimoit le titre beaucoup plus que celui d'Evesque, & par le credit de ses richesses immenses, qu'il avoit acquises par des voies toutes criminelles. V. son titre 51.

Dio. in Paul. bib. P. t. 11. p. 273. Euf. l. 7. c. 28. p. 278. b. Saint Denys s'opposa à ce torrent;] '& Paul luy ayant écrit, il l'exhorta en luy [1] répondant, à éclaircir ses pensées, & à decouvrir nettement ses sentimens. Paul luy récrivit en effet: '& quoi-qu'il mist principalement son adresse à deguiser ses erreurs, [il ne put neanmoins le faire si bien, que Saint Denys ne trouvast dans sa lettre beaucoup de blasphemes.] 'Il les refuta dans une seconde réponse qu'il luy fit, & qui est écrite tant en son nom qu'au nom des Prestres d'Alexandrie: Il y donne le salut à Paul, [parcequ'il n'estoit pas encore separé de la communion: & nous avons vu qu'il en avoit usé ainsi avec Novatien.] 'Il l'appelle mesme "son ami, [l'aimant assurément comme luy mesme pour le salut de son ame. Mais ce cœur plein de charité] 'ne l'empesche pas de parler tres fortement non seulement contre son erreur, mais aussi contre sa personne, [comme S. Estienne avoit fait à l'égard des Juifs.]

Dio. in Paul. p. 273. p. 274. a. p. 275. a. b. ἑταῖρε.

p. 278. 'Paul luy répondit encore en luy proposant dix objections contre la doctrine Catholique: & au lieu des injures du Saint, (car il les appelle ainsi,) il ne fait paroistre qu'une fausse douceur, & ne luy donne que des eloges. Il proteste qu'il le considere comme un homme digne de respect, tant pour son grand âge, qu'à cause, dit-il, qu'il portoit sur son corps les stigmates de J.C, & il ajoute que tout le monde admiroit sa sagesse & sa prudence.

[Toutes ces douceurs n'endormirent pas Saint Denys, & ne l'empescherent pas de faire entendre sa voix pour refuter cet heretique, avec autant ou plus de force qu'auparavant.] 'Il répondit à toutes les objections de Paul l'une aprés l'autre: '& c'est dans la réponse à la quatrieme, que nous avons un excellent passage sur l'Eucaristie. [Ces trois pieces, c'est à dire la seconde lettre à Paul, les dix objections de Paul, & la réponse à ces objections, ont esté trouvées dans ce siecle, imprimées d'abord à Rome en 1608, puis mises dans l'onzieme tome de la Bibliotheque des Peres imprimée à Paris. Quelques personnes

Ibid. p. 284. 285.

1. Nous n'avons point cette lettre.

* Note 8. pretendent qu'elles sont fausses : * mais je ne sçay si les raisons qu'ils en alleguent sont assez fortes pour le prouver,] 'estant certain par Eusebe & par S. Jerome, que S. Denys écrivit une lettre contre Paul, où il témoignoit quel estoit son sentiment sur le point dont il s'agissoit alors : [& si l'on dit que cette lettre est celle qu'il écrivit depuis à l'Eglise d'Antioche, on ne peut pas répondre de mesme à Theodoret,] 'qui dit expressément que le Saint donna à Paul par ses lettres des avis tres salutaires. Eus.l.7. c.27.p. 277.d|Hier v. ill.c.69.p.291. b. Thdrt. h.l.2.c. 8.p.222.c.

V.Paul de Samosates § 3. [Le mal ne cessant point dans Antioche,] les Evesques 'furent priez de s'assembler ; & l'on demanda particulierement Saint Denys & Firmilien. Le dernier y vint. 'Mais l'âge & la foiblesse empeschant S. Denys de faire la mesme chose, 'il écrivit non à Paul, mais 'à l'Eglise d'Antioche, ou peut-estre mesme à toute la province de Syrie. 'Il écrivit tant pour s'excuser de venir au Concile, que pour rendre témoignage de son sentiment sur les contestations presentes. 'On remarque que dans cette lettre il ne voulut pas mesme saluer Paul par civilité. Eus.l.7. c.30.p. 279.d. c.27.p.277.d. c.30.p.279.d. τῇ παροικίᾳ πάσῃ. c.27.p.277.d. c.30.p.279.d.

[Il falloit qu'elle fust bien considerable, soit par elle mesme, soit à cause de son auteur, puisque le Concile qui termina l'affaire de Paul quelques années aprés,] 'crut la devoir rendre publique en l'envoyant à toute l'Eglise. [Et ainsi il y a bien de l'apparence que c'est celle dont parle S. Jerome,] 'lorsqu'il dit que S. Denys écrivit peu de jours avant sa mort une lettre insigne & celebre contre Paul de Samosates. 'Theodoret parle d'une [autre] lettre qu'il écrivit aux Evesques assemblez pour les exciter à défendre la verité avec un zele genereux. d. Hier.v.ill.c.69. p.291.b. Thdrt. p.222.c d.

[L'excuse que S. Denys avoit prise pour ne pas aller à Antioche, estoit certainement bien legitime,] 'puisqu'il mourut selon Eusebe durant le temps mesme que le Concile s'y tenoit, [a] en un âge fort avancé. [b] L'année de sa mort fut la 17.[e] de son episcopat, [c] & la 12.[e] de l'empire de Gallien [L'une & l'autre commence en l'an 264, & finit en 265. Neanmoins puisqu'Eusebe & S. Jerome dans leur chronique la mettent en l'an 264, il vaut autant les suivre en cela.] C'est ce qu'a fait Baronius : ["& il y a encore quelques raisons qui peuvent favoriser ce sentiment.] 'Selon les monumens de l'Eglise d'Alexandrie, il semble qu'il soit mort le 31. d'aoust, ou plutost le 10 de septembre. [Usuard, Adon, & d'autres Latins font la feste le 17 de novembre.] 'Baronius dans ses Annales joint en ce point les Orientaux avec les Occidentaux. 'Mais dans son martyrologe il reconnoist que les Grecs font de S. Denys le 3.[e] d'octobre, 'comme on le voit dans leurs Eus.c.28.p.278. c. a Dio in Paul. p.278.d| 298.c. d. b Eus.p.278. c|Hier.v.ill.

Note 9. Bar.266.§ 10. Chr.ori.p.115. Bar.266.§ 12. 17.nov.d. Menæa, p. 31.

Ménées. Ils y raportent son histoire à leur ordinaire avec peu
Ugh t. 6. p. 1092. d'exactitude. Ils semblent mesme en faire un Martyr, & le di-
sent quelquefois expressément. [Mais Eusebe n'auroit pu ni l'i-
gnorer ni l'oublier: & il est mort durant la paix de l'Eglise. Ce
b|Menæa, p. 32. qu'on peut dire, c'est qu'il a bien merité] le titre de Martyr, sous
lequel les Grecs l'honorent, [non seulement par la disposition
interieure de son cœur, mais encore par les divers maux qu'il a
Eus. l. 7. c. 11. p. 259. a. endurez pour J.C, particulierement] par les pierres qu'on luy
jetta à Kephro.



ARTICLE XVIII.

De quelques écrits de S. Denys: De S. Maxime son successeur.

[IL nous reste encore à dire un mot sur les ouvrages de Saint
Eus. l. 7. c. 26. p. 277. b. Denys. Car outre ceux dont nous avons d'éja parlé,] il a en-
core composé quelques discours assez longs, écrits neanmoins
en forme de lettres, comme celui à Euphranor sur les tentations,
præp. p. 772-784. & ceux de la nature à Timothée, dont Eusebe nous a conservé
de fort grands passages dans les cinq derniers chapitres de son
14.e livre De la preparation evangelique. S. Denys y refute les
atomes de Democrite & d'Epicure; & il marque assez claire-
ment que son dessein estoit de refuter de mesme toutes les faus-
ses opinions des philosophes touchant la nature, pour faire voir
ensuite que Dieu seul en est l'auteur.
hi. c. 22. p. 269. d. Eusebe parle d'une lettre de S. Denys touchant le sabbat, &
d|26. p. 277. a. d'une autre sur les exercices, ce qu'il n'explique pas. Il y avoit περὶ γυμνα-σίων.
encore beaucoup d'autres lettres de ce Saint, qui ne sont pas
specifiées par Eusebe.
b. Plusieurs de celles là estoient écrites à Basilide Evesque [de
Bib. P. t. 11. p. 306. l'une des Eglises de la Pentapole. Nous en avons encore une
aujourd'hui, qui est comme une decretale, puisqu'elle contient
les resolutions de diverses difficultez sur lesquelles Basilide l'a-
p. 308. voit consulté. Il dit à la fin qu'il a donné son avis sur ces points,
non comme maistre, mais avec la simplicité d'un ami qui s'en-
p. 309. a. tretient avec son ami. Il veut qu'il en soit le juge, & qu'il luy en
Bar. 266. § 11| Du Pin, p. 517| Fleuri, p. 396. mande son sentiment. Les Grecs ont mis cette lettre au nom-
bre des canoniques, c'est à dire de celles dont les definitions
on esté receuës comme des Canons & des regles de la discipli-
Conc. t. 6. p. 142. a. ne. [Ainsi c'est celle qu'entend] le II. Canon du Concile appellé

in Trullo, lorsqu'il reçoit les Canons de S. Denys d'Alexandrie. [Il y a quelque apparence que ses lettres sur la penitence, dont nous avons parlé autre-part, estoient de la mesme nature, & que κανονικὸν ὄντα. c'est]ce qui l'a fait loüer par S. Basile comme un homme habile Bas.can.1.p.20. dans les regles de l'Eglise. [Il est remarquable que] [a] dans cette b. lettre il qualifie plusieurs fois Basilide son fils bien aimé, quoi- a Bib P.t.11.p. qu'il le reconnoisse aussi pour Evesque en l'appellant son frere 306.b. & le compagnon de son ministere.

Il témoignoit dans une autre lettre au mesme Basilide, qu'il Eus.l.7.c.26.p. avoit fait un commentaire sur le commencement de l'Ecclesia- 277.b. ste: & ce commentaire est cité par Procope de Gaza. [b] S. Jerome Sixt.l.4.p.274. dit aussi qu'il a commenté la premiere epistre aux Corinthiens. 1.c. [Ceux qui souhaiteront d'avoir une table de ce qui nous reste b Hier.ep.52.p. 117.b. Note 10. aujourd'hui de ses écrits, la trouveront dans les notes.] Ana- Pearf.de Ign. stase Sinaïte, & S. Maxime Abbé, citent des scolies sur S. Denys t.1.p.140-142. l'Areopagite, faites par le grand Denys Evesque d'Alexandrie, & on en raporte quelques paroles. Mais on croit, dit le Pere Lab.scri.t.1.p. Labbe, que Denys auteur de ces scolies, n'est point l'Evesque 765. d'Alexandrie. [Et il n'y a guere aujourd'hui de personnes un peu habiles qui croient que les ouvrages attribuez à Saint Denys l'Areopagite fussent déja faits au troisieme siecle. On ne doute Du Pin, p.518. pas non plus qu'Anastase de Nicée ne se trompe, losqu'il cite un livre de S. Denys d'Alexandrie contre Origene, dont ce Saint a toujours esté le défenseur.

S. Jerome parlant en general des ouvrages de S. Denys, dit Hier ep.84.p. qu'on y admire egalement l'erudition du siecle & la science des 327.328. Ecritures. Il l'appelle autrepart un homme tres eloquent. [c] Rufin in Ifl.18. pr.p. le qualifie le tres savant défenseur de l'Eglise, [d] & Theodoret, 242.c. c Ruf. de Ori. V. §1. un homme illustre pour sa doctrine. [e] Nous avons remarqué que p.778. S. Basile, qui d'ailleurs ne luy est pas favorable, luy donne nean- d Thdrt.h.l.2. c.8.p.221.c. moins le surnom de Grand comme son titre particulier. [Nous e Bas.can.1.p. venons de voir que S. Anastase Sinaïte, & S. Maxime dans le 20.b|21.a. VI. & VII. siecle, le luy ont donné de mesme.] Les Grecs le font Men.4.oct.p. encore dans leur office, [f] & on remarque que c'est le titre que 44. f Eus. l.7.pr.p. presque tous les anciens Peres luy donnent aprés Eusebe. [Nous 250|n.p.318.2 d. ne repetons point ici les autres eloges qu'on luy a donnez, & que nous avons marquez dans la suite de cette narration.] On Du Pin, p.518. juge que son style est elevé & pompeux; qu'il excelle dans les descriptions & les exhortations; qu'il presse fortement ses adversaires; qu'il savoit parfaitement le dogme, la discipline, & la morale; qu'il avoit le jugement tres sain; qu'il estoit tres mo-

p.507.518. deré, tres sage, & de bon conseil ; '& qu'enfin la perte de tant d'ouvrages qu'il avoit faits pour répondre à ceux qui le consultoient de toutes parts, est une des plus considerables que nous ayons pu faire en ce genre.

Epi.69.c.2.p. 728.c. a Soz.l.3.c.6.p. 505.b. 'Il y avoit une eglise de son nom à Alexandrie du temps de S. Alexandre: a & Sozomene nous assure que c'estoit à cause de ce saint Evesque qu'elle avoit ce nom.

Eus.l.7. c.11.p. 261.a. p.257.258. p.261.c|28.p. 279.c. b Bar.266. § 12. c Eus.c 30.p. 279.c. Bar.273.§ 12. 'Maxime qui avoit esté Prestre d'Alexandrie sous S. Denys, qui avoit esté envoyé par luy à Alexandrie pour y visiter les freres durant la persecution de Dece, '& qui avoit esté l'associé de sa confession & de son exil durant celle de Valerien, 'fut établi Evesque aprés luy. b Baronius dit qu'on l'appelle aussi Maximien. c La lettre du grand Concile d'Antioche qui deposa Paul de Samosates, est adressée nommément à ce Saint aussi-bien qu'au Pape, & seulement en general aux autres Evesques. 'Nous avons aussi un fragment d'une lettre du Pape S. Felix contre le mesme Eus.c.32.p.289. c. d Hier.chr. Chr ori. p.115. Paul, écrite à S. Maxime d'Alexandrie & à son Clergé. 'Il tint le siege durant 18 ans [non achevez,] d & mourut la premiere année de la 265.e Olympiade,] de J.C. 281,] selon la chronique de S. Jerome, 'ou assez probablement ["en l'an 282,] le dimanche 9.e d'avril. [Le martyrologe Romain, aprés Usuard & quelques Eus.p.289.c. autres, celebre sa memoire le 27 de decembre.] 'Il eut S. Theonas pour successeur. V.la note 9.



PAUL

PAUL DE SAMOSATES EVESQUE D'ANTIOCHE, ET HERESIARQUE.

ARTICLE PREMIER.

Paul est fait Evesque d'Antioche : Sa vie dereglée & scandaleuse.

V. S. Corneille § 14. ἐπιφανῶς.

DEMETRIEN qui avoit succedé à Fabius dans le siege d'Antioche [vers le commencement de l'an 252,] gouverna cette Eglise avec beaucoup d'honneur [a] durant quatre ans, [selon la chronique de Nicephore, &] selon George le Syncelle. Eutyque qui l'appelle Demetre, luy en donne huit : [& cela s'accorde avec la chronique d'Eusebe, & celle de Saint Jerome,] qui ne marque son successeur qu'en l'an 260. Eusebe dit en effet qu'il gouvernoit encore lorsque Gallien rendit la paix à l'Eglise [sur la fin de l'an 260.] [b] Le grand Concile d'Antioche [en l'an 269 ou 270, luy rend un illustre témoignage, & le qualifie bienheureux, en établissant Domnus son fils pour Evesque de la mesme ville.]

Eus. l. 6. c. 46. p. 248. a. l. 7. c. 30. p. 281. c. [a] Sync. p. 381. a. Euty. p. 392. Eus. l. 7. c. 14. p. 262. d. [b] c. 30. p. 282. c.

Le predecesseur de Domnus & le successeur de Demetrien fut Paul, originaire de la ville de Samosates sur l'Euphrate, [dans la Syrie Euphratesienne, vers la Mesopotamie : & on lui donne presque toujours le surnom de cette ville, plutost que de celle d'Antioche, qu'il deshonora par le dereglement de ses mœurs, & par sa fausse doctrine.] Ses parens ne luy avoient laissé aucun bien : il n'eut jamais d'emploi qui luy en donnast : & il se trouva neanmoins extremement riche estant Evesque, par ses extorsions, par ses sacrileges, par l'argent qu'il tiroit soit des Fideles, soit de ceux à qui il promettoit faussement son assistance dans leurs affaires.

c. 27. p. 277. c. c[Epi. 65. c. 1. p. 607. b. Eus. l. 7. c. 30. p. 280. b. c.

Il avoit des femmes chez luy : & aprés en avoir renvoyé une, il en retint deux autres qui estoient dans la fleur de leur âge : Il les menoit toujours avec luy en quelque endroit qu'il allast,

p. 281. 282.

& cela estoit d'autant plus scandaleux, qu'il vivoit dans les delices & la bonne chere. p.281.c,d. Il souffroit le mesme desordre dans ses Ecclesiastiques, & beaucoup d'autres encore dont il les avoit convaincus, afin que cette communauté de crimes, & la crainte d'estre punis avec luy, les empeschast de s'elever contre le dereglement de sa conduite & de sa doctrine. Il les enrichissoit aussi [du bien des pauvres:] Et tout cela le faisoit aimer & admirer par ceux qui n'estimoient que les choses de la terre, [en oubliant celles du ciel.

Au lieu de s'humilier au moins dans des fautes si grossieres,] p.280.c,d. il faisoit paroistre un orgueil "& un faste insupportable, jusqu'à en rendre la religion Chrétienne odieuse. (&c.) Il se promenoit dans les places publiques environné d'une foule de personnes qui luy servoient de cortege. Ses gents faisoient ecarter le monde pour luy faire place. n.p.156.c,d| Dio,l.53.p.506.b.d. Il se chargea d'un office de [1] Ducenier pour lever les imposts publics; [a] & il aimoit mieux le titre de cette dignité seculiere que celui d'Evesque. (a Eus.p.280.c.d.)

d. Il faisoit passer son faste jusque dans l'Eglise, où il avoit un tribunal & un throne [plus] elevé [qu'à l'ordinaire,] pour "étonner les simples, (ἐκπλήττοιτο) [& se les assujettir,] aussi-bien que pour satisfaire son orgueil & sa vanité. Il avoit un lieu pour les audiences secrettes, & l'appelloit "son parquet, comme les juges seculiers, (*secretum.*) p.281.a. oubliant qu'il faisoit profession d'estre disciple de J.C. Il vouloit que l'on ecoutast ses predications non avec la modestie & le respect que l'on doit garder dans l'Eglise, mais avec des applaudissemens tumultuaires, & "comme on faisoit dans les theatres. (&c.) Il avoit pour cela autour de luy une troupe d'hommes & de femmes faits à sa maniere, dont il vouloit que les autres suivissent l'exemple.

b. Il se faisoit donner des eloges par les Evesques voisins & par c. les Prestres, dans les discours qu'ils faisoient au peuple, & il les ecoutoit [sans en rougir, &] sans témoigner que cela luy deplust, trouvant tres bon qu'ils l'appellassent un ange descendu du a. ciel. Il se relevoit luy mesme par des loüanges vaines & insolentes, en mesme temps qu'il dechiroit par des injures outrageuses a.b. les [vrais] docteurs de l'Eglise qui estoient morts. Il osta les hymnes [que l'on avoit accoutumé de chanter] en l'honneur de I.C, disant que c'estoient des conpositions trop nouvelles; & il en faisoit chanter à sa loüange par des femmes au milieu de l'Eglise, & le propre jour de Pasque, dans lesquelles il y avoit des

Eus.a.p.156.1.d. 1. On les appellois Duceniers, parcequ'ils recevoient de l'Epargne deux-cents sesterces par an.

choses qui faisoient horreur [à tous ceux qui n'estoient pas aussi vains que luy .] Voilà ce qu'un celebre Concile declare de luy à toute l'Eglise.

[Son faste venoit apparemment du credit qu'il avoit auprés de Zenobie femme d'Odenar Prince de Palmyre, "qui se trouva le maistre de l'Orient en l'an 262, sous l'autorité de Gallien, & encore plus en l'an 264, auquel il receut le titre d'Auguste. Zenobie sa femme n'avoit pas moins de pouvoir que luy:]& elle estoit la protectrice de Paul, comme nous l'apprenons de S. Athanase. [Il y a assez d'apparence que ce fut par elle qu'il obtint son office de Ducenier.]

V. Gallien §10, 13. — Ath.sol. p.857.d.

ARTICLE II.

Heresies de Paul sur la Trinité, & sur l'Incarnation.

[LA corruption des mœurs eut en luy son effet naturel, qui est la corruption de la foy ; & aprés avoir perdu l'amour de la verité ,] 'son orgueil luy en fit aussi perdre la connoissance. Il enseigna comme Sabellius [avoit commencé de faire vers l'an 255,]'que le Pere , le Fils, [& le Saint Esprit ,] n'estoient qu'une seule personne; [a] que le Verbe & le Saint Esprit estoient dans le Pere, mais sans avoir d'existence réelle & personnelle, & seulement comme la raison est dans l'homme; de sorte qu'il n'y avoit veritablement ni Pere, ni Fils, ni Saint Esprit, mais seulement un seul Dieu. 'C'est en ce sens qu'il disoit que le Fils est consubstantiel au Pere, pour oster la proprieté [& la distinction] des personnes.

Epi.65.c.1.p.608.a. — Hil.syn.p.136.1.d.e. — a Epi. p.608.a.b. — Hil.syn.p.136.1.d.e|137.1.d.

'Il ne s'accordoit pas neanmoins tout à fait avec Sabellius: & il reconnoissoit que le Pere "produisoit son Verbe , mais seulement pour operer hors de luy: [b] & quelques uns disent que c'est seulement ce Verbe produit & operant, qu'il appelloit Fils de Dieu. [c] D'autres disent qu'il ne reconnoissoit point d'autre Fils que J.C. homme qui executoit les ordres de Dieu, ni d'autre Saint Esprit que la grace repanduë sur les Apostres [& les autres hommes ;] & qu'ainsi il ne reconnoissoit que le Pere seul, en quoy il estoit encore different de Sabellius. [Mais je ne sçay si cela se peut accorder avec ce qu'en ont dit les plus anciens.]

Note 1. — Epi.p.608.b| Phila.c.64.p.16| Merc.t.2.p.128.516. — b Merc. p.308.2|309.1. — c Leon.sec.3.p.504.c.d.e.

'Il ne s'egaroit pas moins sur l'Incarnation que sur la Trinité ; [& cette partie de son erreur est la plus celebre.] 'Il avoit donc des sentimens tres bas de J.C.[d] Et luy qui permettoit qu'on l'ap-

c. — Eus.l.7.c.27.p.277.c. — d c.30. p.281.b.c.

pellast un ange descendu du ciel, ne vouloit pas que le Fils de Dieu en fust venu ; mais il soûtenoit que J.C. estoit de la terre ;
c.27.p.277.d. '& que c'estoit un pur homme qui par sa nature n'avoit rien
Merc.t.2.p.128. audessus des autres. 'Un auteur du V. siecle dit mesme qu'il vou-
2. loit qu'il fust né "comme les autres hommes. ᵃ Mais Paul mesme *ex utroque parente.*
ᵃ Dio.inP.95. p.286.b. reconnoist qu'il est né du Saint Esprit & de* la Vierge Marie ; * NOTE 2.
Ath.adv.p.635. c. 'ce qui est encore appuyé par S. Athanase.
ᵇ c|dec.N.p.273. c. ᵇ Il confessoit aussi qu'il avoit en luy le Verbe, la sagesse, & la lumiere [eternelle,]'mais [seulement] par operation ᶜ & par ha- ἐνεργον.
ᶜ Epi.65. c.1.p. 608.b. bitation, [& non par une union personnelle;] en sorte que mesme
ᵈ Merc.p.309.2. le Verbe l'avoit quitté, & estoit retourné au Pere, ᵈ lors sans doute
Dio.inP.p.273. 274. qu'il avoit souffert & qu'il estoit mort. [C'est pourquoi]'il mettoit en J.C. deux hypostases, deux personnes, deux Christs, & deux Fils, dont l'un estoit Fils de Dieu par sa nature, & coeternel
p.274.a|Ath. au Pere, [n'estant selon luy que le Pere mesme ;]'mais que celui
or.2.p.332.c|de syn.p.920.c| qui estoit fils de David[& de Marie,] n'estoit Christ "qu'en un sens κατ᾽ ὁμωνυμίαν.
adv.p.635.c. impropre ; ᵉ qu'il n'estoit point avant qu'il naquist de Marie, ni
ᵉ Chry. t.5.or. 25.p.379.c. eternel que dans l'ordre de la predestination; Qu'il estoit soumis
ᶠ Dio. in P.p. 274.2. au temps ; ᶠ Qu'il n'avoit receu le titre de Fils[de Dieu] que de la bonté de Dieu, & seulement par ce qu'il estoit la demeure du Fils veritable, lequel estoit une hypostase & une personne toute dif-
p.278.b. ferente de luy ; 'en sorte que J.C. estoit juste non par sa nature, comme cela est essentiel à Dieu, mais seulement parcequ'il exerçoit la vertu & la justice; [non par son union, mais] par sa
Epi.p.608.b. communication avec le Verbe divin. 'Il evitoit par ce moyen le blaspheme de Noet [& de Sabellius,] qui disoient que le Pere
Ath.or.1.p.286. d. s'estoit fait homme, & avoit souffert la mort : 'mais aussi il nioit
ᵍ Eus. c.30.p. 282.c|Epi.p. 608.a. ¹ l'Incarnation du Verbe, ᵍ & se rendoit sectateur d'Artemas [& 1.
des Theodotiens, "qui avoient soûtenu dés la fin du II. siecle, que V. les Theodotiens.
J.C estoit un pur homme, [aussi-bien que d'Ebion* qui l'avoit dit * V. son titre.
dés le premier.

Paul n'osoit pas neanmoins refuser à J. C. le titre de Dieu:]
Ath.de syn.p. 919.d|920.d. 'mais il disoit que d'homme il estoit devenu Dieu, ʰ soit par la
ʰ p.897.c|Merc. t.2.p.310.1|t.1 p.128. suite de sa vie & par le merite de ses actions, comme quelques anciens l'ont dit, ⁱ soit dés sa conception, en vertu de l'habita-
ⁱ Ath.adv.p. 635.c. tion du Verbe dans luy, comme Saint Athanase le semble dire, [quoique peut-estre il veuille dire seulement qu'il ne l'estoit pas auparavant selon cet heresiarque,]
Vinc. L.c.35.p. 363. 'Il soûtint son heresie [soit devant, soit aprés sa condannation,] par divers écrits, où il taschoit, aussi-bien que d'autres heresiar-

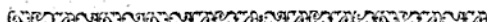
1. τὴν ἔνσαρκον τοῦ λόγου παρουσίαν.

ques, de couvrir la corruption de ses dogmes par la beauté des paroles de l'Ecriture. Il remplissoit toutes ses pages de passages & d'exemples tirez de l'ancien & du nouveau Testament, abusant des armes de la verité pour défendre le mensonge. [Mais Dieu a aboli tous ces ouvrages d'iniquité,] hors les dix questions dont nous parlerons dans la suite, lesquelles se sont conservées par la refutation que S. Denys d'Alexandrie en a faite.

Dio.in P.p.278

[Toutes les opinions de Paul alloient au Judaïsme.] 'Aussi Theodoret écrit que ce qui le fit tomber dans l'heresie, fut le desir de flater Zenobie, 'qui estoit Juive selon S. Athanase ; [a] ou au moins qui suivoit les sentimens des Juifs, comme dit Theodoret [b] S. Chrysostome avoit déja dit à peu prés la mesme chose pour nous montrer combien le desir de complaire aux puissans, afin de soûtenir son ambition par leur puissance, est une passion dangereuse. [Cela pourroit rendre assez vrai-semblable ce que dit S. Philastre,] 'que Paul enseignoit la circoncision, [si ce Pere qui est assez peu exact, estoit capable d'autoriser une chose de cette importance, dont aucun autre auteur ne parle, & que le Concile d'Antioche ne reproche point à Paul, vu mesme que] 'S. Epiphane dit que les Paulianistes peuvent estre appellez de vrais Juifs, puisqu'ils sont tout à fait semblables aux Juifs, excepté qu'ils n'ont pas la circoncision, & n'observent pas le sabbat & les autres ceremonies de la loy. 'Saint Chrysostome dit la mesme chose.

Thdrt.h.l.2.c.8.p.222.b.c.
Ath.sol. p.857.d.
a Thdrt.p.221.c.
b Chry.in Jo. h.8.p.57.a.
Phila.c.64.p.16.b.
Epi.65.c.2.p.608.d.
Chry.ps.8.p.104.a.



ARTICLE III.

Saint Denys d'Alexandrie refute les erreurs de Paul: S. Gregoire Thaumaturge & beaucoup d'autres Evesques s'assemblent à Antioche contre luy.

'LEs excés de Paul faisoient gemir tout le monde, mais la crainte de sa puissance & de sa tyrannie empeschoit qu'on ne s'en plaignist, & qu'on ne l'accusast [juridiquement. Enfin neanmoins l'horreur qu'on eut de son heresie, excita contre luy le zele des saints Evesques. Le premier qui paroisse l'avoir refuté, est Saint Denys d'Alexandrie.] 'Paul luy ayant écrit, il luy répondit par une lettre [que nous n'avons plus,] où il l'exhortoit à decouvrir nettement ses sentimens. 'Paul qui s'étudioit extremement à cacher & à deguiser ses erreurs, [c] les decouvrit

Euf.l.7.c.30.p.282.a.b.
Dio.inP.p.273.
Euf.c.28.p.278.b.
c Dio.in P.p.273.

neanmoins assez clairement par sa réponse, pour donner lieu à S. Denys de le refuter amplement. C'est ce qu'il fit dans une lettre adressée à Paul mesme, où il luy donne le salut dans le
p.274.a. titre, comme à un homme qui estoit encore dans l'Eglise, '& il
p.273.&c. l'y appelle "son ami, 'mais en mesme temps il refute fortement ἑταῖρ.
p.275.a. son erreur, '& mesme il luy dit qu'il est de ce monde, qui selon S. Jean est incapable de comprendre les veritez evangeliques: Il l'appelle un serpent qui rampe sur le ventre, & qui ne se nour-
b. rit que de terre. 'Il l'accuse de fouler aux piez & de deshonorer le throne de l'Eglise d'Antioche.

p.278.d.e. 'Paul ne voulut pas demeurer sans replique; & aprés que par une fausse apparence de douceur il a donné des eloges à Saint Denys, au lieu des justes reproches que le Saint luy avoit faits, & qu'il appelle des injures, il luy propose dix questions & dix difficultez qu'il formoit contre la doctrine de l'Eglise. S. Denys les resolut l'une aprés l'autre par un ouvrage assez long. Il y parle d'ordinaire de Paul en troisieme personne, & quelquefois neanmoins il s'adresse à luy, soit par figure, soit parcequ'il luy vouloit envoyer aussi cet écrit. ["Nous avons aujourd'hui toutes ces V. S.Denys pieces dans l'onzieme tome de la Bibliotheque des Peres. Quel- d'Alexandrie note 8. ques uns les contestent: mais la pluspart les reçoivent comme legitimes.]

Bar.271.§ 15. 'Outre S. Denys, Novatien paroist refuter l'heresie de Paul dans son traité De la Trinité, quoiqu'il ne le nomme point.

[Mais toutes ces refutations n'estoient pas capables d'éteindre
Eus.l.7. c.27.p. 277.d. un feu si dangereux.]'Il falut que les Evesques s'assemblassent
ª c.30.p.279.d. à Antioche pour y apporter le remede.ªOn leur en écrivit, & on pria mesme des Evesques fort eloignez, comme S. Firmilien de Cesarée en Cappadoce, de venir travailler à guerir les plaies que l'Eglise d'Antioche recevoit de la doctrine mortelle [de celui
c.27.p.277.d. qui en devoit estre le pasteur.]'Ils vinrent en effet de tous costez,
c.28. p.278.a.b. '& en tres grand nombre, outre les Prestres & les Diacres. Eusebe met comme les plus illustres de tous S. Firmilien, S. Gre-
Thdrt.h.l.2.c. 8.p.222.d. goire Thaumaturge, & S. Athenodore son frere, 'que Thodoret
ᵇ Eus. p.278.a. met les deux premiers.ᵇ Eusebe nomme ensuite Helene de Tarse, Nicomas d'Icone, Hymenée de Jerusalem, Theotecne de Cesa-
c.32.p.284.d. rée en Palestine, & Maxime de Bostres. 'Entre les Diacres on remarque "S. Eusebe Diacre d'Alexandrie, qui au retour du V.son titre
c.30.p.279.d. Concile, fut arresté & fait Evesque de Laodicée. 'Saint Denys d'Alexandrie avoit esté prié particulierement de se trouver au
c.27.p.277.d. Concile: 'mais il s'en excusa à cause de son grand âge & de sa

V. son titre foibleſſe.'& il mourut en effet durant le Concile,["apparemment c.28.p.278.c.
note 9. le 10 de ſeptembre 264: ce qui nous fixe le temps de cette aſſem-
blée.

Il n'eſt pas beſoin de rien dire ici de S. Firmilien, de S. Gre-
goire, ni de S. Athenodore, qui ſont aſſez connus d'ailleurs.]
'Helene de Tarſe metropole de la Cilicie,[a] eſt mis deux fois par Thdrt.p.222.d.
S. Denys d'Alexandrie entre les plus illuſtres Eveſques de ce a Euſ.l.7.c.5 p.
temps là. Il avoit eſté uni à S. Firmilien & à S. Cyprien dans la 251.d|252.b
queſtion du batteſme. 'Il eſt mis à la teſte de ceux qui convo- l.6.c.46. p.247.
quoient un Concile à Antioche [en 251 ou 252,] contre l'hereſie d.
de Novatien. 'Nous le verrons preſider au dernier qui fut tenu l.7.c.30.p.279.
NOTE 3. contre Paul de Samoſates; ["ce qui nous donne lieu de croire c.
qu'il eut le meſme honneur dans celui-ci, ſoit comme le premier
& le plus illuſtre Metropolitain du patriarcat d'Antioche, pour
lequel ces Conciles eſtoient aſſemblez, ſoit pour quelque autre
raiſon qui ne nous eſt pas connuë.

La chronique de S. Jerome ne met l'entrée d'Hymenée de
Jeruſalem qu'en l'an 266, deux ans aprés la mort de S. Denys
d'Alexandrie;]'au lieu qu'Euſebe nous apprenant qu'il eſtoit au c.28 p.278.a.
Concile d'Antioche, [il faut neceſſairement que ſon epiſcopat
ait commencé au pluſtard en l'an 264.]'Euſebe ſemble dire qu'il c.14 p.263 a.
fut fait Eveſque vers le temps de la priſe de Valerien[en l'an 260,
1. ce qui s'accorde aſſez bien avec les neuf ans que [1] la chronique
de Nicephore donne à Mazabane ſon predeceſſeur.] 'Car il avoit l.6.c.39.p.234 c
ſuccedé à S. Alexandre [mort ſur la fin de l'an 251.]'Le Syncelle Sync.p.381.b|3.
donne 21 an à Mazabane[mais cela ne ſe peut ſoûtenir.] 385.c.

'Hymenée gouverna avec beaucoup de reputation l'Egliſe de Euſ.l.7. c.14.p.
Jeruſalem durant un grand nombre d'anneés. [b] Le Syncelle ne 263.a. b Sync p.387.b.
luy en donne neanmoins que 12,[c]& Eutyque 13. [La chronique c Euty.p.404.
de Nicephore en met 23. Mais il faut aller juſqu'à 38 ou environ,]
'puiſque Zambdas ſon ſucceſſeur [n'a commencé qu'en l'an 298. Euſ.l.7. c.32.p.
Au moins c'eſt ce qu'on lit dans la chronique d'Euſebe ſelon le 289.c.
latin & ſelon le grec. Ainſi il y a beaucoup d'apparence que c'eſt
Hymenée dont la legion Thebéenne de S. Maurice a receu la
foy,]'s'il eſt vray qu'elle l'ait receuë de l'Eveſque de Jeruſalem Sur.21.ſept.p.
peu avant que de la ſeeller par ſon ſang, comme on le lit dans 221.§1.
Surius.

'S. Denys ne pouvant pas aller luy meſme à Antioche, y écri- Euſ.l.7. c.30.p.
vit à l'Egliſe, [d] pour témoigner quel eſtoit ſon ſentiment tou- 279.d. d c.27. p.277.d.
chant la conteſtation preſente, [e] ſans daigner adreſſer ſa lettre e c.30. p.279.d.

1. ſelon l'edition de Scaliger à Amſterdam en l'an 1658. Celle du Louvre en 1652. a 21. an.

à Paul, ni seulement le saluer. [Cela nous donne lieu de croire que c'estoit l'Eglise d'Antioche mesme, qui avoit écrit aux Evesques pour les prier de s'assembler & de pourvoir à ses besoins.] 'Bollandus croit que c'estoient les Prestres d'Antioche avec les Evesques voisins: & en effet "le mot grec que nous avons traduit par celui d'Eglise, peut signifier aussi toute la province. Les Peres du Concile d'Antioche disent "que c'estoient eux qui avoient écrit pour assembler celui-ci.

Boll.9.feb.p.291.d.

τῇ παροικίᾳ πάσῃ.

ἐπεστείλαμεν.



ARTICLE IV.

Des trois Conciles d'Antioche contre Paul.

Thdrt. h.l.2.c.8.p.222.c.d.

'LORSQUE les Evesques furent assemblez à Antioche, S. Denys d'Alexandrie leur écrivit pour animer leur zele à la défense de la verité, & il mourut aussi-tost aprés avoir rendu ce dernier service à l'Eglise.

[Nous ne savons pas precisément ce qui se passa dans le Concile.] 'Eusebe dit que l'on s'assembla beaucoup de fois, & en divers temps, & que l'on fit plusieurs discours & plusieurs discussions dans chaque Synode: 'ce qui marque assez clairement qu'il se tint divers Conciles sur cette affaire, & diverses sessions dans chaque Concile. 'En effet nous savons que Saint Firmilien mort avant le Concile d'Antioche qui deposa Paul, y estoit venu deux fois à cause de luy.'Et Rufin dit que les Evesques ne purent terminer l'affaire de Paul ni par un ni par deux Conciles. 'Ainsi il faut admettre trois Conciles au moins sur cette affaire, celui qui la commença à la fin de l'an 264, [un second dont on ignore le temps, & le dernier qui la termina à la fin de l'an 269, ou fort peu aprés.

Euf.l.7.c.28.p.278.b.
n.p.255.1.c.d.
c 30.p.279.d.
Ruf.c.25.p.125.2.
Dod pont.p.71.

Ce que nous savons des deux premiers, outre ce que nous en avons déja dit,] 'c'est que Paul fit tout ce qu'il put pour cacher le venin de son heresie. ᵃ Les Prelats au contraire y exposerent leur foy avec toute sorte de clarté dans les diverses conferences qui s'y firent, 's'efforçant de decouvrir la croyance de Paul, & de rendre ses blasphemes clairs & palpables. 'Ils employerent les persuasions & les conseils pour le porter à quitter son heresie: Et en effet il protesta ouvertement qu'il n'avoit jamais tenu les erreurs qu'on luy imputoit, & qu'il s'attachoit à la doctrine des Apostres: De sorte, dit Theodoret, que les Peres rendant grace à Dieu

Euf.c.28.p.278.b.
a Bib.P.t.11.p.302.c.
Euf.p.278.b.
Thdrt.p.222.223.

à Dieu de cette union, s'en retournerent avec joie dans leurs Eglises.

[Ceci se peut raporter au premier Concile; & ainsi il faut en-
V. la note 3. tendre du second, "auquel S. Firmilien peut avoir presidé, ce
qui est dans l'epistre synodique du dernier,] 'Que ce Saint con- Eus. c. 30. p. 279. d.
danna & rejetta absolument les nouveaux dogmes de Paul,[a] & a p. 280. a.
que cet heretique promettant de corriger ses erreurs, Firmilien
crut qu'il falloit encore attendre [l'effet de cette promesse, avant
que de proceder à sa deposition,] esperant que l'affaire s'étouferoit sans faire d'eclat qui pust scandalizer les infideles.

'Mais Paul ne fit pas scrupule de tromper un homme, aprés a.
avoir violé les promesses qu'il avoit faites à Dieu. 'Le bruit de Thdrt. p. 223. a.
son egarement se repandit bien-tost de toutes parts. Et neanmoins les Peres ne se hasterent pas de le retrancher de l'Eglise.
Ils s'efforcerent premierement de guerir sa maladie par les lettres qu'ils luy écrivirent. 'Mais voyant que son mal estoit incu- b|Eus. p. 280. a.
rable, ils se rassemblerent à Antioche, [pour punir enfin cet heresiarque par la deposition qu'il meritoit depuis si long-temps.]

'Ce dernier Concile fut tenu selon Eusebe sous Aurelien, c. 28. 29. p. 278. c. d|n. p. 155. 1. d.
V. Claude II. ["qui succeda à l'Empire aprés Claude II, en l'an 270, vers le
mois d'avril.] 'Il finit neanmoins avant qu'on sceust à Antioche c. 30. p. 279. b. c.
la mort du Pape S. Denys, [que nous nous croyons obligez de
Note 4. mettre le 26.e decembre 269.] 'Ainsi il y a assez d'apparence "que Pagi, p. 372.
le Concile commença sur la fin de 269, & finit en 270 avant que Claude fust mort. Cela se peut confirmer encore par la feste de S. Firmilien, que les Grecs font le 28 d'octobre. Car il mourut durant que le Concile s'assembloit. Il est toujours certain que ç'a esté vers l'an 270, comme nous l'apprenons d'un acte fait en
l'an 429 ou 430, 'par les Ecclesiastiques de Constantinople, où ils Conc. t. 3. p. 338 c.
montrent que la doctrine de Nestorius estoit conforme à celle de Paul de Samosates, condanné par les Evesques orthodoxes 160 ans auparavant.

'Ces Evesques estoient en fort grand nombre. [b] S. Athanase en Eus. l. 7. c. 29. p. 278. d.
conte 70, [c] & S. Hilaire 80. [d] La requeste de l'abbé Basile en l'an b Ath. de syn. p. 918. a|919. a.
1. 430 ou 431, porte [1] qu'ils estoient 180. [Mais c'est sans doute une c Hil. syn. p. 137. 1. d.
faute de copiste. Car outre l'autorité des plus anciens, il y a peu d Conc. t. 3. p. 426. d.
d'apparence que 180 Evesques se soient assemblez sous un Empereur payen.

1. τῶ ρπ' où τῶ fait un solecisme, & il faudroit τῆς ou τῶν. Ainsi il faut sans doute τῶν π', *des 80. Evesques*. 'Eutyque n'en met que 13, & pretend que Paul estoit mort. Conc. t. 1. p. 902. a.

Eus.l.7.c.30.p. 279.c. Helene de Tarse [a] presidoit,] [b] puisqu'il est nommé le premier 1.
dans la lettre circulaire du Concile. Hymenée de Jerusalem est
le second, & Theotecne de Cesarée en Palestine le quatrieme.
Pour Theophile qui est le troisieme, [on voit par son rang que
c'estoit un des principaux Evesques: mais nous n'en savons rien
Blond. prim.p. 544. davantage.] Si quelques uns le font Evesque de Tyr, [il paroist
que ce n'est qu'une pure conjecture.] Maxime de Bostres &
Nicomas d'Icone y estoient aussi. Theodore qui est nommé le
14.e, [peut bien estre le grand S. Gregoire Thaumaturge; car il
p.280.a.b. portoit aussi ce nom.] S. Firmilien avoit esté fort demandé par
le Concile, qui l'attendit mesme quelque temps pour agir: & il
s'estoit en effet mis en chemin pour venir à Antioche. Mais
estant arrivé à Tarse, il y mourut: [& assez vraisemblablement
le 28 d'octobre, auquel les Grecs en font la feste.]

Thdrt.h.l.2.c. 8.p.123.b. Les Peres voulurent encore tenter les voies de la douceur à
l'égard de Paul, employerent les exhortations & les prieres, &
le firent souvenir des promesses dont il estoit demeuré d'accord.
Ep ad P.p.302-305. Nous avons encore dans l'onzieme tome de la Bibliotheque
des Peres une lettre de quelques Evesques, où ils exposent tres
p.302.d. clairement leur croyance, qui estoit, disent-ils, celle qu'ils
avoient receuë par tradition, & qui avoit toujours esté gardée
p.305.e. dans l'Eglise Catholique depuis les Apostres jusqu'à eux; & ils
prient Paul de témoigner par sa souscription, qu'il tenoit & qu'il
enseignoit la mesme foy. Ils y établissent tres clairement l'union
de la nature divine & de la nature humaine en la seule personne
de J.C, & la distinction personnelle du Pere & du Fils en une
Eus.n.p.157.1.c.d. seule substance. Cette lettre, [que nous ne savons point estre
contestée par personne, [1]] est écrite au commencement de ce 2.
dernier Concile, selon M.r Valois, [dont le sentiment est plus pro-
Bar.266.§4. a Ep.ad P.p. 302.c. Eus.p.279 c. bable que celui de Baronius,] qui l'attribuë au premier. [a] Elle
n'est que de six Evesques, Hymenée, Theophile, Theotecne,
Maxime, Procle, & Bolan, dont les deux derniers sont nommez
aussi-bien que les quatre autres à la teste de l'epistre circulaire
du Concile; [soit que ce soit une de celles qui furent écrites à
Paul avant l'assemblée du Concile selon Theodoret, soit que
les autres Prelats ne fussent pas encore arrivez à Antioche;
comme il y a bien de l'apparence qu'Helene, S. Gregoire Thau-
maturge, & Nicomas, furent retardez quelque temps à Tarse
par la mort de Firmilien.]

Conc.t.1.p.901.c. 1. Le Synodique le dit; mais il y fait assister Theodore de Mopsueste.
Du Pin, p.585. a Pagi, 271. 2. que par M.r du Pin, qui n'en rend aucune raison. [a] M.r Valois la reçoit, & est suivi du P. Pagi.

ARTICLE V.

Paul est convaincu par Malquion, & deposé: Du mot de Consubstantiel.

[ON voit par la lettre dont nous venons de parler, que Paul n'estoit pas encore entierement convaincu :] 'Mais il le fut enfin, & celui qui y contribua le plus, fut Malquion, homme fort eloquent, qui autrefois avoit enseigné la rhetorique dans Antioche avec beaucoup de reputation, & qui depuis y avoit esté fait Prestre à cause de la pureté & de l'ardeur de sa foy. 'S. Jerome le met entre ceux qui ont fait admirer dans leurs écrits une grande connoissance de la philosophie, aussi-bien que de l'Ecriture. 'Et les Grecs celebrent sa memoire le 28 octobre, à cause du service qu'il rendit en cette occasion à l'Eglise. 'Car comme il estoit tres habile en toutes les sciences, tous les Evesques du Concile le choisirent pour soûtenir en leur nom la cause de la verité.

[Eus.l.7. c.29 p. 278.279|Hier. v.ill.c.71.p.292. c.] [Hier.ep.84.p. 327.328.] [Menæa, p. 357.] [Fulg.ex P.c.3. p.279.]

'Ce saint Prestre entra donc en conference avec Paul, fit voir à nud toutes ses erreurs, [a] & le convainquit de croire que J. C. n'estoit qu'un pur homme, different seulement des autres parcequ'il avoit receu plus de graces. 'On écrivoit tout ce qui se disoit de part & d'autre dans cette conference; & les actes en ont esté conservez à la posterité. 'Leonce de Byzance, [qui vivoit sur la fin du VI. siecle,] en raporte deux endroits dans son troisieme livre contre Nestorius, imprimé dans la Bibliotheque des Peres. 'Nous en avons aussi un passage dans la lettre de Pierre Diacre à S.Fulgence & aux autres Evesques d'Afrique.

[Eus.p.279.a| Hier.v.ill.c.71. a Thdrt. h.l.2. c.8.p.223.b.] [Eus.Hier.ut sup.] [Leon in Eut.l. 3.p.1024.2.c.] [Fulg.ex P.p. 279.]

'L'impieté de Paul ayant esté reconnuë de tout le monde, il fut aussi-tost deposé tout d'une voix, & excommunié. Domnus fils de Demetrien predecesseur de Paul, fut mis en sa place: & le Concile qui l'y établit, témoigne qu'il estoit orné de toutes les excellentes qualitez que demande l'episcopat. 'Aussi l'on croit que c'est luy qui est marqué le 2 de janvier dans tous les plus anciens martyrologes "sous le nom corrompu de S.Syridone.

[Eus.l 7. c.30.p. 282.b.c.] [Flor p.220.] [V. S.Leon note 29.]

'Le Concile écrivit sur cela à toute l'Eglise une lettre synodale, qui est au nom des Evesques, dont il y en a [1] seize de nom-

[Eus. p.279.c.d.] 1.

1. en contant Malquion, que quelques uns disent estre le Prestre auteur de la lettre. Mais ils le disent sans preuve. Et il est plus ordinaire de voir deux personnes avoir le mesme nom, que des Prestres nommez parmi les Evesques à la teste d'une epistre synodale.

mez, des Prestres, des Diacres, & des Eglises des provinces de l'Orient. L'adresse est à Denys[de Rome,]à Maxime[d'Alexandrie,]à tous les Evesques, tous les Prestres, tous les Diacres, & à toute l'Eglise Catholique. 'Cette lettre fut composée par Malquion.[a] Elle faisoit voir à tout le monde le soin que les Evesques avoient apporté en cette affaire; les deguisemens & les fourberies dont Paul avoit tasché de couvrir son impieté, les preuves & les interrogations dont on s'estoit servi pour le convaincre, & enfin les dereglemens de sa vie & de sa conduite.'Eusebe nous a conservé cette derniere partie. 'Leonce cite aussi quelques paroles de cette lettre dans son troisieme livre contre Nestorius & Eutyche.

Hier.v.ill.c.71. p.292.c. a Eus.p.279 b| 281.b. p.279. Leon.in Eut.l. 3.p.1010.c.

'S. Athanase dit que les Peres y avoient peu songé à éclaircir ce qui regarde la divinité du Fils, [& le dogme de la Trinité, se contentant peut-estre de ce qui venoit de se faire contre Sabellius,]'mais qu'ils s'estoient tout à fait appliquez à combatre l'erreur de Paul sur l'Incarnation, & à montrer que J.C. n'est point devenu Dieu d'homme qu'il estoit; mais qu'estant Dieu, Verbe, & Fils avant toutes choses, il s'estoit fait chair, & s'estoit revétu de la forme [humaine] d'un esclave. [Ils dirent neanmoins aussi quelque chose de sa divinité.]'Au moins S.Epiphane dit qu'ils ont attribué le terme de substance au Fils, pour montrer que ce n'estoit point une parole qui passe comme les nostres, ce que Paul avoit pretendu, mais une hypostase qui est & qui subsiste veritablement. οὐσία.

Ath.de syn.p. 920.c. d. Epi.73.c.12.p. 839.c.

'Le Concile envoya avec sa lettre celle que S. Denys d'Alexandrie avoit écrite contre Paul [en 264,]'& encore divers memoires qui servoient à faire voir les impietez de cet heretique.

Eus.p.279.d. p.281.c.

'Paul aprés avoir esté ainsi excommunié par le Concile, le fut encore par le jugement de tous les Evesques du monde, [b] le decret du Concile ayant esté receu partout: [c] & le Pape Felix qui succeda immediatement à S.Denys, écrivit une lettre à Maxime Evesque d'Alexandrie, & à son Clergé, où en condannant Paul, il condanne nettement par avance l'impieté de Nestorius: Elle est citée par Cyrille, '& par le Concile d'Ephese. NOTE 5.

Thdrt.l.1.c.3. p.531.c. b Ath.ap.2.p. 744.a. c Bar.273.§11.12. Conc.t.3.p.511. a.

[d] Ceux qui ont combatu dans le IV. siecle le mot de Consubstantiel non comme faux, mais comme dangereux, objectoient principalement que le Concile qui avoit condanné Paul, avoit dit dans sa lettre que le Fils n'estoit pas consubstantiel à son Pere. S.Athanase & S.Hilaire ne font pas difficulté de le croire, quoiqu'ils ne témoignent point l'avoir lu, & que mesme S.Athanase

d Ath. de syn. p.917.d|Hil. syn.p.136.1.d| Bas.ep.300.p. 292.a.

dise qu'il n'avoit point cette lettre. Mais S. Basile le dit positivement, & comme une chose indubitable. Ces Peres rendent raison de cette condannation du terme de Consubstantiel, faisant voir que cela ne touchoit point la croyance que le Concile de Nicée a expliquée par ce terme. 'S. Athanase & S. Basile disent qu'il fut rejetté depeur qu'on ne crust qu'il y eust une substance cathegorique & superieure, communiquée au Pere & au Fils, en sorte que ce fussent trois substances, [& mesme quatre en y joignant le S. Esprit,] & non une substance seule & unique; 'Car il semble que Paul le prenant en ce sens grossier & corporel, pretendoit que les Catholiques qui l'employoient pour expliquer l'existence & la divinité du Verbe, tomboient dans cette absurdité: de sorte que le Concile qui convenoit avec luy qu'il n'y a point de substance superieure au Pere & au Fils, ni partagée entre eux comme entre deux pieces d'un mesme metail, aima mieux pour luy oster ce pretexte, ordonner qu'on ne se serviroit point du terme de Consubstantiel. On croit que ce fut pour exclure ce faux sens, que le Concile de Nicée declara que le Fils estoit né Dieu de Dieu comme une lumiere d'une lumiere.

Ath.p.919.d.| Bas.p.292.b.

Bul.l.2.c.1.p.51-63.

'S. Hilaire touche aussi cette raison; mais il s'arreste particulierement sur ce que Paul nioit la distinction des personnes divines, & se servoit, à ce qu'il croit, en ce sens du mot de Consubstantiel. [En effet les Ariens traitoient les Catholiques de Sabelliens, à cause qu'ils défendoient la Consubstantialité.] 'On n'a pas neanmoins de preuve que Sabellius ni Paul se servissent du mot de Consubstantiel pour expliquer ou pour établir leur erreur sur la Trinité. 'Au contraire S. Athanase dit bien nettement qu'il pretendoit l'inferer comme une erreur de la doctrine des Catholiques: '& il est certain que ce terme pris dans sa force, condanne aussi-bien la confusion des personnes, puisqu'une seule ne peut pas estre consubstantielle à elle mesme, que la distinction des natures.

Hil.syn.p.136.c.d|137.1.d.

Bul.p.52-54.

Ath.p.919.d.

Bas.p.292.c.

'Baronius raporte un symbole, qu'il pretend estre celui que l'on objectoit contre la Consubstantialité: '& Forbesius croit aussi qu'il est du Concile d'Antioche contre Paul. [Mais ce symbole ne combat la Consubstantialité qu'à l'égard de ceux qui voudroient dire que J.C. en tant qu'homme est Consubstantiel au Pere, & l'établit tres fortement dans le sens Catholique du Concile de Nicée: de sorte qu'on ne peut dire que ce soit celui dont parlent S. Athanase, S. Hilaire, & S. Basile.] 'Aussi il n'est point attribué dans les Conciles à celui d'Antioche, mais à celui

Bar.272.§16.17.

Forb.l.1.c.2. §4.p.2.

Eus.n. p.1572. b.c|Conc.t.3. p.979.

Du Pin, t. 1. p. 585. de Nicée,[ᵃdont neanmoins il y a bien de l'apparence]qu'il n'est pas non plus. V. le Concile de Nicée note 12.

Conc. t. 3. p. 338 339. 'Dans l'histoire du Concile d'Ephese, il y a un petit écrit dont nous avons déja parlé, fait pour montrer la conformité qui estoit Leon. in Eut. l. 3. p. 1023. a. entre Nestorius & Paul. 'Leonce de Byzance croit qu'il fut fait par Eusebe de Dorylée. ᵃ Conc. p. 339. b. ᵃ A la fin il y a l'extrait d'un symbole d'Antioche, où le Fils est dit nettement consubstantiel au Pere: [de sorte qu'il n'y a pas d'apparence de l'attribuer au Concile qui a deposé Paul. Il pourroit plutost avoir esté fait dans quelqu'un des precedens, lorsqu'on ne connoissoit pas encore tout Dio. in Paul. p. 277. à fait les heresies de cet Evesque,] 'comme en effet Saint Denys d'Alexandrie se sert de la foy de la consubstantialité pour refuter ses erreurs sur la personne de J.C.[Mais il peut aussi avoir esté fait long-temps depuis, & aprés le Concile de Nicée.]

ARTICLE VI.

Paul est chassé de la maison episcopale par Aurelien: De la secte des Paulianistes.

Thdrt. h. l. 2. c. 8. p. 223. c. 'PAUL ayant esté condanné & deposé, comme nous avons dit, se maintint neanmoins [autant qu'il put] dans le gouvernement de l'Eglise d'Antioche, [s'il y en eut qui le voulurent Eus. l. 7. c. 30. p. 282. d. reconnoistre;] '& il ne voulut point sortir de la maison de l'eglise, ᵇ c'est à dire de la maison episcopale, [dont l'eglise mesme ᵇ Bar. 272. § 18. Eus. n. p. 158. 1. 2. pouvoit faire une partie.] 'Cela dura jusqu'à la défaite de Zenobie qui estoit la protectrice de Paul, [& la maistresse de l'Orient.] Mais Aurelien l'ayant vaincuë, & ayant repris Antioche ᵛ sur la V. Aurelien § 7. c. 30. p. 282 d| Thdrt. p. 223. c. fin de l'an 272, 'les ¹Evesques se plaignirent à luy de la violence 1. de Paul: surquoi il ordonna tres sagement, que la maison seroit mise entre les mains de ceux à qui les Evesques de Rome & d'Italie adressoient des lettres, jugeant que celui qui ne se soumettoit pas à la sentence de ceux qui estoient de sa religion, ne devoit plus avoir rien de commun avec eux.

[Paul ne pecha pas pour luy seul, mais pour beaucoup d'autres Conc. t. 2. p. 1275. b. qui le suivirent, & il fut assez malheureux pour former] 'une ᶜ Aug. h. 44. p. 9. 2. b. secte des Paulianistes ᶜ ou Pauliens, comme S. Augustin les appelle. Ce Saint suppose qu'elle subsistoit encore vers l'an 428, Conc. p. 1275. c. 'quoique le Pape Innocent I. ᵛ en parle dés l'an 414, comme d'une *baptizabant.*

God. l. 3. p. 442. 1. Mʳ Godeau dit que ce fut Paul qui s'adressa à Aurelien contre les Evesques: [mais il se trompe certainement.]

fecte déja éteinte. Il est toujours certain qu'il y avoit des Paulianistes du temps du Concile de Nicée, '& du temps de Saint Athanase. [a] S. Chrysostome paroist supposer qu'il y en avoit encore aussi de son temps.[b] Theodoret assure qu'on n'en voyoit pas mesme les moindres restes vers l'an 450, & que la plus part n'en connoissoient pas seulement le nom.

p.37.d. Ath.or.3 p.413.d. [a] Chry. in Jo. h.16.p.105.e. [b] Thdrt. h.l.2.c 11.p.224.c.

'S. Augustin dit qu'il faut croire que ces heretiques n'ont pas gardé la regle du battesme, [c] puisque le Concile de Nicée ordonne dans son XIX. Canon, qu'ils seront rebattizez dans l'Eglise Catholique, & que leurs clercs seront deposez, ou seront ordonnez de nouveau aprés avoir esté rebattizez. 'S. Athanase dit neanmoins que ces heretiques nommoient les trois personnes divines, de mesme que les Manichéens: [mais il ne dit pas expressément qu'ils les nommassent dans le battesme:]'& le Pape Innocent I. dit clairement dans son epistre 22, qu'ils ne battizoient point au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit.

Aug. h.44.p.9.2.b. [c] Conc.t.2.p.378.d.e. Ath.or.3.p.413.d. Conc.t.2.p.1275.b.

'S. Alexandre d'Alexandrie assure que S. Lucien qui fut depuis martyrizé[en l'an 312,]& qu'on pretend avoir esté de Samosates comme Paul, avoit soûtenu son parti avec tant d'opiniatreté, qu'il estoit demeuré separé de la communion durant plusieurs années sous trois Evesques [d'Antioche, Domnus, Timée, & Cyrille, que la chronique d'Eusebe fait commencer en l'an 280. Nous pourrons examiner ce point "en un autre endroit.] 'Comme les Principaux Ariens se vantoient d'estre disciples de Saint Lucien, [c'est peut-estre pour cela] 'que le mesme S. Alexandre fait Ebion, Artemas, & Paul, les peres de l'Arianisme. [Car il est assez difficile de voir quel raport cette heresie avoit avec leurs opinions. Pour celle qu'on a attribuées à Marcel d'Ancyre, celles de Photin, & celles de Nestorius, il est aisé de voir qu'elles estoient ou en tout ou en partie semblables à celle de Paul.]

Thdrt.v.l.1.c.4.p.15.b| n.p.6.2. V.S.Lucien d'Antioche. n.p.6.2.c. c.4.p.15.b.



SAINT EUSEBE CONFESSEUR, ET SAINT ANATOLE,

EVESQUES DE LAODICÉE.



[NOUS joignons ensemble deux celebres Evesques de la ville de Laodicée en Syrie, à cause de l'union qui a toujours esté entre eux, parceque leur histoire est fort liée.] 'Ils estoient tous deux d'Alexandrie.[a] Eusebe y estoit celebre dés le temps de la persecution de Dece, "auquel il estoit honoré du diaconat dans cette Eglise: '& il paroissoit deslors comme un rare exemple de pieté. *(Eus. l. 7. c. 32. p. 284. d. — a c. 11. p. 261 a. b. — en l'an 250. — c. 32. p. 284 d.)*

'Il avoit receu de Dieu une grace & une force particuliere pour rendre toutes sortes de services & d'assistances aux Confesseurs qui estoient dans les prisons, ce qu'il faisoit avec une ardeur incroyable; & encore pour ensevelir les corps des bienheureux Martyrs, nonobstant tous les dangers où il falloit s'exposer pour leur rendre ce devoir de pieté. 'Lorsque la persecution de Dece estoit dans son plus grand feu, il se glissa secrettement dans la ville, pour y consoler & y assister les Fideles. Il estoit en la compagnie de quelques autres Prestres & Diacres, 'dont la pluspart ont esté fort illustres dans la suite de leur vie; & l'un d'eux a mesme esté couronné du martyre: 'Cependant Saint Denys alors Evesque d'Alexandrie, qui raporte ceci, ne s'arreste à loüer en particulier que S. Eusebe. *(c. 11. p. 261. b. — a. — c. — b.)*

'La persecution de Valerien ayant succedé quelques années aprés à celle de Dece, S. Eusebe eut la gloire "de confesser J.C. avec S. Denys son Evesque, devant le gouverneur Emilien[vers l'an 257, & par consequent d'estre banni avec luy à Kephro, & puis en la Mareote, quoique cela ne soit pas marqué expressément. Cet exil doit avoir duré jusque vers la fin de l'an 260. *(p. 259. c. — V. S. Denys d'Alex. § 12.)*

S. Anatole qui estoit d'Alexandrie aussi-bien que S. Eusebe,

comme

comme nous venons de dire, paroist avoir esté fort illustre par sa naissance,] 'puisqu'il a esté honoré des plus eminentes charges de la ville. Mais il l'emportoit certainement audessus de tous les autres pour l'eloquence & pour la philosophie, possedant en perfection tout ce qu'il y a de plus beau dans les sciences humaines, comme l'arithmetique, la geometrie, l'astronomie, la dialectique, la physique, & la rhetorique. 'C'est luy selon l'opinion de M.r Valois, qu'Eunape dit avoir esté le premier philosophe de son temps aprés Porphyre, & avoir eu long-temps Iamblique pour ecolier. 'On tient que le peuple le pria d'établir & de fonder dans Alexandrie une ecole pour enseigner la philosophie d'Aristote. [Il n'est pas marqué s'il se rendit à cette priere.] c.32.p.284.285. n.p.152.d. p.159.1.2 | c.32. p.285.2.

'Il n'a laissé que peu d'écrits: mais ce peu suffit, dit Eusebe, pour faire connoistre son eloquence & son erudition [aussi grande qu'elle pouvoit estre en ce temps là.] 'On estime particulierement l'ouvrage qu'il a fait sur la Pasque, [dont nous parlerons plus bas,] '& ses dix livres sur les principes de l'arithmetique. a Saint Jerome loüe ses écrits en general, comme remplis de la science des Ecritures aussi-bien que de celle de la philosophie. 'Car outre les deux ouvrages dont nous avons parlé, il a laissé plusieurs autres témoignages du soin avec lequel il avoit étudié l'Ecriture, & des lumieres qu'il y avoit acquises. p.286.b.c. Hier.v.ill.c.73. p.292.d. Eus.p.287.d| Hier.p.292.d. a Hier.ep.84. p.327.328. Eus.p.288.2.

[L'état de l'Empire Romain estoit alors extremement troublé par la negligence & la foiblesse de Gallien. L'Egypte ne ressentit pas moins ces emotions que toutes les autres provinces. Pour
V. Gallien § 11, 12. ne parler que de ce qui regarde nostre sujet,'Emilien prit le titre d'Empereur d'Alexandrie sur la fin de l'an 262, mais ne le garda pas long-temps, ayant esté bien-tost défait & pris par Theodote
Ibid. note 10. Egyptien, que Gallien avoit envoyé contre luy.] 'Ce fut apparemment en cette occasion ['qu'un des quartiers d'Alexandrie nommé Bruchium,] qui en estoit comme la citadelle, fut assiegé par les Romains, [Emilien mesme ou ses partisans s'y estant refugiez pour differer un peu leur mort.] Anatole se trouva enfermé dans ce chasteau durant le siege avec un grand nombre d'autres [qui avoient accoutumé d'y demeurer:] & comme les magistrats luy avoient deferé la surintendance de toutes choses, il s'y signala par quantité d'actions memorables. L'histoire n'en remarque qu'une qui luy est commune avec S. Eusebe, [& où ils firent voir que la charité est la souveraine loy des Chrétiens, & qu'elle est ingenieuse à secourir tout le monde.] p.285.a.b.

b.c. 'Le blé manquant aux assiegez, Anatole en donna avis à Eusebe, qui estoit dans l'autre partie de la ville unie aux Romains,
c. & qui mesme estoit fort consideré du General. 'Eusebe ne manqua point d'aller trouver ce General, & de luy demander la grace de ceux qui quitteroient le parti des ennemis; ce qu'il
c. obtint. 'Dés qu'Anatole l'eut appris, il assemble le Conseil, & luy propose de faire la paix avec les Romains. Cette proposition
d. ayant esté rejettée avec indignation, 'Au moins, ajouta-t-il, vous « ne trouverez pas mauvais que nous fassions sortir de la place « toutes les bouches inutiles, que nous voyons reduites à mourir « de faim dans peu de temps, afin que les vivres puissent suffire à «
p.285.2. ceux qui sont en état de porter les armes. 'Il emporta cet avis; « & ayant premierement fait sauver les Chrétiens, il fit ensuite sortir la nuit tout autant d'autres qu'il put, & quelques uns mesme habillez en femmes, passant de beaucoup les termes de l'arrest, ensorte qu'il ne laissa presque personne dans la place. [Il n'est pas marqué s'il sortit luy mesme, mais il n'y a aucune
b. apparence.] 'Eusebe receut toute cette multitude, & leur servant de pere & de medecin, il tascha par ses soins & par ses bons traitemens, de les tirer de l'état où un long siege les avoit reduits.

b. 'La guerre estant finie,[ce qui paroist estre arrivé"dés le com- V. S.Denys
p.284.c.d. mencement de l'an 264,]'S.Eusebe passa en Syrie pour se trouver d'Alex.§14. à Antioche au Concile qui s'y tenoit [en la mesme année 264,] contre Paul de Samosates. Mais [aprés le Concile,] on ne luy permit pas de s'en retourner en Egypte. Car il fut arresté à Laodicée [prés d'Antioche,] où on l'établit Evesque au lieu de Socrate qui estoit mort depuis peu.

p.288.2. 'S. Anatole fut fait Evesque [à peu prés dans le mesme temps,] par Theotecne de Cesarée en Palestine, qui luy imposa les mains afin de l'avoir pour successeur: Et ils gouvernerent ensemble l'Eglise de Cesarée durant quelque temps. Mais lorsque S. Anatole s'en alloit à Antioche pour se trouver à un [nouveau] Concile qui s'y tenoit [encore] contre Paul de Samosates; [ce qu'il faut sans doute entendre du dernier tenu à la fin de l'an 269;] il fut retenu en passant à Laodicée, où Saint Eusebe estoit mort, & obligé de prendre le soin de cette Eglise.

[S. Jerome dans sa chronique marque en l'an 272, que Saint Eusebe paroissoit alors avec eclat dans l'Eglise. Mais"les raisons V. Paul de qui nous obligent de mettre dés la fin de 269 le dernier Concile Samosates d'Antioche qui deposa Paul, nous ont paru plus fortes que l'au- note 4.

torité de cette chronique. Il y a lieu de s'étonner comment on ne trouve point dans le martyrologe Romain le nom de Saint Eusebe, qui a receu de si grands eloges de S. Denys d'Alexandrie, & qui a confessé publiquement J.C. 'Les Grecs l'honorent le 4 d'octobre sous les titres de Diacre & de Martyr, [luy ostant la qualité d'Evesque qui luy appartient certainement,] & luy attribuant l'honneur d'estre mort pour J.C. "dans les tourmens, [ce qu'Eusebe n'auroit pas manqué de marquer.] Ils font encore d'autres fautes en cet endroit. Men.p.44.45| Ugh.p.1092. 1093. &c.

[Nous ne savons rien des actions que fit S. Anatole durant son episcopat.] 'Bucherius dit qu'il écrivit son livre de la Pasque en l'an 276, & le prouve par cet ouvrage mesme qu'il nous a donné en latin de la traduction de Rufin, comme tout le monde le croit, dit-il, ajoutant qu'on tient à cause de cela cette traduction pour peu exacte & peu fidele. 'Il propose mesme diverses raisons de douter si ce traité est veritablement de S. Anatole; & la plus considerable est qu'il s'y trouve quantité de fautes indignes de l'erudition que l'on attribuë à ce Saint, & qu'on loüe particulierement dans ce traité mesme. Il conclud neanmoins que les citations & les passages qu'en raportent Eusebe, Bede, & divers autres auteurs, sont trop formels pour ne s'y pas rendre. 'Aussi on pretend que les lettres & les sciences estoient alors extremement negligées, surtout l'astronomie: [de sorte qu'avec une literature mediocre on pouvoit passer pour tres habile, & estre le premier de son temps.] 'On ajoute que les lettres ne se reveillerent que sous Constantin. Buch.cycl.p. 465. p.450. p.451. Cyp.dis.3.c. 57 p.77. c.58.p.78.

'Dans cet écrit sur la Pasque, S. Anatole parle de la coutume des Asiatiques, de celebrer cette feste le 14 de la lune sans s'arrester au dimanche, comme d'une pratique qui avoit duré dans cette province jusqu'à son temps, mais qui venoit de s'y abolir, '& qui n'estoit pas encore établie dans la Syrie. ᵃ Il témoigne cependant assez l'approuver; [ce qui donne lieu de croire que c'est son autorité qui la fit recevoir à cette province, où elle fut abolie par le Concile de Nicée.] 'Il parle d'Origene dans ce mesme ouvrage avec beaucoup d'estime, l'appellant le plus savant homme de son siecle. 'On voit qu'il n'a entrepris d'écrire sur cette matiere que pour satisfaire aux lettres & aux instances d'un de ses amis, à qui il dedie ce qu'il avoit fait: mais il ne le nomme point. Anat ap. Buch. p.444. p.443. ᵃ p.444. p.439. p.440.442.

'S. Anatole paroissoit beaucoup dans l'Eglise l'an 3 de Probe, [de J.C. 278,] '& il fleurissoit encore sous l'empire de Carus, Eus.chr. Hier.v.ill.c.73. p.292.d.

[en 282 ou 283. Nous n'en savons pas davantage, & nous ignorons l'année de sa mort. Usuard, Adon, Vandelbert, & le martyrologe Romain, marquent sa feste le 3.ᵉ de juillet.] Il eut pour successeur un Estienne, qui perdit par le peu de generosité qu'il fit paroistre durant la persecution, la reputation que sa science luy avoit acquise. Pour Theodote successeur d'Estienne, qui se rendit celebre [sous Constantin, nous esperons en parler amplement en un autre endroit.]

Eus.l.7.c.32.p.288.b.c.

V. les Ariens §5, et note 2.

S. FIRMILIEN,

EVESQUE DE CESARÉE EN CAPPADOCE.

[IL est aisé de juger de l'estime que merite Saint Firmilien, si nous considerons non seulement que Baronius, qui ne luy est pas fort favorable,] avoue qu'il ne cedoit presque à personne de son temps ni en science ni en sainteté, & que les Grecs en celebrent publiquement la memoire le 28 d'octobre dans leurs Ménées, mais aussi que de son vivant le grand S. Denys d'Alexandrie l'a mis au rang des plus illustres Evesques de l'Orient; que le plus celebre Concile qui ait esté tenu dans l'Eglise avant celui de Nicée, a voulu attendre qu'il fust venu pour agir, l'a qualifié bien-heureux aussi-tost aprés sa mort, & a rendu à toute l'Eglise un témoignage authentique de son sentiment, comme d'un Prelat dont l'autorité estoit de grand poids, pour faire rejetter universellement un Patriarche heretique; qu'Eusebe le met comme le plus illustre Evesque d'un autre Concile où estoit S. Gregoire Thaumaturge, Saint Athenodore, & plusieurs autres grands hommes; que S. Basile allegue ses écrits pour autoriser la foy de l'Eglise; que Theodoret le met entre les plus grands Prelats de son siecle, ajoutant que c'estoit un homme celebre, qui possedoit egalement les sciences humaines & les divines: & qu'enfin S. Gregoire de Nysse en faisant l'eloge du grand Thaumaturge, compare à sa vertu celle de Firmilien, & dit qu'il a esté par sa vie l'ornement de l'Eglise de Cesarée.

Bar. 258. § 47. Men. p. 357. Eus. l. 7. c. 5. p. 251. d. c. 30. p. 280. a. p. 279. d. c. 28. p. 278. a. Bas. de Spi. s. 29. t. 2. p. 360. e. Thdrt. h. l. 2. c. 8. p. 221. d. Nys. v. Th. t. 3. p. 542. c.

'Il estoit natif de la Cappadoce mesme, sorti d'une famille c.
celebre, [dont la noblesse plus illustre encore dans le ciel que
sur la terre, paroist par les actes de S.te Capitoline, qui souffrit
le martyre au commencement du IV. siecle dans la Cappadoce,
& apparemment à Cesarée mesme.]'Car le juge exhortant cette MS.p.660.
Sainte à ne pas ternir la gloire de sa race, la plus considerable de
la ville, par le supplice honteux auquel elle s'exposoit; elle luy
» répondit en ces termes: Comme vos sentimens sont tous ter-
» restres, vous relevez ceux dont j'ay tiré une naissance charnelle,
» & vous croyez que je les deshonore en combatant pour la foy
» de J.C. Mais pour moy ce que j'estime dans ma maison, c'est
» qu'elle a produit non seulement des Martyrs, mais aussi des
» docteurs & des predicateurs de la parole divine. C'est d'elle en-
» core qu'est sorti le grand Firmilien, qui ayant conceu de l'hor-
» reur pour vos egaremens étranges, & ayant mieux aimé obeïr
» à la doctrine de l'Evangile[qu'aux loix des hommes,]est devenu
» le guide de ceux qui estoient aveuglez par leur infidelité, leur a
» fait appercevoir la lumiere du Soleil de justice, & a esté le con-
» ducteur du troupeau que J.C. a en cette ville. C'est luy que je
» veux suivre, & aprés lequel je confesse sans crainte que J.C. est
» le Roy des rois.

'S. Gregoire de Nysse attribuë la conversion & l'instruction Nys.v.Th.p.
NOTE 1. de S.Firmilien à Origene: ["& quoiqu'il mesle à cela quelques 542.c.d.
circonstances qui ne s'accordent pas avec l'histoire,]'il est cer- Eus.l.6. c.27.p.
tain neanmoins que S.Firmilien a eu pour Origene une estime 228.b.
& un respect extraordinaire.

'Dés la 10.e année du regne d'Alexandre,[qui estoit la 231.e de c.26. p.228.a.b.
J.C,] Firmilien Evesque de Cesarée en Cappadoce, dit Eusebe,
paroissoit dans l'Eglise avec eclat. 'Les plus habiles tirent de n p.143.1.2.
NOTE 2. cette expression, qu'il estoit Evesque dés ce temps là. 'Aussi on
ne croit pas pouvoir mettre plustard le Concile d'Icone, 'auquel Cyp ep.75.p.
jam pridem. il assista, puisqu'il a esté assemblé"fort long-temps avant l'an 256; 200.1|203.2.
'& comme S.Denys d'Alexandrie disoit en 256 ou 257, sous les Eus.l.7.c.7.p.
Evesques nos predecesseurs. a On voit aussi que Firmilien parle 253.254.
de ce qui arriva dans la Cappadoce sous Maximin I,[vers l'an 235,] a Cyp.p.201.1.
comme s'il eust esté deslors chargé du peuple de cette province.

V.les Montanistes §13| S.Cyprien §43. ["Nous ne dirons rien ici davantage sur le Concile d'Icone,
d'autant que nous en avons assez parlé en d'autres endroits.
Nous remarquerons seulement] 'que la coutume de la Cappa- p.199.2.
seniores & præpositi. doce estoit "que les Prestres & les Evesques s'assembloient tous
les ans, pour regler en commun les affaires considerables qui

estoient commises à leurs soins, & pour chercher les remedes aux plaies que les Fideles avoient receuës depuis le battesme.

[Il ne faut pas aussi oublier une histoire remarquable arrivée dans la Cappadoce en l'an 235, & que nostre Saint mesme nous a apprise.] 'Il y a, dit-il, environ 22 ans, qu'aprés la mort de l'Empereur Alexandre, 'il arriva en ces quartiers-ci plusieurs maux & plusieurs calamitez, tant à tous les hommes en general, qu'aux Chrétiens en particulier. Car il se fit plusieurs tremblemens de terre qui renverserent beaucoup de choses dans la Cappadoce & dans le Pont. La terre mesme s'ouvrit en quelques endroits, & abysma des villes entieres. Ces malheurs, [dont on faisoit retomber la cause sur la religion Chrétienne,] exciterent contre nous une furieuse persecution, qui étonna d'autant plus nos freres, & leur parut d'autant plus rude, qu'elle s'eleva tout d'un coup aprés une longue paix, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & qu'on estoit le moins accoutumé à estre persecuté. Nostre province avoit mesme alors pour gouverneur Serenien homme tout à fait cruel & barbare. Ce trouble obligea beaucoup de Fideles à quitter leur pays pour eviter la persecution, & à s'enfuir de divers costez en d'autres provinces : Et cela n'estoit pas difficile, parceque la persecution n'estoit pas generale, mais estoit renfermée dans quelques provinces.

P.201.1. | en l'an 234.

1. 'Durant ce trouble on vit paroistre ici une femme qui tombant en extase, se disoit prophetesse, & agissoit comme si elle eust esté remplie du S. Esprit. Et en effet elle faisoit des choses si extraordinaires & si surprenantes par l'operation des demons les plus violens & les plus puissans, que nos freres furent longtemps en peine du jugement qu'ils en devoient faire : Et plusieurs y furent trompez. Elle promettoit mesme de faire trembler la terre; non que le diable ait assez de pouvoir pour l'ebranler, & pour faire mouvoir par son autorité aucun des ouvrages de Dieu: mais ce malin esprit prevoyant quelquefois qu'il se va faire un tremblement de terre, il veut se faire croire auteur de ce qu'il sçait devoir arriver.

2. 'Par ces mensonges & ces belles promesses, elle s'acquit tant de croyance dans l'esprit de tous [ceux qui meritoient d'estre abandonnez à ses illusions,] qu'elle se faisoit suivre partout où elle vouloit, & obeïr en tout ce qu'elle ordonnoit. Le demon la faisoit aussi marcher nuds piez au travers des neiges dans la plus grande rigueur de l'hiver, sans qu'elle en fust incommodée en aucune maniere. Elle disoit qu'elle se hastoit de retourner

» en Judée & à Jerusalem, d'où elle feignoit d'estre venüe. Elle
» seduisit ici un Prestre nommé Rustique, & un Diacre, ausquels
» elle se prostitua, comme cela se decouvrit peu de temps aprés.
» 'Un Exorciste d'une probité reconnuë, & qui avoit toujours 2.
» vécu d'une maniere sainte & irreprochable, s'opposa à elle, à
» la priere de plusieurs d'entre les Fideles, qui avoient aussi une
» foy plus vive & plus forte. Et le demon avoit eu l'adresse de
» prevenir sur cela les esprits, en predisant un peu auparavant
» qu'il viendroit un homme ennemi & infidele pour le tenter.
» Cela n'empescha pas que cet Exorciste animé de la grace de
» Dieu, ne luy resistast fortement, & ne fist voir à tout le monde
» que celui qu'on avoit pris pour le Saint Esprit, estoit le mauvais
» esprit. Et ce fut alors que l'on decouvrit les crimes que cette
» malheureuse femme avoit commis & avoit fait commettre aux
» autres.
» 'Elle faisoit une infinité de choses pour tromper les Fideles 2.
» par les prestiges & les illusions des demons, & elle avoit mesme
» souvent la hardiesse de contrefaire nos mysteres [les plus terri-
sacere. » bles.] Elle faisoit semblant de sanctifier le pain, "de consacrer
» l'Eucharistie, en y employant les prieres les plus sacrées; & d'of-
1. » frir ainsi le sacrifice au Seigneur, ' où elle n'omettoit ni les
» loüanges, [ni tout le reste de ce] que l'Eglise a accoutumé d'y
» joindre. Elle battiza aussi beaucoup de personnes, se servant
legitima. » dans les interrogations, des paroles ordinaires & "prescrites, &
» n'oubliant rien de tout ce que l'Eglise ordonne pour l'admini-
» stration de ce sacrement. [On ne dit point ce qui arriva de cette
» miserable profanatrice des choses les plus sacrées.]

'S. Firmilien qui avoit, comme nous avons dit, beaucoup d'estime & d'affection pour Origene, se joignoit quelquefois à toute la Cappadoce pour le faire venir en cette province, & il l'y retenoit mesme fort long-temps, ["Il semble en effet qu'Origene y soit demeuré caché durant toute la persecution de Maximin.] Quand Firmilien ne le pouvoit pas attirer dans la Cappadoce, il alloit luy mesme en Palestine, prenant occasion de visiter les saints lieux, & y demeuroit long-temps à Cesarée étudiant les saintes Ecritures sous Origene. [Ce fut apparemment dans quelqu'un de ces voyages,] 'que S.Gregoire Thaumaturge qui estoit son ami particulier, luy decouvrit la resolution où il estoit d'embrasser la foy & le service de J. C : ce que ce Saint

Eus.l.6. c.27.p. 228.b|Hier.v. ill.c.54. p.285. b.

V. Origene § 22.

Nys.v.Th p. 542.c,d.

1. *sine sacramento solita prædicationis*. Il faut assurément *non sine*, comme on l'a mis dans l'edition d'Angleterre p.223. Il n'y a point de sens sans ce *non*.

ayant appris avec joie, ils s'en allerent ensemble en parler à Origene, [sous qui Gregoire étudioit la philosophie depuis quelques années. "Car il semble que cela a pu arriver au commencement du regne de Gordien, vers l'an 239. V. S. Greg. Thau § 3.

L'histoire ne nous fournit plus rien pour S. Firmilien jusques aprés la persecution de Dece. Nous pouvons seulement remarques qu'on tient que "S. Mercure souffrit durant cette persecution un illustre martyre à Cesarée en Cappadoce.] 'Les [1] martyrologes du IX. siecle disent la mesme chose des SS. Germain, Theophile, Cesaire, & Vital, dont ils marquent la feste le 3.e de novembre. Ceux qui portent le nom de S. Jerome leur donnent pour compagnon un Egrile; & on y en ajoute encore d'autres. [Mais c'est tout ce que nous en trouvons. V. la pers. de Dece § 15. Flor. p. 949.

Eus. l. 6. c. 46. p. 247. 248. Gallus ayant succedé à Dece à la fin de l'an 251,]& le schisme de Novatien infectant l'Eglise d'Antioche, Helene de Tarse, S. Firmilien, & Theoctiste de Cesarée en Palestine, prierent Saint Denys d'Alexandrie de se trouver avec eux à Antioche, pour remedier à ce mal. [On n'en sçait pas le succés, sinon que vers l'an 256,] 'toutes les Eglises rejetterent unaniment l'heresie de Novatien. S. Firmilien est mis entre ceux qui ressentirent le plus les avantages & la joie que cette union apportoit à tous les Fideles. L. 7. c. 4. 5. p. 251. 252.

c. 2. 4. p. 251. a. c. 'Mais cette joie estoit en mesme temps traversée par un nouveau trouble, arrivé sur le sujet du battesme des heretiques. [Nous l'avons expliqué plus amplement sur S. Cyprien, & nous ne mettrons ici que ce qui regarde personnellement Firmilien.] Cyp. ep. 75. p. 203. 2. 'Ce Saint crut devoir soutenir la pratique de rebattizer les heretiques, comme il pretend que l'on avoit toujours fait dans la Eus. l. 7. c. 5. p. 252 b. Cappadoce, & comme le Concile d'Icone l'avoit ordonné. 'Le Pape S. Estienne s'y opposa hautement, écrivit à Saint Denys d'Alexandrie qu'il ne communiqueroit plus avec Firmilien, ni avec Helene de Tarse, ni avec quantité d'autres qui estoient Cyp. ep. 75. p. 204. b. dans le mesme sentiment; '& il rompit en effet la communion avec eux.

p. 198. 'S. Cyprien qui estoit dans la mesme cause, écrivit à Firmilien, p. 199. 2. & luy envoya le Diacre Rogatien, 'qui arriva en Cappadoce sur 2|198. 199. la fin de l'automne[de l'an 256.]Firmilien receut avec beaucoup p. 199. 2. de joie la lettre & le deputé de S. Cyprien, '& luy récrivit par la mesme voie une grande lettre, que nous avons encore parmi celles de S. Cyprien, à qui elle est adressée. Pamelius l'a mise la 75.e

1. Usuard, Adon, Raban, Vandelbert &c.

[Nous

[Nous n'en remarquerons ici autre chose, sinon que la force avec laquelle il parle contre Estienne, n'empesche pas qu'il ne reconnoisse] 'que ce Pape estoit aussi-bien que luy dans l'Eglise unique & Catholique: [ce qui fait voir qu'il ne se separoit point d'avec luy, & qu'il conservoit inviolablement comme S. Cyprien le lien de la charité Chrétienne & de l'union sacerdotale.] 'La conformité du style de cette lettre avec celui de S. Cyprien, fait juger que cet illustre Martyr avoit pris le soin de la traduire luy mesme en latin. [C'est le seul ouvrage qui nous reste de S. Firmilien,] 'si nous ne voulons luy attribuer encore la petite histoire de "S. Cyrille enfant martyrizé à Cesarée en Cappadoce. Car [comme elle est bien écrite.] on juge qu'elle n'est pas indigne d'avoir pour auteur ce celebre Evesque. 'Saint Basile cite de luy divers discours en general, [que S. Jerome n'a pas connus, puisqu'il ne met pas ce Saint au nombre des auteurs ecclesiastiques.

p.202.2.
n.p.205.b.
Act.M.p.253.
V.S.Cassien §11.
Bas.de Spi.c.29.p.360.e.

L'histoire des Empereurs nous apprend que S. Firmilien a gouverné l'Eglise au milieu des plus grandes guerres étrangeres & civiles dont on ait guere oui parler. La Cappadoce eut part à cette desolation generale, particulierement sous le regne de Gallien; de sorte que Saint Firmilien vit ses peuples emmenez captifs par les barbares, & reduits à recourir à la charité de leurs freres. C'est ce que nous apprenons de la lettre 220 de S. Basile, où nous voyons que]S Denys Pape écrivit à l'Eglise de Cesarée, pour la consoler dans les maux qu'elle souffroit par les incursions des barbares. Il y envoya mesme des personnes pour racheter les Chrétiens qui estoient emmenez captifs. [Outre ce que tous les historiens nous apprennent en general des courses que firent alors les barbares dans l'Asie mineure, Pollion &] 'Philostorge témoignent que les Scythes, (c'est à dire les Gots,) se jetterent sur la Cappadoce vers l'an 264, & se rendirent maistres des villes de cette province. Ils en emmenerent en captivité plusieurs Chrétiens, "par lesquels ils furent eux mesmes delivrez de la captivité du diable. 'S. Eutyche dont S. Basile parle en un endroit, [fut apparemment de ce nombre.

ep.220.p.233.c.d.
Philg.l.2.c.5.p.470.471|Soz.l.2.c.6.p.451.
V.la pers.de Valerien §12.
Bas.ep.338.p.330.e.

Dans le mesme temps] Paul de Samosates qui estoit Evesque d'Antioche, semoit une nouvelle heresie contre la personne de J.C. Les plus illustres Prelats de l'Orient s'assemblerent à Antioche mesme pour étoufer ce monstre dans sa caverne: '& l'on écrivit nommément à S. Firmilien pour le prier d'y venir avec les autres. Il ne manqua pas de le faire, & il vint deux fois à An-

Eus.l.7.c.27.p.277.c.d.
c.30.p.279.d.

p.155.1. d|157.2. d. tioche pour ce sujet. 'M.r Valois croit qu'il presida aux Conciles qui se tinrent alors, [dont le premier se peut mettre en 264."Son sentiment est combatu par d'assez grandes difficultez à l'égard de ce premier, mais il peutestre veritable à l'égard d'un second qui se tint quelque temps aprés. 'Firmilien condanna dans ces Conciles les nouveautez de Paul. Car c'est ce que nous savons, « disent les Peres d'un tres illustre Concile, & ce que nous attes- « tons nous autres qui avons assisté à ces assemblées; & ce qu'un « grand nombre d'autres savent aussi. [Ainsi ce n'est pas sans rai- « son] 'que les Grecs le loüent d'avoir "terrassé & deposé Paul de Samosates. [a] Mais comme cet heresiarque aussi fourbe qu'impie, promettoit de se corriger, Firmilien crut qu'on pouvoit se fier à sa parole, & ne le pas deposer, esperant d'etoufer par ce moyen cette affaire sans eclat & sans scandale. Neanmoins l'experience luy fit [bien-tost] connoistre quelle croyance on devoit avoir à la parole d'un homme qui violoit la foy qu'il devoit à Dieu.

V.Paul de Samosates note 3.

c.30.p.279.280.

Menæa, oct. p. 357. κ...

a Eus. p. 280. a.

a.b. 'Paul persistant donc dans son heresie, les Peres se rassemblerent à Antioche ["sur la fin de l'an 269.] S. Firmilien partit pour s'y rendre avec les autres, & arriva jusqu'à Tarse, où pendant que le Concile le souhaitoit & attendoit sa venuë pour terminer cette grande affaire, il passa de ce monde en l'autre. [Il mourut apparemment le 28 d'octobre,] 'auquel comme nous l'avons dit au commencement, les Grecs honorent sa memoire.

V.Paul de Samosates note 4.

Menæa, p. 357.



S. GREGOIRE THAUMATURGE, EVESQUE DE NEOCESAREE.

ARTICLE PREMIER.

De la grande reputation de Saint Gregoire.

1. [SAINT Gregoire surnommé Thaumaturge [1] à cause des miracles prodigieux que Dieu a faits par son moyen, doit estre d'autant plus venerable à l'Eglise, qu'il se trouve tres peu de Saints en qui Dieu ait joint les talens exterieurs de l'eloquence & de la science, avec la grace de la prophetie & des miracles. Ce sont des dons que sa providence a presque toujours separez; & peut-estre parcequ'il faut une humilité rare entre les Saints mesmes, pour soutenir l'eclat de deux choses si capables d'eblouir & d'enfler le cœur.

Dieu qui se plaist non seulement à donner sa grace aux humbles, mais à les relever encore devant les hommes, a donc glorifié ce Saint durant sa vie en le rendant comme le ministre de la nature:& il l'a encore glorifié aprés sa mort, en voulant que nous fussions instruits particulierement de ses actions par S. Gregoire de Nysse, qui en a fait une histoire, & par S. Basile son frere. Outre le respect que l'Eglise a pour la sainteté de ces deux grands hommes,] ils avoient esté elevez par S.te Macrine leur ayeule, Bas.ep.75.p.130 originaire de Neocesarée, & fort bien instruite de la doctrine & 131. des actions de ce grand Saint, [qu'elle avoit assurément apprises de ses disciples. Ainsi ils doivent estre regardez non comme des declamateurs & des sophistes, quand des Saints le pourroient estre, mais comme des témoins aussi irreprochables qu'illustres & glorieux. Que si S. Gregoire de Nysse, parlant devant un peuple, & faisant un panegyrique, peut estre soupçonné d'user de quelque amplification, quoique nous soyons obligez de presu-

1. C'est ce que marque le mot de Thaumaturge selon le grec.

mer qu'estant illustre entre les Saints & les Peres de l'Eglise, il n'a eu garde de rien avancer qu'il ne crust estre veritable; nous devons considerer que ce qu'il raporte de plus incroyable est attesté par S. Basile dans son traité du S. Esprit, où cet homme si grave & si eloigné de tout le faste de la rhetorique, traite une matiere importante, & parle non à un peuple, mais à "un Evesque saint & celebre. S. Amphiloque.

Il ne sera pas inutile de raporter ici ses paroles, qui contiennent l'abregé de la vie de ce grand Saint, & qui serviront à nous en donner d'abord une idée. Car aprés avoir nommé les plus illustres Peres de l'Eglise entre ceux qui l'avoient precedé, S. Irenée, les deux SS. Clemens, les deux SS. Denys de Rome & d'Alexandrie, Origene, Africain, S. Athenogene, il passe à S. Gregoire Thaumaturge.]

de Spi. c.29.t.2. p.359.c. 'En quel rang, dit-il, mettrons nous le grand Gregoire, & la « doctrine qu'il nous a laissée? Ne merite-t-il pas de tenir place par- « mi les Apostres & les Prophetes, luy qui a esté animé du mesme «
p.350.a. Esprit qu'eux, 'qui a toujours suivi les traces des Saints, & qui « a fait voir dans toute sa conduite un modele accompli de la vie « evangelique? Pour moy, je ne croy pas pouvoir en parler d'une « autre maniere. Car ce seroit certainement faire injure à la veri- « té, de ne pas mettre au nombre de ceux qui sont les plus cheris « de Dieu, un homme qui a paru dans l'Eglise comme une bril- « lante lumiere & une lampe eclatante, & qui par la puissance « que le S. Esprit luy communiquoit, faisoit trembler les demons. « Il avoit receu une si grande grace pour la conversion des Gen- «
b. tils, 'que n'ayant trouvé que 17 Chrétiens dans son diocese, il « en a gagné à Dieu tout le peuple & de la ville & de la campagne. « Il a changé le cours des fleuves, en leur commandant par le nom « tout-puissant de J. C. Il a seché un étang qui estoit un sujet de « querelle à des freres avaricieux. Les predictions qu'il a faites de « l'avenir sont si admirables, qu'il ne cede en rien aux anciens « Prophetes. Ce seroit une chose infinie de vouloir raporter tout « ce qu'il a fait d'extraordinaire & de merveilleux. Car l'Esprit de « Dieu agissoit en luy avec une grace si abondante, & qui eclatoit «
c. par tant "de signes, de miracles, & de prodiges, 'que les ennemis « δυνάμει mesmes de la verité l'appelloient un second Moyse. Car la grace « qui animoit tout ce qu'il faisoit, & tout ce qu'il disoit, y repan- « doit comme une espece de lumiere, la vertu celeste dont son « cœur estoit rempli, passant du dedans jusques au dehors. Il est « encore aujourd'hui l'admiration de tous les habitans de ces «

» pays. Le souvenir de sa vertu y est toujours aussi vif & aussi pre-
» sent dans toutes les Eglises, que s'il estoit tout nouveau, sans
» que la longueur [d'un siecle entier] ait pu l'affoiblir.

[S. Basile en parle encore avec eloge en beaucoup d'autres endroits, particulierement dans les lettres qu'il écrit à l'Eglise de Neocesarée :] & il croit ne pouvoir donner de preuve plus evidente de la pureté de sa foy, qu'en disant qu'il a esté instruit par sa grand'mere dans la doctrine du tres heureux Gregoire. ep.75.p.130.131.

[Mais pour montrer que la gloire de ce Saint n'estoit point renfermée dans le Pont & la Cappadoce, il ne faut pas oublier] qu'Eusebe l'appelle le plus celebre des disciples qu'Origene eust à Cesarée, & l'illustre entre les Evesques de son temps. Et neanmoins Rufin n'estant pas satisfait de ce qu'Eusebe avoit omis les actions de ce grand Saint, si celebre, dit-il, dans tout le Nord & tout l'Orient, ajoute à la traduction de cet historien, le recit de quelques uns des prodiges qu'il avoit faits. S. Jerome témoigne qu'il avoit particulierement relevé la gloire de l'Eglise par ses miracles & il dit autre-part que les merveilles & les prodiges qu'il avoit operez estoient dignes d'un Apostre. Les moines de Constantinople voulant marquer dans leur requeste contre Nestorius, les principaux Peres de l'Eglise, ils commencent par S. Irenée, & par le grand Gregoire Evesque de Neocesarée. S. Eucher de Lion dit qu'aprés avoir paru grand dans le siecle par sa science dans la philosophie, & par son eloquence, il parut encore plus grand & plus eminent dans l'Eglise par ses "vertus & par ses miracles.

Euf.l.6.c.30.p.230.a. Ruf.l.7.c.25.p.115.2. Hier.v.ill.c.65.p.290.c. ep.84.p.327.b. Conc.t.3.p.426.d. Euch.ad Val.p.19. *virtutibus.*

Theodoret faisant le denombrement des grands hommes qui avoient assisté au Concile d'Antioche en 264, commence par celui-ci, qu'il appelle le grand Gregoire, si celebre pour les choses prodigieuses, que la grace du S. Esprit qui habitoit dans son cœur luy avoit fait faire, & qui estoient dans la bouche de tout le monde. Socrate dit aussi qu'il estoit fort celebre non seulement à Athenes & à Beryte, où il pretend faussement qu'il avoit étudié, & dans le Pont où il avoit exercé l'episcopat, mais encore dans toute la terre. Il parle de ses miracles avec eloge, & dit qu'il convertit beaucoup d'infideles par ses discours & encore plus par ses actions. Sozomene n'a nulle peine à se persuader ce que l'on disoit d'un des miracles [que Saint Gregoire de Nysse raporte] de cet admirable Evesque.

Thdrt.h.l.2.c.8.p.222.d. Socr.l.4.c.27.p.244.b.c. Soz.l.7.c.27.p.750.a.



ARTICLE II.

Commencement de la vie de S. Gregoire.

Euf.l.6. c.30.p. 230.a. | Hier.v.ill.c.65. p.289.b|ep.84. p.327.b. | a Nyf. v.Th.p. 537.c.d. | b p.538.a|Thau. de Ori. p.55.c.

'NOSTRE Saint outre le nom de Gregoire, avoit celui de Theodore, qui semble mesme avoir esté son nom propre: '& Saint Jerome dit expressément que celui de Gregoire ne luy avoit esté donné qu'aprés l'autre.[a] Il estoit de la ville de Neocesarée "dans le Pont. Sa famille estoit illustre par ses richesses, par &c. son eclat, & par toutes les autres grandeurs humaines, [b] mais ravilie par la profession qu'elle faisoit du paganisme.

Euf.p.230.c| Hier. v.ill.c.65. & alii. | Euf. p.230.a.b. | l.7.c.28.p.278. a. | Bar.275.§ 9. | 18.oct.d. | c Boll.9.feb.p. 292.d.e. | p.288.b.c. | d. | Suid.α.γ.p.112. b|628.b.c. | Boll.p.289.a.

'Il avoit un frere nommé Athenodore, [dont nous faisons l'histoire en faisant celle de S Gregoire,] puisqu'ils furent tous deux instruits ensemble par Origene, tant dans la philosophie que dans les lettres saintes, 'qu'ils furent tous deux faits Evesques dans le Pont, estant encore fort jeunes, à cause de l'excellence de leurs merites, '& qu'ils se trouverent tous deux à Antioche pour y défendre la foy contre l'heresie de Paul de Samosates. 'Baronius ajoute que S. Athenodore a esté martyrizé sous Aurelien, '& on l'a mis dans le martyrologe Romain.[c] Bollandus dit que cela ne se trouve autorisé que par quelques martyrologes qui l'appellent Martyr, comme d'autres le qualifient Confesseur. 'Les Grecs luy donnent neanmoins la qualité de Martyr dans leurs Ménées. [Et comme ce n'est pas une grande preuve qu'il le soit, aussi le silence des anciens n'en est pas une fort considerable qu'il ne le soit pas, encore moins de ce que quelques Latins ne luy donnent que le titre de Confesseur.] 'Les Grecs en font la feste le 7 de novembre, les martyrologes latins un peu anciens [1] le 9 de fevrier, & le Romain le 18 d'octobre.'Suidas luy donne le titre de sophiste, [comme s'il se fust encore plus appliqué à l'eloquence que son frere,] & luy attribuë un ouvrage sur la foy & l'Incarnation,[qui auroit pu estre contre Paul de Samosates. Mais nous n'en trouvons rien dans les anciens.] 'Comme S. Gregoire est toujours nommé le premier des deux, il y a apparence qu'il estoit l'aisné.

Thau.de Ori.p. 57.c.

'Ils avoient une sœur, qui fut mariée à un homme fort habile dans la science du droit.

p.55.c.

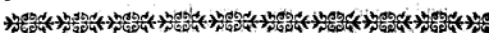
'Le Saint fut elevé chez son pere, dans ses coutumes & dans sa superstition, sans penser à autre chose, jusqu'à l'âge de 14 ans

1. On ne le trouve point dans ceux du IX. siecle.

&c. qu'il perdit son pere. 'Il commença deslors "à se tourner vers la c.d. veritable pieté, '& à voir quelque lumiere du Christianisme, p.56.a. non encore assez pour voir clairement la verité, mais assez pour la respecter. Cette lumiere secondoit sa raison, par la puissance ineffable qui luy est propre,[& croissoit peu à peu dans son ame,] 'jusqu'à ce qu'il arriva à une conversion parfaite ensuite de di- a.b. vers pas & de divers detours, que la providence regloit d'une &c. maniere admirable 'par le ministere de l'Ange "qu'elle luy avoit p.54.c.d. donné, dit-il, dés son enfance pour le conduire. [Voici ce qu'il a cru en devoir raporter dans l'action de grace qu'il en rendit depuis publiquement à Dieu, & où il se sert presque toujours du plurier, comme parlant aussi au nom de son frere, qu'il n'exprime pas neanmoins.]

'Sa mere qui vivoit encore, le jugeant assez instruit des choses p.56.b. convenables à un jeune homme de sa condition & de son esprit, voulut qu'il étudiast en rhetorique: 'car elle le destinoit au ba- b|57.a. reau: '& il réussit si heureusement dans cette étude, que chacun p.56.c. jugeoit qu'il seroit bien-tost un excellent avocat. 'Il avoit dés ce p.66.c. temps là tant d'amour pour la verité, qu'il ne pouvoit se resoudre à faire par exercice la loüange d'une chose qui n'eust pas esté veritablement loüable,'& il estimoit encore si fort la pureté b. de la vie, que voyant la disproportion qu'il y avoit entre les actions des philosophes payens & leurs preceptes, il aima mieux se contenter des lumieres ordinaires, que d'en aller puiser de plus relevées dans une source si corrompuë. [Mais Dieu qui le destinoit à une plus sainte philosophie,]'l'y menoit par des rou- p.56.c. tes qui sembloient n'y avoir aucun raport, sans que ni luy, ni ceux par qui cela se fit, en eussent ni le dessein, ni la connoissance.

'On luy faisoit apprendre le latin, afin qu'il n'ignorast pas la c.d. langue de ceux qui regnoient alors: & il se rencontra que le precepteur qu'on luy avoit donné pour cela, savoit aussi quelque chose du droit Romain.'Il exhorta donc son disciple à l'ap- d. prendre de luy; & S. Gregoire le fit plutost pour luy complaire, que pour aucun autre dessein.'Il remarque une parole de ce pre- d|57.a. cepteur, Que la science des loix luy seroit toujours tres avantageuse, soit pour le bareau, soit pour tout autre état qu'il voudroit choisir. Ce qui estoit, dit le Saint, une veritable prophetie, mais non pas dans le sens de ce precepteur. Car cette étude du droit luy fut un engagement pour se resoudre d'aller à Beryte [ville de Phenicie,] où il y en avoit une ecole publique, 'comme Boll.9.feb.p. elle y estoit encore 200 ans aprés. 289.c.d.



ARTICLE III.

S. Gregoire vient par occasion à Cesarée en Palestine, où Origene l'arreste, & luy apprend la philosophie.

Thau.de Ori.p. 57.b. 'LE dessein d'aller à Beryte approchoit déja Gregoire de Cesarée en Palestine, qui devoit estre le lieu de son salut. Et ce fut la veritable raison dans l'ordre de la providence qui luy fit entreprendre ce voyage, puisque le dessein d'apprendre le droit pouvoit aussi-tost le mener à Rome. [Mais voici une occasion qui contribuant en apparence à son voyage de Beryte, l'empescha neanmoins de l'executer, & l'arresta à Cesarée.

e.d|58.a. 'Le beau-frere du Saint ayant esté choisi par le Gouverneur de Palestine pour estre son Assesseur, fut obligé de faire venir sa femme en cette province. Il luy envoya donc "un officier pour l'amener elle & ses freres, en leur faisant fournir les voitures publiques selon le nombre & la commission qu'on luy en avoit donnée par écrit.'Le desir d'accompagner sa sœur, & la commodité d'aller ensuite à Beryte, firent resoudre S. Gregoire à ce voyage de Palestine. σρατιώτην

p.57.c,d.

p.58.a. 'Mais la providence ne le faisoit venir en cette province, que pour le mettre entre les mains d'Origene, 'que les affaires qui se passoient en Egypte, obligeoient en mesme temps de quitter Alexandrie, & de se retirer à Cesarée, comme pour venir audevant de S. Gregoire, 'qui passant Beryte, vint se rendre dans la mesme ville[avec sa sœur. Les affaires qui obligerent Origene à quitter Alexandrie, & dont S. Gregoire dit qu'il ne veut point parler, ne peuvent estre que les persecutions que luy faisoit Demetre. "Car ce fut ce qui l'obligea de se retirer à Cesarée en l'an 231. Ainsi c'est en cette année là que nous pouvons mettre le commencement des études de S. Gregoire sous Origene.] V. Origene § 20.

p.57.b.

p.58.b.

p.55.b. 'Ils ne se connoissoient point auparavant l'un l'autre. ᵃ Mais Origene [dans la conversation qu'il eut avec luy & avec son frere,] ayant connu l'excellence & la beauté de leur genie, les porta à embrasser la philosophie, 'comme il avoit accoutumé d'y porter ceux en qui il reconnoissoit ces qualitez.

ᵃ Hier.v.ill.c. 65.p.289.b.

Eus.l.6.c.18.p. 218.d.

[Je ne sçay si nous ne pouvons point dire que S. Firmilien alors Evesque de Cesarée en Cappadoce,] 'qui avoit beaucoup d'affection & de respect pour Origene, '& qui estoit aussi intime ami de Gregoire, [fut celui qui les unit entre eux. Il semble qu'on le peut

c.27.p.228.b.

Nys.v.Th.p. 542.c.

peut tirer de S. Gregoire de Nysse,] qui dit que quand S. Gregoire Thaumaturge voulut se convertir, il decouvrit sa pensée à S. Firmilien, qui l'adressa à Origene comme à un guide & à un docteur excellent, qui estoit en ce temps là le maistre & le chef de la philosophie Chrétienne. [Mais outre que cet endroit est assez obscur,] nostre Saint témoigne luy mesme que la recherche vint du costé d'Origene, & non du sien; & que pour luy il ne songeoit à autre chose qu'à s'echaper, & à s'en aller ou à Beryte ou en son pays. — c.d. / V. S. Firmilien note 1. / Thau. p. 53. c.

[Ce qui est certain, c'est que] dés le premier jour qu'Origene le vit, il fit tout ce qu'il put pour le retenir en sa compagnie, & l'engager à l'étude de la philosophie, afin de le porter ensuite insensiblement à la religion Chrétienne. S. Gregoire resista plusieurs jours à ses sollicitations: Mais enfin Origene l'emporta tant par le poids de ses raisons, que par la douceur & la grace de ses discours, meslez d'une force qui ne souffroit point de resistance, & encore plus par des tendresses & des témoignages d'affection qui surmontoient l'esprit en gagnant le cœur. Gregoire meprisa deslors tous les divertissemens de la jeunesse. [b] Il oublia & son pays & tous ses proches, aussi bien ceux qui se trouvoient à Cesarée, comme les autres. Il negligea toutes ses affaires, il abandonna toutes les autres sciences, & celle mesme des loix, pour ne s'attacher qu'à la philosophie, & à l'acquisition de la vertu. — c.d. / Hier. v. ill. c. 54. / 65. p. 286. c| 289. / a Thau. in Ori. p. 59. b. / d. / Nys. v. Th. p. 538. d. / &c. / b Thau. p. 60. b. / Nys. p. 538. d.

Origene l'ayant ainsi arresté auprés de luy, l'interrogea, luy proposa des questions, considera les réponses qu'il y faisoit, comme pour sonder & penetrer le fond de son esprit. En ayant reconnu la solidité par cette epreuve, il commença, pour le dire ainsi, à le travailler & à le façonner par diverses instructions qu'il luy donna pour corriger ses defauts, & quelquefois mesme par des reprimendes assez severes pour reprimer la violence de ses mouvemens. — Thau. p. 62. a. b. / b. c.

Aprés l'avoir comme purgé par ce moyen, & l'avoir disposé à recevoir les semences de la verité, il luy apprit diverses parties de la philosophie, comme la logique pour exercer son esprit par la subtilité de cette science, & former son jugement en luy apprenant à discerner les raisonnemens solides, d'avec ceux qui n'en ont que l'apparence; la physique, afin qu'il admirast les ouvrages de Dieu, non par ignorance, mais par jugement; l'astronomie pour relever ses pensées audessus des choses de la terre; la geometrie afin que par ses demonstrations claires & indubi- — c.d. / p. 63. / p. 64. a. b. / b. c. / d.

tables, elle servist de base & de fondement immobile à tout le reste.

p.64.65. Toutes ces sciences n'estoient encore que des preparations pour la morale, qu'il luy enseigna ensuite, non afin qu'il en eust seulement une connoissance speculative, mais afin qu'il appli-
p.66.a. quast cette connoissance à la conduite de sa vie. Les instructions qu'il luy donnoit sur ce point, estoient d'autant plus effica-
p.67.a. ces, qu'il les accompagnoit de ses propres actions, n'enseignant quoy que ce soit aux autres, qu'il ne s'efforçast de pratiquer le
ſ. premier. Tout ce qu'il luy enseignoit alors sur la morale, se reduisoit à degager l'ame de toutes les occupations & de toutes les affaires de la terre, pour ne songer qu'à elle mesme & à ce qui regarde son salut.

ARTICLE IV.

Origene conduit peu à peu S. Gregoire à la lumiere de la foy. Le Saint se donne absolument à Dieu, va à Alexandrie: Son battesme.

Thau.de Ori. p.69 a.b. C'EST ainsi qu'Origene disposoit Gregoire à la pieté qui nous fait rendre à Dieu le culte que nous luy devons, comme au principe & à la fin de toutes les vertus, puisque leur fin est de nous rendre semblables à Dieu pour pouvoir demeurer en luy; & que celui qui, selon l'obligation generale de tous les hommes, desire de s'en approcher & d'en estre aimé, embrassera sans peine toutes les autres vertus, depeur que l'impureté de son ame ne le fasse rejetter par cette pureté infinie.

b. Origene prit donc un soin tout particulier d'enseigner à Gregoire tout ce qui regardoit la divinité, [mais comme à un jeune homme, à qui il ne falloit pas faire envisager d'abord les lumieres les plus pures, & à un esprit capable de profiter de tout, soit pour connoistre la verité, soit pour combatre ses ennemis.]
c. Il luy fit lire pour ce sujet tous les ouvrages que les anciens philosophes avoient écrits sur la theologie, hormis ceux qui soste-
d|72.b.c. noient l'atheïsme, afin qu'au lieu de s'attacher à quelque secte particuliere, il choisist dans chacune ce qu'il y avoit de meilleur.
p.72.c.d. Et comme d'autre part il y avoit danger qu'il ne se trompast dans ce choix, Origene luy servoit de guide, luy montrant ce qu'il y avoit de faux & de sophistique dans ces auteurs, luy en

faisant remarquer les erreurs, & luy apprenant que dans ce qui regarde la divinité, il ne faut ajouter foy qu'à Dieu mesme & à ses Prophetes.

'C'est ainsi qu'en luy apprenant la philosophie profane, il faisoit entrer insensiblement en son ame les lumieres de la foy: * & au lieu que l'étude de la philosophie sert à confirmer les autres dans le paganisme, elle luy servit de chemin pour le conduire au Christianisme. Car connoissant par cette étude profonde la foiblesse des lumieres que les plus grands philosophes avoient euës sur la divinité, & voyant le peu d'assurance qu'il y avoit en ces opinions qui se détruisoient mutuellement, il embrassa de tout son cœur la simplicité de nostre foy, reconnoissant que dans des choses si fort elevées audessus de la raison, il falloit se rendre à l'autorité, & ne pas exiger des raisons. Hier. v.ill.c.65. p.289.b. * Nyss. v. Th p. 539.540.

'Il lut [donc] enfin l'Ecriture sous la conduite d'Origene, qui luy en expliquoit les difficultez, & le faisoit penetrer dans le mystere de ce langage divin. [Et ce fut sans doute dans la lecture de ces paroles toutes celestes, qu'il puisa une vertu plus forte, par laquelle] 'il se resolut à quitter [non toutes les choses du monde pour la philosophie, mais] la philosophie mesme pour Dieu. Il s'ouvrit de son dessein à S. Firmilien son intime ami, 'lequel venoit quelquefois de Cesarée en Cappadoce passer du temps avec Origene. 'Firmilien le confirma dans sa resolution, & ils allerent ensuite ensemble trouver Origene, qui estoit encore un plus grand maistre dans la philosophie des Chrétiens, [que dans celle de Platon: & il eut la joie que l'on peut s'imaginer, de voir un si heureux succés des instructions qu'il avoit données à Gregoire. Thau.p.72.73. Nyss.v.Th.p. 542. V. S.Firmilien note 1. Euf.l.6.c.27.p. 228. Nyss.p.542.c.d.

V.Origene §22. * Note 1. *La persecution de Maximin ayant obligé Origene de quitter Cesarée durant les années 235, 236, & 237, *il faut apparemment mettre durant ce temps là] 'ce que dit S. Gregoire de Nysse, que nostre Saint fut en Egypte & à Alexandrie. 'Il paroist assez clairement que c'estoit avant son battesme. 'Cependant sa vie estoit déja si pure, qu'elle sembloit reprocher aux jeunes gents de son âge les dereglemens de la leur. Ils s'en irriterent comme d'une injure qu'il leur faisoit: & pour s'en venger, ils susciterent une malheureuse femme, qui s'en vint se plaindre de ce qu'il ne luy payoit pas ce qu'elle pretendoit avoir merité par ses crimes. Le Saint s'entretenoit alors de quelques questions de philosophie avec d'autres personnes, qui connoissant la pureté de sa vie, ne pouvoient souffrir qu'on le noircist par une calomnie si atroce. p.540.b. b|542.c. p.540.541.

Mais luy sans s'emouvoir, & sans se plaindre ni de cette impudente, ni de ceux qui l'avoient apostée, pria seulement un de ses amis de luy donner l'argent qu'elle demandoit, afin qu'elle ne les importunast pas plus long-temps.

p.541.b.c. [a]Les méchans sembloient triompher de sa reputation; mais Dieu en prit la défense. Cette malheureuse n'eut pas plutost receu l'argent, qu'elle fut possedée du demon, qui la jetta par terre avec des agitations effroyables. Il falut avoir recours à celui qu'elle avoit offensé. Il invoqua pour elle la puissance de
c|541.a. Dieu; [b]& une priere si sainte & si pleine de charité ne manqua
p 541 c. point d'avoir son effet. [c]Voilà quel estoit alors le Saint, qui dés
p.540.b. ces premiers commencemens de sa pieté, [d]& avant que d'avoir receu le battesme, menoit déja une vie qui se pouvoit dire irreprochable & sans tache.

[On ne dit point s'il receut ce sacrement à Alexandrie ou à
Euf.l.6. c.30.p. 230.a. Cesarée,] [a]où il retourna pour y estre encore quelque temps sous la conduite d'Origene [Il peut y avoir passé toute l'année 238,]
Thau.de Ori. p.48.49. puisqu'il ne le quitta que huit ans aprés avoir renoncé à l'étude
a Euf.p.230.a| Hier.v.ill.c.65. p.289.b. de l'eloquence, [a] & aprés avoir esté auprés de luy avec son frere cinq ans entiers.

ARTICLE V.

S. Gregoire retourne en son pays, aprés avoir fait l'eloge d'Origene, qui luy écrit une belle lettre.

Euf.l.6. c.30.p. 230.a|Hier.v. ill c.65.p.289.b. Hier.p.289 b. [a]SAINT Gregoire & S. Athenodore son frere, s'estant fait un thresor de toutes sortes de richesses spirituelles sous la discipline d'Origene, s'en retournerent en leur patrie. Avant que de partir, S. Gregoire prononça en presence de beaucoup de monde, & d'Origene mesme, un discours celebre, par lequel il luy rendoit graces des avantages qu'il avoit receus de sa conduite. [Nous avons encore ce discours, & nous en avons tiré
Socr.l.4.c.27. p.144.d. presque tout ce que nous avons dit jusques à present.] [a]S. Pam-
b DuPin,p.900. phile l'insera dans l'apologie qu'il composa pour Origene. [b] On trouve que c'est une des pieces de rhetorique les plus achevées qu'il y ait dans l'antiquité.

Thau.de Ori. p.74.a. [a]S. Gregoire s'y loüe fort du contentement & de la paix dont il
c b. jouïssoit à Cesarée. [c] Il témoigne qu'il n'en sort que malgré luy,
e.d|75.b.c. [e]& avec d'autant plus de deplaisir, que c'estoit pour estre emba- NOTE 2.

rassé dans la maison de son pere par les soins du siecle, par les troubles & les inquietudes des choses de la terre, par les chicanes & les procés, '& par le maniement des affaires de sa ville. [Ainsi il p.76.d.
y a bien de l'apparence qu'il estoit contraint de s'en aller à Neocesarée, pour donner ordre à ses affaires domestiques, y estant appellé ou par ses parens,] 'si sa mere estoit morte aussi- Nyss.v.Th.p.
bien que son pere, selon Saint Gregoire de Nysse, [ou par elle 518.b.
mesme] 'si elle vivoit encore, comme S. Jerome l'assure. [Et le Hier.v.ill.c.65.
Saint mesme semble le confirmer en ne parlant point de sa mort,] p.289.b.
'quoiqu'il marque celle de son pere, auquel il est certain qu'elle Thau.ut sup.
survéquit. 'Socrate ne s'eloigne pas de croire que c'estoit sa mere Socr.p.244.c.
qui le rapelloit: '& Saint Jerome l'appuie beaucoup, en disant Hier.p.289.b.
qu'Origene le renvoya à sa mere avec son frere.

[S. Gregoire n'estoit encore apparemment que depuis quelques mois en son pays, lorsqu'Origene luy écrivit la lettre qui fait le 13.e chapitre de sa Philocalie.] 'Il l'y appelle son seigneur Ori.phil.c.13.
tres saint, & son venerable fils. Il l'exhorte à employer pour le p.41.
Christianisme toute la capacité que Dieu luy avoit donnée, & à ne prendre ni de la geometrie, ni de l'astronomie, ni mesme de la philosophie payenne, que ce qui estoit necessaire pour l'intelligence des Ecritures. Il l'avertit qu'il estoit permis en p.42.
sortant d'Egypte pour entrer dans la terre promise, d'emporter les richesses des Egyptiens, & de s'en servir pour la construction du tabernacle, quoique l'experience luy eust fait connoistre que, cela avoit esté utile à peu de personnes: mais que l'Ecriture nous apprenoit le mal qu'il y avoit à descendre de la terre d'Israel dans l'Egypte, & à passer de la loy de Dieu à la science du siecle; que c'estoit ce qu'avoit fait Ader [ou Adad, qu'il confond avec Jeroboam,] '& ce que faisoient tous les jours les he- p.43.
retiques. Il l'exhorte encore en finissant, à étudier avec soin les Ecritures, en y joignant la priere, laquelle, dit-il, est tres necessaire pour les entendre. [Ces avis sont d'autant plus remarquables, qu'Origene passe pour un esprit trop attaché à la philoso-
V.Origene §10. phie profane, 'laquelle mesme il n'avoit apprise qu'ensuite des lettres saintes: mais il l'avoit fait par necessité.]





ARTICLE VI.

S. Gregoire est fait Evesque de Neocesarée : De son symbole.

[NOus nous arresterons moins dans ce qui nous reste à dire de S. Gregoire Thaumaturge. Car n'ayant presque point d'autre auteur à suivre en cela que S. Gregoire de Nysse, il suffira de marquer la suite des actions de nostre Saint, & de renvoyer pour les particularitez à cet illustre panegyriste.

Quoiqu'on eust rappellé S. Gregoire en son pays pour l'engager dans l'embaras des affaires, il sceut neanmoins tellement
Nys.v.Th.p. 543.c.d. s'en degager,] que son unique occupation y fut une desoccupation de toutes les choses de la terre, "afin de ne s'appliquer qu'à &c. son salut & à Dieu. Pour se procurer cette liberté, il quitta la
p.552.b. ville de Neocesarée, & se retira à la campagne. "Il abandonna mesme tout à fait son bien, ne se reservant ni terre, ni maison, ni quoy que ce fust, & n'ayant pas d'autres richesses que sa vertu
Socr.l.4.c.27. p.244.c. & sa foy. "Socrate dit qu'estant encore laïque il fit quantité de miracles, & convertit beaucoup de monde. [Saint Gregoire de Nysse ne le dit point.]

Nys.p.543.d. Durant qu'il ne pensoit dans la solitude qu'à purifier son ame, sans vouloir seulement qu'on luy parlast de tout ce qui se pas-
p.544.545. soit dans le monde, "il fut appellé à l'episcopat d'une maniere
v.Theo.t.3.p. 581.d. toute extraordinaire, par Phedime Evesque d'Amasée, qui peu de temps aprés, [& peut-estre dés ce temps là mesme,] estoit la
Eus.l.6.c.30.p. 230.a. ville metropole de la province. "Gregoire estoit alors encore jeune; mais l'eminence de sa science [& de sa vertu] suppleoit
Nys.v.Th.p. 545.b.c.d. avantageusement à ce defaut. "Phedime qui en estoit informé, & qui avoit mesme receu de Dieu la grace de la prophetie, souhaitoit beaucoup d'elever sur le chandelier de l'Eglise une lampe si capable d'éclairer la maison de Dieu. "Mais Gregoire ne souhaitoit pas moins d'eviter le danger & le fardeau de la dignité episcopale; & il changeoit souvent de desert pour se dero-
d|546.a. ber à Phedime, qui le faisoit chercher partout: "Enfin Phedime voyant qu'il ne le pouvoit trouver poussé par un mouvement du S. Esprit, leva les yeux au ciel, & declara devant Dieu, à qui l'un & l'autre estoit present qu'il consacroit Gregoire pour le service de l'Eglise, & luy destinoit la ville ["de Neocesarée.] NOTE 3. Gregoire estoit alors à trois journées de Phedime. Cependant il crut que cette consecration luy imposoit une necessité à laquelle

1. il ne luy estoit pas permis de resister. Ainsi il ceda & fut consacré Evesque avec toutes les ceremonies ordinaires de l'Eglise.

La ville de Neocesarée appellée aussi quelquefois Adrianople si l'on en croit Estienne le geographe, estoit comprise dans la partie du Pont appellée Polemoniaque, dont on pretend mesme sur l'autorité d'une medaille, qu'elle estoit metropole du temps de Severe; & il est certain qu'elle l'a esté au V. siecle & dans les suivans. [Nous ne voyons pas bien si elle l'estoit en ce temps-ci, ou si elle cedoit ce droit à Amasée. Mais on voit au moins] qu'elle estoit considerée comme la premiere des villes des environs. Elle estoit dans un pays fort fertile, & assez prés de la mer pour en tirer toutes sortes de commoditez, enrichie de fort beaux bastimens, & arrosée par la riviere du Lyc, qui selon quelques uns la separoit de la petite Armenie. Les Grecs l'appellent aujourd'hui Nixar par un nom corrompu de celui de Neocesarée, & les Turcs Tocate. C'est le siege de l'officier du pays. Elle estoit donc ou la capitale, ou l'une des plus considerables villes de sa province, lorsque S. Gregoire en fut fait Evesque, & fort peuplée, aussi-bien que tout le pays d'alentour. Mais tous les habitans & de la ville & des environs estoient encore dans les tenebres du paganisme, & l'on n'y pouvoit conter que dixsept Chrétiens. Cependant la grace de Dieu opera tellement par S. Gregoire, qu'il convertit tout le peuple tant de la ville que de la campagne, & n'y laissa en mourant que 17 payens. [Ainsi c'est avec beaucoup de raison que] S. Basile dit qu'il y a posé les fondemens de l'Eglise: [d'où il semble que nous pouvons aussi tirer qu'il en a esté le premier Evesque.]

Steph. p. 490. Holst. ad Ste p. 221. Geo. sac. p. 257. Nys. v Th. p. 537. c. d. Steph. n. p 490. Nys. p. 537. c| 551 d. p. 545. a| 548. a. a| Bas. de Spi. c. 29. p. 360. b. Nys. p. 574. d. Bas. ep. 62. p. 92. c.

Quelques uns marquent qu'il fut fait Evesque vers l'an 240. [Ce que nous en trouvons, c'est qu'il quitta Origene, comme nous avons vu, en 238 ou 239, & que S. Gregoire nous donne lieu de croire qu'il avoit déja beaucoup travaillé lorsque son Eglise fut eprouvée en 250 par la persecution de Dece.]

Du Pin, p. 199.

Avant que de commencer l'exercice de son ministere, il demanda quelque peu de temps à Phedime pour acquerir une plus parfaite connoissance de nos mysteres, afin de les prescher au peuple avec plus de force & plus d'assurance. Il obtint mesme cette intelligence d'une maniere miraculeuse, ayant esté instruit &c. dans une revelation par S. Jean l'Evangeliste à l'instance de la S.te Vierge. Cet Apostre luy donna un symbole, que le Saint écrivit aussi-tost, & il le prescha toujours depuis à son Eglise, laquelle

Nys. p. 545. a. b. p. 545. 546. p. 546. 547.

1. τὰ ἄλλα μετὰ πάντα τῶν νομίμων ἐπ' αὐτῷ πληρωθέντων

en garda avec beaucoup de ſoin la doctrine & l'original écrit de ſa main ; & ce fut par ce moyen qu'elle ſe conſerva pure contre p.546.c. toutes les hereſies. 'On s'en ſervoit "pour initier le peuple, dit S. Gregoire de Nyſſe ; [ce qui ſignifie apparement qu'on le faiſoit apprendre aux catecumenes.] μυςαγωγεῖται.

Ruf.l.7. c.25.p.227.1. 'Rufin raporte ce ſymbole tout entier dans ſa traduction d'Euſebe.ª Baronius dit qu'il a eſté cité dans le V. Concile œcumenique ; & on s'en eſt encore ſervi en d'autres occaſions. ["Saint Jerome n'en parle pas,] 'comme quelques uns le pretendent. 'Mais S. Gregoire de Nazianze "en cite les dernieres paroles, qu'il avoit, dit-il, appriſes d'un ſage.ᵇ On croit auſſi que S. Baſile le marque lorſqu'il ſe glorifie d'avoir eſté nourri dans la verité de la foy par les paroles de Saint Gregoire, que S.te Macrine ſon ayeule avoit appriſe dans l'Egliſe de Neoceſarée. 'Un celebre Proteſtant ſoûtient qu'il n'y a aucun moyen de douter que ce ſymbole ne vienne de S. Gregoire ; '& que ſi le P. Labbe doute que nous ayons encore celui que la Vierge & S. Jean luy ont donné, ce n'eſt que parcequ'il le confond avec une plus longue expoſition de la foy, qu'on attribuë auſſi à S. Gregoire, mais avec moins de fondement. 'Pour la revelation meſme où l'on écrit qu'il l'a receu, il dit qu'elle ne doit point paroiſtre incroyable dans un Saint dont la vie a eſté pleine de miracles, comme tous les auteurs eccleſiaſtiques nous en aſſurent unanimement.

ª Bar.233.§19. §20. — Naz.or.40.p.668.d. — ᵇ Bul.l.2. c.12. p.250. — p.249-252. — p.252,253. — p.249. — Note 4. — Note 5.



ARTICLE VII.

Il fait divers miracles arrivant à Neoceſarée, & depuis baſtit une egliſe.

Nyſ.v.Th.p.547-548. 'SAINT Gregoire fortifié & éclairé par cette faveur du ciel, ſortit de ſa retraite pour venir gouverner l'Egliſe qui luy avoit eſté confiée. Il fut ſurpris en chemin par la nuit & par la pluie ; ce qui l'obligea luy & ceux qui l'accompagnoient, de ſe retirer dans un temple fameux par les oracles que les demons y p.548.c. rendoient. 'Il y entra aprés avoir fait le ſigne de la Croix, '& y d. paſſa toute la nuit à prier & à chanter des hymnes, 'comme p.549. c'eſtoit ſon ordinaire. 'Les demons declarerent le lendemain qu'ils n'oſoient y entrer à cauſe du Saint ; 'ſurquoi le preſtre de ce temple courut tout en colere aprés le Saint, & le menaça de le deferer aux magiſtrats. S. Gregoire luy donna un billet qui commandoit

commandoit au demon de rentrer: à quoy le demon ayant obei, le prestre extremement surpris, retourna vers Gregoire pour luy demander instruction. 'Rufin raporte amplement la mesme chose avec quelques circonstances differentes. [C'est apparemment ce miracle qui a fait dire à S. Basile,] que nostre Saint avoit un pouvoir qui le rendoit terrible aux demons. [C'est encore ce qu'a voulu marquer Socrate,] 'quand il dit que le Saint chassoit les demons par ses lettres. Ruf.l.7.c.25.p.126.127. Bas.de Spi.c.29 p.360.a. Socr.l.4.c.27.p.244.c.

'Ce miracle n'ayant pas encore esté suffisant pour faire croire à ce prestre idolatre, qu'un Dieu s'estoit fait homme, Gregoire fit changer de place à une fort grosse pierre par son simple commandement: [d'où vient sans doute] ce qu'on lit dans Rufin ['& d'autres auteurs posterieurs qui l'ont suivi,] que ce Saint a transporté une grosse roche pour bastir une eglise, 'ou mesme une montagne selon S. Eucher & S. Gregoire le grand. [Car nous ne trouvons rien de cela dans S. Gregoire de Nysse, ni dans S. Basile.] 'S. Augustin dit qu'il n'avoit jamais ni lu, ni oui dire que personne eust transporté une montagne dans la mer par la force de sa foy. 'S. Chrysostome assure neanmoins qu'on disoit de quelques Saints, qu'ils avoient transporté des montagnes pour quelque necessité, quoiqu'ils fussent fort inferieurs aux Apostres, qui l'eussent fait aussi s'il y en eust eu quelque besoin. Nys.p.549.550 Ruf.p.126.1. Euch.ad Val.p.19| Greg.dial.l.1.c.7.p.29.c. Aug.sp.& lit.c.35.t.3.p.319.2.a. Chry.in Matt.h.58.p.617.c.

'Le prestre idolatre dont nous avons parlé, ne resista pas davantage, & abandonna tout, mesme sa femme & ses enfans, pour suivre le Saint, 'qui depuis le fit Diacre: ª & mesme il fut son successeur selon Rufin. Nys.p.550.b| 551.c.d. p.550.d. ª Ruf.p.127.1.

'Le bruit de ces merveilles ayant fait sortir tout le peuple de Neocesarée audevant de luy "pour le voir, il passa au milieu de cette foule sans regarder qui que ce soit, dans un recueillement 'qui étonna encore plus ces idolatres que les miracles qu'il venoit de faire. 'Aussi beaucoup de personnes souhaiterent de le pouvoir loger chez eux, parcequ'il ne s'estoit conservé aucun logement dans la ville: & il accorda cette grace à Musone, qui l'avoit demandée le premier. 'Dés ce jour il convertit un grand nombre de payens: & le lendemain, diverses personnes s'estant assemblées à sa porte, il chassa les demons des uns, gerit les maladies des autres, & persuada à beaucoup d'idolatres d'embrasser la religion Chrétienne. Nys.p.551.c.d. &c. p.552.a. d|553. p.553.c.d.

'Voyant de quelle maniere l'Esprit saint multiplioit son troupeau, il se resolut de faire bastir une eglise, ['ce qui n'estoit pas extraordinaire en ce temps là, & on avoit toute liberté d'en p.554.a.b. V. la pers. de Maximin § 6.

baſtir ſous Philippe, qui commença à regner en 244. Mais celle-ci eſt la premiere dont l'hiſtoire nous donne une connoiſſance certaine & expreſſe.] Tout le peuple [fidele] y contribua volontiers & de ſon argent & de ſon travail. Le Saint la plaça dans le lieu le plus conſiderable & le plus apparent de la ville, comme un fondement & une baſe de ſon ſacerdoce. Il eut la gloire de la commencer[& d'en faire le baſtiment,]& l'un de ſes ſucceſſeurs

Bar.245.§3. celle d'y ajouter des ornemens dignes de ſa majeſté. 'Il faut dire

Nyſ.p.554.b. que cette egliſe evita la fureur de Diocletien, 'puiſque Saint Gregoire de Nyſſe aſſure qu'on la voyoit encore de ſon temps.

c|Thphn.p.31.a. 'Et meſme toute la ville ayant eſté ruinée depuis par un tremblement de terre; il n'y eut que ce ſeul edifice qui demeura ferme & immobile; ce que [S. Jerome &] Theophane ont mar-

Thdr.L.l.2.p.566.567|Thphn p.1245|Cedr.p.358.c. qué dans leurs chroniques ſur l'an 344. 'La meſme choſe arriva [pour la ſeconde fois] ſous l'Empereur Anaſtaſe en l'an 499 ou 503, & on remarque qu'un peu avant ce [ſecond] tremblement, un ſoldat en vit deux autres qui marchoient dans la ville, & un troiſieme derriere eux, qui leur crioit de conſerver la maiſon où eſtoit le corps de Gregoire, & qui portoit alors ſon nom.

Nyſ.v.Th.p.554.c.d. 'La croyance qu'avoient les habitans de Neoceſarée, que l'Eſprit de Dieu agiſſoit par leur ſaint Eveſque, faiſoit qu'ils ſe raportoient à luy de tous leurs differens; & par ce moyen ils jouiſſoient entre eux d'une grande union & d'une grande tran-

p.555.556|Baſ.de Spi.c.29.p.360.b|Euch.ad Val.p.19. quillité. Deux freres ne pouvant neanmoins s'accorder ſur un étang, & eſtant prés d'en venir aux armes malgré toutes les remontrances du Saint, il mit l'étang à ſec par ſes prieres: [a]& plus

[a] Nyſ.p.556.c. de cent ans aprés on voyoit encore à l'entour quelques marques des grandes eaux qui l'avoient autrefois rempli, pendant que l'endroit le plus creux où avoit eſté l'étang, demeuroit ſec, &

Ruf.l.7.c.25.p.125.126. produiſoit non des poiſſons, mais des blez. 'Rufin raconte ce miracle avec étenduë; mais il ne s'accorde pas tout à fait avec S. Gregoire de Nyſſe dans les particularitez qu'il en raporte.

Baſ.de Spi.c.29.p.360.b. 'Le Saint"changea auſſi le cours des rivieres, dit S. Baſile, [qui ποτίσωσιν.

[b] Nyſ.p.557-560. veut apparemment marquer] [b] ce que S. Gregoire de Nyſſe raporte fort au long, qu'il arreſta les debordemens de la riviere du Lyc, en luy défendant de paſſer un baſton qu'il ficha en terre, &

p.560.c.d. qui devint depuis un grand arbre. 'Ce miracle ſervit à la converſion de ceux qui habitoient le long du Lyc, & continuoit plus de cent ans aprés, ce fleuve ayant toujours reveré les ordres du Saint, en ſe renfermant dans les bornes qu'il luy avoit preſcrites.

ARTICLE VIII.

De S. Alexandre de Comane: S. Gregoire fait de nouveaux miracles.

'LE Saint n'operoit pas ces merveilles pour se faire admirer des peuples, mais pour les sauver en les amenant à J.C. [Et celui pour la gloire duquel il travailloit, le glorifioit luy mesme par les heureux succés qu'il luy donnoit & dans son diocese, & parmi les peuples voisins.] 'Le bruit de ses miracles se repandoit partout; & comme on savoit qu'il les operoit par la puissance [du nom &] de la foy de J.C, chacun se pressoit d'embrasser le Christianisme. On établissoit partout le sacerdoce, 'afin que la foy s'y augmentast encore davantage, & s'y multipliast de jour en jour, [& l'on s'adressoit pour cela à celui qui estoit le pere de la foy parmi ces peuples.] Il receut [entre autres] une deputation de la ville de Comane, voisine de Neocesarée, où il estoit prié de venir "fonder & former l'Eglise par le sacerdoce, [c'est à dire, comme la suite le fait voir, d'y établir un Evesque.] 'Il y alla, & y ordonna le celebre S. Alexandre surnommé le charbonnier, [dont l'histoire est trop celebre & trop edifiante pour ne la pas raporter ici en peu de mots. On y voit mesme fort bien comment les elections se faisoient alors.]

Nyss. v. Th. p. 560. c. — d. — p. 561. a. — ἐκκλησιάσαι. — p. 561-564.

'S. Gregoire fut donc à Comane; & aprés y avoir passé quelques jours à instruire le peuple, il commença à proceder à l'election d'un Evesque. 'Les principaux de la ville cherchoient un homme considerable par la naissance, par l'eloquence, & par les autres dons qui eclatent au dehors; & ils en proposoient plusieurs pour cela, sans pouvoir convenir d'aucun. Mais Gregoire en cherchoit un qui eust une vertu & une vie vraiment episcopale; '& il attendoit que Dieu luy en montrast quelqu'un, comme il avoit montré David à Samuel. 'Comme donc il témoignoit n'estre point encore content de tous ceux qu'on luy proposoit, & qu'il exhortoit les assistans à voir si parmi les personnes de moindre qualité il ne se trouveroit point quelqu'un qui fust propre à estre Evesque, un des principaux luy dit pour se moquer de cette proposition, 'Est-ce que vous voulez faire „ Evesque Alexandre le charbonnier, & que nous luy donnions „ tous nos voix?

p. 561. a. b. — b | 564. — p. 561. b. c. — c. d. — p. 561. a.

'Le Saint ecouta fort serieusement cette parole, & demanda ce que c'estoit que cet Alexandre. On le luy presenta aussi-tost, en b. c.

l'état qu'on peut s'imaginer un homme de ce métier, mais avec un air serieux & recueilli qui commença à le faire estimer du
p 563.b. Saint, pendant que tous les autres s'en railloient. 'Il le tira à part,
p.562.d. pour savoir[de luy mesme]qui il estoit. 'Et il apprit qu'ayant de la naissance & du bien, il avoit tout meprisé pour imiter l'humilité de J.C, & embrasser une vie cachée, pauvre, & laborieuse:
d|563.a. à quoy il s'estoit encore porté pour eviter les dangers où son âge, & les dons de la nature, auroient pu exposer sa chasteté.
p.563.a. 'Tout ce qu'il pouvoit gagner par son travail, il l'employoit selon que Dieu nous l'ordonne, [à assister ceux qui estoient dans
p.562.c. le besoin.] 'On luy donne le titre de philosophe: [mais ce n'est ce semble que pour marquer l'eminence de sa vertu.]

p.563.b. 'Le Saint aprés avoir decouvert ce thresor, le remit entre les mains de quelques autres, pour luy faire changer d'habit & de couleur, durant qu'il entretenoit le peuple des devoirs d'un
c.d. Chrétien & d'un Evesque. 'On amena ensuite Alexandre, qui parut tout autre qu'auparavant. S. Gregoire fit connoistre quel il estoit, & qu'il ne falloit pas souffrir qu'un homme d'un si grand merite demeurast caché: [& tout le monde ayant consenti à son election,] il le consacra à Dieu par la perfection du sacerdoce, avec les solennitez ordinaires. On pria ensuite Alexandre de parler au peuple: & il le fit avec un discours plein de sens & de gravité, justifiant deslors la sagesse du choix qu'on avoit fait de
d|564.a. luy. 'Il n'avoit pas le fard & l'elegance des paroles; de quoy un jeune homme encore enflé de ce qu'il avoit appris dans les ecoles d'Athenes, voulut se railler: mais on dit qu'il en fut repris &c. dans un songe.

p.562.c.d. 'Alexandre parut toujours depuis tres digne de l'état auquel Dieu l'avoit appellé, & il couronna enfin sa vie par le martyre,
Bar.11. aug.d. & par le martyre du feu. 'Le martyrologe Romain en marque la feste l'onzieme d'aoust: [& nous n'en trouvons rien autre part.]
253.§ 138. 'Baronius parle de sa mort dans la persecution de Dece: [mais
Nyss.v.Th.p. il n'allegue aucune preuve qu'il soit mort dés ce temps là.] 'Les
561.a. termes de S. Gregoire de Nysse portent à croire qu'il a esté le
Eus.l.5. c.16.p. premier Evesque de Comane. 'Il y a eu neanmoins un S. Zotique
182.b. Evesque de Comane dés le commencement de l'heresie des Montanistes: [mais ce pouvoit estre d'une autre Comane qui est en Cappadoce, ou selon d'autres, dans la petite Armenie.]

Nyss.p.565. 'S. Gregoire retournant de Comane à Neocesarée, rencontra un Juif qui luy demanda quelque chose pour ensevelir son compagnon qui faisoit le mort, soit pour se railler de sa simplicité,

soit seulement pour en tirer quelque argent : Car on savoit que son plus grand soin estoit d'assister les pauvres. Le Saint jetta &c. son manteau sur ce mort pretendu, "qui mourut tout de bon à l'heure mesme. 'Sozomene parle de ce miracle à l'occasion d'un Soz.l.7.c.27.p.750.a. semblable fait par S. Epiphane. [Et on a encore d'autres exemples de la colere de Dieu sur ceux qui ont l'impieté de se vouloir jouer d'une chose aussi terrible que la mort.] 'Le Saint depuis Nys.p.566.567. &c. son retour de Comane, guerit"un possedé, '& fit beaucoup d'autres miracles par le moyen des linges que son souffle avoit p.567.a.b. sanctifiez.

ARTICLE IX.

S. Gregoire se retire durant la persecution de Dece; voit le martyre de S. Troade; etablit les festes des Martyrs.

'LES miracles & les predications du Saint eurent tant de Nys.p.567.b.c. force, que dés devant l'an 250, l'idolatrie sembloit presque entierement abolie à Neocesarée, & dans tous les environs. Les sacrifices profanes cessoient partout. 'On renversoit les idoles b. avec leurs temples & leurs autels, '& on elevoit au contraire de c. tous costez des temples & des maisons de prieres à J.C.

[Ces choses & le reste de ce que nous avons raporté jusques à present de l'administration de S. Gregoire, marquant que les Chrétiens estoient dans une pleine paix & une entiere liberté, on ne peut guere douter qu'elles ne se soient passées sous l'empire de Philippe, qui regna depuis l'an 244 jusqu'en 249. Et cela peut faire juger, comme nous avons dit, que S. Gregoire fut fait Evesque au plustard vers l'an 244, cinq ou six ans depuis qu'il eut quitté Origene.]

'L'Empereur Dece qui succeda à Philippe, ayant excité une p.567-569|Bar.253.§ 129. horrible persecution contre l'Eglise [en 250 & 251,][a] le Saint se a Nys.p.569.b. &c. retira dans les deserts, tant pour persuader à son peuple de faire c. la mesme chose, 'que parcequ'on en vouloit particulierement à d. luy, dans la croyance qu'on n'auroit pas ensuite de peine à renverser la foy que ses [predications & ses miracles] avoient establie. 'Les persecuteurs le chercherent en effet "avec grand soin, d|570. &c. & sceurent mesme le lieu où il s'estoit retiré. Ils y coururent: mais ils n'y virent que deux arbres au lieu de luy & d'un Diacre &c. qui l'accompagnoit: '& ce miracle "convertit un infidele qui p.570.c. leur avoit enseigné ce lieu.

d. 'Les persecuteurs ne pouvant trouver le pasteur, attaquerent le troupeau, & allerent chercher partout ceux qui invoquoient le nom de J.C, sans en excepter les femmes & les enfans mesmes, & ils les trainoient à la ville, pour remplir les prisons de ces heureux criminels, dont toute la faute estoit d'avoir une veritable
p. 571. a. pieté. 'Les magistrats n'estoient occupez que de cela, & leur unique application estoit d'employer toutes sortes de tourmens pour obliger des hommes à renoncer au culte de leur Createur. On reconnut alors que Dieu avoit conservé S. Gregoire pour estre le soutien de tout son peuple. Car du desert où il s'estoit retiré, il assistoit par ses prieres ceux qui combatoient dans la ville, comme Moyse durant la battaille des Amalecites.

b. c. d. 'Il vit en esprit le combat de S. Throade jeune homme de qualité, qui ayant esté amené au Gouverneur, souffrit avec constance beaucoup de tourmens, & remporta enfin la couronne du mar- &c.
Bar. 28. dec. c. tyre. 'La feste en est marquée dans le martyrologe Romain le
Men. p. 45. 28 de decembre, & il y est dit qu'il souffrit sous Dece. 'Les Grecs font le 6 de may d'un S. Troade, mais n'en disent rien de parti-
Nyss. p. 569. d. culier. 'Le Diacre qui estoit avec S. Gregoire, & qui estoit ce mesme prestre des idoles, qu'il avoit converti tout d'abord,
p. 571-573. 'estant allé à la ville pour savoir la verité de ce martyre, 'fut preservé par la protection & les prieres du saint Evesque, contre les &c. efforts du demon qui s'estoit rendu maistre d'un bain, & y maltraitoit tous ceux qui y entroient aprés que le soleil estoit couché.

p. 570. d. 'Le Saint demeura assez long-temps dans sa retraite. a Mais en-
a p. 573. 574. fin la persecution estant finie [en l'an 251,] il retourna à Neoce-
p. 574. sarée: '& losque l'Eglise eut recouvré une entiere liberté [en l'an 253, sous Valerien,] il alla faire la visite dans tout le pays, où il établit que le peuple s'assembleroit tous les ans au lieu où l'on avoit mis les corps des Martyrs, qu'il fit ce semble porter exprés en divers endroits, pour y faire solennellement leurs festes, & mesme avec des festins & d'autres rejouissances publiques. Il jugea ce moyen necessaire pour retirer de l'idolatrie beaucoup de personnes grossieres, qui y estoient attachées par ces sortes de festes, & par les plaisirs des sens, croyant que c'estoit toujours beaucoup faire de porter ces personnes à l'adoration du vray Dieu, & à faire en l'honneur des Martyrs ce qu'ils faisoient auparavant pour leurs idoles. Il esperoit mesme qu'avec le temps, la pieté & la foy croissant dans les peuples, ils se porteroient d'eux mesmes à passer de ces rejouissances exterieures & sen-

suelles à une joie toute spirituelle & toute sainte : ce qui arriva en effet dans plusieurs. S. Gregoire de Nysse regarde cela comme une grande sagesse : [& assurément on brise souvent les foibles, selon l'expression de l'Evangile, en leur demandant une perfection qui est audessus de leurs forces. Il faut seulement prendre garde à ne leur souffrir pas des choses contraires à la pieté, & à condescendre tellement à leur foiblesse, qu'on travaille en mesme temps à les en tirer peu à peu.]



ARTICLE X.

Grande peste à Neocesarée : Diverses particularitez de l'histoire du Saint.

UNE des choses qui contribua le plus à la conversion de ce qui restoit encore de payens dans la ville de Neocesarée, & dans tous les environs, fut une grande peste qui ravagea le pays. Le commencement en est remarquable. Car dans une feste d'une idole fort reverée dans tous ces quartiers là, tout le peuple s'estant assemblé au theatre, [dont les plaisirs criminels faisoient partie du culte des demons,] comme on y estoit fort pressé, 'tout ce peuple demanda en criant à leur Jupiter, qu'il leur fist place. 'S. Gregoire entendit ce bruit, & envoya une personne leur dire qu'ils auroient bien-tost plus de place qu'ils ne voudroient.'L'effet suivit aussi-tost cette prophetie: Il vint une peste "furieuse, à laquelle ni la medecine, ni l'invocation des idoles ne pouvoit trouver de remede. 'On eut recours à S. Gregoire, on le pria d'invoquer son Dieu; & ses prieres "estoient toujours exaucées, pourvu que ceux qui l'appelloient à leur secours promissent d'adorer J.C.'Ainsi la maladie procura à ce peuple une veritable santé.

Nyss.v.Th p. 575.b.c. — p.576.a. — b. — b.c.d. — &c. — d|577. — &c. — b.c.

[S. Gregoire de Nysse qui décrit admirablement toute cette histoire,] 'dit qu'elle arriva dans le commencement de l'episcopat du Saint. [Je ne sçay neanmoins si cela nous doit empescher de croire que c'est cette peste effroyable, qui ayant commencé sous Dece, "& rendu l'empire de Gallus celebre par les ravages qu'elle fit en 252 & 253, continua l'espace de 12 ou 15 ans. Il y a apparence que Neocesarée en fut attaquée dés le commencement de Gallus en l'an 252, qui estoit peut-estre la 8 ou 9.e année de l'episcopat de S. Gregoire.]

p.575.c. — V. S. Cyprien § 35-36.

'S. Gregoire de Nysse témoigne qu'il passe une grande partie p.577.c.

des merveilles de la vie de nostre Saint. [Et en effet il ne parle
Bas. de Spi. c. 29. p. 360. b. point de] "cet esprit de prophetie, que S. Basile admire en luy,
& qu'il dit n'avoir point esté inferieur à celui des anciens Pro-
Nys. p. 576. b. phetes. 'On en voit seulement une marque dans le commencement de la peste dont nous venons de parler.

Bas. p. 360. b. c. 'Le mesme S. Basile semble dire que la puissance invisible du S. Esprit qui residoit dans son ame, rejaillissoit sur son corps, & faisoit paroistre sur son visage un eclat & une lumiere extraordinaire. [Et c'est peut-estre pour ce sujet aussi-bien que pour ses miracles, que, comme il remarque,] les ennemis mesmes de la verité l'appelloient un second Moyse.

ep. 64. p. 101. d. e. 'S. Basile parle d'une "conference entre S. Gregoire & un idolatre nommé Elien, laquelle nostre Saint raportoit dans un de ses ouvrages intitulé *Exposition de la foy*. Comme la chaleur de cette dispute ne luy permettoit pas de peser ses mots si exactement, il laissa glisser quelques termes dans son discours, qui donnerent lieu à ceux qui estoient infectez des erreurs de Sabellius, de le mettre de leur costé, mais sans aucun fondement: puisqu'outre les fautes de copistes, qui estoient en grand nombre dans cet écrit, il estoit visible que le Saint, occupé à combatre son adversaire, ne s'estoit pas pu appliquer à parler avec la mesme exactitude qu'il eust fait s'il eust alors traité à dessein ces points de la foy pour les expliquer. Car comme il s'y trouvoit quelques paroles qui favorisoient les Sabelliens, il y en avoit d'autres qui sembloient enfermer l'heresie Arienne directement
p. 99. b. contraire à la precedente. 'Aussi cela n'a pas empesché S. Basile de declarer que c'estoit la tradition de la doctrine de ce Saint, qui avoit étouffé l'heresie Sabellienne dont on le rendoit sectateur. διάλεξις.

[Son zele parut encore davantage contre Paul de Samosates Evesque d'Antioche, qui s'eleva de son temps contre la verité
Eus. l. 7. c. 28. p. 278. a. aussi-bien que Sabellius.] 'Il se trouva "avec S. Athenodore son frere, au Concile qui fut tenu pour ce sujet à Antioche [en l'an 264,] & Eusebe les y nomme tous les premiers aprés S. Firmilien. [Paul y evita la condannation qu'il meritoit, en desavouant ses erreurs. Mais il fut pleinement convaincu & deposé dans un
c. 30. p. 279. c. autre Concile tenu sur la fin de l'an 269.] 'Il y a un Theodore nommé entre les Evesques de ce Concile: [& ce peut bien estre nostre Saint.] V. Paul de Samosates § 3.



ARTICLE XI.



ARTICLE XI.

Mort de S. Gregoire : Veneration que son Eglise a eue pour luy.

[IL ne nous reste plus qu'à parler de la mort de S. Gregoire,] 'que Baronius croit avoir bien-tost suivi le premier Concile contre Paul, sans en avoir neanmoins aucune autre preuve que de ce qu'on ne trouve plus rien de luy depuis ce temps là. [Il la faudra differer jusqu'en l'an 270 au moins, s'il a aussi assisté au dernier Concile contre Paul.] 'Les Grecs dans leurs Ménées disent qu'il vivoit & fleurissoit sous Aurelien, [qui ne commença à regner qu'en l'an 270.] 'Et il faut peut-estre lire de mesme dans Suidas, où les imprimez portent qu'il mourut sous Julien.

Bar.266.§ 14. | Men nov.p. 272|Ugh.p.1137.a. | Thau.pr|Suid.γ.p.628.b.

'Ce Saint "prevît sa mort selon les termes de S. Gregoire de Nysse: & avant qu'elle arrivast, il fit une exacte revuë de toute la ville & de toute la campagne, pour voir s'il n'y restoit plus aucun payen, comme il le souhaitoit extremement. Il en trouva neanmoins dixsept, & levant les yeux au ciel, il témoigna à Dieu sa douleur de ce que son desir n'estoit pas entierement accompli. 'Mais il luy rendit graces en mesme temps, de ce que n'ayant trouvé que dixsept Chrétiens à son entrée dans cette Eglise, il n'y laissoit en la quittant que dixsept payens. 'Il demanda à Dieu la conversion de ces dixsept payens, & l'augmentation de ses graces pour les Fideles, & puis il mourut en défendant d'acheter aucune place pour l'enterrer, parcequ'il ne vouloit pas posseder un pouce de terre ni devant ni aprés sa mort, "mais mourir & estre enterré comme un étranger qui n'a rien à luy. Theodore le Lecteur dit que son corps fut mis dans l'eglise mesme qu'il avoit fait bastir.

προγνώ. | Nys.v.Th.p.574.d. | p.575.a|Bas.de Spi.c.29.p.360.b | Nys.p.575.a.b. | &c. | Thdr.L.l.2.p.567.a.

'Rufin luy donne le titre de Martyr, [ce qu'Adon & Usuard ont suivi. Mais ni S.Basile, ni S.Gregoire de Nysse ne le disant point, on ne peut luy donner ce titre qu'à cause de sa charité, qui luy en a pu acquerir la gloire & le merite aux yeux de Dieu.] 'Les Grecs ne luy attribuent point d'autre titre que celui de Thaumaturge. Ils l'honorent le 17 de novembre, auquel ils en font leur grand office. [Plusieurs Eglises latines les imitent aujourd'hui, particulierement la Romaine: & Bede le met aussi le mesme jour. Adon qui en parle fort amplement, & Usuard, le marquent le 3.e de juillet. Il faut sans doute raporter à ce Saint] 'l'eglise de S. Gregoire bastie à Constantinople, selon les nou-

Ruf.l.7.c.25.p.127.1. | Menæa,p.266-274|Ugh.p.1137. | Codi.ori.C.p.49.d.

veaux Grecs, s'il est vray qu'elle ait esté bastie du temps du grand Theodose, comme ils le disent. 'M.r du Cange suppose que ce fut sous Theodose II, & la raporte à S. Gregoire de Nazianze.

Cang. de CL 4. p.125.

'Le temps n'apporta aucun changement à l'estime & au respect que l'on avoit eu pour le Saint durant sa vie. [a] Son Eglise non seulement conserva pure [au milieu des troubles de l'Arianisme,] la foy qu'elle avoit receuë de luy, 'mais mesme elle ne pouvoit se resoudre à changer aucune pratique, ni aucune ceremonie mystique, ni aucun mot de ce que ce Saint luy avoit appris : ce qui la faisoit mesme paroistre defectueuse en diverses choses, parcequ'elle n'avoit rien que d'ancien, les Evesques qui avoient succedé à S. Gregoire, n'ayant rien voulu recevoir de ce qui n'avoit commencé que depuis luy. 'Cette exactitude "n'estoit pas neanmoins si universelle, 'qu'ils n'eussent receu depuis luy la coutume des litanies, qui estoient des prieres de penitence pour flechir la misericorde de Dieu. Saint Basile approuve cette innovation, hormis en ce que l'on employoit dans ces litanies des paroles humaines, au lieu des oracles du Saint Esprit, [& des paroles de l'Ecriture.] 'Il se plaint encore de ce qu'ils se couvroient la teste en priant ; ce qu'assurément Saint Gregoire n'avoit jamais fait, puisque S. Paul le défend. Mais il se plaint plus fortement de ce que plusieurs d'entre eux violoient des regles de morale que ce Saint avoit observées avec grand soin, jusqu'à dire qu'ils ne gardoient plus rien de luy. 'Il marque quelques unes de ces regles : [mais ce ne sont que les loix communes & generales du Christianisme, qu'il pratiquoit toutes sans doute excellemment.

Bas. de Spi. c. 29. p. 360. c. [a] Nys. v. Th. p. 546. c. Bas. p. 360. c. d. ep. 63. p. 97. c. b. &c. c. c. d. e.

'S. Basile nous apprend encore que depuis S. Gregoire jusques alors, l'Eglise de Neocesarée avoit eu le bonheur d'estre toujours gouvernée par de tres grands hommes, qui se succedant les uns aux autres, formoient comme une chaine de pierres tres precieuses.

ep. 62. p. 94. a. b.

'Les Jesuites de Lisbonne pretendent avoir le chef de Saint Gregoire Thaumaturge. [b] Leo Allatius parle d'un panegyrique que Psellus a fait à sa loüange.

Boll. 25. jan. p. 611. 612. [b] All. de Sim. p. 100.

ARTICLE XII.

Des ouvrages de S. Gregoire, & de ceux qu'on luy a attribuez.

Hier. ep. 84. p. 327. 328.

[IL reste à toucher un mot des ouvrages de S. Gregoire,] dans lesquels il a fait paroistre une profonde science, soit de la

philosophie humaine, soit des Ecritures divines. [Nous avons déja parlé du discours qu'il prononça estant encore jeune à la loüange d'Origene.] 'S. Jerome parle d'une metaphrase [ou pa- v.ill.c.65.p 289 b
raphrase] courte, mais fort utile, que ce Saint a faite sur l'Eccle-
siaste,'& il en raporte un passage.[a] Rufin & Suidas en parlent aussi in Eccl.4. p.76. b.
avec eloge. [b] Elle se trouve parmi les œuvres de S. Gregoire de [a] Ruf.l 7.c 25.
Nazianze à qui elle est attribuée par des manuscrits tres an- p.127.1|Suid 7.
ciens; & l'on en a fait la 53.e oraison de ce Pere: Mais la diffe- p.628.b.
rence du style, & particulierement le passage cité par S.Jerome [b] Naz. p.719|n. p.1318.
qui s'y trouve mot à mot, font reconnoistre à l'Abbé de Billi, [à M.r du Pin, & à tous les autres,] quel est son veritable auteur. Le mesme Abbé dit que l'on voit qu'elle est d'une main tout à fait savante, mais non pas si exacte ni si polie que celle de Saint Gregoire de Nazianze.

'S. Jerome, & Suidas aprés luy, disent que l'on avoit plusieurs Hier.v.ill.c.65.
autres lettres [ou traitez] de ce Saint, qu'ils ne specifient point P.290.c.
davantage. 'Il nous en reste aujourd'hui une lettre dont personne Du Pin, p.503.
1. ne conteste la verité,[1] dit M.r du Pin, & qui a tous les caracteres d'antiquité qu'on peut souhaiter dans ces monumens. C'est son epistre canonique qui a esté commentée par Zonare & Balsamon, & qui a esté receuë comme canonique par le II. Canon du Concile *in Trullo*. [Elle est tout à fait digne d'un homme aussi
saint & aussi apostolique que S. Gregoire.] 'On voit qu'elle est Thau. can.1.5.
écrite à un Evesque du Pont, sur divers desordres que les courses P.37.40.a.b.
des Gots & des Borades avoient causez dans son diocese, & sur une partie desquels il paroist que cet Evesque avoit consulté S.
V.Valerien §7. Gregoire. [Ainsi elle peut avoir esté écrite "vers l'an 258,] auquel Zos.l.1.p.648.
selon Zosime, les Borans, comme il les appelle, qui estoit une nation des Scythes, prirent la ville de Trebizonde dans le Pont,
& firent plusieurs autres ravages.'Le Saint promet à cet Evesque Thau. can.5.p.
de luy envoyer Euphrosine, pour regler diverses choses sur le 40.b.
2. modele de son Eglise. Il donne [2] un titre à cet Euphrosyne, qui semble marquer qu'il estoit Prestre.

'On voit dans cette lettre quelques uns des degrez que l'Eglise can.8.9.10 p. 40.41.
a établi pour la penitence.[c] Mais pour ce qui est du dernier Ca- [c] can.11 p.41.
non de l'edition de Vossius, qui marque ces quattre degrez fort distinctement, & mesme les places de l'eglise qui leur estoient
propres, [il n'est point dutout dans Zonare:] '& il est assez visi- Du Pin,p.505.
ble que c'est un passage de quelque commentaire sur un autre

1. 'hors Dodwel qui en veut douter sans en alleguer aucune raison. Cyp.diss.6. c.8.p.
2. συγγέροντα, qui apparemment est le mesme en cet endroit que συμπρεσβύτερος. 114.

Canon, que l'on a mis à la fin de cette lettre pour éclaircir ce qui y est dit en passant touchant ces differens degrez. [Voilà ce que nous pouvons assurer estre de S. Gregoire Thaumaturge, avec le symbole qu'il receut de S.Jean l'Evangeliste, comme nous l'avons raporté.]

Bas.ep.64.p. 101.d. 'S. Basile parle d'un traité de S.Gregoire, intitulé Exposition de la foy, du quel, comme nous avons déja dit, on prenoit pretexte d'autoriser l'erreur de Sabellius. Bell,p.79.80. 'Nous avons aujourd'hui en latin un traité attribué à ce Saint dans l'edition de Vossius, Du Pin, p.502. qui est aussi intitulé Exposition de la foy. 'Mais il n'a aucun raport avec celui dont S.Basile a parlé. Ainsi il n'y a pas à douter que ce ne soient deux pieces differentes. [Celle de Vossius est Thau.exp.p. 101.1.a|Leon. sec.8.p.527.a| sup p.1031.a| Bul.p.253 a. neanmoins fort ancienne,] 'puisque nous y trouvons les paroles que Leonce de Byzance cite d'un traité qui avoit "à peu prés le mesme titre, & qu'on attribuoit dés ce temps là à S. Gregoire Thaumaturge: mais il assure en mesme temps que les anciens avoient douté si ce traité estoit de ce Pere;& il ne répond à l'au- Bell,p.79.80| Du Pin, p. 50. torité que les heretiques en tiroient, qu'en le rejettant. 'Bellarmin & d'autres croient qu'il a esté écrit contre les Ariens, & Ib|Thau.p.2. peut-estre mesme contre les Nestoriens & les Eutychiens.'On dit la mesme chose des 12 chapitres & des 12 anathematismes qui y sont joints; & Bellarmin croit que ce n'est qu'une addition & une suite de ce traité.

" ἡ κατὰ μέρος πίστις.

Riv.l.2.c.15.p. 238.239| Evag. l.3.c.31.p.361.a. a Leon.sup.p. 1031.a. 'Rivet semble mettre ces pieces entre celles que les Eutychiens publioient sous le nom de S. Gregoire Thaumaturge, au raport d'Evagre, quoiqu'elles fussent d'Apollinaire;a & cela est positivement autorisé par un traité attribué à Leonce de Byzance.[Neanmoins si cette Exposition de la foy combat, comme on le juge, les Nestoriens & les Eutychiens, elle est beaucoup plus Du Pin,p.503. nouvelle qu'Apollinaire:]'Et on assure mesme qu'elle condanne Conc.t.4.p. 1767.c. trop nettement l'erreur de cet heretique pour estre de luy.'Dans la conference des Catholiques avec les Severiens en l'an 553, les Catholiques rejettent un traité que les autres produisoient sous le nom de Saint Gregoire Thaumaturge contre la foy des deux Leon.p.1031.a| Evag.l.3.c.31.p. 361.a. natures, en soûtenant qu'il n'est point de ce Saint. 'Les Eutychiens trompoient beaucoup de monde par ces écrits, qu'ils debitoient sous le nom des Peres, [se laissant les premiers tromper par le pere du mensonge.]

Thau.p.9.42. 'Vossius a encore donné au public quatre sermons,& un traité De l'ame adressé à Tatien, qu'il attribuë à S.Gregoire. [Bellarmin ne les condanne pas: mais il n'ose pas dire aussi qu'ils soient

veritables.] Mr du Pin soûtient que toutes ces pieces ne sont ni du style ni du temps de S. Gregoire. Il estime plus le 4.e sermon. Il trouve que les trois autres sont du style de S. Procle de Constantinople, comme d'autres l'avoient remarqué avant luy. Du Pin, p.505. 506.



SAINT DENYS

PAPE.

SAINT Denys qui estoit assis sur la chaire de S. Pierre en mesme temps qu'un autre Denys remplissoit celle de S.Marc,]'a esté qualifié par Saint Basile un tres heureux Prelat, illustre par l'integrité de sa foy, & par toutes sortes de vertus. 'Le mesme Pere allegue son autorité dans les matieres de la foy. a Saint Denys d'Alexandrie l'appelle un homme admirable, & rend témoignage à son eloquence. b Saint Athanase le met au nombre des Peres capables de nous informer de la doctrine de l'Eglise, & de servir de regle à un Concile œcumenique. Bas.ep.220.p.233.c. de Spi.c.29.p.358.a. a Eus.l.7.c.7.p.254.b. b Ath. de syn. p.918.a.

'Quelques monumens peu assurez luy donnent la qualité de moine; [& il peut avoir vécu dans la retraite avant que d'estre appellé à l'état ecclesiastique.] 'Il estoit Prestre de Rome dés le pontificat d'Estienne [en l'an 256.] La question du battesme des heretiques s'agitant alors dans l'Eglise avec beaucoup de chaleur, il suivit les sentimens de son Evesque, & en écrivit à Saint Denys d'Alexandrie, qui luy répondit en peu de mots. Mais il paroist qu'il changea depuis, & se trouva porté à appaiser ce trouble par la douceur, comme le demandoit S. Denys d'Alexandrie. 'Et ce Saint luy en écrivit sous Sixte II. successeur d'Estienne, une seconde lettre beaucoup plus longue que la premiere. Eusebe en raporte un fragment. Boll.apr.t.1.p.28.1. Eus.l.7.c.5.p.252.c. c.7.8.p.254.a.b.

[Sixte II. ayant esté martyrizé le 6 aoust 258, S. Denys fut mis en sa place, comme tout le monde en convient : "Mais il y a bien de l'apparence que] 'ce ne fut que le [vendredi] 22 juillet de l'an 259, aprés une vacance de prés d'un an.c Les actes de S. Laurent, s'ils peuvent faire quelque foy, disent "qu'il fut con- NOTE 1. &c. Boll.apr.t.1.p.272. c Sur.10.aug p.99.§27.

Aug.col. d.3.c. 16.t.7.p.226.1.a. sacré par Maxime Evesque d'Ostie : 'Et S. Augustin témoigne que c'estoit en effet l'Evesque d'Ostie qui avoit accoutumé d'ordonner celui de Rome.

Euf.l.7.c.9.p.255.c. 'Eusebe parle d'une lettre que S. Denys d'Alexandrie écrivit à celui de Rome touchant un Lucien.[C'est peut-estre celle que]
Hier.v.ill.c.65.p.290.d. 'ce Saint luy écrivit lorsqu'il estoit déja Pape,comme remarque Saint Jerome. ["Elle regardoit peut-estre Lucien fait Evesque de V.S.Denys d'Alex.§ 11. Carthage vers le mesme temps que S. Denys le fut de Rome.] Le malheur de Valerien & la negligence de Gallien ayant exposé l'Empire aux ravages des barbares, l'Asie mineure fut une des provinces qui eprouva davantage leur cruauté, comme on
Baf.ep.220.p.233.c.d. le peut voir dans l'histoire de ces regnes. 'La ville de Cesarée en Cappadoce, [qui avoit alors le grand Firmilien pour Evesque,] vit plusieurs de ses bastimens ruinez, & ses citoyens emmenez captifs. [S. Denys n'eut garde de degenerer "de la charité de ses V.S.Soter. predecesseurs:] Il écrivit à cette Eglise affligée pour la consoler, & envoya mesme des personnes en Cappadoce pour racheter les Chrétiens qui avoient esté emmenez par les barbares. Le souvenir de cette charité estoit encore vivant dans la memoire des peuples du temps de S. Basile ; & les lettres de S. Denys que l'on y gardoit avec soin, en estoient un témoignage authentique.

Ath. de Dio.p.558.a|de syn.p.918.b. 'S. Denys d'Alexandrie ayant esté obligé d'écrire contre les Sabelliens, pour établir la distinction des Personnes divines, quelques Catholiques l'accuserent devant le Pape de nier que le Fils fust consubstantiel au Pere,& raporterent pour cela quelques uns de ses passages, mais tronquez & separez de leur suite,
de syn.p.919.a.b. 'Les Evesques estoient alors assemblez à Rome, ou s'y assemblerent pour cela : a & tout le Concile témoigna beaucoup de
a p.918 b. douleur & d'indignation [que l'on doutast de la divinité du Verbe.] Le Pape "manda à S.Denys d'Alexandrie quel estoit le V.S.Denys d'Alex.§ 15.
deDio.p.558.b. sentiment des Evesques, '& le pria de l'éclaircir sur les choses dont on l'avoit accusé.

b. 'Il attaquoit en mesme temps les deux heresies opposées, condannant d'une egale impieté ceux qui suivoient Sabellius, &
adAfr.p.937.b. ceux qui disoient que le Verbe de Dieu estoit fait & crée, '&
dec.N.p.275-277. non consubstantiel au Pere. 'Saint Athanase raporte sur cela un grand passage, tiré, dit-il, de ce que ce Pape a écrit contre ceux qui soûtenoient les erreurs de Sabellius, [parceque c'estoit peut-estre un des principaux points de cet écrit, quoique les paroles qu'il en raporte combatent particulierement les Marcionites & les Ariens.] Le Pape y parle à plusieurs, comme écrivant peut-

estre à S. Denys & à toute l'Eglise d'Alexandrie. Baronius semble en faire un ouvrage separé de la lettre que le Pape écrivit à S. Denys d'Alexandrie, au nom du Concile de Rome. [Cela pourroit estre; mais je ne sçay s'il y a necessité de le dire.] Bar. 263. § 52.

S. Denys d'Alexandrie répondit au Pape, non en combatant ses sentimens, mais en éclaircissant les siens propres, & en donnant un bon sens aux expressions qui avoient donné lieu de l'accuser. C'est ce qu'il fit par quatre livres intitulez, Refutation & apologie, qu'il adressa au Pape mesme. Ath. de Dio.p. 558.559. Eus.l.7.c.26.p. 277.a.

[Nous ne trouvons plus rien dans les auteurs pour les actions de ce saint Pape, si nous ne voulons mettre en ce rang ses ordinations & les autres choses tres peu fondées dont parle Anastase,] comme ce qu'on dit qu'il partagea entre les Prestres [de Rome] les eglises & les cimetieres, & qu'il établit les paroices & les dioceses. Baronius dit qu'il ordonna S. Zame, que l'Eglise de Boulogne en Italie reconnoist pour son premier Evesque. On fait la feste de ce Saint le 24 de janvier, & on dit diverses choses de ses actions: mais on n'en donne pas de preuve. Son corps fut transporté en l'an 1585, de l'eglise de S. Felix hors de la ville, dans la cathedrale. Boll. apr.t.1.p. 28.1. Bar. 272. § 22| Ugh.t.2.p.8. a Boll. 24.jan. p.591|Ugh.t.2. p.6.b|8.b.

On attribue à S. Denys une lettre à un Prefet Chrétien, datée du 2.e fevrier 258, c'est à dire quelques mois avant son pontificat, selon ceux qui le mettent le plustost. Aussi Baronius ne manque pas de la rejetter. On a une autre lettre sous le nom de S. Denys adressée à Severe Evesque de Cordoue, mais qui n'est pas moins fausse que l'autre. [Il suffit de dire] qu'elles sont l'une & l'autre du nombre des decretales. Bar. 261. § 53. Boll. pont. p. 38. d.

On pretend aussi qu'il a assemblé un Concile à Rome contre Paul de Samosates Evesque d'Antioche, qui renouvelloit de son temps l'heresie d'Artemon & des Theodotiens contre la divinité de J. C, & on veut que S. Denys l'ait condanné le premier. Mais tout cela n'est fondé que sur un passage de Saint Athanase, mal traduit. b Cet Evesque heretique ayant esté condanné & deposé par un celebre Concile tenu à Antioche, la lettre synodale en fut adressée à toute l'Eglise, & nommément à S. Denys de Rome & à Maxime d'Alexandrie. Bar 265. § 10| 271. § 18. V. Paul de Samosates § 6. P. Aur. cau. 4. p. 194. b Eus.l.7.c.30. p.279.b.c.

[S. Denys pouvoit bien estre déja mort lorsque cette lettre fut écrite. Car elle ne fut apparemment au plustost que sur la fin de 269,] & S. Denys mourut le 26 de decembre de la mesme année, sous le Consulat de Claude & de Paterne, comme on le lit dans le Pontifical de Bucherius, que les autres ont suivi. [Ainsi Ib. note 4. Boll. apr.t.1.p. 27.28.

"son pontificat a duré dix ans, cinq mois, & quatre jours, quoique NOTE 2.
p 28.1| Buch.p. 267. les manuscrits & les imprimez lisent autrement.] "Il fut enterré dans le cimetiere de Calliste le 28 ou plutost le 27 de decembre, auquel Adon marque sa feste, avec le faux martyrologe de Bede.
Flor.p.208.209. Le Romain & Usuard la mettent le 26, auquel les martyrologes de S. Jerome mettent à Rome la mort de S. Denys Evesque.
Boll.pont.p.38. a. "On croit qu'il y a eu quelque ancienne translation de son corps
a Mori. pœn.t. 2.p.54.1.c|65.2. c. le 14 de septembre.[a] Des litanies que le Pere Morin a tirées d'un Pontifical écrit à ce qu'il croit sur la fin du IX. siecle, le mettent entre les Martyrs. [Mais nous ne voyons point que cela soit confirmé par d'autres. "Les termes des martyrologes de S. Jerome *depo sitio.* & d'Usuard l'excluent mesme plutost du rang des Martyrs, surtout si c'est "le Confesseur marqué le 14 de septembre.] S. Felix V. la note 2.
Eus l.7.c.30.p. 283.c. fut son successeur.

[Le pontificat de S. Denys comprend tout le regne de Gallien, & la plus grande partie de celui de Claude II. surnommé le Gothique, qui luy succeda en l'an 268. Gallien fut certainement fort favorable pour l'Eglise: Claude au contraire en fut un cruel persecuteur selon les martyrologes, & quelques actes que nous en avons. Et il n'est pas difficile de croire que ce Prince, "qui V. son titre. vouloit paroistre fort different de son predecesseur, ait persecuté ceux que Gallien avoit laissez en paix. Il vouloit estre estimé du Senat, passer pour aimer les loix Romaines: & l'on voit que les Empereurs qui ont eu ces vuës, ont cru la pluspart devoir témoigner du zele contre les Chrétiens. Que si on trouve peu de monumens de ce que Claude a fait contre eux, il faut considerer qu'il n'a regné que deux ans, & qu'il n'a jamais possedé ni l'Orient où estoit Eusebe, ni plusieurs autres parties de l'Empire. Mais quoiqu'il soit fort possible qu'il ait persecuté l'Eglise, je ne sçay neanmoins s'il faut trop assurer qu'il l'ait fait, puisque nous n'en trouvons rien que dans les actes de S. Laurent, de S. Maris, & d'autres semblables, dont l'autorité est fort mediocre, pour ne dire rien de plus. Il y a neanmoins parmi les Martyrs qu'on met de son temps, quelques Saints assez celebres, comme S. Maris & sa famille, S. Quirin, S. Valentin, S.te Prisque, S.te Aure. C'est pourquoi nous n'osons pas nous dispenser de faire un abregé de leurs histoire. Mais nous la mettrons seulement dans les "notes, parceque nous n'y voyons rien d'assuré.] NOTES 3, 4,5,6,7,8,9, 10.



PERSECUTION



PERSECUTION DE L'EGLISE
SOUS
L'EMPEREUR AURELIEN.



ARTICLE PREMIER.

Aurelien publie des edits contre l'Eglise, & en est aussi-tost puni.



'EMPEREUR Aurelien [qui commença à regner en l'an 270,] fut d'abord ou favorable ou au moins equitable aux Chrétiens: & il estoit encore dans cette disposition lorsque "les Evesques d'Orient s'adresserent à luy pour faire chasser Paul de Samosates de l'Eglise d'Antioche, ou de la maison episcopale, dans laquelle il se maintenoit par la force contre le decret du Concile qui l'avoit deposé pour son heresie; 'ce qui ne peut s'estre fait qu'aprés la défaite de Zenobie, ["c'est à dire au plutost à la fin de l'an 272.]

Eus.l.7.c.30.p.281.283.

V Paul de Samosates § 6.

n.p.158.1.b.

V.Aurelien § 7.

'La bonne volonté que ce Prince témoignoit alors aux Chrétiens, ne luy dura pas toujours. Mais il changea d'inclination dans la suite,& il se laissa mesme porter par les mauvais conseils de quelques personnes, à exciter une persecution. [Aussi comment un homme assez superbe & assez impie "pour souffrir qu'on le traitast de Dieu, auroit-il pu aimer la religion Chrétienne, qui a horreur de toutes ces abominations?]

c.30.p.283.a.

Ibid.§14.

'Le bruit s'estoit repandu partout qu'on alloit entreprendre de la ruiner, & Aurelien mettoit déja, pour le dire ainsi, la main à la plume pour signer une declaration contre l'Eglise, lorsque Dieu luy retint le bras, & l'arresta tout d'un coup par un coup de foudre, qui estant tombé fort prés de luy, le fit trembler de frayeur.Cela arriva assez peu avant sa mort, ["peut-estre vers le milieu de l'an 274, puisqu'il fut tué en l'an 275 ou dés le mois de janvier, ou fort peu aprés.

a.

Note 1.

Mais comme les effets de la crainte sont de peu de durée, parcequ'elle n'arreste que la main sans changer la volonté, Dieu

Lact.pers.c.6 p.6.

l'ayant bien-tost abandonné à la corruption de son cœur,] "il publia contre nous, dit Lactance, des écrits "de sang & de carnage ; [cruenta.] Ces edits [ne servirent neanmoins qu'à attirer sur luy mesme la juste colere de Dieu,] sans avoir aucun effet [considerable] contre l'Eglise. Car ils n'avoient pas encore esté portez dans les provinces eloignées lorsqu'il fut tué. "Dieu fit voir par cet evenement, que quand les puissances du siecle ont la liberté de persecuter ses serviteurs, ils ne l'ont que parcequ'il la leur donne selon les decrets impenetrables de sa sagesse, & dans les temps où il le juge à propos, c'est à dire quand il veut chastier ses enfans, & les rendre justes [par l'injustice mesme de ses ennemis.]

Eus.l.7.c.30.p. 283.2.b.

Cyp.dis.11.c. 64.p.299.

"Mais quoique les edits d'Aurelien ne puissent avoir eu que peu ou point d'effet, [il suffisoit pour faire une persecution, qu'il n'aimast plus les Chrétiens. La haine d'un Prince, & surtout d'un Prince absolu d'une part, & de l'autre fort violent & fort cruel comme estoit Aurelien, ne pouvoit guere manquer de faire des Martyrs : & nous avons vu dans les regnes precedens, qu'il y a eu souvent des persecutions, & mesme de fort violentes, sans aucun edit formel des Empereurs, parceque les inclinations des souverains sont encore plus puissantes que tous leurs edits. Ainsi nous ne devons point nous étonner] "si Eusebe mesme, & ensuite S. Jerome, S. Augustin, & Orose, mettent une persecution sous Aurelien, qu'ils content pour la neuvieme. ª Quelques uns croient que c'est celle que Saint Leon appelle la huittieme, & dont il dit qu'elle fit voir le courage de plusieurs milliers de Martyrs.

Eus.Hier.chr| Aug.civ.l.18.c. 52.p.739.2.a| Oros.l.7.c.23. p.215.1.c. ª Leo,s.74.c.6 p.324|not|Bar. 273.§4.

Oros.c.27.p. 216.217.

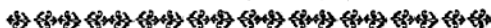
"Il y a neanmoins bien de l'apparence que, comme dit Orose, elle fut plus considerable par l'apprehension que l'on en eut, que par les maux qu'elle causa. [Aussi S. Sulpice Severe ne la conte point au nombre des persecutions, & n'en dit pas seulement un mot. Elle n'a point non plus empesché Eusebe]"d'écrire que le demon s'estoit comme endormi, & avoit laissé l'Eglise dans la paix depuis Dece & Valerien jusque sur les dernieres années de Diocletien. [Mais tout cela n'empesche pas aussi qu'elle n'ait pu estre assez sanglante en quelques provinces. Au moins nous contons en France un assez grand nombre de Martyrs sous Aurelien, soit qu'on l'ait quelquefois confondu avec Valerien ou M. Aurele, soit que luy ou un autre "Aurelien en ait esté gouverneur en l'an 259 sous Valerien, soit que sa cruauté naturelle, blasmée par Diocletien mesme, se soit particulierement signalée en cette province.

Eus.l.8.c.4.p. 295.c.

V.S.Patrocle.

S'il faut s'arrester aux actes de S. Patrocle, qui peuvent estre plus anciens que S. Gregoire de Tours, & mettre le martyre de ce Saint sous le regne d'Aurelien, ce qui n'est pas sans difficulté,] 'la persecution y estoit si violente, que l'on cherchoit tous les Chrétiens, en sorte qu'ils furent presque tous engagez à souffrir les tourmens, & qu'il y en eut beaucoup qui aprés divers supplices remporterent la gloire & la couronne du martyre. [Cela paroist assez difficile à accorder avec Sulpice Severe qui a vécu dans les Gaules, & qui n'a point connu cette persecution, de sorte qu'il faut apparemment recourir à quelqu'une des autres solutions. Et nous voyons en effet qu'on met sous Aurelien des Saints dont on lie en mesme temps l'histoire avec celle de Saint Polycarpe, mort sous M. Aurele. Cependant en attendant un plus grand éclaircissement, nous suivrons comme M.r du Bosquet ce que nous trouvons dans les livres, & nous mettrons ici un mot des Martyrs qu'on dit avoir souffert en France sous Aurelien.]

Boll. 21. jan. p 343. §1.



ARTICLE II.

De S.te Colombe de Sens, & de divers Martyrs.

V. Aurelien § 10, 12.

[AURELIEN "vint deux fois dans les Gaules, en l'an 273 contre Tetricus, & en l'an 274.] 'M.r du Bosquet raporte au premier voyage le martyre que S.te Colombe souffrit à Sens, se fondant sur un endroit de ses actes, ["qui est neanmoins une piece sans autorité.] 'S. Ouen nous apprend que du temps de Dagobert I, Il y avoit à Paris une chapelle de S.te Colombe vierge, & il raporte un miracle qui s'y fit [Il y en a aujourd'hui une abbaye considerable auprés de Sens.] 'Il en est parlé dés l'an 859. [a] On y conserve encore ses reliques, quoique d'autres pretendent qu'elles sont à Rimini en Italie. Son nom se trouve le 31 de decembre avec la qualité de Vierge & de Martyre, dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Usuard, & plusieurs autres. Bede & les suivans disent qu'elle souffrit sous Aurelien.

Bosq. l. 3. c. 42. p. 142.
Note 2.
Sur. 1. dec. p. 836 | Laun. bas. P. c. 11. p. 525.
Gall. chr. t. 4. p. 286. 2. b.
a Flor. p. 216. 2.

'On croit que de Sens Aurelien alla à Troies, & quelques uns disent qu'il y couronna S. Patrocle, ["qui peut bien neanmoins avoir souffert dés l'an 259.] 'On pretend aussi qu'il y fit mourir S. Savinien ou Sabinien, [b] dont on fait la feste à Troies le 24 de janvier. [c] & son nom se trouve dans Usuard & dans plusieurs autres martyrologes en divers jours & en divers mois. [Nous ne

Bosq. p. 142.
V. son titre.
c. 43. p. 143 | Boll 29. jan. p. 941. § 12.
b Boll. p. 937.
c P. 937. 938.

disons rien de sa vie, n'en trouvant rien d'assuré. Car pour les
p.938.§10 deux histoires qu'en raporte Bollandus,] '& dont la seconde n'est
selon luy mesme que la premiere un peu ajustée & corrigée,[ce
sont des pieces qui ne valent pas la peine d'estre luës, tant elles
Camuz.p.392.1. sont visiblement fabuleuses:] '& Camuzat le reconnoist en par-
p.391.392. tie. 'Il a eu une troisieme histoire de ce Saint, mais qui n'estoit
p.392.1. qu'une paraphrase de la seconde. 'Les reliques de S. Savinien
sont aujourd'hui dans la grande eglise de Troies, aprés avoir
demeuré long-temps à S.te Sire, village sur la Seine à trois lieuës
audessous de Troies, qui a porté quelque temps le nom de Saint
Savinien. [On pourroit douter si ce Saint n'est pas le mesme que
S. Savinien de Sens, qui peut avoir presché à Troies. Mais dans
le doute la presomption est pour la possession qui les distingue.]

Boll.29.jan p. 937.938. 'On donne à ce Saint une sœur nommée Sabine ou Savine, qui
a p.938.§7. est honorée avec luy comme une sainte Vierge: a & le martyro-
§10|Bosq.l.3.c. 43.p.144. loge Romain aprés Usuard, la met seule le 29 d'aoust. 'On en a
aussi des histoires, dont le seul abregé qu'on lit dans Pierre des
Boll.p.945.§12. Noels, est plein de fautes selon Baronius & M.r du Bosquet.'On
§8. la fait venir à Troies peu aprés la mort de S. Savinien: '& nean-
moins elle avoit déja esté battizée par le Pape Eusebe, [qui ne
p.938.§14|Camuz.p.397.1. fut Pape qu'en 310.]'Il y a une eglise de S.te Savine au fobourg de
Troies: mais son corps est dans l'abbaye de la Celle ou Monstier
la Celle, qui n'en est pas loin.

Camuz.p.384.1. 'On met encore à Troie sous Aurelien, & en sa presence, le
martyre d'une S.te Julie vierge, [ou Jule comme on la nomme
dans le pays,] marquée dans Usuard & dans le martyrologe Ro-
main le 21 de juillet. Camuzat en donne une histoire, qu'il
avoue estre tres mal concertée; [& il n'y a rien de plus pitoya-
p.383.384. ble.] 'Il y est fort parlé d'un Empereur Claude martyrizé avec
elle, & suivi de vingt autres, dont les premiers sont Justa &
Jucunda. [Ce sont sans doute les SS. Claude, Juste, & Jucondin,
martyrizez aussi à Troies avec cinq autres selon le martyrologe
Bar.21.jul.e. Romain, qui les met de mesme le 21 de juillet.] 'Baronius cite
cela des additions de Molanus à Usuard, [où Molanus ajoute
Saussay,p.451. que le corps de S.te Julie est à Jouarre au diocese de Meaux.]'On
le dit aussi du chef de S.Claude.

Le martyrologe Romain met encore à Troies sous Aurelien
Bar.14.nov.c. le martyre de S. Venerand honoré le 14 de novembre. 'Baronius
P.deNat.l.10.c.60.p.200.1. ne cite pour cela que l'autorité de Pierre des Noels, 'qui en fait
une histoire pitoyable. [Je ne trouve point que Camuzat parle
de ce Saint. On trouve aussi dans le martyrologe Romain le 14

de novembre, une S.te Venerande martyre dans les Gaules,]dont c.61.p.200.2.
Pierre des Noels raporte une histoire aussi méchante que celle de S. Venerand, & semblable dans quelques circonstances. [De sorte qu'il y a assez d'apparence que ce n'est qu'une mesme personne,]'quoiqu'on mette S.te Venerande sous [M. Aurele] Antonin. 2.
'Et il y a plusieurs autres Saints que les uns mettent sous Bosq.l.3.c.43. p.144.
Aurele, & les autres sous Aurelien.

ARTICLE III.

De S. Reverien d'Autun, & de S. Prisque d'Auxerre.

[USUARD met le premier jour de juin S. Reverien Evesque, & S. Paul Prestre, martyrizez avec dix autres sous Aurelien à Autun. Le martyrologe Romain le suit;]'& Pierre des P.deNat.l.5.c. 73.p.95.3.
Noels cite la mesme chose d'Adon, [où l'on ne le trouve point, mesme dans l'appendix.]'Baronius ajoute que S. Reverien estoit Bar.273.§10.
Evesque d'Autun mesme [M.rs de S.te Marthe ne l'ont point connu pour Evesque d'Autun, ni d'aucune autre Eglise de France.]

'Baronius sur l'autorité de Pierre des Noels, met sous Aurelien 275.§6.
NOTE 3. le martyre que S. Prisque souffrit [à "Toussi sur Yonne]dans le diocese d'Auxerre, avec un grand nombre d'autres Chrétiens, selon Usuard & Adon, & mesme selon les martyrologes de S. Jerome. On en fait la feste le 26 de may. 'Eric qui vivoit au IX. Lab.bib.t.1.p. 416.535.536| Aut.chr.p.44. 1|60.2.
siecle, & d'autres auteurs posterieurs disent la mesme chose. Ils ajoutent que Dieu revela le lieu de la sepulture de ces Saints à S. Germain d'Auxerre, & qu'il y fit bastir un monastere, qui subsista jusqu'aux ravages des Huns. Ces auteurs disent encore que S. Germain ayant aussi decouvert miraculeusement le chef
30 stades. de S. Prisque, 'qui avoit esté enterré tout d'abord à"une lieuë & Boll.26.may,p. 366.c.
demie de Toussi,a'il le mit dans une eglise qu'il fit bastir au mes- a f| Aut chr| Lab.bib.
4 milles. me endroit à"deux petites lieuës d'Auxerre, & qui devint fort celebre par les grands miracles qui s'y opererent.

'On cite cela des actes du martyre de Saint Prisque, [qui sans Ibid.
doute n'estoient pas originaux : & nous les avons mesme perdus.]'Au moins on ne trouve qu'une partie de cela dans ceux Boll.26.may,p. 366.f.
que Bollandus nous a donnez. [Ces actes sont visiblement nouveaux, quand on n'en jugeroit que par leur style enflé & barba-
1. re.]'Il y a des expressions [1] qui sentent le IX siecle. [b] Ils mettent a. b p.365.c.

1. *coram imperialibus missis.*

p.366.f. aussi ces Saints sous Aurelien. 'Ils raportent comment l'eglise où S. Germain avoit mis le chef de S. Prisque, estant demeurée
p.367. deserte long-temps aprés par les ravages des barbares, 'elle fut
P.deN.l.5.c. rétablie par un seigneur du pays nommé Porcaire. 'On remar-
50.p.93.1. que que ce lieu porte le nom de S. Prisque: [Ainsi c'est apparemment] le village de Saint Prix marqué par Sanson, environ à deux lieuës d'Auxerre au sud-est, & un peu plus loin de Toussi
Boll.sup.p.851.b. sur Yonne. 'Car S. Prisque est nommé [S. Prix ou] S. Prex par ceux d'Auxerre.

26 may, p.366.c. 'Les actes de S. Prisque portent qu'aprés qu'il eut esté decapité, un Chrétien nommé Cottus prit sa teste, & s'enfuit dans les bois jusqu'à trente stades de là, où ayant esté atteint par les
p.367.e.f. persecuteurs qui le poursuivoient, il y fut martyrizé. 'Son corps a esté conservé dans l'eglise de Saint Prisque en un tombeau de pierre, d'où Jean Baillet Evesque d'Auxerre le tira le 19 de no-
sup.p.851.b. vembre 1480, pour le mettre dans une chasse. 'On a donné aux Piquepuces prés de Paris quelques reliques de ce Saint & de S. Prisque en l'an 1687.



ARTICLE IV.

De S. Agapet de Palestrine, & de S.te Restitute de Sore.

[POUR passer des Gaules aux autres provinces, & laisser ceux qui ont souffert à Rome pour l'histoire du Pape S. Felix, qui y fut luy mesme couronné du martyre à la fin de l'an
Flor.p.758|Bar.275.§5. 274,] 'nous trouvons à Palestrine auprés de Rome, S. Agapit ou Agapet, dont le nom se lit dans les martyrologes de S. Jerome,
Sacr.p.104| Front.cal.p.123| Thom p.168. Bar.18.aug.a. dans Bede, & ensuite dans tous les autres Latins. 'Sa feste est aussi marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du Pere Fronto, & dans le missel de Thomasius. 'Pour ce qui est de son histoire, Baronius assure que ses actes qui sont dans Mombritius, sont fort corrompus. [Ce qu'en raporte Adon est plus merveilleux que croyable. Nous en avons vu deux vies manuscrites, [1] l'une plus longue, l'autre plus courte. Mais ni l'une 1.
Boll.18.may, p.142. ni l'autre ne vaut rien.] 'Bollandus pretend que les plus anciens actes de S. Agapet, le mettoient sous un pretendu Roy Antiochus, [comme la seconde histoire que nous en avons vue,] &

1. La longue commence par ces mots: *Tempore illo cùm impiissimus Imperator Aurelianus*: La courte par ceux-ci, *Sub rege Antiocho pagano*.

que le nom d'Aurelien a esté substitué par ceux qui ont vu que cet Antiochus estoit tout à fait insoûtenable.

'Florentinius paroist avoir vu ces anciens actes : & ils portent en substance, que ce Saint encore fort jeune, [& agé seulement de 15 ans selon Adon,] s'estant disposé au martyre en consacrant tout son bien à J. C, fut condanné par l'Empereur nommé Aurelien selon les autres actes, à estre exposé aux lions, ce qui fut executé à Palestrine. Mais les lions n'ayant témoigné pour luy que du respect, on luy trancha la teste, & les Chrétiens enterrerent son corps à un mille de la ville. 'Son nom & ses reliques y sont encore celebres.'Le Pape Felix fit bastir à Rome vers l'an 485, une eglise de S.Agapet auprés de celle de S.Laurent: mais il y a plusieurs Martyrs de ce nom. Flor p.759.1. Bar.18aug.a. Front cal.p.123.124.

'On honore le 27 de may à Sore ville de la terre de Labour, S.te Restitute vierge martyrizée en ce lieu sous Aurelien, selon ses actes citez par Baronius, qui croit qu'ils sont écrits par un Gregoire moine du mont Cassin, depuis Evesque de Terracine, 'au commencement du XII.siecle. Papebrok qui nous les a donnez, croit qu'ils sont aussi du mesme auteur. [Il est aisé de juger par là qu'ils ne sont pas capables de faire aucune autorité, quand ce ne seroit pas une suite de prodiges & de faits tres peu probables.]'Aussi quoique Baronius les releve assez, il avoue neanmoins qu'ils ont besoin d'estre corrigez en quelques endroits. 'Papebrok estime davantage l'histoire des miracles de la Sainte écrits par le mesme Gregoire. 'On pretend avoir trouvé son corps à Sore en 1683, sous l'autel d'une eglise collegiale de son nom, avec ceux de trois autres qu'on croit avoir souffert avec elle selon ses actes: '& sur cela Papebrok soûtient que S.te Restitute dont on honore les reliques à Arcis sur l'Aisne au diocese de Soissons, entre cette ville & celle de Reims, est toute differente de celle-ci. 'On pretend que ces reliques ont esté apportées de Rome à Arcis vers l'an 850.Mais l'histoire de cette translation n'est nullement authentique. 'La ville de Sore honore S.te Restitute comme sa patrone. Bar.27.may,d|275.§5. Boll.27.may,p.663.§9. Bar.27.may,d. Boll.p.663,b. p.672 673. p.663.664.676.2. p.674.675. p.661.f.



ARTICLE V.

De S. Felix, S. Irenée, & S.te Mustiole.

NOTE 4. [NOUS nous arresterons davantage à l'histoire de S. Felix, S. Irenée, & S.te Mustiole, "non qu'elle soit originale, ou

qu'il n'y ait point de fautes, mais parceque le ſtyle en eſt grave, & les faits aſſez edifians, ſans eſtre meſlez de circonſtances inſoûtenables : de ſorte qu'il y a lieu de croire qu'ils ſont anciens, & qu'on y peut ajouter quelque croyance.]

Sur. 3. jul. p. 75. § 1. Ils portent donc qu'il y eut une grande perſecution ſous Aurelien, & que ce Prince ayant ſçeu qu'il y avoit pluſieurs Chrétiens à Sutri dans la Toſcane, il y envoya Turcius pour les faire punir de mort. [Il paroiſt aſſez difficile de croire que ç'ait eſté avant que de publier ſes edits contre les Chrétiens : mais il eſt aiſé qu'en les publiant il en ait recommandé l'execution à ceux qu'il envoyoit ou qu'il avoit déja envoyez pour gouverner les provinces, & que les Gouverneurs les aient executez meſme aprés ſa mort. Car les Saints dont nous parlons, ne furent couronnez qu'au mois de juin & de juillet, quelques mois aprés ſa mort, ſi ç'a eſté aprés ſes edits. Comme les officiers qu'il avoit établis, furent continuez juſqu'à l'election de Tacite au mois de ſeptembre, ils peuvent bien avoir continué à perſecuter les Chrétiens, au moins ceux qui avoient plus d'averſion pour eux, ou plus de cruauté naturelle.]

1. Entre les Fideles dont la foy eclatoit le plus à Sutri, il y avoit un Preſtre nommé Felix, qui poſſedoit de grands biens, & n'en avoit pas moins d'ardeur pour travailler à la converſion des peuples de la campagne. Lorſqu'il ſceut que Turcius venoit, il raſſembla les Chrétiens pour les exhorter à mepriſer cette tempeſte qui ne dureroit pas long-temps, & qui ne pouvoit que les faire paſſer au port d'une felicité perpetuelle.

§ 1. [Il confirma ſes paroles par ſon exemple:] car ayant eſté mis
§ 2. en priſon, & preſenté le lendemain au juge, qui luy demanda pourquoi il avoit la hardieſſe de porter les peuples à mepriſer la religion des Romains, & les commandemens des Princes ; il luy répondit : C'eſt que toute noſtre joie & tout noſtre bonheur « conſiſte à preſcher J.C, & à procurer aux peuples la vie eternelle. « Et quelle eſt cette vie, demanda Turcius ? C'eſt, dit le Saint, « de craindre & d'adorer Dieu le Pere, noſtre Seigneur J.C, & le « S.Eſprit. Aprés quelques autres interrogations, Turcius voyant « qu'il ne ſe rendoit point, ordonna qu'on luy battiſt la bouche avec une pierre, pour le punir, diſoit-il, de ce qu'il trompoit les peuples par ſes paroles : & le Saint rendit l'eſprit dans ce ſupplice. Le Diacre Irenée l'enterra auprés de Sutri le 23.e jour de juin, auquel Uſuard & d'autres marquent ſa feſte.

§ 3. Turcius ſachant qu'Irenée avoit enterré S.Felix, le fit arreſter luy

Clusium. lui mesme : & comme il s'en alloit à "Chiousi, il fit marcher le Saint devant son chariot, nuds piez, & chargé de chaines : & quand il fut arrrivé à Chiousi, il le fit mettre en prison. Il passa cependant plusieurs jours à faire la recherche des Chretiens ; & il en trouva plusieurs, qu'il fit mettre aussi dans la prison, où une dame nommée Mustiole, cousine de l'Empereur Claude, [qui avoit regné avant Aurelien,] venoit la nuit, & quelquefois aussi *&c.* durant le jour, "leur rendre toute sorte d'assistance, & les confirmer dans la foy. Turcius en eut avis, & se fit amener la Sainte par ses gents. Elle estoit fort belle, & dés qu'il la vit, il la fit reconduire chez elle avec honneur. Il y alla ensuite luy mesme, [dans le dessein sans doute de tascher de l'epouser.] C'est pourquoi il s'informa avec grand soin de sa noblesse : mais la Sainte qui estoit pleine de la ferveur du S. Esprit, luy répondit qu'elle ne connoissoit point d'autre noblesse que l'humilité sainte des *&c.* Chrétiens. "Il luy dit beaucoup de choses pour la porter à renoncer au Christianisme, jusqu'à ce que la Sainte pour se delivrer de son importunité, traita ses propositions de folie & de blaspheme. Turcius irrité de sa fermeté, fit tout d'un coup trancher la teste à tous les saints Confesseurs, ne reservant qu'Irenée, qu'il fit étendre sur le chevalet en presence de Mustiole. On luy dechira les costez avec les ongles de fer, on y appliqua les flammes, & on ne cessa point de le tourmenter que lorsqu'il cessa de vivre. Mais il mourut en rendant graces à J. C. de ce qu'il vou- *in conspectum suum.* loit bien le recevoir "auprés de luy.

Mustiole se plaignit de ce qu'il traitoit ainsi les Saints, & Turcius irrité dicta une sentence, par laquelle il la condanna à estre 14. *plumbatis.* battuë "avec des fouets armez de plomb, jusqu'à ce qu'elle en mourust. Cela fut executé : & ainsi la Sainte fut couronnée du martyre le 3 de juillet. Un serviteur de Dieu nommé Marc prit son corps, & l'enterra prés des murailes de Chiousi. Usuard & d'autres marquent sa feste & celle de S. Irenée le jour de leur martyre, 'auquel les Eglises de Chiousi, de Sienne, & quelques *Ferr.it.p.403.* autres, honorent encore aujourd'hui S.te Mustiole. [Ce qu'on dit de cette Sainte, qu'elle estoit parente de l'Empereur Claude, ne permet pas qu'on mette son martire avant ce temps-ci.]





ARTICLE VI.

De S. Conon & de quelques autres Martyrs d'Orient.

[QUOIQUE la perfecution d'Aurelien paroiffe avoir efté
moins violente en Orient, & que nous y ayons peu de
Martyrs confiderables marquez fous ce Prince, nous trouvons
neanmoins dans des actes "dont nous n'ofons pas rejetter l'auto V.la note 6.
Boll.29.may,p.5.c. rité,] 'qu'un officier nommé Domitien eftoit à Icone, avec ordre
a p.7.a. d'obliger tout le monde à facrifier, a & de punir par divers fup-
plices ceux qui le refuferoient. C'eftoit, difent ces actes, lorf-
qu'Aurelien regnoit encore, [c'eft à dire fur la fin de fon regne,
dans le temps qu'il publioit fon edit, qui peut bien avoir efté
p.6.c. porté jufqu'à Icone.] 'L'Empereur & tous les payens eftoient
alors dans la joie, [foit pour "les avantages remportez dans la V.Aurelien §12.
Vindelicie en l'an 274, foit pour quelque autre victoire que
l'hiftoire n'aura pas marquée.

Le martyrologe Romain met fous Valerien à Ptolemaïde en
Bar.275.§11| Sur.17.aug.p.279.§1. Paleftine, S. Paul & S.te Julienne fa fœur.] 'Baronius les met fous
Aurelien, conformement à leurs actes, qui ajoutent que ce fut
à Ptolemaïde en Ifaurie. [Mais on ne marque point de ville de
Men.p.293. ce nom en Ifaurie, & les Ptolemées n'y ont pas regné.] 'Les Mé-
nées ne marquent point la province où ils fouffrirent. Ils difent
que Saint Paul eftoit Lecteur. On met la fefte de ces Saints le 17
d'aouft. [Nous ne tirons rien de leurs actes attribuez à Meta-
phrafte, parcequ'ils ne valent quoy que ce foit. Les Ménées n'en
difent auffi que des prodiges.

Le nom de S. Mamas martyr en Cappadoce eft fort celebre:
mais nous efperons en parler en particulier.]

28.fept.p.374| Ugh.t.6|Sur.28.fept.p.293.294. 'Les Grecs mettent auffi fous Aurelien la confeffion de Saint
Cariton à Icone dans la Lycaonie. Ils difent qu'il fut delivré de
la prifon par l'ordre de [Tacite] fucceffeur d'Aurelien, & alla
Boll.may,t.1.p.42.43. fonder plufieurs monafteres dans la Paleftine. 'Mais "on croit NOTE 5.
qu'ils confondent deux Saints de mefme nom, dont l'un aura
confeffé J.C. [fous Aurelien,] & aura peut-eftre mefme fouffert
Menæa,p.54. la mort pour luy, 'puifque les Grecs honorent le 3 de feptembre
p.247. un S. Cariton confumé dans la chaux vive, '& un autre le 9 du
Boll.may,t.1.p.42.43. mefme mois, qui a eu la tefte tranchée. 'Mais celui qui a fondé
des monafteres dans la Paleftine, doit eftre pofterieur à S. Hila-
Hier.v.Hil.p.214.c. rion, 'qui y a donné le premier l'exemple de la vie monaftique

ſelon S. Jerome, [quoiqu'apparemment ils aient vécu dans le meſme ſiecle.] 'C'eſt le dernier dont les Grecs ſont leur princi- Menæa, p 363-374.
pal office le 28 de ſeptembre.

'Il y avoit alors à Icone un[autre]fidele ſerviteur de J.C.nom- Boll 29. may, p 5. § 1.
mé Conon, [a] qui avoit epouſé une femme Chrétienne, dont il a § 4.
avoit eu un fils. Mais cette femme ayant peu vécu avec luy, lorſqu'elle fut morte, 'il ſe retira pour vivre en ſon particulier § 1.
avec ſon fils,dans une pieté qui le fit aimer de Dieu & des Anges, & redouter des demons. 'On écrit que ſa foy le rendit maiſtre § 2.
des eaux & de toute la nature, en ſorte qu'une riviere auprés de laquelle eſtoit le lieu de ſa retraite, s'eſtant une fois debordée, & arreſtant beaucoup de perſonnes qui avoient à paſſer, ils eurent recours au Saint,qui ſuſpendit pour quelque temps le cours des eaux par ſa parole, & leur ouvrit ainſi le chemin. Le debordement ne laiſſa pas de continuer enſuite, & d'inonder pluſieurs villages. Mais le Saint commanda aux eaux de s'ecouler, [& elles luy obeïrent. Quoique le paganiſme regnaſt encore, il y avoit neanmoins déja un tres grand nombre de Chrétiens, ſurtout en Orient: & les payens meſmes pouvoient bien s'adreſſer à un Chrétien en qui ils voyoient une pieté extraordinaire,pour obtenir par luy des graces de cette nature, comme on en voit pluſieurs exemples.]

'S.Conon vécut ainſi juſqu'à un âge fort avancé, [b] ſans ſe re- § 3.
garder que comme pecheur, & ſans vouloir eſtre autre choſe b § 4.
que laïque, ſe tenant aſſez honoré de pouvoir vivre ſelon les regles de Dieu, dans l'adoration de J.C,& dans la joie que donne le S. Eſprit, & reverant l'état eccleſiaſtique comme trop elevé pour luy.[Il ne laiſſa pas d'offrir ſon fils à l'Egliſe,] & il fut fait Lecteur à l'âge de douze ans: aprés quoy ayant renoncé, [lorſ-
τῶν βίων τῶν κοσμικῶν. qu'il fut en âge,] "aux emplois ſeculiers de la vie commune, il fut jugé digne d'eſtre elevé au diaconat. 'Quelques uns l'appel- P. 4. § 1.
lent aujourd'hui Conelle, comme qui diroit le petit Conon. Mais les anciens monumens qui en parlent, ne nous diſent point ſon nom.

[La vertu de Conon & de ſon fils receut enfin de Dieu la plus grande recompenſe qu'il donne en ce monde à ceux qu'il aime, ſavoir la ſouffrance & le martyre.]'Domitien envoyé pour per- P. 5. § 1.
ſecuter les Chrétiens, eſtant arrivé à Icone, on luy preſenta Conon, [que l'on avoit arreſté, & apparemment avec ſon fils.] 'Domitien luy témoigna d'abord avoir de la compaſſion pour § 3.
une vieilleſſe auſſi venerable que la ſienne,& luy demanda pour-

quoi il menoit une vie si dure & si triste, pendant que tout le monde estoit en rejouissance & en festins. Le Saint luy répondit sur cela : Ceux qui vivent selon l'homme sont ici dans la joie, « dans les festins, dans l'eclat, & dans la pompe ; mais ceux qui « vivent selon Dieu, ne peuvent vivre de la mesme sorte, parce- « qu'il faut qu'ils entrent dans le royaume de Dieu par beaucoup « de tribulations. C'est pourquoi j'aime mieux avoir part aux pei- « nes & à la croix de J.C, que de jouir pour un peu de temps des « joies du peché : & la grace que je vous demande, c'est de ne « m'oster pas la vie par un supplice de peu de durée, mais par di- « vers tourmens qui se succedent les uns aux autres, afin que j'en « sente le plaisir. [Cette demande est assurément fort eloignée des « sentimens de la nature, mais non de ceux de la grace, qui se confiant en la puissance de Dieu, se glorifie dans les tribulations, parcequ'elle sçait que tout ce qu'on souffre pour J.C, sera re-

Lauf.c.3.p.904.a.b. compensé d'une gloire infinie & eternelle.] 'C'est ainsi que S.te Potamiene demanda qu'on la descendist peu à peu dans une chaudiere de poix bouillante, pour faire, disoit-elle, paroistre

Bar.262.§21. davantage la patience que luy donnoit J.C : '& S. Flavien celebre Martyr d'Afrique sous Valerien, avoit aussi souhaité de finir sa vie par un long martyre, pour en gouster la douceur. [Peu de Martyrs ont fait la mesme chose, mais peu aussi s'estoient pre-

Boll.29.may.p.643. parez au martyre comme S. Conon.] 'Domitien [surpris d'une parole si genereuse,] luy demanda si c'estoit donc qu'il fust resolu de mourir : & il répondit ; Je suis resolu de cesser de vivre avec « les hommes, pour estre avec J.C. «

14. Domitien luy fit ensuite diverses questions sur son état, & luy ayant demandé s'il avoit des enfans, le Saint luy dit qu'il avoit un fils, & qu'il estoit ravi de luy pouvoir presenter pour confesser J.C. avec luy : & Domitien se le fit aussi-tost amener. [On

15. ne marque point qu'il ait rien dit,]'mais il paroist qu'il souffrit les mesmes tourmens que son pere, c'est à dire "le lit de fer en- τήγανε. flammé, les charbons allumez avec de l'huile, au milieu desquels on les coucha sur le dos, & puis sur le ventre, & la chaudiere d'huile bouillante. Durant ces tourmens, Conon insultoit encore à la foiblesse du persecuteur, l'assurant qu'il ne sentoit point ses feux, qu'on ne les avoit pas bien allumez, & que ses ministres se moquoient de luy ; qu'il n'avoit qu'à chercher de nouveaux supplices pour faire eclater davantage la puissance de J.C.

15. 'Enfin Domitien ayant ordonné qu'on les suspendist par les piez sur une fumée puante & capable de les étoufer, S. Conon luy

dit, qu'aprés avoir esté invincibles à ses feux, ils ne se mettoient guere en peine de sa fumée. [Ce ne fut pas encore leur dernier tourment:] 'Car Domitien leur fit couper les mains avec une §6.
» scie de bois: surquoi Conon luy dit ces paroles: N'avez vous pas
» de honte que des impotents mettent toute vostre puissance en
» deroute, & brisent tout le faste de vostre superbe grandeur? Les deux Saints levant ensuite les yeux au ciel, demeurerent quelque temps en priere, & la finirent en rendant l'esprit, aprés avoir fait [sur eux] le signe [de la Croix] du Seigneur [avec ce qui leur restoit de leurs membres.] On pretend que leur mort fut accompagnée d'une voix du ciel, & que Domitien tout effrayé se leva aussi-tost, & se retira; [ce qui donna moyen] aux Fideles d'enlever leurs corps, qu'ils enterrerent en loüant Dieu de la victoire qu'il leur avoit fait remporter sur le demon.

[Ils peuvent avoir souffert au commencement de l'an 275, aprés la publication de l'edit d'Aurelien, & avant qu'on sceust sa mort. Leurs actes qui sont écrits avec beaucoup de simplicité NOTE 6. & de pieté, "ne peuvent pas neanmoins passer pour originaux, y ayant bien de l'apparence qu'ils n'ont esté faits que sous Constantin ou depuis. Mais on ne peut douter qu'ils ne soient fort anciens: & on a tout sujet de croire que ce qu'ils disent de la confession du Saint, est tiré des actes proconsulaires.]

'Les reliques de ces Saints sont aujourd'hui honorées dans une p.4.b. eglise de leur nom à Acerre ville de la terre de Labour auprés de Naple, 'où elles ont apparemment esté apportées dés le IX. c. siecle au plustard, [puisque] 'la feste de S. Conon & de son fils e.f. est marquée dans Usuard, Adon, Notker, & ensuite dans plusieurs autres, avec une relation assez ample de leur histoire. Elle y est mise le 29 de may, [qui peut estre le jour de leur reception à Acerre.] 'Une ancienne traduction des actes de ces Saints, dit p.5.e. qu'on honoroit leur memoire le 20, ce qu'on croit estre une faute de copiste. L'Eglise d'Acerre fait aujourd'hui leur feste le 3 de juin, peut-estre à cause de quelque translation plus recente.]





SAINT MAMAS MARTYR.

SAINT Mamant ou Mamas est particulierement celebre dans l'Eglise, pour avoir merité les eloges de S. Gregoire de Nazianze & de S. Basile. Mais ces deux illustres Peres ont peu touché le detail de ses actions. Et pour les autres histoires que nous en avons, quoiqu'elles soient assez differentes entre elles, elles conviennent toutes neanmoins "en plusieurs faits si peu vraisemblables, que nous Note 1.
n'oserions pas y rien fonder: & nous aimons mieux nous contenter du peu que nous trouvons dans des sources plus pures & plus assurées.

Il naquit apparemment d'une condition & d'une famille qui
Bas.div.26.t.1. n'avoit rien de considerable.] 'Car Saint Basile dit qu'il ne veut
p.514.b.c. point vanter la noblesse de ses parens & de sa race, qu'il n'avoit
d.e. tiré de ses ancestres ni sa gloire ni sa sainteté, 'qu'il n'estoit orné que de ses propres merites, & non de ceux des autres, qu'il estoit recommandable par sa vertu, & non par les biens, par la gloire,
p.515.a. ou par la sagesse du monde, 'qu'il n'avoit rien de grand que sa
a.b. pauvreté & sa pieté; 'en un mot que c'estoit un berger qui n'avoit pas d'autres richesses que la nourriture qu'il luy falloit chaque jour, & qui ne possedoit autre chose que sa besace & son
b. baston, 'sans avoir mesme de logement ni d'autre couverture que
Naz.or.43.p.704.b. le ciel. 'S. Gregoire de Nazianze dit aussi qu'il estoit berger: [& comme les bergers vivent d'ordinaire seuls à la campagne,] [a] les
a Flor.p.756.757. martyrologes de S. Jerome luy donnent le titre de Moine. [b] S.
b Naz.p.704.c. Gregoire aujoute que les biches venoient se faire traire par luy, & se hastoient comme à l'envi de le venir nourrir de leur lait.

b. 'Il souffrit le martyre:[& dans une aparition qui semble assez
Sur.17.aug.p.178.§ 6. autentique,] 'il declara luy mesme qu'il avoit eu la teste tranchée en un âge encore peu avancé. [Tous ceux qui parlent de luy, conviennent qu'il souffrit sous Aurelien en l'an 273 ou 274,
Naz.p.704.c. à Cesarée en Cappadoce.]'Saint Gregoire de Nazianze dit qu'il estoit de son temps le pasteur de cette metropole, [c'est à dire

que son corps y estoit, & qu'il y nourrissoit la pieté des peuples par les graces qu'il leur attiroit du ciel.] 'Car Saint Basile nous asseure que l'on y recevoit diverses faveurs de ce Saint, soit par ses apparitions, soit par son assistance en divers besoins, soit par la guerison de plusieurs maladies, soit mesme par la vie qu'il rendoit à des enfans déja morts. 'Aussi tout le monde le qualifioit du nom de pere, & toute la province aussi-bien que toute la ville se rassembloit pour la solennité de sa feste. Bas.di.r.26.p.513.c. p.514.d.

'S. Basile dit assez clairement que cette feste se faisoit au commencement de l'année, & mesme dés le premier jour, [c'est à dire apparemment le premier de septembre, auquel commençoit l'Indiction. Les Grecs la font aujourd'hui le 2 du mesme mois:] 'Et il paroist que 'dés le temps de l'Empereur Leon de Thrace on la faisoit ce jour là à Constantinople. 'On voit par les actes de S. Daniel Stylite, qu'elle y estoit precedée d'une veille solennelle.[L'Eglise latine la fait aujourd'hui le dixsept d'aoust, aprés Usuard, [1] & d'autres martyrologes.]'Ceux qui portent le nom de S. Jerome marquent le mesme jour S. Mamas ou Mammés, moine & martyr à Cesarée en Cappadoce. 'Ils marquent encore Saint Mammés le 16 de juillet, & ce semble à Cesarée. 'Notker l'a entendu du celebre Martyr de Cappadoce. p.518.b. V.Leon I. §11. Chr.Al. p.744. Sur.11.dec.p.225.§27. 1. Flor.p.756.757. p.665. p.666.1.

[Outre le jour de la principale feste de ce Saint,] 'son eglise estoit encore fort frequentée à Cesarée le dimanche de l'octave de Pasque, comme le dit Nicetas. [Il semble qu'on l'honorast aussi le mesme jour à Nazianze, & dans une eglise de son nom.] 'Car c'est dans l'oraison que S. Gregoire fit en ce dimanche, qu'il parle de Saint Mamas; & en mesme temps il dit que ce Martyr nourrissoit[spirituellement]la metropole, [c'est à dire Cesarée, marquant assez que ce n'estoit pas dans cette metropole qu'il preschoit.]'En effet Nicetas dit que cette oraison fut prononcée à Nazianze dans l'eglise de S. Mamas, en laquelle selon la coutume d'alors, qui s'observoit encore du temps de Nicetas mesme, il y avoit un grand concours de peuple le premier dimanche d'aprés Pasque. Naz.n.p.1114.b. or.43.p.704.b.c. n.p.1101.d.

[Il arriva une chose vers le milieu du IV. siecle, qui peut avoir contribué à rendre le nom de Saint Mamas fort celebre.]'Julien depuis apostat, & Gallus son frere, estoient elevez dans la Cappadoce assez prés de Cesarée; [& comme ils avoient alors fort peu de part aux affaires d'Etat,]'ils s'occupoient à orner les sepulcres des Martyrs. Ils resolurent donc de bastir ensemble une Soz.l.5.c.2.p.593.c. p.594.a.

1. Adon, Raban, Notker &c.

grande eglise autour du tombeau de S. Mamas. Ils partagerent l'ouvrage entre eux, & ils taschoient à se surmonter l'un l'autre en magnificence [& en promtitude. Mais Dieu fit paroistre en
Naz. or.3.p.59.c. cette rencontre un discernement étonnant,] 'qui estoit comme une prophetie de ce qui devoit arriver au bout de quelques an-
b. nées. 'Car pendant que l'ouvrage de Gallus s'avançoit & s'achevoit selon le cours ordinaire des choses, tout le travail de Julien
c|Soz.p.594.b. estoit inutile. 'Tantost ce qu'il avoit elevé tomboit en ruine, tan-
Naz.p.59.c. tost la terre rejettoit les fondemens qu'on avoit posez, 'comme si elle n'eust pas voulu les recevoir d'un homme en qui les fondemens de la pieté estoient si mal établis; & elle renversoit tout ce qu'il avoit fait, quelque peine qu'il prist pour le rétablir:
Soz.p.594.b. 'tantost elle ne souffroit pas mesme que l'on posast aucune pierre, comme s'il y eust eu quelque vertu secrette dans ces fondemens qui repoussoit en haut toutes les pierres que l'on y vouloit jetter.

a. 'Ce prodige seroit incroyable, dit Sozomene, s'il n'estoit encore attesté par beaucoup de personnes qui l'ont appris de ceux
Naz.p.61.a. mesmes qui l'ont vu. 'Ils estoient en fort grand nombre; & c'est d'eux que S. Gregoire de Nazianze l'avoit appris.[Car pour luy,
Bas.div.26.p.513.e. il estoit alors à Athenes.]'Ce fut en cette eglise, & le jour mesme de la feste de S. Mamas, que S. Basile prononça l'oraison que nous avons de luy sur cet illustre Martyr.

Codi.ori.C.p.57.d|Cang.de C.l.4.p.174.185|Chr. Al.p.748. 'Codin dit que Leon I. fit bastir à Constantinople [vers l'an 465,]une eglise de S. Mamas hors de la ville prés de la mer, accompagnée d'un palais & de plusieurs autres bastimens. Le port voisin portoit aussi le nom de S. Mamas [Environ 120 ans aprés,]
Codi.ori.C.p.60.c. 'la sœur de l'Empereur Maurice fit aussi bastir selon Codin, une
a Nphr. l.18.c.41.p.863.864|Zon.t.3.p.65.a|Cang.p.186. eglise de ce Saint: [a] Mais cette eglise n'est pas apparemment differente de celle que Nicephore dit, aprés Zonare, avoir esté bastie par un eunuque nommé Pharasmane grand Chambellan sous Justinien. Mr du Cange doute mesme si ce n'est point en-
Cang.p.186. core celle que Codin pretend avoir esté bastie par Leon.'Il y en
Suid.μ.p.87.c.d. avoit une autre dans le quartier appellé Pera. 'Suidas parle "de &c. l'eglise de S. Mamas.

Naz.or.43.n.p.1223.d. 'Nicetas témoigne que de son temps le corps de S. Mamas estoit encore à Cesarée [Il y est donc demeuré au moins jusqu'à
Combf.act.p.83.84. la fin du IX. siecle.] 'Car Nicetas vivoit du temps de S. Ignace
b Sur.13.aug.p.122.§13. de Constantinople. [Ainsi il faut que S. Mammés,] [b]dont le corps estoit à Jerusalem dans le VI. siecle, & dont S.te Radegonde obtint un doit, comme il est porté dans sa vie originale,[soit un Martyr

Martyr different de S. Mamas de Cesarée: & en effet le nom de S. Mamas ou Mammés se trouve plusieurs fois dans les martyrologes de S. Jerome, comme nous l'avons remarqué. On peut admirer dans l'histoire de cette translation, avec quel respect, quelle preparation, & quelle solennité, cette relique qui paroist si peu considerable en elle mesme, fut donnée, apportée, & receuë.]

'Leglise cathedrale de Langres, consacrée autrefois sous le Gall.chr.t.2.p.
nom de S. Jean l'Evangeliste, porte aujourd'hui celui de Saint 653.1.d.
Mamas, [que le peuple appelle Mammés;]'& tout le diocese Act.M.p.277.
NOTE 2. l'honore comme son patron. ['Je ne sçay si cette eglise n'en au- §4.
roit point eu quelques reliques dés le IV. siecle, transportées en
Allemagne dans le huitieme.] 'Aujourd'hui elle croit posseder Sur.17aug.p.
son chef dans la cathedrale, avec un os du cou, un bras, & un 179.§7.
gros os de la jambe. 'L'histoire de la translation de ces reliques p.176.§1.
est dans Surius, écrite par un Prestre de Langres 'sous le regne §4.
de Philippe Auguste, '& au commencement de l'episcopat de §3.7.
Guillaume de Joinville, qui estoit Evesque en 1214 au plustard, Gall.chr.t.2.p.
selon M.rs de S.te Marthe.[a] L'auteur doute luy mesme de l'os de 663.4.
la jambe, quoiqu'attesté par bien des personnes. [Celui du cou [a] Sur.17.aug.p.
n'est pas non plus bien assuré,] 'puisqu'il ne le fonde que sur la 179§7.
tradition, [& que l'histoire en est accompagnée de circonstan- §2.
ces peu croyables & peu edifiantes. Le bras & le chef paroissent
tout à fait averez, particulierement le chef,] 'qui fut apporté en §7.
l'an 1209 par un Gualon de Dampierre. 'L'Evesque Renauld §3.
avoit apporté le bras [vers l'an 1075.] Il traduisit aussi les actes
de S. Mamas de grec en latin: '& nous les avons encore de sa Bosc,t.2.p.213.
traduction: mais ce ne sont que ceux de Metaphraste.

[Toutes ces reliques vinrent de Constantinople, où on les avoit pu apporter comme beaucoup d'autres, pour les garantir des incursions des barbares.] 'Le chef n'y avoit esté apporté du lieu où Sur.17.aug.p.
le saint Martyr avoit souffert, que peu de temps auparavant sous 178.§5.
l'Empereur Isaac, [c'est à dire vers l'an 1190,]& il y avoit esté mis dans une abbaye que cet Empereur avoit fait bastir sous le nom du Saint. [C'est ce qui justifie que c'est S. Mamas de Cesarée, les Grecs ayant entierement perdu la Palestine long-temps avant ce temps là. On le peut tirer encore de l'inscription qui fut trouvée sur l'enchassure du mesme chef,]'où il y avoit en grec, *Saint* §5.
Mamas. [Il est toujours nommé de la mesme maniere dans l'histoire de cette translation,] 'hormis en un endroit où il y a Ma- §6.
més. [On trouve encore dans cette piece diverses choses remar-

quables, soit pour la translation du Saint, soit pour l'histoire de ce temps là, mais elles seroient trop longues à raporter.]



SAINT FELIX

PAPE.

Boll.app.p.50.e d|Bar.272.§ 22.



E Pape S. Felix premier de ce nom, succeda à S.Denys dés devant la fin de l'an 258, 'ayant esté ordonné le 31 de decembre, cinq jours aprés la mort de S.Denys, selon les Pontificaux, ["ou plutost dés le 28 ou 29 du mesme mois, comme nous le dirons dans la suite:] '& il semble que les plus anciens martyrologes aient voulu marquer la feste de son ordination le 29. 'On le fait Romain, fils d'un Constance. V. la note 1.

Pagi.271.§9| Flor.p 212.

Boll.app.p.50.d.

[Ce fut luy sans doute qui receut] [a] la lettre du Concile d'Antioche contre Paul de Samosates, adressée à son predecesseur, [& il y a tout sujet de presumer que ce fut à l'occasion de cette lettre,] 'qu'il en écrivit une autre adressée à Maxime Evesque d'Alexandrie, & à son Clergé. Elle est citée par S.Cyrille, [b] & par le Concile d'Ephese, qui nous en ont conservé un endroit. [Il y condanne nettement Nestorius en parlant contre Paul de Samosates.] 'Quelques uns ont attribué cette lettre à Felix qui fut mis par les Ariens en la place de Libere en l'an 354. Mais Baronius montre fort bien la fausseté de ce sentiment. [On attribuë à Saint Felix trois autres lettres: mais elles sont du nombre des decretales.]

a Eus.l.7.c.30. p.279.b.c.

Conc.t.3.p.85. a. b p.511.a.

Bar.273.§ 13.

'Paul de Samosates se maintenant par la force dans la maison episcopale de l'Eglise d'Antioche, Aurelien ordonna [en 272 ou 273,] que la possession en demeureroit à celui à qui l'Evesque de Rome (qui estoit Felix,) & les autres Evesques d'Italie, avoient accoutumé d'écrire, 'c'est à dire à Domnus mis en la place de Paul par le Concile.

Eus.l.7.c.30.p. 282.d.

e.

[Durant le Pontificat de S.Felix, l'Eglise fut agitée en 273 & 274, par la persecution d'Aurelien.] 'Entre ceux qu'elle couronne, on honore le 15 de juillet S. Eutrope martyrizé à Porto, avec S.te Bonose & S.te Zosime sa sœur, 'dont d'autres font un Saint au

Flor.p.664.1.

Bar.275.§ 4.

lieu d'une Sainte. Baronius dit que ce fut S.Felix qui les anima à souffrir pour J.C[& il l'a sans doute tiré des actes de leur martyre,] 'qu'il cite en un autre endroit. Il en a eu de deux sortes, 15.jul.a.
dont les plus courts content depuis la naissance de J. C, [ce qui 'marque qu'ils ne sont pas fort anciens,]'& l'abregé qu'en donne Ferr.it.p.436.
Ferrarius le confirme assez. Il fait Saint Eutrope frere des deux 437.
Saintes; 'ce que Florentinius croit aussi.Le martyre de ces Saints Flor.p.664.1.
1. est appuyé par les martyrologes de S.Jerome,'& plusieurs autres.
'On assure que le corps de S.te Bonose est à Rome dans une eglise 2.
de son nom audelà du Tibre.

'Les actes de ces Saints portent qu'ils furent precedez dans le a|Aring.l.2.c.
martyre par cinquante soldats, que l'exemple & les exhortations de S.te Bonose avoient convertis, & qui furent battizez par 21.§20.21.p.224
le Pape Saint Felix. Le martyrologe Romain en marque la feste le huittieme de juillet à Porto. 'On ignore aujourd'hui où sont Ferr.p.415.
leurs corps.

[Les martyrologes d'Usuard & d'Adon marquent le 10 de juin S. Basilide, S.Tripode, & S.Mandale,martyrizez à Rome sous Aurelien avec 20 autres.] 'Baronius nous renvoie pour leur Bar.10.jun.b.
histoire à leurs actes qui sont dans Mombritius, & à Pierre des Noels. 'Mais ce qu'en dit le dernier est tout à fait fabuleux, P.de N.l.5.c.
a comme d'autres l'ont déja remarqué.Aussi Ferrarius en fait une 103.p.99.1.
histoire toute differente, tirée d'un manuscrit de Sainte Marie a Ferr.p.354.
Majeur.[Je n'y voy rien de mauvais: mais Platon qui y est qualifié Prefet de Rome aussi-bien que dans les martyrologes, n'est 355.
point marqué dans la liste de Bucherius.]'Il y a des actes de ces Bar.274.§4.
Saints qui les mettent sous Valerien. 'Les martyrologes de Saint Flor.p.589.590.
Jerome marquent le 10 de juin un S. Basilide: mais on doute que ce soit celui-ci.

'Hermannus Contractus dit qu'en l'an 830, on apporta à l'isle Her.chr.p.211.
d'Auge[vers Constance,]les reliques de Saint Synese. b Baronius 2.
entend cela de S. Synese ou plutost Synete honoré par les Grecs b Bar.12.dec.a|
le 12 de decembre.'Ils le font Lecteur de Rome,ordonné par S. 275.§4.
Sixte, & martyr sous Aurelien. Ce qu'en dit le menologe d'U- Menæa, p.198|
ghellus[n'a rien de mauvais. Mais cela paroist venir de la mesme Ugh.t.6.p.158.
source que ce qu'on en lit dans les Ménées; & il n'y a rien de plus pitoyable. Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain.

On croit qu'il y a eu un S.Sabbas capitaine Got, qui fut couronné du martyre à Rome sous Aurelien.Nous en parlerons sur

1. Usuard, Adon, Notker &c.

l'hiſtoire d'un autre Saint du meſme nom & de la meſme nation, qui fut martyrizé dans ſon pays l'an 372.

{Boll.apr. t.1.p. 28.1.} S.Felix qui avoit animé les autres à combatre pour J.C, 'entra luy meſme dans le combat, & y remporta la victoire. {a Conc.t.3.p.511. a|851.a|Vinc.L. c.42.p.375.} [a]Car il eſt qualifié Martyr par le Concile d'Epheſe, par S. Cyrille, & par Vincent de Lerins. ["Il y a neanmoins quelque lieu de croire {Note 1.} qu'aprés avoir merité le titre de Martyr ſelon le langage de ce temps là, en ſouffrant beaucoup pour J.C, il eſt mort enſuite ou dans la priſon, ou de quelque mort naturelle, plutoſt que par la violence des tourmens. La chronique de Nicephore luy donne {Boll.apr. t.1.p. 28.1.} le titre de Confeſſeur.] 'Les Pontificaux conviennent aſſez qu'il mourut en 274, ["& il y a apparence que ce fut le 22 de decem- {V.la note 1.} {Flor.p.1042.2.} bre,] 'auquel les plus anciens martyrologes marquent S. Felix {Euſ.l.7.c.32.p. 284.a.} Eveſque à Rome.'Ainſi il aura gouverné cinq ans, comme on le lit dans Euſebe, [dans la chronique de Saint Jerome,] [b]dans les {b Uſu|Ado,30. may.} martyrologes d'Uſuard & d'Adon, [c] dans le Syncelle, [dans la {c Sync.p.386.b.} chronique de Nicephore,] [d]dans Eutyque qui l'appelle Philet. {d Euty. p.400.} {e Buch.p.272.} [e]Le catalogue de Bucherius ajoute à ces cinq ans, onze mois & 25 jours: [Mais il y faut apparemment lire quatre ans au lieu de cinq: & c'eſt ce qui nous a portez à mettre ſon ordination le 28 ou le 29 de decembre en l'an 269.]

{p.267.} 'Il fut inhumé d'abord au cimetiere de Calliſte, [d'où il ſemble {Flor.p.1042.2|} qu'il ait eſté transferé aprés l'an 354,] 'en un cimetiere accom- {Aring.l.2.c.18. p.216.217.} pagné d'une egliſe qui ont porté ſon nom l'un & l'autre, entre {f Anaſ. c.27.p. 20.} le chemin de Valere & celui de Porto. [f] Anaſtaſe luy attribuë meſme la fondation de cette egliſe. {g Boll.pont.p. 38.c.e.} [g] La porte de Rome qui y conduiſoit, a porté autrefois le nom de S.Felix, qu'elle a depuis {p.39.b.} changé avec l'egliſe meſme, en celui de S.Pancrace. 'Le chemin de Porto a eſté auſſi connu durant quelque temps ſous le nom de S.Felix. [C'eſt peut-eſtre à cauſe de cette tranſlation, qu'Uſuard, Adon, & le martyrologe Romain, marquent ſa feſte {b.d.} le 30 de may.]'Bollandus doute ſi ce n'eſt point luy dont on pretend que le corps a eſté porté de cette egliſe à celle de S.Coſme dans la ville, & y a eſté trouvé ſous Gregoire XIII, vers l'an 1580. {d.e.} 'Il aime mieux croire neanmoins que c'eſt luy qu'on dit avoir eſté mis dans l'egliſe de S.te Pudentienne du temps de Gregoire {Front.cal.p. 107.109|Sacr. p.117.} VIII.'Quelques uns croient que c'eſt luy encore que le calendrier du Pere Fronto, le Sacramentaire de S.Gregoire, & divers martyrologes, marquent le 29 de juillet.

{Boll. apr.t.1.p. 28.1.} 'On attribue à ce Pape d'avoir ordonné qu'on celebreroit les Meſſes ſur les tombeaux des Martyrs.[Mais je penſe que cela eſt encore plus ancien.]

Il eut pour successeur S. EUTYCHIEN, [a] qui fut elu sous le Consulat d'Aurelien & de Marcellin, [en l'an 275, le 5 ou 6 de janvier, comme on le conclut de la durée de son pontificat & de sa mort,] qui est marquée le 7 ou 8 decembre de l'an 283 aprés qu'il eut gouverné huit ans, onze mois, & trois jours. Sa feste est mise aussi le 7 ou le 8 de decembre dans divers martyrologes. [b] Le Romain la met le 8 aprés ceux [1] de S. Jerome, [2] & plusieurs autres. Le Pere Pagi croit qu'il mourut le 7, & fut enterré le 8. Que si Anastase dit que ce fut le 25 de juillet, & d'autres le 27, on croit que c'est qu'on a pu faire ce jour là quelque translation de ses reliques, comme nous allons bien-tost voir.

NOTE 2. | 1. | 2. | Eus. l. 7. c. 32 p. 284. a. | a Buch. p. 272. | p. 267. 272. | Boll. 22. apr. p. 13. b | mars, t. 2. p. 40. 41. | b Flor. p. 1023. 1. | Pagi, 283. § 6. | Boll. pont. p. 40. b.

Anastase & les autres Pontificaux disent diverses choses de ce Pape : [mais ce n'est pas une autorité.] On trouve dans les Pontificaux & dans les martyrologes, qu'il a enterré jusqu'à 362 Martyrs ; [ce qui peut estre, pourvu qu'on ne l'entende pas du temps de son pontificat, durant lequel nous ne savons point qu'il y ait eu aucune persecution, hors le premier mois.] Anastase & quelques martyrologes disent qu'il fut luy mesme couronné du martyre. [Usuard & Adon ajoutent que ce fut sous Aurelien.] Et comme cela ne se peut pas accorder avec la chronologie, puisqu'Aurelien est mort dés l'an 275, on a mis dans le martyrologe Romain qu'il a souffert sous Numerien. Mais cela ne s'accorde guere mieux avec l'histoire. Car en l'an 283, Numerien n'estoit que Cesar, & lorsque S. Eutychien mourut, il estoit mesme en Orient occupé à la guerre de Perse avec son pere. Il ne revint jamais de là en Occident, où Carin son frere aisné estoit demeuré. L'expression des martyrologes de Saint Jerome, [c] & le rang qu'Eutychien tient dans les catalogues de Bucherius, donnent plutost lieu de croire que ce Saint est mort en paix, ce qu'on dit de son martyre n'estant fondé sur aucun témoin [digne de foy.] Il fut enterré dans le cimetiere de Calliste, & transporté de là, à ce qu'on pretend, en la ville de Lune en Toscane ou en Ligurie, dont Anastase & les Pontificaux disent qu'il estoit. Un auteur veut qu'au lieu de Lune on lise Luque, qui est encore aujourd'hui une republique de la Toscane ; & cite un monument qu'il dit estre ancien. Bollandus ne s'en fie pas à luy : & Florentinius qui est de Luque mesme, aime mieux n'en rien assurer, sans en avoir, dit-il, quelque preuve ancienne. On honore aujourd'hui son corps à Sarzane, où le siege episcopal

Anast. c. 28 p. 10 | Boll. apr. t. 1. p. 28. 2. | V. Carus. | depositio. | Flor. p. 1023. 1. | c Buch. p. 267 | Pagi, 283. § 6. | Boll. pont. p. 40 b. | d. e. | Franciotti. | Flor. p. 1023. 2. | Boll. pont. p. 40. b.

1. Un exemplaire la met le 7, & encore le 8.
2. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

Flor. p. 1022. 1023.

[de la ville] de Lune, qui est ruinée, a esté transporté.

Conc.t.1.p.914. ª p.921-923. Buch.p.272.

'On luy attribuë deux decretales. ª Gratien & d'autres citent encore de luy divers decrets, [qui visiblement ne luy appartienent pas non plus.] 'S. Caius luy succeda le 17 decembre de la mesme année 283.

Men.19.sept.p.263|Ugh. t.6 p.1075 d. ᵇ Sur.19.sept. p.201.§ 1. ᶜ § 2. 11. ᵈ All.de Sim. p.128.

[Quoique les anciens ne mettent aucune persecution durant les regnes de Tacite, Probe, & Carus, sous qui Eutychien a exercé le pontificat,] 'neanmoins le martyrologe Romain & les Ménées des Grecs, mettent sous Probe le martyre des SS. Trophime, Sabbace, & Dorymedon. ᵇ Cela se trouve aussi dans leurs actes, ᶜ où on lit mesme qu'il y avoit alors des ordonnances de l'Empereur contre les Chrétiens. ᵈ Mais ces actes sont de Metaphraste ; [& on y voit bien son style. Il se peut faire neanmoins que ces Saints aient effectivement souffert sous Probe par quelque accident particulier, sans qu'il y eust alors de persecution : & les faits qu'on lit dans leurs actes non seulement n'ont rien de mauvais, mais il y a mesme quelque chose d'assez beau. De sorte que ce peut bienestre une piece ancienne, que Metaphraste a seulement ornée en sa maniere pour le style. Au moins on n'y voit point de miracles.]

Sur.19.sept.p.201.§ 1|Ugh.p.1076.a.

'Elle porte que Trophime & Sabbace furent arrestez sur la douleur que le premier avoit témoignée de voir les folies des payens. Ils furent pris à Antioche, c'est à dire en celle de Pisidie, comme la suite mesme des actes porte à le croire: & le menologe d'Ughellus le dit positivement. Ils furent d'abord presentez à Atticus Heliodorus qui est qualifié Vicaire : 'Et cependant les Vicaires n'ont commencé que sous Diocletien selon Lactance. [Que si cela s'est passé sous Probe, Heliodore n'estoit apparemment que le magistrat de la ville, qui avoit pouvoir de mettre à la question, qui est ce que fit Heliodore, mais non de condanner à mort.] 'Heliodore fit donc donner la question aux deux Saints, & Sabbace estant mort dans les tourmens, il envoya Trophime à Dionysius Perennius gouverneur de la Phrygie, [dont la Pisidie pouvoit relever alors.] 'Sabbace pleura durant les tourmens. & le juge ne manqua pas de vouloir insulter à ses larmes: Surquoi le Saint luy répondit: Je sens, je l'avoue, la violence des douleurs, jusqu'à ne pouvoir retenir mes larmes. Mais j'aime encore mieux tout souffrir que d'abandonner J. C. Que mes larmes vous fassent donc comprendre combien je l'estime & avec quelle ardeur je l'aime, puisque les douleurs les plus sensibles cedent à la force de cet amour.

Lact.pers.c.7. p.6.

Sur.19.sept.p.201.

§ 5.

Perennius à qui l'on avoit renvoyé Trophime, estoit alors à S. 6. 7.
Synnade à trois journées d'Antioche, & Trophime y fut mené, ayant aux piez une chaussure de fer armée de plusieurs pointes, disent les Grecs avec ses actes. Perennius aprés luy avoir fait souffrir bien des tourmens, le fit mener en prison, où Dorymedon Senateur [de la ville,] le vint assister, estant déja Chrétien, comme les actes le disent assez clairement. 'D'autres veulent que Ugh. p. 1076.
Saint Trophime l'ait converti dans la prison, [où il pouvoit estre venu, soit par hazard, soit pour le visiter par une compassion humaine. Quoy qu'il en soit,] 'Dorymedon aprés cet office de Sur. p. 202. 203.
charité qu'il luy avoit rendu, fut arresté luy mesme, & souffrit divers tourmens avec S. Trophime, à qui on creva mesme les yeux. On les exposa tous deux aux bestes, qui ne leur firent aucun mal, & enfin on leur osta la vie d'un coup d'épée le 19 de septembre, [auquel les Grecs en font la feste en y joignant celle de S. Sabbace. Le martyrologe Romain les a imitez.] 'Celui qui Flor. p. 780. 840.
porte le nom de Saint Jerome met le 27 d'aoust un S. Sabace à 1.
Antioche, qu'on croit estre celui-ci; 'S. Trophe le 19 de septem- p. 841. 843.
bre à Synnade en Phrygie, '& Dormidon au mesme lieu le 20. p. 846.
Car c'est ainsi qu'on lit leurs noms dans divers exemplaires de ce martyrologe.



L'HERESIE DES MANICHÉENS.



ARTICLE PREMIER.

Les Manichéens croient deux Dieux, deux ames, toute la matiere mauvaise, adorent le soleil, rejettent l'ancien Testament.



L'HERESIE des Manichéens egalement infame & ridicule, [est la plus celebre de toutes celles que le demon a opposées à l'Eglise durant les trois premiers siecles.] Elle a pris son origine de la Perse: & de cette extremité de l'Orient elle s'est repanduë par toutes les provinces, [jusques aux extremitez de l'Occident. Il seroit inutile de vouloir

Hier. chr.

Eus. l. 7. c. 31. p. 283. 284.

p.283 d|Cyr. cat.16 p.178.d| Leo,f.15.c.4. p.131|Boll.26. feb.p.658.f. Thdrt. h.l.1.c. 26.p.213.b.

deduire en detail tous les dogmens de cette secte,]qui ayant rassemblé ce qu'il y avoit de plus criminel dans toutes les autres, & mesme dans le paganisme, [mais surtout dans les impietez des Gnostiques, en a fait un amas monstrueux de blasphemes impertinens, & de saletez abominables.] Aussi Theodoret, aprés en avoir raporté quelque peu, fait des excuses de n'avoir pu taire absolument ces impietez.[Nous avons besoin de la mesme excuse dans la necessité où nostre dessein nous engage d'en raporter les principales, afin qu'on puisse avoir quelque connoissance de cette heresie comme des autres, & mieux entendre ce que les Peres ont dit pour la combatre.]

Aug.ad Sec.c. 12.t.6.p.223.1.b.

'Le fondement de leur erreur,[aussi-bien que de celle des Marcionites & de quelques autres,] est qu'ils vouloient que le mal fust une substance réelle, & non un simple defaut par lequel on s'eloigne de ce qui a plus d'estre pour tomber dans ce qui en a [1] moins.[Comme il faut donc qu'un effet réel ait une cause réelle,

Aug.h.46. p.9. 2.c|mor.Ec c. 10.p 322.1.d.&c| in Faust.l.21.c. 1.2.p.157.2.d|du. an.c.2.p.59.2.d| Socr.n.p.198.1. b|Thdrt. p.212. b. a Arcl p.49. Thdrt.p.212.b.

& que Dieu ne peut estre l'auteur & la cause du mal,] 'ils établissoient deux natures, ou deux principes opposez, ou deux souverains, eternels, immortels, & independans l'un de l'autre, dont ils faisoient l'un auteur du bien, & l'autre auteur du mal, & qu'ils appelloient mesme souvent deux Dieux, [quoiqu'ordinairement ils reservassent le nom de Dieu au bon principe, appellant l'autre satan,] [a] le Prince du monde, le méchant, la mort, 'la matiere, & la nation de tenebres, comme ils donnoient à Dieu le nom de lumiere.

Aug.h.46.p.10. 1.a|gen.M.l.1. c.3.p.346.2.c. inFaust.l.5.c.11 p.96.2.d. b Thdrt.p.213. c. c mor.M.c.8.p. 334.1.d. d inFaust.l.20. c.2.p 150.2.b. e Thdrt.p.213.c. f Aug.h.46.p.9. 2.c. d|retr.l.1.c.15.t. 1.p.11.2.c|mor. M.c.11.p.335.2. c,d. h.46.p.9.2.d.

'Ils pretendoient que la lumiere visible, aux yeux mesme des animaux, estoit la substance de Dieu, mais surtout celle qui est dans le soleil & dans la lune. 'C'est pourquoi ils adoroient ces deux astres comme la lumiere de la sagesse,[b]les appellant mesme des Dieux;[c] & ils s'agenouilloient devant le soleil,[d] qu'ils disoient quelquefois estre le siege de la puissance de Dieu qui est en J. C, comme la lune l'estoit de sa sagesse: [e] & quelquefois ils disoient que c'estoit J. C. mesme.

[f]A ces premiers blasphemes ils ajoutoient qu'y ayant eu combat entre ces deux natures, la bonne avoit esté obligée de livrer une partie d'elle mesme à la mauvaise; 'Que les deux natures ayant esté ainsi meslées, l'ame avoit esté produite de ce mélange, & composée de deux natures, en sorte que c'estoient deux ames, l'une bonne qui estoit une partie de Dieu mesme, & de la mesme nature que luy, & l'autre mauvaise; 'Que de ce mesme

1. *inclinationem ab eo quod magis est, ad id quod minus est.*

mélange

mélange des deux natures Dieu avoit fait le monde, 'pour reti- Thdrt.h.l.1.c.
rer peu à peu de la matiere cette partie de luy mesme qu'il avoit 26.p.21 3.a.
esté contraint de luy abandonner, mais que les parties du monde
avoient neanmoins esté faites par la matiere, mesme Adam &
Eve, 'c'est à dire leur chair, & une de leurs ames. Aug.retr. p.11.

[a] Ils disoient que la partie de Dieu abandonnée aux tenebres, 2.c.
ce qu'ils appelloient la croix de lumiere, estoit repanduë dans [a] h.p.10.2.a|ps.
tous les corps du ciel & de la terre, où elle estoit liée, esclave, 140. p.665.2.b.
& souillée; 'qu'il y en avoit des pieces qui ne seroient jamais h.p.11.1.c.
purgées, ni delivrées de cet esclavage, 'mais qui demeureroient c|op.imp.l.6.c.
attachées pour l'eternité à un globe de tenebres avec la nation 6.p.257.2 a.
des tenebres; que les pieces qui estoient dans les viandes estoient h.p.10.2.a.
delivrées quand les Manichéens en mangeoient, pourvu neanmoins
que ce ne fussent pas des viandes qui eussent esté privées
de la vie: 'Mais que les parties de Dieu estoient au contraire c.d.
liées plus qu'auparavant à la chair par la generation: Et c'est
pourquoi ils condannoient le mariage, & encore plus la generation
des enfans.

'C'estoit pour delivrer les ames, & non les corps, qu'ils preten- d.
doient que J. C. estoit venu. C'est pourquoi ils soûtenoient qu'il
n'avoit pas eu une veritable chair, mais qu'il ne s'estoit incarné e
qu'en apparence pour mourir, & ressusciter aussi en apparence.
'Puisqu'ils attribuent ainsi le mensonge à la Verité mesme, [il inFaust.l.5.c.5.
ne faut pas s'étonner] [b] s'ils disoient que le serpent qui avoit p.95.1.c.
parlé à Eve estoit J. C. [c] Ils loüoient le serpent d'avoir ouvert les [b] h.p.10.2.d.
yeux par son conseil à nos premiers peres. [d] Ils disoient quelque- [c] in Faust.l.1.c.
fois que c'estoit J. C. qui estoit lié & crucifié dans les herbes & 3.p.89.2.
les fruits, & qu'il y estoit produit par le S.Esprit. [d] l.20.c.2.11.p. 150.2.c|151|ps. 140.p.665.2.c.

'Ils faisoient encore servir le soleil & la lune à la purgation des in Faust. c.6.p.
parties de Dieu repanduës dans le monde: & ils expliquoient 151|h. p.10.1.1|
cela d'une maniere entierement ridicule, [e] qu'ils ne pouvoient ep.119.c.4.p.
pas mesme excuser par des interpretations allegoriques, puis- 214.2.b|Epi.66.
qu'ils loüoient particulierement Manichée auteur de leur secte, c.9.p.626.c.d.
d'avoir decouvert la verité toute pure & toute claire, sans la [e] Aug.inFaust.
voiler par des mysteres & par des figures. l.15.c.5.p.127.1. a.

'Ils pretendoient que celui qui a donné la loy à Moyse, & qui h.p.11.1.2.
a parlé par les Prophetes, estoit un des princes des tenebres.
'C'est pourquoi ils rejettoient tout à fait l'ancien Testament, [f] & Ath.or.2.p.313.
avoient les Pseaumes en horreur. [g] Pour le nouveau mesme, ils b|Arcl.p.25.
n'en recevoient que ce qui leur plaisoit, pretendant ridicule- [f] Aug.ps.140.
ment qu'il avoit esté corrompu. [C'est sur cela] qu'ils avoient p.665.2.a.

[g] mor. E.c.1.8. 9. p.310-322|h. p.11.1.2 &c.

in Fauft.l.22.c. 74.p.179.2.c| Phot.c.179.p. 404.a. 'la hardiesse de blasphemer ouvertement contre S.Jean Battiste. [a] Ils rejettoient absolument les actes des Apostres, à cause que la mission du S.Esprit y est raportée trop clairement, pour laisser aucun lieu de le reconnoistre dans Manichée, qui pretendoit que le S. Esprit n'avoit esté donné que par luy.

a Aug.ut.cr.c.3 t.6.p.37.1.a|ep. 151. p.348.2.b. inFauft.l.4.c.2. p.93.a.c|Thdrt h.p.214.a. 'Se declarant ennemis de la chair, ils luy refusoient le salut, & rejettoient la resurrection des corps comme une fable.

ARTICLE II.

Les Manichéens adorent plusieurs Dieux, croient la metempsycose, ostent le libre arbitre, donnent du sentiment aux plantes, rejettent la foy &c.

Aug.in Fauft.l. 25.c.1.p.190.191. 'De ce qu'ils admettoient un principe de mal réel & coeternel à Dieu, il s'ensuivoit que Dieu n'estoit point infini; & ils ne rougissoient pas d'avouer un blaspheme [si contraire à l'idée que la raison mesme nous donne de Dieu,] 'voulant que la bonne & la mauvaise nature eussent chacun leur quartier pour y demeurer. 'S. Augustin remarque encore assez souvent qu'ils ne concevoient Dieu que d'une maniere toute grossiere & toute corporelle, comme une lumiere telle que celle que nos yeux apperçoivent, repanduë dans de grands espaces. 'Ils ne vouloient point non plus qu'il fust assez puissant pour former aucune creature sans avoir une matiere dont il la tirast. 'Ainsi en confessant de bouche sa divinité, ils luy attribuoient plutost "les infirmitez &c. d'un homme que la majesté d'un Dieu. 'Ils reconnoissoient la Trinité, le Pere, le Fils, & le S.Esprit, [b] un [1] seul Dieu sous un triple 1. nom, dit Fauste le Manichéen, [ce qui sent assez le Sabellianisme. Cependant il semble en mesme temps se declarer pour les Ariens,] en ajoutant que le Pere habite dans une lumiere inaccessible, le Fils dans la seconde lumiere du soleil & de la lune qui est visible, '& le S.Esprit qui est, dit-il, la troisieme majesté, dans l'air qui nous environne. 'Ils n'ont neanmoins jamais osé dire que le Pere & le Fils ne fussent pas de la mesme substance; '& ils confessoient mesme la consubstantialité des trois Personnes pour tromper les simples.

Art.l.p.26. Aug.c.2.p.191. 1.b|conf. Arcl.p.27. p.40. Aug.in Fort.p. 66.2.b. b inFauft.l.20. c.1.p.150.2.b. c. f.12.c.11.p.77.2. Phot.c.179.p. 404.b.

Aug.in Fauft. l.15.c.5.6.p.117. b.|Chry. virg c. 4.p.278.b. c Aug.inAdi.c. 11.13.p 77.1.2| 79.1.2. 'Outre les trois Personnes divines, ils admettoient un nombre infini de Dieux & d'anges, non créez par le souverain principe du bien, mais engendrez de sa substance, 'de sorte qu'ils adoroient une infinité de Dieux. [c] Aussi, soit par une suite de leur opinion, soit pour se concilier l'affection des payens, ils favori-

1. *unum idemque sub triplici appellatione colimus numen.*

soient la pluralité des Dieux, & ils faisoient un crime à Moyse d'avoir defendu d'adorer les Dieux étrangers.

[Ils avoient encore diverses folies sur l'ame.] 'Car ils pretendoient qu'il n'y avoit dans le monde qu'une seule ame, qui se communiquoit à tous les estres animez, non toute à tous, comme la voix, mais en se partageant comme une eau qu'on divise en divers canaux, & qui vient ensuite à se réunir : car c'est aussi ce qu'ils disoient de l'ame. Ils ajoutoient que les estres inanimez en ont une petite partie, ceux qui sont animez une plus grande, & ceux qui sont dans le ciel une beaucoup plus étenduë.

Nyss.ani.t.2.p. 90.91.103.104.

'Ils disoient encore que les ames qui s'estoient purifiées, alloient se joindre à la source de la lumiere; & que celles qui estoient encore souillées, s'alloient unir aux elemens, & de là retournoient de nouveau dans les corps des autres hommes, ou mesme dans les animaux & dans les plantes, pour y estre punies à proportion de leurs pechez. 'C'est ainsi qu'ils apportoient dans l'Eglise les folies de la metempsycose & les fables de Pythagore & d'Empedocle. 'Et c'est sur ce fondement qu'ils avoient horreur de tuer aucun animal, [& d'arracher mesme des herbes,] quoiqu'il ne pussent pas s'empescher de tuer plusieurs petits animaux, dont les piquures incommodes l'emportoient sur toute la folie de leur doctrine.

p.104.2.b| Aug. h.p.10.2.a|in Faust. l 5 c.10. p.96.2.b|Epi. 66.c.9. p.626.d| Ruf.symb.p. 553.2. Socr.l.1.c.22. p.56.2 b. Aug.in Adi.c. 12.p.77.2.d.

'Comme ils assuroient que chaque homme a deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise, ils attribuoient tout ce que nous sentons de mal en nous, non à nostre libre arbitre, ce qui eust esté, disoient-ils, faire Dieu auteur du peché, ni à l'infirmité de nostre nature corrompuë dans le premier homme, mais à cette mauvaise ame; de sorte qu'ils pretendoient n'estre point coupables des pechez qu'ils commettoient, parcequ'ils y estoient entrainez malgré eux par la violence d'une nature étrangere : Et au lieu de dire, comme les Catholiques, que le vice de nostre concupiscence sera gueri un jour, & ne sera plus, ils disoient que cette mauvaise substance à laquelle ils l'attribuoient, sera separée de nous, & enfermée aprés la fin du monde comme dans une prison où elle subsistera eternellement, 'sans estre neanmoins punie du feu de l'enfer. Car ils ne reconnoissoient point de feu eternel, 'quoiqu'ils reconnussent un feu qui servoit à purifier les ames, '& qui devoit enfin consumer tout l'univers.

h.p.11.1. b.c|in Fort. p.69.1.c| conf. op.imp.l.6.c.6. p.267.1.2. Arch.p.199 2.a. d.

'Ils pretendoient, comme nous avons dit, que les choses mesmes inanimées, comme les herbes & les arbres, avoient une ame qui les rendoit capables de sentiment & de douleur; 'qu'elles

Nyss.ani.p.102. d|Aug.h.p 10.2. b. Aug.qu.ani.B. 71.p.434.f.

f]h.p.10.2.b.c.

voyoient, qu'elles entendoient : 'de forte qu'on ne pouvoit cueillir un fruit, ou couper une herbe fans que la plante en fentift du tourment, & ils pretendoient que le lait qui fort comme une larme des figues que l'on cueille, en eftoit une preuve toute vifible. C'eft pourquoi ils ne vouloient pas que l'on arrachaft la moindre herbe, non pas mefme les épines ; & quoique l'agriculture foit l'art de tous le plus innocent, ils la condannoient neanmoins, parcequ'elle ne pouvoit s'exercer felon eux que par une infinité de meurtres, '& ils ne rougiffoient pas de dire qu'un ufurier eftoit moins coupable qu'un jardinier & un laboureur. [Comme on ne peut guere faire aucun travail fans commettre de ces meurtres imaginaires,] 'auffi ils regardoient tous les travaux comme mauvais & illicites.

mor.M. c.17.p. 342.1.d| pf.140. p.665.2.a.b.

Arch.p.299.1.c.

Aug.inFauft.l. 20.c.4. 20.21.p. 151.1.a|156. l.22.c.5.p.163.1. d.

'Ils accufoient d'idolatrie les feftins de charité que l'on faifoit alors aux pauvres, & l'honneur que l'Eglife rend aux Martyrs.

'Faufte l'un de leurs plus fameux docteurs, blafme Moyfe d'avoir fait la guerre, [a] témoignant par là condanner toutes les guerres.'Nous voyons neanmoins que le General Sebaftien eftoit de leur fecte : [Mais il pouvoit n'eftre que du nombre de leurs Auditeurs, & non de celui de leurs Elus, comme la fuite l'expliquera.

a Bar.277.§ 38. Ath.folit.p.850 a.

Voilà une partie de leurs folies, car il eft impoffibile & inutile de les raporter toutes.] 'C'eft ce qu'ils appelloient leur evangile.

Aug. in Fauft. l.2.c.6 p.91.2. b.

[b] Un des moyens dont ils fe fervoient pour le faire recevoir des perfonnes fimples & groffieres, eftoit de leur faire envifager les incommoditez que les mouches & les autres animaux les plus petits leur caufoient. Car ces perfonnes ne confiderant pas la juftice de Dieu qui s'en fert pour nous punir, fe portoient aifément à croire que ce qu'ils regardoient comme un mal, ne venoit point de Dieu qui eft la bonté mefme, mais d'un principe oppofé à cette bonté.

b in Jo.h.1.p.6. 2.a.

h.97.p.298. 1.2 ut.cr.c.1.8.p.35. 2.c|40.2.b|mor. E.c.1.p.320.1.d.

'Pour les perfonnes plus intelligentes, ils les furprenoient d'une maniere plus fubtile & plus dangereufe, en blafmant la conduite de l'Eglife, qui nous apprend à croire ce que nous ne comprenons pas encore, parceque nous ne fommes pas encore affez purs. Ils fe vantoient au contraire de ne rien avancer dont ils ne rendiffent la raifon, & de montrer la verité toute lumineufe & toute claire. 'Tous les heretiques, dit S. Auguftin, trompent auffi le « monde en leur promettant la fcience, & en condannant la fimplicité de la foy : mais il n'y en a point qui faffent l'un & l'autre « ni plus fouvent, ni avec plus d'oftentation que les Manichéens. «

Aug.gen.M l. 2.c.25.p.362.1. a.

» Ainsi ils sont clairement marquez par le serpent qui perdit Eve en
» luy persuadant de manger du fruit de la science, dans l'esperance
» que ses yeux seroient ouverts, & qu'elle seroit comme Dieu qui
» sçait tout. Et cette promesse leur convient encore parfaitement,
» puisqu'ils ont la temerité de pretendre que leur ame est de la
» mesme nature que Dieu. 'Ce fut par cette esperance de connoistre la verité, que S. Augustin se laissa engager dans leurs erreurs. Mais il reconnut bien-tost que ce n'estoit qu'une illusion; & qu'au lieu d'une verité claire & certaine, ces heretiques n'enseignoient que des absurditez ridicules & sans apparence. ut.cr.p.35.2.d| conf.

ARTICLE III.

Des Elus des Manichéens: Ils se prescrivent des regles severes, & les observent tres mal.

[LA discipline & les mœurs des Manichéens n'estoient pas moins corrompuës que leur croyance.] 'Leur secte estoit composée de deux sortes de personnes, des Auditeurs, qu'ils appelloient aussi catecumenes, (car ces deux morts signifient la mesme chose,) & des Elus. Ces Elus estoient proprement les parfaits Manichéens, qui prenoient ce titre pour se relever. Aug.h.4.p.9. 10|lit.P.l.3.c.17. p.129.1.c.

'Ils taschoient tous d'attirer le monde à leur secte par une maniere d'agir & de parler, qui sembloit ne respirer que douceur, que charité, qu'humilité,[a] & par l'apparence d'une vie sainte & continente,[b] par divers jeûnes, par leur visage pasle, par leurs habits negligez & sales.[c] Les jours destinez particulierement à leurs jeûnes, estoient le dimanche & le lundi en l'honneur du soleil & de la lune: & le jeûne du dimanche estoit encore au mepris de la resurrection de J. C, [laquelle ils ne pouvoient pas croire estre plus veritable que son Incarnation.] Cyr.cat.6.p.56. c|Leo, f.15.c.3. p.130|Boll.26. feb.p.659.b| Chry. virg.c.6. p.279.d. a Aug. mor E. c.1.p 320.1.b. b Leo, f.23.c.6. p.156|33. c.5.p. 191. c f.41.c.5.p 216. 217|Aug.ep.86. p.147.2.d.

'[d]Ils se vantoient d'avoir trois seaux, l'un sur la bouche, l'autre sur la main, & le dernier sur le sein,[e] à cause qu'ils s'abstenoient du vin, des viandes, des œufs, du lait, & du poisson, pretendant que ces choses estoient si impures, qu'il valoit mieux mourir de faim que d'en manger,[f] à cause qu'ils faisoient scrupule d'arracher des herbes, de detacher une feuille, de cueillir un fruit: [h]& à cause qu'ils faisoient profession d'une entiere chasteté.[i] Ils observoient ces choses si rigoureusement [lorsqu'on les voyoit,] qu'ils eussent chassé un Elu de leur compagnie pour avoir detaché volontairement une feuille d'arbre,[k] ou pour avoir mangé d Aug.mor.M. c.10.p.335.1.c. e c.13.16.p.336. 2.a|338.2.b. f in Faust.l.16. c.9.p.131.2.b| mor.M. c.14.p. 338.1.a. g mor.M.c.17. p.341.1.a. h c.18.p.342.2. c.d. i c.17.p.341.1 c. k c.16.p.340.2.a

c.19.p.343.1.c. de la viande par le besoin de sa santé. 'Il paroist qu'ils faisoient
profession de s'abstenir aussi du bain. [Ils se servoient de ces
Arcl.p.24. austeritez pretenduës,] 'pour insulter à la vie [simple & com-
Aug.in Faust.l. mune]des ministres de l'Eglise. 'Ils se vantoient encore insolem-
5.c.1.p.94.1.2. ment d'avoir abandonné toutes choses selon le commandement
mor.E.c.35.p. de l'Evangile, de ne posseder ni argent, 'ni maisons, ni terres.
331.2.b [a]Mais ce n'estoient que des loups couverts de la peau des bre-
a Boll.26.feb p. bis. Leurs actions & leurs paroles n'estoient toutes que degui-
659.b|Chry.t.2. sement & hypocrisie. [b] S'ils s'abstenoient du vin & de la chair,
h.75.p.765.c. ils savoient bien y suppléer par d'autres nourritures "& d'autres
b Aug.mor.M. bruvages que leur secte ne défendoit point, dont il y en avoit
c.13 16.p.336. mesme qui n'estoient que du vin cuit, & d'autres qui enivroient
340. encore plus que le vin. Ainsi on pouvoit vivre dans les delices, &c.
& mesme dans de grands excés, sans rien faire contre les regles
inFaust.l.5.c.5. de cette vaine superstition. 'On savoit en effet que Fauste l'un
7.p.95. des plus grands hommes que les Manichéens aient eu, menoit
une vie toute de molesse, de plaisirs, & de faste.

mor.l.1. c.34 p. 'Avec tout cela, S. Augustin les défie mesme de montrer un
331.1.d. seul Elu qui observast leurs regles, [c]& il declare que dans les neuf
c l.2.c.19 p.343. ans qu'il avoit esté leur Auditeur, il n'en avoit pas connu un seul
1.c. qui ne fust ou convaincu ou soupçonné de crime. 'Il en raporte
p.343.344. plusieurs histoires, dans quelques unes desquelles il s'estoit luy
mesme rendu denonciateur, sans avoir pu obtenir la punition
inFaust.l.5 c.5. des coupables. 'Il assure aussi que s'ils n'avoient point d'argent
p.95.1.d. dans leurs bourses, comme ils s'en vantoient, ils avoient au
moins des sacs & des cofres pleins d'or.

d|mor.M.c.20. 'Un de leurs disciples nommé Constance, "en ayant rassemblé V. S. Au-
p.344. plusieurs à Rome dans sa maison, afin de leur faire observer la gustin.
regle de Manichée, ils abandonnerent bien-tost leur entreprise;
in Faust. p.95. 'de sorte que ceux qui voulurent y perseverer firent schisme d'a-
1.d. vec les autres, qui les appellerent "des Nattiers, parcequ'ils cou- *Mattarios.*
choient sur des nattes de jonc. [Les particularitez que S. Au-
gustin raporte de cette histoire, font voir combien le deregle-
d. ment estoit universel parmi eux.] 'Constance embrassa depuis
la religion Catholique, ["& il y a mesme lieu de croire que c'est V. S. Au-
celui que Saint Prosper met dans sa chronique au nombre des gustin § 16.
saints Confesseurs, à cause des combats qu'il avoit soûtenus
pour la grace contre les Pelagiens, & dont le nom est dans le
martyrologe le 30 de novembre.]



ARTICLE IV.

Dereglemens & folies de leurs Elus : Ils condannent l'aumosne : De leurs Auditeurs.

ILs se remplissoient donc avec excés des nourritures qui sont les plus agreables au goust, en mesme temps qu'ils blasphemoient contre celui qui a fait ces creatures. [Mais pour couvrir leur incontinence,] ils se servoient d'une eau "tirée de la paille, qui les faisoit paroistre mortifiez & abatus comme s'ils eussent beaucoup jeûné. 'Aussi on remarque qu'ils estoient tous pasles. [Avec cela] [a]ils exhortoient les autres à fuir les plaisirs, à mepriser les honneurs, & à ne se point soucier des richesses, [b]les chargeant de fardeaux aussi insupportables qu'inutiles, puisqu'ils ne servoient qu'à entrainer les disciples dans l'enfer avec les maistres.

ἐξ ἀχύρων.

Cyr.cat.6.p.61.c. | b. | Boll. 26.feb.p.659.b|Chry.virg.c.6 p.279.e. | a Aug.ut.cr.c.1.p.36.1.b. | b Chry.virg.c.3.p.277.e.

'Ils portoient les filles, aussi-bien que les Catholiques, à embrasser la virginité; mais par des raisons bien differentes, puisque pour eux ils preschoient la virginité, parcequ'ils detestoient le mariage, '& disoient que le diable en estoit l'auteur. 'S. Chrysostome leur accorde mesme que leurs vierges gardoient la chasteté, & qu'elles pratiquoient aussi la pauvreté & le jeûne, mais pour ne voir leurs austeritez recompensées que des supplices dûs à leurs blasphemes contre Dieu.

Aug.in Faust. l.30.c.4.6.p.196.1.c|197.1.b.c. | l.19 c.29.p.149.2.d. | c Chry. virg.c.4.p.278.

'Ils abhoroient de mesme le vin, comme estant, disoient-ils, le fiel du Prince des tenebres : mais ils ne laissoient pas de manger des raisins tant qu'ils vouloient, & d'avoir, comme on a dit, des boissons qui faisoient le mesme effet que le vin : par où l'on peut voir la bizarrerie de leur dogme. 'Ils estimoient le vinaigre plus pur que le vin.

Aug.mor.M c.16.p.339.2|h.46.p 10.2.b. | mor.M. p.340.1.a.

[Ils n'avoient garde de se priver des plaisirs de la musique,] 'puisqu'ils disoient qu'elle venoit du royaume de Dieu.

p.339.2.d.

'C'est à cause de la fausse profession qu'ils faisoient d'une austerité particuliere, qu'ils prenoient les noms specieux d'Encratites, ou Continens, d'Apotactites, [comme renonçant à tous les plaisirs du monde,] d'Hydroparastates, [comme s'ils n'eussent bu que de l'eau,] & de Saccofores, [parcequ'apparemment quelques uns d'entre eux se couvroient de sacs.] 'Cependant ces noms mesmes ne leur estoient pas fort honorables, puisqu'ils avoient déja esté donnez à d'autres sectes heretiques. [Il semble

Cod. Th.16.t.5.l.7.9.p.121.124. | p.122.2.

que les Manichéens qui les prenoient, fussent les plus corrompus de tous;]car les loix des Empereurs Chrétiens les traitoient plus rigoureusement que toutes les autres, & les condannoient mesme à la mort.

19.p.124.

Aug.mor. M.c. 17 p.341.2.a.

'Comme les Manichéens faisoient un crime de cueillir seulement une herbe & un fruit, il sembloit qu'ils dussent mourir de faim. Mais ils remedioient à cet inconvenient en se persuadant qu'il leur estoit permis de vivre du crime des autres, & de se faire cueillir ce qu'ils vouloient manger, comme s'il y avoit de la difference entre commettre un crime, & vouloir qu'un autre le fasse pour nous. 'Ils y obligeoient mesme en menaçant ceux qui ne le faisoient pas, "de peines aussi imaginaires qu'estoit leur crime. Ils recevoient avec un visage ouvert & obligeant ceux qui leur apportoient du pain, ou quelque autre chose. Mais se retirant un peu à l'écart, comme s'ils eussent voulu prier pour eux, ils faisoient contre eux des imprecations terribles, en blasphemant aussi le Createur. L'Elu s'adressoit au pain mesme, en luy disant que ce n'estoit point luy qui l'avoit moissonné, qui l'avoit moulu, qui l'avoit petri, qui l'avoit mis dans le four; & qu'ainsi il estoit innocent à son égard, mais qu'il souhaitoit que ceux qui luy avoient fait tant de maux, les eprouvassent eux mesmes.

Arch.p.199.1. b.c|Cyr.cat.6. p.61.62|Epi.66. c.28.p. 645.b.c. d.

de la metempsycose.

Aug.mor.M.c. 16. p.340.2.b.c. a c.17. p.341.2. b.&c.

'Quand ils mangeoient avec les plus grands excés, c'estoit selon leurs regles, & par maxime de religion.[a]Car ils croyoient qu'un Elu en mangeant delivroit les petites parties de leur Dieu attachées à la matiere de ce qu'il mangeoit, & les envoyoit de son estomac au ciel se réunir à leur source. 'Tous les autres au contraire lioient en mangeant ces parties à la matiere. Aussi ils pretendoient que c'estoit un sacrilege de jetter ou de donner à ceux qui n'estoient point de leur corps, ce qu'on leur avoit offert, 'se declarant ainsi les sauveurs [non d'un homme, mais] de leur Christ, & de Dieu mesme.[b]C'est pour cela que quand ils estoient trop remplis, ils contraignoient les enfans de leur secte à manger ce qui restoit, jusque là qu'ils furent accusez à Rome d'en avoir fait crever par ce moyen: Et S. Augustin juge par le reste de leurs sentimens que cela est assez croyable.

c.16.p.340.2.b. c.

ps.140.p.665.2. c.

bmor.M.p.340. 2.c.

c|c.15.p.338.1.c. c.17.p.341.2.b. c.

'C'est par une suite de ce mesme principe, qu'ils défendoient de donner du pain, ni mesme un verre d'eau aux pauvres: Et ils eussent mieux aimé laisser mourir un homme de faim, que de luy cueillir une poire, depeur, disoient-ils, de faire pleurer l'arbre, 'faisant ainsi de vrais homicides depeur d'en faire d'imaginaires.

ps.140. p.665.2. b.

ginaires. Neanmoins pour ne se point rendre tout à fait odieux, ils permettoient de donner de l'argent aux pauvres, quoique selon leur principe cela dust aussi estre défendu. Il ne faut donc pas s'étonner si S. Athanase les accuse d'estre ennemis de la misericorde & de l'aumosne, & s'il nous apprend que Sebastien qui estoit de leur secte, en plusieurs cruautez qu'il commit à Alexandrie, y erigea un nouveau tribunal, où l'on faisoit des reprimendes à ceux qui exerçoient la misericorde, & où l'on condannoit au fouet les pauvres qui la recevoient.

mor.M.c.16.p.340.2.c.
Ath.sol.p.851.c.d.

[Voilà quels estoient les Elus des Manichéens.] Pour leurs Auditeurs ou Catecumenes, c'estoient ceux qui ne vouloient pas s'engager à observer les plus grands preceptes [& les trois seaux] de Manichée. Ainsi ils mangeoient de la viande, buvoient du vin, cultivoient la terre, se marioient s'ils vouloient, & faisoient toutes les autres choses semblables. Mais ils croyoient les mesmes blasphemes que les autres;& il leur estoit aussi défendu de tuer aucun animal. [Ce qui est bien plus horrible,] c'est qu'en leur permettant l'usage du mariage, on vouloit qu'ils evitassent la generation des enfans. On leur faisoit observer le jeûne du dimanche. Ils se mettoient à genoux devant les Elus, & se faisoient imposer les mains par eux. Ils assistoient à leurs prieres: mais ils ne participoient point à leur eucaristie; & S. Augustin qui avoit esté leur Auditeur[durant neuf ans,] ne savoit pas seulement quand elle se celebroit, bien loin de savoir ce que c'estoit. Ce privilege estoit reservé pour leurs Elus.

Aug.lit.P.l.3.c.17.p.129.1.c.
ep.74.p.130.1]
in Faust.l.20.c.23.p.157.1.d.
h.46.p.102.c.
ep.86.p.147.2.d
ep.74.p.130.1.2
in Fort.p.66.1.d.



ARTICLE V.

Battesme, eucaristie, enchantemens, jerarchie des Manichéens.

NOTE 1. LE nom d'Auditeurs ou de Catecumenes ne marquoit point parmi eux ceux qu'on disposoit au battesme. [Car quoiqu'ils pussent avoir un battesme,] ils le regardoient neanmoins comme une chose assez inutile, & ne se mettoient pas en peine de le faire recevoir à ceux qu'ils attiroient à leurs erreurs, pretendant que Dieu ne pouvoit manquer de secourir la bonne nature, [& la partie de luy mesme qu'ils disoient estre dans l'homme.] Un auteur du V. siecle dit qu'ils battizoient non avec de l'eau, mais avec de l'huile, fondez sur une fausse histoire de S. Thomas.

Aug.lit.P.l.3.c.17.p.129.1.c.
h.46.p.11.1.b.
ad Bon.l.2.c.2.p.458.1.c.
Leo,ep.15.c.5.p.460.

Aug. in Fel. l. 1. c. 19. p. 221. 1. c | in Fort. c. 1. p. 66. 1. d. | a h. 46. p. 10 | mor. M. c. 18. p. 343. 1. 2. b | na. bo. c. 45. 47. p. 234. 235 | Leo, ep. 8. p. 426.

Ils avoient une eucaristie, [a] dont S. Augustin, S. Leon, [& d'autres,] disent des choses abominables : Et ce n'estoit qu'une suite fort naturelle des principes que Manichée établissoit dans ses livres : De sorte que les soupçons qu'on en avoit estoient fort bien fondez. Mais de plus on le leur avoit fait avouer dans des jugemens publics en Paphlagonie, en France, & diverses fois à Carthage. Ils taschoient d'eluder ces preuves, en disant que ce n'estoient pas les vrais Manichéens qui estoient coupables de ces abominations, mais d'autres qui s'estoient separez d'avec eux, & qu'ils appelloient Cathar istes. Cependant il demeuroit toujours constant que ces abominations venoient des livres de Manichée, & se commettoient par ceux qui descendoient de luy. Ils estoient mesme assez effrontez pour dire quelquefois que leurs mysteres infames estoient ce que J. C. dit que les Apostres ne pouvoient porter. Dieu permettoit qu'ils tombassent dans ces infamies, pour nous faire aimer davantage la pureté de la discipline de l'Eglise, & pour nous faire trembler dans la vuë de ses jugemens, afin que cette crainte jointe à la priere, nous fasse eviter de tomber dans les pieges du demon.

Aug. in Jo. h. 96. 97. p. 196. 2. b. c | 197. 1. d. p. 197. 1. d.

Cyr. cat. 6. p. 57. c | Thdrt. h. l. 1. c. 26. p. 214. b. | b Epi. 66. c. 13. p. 629. d | Leo, s. 15. c. 4. p. 131. | c Arch. p. 199. 2. a. b | Epi. c. 30. p. 646. c. | d Thdrt. p. 214. b. | Cyr. cat. 6. p. 63. c.

S. Cyrille de Jerusalem témoigne que ces abominations se faisoient avec des invocations magiques, [b] qui estoient ordinaires parmi eux. [c] Quand il avoient mangé, ils faisoient une priere, & se mettoient sur la teste une huile "enchantée par l'invocation de plusieurs noms, qu'ils ne disoient point à ceux qui n'estoient pas du nombre de leurs Elus. [d] C'est cette magie qui rendoit extremement difficile la conversion de ceux qui avoient une fois participé à leurs mysteres, & qui avoient esté attachez au demon par ses charmes & par ses enchantemens. Aussi Saint Cyrille de Jerusalem dit qu'il ne se faut pas aisément fier à ceux qui sont soupçonnez de cette heresie, jusqu'à ce qu'ils aient esté eprouvez par une longue penitence. *exorcizatum.*

Leo, s. 41. c. 5. p. 217.

[Quoiqu'ils eussent leurs assemblées à part,] ils ne laissoient pas pour se cacher, de se trouver à celles de l'Eglise, & d'assister à la celebration des saints Mysteres. Ils avoient mesme la hardiesse de recevoir dans leur bouche criminelle le Corps du Sauveur : mais ils evitoient toujours de prendre le Sang de nostre redemption, [à cause de l'horreur que leur dogme leur inspiroit pour le vin.]

Aug. h. 46. p. 11. 1. b | in Fort. p. 66. 1. d.

Dans leurs assemblées ils prioient tournez vers le soleil durant le jour, & vers la lune durant la nuit, ou vers le septentrion quand la lune ne paroissoit pas.

'Ils celebroient le jour de la mort de Manichée avec beaucoup de solennité & de pompe: Mais ils ne celebroient au contraire presque jamais celle de J. C, ou quand ils le faisoient, c'estoit fort froidement, sans aucune veille, sans ordonner aucun jeûne plus grand qu'à l'ordinaire, & sans aucune marque de feste. 'Ils ne la celebroient pas en mesme temps que les Catholiques. [Nous avons déja parlé de leurs jeûnes.]

ep.fu.c.8. p.47. 2.b.c.

Cod.Th.16.t 5. l.9 p.124.

'Pour ce qui est de leur jerarchie, entre leurs Elus il y en avoit douze qu'ils appelloient Maistres, & un treizieme qui estoit leur chef: ce qu'ils faisoient, disoient-ils, à l'imitation de J. C, & des Apostres. Ces Maistres ordonnoient leurs Evesques, qui estoient au nombre de 72: 'Et les Evesques faisoient des Prestres & des Diacres. Les autres estoient seulement appellez Elus, & estoient neanmoins tous considerez comme une race sacerdotale. [a] Aussi quand on en trouvoit de capables, on les envoyoit en divers endroits, ou pour soûtenir & augmenter leur secte, ou pour la prescher dans les lieux où elle n'avoit point encore esté receuë. 'Il y en avoit parmi eux qu'ils appelloient Illuminez. [b] Ils avoient aussi des moines: [& ce sont sans doute] [c] ces solitaires contre qui Theodose I. fit une loy en l'an 382. Il les traite moins rigoureusement que leurs Saccofores & les autres dont nous avons parlé ci-dessus.

Aug.h.46.p.11. 1.2.

b.

in Faust.l.30.c. 15.p.195.2.c|196 2.c.

a h.46.p.11.1.b.

in Fort.c.25.p. 52.1.d.

b Vict.V.l.2.p. 17.

c Cod. Th.16. t.5.l 9.p.124.



ARTICLE VI.

De Scythien & de Budde predecesseurs de Manichée.

[NOUS avons crû devoir traiter ce qui regarde le general de cette secte, & ce qui en fait la partie la plus importante aussi-bien que la plus celebre, avant que d'entrer dans l'histoire des faits particuliers, & avant mesme que d'en raporter l'origine, laquelle les auteurs ecclesiastiques reprennent communément d'assez loin.] 'Il paroist que ce qu'ils en ont dit vient originairement de Sisinne disciple de Manichée, qui s'estant converti, raporta l'histoire de cet imposteur à Archelaüs Evesque de Cascar, dont nous parlerons dans la suite, & la soûtint en presence de Manichée mesme. Archelaüs l'insera dans un écrit [qui a esté celebre dans l'Eglise,] & dont on vient de nous donner une ancienne traduction latine.

Arcl.p.94.

NOTE 2. 'Il y avoit en ["vers le milieu du II. siecle,] un Sarrazin nommé

p.95|Cyr.cat.6. p.57.a.

Epi.c.1.p.618.a.b. Scythien, 'elevé dans l'Arabie voisine de la Palestine, qui aprés s'estre extremement enrichi par le commerce qu'il faisoit des
Cyr.p.57.a. a Arcl.p.96. Indes dans la Thebaïde,'vint demeurer à Alexandrie,[a] sa femme luy ayant persuadé de quitter les deserts de l'Arabie pour venir demeurer en Egypte. On dit tantost que cette femme estoit
Epi.66.c.2.3.p.618.619.620.c. une captive de la haute Thebaïde, 'tantost que l'ayant trouvé à Hypsele en Thebaïde, abandonnée à l'impudicité publique, [il l'acheta] à cause de son extreme beauté, l'affranchit,& l'epousa.
a|Arcl.p.96. 'Il avoit un esprit vif & brillant, qui le faisoit penetrer dans toutes les sciences des Grecs. Et il les avoit étudiées autrefois dans l'Arabie selon S. Epiphane. [Mais il s'y appliqua davanta-
Arcl p.96. ge] 'estant en Egypte,où il apprit aussi les sciences des Egyptiens.
Epi.c.3.p.620.b 'Il y joignit la magie, qu'il apprit des Egyptiens & des Indiens.
p.619.620. 'Il avoit aussi quelque connoissance tant de la religion Chré-
Cyr.p.57.a. tienne que des saintes Ecritures, [mais non pour les suivre:] 'car il n'avoit rien de commun ni avec les Chrétiens,ni avec les Juifs.

Epi.c.2.p.618.619. 'Se trouvant dans l'abondance, dans l'oisiveté,& dans les delices, agité par cette mobilité & cette inquietude qui est une suite naturelle de la volupté, [enflé par la vanité que son esprit
Arcl.p.95. & sa science luy donnoient,] '& poussé par le malheureux desir qui en perdoit alors tant d'autres, "de se voir à la teste d'un parti; &c.
Cyr.p.57.a. bEpi.c.2.p.619.b c|Socr.l.1.c.22.p.55.b.c| Arcl. 'il imita, dit S. Cyrille de Jerusalem, la vie d'Aristote,[b] & se mit à réver pour trouver quelque chose de nouveau. En effet en raisonnant sur les principes de Pythagore & d'Empedocle, & estant aidé par le demon, il se mit en l'esprit que puisque le monde estoit rempli de choses contraires & opposées l'une à l'autre, il falloit que cette opposition vinst de deux racines & de
Cyr.p.57.a|Epi.p.619.c|Arcl.p.96.97. deux principes ennemis. 'Pour établir cette doctrine, il fit quatre livres, tous assez courts; le premier appellé des *Mysteres*, le second des *Chapitres*, le troisieme de *l'Evangile*, & le quatrieme des *Thresors* ou *le Thresor*. [Voilà quelle fut l'origine des Manichéens, qui doivent ainsi leur naissance à la nation des Sarrazins aussi-bien que les Mahometans,Dieu ayant permis que ces deux sectes si opposées à la vraie religion, eussent une mesme source.]

Socr.l.1.c.22.p.55.c.d. 'Socrate attribuë à Budde disciple de Scythien, les quattre ouvrages [que S. Cyrille & S. Epiphane disent avoir esté écrits par
Arcl.p.96.p.97. le maistre.] 'Archelaüs, ou au moins sa traduction latine, s'explique quelquefois sur cela [1] d'une maniere assez obscure. 'Et l'on 1.

Arcl.p.97. 1. *Scripsit Scythiano Buddas quatuor libros &c. Erant Scythiano isti quatuor libri, & unus discipulus* [*Buddas.*]' Dans la suite ils sont positivement attribuez à Scythien; *quos Scythianus scripserat.* [Ainsi Budde n'y avoit contribué que de sa main.]

y voit neanmoins que Scythien en estoit l'auteur, & les avoit fait écrire par Budde.

'Socrate ajoute qu'encore que la doctrine de ces livres fust Socr.p.56.a.
toute payenne, neanmoins les expressions avoient raport à celles
des Chrétiens: [& cela n'est pas difficile à croire.]'Il semble que Arcl.p.96.
Scythien n'ait jamais pu trouver d'autre disciple que Budde
dont nous venons de parler, & qui s'appelloit encore alors
Terebinthe ou Terbinthe. [Ce fut peut-estre dans l'esperance
d'en faire un plus grand nombre,]'que Scythien se resolut d'al- p.96|Cyr.p.57.
ler en Judée disputer avec tous les docteurs qui y estoient. [a] S. a.
&c. Epiphane dit qu'il passa plusieurs années à Jerusalem[b] à "disputer [a] Epi.66.c.3.p.620.a.c.
contre les anciens ou les Prestres, qui satisfirent aisément à ses [b] a.b.
objections par la lumiere de la verité, laquelle on ne cache point,
dit Saint Epiphane. 'Il ne se rendit pas neanmoins; mais estant b.
monté, selon le mesme Pere, sur le haut d'une maison pour y
faire quelques enchantemens, 'afin que personne ne luy pust p.621.a.
resister[dans la dispute,]'bien loin d'obtenir ce qu'il souhaitoit, p.610.b.c.
il tomba du haut en bas de la maison, & se tua. 'La traduction Arcl.p.96.
d'Archelaüs porte seulement qu'il mourut fort peu aprés qu'il
fut arrivé en Judée, sans y avoir rien fait[que de se faire haïr de
tout le monde, comme la suite donne lieu de le juger.]'S. Cyrille Cyr.p.57.b.
se contente aussi de dire que le Seigneur finit sa vie & les maux
qu'il vouloit faire, par une maladie qu'il luy envoya.

'S. Epiphane dit positivement que Terbinthe estoit son unique Epi.p.620.c.
disciple, '& en mesme temps son esclave. Mais il avoit esté fort c.1.p.618.a.
bien instruit dans les lettres; '& Scythien luy communiquoit ses c.3.p.620.d.
secrets comme à un serviteur fidele & affectionné. Ce Terbinthe
ayant donc enterré son maistre avec beaucoup de somptuosité,
'n'osa demeurer en Judée où il estoit connu & abhorré de tout Cyr.p.57.b|
le monde.[c] Il ne voulut pas non plus s'en aller [à Alexandrie] où Arcl.p.96.
estoit la veuve de Scythien.[d] Mais s'estant saisi de l'or & de l'ar- [c] Epi.p.620.c.
gent de son maistre, de ses livres, entre lesquels il y en avoit plu- [d] c.d|Cyr.p.57.b.
sieurs qui enseignoient la magie, & de toutes les autres choses
qu'il avoit[à Jerusalem,]'il s'en alla en Perse, & au pays de Ba- Ibid|Arcl.p.96|
bylone, où il prit le nom de Budde au lieu de celui de Terbinthe, Socr.l.1.c.22.p.55.c.
afin de n'estre pas reconnu.

'Il tascha là d'attirer les peuples à luy par ses illusions, preten- Socr.p.55.c|
dant avoir esté nourri dans des montagnes par un ange, [qui]luy Arcl.p.96.97.
avoit appris toutes les sciences des Egyptiens, voulant passer
pour un prophete, & osant mesme dire qu'il estoit né d'une
vierge. 'Mais s'estant mis à disputer pour établir ses deux prin- Cyr.p.57.b.c|Arcl.p.97.

cipes avec la metempſycoſe, &"d'autres folies, il ſe vit honteu- &c.
ſement refuté¹par des preſtres idolatres de Mithra,[ou du ſoleil,] 1.
Ib|Epi.66.c.3. p.621.c. ſans pouvoir faire un ſeul diſciple. 'Il ſe retira donc chez une
vieille veuve, où voulant "invoquer les demons de l'air pour &c.
l'aſſiſter dans ſes diſputes, il fut frapé de Dieu, & precipité par
un Ange du haut de la maiſon en bas. [C'eſt peut-eſtre ce qu'a
Socr.p.55.d. voulu marquer Socrate,]'lorſqu'il dit"qu'il fut jetté & pouſſé en ἐδιωκίωθη.
l'air par le demon, & qu'il ſe tua [en retombant.]



ARTICLE VII.

Quel eſtoit Manichée: Il preſche ſon hereſie dans la Perſe: Il eſt mis en priſon pour avoir laiſſé mourir le fils du Roy.

Cyr.cat.6.p.57. c|Epi.66. c.3.p. 621.b|Arcl.p. 97|Socr.l.1.c. 22.p.55.d. 'LA veuve chez qui Budde ou Terbinthe s'eſtoit retiré,l'enterra"dans les ſepulcres du peuple, bien aiſe de ſe voir delivrée d'un tel hoſte, & heritiere des ſommes conſiderables qu'il avoit apportées avec luy d'Egypte [& de Paleſtine.] Ses livres y eſtoient auſſi. Comme elle n'avoit ni enfant ni parent, elle acheta un eſclave[Perſan ſelon Theodoret,]nommé²Cubrique, qui n'avoit encore que ſept ans. Elle l'affranchit, l'adopta, le fit inſtruire dans les ſciences & dans la philoſophie des Perſes; & lorſqu'elle mourut cinq ans aprés, elle luy laiſſa tout ſon bien, (locis ſolitis; 2.)
Thdrt.h.l.1.c. 26.p.212.b. avec les livres qu'elle avoit receus de Terbinthe. 'De ſorte qu'il ſe trouva riche par un bonheur qu'il n'euſt jamais oſé eſperer.

Euſ.l.7.c.31 p. 283.c.d. a Arcl.p.99. Cyr.p.57.d. Euſ.p 283.d. d|Arcl.p.69. 'Voilà le monſtre que le demon produiſit dans le monde pour l'oppoſer à Dieu,& pour perdre un grand nombre d'ames. ᵃ Il"ne manquoit pas d'eſprit & d'adreſſe: 'il parloit aſſez aiſément. 'Mais du reſte il n'avoit rien que de barbare dans ſa maniere d'agir auſſi-bien que dans ſon langage; 'ſes actions, ſon parler, ſa mine meſme, ſon exterieur, ſon geſte, tout marquoit ſon naturel ardent, violent, fier, plein d'emportement & de fureur. Son eſprit eſtoit extremement dereglé, & ſon cœur enflé d'une vanité inſupportable, [par les richeſſes dont il ſe trouvoit maiſtre contre toute ſorte d'apparence, & par la folle ſcience qu'il tiroit (aſtutus.)
Arcl.p.98. des livres de Scythien & de Terbinthe.] 'Car il les étudia avec encore plus de ſoin que toutes les ſciences des Perſes, dans leſ-

Arcl.p.97. 1. '*Parcus quidam propheta, & Labdacus Mithra filius.* [J'ay peur que ce ne ſoit une mauvaiſe traduction.]

Aug.h.46.p.9.2. 9. 2. On lit [Curbicius dans Archelaüs,] & Urbique dans S.Auguſtin ſelon l'edition de Louvain. Les Benedictins oſtent tout à fait ce mot, *t. 8. p. 13. f.*

quelles neanmoins il estoit le plus habile de son temps. 'C'est Euſ.p.283.c.
ainsi qu'il se trouva parfaitement disposé à introduire dans le
monde une nouvelle secte, toute conforme à son genie. [Les
1. livres de Scythien estoient apparemment écrits [1] en grec. Mais
Terbinthe pouvoit les avoir traduits en caldaïque.] 'Car c'estoit Arcl.p.63.
la seule langue que Manichée entendist.

'Il commença donc à semer la doctrine qu'il avoit apprise des Epi.c.4.p.621.b.c.
livres de Scythien, [a] dont in se faisoit auteur, & il y avoit en effet [a] Socr p.56.2|
ajouté beaucoup de nouvelles fables. [b] Son principal but estoit Arcl.p.98.
de s'acquerir de l'estime & de l'honneur parmi les hommes. [b] Thdrt.dial.pr.p.1.
2. [Pour cela [c] il s'en alla demeurer au milieu de la ville [2] où resi- [c] Socr.p.56.2|
V.S.Simeon de Perse §10. doit le Roy de Perse, [c'est à dire apparemment à Seleucie ou à Arcl.p.98.
Ctesiphon, l'une & l'autre sur le Tigre.] Un [3] auteur semble dire Auct.3.2.p.4.2.
3. qu'il avoit accompagné Sapor Roy de Perse dans ses expeditions
du temps de Valerien, [vers l'an 255.]

'Pour effacer davantage la memoire & la honte de sa servitu- Cyr.p.57.d|Epi p.621.b|Arcl.p.98.
de, il quitta le nom de Cubrique, & prit celui de Manés, [d] qui
signifie *vase* en babylonien, [c'est à dire en caldaïque.] [e] En per- [d] Epi c.1.p.617.d|Euſ.chr.n.p.244.1.
san il signifie *discours*. & Cubrique le prit comme pour marquer
l'excellence de ses discours: car il avoit effectivement quelque [e] Cyr.p.57.d.p.58.2.
talent pour la parole. 'Mais Dieu permit que cherchant un nom
pour se relever parmi les Perses, il en choisit un qui dans le lan-
gages des Grecs marquoit la fureur & la manie dont il estoit tour-
menté. 'Soit pour eviter cette fascheuse allusion, soit simplement Aug.in Fort.c.22.p.147.1.2|h.46.B.p.13.f.
pour donner à son nom une terminaison greque lorsque sa
doctrine commença à se repandre parmi le Grecs, ses sectateurs
l'appellerent Manichée au lieu de Manés: & ils pretendoient
signifier par ce nom qu'il repandoit la manne [d'une doctrine
celeste.] Ils devoient donc l'appeller Mannichée, ce qu'ils ne fai-
soient pas neanmoins, hors quelques uns qui pretendoient estre
plus habiles que les autres, & qui ne faisoient que s'eloigner
davantage de son vray nom. Le commun se contentoit du nom
de Manichée, fort propre pour marquer qu'il repandoit sur les
autres la manie dont il estoit plein. 'Les Peres l'appellent indiffe- Euſ.chr.n.p.240.2.
remment Manés ou Manichée. [f] Theodoret [& quelques autres,] [f] Thdrt.h.l.1.c.26.p.212.2.
disent que son nom d'esclave estoit Scythien, [g] en quoy il est
visible qu'ils se trompent, confondant Manichée avec Scythien [g] Bar.277.§6.
dont nous avons parlé d'abord.

1. Il pourroit avoir écrit en arabe, & peut-estre que l'arabe n'estoit pas eloigné du caldaïque.
2. 'S.Epiphane dit qu'il n'y vint que pour guerir le fils du Roy, ayant demeuré jusque la loin de la Cour. [Cela paroist contraire aux autres.] Epi.66.c.4.p.621.c.
3. nommé Alexandre de Lycople, donné par le P.Combefis, qui dans sa preface p.2, le croit ort ancie n.

[Quelque bonne opinion que Manichée eust de luy mesme & de sa science,] 'il ne réussissoit pas dans sa nouvelle doctrine, qui au lieu d'estre embrassée, estoit rejettée de tout le monde. ª Il amassa bien neanmoins quelque 22 disciples, 'entre lesquels il n'en trouva jamais que sept pour en faire ses Elus. 'Archelaüs semble mesme dire que jusqu'à l'âge de 60 ans il n'avoit encore pu faire recevoir sa doctrine qu'à ses trois disciples, [dont les noms sont fameux dans l'histoire,] Thomas, Addas, & Hermas 'nommé par quelques uns Hermias. ᵇ Tous les autres rejettoient ses nouveautez, & les abhorroient, [ou s'en moquoient .] Pour trouver donc quelque autre moyen de s'acquerir de la reputation à quelque prix que ce fust, il se hazarda à une entreprise tout à fait temeraire, [& qui le couvrit d'une nouvelle confusion.]

Epi.66.c.4.p.621.b.c. | a c.5.p.622.a. c.30.p.646.c. | Arcl.p.98. | Epi.c.5.p.622.b | b c.4.p.621.b.c.

'Le Roy de Perse avoit son fils malade dans la capitale du royaume: ᶜ & comme il craignoit beaucoup de le perdre, il fit publier un edit où il assuroit une grande recompense à celui qui le gueriroit. Manichée se voyant donc dans la necessité de hazarder[pour se faire regarder comme un prophete,] '& s'imaginant [que la maladie du Prince n'estoit pas mortelle , ou] qu'il le pourroit guerir par les remedes qu'il trouvoit dans les livres [magiques] de Terbinthe , 'il alla se presenter à la Cour, & promit de guerir le Prince par ses prieres, comme estant un homme aimé de Dieu pour sa pieté , & qui estoit mesme audessus de l'homme. 'Le Roy qui avoit entendu parler de luy assez avantageusement, voulut le voir, ᵈ le receut fort bien, l'ecouta avec plaisir, crut ce qu'il luy disoit. 'Ainsi l'on fit retirer les medecins, & on luy confia le malade. 'Il luy appliqua[en secret] quelques remedes, mais inutilement, '& le jeune Prince mourut aussi-tost entre ses mains.

c|Cyr.cat.6.p.58.b. | c Arcl.p.98. | Epi.p.621.d. | Cyr.cat.6.p.58.b. | Socr.l.1.c.22.p.56.c. | d Arcl.p.98. | Cyr.p.58.b. | Epi.p.621.d. | d|Cyr|Arcl|Socr.

'L'imposteur impie & homicide fut incontinent mis en prison, chargé de chaines fort pesantes; & y demeura quelque temps selon la coutume des Perses, dit S. Epiphane, qui punissent longtemps ceux qui ont commis de grands crimes, avant que de les faire mourir. 'Il semble en effet qu'on vouloit luy faire souffrir la mort, 'puisqu'on chercha mesme ses trois disciples pour les punir. [Mais je ne sçay si sa longue prison ne seroit point venüe ¹de la mort du Roy de Perse.*Car Sapor, qui est apparemment ce Roy, & qui regnoit depuis l'an 240 ou 241, mourut vers l'an 271, 1. * V. Aurelien § 9.

Epi.p.622.a| Cyr, Arcl|Socr. | Socr.p.56.c. | Arcl.p.98.

Arcl.p.100. 1. 'Archelaüs dit neanmoins que le Roy de Perse fit mourir Manichée [en 277,] pour venger la mort *de son fils*. [Je pense que ce peut estre une faute du traducteur: car je ne voy pas moyen de l'accorder avec l'histoire.]

Hormisdas

Hormisdas son fils en 272, & Vararane fils d'Hormisdas en 276. Ainsi ce sera Vararane II. fils de celui-ci, qui aura fait mourir Manichée en 277 ou 278, comme nous verrons dans la suite.]

ARTICLE VIII.

Manichée étudie l'Ecriture pour la combatre: Il se sauve de prison.

'MANICHEE quelque temps avant sa prison, avoit envoyé ses disciples Thomas & Addas, porter ses livres & sa doctrine, le premier en Egypte, l'autre en Scythie, pour tascher de luy faire des sectateurs. Comme ils sçeurent qu'on les cherchoit, "ils ne revinrent point [qu'aprés la mort de Sapor.] Ils ne laissoient pas de prescher partout la doctrine de leur maistre: 'mais ils estoient rejettez partout avec horreur, principalement par les Chrétiens. 'Ils revinrent enfin trouver leur maistre en sa prison, 'si las des mauvais traitemens qu'on leur avoit faits, qu'ils le conjurerent de renoncer luy mesme à sa doctrine, dont il paroist que les Perses s'estoient declarez ennemis. Il les exhorta à ne rien craindre, & se mit à prier [pour faire encore le prophete.] Arch.p.98. *fugientes.* p.99. p.98. p.99.

NOTE 3. 'Il semble, selon S. Epiphane, qu'il n'ait entendu parler "que fort tard du nom de J. C, des Chrétiens, & des saintes Ecritures. 'Et pour les Ecritures, on voit qu'il ne les avoit pas encore lorsqu'Addas & Thomas le revinrent trouver dans sa prison. [Son faste pouvoit bien luy avoir fait negliger & mepriser des livres qu'il n'avoit pas faits, & qui ne preschent partout que l'humilité.] Mais voyant que les Chrétiens estoient les plus opposez à ses imaginations, il crut pouvoir trouver dans leurs livres de quoy les gagner ou les vaincre, & il envoya ses disciples les luy acheter. Ils allerent, dit Archelaüs, aux endroits où l'on écrivoit les livres des Chrétiens, & ils ne purent les acheter qu'en feignant d'estre Chrétiens, & les demander pour des Chrétiens; [ce qui nous apprend que les Chrétiens ne les communiquoient pas indifferemment à toutes sortes de personnes.] Epi.c.5.p.622.b Arch.p.99.

'Quand il les eut, il crut qu'il s'en pourroit servir avantageusement pour tromper les hommes: C'est pourquoi il employa le loisir que luy donnoit sa prison, à y chercher quelque chose qui favorisast ses deux principes opposez. C'est ainsi qu'il mesla les veritez qu'il y trouva à ses imaginations & à ses songes. Il ne corrigea rien dans sa doctrine, mais il y ajouta seulement le nom Ib|Epi.p.622.c.

Arcl.p.6.24. a Aug. ep.fu.c. 6.p.47.1.a.b. b Euſ.l.7.c.31 p. 283.d|Thdrt.h. l.1.c.26.p.214.c. c Ib|Aug. h.46. p.11.1.a. d Epi.66.c.6.p. 623.b.

de JESUS CHRIST pour tromper les simples, & faire que ceux qui aimoient ce nom divin, eussent moins d'horreur [de luy &] de ses disciples. 'Il s'intitula Apostre de J. C. a & il prenoit cette qualité dans toutes ses lettres. [Mais il ne s'en contentoit pas toujours,] b & il vouloit quelque-fois passer pour estre J.C.mesme. C'est pour cela c qu'il avoit douze disciples à sa suite. d Il se vantoit aussi luy mesme qu'il estoit envoyé pour la reformation du genre humain.

e Euſ.p.283.d| Arcl.p.99| Thdrt.p.214. c|Aug. ep.fu.c. 6.7.p.47.1|conf. l.5.c.5. p.44.2.c| Cyr.cat.6.p.58. a. f Arcl.p.24. g Aug.h.46.p. 11.1.a. h de fid.c.24. p.238.2.c. i Arcl.p.63. not. Leo,ſ.74.c.6. p.323.

e Plusieurs auteurs disent qu'il pretendoit estre encore le Paraclet & le S. Esprit que J. C. promet dans l'Evangile d'envoyer à ses disciples; f & il a la hardiesse de le dire luy mesme publiquement, en y ajoutant qu'il est celui à qui Paul envoyé devant luy, avoit reservé de détruire sa science imparfaite pour en établir une qui fust entiere & parfaite. g C'est en cette qualité qu'il se disoit Apostre, c'est à dire envoyé de J. C. h Il avoit la temerité d'appeller le S. Esprit son genie, "uni à luy comme nous disons que Dieu & l'homme sont unis dans J. C. *assumtus à Spiritu Sancto.* i Cependant on luy soûtenoit en sa presence qu'il ne pouvoit faire aucun miracle, [comme les vrais Apostres de J.C, qui n'avoient receu que l'operation du Paraclet; & mesme qu'au lieu de parler comme eux toutes les langues,] il n'entendoit ni le grec, ni l'egyptien, ni le latin, ni aucune autre que la caldaïque, qui n'estoit pas alors fort estimée, 'quoique ce fust à peu prés la mesme que la syriaque. 'Ses disciples disoient aussi qu'il n'estoit rien autre chose que le S. Esprit qui avoit voulu apprendre toutes les veritez à ses disciples par le ministere d'une langue & d'une voix corporelle. Ils se contentoient neanmoins quelque-fois de dire que le S.Esprit avoit paru & demeuré en luy, & avoit esté envoyé aux hommes "en sa personne, selon la promesse que J.C. en avoit faite. *per ipsum.* 'Ils juroient souvent par le Paraclet, entendant par là Manichée mesme.

Aug. ut. cr.c.3. p.37.1.a. in Fort c.2.p. 70.1.c|in Fauſt. l.19.c.22 p.147. 2.a. k Arcl.p.99. Epi.66 c.4.p. 621.c|Thdrt. h.l.1.c.26.p.214. c.

k Cet imposteur s'imagina avoir acquis une nouvelle autorité à ses dogmes par ce nouveau crime: & il anima de nouveau ses disciples "à l'aller prescher partout sans rien craindre. 'Mais V. 14. quoiqu'il pust faire & par luy mesme & par les predicateurs de ses réveries, il ne pouvoit trouver qu'un tres petit nombre de sectateurs.

Cependant le Roy de Perse [Verarane II,] ayant sçeu qu'on preschoit cette nouvelle doctrine [dans ses Etats,] resolut d'en faire perir l'auteur par les supplices qu'il meritoit. Manichée en fut averti; & la traduction d'Archelaüs dit que ce fut par un

songe. [1]Mais ayant trouvé moyen de gagner le geolier à force d'argent, il se sauva, quitta la Perse, & s'en vint du costé de la Mesopotamie, pour se retirer sur les terres des Romains, [a] sans se mettre en peine [1] de ses gardes que le Roy fit aussi-tost executer. [2]Il y eut ordre de le chercher de tous costez pour l'arrester: On envoya pour cela jusqu'aux extremitez de la Perse, & peutestre mesme jusque sur les terres des Romains. Mais il se cacha si bien qu'on ne le put trouver. Quand ceux qui le cherchoient s'en furent retournez, il arriva au chasteau d'Arabion sur la riviere de Stranga, entre les terres des Perses & des Romains, mais sur celles des Perses, audelà de la riviere, comme il paroist par la suite. Là il entendit parler d'un nommé Marcel, [dont la vertu nous arrestera un peu, pour y trouver quelque chose qui nous delasse des impietez de Manichée.]

Arcl.p.99|Cyr. p.59.a| Epi.c.5. p.622.c. a Cyr.p.58.d| Arcl.p.100. Arcl.p.100. p.5.

ARTICLE IX.

Vertu de Marcel.

MARCEL dont nous parlons ici, demeuroit dans une ville de Mesopotamie nommée quelquefois Cascar ou Carcar, & quelquefois Carre: C'est pourquoi quelques uns croient que c'est cette ville celebre dans la Mesopotamie, [que l'Ecriture appelle Charan ou Haran.] D'autres en font deux villes differentes: [Et veritablement je ne sçay si celle ci estoit aussi attachée au paganisme que l'a esté celle de Carre jusque dans le V. siecle. Quelque nom qu'eust cette ville,] Marcel y estoit illustre par sa naissance, par ses richesses, par sa prudence, par sa "civilité & sa bonté, par son * humeur genereuse, & par la probité de ses mœurs. Mais ce qu'il avoit de plus grand, c'est qu'il excelloit dans la pieté & dans la crainte de Dieu. Il ecoutoit [toutes les paroles de J. C, &] tout ce qu'on disoit de luy, avec une crainte respectueuse. Il avoit un soin tout particulier de la [pureté de sa] foy; & c'est sur cette pierre immobile qu'il établissoit son cœur, & tout l'edifice [de sa pieté. En un mot,] c'estoit un homme Chrétien en toutes choses, & à la vertu duquel rien ne manquoit.

Arcl.p.1|Epi p. 622.d| Socr.l.1. c.22.p.56.d. Arcl.p.4. Geo.sac.p.303. Arcl.p.1|Epi. p.622.d. " honestate. * studiis. Arcl.p.45. 1|Epi.p.622.d.

Quoiqu'il fust admirable dans toutes les œuvres de justice, [on releve neanmoins particulierement sa charité & ses aumos-

Epi.p.622.d.

1. Archelaüs ne parle que du geolier.

Arcl.p.1. nes.] 'Comme il avoit de grands biens, il les employoit largemens & pour toute sa ville, & "pour tous les particuliers qui en &c.
p.4|Epi. p.621. d. avoient quelque besoin. 'Toutes les veuves Chrétiennes, tous les orfelins, tous les pauvres generalement trouvoient en luy
Arcl.p.4. ce qui leur manquoit; 'mais surtout ceux qui estoient tombez de l'abondance dans la misere, trouvoient dans sa bonté la consolation & le remede de leur malheur. Sa maison passoit pour
p.5. l'hospice des pauvres & des étrangers: '& pour étendre encore plus loin son hospitalité, il avoit établi diverses hostelleries sur les chemins pour y recevoir les passans, particulierement les
p.4. Chrétiens. 'On compare sa charité à celle d'un autre Marcel
p.1. plus ancien, [dont nous n'avons point de connoissance.] 'Elle le
p.4. faisoit [aimer &] honorer de tout le monde; '& on ne croyoit pas qu'il y eust d'homme plus eminent en pieté.

[Nous ne pouvons pas omettre une action extraordinaire de sa charité, qui "peut paroistre moins certaine, à cause de quel- Note 4.
p.2. ques difficultez qui s'y rencontrent,] 'mais qu'on assure avoir esté une odeur de vie, mesme pour un grand nombre de morts. Elle regarde une ville qui n'est point nommée, mais qui semble avoir esté toute Chrétienne. [Et cela n'est pas difficile à croire de celles de l'Osrhoene, "qu'on croit avoir eu des Princes Chré- V. Saint tiens dés le commencement de l'Eglise. On sçait d'ailleurs que Ephrem § 8-10. la foy estoit allors bien plus étenduë dans l'Orient que dans l'Occident.] C'estoit une ancienne pratique de cette ville, que les Chrétiens en sortoient tous les ans un certain jour avec les fem-
p.3. mes & les enfans, pour aller prier à la campagne, '& demander à Dieu les pluies dont on avoit besoin pour les blez & les autres fruits de la terre. A la priere ils joignoient le jeûne, & continuoient l'un & l'autre non seulement jusqu'au soir, mais mesme durant la plus grande partie de la nuit, qu'ils passoient de mesme à la campagne. [Et cela ne doit point paroistre incroyable en un pays chaud & sec comme est la Mesopotamie.]

Ibid. 'Il arriva donc une année que comme ils prioient de cette sorte, au nombre de dix ou douze mille au moins; la fatigue du jeûne & de la veille fit que la pluspart s'endormirent sur le minuit. Il
p.1 2. y avoit en ce pays là des troupes [Romaines,] 'qui avoient leur
p.4.2. quartier ordinaire à Cascar, 'dont l'autre ville estoit eloignée de trois journées. [Et peut-estre y avoit-il alors quelque guerre ou quelque crainte de guerre contre les Perses, qui les y avoit fait
p.3. avancer.] 'Ces soldats sachant donc qu'un si grand nombre de personnes estoient assemblées à la campagpe, & n'en sachant

point le vray sujet, crurent que ce pouvoit estre dans le dessein de quelque revolte, & s'en vinrent les attaquer en plein minuit, Dieu le permettant ainsi[pour sanctifier les uns par la patience,] & pour chastier dans sa misericorde divers pechez que d'autres commettoient sans s'en appercevoir, ou dont ils ne se corrigeoient pas quoiqu'ils les connussent. Ces soldats acharnez contre des gents qui ne songeoient nullement à se défendre, en tuerent jusqu'à treize-cents, en blesserent 500, [qui demeurerent sur la place,]& se saisirent des autres; [& comme ils s'en retournoient alors à Cascar,] ils les y emmenerent avec eux, [moins p.4.2. comme des captifs,] que comme des ennemis dont ils triom- p.3. &c. phoient. Mais en chemin ils les traitoient avec "toutes les duretez ou plutost toutes les cruautez imaginables, sans leur donner aucun repos durant la nuit mesme: de sorte qu'il en perit un grand nombre.

Il s'en trouva neanmoins encore 7700 qui arriverent à Cascar, p.2. où les soldats offrirent à Archelaüs Evesque du lieu, de les delivrer, s'il vouloit payer leur rançon, [prests sans doute sans cela ou à les vendre, ou mesme à les egorger.]Archelaüs avoit trop de pieté & trop de crainte de Dieu pour rien negliger en cette occasion. Mais n'ayant pas de quoy satisfaire l'avarice des soldats, il eut recours à Marcel. Cet homme si plein de misericorde crut devoir honorer J. C. en cette occasion, non par une charité commune, mais par une generosité tout à fait extraordinaire. Il court chez luy, ouvre tous ses thresors, & offre aux soldats audelà de tout ce qu'ils pouvoient demander. Dieu benit sa generosité, & ces soldats en furent tellement touchez, que beaucoup se contenterent de prendre le quart de ce qu'ils avoient demandé; d'autres encore moins; & il y en eut un grand nombre qui embrasserent la foy de J. C, & qui renoncerent à la milice lorsqu'ils purent obtenir leur congé.

Marcel sceut ensuite d'un des captifs comment la chose estoit arrivée, que des captifs estoient des Chrétiens, & qu'ils regar- p.3.2. doient avec humilité leurs souffrances comme un chastiment dû à leurs pechez. [Il commença donc à les aimer, non comme des hommes, mais comme ses freres, & ses propres membres.]Il les p.4. consola par ses larmes, fit dresser 700 tables pour leur donner à manger, & voulut les servir luy mesme, à l'exemple d'Abraham. Il les traita ainsi durant quinze jours, au bout desquels ils s'en retournerent chez eux. Il retint seulement les blessez pour les faire panser; & quand ils furent gueris, il les renvoya aussi en

leur pays en leur fourniſſant avec abondance tout ce qui leur eſtoit neceſſaire pour le voyage.

p.4. Il joignit encore à cela une autre action de pieté : car ayant ſçeu que beaucoup eſtoient demeurez morts ſur les chemins, il prit avec luy un grand nombre de perſonnes, alla chercher leurs corps, & enterra tous ceux qu'il put rencontrer. Cette occaſion augmenta extremement [& le merite] & la reputation de Marcel. Elle rendit ſon nom celebre dans tout le pays, & beaucoup de perſonnes venoient des villes voiſines à Caſcar pour voir & pour connoiſtre ce grand homme, particulierement ceux qui avoient encore beſoin de ſes liberalitez. Pour la ville de Caſcar,
p.24. elle ſembloit dependre autant de ſes ſentimens, qu'il vouloit dependre luy meſme de ceux d'Archelaüs ſon Eveſque.

ARTICLE X.

Manichée veut tromper Marcel; entre en conference avec S. Archelaüs Eveſque de Caſcar.

Arcl p.5. L'ADMIRATION qu'on avoit pour la vertu de Marcel, porta ſon nom juſque dans les pays des Perſes, voiſins de la riviere de Stranga, où nous avons dit que Manichée eſtoit venu [aprés s'eſtre echapé de priſon.] Il y entendit donc parler de ce grand homme, & ſe reſolut de le tenter, croyant que s'il pouvoit gagner un homme de cette qualité & d'une ſi grande reputation, ce ſeroit un grand avantage pour ſoumettre tout le pays à ſes
Epi.66.c.6.p.623.624. erreurs. Il n'oſa neanmoins ſe hazarder à l'aller trouver : mais il luy écrivit une lettre raportée toute entiere par S. Epiphane,
Cyr.cat.6.p.56.c. [où l'on voit avec combien de raiſon] S. Cyrille de Jeruſalem avertit les Fideles de ne ſe pas laiſſer ſurprendre à la douceur & à l'humilité apparente de cet heretique, de prendre garde à ſes baiſers, & d'eviter le venin qu'il s'efforçoit de repandre inſenſiblement dans les ames par ſes careſſes. [Car il eſt vray qu'il n'y a rien de ſi doux & de ſi attrayant que cette lettre, toute compoſée d'un ſtyle apoſtolique, & pleine des expreſſions de S. Paul.
Epi. p.623.624. Mais ſon impieté n'y eſt pas cachée.] Il s'intitule d'abord Apoſtre de J. C, & ſe declare envoyé pour la reformation du monde. Il y ſoûtient ouvertement ſes deux principes oppoſez, & y combat directement l'Incarnation de J. C.

c.5.p.623.a. Il envoya cette lettre par Tyrbon ou Turbon l'un de ſes diſci-
Arch. p.197.1.b|199.2.b. ples, qui eſtoit de Meſopotamie, & avoit eſté inſtruit par Addas,

mais qui n'estoit pas neanmoins encore du nombre de ses Elus. Turbon eut bien de la peine à arriver jusqu'à Cascar, Car comme il se disoit envoyé par Manichée le maistre des Chrétiens, & qu'on ne connoissoit point ce pretendu maistre, on le recevoit fort mal dans les hostelleries que Marcel avoit établies, & on luy eust mesme refusé toutes choses, s'il n'eust dit qu'il portoit des lettres à Marcel. Il arriva donc enfin à Cascar, & rendit sa lettre à Marcel, qui l'ouvrit en presence d'Archelaüs Evesque de la mesme ville.

'Marcel fut extremement surpris de cette lettre, [a] & ne laissa pas de recevoir fort bien celui qui la luy avoit apportée. [b] Mais il estoit trop bien établi sur la solidité de la pierre pour estre ebranlé dans sa foy par quelques efforts que pust faire l'ennemi. 'Pour l'Evesque Archelaüs qui avoit beaucoup de lumiere, beaucoup d'eloquence, & beaucoup de zele pour la foy,[c] il vouloit aller à l'heure mesme à Arabion, 'pour combatre & chasser ce loup qui venoit des pays barbares ravager le troupeau de J. C. Marcel modera son ardeur, & crut qu'il falloit plutost faire venir Manichée, ce qu'il luy promit de faire. 'Il voulut pour cela luy renvoyer Turbon, qui s'en excusa, protestant qu'il ne vouloit plus avoir d'union avec Manichée. Marcel envoya donc un de ses gents nommé Calliste porter un billet à Manichée, pour le prier de le venir éclaircir des difficultez qu'il trouvoit dans sa lettre, comme il le luy avoit promis par sa lettre mesme.'Manichée receut ce billet à Arabion, & il hesita un peu, ne sachant que croire de ce que Turbon estoit demeuré: Mais enfin il se resolut de s'assurer sur la lettre de Marcel, & de le venir trouver en diligence.

Epi.66.c.7.p. 624.b. [a] Arch.p.197.2. c. [b] Arch.p.83.

Epi.c.8.10.p. 625.b|627|Arch p.68.71.

Χειρώσασθαι.

[c] Epi.c.7.p.624. c|Arch.p.197.2. c.

Epi.c.7.p.624. 625|Arch.p.197 198.

Epi c 8.p.625.a

'Cependant Turbon instruisit Marcel & Archelaüs de la doctrine impie de son maistre: 'Et S. Epiphane en raporte un fort long passage.[d] Marcel fit divers presens à Turbon, & luy dit qu'il n'avoit qu'à demeurer chez Archelaüs,[e] à qui il le donna peu de temps aprés. Archelaüs le fit Diacre, & puis il le renvoya à Marcel, chez qui il demeura ensuite. 'Archelaüs aprés avoir entendu son raport, indigné de tant de blasphemes que Manichée proferoit, & voyant combien cet homme estoit dangereux, vouloit, dit S. Epiphane, qu'on l'arrestast quand il seroit venu, & mesme qu'on le livrast à la mort. Mais Marcel qui ne s'echaufoit pas tant, le porta à la douceur, & le fit resoudre à conferer paisiblement avec luy, se promettant que Dieu les assisteroit dans la défense de sa verité. 'Nous avons l'histoire mesme dont Saint

a|Arch. p.198. Epi. c.25-31.p. 642 647. [d] Arch.p.23. [e] p.68.

traditur.

p.22| Epi.c.8.p. 625.b.

Arch.p.200.a. b.

Epiphane a tiré ceci. Mais il n'y eſt point dit qu'Archelaüs ait voulu qu'on fiſt mourir Manichée, & nous verrons dans la ſuite qu'il luy ſauva luy meſme la vie.

Epi.menſ.c.20. p.176.b.

h.66.c.10.p. 627.a|Arch. p.200.1.b. Arch. p.200.1. b,c.

'Manichée arriva bien-toſt avec quelques jeunes hommes & quelques jeunes filles de ſa ſecte; ce qui faiſoit en tout douze perſonnes.'Il alla droit chez Marcel, où il demanda Turbon qui n'y eſtoit pas. Il entra neanmoins, & ſurprit tout le monde"par ſon habit extraordinaire, & par ſa mine qui eſtoit plus d'un General d'armée [que d'un Apoſtre.] Marcel envoya auſſi-toſt avertir Archelaüs, qui ne ſe fit pas attendre, & il vouloit tout d'abord entreprendre Manichée: mais Marcel avec ſa pruden-ce ordinaire arreſta la chaleur de la diſpute, & les fit convenir d'entrer dans une conference reglée en preſence des premieres perſonnes de la ville. On en prit quelques uns pour eſtre juges de la diſpute, '& on choiſit exprés des payens pour cela, depeur que ſi l'on euſt pris des Chrétiens, on ne les ſoupçonnaſt d'avoir favoriſé [le parti de l'Egliſe: outre que Manichée conteſtant le premier principe de la foy Chrétienne, qui eſt l'autorité de l'ancien Teſtament, on ne pouvoit agir contre luy que comme contre un payen, & par des raiſons humaines.] 'Ces juges eſtoient Marſippe, Claude, Egialée ou Gille, & Cleobule, tous fort habiles dans les lettres humaines, & le ſecond enſeignoit encore la medecine avec beaucoup de reputation. &c.

c|Cyr.cat.6.p. 59.a.

Epi.66.c.10.p. 627.a.b|Arch. p.200.1.c.d.



ARTICLE XI.

Manichée eſt confondu par S. Archelaüs à Caſcar & à Diodoride.

Arcl.p.23. 'LA conference ſe fit dans la maiſon de Marcel, qui, quelque grande qu'elle fuſt, ſe trouva encore trop petite pour le monde qui y vint. 'Et Marcel voulut que tout ce qui s'y paſſoit "s'écrivist en meſme temps. 'Saint Cyrille de Jeruſalem raporte quelques endroits remarquables de cette conference, où l'on voit qu'elle roula principalement ſur ce que Manichée diſoit pour décrier la rigueur de l'ancien Teſtament en l'oppoſant à la douceur du Nouveau, par où il euſt bien voulu pouvoir montrer qu'ils ne pouvoient pas venir d'un meſme Dieu. excipi.

p.67. p.71-72|Cyr. p.59.60.

Arcl.p.24. 'Aprés donc que Manichée eut declaré qu'il ne pretendoit eſtre rien moins que le Paraclet, il inveſtiva contre les Catholiques, qui faiſoient le Pere auteur des maux, du peché, & de l'injuſtice,

l'injustice, parcequ'ils reconnoissent qu'il est auteur de la loy. 'Il consent neanmoins qu'on la reçoive, pourvu qu'on puisse P.25. montrer qu'elle n'enseigne rien que de juste. 'Les juges ayant de- P.26. mandé qu'il expliquast sa doctrine, il parle de ses deux natures, l'une bonne & l'autre mauvaise, placées en differens lieux, [& par consequent finies.] 'Mais les juges vouloient des preuves d'un P.28. principe si étrange; [& il n'en avoit point de bonnes à alleguer.] Archelaüs ayant eu ordre de parler, 'le refuta avec la force que P.28.62.63. ses blasphemes demandoient, 'montra combien il estoit absurde P.31.33. de faire du mal un estre increé, eternel, & sans principe comme Dieu, avec les imperfections que Manichée estoit obligé d'y reconnoistre. [Il continua ainsi à soûtenir la verité contre les nouveautez de Manichée,] 'en le reduisant quelquefois à ne sa- P.28. voir que répondre, 'ou à dire que tout le monde n'estoit pas ca- P.41. pable de comprendre ses mysteres, & qu'il ne parloit que pour ceux qui vouloient bien le croire [sans raisonner.

Le succés de la dispute fut donc tout à fait avantageux à la foy Chrétienne, par le consentement mesme des payens établis pour juges.] 'Ils parlerent plusieurs fois pour reconnoistre qu'Arche- P.35. laüs avoit bien prouvé que le corps & l'ame de l'homme ne peu- vent point estre de deux principes opposez, mais d'un seul & unique auteur; 'Que si Dieu est une lumiere, comme on en con- P.37. venoit, il falloit qu'il éclairast tout l'univers, sans y laisser de place aux tenebres increées des Manichéens, '& qu'il en fust le P.39. maistre unique, sans le partager avec la puissance des tenebres; 'Qu'il estoit absurde de dire que Dieu eust esté contraint d'a- P.43. bandonner une partie de luy mesme à la puissance du mal; & que s'il l'avoit fait, il avoit perdu le droit de punir tout ce que cette partie avoit fait de mal sous la domination de celui à qui il l'avoit luy mesme livrée; 'Qu'Archelaüs avoit fort bien prouvé P.55. que le diable n'est point mauvais par sa nature, [mais parcequ'il s'est porté de luy mesme au mal,] estant certain que chacun choisit par sa volonté le bien ou le mal, puisque les deux parties convenoient qu'il y auroit un jugement. [Ce n'est donc point par flaterie] 'qu'Archelaüs dit que Dieu leur avoit donné des P.39. juges pleins de lumiere & d'intelligence.

'Le peuple mesme qui estoit present, interrompit la dispute P.35. pour se jetter sur Manichée, [& le mettre en pieces;] ce qu'Ar- chelaüs eut bien de la peine à empescher. 'Quand elle fut finie, P.67. les enfans les premiers, & tous les autres ensuite, se mirent à crier contre luy, à le poursuivre, '& à le vouloir lapider, si Marcel Epi.66. c.11.p. 627.c.

c.d|Cyr.cat.6. p.60. d|Arcl.p. 67. n'eust arresté leur fureur par le respect de sa personne. 'Archelaüs employa aussi tout ce qu'il avoit de force & de voix pour conjurer le peuple de ne pas souiller [la victoire de la verité] par un homicide; & qu'aprés tout il faut qu'il y ait des heresies pour l'avantage mesme de l'Eglise. L'on rendit alors gloire à Dieu; l'on combla d'eloges Archelaüs; Marcel quitta son manteau pour l'en revétir, & ne pouvoit se lasser de le tenir embrassé.

Arcl.p.68|Cyr. cat.6.p.60.d| Epi.66. c.11.p 627.c.d. 'Manichée aprés avoir perdu sa reputation dans la conference, & y avoir pensé perdre la vie, fut obligé de s'enfuir, sans oser paroistre, jusqu'à ce qu'il fust arrivé à un village assez eloigné, appellé Diodore ou Diodoride. Saint Cyrille paroist croire que c'estoit dans le diocese de Cascar, & S. Epiphane le dit positivement. Arcl. p.68.82| Epi.p.627.d. 'Le [1] Prestre [ou Curé] de ce lieu, qui s'appelloit aussi 1. [2] Diodore, estoit un tres homme de bien, qui avoit beaucoup de 2. bonnes qualitez, une foy tres pure, & une pieté eminente; mais c'estoit un esprit simple, doux, & paisible, qui n'estoit pas fort en paroles, ni tout à fait instruit dans les difficultez des Ecritures. Epi.p.627.d. Arcl.p 68. p.69.70. 'Manichée ayant reconnu son foible, "commença à faire ἰσχὺν &c. grand bruit, & à se vanter de tous costez 'qu'il venoit pour accomplir l'Evangile,'& faire rejetter la loy qui en estoit ennemie: & il pretendoit prouver que la loy estoit contraire à l'Evangile par "un grand nombre de passages de l'une & de l'autre qu'il &c. p.70. pretendoit ne se pouvoir pas accorder, 'mais surtout par l'autorité de S. Paul. Il pretendoit ridiculement que la mort de Saint Jean qui avoit eu la teste coupée, marquoit que tout ce qui avoit Epi.p.627.d. esté avant luy estoit coupé & retranché du salut. 'Il croyoit que par sa fierté il se joueroit aisément du serviteur de J.C. Cela n'arriva pas neanmoins; & Dieu qui parle par la bouche des Saints, fournit à ce bon Prestre ce qui luy estoit necessaire pour Arcl.p.69. resister à Manichée. 'Il objecta à ses vaines declamations ce que dit J.C. mesme, Qu'il n'est pas venu abolir la loy, mais l'accomplir: Et cela reduisit Manichée à pretendre que cette parole n'estoit point de J.C.& qu'il valoit mieux s'arrester à ses actions [qu'à ses paroles, comme si les unes pouvoient estre contraires aux autres.]

Epi p.628.a. Arcl.p.69. 'Il vouloit neanmoins recommencer la dispute le lendemain, '& Diodore ne le craignoit pas pour sa foy, n'hesitant point sur l'anatheme que S. Paul prononce contre ceux qui nous vien-

Arcl.p.70.71. 1. [Je ne voy rien qui le marque dans les pieces originales. Diodore ne se sert point de cette raison.] 'Il dit mesme à Archelaüs; *Audivi enim non mediocriter tibi esse in talibus studium*. [Un Curé diroit-il *audivi* à son Evesque.]

Epi.p.627.d| menæ.c.20.p.178. a. 2. [Je ne sçay d'où S. Epiphane a pris le nom] 'de Tryphon qu'il luy donne.

nent annoncer des doctrines que nous n'avons point receuës des
Apostres. 'mais il craignoit pour les simples qu'il voyoit ebran- p.70.
lez par les fausses raisons de Manichée, '& par cet air de con- p 69.
fiance avec lequel il les debitoit. 'Comme donc il sentoit sa foi- p.71.
blesse, il eut recours à Archelaüs, '& luy écrivit ce qui se passoit, p.68.71.
pour le prier de luy mander comment il devoit parler [& agir]
en cette rencontre, [ajoutant non dans sa lettre,] que nous avons
en core, [mais par le porteur,] 'qu'il assureroit le troupeau de J.C. Epi.p.628.b.
s'il pouvoit venir luy mesme.

'Archelaüs luy envoya un assez long discours, que M.r Valois Arch.p.200-
nous avoit déja donné avec son Socrate. C'est une lettre adressée 203.
à Diodore pour répondre à la sienne, & pour défendre l'ancien
Testament contre Manichée. 'Diodore sceut fort bien s'en ser- p.203.1.2.
vir, & ajouta encore diverses choses [que Dieu luy donna] pour
montrer l'accord des deux Testamens: 'de sorte que tous ceux 1.d.
qui l'entendirent, luy donnerent l'avantage. 'Le jour finit la dis- 2.d.
pute, que Diodore offrit de continuer le lendemain. [Il ne man-
qua pas de donner avis de tout à Archelaüs,] 'qui l'en avoit prié. 1.d.
1. 'Archelaüs luy envoya [1] un second discours, & promit de venir Epi.66. c.11.p.
luy mesme. 628.b.

'Manichée parut dés le grand matin au milieu du village, & b.c|Arcl.p 82.
commençant le premier à parler, il provoquoit Diodore à luy 83.
répondre. Diodore qui craignoit un peu le combat, ne laissa pas
d'y entrer, & de soutenir la verité en presence de beaucoup de
monde, selon l'intelligence que Dieu luy avoit donnée. Mais
pendant qu'il taschoit de convaincre son adversaire, quoique
froidement, dit S. Epiphane, parcequ'il hesitoit, & n'estoit pas
bien assuré dans ce qu'il disoit, on vit tout d'un coup paroistre
Archelaüs, 'comme un bon pasteur qui veille partout à la garde Cyr.cat.6.p.60.
de son troupeau, & qui poursuit le loup de quelque costé qu'il d.
s'enfuie. 'Il semble que Marcel fust aussi venu avec luy. [a] Arche- Arcl.p.86.
laüs estoit arrivé dés le matin avant que la dispute commençast: [a] p.82.
[mais il s'estoit apparemment tenu caché pour se reposer un
peu.] En entrant il se jetta au cou de Diodore, & luy donna le
saint baiser. Diodore benit la providence qui luy envoyoit ce
secours si à propos, & tous les assistans prirent aussi part à sa joie.
'Manichée au contraire parut fort interdit, cessa de parler dés p.81.
qu'il l'apperceut, & sembloit ne vouloir plus disputer. Dés que
le premier bruit fut appaisé, Archelaüs dit qu'il ne doutoit pas
que Diodore ne fust capable de refuter Manichée; mais qu'il

1. Nous ne trouvons rien de ces deux points dans la relation d'Archelaüs.

croyoit le pouvoir faire avec encore plus de facilité, parcequ'il connoissoit déja cet imposteur, qui pretendoit avoir en luy le Paraclet, & n'avoit pu prevoir la confusion qu'il avoit receuë à Cascar. Il pria les assistans de les ecouter, & de prononcer ensuite en faveur de celui qu'ils jugeroient avoir dit la verité, quel

Epi.p.628.c. qu'il pust estre. 'Manichée, "comme si ce n'eust esté qu'un jeu & ὑποκορισμός.

c|Arcl. p.84.85. un défi de divertissement, 'le pria de le laisser disputer contre Diodore, parceque pour luy il n'osoit luy rien dire à cause de l'eclat de la dignité episcopale. Cela n'empescha pas Archelaüs

p.85. de prendre la parole; '& Manichée ayant avancé que J.C. avoit

p.85-94. paru homme sans l'estre, il l'entreprit sur cela, 'luy prouva la ve-

p.92. rité de l'Incarnation, 'mais moins pour luy que pour les assistans,

Epi.p.628.d. '& le poussa si vivement, qu'il le confondit & le reduisit encore

Arcl.p.86. une fois au silence. 'Les assistans qui d'abord avoient cru qu'il ne

p.94. pourroit pas resister à Manichée, 'le comblerent d'applaudissemens & d'eloges, & ne souffrirent point qu'il s'en retournast chez luy [ce jour là, & luy firent apparemment promettre de leur parler encore le lendemain.]

p.94. 'Ils se rassemblerent donc, non seulement ceux de Diodoride,

p.94-100. mais encore tous ceux des environs. 'Manichée mesme y fut

p.94.95. present. 'Archelaüs commença ce semble par une exposition de

p.94-100. la doctrine de l'Eglise, '& puis il fit l'histoire de Scythien, de

p.94. Terbinthe, & de Manichée mesme, 'selon qu'il l'avoit apprise de Turbon, & de Sisinne qui avoit esté l'un [des disciples &] des compagnons de l'imposteur [lorsqu'il estoit venu à Cascar,] mais il s'estoit converti, & avoit soûtenu en presence de Manichée ce qu'Archelaüs en dit alors. [C'estoit peut-estre la veille aprés que] le peuple se fut retiré.

p.55. 'On ecouta ce discours avec une extreme avidité: a & lorsqu'il

a p.100. vint à dire que le Roy de Perse faisoit chercher Manichée, le peuple commença à murmurer qu'il le falloit prendre, & l'envoyer aux Perses dont ce lieu estoit assez proche. Sur cela Manichée prit la fuite, pendant que le peuple estoit attentif à ecouter Archelaüs. Quelques uns neanmoins le poursuivirent, mais ils

Cyr.p.612. ne le purent attraper. Ainsi ayant repassé la riviere de Stranga, 'il

Epi.p.628.d| Arcl.p.100. s'en retourna secrettement en Perse, '& au chasteau d'Arabion d'où il estoit venu. [Je ne trouve point dans la relation d'Archelaüs] 'ce que dit S. Epiphane, Que les peuples animez de zele,

Epi.p.628.d| menſ.c.20.p.176.b. le vouloient massacrer à Diodoride, & l'accabler de pierres, mais qu'Archelaüs s'y opposa, & le fit sauver.

ARTICLE XII.

S. Archelaüs écrit ses disputes contre Manichée: Mort de cet heresiarque.

[MARCEL voulut sans doute qu'on écrivist la conference de Diodoride,] 'aussi-bien que celle de Cascar, pour les Arcl.p.67.
describi. "publier[ensemble;] & Archelaüs fut obligé d'y consentir pour l'avantage des autres, esperant qu'on luy pardonneroit les fautes qui s'y pourroient rencontrer. [Il revit apparemment ces actes,] '& en composa un livre [pour en faire une suite & une espece Hier.v.ill. c.72. d'histoire.] Elle estoit écrite en syriaque: Mais elle fut [bien-tost] P.292. traduite en grec, '& se rendit ainsi fort commune. [Je ne sçay si Arcl.p.102. celui qui la traduisit en grec ne seroit point] 'cet Hegemone, Phot.c.85.p.204.b. dont un auteur nommé Heraclien dit qu'il avoit écrit les refutations de Manichée par Archelaüs.

'Cet Evesque avoit inseré dans son ouvrage la relation que Epi.66.c.25-31. Turbon luy avoit faite de la doctrine de Manichée: Et nous avons encore cet endroit en grec dans S. Epiphane. 'Il y avoit Socr.l.1.c.22. p.56.d. mis de mesme ce que nous avons raporté tant de Manichée que de ses predecesseurs, [l'ayant appris, comme nous avons dit, du mesme Turbon & de Sisinne, c'est pourquoi nous ne devons pas nous étonner si S. Cyrille de Jerusalem, Socrate, & particulierement S. Epiphane, nous en raportent tant de choses. Car pour les petites differences qui se rencontrent entre eux, elles sont peu considerables, & n'empeschent pas qu'on ne voie qu'ils ont tous puisé dans la mesme source.] 'Cet ouvrage a fait meriter à Hier.v.ill. c.72. Archelaüs de tenir rang parmi les auteurs ecclesiastiques; [& la genereuse resistance qu'il fit à Manichée, a fait mettre son nom dans le martyrologe Romain le 26 de decembre, comme d'un homme celebre par sa sainteté & par sa doctrine.]

'M.r Valois nous avoit donné il y a pres de 30 ans, une partie de Socr.n. p.132. d|197-205. son écrit [a] d'une ancienne traduction latine, qui peut servir à [a] Pall. dial.pr. p.17. corriger quelques fautes dans ce que Saint Epiphane nous en a conservé en grec. 'On vient maintenant de nous donner à Rome Arcl.p.1-102. cette traduction latine toute entiere [à la reserve peut-estre d'un endroit ou deux.] 'On y voit d'abord un grand eloge de Marcel, p.1-5. 'l'envoi de Turbon, [b] la lettre de Manichée à Marcel, avec sa p.5. réponse, [c] & puis la relation de Turbon sur les dogmes de Ma- [b] p.6. [c] p.9. nichée. 'On trouve aprés cela l'histoire & les actes de la confe- p.22-68.

p.80. rence de Cascar, '& ensuite celle de Diodoride, [a] precedée par
a p.68 la lettre de Diodore & la réponse d'Archelaüs, [b] & suivie par le
b p.94-100. discours du dernier sur l'histoire de Manichée qui paroist n'estre
p.100. pas achevé. 'On voit qu'Archelaüs aprés avoir publié cet ouvrage, y ajouta la mort de Manichée, [dont nous allons parler, "& V.la note 4.
peut-estre encore un autre endroit.

p.102.not. 'Dans ce qu'on y lit de la conference de Cascar, on n'y trouve
p.71.72. pas tout ce qu'en cite Saint Cyrille de Jerusalem, '& ce qu'en dit
p.102. Archelaüs mesme dans sa lettre à Diodore. 'C'est pourquoi celui qui vient de nous donner cet ouvrage, croit que ce n'est qu'un abregé des actes entiers faits par Hegemone. [Je ne sçay neanmoins s'il ne vaudroit point mieux dire] que nostre copie qu'on croit estre defectueuse à la fin, [l'est encore en cet endroit par la faute du copiste, qui aura pu oublier mesme un cahier entier. Car dans tout le reste, il paroist que nous avons [1] tout ce que les anciens ont eu de cette piece importante.] 1.

p.46. 'Archelaüs nous y apprend que Probe regnoit lorsqu'on com-
p.40. mença à entendre parler de Manichée. 'On croit qu'il parle des malheurs arrivez sous Valerien & Gallien, lorsqu'il dit qu'il avoit vu depuis peu renverser les murailles des villes par les en-
p.45. nemis. 'Il y marque en un endroit que Manichée n'estoit pas recevable, de venir debiter une nouvelle doctrine prés de 300 ans
p.46. aprés J.C. [Ainsi il faut qu'il y ait faute,] 'lorsqu'il dit un peu aprés qu'il pretendoit venir apporter le S. Esprit plus de 300 ans aprés que J.C. nous l'avoit promis.

p.53.55.58.93. 'On rencontre dans cet ouvrage quelques sentimens plus communs en ces premiers temps, qu'ils ne l'ont esté depuis que
p.93.94. l'histoire & les dogmes ont esté plus éclaircis. 'Il semble mesme ne pas assez reconnoistre l'union des deux natures en J.C. [Mais on ne voit point que personne l'ait jamais repris sur cela : & il faut excuser des expressions moins exactes en un temps où les questions n'estoient pas encore agitées, surtout dans une traduction assez barbare d'une autre traduction. Quoiqu'il eust plutost à établir contre Manichée la liberté de l'homme, que la grace sans laquelle l'homme ne peut user de sa liberté pour faire le bien ; & quoique les Pelagiens aient pretendu qu'on ne pouvoit défendre la necessité de cette grace sans favoriser les Ma-
p.53. nichéens,] 'il ne laisse pas de joindre ensemble ces deux veritez,

1. Le copiste dit qu'il avoit parlé en un autre endroit de la mort de Manichée, [ce qui ne se trouve point ;] *sicut ego qui inscripsi in prioribus exposui.* [Il est aisé de croire que c'est une fausse traduction, & qu'il faudroit *sicut ego qui priora scripsi, nunc expono & testor.*]

l'une, qu'il depend de l'homme de pecher & de ne pas pecher,
1. & l'autre [1] que nous pechons par nous mesmes, mais que de ne point pecher c'est un don [& une grace] de Dieu. Il soutient encore que chacun mourra dans ses pechez, s'ils ne luy sont remis dans le battesme. p.94.

NOTE 5. ["C'est apparemment à l'eclat que firent les disputes de Manichée contre Archelaüs, qu'il faut raporter l'epoque du commencement de son heresie, marquée par plusieurs anciens sous le Consulat de l'Empereur Probe & de Paulin, qui est l'an 277 de J.C.]

Manichée estoit âgé dés ce temps là : [& il ne survécut pas long-temps à sa honte.] Car comme il fut retourné à Arabion, il y fut pris par les soldats du Roy de Perse qui le cherchoient de tous costez. Ces soldats executerent la sentence qu'Archelaüs eust pu justement rendre contre luy, [s'il estoit permis à des Evesques de procurer la mort des plus criminels.] Il fut amené Arch.p.200.1.c. Epi.c.12.p.628. d|Cyr.cat.6.p. 61.2.
V. § 7. au Roy de Perse, qui pour venger la mort "du Prince [qu'il avoit entrepris temerairement de guerir,] & mesme pour punir celle de ses gardes dont Manichée avoit esté cause par son evasion, le condanna, selon la coutume de Perse, à estre ecorché tout vif [a] avec des roseaux, dit S. Epiphane. [b] Son corps fut abandonné aux chiens & aux oiseaux, [c] & sa peau remplie de paille, exposée sur les portes de la ville, où on la gardoit encore du temps de S. Cyrille & de S. Epiphane. Ib|Thdrt.h.l.1. c.26.p.214.d| Arcl.p.100| Aust.3.2.p.4.b. Socr.l.1.c.22.p. 56.c. a Epi. p.628.d| mens.p.176.b. b Cyr p.61.b| Thdrt.p.214 d| Arcl.p.100.

[Voilà quel fut le sort de ce malheureux,] qui n'empescha pas ses sectateurs de faire gloire de porter son nom, [d] & d'honorer le jour de sa mort avec beaucoup de solennité & de magnificence. c Cyr|Arcl| Socr|Epi.p.629. 2. d Aut. qu.127 p.140.b.
βῆμα. Ils l'appelloient "la feste du Throne, parcequ'ils elevoient un [e] tribunal richement paré, exhaussé de cinq degrez, & l'exposoient à l'adoration des peuples. Ils celebroient cette feste au mois de mars [f] vers le temps de Pasque. [& si c'est le temps de la mort de Manichée, on la peut mettre en l'an 278. Quoique cette mort pust paroistre une condannation suffisante de ses dogmes,] e Aug. ep.fu.c. 8.p.47.2.c. in Faust.l.18.c. 5.p.141.2.d. f ep.fu.c.8.p. 47.2.d.

Archelaüs crut devoir y en ajouter une autre. Il fit assembler tous les Chrétiens, [à la teste desquels estoient sans doute les Evesques des environs;] & dans cette assemblée on prononça une sentence [d'anatheme] contre luy, [& contre ses nouvelles opinions.] Arcl.p.100.

1. *peccare nostrum est; ut autem non peccemus, Dei donum est.*





ARTICLE XIII.

Des ouvrages de Manichée, & des autres livres des Manichéens.

[OUTRE les livres que Manichée avoit receus de la succession de Scythien,] 'il en écrivit encore divers autres en syriaque : 'Car cette langue estoit fort estimée dans l'Orient. S. Epiphane marque celui qui estoit intitulé les Mysteres de Manichée, divisé en 22 parties, selon les lettres de l'alphabet des Syriens. Il parle encore d'un autre appellé le Thresor, d'un troisieme qu'il nomme le petit Thresor, & d'un quatrieme sur l'astrologie, à laquelle les Manichéens s'adonnoient beaucoup. 'S. Augustin parle aussi de l'écrit de Manichée, intitulé le Thresor, 'qui estoit un vray thresor de toutes sortes de saletez & de blasphemes. [a]Un auteur du mesme temps raporte quelques passages du second & du settieme livre de cet ouvrage.

'S. Augustin parle de plusieurs autres livres de Manichée en general, [b] & il temoigne particulierement que cet imposteur avoit beaucoup écrit sur l'astrologie ; mais en y faisant de bien plus grandes fautes que les mathematiciens : ce qui suffisoit pour luy oster toute croyance dans les matieres plus relevées, parcequ'on voyoit autant dans sa temerité que dans son ignorance, combien il estoit eloigné de la lumiere divine qu'il s'attribuoit.

'Outre tous ces écrits, S. Augustin parle souvent d'une de ses lettres intitulée du Fondement, qui contenoit toute sa doctrine, '& qui estoit entre les mains de tous ceux de cette secte. [c] Il en raporte plusieurs passages, [d]& il a fait un ouvrage exprés pour la refuter. [e] Elle estoit écrite pour un particulier. [f] S. Euloge d'Alexandrie cite un passage de ce que Manichée avoit écrit à un nommé Scythien. [g] Julien le Pelagien en cite quelques autres d'une lettre à Patrice. [h]Il en citoit encore une autre trouvée depuis peu, sous le nom de Manichée Apostre de J.C, & adressée à Menoch sa fille [spirituelle.] [i] S. Augustin n'avoit jamais oui parler de cette lettre, & il remarque qu'elle ne s'accordoit pas avec ce que ce fanatique avoit accoutumé d'enseigner. [k] Diodore de Tarse a écrit contre *l'Evangile vivant* de Manichée.

'Ses sectateurs se servoient encore de beaucoup de livres apocryphes, qu'ils preferoient mesme aux veritables Ecritures du nouveau Testament.[m]Et ils les estimoient d'autant plus, qu'elles

Tit.B.l.1.p.45. | Epi.66.c.13.p.629.c. | d. | Aug. in Fel.c.14.p.109.2.c. | de fide, c.36. p. 240.1.c. | a c.5.14.p.236.2.a|237. | c.36. p.240.1.c| ep.fu c.25.p.52 1.d. | b conf.l.5.c.3.5. p.44.2.a.c. | ep.fu.c.5.p.46.1.2.b| de fid.c 36.p.240.1.c. | ep.fu.c.25 p.52.1.d. | c c.5.p.46.1.b| 48.49|na bo c.46.p.235.1|de fid.c.28 p.239.2.b. | d ep.fu p.45. | e c.12.p.48.2.c. | f Phot.c.230.p.849.b. | g Aug.op imp.l.3.c.187.p.158.2.d.e|4.c.108.p.205.1|5.c.25 p 238.2.c. | h l.3.c.168.174.p.154.1.e|155.2.a|156|l.4.c.108.p.105.1.2. | i l.3.c.174.p.155.2.b.

k. Phot. c. 85. p. 204. c. l Aug. h. 46. p. 11. 1. a. m in Fel. l. 2. c. 6. p. 212. 2. d.

estoient rejettées par les Catholiques. 'On voit par S. Augustin que c'estoient particulierement diverses histoires incertaines, publiées sous le titre d'Actes des Apostres, & dont on faisoit auteurs ces Apostres mesmes, qui estoient S. André, S. Jean, S. Pierre, & S. Thomas.

l|213|de fid.c. 38.p.240.2.d.

in adv.l.1,c.20. p.251.2.b|in Ad. c.17.p.84.1.2|in Faust.l.32.c.4. p.196.1.2.

[Ils en avoient encore d'autres,] ª puisqu'ils raportent de ces livres apocryphes, que la Vierge estoit fille de Joachim qui estoit Prestre de la loy. ᵇ S. Turibe parle de celui qu'ils appelloient la Memoire des Apostres, où ils faisoient détruire toute la loy ancienne par J.C. Il dit que tous ces livres ont esté composez ou alterez soit par Manichée, soit par ses disciples. ᶜ S. Leon attribuë aussi assez nettement la composition de ces livres aux Manichéens. [Mais quoique cette raison fust tout à fait forte pour

a in Faust.l.23. c.4.9.p.187.2.a|188.2.b.c.
b Leo,ep.15.c.5. p.460.
c f.33.c.4.p.190.

1. en rejetter l'autorité,] 'neanmoins S. Augustin ne s'en sert pas, & en cherche d'autres. ¹ Il les attribuë à je ne sçay quels conteurs de fables, ᵈ & nomméments à un 'Leonce ou Leuce ᵉ que Photius appelle Leuce Carin, & qu'il represente comme le plus impertinent aussi-bien que le plus detestable de tous les historiens. ᶠ S. Turibe le fait particulierement auteur des actes de S. Jean. ᵍ Mʳ du Pin met ce Leuce ou Luce Carin entre les auteurs qu'il croit pouvoir avoir vécu dans le VI. siecle. [Mais il faut qu'il soit beaucoup plus ancien.] ʰ Il semble qu'outre ces histoires, les Manichéens avoient inventé quelques propheties, qui predisoient la venuë de J.C, en la maniere que leur secte la soutenoit. ⁱ On cite encore les Thresors des Manichéens, [qui peuvent estre ceux de Manés,] & ce qu'ils appelloient le livre des Geans.

1. V. S. Jean l'Ev. § 12.

Aug in adv.l.1. c.20.p.251.2.b| in Faust.l.22.c. 79.p.181.2.a.
d de fid c.5.38. p.236.1.d|240.2 d.
e Phot.c.114.p. 292.
f Leo,ep.15.c.4. p.460.
g Du Pin,t.6. p.350.352.
h Aug in Faust. l.16.c.12.p.132.2 a.
i Phot.c.80.p. 204.



ARTICLE XIV.

Des trois grands disciples de Manichée; Sa doctrine se repand: Il s'y fait quelques schismes.

'NOus avons déja dit que les principaux disciples de Manichée estoient Hermie, Addas, & Thomas, & qu'il les avoit envoyez en differens endroits pour repandre partout sa malheureuse doctrine. Hermie que Saint Cyrille [& Archelaüs] nomment Hermas, ᵏ [fut envoyé dans l'Egypte;] ˡ & S. Epiphane en avoit appris diverses choses de ceux mesmes qui l'avoient vu. [Je ne sçay s'il n'auroit point eu deux noms.] 'Car un auteur

Epi.66.c.5.p.p 622.b|647.d.
Cyr.cat.6.p.61 b.
k Epi p.647.d.
l c.12.p.619.a.b.
Aug.3.2.p.4.2.

1. Luy ou S. Evode d'Uzale son ami, qu'on croit auteur du livre De la foy contre les Manichéens.

egyptien dit que Papus avoit presché le premier la doctrine de Manichée dans son pays.

Cyr.cat.6.p.61.b. a Thdrt. h.l.1.c.26.p.214.c. b Aug.in adv.l.1.c.12.p.266.2.c c Thdrt. p.214.c. d Epi.c.31.p.647.d|Arch.p.200.1.2. e Aug. ut sup. f Phot. c.85.p.204.

'Addas est nommé Baddas par Saint Cyrille de Jerusalem, [a] & Aldas par Theodoret. [b] Mais il est particulierement connu sous le nom d'Adimante. [c] Il fut envoyé en Syrie, selon Theodoret, [d] ou plutost dans les pays Orientaux, comme S. Epiphane le raporte de Turbon disciple de Manichée; [& cela peut marquer les Indes.] [e] Il composa quelque ouvrage où il opposoit les passages de l'ancien & du nouveau Testament comme contraires l'un à l'autre. [f] Il écrivit un Evangile intitulé *le Boisseau*, que l'on confondoit avec *l'Evangile vivant* de Manichée. On pretend que Diodore [de Tarse] combatit l'un au lieu de l'autre, & que Tite [de Bostres] refuta aussi les écrits d'Addas en pensant refuter

Aug.p.266.2.d| in Adi.p 72. g in Faust l.1.c 2.p.89.2.2.

ceux de Manichée. 'S. Augustin écrivit contre luy un livre que nous avons encore. [g] Fauste celebre Manichéen, l'appelle un homme tres docte, & le seul qu'il veuille admirer aprés Manichée.

Thdrt.p.214 c. h Epi. p.619.b| 647. d|Arch.p.200.1.2. i Aust.3.2.p.4.2. k Cyr p.61 b.

'Thomas fut envoyé dans les Indes selon Theodoret. [h] Mais S. Epiphane dit que ce fut dans la Judée, conformement à ce que dit Turbon, qu'il avoit esté envoyé dans la Syrie. [i] Il paroist qu'il vint de là en Egypte. [k] C'est de luy selon S. Cyrille de Jerusalem, qu'est l'Evangile attribué faussement à Saint Thomas Apostre.

Epi.p.629.b. Thdrt.h.l.1.c.26.p.214 c.

'Voilà ceux qui repandirent par toute la terre la malheureuse doctrine de Manichée. 'Ils souffrirent beaucoup d'abord sans faire que peu ou point de disciples. [Mais cette ivraie fructifia enfin quand il plut à Dieu de le permettre par les jugemens im-

Bar.288.§ 1. 287.§ 2. Socr.n.p.13.2.b. c|Aug. op.imp.l.2.c.2.p.51.1.2. l Amm.l.15.p.56.57.

penetrables de sa sagesse.] 'Baronius croit qu'ils formerent en Egypte la secte des Hieracites vers l'an 290. 'On voit qu'ils troubloient l'Afrique "dés devant l'an 292, '& ils se repandirent bientost partout. 'Ils estoient peu neanmoins en chaque endroit. V. Diocletien § 14.
[l] Ammien remarque que Constantin eut soin de se faire informer exactement par Musonien de ce qui regardoit les Manichéens & les autres sectes semblables.

Ath.fug p.704.7 5|solit.p.850.851. fol.p.828.c.

'Les cruautez que le General Sebastien, l'un des plus illustres que cette secte ait produits, exerça sous Constance à Alexandrie contre les Catholiques en faveur de George Arien, sont connuës de tout le monde. [On voit que les Manichéens estoient alors dans un mepris & dans une horreur universelle,] 'puisque les Ariens implorant le secours de l'Empereur, declarent que, s'il les abandonne, ils seront considerez comme les Manichéens

[Cependant comme ils n'estoient pas fort opposez à l'idolatrie,] 'le sophiste Libanius zelé pour le paganisme, ne rougit pas d'écrire à Priscien gouverneur de Palestine, pour ceux qui estoient dans sa province. Il marque qu'ils estoient assez maltraitez. Socr.n.p.13.2.b.c.

'S.Epiphane les appelle une heresie fort celebre, repanduë en beaucoup d'endroits de la terre. Il marque qu'il y en avoit à Eleutherople dans la Palestine, où cette secte avoit esté apportée de Mesopotamie par un certain Acua: C'est pourquoi on les y nommoit Acuanites. 'S. Philastre dit qu'il y en avoit aussi alors de cachez dans les cinq provinces [meridionales des Gaules,] & dans l'Espagne. [Je ne sçay s'il n'entend point par là les Priscillianistes,] 'qui avoient en effet "bien des choses communes avec les Manichéens. [Et on pretend que Marc leur premier auteur estoit un disciple de Manichée. On peut mettre vers ce temps là] 'un Agape Manichéen, qui écrivit contre Eunome, mais en soûtenant des impietez encore plus grandes que celles qu'il combatoit. Photius en parle amplement, & l'on en peut tirer diverses choses pour la doctrine des Manichéens, particulierement pour leur hypocrisie detestable. Car on voit qu'ils feignoient quelquefois d'honorer la Vierge, la Croix, & d'autres choses pour lesquelles ils avouoient en d'autres endroits qu'ils n'avoient que de l'horreur.

Epi.66.c.1.p.617.b.c. Phila.c.61.p.16.2. V.les Priscillianistes §1. Aug.h.70.p.13.1.b. Phot.c.179.p.401-405.

[On sçait par S. Augustin qu'il y avoit plusieurs Manichéens en Afrique vers l'an 375. Et ce Saint mesme avec le genie le plus elevé que cette province ait peut-estre jamais eu, se laissa aller à croire les fables les plus ridicules qu'ils enseignoient. Il commença à se detromper par l'entretien de Fauste le plus celebre de leurs Evesques, qui en trompoit plusieurs autres.] 'Il fut aussi touché par les discours que fit contre eux à Carthage un nommé Elpide.

Aug.conf.l.5.c.11.p.47.1.c.

'Quand il fut à Rome [en l'an 383,] il y trouva un assez grand nombre de Manichéens, qui y demeuroient cachez. 'L'histoire de Constance dont nous avons déja parlé, y estoit arrivée peu auparavant: '& nous avons dit aussi qu'elle forma parmi eux le schisme des Mattaires ou Nattiers. [S.Epiphane semble les marquer,] 'lorsqu'il dit que les Manichéens couchoient sur des joncs & des roseaux en memoire de la mort de Manichée. 'Ces Mat-
1. taires sont encore marquez [1] en un autre endroit de S.Augustin, comme une partie & un schisme des Manichéens. Ils avoient

c.10.p.45.2.d. mor.M.c.20.p.344. in Faust.l.5.c.5.p.95.1.d. Epi.c.12.p.629.2. a Aug.B.h.46.p.15.d.

1. Les Benedictins ont mis *Mattarii* dans leur edition, sur l'autorité de tous les manuscrits, au lieu de *Macarii* qui estoit dans les autres.

encore ou pretendoient avoir une autre secte appellée des Cathariſtes, à qui ils attribuoient les plus grands crimes qui ſe commettoient parmi eux.

ARTICLE XV.

De ce qu'on ſçait des Manichéens depuis le IV. ſiecle.

[ON pourra voir dans l'hiſtoire de S. Auguſtin beaucoup d'autres choſes qui regardent les Manichéens de ſon temps, ſurtout ceux d'Afrique, comme "Fauſte le plus celebre de leurs Eveſques, comme Fortunat Preſtre, & Felix, leſquels il refuta par des diſputes publiques, & dont le dernier fut aſſez heureux pour renoncer à ſon erreur.]

V. S. Auguſtin § 18.

Aug. ep. 74. p. 130. 1.

'Ce Saint decouvrit que Victorin Soudiacre dans l'Egliſe Catholique, eſtoit de cette ſecte, & l'enſeignoit aux autres: & il luy fit avouer qu'il eſtoit au moins de leurs Auditeurs. Victorin demanda d'eſtre inſtruit pour eſtre receu dans l'Egliſe: Mais S. Auguſtin aima mieux "le faire punir & le faire chaſſer d'Hippone, ayant horreur de l'hypocriſie d'un homme qui en faiſant les fonctions d'Eccleſiaſtique, preſchoit la doctrine des Manichéens. Il en écrivit meſme à l'Eveſque ſous lequel il ſervoit, afin qu'on le degradaſt ſolenneſſement, & que tout le monde connuſt ſon crime pour le fuir. Que s'il demande, dit-il, la penitence, il ne le faut point recevoir, à moins qu'il ne declare tous ceux qu'il ſçait eſtre de la meſme ſecte dans toute la province [de Numidie.]

coercitum.

h. 46. p. 11. c. d. | na. bo. c. 47. p. 235. d. | a h. pr. p. 3. 2. c.

'S. Auguſtin parle auſſi de ce qu'on avoit decouvert de leurs abominables myſteres à Carthage [en l'an 421,] dans les Gaules, & dans la Paphlagonie.[a] En écrivant à Quodvultdeus Diacre de Carthage, il le prie de luy mander quels ſentimens avoient ſur la foy Catholique un Theodoſe par lequel on avoit decouvert quelques Manichéens, & ces Manichéens meſmes qui paroiſſoient s'eſtre corrigez.

V. S. Auguſtin § 312.

Conc. t. 4. p. 1662. 1663. | Bar. 404. 2. p. p. 5. 6. | Conc. p. 1658. 1662. c. | b p. 1662. 1663.

'Nous avons quelques regles ſur la maniere de recevoir les Manichéens, attribuées à S. Auguſtin; [& elles n'en paroiſſent pas indignes.[1]] Il y a une formule pour leur faire anathematizer les erreurs de Manichée: [b] & l'on y ordonne que quand ils auront donné cet acte ſigné de leur main, l'Eveſque leur accordera une atteſtation de leur penitence, pour leur ſervir de ſureté, &

1. Les Benedictins ſe ſont neanmoins contentez de les mettre dans l'appendix du 8.e tome p. 37.

empescher qu'on ne les poursuive devant la justice ou ecclesiastique ou civile; Qu'on les mettra ensuite au rang des catecumenes s'ils n'ont point encore receu le battesme, ou dans celui des penitens; Qu'on donnera à quelque personne de pieté laïque ou ecclesiastique, le soin de veiller sur eux, pour les porter à venir entendre la parole de Dieu, & pour rendre témoignage de leur conduite: Qu'on ne les admettra point aisément au battesme, ou à la reconciliation, qu'aprés qu'ils auront esté ainsi eprouvez pendant quelque temps, à moins qu'ils ne se trouvassent en danger de mort; Que pour les Elus on les mettra d'abord dans un monastere ou dans un hospital; Qu'on ne leur accordera point la lettre de sureté, qu'aprés qu'ils y auront esté eprouvez, & qu'on aura reconnu qu'ils ont entierement quitté toutes les superstitions de leur heresie; Que si les Elus & les Auditeurs se trouvent estre retombez dans leur heresie aprés avoir receu la lettre de sureté, on les traitera dans toute la severité de la justice, c'est à dire que les Chrétiens s'abstiendront d'avoir commerce avec eux en quoy que ce soit. p.1662.d.

S. Nil se plaignoit en mesme temps dans l'Orient de ce qu'un Prestre nommé Philon, enseignoit aux peuples dans une eglise fort écartée, les folies des Manichéens, sous pretexte de leur apprendre une doctrine spirituelle. Nil.l.2.ep.321. p.277.

V. S. Porphyre. [Vers l'an 404, une Manichéenne d'Antioche nommée Julie, vint avec quelques autres à Gaza, où elle corrompit diverses personnes par ses discours, mais encore plus par son argent. Elle osa mesme demander une conference à S. Porphyre Evesque de Gaza. Mais comme elle demeuroit obstinée dans son erreur, Dieu la frapa d'une mort horrible, qui convertit ceux qu'elle avoit trompez. Boll.26.feb p.658.e.f. p.659. Ibid.

Hesyque Prestre de Jerusalem[vers l'an 450,]dit que ceux que l'Ecriture traite d'abominables, parcequ'ils avoient des habits tissus de fils differens, sont ceux qui pretendent adorer J. C. en mesme temps qu'ils adorent les demons; qui veulent passer pour les ministres du Soleil de justice, & qui offrent des sacrifices au soleil visible fait pour nous servir, ou aux autres astres: Car c'est ce que font, dit-il, les Manichéens & beaucoup d'autres heretiques. Hesy.in Lev. l.6.p.446. placant.

S. Euthyme convertit à Ziph dans la Palestine quelques personnes de cette secte, qui furent ensuite battizées. On met l'heresie des Manichéens à la teste de celles que ce Saint abhorroit le plus. Anal.g.p.26. p.52.

['Nous raporterons sur l'histoire de S. Leon la vigilance avec V. S Leon 168. laquelle il decouvrit en l'an 443, un assez grand nombre de Manichéens qui estoient cachez à Rome, & qui y avoient un Evesque. Il leur fit avouer leurs abominables mysteres, & il crut qu'il estoit utile pour l'Eglise de les faire connoistre à tout le monde. Ceux qui furent pris furent mis en penitence, ou bannis de Rome quand ils ne vouloient pas se corriger. Saint Leon écrivit partout pour animer le zele des Evesques contre cette heresie

Prosp.chr. Idat. Thdrt.h.l.2.pr. p.218.c. detestable,] '& beaucoup d'Evesques d'Orient imiterent son exemple. 'Antonin de Meride fit la mesme chose en Espagne, & fit bannir d'Astorga plusieurs de ces heretiques. 'Theodoret croit que si tous les Evesques eussent agi ainsi avec le soin & la vigueur que leur charge demandoit d'eux, le peu de Manichéens qui restoient alors eussent esté bien-tost convertis, & leur secte tout à fait éteinte.

Vict.V.l.2.p. 17. 'Huneric Roy des Vandales en Afrique, ayant succedé à Genseric son pere, & voulant s'acquerir quelque estime de pieté, s'appliqua à chercher les Manichéens. Il en trouva plusieurs qui presque tous faisoient profession de l'Arianisme, particulierement leurs Prestres & leurs Diacres: & comme il estoit luy mesme Arien, cela le couvrit de confusion, & l'irrita encore plus contre eux. Il en fit bruler un assez grand nombre, & chassa les &c. autres de l'Afrique.

[Il ne faut pas s'étonner qu'ils se soient multipliez dans la Perse

Thdr.L.l.2.p. 564.c. dont ils estoient originaires:] '& ils y estoient plus considerez que les Chrétiens, jusqu'à ce que le Roy Cabade donna la preference à ceux-ci [vers l'an 500,] à cause d'un grand miracle

Cedr.p.364.d. Zon.t.3.p.49.d. e. qu'ils avoient fait. 'On écrit que vers l'an 525, ce mesme Prince fit un grand carnage des Manichéens qui estoient dans ses Etats.

aMisc.h.l.15 p. 458-459. L'histoire en est touchée en peu de mots par Zonare, a& raportée bien plus amplement par Paul Diacre. Il appelle leur Evesque

Cedr.p.364.d. Indagar. 'Dans le mesme temps Second General des Romains, les persecutoit, & en faisoit mourir plusieurs dans la Syrie.

Conc t.4.p. 1658.1661. 'Nous avons un acte du 20 octobre 526, par lequel un nommé Prosper renonce à l'heresie des Manichéens, & en anathematize les dogmes. C'est la mesme formule qu'on attribuë à Saint Augustin, sinon qu'on y avoit ajouté quelques articles.

Greg l.2.ep.25. p.465.b. 'Nous apprenons de S. Gregoire le grand, qu'il y avoit encore de son temps des Manichéens en Afrique, qui ne laissoient pas de tascher à estre admis à la clericature dans l'Eglise Catholique.

l.4.ep.6. p.586. c. 'Il y en avoit aussi en Sicile, mesme dans les terres qui apparte-

noient à l'Eglise Romaine, quelque soin qu'eust S. Gregoire de travailler à leur conversion.

'Cedrene sur la 15.[e] année de Constant petit-fils d'Heraclius, parle fort amplement des Manichéens, qu'il surnomme Pauliciens, à cause d'un Paul de Samosates, [qu'il faut distinguer de l'heresiarque de mesme nom.] Il paroist qu'ils estoient particulierement vers l'Armenie. 'Paul Diacre dit aussi que les Manichéens s'appelloient au IX. siecle Pauliciens & Atingans: il les place dans la Lycaonie & la Phrygie; & dit que comme l'Empereur Nicephore estoit fort uni avec eux, parcequ'il avoit une grande confiance en leur magie, ils corrompirent sous luy beaucoup de personnes. 'Zonare dit la mesme chose, mais semble distinguer les Atingans des Manichéens, 'au lieu qu'il dit que "les Manichéens estoient appellez Pauliciens par le peuple. [Les Vaudois & les autres heretiques qui infectoient l'Occident au XII. & au XIII. siecle, passoient aussi pour Manichéens.]

Cedr.p.432-435.

Misc.h.l.24.p.779|Euf.chr.n.p.241.1.

Zon.t.3.p.100.f

p.126.a.

&c.

ARTICLE XVI.

Des auteurs qui ont écrit contre les Manichéens.

LA verité n'a point manqué de grands hommes qui ont admirablement refuté les impietez de ces heretiques. Saint Epiphane met à la teste de tous les autres l'Evesque Archelaüs dont nous avons déja parlé. Il y joint Eusebe de Cesarée, Apollinaire, S. Serapion de Thmuis, S. Athanase, 'George de Laodicée, Eusebe d'Emese, Tite de Bostres. Il y ajoute Origene, [qui estoit mort assez long-temps avant que l'on connust Manichée. Ainsi il ne l'a pu refuter que dans la personne de Marcion & des autres dont les Manichéens avoient tiré leurs erreurs.] 'C'est en cette maniere qu'on voit qu'il combat la nation des tenebres, aussi-bien que les deux ames, l'une bonne descenduë du ciel, & l'autre méchante, [qui sont deux erreurs celebres des Manichéens.

Nous avons marqué ci-dessus ce qui nous reste aujourd'hui de l'ouvrage d'Archelaüs.] 'Canisius nous a donné l'écrit de S. Serapion, trois livres de Tite de Bostres, & l'argument d'un quatrieme [qui est perdu,] 'avec un ouvrage attribué à Didyme d'Alexandrie contre les mesmes heretiques, 'dont le Pere Combefis nous a depuis donné le grec. 'Mais il doute s'il est verita-

Epi.66.c.21.p.638.c.

c|Thdrt.h.l.1.c.26.p.215.a|Phot.c.85.p.204.

Ori.prin.l.1.c.5.p.680.c.

Can.ifl.t.5.p.1.35-36.

p.17.

Auct.t.2.p.17.

p.2.

blement du grand Didyme d'Alexandrie, parceque des auteurs qui citent beaucoup ce Didyme, ne tirent rien de cet ouvrage. On n'y trouve pas mesme ce que S. Jean de Damas cite d'un écrit de Didyme contre les Manichéens : ce qui marque que celui-ci n'est pas entier, ou que Didyme en a fait un autre.

Thdrt.h.l.1.c. 26.p.215.a| Phot.c.85.p. 204. 'Diodore de Tarse a aussi écrit 25. livres contre les Manichéens. Les sept premiers estoient employez à refuter l'Evangile vivant de Manichée ou d'Addas, & le reste à expliquer les paroles de l'Ecriture dont ils abusoient.

Genn.c.6. 'Gennade dans son catalogue des auteurs ecclesiastiques, met entre les premiers un Heliodore Prestre, qui avoit écrit un livre sur les principes des choses, pour montrer qu'il n'y en a qu'un seul, & que cet unique principe est Dieu mesme, qui est l'auteur de toutes les creatures, aussi-bien des materielles & de celles qui sont devenuës mauvaises, que de celles qui sont les plus excellentes, sans estre neanmoins l'auteur du mal. [Ainsi il refutoit le premier principe des Manichéens, mais qui leur est commun avec d'autres heretiques. Nous voudrions avoir sujet de dire que "cet Heliodore est l'Evesque d'Altino ami de Saint V.S.Jerome. Jerome, qui pourroit l'avoir fait n'estant que Prestre. Mais nous ne trouvons point que ni Gennade, ni aucun autre nous donne d'éclaircissement sur ce point.]

Phot.c.85.p. 204.205. 'Photius parle fort avantageusement des 20 livres écrits par Heraclien Evesque de Calcedoine, & adressez à un Anquille ou Achille, qui voyant avec douleur que cette heresie faisoit un assez grand progrés, avoit souhaité qu'on la refutast par quelque écrit. Cet Heraclien estoit posterieur à Diodore de Tarse, c.231.p.889.b.] [celebre à la fin du IV. siecle,]'& est cité par Saint Sophrone de Du Pin, t. 6.p. 354. Jerusalem, [qui vivoit dans le VII.] 'Mr du Pin croit qu'il peut avoir vécu dans le VI. siecle.

Canis.t.5.p.146. 'Canisius nous a encore donné un écrit de Zacarie Evesque de Bib.P.t.11.p.331. Mitylene, contre les deux principes de Manichée. 'Nous avons du mesme auteur un dialogue grec & latin, pour montrer que Du Pin,t.6.p. 175. Dieu est le createur du monde : 'mais cet ouvrage est contre les philosophes payens, plutost que contre Manichée. L'auteur assista en l'an 553 au V. Concile œcumenique.

[Il ne faut pas oublier S. Cyrille de Jerusalem, S. Epiphane, & Theodoret, entre ceux qui ont défendu la verité contre les Bar.277.§46. Manichéens.] 'Mais il n'y en a point qui l'ait fait & avec plus d'étendue, & avec plus de succés que S. Augustin, [qui, comme nous avons dit, avoit esté leur Auditeur durant neuf ans. Et ainsi

ainsi il a verifié ce que dit Leonce de Byzance,] 'Qu'on ne peut pas mesme bien parler de cette heresie, si on n'a eu le malheur d'y estre engagé. Leon.sec.3.p.503.d.

'Le Pere Combefis nous a donné un écrit fait contre les Manichéens par un Alexandre de Lycople [ville d'Egypte,] qui de payen avoit embrassé les dogmes de cette heresie, s'il en faut croire le titre. [Mais par l'écrit mesme il paroist que c'estoit un philosophe payen, qui voyant que quelques uns de ses condisciples embrassoient l'opinion des Manichéens, & la trouvant tout à fait absurde, fit cet écrit pour la refuter par des raisons toutes naturelles & philosophiques.] 'Il parle avec quelque respect de J.C, & prefere la doctrine des Eglises, (ce sont ses termes,) à celle de Manichée : mais on voit par ces endroits mesmes qu'il n'estoit point dutout Chrétien. 'Le Pere Combefis le croit fort ancien, parcequ'il a, dit-il, appris la doctrine des Manichéens des disciples mesmes de leur auteur. Mais l'endroit sur lequel il se fonde peut bien signifier simplement que l'Egypte avoit connu Manichée par ses disciples, [sans qu'il soit necessaire de dire que l'auteur mesme les ait connus.] Auct.t.2.p.3. p.13.c. p.18.d|19.b.c. p.3|4.a.b.

ARTICLE XVII.

Loix des Empereurs contre les Manichéens.

'LEs Princes de la terre bons & mauvais, & les payens mesmes, ont voulu joindre leur autorité à celle des Princes de l'Eglise, pour extirper cette secte qui n'estoit pas moins ennemie de l'honnesteté publique que de la foy Chrétienne. 'Les Manichéens sont joints dans le Code Gregorien avec les auteurs des malefices. 'Julien Proconsul d'Afrique sous Diocletien, luy ayant fait des plaintes que cette nouvelle religion venüe de Perse, commettoit beaucoup de crimes, qu'elle troubloit toute la province, & qu'elle causoit de grands maux dans les villes; 'Diocletien & Maximien ordonnerent par un rescrit donné à Alexandrie le dernier de mars["vers l'an 290,]que les chefs des Manichéens seroient brulez avec leurs écritures abominables, que les personnes de qualité perdroient leurs biens, & seroient condannez aux mines; & que les autres auroient la teste tranchée. Leo,ep.8.p.426. discipline. Cod.Th.t.6.p.114.2. Bar.287.§3. §1-4. V. Diocletien §14.

'Il semble que cette ordonnance durast encore du temps de S. Augustin. On voit au moins bien certainement qu'il y avoit Aug.in Fel.l.1.c.12.p.208.2.c|209.1.c,d.

mor.M. c.19.p. 343.1.d. alors des loix imperiales contre eux,'qui défendoient leurs assemblées. ª En effet, outre les loix generales contre les heretiques,
ª Cod.Th.16.t. 5.l.59.p.182. dans lesquelles ils ne pouvoient pas manquer d'estre compris,
l.65.p.187. 'eux que Theodose le jeune dit estre tombez dans le plus profond abysme des crimes. [Outre ces loix, dis-je, Valentinien I,
l.3.p.113. qui laissoit une assez grande liberté aux heretiques,] 'ordonne en l'an 372, que tous les lieux où les Manichéens se trouveront, & où ils enseigneront leur doctrine profane, seront acquis au fisc,
Aut. qu.127.p. 140.c. & que leurs docteurs seront punis severement. 'Un auteur qu'on croit avoir écrit vers ce temps là, dit que les loix mesmes des Empereurs rendoient témoignage des crimes qui se commettoient dans cette secte sous la profession qu'elle faisoit d'une continence imaginaire, [Il peut avoir voulu marquer celle de Diocletien.]

Socr.l.5.c.2.p. 260.b|Soz.l.7. c.1.p.705.a. 'La loy de Gratien en 379, qui permettoit à tous les heretiques l'exercice de leur religion, en exceptoit neanmoins les Mani-
Cod.Th.16.t.5. l.7.p.120.121. chéens, avec les Photiniens, & les Eunomiens. Theodose I. fit une loy tres severe contre les Manichéens en particulier en 381, où il les declare infames, "privez du droit de tester, & mesme &c.
l.9.p.124. du pouvoir de succeder aux biens paternels & maternels. 'Il confirma cette loy l'année suivante, & il y ajouta que"ceux qui se *Encratitas.*
signaloient entre eux par une profession particuliere de pieté, (ce qui peut bien regarder tous leurs Elus,) seroient punis du dernier supplice, & qu'on en feroit une recherche tres exacte.
Aug.lit.P.l.3.c. 25.p.130.131. [Ce fut donc en consequence de ces loix que] 'Messien Proconsul d'Afrique, condanna quelques Manichéens l'année d'aprés le Consulat de Bauton, [c'est à dire en l'an 386.]

Cod.Th.16.t.5. l.18.p.135. 'Valentinien II. les declara de mesme infames en l'an 389, & ordonna qu'ils seroient chassez de toutes ses terres, mais particulierement de la ville de Rome.

l.35.p.153. 'Honoré renouvella en l'an 399, la défense qui leur avoit esté faite de tenir leurs assemblés execrables, & ordonna qu'on fe-
l.38.p.157. roit des recherches"contre eux pour les punir. 'Il confirma en &c.
l.40.p.160. l'an 405 toutes les loix faites contre eux. 'Il voulut en 407 qu'on les traitast"comme criminels d'Etat, & qu'on les privast de leurs *publicum crimen.*
biens.

p.62.64.p.184. 187. 'Valentinien III. ne nomme qu'eux dans une loy de l'an 425, où il ordonne"que tous les heretiques seront chassez de toutes &c.
les villes, particulierement de celle de Rome, & mesme de tous leurs environs.

l.65.p.187. 'Theodose le jeune impose diverses peines aux heretiques en

l'an 428, selon les divers degrez de leur impieté : mais les plus grandes sont pour les Manichéens,& il leur refuse à eux seuls la liberté de demeurer dans les villes. 'Aprés que S. Leon eut publié leurs impietez, Valentinien renouvella en l'an 445 toutes les loix faites contre eux, les declara incapables de contracter, d'avoir aucune action en justice, d'estre admis à aucun emploi, ordonna à tout le monde de les deceler, mesme sans les formalitez juridiques, & voulut qu'on les traitast en tout comme des execrables & des sacrileges. Leo,ep,8,p. 426,427.

'Les Manichéens se glorifioient des loix que les Princes faisoient contre eux, & se vantoient de souffrir persecution pour la justice. 'Cependant [quelque severes que fussent les loix des Empereurs,] la persecution qu'on leur faisoit n'estoit pas fort considerable à cause de la douceur des Chrétiens [qui mitigeoit la rigueur des loix :] '& elle n'alloit au plus qu'à les releguer en des isles, où tant de Chrétiens se bannissoient volontairement pour servir Dieu avec plus de tranquillité. On en voit des exemples dans S. Augustin, tant à l'égard de Fauste, 'qu'à l'égard du Soudiacre Victorin. [Nous avons vu aussi qu'on s'estoit contenté de bannir ceux qu'on avoit decouverts à Rome & en Espagne sous Saint Leon, dans le temps qu'on estoit le plus animé contre leurs abominations.] 'Car les Catholiques mesmes qui les deferoient aux magistrats, intercedoient pour eux, & empeschoient qu'on ne les traitast avec la severité qu'ils meritoient. Aug.in Faust. l.5.c.1.p.94.1.b. c.1.p.95.2.d. p.96.1.a. ep.74.p.130.1.d. in Faust.l.5.c.8. p.96.1.a.

LES HIERACITES HERETIQUES.



'HERESIE des Hieracites a commencé aprés celle des Manichéens,'c'est à dire vers l'an 290 [ou 300.]Son auteur appellé Hierax ou Hieraque,'vivoit dans le mesme temps que S. Pierre d'Alexandrie, & Melece chef des Meleciens. 'Il estoit Chrétien,de Leontople en Egypte.[b] Il menoit une vie fort austere, & fort exemplaire, s'abstenant du vin & de tous les animaux. 'C'estoit un esprit tres vif, qui savoit fort bien la langue greque & l'egyptienne. Il avoit beaucoup Epi.67.c.1.p. 709.c. a Bar.288.§ 1. Epi.68.c.1.p. 716.d. 67.c.1.p 709.c. b c|c.3.p.712.c. c.1.p.709.c.d.

d'étude : il possedoit les belles lettres ; il avoit mesme étudié la medecine, & peut-estre encore, dit S.Epiphane, l'astronomie & la magie. 'Il savoit par cœur l'ancien & le nouveau Testament. ἀπ᾽ἐπιστήθιζων.

d. | d|3.p.712.b. 'Il commenta mesme en egyptien & en grec le commencement de la Genese, & divers autres endroits de l'Ecriture. Il composa aussi plusieurs nouveaux pseaumes ou cantiques.

[Mais ayant plus aimé la science qui enfle que la charité qui edifie,] 'il tomba malheureusement dans l'egarement de ses vaines imaginations : & ses écrits qui faisoient d'une part estimer son erudition, 'faisoient plaindre de l'autre les erreurs & les folies qu'il y mesloit. 'Car il relevoit la virginité jusqu'à exclure du royaume des cieux les personnes mariées, 'soit qu'il condannast absolument le mariage, comme il semble qu'on le peut tirer d'un petit écrit qu'on trouve parmi les œuvres de S. Athanase, '& qui est fait par un Egyptien du mesme temps que ce Pere, 'soit qu'il le crust legitime dans l'ancienne loy, mais défendu depuis par J.C, comme trop imparfait pour la loy nouvelle. Car c'est ce qu'en dit S.Epiphane. [D'une maniere ou d'une autre,] 'il ne recevoit dans sa communion que des vierges, des moines, des continens, ou des veuves, dit S.Epiphane.

c.1 p.709.c.d. | d|3 p.712.b. | c.1.p.710.a.b. | Ath.hær.p. 1083.d. | p.1085.e.d. | Epi.67.c.1.p. 710.a.b. | c.2.p.711.b.c.

'Ce Saint ajoute qu'il honoroit Moyse & les autres anciens Patriarches comme de vrais Prophetes, 'se servant de l'ancien Testament aussi-bien que du nouveau. 'Et neanmoins l'autre écrit paroist dire qu'il ne recevoit point l'ancien Testament. Mais il ne le dit pas positivement.

c.1.p.710.b. | ind.p.605.d. | Ath. p.1073.d.

[Outre son erreur sur le mariage, il en avoit encore plusieurs autres.] 'Car il disoit que les enfans morts avant l'usage de raison, ne pouvoient pas recevoir le royaume de Dieu, parcequ'ils n'avoient pas combatu. 'Il pretendoit que Melchisedec estoit le Saint Esprit, & le confirmoit par un livre apocryphe, intitulé 'l'Ascension d'Isaïe. 'Il alloit mesme jusqu'à nier la resurrection du corps, n'en reconnoissant point d'autre que la resurrection spirituelle des ames. 'S. Epiphane le reprend encore d'avoir dit que le paradis n'estoit pas visible. ἀναβατικός.

Epi.c.2.p.711.b. | c.3.p.711.e. | c.1.2.p.709.d| 711.b. | c.2.p.711.b.

'Ce Pere assure que sa croyance sur la Trinité estoit conforme à celle de l'Eglise, hormis en ce que nous avons dit de Melchisedec. 'Neanmoins il raporte luy mesme une lettre d'Arius, citée aussi par S.Athanase [& par S.Hilaire,] où il est dit qu'Hierax avoit enseigné que le Fils est comme une lampe [tirée] d'une lampe, ou un flambeau [partagé] en deux, ce qui avoit esté rejetté par Saint Alexandre d'Alexandrie. 'Ce n'est pas que cette

c.2.3.p.711.c. | 69.c.7.p.733.a| Ath.de syn. p. 885.b.c. | Hil.de Tri. l.6. p.37.a.

expression ne pust avoir un bon sens. Mais selon Saint Hilaire, Hierax jugeant de ces choses si elevées audessus de nous, plutost par ses pensées humaines, que par celles de Dieu qui nous sont manifestées dans l'Evangile, disoit que le Pere & le Fils estoient comme deux méches allumées dans une mesme lampe, & de la mesme huile; par où il sembloit reconnoistre qu'il y avoit une substance commune, & neanmoins distincte du Pere & du Fils. C'est pourquoi les Ariens se servoient de la condannation de Hierax, pour décrier le symbole de Nicée, où il est dit que le Fils est une lumiere de la lumiere du Pere. 'Saint Hilaire semble encore raporter à Hierax ce qu'Arius disoit avoir esté condanné par S. Alexandre, Que [le Verbe ou] le Pere mesme estant dés auparavant, avoit ensuite esté engendré ou "formé pour estre Fils. 2.a.d.e.

ἐπικτισθέντα.

'Cet heretique mourut, à ce qu'on tenoit, âgé de plus de 90 ans: & il écrivoit encore fort bien jusques au dernier jour de sa vie, ayant toujours la vuë saine & entiere. Epi.67.c.3.p.712.c.

'L'estime qu'on avoit pour sa vie austere, [qui n'est que le corps de la pieté, & quelquefois un corps sans ame,] emporta dans son heresie beaucoup "de ceux qui faisoient profession dans l'Egypte d'une vie plus sainte. 'Ses sectateurs voulurent aussi continuer à vivre dans la mesme rigueur, & à se priver de toutes sortes d'animaux. Quelques uns le pratiquoient effectivement: mais les autres ne le faisoient "qu'en apparence, [lorsqu'on les voyoit manger.] c.1.p.710.a. c.3.p.712.b.c.

τῶν ἀσκητῶν.

καθ' ὑπόκρισιν.

'Rufin raconte qu'un heretique de la secte des Hieracites, qui se trouve, dit-il, en Egypte, troublant les solitaires par ses discours artificieux, fut confondu par la pieté de Saint Macaire d'Egypte. Car ce Saint qui ne pouvoit resister à ses argumens captieux, "ressuscita un mort en sa presence, & le défia d'en faire autant. L'Hieracite s'enfuit epouventé de ce miracle, & tous les freres courant aprés luy, le chasserent du pays. Vit.P.l.2.c.28.p.480.2.

&c.

'Baronius attribuë aux Hieracites ce que S. Philastre dit de ceux qu'il appelle *Abstinens*, quoiqu'il en dise plusieurs choses [qui ne conviennent pas aux Hieracites, selon la description qu'en fait S. Epiphane; & rien au contraire qui ne convienne fort bien aux Encratites, dont le nom mesme ne se peut mieux traduire que par celui d'Abstinens ou de Continens. Bar.288.§1.4. Phila.c.84.p.21.

On ne sçait ce que c'est] 'qu'Aphrodise Evesque de l'Hellespont, donné par le Prædestinatus pour antagoniste à la secte des Hieracites, [qui apparemment n'approcha jamais de l'Hellespont.] Præd.c.47.p.49.

LES SAINTS MARTYRS
CLAUDE, ASTERE, ET NEON.

Bar.285.§3. 'EGLISE doit à Baronius les actes des Saints dont nous faisons ici l'histoire. Ils sont traduits
Act.M.p.279. §1. du grec:'& le P. Ruinart en a donné depuis une autre version, qu'il croit encore plus ancienne
Bar.285 §3. que celle de Baronius. 'Ce sont des actes proconsulaires, c'est à dire tirez du greffe des Proconsuls, où l'on raporte les propres paroles du juge & des accusez telles qu'elles estoient écrites par le greffier public en mesme temps qu'elles estoient prononcées. Ainsi il n'y a rien de plus
§9. 10. authentique & de plus certain que ces sortes d'actes: '& l'on voit dans ceux-ci, comme remarque Baronius, toutes les formalitez que l'histoire nous apprend avoir esté observées par les
§12. Romains dans les jugemens. 'La fin marque que ces Saints ont souffert le 23 d'aoust, sous le Consulat de Diocletien & d'Aristobule, [c'est à dire en 285. Cette date n'est pas tirée du greffe, mais ajoutée par un Chrétien; & elle embarasse, parcequ'elle oblige à mettre quelque persecution au commencement de Diocletien.
Act.M p.279. §2. Cependant nous ne voyons pas moyen de la contester;] '& le P. Ruinart la croit trop certaine pour y trouver aucune difficulté. NOTE 1.
Men.30. oct.p. 384. 'Elle est confirmée par les Grecs, qui parlent amplement de ces Saints dans leurs Ménées. ['Quoiqu'ils n'en aient pas eu une histoire aussi ancienne & aussi pure que la nostre, nous ne laisserons pas de nous en servir pour éclaircir ce qu'il y a de moins expliqué dans celle de Baronius.] NOTE 2.

Bar.285 §4. §6. 'Les SS. Claude, Astere, & Neon, estoient trois freres "encore *pueri.* fort jeunes, 'elevez par "leur pere & leur mere dans la foy Chré- *parentes.*
Men.30.oct.p. 384. a Ugh.t.6.p. 1112. tienne. 'Les Grecs disent qu'estant demeurez orfelins, une bellemere qu'ils avoient voulut s'emparer de leur bien; a que comme ils la poursuivoient en justice, elle les accusa d'estre Chrétiens;
Men.p.384. '& que le Gouverneur les condanna dans l'esperance de s'enri-

chir de leurs depouilles: [ce qui peut servir à accorder leur mar-
V. la perf. de Diocletien § 1. tyre] 'avec "la paix dont l'Eglise jouissoit alors selon Eusebe. Eus. l. 8. c. 4. p. 295. c.
a Quoy qu'il en soit, il est certain que leur belle-mere les defera a Bar. 285. § 4 | Act. M. p. 279.
comme Chrétiens au juge, c'est à dire au magistrat de la ville d'Eges en Cilicie, qui les fit arrester, & les retint en prison, pour les presenter au Proconsul quand il viendroit. Il fit arrester de mesme deux femmes, Donvine, [ou Domnine,] & Theonille, avec un petit enfant [qui pouvoit estre fils de Domnine.] Il fut presenté avec les autres au Proconsul; [mais du reste on ne marque point ce qu'il devint.]

'Ce Proconsul estoit Lysias, qui en visitant toute la province ibid.
de Cilicie, vint à Eges, où dans la seance il se fit presenter les six Chrétiens prisonniers. Ils furent presentez par Eulale ou
commentariensis. Euthale qui estoit "le greffier ou le geolier. Lysias s'adressant à Claude [qui paroist avoir esté l'aisné des trois freres,] il l'exhorta à sacrifier pour ne pas perdre, disoit-il, par sa folie une si belle jeunesse. Claude répondit que les sacrifices agreables à son Dieu estoient l'aumosne avec une vie sainte & pure; qu'il n'avoit point besoin de victimes; que ceux qui les aimoient estoient de malheureux demons, prests à faire souffrir des supplices eternels à ceux mesmes qui les leur offroient. Lysias ordonna qu'on le fouettast, comme le seul remede de guerir sa folie, pendant que le Saint se moquoit de ses menaces & de ses promesses par la vuë de l'eternité de celles de Dieu. 'On l'étendit sur le che- Bar. 285. § 5.
particulas. valet, on luy brula les piez, on luy arracha des "morceaux de chair des talons, qu'on luy presentoit ensuite; on le dechira
testulas. avec les ongles de fer, & "avec des pieces de grés, & on appliqua sur ses plaies des torches ardentes, sans qu'il dist autre chose sinon que c'estoit là le chemin par lequel les Chrétiens alloient à un bonheur eternel, & leurs persecuteurs à un supplice qui ne finira jamais.

'Aprés ces horribles supplices on le detacha du chevalet, & § 6.
Eulale presenta Astere son second frere, qui répondit nettement qu'il ne sacrifieroit point, parcequ'il n'adoroit qu'un seul Dieu createur du ciel & de la terre, juge des vivans & des morts. On l'attacha au chevalet, & on luy dechira les costez avec des ongles de fer: & comme Lysias le faisoit presser en
» mesme temps de sacrifier, il répondit, Je suis frere de celui que
» vous venez de tourmenter, & je confesse J.C. aussi-bien que luy.
» Vous avez mon corps en vostre puissance, mais non pas mon
» ame. C'est une folie que ce que vous faites, dit-il au juge: Ces

tourmens sont pour vous, & non pas pour moy. On luy mit des «
charbons ardens sous les piez, & on le fouetta avec des verges
& avec des nerfs de bœuf, durant qu'il ne parloit que pour témoigner sa joie de ce qu'aucun de ses membres n'estoit exemt du martyre.

§ 7. 'On le detacha enfin, & on presenta Neon, que Lysias, en l'appellant son fils, exhorta à obeïr pour n'estre pas traité comme ses freres. Mais il répondit : J'adore le Dieu du ciel, & non des « [idoles] qui ne sont point Dieux, & qui n'ont aucun pouvoir. « On le "battit tres rudement sur le cou comme un blasphemateur *frangite cervicem.* des Dieux : surquoi il répondit: On ne dit point de blaspheme « quand on dit la verité. On l'étendit ensuite sur le chevalet, on « luy mit des charbons [sous les piez,] on le fouetta, on le dechira, sans pouvoir tirer de luy autre chose que ces paroles : Je sçay ce « qui m'est avantageux, & jamais on ne me forcera de rien faire « contre le salut de mon ame. «

§ 8. 'Le juge fit alors tirer le rideau, & [entra dans le parquet pour deliberer avec son conseil, comme S. Basile & d'autres nous apprennent que c'estoit alors la coutume:] Puis estant revenu il prononça la sentence "écrite sur un billet, par laquelle il con- *ex tabella.* dannoit les trois freres à estre crucifiez [1] hors de la ville, ajoutant 1. que leurs corps seroient abandonnez aux oiseaux. On remena ensuite les Saints en prison, en attendant l'heure de l'execution,
§ 12. 'qui se fit [apparemment dés le mesme jour.] [a] Les Grecs ajoutent
a Men. 30. oct. p. 385. 386. à ceci plusieurs choses qui ne se trouvent point dans les actes.
Bar. 285. § 11. 'Lysias avant que de finir la seance, se fit presenter Domnine, qui craignant moins ce qu'elle avoit vu souffrir aux autres que les feux eternels de l'enfer, dit nettement qu'elle ne sacrifieroit point à des Dieux de bois & de pierre, parcequ'elle adoroit Dieu & son Christ. Lysias la fit depouiller, étendre sur le chevalet, & battre de verges par tous les membres : ce qu'on executa avec tant de cruauté, qu'elle rendit l'esprit dans ce supplice. Lysias averti qu'elle estoit morte, dit seulement [sans s'étonner,] qu'on jettast son corps dans la riviere.

§ 12. 'Enfin on presenta Theonille, "qui avoit quelque naissance, & *ingenua.* estoit veuve depuis 23 ans. Elle avoit autrefois esté engagée dans le paganisme, mais elle l'avoit abandonné pour servir Dieu: & pour l'amour de luy elle avoit passé les 23 années de son veuvage

1. *foras civitatem*, selon l'edition du Pere Ruinart *p.* 281. Et les executions ne se faisoient guere autrement. Baronius dont le texte paroist d'ailleurs plus original, a *ante atrium.* Ce pouvoit estre quelque edifice public hors de la ville.

dans

dans les jeunes, les veilles, & les prieres. Aussi bien loin de craindre les tourmens qu'elle venoit de voir souffrir aux autres, elle répondit au juge qu'elle ne craignoit que celui qui a le pouvir de jetter l'ame & le corps dans ces tourmens & dans ces feux, où bruleront ceux qui abandonnent Dieu, & qui adorent les demons. Lysias luy fit donner des soufflets, la fit jetter à terre, lier par les piez, & tourmenter cruellement. Elle se plaignit de ce qu'il traitoit ainsi à la vuë de Dieu une persoñe de sa qualité, [mais n'en souffrit pas avec moins de patience.] Lysias la fit pendre par les cheveux, ordonnant qu'on la battist sur le visage [& sur tout le reste du corps.]

'Comme elle vit qu'on la depouilloit, elle reprocha au juge § 12. l'injure qu'il faisoit en sa personne à sa mere & à sa femme: & luy [au lieu d'en rougir,] la fit raser, s'imaginant par là la couvrir *cingite rubo silvestri.* de confusion, & "ordonna qu'on luy mist sur la teste une couronne d'épines, qu'on l'étendist à quatre pieux, qu'on la battist par tout le corps, qu'on luy mist des charbons sur le ventre, & qu'on ne cessast point de la tourmenter jusqu'à ce qu'elle eust rendu l'esprit. Cette cruelle sentence fut executée: & quand la Sainte fut morte, il fit jetter dans l'eau son corps cousu dans un sac.

'Tous ces Saints souffrirent, comme nous avons dit, le 23.e jour § 13. d'aoust, '& leur feste est marquée ce jour là dans les martyrolo- Flor.p.772.2. ges de Saint Jerome, dans [Florus,] Usuard, Raban, & plusieurs autres Latins. 'Les Grecs en font aussi le 29 ou 30 d'octobre, Ugh.t.6.p.117. mais sans parler de S.te Domnine. d|Men.p.384.



SAINT GENES COMEDIEN, ET MARTYR A ROME.

L'HISTOIRE de S. Genés est courte, mais elle est aussi edifiante qu'agreable, & tres propre à nous faire admirer la bonté de Dieu, & la force toutepuissante qu'il a sur nos cœurs. ᵃElle est arrivée autant que nous en pouvons juger, au commencement du regne de Diocletien, vers l'an 285. Nous l'avons tirée d'une piece que sa simplicité rend aimable, & fait juger tout à fait fidele.] Note.

MS. p.369. a p.370|Ado, 25.aug. ᵃCe saint Martyr estoit d'abord un chef de comediens,ᵃ si grand ennemi des Chretiens, qu'il n'en pouvoit pas mesme entendre le nom sans fremir d'horreur. Il insultoit à ceux qu'il voyoit demeurer fideles à J. C. parmi les tourmens. ᵃIl n'avoit pu mesme souffrir tous ses parens qui estoient Chrétiens. Enfin il s'informa avec grand soin de nos sacremens, [qu'il pouvoit aisément apprendre de quelque apostat:] mais ce fut dans le dessein de profaner par ses bousoneries sacrileges ce que nostre religion a de plus sacré. ᵃIl voulut en divertir Diocletien mesme, & jouer devant luy en plein theatre les mysteres des Chrétiens. *execratus sum.* MS. p.369.

p.369. ᵃApres donc qu'il eut instruit les autres acteurs de ce qu'ils avoient à faire, il parut sur le theatre couché comme un malade, & demanda le battesme, mais en des termes dignes du lieu où cela se passoit: les autres luy répondirent de mesme, & on fit venir d'autres bousons pour contrefaire un Prestre & un Exorciste: Mais dans ce moment là mesme il fut touché, & Dieu agissant dans son cœur, ᵃil se trouva converti. [Il semble qu'il devoit se declarer en mesme temps, pour expier ses pechez ou par un battesme plus saint, si on luy en donnoit le loisir, ou en les lavant dans son sang par le martyre, & ne pas continuer ce qu'il avoit commencé. Mais Dieu dont les raisons sont bien audessus des nostres, ne le conduisit pas par cette voie, aimant *credidit.*

mieux faire honorer les mysteres de sa religion par le jeu mesme
qu'on avoit entrepris d'en faire.]

'Le pretendu Prestre s'estant donc assis auprés de son lit, & luy p.369.
„ demandant, Mon fils, pourquoi nous avez vous demandez? il
luy repondit, mais tres serieusement, & avec une entiere pureté
„ de cœur: Je souhaite de recevoir la grace de J. C, pour renaistre
„ [en lui,] & estre delivré des iniquitez qui m'accablent. On ce-
lebra ensuite les mysteres des Sacremens; 'on luy fit les interro- p.370.
gations ordinaires, & il répondit [sincerement] qu'il croyoit tout
ce qu'on luy proposoit. Enfin on le depouilla, & on le plongea
dans l'eau; & en mesme temps il vit audessus de luy une main
qui venoit du ciel, & des Anges tout eclatans de lumiere, qui
ayant lu dans un livre tous les pechez qu'il avoit faits depuis
son enfance, les laverent dans l'eau où on le plongeoit, & luy
firent voir ensuite qu'il estoit plus blanc que la neige.

'Quand les mysteres eurent esté achevez, on luy donna des p.367.
habits blancs: & comme tout cela ne passoit encore que pour
une bouffonerie, on continua la farce, & il vint des soldats qui
le prirent & l'emmenerent à l'Empereur, comme on avoit ac-
coutumé de luy presenter les Chrétiens. Mais quand il fut de-
vant Diocletien, il declara la vision qu'il avoit eue en recevant
le battesme, & protesta qu'il souhaitoit que tout le monde con-
fessast, comme il faisoit, que J.C. est le vray Seigneur, la lumiere,
la force, la pieté, & celui par qui nous pouvons obtenir la remis-
sion de nos pechez.

'Diocletien étrangement [surpris &] irrité de ce discours, le p.370.
fit battre aussi-tost a coups de bastons, & le laissa entre les mains
de Plutien Prefet [du Pretoire,] pour l'obliger à sacrifier. Plutien
ordonna qu'on l'étendist sur le chevalet, le fit dechirer tres
long-temps avec les ongles de fer, le fit bruler avec les torches
ardentes, sans que rien ebranlast sa foy. Il se soûtenoit par ces
„ paroles: Il n'y a point d'autre Roy [1] que J. C. C'est luy que j'ado-
„ re; & quand vous me feriez souffrir mille morts, je ne cesserai
„ point de l'adorer. Il n'y a point de tourmens qui puissent m'oster
„ J.C. de la bouche, qui puissent m'oster J. C. du cœur. Mont re-
„ gret & mon extreme regret, c'est d'avoir abhorré [& persecuté]
„ ce nom sacré dans les Saints consacrez à son service, & d'avoir
„ commencé si tard à adorer mon vray Roy, parceque mon orgueil
„ m'empeschoit de le reconoistre.

'Il eut enfin la teste tranchée, & obtint ainsi la couronne des p.370.

1. Le texte porte *que celui que j'ay vu*. Et cela peut avoir raport à cette main qu'il avoit vue.

Martyrs le 25.e jour d'aoust, auquel sa feste est marquée dans Usuard, dans Adon qui en raporte l'histoire tout au long, & dans le martyrologe Romain. 'C'est luy sans doute plutost que S. Genés d'Arles, qui est marqué ce jour là dans l'ancien calendrier Romain du Pere Fronto. 'Les martyrologes de S. Jerome, [Florus,] & Vandelbert, le mettent le 24. 'L'Eglise d'Afrique mesme en faisoit la feste en l'un de ces deux jours. [& elle ne pouvoit guere avoir de plus grande preuve des deux mysteres qu'elle a soûtenus avec tant de gloire, de la sainteté inviolable du sacrement de Battesme, & de la force toute-puissante & toute gratuite de la grace.] 'On croit que c'est à S. Genés de Rome plutost qu'à celui d'Arles, qu'il faut raporter une eglise de S. Genés dans le pays de Luque, où l'on assure que tous les ans divers epileptiques sont gueris à sa feste le 25 d'aoust. 'Il y avoit à Rome une eglise de S. Genés, qui fut rebastie par le Pape Gregoire III. vers l'an 731.

Front.cal.p. 124.125. Flor.p.774. Anal.t.3.p.412. Flor.p.777.2. Front.cal.p. 125.

[Je ne sçay si Theodoret n'auroit point voulu marquer l'histoire de ce Saint,] 'lorsqu'il dit que des personnes nourries sur les theatres s'estoient convertis tout d'un coup, avoient combatu pour la foy, avoient remporté la couronne du martyre, & estoient devenus aprés leur mort terribles aux demons dont ils avoient esté les esclaves durant leur vie. [Il avoit neanmoins des témoins de cette verité dans l'Orient mesme, sans avoir recours aux Martyrs de Rome.] 'Car la chronique d'Alexandrie raporte un evenement tout semblable arrivé à Heliople [dans la Phenicie] en l'an 297, sous le mesme regne de Diocletien. Il arriva donc que dans des spectacles publics, les farceurs ayant aussi voulu jouer les mysteres des Chrétiens, ils plongerent l'un d'eux nommé Gelasin, dans une grande cuve d'eau tiede, & puis l'habilerent de blanc. En mesme temps Gelasin protesta qu'il estoit Chrétien, & non point par jeu, mais sincerement; & qu'il vouloit mourir dans cette foy, parcequ'en descendant dans l'eau il avoit vu "quelque chose de grand & de terrible. Tout le peuple qui assistoit à ces spectacles, l'entendit; [& comme ceux d'Heliople estoient extremement attachez à l'idolatrie,] ils monterent sur le theatre tout transportez de fureur, enleverent Gelasin, & l'assommerent à coups de pierres dans l'habit blanc dont on l'avoit révetu. Ses parens enterrerent son corps au bourg de Mariamme dont il estoit, auprés d'Heliople, & y bastirent une chapelle de son nom. 'Les Grecs qui l'appellent Gelase, l'honorent le 27 de fevrier: mais ils pretendent qu'il eut la teste tran-

Thdrt. gr.aff.l. 8.t.4.p.606.c. Chr.Al. p.642. δόξαν φοβερὰν Boll.27.feb.p. 675.

chée. 'Bollandus croit que son corps a depuis esté transporté à Constantinople, & y estoit fort reveré. may,t.1.p.15.c.

[Les Grecs racontent une histoire toute semblable arrivée sous Julien l'apostat en la personne de "Saint Porphyre dont ils font la feste le 15 de septembre.] 'Ils honorent encore le 14 d'avril ou dans les jours suivans, Saint Ardaleon, qui voulant jouer sur le theatre du temps de Maximien, la constance des Chrétiens dans le martyre,"fut mis sur le chevalet comme pour avoir refusé de sacrifier. "Il tomba dans une espece d'evanouissement, [comme s'il eust contrefait le mort,] & tous les spectateurs s'écrierent qu'il jouoit parfaitement son personnage. [Mais estant revenu à luy,]il fit faire silence, & declara qu'il estoit veritablement Chrétien. Le Gouverneur qui estoit present, fit ce qu'il put pour l'obliger à changer de langage. Mais voyant qu'il persistoit à confesser J. C, le fit enfin jetter dans le feu, où il devint un veritable Martyr. 'Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.ᵃ On ne dit point en quel pays il a souffert; mais c'estoit sans doute dans l'Orient.

V. Julien 519. 14.apr.p.215|c. 1.gr.7|Men.p. 210. ἀναρπασθείς. ἐξίστα. Bar.14.apr.e. ᵃ Boll.ib,p.113. f.



SAINT MAURICE,

ET LES AUTRES MARTYRS DE LA LEGION THEBÉENE.

[LE martyre de S. Maurice & de ses compagnons a esté si glorieux à l'Eglise, que plus de treize siecles n'en ont pu effacer la memoire & la veneration de l'esprit des peuples. La premiere histoire que nous en ayons est parfaitement bien écrite, digne du grand S. Eucher de Lion dont"elle porte le nom, & qui vivoit dans le V. siecle, au milieu duquel il mourut.] 'Cette vie ne nous a esté donnée que depuis quelques années dans les remarques que le P. Chifflet a publiées pour éclaircir les ouvrages de S. Paulin. [On voit que celle de Surius est tirée de celle-ci, mais avec quelques changemens, & des additions. Il y a apparence que c'est quelque moine de Saint Maurice qui a fait cette derniere"aprés l'an 650, sur les traditions

NOTE 1. Paul.ill.t.1.p. 16. V.la note 1.

de son monastere, ou sur quelque autre ancien auteur. Car le style en est fort beau dans les choses mesmes qu'il ne tire pas de S. Eucher. C'est pourquoi nous avons cru nous en pouvoir servir en quelques endroits.]

p.92. 'Pour S. Eucher qui témoigne avoir eu un respect particulier pour ces Saints, & qui les appelle ses Martyrs & ses patrons, la crainte qu'il eut que le temps n'effaçast de la memoire des hommes un evenement si glorieux à l'Eglise, luy fit prendre la resolution de le mettre par écrit. Il s'en instruisit avec soin de personnes dignes de foy, qui disoient l'avoir appris de Saint Isaac Evesque de Geneve: & celui-ci l'avoit apparemment sceu de

p.91. Theodore à qui on tenoit que Dieu avoit revelé leurs reliques. Ce Theodore estoit Evesque du lieu où ils ont souffert, [c'est à dire d'Octodure appellé aujourd'hui Martignac ou Martigni sur le Rhone audessus du lac de Geneve. Mais ce n'est plus qu'une paroice de l'evesché de Sion en Valais, où l'on croit que le siege

Gall. chr.t.3.p.1003.1.c. episcopal a esté transferé sur la fin du VI. siecle.] 'Le premier Evesque d'Octodure que nous connoissions dans l'histoire, est Theodore qui assista au Concile d'Aquilée en l'an 381. [C'est donc sans doute celui dont parle S. Eucher: & il pouvoit avoir appris le martyre de S. Maurice de ceux mesmes qui en avoient esté témoins.]

Paul.ill.p.88. 'S. Maurice estoit[1] le premier capitaine d'une legion Romaine *Primicerius.*

p.86. 'appellée des Thebéens: [ce qui donne lieu de croire qu'elle

Bosq.l.4.c.1.p.148|Trev.an.p.293.1. venoit originairement de la Thebaïde.] 'La Notice de l'Empire met deux legions de ce nom qui avoient leur quartier dans la Thrace [sous Theodose le jeune;] & l'une de celles là pouvoit bien avoir esté levée au nom de Maximien pour tenir sur la terre la place que celle dont nous parlons y quitta afin d'en avoir une meilleure dans le ciel. [Elle ne campoit pas neanmoins dans la

Paul.ill.p.87. a Bar.297.§5. b Sur.22.sept.p.221.§1. c Gr.T.gl.M.c.75.p.164. d Act.M.p.286.§3. e Fort.l.8.c.4.p.191. f Paul.ill.p.88|Sur.p.221.§3. Thrace,] 'mais dans l'Orient, [a] c'est à dire dans la Syrie vers la Palestine, puisque [b] Surius dit qu'elle avoit receu la foy de l'Evesque de Jerusalem, [qui pouvoit estre Hymenée.] [c] S. Gregoire de Tours l'appelle la legion Heureuse, [d] comme un surnom qui luy estoit propre, aussi-bien qu'à quelques autres. [e] Fortunat le luy donne aussi; [mais d'une maniere qui peut seulement marquer le bonheur qu'elle eut de mourir pour J.C.] [f] Exupere enseigne où; [1] Major, & Candide qualifié [2] Senateur, tenoient encore un 1. 2.

Cang.lat.p.714.2. 1. *Campidoctor, qui scientiam armorum, & omnes armatura numeros militibus tradit.*

Cang.lat.P.p.417.1. a p.793. 2. 'M du Cange cite un endroit de S. Jerome qui semble mettre un Senateur entre les officiers d'armée: mais il n'en dit rien a quand il traite des Senateurs.

rang considerable dans la legion aussi-bien pour l'ardeur de leur foy que par leurs charges: '& tous les soldats rendant à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Cesar ce qui appartient à Cesar, n'avoient pas moins de fidelité à obeïr à J. C. qu'à obeïr à l'Empereur, ni moins de courage pour défendre leur foy, que pour combatre les ennemis. La profession des armes ne leur faisoit point oublier ce qu'ils devoient à l'Evangile. Paul.ill.p.87.

[Diocletien qui avoit esté fait Empereur en l'an 284,] 'se crut obligé en l'an 286 de prendre pour collegue Maximien Hercule, afin de remedier aux troubles des Gaules, "où Amand & Elien s'estoient revoltez, & où les peuples de la campagne s'estoient soulevez sous le nom de Bagaudes.' Pour grossir les troupes "que Maximien devoit mener à cette guerre, Diocletien fit venir d'Orient la legion dont nous parlons.' Il la receut à Rome selon quelques uns, ["quoiqu'il soit difficile de croire qu'il fust alors en Italie,] & luy donna les ordres necessaires pour suivre Maximien dans les Gaules. Mais le Pape [Caius] luy donna des ordres encore plus importans, en animant tous ces soldats à tout souffrir plutost que de manquer à la foy qu'ils avoient promise à Dieu. Aur.V.p.514 c| Sur.p.221. § 1. V. Diocletien § 4. Note 2. Paul.ill.p.87. Sur.p.221.§.1. V. Diocletien § 4.

'S. Eucher dit que les legions estoient encore alors composées de 6600 hommes. 'Vegece dit de sixmille, & quelquefois plus, 'la regle estant qu'elles fussent "d'un peu plus de six mille hommes de pié, & "de 700 chevaux, quoiqu'elles en pussent avoir davantage.[Mais autant qu'on en peut juger par sa suite, il parle plutost de ce qui avoit esté autrefois, que de ce qui estoit de son temps sur la fin du IV. siecle,]'où il dit qu'elles estoient fort affoiblies par la negligence des temps precedens. 'Ammien fait entrer tout d'un coup six legions dans Amide poury soûtenir le siege contre les Perses, 'outre celle qui en faisoit la garnison ordinaire avec d'autres troupes. 'Cependant sur ce qu'en dit Saint Eucher, les plus anciens donnent à Saint Maurice 6600 compagnons de son martyre.' Les martyrologes de Saint Jerome expriment ce nombre "assez differemment.' Il n'est pas mesme certain que toute la legion fust alors avec Saint Maurice. 'Au moins on pretend qu'on en avoit detaché un nombre considerable de soldats pour les faire avancer les premiers à Cologne & en d'autres endroits des Gaules. 'Mais le corps de la legion accompagna Maximien, & passa les Alpes Pennines avec luy [par le chemin Romain qui menoit de Milan & d'Yvrée dans la Franche-Comté & dans l'Alsace.]'Maximien las du voyage, s'arresta à Pau ill. p.87. Veg.l.2.c.2.p.31. de 6100. c.6.p.34. de 726. c.3.p.32. Amm.l.18.c. 131.2. p.130 d. Act.M.p.287. § 4. Flor.p.850. &c. Act.M.p.288.§5 Trev.an p.193. § 73.74. Sur.p.221. § 2. § 2|Paul.ill.p. 87.

Octodure, où selon Surius, il vouloit assembler toutes les troupes pour les faire assister à des sacrifices profanes, & leur y faire faire des sermens, dans les quels on pretend qu'il y avoit des choses contre la religion: de sorte que la legion Thebéenne,
Sur.§ 2| Nor.h. P.l.2.c.3.p.178. pour n'avoir point de part à ces sacrileges, passa Octoduré, & s'alla camper à huit milles de là, ou à douze selon d'autres, en un lieu appellé Agaune ou Acaune, [& qui est aujourd'hui si connu
Paul.ill. p.87. sous le nom de Saint Maurice.] S. Eucher le met environ à 24 lieuës de Geneve, & à neuf ou dix de la teste du lac. On pretend 60 milles.
Nor.p.178| Nor.G.p.3.1. que les anciens l'ont aussi appellé Ternade ou Tornate, le nom d'Agaune qui signifioit une roche en gaulois, marquant le quartier, & Ternade le bourg qui estoit en cet endroit. [S. Eucher
Paul. ill.p.87. ne parle point de sacrifices;] mais dit seulement que comme on vouloit obliger la legion à des choses contraires au Christianisme, elle refusa absolument d'y obeïr, & s'arresta au lieu d'Agaune dont ce Saint fait la description. V.la note 2.

[Maximien qui estoit cruel & violent selon tous les historiens,] V. Diocletien § 3.
p.86.87|Bar.22. sept.b. & fort attaché à l'idolatrie selon S. Eucher, s'emporta étrangement quand il sceut que la legion Thebéenne refusoit d'obeïr; & commanda qu'on la decimast, c'est à dire que de dix on en tuast un sur qui le sort tomberoit, afin que la crainte fist obeïr
Paul.p.89. les autres. Cet ordre fut executé, sans que tant de soldats qui avoient les armes à la main, se missent en état de défendre leurs compagnons qu'on immoloit avec tant d'inhumanité. Aussi bien loin de pleurer leur mort comme un malheur, ils les esti-
p.87.88. moient heureux de souffrir pour le Dieu qu'ils adoroient. C'est pourquoi aprés l'execution, ils protesterent tous hautement qu'ils n'obeïroient à personne pour commettre des sacrileges; qu'ils estoient Chrétiens, qu'ils avoient toujours detesté les idoles, & qu'ils souffriroient tout plutost que de rien faire contre leur foy.

p.88. On raporta leur réponse à Maximien, qui entrant en fureur ordonna qu'on les decimast une seconde fois. L'ordre fut executé, sans que cela diminuast le courage de ceux qui restoient. Ils estoient fortifiez par Maurice, Exupere, & Candide, qui les animoient par l'exemple mesme de leurs compagnons, à les sui-
Sur.22.sept.p. 221§ 5.6. vre dans le ciel où ils les avoient precedez par le martyre. Surius fait faire sur cela deux discours par S. Maurice & S. Exupere,
Paul.ill.p.88. [qui sont fort beaux & fort bien écrits.] Les soldats ne respirant donc plus que le martyre, se moquerent du commandement qu'on leur faisoit d'obeïr à Maximien, & répondirent en des termes

termes vraiment dignes d'estre prononcez par des Martyrs, & d'estre écrits par un Evesque aussi saint & aussi eloquent que S. Eucher.

» Nous sommes vos soldats, disoient-ils à l'Empereur, mais nous
» sommes aussi serviteurs de Dieu: c'est ce que nous avouons, &
» avec joie. Nous vous devons nos armes, & à Dieu un cœur in-
» nocent. Nous avons receu de vous la solde de la milice, & de
» Dieu le commencement de la vie. Nous devons donc vous sui-
» vre, mais non contre celui qui est nostre createur, & qui est aussi
» le vostre, quand mesme vous ne voudriez pas le reconnoistre.
» Nous sommes prests de vous obeïr, comme nous avons fait jus-
» qu'à cette heure; mais non pas quand vous nous commanderez
» des crimes. Que s'il faut necessairement desobeïr à Dieu ou à
» un homme, nous obeïrons à celui que nous craignons le plus ...'.
» 'Aprés tout, comment vous assurerez-vous de nostre fidelité, si p.89.
» nous ne la gardons pas à nostre Dieu? Le serment que nous vous
» avons presté est-il plus auguste que celui que nous luy avons fait
» auparavant; Si vous cherchez à faire mourir des Chrétiens,
» nous le sommes tous, prests à recevoir avec patience le coup de
» la mort. Nous le recevrons avec la mesme joie que nous l'avons
» déja receu en la personne de nos freres. Car les Chrétiens savent
» souffrir, non se revolter. Le danger où nous nous voyons ne nous
» paroist pas une necessité de nous défendre. Quelque terribles
» que soient les efforts de ceux qu'on reduit dans le despoir, [&
» quelque justes qu'ils paroissent,] nous avons des armes, & nous
» ne nous en servirons point. Nous aimons beaucoup mieux souf-
» frir la mort que la donner, & sortir de ce monde innocens, que
» d'y demeurer souillez d'un crime. Employez donc contre nous
» les tourmens, le fer, & le feu; nous sommes prests à tout souf-
» frir, mais non pas à cesser d'estre Chrétiens.

'Un discours si genereux & si sage ne flechit pas Maximien. Un p.89.
si grand nombre non de coupables, mais d'innocens, ne le toucha point. Au contraire voyant qu'il ne pouvoit esperer de les vaincre, il envoya ses autres troupes les environner & les massacrer. Ces genereux soldats voyant venir leurs boureaux, 'quitterent p.90.
l'épée, se depouillerent de leurs armes pour estre plus facilement egorgez comme des agneaux, & des disciples de l'Agneau qui s'est laissé mener à la boucherie sans ouvrir la bouche. Ils ne se defendirent pas mesme de paroles, croyant que la justice pour laquelle ils souffroient, ne se pouvoit mieux soûtenir que par leur sang: '& s'ils parlerent, ce fut pour s'animer les uns les au- Fort.l.2.c.15.p.62.

tres à mourir avec courage & avec joie, ou pour presser les executeurs de finir leur vie. Toute la terre fut donc couverte de corps morts, & jamais on ne vit sans combat un si grand carnage.

Paul.ill.p.90.

[Quoique Maximien se soit rendu coupable de bien d'autres crimes,] Saint Eucher semble neanmoins attribuer à celui-ci la mort honteuse qu'il souffrit [en l'an 310, 24 ans aprés cette insigne cruauté: Car il la faut mettre apparemment dés le commencement de son regne en 286, le 22 de septembre,] auquel la feste de S. Maurice & de ses compagnons est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, [1] & dans divers autres.

p.91. Flor.p.850.851. V. la note 2. 1.

Les actes de S. Victor de Marseille, [qui peuvent estre aussi anciens que Saint Eucher,] marquent comme la plus insigne des cruautez commises contre les Chrétiens par Maximien, ce carnage si fameux des Thebéens à Agaune. S. Eucher dit que de tant de saints Martyrs il ne connoissoit les noms que de Saint Maurice, S. Exupere, & S. Candide. Surius n'y ajoute que Saint Innocent, dont [le nom] peut avoir esté decouvert depuis avec son tombeau. Divers martyrologes, mesme les plus anciens, y ajoutent un S. Vital, dont l'historien Ordri Vital a pris son nom.

Bosq.l.5.p.128. Paul.ill.p.90. Sur.22.dec.p.222.§ 9.10. Flor.p.850.852. Act. M.p.287. § 5.

On pretend que Maximien avoit accordé la depouille de ces Saints à tous ceux qui les tueroient. Comme donc les meurtriers se rejouissoient de ces cruelles depouilles, & faisoient bonne chere, un veteran nommé Victor passa par là, & demanda la cause de cette grande rejouissance, à laquelle chacun l'invitoit de prendre part. On la luy dit, en mesme temps saisi d'horreur & pour le festin, & pour les conviez, il vouloit se retirer. Mais [on l'arresta,] en luy demandant si c'estoit qu'il fust aussi Chrétien. Il declara qu'il l'estoit, & qu'il le vouloit toujours estre: & sur cela il fut aussitost tué, & uni à la legion Thebéenne, quoiqu'il n'en eust pas esté. Tous les martyrologes marquent sa feste avec celle de S. Maurice.

Sur.22.dec p. 222. § 7. Paul.ill.p.90. Flor.p.850.

On tient, dit S. Eucher, que les corps de ces Saints furent revelez longtemps aprés à Theodore Evesque du lieu, [qui vivoit, comme nous avons dit, en 381.] On bastit une eglise en leur honneur, & durant qu'on la bastissoit, un des ouvriers qui estoit payen, estant demeuré seul au bastiment pendant que les autres estoient allez entendre l'office, parceque c'estoit un dimanche, les Martyrs s'apparurent à luy en plein jour. En mesme temps il se vit enlevé, & mis sur le chevalet, où il fut fouetté, & repris severement de ce qu'il n'estoit pas à l'eglise avec les autres, ou

Paul.ill.p.91.

1. dans [Florus,] Usuard, Adon, Raban, Notker, [Vandelbert] &c.

[plutost] de ce qu'estant payen, il osoit travailler à un ouvrage
saint comme celui là. Cette rigueur apparente des Saints, fut
une veritable misericorde. Car l'ouvrier saisi de frayeur & de
crainte, invoqua le nom de J. C, & se fit aussi-tost Chretien.

&c. 'S.Eucher raporte aussi la guerison d'une dame de qualité p.91.92.
paralytique, qui vivoit ce semble encore lorsqu'il en parloit: '& p.92.
il ajoute que Dieu avoit fait en ce lieu par ces Saints beaucoup
d'autres miracles, soit pour la guerison des malades, soit pour la
delivrance des possedez. 'Saint Gregoire de Tours raconte de Gr.T.gl.M.c.
mesme diverses merveilles arrivées au tombeau & par l'inter- 76.p.165-170.
cession de ces Saints.

'S. Eucher témoigne qu'on venoit de plusieurs endroits & de Paul.ill.p.92.
diverses provinces offrir de l'or, de l'argent, & d'autres presens
pour les honorer. Ce fut pour leur faire aussi son present, & ob-
tenir leur intercession, qu'il écrivit leur histoire [vers l'an 445.]
Il l'adressa à Salvius, [ou Silvius] Evesque du lieu où ils repo-
soient, [c'est à dire d'Octodure,] puisqu'il estoit sans cesse appli-
qué à leur rendre l'honneur qui leur estoit dû. On dit que leurs Voss.h.lat.l.2.c.
actes ont esté mis en vers par Marbode Evesque de Rennes, qui 44.p.372-373.
vivoit sur la fin de l'onzieme siecle. 'Nous avons aussi une hymne Fort.l.2.c.15.p.
de Fortunat à la loüange de ces Saints, & nommément de Saint 62.
Maurice.

'Thomasius nous a donné depuis peu la Messe propre qui se Thom.p.373-
chantoit autrefois dans l'Eglise Gallicane le jour de leur feste. 375.
[Elle paroist plutost suivre S.Eucher que Surius.

Note 3. 'S. Gregoire de Tours trouva de leurs reliques dans l'eglise de Gr.T.h.Fr.l.10
&c. S.Martin de Tours, 'où on les avoit mises long-temps aupara- c.31.§ 19.p.598
vant. [Il y en avoit sans doute aussi dans la cathedrale de cette 599.
ville, qui a long-temps porté le nom de S.Maurice.] 'Celles de Act.M.p.287.
Vienne, d'Angers, & de Mirepoix le portent encore. § 3.

'S. Sigismond Roy de Bourgogne avoit une devotion particu- Gr.T.gl.M.c.
liere pour ces Martyrs; & ce fut devant leurs sepulcres qu'il fit 75.p.164.165.
cette excellente priere où il demanda à Dieu qu'il le punist dés
ce monde de toutes les fautes qu'il avoit faites. 'Sa mort & les Bar. 526. § 45.
miracles dont elle fut suivie, firent voir que Dieu l'avoit exaucé.
'Il fut enterré en ce mesme lieu. [a] Il y avoit basti un monastere, Gr.T.p.165.
[comme nous le pourrons dire plus amplement en un autre en- a h.Fr.l.3.c.5 p.
droit,] [b] & y avoit donné de grands biens. [c] Il y établit mesme un 110|Gall.chr.t.
office perpetuel, [d] & cette institution a depuis esté imitée par 4.p.11-14.
d'autres. Ce monastere qui porte aujourd'hui le nom de Saint b Gr.T.p.165.
Maurice, mais qui a passé des Benedictins aux Chanoines regu- c p.165| h.Fr.p.
111|Sur.22.sept.
p.223.§ 12.
d Act.M p.288.
§ 8.

Bar.22.sept.a. liers, a esté tres celebre dans l'Eglise, '& nous apprenons de divers monumens de l'antiquité, que les Fideles de l'Occident y venoient souvent en pelerinage.

Act.M.p.288.§6 'Pour les Grecs, on ne trouve point qu'ils connoissent Saint Maurice. Thdrt.gr.aff.l.8.p.607.a. 'Theodoret met un Saint de ce nom entre les Martyrs dont la feste estoit celebre dans l'Eglise. a Bar.22.sept| Boll.21.feb.p.238.b.c. aMais on croit que c'est "celui qui souffrit à Apamée en Syrie, & dont on fait la feste le 21 de fevrier. V.la pers.de Diocletien §69.

Mol.f.Bel.22.sept.p.202. 'Molanus dit que S.Exupere, qui estoit enseigne de la legion Thebéenne, a esté transporté à l'abbaye de Gemblours en Brabant, dés le temps de sa fondation sous Othon I, & que l'on fait memoire de cette translation le 8 de juillet.

Sur.22.sept.p.222.§10. 'Surius raporte que long-temps aprés le martyre de S.Maurice, le Rhone decouvrit le tombeau de S.Innocent, l'un de ses compagnons. Les Evesques Domitien de Geneve, Gratus d'Aouste, & Protais le diocesain [de Sion,] leverent son corps & le mirent dans l'eglise avec les autres. L'on y faisoit tous les ans memoire de cette translation, [qu'il faut mettre apparemment "un peu V.la note r. Coint.644.§2.50. aprés l'an 644,] 'auquel Protais de Sion assista au troisieme Concile de Challon sur Sône.

[Outre ceux qui souffrirent à Agaune avec S.Maurice, on croit qu'il y en eut quelques autres de la mesme legion Thebéenne qui furent couronnez du martyre en d'autres endroits.]

Paul.ill.p.91. 'S.Eucher dit qu'on le tenoit de S.Urse ou Ours, & de S.Victor, martyrizez selon le bruit public, à Soleure sur la riviere "d'Aar, Aurula. [qui est aujourd'hui l'un des Cantons Catholiques des Suisses. Adon & Usuard parlent assez amplement de ces Saints sur 30 de Flor.p.852.1. septembre,] 'auquel leur feste est encore marquée dans d'autres martyrologes. [Mais il paroissent avoir suivi quelque histoire qui n'estoit pas fort authentique.] Adon pretend qu'ils s'estoient retirez [d'Agaune] à Soleure pour fuir la cruauté de Maximien.

Ado,an.288.p.136. 'Il parle encore d'eux dans sa chronique aprés avoir parlé de S. Maurice. b 30.sept. Fred.c.22.p.9| Coint.602.§1. b Le corps de Saint Victor fut transporté de Soleure à Geneve, où il fut trouvé sous Clotaire II, 'l'an 7 de Thierri Roy &c. de Bourgogne, c'est à dire en l'an 602.

Trev. an.t.1.p.547.2. 'On pretend qu'aprés la mort de S. Maurice, Maximien envoya Rictius Varus son Prefet [du Pretoire,] poursuivre partout les soldats de la mesme legion, [qu'on pouvoit avoir envoyez 2|548.1|193.194. auparavant en divers endroits des Gaules,] '& leur oster la vie du corps ou celle de l'ame' Ce Prefet en fit mourir, dit-on, "un V.S Denys grand nombre à Treves dés qu'il y arriva, avec S.Thyrse qui les deParis §6.

commandoit,[& on en fait la feste le 4 d'octobre.]'On y joint un Fort,n.p.37.
ad Medianum monasterium, S.Boniface dont le corps fut transoprté"en un autre endroit l'an 768,par Hildulphe Evesque de Treves[Nous voudrions que ces faits fuissent appuyez sur quelque histoire plus autentique que n'est celle de S. Palmace & des autres qu'on dit avoir souffert à Treves dans cette persecution. Car cette histoire qui n'est apparemment que du XI.siecle,n'est pas une piece qui puisse avoir une grande autorité. Elle peut neanmoins estre veritable en ce point, qui servira a demesler de grandes difficultez. Car nous trouvons bien des Martyrs qu'on met sous Diocletien, & la plusspart sous Maximien seul, dont beaucoup sont condannez par Rictius Varus. Cependant nous avons de grandes raisons pour dire que les edits de Diocletien publiez en l'an 303,n'ont eu que tres peu d'effet dans les Gaules. Ainsi il est tres naturel de croire que Maximien,cruel de luy mesme, & tres prest à persecuter l'Eglise,comme le décrit Lactance,la persecuta effectivement à son entrée dans les Gaules, irrité contre les Chrétiens soit par la seule resistance de la legion Thebéenne, soit par d'autres raisons que les demons & leurs ministres pouvoient ajouter.]

'On met comme une suite de la mesme persecution contre la p.37|Sur.10.
legion Thebéenne, divers Martyrs de Cologne & des environs, oct.p.140 § 7.
dont nous avons des actes dans Surius, attribuez à Helinand, 'parcequ'on y trouve mot à mot plusieurs choses que Vincent Vinc.B.l.12.c.
de Beauvais cite de cet auteur.[a] Cet Helinand estoit un Reli- 4.p.457.
gieux de Froimont, [abbaye de Bernardins prés de Bresle au a Voss.h.lat l.
diocese de Beauvais,]qui vivoit vers l'an 1230,[ce qui suffit pour 2.c.55.p.445.
luy oster toute autorité, & ne pas trouver étrange] 'qu'il mette Sur.10.oct.p.
le commencement de Maximien en 291,[cinq ans plustard qu'il 141.§4.
ne faut;] 'qu'il fasse descendre les François des Troyens,[b]& qu'il § 9.
admette le battesme de Constantin par S.Silvestre.[c] Il suit les b § 10.
actes de Surius dans ce qu'il dit de l'histoire de Saint Maurice. c § 5.
'C'est proprement un sermon fait le 10 d'octobre,auquel l'Eglise § 1.14.
de Cologne celebroit la memoire de tous les Saints dont il fait l'histoire; '& il semble prononcé à Cologne mesme,[d]Il veut que § 6.
tous ces Saints aient esté de la legion Thebéenne,[e]hors les soldats d § 1.
Maures qu'il met les derniers. e § 10.

'Il parle d'abord du martyre de S.Cassius, de S.Florent, & de § 7.
sept autres [qui souffrirent à Bonn prés de Cologne, selon le martyrologe Romain. Les noms de ces Saints sont marquez le 10 d'octobre par les martyrologes de S.Jerome & par Usuard.]
'Baronius dit que leurs corps se gardent encore à Bonn.[f] Heli- Bar.10.oct.d.
f Sur.10.oct.p.
142§7|Mol.ib.

nand met leur martyre à Verone, qui est Bonn selon Molanus.

Bar.ib.c.297. § 21 | Trev.an. p.195 | Sur.§ 9. 'Le martyrologe Romain marque encore le mesme jour au territoire de Cologne S. Victor & ses compagnons, qui estoient au nombre de 17 selon Usuard. D'autres en mettent 330, & les font soldats de la legion Thebéenne. 'Les martyrologes de Saint Jerome mettent ce jour là S. Victor, auquel ils semblent joindre un Mallusé avec 330 autres. C'est S. Mallose qu'Adon joint seul à S. Victor.'Et S. Gregoire de Tours nous apprend qu'on tenoit que ces deux Martyrs reposoient dans une mesme eglise bastie par Ebregisile Evesque de Cologne 'sur la fin du VI. siecle.[a] Elle estoit sous le nom de S. Mallose dont Dieu avoit decouvert le corps du temps de ce mesme Evesque.[b] Browerus dit que Saint Victor & ses compagnons ont donné le nom à la ville appellée *Santen* ou *les Saints* dans le pays de Cleves [sur le Rhein un peu audessous de Vesel: Il ne dit pas neanmoins que ce soit la ville de Bertune] 'où estoit l'eglise de Saint Mallose, & où l'on tenoit qu'il avoit souffert. 'Helinand met le martyre de S. Victor & ses compagnons à Xanthe, & conte 26 milles, ou une fort grande journée de l'eglise de S. Victor, qui estoit, dit-il, tres belle, jusqu'au lieu où S. Cassius avoit souffert: [& il y a bien 26 lieuës françoises de Bonn à Santen. Il ne dit rien de Mallose, qu'Usuard prend pour un surnom de S. Geron: & il le met neanmoins à Cologne, comme nous allons bien-tost voir. Bede marque un S. Victor le 10 d'octobre.]

Flor.p.910.

Gr.T.gl.M.c. 63 p.142.143.

h.Fr.l.10.c.15. p.560.

a gl.M.p.142. 143.

b Fort.n.p.38.

Gr.T.p.142.

Sur.10 oct.p. 142.§ 5.14.

Gr.T.gl.M.c. 62 p.141. 'Nous sommes au moins fondez sur S. Gregoire de Tours, pour dire qu'on tenoit de son temps que cinquante soldats de la legion Thebéenne avoient consommé leur martyre à Cologne, & qu'on avoit ensuite jetté leurs corps dans un puits. On bastit en ce mesme lieu une fort belle eglise, qui estoit particulierement remarquable pour ses dorures: ce qui faisoit qu'on l'appelloit Les Saints dorez. 'Helinand en attribuë la construction à Sainte Helene mere de Constantin.[c] Ebregisile dont nous venons de parler, fut gueri d'un grand mal de teste en touchant de la terre [tirée] du puits où l'on avoit jetté leurs corps. 'Helinand fait monter le nombre de ces Saints à 318, & leur donne pour chef S. Gereon, dont le nom est aussi marqué au 10.e d'octobre par Florus, & [1] d'autres martyrologes, qui le mettent tous à Cologne, avec ses 318 soldats Thebéens. 'Adon dans sa chronique en met 328.][d] Le monastere de S. Gereon dont parle Helinand, & où l'on voyoit, dit-il, beaucoup de marques de la pieté de S.te Helene,

Sur.10.oct.p. 140.§ 11.

c Gr.T.p.141. 142.

Sur.10.oct.p. 140.§ 8.11.

Ado, an.288.p. 136.

d Sur.p.140. § 10.

1. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

[eſt apparemment] 'cette belle egliſe où il eſtoit enterré . [Les § 11.
martyrologes de S.Jerome ne nomment point S. Gereon ;] 'mais Flor.p.907.
le 19 d'octobre ils marquent à Cologne 327 Martyrs, dont Dieu
ſçait les noms. 'Notker marque le meſme jour S. Gereon avec p.908.1.2.
319 autres. Quoique l'Egliſe de Cologne honoraſt tous ces Mar-
tyrs en un meſme jour, [c'eſt à dire le 10 d'octobre, auquel nous
avons vu que preſque tous les martyrologes les mettent ,] il eſt
neanmoins comme impoſſibile qu'ils aient tous ſouffert ce jour
là,[ſi l'on ne veut dire que ç a eſté en des années differentes. Rien
n'empeſche de croire qu'ils ont ſouffert , ou tous ou en partie ,
en l'an 286.

'Helinand ajoute que Maximien ayant fait venir en ce temps Sur 10.oct.p.
là dans les Gaules diverſes troupes levées dans la Mauritanie & 142.§ 10.
les autres provinces d'Afrique, 350 ſoldats de ces troupes furent
tuez pour la foy, & enterrez avec S.Gereon & ſes compagnons.
'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 15 d'octobre à Co- Flor.p.919.
logne la feſte de pluſieurs ſoldats Maures . [Vandelbert] '& di- Boll. mars,t.2.
vers autres martyrologes en parlent de meſme. Uſuard en conte p.35.b.
360,& les fait ſoldats de la legion Thebéenne.'Adon & Notker Flor.p.920.1.
qui n'en mettent que 50,les font ſoldats de la meſme legion ſous
S.Gereon. [Mais il vaut aſſurément mieux ſuivre Helinand , n'y
ayant pas d'apparence que les ſoldats de la legion Thebéenne
fuſſent Maures .]

'Quelques nouveaux auteurs marquent le 2 de janvier Saint Boll.2.jan.p.80
Defendant martyr dans le dioceſe de Marſeille, qu'ils diſent
avoir eſté ſoldat de la meſme legion. 'M.r du Sauſſay luy donne Gueſ.ma.p.130.
pluſieurs ſoldats pour compagnons de ſon martyre , marque
que leurs corps furent levez de terre le 14 de ſeptembre , & en
dit quelques autres choſes, ſans citer aucun auteur. On dit que
les actes de S. Defendant ſont à Bergame dans un manuſcrit .
'Le nom de ce Saint eſt fort celebre dans la Lombardie , & l'on Boll 2.jan.p.80.
pretend que ſes reliques ſont à Caſal . ᵃ Il y en a neanmoins qui § 5.
diſent que ce ſont deux Saints differens . ᵃ p.1085.

'Le meſme jour on marque encore deux autres ſoldats de la p.81.
meſme legion , S.Sebaſtien & S.Alvere, que l'on dit avoir ſouf-
fert à Foſſano en Piemont : & l'on pretend que leurs corps y
furent trouvez l'an 1427.

'Uſuard & Adon mettent encore de ce nombre S.Second & S. Ado,26.aug.
Alexandre Martyrs , le premier qualifié capitaine à Vintimille Bar.ib.c,d.
dans la ſeigneurie de Genes , & l'autre appellé ſimplement ſol-
dat à Bergame dans celle de Veniſe. On fait la feſte de ces deux

Saints le 26 d'aoust. Leurs actes sont dans Mombritius. Adon dit que S. Second souffrit avant S. Maurice. Il parle fort amplement de S. Alexandre, qu'il dit avoir esté condanné par Maximien mesme, quinze jours seulement aprés sa conversion.

P. de N. l. 8. c. 133. p. 1724. 'Le martyrologe Romain, aprés Pierre des Noels, met encore entre les soldats de la legion Thebéene, S. Antoine ou Antonin honoré à Plaisance en Italie le 30 de septembre. Neanmoins ce qu'on en dit [ne convient point à un soldat. Usuard & l'ap-
Flor. p. 887. 888. pendix d'Adon en font un Confesseur.] 'Mais les martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là S. Antonin à Plaisance comme
p. 806. 1. un Martyr. 'On en dit les mesmes choses que de "S. Antonin de — V. S. Denys de Paris. note 15.
P. de N. p. 172. 4 | Bar. 30. sept. d. Pamiers. 'On pretend que son corps fut trouvé lorsque S. Sabin estoit Evesque de Plaisance [vers 390,] [a] & que ce Saint le trans-
a Boll. 17. jan. p. 163. e, b f. porta solennellement en l'eglise de S. Victor Martyr, [b] laquelle porta depuis le nom de S. Antonin, comme du patron de la ville. On y celebre la feste de ce Saint le 4 de juillet, & la decouverte de son corps le 13 de novembre.

MS. p. 494. 'Les SS. Solutour, Adventor, & Octave, que l'on tient aussi avoir esté soldats de la legion Thebéenne, sont plus celebres.
Enn. car. 1. p. 557. 'Ennode les nomme. [c] Nous en avons un sermon de S. Maxime
c Max. T. f. 63. p. 237. de Turin, qui ne nous en apprend neanmoins autre chose, sinon que ces Saints avoient esté martyrizez à Turin, & que leurs re-
Boll. 13. feb p. 657. c. f. liques y estoient, 'comme elles y sont encore aujourd'hui dans l'eglise des Jesuites qui est consacrée sous leur nom. Ils sont
p. 659. c. mesme considerez comme les patrons de toute la ville. 'Leurs corps estoient autrefois dans une abbaye bastie dans les fo-
MS. p. 494. bourgs, qui fut détruite en 1559. 'Nous en avons "des actes dans — Note 4.
Mombritius, [qui ne paroissent pas fort anciens, ni fort capables
p. 495. d'autoriser ce qu'ils raportent.] 'Ils mettent la mort de ces Saints
Boll. 20 jan. p. 252. d. le 20 de janvier; '& divers modernes en font ce jour là: [d] on en
d Ferr. it. p. 716. marque une translation à Turin le 22 du mesme mois. [e] Nean-
e Flor. p. 988. moins les martyrologes de S. Jerome marquent ces Saints le 20 de novembre: [en quoy ils sont suivis par Usuard, par le marty-
Boll. 13. feb. p. 658. § 5. rologe Romain, par Ferrarius, & par d'autres. 'On pretend que ces Saints furent "enterrez à Turin par S.te Julienne, qui y vint — &c.
§ 1. exprés d'Yvrée dont elle estoit. 'Cette Sainte est honorée à Turin où on en a les reliques, & où l'on en fait le 13 de fevrier com-
§ 2. me d'une veuve. 'On ne trouve point d'histoire de sa vie, [& Bollandus ne dit point qu'elle seroit dans aucun martyrologe.]



S. QUENTIN
MARTYR.

Note 1. [OUS avons peu d'actes de Martyrs qui soient mieux écrits que ceux de Saint Quentin. "Et quoiqu'ils ne soient pas originaux, il y a neanmoins quelque lieu de croire qu'ils sont écrits avant le milieu du VII. siecle. Ainsi nous ferons un extrait de ce qui s'y trouve de plus remarquable.]

'Ils sont Saint Quentin fils d'un Zenon Senateur Romain, & disent qu'il vint en France avec S. Lucien de Beauvais, [a] que S. Ouen appelle en effet son collegue. 'Les anciens actes de Saint Lucien "y joignent S. Denys de Paris. [b] D'autres y ajoutent Saint Piaton de Tournay, & divers autres Martyrs qu'on fait aussi compagnons de S. Denys. [Que si cela est veritable, "il faudra dire que S. Quentin est venu en France vers l'an 245.] Sur. 31. oct. p. 402. § 1. 5. a Spic. t. 5. p. 202 Boll. 8. jan. p. 466. § 3. b Laun. de Dio. t. 2. p. 187. 188| Bosq. l. 5. p. 156.

Note 2. V. S. Denys de Paris § 2.

'Ses actes disent qu'il fut avec S. Lucien jusques à Amiens, où il demeura pour prescher la parole de Dieu; & que S. Lucien la fut porter à Beauvais. 'Ces deux Saints autorisoient leur predication par leurs miracles, & l'animoient toujours de nouveau par les jeûnes & les prieres. C'est par ce moyen qu'ils se preparoient encore à leur martyre, auquel ils arriverent enfin 'sous le regne de Diocletien & Maximien, & sous le Prefet Rictius Varus dont le nom est si celebre par le sang des Chrétiens qu'il repandit dans les Gaules, ["c'est à dire apparemment en 287.] Sur. p. 402. § 1. § 2. § 3.

V. la pers. de Diocletien § 2.

'Ce persecuteur avoit déja entendu parler de S. Quentin. Il estoit encore entre Reims & Soissons lorsqu'il resolut sa mort, selon l'histoire de S. Rufin & S. Valere; & il se hastoit pour cela de venir en Vermandois, [ou plutost à Amiens où estoit le Saint.] 'Estant donc arrivé à Amiens, & y voyant le progrés que faisoit la foy par le moyen de ce Saint, il le fit aussi-tost arrester, & l'envoya chargé de chaines dans une prison. 'Le lendemain il le fit comparoistre devant luy, & voyant que les discours, les promesses, & les menaces estoient inutiles, il le fit fouetter cruellement, 'puis renfermer dans l'obscurité d'un cachot, ordon- MS. p. 34. Sur. 31. oct. p. 403. § 4. § 5. 6. § 7.

nant qu'on n'y laissast entrer aucun Chrétien pour le consoler.
§ 8. 'Mais la nuit suivante il vint un Ange, disent ses actes, qui ayant
§ 9. tiré le Saint de la prison, l'envoya prescher au peuple:'& son discours animé par ses souffrances convertit environ 600 person-
p.104 § 10. nes. 'Ses gardes mesmes ayant appris ce qui estoit arrivé, se convertirent à la foy, & en firent une profession publique devant Rictius Varus, qui se contenta neanmoins de les chasser, [si on le peut croire sur l'autorité des actes,] & tourna toute sa fureur contre S. Quentin.

§ 10. 'Il le fit donc ramener devant luy; & aprés l'avoir tenté inuti-
§ 11. lement par une fausse douceur, 'il le fit étendre avec des poulies jusqu'à le demembrer; il le fit fouetter avec "des chainettes de *resticulis.*
fer; il luy fit verser sur le dos de l'huile, de la poix, & de la graisse toute bouillante, & luy fit appliquer les torches ardentes. Mais le feu du S. Esprit qui le bruloit au dedans, luy fit mepriser tous
§ 12. ces tourmens. 'Le tyran n'estant pas encore satisfait, luy fit mettre dans la bouche de la chaux, du vinaigre, & de la moutarde, pour luy oster au moins la parole, s'il ne luy pouvoit oster la foy.

§ 12. 'Il le menaça ensuite de l'envoyer à Rome aux Empereurs: surquoi le Saint luy declara qu'il ne craignoit pas d'aller à Rome, puisque Dieu y estoit aussi-bien qu'ailleurs; mais qu'il esperoit neanmoins d'achever sa course dans la province mesme où il
§ 13. estoit. 'Cela arriva de la sorte. Car le Prefet ayant commandé à quelques soldats de charger le Saint de chaines de fer, & de le mener toujours devant jusqu'à ce qu'il les eust atteints, ces soldats le conduisirent jusqu'à la ville appellée *Augusta Veromanduorum*, [alors capitale du Vermandois, mais qui selon l'opinion de plusieurs personnes habiles, "n'est plus que le village & l'ab- NOTE 3.
baye de Vermand.] Les soldats qui menoient le Saint eurent ordre d'attendre en cet endroit Rictius Varus qui y arriva le len-
§ 13. demain.'Il y eprouva encore la foy du Saint par de nouvelles fla-
§ 14. teries, & par de plus horribles supplices. 'Car il le fit percer depuis le cou jusqu'aux cuisses avec deux barres de fer, & luy fit
1.dec.p.13 § 6. ficher de grands cloux entre les ongles & la chair, '& encore en plusieurs autres parties du corps, & jusque dans la cervelle, puisqu'on le trouva encore en cet état, lorsque ses reliques furent levées de terre sous S. Eloy.

31.oct.p.405. 'Il ne mourut point de tous ces tourmens selon ses actes, [ce
§ 15. qui n'est pas neanmoins aisé à croire:] mais il falut le condanner
§ 16. à avoir la teste tranchée:'Et cela fut executé le 31 d'octobre, [a] au-
a Flor.p.542.2. quel on fait la feste de ce saint Martyr, & auquel elle est marquée

dans Bede, Raban, Florus qui fait un long extrait de ses actes, dans le martyrologe de S. Jerome, & generalement dans presque tous les autres Latins. 'On garda son corps depeur que les Chrétiens ne l'enterrassent avec l'honneur qu'il meritoit; & quand la nuit fut venüe, le Prefet l'envoya jetter dans la riviere de Somme, 'avec une masse de plomb, selon quelques uns, afin qu'il demeurast toujours dans la boüe au fond de l'eau. 'L'endroit où on le jetta estoit à deux lieuës de Vermand, ᵃ à l'endroit où l'on passoit la Somme pour aller d'Amiens à Lân, selon les actes du Saint, [quoiqu'il soit difficile de l'accorder avec la situation des lieux, qui ne permet pas qu'on prenne ce chemin sans se detourner beaucoup.] Sur.31.oct.p.405.§16. Hemer.n.p.5. Sur.31.oct.p.406.§17. ᵃ p.405.

'Le corps de Saint Quentin demeura en ce lieu durant 55 ans, 'jusqu'à ce que sous l'empire de Constance & de ses freres Constantin & Constant, une dame de Rome nommée Eusebie qui estoit aveugle, receut, dit-on, commandement d'un Ange de le venir chercher, avec assurance de recouvrer la vuë quand elle l'auroit decouvert aux peuples. Elle trouva l'endroit selon les marques que l'Ange luy en avoit données; & aprés qu'elle se fut mise en prieres, le lieu commença à s'agiter, & l'on vit, disent les actes, le corps du Saint monter du fond de l'eau, & nager jusqu'à ce qu'il pust estre receu par ceux qui estoient au bord. Sa teste sortit aussi d'un autre endroit, & nagea sur l'eau jusqu'à ce qu'elle se fust rejointe à son tronc. 'On assure que ce saint corps n'avoit pas la moindre marque de corruption, mais qu'au contraire il avoit une blancheur toute extraordinaire, & une odeur tres agreable. §16. §17. p.406.

'On pretend qu'il arriva encore une autre merveille. Car Eusebie voulant transporter le corps à Vermand pour l'y enterrer honorablement, & estant déja sur la montagne proche de la riviere, le corps devint si pesant, qu'on reconnut aisément que le Saint vouloit demeurer en ce lieu. Eusebie l'y fit donc enterrer, & fit bastir une chapelle sur son tombeau. Aussi-tost qu'elle eut accompli cet office de pieté, elle recouvra la vuë, & tous les malades qui se trouverent alors presens, y receurent la guerison. 'Eusebie s'en retourna à Rome, & emporta avec elle les barres de fer qui avoient servi au martyre du Saint. [Mais pour les cloux, ils demeurerent fichez dans ses membres comme les boureaux les y avoient enfoncez,] 'puisqu'on les trouva encore en cet état sous S. Eloy. p.406. p.406. Spic.t.5.p.201.

[Nous n'aurions pas parlé si amplement de cette revelation du

corps de S. Quentin, dont les particuliaritez sont assez difficiles
Sur.p.106.§ 17. à croire,] 'si les actes n'assuroient que l'histoire en a esté écrite par un témoin oculaire. [Si nous l'avions, nous jugerions mieux
Spic.t.5. p.199. de l'autorité qu'elle peut avoir.] 'S. Ouen la marque en un mot, disant qu'Eusebie tira de la riviere le corps de S. Quentin, & l'enterra sur la montagne prochaine, qui n'estoit pas eloignée
Gr.T.gl.M.c.73.p.161. de la ville de Vermand. 'S. Gregoire de Tours en parle aussi, & remarque que cette femme, qu'il ne nomme point, recouvra la
Sur.ut sup| Boll.mars,t.2. p.36.f. vuë aussi-tost aprés. 'On faisoit autrefois la feste de cette translation le 24 de juin. [Que si elle est effectivement arrivée lorsque les trois enfans de Constantin vivoient encore, il la faudra met-
Hener.n. p.5.c. tre en l'an 340,]'pres de 55 ans aprés le martyre du Saint, comme porte une de ses histoires, [c'est à dire 52 ans, & environ 8 mois, "puisqu'il y a plus de probabilité à mettre son martyre en 287 NOTE 4.
qu'en 286.]

Gr.T.gl.M.c. 73.p.161-163. 'Saint Gregoire de Tours raporte qu'un Prestre de la ville [qui porte aujourd'hui le nom de Saint Quentin,] & où reposoit son corps, ayant deferé au juge un voleur qui luy avoit derobé un cheval, & le juge ayant condanné le voleur à estre pendu, quoy que le Prestre eust pu faire pour luy obtenir la vie, ce Prestre ne voulant pas qu'on luy pust reprocher d'avoir esté cause de la mort d'un homme, s'en alla prier au tombeau du saint Martyr, & que le voleur ayant esté mis à la potence, les cordes rompirent par un miracle si visible que le juge en fut effrayé, & accorda au criminel la grace qu'il luy avoit refusée.

[Ce que dit S. Gregoire du tombeau de S. Quentin, doit s'entendre de l'eglise où il estoit, sans qu'on en sceut le lieu precis.]
Spic.t.5. p.199. 'Car S. Ouen dit qu'avant l'episcopat de S. Eloy, qui vivoit peu aprés S. Gregoire, on ne trouvoit aucune trace de ce tombeau. Mais il ajoute qu'il y avoit une eglise où l'on savoit qu'estoit son corps, & mesme que dans cette eglise, il y avoit un endroit particulier que l'on honoroit comme le lieu de sa sepulture, quoique ce ne le fust pas. Ce fut S. Eloy qui en decouvrit le lieu au commencement de son episcopat d'une maniere tout à fait miraculeuse, comme Saint Ouen le raporte au long dans sa vie. Quelque temps auparavant, un nommé Maurin s'estoit vanté qu'il le trouveroit: & c'estoit un homme qui par son habit faisoit profession de la vie sainte [des Clercs:] mais comme il estoit chantre dans la chapelle du Roy, il avoit pris à la Cour un esprit de dissipation, de dereglement, & de vanité. Aussi ce fut par cet esprit plutost que par pieté, qu'il entreprit de chercher le corps

du Martyr. Mais dés qu'il commença à creuser la terre, ses mains demeurerent attachées au manche du hoyau, les vers s'y mirent, & il mourut le lendemain. 'Cela fit que quand S Eloy voulut chercher le mesme corps, tout le monde effrayé de cet accident l'en detournoit, & personne n'osoit y travailler. Cependant ce Saint plein d'une confiance aussi humble que celle de Maurin avoit esté superbe, protesta à J. C. qu'il ne mangeroit point qu'il ne le luy eust fait trouver.'& Dieu qui avoit condanné la temerité de l'un, glorifia les merites de l'autre lorsqu'on l'esperoit le moins. 'On celebre encore solennellement à S. Quentin la memoire de cette seconde revelation de son corps le 2 de janvier, comme on le lit dans Hemeré[Molanus la met le 3.]Le Pere le Cointe croit qu'elle arriva en 641, S. Eloy ayant esté fait Evesque en 640. [Ainsi il y a faute dans quelques écrivains du IX. siecle,]qui pretendent qu'elle arriva 320 ou 325 ans aprés la premiere. p.200. p 199. p.201. Hemer.l.1.p. 64. Coint. 641.§1. Hemer.n.p.9. §1|p.20.

'S.Eloy prit les dents du Saint qui rendirent du sang, avec ses cheveux, & les cloux dont ses membres estoient percez. Il distribua ces reliques en divers endroits où elles firent beaucoup de miracles. Et pour le reste du corps, il le mit derriere l'autel dans un tombeau qu'il enrichit d'or, d'argent, & de pierreries. Il augmenta aussi l'eglise qui estoit trop petite pour le peuple qui y accouroit de toutes parts. Spic.t.5. p.201.

'Depuis cela Fulrad ou Fourraud Abbé & superieur des Ecclesiastiques de ce lieu; commença une nouvelle eglise extremement grande, qui fut achevée en 823, '& dediée sous Hugue son successeur par Drogon Evesque de Mets, le 25 octobre 825. Le mesme jour Hugue tira le corps de S. Quentin du tombeau où S Eloy l'avoit mis, & le fit transporter dans un mausolée de marbre elevé dans la cave de cette nouvelle eglise. 'On fut obligé de l'en tirer le premier de janvier 881, pour le porter à Lân à cause des courses des Normans, qui brulerent l'eglise de Saint Quentin l'année suivante. Les Normans s'estant retirez, le corps du Saint fut raporté en 885 le 30.e jour d'octobre à son eglise, que l'Abbé nommé Teutric fit reparer. On marque que cet Abbé joignit dans une mesme enceinte le fobourg où estoit l'eglise de S.Quentin sur la montagne, avec la ville qui estoit sur le costeau & dans le bas;[& c'est proprement depuis ce temps là que toute la ville prit le nom de S.Quentin, que l'on donnoit dés auparavant au fobourg.]'La ville avoit porté jusqu'allors celui d'*Augusta Veromanduorum*, ayant succedé à l'ancienne ville de ce nom, Hemer.l.2 p. 72.73. p.75|n.p.18. §40. l.2.p.79.80|n.p. 21. V.la note 3.

qui avoit apparemment esté ruinée vers le commencement du V. siecle. Ce que cette ville a de plus remarquable sont les reliques de S. Quentin, avec la grande eglise où elles sont honorées, & un celebre Chapitre destiné à la servir.]

a p.11-28. 'Nous avons un recueil de divers miracles faits par l'intercession de S. Quentin, la pluspart dans le IX. siecle. Il y en a plusieurs attestez par des témoins oculaires, & fort bien circonstanciez.

MS.p.715. 'Les reliques de S. Quentin ont encore esté tirées depuis peu de leur eglise à cause des guerres, & mises en la chapelle du chasteau de Buloyer [au diocese de Paris prés de l'abbaye de Pont-Royal.] Elles furent renduës aux Chanoines de S. Quentin, & receuës en leur nom par Vital Pitor [ou Pistor] l'un d'eux, le 23 septembre 1620, comme on le voit par un acte du 30 novembre suivant. 'Par une lettre du 14 octobre 1638, le S.r d'Origni Chanoine & Official de S. Quentin, reconnoist au nom de ses Confreres, qu'ils sont obligez à M.rs le Camus seigneurs de Buloyer, *pour avoir autrefois à la prise de leur ville recueilli les reliques de leurs patrons, les avoir conservées avec grande pieté & devotion, & les leur avoir enfin remises entre les mains.* 'Le S.r Pistor aprés avoir receu les reliques de Saint Quentin, en donna une machoire où il y avoit encore une dent, à M.elle de Buloyer, qui la laissa en 1653 à sa fille Religieuse à Port-Royal des champs, [où l'on conserve encore cette relique avec grand respect.]

(margin: p.716. ; p.714.)



SAINT DENYS
PREMIER EVESQUE DE PARIS. ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Etat de la religion dans les Gaules jusqu'à la venuë de S. Denys.

[NOUS avons peu de choses à dire pour l'histoire de Saint Denys en particulier. Mais comme de tous les Saints qui ont paru en France durant les trois premiers siecles, il n'y en a peut-estre point dont le nom soit aujourd'hui plus celebre, nous joindrons à son histoire l'abregé de l'état auquel l'Eglise de France a esté durant le temps des persecutions. C'est une matiere fort ample & embarassée de plusieurs difficultez : mais nous nous contenterons de marquer en peu de mots ce qu'il peut y avoir de certain, ou au moins de plus probable, selon les opinions qui sont receuës par les personnes les plus habiles.]

S. Sulpice Severe, [le plus ancien historien que nous ayons,] dit que la religion a esté receuë assez tard audeçà des Alpes. L'auteur des actes de S. Saturnin dit aussi que la lumiere de la predication des Apostres ne se repandit dans nos provinces que lentement & peu à peu.[Nous n'avons aucun sujet de rejettet le témoignage de ces deux auteurs, dont l'un a vécu certainement dans le IV. & le V. siecle;] & l'autre paroist l'avoir suivi d'assez prés, selon ceux mesmes qui ne veulent pas tomber d'accord de ce qu'il nous dit.[Le premier mesme outre son antiquité, "a esté illustre dans le siecle par sa noblesse & par ses richesses, & dans l'Eglise par sa science & sa pieté.] On assure que Bellarmin a cru qu'on devoit tellement deferer à son autorité, que quand on parloit de quelque histoire qui ne s'y accordoit pas, où il la rejettoit comme fausse, où il la raportoit aux siecles posterieurs.

Sulp.l.2 p.150. Sur.29.nov.p. 650.§1. Chif.de Dio. p.119.120. &c. Boll.30.apr.p. 734.b.c.

[C'est au sujet de ceux qui furent martyrizez à Lion en l'an 177, que Sulpice Severe dit que la religion a esté receuë assez tard dans les Gaules, comme voulant marquer qu'elle n'y avoit guere esté receuë avant ce temps là. Je ne croy pas neanmoins qu'on puisse assurer sur cela que la foy n'y ait pas esté preschée ou par les Apostres mesmes, ou par leurs successeurs.] 'Et sept illustres Evesques de France écrivent vers le milieu du VI. siecle, que la foy avoit commencé à paroistre en France dés la naissance de la religion. ["Quelques uns ont écrit que S.Paul & S. Philippe Apostres y avoient presché la foy. S.Epiphane l'a dit de S. Luc: le mesme Saint & plusieurs autres l'ont assuré de Saint Crescent disciple de S.Paul.

Gr.T.h. Fr.l.9. c.39.p.512.

V.S.Philippe note 1.

Mais pour ce qui est des Apostres,]'S.Sulpice Severe & les sept Evesques que nous venons de citer, disent que Dieu a donné S. Martin à la France, afin qu'elle ne fust pas inferieure au pays où S.Paul & les autres Apostres avoient presché; [ce qui suppose visiblement que les Apostres n'y ont point annoncé la foy. Car pour ce que quelques uns objectent, que selon l'Ecriture & selon la tradition, l'Evangile doit avoir esté porté par les Apostres dans toute la terre dés devant la ruine de Jerusalem; tout ce qu'ils peuvent alleguer n'a pas empesché S. Augustin de croire que la foy n'avoit esté portée que de son temps dans diverses nations de l'Afrique, ou qu'elle n'y avoit pas mesme encore esté preschée. S.Frumence l'établit dans l'Ethiopie au IV. siecle, ou l'y rétablit, si l'on veut qu'aprés y avoir esté établie par Saint Matthieu, elle s'y fust abolie. L'histoire nous assure que les Gots & les autres barbares du Nord, n'ont eu la foy que vers le temps de Valerien, & que l'Iberie la receut sous Constantin par le moyen d'une servante.

p.512|Sulp.dial. 3.c.21.p.331.

Nous ne voyons rien qui empesche absolument de croire que "S.Luc & S.Crescent ont presché la foy dans les Gaules. Il faut neanmoins avouer que ce qu'on dit de leur mission, mesme de celle de Saint Crescent qui est la mieux établie, reçoit assez de difficulté. Mais ce qu'on peut dire estre certain par l'autorité de Saint Sulpice Severe, c'est que si la foy a esté preschée dans les Gaules dés le premier siecle, elle y a neanmoins fait peu de fruit, & ce n'a esté que dans le second qu'elle y a esté receue d'un nombre assez considerable de personnes, pour faire dire qu'elle y estoit établie. Nous savons que plusieurs Eglises pretendent avoir des traditions contraires à cela, & avoir esté établies dés le premier siecle: mais nous esperons montrer dans la suite qu'elles n'ont

V. S. Luc note 6|Saint Paul note 81.

n'ont rien d'ancien & de solide pour le prouver ;] '& comme dit God.t.1.p.290.
M.r Godeau, leurs traditions sont combatuës par des objections ausquelles il est tres mal aisé de satisfaire ; quand on veut agir avec la bonne foy qui doit regner dans les disputes de cette nature. [Il n'y a que l'Eglise d'Arles qui peut-estre mieux fondée de pretendre que S. Throphime son premier Evesque a esté dis-
NOTE 1. ciple des Apostres : 'Mais tout consideré, il y a bien de l'apparence que ce Saint n'est venu en France qu'un peu avant le milieu du troisieme siecle.]

'S'il en faut croire le Pape Innocent I, personne n'a établi des Conc.t.2.p.
Eglises dans les Gaules, non plus que dans l'Espagne & dans l'A- 1245.d.
frique, hors ceux que S. Pierre & ses successeurs avoient ordonnez Evesques. [Nous verrons dans la suite que cela est vray d'une partie de nos Eglises. Neanmoins pour celle de Lion qui est la premiere dont nous ayons une connoissance certaine, beaucoup croient que S. Pothin qui en a esté le premier Evesque, estoit disciple de S. Polycarpe. Cela est certain de S. Irenée successeur de S. Pothin : & il y a encore des raisons pour le croire de Saint Benigne & de plusieurs autres qui ont presché la foy dans ces quartiers là.] 'Entre ceux qui souffrirent avec S. Pothin, plusieurs Eus.l.5.c.1.p.
estoient d'Asie ; [a] & l'histoire de leur martyre fut adressée aux 157 b|163.b.
1. Eglises d'Asie & de Phrygie. [b] Cette histoire semble dire [1] que ceux a p.154.d. b p.156.c.d|Du
qui avoient etabli la foy en ces quartiers là, estoient du nombre Bois, p.7.c.
de ces Martyrs.

[Les Eglises de Lion & de Vienne se rendirent celebres en l'an 177, par un grand nombre de Saints qui souffrirent alors le martyre à Lion.] 'S. Sulpice Severe dit que ce sont les premiers mar- Sulp.l.2. p.150.
tyrs des Gaules, [& nous ne voyons aucune raison de douter d'un témoignage si authentique. Si nous jettons mesme les yeux sur les autres parties de l'Occident, nous ne connoissons en Espagne aucun Martyr assuré avant S. Fructueux qui souffrit en 259, ni en Afrique avant les Martyrs Scillitains en l'an 200, & mesme Tertullien donne lieu de croire qu'il n'y en avoit point eu dutout avant eux.

La pieté & la science de Saint Irenée donna sans doute une nouvelle vigueur à l'Eglise des Gaules. On voit qu'il y assembla des Conciles ; ce qui donne tout lieu de croire qu'il y avoit des Evesques établis en plusieurs lieux. On le peut confirmer encore]
'par ce que ce Saint dit luy mesme, qu'il y avoit alors des Eglises Iren.l.1.c.3.p. 52 b.

1. δι᾽ ὧν μάλιστα συνεστήκει τὰ ἐνθάδε, qui peut neanmoins marquer seulement que c'estoient ceux qui soustenoient alors l'Eglise.

fondées dans la Germanie, & parmi les Celtes. [Tertullien qui ne luy a esté posterieur que de peu d'années,] dit aussi que les diverses nations des Gaules estoient soumises à J.C.

Tert. in Jud. c. 7. p. 212. d.

[Cependant soit que la persecution de Severe eust emporté un fort grand nombre de Chrétiens, comme on le croit, soit qu'après la mort de S. Irenée il se trouvast peu de personnes dans les Gaules capables de maintenir & d'étendre la foy,] l'on n'y voyoit vers le milieu du III. siecle que peu d'eglises, & un assez petit nombre de Chrétiens. C'est ce que nous lisons dans les actes de S. Saturnin, [dont le témoignage nous doit estre d'autant moins suspect, qu'il est conforme] à ce que S. Germain de Paris, & sept autres des principaux Evesques de France, écrivent à S.te Radegonde [vers le milieu du VI. siecle.] Car ils disent que la foy ayant commencé à estre plantée dans les Gaules dés la naissance de la religion Chrétienne, la connoissance de la verité s'y repandit neanmoins dans peu de personnes jusqu'à ce que la misericorde divine y envoya S. Martin.

Sur. 29. nov. p. 650. §1.

Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 512.



ARTICLE II.

S. Denys vient de Rome avec plusieurs autres pour prescher la foy en France: Sa vie & son martyre: De S. Rustique & S. Eleuthere.

Gr. T. h. Fr. l. 1 c. 30. p. 23.

[L'ETAT des Eglises des Gaules toucha les saints Evesques des pays voisins,] & l'on donna, dit S. Gregoire de Tours l'ordination episcopale à sept personnes pour les envoyer prescher dans les Gaules. Ces sept Evesques sont S. Gatien de Tours, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbone, S. Saturnin de Toulouse, S. Denys de Paris, S. Austre moine de Clermont, & Saint Martial de Limoges. S. Gregoire de Tours ne dit point dans son histoire de France par qui ils furent envoyez. Mais il dit dans un autre endroit que ce fut par les Evesques de Rome. Fortunat [qui vivoit du mesme temps,] dit que S. Saturnin fut envoyé de Rome. [L'on trouve la mesme chose de la pluspart des autres: Ainsi il paroist que c'estoit la tradition commune dés le VI. siecle au moins: & elle est confirmée par ce que nous avons cité du Pape Innocent I.

gl. C. c. 30. p. 399. Fort. l. 2. c. 9. p. 57.

Il y avoit sans doute aussi une tradition dans les Eglises de France, que ces sept Evesques y estoient venus à peu prés en mesme temps, puisque] S. Gregoire de Tours voulant marquer le temps de leur mission, n'allegue que ce qui est dit dans les NOTE 2.

Gr T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23; Sur. 29. nov. p. 650. §1.

actes de S.Saturnin,que l'Eglise de Toulouse commença à avoir ce Saint pour Evesque sous le Consulat de Dece & de Gratus, [c'est à dire en l'an 250. On peut donc juger "qu'ils avoient esté envoyez ou tous ensemble, ou separément quelque temps auparavant, durant la paix dont l'Eglise jouit sous Philippe: & il faut dire que ce fut par le Pape S. Fabien, qui tint le siege de Rome depuis l'an 236 jusques au commencement de 250. Le martyrologe Romain dit que c'est luy qui a envoyé S. Gatien.

NOTE 3.

V. S. Quadrat.

Ces sept Evesques furent apparemment envoyez dans les Gaules comme des Apostres "& des Evangelistes, tels qu'avoient esté S. Quadrat & S. Pantene, pour prescher l'Evangile partout où l'Esprit de Dieu les conduiroit, sans qu'il soit necessaire de croire qu'on les ait destinez à Rome pour de certaines Eglises. Mais s'estant ensuite arrestez particulierement en de certains lieux, ou les ayant consacrez par leur martyre, ils en ont esté considerez comme Evesques.] C'est ce qu'on pretend estre arrivé en d'autres endroits; & on en parle comme d'une chose ordinaire en ces premiers siecles.

Boll.17.jan p. 813.

[Ces Saints sont mesme honorez dans chacun de ces lieux, comme en estant les Apostres & les premiers Evesques, soit qu'effectivement ils y aient les premiers presché la foy, & formé l'Eglise, soit qu'ils aient seulement achevé ce que d'autres avoient commencé, & aient rétabli ce que le defaut de ministres ou d'autres causes pouvoient avoir interrompu. Car il est fort possible qu'il y eust déja eu des Chretiens à Toulouse, à Paris, & aux autres lieux, surtout à Arles, avant qu'ils y vinssent. Il n'est pas impossible mesme qu'il y eust eu aussi des Evesques, mais qui n'avoient point laissé de successeurs. Nous disons ce qui peut avoir esté, & ce que nous sommes prests de croire quand il s'en trouvera des preuves. Mais tant qu'il ne s'en trouvera point, nous honorerons comme nos premiers predicateurs, ceux que la tradition de nos Eglises, & tous les monumens que nous en avons, nous font regarder comme les Apostres de nostre foy.

Ces sept Evesques peuvent aisément avoir esté accompagnez de plusieurs ministres inferieurs; ou plutost on ne peut pas douter que cela n'ait esté ainsi.] Et en effet les actes de S.Fuscien & S. Victoric, portent que non seulement ces deux Saints, mais encore S. Crépin & S.Crépinien, S.Rufin, & S Valere, S.Lucien de Beauvais, S. Regule ou Rieule, S.Quentin, S.Piaton, & S. Marcel, sont venus de Rome avec S. Denys: [& on lit la mesme chose dans les histoires de tous ces Saints, ou au moins de la

Boll.15.p.136.

plusſpart.] Que ſi l'on écrit que ces Saints ne vinrent en France que ſous Diocletien, [cela ſe peut accorder avec S.Gregoire de Tours, en diſant qu'ils ſont venus vers le temps de Dece, & qu'ils n'ont ſouffert le martyre qu'environ 40 ans aprés ſous Diocletien. Car tout le monde convient que S. Quentin & quelques uns des autres que nous avons nommez, ne ſont morts que ſous ce regne. Il peut paroiſtre étrange que tant de perſonnes venües enſemble, ſe ſoint encore trouvées toutes vivantes 40 ans aprés. Mais il eſt aiſé de répondre que nous n'avons aucune hiſtoire originale de tout cela, & qu'ainſi on peut bien avoir fait compagnons de la miſſion de S. Denys, ceux qui ont eu ſeulement quelque liaiſon avec luy, ou qui ont pris quelque part dans ſes travaux, ſoit qu'ils fuſſent venus de Rome comme luy, ſoit qu'il les euſt trouvez ou les euſt formez dans les Gaules.

'Il y a quelque apparence que ces ſept Apoſtres des Gaules arriverent d'abord à Arles, y établirent peut-eſtre S. Trophime pour Eveſque, & y travaillerent avec luy durant quelque temps.] V.la note 2.

Boll.30.mars, p.821. § 3. 'Nous liſons dans une hiſtoire, d'ailleurs fort peu authentique, que S. Denys y eſtant arrivé avec ceux qui l'accompagnoient, y trouva quelques Chrétiens, y preſcha quelque temps l'Evangile avec beaucoup de fruit, & y conſacra une egliſe. Anal.t.3.p.432. 'Nous trouvons meſme dans les diptyques de l'Egliſe d'Arles un Denys mis à la teſte des Eveſques de cette Egliſe avant S. Trophime. [Cela peut donner quelque lieu de croire que S. Denys eſtoit le chef de cette miſſion: & cela luy peut faire meriter en un ſens le titre d'Apoſtre des Gaules, qu'on luy a encore donné pour d'autres raiſons, comme nous le dirons dans la ſuite.

Ce qui eſt certain, c'eſt que des ſept Eveſques qui vinrent avec luy, c'eſt luy qui a porté le plus loin la predication de l'Evangile. Car les autres eſtant demeurez dans les pays plus meridionaux,]

Boſq.l.5. p.156. 'il s'avança juſqu'à Paris accompagné des onze Saints que nous venons de nommer, s'il en faut croire les actes de S. Fuſcien & p.70. S. Victoric qu'on met de ce nombre. 'Ceux de S. Denys meſme diſent qu'avant que de venir à Paris, il avoit déja ſouffert beaucoup pour la foy.[Il n'y vint donc apparemment qu'aprés la perſecution de Dece, ſi ces actes ſont veritables. Car quoiqu'ils ne contiennent rien qui ſoit viſiblement faux, "ils ne paroiſſent neanmoins écrits que dans le VII. ou VIII. ſiecle, & plutoſt ſur ce que l'on en diſoit alors, que ſur aucun memoire qu'on euſt conſervé de l'antiquité.] Note 4.

p.70. 'Ils portent qu'on tenoit que ce Saint avoit eſté envoyé preſcher la parole de Dieu aux Gentils par les

successeurs des Apostres,[c'est à dire par les Evesques de Rome, comme on le trouve dans Usuard, dans Adon, & dans les actes de divers Saints dont on le fait compagnon.] 'Ils ajoutent que estant arrivé à Paris, il y convertit beaucoup de personnes par ses predications & par ses miracles; qu'il y établit un Clergé, & qu'il y bastit mesme une eglise, n'y en ayant point eu jusques alors.[La tradition ne nous apprend point où estoit cette eglise, qui fut apparemment ruinée avec les autres en l'an 303.] 'La vie de S. Marcel donne quelque lieu de croire que sous Prudence predecesseur de ce Saint, [& sur la fin du IV. siecle,]l'eglise cathedrale n'estoit pas fort eloignée de la Seine. p.71. Sur.1.nov. p.5. § 3|Du Bois, p. 15.c.

'Les actes de Saint Denys disent encore qu'une persecution s'estant tout d'un coup elevée contre l'Eglise; comme on cherchoit partout les Chrétiens dans l'Occident, les persecuteurs trouverent S. Denys à Paris, '& le prirent avec Saint Rustique Prestre, & S. Eleuthere Archidiacre. Ils confesserent tous trois la foy qu'ils enseignoient, & aprés avoir esté eprouvez par les fouets & plusieurs autres supplices, ils eurent la teste tranchée. Bosq.l.5.p.71. p.72.

'La tradition de l'Eglise de Paris est que S. Denys fut quelque temps en prison dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui S. Denys de la Chartre.[Le nom de ce lieu & sa situation basse prés de la riviere, donnent sujet de croire que ç'a esté autrefois une prison &c. & un cachot.] & cela paroist mesme par les actes de la fondation de cette eglise sous le Roy Robert. Mais par un autre acte de l'an 1206, 'on voit que la croyance commune de ce temps là estoit que le lieu propre où S. Denys avoit esté mis en prison, &c. estoit celui où est aujourd'hui l'eglise de S. Symphorien prés de S. Denys de la Chartre. 'Le juge qui condanna S. Denys s'appelloit Fescenninus selon Usuard, & Sisinnius Fescenninus selon Adon. Du Bois, p.17.c. p.18.c. Usu|Ado,9.oct.

NOTE 5. 'S. Gregoire de Tours dit, comme ces actes, que Saint Denys souffrit divers supplices pour J.C, & eut enfin la teste tranchée. 'Fortunat marque de mesme le genre de sa mort, & le releve par ses eloges. [Tous les martyrologes marquent sa feste comme ses actes le 9 d'octobre, auquel nous la celebrons. Bede avec tous les autres posterieurs, luy donnent pour compagnons de son martyre S. Rustique Prestre, & S. Eleuthere Diacre.] 'On trouve la mesme chose dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerome. D'autres ne donnent à S. Rustique que le titre de Gr.T.h.Fr.l.1. c.31 p.23. Fort.l.1.c.11.p. 38. Flor.p.907.

1\. Confesseur, & le mettent aprés S. Eleuthere. Neanmoins la vie Boll.3.jun.p. 143 § 52.

1\. [a] Adon, Rabar, & Notker, le mettent de mesme, le faisant Diacre, & S. Eleuthere Prestre. [Adon sur le 25 de juillet nomme S. Rustique le premier,][b] comme on a fait presque toujours. a Du Bois, p 22.b. b Val. in Laun p. 223.

§16. de S.te Genevieve écrite au commencement du VI. siecle, 'porte que S. Denys avoit souffert & avoit esté enterré avec S. Rustique & Saint Eleuthere ses compagnons. 'Ils sont nommez tous deux avec S. Denys dans les litanies, & mesme dans le Canon d'un Sacramentaire de S. Martin de Tours, écrit au plustard sous Charle le chauve. 'On les trouve de mesme dans des litanies qui peuvent avoir esté faites il y a mille ans, & dans plusieurs monumens du VIII. & du IX. siecle.

Du Bois, p.22. b.

Val. in Laun. p 223 224.

1.

ARTICLE III.

Temps du martyre de S. Denys: Honneurs rendus à ses reliques.

[IL est difficile de marquer en quel temps S. Denys a souffert. Ce qui est dit dans ses actes de la persecution subite dans laquelle il fut couronné, convient fort bien à celle qu'Aurelien excita l'an 273, presque en mesme temps qu'il se rendit maistre des Gaules.] 'Il y a 'quelques conjectures qui peuvent porter à le mettre [en l'an 275,] lorsqu'Aurelien estoit déja mort, mais que ses edits contre les Chrétiens pouvoient encore subsister. 'Et tout cela revient assez à Usuard, qui dit que S. Denys prescha la foy à Paris durant quelques années. [Neanmoins comme ce terme d'un auteur du IX. siecle ne peut rien marquer de precis, & que Saint Denys peut mesme n'estre venu prescher à Paris qu'assez long-temps aprés qu'il fut venu dans les Gaules, on peut suivre aussi la pensée] 'de ceux qui croient qu'il n'est mort que sous Diocletien, parcequ'on le fait compagnon de divers Saints qui ont souffert sous ce regne.

Du Bois, p.27. 28.

Note 6.

Val. in Laun. p. 226.

Laun.

[Pour ce qu'on peut dire qu'il eust dû estre alors fort âgé; on sçait que Dieu prenoit plaisir à conserver quelquefois les grands Saints, ou au milieu des persecutions malgré les ennemis de la foy, ou dans les deserts malgré leurs grandes austeritez. D'ailleurs en disant qu'il a souffert sous Diocletien, il n'est pas necessaire de l'entendre de la grande persecution commencée en l'an 303, dans les dernieres années de ce Prince. Car il y a bien de l'apparence que Maximien Hercule 'qui vint dans les Gaules en 286, & qui paroist y estre presque toujours demeuré jusqu'en l'an 292,*y persecuta l'Eglise durant ce temps là, & surtout au

V. Diocletien §4.
* V. sa pers. de Diocl. §2, 10, 13.

1. 'Le Pere le Cointe pretend que cela a esté ajouté, parcequ'il n'est point dans une autre vie de Sainte Genevieve, qui fait envoyer S. Denys par S. Clement. [C'est une conjecture bien foible, aussi-bien que tout ce qu'il dit] 'pour montrer qu'on n'a connu ces deux Saints que sous Dagobert.

Coint. t. 2. p. 146.

p. 826-829.

commencement. 'Aussi les actes de S. Denys ne mettent la per- Bosq.l.5.p.71.c.
secution qui le couronna que dans l'Occident, [qui estoit le partage de Maximien.]

'Ces actes portent que depeur que les Chrétiens n'enterras- p.72.
sent & n'honorassent les corps des Martyrs, les persecuteurs ordonnerent qu'on les allast jetter dans la riviere de Seine, [assez loin de la ville, afin qu'on ne les pust pas retirer de l'eau;] mais qu'aprés qu'on les eut mis sur des bateaux, une dame amusa les soldats qui devoient executer l'ordre, en leur faisant bonne chere durant que ses gents enlevoient les corps des Martyrs, & les enterroient dans une terre preste à semer, & sur laquelle on sema aussi-tost, afin qu'on ne pust point connoistre le lieu où on
les avoit mis; 'c'estoit [à peu prés] le mesme lieu où ils avoient Boll.3.jan.p.
esté martyrizez. 139.§ 16.

'Quand la persecution fut passée, la mesme dame, ajoutent Bosq.p.73.
les actes, fit faire un tombeau sur le lieu de leur sepulture, & les
1. Chrétiens ensuite y bastirent une eglise. 'Ce furent les habitans Boll.3.jan.p.
de Paris qui la firent bastir [vers la fin du V. siecle,] 'à la sollici- 139-140.
tation de S.te Genevieve, 'qui avoit une grande devotion pour p.139.§16.
le lieu où S. Denys avoit souffert, & où il estoit enterré avec S. Rustique & S. Eleuthere ses compagnons; & elle le regardoit comme un lieu qui devoit imprimer la terreur & le respect.
'Cette eglise fut le fruit de la foy de S.te Genevieve aussi-bien § 16-19.29.
que de ses soins, & Dieu l'honora de divers miracles, tant du-
rant qu'on la bastissoit, qu'aprés qu'elle fut bastie. 'S.te Genevieve § 20.
venoit quelque-fois la visiter, & mesme durant la nuit.

[On voit par l'histoire que cette eglise estoit fort celebre & fort honorée de tout le monde dés le temps de nos premiers
Rois.] 'On y venoit en pelerinage des extremitez de la France. 27.jan.p.774.
comme on le voit par la vie de S. Marius Abbé de Beuvons au § 6.7.
diocese de Sisteron en Provence, qui y vint vers le temps de Clovis I; & estant tombé malade avant que de sortir de Paris, il fut gueri par S. Denys.

'On y venoit faire serment dans les choses que l'on ne pouvoit Gr.T.h.Fr.l.5.
decouvrir par aucun moyen humain. S. Gregoire de Tours en c.32.p.250|Fred
raconte une histoire arrivée vers le commencement du regne chr.c.54. p.756.
de Chilperic. 'Il raporte aussi quelques exemples de la justice b.
divine contre ceux qui l'avoient pillée. [a] Il y en eut un entre au- Gr.T.gl.M.c.
tres qui voulut prendre une colombe d'or qui estoit sur le tom- 72.p.160.161.
a p.161.

1. 'Quelques uns disent qu'il y avoit eu une eglise avant Sainte Genevieve, & qu'estant tombée, la Sainte en fit rebastir une autre. [Je voudrois qu'ils en eussent quelque preuve.] Coint.t.2. p.147.b.

beau du Saint. [C'estoit peut-estre le lieu où estoit le S. Sacrement, qui se met encore quelquefois dans des colombes.] 'Le fils du Roy Chilperic[a] & le Roy Dagobert ont esté enterrez en cette eglise.

h.Fr.l.5.c.34. p.254. a Spic.t.5.p.185.

'Le tombeau du Saint y estoit couvert de riches ornemens. [b] Il estoit "en forme de tour, ou orné de diverses petites tours. [c] S. Eloy prit plaisir "à l'enrichir extremement, & en fit un des plus grands ornemens de la France. [Nous omettons plusieurs autres choses que l'on pourroit ajouter ici, prises de l'histoire des siecles suivans]

Gr.T.gl.M.c. 72.p.160. b p.161. c Spic.t.5.p.185. — turritus. — &c.



ARTICLE IV.

De l'abbaye de S. Denys: Grand respect que la France a eu pour ce Saint.

[C'Est une question qui a esté agitée avec chaleur, savoir si l'eglise où reposoit le corps de S. Denys, estoit enfermée dans la ville de Paris, ou si elle estoit où est aujourd'hui la celebre abbaye qui porte son nom à deux lieuës de la ville."Nous ne voyons pas lieu de douter qu'elle ne fust hors de l'enceinte de la ville: mais il y a des raisons bien fortes pour croire qu'elle n'en estoit pas eloignée. D'autre-part neanmoins il faudra dire que les reliques de S. Denys & de ses deux compagnons, ont esté transportées de cette eglise en celle de l'abbaye où l'on voit qu'on les a toujours honorées depuis le VIII. siecle: & l'histoire ne nous fournit rien de cette translation, ni de ce que devint l'autre eglise de S. Denys.]M[r] de Launoy croit que l'abbaye de S. Denys a esté fondée sur la fin de la premiere race de nos Rois, & que les corps de S. Denys & de ses compagnons y ayant esté transportez, la veneration de ces reliques jointe à l'autorité des Abbez, qui s'eleverent beaucoup en s'unissant aux Carlovingiens, & dont quelques uns ont esté ministres d'Etat, a rendu ce monastere tres celebre, & a en mesme temps effacé l'ancienne eglise de S. Denys qui estoit prés de Paris,[laquelle pourroit avoir déja esté ruinée ou par le temps ou par les guerres lorsqu'on bastit l'autre. Mais nous voyons qu'il a contre luy tous les plus habiles qui ont examinée ce point depuis luy. Car ils croient tous que l'eglise de S. Denys estoit à deux lieuës de Paris dés le VI. siecle. Et il le faut dire necessairement si les actes de S. Denys sont de ce temps là.

V. la note 5.

Laun. in Val.c. 27.p.232.236.

On

On peut voir encore combien S. Denys estoit reveré au VI. siecle, par divers endroits où S. Gregoire de Tours]'& Fortunat de Poitiers en parlent.'Le premier dit qu'il parut dans une vision "venir assister * Saint Hirier à la mort,& luy rendre les derniers devoirs. 'Fortunat nous apprend que Leonce [celebre Evesque de Bordeaux,] bastit une grande eglise de S.Denys au lieu d'une plus petite qu'Amele"son predecesseur avoit fait faire. Il paroist que c'estoit pour luy servir de cathedrale. 'M.rs de S.te Marthe mettent ceci des la fin du V. siecle. [Et ce fut au plustard vers le milieu du VI.] 'Nous lisons dans le testament de S. Perpetue Evesque de Tours, fait en l'an 475, qu'il legue à une eglise de S. Denys, ["située apparemment dans son diocese,] une croix d'argent, † dans le pié de laquelle il y avoit une relique du mesme S. Denys.

Fort.v.Mar.l. 4.p.340. aGr. T.h.Fr.l. 10.c.29.p.588. Fort.l.1.c.11.p. 37.38. Gall.chr.t.1.p. 198 199. Spic.t.5.p.106.

" d'une possedée

* Arедius.

Note 7.

" de Rambasciaco.

† in manubrio.

'Le Pape Estienne II estant venu en France, logea à l'abbaye de S. Denys. Il y tomba malade; mais par la misericorde de Dieu, dit Anastase, lorsqu'on croyoit le trouver mort, on le trouva tout d'un coup gueri.'On raporte [1] un acte de ce Pape qui décrit assez amplement comment S. Denys le guerit dans une vision où il s'apparut à luy en la compagnie de S. Pierre & de S. Paul. 'On ajoute que ce Pape emporta à Rome quelques reliques de S.Denys, & commença un monastere, que Paul son frere & son successeur acheva ensuite, & consacra sous le nom de S. Denys, y mettant des moines Grecs. 'Anastase parle de ce monastere des Grecs basti par le Pape Paul: mais il dit qu'il estoit dedié sous le nom de S.Estienne Pape & Martyr,& de Saint Silvestre, sans parler dutout de S. Denys.'La lettre mesme du Pape Paul sur la fondation de ce monastere, ne marque point autre chose: 'Neanmoins Anastase nous apprend dans l'histoire du Pape Nicolas I, que la grande eglise du monastere de S. Estienne & de S. Silvestre portoit le nom de S. Denys.

Anaf.c.94.p.85 86. Sur.9.oct.p.130. § 1.2. 55. Anaf.c.95.p.89 90. Laun.de Dio. t.2.p.308. Anaf.c.107.p. 209.210.

'On trouve qu'en l'an 859, les reliques de S. Denys, S. Rustique, & S. Eleuthere, furent transportées en un lieu nommé Nogent, qu'on pretend estre S. Cloud auprés de Paris, 'mais qui est plutost Nogent sur Seine à 18 [ou 20 lieuës] audessus de Paris. Cela se fit à cause des courses des Normans. 'La mesme raison obligea encore de transferer le corps de S. Denys à Reims en 887, & il y demeura trois ans dans une eglise qui a depuis porté son nom.'Flodoard raporte que durant qu'il y estoit, Dieu ayant

Laun.de Dio. t.2.p 462. Not.G.p.316.1. Laun.p.461. p.444 445.

1. Le P.Morin croit que cet acte est fort ancien; mais il craint qu'il n'ait esté supposé par quelque moine de S.Denys, plus ancien qu'Hilduin, puisqu'il ne fait point S.Denys Areopagite. Mor.or.l.2.p.31. 39.

puni une femme pour avoir travaillé le samedi au soir, qui estoit alors compris dans la solennité du dimanche, elle vint implorer l'intercession de S. Denys. Le Saint s'apparut à elle, & ne la guerit pas, mais luy dit d'aller demander sa guerison à S. Thierri, luy promettant qu'elle l'obtiendroit le jour de la feste de ce Saint, ce qui arriva effectivement.

p.463-480|t.1. p.14. 'On pretend que vers le mesme temps le corps de S. Denys fut transporté secrettement par l'Empereur Arnoul à l'abbaye de S. Emmeran à Ratisbone: & on cite pour cela une bulle de Leon IX, où il commande à tous les François de le croire. M.r de Launoy soustient la translation fausse, & la bulle supposée: & M.r Valois qui l'appuie en cela, ajoute sur l'autorité de quelques historiens d'Allemagne, que peu aprés le regne d'Arnoul, le Roy Charle le simple donna à l'Empereur Henri une main de S. Denys Evesque de Paris, enchassée dans de l'or & couverte de pierreries.

Val.in Laun.p. 426-429.

[Nos Rois ont toujours eu un extreme respect pour S. Denys, & l'ont consideré comme leur patron, tant pour les autres raisons qu'ils en ont pu avoir, que parcequ'il estoit l'Apostre de leur ville capitale, où ils faisoient leur residence ordinaire, & où ils prenoient les premiers principes de la pieté. On voit par nos histoires qu'ils venoient visiter son tombeau, & demander son intercession, quand ils estoient obligez de commencer quelque guerre, ou quelque voyage. Ils y prenoient l'étendar qui devoit marcher devant eux: & on pretend mesme que l'Oriflamme si celebre dans nos auteurs, n'estoit autre chose que la banniere de l'abbaye de S. Denys. Ils reclamoient son secours dans les combats; ils venoient reconnoistre aprés la victoire, qu'ils devoient leur prosperité au pouvoir que S. Denys avoit auprés de Dieu; & ils souhaitoient qu'aprés leur mort leurs cendres reposassent auprés des siennes. C'est sans doute ce qui a beaucoup contribué à le faire regarder comme le patron & l'Apostre de la France, en sorte que le jour de son martyre est festé dans plusieurs diocéses. La croyance que l'on a eue que la foy avoit esté portée dans plusieurs endroits par ses disciples, comme nous le dirons bien-tost, luy a pu aussi faire meriter ce titre; & il le merite encore d'une autre maniere, s'il a esté le chef des sept Evesques envoyez par S. Fabien, comme on le peut dire avec quelque fondement.]

Du Bois, p.31. 92. 'Mallon succeda à S. Denys dans la conduite de l'Eglise de Paris, selon les archives de cette Eglise. Mais on n'y apprend que

son nom, non plus que de Massus, Marc, & Adventus, qui se p. 34. 35.
succederent l'un à l'autre jusqu'à Victorin, dont le nom se trouve dans le celebre Concile de Cologne daté de l'an 346, où il est appellé Evesque de Paris, & entre les Evesques des Gaules qui assisterent l'an 347 au Concile de Sardique, ou qui le signerent peu aprés Massus passoit dés le IX siecle pour le troisieme Evesque de Paris, & on l'honoroit du titre de Saint. Ce peu d'Eves- p. 371. c.
ques que l'on trouve entre S. Denys & Victorin, peut servir à montrer que S. Denys n'est pas venu avant le temps où nous le mettons aprés S. Gregoire de Tours.



ARTICLE V.

De S. Agoard, S. Yon, S. Lucain, S. Paxent, S. Justin, & S. Eugene, Martyrs du diocese de Paris.

Nous pouvons joindre à l'histoire de Saint Denys ce que nous trouvons des autres Martyrs du diocese de Paris, puisqu'on les peut tous considerer comme ses enfans, quand mesme leur martyre auroit precedé le sien. Ceux qu'on peut dire estre les plus celebres, sont S. Agoard & S. Aglibert, qu'Usuard Usu. 24. jun.
dit avoir esté martyrizez le 24 de juin au village de Creteil dans le territoire de Paris, avec un nombre infini d'autres Chrétiens de l'un & de l'autre sexe. Les corps de ces deux Saints se conservent encore aujourd'hui dans l'eglise de Creteil à deux lieuës de Paris, entre la Seine & la Marne. Quelques uns croient que le concours extraordinaire qui se fait à S. Maur prés de Creteil le jour de la S. Jean, qui est celui de leur feste, vient de ce que leurs corps ont esté apportez autrefois en ce lieu, pour y estre en seureté durant les guerres. Les corps de ces Saints sont dans deux chasses qu'on porte solennellement en procession le 25 de juin, auquel on transfere leur solennité; & il y a dans l'eglise une cave ou une chapelle basse sous le grand autel, où l'on croit que sont encore les reliques de ceux qu'Usuard dit avoir esté les compagnons de leur martyre.

Nous avons dans Surius les actes de ces Saints, qui sont visiblement nouveaux. Ils n'ont rien de recommandable, tres peu de faits, & de longues harangues: & avec cela ils mettent ces Sur. 24. jun. p.
Saints du temps des Apostres ou peu aprés. Ils portent que Saint 316. § 1.
Agord & Saint Aglibert estoient de Creteil mesme, & qu'ils

avoient esté convertis par S. Altin & S. Eodald, que S.Savinien
§ 2. Evesque de Sens avoit envoyez prescher à Paris,'& qu'ils furent
Aut.chr.p.32.2. condannez par l'ordre du Prefet Agrippin. 'On trouve une partie de ces choses dans la chronique d'Auxerre,[qui n'est pas non plus d'une grande autorité.]

Bar.22.sept.d| P.de N.l.8.c. 106.p.168.1. 'Le martyrologe Romain,aprés Pierre des Noels,met le 22 de septembre la feste de S. Yon Prestre, qui estant venu dans les Gaules avec S.Denys,fut martyrizé à Chastres [dans le diocese de Paris,]par ordre d'un Prefet nommé Julien.[L'Eglise de Paris en fait le 5 d'aoust: & c'est le jour de sa mort,selon ses actes qui
MS.p.273. sont dans Mombritius,] 'Et selon d'autres beaucoup plus amples que nous avons trouvez dans un manuscrit. Ceux-ci dont Mombritius & Pierre des Noels ont apparemment tiré ce qu'ils ont dit de ce Saint, portent qu'il vint d'Athenes avec S. Denys, [d'où l'on peut juger qu'ils sont posterieurs à Hilduin. Tout le
p.281.282. reste sent aussi les fables des derniers siecles,.] 'comme ce qu'ils disent qu'il porta sa teste aprés sa mort. [C'est proprement un sermon fort ennuyeux & fort mal écrit. Ainsi tout ce qu'on en peut tirer, outre ce qui est dans le martyrologe Romain,] c'est que S.Denys le fit Prestre, & l'envoya prescher à Chastres &
p.279. aux environs, 'qu'il y fut martyrizé sur une montagne appellée
p.282. depuis de son nom, à une lieuë de la riviere d'Orge, '& qu'il fut
p.280. enterré à un mille de là. 'On marque qu'il estoit alors dans un
p.278. âge fort avancé, '& que S.Denys, S.Cheron, S.Quentin, & S. Lucien, avoient déja souffert le martyre. [Nous avons aujourd'hui un village de S.Yon sur une montagne à une lieuë ou deux de Chastres. Mais le breviaire de Paris dit que son corps est à Nostre-Dame de Corbeil. Le martyrologe Romain l'appelle Jonas. Usuard n'en parle point.

Il ne dit rien non plus de S.Lucain,que Molanus,& le martyrologe Romain ensuite,disent avoir souffert à Paris.Ils le mettent
Sauf.p.793.794. le 30 d'octobre, auquel l'Eglise de Paris en fait l'office.] 'M. du Saussay en fait aussi un Martyr de Paris,& en dit beaucoup de choses: mais il le met sous Antonin, & luy fait porter sa teste, [Le nouveau breviaire de Paris ne dit pas un seul mot de son histoire: Et mesme le calendrier du livre imprimé pour les laïques
Bouchet,l.2.c. 23.p.182. en 1681,dit qu'il a souffert à Vilpion au pays Chartrain.]'On cite une vie d'un S. Lucain qui le fait disciple de S. Hilaire de Poitiers. [Ainsi il aura pu estre tué par les barbares qui ravagerent les Gaules au commencement du V.siecle.] 'On croit que
Sauf.p.794. son corps est à Nostre-Dame de Paris.

&c. M.r du Sauffay met encore à Paris S. Paxent, & S.te Albine p.649. vierge sa sœur, qu'il dit avoir esté martyrizez sous Antonin, & reposer maintenant dans l'eglise de Saint Martin des champs à Paris, où leur feste se fait avec beaucoup de solennité le 23 de septembre. [Le nouveau breviaire de Paris marque ce jour là une memoire de S. Paxent seul, & n'en dit rien dutout.] Molanus & Ferrarius ne parlent aussi que de S. Paxent.

Le martyrologe d'Usuard nous assure qu'il y a eu un S. Justin martyrizé au diocese de Paris le premier jour d'aoust; & un exemplaire des martyrologes de S. Jerome dit que ce fut à Louvre en Parisis, [où il y a encore deux eglises dediées sous le nom de ce Martyr.] 'Son corps a depuis esté transporté à Nostre- p.482. Dame de Paris à cause des guerres: Et comme les premiers jours d'aoust sont occupez par d'autres festes, on n'en fait l'office que le [huittieme. Le breviaire de Paris luy attribuë l'histoire de l'enfant d'Auxerre, qu'on dit avoir esté martyrizé à l'âge de neuf ans, ou sous Diocletien, ou plutost sous les Vandales au commencement du V. siecle. Cette opinion n'est pas sans fondement.

V.S.Lucien de Beauvais Mais neanmoins "il y a plus d'apparence que l'histoire qu'on en raporte appartient à S. Just, honoré le 18 d'octobre dans le diocese de Beauvais.]

1. 'L'Eglise de Paris honore encore le 15 de novembre [1] S. Eugene Laun.de Dio. t.1.p.293. martyrizé dans son territoire, comme on le lit dans Usuard, & dans plusieurs autres martyrologes, dont on pretend qu'il y en a de plus anciens qu'Usuard mesme. 'On croit qu'il a souffert Sauf.p.879.

Note 8. * &c. "sous le gouverneur Fescennin comme S. Denys, * au village de Deuil prés de Montmorenci, dont l'eglise porte encore son nom. Mais son corps en a depuis esté transporté à S. Denys, 'dont les Laun.p.296. 297|Sur.3.oct. p.1954-14. Religieux le donnerent vers l'an 920 à Saint Gerard Abbé de Brogne, pour le trasporter en son abbaye [au diocese & au Comté de Namur, à trois ou quatre lieuës de la ville vers le sud-ouest.] 'On y fait la feste de cette translation le 18 d'aoust: * On Mol.f.Bel.p. 255. * Sur.3.oct.ut sup. pretend qu'elle fut fort celebre, & accompagnée de revelations & de miracles.

'Il semble selon cette histoire qu'on ait donné à S. Gerard le p. 21. § 9. corps du Saint tout entier, sans mesme en ouvrir la chasse. Il Mol.f.Bel.p. 256.2|Bar.15. nov.a|Laun. p.298.299. faut dire neanmoins qu'il n'en a emporté qu'une partie, pour n'estre pas obligé d'avouer que l'on a trompé les Espagnols, à qui les moines de S. Denys ont aussi donné le corps de S. Eugene en 1565, pour le transporter à Tolede. Les Espagnols le souhai-

1. On cite des actes de S. Quentin, qu'il estoit disciple de S. Denys. Je ne l'y trouve pas. Du Bois, p. 33. c| Sur.31.oct.p.422.

toient dans la croyance qu'il a esté le premier Evesque de Tolede ;"ce qui n'est pas neanmoins fondé. Ces reliques furent receuës en Espagne avec une extreme solennité ; & le Roy Philippe II. en voulut luy mesme porter la chasse. 'Mariana dit que l'on avoit receu avec la mesme solennité un bras de ce Saint, que Louis le jeune avoit envoyé à Alphonse Roy de Castille en l'an 1156. NOTE 9.

Sur.15.nov.p. 360 § 4|Du B. p.34.b.



ARTICLE VI.

De S. Fuscien, S. Palmace, & quelques autres Martyrs d'Amiens & de Treves.

Bosq.l.5.p.156. [NOus avons dit ci-dessus que] 'selon les actes de Saint Fuscien, S. Denys estoit venu à Paris avec onze autres personnes [qu'on peut regarder comme ses disciples,] savoir S. Fuscien mesme, S. Victoric, S. Piaton, S. Rufin, S. Crépin, S. Crépinien, S. Valere, S. Lucien, S. Marcel, S. Quentin, & S. Rieule. 'Ce que portent ces actes estoit la croyance commune du IX. siecle, "qu'on ne combatoit que par la fausse supposition que S. Denys estoit mort dés le temps de Domitien. 'Les Evesques assemblez à Paris en 825, disent aussi que S. Denys vint en France avec douze autres personnes ; qui se disperserent ensuite en divers endroits pour y prescher l'Evangile, 'en demeurant toujours unis ensemble par le lien de la charité. [Nous faisons des titres particuliers de S. Lucien & de S. Quentin.]

Hemer.n.p 19. Anal.t.1.p.63. Bosq.l.5.p.156.

'M^r. du Bosquet nous à donné les actes de S. Fuscien & Saint Victoric que nous avons citez quelquefois. 'Mr de Launoy croit qu'ils sont écrits aprés S. Gregoire de Tours, & assez long-temps avant Charlemagne. [Mais "de quelque temps qu'il soient, ils ne peuvent pas estre fort considerables, estant tres mal écrits pour le style, improbables en plusieurs circonstances, & difficiles a accorder en d'autres.] 'Ils citent une histoire plus ancienne. 'Ils disent que ces deux Saints allerent prescher l'Evangile [1] à Terouenne ; 'ce qu'on lit aussi dans la vie de Saint Omer celebre Evesque de cette Eglise au milieu du VII. siecle. Cette vie ajoute que ces deux Saints estoient compagnons de S. Denys ; mais qu'aprés qu'ils eurent esté martyrizez à Amiens, ceux de Terouenne retournerent à l'idolatrie. NOTE 10.

p.156. Laun.de Dio. t.1.p.185 186. Bosq.p.156. p.156. Sur.9.sept.p. 104.§ 6.

1. *urbe Tervanensi*, dit un Manuscrit de Saint Michel de Beauvais, Mr du Bosquet a *Tarrasconensi*, qu'on ne connoist point en ces quartiers là.

S. Fuscien & S. Victoric estoient vers Terouenne, selon leurs actes, lorsque Rictius Varus fait Prefet[du Pretoire] par Maximien [vers l'an 286,]excitoit par ordre de ce Prince une grande persecution contre les Chrétiens. Durant ce temps là les deux Saints vinrent à Amiens pour y chercher S. Quentin; & ne l'y trouvant pas,'ils tournerent du costé de Paris. Ils furent arrestez fort prés d'Amiens par un vieillard nommé Gentien encore payen, mais qui songeoit à se convertir. Ce vieillard leur dit que S.Quentin avoit esté martyrizé il y avoit déja "six ou sept semaines, [le 31 d'octobre,] & qu'il y avoit ordre de les arrester eux mesmes. Il les obligea neanmoins de loger chez luy, où Rictius Varus arriva en mesme temps, & ordonna qu'on prist les deux Saints. Gentien animé de zele tira l'épée, s'il en faut croire les actes, 'pour en fraper le Prefet, qui luy demanda la cause d'une action si temeraire. Il luy répondit qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne souhaitoit que de mourir pour J.C, & pour ses serviteurs. Il eut ce qu'il souhaitoit: car le Prefet luy fit en mesme temps trancher la teste. Bosq.p.157. | p.158|MS.p.516. | 42 jours. | Bosq.p.159.

'Varus interrogea ensuite juridiquement S. Fuscien & Saint Victoric, & comme ils confesserent leur foy, il ordonna de les mener en prison à Amiens chargez de chaines. 'Leurs actes disent qu'avant qu'ils y fussent arrivez, le Prefet leur fit souffrir "d'horribles tourmens, & les condanna enfin à perdre la teste: ce qui fut executé le 11.e jour de decembre.'Leur feste est marquée ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, qui nomment S. Victoric le premier, aussi-bien que dans[1] plusieurs autres: & on y joint presque toujours S. Gentien. Ibid. | p.160|MS.p.515. | &c. | Flor p.1026. 1027. | 1.

'On écrit que les corps de trois Saints ayant esté trouvez 300 ans aprés par S. Honoré Evesque d'Amiens, furent apportez à la ville. 'On ajoute que Childebert qui regnoit alors, envoya des Evesques pour les faire transferer à Paris avec beaucoup de solennité; mais que quelque effort qu'on fist, il fut impossible de les remuer, Dieu voulant qu'ils demeurassent dans le pays qu'ils avoient consacré par leur martyre. 'Mr du Saussay écrit qu'ils furent mis quelque temps aprés dans une eglise de leur nom, que Fredegonde avoit fait bastir avec un monastere, à une petite lieuë de la ville; & que cette eglise ayant depuis esté détruite par les guerres, ils furent transferez à Baugenci sur la Loire, où ils furent mis dans de nouvelles chasses, en l'an 1259, & où on les conserve encore aujourd'hui. Il dit encore que leur eglise Sauf.p.993| Coint.t.4.p. 182. | Ben.sec.4.2.p. 48969. | Sauf.p.993.

1. Florus, Usuard, Adon, Raban &c.

bastie d'abord par Fredegonde auprés d'Amiens, fut retablie vers l'an 1080, & subsiste jusques à present avec une abbaye sous le nom de S. Fuscien. M.rs de S.te Marthe en mettent la fondation vers l'an 1105, & soustienent que c'est une erreur d'en attribuer la premiere origine à Fredegonde.

Gall.chr.t.4.p. 448.2.c.d.

[Nonobstant aussi tout ce qu'on dit de la translation des corps de S. Fuscien & ses compagnons à Baugenci,] les monumens de l'Eglise de S. Quentin portent qu'Otger Evesque d'Amiens sur la fin du IX. siecle, trouva leurs reliques à Amiens ou aux environs; & comme il avoit esté Chanoine de S. Quentin, il donna à cette Eglise le corps de S. Victoric, qui y fut receu le 30 octobre 893, & mis dans un tombeau qui estoit à la gauche de celui de S. Quentin. Un moine de Corbie qui vivoit [1] assez long-temps aprés, [a] parle de cette translation: [b] à quoy il ajoute que Francon alors Abbé de Corbie, animé par cet exemple, s'insinua si bien par presens & par divers autres moyens dans l'esprit de l'Evesque Otger, qu'il en obtint la permission d'enlever secrettement la nuit le corps de S. Gentien qui estoit dans une eglise de la ville, & de le porter à Corbie, où il fut receu le 8 de may; de sorte que S. Fuscien demeura seul à Amiens. Il dit que ce fut sous le Roy Eude, qui mourut le 3 janvier 898.

Hemer.l.2.p. 84|n.p.19.22.
Ben.sec.4.2.p. 487.§3.
a §2.
b p.487.488.
p.186.c.
p 487.§ 2.
Lab.chr.

Les actes de ces Saints disent que Rictius Varus avant que de venir en Picardie, avoit fait mourir à Treves un fort grand nombre de Chrétiens; en sorte que la Moselle dans laquelle on jetta leurs corps, fut toute rouge de sang. [On n'en sçait rien davantage,] sinon que Sigebert dit qu'en l'an 1071, on trouva à Treves dans l'eglise de S. Paulin un grand nombre de Martyrs, dont treize seulement estoient nommez en lettres d'or, savoir Palmace Consul & Patricien de Treves, Thyrse un des chefs de la legion Thebéenne, Maxence, Constance, Crescence, & Justin, Senateurs de la ville, trois freres à qui on attribuë la mesme dignité, Leandre, Alexandre, & Soter, & quatre autres encore, Hormisda, Papire, Constant, & Jovien. On trouve la mesme chose dans une inscription qui est encore dans l'eglise de Saint Paulin à Treves, mais qui n'est faite qu'aprés les ravages des Normans, [& apparemment sur cette decouverte mesme,] quoique Browerus la fasse plus ancienne.

Bosq.l 5.p.157.
Sig.an.1071.
Rich.belg.l.7. c. .p.229.
Trev.an.t.1.p. 547.2.

Elle porte que Rictius Varus estant entré le 4 d'octobre à Treves, avec ordre de Maximien pour faire mourir les restes de la legion Thebéenne qui y estoient en grand nombre, executa

p.547.548.

1. *Abbas Corbeia, qua dignitas erat pragrandis eo tempore.*

cet

cet ordre dés le jour mesme, fit mourir le lendemain Palmace avec les principaux de la ville,& y ajouta le jour d'aprés un fort grand nombre d'habitans, irrité, dit Browerus, de ce que les Chrétiens de la ville avoient receu les soldats Thebéens comme leurs freres. Il étend fort toute cette histoire, qu'il met en l'an 286,[& il y a apparence que c'est l'année du martyre de S.Maurice.[Il raporte aussi diverses particularitez de la decouverte de ces reliques, [mais ne donne point les pieces dont il tire ce qu'il dit. Molanus dans ses additions à Usuard, a mis S.Thyrse le 4 d'octobre, S.Palmace le 5, & les autres le 6; ce que le martyrologe Romain a suivi, sinon qu'il ne parle point de S.Thryse, & qu'il fait une feste particuliere des SS. Maxence, Constance, Crescence, & Justin, le 12 de decembre.]Les qualitez de Consul & de Patricie ou de Patricien qu'on donne à S. Palmace, signifient seulement, selon Browerus, qu'il estoit le premier magistrat de Treves, & d'une des premieres familles de la ville. [Nous laissons examiner cela à ceux qui savent si les magistrats des colonies & des villes libres prenoient ces titres en ce temps là. Si ces choses sont effectivement arrivées en 286, on peut mettre le martyre de S. Fuscien & celui de S. Quentin en l'année suivante.]

p.193-195.

p.547.548.

p.193.2|195.2.

ARTICLE VII.

De S.Piaton & S.Chryseuil Martyrs en Flandre.

NOUS avons trouvé dans un manuscrit des actes de Saint Piaton, dont il suffit de dire qu'ils sont fort semblables à ceux de S.Yon, souvent mesme dans les termes, sinon qu'ils ne luy font pas porter sa teste; ce que d'autres n'ont pas neanmoins manqué de dire. [a] On en cite d'autres tirez de l'abbaye de Saint Thierri prés de Reims, qui ont quelque chose de different. [b] Les uns & les autres s'accordent à dire, comme tous les martyrologes, que S.Piaton vint de Rome avec S.Denys, S.Quentin, & quelques autres. Ils conviennent aussi pour le temps de son martyre, que ceux de S. Thierri mettent sous Diocletien, & les autres sous Maximien, ce qu'on trouve aussi dans une hymne sur ce Saint, faite par Fulbert Evesque de Chartres. [Nous n'avons encore vu personne qui le fasse plus ancien.]

M.S.p.349.

Buch. belg l.7. c.10.p.230.

a Laun.de Dio. t.2.p.193.

b p.189.193|MS. p.350.

Laun.p.187.188.

L'histoire que nous en avons, dit qu'il fut ordonné Prestre par

MS.p.351.

p.357.358. S.Denys, & qu'il alla ensuite prescher à Tournay, 'où ayant ensuite converti beaucoup de personnes, il eut la teste tranchée
Spic.t.5. p.202. §7. le premier d'octobre. Elle ne parle point des grands cloux que l'on ficha dans son corps, & qui y estoient encore lorsqu'il fut trouvé par S.Eloy à Seclin, [qui est ce que nous avons de plus
Marl.t.1. p.77. ancien & de plus assuré pour son histoire.] 'On le cite d'une autre vie de ce Saint.
Sanson. 'Seclin [où S.Eloy trouva son corps,] est un village du diocese de Tournay, environ à deux lieuës de Lille
Buch.p.230.§1. vers le midi. 'On y montre aujourd'hui le lieu de son martyre prés d'une eglise de son nom. [Ses actes l'appellent indifferemment Piat ou Piaton. Usuard marque sa feste le premier d'octo-
Flor p.189. bre, & le fait aussi venir de Rome avec S.Denys,] 'Son nom se trouve le mesme jour dans quelques uns des martyrologes de S. Jerome.

Spic.t.5. p.184. 202. 'S.Eloy aprés avoir trouvé son corps, le mit dans un fort beau
a Mol. f.Bel.p. 207.208. tombeau qu'il luy fit faire, enrichi d'or & de pierreries. a On pretend l'avoir aujourd'hui dans la cathedrale de Chartres, [où on en fait une feste double.] Ceux de Tournay tombent aussi d'accord qu'il y a esté transporté durant les guerres des Normans, & qu'il y reste encore une partie considerable de ses reliques; mais ils disent que l'autre partie a esté raportée dans l'eglise collegiale de Seclin bastie à son honneur, & qu'on l'a mise dans une chasse d'argent doré qui n'est pas bien ancienne. Il est honoré solennellement en ces lieux comme l'Apostre du pays. On y celebre encore sa translation le 29 d'octobre. On croit que ce fut en memoire de ce qu'il fut trouvé par S. Eloy.

p.208|Buch. belg.p.231. 'Quelques uns le peignent & l'honorent comme un Evesque: mais Bucherius soûtient fortement qu'on ne luy peut atttibuer que la qualité de Prestre que luy donne Usuard, & sous laquelle l'Eglise de Tournay l'honore toujours.

Buch.p.230.§1| Boll 7.feb.p. 9.13. 'Ce diocese croit encore avoir esté consacré par le sang de S. Chryseuil, qu'on dit estre venu de Rome en qualité d'Evesque avec S.Denys, S. Quentin, S.Piaton, & les autres, & avoir souffert le martyre à Verleghem dans la Flandre. Ses actes qui ne sont que les leçons d'un breviaire, paroissent fort nouveaux, & sans grande apparence de verité. Molanus doute particulierement de l'episcopat qu'on luy attribuë. Ses reliques estoient autrefois à Comine dont il est patron. Elles sont aujourd'hui partie à Bruges, partie à Tournay, partie à Lens en Artois. On fait sa feste le 7 de fevrier.

Boll.1.feb.p. 47.48|Mol.f. Bel.p.20. 'On met encore entre les compagnons de S. Denys & de S.

Piaton, un S.Eubert qu'on pretend estre mort à Seclin, mais dont les reliques sont depuis plusieurs siecles dans l'eglise de S. Pierre à Lille, où on l'honore le premier jour de fevrier comme un Evesque Confesseur. On n'en a aucune histoire.

ARTICLE VIII.

De S.Rufin & S.Valere, S.Crépin & S.Crépinien.

PASCASE Radbert celebre dans le IX. siecle, dit que l'histoire de S.Rufin & S.Valere est contraire à ce que l'on disoit communément [depuis Hilduin, & à ce que nous lisons dans les actes de S.Fuscien,] que ces Saints estoient venus en France avec S.Denys, parcequ'ils ont souffert sous Diocletien & Maximien. Laun.de Dio. c.1.p.15.

'C'est ce que nous trouvons encore dans les actes de ces Saints tirez d'un manuscrit de S.Michel de Beauvais. [Cette date embarassoit Pascase, parceque l'opinion qui regnoit de son temps faisoit venir S. Denys beaucoup plustost. Mais il y a d'autres choses dans ces actes qui peuvent porter à croire que ces Saints n'estoient pas venus de Rome avec S.Denys,] 'ni avec S.Quentin & S. Crépin, comme portent les actes du dernier, pour faire la fonction de predicateurs & de ministres de l'Evangile: [& ils donnent plutost lieu de croire qu'ils estoient de simples laïques habituez dans les Gaules.] 'Car ils leur attribuent quelque intendance dans une terre du domaine imperial prés de la riviere de Vesle, où ils avoient soin des granges. 'Les deux Saints ne laissoient pas dans cet emploi de signaler leur pieté,tant par leurs mortifications & leurs jeûnes,'que par les aumosnes qu'ils distribuoient aux pauvres avec abondance, & avec une sainte compassion. MS.p.3. Sur.25.oct.p. 384.§1. MS.p.3. p.5. p.7.

'Rictius Varus qui venoit de faire mourir à Reims quelques Chrétiens, passant par ces quartiers là pour aller dans le Vermandois, entendit parler d'eux, & ordonna qu'on les luy amenast. On les trouva dans une caverne où ils s'estoient cachez: '& comme ils confesserent genereusement leur foy, il les fit mettre en prison chargez de chaines. 'Le lendemain on les étendit sur le chevalet, & on les dechira à coups de fouets plombez. 'Le jour d'aprés, Varus s'estant mis en chemin [pour aller vers Soissons,] les fit suivre durant prés de trois lieuës, & enfin il leur fit trancher la teste prés du grand chemin & de la riviere de Vesle. [Usuard & Florus mettent leur martyre le 14 de juin dans le ter- p.3. p.4. p.5. p.6.7.

Flor.p.594 595| Bar.14.jun.d. ritoire de Soissons,& Adon à Soissons mesme, [ce qu'on trouve aussi dans les martyrologes de S. Jerome. Vandelbert, Raban, & plusieurs autres les marquent aussi le 14 de juin, [quoique selon la suite des actes de S. Fuscien, ils semblent plutost avoir souffert au mois d'octobre.]

MS.p.7. Leurs actes ajoutent que peu aprés leur martyre, on voulut les transporter [1] solennellement à Reims; mais que lorsqu'on fut arrivé au lieu qui leur avoit servi de demeure durant leur vie, leurs corps devinrent si pesans, qu'on crut qu'ils vouloient demeurer encore en cet endroit aprés leur mort: & on les y laissa effectivement. [Ces translations solennelles ne se voient guere du temps mesme des Empereurs Chrétiens: mais il y a encore d'autres choses qu'on peut trouver à redire dans ces actes, "& qui Note 11. Sau.f.p.356. sont qu'on ne leur peut pas attribuer une grande autorité.] M.r du Saussay dit que ces Saints demeuroient à Bazoche [sur la Vesle, entre Fisme & Braine,]& qu'ils ont esté depuis portez à Marl.t.1.p 73. Soissons. On trouve le premier de ces faits dans un ancien abre- Flod.l.4.c.53. gé de leurs actes; & Flodoard nous assure du dernier, a& il ajoute p.735. a c.52.53.p.733-739. qu'ils avoient une autre fois esté transportez à Reims. Mais ces deux translations ne se firent qu'à cause des courses des Normans; & leurs corps furent ensuite raportez à leur lieu ordinaire. Flodoard raconte quelques miracles arrivez en l'une & en l'autre occasion.

Sur.25.oct.p. 384.§1. [Nous ne disons pas]du métier de cordonnier que S. Crépin & S.Crépinien exerçoient selon leurs actes, [ce que nous avons dit de l'emploi de S. Rufin & S. Valere. Car cette occupation tranquille & humble convient tres bien à des ministres de l'Eglise, & à des predicateurs de l'Evangile: Ainsi nous ne voyons §1|Bosq.l.5.p. 155. rien qui empesche de croire ce que l'on dit de ces Saints,] qu'ils vinrent de Rome avec S.Denys, S.Quentin, & les autres, pour Conc.t.8.p. 841.c. prescher la foy dans les Gaules. Ils semblent estre appellez les compagnons de S. Denys dans le Concile de Soissons en 866, à l'occasion de l'abbaye de Solognac fondée par S. Eloy en l'honneur de S. Denys, de ces deux Saints, & de quelques autres.

Spic.t.5. p.202. §7. b Sur. 25.oct.p. 384.§1. Ils estoient freres par la nature & par la grace. bIls s'arresterent dans la ville de Soissons, où ils se servoient de toutes les occasions que Dieu leur donnoit pour attirer les peuples à la connoissance de la verité. Maximien y estant venu les fit arrester, & aprés avoir tasché en vain d'ebranler leur constance, il les mit entre les mains de Rictius Varus. Cet officier leur fit souffrir

1. *cum sacerdotum choris & populorum turmis.*

des tourmens effroyables, [que l'on peut voir dans leurs actes,]
'où ils sont neanmoins meslez de diverses circonstances qui Bosq.l.4.c.12.
n'ont nulle apparence de verité ; [ce qui fait que nous nous p.158.
abstenons de les raporter. Nous nous contentons de remarquer
que si]la punition & la mort de Rictius Varus ont precedé leur Sur.25.oct.p.
V.la perf.de martyre, comme ils le disent,[la suite de l'histoire peut porter à 385.§5.
Diocletien §2. le mettre en 288.] Les Saints eurent enfin la teste tranchée le 25
d'octobre, [comme nous le lisons aussi dans Usuard, dans Adon,]
'& dans Florus qui paroist en avoir eu les mesmes actes que nous Boll.mars, t.2.
en avons aujourd'hui. ᵃ Raban, Notker, & mesme[Bede,]& les p.35.36.
martyrologes de S. Jerome, parlent aussi de ces Saints. ᵇ On pre- ᵃ Flor.p.933.
tend qu'aprés leur martyre ils s'apparurent au Pape pour l'aver- 934. ᵇ Marl.t.1.p.
tir d'envoyer de nouveaux ouvriers en la vigne qu'ils avoient 45.46.
cultivée par leurs travaux,& arrosée de leur sang,& que sur cela
le Pape envoya dans les Gaules S. Sixte & S. Sinice premiers
Evesques de Reims.

'Il y avoit à Soissons une eglise de S. Crépin & S. Crépinien Gr.T.h.Fr.l.5.
sous Chilperic, qui y fit enterrer Clodobert son fils aisné. [On c.34.p.254.
y peut raporter ce que disent leurs actes,]'que les Chrétiens Sur.25.oct.p.
bastirent une grande eglise sur leurs tombeaux: [& c'est appa- 386.§7.
remment l'abbaye de S. Crépin le grand, qui est auprés de Sois-
sons du costé de Reims.]'S. Eloy tira leurs corps d'une grote Spic.t.5. p.202.
où ils estoient, & leur dressa à Soissons un magnifique monu- §7.
ment.'Le martyrologe Romain dit qu'ils ont esté portez à Rome, Bar.25.oct.c.
& mis dans une eglise de S. Laurent. Baronius ne cite rien pour
appuyer cette translation.'Florentinius ne paroist point la croire: Flor.p.934.2.
'M.r du Saussay soûtient absolument qu'elle est fausse,& que les Sauf.25.oct.p.
corps de ces Saints sont encore aujourd'hui à Soissons dans 779.
l'abbaye de Nostre-Dame.



ARTICLE IX.

De S. Marcel d'Argenton, S. Rieule de Senlis, S. Cheron de Chartres, & S. Benigne.

[NOUS ne voyons pas bien quel peut estre] 'Marcel qu'on Bosq.l.5.p.156.
fait venir avec S.Denys,'& que ce Saint envoya prescher Chif.de Dio.
en Espagne, si on le veut croire sur l'autorité de Saint Methode p.21.
[Evesque de Constantinople au IX. siecle, à moins que nous ne
disions que c'est] S. Marcel martyrizé avec S.Anastase à Argen-

ton[en Berri] le 29 de juin, ſelon Uſuard & le martyrologe Ro-
P.de N.l.6.c.24. main. 'Pierre des Noels le cite d'Adon [qui n'en parle pas.] ª Le
p.111.1. Pere Labbe nous en a donné une hiſtoire, qui le fait frere de S.
ª Lab. bib.t.2. Saturnin & de S. Denys, quoiqu'encore fort jeune du temps de
p.427-431. Dece. Elle ajoute qu'eſtant venu en France pour aller joindre
ſes freres à Toulouſe, il fut martyrizé à Argenton avec Saint
Anaſtaſe qui l'accompagnoit, ſous l'Empereur Aurelien & le
Boſq.l.p.c.26. gouverneur Heraclius. 'Cette vie fut citée dans le Concile de
p.50. Limoges en 1031, [mais c'eſt une des plus méchantes que nous
ayons. Sans parler du reſte, elle confond les temps de Dece,
d'Aurelien, de S. Clement, de Sixte II, comme ſi tout cela n'eſtoit
Lab.p.429. qu'un.] 'Elle met la mort de S. Marcel le jeudi *29 de juin, [ce qui NOTE 12.
ne ſe rencontre point ſous Aurelien qu'en l'an 271, auquel il ne
perſecutoit point les Chrétiens, & n'eſtoit point maiſtre des
Gaules. Cela ne ſe rencontre point non plus durant la perſecu-
p.431. tion de Valerien.] 'Il y a auprés d'Argenton en Berri un bourg &
un prieuré qui porte encore le nom de S. Marcel. Les Jeſuites
de Bourges en ont des reliques.

Boll.30.mars, 'Pluſieurs actes des Martyrs qui ont ſouffert ſous Diocletien,
p.817.2. témoignent qu'ils vinrent en France avec S. Regule ou Rieule
p.819.§4. comme on l'appelle ordinairement. 'Ses propres actes, *dont les NOTE 13.
p.818.§1|Boſq. plus anciens ne ſont faits qu'aprés Hilduin, 'diſent auſſi-bien que
l.5. p.156.157. ceux de S. Fuſcien, qu'il vint de Rome avec S. Denys, & que
de Paris il fut preſcher à Senlis, où il fit un tres grand progrés, &
Boll.p.819.§4. merita d'eſtre elevé à la dignité epiſcopale 'par les mains de S.
p.816.§1. Denys. 'Il paſſe pour le fondateur & le premier Eveſque de cette
p.819.§4.5. Egliſe. 'Ses actes ajoutent qu'aprés le martyre de S. Lucien, il fut
18. à Beauvais pour y conſoler & y fortifier les Fideles, '& qu'enfin
il ſe repoſa en paix le 30.ᵉ jour de mars, aprés avoir gouverné
p.824.§19. l'Egliſe de Senlis beaucoup d'années: 'quelques uns diſent du-
p.816.§2. rant 40 ans. 'Sa feſte eſt marquée dans Uſuard & dans pluſieurs
autres martyrologes le 30 de mars, & dans quelques uns le 23
d'avril.

p.817.§5. 'Un auteur qu'on croit avoir vécu dans le X. ou XI. ſiecle,
p.824.§20. 'raporte pluſieurs miracles de ce Saint arrivez dans les ſiecles
p.827.§28. poſterieurs: 'Il y en a un en faveur de Judith fille de Charle le
p.825.§21.22. chauve. 'Cet auteur raporte que Clovis s'eſtant fait donner une
dent de ce Saint contre le ſentiment des Eveſques, qui ne vou-
loient point qu'on touchaſt à ſon corps, il fut obligé par divers
miracles de la remettre dans ſon tombeau: enſuite de quoy il
p.826.c. enrichit ce tombeau, & y baſtit une egliſe. 'Celle qui eſt aujour-

d'hui à Senlis a esté bastie par le Roy Robert. [C'est une collegiale.]

'Les actes de S. Yon mettent S.Cheron entre ceux qui estoient venus de Rome avec S. Denys, & qui avoient esté martyrizez vers le mesme temps que luy, avant S. Yon. 'Ceux de S. Cheron mesme qui ne sont [qu'un amas de prodiges assez peu probables, écrits d'un tres méchant style] dans le IX. siecle, ou encore plustard,'portent qu'il fut long-temps instruit avec Saint Denys : mais ils semblent vouloir qu'il ne soit pas venu en France avec luy. 'Ils l'y font venir pour se cacher dans un desert, [a] & veulent neanmoins qu'il ait presché la foy & la penitence à Marseille, [a] vers Lion, '& en divers autres endroits, jusqu'à ce qu'il arriva à Chartres, où il augmenta, dit-on, par ses predications le petit nombre de Chrétiens qu'il y avoit trouvez. MS.p.274.278. Boll.28.may,p. 748.f. p.750.b. d.e. a p.751.b. c.

'Enfin lorsqu'il venoit à Paris à la priere de ses disciples, [b] ayant rencontré des voleurs à deux grandes lieuës de Chartres, il les attira à luy pour faire sauver les autres qui l'accompagnoient, & ils luy couperent la teste. [Si ce recit est veritable, il aura plutost esté le martyr de la charité que de la foy.]'Et Bollandus croit mesme que c'estoit proprement un solitaire, qui ayant quitté son bien & son pays, alloit prescher la foy parmi les ravages que les barbares faisoient dans les Gaules vers le milieu du V. siecle. f. b p.752. p.748.c.

'Lorsque les François estoient déja Chrétiens, un nommé Secran fit bastir une eglise sur le tombeau du Saint, 'qui estoit tout auprés de Chartres, 'en un lieu qu'on avoit appellé la montagne sainte à cause de luy & de plusieurs autres personnes de pieté qui avoient voulu estre enterrées auprés de luy. 'L'Evesque Pappole qui assista au Concile de Paris en l'an 573,'y mit un corps d'Ecclesiastiques sous la conduite de l'Abbé Aper. 'On pretend que cet Aper connut par revelation quel estoit le tombeau du Saint, de deux dont on doutoit, '& que Pappole en tira son corps pour le remettre en terre auprés de l'autel. Cela fut accompagné & suivi de divers miracles, 'dont l'un se fit en faveur du fils de Clotaire II; '& on apprend d'une inscription que le Roy Clotaire "a donné beaucoup à cette eglise. 'On trouve encore autrepart un autre miracle fait par S. Cheron vers l'an 847. En 1137 l'Eglise de S. Cheron fut donnée aux Chanoines reguliers qui y sont encore, & ils ont dans leur dependance celle de Saint Cheron du Chemin, 'qu'on croit avoir esté bastie au lieu où le Saint fut martyrizé. 'M.r du Saussay fait une histoire p.753.a. p.749.b. p.753.a. p.754.d. p.753.a. b. c. p.754.a. c. p.749.c. p.752.c. Sauf.p.309.310.

detavit.

Boll.28. may, p 348.e.f. de S. Cheron assez differente de celle que Bollandus a trouvée dans les imprimez & dans beaucoup de manuscrits, [soit qu'il ne
Sauf.p.310. les ait pas assez bien lus, soit qu'il ait eu d'autres memoires]Il parle d'une fontaine miraculeuse qu'il dit estre à S. Cheron de Chartres.

[Usuard met la feste de ce Saint le 27 de may, & dit qu'il fut martyrizé à Chartres en perdant la teste. On en fait ce jour là
Boll.p.749.c. a Gal.chr.t.4. p.215.1.c. memoire à Paris,] & à S. Malo. a On la faisoit autrefois à Chartres le mesme jour. Presentement on la celebre le 18 d'octobre à cause de quelque translation.

[A S Cheron nous pouvons joindre S. Benigne, s'il est vray
Boll.21.jan.p. 357.§ 1. qu'il ait esté Evesque de Chartres, & Martyr] comme quelques uns le pretendent. On dit que Clovis avoit fait mettre son corps avec celui de S.te Agnés, dans une abbaye située sur la Loire
§ 2. appellée *Villa Vidua*; que cette abbaye ayant esté ruinée par les Normans, S.te Agnés s'apparut à diverses personnes en l'an 962, & decouvrit où estoient ses reliques & celles de S. Benigne,
§ 14. & que les unes & les autres furent portées à Utrect deux ans
p.358.d. aprés. L'Eglise de Chartres ne connoist point dutout ce Saint, [& on ne fonde ce qu'on en dit que sur des pieces sans autorité.] NOTE 14.
Bar.28.jun.g. Le martyrologe Romain qui le met le 28 de juin, aprés quelques autres nouveaux, ne dit point qu'il fust Evesque de Chartres. Baronius croit que c'est S. Benigne dont parle S. Gregoire
Gr.T.gl.C.c. 17.p.363.365. de Tours, c'est à dire un Evesque étranger & inconnu, enterré dans la Touraine, dont le tombeau qui estoit fort negligé, ayant esté decouvert par un homme, cet Evesque s'apparut à luy pour luy commander de le recouvrir, s'il vouloit estre delivré des maux dont Dieu l'avoit puni pour ce sujet.



ARTICLE X.

De S. Antonin de Pamiers, & S. Saintin.

MS.p.350. LEs actes de S. Piaton donnent encore à S. Denys pour disciple un S. Alban, [qui est apparemment celui de Mayence, dont nous parlerons en un autre endroit.] V. S. Alban d'Angleterre.
Chif. de Dio. p.21. S. Methode qui a fait un panegyrique de S. Denys dans le IX. siecle, dit qu'il vint à Arles avec un Antonin, qu'il envoya en-
p.53.97. suite repandre l'Evangile dans l'Aquitaine. On croit qu'il en est encore parlé dans une méchante histoire raportée par Hincmar.

Le

'Le P. Chifflet pretend que c'est celui qu'on honore à Pamiers comme le patron du lieu, '& il nous donne de nouveau l'histoire de ce Saint, [que le Pere Labbe avoit déja fait imprimer, & qui ne meritoit guere de l'estre mesme une seule fois.] 'Elle fait ce Saint originaire de Pamiers mesme, 'où aprés avoir esté elevé dans la pieté, il en sortit, dit-on, & s'en alla en divers endroits par le desir de trouver des Chrétiens & de souffrir le martyre. Il rencontra en un endroit non seulement beaucoup de Chrétiens, mais mesme des pasteurs & des docteurs, avec lesquels il demeura long-temps, & qui l'eleverent enfin au sacerdoce: 'On croira si l'on veut avec le Pere Chifflet, que c'estoit S. Denys. [Mais s'il est vray que S. Antonin ait esté Prestre, je ne sçay pas pourquoi] 'son histoire luy donne d'abord le titre d'enfant, [comme s'il estoit mort en cet âge. Il faut d'autant plus remarquer ce titre d'enfant,] 'que les meilleurs martyrologes le donnent à un Saint Antonin qu'ils mettent à Apamée en Syrie: [Le nom de cette ville est le mesme qu'on donne en latin à celle de Pamiers:]& il est certain qu'il y a eu à Apamée un S. Antonin Martyr. ["Aussi plusieurs personnes croient que c'est celui là mesme qu'on met à Pamiers.

p.97. p.122-143. p.124. p.126. p.147. p.124. Flor.p.804 805. Conc.t.5.p.245.2. NOTE 15.

Quoy qu'il en soit,] l'histoire qu'on raporte de celui-ci, s'étend beaucoup sur ce qu'il fit estant Prestre pour prescher l'Evangile. 'Elle le fait revenir à Pamiers où il fut tué par les payens: mais elle décrit son martyre d'une maniere [qui convient mieux aux siecles posterieurs où il restoit seulement encore quelques payens, que non pas au temps des persecutions.] 'Aussi la tradition du pays est qu'il descendoit des Rois Gots, [qui commencerent à dominer en ce pays aprés l'an 410.] C'est ce qu'on peut voir dans M.[rs] de S.[te] Marthe, 'qui l'ont tiré d'une relation de M.[r] de Sponde Evesque de Pamiers, au Pape Urbain VIII, [de laquelle neanmoins nous ne pretendons pas non plus répondre,] '& le P. Chifflet s'en moque, sans rien alleguer neanmoins pour la détruire. 'Aprés l'histoire de la vie de S. Antonin, il y a quelques miracles à perte de vuë, dont on peut seulement tirer qu'on honore son chef à S. Antonien ville du pays de Rouergue.

Chif.de Dio. p.127-132. p.132-136. p.144|Gal.chr. t.2.p 157.2. Gal.chr.t.2.p. 162.2.a. Chif.p.145. p.134-143.

'L'abbaye des Chanoines reguliers de S. Antonin à Pamiers, fondée à ce qu'on croit dés l'an 788 au plustard, a esté fort celebre; '& le Pape Boniface VIII. l'a enfin erigée en evesché par sa bulle de l'an 1295, 'en conservant les Chanoines dans la vie reguliere qu'ils ont observée jusques aujourd'hui. 'Ils pretendent avoir le corps de S. Antonin, 'ou au moins l'avoir eu jusqu'à ce

Gal.chr.t.2.p. 158.1.b. p.158.159. p.160.2.d. Chif.p.146. Gal.chr t.2.p. 161.2.d.

Bar. 2. sept. b. qu'il ait esté brulé par les Huguenots, 'quoique Baronius dise qu'il est à Palence en Espagne. [Usuard, Adon, & mesme les martyrologes de S. Jerôme, marquent la feste de ce saint Martyr
Flor. p. 801. 802. le 2 de septembre, auquel elle se fait encore.] 'Ceux de S Jero-
Gal. chr. t. 2. p. 157. 158. me joignent ensemble un Antoine & un Antonin. 'On marque que S. Antonin est celebre non seulement en France, mais en-
Flor. p. 806. 1. core en Espagne & en Italie. 'L'Eglise de Plaisance honore [le 30 de septembre] un S. Antonin, qu'on pretend estre un soldat de la legion Thebéenne: neanmoins on en fait la mesme histoire que de celui de Pamiers; & quelques uns croient que l'un &
p. 804. l'autre n'est point different de S. Antonin 'tué par les payens sous Constance à Apamée en Syrie.

Chif. p. 53. 57. 'On met un second Antonin entre les disciples de S. Denys qu'on fait Evesque de Meaux, aprés S. Saintin ou Sanctin qu'on dit aussi avoir esté disciple de S. Denys. [Mais cet Antonin n'est fondé que "sur une tres méchante piece, faite apparemment vers NOTE 16.
Sauf. p. 726. 727. le milieu du IX. siecle.] 'M.r du Saussay paroist vouloir faire un Saint d'Antonin le 11 d'octobre: [mais il l'auroit fait le premier. Pour S. Saintin il y a une eglise collegiale de son nom à Meaux,]
Laun. de Dio. t. 1. p. 109. '& il y en avoit une dés le IX. siecle, qui estoit une abbaye.[a] L'on tenoit aussi alors que son corps estoit à Meaux. [b] Cette Eglise
a Spic. t. 12. p. 252. l'honore l'onzieme d'octobre comme son premier Evesque: mais
b Laun. p. 125. celle de Verdun fait la mesme chose: ["& il est difficile de juger V. la note 15.
si elles ont eu chacune un Saint de mesme nom, ou s'il n'y en a eu qu'un, qui aura esté Evesque de Verdun, puisqu'on trouve dans quelques monumens un Sanctin Evesque de cette Eglise vers le milieu du IV. siecle, & dont le corps aura esté apporté à
Lab. bib. t. 1. p. 123. c. Meaux par quelque rencontre.] 'Un "auteur du XII. siecle écrit Hugue Abbé de Flavigni.
que ceux de Verdun l'acheterent pour une grande somme d'argent, & le firent apporter chez eux. ["Mais cet auteur se trompe, V. la note 15.
Spic. t. 12. p. 252. au moins en disant] que cela se fit dés l'an 866. 'Car ceux de Verdun ne l'avoient point encore en 915.



ARTICLE XI.

De S. Trophime d'Arles, & de S. Gatien de Tours.

[NOUS ne pretendons pas qu'il soit fort certain que Saint Fuscien & les autres dont nous avons parlé, aient esté disciples de S. Denys: mais nous avons esté bien aises de nous servir de ce que l'on en écrit pour faire un corps de ces Saints,

dont on n'auroit pas pu faire des titres particuliers. Il faut passer maintenant à ceux qu'on peut appeller les freres & les collegues de Saint Denys, c'est à dire aux Evesques qu'on croit avoir esté envoyez avec luy dans les Gaules par le Pape S. Fabien, à l'exception de S. Saturnin de Toulouse, dont nous avons fait une histoire à part.

V. la note 1. "S. Trophime est celui de tous qu'on a le plus relevé: & neanmoins nous ne savons rien de particulier pour ses actions.] 'Il a esté certainement Evesque d'Arles: & il paroist que dés le commencement du V. siecle, cette Eglise le regardoit comme son premier & son plus ancien Evesque: & elle croyoit l'avoir receu du siege de Rome. [Il fut peut-estre établi comme pasteur de cette Eglise par S. Denys & les autres de cette compagnie, dés qu'ils y furent abordez.] 'Il la gouverna avec beaucoup de sainteté, repandit la foy [dans tous les environs,] & acquit des peuples à l'Eglise. C'est ce que S. Gregoire de Tours dit de luy, de S. Gatien, de S. Austremoine, de S. Martial, & de S. Paul. 'Il semble que Marcien luy eust déja succedé [en 251,] lorsque Novatien commença son schisme. [Ainsi il peut-estre mort ou la mesme année, ou dés 249, avant la persecution de Dece,] 'puisqu'il mourut dans la paix avec la simple qualité de Confesseur, [que les travaux de son episcopat luy avoient acquise. Et aussi ni ceux qui ont parlé de luy dans l'antiquité, ni Usuard, Adon, & les autres martyrologes qui marquent sa feste le 29 de decembre, ne luy attribuent point l'honneur du martyre. Il pourroit neanmoins avoir presché durant quelques années comme Apostre dans la Provence & aux environs, & ne s'estre attaché à l'Eglise d'Arles comme son Evesque propre & particulier, qu'aprés que "Marcien eut esté deposé en 254, parcequ'il suivoit le schisme & l'heresie de Novatien. En ce cas nous n'avons rien à dire du temps de sa mort, sinon] 'qu'entre luy & Marin [qui gouvernoit l'Eglise d'Arles en 313 & 314,] il faut mettre S. Regule 'que cette Eglise honore le 30 de mars, [mais dont nous n'avons point d'autre connoissance.]

Conc. t. 2. p. 1570. c, &c. — Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. 24. — Cyp. ep. 67. — Gr. T. p. 24. — V. S. Cyprien § 39. — Anal. t. 3 p. 431. — Boll. 30. mars, p. 817. c.

'On cite une histoire de S. Gatien, [que nous n'avons point, & qui n'est pas mesme dans l'histoire de Tours faite par M.r Maan. Ceux qui la citent ne la donnent pas non plus. Ainsi nous sommes obligez de nous contenter de ce que nous en trouvons dans S. Gregoire de Tours l'un de ses plus illustres successeurs].] 'Il nous apprend donc que ce Saint qui est nommé dans son ouvrage tantost Gatien, [tantost Gratien,] avoit beaucoup de pieté

Ouvr. t. 1. p. 12. — Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 590.

& de crainte de Dieu, comme il le témoigna en quittant son pays, sa maison, & ses parens pour suivre Dieu, [& aller prescher
Ib'gl.C.c.4.p. 343. l'Evangile.] 'Il fut envoyé en France 'par le Pape [a] Saint Fabien, Note 17.
[a] Bar 18.dec.g. comme le martyrologe Romain le dit nommément, [b] en la pre-
[b] Gr.T.h.Fr.p. 590. miere année de Dece, ['ou peu de temps auparavant.] V.la note 3.
[c] Ibid. [c] Il vint à Tours, & y fut le premier predicateur de la foy, aussi bien que le premier Evesque. Il y trouva un peuple fort attaché à l'idolatrie, dont il fut souvent maltraité d'actions & de paroles. Il en convertit neanmoins quelques uns, avec lesquels il celebroit le mystere du jour du Seigneur dans des grotes & d'autres lieux secrets; & il estoit souvent obligé de se cacher luy
l.1.c.48.p.37. mesme pour eviter les insultes des plus puissans de la ville, 'qui maltraitoient les Chrétiens lorsqu'ils les rencontroient, & les tuoient mesme quelquefois.

l.10.c.31.p.550. 'On tient qu'il vécut ainsi à Tours durant 50 ans, au bout des-
l.1.c.30.p.24. quels il mourut en paix 'avec la gloire d'un saint Confesseur. [d] Il
[d] l.1.c.31.p.590. fut enterré dans un cimetiere qui appartenoit aux Chrétiens: [& ils tenoient alors assez souvent leurs assemblées dans les ci-
gl.C.c.4. p.344. metieres.] 'S. Gregoire de Tours dit que S. Martin vint prier 'à &c.
h.Fr.l.10.c.31.p. 591. son tombeau, 'qu'il transporta son corps, & le mit dans l'eglise de S. Lidoire auprés du tombeau de ce Saint son successeur.
Ouvr.t.2. p.93. 97. 'Cette eglise ou chapelle de S. Lidoire est aujourd'hui enfermée dans le chœur de la grande eglise de Tours, qui a porté longtemps le nom de S. Maurice, & porte celui de S. Gatien depuis environ l'an 1360.

p.96. 'Le corps de S. Gatien [tiré du tombeau où S. Martin l'avoit
Usuf.18. dec.p. 1017. placé,] y avoit esté mis dans une chasse d'argent. 'On pretend qu'apres diverses translations, il a enfin esté porté à Saint Vast
Maan.p.3.4. d'Arras, & qu'il y est encore aujourd'hui. 'M.r Maan soûtient que cela ne peut-estre vray que de quelques petites parties de ses reliques, son corps estant demeuré à Tours jusque'en l'an 1572, auquel il fut brulé par les Calvinistes, à la reserve de quelques os qui sont encore aujourd'hui dans l'eglise de Nostre-Dame la riche, bastie dans le cimetiere où il avoit esté enterré d'abord. [On fait sa feste le 18 de decembre, auquel elle est marquée par Usuard & par Adon: & ils ajoutent que ce Saint estoit celebre par ses miracles.]

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31 p.590. 'Il doit estre mort, selon Saint Gregoire de Tours, en l'an 300.
[e] l.1.c.48.p.37. [e] Aprés luy son Eglise demeura sans Evesque durant 37 ans, ce que S. Gregoire dit estre arrivé à cause de l'opposition & de la persecution des payens, qui reduisoit les Chrétiens à ne pouvoir

tenir leurs assemblées que dans des lieux cachez & inconnus. [Il est certain que les Chrétiens ont esté long-temps les plus foibles dans les Gaules: Il semble neanmoins qu'ils y aient dû avoir une assez grande liberté depuis l'an 305, auquel Constance fut fait Auguste, & encore plus depuis que Constantin eut embrassé publiquement la religion Chrétienne en l'an 312. Mais il y a bien d'autres evenemens dans l'antiquité dont nous ignorons les causes, & ce n'est pas une raison de les accuser de faux quand on n'en a point d'autres preuves.]

ARTICLE XII.

De S. Paul de Narbone; & de ses disciples: De S. Baudele.

[SAINT Gregoire de Tours ne nous apprend rien de particulier touchant S. Paul de Narbone.] 'Nous en avons des Bosq.l.5.p.106. actes [qui peuvent estre anciens, & dont le style est assez grave:
Note 18. &c. mais avec cela'ils ne peuvent pas avoir toute l'autorité que nous voudrions qu'ils eussent.] 'Ils "portent que ce Saint souffrit à Rome des tourmens horribles, plus que capables de luy oster la vie Boll.22.mars, p 373.d.e. & de luy faire acquerir la couronne du martyre, si Dieu ne l'eust reservé pour le salut de la France. [Cela peut estre arrivé vers l'an 236, dans la persecution de Maximin I.] 'Il fut ensuite ordonné Evesque, & vint en cette qualité dans les Gaules, pour e. y assujettir les hommes par la force de ses miracles au joug si doux de J. C.'Il s'arresta à Beziers, & on dit qu'il y bastit la premiere eglise, [ce qui n'estoit point extraordinaire vers le milieu f. du III. siecle.Ainsi il fut l'origine] de la pieté que l'on a vuë depuis dans la ville de Beziers.

'Il paroist qu'il se determinoit à se fixer à cette Eglise, & à luy f. consacrer toutes les fonctions de son episcopat, lorsque la ville de Narbone[qui estoit la metropole de ce pays,] luy deputa pour le prier de la venir assister. [Cette deputation venoit sans doute des Chrétiens qui pouvoient y estre déja.] Il crut se devoir rendre à cette vocation, & ayant ordonné Afrodise Evesque de Beziers, il s'en alla à Narbone,'& en fut le premier Evesque,[au Gal.chr.t.1.p. 365.a. moins c'est le premier dont on a quelque connoissance.] a On marque qu'il y bastit d'abord une petite chapelle, & ensuite une a Boll.p.373.f. eglise plus considerable.

'Dieu y exerça sa patience par deux Diacres, qui ne pouvant p.374.

souffrir qu'il les reprist de leurs fautes, l'accuserent d'un crime honteux. Il pria luy mesme le peu d'Evesques qu'il y avoit alors dans les Gaules, de venir juger cette affaire. Mais Dieu en voulut estre le juge, & contraignit les accusateurs par le ministere du demon, de confesser leur propre crime, & l'innocence de l'accusé. Le Saint leur rendit le bien pour le mal, & les delivra

Bosq.l.5.p.70. par ses prieres de la puissance du demon. 'Les actes de S. Denys qui joignent la mission de ces deux Saints, parlent de cette persecution domestique, qui fit voir quels estoient les merites de S. Paul.

[Les actes de S. Paul ne nous apprennent rien davantage de sa vie; ce qui fait que nous ne pouvons avoir égard à ce que quel-

Boll.22.mars, p.374.c. ques auteurs posterieurs y ajoutent.] 'Ils disent seulement en general, que la gloire de son nom & de ses miracles estoit repan-

Prud.de Mart. 4.p.88. duë partout, & jusques à Rome. 'Nous voyons en effet que Prudence en parle, & il le met mesme entre plusieurs illustres Martyrs, [ce qui nous obligeroit à luy donner cette qualité, si nous ne voyions que ses actes & tous les martyrologes confirment]

Gr.T.h.Fr.l.1. c.30.p.24. 'ce que dit S. Gregoire de Tours, qu'il mourut en paix avec la gloire d'un illustre Confesseur. [On luy a pu donner neanmoins le titre de Martyr, selon l'usage le plus ancien de ce terme, à cause de ce qu'il avoit souffert à Rome pour la foy; & c'est peut-estre en ce sens que Prudence le met entre les Martyrs.]

Boll.p.373.374. 'Il fut enterré dans l'eglise qu'il avoit bastie à Narbone. [C'est

p.372.a. apparemment] l'abbaye de S. Paul, où son corps estoit du temps de Louis le debonnaire; & l'on croit qu'il est encore dans cette eglise, qui d'abbaye est devenuë collegiale. Elle est dans les fobourgs de Narbone sur la riviere d'Aude; & beaucoup de per-

b. sonnes y accourent du Languedoc & de l'Espagne. 'On pretend avoir une grande partie de son corps à Rochechouard [sur la

p.371. Vienne en Poitou] dans le diocese de Limoges. 'Les martyrologes de S. Jerome, & ensuite Usuard, Adon, & les autres, marquent la feste de ce Saint, les uns au 12 de decembre, les plus

p.373.c. anciens au 22 de mars, 'qu'on pretend estre le jour qu'il arriva à

p.372.b.c. Narbone. 'Les breviaires Mozarabes d'Espagne marquent sa feste ce jour là.

p.371.a. 'Quelques martyrologes le font disciple de l'Apostre S. Paul, & veulent que ce soit le celebre Sergius Paulus Proconsul de Cypre. [Nous souhaiterions qu'une opinion si honorable à la France fust établie par des auteurs plus anciens que le IX. siecle, & qu'elle ne fust pas combatuë d'un costé par le propre histo-

rien de ce saint Evesque, & de l'autre par les autoritez qui nous portent à croire qu'il n'a vécu qu'au milieu du III. siecle.]

'S Afrodise que S. Paul avoit laissé à Beziers pour Evesque, est p.376.
honoré comme luy le 22 de mars: & son nom se lit dans Usuard
qui en parle fort honorablement, & dans plusieurs autres martyrologes, qui tous le qualifient Confesseur. 'Son corps est ho- p.377.e.
noré dans une eglise de son nom auprés de Beziers, qui aprés
avoir esté une celebre abbaye, est devenuë un Chapitre de Chanoines seculiers. 'On dit bien d'autres chose de ce Saint, mais a.b.
qui ont pour garant Pierre des Noels; '& mesme quelques uns c.
veulent qu'il ait esté martyrizé, fondez sur de vieilles legendes
qui luy font porter sa teste.

'Pierre des Noels, & d'autres auteurs semblables, disent que p.376.e|Bosq.
S. Paul estant prés de mourir, ordonna le Prestre Rufe Evesque l.3.c.10.p.114.
d'Avignon. 'L'Eglise d'Avignon honore aujourd'hui S. Rufe Gal.chr.t.1.p.
comme son premier Evesque le 14 de novembre, ou le 12 selon 74.2.a.b.
le martyrologe Romain, & garde ses reliques dans l'eglise cathedrale. Il y a à Valence en Daufiné une abbaye de son nom,
qui y a esté transportée d'Avignon: 'C'est un chef d'Ordre de t.4.p.801.2.d.
Chanoines reguliers.

[A ces disciples de S. Paul on peut joindre] 'Saint Prudence, Lab.bib t.2.p.
qu'on dit avoir esté Archidiacre de Narbone, & martyrizé du 606.607.
temps des payens le 4. de septembre. On n'en trouve rien que
dans une longue histoire de ses miracles, fait par Theobaud
ou Thibaud moine de Beze en Bourgogne, dans le diocese de
Langres, 'qui écrivoit aprés la translation de S. Nicolas à Bari, p.610.b.
'& aprés l'an 1126.ᵃIl raporte amplement comment les reliques syll.p.14.a.
de S. Prudence, qui estoient enterrées dans une eglise auprés ᵃ bib.p.607-611.
de Narbone, ayant echapé à la fureur de divers barbares qui
avoient pillé tout le pays, furent enfin volées & enlevées par
Geilon Evesque de Langres, que le Prestre de ce lieu avoit logé
dans un voyage. Il les mit dans l'abbaye de Beze, 'où elles furent p.610.c.
receuës le 7 d'octobre 883. 'Son cercueil demeura à Narbone, où p.607.c.
il continua à estre honoré avec un si grand respect, qu'on n'osoit
pas mesme y toucher. 'Ferrarius a trouvé dans le calendrier de Ferr.mart.p.
l'Eglise de Limoges un Saint Prudence martyr honoré le 13 de 443.1.
novembre.

[Nous pouvons mettre encore ici quelques Martyrs du Languedoc, entre lesquels le nom de S. Baudele ou Baudile est fort
celebre.] 'Il souffrit à Nisme, & sa feste est marquée le 20 de Flor.p.540.541|
may dans les martyrologes de S. Jerome, dans Usuard, Adon, Boll.20.may, p.194.2.b.

Notker, Vandelbert, & plusieurs autres. Ils disent qu'ayant esté pris, & refusant de sacrifier aux idoles, il souffrit les fouets & les autres tourmens avec une foy & une constance inebranlable.

Boll. 20. may, p. 194. b. 'Quelques uns luy donnent divers compagnons sans les nommer. [a] Ses actes qui paroissent faits pour "quelque monastere où *totius ordinis.* [a] p. 195. c. d. on l'invoquoit, en font un homme d'illustre naissance, 'qui avoit p. 196. b. de grandes richesses, "qui estoit marié, '& qui portoit l'épée. [b] Ils NOTE 19. [b] p. 195. e. f. disent que s'estant défait de ses biens, & ayant quitté son pays, p. 196. b. 'qui estoit assez eloigné de Nisme pour avoir une langue differente, p. 195. 196. 'il fit divers voyages avec sa femme, jusqu'à ce qu'estant arrivé à Nisme, il y acquit la couronne du martyre par le zele avec lequel il reprit divers payens qui sacrifioient dans un bois.

Gr. T. gl. M. c. 78. p. 171. 172. 'S. Gregoire de Tours dit que le tombeau de ce saint Martyr estoit celebre à Nisme, & qu'il s'y faisoit beaucoup de miracles, particulierement "par un laurier qui en sortoit, & dont on por-*&c.* DuCh. t. 4. p. 73. b. c. toit pour cela les feuilles jusqu'en Orient. 'On voit que dans l'onzieme siecle on honoroit à Orleans les reliques de S. Baudele Martyr, qui y furent transferées dans la nouvelle eglise de Saint Agnan en l'an 1029, sous le Roy Robert. [Ce pouvoit en estre Catel, p. 288. quelque partie.] 'Au moins ceux de Nisme pretendoient encore au XIII. siecle avoir son corps dans l'eglise d'un prieuré de Benedictins auprés de leur ville, où le peuple l'honoroit dans un fort beau tombeau: & l'on assure qu'il s'y faisoit divers miracles. p. 287. 'On l'appelle en ce pays là S. Bausille [c] Sa memoire n'est pas seu-[c] Boll. p. 195. a. lement celebre à Nisme, à Lodeve, [& sans doute en beaucoup p. 194. d. d'autres lieux du Languedoc;] mais aussi dans la Catalogne, '& dans les breviaires de Burgos & de Seville. [Ainsi il ne faut pas s'étonner qu'on ait dedié en France diverses eglises sous son p. 195. d. nom.] 'Il paroist qu'il y en avoit une dans le diocese d'Auxerre vers l'an 930. [Il y en a deux paroices dans celui de Paris, celle de Neuilli sur Marne, & celle de Brou proche de Chelles. Il y aussi un village qui porte son nom auprés de Mayenne au diocese du 31. may, p. 819. c. Mans.] 'On croit avoir une partie de son chef à Paris dans l'abbaye de S.te Genevieve: mais on ne sçait point comment il y est venu.

[Usuard, Adon, & quelques autres martyrologes, marquent le 10 de novembre S. Tibere, S. Modeste, & S.te Florentie, martyrizez sous Diocletien, & couronnez par divers tourmens dans le diocese d'Agde en Languedoc, en un lieu appellé Cessario Bosq. l. 4. c. 19. p. 161 | Gall. chr. t. 4. p. 863. 2. c. par Adon,] & Cessero par d'autres. Ce lieu porte aujourd'hui le nom de S. Tibere ou Tuberi, & est une abbaye de la congregation

tion de Saint Maur, dont l'Abbé est encore regulier. 'Pierre des P.de N.l.10.c.
Noels fait une longue histoire de ces Saints, [qui ne peut passer 46 p.197.3.4.
que pour une fable. Ainsi nous nous passons aisément] 'de l'an- Catel,p.279.
cienne vie que Catel dit avoir eue des archives de l'abbaye de
Saint Tibere, puisqu'elle n'en est differente qu'en ce qu'elle est
beaucoup plus longue.



ARTICLE XIII.

De S. Austremoine, S. Urbique, & quelques autres Saints d'Auvergne.

'SAINT Austremoine, comme nous le nommons d'ordinaire, Gr.T.gl.C.c.
ou Stremoine comme l'appelle Saint Gregoire de Tours, 30.p.399.
estoit un de ceux qui furent envoyez par le Pape [Saint Fabien]
avec [S. Denys,] S. Gatien, & les autres dont nous avons parlé.
S. Gregoire de Tours [qui estoit d'Auvergne,] dit que ce pays a
premierement receu la parole du salut par le ministere de ce
Saint, & a appris de ses predicateurs à croire en J.C. nostre Redempteur. C'est tout ce qu'il nous apprend de son histoire, 'ajou- h.Fr.l.1.c.30.p.
tant qu'aprés s'estre rendu illustre par sa vie sainte & par les tra- 23.24.
vaux & les fruits de sa predication, il mourut en paix. 'Les bre- Savar.p.46.
viaires d'Auvergne l'honorent comme un Martyr, & on ne manque point d'histoires de son martyre: Le martyrologe Romain
qui met sa feste le premier jour de novembre, a cru devoir preferer l'autorité de S. Gregoire. 'On pretend que S. Prix l'un de Boll.25.jan.p.
ses successeurs a écrit sa vie. Mais l'endroit dont on le tire, porte 634.§9| Bar.1.
qu'il avoit écrit la vie de S. Astrebode Martyr, [qui peut estre nov.h.
un vray martyr d'Auvergne, quoiqu'on ne l'y connoisse pas aujourd'hui: & si c'estoit l'Apostre du pays, il ne seroit pas nommé
aprés S. Cassius & quelques autres.] 'On cite des actes manuscrits Savar.p.45.46|
de Saint Austremoine, & plusieurs autres pieces qui parlent de Branc.p.621.
luy. Mais le martyre que ces pieces luy attribuent, & les autres
choses qu'on en raporte, [nous consolent aisément de ne les
avoir pas vuës.] 'Le Pere Labbe en a donné un longue histoire Lab.bib.t.2.p.
en vers & en prose, 'aprés nous avoir avertis que l'auteur incon- 482-505.
nu de cette piece y a meslé bien des choses qui sont indubita- a fyll.p.10.b.
blement fabuleuses.

'Ce Saint fut enterré à Issoire [dans la basse Auvergne sur l'Al- Gr.T.gl.C.c.
lier,] où on ne luy rendoit aucun honneur. Cautin alors Diacre 30 p.399.400.

de ce lieu, & depuis Evesque de Clermont [vers l'an 562,] fut le premier qui commença à environner son tombeau d'un balustre, & à luy faire rendre les autres honneurs dus aux Saints, ensuite d'une vision que S. Gregoire raporte, l'ayant apprise de sa propre bouche. [Le nom de Cautin n'autorise pas beaucoup ce qu'il a dit & ce qu'il a fait: mais S. Gregoire de Tours qui nous apprend à regarder S. Austremoine comme un Saint, est appuyé par le témoignage de l'Eglise d'Auvergne, & par le martyrologe Romain.] Son corps estoit encore à Issoire à la fin du IV. siecle. Il fut transferé à l'abbaye de Volvic vers l'an 670, par S. Avit II. du nom Evesque de Clermont, & de là en celle de Mozac l'an 764, comme on le cite de l'histoire originale de cette translation écrite par Lanfroy alors Abbé de Mozac: & on dit que le Roy Pepin le porta une partie du chemin. Il est encore presentement en ce lieu.

Savar. p. 46. 179. 180.

[Si S. Antolien & les autres Martyrs d'Auvergne, dont nous avons parlé sur S. Privat, ont souffert vers l'an 265, ils doivent estre considerez comme des disciples de S. Austremoine.] On donne encore cette qualité à S. Sirenat, S. Mari, S. Mamet, S. Antonin, & S. Nectaire, honorez en diversendroits de l'Auvergne. On cite des histoires manuscrites de ces Saints, & on peut voir si l'on veut ce qu'en dit Jacque Branche dans son histoire des Saints d'Auvergne, où il s'étend surtout beaucoup sur Saint Mari ou Marius, dont il dit que S. Odon Abbé de Cluni a écrit la vie. Il met ce Saint avec S. Mamet & S. Antonin le 8 de juin, S. Sirenat le premier de novembre, & S. Nectaire le 9 de decembre.

p 46.

Branc. p 363-369. 631. 598.

p. 380.

Saint Austremoine eut pour successeur dans la conduite de l'Eglise d'Auvergne, Urbique qui estoit du Senat & du Conseil de la ville. Il avoit sa femme, laquelle selon la coutume ecclesiastique, [dont on voit l'antiquité par cette histoire, vivoit separée d'avec luy, & ils s'appliquoient chacun de leur costé à la priere, aux aumosnes, aux bonnes œuvres, & à toutes sortes d'exercices de pieté. Mais au bout de quelque temps, l'ennemi de la sainteté jaloux de la leur voir pratiquer avec zele, tenta la femme, & trouva en elle une seconde Eve. Elle alla fraper à la porte de son mari, qui ayant eu la foiblesse de la recevoir, n'eut pas ensuite la force de resister aux fausses raisons qu'elle luy allegua, en abusant mesme des paroles de l'Ecriture. Il ne rentra en luy mesme qu'aprés avoir commis une action qu'il ne pouvoit excuser. Mais il l'effaça par la douleur de la penitence: &

Gr T. h. Fr. l. 1. c. 44. p. 30 31.

in monasterium. pour cela il se retira"en un lieu solitaire, où il passa quelque temps
* NOTE 20. dans les gemissemens * & dans les larmes. 'Aprés sa mort il fut enterré à Chantoin où estoit le cimetiere des Chrétiens, & où on a depuis basti l'eglise de S.Gal. 'On enterra au mesme lieu sa femme & sa fille, [dont l'une pouvoit avoir imité sa penitence,] p.31|Boll.3.apr. p.252.§4|Savar. p.46.348. Gr.T.p 31.
in religione. & l'autre qui estoit le fruit de sa faute vécut toujours "dans une grande pieté, & ce semble mesme dans la chasteté.

'Un memoire des eglises de Clermont fait vers l'an 850, marque que le corps de S.Urbique, (car il le qualifie ainsi,) estoit sous l'autel de la Vierge dans l'eglise de S. Gal, avec le corps de S. Gal mesme, & ceux de quelques autres Saints. Il a depuis esté Boll.3.apr.p. 252.e.
Illidii. transporté dans l'eglise de Saint "Allire. [On voit donc que son Eglise l'honoroit comme un Saint au IX. siecle.]'Les actes de S. a.
Austremoine le qualifient bienheureux.[Neanmoins ni Savaron, ni Branche, ne disent point qu'on fasse aucune memoire particuliere de luy dans l'office de Clermont:] '& M.r du Saussay est le premier qui ait marqué sa feste au 3 d'avril, sans qu'on voie sur quoy il s'est pu fonder. f.

ARTICLE XIV.

De S. Martial de Limoges, & de ses disciples.

NOUS avons une grande histoire de S.Martial attribuée à S.Aurelien son successeur, & publiée avec les vies des Apostres qui portent le nom d'Abdias Babylonien. 'Elle est appuyée par deux lettres qui sont sous le nom de S. Martial mesme. [Mais le jugement desavantageux que les savans font de ces pieces, est trop connu & trop bien appuyé pour nous arrester à les refuter.]'M.r du Bosquet croit que la vie est écrite sur la fin du X. siecle, & les lettres environ cent ans aprés, du temps du Roy Philippe I, sous lequel il est certain qu'on a commencé à en parler. 'On peut voir ce que dit sur ce sujet ce savant Evesque, '& ce qu'en avoit écrit auparavant M.r des Cordes Chanoine de Limoges, [dont le nom est celebre entre les hommes de lettres; sans parler des autres qui ont traité la mesme matiere. Abd.p.154-182. Bib.P.t.3.p.1. Bosq.l.1.c.23. p.44.45. p.40-46. l.5.p.50-66.

Il faut donc se contenter de ce que dit S.Gregoire de Tours,] 'que ce Saint fut envoyé en France par les Evesques de Rome, avec S. Denys & les autres; qu'il fut Evesque de Limoges, qu'il y prescha la verité avec tant de succés, qu'il y abolit[en partie] Gr.T.gl.C.c. 27.p.396|h.Fr. l.1.c.31.p.23.

le culte des idoles,& remplit la ville d'adorateurs du vray Dieu. [Ainsi selon S.Gregoire, il plut à Dieu, qui dispense ses graces comme il luy plaist, de donner plus de benediction & de force à la parole de ce Saint, qu'à celle de S.Gatien, de S. Saturnin, & peut-estre d'aucun autre de ceux qui avoient esté envoyez avec luy.] Aprés ces travaux apostoliques, il alla se reposer en paix, [& l'Eglise l'honore le 30 de juin,auquel son nom est[a] dans les martyrologes du IX. siecle, & dans divers autres.]

Val.in Laun.p. 460.461. Il y avoit une eglise de son nom à Paris au VII.siecle:[& elle devoit déja estre ancienne,]puisque S.Eloy la fit restabir. Quelques uns pretendent que c'estoit l'eglise du monastere des filles que S.Eloy fit bastir, & que celle de S.Martial que nous avons encore aujourd'hui à Paris, n'est qu'une partie de celle là. Saint Eloy y fit apporter fort solennellement des reliques de S. Martial; & comme elles passoient devant une prison, les prisonniers furent delivrez par un miracle que S.Ouen raporte. S.Gregoire de Tours parle de quelques miracles arrivez au tombeau de S. Martial.

Spic t.5. p.173. 174.

Gr.T.gl.C.c. 27-29.p.397.398

c.27.p.398. Il nous apprend que ce Saint avoit avec luy deux Prestres qu'il avoit amenez d'Orient. [Je ne sçay s'il l'entend seulement de Rome qui est à l'Orient à l'égard des Gaules,ou s'il veut dire que S. Martial estoit venu d'Orient à Rome avant que d'estre envoyé dans les Gaules. Son nom est tout latin aussi-bien que celui de ces deux Prestres. Car ils sont nommez Alpinien, & Austriclinien dans Usuard, qui joint leur feste à celle de Saint Martial,& dit que leur vie a esté illustre par un grand nombre de miracles.] On fait neamoins de S. Alpinien à Limoges le 27 d'avril, & de S.Austriclinien le 15 d'octobre. [a] Nous avons une vie du premier,qu'on croit estre une suite de la fausse histoire de S.Martial. Ils moururent tous deux aprés ce Saint, & furent enterrez auprés de luy. [b] On écrit que S. Alpinien fut transferé l'an 845 en l'abbaye de Rosec dans le Berri sur la Creuse, & de là aprés l'an 1175 à Castel-Sarrazin dans le Languedoc.

Boll.27.apr.p. 480.b. a c.

Gr.T.gl.C.c. 27.p.396. b Boll. p.480.c. f.

Lab.bib.t.2.p. 266.c. c Sauf.sup.p. 1090. d Lab.p.266. Aurelien qu'on fait successeur de S.Martial, [c] est marqué au nombre des Saints le 15 de fevrier[par Ferrarius, &] par M.r du Saussay. Sa feste se fait principalment le 17 de novembre. [d] Son corps a esté transporté de l'abbaye de S.Martial en celle de S. Cessateur [l'un de ses successeurs.]

Bar.9.dec.d. Les fausses pieces de S.Martial parlent fort de S.te Valerie ou Valere vierge & martyre à Limoges: [& l'on ne trouve rien au-

a, dans Usuard, Florus, Adon, Vandelbert &c.

trepart pour ſon hiſtoire. Le martyrologe Romain la marque le 9.e de decembre. L'Egliſe de Paris en fait le 10, à cauſe qu'il y en a une chapelle dans le fobourg S. Marceau, mais elle ne dit rien de ſa vie.] 'On croit que ſon corps a eſté porté à Chambon, qui eſt un monaſtere de l'Ordre de Ciſteaux au dioceſe de Viviers. Sauſ.p.990. Gal.chr.t.4.p. 212.2.

V.S.Privat. 'On pretend que "S. Auſone Eveſque d'Angouleſme, qu'on dit avoir eſté martyrizé vers l'an 260, eſtoit diſciple de S. Martial. Boſq.l.5.p.118. 126.



ARTICLE XV.

De S. Urſin de Bourges, de S. Luſor, & de quelques autres du Berri.

Note 21. 'UN diſciple des ſept Eveſques envoyez de Rome, alla preſcher l'Evangile à Bourges["& il renouvella ainſi l'Egliſe que S. Urſin y avoit fondée vers le milieu du deuxieme ſiecle:] Gr.T. h.Fr.l.1. c.31.p.24.

'Car S. Gregoire de Tours dit que ce Saint ayant eſté ordonné Eveſque par les diſciples des Apoſtres, & envoyé dans les Gaules, fut le premier qui preſcha la parole du ſalut en cette ville, qui en établit & en gouverna le premier l'Egliſe, '& qui en fut le premier Eveſque, comme on pretend qu'il le declara luy meſme à un Abbé dans une revelation. 'On marque qu'il "a preſché à Levroux en Berri, mais avec peu de fruit. 'Aprés ſa mort il fut enterré dans un champ au lieu où il avoit accoutumé d'enterrer les autres: ce qui fit qu'on ne rendit point enſuite de reſpect particulier à ſon tombeau: & on planta meſme depuis une vigne en cet endroit. gl.C.c 80.p.485. p.487. &c. Lab.bib.t.2.p. 447.b. a Gr. T.gl.C.p 485.

'Sa memoire meſme ſe trouva enfin entierement abolie, juſqu'à ce que[vers l'an 560,]il ſe revela à un nommé Auguſte Abbé de Saint Symphorien prés de Bourges, & enſuite à S. Germain Eveſque de Paris, qui eſtoit alors en la meſme ville. Il leur decouvrit le lieu où eſtoit ſon corps, 'que l'on trouva tout entier, comme s'il euſt eſté ſeulement endormi. Probien Eveſque du lieu le fit tranſporter fort ſolennellement dans l'egliſe de Saint Symphorien, où il fut mis en terre auprés de l'autel; & cette ceremonie fut accompagnée & ſuivie de divers miracles. 'On croit qu'elle ſe fit le 9 de novembre, auquel on fait principalement la feſte de ce Saint, [& auquel elle eſt marquée par Uſuard, Adon, & Florus, qui diſent qu'il avoit eſté ordonné Eveſque à Rome.] p.485. p.485.488. p.488.489. Sauſ.p.849.2.

Son Eglise en fait encore le 29 de decembre, qu'on dit estre le jour de sa mort. 'L'église de S. Symphorien a depuis pris le nom de S. Ursin.[a] Son corps y fut trouvé le 23 octobre 1239, par Saint Philippe Archevesque de Bourges, qui le tira de son tombeau placé derriere un autel qui portoit son nom, & le mit sur le mesme autel dans une chasse d'argent, 'où Jean Archevesque de Bourges le trouva encore en l'an 1475, & ferma ainsi la bouche à ceux de Lisieux, qui pretendoient l'avoir dans leur cathedrale dediée [[1] alors] sous son invocation. 'On croit avoir encore aujourd'hui sa chasuble [à Bourges,] & l'on s'en sert dans l'eglise collegiale de Nostre-Dame pour la Messe de minuit. 1.

Lab.bib.t.2.p. 410 c. a p.9.c|Ann. d'Orl.p.497. Lab.p.9.16. p.463.

[La memoire de ce Saint ne se seroit pas apparemment abolie à Bourges, si l'Eglise qu'il y avoit fondée n'eust esté au moins fort affoiblie, soit par sa mort, soit par les persecutions qui la suivirent. La foy y fut donc rétablie ou renouvellée par celui qui, comme nous avons dit, y vint prescher vers le milieu du III. siecle. Saint Gregoire de Tours ne dit point son nom.] 'On peut presumer si l'on veut, que c'est Sevicien ou Senicien, qu'on fait second Evesque de Bourges, & dont on parle comme d'un Saint, quoiqu'on ne marque point le jour de sa feste; [& je ne le trouve point dans Ferrarius.] On n'en dit rien de particulier, sinon qu'il fut enterré dans une eglise appellée [depuis] de S.te Croix.

p.425.c. p.10|Gal.chr. t.1.p.143.1.b.

[Quelque fust ce second Apostre de Bourges,] 'il y convertit diverses personnes d'entre les pauvres, & les grands pecheurs, confirmant ce que J. C. dit dans l'Evangile, que ces sortes de personnes precedent souvent les autres dans le royaume de Dieu. Ils estoient en petit nombre en comparaison de ceux qui demeuroient dans leur endurcissement. Quelques uns de ces nouveaux convertis furent elevez au ministere de l'Eglise, & formez dans l'exercice de leurs fonctions.

Gr.T. h.Fr.l.1. c.31.p.24.

'S. Gregoire de Tours dit que les Chrétiens de Bourges demanderent à acheter la maison d'un bourgeois encore payen, pour en faire une eglise; & que ne l'ayant pu obtenir, ils firent la mesme demande à Leocade l'un des premiers Senateurs des Gaules, qui leur accorda sa maison avec joie, quoiqu'il fust encore payen: & il ne voulut pas mesme accepter l'argent qu'ils luy en offroient. [Nous raportons ce que dit S. Gregoire,] qui ajoute que Leocade se fit enfin Chrétien, & travailla luy mesme à faire une eglise de sa maison. C'estoit encore la grande eglise de Bourges à la fin du VI. siecle. Elle estoit alors tres belle, & enrichie

p.24.25.

Gal.chr t.1.p. 146.2.d.

1. 'Elle porte aujourd'hui le nom de S. Pierre.

des reliques de S. Estienne, [qui y avoient esté apportées aprés l'an 415.]La cathedrale de Bourges porte encore aujourd'hui le nom de S. Estienne, & on pretend que c'est toujours la mesme que celle qui avoit esté bastie d'abord par Leocade, [mais renouvellée sans doute plus d'une fois.] Gal chr. t. 1. p. 141. 2. b.

'Ce Senateur estoit descendu de S. Epagathe l'un des plus celebres d'entre les saints Martyrs de Lion, [dont la benediction se repandit non seulement sur Leocade, mais encore sur son fils nommé Lusor,] 'qui quoiqu'il soit mort, à ce qu'on croit, aussitost aprés son battesme, 'a neanmoins esté regardé comme un Saint, digne de la veneration de l'Eglise. On en peut voir quelques particularitez dans Saint Gregoire de Tours. Son tombeau estoit de son temps à Bourg-Deols en Berri, 'où on le voit encore aujourd'hui tel que le décrit S. Gregoire. Sa feste se faisoit il n'y a pas encore long-temps dans tout le diocese de Bourges le 4 de novembre, auquel elle est marquée 'dans un ancien martyrologe qui le qualifie "un enfant, [ce qui vient peut-estre de ce que]dans l'ancien usage de l'Eglise, tous les nouveaux battizez s'appelloient "Enfans, quelque âge qu'ils eussent.'Le peuple l'appelle S. Ludre. 'On montre aussi à Bourg-Deols le tombeau de Leocade son pere. Ils sont tous deux dans une eglise appellée de S. Estienne & S. Saturnin. Gr.T.h.Fr. p. 24. — gl.C. c. 91. p. 503 p. 508-510. — Lab. bib. t. 2. p. 426. c. — p. 705. — *puer.* — *infantes.* — Aug. — Lab. p. 417. 1. — p. 426.

'On pretend qu'il y a eu dans le Berri des predicateurs [encore plus anciens que S. Ursin,]& envoyez par S. Pierre mesme, savoir S. Silvain Prestre, & S. Silvestre, qu'on dit estre morts à Levroux en Berri le 22 de septembre. Usuard & quelques autres martyrologes, marquent le 22 un S. Silvain Confesseur dans le Berri. On en fait le 23 dans tout le diocese de Bourges, & plus solennellement à Bourg-Deols le 26. [Pour leur histoire elle n'a rien de beau ni de probable;]& elle n'est fondée que sur le breviaire de Bourges. p. 444-446. — *en Silvin.*

'On donne à S. Ursin pour compagnon de sa mission un S. Just, qui mourut en un lieu qui porte aujourd'hui son nom, sur la riviere d'Auron, entre Bourges, où il n'estoit pas encore arrivé, & Dun-le-Roy. Son corps a depuis esté porté en l'eglise de Saint Ursin auprés de Bourges, où on l'honore le 14 de juillet comme un Confesseur, quoique Mr du Saussay en fasse un Martyr. p. 410.





ARTICLE XVI.

De S. Peregrin d'Auxerre, & de ses disciples.

[OUTRE les sept Evesques envoyez par Saint Fabien, & les autres dont nous avons parlé jusques ici, la France doit encore plusieurs autres de ses Evesques aux soins & à la charité de l'Eglise Romaine. Nous en parlerons ici, & nous y joindrons mesme quelques Martyrs que nous aurions peine de placer en un autre endroit. Ainsi l'on trouvera une partie des antiquitez des Eglises Gallicanes jointe à l'histoire de Saint Denys, qu'on a accoutumé d'appeller l'Apostre de la France.]

Boll.16.may,p. 561.c. 'S. Peregrin que tous les martyrologes reconnoissent pour le premier Evesque d'Auxerre, [fut certainement de ceux que p.563. nous avons receus de Rome.] 'Nous en avons des actes, [que leur style, les longues harangues, & quelques autres particularitez font juger n'estre pas anciens. Ainsi nous nous contenterons de ce que nous trouvons de ce Saint dans la vie authentique de S. Germain d'Auxerre. Car quoiqu'il n'en soit parlé que dans la vision de S. Mamertin, neanmoins cette vision est autorisée par la conversion de ce Saint qui en fut l'effet, & le Prestre Constance auteur de la vie de S. Germain, qui l'a jugé digne de passer à la posterité, est un homme celebre dans l'Eglise pour sa gravité aussi-bien que pour sa science & pour plusieurs autres grandes qualitez: & l'on peut s'assurer qu'il n'a rien mis dans le recit de cette vision, qui ne fust conforme à la tradition de l'Eglise d'Auxerre.]

Sur.31.jul.p. 361.§16. 'C'est donc de là que nous apprenons que S. Peregrin Evesque fut envoyé de Rome par le Pape Sixte, avec Saint Corcodeme p.362. Diacre, [& peut-estre encore avec]'S. Marse Prestre, S. Jovien, & S. Alexandre Soudiacres, que S. Corcodeme appelle ses freres &¹les compagnons de sa mission, & avec S. Jovinien Lecteur. 1.

Boll.16.may,p. 563.d. ᵃ Sur.31. jul.p. 362. 'Les actes de S. Peregrin le disent formellement de S. Marse, S. Jovien, & S. Jovinien. ᵃ S. Peregrin & S. Jovinien souffrirent le martyre: les autres souhaiterent la mesme couronne; mais peu de temps aprés il vint un Empereur Chrétien qui ouvrit les &c. eglises qu'on avoit fermées. [Cet Empereur ne pouvant estre

Boll.16.may,p. 562.b. que Constantin, il faut que S. Peregrin ait esté envoyé en France sous Sixte II, en 257 ou 258,]pour arriver peut-estre à Auxerre,

1. *unius bajulatores mandati.*

&

& y commencer son episcopat en l'an 259, auquel quelques uns mettent son martyre. 'Et en effet presque tous les auteurs conviennent qu'il n'est point venu sous Sixte I. comme Baronius l'avoit cru, mais sous le second. b.c.

[Pour son martyre, puisqu'il fut aussi-tost suivi du regne de Constantin, il le faut mettre dans la grande persecution de Diocletien vers l'an 304. Nous verrons en son lieu que Constance conserva les Gaules en paix durant cette persecution: mais il n'en faut pas conclure qu'il n'y ait eu pour cela aucun Martyr.] 'Saint Peregrin souffrit en un lieu de l'Auxerrois nommé Baugi, selon les martyrologes de S. Jerome, [a] & il y fut enterré, comme on le voit par la vision de Mamertin. Il y estoit encore du temps de S. Germain d'Auxerre, [b] On croit l'avoir presentement à l'abbaye de S Denys, [quoiqu'on ne sache ni quand, ni comment il y a esté transporté: car ce qu'on en dit est une vraie fable.] 'D'autres veulent qu'il soit à S. Pierre de Rome, ou à Terni dans l'Ombrie. Mais Bollandus croit que ce sont seulement quelques parties de ses reliques, ou plutost quelques autres Saints de mesme nom. 'On marque que ce Saint souffrit le 16 de may, [c] auquel sa feste est celebre dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Usuard, Adon, & tous les autres martyrologes latins. 'Quelques uns marquent sa translation à S. Denys le 22 d'aoust.

p.561.c|564.a| Gall.chr. t.2.p. 266.2.b. a Sur.31. jul.p. 361. b Boll. 16.may, p.562.a. 2|563.c. p.564.e. c p.561.c. p.562.d.

[Pour ce qui regarde ses compagnons,]'S. Corcodeme mourut trois jours aprés luy, mais dans un autre temps] & une autre année.] Il fut enterré dans une chapelle prés d'Auxerre par les SS. Marse, Alexandre, & Jovien, qui moururent glorieux Confesseurs. 'Cette chapelle estoit dans le cimetiere où l'on mit depuis le corps de S. Amateur. S. Alexandre & S. Jovien furent ce semble enterrez avec S. Jovinien assez prés de la mesme chapelle. 'On croit que les reliques de S. Marse sont à Essend celebre monastere de filles dans la Westphalie, & qu'elles y ont esté portées sous Othon III. [Quoique S. Corcodeme doive estre mort le 19 ou 20 de may,] 'on en fait neanmoins la feste le 4 du mesme mois, auquel il semble que son corps fut transporté dans l'eglise de S. Amateur, 'assez prés de la chapelle où il avoit esté enterré d'abord. 'Sa feste est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Usuard, & dans quelques autres.

Sur.31.jul.p. 361. p.361. Boll.16.may,p. 563.§7. 4 may,p.453.2. Sur.31.jul.p.361. Boll.4. may,p. 453.a.b.

'Les mesmes martyrologes & plusieurs autres, marquent le lendemain 5 de may S. Jovinien Lecteur & Martyr. Quelques manuscrits disent qu'il avoit beaucoup d'eloquence, & une grande connoissance de l'Ecriture; & que comme il n'avoit pas 5.may.p.5.

moins de courage pour s'opposer aux superstitions des payens; il fut pris, & couronné du martyre. On cite cela des actes de S. Peregrin, 'où l'on en trouve au moins une partie.

15.may,p.563.d Sur.p.361.

'La vision de Mamertin parle d'un Florentin, que S. Corcodeme y appelle son frere. [Nous n'en trouvons rien.] Elle parle encore des tres saints Evesques Hellade & Valerien, qui succederent à S.Peregrin l'un aprés l'autre. Ils furent vus à sa gauche; & à sa droite estoient Amateur & Marcellien qualifiez simplement Evesques. [Mais [1] il est certain que Saint Amateur l'a esté d'Auxerre mesme.] 'On le dit aussi de Marcellien, & on le fait mesme successeur immediat de S.Peregrin. [a] On pretend qu'il a gouverné 49 ans. Ainsi il seroit mort vers l'an 344. [Mais"si ce qu'on dit de ses successeurs est veritable, il doit estre mort dés 334.]L'Eglise d'Auxerre l'honore le 13 de may, auquel sa feste est marquée dans tous les martyrologes de S.Jerome, dans Notker, & dans divers autres. Un martyrologe tres ancien dit que c'est "le jour de sa mort, & en mesme temps d'une translation de son corps. On le nomme quelquefois Marcellin. [Nous parlerons des deux autres"en un autre endroit.]

Gal.chr.t.2.p.266.2.c|Lab.bib.t.1.p.412. a Boll.13.may,p.203. — 1. — V. S.Germ. d'Auxerre note 2. — *depositio.* — V. S.Germ. d'Auxerre not.



ARTICLE XVII.

De S. Savinien, de S. Maturin, & de quelques autres du diocese de Sens.

Usu.31.dec. Laun. de Sul.c.4.p.50-53. Aut.chr.p.32.1. 2'Lann.bas.P.p.568. — Note 22.

L'Eglise de Sens[mere de celle d'Auxerre,] croit aussi avoir receu de Rome ses premiers predicateurs, S.Savinien ou Sabinien Evesque, & S.Potentien, qui l'honorerent encore par leur martyre. 'C'est ce qu'en dit Usuard: & c'est tout ce qu'on peut dire estre un peu fondé; "car nous ne trouvons rien de ces Saints avant les martyrologes du IX. siecle. La chronique d'Auxerre faite dans le XIII, en parle amplement. [Ce qu'on peut, si l'on veut, presumer estre veritable, est que] S.Savinien, Saint Potentien, & S.Altien arrivant de Rome, convertirent Victorin qui les avoit receus chez luy auprés de la ville, Serotin qui estoit un homme de qualité, & Eodald celebre par son eloquence, avec beaucoup d'autres; ensuite de quoy S. Savinien consacra une eglise, [ce qui ne convient qu'au III. siecle, quoiqu'on le mette dans le premier:] Cette eglise s'appella depuis S. Pierre le Vif, 'parceque le quartier où elle estoit bastie s'appelloit le Vif.

1. *Qui Peregrino gradatim successerunt*, peut en effet se raporter à tous les quatre.

'Comme toutes les villes voisines estoient encore engagées Aut.chr.p.321.
dans l'idolatrie, cette chronique dit que S. Savinien envoya S. 2.
Pontentien & S.Serotin prescher à Troies: S. Altin & S.Eodald
furent à Orleans, d'où ils passerent à Chartres, & ensuite à Paris.
Ils souffrirent beaucoup à Chartres, & convertirent partout di-
verses personnes, particulierement S. Agoard & S. Aglibert;
avec un grand nombre d'autres à Creteil auprés de Paris;[ce qui
est aussi, comme on a vu, dans les actes de ces Saints.]

'Ils revinrent tous quatre se rejoindre à Sens auprés de S. Savi- 2.
nien, qui fut martyrizé quelque temps aprés, avec S. Victorin
& un enfant, sous le juge Severe. Ils furent bientost suivis par S.
Serotin, & ensuite par S. Pontentien, que S. Savinien en mou-
rant avoit designé, dit-on, pour son successeur, & par quelques
autres. S.Pontentien souffrit un an aprés S. Savinien,& le mesme
jour que luy. 'On dit que S. Altin & S. Eodald furent aussi cou- p.69.1|Sur.31.
ronnez du martyre. dec.p.384.

'On écrit qu'en l'an 847, tous les Saints que nous avons nom- Aut.chr.p.69.1.
mez, hors S.Victorin, furent levez de l'eglise où estoient leurs
corps, & transportez en celle de S.Pierre le Vif, par Venillon
alors Archevesque de Sens.[Environ 200 ans aprés,] 'l'Arche- p.75.2.
vesque Guillaume cacha dans des caves les corps de S. Salvinien
& S.Potentien, à cause des ravages des payens. 'Leotheric qui 2|Gal.chr.t.1.
fut fait Evesque en l'an 1001, les retrouva, & les mit dans des p.626.1.c|2.c.
chasses de plomb, 'd'où le corps de Saint Savinien fut tranferé Aut.chr.p.75.
dans une nouvelle chasse enrichie d'or & d'argent,& de plusieurs 1.
pierreries. Elle fut donnée par le Roy Robert à l'instance de la
&c. Reine Constance sa femme, à qui on pretend que le Saint s'estoit
apparu.[Le breviaire de Paris dit sur le 19 d'octobre,que le corps
de S. Eodald trouvé avec celui de S. Savinien, fut mis dans la
mesme chasse, & que cette translation se fit avec beaucoup de
solennité en presence de Robert, le 23 d'aoust l'an 1031,& qu'elle
fut accompagnée de quelques miracles.] 'Neanmoins on assure Lab.chr.
que Robert estoit mort le 20 juillet de la mesme anneé.'Selon la Aut.chr.p.74.
chronique d'Auxerre c'estoit entre 1003 & 1024. [Les martyro- 75.
loges marquent la feste de S. Savinien & de ses compagnons le
31 de decembre, qu'on croit estre le jour de leur mort. On la fait
neanmoins à Sens & à Paris le 19 d'octobre.]

'Quelques uns donnent à Saint Altin la qualité de premier Gall.chr.t.2.p.
Evesques d'Orleans. [Le nouveau breviaire de cette Eglise n'en 235 1.2.
fait rien dutout; ce qui marque qu'on n'a trouvé aucune preuve
solide ni qu'il en ait esté Evesque, ni mesme qu'il y ait presché.

On assure que ce n'est que du siecle dernier qu'on l'en a qualifié Evesque.]

r.480.4.c. 'On veut aussi que S. Aventin ou Adventus, qui passe pour le premier Evesque de Chartres, ait esté le compagnon de S. Savinien dans la predication de l'Evangile. [Je ne le trouve pas mesme dans Ferrarius.]

Sauf.p.215. MS.p 578. 'M.r du Saussay veut qu'on mette au nombre des successeurs de S. Savinien l'Evesque Polycarpe, 'qu'on dit avoir battizé le pere & la mere de S. Maturin, & avoir elevé mesme ce Saint à la prestrise lorsqu'il n'avoit encore que 20 ans. Nous ne trouvons cela que dans les actes de S. Maturin, qui sont dans Mombritius, [& qui sentent beaucoup plus les contes de Metaphraste

P.deN.l.10.c.6. p.192.2. qu'ils n'ont l'air d'une piece originale.] 'Ce que Pierre des Noels dit de ce Saint, est tiré de la mesme source. L'un & l'autre met sa mort sous Diocletien aprés le martyre de S. Maurice: & selon

Sauf.p.814. ce qu'ils en disent, c'estoit avant la persecution. 'M.r du Saussay dit que S. Maturin fut d'abord enterré à Sens, & transporté depuis dans une grande eglise qu'on luy avoit fait bastir à Larchant, où on pretend qu'il estoit né. [Ce lieu est du diocese de Sens dans le Gastinois, assez prés de Nemours. Le corps de S. Maturin y estoit apparemment dés le temps d'Usuard, qui marque le premier de novembre Saint Maturin Confesseur dans le Gastinois.]

p.815. 'Pour Polycarpe, l'Eglise de Sens ne le met ni entre les Saints, ni mesme entre les Evesques: [& M.rs de S.te Marthe ne le connoissent point du tout. Je douterois fort que les actes de S. Maturin fussent capables de l'autoriser.] M.r du Saussay dit qu'il fut relegué en Syrie pour la confession du nom de J. C. [Il ne dit point d'où il l'a pris: & ces relegations conviennent mieux à la persecution des Ariens sous Constance qu'à celle de Diocletien.]

Lab.bib.t.1.p. 780. 'Il est encore parlé de Polycarpe Archevesque de Sens dans les actes de S. Pipe, qu'on fait compagnon de S. Maturin. Mais ces actes sont posterieurs à l'an 1462, [& conviennent fort bien à cette epoque.] Ils donnent à S. Pipe la qualité de Diacre, & marquent qu'il mourut le 2 d'octobre vers l'an 300. Il paroist que son corps est à Beaune en Gastinois, où on n'en fait la feste que le 7 d'octobre. [Il n'est point dans le martyrologe Romain, ni Pipe.

Sauf.p.679.680. dans Ferrarius.] 'M.r du Saussay en parle sur le 2 d'octobre.



ARTICLE XVIII.

De S. Nicaise & S. Clair Martyrs, & de S. Mellon premier Evesque de Rouen.

[POUR ne point sortir de la Gaule Lionnoise, nous pouvons
passer de la province de Sens à celle de Rouen.] 'On pretend Gall. chr. t. 1. p.
NOTE 23. aujourd'hui que S. Nicaise honoré l'onzieme d'octobre, "a esté 558. 2. d.
le premier Evesque de Rouen: [mais Usuard le plus ancien de
ceux qui en parlent, ne le fait que Prestre. Il dit qu'il fut marty-
rizé dans le Vexin;] 'ce qu'on explique du Vexin François au- d|Sauf|Pomm.
deçà de l'Epte à l'égard de Paris, avant qu'il eust encore esté à p. 19.
Rouen. [Usuard luy donne pour compagnons de son martyre S.
Quirin & S.te Piancie. Le Martyrologe Romain, & les autres
posterieurs donnent à S. Quirin le titre de Prestre, & luy joi-
gnent S. Scubicule ou Scuvicule Diacre. 'On cite des actes de Laun. de Dio.
S. Nicaise qui le font condanner par Fescennin, sous lequel S. t. 1. p. 23.
Denys fut aussi martyrizé: '& en effet on dit que S. Nicaise fut Bosq. l. 1. c. 33 p.
aussi envoyé de Rome avec S. Denys. 55|Pomm. p. 19.

'On pretend que ce Saint & ses compagnons furent enterrez Sauf p. 725|
Vadiniacum d'abord à "Gani sur le bord de l'Epte dans la Normandie. [* On Pomm. p. 35.
* NOTE 24. parle assez diversement de ce qui arriva depuis; mais on con-
vient que le corps de Saint Nicaise est aujourd'hui dans l'isle de
Meulan, où l'on a basti un prieuré de son nom, & que celui de
S. Quirin est en l'abbaye de Malmedi dans les Ardennes au dio-
cese de Liege, où il a esté transporté dans le IX. siecle, & dont
l'eglise porte aussi son nom.] 'L'on y conserve par écrit la me- Mol. f B: l. p.
1. moire de divers miracles [1] arrivez dans cette translation & de- 221.
puis. 'On croit qu'une partie au moins des reliques de S. Scubi- Pomm. p 6.
cule a esté portée à S. Agnan d'Orleans sous le Roy Robert, [ou
mesme plustost.]

'On mesle à l'histoire de S. Nicaise celle de S. Clair Prestre des p. 35.
idoles, déja si âgé, dit-on, qu'il en estoit devenu aveugle: mais
s'estant converti avec S.te Piancie, il recouvra la vuë du corps
avec celle de l'ame en recevant le battesme, 'aida S.te Piancie à p. 35.
enterrer S. Nicaise & ses compagnons, '& se sacrifia enfin à J.C. p. 34.
en repandant son sang pour luy. On ajoute qu'une partie de son
corps est demeurée à Meulan, & qu'une autre partie a esté por-

1. On en voit quelques uns dans une histoire de S. Quirin imprimée à Liege en 1679, & écrite en françois du pays.

p. 33. tée à S.Mellon de Pontoise. 'Le P.Pommeraie tire ceci d'un manuscrit [dont il ne nous marque point l'antiquité ni la qualité. Il ne dit point non plus quel jour on honore S. Clair. Le martyrologe Romain marque, aprés Usuard, le 4 de novembre S.Clair Prestre & Martyr dans le Vexin. Baronius n'en dit rien du tout: le breviaire de Paris qui en fait le mesme jour, n'en dit rien non plus. Nous n'en avons aussi aucune histoire, & nous n'en trouvons rien dans Surius, dans Vincent de Beauvais, ni dans Pierre

Sauss.p.826.827. des Noels.] 'M.r du Saussay dit que c'est un Prestre envoyé de Rome peu aprés le temps des Apostres; & il met son martyre dans le Vexin auprés de la Seine; [ce qui revient assez à celui dont parle le P.Pommeraie: mais ce Pere ne dit point qu'il fust Prestre; & selon que l'on raporte son histoire, il est mesme difficile de le croire. Son envoi de Rome est encore plus contraire au Pere Pommeraie.

Il y a encore dans le Vexin un S. Clair honoré dans un petit bourg qui porte son nom sur la riviere d'Epte, & il est fort celebre tant dans tout le Vexin, qu'en plusieurs autres endroits. Le peuple l'honore particulierement le 18 de juillet. On croit en

Pomm.p.34. avoir un œil à S.Victor de Paris.] 'Mais le Pere Pommeraie nous avertit qu'il faut distinguer ce Saint du disciple de S. Nicaise, ces deux Saints estant differens, dit-il, par la diversité des actions,

Sauss.4.nov.p. 827.828. & par la distance des temps qui est de plusieurs siecles. 'M.r du Saussay dit que celui qu'on honore à S. Clair sur l'Epte le 18 de juillet, est un ermite Anglois, Prestre comme l'autre, mais beaucoup posterieur; que s'estant retiré en cet endroit, il y fut assassiné par l'intrigue d'une miserable ennemie de sa chasteté; & qu'aprés avoir eu la teste coupée, il la porta encore long-temps entre ses mains avant que de mourir. Il n'est pas fort necessaire apres cela d'ajouter les autres circonstances qu'il rarporte de l'un

Neust.p.68. & de l'autre S.Clair, sans dire d'où il les a prises. 'Le P.Artus du Monstier raporte quelques particularitez d'un Saint Clair passé d'Angleterre à Cherbourg, & qui fut ordonné Prestre à Coutance vers l'an 870. [Ce qu'il en dit n'a rien de mauvais; mais il ne dit point d'où il l'a pris. Je n'en trouve rien dans le 6.e tome des Saints de l'Ordre de S. Benoist.]

p.804. § 2| Pomm.p.46| Ussr.Bri.p. 145.146. 'Saint Mellon dont on fait aujourd'hui le second Evesque de Rouen, a passé autrefois pour le premier, a & la ville de Rouen l'a reconnu pour son Apostre. [Les actes que nous en avons dans

a Pomm. p.45. Mombritius ne sont que l'abregé d'une plus longue histoire,]

p.39-46. 'comme on le voit par ce que le P. Pommeraie dit de ce Saint.

Mais on voit en mesme temps que ce n'est qu'un grand narré de prodiges, [dont il est permis de croire ce que l'on veut.] 'On attribue à ce Saint la fondation de la cathedrale de Rouen, & de plusieurs autres eglises. [Tous ceux qui en parlent disent qu'il estoit d'Angleterre, d'où estant allé à Rome, S. Estienne Pape le convertit & l'envoya prescher à Rouen. 'On marque neanmoins en mesme temps qu'il fleurissoit sous les Papes Eusebe & Melchiade,[dont le dernier n'a commencé qu'en l'an 311,]& le P. Pommeraie croit que ce fut l'année de la mort de S. Mellon, quoique la pluspart des anciennes chroniques & des manuscrits ne la mettent qu'en 314. Ainsi au lieu de 40 ans qu'on a accoutumé de donner à son episcopat, il faudra luy en donner [54 au moins, puisque S. Estienne est mort en 257. C'est de quoy nous voudrions avoir de bons garants.] 'Ce qui est certain, c'est qu'Avitien reconnu dans tous les anciens catalogues pour successeur immediat de S. Mellon, estoit Evesque de Rouen en 314, auquel il assista au Concile d'Arles.[Le martyrologe Romain met Saint Mellon, qu'il appelle Melaine, le 22 d'octobre, auquel on en fait à Paris & à Rouen.] 'Son corps fut porté de Rouen en l'an 880 au chasteau de Pontoise, où il est presentement dans une eglise collegiale de son nom.

Neust. p. 804. 805.

Uss. r. Bri. p. 146

Pomm. p. 44.

p. 47. 48.

p. 45.

ARTICLE XIX.

De S. Exupere de Bayeux, S. Taurin d'Evreux, S. Julien du Mans, S. Similien de Nantes, & quelques autres Evesques de Normandie & de Bretagne.

[NOus n'avons point d'histoire de S. Exupere, que l'Eglise de Bayeux honore comme son premier Evesque. Il y en a neanmoins quelqu'une, comme on le peut juger] 'des faits que M.r du Saussay en raporte. Il le fait envoyer en France par Saint Clement. [Le breviaire de Bayeux se contente de dire qu'il a instruit le peuple de cette ville encore engagé dans les tenebres du paganisme. Ainsi il le faut mettre selon ce breviaire dans le IV. siecle au plustard. On en fait la feste à Bayeux le premier d'aoust, & l'Eglise de Paris l'honore aussi ce jour là, à cause qu'on croit avoir son corps à Corbeil dans une grande eglise de Saint Spire, qui est le nom que le peuple donne à ce Saint. On tient qu'il y a esté apporté à cause des ravages des Normans.[& cette translation est attestée par le breviaire de Bayeux au 8 d'aoust.]

Sauss. p. 480. 481.

'On luy donne pour successeur S. Renobert son disciple, dont

Gal. chr. t. 2. p. 332. 2. 2.

en marque que S. Loup quatrieme Evesque de Bayeux a écrit l'histoire vers l'an 460. [Ainsi il ne le faudra mettre que dans le V. siecle. Mais nous n'avons point cette vie : & selon ce qu'en dit le breuiaire de Bayeux, il y avoit encore beaucoup de payens de son temps : ce qui porte à croire que c'estoit au plustard dans

Sauf.p.287. le IV. siecle. Son Eglise en fait la feste le 16 de may.]M.r du Saussay dit que son corps a esté porté dans la Franche-Comté, & qu'on fait memoire de cette translation le 14 d'octobre.

Vinc.B. l.10.c. 33.p.380. Bosq.l.1.c.29. p.54. 'On pretend que Saint Taurin honoré par l'Eglise d'Evreux comme son premier Evesque, a esté envoyé de Rome avec S. Denys : '& il y a en effet quelque sujet de croire qu'il luy a esté contemporain. ["Mais je ne sçay s'il n'y a point encore plus de raison de ne le mettre que dans le V. siecle ; quoique son histoire d'autant plus suspecte que l'auteur l'a voulu faire passer pour plus authentique, le fasse venir dés le temps de S. Clement. On l'honore le 11 d'aoust, auquel Usuard marque S. Taurin Evesque d'Evreux, sans en dire rien davantage. On en fait aussi ce jour là Note 25.

Sauf p.506. l'office à Bayeux.]Il y a à Evreux une grande abbaye de S. Taurin où l'on garde encore son corps. [Nous avons vu des actes authentiques de quelques miracles qu'on assure s'estre faits le 17 aoust 1690, & le 10 de may 1691, par l'intercession de ce Saint : & un Curé d'Evreux, dont la pieté est tres sage & tres éclairée, croit qu'on les peut regarder comme des miracles incontestables. Nous attendons que l'autorité publique de l'Eglise nous en ait donné une nouvelle assurance.]

Boll.27.jan.p. 762.§6. 4 §2.5.6|Anal. t.3.p.50. Boll. §2|Anal. t.3.p.46. 'L'Eglise du Mans reconnoissoit S. Julien pour son premier Evesque au VI. siecle. ' Quelques uns le pretendent envoyé par S. Pierre ou par S. Clement avec S. Denys, & ne se fondent que sur des pieces [qui sont sans autorité.] 'Selon la durée qu'on donne à son episcopat, qui est de 47 ans, trois mois, & dix jours, & à celui de ces successeurs, ["il peut avoir commencé vers le milieu du III. siecle ou un peu aprés. C'est tout ce que nous pouvons dire de luy. Car les histoires que nous avons de sa vie sont ou trop pleines de fautes, ou trop nouvelles, pour oser en Note 26.

Boll.p.762.§9. §1. rien raporter.] 'L'Eglise du Mans en fait la feste le 27 de janvier, qu'on croit estre le jour de sa mort, '& auquel il est marqué dans plusieurs [nouveaux] martyrologes. Beaucoup d'Eglises de France

§6. en font aussi ce jour là, ou dans quelqu'un des suivans. 'Son corps estoit du temps de S. Domnole dans une eglise prés de

16.apr.p.415.§1| Anal.t.3.p.60-61. l'abbaye de Saint Victure sur la Sarte. 'Aldric qui fut ordonné Evesque du Mans à la fin de l'an 832, osta de cette eglise en l'an

838

&c. 838 le corps de S. Julien, de S. Turibe, "& de quelques autres de ses successeurs, & les transporta dans l'eglise cathedrale qui portoit alors le nom de S. Gervais, [& aujourd'hui celui de S. Julien.] Cette translation se fit sous Louis le debonnaire le 25.[e] jour de juillet, 'auquel elle est marquée dans quelques martyrologes, [& celebrée avec solennité dans la ville du Mans.] [a]L'an 1143 l'Eglise du Mans envoya "quelques reliques de S. Julien à celle de Paderborn en Allemagne. 'Elle marque dans sa lettre que Dieu faisoit alors divers miracles par l'intercession de ce Saint, 'ce qu'elle atteste encore en écrivant l'an 1205 à la mesme Eglise de Paderborn. [Le chef du Saint se conserve encore aujourd'hui dans la cathedrale du Mans. Le reste est dans une abbaye de Benedictines prés de la ville, qu'on appelle S. Julien du Pré.] Boll. 27. jan p. 761. § 4. [a] § 7-9. &c. § 9. § 5.

'On luy donne pour successeur S. Turibe, qu'on pretend avoir esté envoyé de Rome avec luy, '& qui est qualifié un homme apostolique par son Eglise en l'an 1143. [Nous en avons assez d'histoires, "mais sur lesquelles nous ne voyons pas lieu de rien fonder.] 'On en fait la feste le 16 d'avril, [b] & on luy donne cinq ans, six mois, & 16 jours d'episcopat, [qu'on peut conter si l'on veut depuis l'an 299 jusqu'en 305. Mais il n'y a rien en cela de bien assuré.] [c] On marque mesme sa mort en l'an 496, [ce qui nous donne lieu de croire "qu'il y a eu deux Turibes, dont l'un a succedé à S. Julien, & l'autre à Victure en 490: & c'est apparemment ce dernier dont l'episcopat n'a duré que cinq ou six ans. Nous pourrons parler autrepart de S. Pavace, qu'on croit avoir succedé au premier.] 'On croit qu'Aldric avant que de transporter le corps de S. Turibe en sa cathedrale, en avoit envoyé quelques reliques à l'Eglise de Paderborn. 16. apr. p. 415. 27. jan. p. 762. § 5. NOTE 27. 16. apr p. 415. § 3. [b] p. 417. § 7 | Anal. t. 3. p. 46. 64. [c] Anal. t. 3. p. 64. V. la note 27. Boll. 16. apr. p. 415. § 2.

[Nous croyons devoir mettre ici quelque chose de ce qu'on dit des premiers Evesques de Bretagne, quoique nous n'y trouvions rien de fondé.]

en l'an 1659 'Le P. Albert de Morlaix, qui a fait "l'histoire des Saints & des Evesques de cette province, commence le catalogue des Evesques de Rennes par Maximien disciple, dit-il, de Saint Philippe Apostre & de Saint Luc; & il luy donne sept successeurs avant Moderan qu'il fait commencer en 358, '& que M.[rs] de S.[te] Marthe mettent le premier de tous. [Aussi il ne paroist fonder ces huit Evesques que sur une piece indigne de toute croyance, faite depuis qu'on a commencé à dire que S.[te] Madeleine estoit venüe dans les Gaules. Ev. de Br. t. 2. p. 1-7. Gal. chr. t. 3. p. 724. 1. 2.

p.760.1.d. 'On met un S.Clair à la teste des Evesques de Nantes,[a] que le
a Ev.de Br.t.2. p.59. Pere Albert dit avoir esté envoyé par le Pape S. Lin. On prentend que luy & ses successeurs ont gouverné les dioceses de Cornouaille & de Vannes avec celui de Nantes, jusqu'en l'an 387,
p.59|t.1.p.491. '& l'on montre encore aujourd'hui le tombeau & quelques reliques de Saint Clair dans la paroice de Reguini au diocese de Vannes. Le P. Albert dit en un endroit que son chef y est aussi; & en un autre que son crane est dans la cathedrale de Nantes, & la plus grande partie de son corps à S. Aubin d'Angers depuis les courses des Normans. On fait sa feste le 10 d'octobre. Ferr.10.oct. 'Ferrarius le marque,& citte son histoire [Je ne sçay si c'est autre chose]
Ev.de Br.t.1.p. 488-491. 'que celle qui est dans Albert de Morlaix, [laquelle pour ne rien dire de plus, est une piece sans autorité.]

t.2.p.60. 'Ce Pere met aprés luy un Ennius, & ajoute que les noms de ses successeurs ne se trouvent point jusqu'à S. Similien, qu'il dit avoir esté Evesque depuis l'an 296 jusque'en 310. Il le loüe d'avoir
Sur.24.may,p. 297.§1. animé au martyre S. Donatien & S. Rogatien: '& neanmoins la vie de ces Saints porte que le second ne put estre battizé, "parceque l'Evesque s'estoit enfui à cause de la persecution: [Aussi puisqu'on le fait le troisieme Evesque de Nantes, il peut bien n'avoir commencé que dans le IV. siecle, aprés les persecutions.] *Sacerdotis absentia fugitiva.*
Ev.de Br.t.1.p. 201-207. 'Le P. Albert a fait une assez longue histoire de ce Saint, tirée
b Gr.T.gl.M.c. 60.p.137.138. de divers auteurs qui pour la pluspart sont nouveaux.[b] Ainsi il vaut mieux se contenter de ce que dit S. Gregoire de Tours, que cet Evesque estoit un illustre Confesseur, qui avoit une eglise à Nantes, & dont les prieres delivrerent la ville assiegée par les barbares sous Clovis, comme nous l'allons raporter. Il l'appelle
Ev.de Br. t.2.p. 60. Similin; '& le peuple de Nantes dit Sembin.[c] Diverses personnes
c t.1.p.206. en font un Martyr: & on ne manque pas d'en trouver des autoritez. On voit son martyre depeint sur des vitres, & on montre le lieu où il a esté decapité. Cependant le Pere Albert soûtient que tout cela est faux, & se fonde sur S. Gregoire de Tours, & sur la tradition de l'Eglise de Nantes, qui l'honore seulement comme un Confesseur. [Il y pouvoit joindre Usuard & Adon, qui marquent sa feste le 16 de juin.] Elle est aussi ajoutée dans les martyrologes de S. Jerome.

p.490|t.2.p.301-305. 'L'Eglise de Treguier ou Lantriguet pretend avoit esté fondée par un Drennalus qui vint d'Angleterre, où il avoit, dit-on, esté disciple de Joseph d'Arimathie. On en dit diverses choses, & on
Gal.chr t.3.p. 1090 2.b.c. luy donne 38 successeurs jusqu'à Saint Tugdwal, 'M.rs de S.te Marthe mettent le premier de tous, rejettant ceux qu'on met

avant luy comme empruntez des autres Eglises. 'Le P. Albert dit en un endroit qu'il fut fait Evesque en l'an 345, & qu'il mourut en 354. 'Mais il reconnoist autre-part qu'il n'a vécu que dans le VI. siecle. 'Le Pere le Cointe dit qu'il fut fait Evesque en 532. Mais il met avant luy plusieurs Evesques de Treguier, ou de Lexobie comme on l'appelloit alors. Ev. de Br. t. 2. p. 305. t. 1. p. 614. Coint t. 1. p. 389. § 1.

ARTICLE XX.

De S. Donatien & S. Rogatien Martyrs à Nantes.

[AVANT que de quitter la Bretagne, il faut parler de deux illustres Martyrs de Nantes, dont nous avons déja dit quelque chose par occasion. Nous en avons une histoire "qui est bien écrite, & si elle n'est pas tout à fait originale, elle paroist neanmoins estre de quelque personne habile & eloquente du V. siecle.] 'Le Pere Ruinart ne l'a pas jugé indigne de tenir place dans son recueil des meilleurs actes. NOTE 28. Act. M. p. 295.

'Ces deux Martyrs sont S. Donatien & S. Rogatien freres, sortis d'une famille considerable. Donatien le plus jeune des deux avoit embrassé de bonne heure la foy Chrétienne, avoit esté purifié par l'eau du battesme, & vivoit d'une maniere tres conforme à la grace qu'il avoit receuë. Car gouvernant son ame par la crainte du Seigneur, au milieu des passions de la jeunesse, il en domptoit les agitations par une conduite si sage & si reglée, qu'il sembloit avoir toute la maturité & la gravité des vieillars. Il avoit un grand zele pour repandre sur les autres les graces qu'il avoit receuës, & pour prescher à tout le monde le triomphe de J.C, craignant beaucoup que Dieu ne le condannast pour avoir caché son talent, & craignant fort peu ce que les hommes ennemis de la verité luy pouvoient faire. Sur. 24. may, p. 297. § 1.

'La bonne odeur de sa vertu toucha enfin Rogatien son aisné, qui estoit demeuré jusque là dans les tenebres du paganisme. Il recourut à son frere, & le pressa de luy faire recevoir la grace du battesme : mais le bruit de la persecution qui s'elevoit alors, ayant fait retirer 'l'Evesque du lieu, il ne fut battizé que dans son sang : [Car quoique le Concile d'Elvire nous assure aprés Tertullien, que l'Eglise admettoit dés ce temps là le battesme donné par des laïques dans l'extreme necessité, il est neanmoins tres rare d'en trouver des exemples; & peut-estre que S. Donatien ne crut pas estre dans cette necessité de violer l'ordre commun § 1. Sacerdotem.

de l'Eglise, & d'entreprendre de faire une fonction sacerdotale en donnant le battesme à son frere, puisque le martyre devoit suppléer à ce defaut.

"Nous ne savons pas bien quelle estoit la persecution dont V. la note 8.
§ 1. l'Eglise de Nantes se trouvoit alors menacée.] 'On voit seule-
§ 2. ment que c'estoit du temps de Diocletien.'Le persecuteur estant arrivé à Nantes, on luy fit des plaintes du zele qu'avoit S. Donatien pour prescher J.C, & de la liberté avec laquelle il se mocquoit de ceux que les Empereurs mesmes adoroient comme des Dieux.[Sur cela les deux freres furent arrestez:] & Donatien presenté au juge, avoua avec joie le crime qu'on luy reprochoit, de porter tout le monde à adorer le vray Dieu. Il menaça le juge mesme des supplices par lesquels il taschoit de l'epouventer, & l'ayant mis en colere par sa generosité, il merita d'estre mené en prison chargé de chaines.

§ 3. 'On fit ensuite venir Rogatien: & comme le juge luy faisoit esperer d'obtenir d'autant plus aisément le pardon de son changement, qu'il n'estoit pas encore battizé, & mesme de meriter diverses faveurs des Princes & de leurs Dieux; Rogatien répondit qu'il avoit raison de metre ses Dieux aprés ses Princes, mais qu'il avoit grand tort d'adorer ceux qu'il reconnoissoit estre inferieurs à des hommes, & qui n'estoient mesme que des metaux & des pierres; que c'estoit un étrange aveuglement, mais une punition tres juste, puisqu'on doit imiter ce qu'on adore & luy devenir semblable. Sur cela le juge l'envoya en prison avec son frere, pour le punir le lendemain de l'injure qu'il avoit faite, disoit-il, aux Dieux & aux Princes. Les tenebres de la prison furent donc éclairées par ces deux grandes lumieres. Mais dans la joie que ressentoit Rogatien de souffrir pour J.C, il estoit dans la douleur de n'avoir point receu le battesme: & il pria son frere de luy donner au moins le baiser de paix pour luy tenir lieu de ce sacrement, [imitant en quelque sorte ce que faisoient les pecheurs, qui alloient demander la paix aux Confesseurs dans les prisons.] Il n'est point dit si Donatien osa mesme luy accorder cette grace: mais il pria pour luy, demandant à Dieu que puisqu'il se contente de la volonté lorsque l'action nous est impossible, il accordast à Rogatien que sa foy luy pust servir de battesme, & que l'effusion de son sang luy pust tenir lieu du sacrement
§ 4. de la Chrismation [& de la Confirmation.] 'Ils passerent le reste de la nuit à prier autant du cœur que de la bouche.

§ 4. 'Le lendemain on les tira de la prison, & on les amena devant

le juge. Il parut que leurs souffrances avoient augmenté leur courage, & ils protesterent qu'ils ne craignoient aucun supplice, estant prests de tout souffrir pour J. C. Le juge leur fit endurer les tourmens de la question, pour se venger au moins sur leur corps de ce qu'il ne pouvoit estre maistre de leur ame; & il commanda ensuite qu'on leur allast trancher la teste. Leurs actes portent que les boureaux la leur percerent à coups de lances avant que de les decapiter, pour augmenter leurs couronnes par ce surcroist de leur supplice. C'est ainsi que Donatien fut cause du salut de son frere, & trouva dans la gloire qu'il luy procura une augmentation de la sienne propre.

'Les noms de ces deux Saints sont marquez au 24 de may dans les martyrologes de S. Jerome, & [1] dans tous les autres latins depuis le IX. siecle. 'La ville de Nantes & tout le diocese feste ce jour là: & [beaucoup] d'autres dioceses en font l'office. [a] Saint Gregoire de Tours parle de ces Saints, & marque qu'ils avoient une eglise à Nantes. Il ajoute que cette ville estant assiegée depuis deux mois par des barbares du temps de Clovis, on vit vers le milieu de la nuit sortir de l'eglise de ces Saints plusieurs personnes habillées de blanc avec des cierges à la main, & d'autres qui venoient de mesme de l'eglise de S. Similin. Ils se joignirent en se saluant, se mirent en prieres, & s'en retournerent ensuite chacun d'où ils estoient venus. On vit aussi-tost l'effet de cette vision: car les assiegeans frapez d'une subite terreur, se retirerent si promtement, qu'il n'en parut pas un lorsque le jour fut venu. Chilon leur chef vit cette apparition, & en fut tellement touché qu'il se convertit, reconnut J. C, & demanda le saint battesme.

Flor.p.547.518.
Boll.24.may, p.279.§1.
a Gr.T.gl.M. c.60.p.137.138.

'On pretend que l'eglise de S. Donatien avoit esté bastie vers le milieu du V. siecle, & on marque diverses personnes illustres qui y ont esté enterrées. Elle a dependu long-temps de l'abbaye de Bourg-Deols en Berri, qui la ceda ensuite au Chapitre de Nantes. 'C'est aujourd'hui une paroice. Mais les reliques des deux Martyrs en ont esté transportées "dans la cathedrale. [b] Jean le conquerant Duc de Bretagne, fit bastir une autre eglise au fobourg de la ville en l'honneur de ces deux Martyrs, vers le mesme lieu où l'on croit qu'ils ont souffert. Elle a esté donnée aux Chartreux en l'an 1445.

Albert, p.186. 187.
Boll.24.may, p.279.§2.
b Albert, p.187.

1. 'dans Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert &c.

Boll.24.may, p. 279.§4.



ARTICLE XXI.

De S. Sixte de Reims: De S. Timothée & S. Apollinaire Martyrs.

[AVANT que de passer de la Gaule Celtique à la Belgique,
3Veson.t.2.p.10-1. nous dirons un mot de l'Eglise de Besançon,] 'qui pretend
avoir receu la foy de S. Lin envoyé par S. Pierre, & qui luy succeda ensuite, estant retourné de Besançon à Rome. [Mais on le
pretend "sans aucune preuve; & avec d'autant moins d'apparence, qu'on ne met aucun autre Evesque avant Maximin, qu'on Note 29.
dit avoir esté consacré à Rome vers l'an 285 au plustost. Encore
n'en a-t-on pas de preuve. Ainsi il vaut mieux raporter l'origine
de la foy dans la Franche-Comté à "S. Ferreol & S. Ferrution, V. S. Irenée § 11.
qu'on croit y avoir esté envoyez par S. Irenée sur la fin du second
siecle, & qui l'y ont consacrée par leur martyre.]

Marl.l.1.p.48. &c. 'L'Eglise de Reims metropole de la seconde Belgique, reconnoist S. Sixte pour son premier Evesque. [a] Quelques uns pretenden
a p.49. p.45.46|Boll.8. jan.p.460.§8. dent qu'il a esté envoyé par S. Pierre avec S. Denys. 'Ses actes
propres conservez en quelques eglises de Reims, disent qu'il fut
envoyé sous Diocletien aprés le martyre de S. Crépin & Saint
Crépinien, [vers l'an 287: "& il semble que cette opinion soit la Note 30.
plus probable parmi les difficultez qui se rencontrent sur ce
point. Ceux qui ont fait l'histoire de l'Eglise de Reims, ne disent
Marl.p.45.46. rien de ce que S. Sixte y fit,] '& nous n'avons qu'un fragment
de ses actes, [qui ne nous donne pas une grande idée du reste,
p.53.55. quoiqu'ils puissent estre plus anciens qu'Hincmar.] 'Son Eglise
l'honore le premier jour de septembre, comme "un Confesseur. Note 31.
Usuard & les autres monumens qui en ont parlé jusqu'à la fin du
dernier siecle, ne luy donnent pas d'autre titre.

p.46.51. 'Il eut pour successeur S. Sinice, qu'il avoit, dit-on, amené de
Flod.l.1.c.3.p.12. Rome avec luy, '& qui aprés sa mort fut mis dans le mesme tombeau. On y bastit une eglise[b] que l'on voit encore aujourd'hui, &
b Marl.p.51. p.67-69. qui porte le nom de l'un & de l'autre. 'Mais elle est enfermée dans
Flod.p.12. la ville, au lieu qu'autrefois elle estoit audehors. 'Elle fut illustre
durant quelque temps par les miracles qui s'y firent. Cependant
elle se trouva presque abandonnée dans le IX. ou X. siecle, ce
qui fit qu'on en transporta les corps des deux Saints dans l'eglise
Marl.p.69. de S. Remi, 'd'où ils ont depuis esté transferez partie à S. Nicaise
où est le chef de S. Sixte, partie à la cathedrale de Nostre-Dame,
p.53.55. partie en la ville de Breme en Allemagne. 'On honore aussi Saint

Sinice comme un Confesseur avec Saint Sixte le premier de septembre.

'On les fait tous deux Evesques de Soissons aussi-bien que de p.51|Flod.p.11.
Reims, [ces deux villes pouvant bien n'avoir eu d'abord qu'un
seul Evesque.] Saint Sinice établit enfin à Soissons Divitien son
neveu, selon Flodoard, 'dont M[r] du Saussay mesme ne dit rien Sauf.p.692.
de particulier. On en marque la feste le 5 d'octobre, 'ou le 28 du Marl.p.59.
mesme mois.

'Flodoard semble dire que l'Eglise de Reims avoit receu de Flod.l.1.c.34.
celle de Rome non seulement des Evesques, mais encore des p.12.13.
Martyrs en la personne de S. Timothée venu d'Orient, & mar-
tyrizé à Reims sous un juge nommé Lampade. 'Nous en avons MS.p.291-296.
Note 32. des actes assez longs, ["mais peu assurez, n'estant écrits que dans
le IX. siecle, sans parler du reste. Ainsi tout ce que nous en pou-
vons tirer, c'est que] comme ce Saint preschoit la verité à Reims, Flod.l.1.c.4.p.
Lampade se le fit amener, & le fit tourmenter par divers suppli- 14-17.
ces. La vuë de sa constance & de quelques miracles qu'on dit
1. estre arrivez alors, convertit Apollinaire l'un des boureaux,[1] &
50 autres personnes, qui furent aussi-tost menées en prison. Elles
y furent battizées durant la nuit, & eurent la teste tranchée le
lendemain, qui estoit le 22.[e] jour d'aoust. 'S. Apollinaire fut reser- p.17.18.
vé avec S. Timothée jusqu'au jour d'aprés, auquel ils receurent
aussi la couronne du martyre. Leurs corps furent enterrez le 24.
'La feste de S. Timothée & S. Apollinaire est marquée le 23 dans Flor.p.770.
2. les martyrologes de S. Jerome, & dans[2] divers autres. 'Florus dit Boll.mars,t.2.
que Saint Apollinaire avoit esté envoyé de Rome aussi-bien que p.29.
Saint Timothée, [ce qu'il n'est pas aisé d'accorder avec leurs
actes.]

'Les mesmes actes portent qu'un Eusebe homme de qualité Flod.p.18|MS.
converti par eux, leur bastit une eglise où se faisoit beaucoup p.295.
de miracles: [ce qui donne lieu de croire qu'ils n'ont pas souffert
avant Diocletien.] 'On pretend que Saint Remi avoit destiné sa Flod.p.19.
sepulture dans l'eglise de ces Saints. 'Tilpin Archevesque de p.18.
Reims [sous Charlemagne,] tira leurs corps de leur ancien tom-
beau pour les remettre dans un nouveau enrichi d'or & d'argent,
&c. qui estoit placé devant le grand autel. 'On cite "des actes de leur Marl.p.77.
translation, [mais on ne dit point si c'est de celle-ci.] 'Leur eglise p.67.69.
qui estoit autrefois dans les fobourgs, se voit encore presente-
ment enfermée dans la ville auprés de celle de S Sixte: 'mais Flod.l.1.c.4.
p.21.

1. 'un manuscrit a *nonaginta*. MS.p.294.
2. 'Florus, Usuard, Adon &c. Flor.p.773.2.

Flodoard dit que les os de S. Timothée ont esté transportez par l'Empereur Othon I. dans une abbaye de la Saxe que ce Prince avoit bastie en son honneur ; & que ceux de Saint Apollinaire Marl p.69.c. estoient à Orbés [dans le diocese de Soissons.] Cependant on pretend avoir encore aujourd'hui à Reims les reliques de ces Saints dans deux chasses. On garde dans une ancienne cave celles des autres qui ont souffert avec eux selon leurs actes, & l'on en envoie à plusieurs eglises.

Flod.l.1.c.4.p.10.11. Outre l'eglise de Reims où estoient les reliques de S. Timothée & Saint Apollinaire, on en a encore basti d'autres en leur Gr.T.gl.M.c.55.p.127.128. honneur en divers endroits. On en voit une dans S. Gregoire de Tours, qui ajoute que celui qui l'avoit fait bastir, ayant obtenu de l'Evesque [de Reims] quelque partie de leurs cendres, le Prestre qui les luy apportoit en donna en chemin à une femme qui l'en pressa extremement. Mais il se trouva hors d'état de continuer son chemin jusqu'à ce qu'il eut retiré ce qu'il avoit donné à cette femme, qui apparemment n'en estoit pas digne.

MS.p.293|Flod.p.16. On dit que S. Apollinaire & les autres qui avoient esté convertis avec luy, furent battizez dans la prison par un saint Prestre nommé Maur, qui eut la teste tranchée pour J. C. aussi-bien Flod.p.18. qu'eux: & il y avoit de ses reliques dans le grand autel de l'eglise de S. Timothée. Son chef estoit du temps de Flodoard dans l'eglise cathedrale de Nostre-Dame à Reims, & le reste de son n.p.7|Mol.f.Bel.p.177.178. corps dans l'eglise de S. Celsin. On dit que depuis cela vers l'an 1012, ses reliques furent transportées à Florines dans le diocese de Liege, à la reserve de son chef qui demeura à Reims, & à la place duquel Arnoul Archevesque de Reims envoya celui de S. Timothée. Le martyrologe Romain marque la feste de Saint Maur le 22 d'aoust: & celle de sa translation se fait le 3 de novembre à Florines, où il est tres celebre.



ARTICLE XXII.

Martyre de S.te Macre & de quelques autres : De S. Beat: De S. Memmie de Chalons.

Marl t.1.p.73.75|MS.p.3. [OUTRE les Martyrs qui souffrirent sous Lampade,] les actes de S. Rufin & de S. Valere disent que vers le temps du martyre de ces deux Saints & de S. Quentin, [c'est à dire vers l'an 287,] Rictius Varus estant venu à Reims, y excita une grande persecution contre les Chrétiens, & en fit mourir quelques uns. On

'On doute si ce ne sont point ceux dont on a trouvé les corps Marl. p. 75. 77.
depuis quelques années auprés de l'eglise de S. Sixte où estoit l'ancien cimetiere, & vers l'abbaye de Saint Nicaise. Ces corps avoient plusieurs grands clous enfoncez dans la teste & dans les bras; ce qui donne grand lieu de croire que ce sont des martyrs: & on voit que Rictius Varus a traité ainsi S. Quentin. Entre ces corps ainsi percez, il y en avoit un d'un enfant d'environ dix ans: [& on ne voit pas que les plus grands tyrans aient exercé une si étrange cruauté contre des enfans, à moins que ce ne fust contre des Chrétiens.]

'On pretend qu'au sortir de Reims Rictius Varus alla du costé MS. p. 3.
de Soissons le long de la riviere de Vesle. 'Ce fut donc peut-estre Flod. l. 4. c. 51. 52.
en cette occasion que [a] sa cruauté couronna Sainte Macre vierge p. 731-733. a Boll. 6. jan. p.
Arida dans l'isle que forme le ruisseau de la Nore en tombant dans la 325. § 3.
Vesle, c'est à dire à Fimes au diocese de Reims. ['Ces actes ont p. 324. 325.
NOTE 33. quelques endroits assez beaux: "mais il y en a d'autres qui diminuent l'estime qu'on en pourroit faire.] 'Ils marquent qu'elle p. 326. § 8.
mourut le 2 de mars, '& quelques martyrologes, comme celui p. 324. § 2.
de Vandelbert, la marquent le troisieme. Usuard '& la pluspart § 1.
des autres la mettent le 6 de janvier. 'Son corps fut enterré prés p. 326. § 7. 8.
du lieu où elle avoit souffert, puis transferé dans une petite eglise de S. Martin qui estoit à Fimes, & enfin dans une plus magnifique qu'un nommé Dangulfe luy fit bastir sous le regne de Charlemagne. Cette translation se fit le 30.e jour de may. Dieu rendit la Sainte illustre dans ces deux eglises par divers miracles. 'Hinc- p. 325. 2.
mar parle quelquefois de l'eglise de S.te Macre à Fimes. 'Flodoard Flod. l. 4. c. 51. p.
dit que quelque temps avant luy les barbares avoient fait tout 732.
leur possible pour la bruler, & ne l'avoient pu. [L'eglise de Fere en Tartenois dans le diocese de Soissons, porte aussi le nom de S.te Macre.]

'On pretend que la ville de Lân, comprise alors dans le diocese Marl. p. 60. 61.
de Reims, a receu aussi l'Evangile par un disciple de S. Pierre nommé S. Beat, qu'elle honore le 9 de may en qualité de Prestre
NOTE 34. & de Confesseur. ['Il y a toute apparence que c'est le mesme qu'on honore ce jour là à Vendosme, dans la croyance qu'il y a vécu & y est mort; & cette croyance paroist assurément mieux fondée.] 'Ce saint Prestre est celebre dans les martyrologes, mes- Boll. 9. may, p.
me dans Usuard, dans Raban, & dans ceux qu'on attribuë à S. 364. § 1.
Jerome, mais augmentez de quelques Saints de France. Il y en a qu'on croit écrits au VII. siecle. [Du reste nous ne voyons point qu'on dise rien d'assuré ni pour ses actions, ni pour le temps où

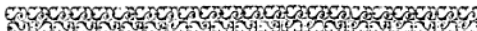
il a vécu. L'eglise du village de Condé sur la Loire à trois lieuës audessous de Blois, porte le nom de ce Saint, que le peuple ap-
p.265.§ 3. pelle S. Bienheure.] 'Elle depend de l'abbaye de Vendosme.

Gr.T.gl.C.c. 66 p.459. 'L'Eglise de Chalons sur Marne honoroit dés le VI. siecle S. Memmie comme son Evesque & son patron. [Le peuple l'appelle S. Menge.] On tenoit alors qu'il avoit ressuscité un mort. [Sa feste est marquée par Usuard, & par le martyrologe Romain le 5 d'aoust,[1] & par Adon le 21 de decembre. Ce dernier dit qu'il 1.
Flod.l.1.c.3.p.11. avoit esté envoyé de Rome,] '& Flodoard pretend que ç'a esté par Saint Pierre mesme, mais dans la compagnie de S. Sixte de
Anal.t.2.p.91.94.95. Reims. 'Alman moine d'Hautvillers prés de Reims, a fait sa vie vers l'an 868 sur une autre plus ancienne, écrite 200 ans aupa-
Bosq.l.5.p.1. ravant. On trouve l'une & l'autre dans les manuscrits. 'M.r du Bosquet nous a donné celle qui le fait envoyer en France par S.
Anal.t.2.p.94.95. Pierre avec S. Sixte de Reims & S. Denys. 'On croit que c'est la plus ancienne. [Il suffit d'en lire le commencement pour juger
Marl.t.1.p.52. qu'elle ne vaut rien dutout.] 'Selon ce qu'en disent ceux mes-
Gr.T.gl C.c. 66.p.459.460. mes qui la suivent en partie, il n'y a pas lieu d'y rien fonder. 'S. Gregoire de Tours parle de l'eglise de S. Memmie à Chalons, & témoigne qu'il se faisoit plusieurs miracles à son tombeau. Luy mesme estant à Chalons avoit obtenu par intercession de ce
MS.p.250-252. Saint la guerison d'un de ses gents. 'On raporte un miracle qui s'y fit en la seconde année du regne de Dagobert II, le jour de sa feste, ensuite de quoy on trouva son corps tout entier, & cela fut
Anal.t.2 p.88. suivi de divers autres miracles. 'On trouva encore son tombeau
Gal.chr.t.2.p.502.1.2. "le mécredi 25 de mars 868.'Il y a encore aujourd'hui une eglise &c. de son nom dans le fobourg de Chalons, [qui est servie par des Chanoines reguliers.]

Flor.p 535.536. 'Les martyrologes de S. Jerome, Usuard, Notker, & quelques autres, mettent le 17 de may les SS. Heracle, Paul, Minere, Aquilin, & Victor Martyrs, *Noviodu ni*, [qui peut marquer en France Noyon, Nevers, & Nion en Suisse sur le lac de Geneve]
Sauf.p.258. a Flor.p.536.2. b Bar.17. may, d Men.ra, p.141. 'M.r du Saussay les met à Nevers, [sans en donner de raison.][a] Il y a des villes de mesme nom dans l'Illyrie; [b] & si ces Saints sont les mesmes, comme l'a cru Baronius, que les SS. Heracle, Paulin, & Benedime honorez aussi le 17 de may par les Grecs, [il y a apparence qu'ils ont plutost souffert dans l'Illyrie que dans les
Boll.17. may, p.27.d. c 15. may, p.453. d p.454.d. e p.453. Gaules.] 'Bollandus croit que ce sont des Marryrs differens,[c] les Grecs mettant les leurs à Athenes,[d] & plus ordinairement le 15 de may que le 17.[e] Le menologe de Basile, qui est le plus ancien

a MS.p.250. 1. [a] Sa vie dit qu'on faisoit sa feste au VII. siecle le 5.e jour du 5.e mois.

monument qu'on en cite, dit qu'ils consommerent leur martyre dans une fournaise. 'D'autres Grecs veulent qu'aprés estre echapez de la fournaise, ils aient eu la teste tranchée. p 454.a,d.



ARTICLE XXIII.

Des premiers Evesques de Trever, Cologne, Tongres, & Metz.

'LEs commencemens de l'Eglise de Treves jusques à Agrece qui vivoit en 314, sont fort obscurs. On luy donne S. Euchair ou Eucaire pour premier Evesque.'S. Gregoire de Tours en parle, & témoigne que sa protection conserva la ville contre la peste long-temps aprés sa mort. 'La vie de S. Maximin écrite en l'an 839, dit qu'il y avoit une eglise de S. Eucaire à Treves vers l'an 330.'On trouve son nom au 8 de decembre dans le martyrologe Romain & dans quelques autres nouveaux, [non dans les anciens.] Cependant on le fait disciple de S. Pierre. 'Nous avons une grande histoire de luy, de S. Valere, & de S. Materne, qu'on fait les compagnons de sa mission, & ses successeurs dans l'episcopat: [& cette histoire est pleine de prodiges qui auroient dû rendre son nom fort celebre. Mais il est vray aussi que les faits qu'elle raporte sont si peu vraisemblables, si fabuleux, & si contraires à ce que les bons auteurs nous apprennent du progrés de la foy en France, qu'il est impossible d'y avoir aucun égard.] Elle est d'un Gotsquer moine de Treves; [ce qui ne prouve ni son antiquité, ni sa verité.] Gal.chr.t 1.p. 715 § 2. Gr.T.v.Pat.c. 17.p.1040. Sur 29.may,p. 323 § 1. Bar.8.dec.d. Bosq.l.5.p.39 Boll.29.jan.p. 918-922. Boll.29.jan.p. 917.§ 3.

'Le nom de S. Valere qu'on fait son successeur, est plus celebre. Car il se trouve au 29 de janvier dans les martyrologes de Saint Jerome, & dans [a] ceux du IX. siecle. Usuard le qualifie mesme disciple de S. Pierre. [Ainsi cela se disoit en 850. Mais pour son histoire, nous n'en avons point d'autres monumens que la vie de S. Eucaire.] 'On croit que son corps est dans l'eglise de Saint Matthias à Treves. § 2. a. § 5.

'Quelques nouveaux martyrologes mettent la feste de Saint Materne le 14 de septembre, & le Romain dit qu'il convertit à la foy les peuples de Treves, de Tongres, & de Cologne.'Cela peut donner lieu de croire que c'est la mesme que Materne Evesque de Cologne, que Constantin donna pour juge aux Bar.14.sept.f. Laun.de Sul.c. 29.p.121 124.

a. Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert &c.

Donatistes; & qui ensuite assista aux Conciles de Rome en 313, & d'Arles en 314.[C'est pourquoi nous reservons à en parler plus amplement dans l'histoire de ces schismatiques.] 'Il est parlé de S. Eucaire, de S. Valere, & de S. Materne, dans la vie de Saint Maximin, comme ayant esté les predecesseurs d'Agrece.

Sur.29.may,p. 324.59.

'On met encore 22 Evesques à Treves entre S. Materne & Agrece que l'on conte pour le 26. [Mais on ne voit point que cela soit appuyé d'aucun monument authentique. Que si plusieurs sont honorez comme des Saints, ils peuvent estre Saints sans estre Evesques ou Evesques de Treves.] 'Quelques nouveaux marquent le 4 de janvier un S. Celse qu'on fait pour le cinquieme Evesque de cette Eglise. Mais on ne trouve rien du tout pour l'histoire de sa vie. 'On dit seulement que son corps fut trouvé vers l'an 980, & mis dans l'abbaye de S. Eucaire de Treves, où il fit divers miracles, comme on le voit par l'histoire qu'en a écrite Thierri, qui fut fait Religieux de la mesme abbaye en l'an 1006.

Gal.chr.t.1.p. 715.

Boll.4.jan.p. 164|23.feb.p. 393-395.

23.feb.p 395-405.

'On met à peu prés les mesmes Evesques à Tongres qu'à Treves: ce qui fait juger au P. Boucher que tous ces pays & celui de Cologne estoient gouvernez par un mesme Evesque, dont le principal siege estoit à Treves, & qu'on n'en fit des eveschez differens que du temps de Constantin, lorsque le nombre des Chrétiens commença à se multiplier beaucoup. 'Entre ces Evesques on peut remarquer Saint Martin, qu'on fait le 10 & le 25.[e] Evesque de Treves, & le 7.[e] de Tongres. [a] On le qualifie Apostre de l'Hasbanie ou de la Haisbanie, qui est un pays entre Liege & Louvain. On met sa mort en l'an 276, aprés dix ou onze ans d'episcopat; & on pretend que S. Servais a mis son corps dans une chasse d'argent. Mais Molanus ne fonde tout cela que sur le breviaire de Tongres. 'Ceux qui sont plus anciens avouent qu'on ne trouve point quand ce Saint a vécu, ni combien il a gouverné, ni où il a esté enterré. Molanus marque sa feste le 21 de juin.

Leod.t.1.a.p. 17.

Gal.chr.t.1.p. 715.2.c.d.

t.2.p.639.1.a. a Mol.f.B.p. 121.2|Boll.25. jan.p.639.c.

Leod.t.1.p.22 23.

'L'Eglise de Mets pretend aussi-bien que celle de Treves, avoir esté fondée par un disciple de S. Pierre nommé Clement. Personne n'en a parlé avant Paul Diacre, qui vivoit sous Charlemagne, & qui d'ailleurs est un auteur peu assuré. Quoy qu'il ait dit de cet Evesque, Usuard, Adon, & les autres du IX siecle, ne l'ont point mis dans leurs martyrologes. Il n'est point encore aujourd'hui dans le Romain, ni mesme dans les litanies de l'Eglise de Mets. 'Ferrarius l'a mis aprés quelques autres le 23 de

Gall.chr.t.3.p. 708.d|Laun.de Sul.c.29.p.124. 125.

Ferr.mart.

novembre. Et c'est le jour de S. Clement Pape, dont on dit qu'il estoit oncle. 'M.r du Bosquet nous a donné ses actes, [qui ne valent rien en eux mesmes, & sont visiblement tres nouveaux, pris seulement sur le bruit commun.]'On croit qu'ils peuvent estre de Paul Diacre. 'Il y a quelques miracles dont l'auteur se dit témoin oculaire. 'Browérus parle beaucoup de ce Saint dans ses Annales de Treves, & ne nous en apprend rien.

Bosq l.5.p.17.
Laun.p.124.
Bosq p.22.
Trev.an.t.1.p. 146.148.

'Le P. Boucher aprés avoir examiné diverses difficultez touchant les Evesques de Mets, conclut enfin qu'on ne peut avoir un peu examiné les catalogues des anciens Evesques, sans y remarquer dans la pluspart bien des choses incertaines pour l'ordre & pour le temps; & que la pluspart de ce qu'on dit de ces Saints a plus de raport aux fables des poëtes qu'aux mœurs du temps où on les place; qu'il n'y a presque pas d'Eglise un peu ancienne qui ne pretende estre du temps de S. Pierre, parcequ'on a beaucoup d'amour pour l'antiquité, [& plus que pour la verité.] C'est ce qui laisse un grand vide dans l'histoire de ces Eglises, la pluspart ne pouvant montrer d'Evesques durant prés de 200 ans, 'ce que d'autres aussi ont avoué. ᵃPour moy, ajoute le P. Boucher, je me rends au sentiment de S. Gregoire de Tours, qu'une grande partie des Gaules a receu de Rome ses premiers Evesques vers le milieu du III. siecle.

Leod.t.2.n.p. 14.
Marl.t.1.p.62.2
a Leod.t.2.n. p.14.

[Adon & le martyrologe Romain font memoire le 3 de septembre de S Mansuet, qu'on croit avoir esté le premier Evesque de Toul. Le peuple l'appelle S. Mansuy.]'M.r du Bosquet a donné ses actes, qui ne manquent pas de le faire envoyer par S. Pierre. 'Ils sont écrits aprés l'an 963, par un Abbé nommé Azon, & confondent ce Saint avec un Mansuet Ecossois qui se trouva au Concile de Tours. 'C'est une piece tout à fait ridicule & insoûtenable [Ceux qui ont travaillé sur l'histoire de l'Eglise de Toul, reconnoissent qu'il y faut admettre une vacance de 300 ans, si S. Mansuet a vécu dans le premier siecle. Ils ne trouvent que six Evesques entre luy & S. Auspice qui vivoit du temps de Saint Sidoine, à la fin du V. siecle.]

Bosq.l.1.c.20. p.36|l.5 p.23.
Laun. de Sul.c. 29.p.114.

ARTICLE XXIV.

De S. Front de Perigueux, & de l'Eglise du Puy.

[NOus n'avons rien à dire pour la province de Mayence; ainsi il faut passer de la Belgique à l'Aquitaine, où nous

trouvons les mesmes difficultez à l'égard de S. Front qu'on fait premier Evesque de Perigueux,& dont le nom est marqué dans les martyrologes au 25 d'octobre. Usuard mesme & Adon le font disciple de S.Pierre, & ajoutent à cela diverses circonstances toutes semblables à ce qu'on dit de Saint Eucaire de Treves, & difficiles à accorder avec S.Sulpice Severe.] 'Les actes que nous en avons dans M.r du Bosquet sont tout à fait insoutenables & pour le fond & pour la composition. 'Dans le Concile de Limoges en 1031, l'Abbé de Salomniac [prés de Limoges,] les rejette absolument comme une fable composée depuis peu de temps par un Gaufbert Corevesque de Limoges, qui l'avoit mesme fait pour en tirer de l'argent. Cet Abbé remarque que par cette vie S Front paroissoit plutost avoir esté un ermite qu'un Evesque. 'Aussi M.r du Bosquet pretend que Gaufbert avoit confondu S. Front Evesque avec un Abbé de mesme nom qui pouvoit vivre vers le commencement du VI. siecle. 'Depuis cette année 1031 l'on a inventé une autre vie de S. Front, sous le nom de ses successeurs, & cette piece dont M.r du Bosquet fait l'extrait, est encore plus ridicule que la premiere. 'Bollandus est du sentiment de M.r du Bosquet, & ne veut point determiner le temps de S. Front.

Bosq.l.5.p.5.
p.4.
§ c.15 p.31.
p.30.31|l.5.p.5.
Boll.2.jan.p. 1085.a.

'On honore le 2 de janvier dans la mesme ville de Perigueux les SS.Martyrs Frontais, Severin, Severien, & Silain. Bollandus raporte leurs actes sans les approuver. 'Aussi ce n'est qu'un extrait de la derniere vie de S.Front. Il y a à Perigueux une eglise de S. Silain.

p.79.
p.1085.a.

'La vie de S. Front luy donne pour compagnon un George Prestre, envoyé, dit-elle, avec luy par S Pierre. 'Nous en avons un histoire particuliere, qui veut qu'il fust Evesque des le temps qu'il vint de Rome avec S.Front, & qu'il ait ensuite esté le premier Evesque du Vellay, [qui est un pays dans les Cevenes, dont le Puy est aujourd'hui la ville episcopale. Cette vie est du mesme genre que celle de S.Front,] '& elle n'est constamment écrite que depuis l'an 920. [a]M.rs de S.te Marthe mettent S.George premier Evesque du Vellay, sur l'autorité des catalogues ordinaires, sans en rien dire davantage. [Usuard en parle à l'occasion de S.Front, en le qualifiant Prestre.] 'Mais ni luy, ni aucun martyrologe un peu ancien, ni le Romain, ne marquent point le jour de sa feste. 'Sa vie dit qu'il mourut le 10 de novembre, & que l'on en fait ce jour là la feste à S.Paulien, où l'on pretend avoir encore son corps dans une eglise de son nom ; mais que les

Bosq.l.5.p.7.
p.13.
p.17|Laun.de Sul.c.29. p.111.
a Gal chr.t.3. p.908.2.c.
Laun.p.116.
Bosq.l 5.p.16. 17.

Chanoines du Puy qui disent qu'on l'a transporté chez eux, en font le 22 de decembre, croyant que c'est le jour de sa translation. 'Ferrarius l'a mis le 10 de novembre, auquel il dit que les Grecs font d'un S. George disciple de S. Pierre. [Je n'en trouve rien dans les Ménées, ni dans Canisius, ni dans Ughellus.] Ferr.p.438.439. 2.

'L'un de ses premiers successeurs a esté S Paulien, qui donne aujourd'hui le nom à une ville qu'on croit avoir esté le premier siege episcopal & l'ancienne capitale du Vellay, nommée *Ruesium* par Ptolemée, *Vellava* par S.Gregoire de Tours, & *Vetula* dans l'office de S.Paulien [& dans la vie de S.George.] Son corps s'y conserve encore sous le grand autel d'une eglise paroiciale qui porte son nom, & sa feste se fait dans tout le diocese le 14 de fevrier. Mais pour son histoire, on n'en a aucune connoissance. On le conte le sixieme Evesque de cette Eglise, [ce qui peut donner quelque lieu de ne le pas mettre avant la fin du IV. siecle.] Boll.14.feb.p. 749.

'On le fait predecesseur d'Evode, appellé dans le pays S.Voisi, qu'on marque avoir transferé le siege episcopal au Puy, c'est à dire [1] à la montagne d'Anis ou *Ancium*: d'où vient que les Evesques du Vellay ont esté long-temps appellez Evesques d'Anicie avant que d'estre appellez Evesques du Puy. Cette ville est à deux lieuës de S.Paulien. Le Pere le Cointe croit que c'est une faute de mettre cette translation avant le regne d'Honoré, [c'est à dire avant l'an 395, & il n'en marque point autrement le temps.] Gal.chr.t.3.p. 908.2. d|Coint. t.1.p.240.2.

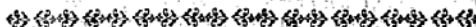
'Si S.Evode a fait bastir au Puy l'eglise de la Vierge, comme on le pretend, [il n'a vécu qu'aprés le Concile d'Ephese.] 'Nous avons une longue histoire de la construction de cette eglise par S.Evode, & de la translation du siege, qui met tout cela dés le temps de S.Corneille. 'Mais on pretend que cette histoire est de celui qui a fait la vie de S.George du Vellay: [& elle en est tres digne.] L'Eglise du Puy honore S.Evode & plusieurs de ses successeurs le 12 de novembre. Gal.chr.ut sup. Bosq.t.2.p.109. 114. p.109. Ferr.p.440.

'M.rs de S.te Marthe donnent pour premier Evesque à l'Eglise d'Albi un S.Clair honoré le premier de juin. [a] Ferrarius met ce jour là S.Clair Evesque & Martyr, mais à Perigueux, & cite des monumens des Eglises de Perigueux & de Rhodés, que le Pape Anaclet l'envoya à Cologne, d'où il vint à Perigueux & y fut martyrizé. 'M.r du Saussay met aussi le premier de juin S.Clair Evesque & Martyr à Limoges, plus celebre, dit-il, par ses merites que par les monumens de ses actions. [Nous n'aurons pas Gal.chr.t.2.p. 79.1 b. a Ferr.p.226. 227. Sauf p.320.

1. *Podium*, c'est à dire hauteur.

de peine à croire qu'un mesme Saint ait presché dans tous ces lieux, quand nous en aurons de bonnes preuves. Mais il faut quelque chose de plus pour accorder tout cela avec M.r du Saussay,] 'qui ajoute dans son supplement, que S. Clair venu d'Afrique à Rome, & envoyé par S. Anaclet à Cologne, aprés avoir presché à Perigueux, vint faire la mesme fonction à Bordeaux, & eut enfin la teste tranchée à Leitoure, d'où ses reliques ont esté portées partie à Auch, partie à Bordeaux.

p.1124.



ARTICLE XXV.

De S.Genulphe de Cahors, & de S.Eutrope de Saintes.

Cadurc.p.7. 'L'EGLISE de Cahors honore Saint Genulphe comme son premier Evesque, & croit qu'il luy a esté envoyé de Rome 'par le Pape Sixte II.[On en a deux grandes histoires, 'mais toutes deux tres nouvelles.] [a] Elles portent que ce Saint aprés avoir souffert divers tourmens à Cahors pour le nom de J. C. sous le juge Dioscore, 'vint mourir au lieu appellé dans la suite la Celle de S.Genulphe dans le diocese de Bourges, sur la petite riviere de Naom [qui passe à Valençay.]

Boll.17.jan.p.83.§7.8. — Note 35. — a p.85. — p.87.§31.

p.89.§7. 'Son corps y demeura jusqu'au regne de Charle le chauve, sous lequel il fut transporté à l'eglise de Saint Sauveur 'dans l'abbaye de Strade, 'fondée sous Louis le debonnaire, [b] & située dans le Berri sur la riviere d'Indre. [c] Elle porte aujourd'hui le nom de S. Genulphe ou S.Genoux. [d] La Celle de S. Genulphe, qui n'en estoit eloignée que de deux lieuës, avoit esté ruinée par les guerres, & l'on n'y rendoit pas aux reliques du Saint le respect qui leur estoit dû. 'Le premier historien de la vie de S.Genulphe raporte que les moines de Strade ne firent cette translation qu'en desobeissant à l'Archevesque de Bourges, & en le trompant par des mensonges. [Le second a omis ces particularitez, soit qu'elles soient fausses, comme la charité le peut faire presumer, soit qu'il ait eu une juste honte des fautes de ses confreres. Ces deux auteurs racontent ensuite d'autres translations moins considerables, & divers miracles de S. Genulphe qu'il n'est pas besoin de raporter.]

p.102.§18. — p.99.§7-10. — b §11. — c Gall chr.t.4.p.476.1.a. — d Boll.p.101.§17. — p.89.§7-13.

p.81.§1. 'L'Eglise de Cahors honore S. Genulphe le 17 de janvier, auquel son nom est dans Molanus & quelques autres nouveaux p.1135.90.§13. martyrologes. 'Celle de Bourges le met le 20 de juin, auquel il fut

fut apporté solennellement à l'abbaye de Strade.

'L'Eglise de Paris croit avoir aujourd'hui dans sa cathedrale le corps & le chef d'un S. Gendulphe Evesque: & il y a long-temps qu'elle possede ce thresor, puisqu'il se trouve des martyrologes de 400 ans qui mettent S. Gendulphe à Paris, dont mesme quelques uns le font Evesque. Il y en a qui croient que c'est celui dont nous venons de parler, & que son corps y a esté apporté de l'abbaye de Strade. [Ce pourroit bien estre aussi un "S. Gondulphe ou Gondon, qui ayant ce semble esté chassé de la Lombardie où il estoit Evesque, soit par les Gots Ariens, soit par quelque autre accident,]'se retira dans le Berri, où il mourut, & où il est honoré le 17 de juin. 'Le martyrologe Romain, & quelques autres nouveaux, en marquent la feste ce jour là. On a une histoire originale de la translation de son corps au lieu appellé le bourg Saint Gondon prés de Gien, où l'on trouve quelques miracles: [& il aura pu estre apporté de là à Paris. On ne marque point en quelle année on y a receu les reliques de S. Gendulphe.] 'Pour le jour, on croit que ç'a esté le 13 de novembre, auquel l'Eglise de Paris fait de ce Saint.

p.81.§5.6. V. la note 35. p 1135. Bar.17.jun.g. Lab.bib.t.2.p.386-388. Boll.17.jan.§6.

'Le nom de S. Eutrope estoit celebre dans le VI. siecle. [Il se lit dans Usuard, Adon, & les autres posterieurs au 30.e jour d'avril: & beaucoup d'Eglises en font la feste.] 'Mais celle de Saintes dans la Guienne le regarde depuis bien des siecles comme son premier Evesque, 'ayant esté consacrée par son martyre. Elle croyoit dés le VI. siecle l'avoir receu de S. Clement: ["quoique cette opinion ne puisse pas passer pour bien assurée,] puisqu'on n'avoit alors que tres peu de connoissance de ce Saint, & aucune histoire de sa vie. 'On en a fait depuis ce temps là, mais qui sont pleines de fables. [a] Elles le font compagnon de Saint Denys: & si cela est vray, il le faudra mettre au milieu du III. siecle.

Gr.T.gl.M.c.56.p.129. Gal.chr.t.3.p.976.1.d| Fort.l.1.c.13.p.39. Gr.T.p.129.130 Note 46. Boll.30.apr.p.735.§5. a p.733.§1.

'Fortunat parle d'une eglise de S. Eutrope que Leonce avoit rebastie par l'ordre que S. Eutrope mesme en avoit donné dans une vision. [Ce Leonce est sans doute l'Evesque de Bordeaux, celebre dans les vers de Fortunat,] qui semble mesme dire [1] que S. Eutrope pour le recompenser l'avoit elevé à cet archevesché dont Saintes depend, & l'avoit ainsi elevé en quelque sorte au-dessus de luy. [Cette eglise aura donc esté rebastie avant l'an 549,] 'auquel [2] Leonce envoya le Prestre Vincent tenir sa place au cinquieme Concile d'Orleans.

Fort.l.1.c.13.p.39. Coint.t.1.p.731 § 57.

1. *Et tibi qui reparas jure priora dedit.*
2. 'Le Pere le Cointe soûtient qu'il y a eu deux Leonces de suite Evesques de Bordeaux, l'un en 541, l'autre en 549. Coint.t.1.p.601.731.

[C'est peut-estre pour cela que Fortunat ne parle point du martyre de Saint Eutrope:] 'Car on l'ignoroit alors, & on ne l'apprit que sous l'episcopat de Pallade, 'qui peut avoir commencé peu avant l'an 573.[a] On avoit achevé une nouvelle eglise en l'honneur de S. Eutrope, en laquelle ce Pallade Evesque de Saintes fit transporter ses reliques. Il avoit assemblé pour cela divers Abbez, deux desquels ayant decouvert le cercueil où estoit le corps du Saint, remarquerent à sa teste une grande ouverture comme d'un coup de hache: & la nuit suivant le Saint s'apparut à ces deux Abbés, & les assura que cette ouverture estoit la marque du coup par lequel il avoit consommé son martyre. [Ce genre de mort qui n'estoit point un supplice ordinaire aux Romains, donne lieu de croire qu'il avoit esté tué dans quelque soulevement du peuple:] '& S. Gregoire le semble dire.

Gr.T.p.129. Coint t.2.p.91. §32. a Gr.T. p.129. 130.

p.129.

'Son corps est demeuré dans l'eglise de son nom auprés de Saintes, qui est aujourd'hui un prieuré de l'Ordre de Cluni. Il y a esté brulé dans le dernier siecle par les Huguenots: mais on a encore diverses reliques qui avoient esté portées auparavant à Vendosme, & son chef qui estoit à Bordeaux, d'où il a ensuite esté raporté à Saintes en 1601. 'Son nom est encore fort celebre à Heule auprés de Courtray. 'Il y en a eu autrefois une eglise à Boulogne en Italie.

Boll.30.apr.p. 736.a,b. p.735.f. p.736.a.

'Bollandus donne une histoire de divers miracles de ce Saint, faits vers le XII. siecle. Il sont fort circonstanciez.

p.736-744.

[L'Eglise de Lodeve en Languedoc, quoiqu'elle ne soit pas des plus celebres, ne le veut neanmoins ceder à aucune pour l'antiquité.] 'Car elle croit avoir eu S. Flour pour premier Evesque, & le conte entre les septante Disciples de J.C, battizé de sa propre main. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonnes si elle pretend que c'est Saint Pierre qui le luy a envoyé. Mais cela est fondé sur sa legende, écrite lorsque la province de Narbone portoit déja le nom de "Languedoc. [Aussi l'on avoit alors tres peu de connoissance des actions de ce Saint.] Car elle ne nous en apprend presque que ce que nous en avons dit, '& qu'il fut prescher dans l'Auvergne au lieu où on bastit ensuite une ville qui porte aujourd'hui son nom, & où le Pape Jean XXII. a établi un siege episcopal. [Elle ne dit rien dutout de sa mort.] 'Ferrarius met sa feste dans la Vellay le 4 de novembre. 'On la fait le 3 à Lodeve.

Lodov.epi.p. 4.7. Occitania. p.8. Ferr.p.431.432. Lodov.p.8.

'S. Auspice que l'on croit avoir esté le premier Evesque d'Apt en Provence, [se peut dire estre de ceux que la France a receus de l'Eglise Romaine, s'il est vray] 'qu'il ait elevé S.te Flavie Do-

Boll.12.may.p. 12.b. p.12.d.e.

mitille niece de Domitien. Les actes de S.te Domitille attribuent cette qualité à un Auspice qu'ils disent avoir enterré S. Nerée & S. Achillée dont il estoit le disciple. [Ces actes n'ont pas d'autorité:] Et pour dire que cet Auspice soit l'Evesque d'Apt, on ne le fonde que sur l'opinion commune.[a] On honore celui d'Apt le 2 d'aoust, & on croit qu'il a esté martyrizé. M.r du Saussay met son martyre sous Marc Aurele, sans nous en donner de preuve. p.12.b|Gal.chr. t.2.p.174.1.2. a Ib|Ferr.p.314. Sauf.p.1154.

L'Eglise d'Apt honore encore le 14 de may S.te Augie martyre, dont elle garde une partie des reliques selon M.r du Saussay, & l'autre partie est à Aix. Boll.14 may, p.285.

[Nous craignons d'avoir ennuyé les lecteurs par tant d'histoires ou fabuleuses ou incertaines: mais nous ne pouvions pas nous dispenser de dire quelque chose de ceux que nous regardons comme les premiers ministres de la parole de Dieu dans la pluspart de nos Eglises; & la sincerité ne nous permettoit pas d'en dire autre chose que ce que nous en trouvions. Nous croyons avoir pleinement justifié par là ce que nous avons dit d'abord, qu'il n'y a point de preuve solide contre Saint Sulpice Severe, qui dit que la religion a esté receuë assez tard en France; ni contre la tradition qu'a suivie S Gregoire de Tours, en mettant la venuë de Saint Denys & des autres vers le milieu du III. siecle. On a pu remarquer encore dans ce recit, qu'un grand nombre d'Eglises veulent que leurs fondateurs aient esté compagnons ou disciples de S. Denys. Nous ne pretendons nullement répondre que cette opinion soit bien fondée: mais elle sert à nous faire voir qu'on a eu un respect extraordinaire pour ce Saint, puisque les peuples ont esté bien aises de croire que ceux qu'ils reveroient le plus comme leurs patrons & leurs Apostres, avoient eu une union particuliere avec luy.]



SAINT ALBAN, ET LES AUTRES SAINTS MARTYRS D'ANGLETERRE.

Gild.exc.c.7.p.116.d.

Bed.hist.l.1.c.4.p.5.2.



ES habitans de la grande Bretagne, [qui comprend l'Angleterre & l'Ecosse,] ayant receu, quoiqu'avec assez de tiedeur, les semences de la religion Chrétienne, lorsque le Roy Lucius embrassa la foy [vers l'an 180,] sous le pontificat d'Eleuthere, les conserverent sans alteration, & avec beaucoup de paix & de tranquillité jusques au temps de Diocletien, les uns avec plus de perfection, & les autres avec une moindre, [durant que le reste de l'Eglise estoit agité par les persecutions de Severe, de Dece, & de Valerien, sans parler de quelques autres moins considerables.

Gild.p.116.c.

c.8.p.116.d.

Dieu voulut aussi étendre enfin sa misericorde sur l'Angleterre, dit S. Gildas, & éclairer ses tenebres par les flambeaux lumineux des Martyrs, qu'il fit reluire jusque dans cette extremité du monde. Plusieurs de l'un & de l'autre sexe soûtinrent en divers endroits de glorieux combats pour J.C. Et on met [toujours] S. Alban à leur teste, comme le plus illustre de tous. [a] Fortunat en parle comme d'un celebre Martyr. [b] Le commun consentement des historiens modernes luy donne le titre de premier Martyr de cette isle: [& il y a neanmoins quelque sujet d'en douter, puisque] [c] Bede dit que le juge fit cesser la persecution aussi-tost aprés sa mort; [ce qui ne se peut entendre que du Gouverneur de la province, les magistrats des villes n'ayant pas droit de condanner à la mort, ni de faire cesser les persecutions.

d.Bed.hist.l.1.c.7.s.10.1.

Boll.7.feb.p.17.b.

a Fort.l.8.c.4.p.190.

b Ussr.Bri.c.7.p.148.

c Bed. hist.l.1.c.7.p.9.2.

Il y a quelque lieu de croire qu'il a souffert au commencement de Diocletien en 286 ou 287, & c'est tout ce que nous en pouvons dire.] Car on voit par S. Gildas qui en parle assez amplement, que dés la fin du V. siecle on ignoroit le temps de sa mort. NOTE 1.

Gild.exc.c.8.p.116.d.

Bed.hist.l.1.c.7.p.7.1.

S. Alban estoit encore payen selon Bede, lorsqu'il receut dans sa maison un Ecclesiastique poursuivi par les persecuteurs, & obligé à prendre la fuite. La maison du Saint est appellée par

2.

tugurium. Bede"une cabane, [ce qui n'a pas grand raport] 'avec ce que les Uſſ.r.Bri.c.7.
nouveaux diſent de ſa nobleſſe & des autres avantages exte- p.163. 981.982.
rieurs qu'ils luy attribuent. 'Uſſerius ne croit pas auſſi qu'il y ait p.151.
de fondement à donner à cet Eccleſiaſtique qu'il retira, le nom
d'Amphibale, comme font les meſmes modernes. 'S. Gildas & Gild.exc. c 8 p.
Bede luy attribuent le glorieux titre de Confeſſeur.Car comme 116 e| Bed.hiſ.
ajoute le dernier, il n'eſtoit pas encore parvenu à la dignité du l.1.c.7 p.7.2.
martyre.

'S. Alban le cacha chez luy lorſqu'il eſtoit prés de tomber entre Gild.p.116.c.
les mains des perſecuteurs; [& cette action d'humanité fut la
ſource de ſon bonheur.]'Car voyant que cet Eccleſiaſtique eſtoit Bed p.72.
occupé jour & nuit à veiller & à prier, il fut touché tout d'un
coup par un rayon de la grace, commença à vouloir imiter la
foy & la pieté de ſon hoſte; & s'eſtant inſtruit[& fortifié]peu à
peu par [ſes diſcours &] ſes exhortations ſalutaires, il ſortit des
tenebres de l'idolatrie, & embraſſa avec un cœur parfait la reli-
gion Chrétienne.

'Il y avoit déja quelque jours que ce Confeſſeur de J.C.logeoit 2.
chez Alban, lorſque la nouvelle en vint aux oreilles du Prince,
[ou plutoſt du Gouverneur.]Il envoya auſſi-toſt des ſoldats pour
le chercher dans cette cabane. 'Mais Alban ayant changé d'ha- 2.b|Gild.p.116.
bit avec luy, le ſauva de ce danger en s'y expoſant luy meſme c.
en ſa place,'& ſe preſenta aux ſoldats qui l'emmenerent au Gou- Bed.p.72.
verneur.

'Bede dit que l'habit de cet Eccleſiaſtique que prit S.Alban, 2.
eſtoit une caracalle. 'Dion parle de cet habit, dont le nom eſt de- Dio,l.78.p.890.
meuré à Antonin fils de Severe, parcequ'il le portoit ſouvent, c.d.
& le faiſoit porter aux ſoldats, '& meſme au peuple, le faiſant Spart.p.89.a|
aller juſqu'aux talons, ce qui n'eſtoit pas auparavant: De ſorte 72.d|n.S.p.165.
que ces longues caracalles qui eſtoient fort communes à Rome
parmi le peuple, s'appelloient Antoniniennes. Pour les autres il
paroiſt qu'elles n'alloient pas ſi bas, 'puiſque S.Jerome ne met Hier. ep.128.p.
point d'autre difference entre les caracalles & l'ephod des 60.c.
cucullam, Pontifes des Juifs, ſinon qu'elles avoient un"capuce. 'Cet habit Vict.epi. p.539.
venoit originairement des Gaules: [ainſi il pouvoit aiſément d.
eſtre commun dans l'Angleterre:]'On pretend que cette cara- Uſſ.r.Bri.p.150.
calle de Saint Alban eſtoit gardée autrefois à Eliſ ville epiſcopale
du comté de Cambrige au royaume d'Eaſt-Angles, ſur la riviere
feretrum, d'Ouſe,] & que"le cofre où elle eſtoit ayant eſté ouvert ſous
Edouard II. en 1314, il y parut encore du ſang caillé qui ſembloit
tout frais.

Bed.l.1. c.7.p.7. 'Le Gouverneur qui sacrifioit lorsqu'on luy amena S. Alban, [voyant que ce n'estoit pas celui qu'il avoit envoyé prendre,] entra en une extreme colere contre luy à cause de cette supposition ; & l'ayant fait approcher de ses autels, le menaça de luy faire souffrir tous les tourmens preparez à celui dont il portoit
p.8.1. l'habit ; 's'il persistoit à abandonner la religion des Dieux : car Alban avoit déja declaré de luy mesme aux soldats qu'il estoit Chrétien. Le Saint se mit fort peu en peine de ses menaces, & protesta ouvertement qu'il n'obeïroit pas au commandement qu'on luy faisoit [de sacrifier.

2. 'Le juge luy demandant de quelle famille & de quelle maison il estoit; Qu'est-ce que celà vous importe? luy dit le Saint; mais « si vous voulez savoir ma religion, sachez que je suis Chrétien, « & que j'en fais les actions. Le juge continuant à vouloir savoir « son nom, il dit que c'estoit Alban, & ajouta qu'il servoit & adoroit le Dieu vivant createur de l'univers. Le juge le pressa encore
2. inutilement de sacrifier, & enfin le fit fouetter cruellement, 'ce que le Saint supporta avec patience, & mesme avec joie; de sorte que le juge voyant bien qu'il ne falloit pas esperer de le surmonter par les tourmens, le condanna à estre decapité.

'Il falloit passer la riviere[de Cole]pour aller au lieu de l'exe- NOTE 2.
p.9.2. cution: 'Car c'estoit auprés de la ville de Verolame, [celebre en
p.8.2. ce temps là, & aujourd'hui toute ruinée.]'Quand le Saint fut arrivé à cette riviere, il y trouva, dit Bede, un tres grand nombre de personnes, qui y estoient venües comme pour luy rendre honneur,& n'avoient presque laissé dans la ville que le juge fans
b. suite & sans compagnie. 'Cette multitude occupoit tellement le pont de la riviere, qu'il n'y avoit pas d'apparence que l'on y pust passer avant le soir: De sorte que le Saint qui souhaitoit ardemment d'acquerir promtement la couronne du martyre, s'approcha de l'eau, & fit sa priere : & en mesme temps ce torrent
Gild.exc.c.8.p. 116.c. rapide se trouva sec, & luy donna le moyen de le traverser. 'Il passa avec mille autres personnes au milieu de ce fleuve, dont les eaux s'elevoient, dit S.Gildas, à ses deux costez comme
Bed.p.9.1. deux hautes montagnes; '& quand tout le monde fut passé, la riviere reprit son cours ordinaire.

1|Gild. p.116.c. 'Ce miracle convertit celui mesme qui luy devoit oster la vie,
Bed.p.9.2. 'qui estoit un soldat,[a]& de loup qu'il estoit en fit un agneau.[b] Il
a Gild.p.116.f. b Bed.p.8.9. se vint jetter en haste aux piez du Saint dans le lieu mesme de l'execution, & quittant l'épée, il témoigna ne souhaiter que de
Gild.p.116.f. mourir ou au lieu de luy, ou avec luy, 'ce qui arriva en effet.

'Durant que cet accident tenoit les ministres de la persecution en suspens, & dans l'incertitude de ce qu'ils avoient à faire, S. Alban monta avec tout le peuple sur une colline douce & agreable, eloignée d'environ 500 pas de la riviere. Bede dit qu'il obtint par ses prieres que Dieu fist naistre une source sur le haut de cette colline. Il fut decapité en ce mesme endroit. 'Mais les yeux de celui qui l'executa tomberent à terre aussi-tost que la teste du saint Martyr. Le soldat qui par un effet de la grace de Dieu s'estoit converti comme nous avons dit, & avoit refusé de decapiter le Saint, eut la teste tranchée avec luy, & fut lavé par le battesme de son sang. 'On luy donne le nom d'Heracle, mais sans fondement. Bed.p.9.1. 2. Usser.Bri.p. 767.986.

'On pretend aussi que cet Ecclesiastique que S. Alban avoit receu chez luy, & que l'on appelle Amphibale, fut pris quelque temps aprés, & martyrizé, '& qu'en l'an 1177 on a trouvé son corps à Redburn prés de S. Alban, avec ceux de quelques autres Martyrs. 'Mais outre que cela n'a aucune autorité dans les bons historiens, ni mesme dans les breviaires & les martyrologes un peu anciens, [les nouveaux Anglois qui le disent, embrouillent son histoire & celle de S. Alban de tant de faussetez & de contes ridicules, qu'ils ne meritent pas d'estre ecoutez dans les choses les plus croyables. On peut voir tout ce qu'ils en disent dans Usserius, qui est blasmé par des personnes judicieuses de s'estre amusé à ramasser toutes ces niaiseries, quoiqu'il témoigne assez le peu de croyance qu'il y a.] p.159. p.161. p.159.

'S. Alban souffrit le 22 de juin, [a] auquel sa feste est marquée non seulement [dans le martyrologe de Bede, &] dans beaucoup d'autres posterieurs, mais encore dans ceux qui portent le nom de S. Jerome. 'Ceux-ci, [& Florus aprés eux,] luy donnent plus de huit ou neuf-cents Martyrs pour compagnons, [comprenant peut-estre dans ce nombre tous les Martyrs d'Angleterre, pour les joindre à celui qu'on regarde comme leur chef: Bede & Usuard se contentent de marquer le soldat qui s'estoit converti à sa mort.] 'Il souffrit auprés de la ville de Verolamium, [b] qui a esté autrefois considerable dans l'Angleterre pour ses richesses, & l'une de celles que l'on appelloit municipales, 'qui se gouvernant par leurs propres loix, [comme des Republiques libres,] avoient seulement par honneur le titre de bourgeoisie Romaine. 'Il semble que celle-ci ait esté appellée durant quelque temps par un titre particulier, la ville Municipale. [c] Bede donne quelque lieu de croire que c'est celle qui porte aujourd'hui le nom Bed.hist.l.1.c. 7.p.9.2. a Flor.p.620.2. p.621.1. Bed.p.9.2. b Tac. an.14.c. 33.p.231. Gell.l.16.c.13. p.403. Usser.Bri.c.5. p.59. c Bed.hist.l.1.c. 7.p.9.2.

de Saint Alban, & qui est mise dans le comté d'Hartfort au royaume d'Essex. 'D'autres neanmoins assurent que 'les ruines &c. & le nom mesme de Verulam subsistent encore auprés de Saint Alban.

Camd.p.248| Baud.p 317.2.

'Voilà ce que S.Gildas & Bede ont raporté de ce Martyr, & ce qui se lisoit autrefois solennellement dans les Eglises d'Angleterre. 'On dit que vers l'an 970 ou 980, on trouva un vieux livre écrit en ancien breton, qui ayant esté traduit en latin par un Prestre nommé Umwone, se trouva tout à fait conforme à ce qui en est dit dans Bede. 'Usserius ne veut pas neanmoins répondre de la verité de cette narration.

Uss.r.Bri.p.153. p.153.154. p.153.

[Avant que de parler de ce qui regarde les reliques de ce Saint, nous dirons un mot des autres Martyrs d'Angleterre.] 'S.Gildas & Bede nomment les SS.Aaron & Jule ou Julien, citoyens de la ville des Legions, 'qui est maintenant appellée Caerlion ou Caer-Leon, & est située sur la riviere d'Uske au comté de Monmouth dans la principauté de Galles.

Bed.p.9.10| Gild.exc.c.8. p.116.d. Uss.r.Bri.c.7. p.162|c.5. p.78| Camd.p.431.

'Ces Saints & un grand nombre d'autres souffrirent en divers endroits beaucoup de tourmens, & furent dechirez avec une cruauté inouie. Le martyrologe Romain en fait memoire le premier de juillet. 'Pierre des Noels pretend qu'ils avoient esté convertis par les miracles arrivez au martyre de S.Alban.[a]Il y avoit autrefois à Caerlion deux celebres eglises, l'une de S. Jule qui estoit un monastere de vierges, & l'autre de S.Aaron qui estoit à ce qu'on dit la troisieme metropole de l'Angleterre. [Je ne trouve point ces Saints dans le martyrologe de Bede, ce qui est surprenant.

Bed.p.10.2| Gild.c.8.p.116. d.f. P.deN.l.6.c.35. p.112.2. a Uss.c.5.7.p. 79.168.

'On y lit au 8 de fevrier aussi-bien que dans les martyrologes de S.Jerome, dans Usuard, Adon, & beaucoup d'autres, le nom de S.Augule, Auguste, ou Augure Evesque d'Auguste en Angleterre, & Martyr, 'dont on ne sçait rien autre chose, quoy que les modernes en disent. 'Usserius croit qu'il estoit Evesque de Londres, 'laquelle en effet a porté le nom d'Auguste, [b]quoique Bollandus semble ne pas vouloir suivre cette opinion, parceque d'autres villes ont pu avoir ce mesme nom dans l'Angleterre. [Mais il ne montre point qu'aucune l'ait eu.]

Boll.7.feb.p. 16.§1. p.17.f. Uss.c.7.p.169. Ammi.l.27. 28. p.347.368. b Boll.p.16.f.

'Bede, Usuard, Adon, & mesme quelques uns des martyrologes de S. Jerome, marquent le 17 de septembre les SS. Socrate & Estienne martyrs en Angleterre. Cependant ils ne sont pas connus en ce pays là.

Uss.r.Bri.p.168. 169.

'On met encore un grand nombre de Martyrs à Lichfeld au comté

Boll.2.jan.p 82.

comté de Stafford [dans le royaume de Mercie, prés de la riviere de Trent,] '& encore en divers autres endroits : Mais tout cela n'a pas de fondement considerable. Uff.c.7. p.160 161.983.984.

'Les Fideles qui echaperent à la fureur des payens, se retirerent dans les forests, & dans les deserts, & dans les cavernes, où ils attendoient le secours & la protection de Dieu. [Leurs vœux furent bien-tost exaucez.] 'Car aprés le martyre de S. Alban, le juge étonné par la nouveauté des prodiges dont la mort de ce Saint avoit esté accompagnée, fit cesser la persecution, commençant à reverer luy mesme le sang des Martyrs. 'Quand les Chrétiens eurent commencé à jouir de l'entiere paix [que leur donna au moins le regne de Constantin,] ils songerent à rétablir les eglises que l'on avoit abatuës [en l'an 303,] & à en bastir de nouvelles en l'honneur des saints Martyrs. 'Ils en eleverent une magnifique à S. Alban, dans laquelle ce Saint ne cesse point jusques aujourd'hui, dit Bede, de guerir les malades, & de faire souvent divers miracles. Gild exc.c.8. p.116.f. Bed.hist.1.c.7. p.9.2. c.8.p.10.1. c.7.p.9.2.

'Quand S. Germain d'Auxerre & Saint Loup de Troies eurent ruiné dans l'Angleterre en l'an 429 l'heresie Pelagienne, & rendu la paix aux peuples en les rétablissant dans la verité, ces Saints se hasterent d'aller à S. Alban pour rendre graces à Dieu par ce saint Martyr de l'heureux succés de cette entreprise. Saint Germain aprés avoir fait sa priere, fit ouvrir le sepulcre de S. Alban, & y mit une petite boëte pleine de reliques d'Apostres & de Martyrs qu'il avoit ramassées de divers endroits. Il prit ensuite "une poignée de terre du lieu où Saint Alban avoit esté martyrizé, pour l'emporter avec luy. Et la rougeur [passe] de cette terre sembloit rendre encore témoignage du sang repandu par ce Martyr, aussibien que de la pasleur qui avoit paru sur le visage de son executeur [lorsque les yeux luy sortirent de la teste. Je ne sçay si l'on n'en auroit point porté à Lion, où il y a une eglise de S. Alban : & "les Chanoines de la cathedrale y vont faire l'office le 22 de juin.] Sur.31.jul.p. 364. §25. Note 3. Mr le Brun.

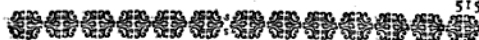
'Saint Gildas [qui estoit celebre sur la fin du mesme siecle,] se plaint de ce que les barbares, [c'est à dire les Anglois & les Saxons qui s'estoient rendu maistres d'une partie de l'isle,] privoient les Bretons de la vuë des lieux où S. Alban & les autres Martyrs d'Angleterre avoient souffert, & où ils estoient enterrez : Et cette vuë, ajoute-t-il, ne seroit pas peu utile pour allumer dans nos ames le feu de la charité. 'On dit mesme que l'eglise de Saint Alban avoit alors esté détruite par les Saxons & les Gild.exc.c.8. p.116.d. Uff.r.Bri. c.11. p.574.

Anglois, & on ajoute que son tombeau demeura tout à fait in-
p.575. connu jusqu'à l'an 793. 'Mais Bede qui écrivoit en 731, témoigne
Bed c.7.p.9.b. assez que cela n'estoit pas, 'lorsqu'il dit que jusques à son temps
il s'y faisoit beaucoup de guerisons & de miracles. [Il se peut
faire neanmoins qu'on ne sceust pas precisément l'endroit où
Uss.r.Bri.c.11. estoit son corps.] 'Une histoire porte que l'on savoit bien 'la place *planitiem*
p.1015. de son martyre ou de son tombeau; mais que l'on ignoroit le *martyrii.*
lieu [particulier] où il estoit enterré.

p.1016. 'On le decouvrit à ce qu'on pretend sous le Roy Offa, l'an 793
selon Usserius, & on le transporta dans une eglise, où ce Roy fit
c.7.p.166.167. une abbaye de moines noirs, c'est à dire de Benedictins. 'On met
586. une autre translation de son corps en l'an 1129, & on dit que l'on
Camd.p.249. trouva son ancienne tombe en 1256. 'Les moines ont esté chassez
de S. Alban avec la foy Catholique: & on vouloit mesme abatre
l'eglise, quelque considerable qu'elle soit par sa grandeur & par
sa beauté, aussi-bien que par son antiquité, si les bourgeois de la
grande ville qui s'est formée autour de l'abbaye sous le mesme
nom de Saint Alban, n'eussent donné bien de l'argent pour la
conserver.

Bar.21.jun.d. 'L'Eglise de Mayence honore aussi un "Saint Alban Prestre & NOTE 4.
Martyr, dont le martyrologe Romain marque la feste le 21 de
Sur.2.jun. p.35. § 26. juin, la veille de S. Alban d'Angleterre. 'Eginhard témoigne que
de son temps, [c'est à dire au IX. siecle,] l'on faisoit à Mayence
la feste de S. Alban Martyr, dont il y avoit en cette ville une
Ser r. Mog.l.1. c.33.p.128. eglise & un celebre monastere, '& il s'y est tenu divers Conciles
ac.30.p.106|l.5. p.910|Sur.21. jun.p.284.a. dans le mesme siecle. [a] Surius dit que son corps estoit gardé autrefois dans une eglise de son nom par des Chanoines, & que
depuis qu'elle a esté détruite en 1552, il a esté transporté dans
Ser.r. Mog.l.1. c.31.p.118. l'eglise des Jacobins. 'Il y en a encore une chapelle dans la mesme ville.





S. SEBASTIEN MARTYR.



ARTICLE PREMIER.

De la celebrité & des actes de S. Sebastien.



L y a peu de Martyrs dont le nom soit plus celebre, & la sainteté plus reverée que celle de S. Sebastien. Sans parler du respect que tous les peuples luy rendent aujourd'hui dans l'attente de sa protection contre la peste, dont ils ont souvent esté delivrez par son intercession,] 'sa feste est marquée dés l'an 354 dans le plus ancien calendrier que nous ayons. Buch.cycl.p. 267. [a] Saint Ambroise en parle comme d'un illustre Martyr, & témoigne que le jour de sa mort estoit celebre dans Milan. a Amb ps118.s. 20.p.1070. d e. 'Cette solennité estoit mesme passée dans l'Afrique, Anal.t.3 p.420. comme nous le voyons par le calendrier de cette Eglise, [où l'on trouvé tres peu de Saints qui ne fussent pas de l'Afrique mesme. Ainsi il ne faudroit pas estre surpris que Saint Augustin eust prononcé quelques sermons le jour de sa feste,] 'comme quelques Aug.B.t.5.p. 1289.g|1453g.
Note 1. uns le marquent "du 331 & du 368. [Il y a encore moins lieu de s'étonner] 'si l'on trouve des monumens qui nous apprennent Boll.20.jan.p. 258§10.11. que l'eglise de S. Sebastien, qui est aujourd'hui si reverée à Rome, & qui est celebre, dit Baronius, dans tout le monde Chrétien, a esté consacrée à Dieu sous son nom dés le temps d'Innocent I. [Nous pourrons parler dans la suite de la veneration que l'on avoit à Rome pour ce Saint du temps de S. Gregoire le grand, & des autres choses posterieures.] 'Son nom a passé p.257.§4. jusqu'en Orient, & les Grecs en celebrent la feste aussi-bien que les Latins.

[Que si la memoire de ce Saint est si illustre, ses actions ne sont guere moins celebres. Nous en avons une histoire fort ample,] '& que Baronius a cru neanmoins si legitime & si considerable, Bar.284.§10| 286.§3. qu'il en a inseré beaucoup de choses dans ses Annales, partie en

Boll. 20. jan. p. 257. § 5. les abregeant, partie dans leurs propres termes. 'Hessels qui a fait un jugement des vies des Saints, & qui est un peu severe selon le sentiment de Bollandus, ne trouve rien dans celle de S. § 6. 7 p. 264. a. Sebastien qui ne luy plaise en toutes manieres.'Il y a mesme plus de 800 ans qu'on l'a attribuée à S. Ambroise;ce que Bollandus a cru devoir suivre. [Et certainement elle est non seulement bien écrite pour le style, mais encore pleine d'esprit & de pieté.] All. de Sim. p. 128. 'Metaphraste l'a mise en grec, en y changeant & y abregeant diverses choses.

"Nous ne voyons pas neanmoins qu'il y ait moyen de soutenir que cette piece soit de S. Ambroise. [Nous n'osons pas mesme la mettre parmi celles dont l'autorité est incontestable, & qui n'estant composées que des propres paroles des Martyrs, nous font reverer leurs expressions comme des oracles du S. Esprit parlant par leur bouche, selon que J.C. l'a promis dans l'Evangile.] 'Elle peut avoir esté tirée de ces actes authentiques & originaux; [& ce grand nombre de particularitez que l'on y voit, peut nous donner lieu de le croire: mais la seule composition du style, & la longueur des harangues, quelque belles, quelque saintes, quelque vives & animées qu'elles soient, ne suffisent que trop pour nous persuader qu'on ne la peut mettre en ce rang. C'est pourquoi,] 'si elle est des notaires de l'Eglise Romaine, comme Baronius le dit,[ce n'est pas assurément de ceux qui avoient soin de recueillir mot à mot les paroles des Martyrs,mais de ceux qui dans la suite du temps ont pu orner ces premiers monumens qui n'estoient agreables que par leur simplicité. NOTE 2.

(Boll. 20. jan. p. 257. § 6. — Bar. 284. § 10.)

Aprés avoir donc témoigné que nous ne reconnoissons point les actes de S. Sebastien pour une piece authentique & originale, mais comme une histoire qui estant fort belle & fort bien écrite peut passer pour ancienne, & merite quelque croyance, au moins dans les principales choses qui en font le fond, nous tascherons d'en representer ici un extrait le plus abregé que nous pourrons.]

ARTICLE II.

S. Sebastien encourage au martyre S. Marc & S. Marcellien.

Boll. 20. jan. p. 265. a. a c. Amb. ps. 118. p. 1070. d. b Boll. p. 265. f. 'CE Saint estoit citoyen "de Narbone, a & l'on y montre encore le lieu où l'on pretend qu'il est né. L'on en a fait une eglise de son nom. 'Mais il estoit originaire de Milan, b & il y fut V. la note 1.

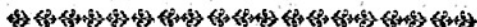
elevé; 'Il quitta depuis cette ville pour venir à Rome chercher Amb.p.1070.d.
la couronne du martyre, [au moins dans le dessein de Dieu, si e.
ce n'estoit pas la vuë qu'il avoit alors.] 'Il fut elevé dans les Boll.p.265 § 1.
charges militaires, [soit par Carin qui regna depuis 282 jusqu'en 2.
285, soit par quelqu'un de ses predecesseurs:] & dans cet emploi,
&c. il se fit aimer des soldats & de tout le monde "par sa prudence,
sa bonté, sa sincerité, & plusieurs autres grandes qualitez que
la pieté & la grace dont son ame estoit remplie, faisoit paroistre
audehors. 'Il avoit resolu d'abord de ne point entrer dans la § 60.
profession des armes, & il conserva toute sa vie beaucoup d'eloi-
&c. gnement pour cette condition. Mais le desir "de servir ses freres
dans les persecutions qu'on leur suscitoit, l'emporta sur son in-
clination. 'Il accepta donc cet emploi, & cacha sous un habit p.265.§ 2.
militaire l'esprit d'un genereux soldat de J.C, à qui il offroit tous
les jours avec soin le sacrifice de ses bonnes œuvres, mais avec
tout le secret qu'il pouvoit, pour empescher que les Empereurs
n'en eussent connoissance; non qu'il craignist de perdre les biens
ou la vie pour J.C, mais parceque ce secret luy donnoit plus de
moyens d'encourager les Chrétiens qui succomboient sous la
violence des tourmens, & d'assurer à Dieu les ames que le de-
mon s'efforçoit de luy ravir. [Car quoique l'Eglise jouist alors de
la paix, comme nous l'apprenons d'Eusebe, neanmoins l'histoire
V.la pers.de Diocletien § 3. de nostre Saint nous oblige de dire "qu'il y eut quelque persecu-
tion à Rome *vers l'an 284 sous Carin, & dans les premieres an-
* Note. 3. nées de Diocletien qui luy succeda.]

'Les plus illustres de ceux que Dieu assista par son moyen, fu- § 3.
rent S. Marc & S. Marcellien. C'estoient deux freres jumeaux,
viri clarissimi. 'd'une tres illustre famille, & il semble mesme "par le titre qui § 3.4.
leur est donné, [qu'ils fussent Senateurs Romains.] Ils avoient
aussi beaucoup de biens, & mesme des femmes & des enfans,
[c'est à dire bien des fardeaux capables de les empescher de pas-
ser par la porte étroite, & de courir dans la voie de Dieu.] Leur
pere est nommé Tranquillin, & leur mere Marcie, 'l'un & l'autre § 5.6.
tout blancs de vieillesse, mais encore payens. 'Et neanmoins on p.269.§ 26.
ab infantia. assure que Marc & Marcellien estoient Chrétiens "dés leur pre-
mier âge: [ce qui ne s'est pu faire que par quelque ordre extra-
ordinaire de la providence.] 'Les deux freres ayant esté arrestez p.265.§ 3.
pour la foy, S. Sebastien ne manquoit point de les aller visiter
tous les jours pour les fortifier: & il rendoit ce devoir tant à eux
qu'à leurs serviteurs qui avoient esté pris avec eux, [& qui pou-
voient les avoir nourris & entretenus dans la foy.

Nous ne savons pas ce qui arriva de ces serviteurs.] 'Pour les deux freres ayant souffert avec beaucoup de perseverance, par les consolations celestes dont ils estoient remplis, les fouets dont on les avoit dechirez, ils furent enfin condannez à avoir la teste tranchée. Mais leurs parens obtinrent du "Prefet de Rome nommé Agrestius Chromatius, un delai de 30 jours pour essayer durant ce temps de surmonter leur constance. 'Ils furent mis à la garde "& en la maison du premier greffier de la Prefecture nommé Nicostrate, 'où ils avoient les mains enchainées. Ils y estoient gardez par ordre du Prefet & de l'Empereur. NOTE 4. *Primiscrinii.*

p.268-270.§23. 29.32.
p.268.§25.

p.265.§5-8. 'Leur pere, leur mere, leurs femmes avec leurs enfans encore tout petits, & leurs amis, firent ce qu'ils purent pour les flechir,
§9. '& leurs larmes commençoient déja à penetrer & à amollir les cœurs des Martyrs, lorsque Sebastien, qui comme nous avons
§9-22. dit, 'les venoit visiter tous les jours, leur releva le courage par un
§23. discours adroit & persuasif, 'qui dura environ une heure. [Il l'adressa presque tout entier à ceux qui vouloient perdre les Martyrs par un amour charnel & terrestre;& il fit aussi un merveilleux effet sur leurs esprits. Mais Dieu en augmenta beaucoup la force par un grand miracle.] Car durant tout le temps que le Saint parla, il parut environné d'une lumiere toute extraordinaire : On vit aussi sept Anges, disent ses actes, qui le revétirent d'un habit blanc, & un jeune homme qui luy donnoit la paix & luy promettoit qu'il seroit toujours avec luy. [Ces miracles peuvent ne pas paroistre incroyables, puisque nous allons voir les grands effets de grace ausquels on a lieu de croire qu'ils contribuerent.]



ARTICLE III.

S. Sebastien convertit Nicostrate, Tranquillin, & plusieurs autres.

Boll.20.Jan p. 268. §24. 'DES que S. Sebastien eut cessé de parler, Zoé femme de Nicostrate se jetta à ses piez, taschant de faire connoistre par ses gestes ce qu'elle souhaitoit de luy. Car il y avoit six ans qu'une maladie luy avoit fait perdre la parole. Sebastien ayant appris son état, fit le signe de la Croix sur sa bouche, demandant tout haut à J.C. qu'il luy plust de la guerir, si tout ce qu'il venoit de dire estoit veritable. L'effet suivit la parole, & Zoé commença à s'écrier pour loüer le Saint, & témoigner qu'elle croyoit tout

ce qu'il avoit dit. Elle declara aussi qu'elle avoit vu un Ange
descendu du ciel qui tenoit un livre ouvert devant les yeux du
Saint, où tout ce qu'il avoit dit estoit écrit mot à mot.

'Nicostrate voyant la guerison de sa femme, se jetta aussi aux § 25.
piez de Sebastien, demanda pardon d'avoir retenu des Saints en
prison, leur osta en mesme temps leurs chaines, '& les pria de § 26.
s'en aller où il leur plairoit, 'declarant qu'il se tiendroit heureux § 25.
d'estre luy mesme mis en prison pour leur avoir donné la liberté,
& d'éteindre par son sang les feux eternels qu'il meritoit. 'Marc § 26.
& Marcellien loüerent sa foy si parfaite dés son origine, mais
ils n'eurent garde d'abandonner le combat pour l'y exposer en
leur place.

'La grace ne s'arresta pas à Nicostrate & à sa femme : elle se § 27.29.
repandit sur tous ceux qui estoient presens. Marc & Marcellien
furent affermis dans leur foy, & ils eurent la joie de voir ceux
qui avoient fait tant d'efforts pour les arracher à J. C, devenir
eux mesme ses humbles disciples. 'Marc leur fit un discours, où § 27.
s'adressant particulierement à son pere, à sa mere, à sa femme,
& à celle de son frere, 'il les exhorta à soutenir genereusement § 27.28.
la foy qu'ils témoignoient vouloir embrasser, à ne point crain-
dre tout ce que le demon pourroit faire pour la leur ravir, à me-
priser pour obtenir une felicité sans fin & sans bornes une vie
que mille accidens nous peuvent ravir, & qui n'est qu'une sour-
ce d'afflictions & de crimes.

'Tous ceux de l'assemblée fondoient en larmes, meslant les § 29.
regrets de leur infidelité passée avec les actions de graces qu'ils
rendoient à Dieu de les en avoir delivrez. Nicostrate protesta
qu'il ne boiroit & ne mangeroit point qu'il n'eust receu le saint
battesme. Mais Sebastien luy dit qu'il devoit auparavant chan-
ger de dignité, devenir officier de J.C, d'officier qu'il estoit du
Prefet, & amener chez luy tous les prisonniers [qu'il avoit en
» garde,] afin qu'ils fussent catechisez. Car si le diable, ajouta t-il,
» s'efforce de ravir ceux qui sont à J. C, nous devons au contraire
» tascher de restituer à leur Createur ceux que son ennemi a in-
justement usurpez. Il l'assura que s'il offroit ce present à J.C. au
commencement de sa conversion, il en seroit bien-tost recom-
pensé par le martyre.

commentariensem. 'Nicostrate s'en alla donc trouver 'le geolier nommé Claude, § 29.
pour luy dire d'amener chez luy tous les prisonniers, sous pre-
texte qu'il les vouloit tenir prests pour comparoistre à la premiere
seance. 'S. Sebastien leur fit une exhortation, ensuite de laquelle § 30.

voyant qu'ils témoignoient le changement de leurs cœurs par leurs larmes, & par d'autres marques exterieures, il leur fit oster
§ 31. leurs chaines, & puis s'en alla chercher un saint Prestre nommé Polycarpe, qui estoit caché à cause de la persecution, & l'amena chez Nicostrate. Polycarpe aprés avoir témoigné à ces nouveaux convertis la joie qu'il avoit de leur bonheur, & leur avoir fait esperer le pardon de la misericorde divine, leur ordonna de jeûner jusqu'au soir, & de donner chacun leur nom; ce qu'ils executerent aussi-tost avec grande joie.



ARTICLE IV.

Les nouveaux convertis sont battizez par S. Polycarpe, & Claude avec eux.

Boll. 20. jan. p. 270. § 32. SUR ces entrefaites Claude vint dire à Nicostrate, que le Prefet trouvoit fort mauvais qu'il eust fait venir tous les prisonniers chez luy, & qu'il le mandoit pour luy en venir rendre raison. Il y fut aussi-tost, & satisfit le Prefet en luy disant que c'estoit pour epouventer davantage les Chrétiens qu'il avoit chez luy, par l'exemple des supplices des autres. [C'est un mensonge qu'il faut condanner, mais qu'il faut en mesme temps excuser en une personne qui n'estoit pas encore instruite.]

§ 33. En s'en revenant, il raconta à Claude qui l'accompagnoit, tout ce qui estoit arrivé chez luy, particulierement la guerison
§ 34. de sa femme. Claude en fut touché, & il alla querir deux enfans qu'il avoit, dont l'un estoit hydropique, & l'autre incommodé de divers maux. Il les mit devant les Saints, témoignant qu'il attendoit d'eux la santé de ses enfans, & que pour luy il
§ 34. croyoit de tout son cœur en J. C. Les Saints l'assurerent qu'eux & tous les autres qui estoient presens, seroient gueris de tous leurs maux aussi-tost qu'ils seroient Chrétiens. [Car la fermeté de leur foy & la confiance qu'ils avoient en Dieu leur faisoit attendre de sa misericorde ce qu'ils jugeoient estre necessaire pour le salut de ces personnes; & celui qui a promis qu'il accordera tout ce qu'on luy demandera avec une ferme esperance de l'obtenir, verifioit en eux cette promesse.]

§ 35. On prit en mesme temps les noms de ceux qui demandoient le battesme, qui estoient Tranquillin, six de ses amis nommez Ariston, Crescentien, Eutychien, Urbain, Vital, & Juste; puis Nicostrate,

Nicostrate, Castore son frere, Claude le geolier avec ses deux enfans Felicissime & Felix: 'l'un desquels se nommoit aussi Symphorien; 'Marcie femme de Tranquillin avec les femmes & les enfans des SS. Marc & Marcellien; Symphorose[seconde] femme de Claude, Zoé femme de Nicostrate, puis toute la famille de Nicostrate au nombre de 33 personnes; & enfin les prisonniers convertis qui estoient seize: 'ce qui faisoit en tout 68 personnes. 'Dans la suite il est parlé de Victorin frere de Claude; [mais peut-estre qu'il fut converti en quelque autre occasion.] p.276.c. § 68. p.270. § 35. § 36. § 68.

'Ils furent tous battizez par S. Polycarpe. Sebastien "servit de parain aux hommes; Beatrix["depuis martyre,]& Lucine, furent "les maraines de celles de leur sexe. Les deux enfans de Claude furent battizez les premiers, & sortirent des Fonts aussi sains qu'aucun des autres, n'ayant pas seulement la moindre marque d'aucune incommodité. § 36.

suscepit. V. S. te Lucine. *matres.*

'Tranquillin fut battizé aprés eux. [a] Il avoit la goutte depuis onze ans, [b] & il en estoit tellement tourmenté aux piez & aux mains, qu'il pouvoit à peine souffrir qu'on le portast. [c] Il ne pouvoit pas mesme porter sa main à sa bouche pour manger: '& il endura de tres grandes douleurs quand il le falut deshabiller pour le battizer. Saint Polycarpe luy demandant s'il croyoit de tout son cœur que J.C. Fils unique de Dieu pouvoit luy rendre "la santé, & luy pardonner tous ses pechez, il répondit tout haut qu'il reconnoissoit de tout son cœur que J.C. estoit Fils de Dieu, & qu'il pouvoit luy accorder le salut de l'ame & du corps; mais qu'il ne demandoit que la remission de ses pechez, & que quand mesme il demeureroit dans ses douleurs aprés la sanctification du battesme, il ne pourroit pas douter de la foy de J.C. Cette parole tira des larmes de joie de tous les Saints, & ils demanderent à Dieu qu'il luy accordast l'effet d'une foy si pure. S. Polycarpe l'ayant oint du chresme, luy demanda une seconde fois s'il croyoit au Pere, au Fils, & au S. Esprit. Et il n'eut pas plustost répondu qu'oui, que sa goutte fut guerie en un moment, & il descendit de luy mesme dans la fontaine[sans estre porté par » personne,] en s'écriant, Vous estes le seul & le veritable Dieu, » que ce miserable monde ne connoist point. § 36. a § 47. b § 36. c § 47. § 36.

salutem.

'Tous les autres furent battizez ensuite, & durant les dix jours qui restoient des trente accordez par le Prefet à Tranquillin pour ses enfans, ces nouveaux Chrétiens ne s'occuperent qu'à loüer Dieu, & à se preparer au combat, desirant tous ardemment le martyre, jusqu'aux femmes & aux enfans. § 37. p. 271.

ARTICLE V.

Conversion de Chromace Prefet de Rome, & de Tiburce son fils.

Boll.20. jan.p. 271. § 38. QUAND ces 30 jours furent expirez, le Prefet Chromace envoya querir Tranquillin, qui le remercia extremement du delai qu'il luy avoit accordé, parcequ'il avoit conservé les
§ 39. enfans au pere, & rendu le pere aux enfans. Chromace ne comprenant pas ce qu'il vouloit dire, luy dit qu'il falloit donc que ses enfans vinssent offrir de l'encens aux Dieux: & alors Tranquillin s'expliquant plus clairement, luy declara qu'il estoit &c.
§ 45. Chrétien, & que c'estoit par ce moyen qu'il estoit gueri de la goutte dont il estoit travaillé auparavant.

§ 47. Ceci toucha Chromace qui avoit le mesme mal. [Mais ne voulant pas encore le témoigner, à cause sans doute des autres
§ 39-46. personnes qui l'ecoutoient,] aprés divers discours qu'ils eurent ensemble, il fit arrester Tranquillin pour le mener en prison,
§ 47. disant qu'il l'entendroit à la premiere seance. Mais il se le fit amener secrettement durant la nuit, & luy promit beaucoup d'argent pour apprendre le remede qui l'avoit gueri de son mal. Tranquillin se moqua de l'argent qu'il luy promettoit: mais il l'assura qu'il n'avoit point trouvé d'autre remede que de croire en J.C; & que s'il vouloit eprouver le mesme remede, il en re-
§ 48. cevroit aussi le mesme soulagement. Chromace le laissa aller, en luy disant de luy amener celui qui l'avoit fait Chrétien, afin que si cet homme luy promettoit aussi de le guerir, il pust embrasser la mesme religion.

§ 48. Tranquillin fut aussi-tost trouver Saint Polycarpe, & le mena secrettement chez le Prefet, qui luy promit la moitié de son bien s'il le pouvoit guerir de sa goutte. Polycarpe luy répondit que ce trafic seroit criminel pour l'un & pour l'autre; mais que J.C. pouvoit éclairer ses tenebres, & le guerir de ses maux, s'il croyoit en luy de tout son cœur. Il le catechisa ensuite, & luy ordonna un jeûne de trois jours, dont il s'acquita luy mesme
§ 49 50. avec S. Sebastien. Le troisieme jour ils revinrent ensemble trouver Chromace, & prirent sujet des douleurs de sa goutte de luy parler des supplices eternels.

§ 51. Chromace donna aussi-tost son nom & celui de Tiburce son fils
§ 51 52. unique, pour estre faits Chrétiens. Mais S. Sebastien l'avertit de ne pas souhaiter le battesme par le desir d'estre gueri, plutost

que par une veritable foy, & luy demanda que pour marque d'une entiere conversion il leur permist d'aller briser toutes ses idoles, l'assurant qu'il ne manqueroit pas d'estre gueri aussi-tost. Chromace voulut le faire faire par ses gents: mais le Saint luy § 53. representa que le diable pourroit leur nuire à cause de leur infidelité & de leur negligence, & que l'on diroit aussi-tost que c'estoit en punition de ce qu'ils auroient abatu ces idoles. S. Sebastien y fut donc luy mesme avec Saint Polycarpe; & aprés s'estre mis en prieres, ils briserent plus de deux-cents statuës de toutes sortes de matieres.

Ils trouverent cependant à leur retour que Chromace n'estoit § 54. 55. pas gueri: Ils luy dirent qu'il restoit assurément quelque chose à briser, ou que sa foy n'estoit pas encore entiere: & il leus avoua qu'il avoit un cabinet rempli de machines de verre [& de crystal pour l'astrologie, qui avoit extremement couté à son pere nommé Tarquin, (200. livres d'or.) & qu'il estoit bien aise de le conserver comme § 57. l'ornement de sa maison. Neanmoins les Saints luy ayant fait § 54-57. voir la vanité de l'astrologie, & de toutes les predictions que l'on en tiroit, il leur permit d'en faire ce qu'ils voudroient. Tiburce fils de Chromace ne put souffrir qu'on brisast une piece § 58. si precieuse & si rare; mais ne voulant pas aussi empescher la guerison de son pere, il fit allumer deux fourneaux, protestant que si l'on brisoit ce cabinet sans que son pere guerist, il y feroit jetter Sebastien & Polycarpe. Les Saints accepterent volontiers la condition, quoique Chromace s'y opposast.

Mais en mesme temps qu'ils cassoient ces machines, un jeune § 59. homme s'apparut à Chromace, & luy dit qu'il estoit envoyé de J.C. pour le guerir. Il fut gueri en effet à ce moment, & commença à courir aprés ce jeune homme pour luy baiser les piez: mais il le luy defendit, parcequ'il n'estoit pas encore lavé & sanctifié par le battesme. Il se jetta donc aux piez de Sebastien, & Tiburce en mesme temps à ceux de S. Polycarpe. S. Sebastien § 60. luy representa ensuite que dans la dignité où il estoit, il ne pouvoit pas s'exemter de se trouver aux spectacles, sans parler du jugement des procés, [où il est difficile qu'il ne se meslast alors bien des choses contraires à la profession du Christianisme: & c'estoit mesme devant le Prefet de Rome qu'on poursuivoit les Chrétiens.] C'est pourquoi il luy conseilla de demander un successeur, afin de se debarasser de toutes les occupations du monde, & ne songer qu'à son salut. Chromace executa ce conseil, & envoya dés le jour mesme prier ses amis qui estoient en Cour, de l'assister de leur credit pour cet effet.

§ 61. 'Lorsqu'il fut prest d'estre battizé, S. Polycarpe luy demandant parmi les autres interrogations, s'il renonçoit à tous ses pechez, il repondit qu'il estoit un peu tard de luy faire cette demande, mais qu'il aimoit mieux se rhabiller & differer son battesme pour y satisfaire. Qu'il vouloit pardonner à tous ceux contre qui il estoit en colere, remettre ce qu'on luy devoit, rendre tout ce qu'il avoit pu avoir pris par violence; qu'il avoit eu deux concubines aprés la mort de sa femme, & qu'il leur vouloit donner une pleine liberté avec leur mariage, & leur trouver des maris; Qu'aprés cela il promettroit de renoncer à tous les pechez, & aux voluptez du monde. S. Polycarpe approuva son dessein, & luy dit que c'estoit pour accomplir ce renoncement "que l'on ordonnoit 40 jours à ceux qui vouloient recevoir le battesme, [lorsque rien ne les pressoit de le recevoir.] V. la note 2.

§ 62.77. 'Tiburce renonça aussi au bareau où il estoit prest de s'engager, "ayant déja acquis beaucoup d'erudition & d'eloquence. 'Il scholasticissimus.
§ 63. receut deslors le battesme:'& Chromace ayant renoncé à toutes les affaires du monde, le receut peu de jours aprés. On battiza avec luy"1400 personnes de sa famille, à qui il avoit dés auparavant donné la liberté, disant que ceux qui commençoient à avoir Dieu pour pere, ne devoient plus estre esclaves d'un homme. V. la note 2.
Chry. in Act. h. 11. p. 109. b. 'Aussi S. Chrysostome remarque qu'il n'est point dit que les premiers Chrétiens vendissent leurs esclaves pour en apporter l'argent aux piez des Apostres, parcequ'apparemment ils leur donnoient la liberté. [Pour le nombre de 1400, il n'est pas fort
Lausi. c. 119. p. 1036. b | Vit. P. p. 774. 2 | 973. 2. étonnant,] 'puisque S.te Melanie la jeune en affranchit huit mille [1]selon les traducteurs de Pallade: & il y en eut encore d'autres qui ne voulurent pas recevoir la liberté.

ARTICLE VI.

Chromace & d'autres se retirent dans la Campanie: S. Sebastien demeure à Rome, est fait Défenseur de l'Eglise.

Boll. 20. jan. p. 275. § 64. 'TOUT ce que nous avons dit jusques ici peut s'estre passé ["à la fin de l'an 284,] lorsque Carin regnoit [à Rome,] & Diocletien [en Orient "depuis le 17.e septembre de la mesme année. En l'an 285 Carin alla combatre Diocletien qui s'avancoit contre luy. La guerre se fit dans l'Illyrie, Carin y fut tué: Diocletien demeura maistre de tout l'Empire, & le partagea avec V. la note 3. V. Diocletien § 2.

1. Ce nombre n'est point dans le grec.

Maximien Hercule le premier avril 286. Ce grand changement de l'Empire ne changea rien à l'égard de Saint Sebastien ni des autres Chrétiens de Rome.] La persecution qu'on leur avoit faite sous Carin, continua aprés sa mort, & fut assez violente en l'an 286. [Et neanmoins] comme S. Sebastien ne se declaroit point ouvertement pour Chrétien, [Diocletien estant venu à Rome en 285, non seulement le conserva dans l'emploi, comme les autres officiers de Carin,] mais prit mesme une affection particuliere pour luy : de sorte qu'il luy donna la charge de capitaine de la premiere compagnie [des gardes Pretoriennes qu'il vouloit laisser à Rome : & tant qu'il demeura dans cette ville,] il voulut toujours avoir le Saint auprés de sa personne : ce que Maximien, [à qui il laissa l'Occident,] faisoit aussi.

§ 64.65.
p.265. § 2.
§ 1.
V. la note 3.

Cependant comme la persecution estoit assez grande à l'égard des autres Chrétiens, Chromace par l'avis du Pape, qui estoit alors S. Caius, les retira tous chez luy, c'est à dire tous ceux qui avoient esté convertis depuis peu; & il en eut un tel soin, qu'aucun d'eux ne fut reduit à la necessité de sacrifier. Mais comme il estoit difficile que son changement demeurast long-temps caché, il demanda à l'Empereur la permission de se retirer dans la Campanie, où il avoit de fort belles terres, comme pour y rétablir sa santé. [Car on voit par l'histoire que les Senateurs ne pouvoient s'exemter de resider à Rome pour se trouver au Senat, s'ils n'en estoient exemtez par leur âge, ou par une grace particuliere.] Il obtint cette permission, & offrit de retirer avec luy dans ses terres tous les Chrétiens qui voudroient le suivre. [Comme ces nouveaux Fideles avoient une confiance particuliere en S. Polycarpe & en S. Sebastien, il estoit à propos que l'un des deux fust avec eux dans la Campanie. Cela estoit difficile à S. Sebastien à cause de sa charge,] outre qu'il esperoit en demeurant à Rome trouver plus aisément l'occasion du martyre. Mais Polycarpe ne la cherchoit pas moins. Ainsi leur zele causa une dispute entre ces deux Saints, l'un & l'autre voulant demeurer dans la ville afin d'y repandre son sang pour J.C. Cependant comme ils ne le pouvoient faire sans abandonner les membres de J.C, le Pape jugea que Polycarpe qui exerçoit si dignement le sacerdoce, & qui estoit plein de la science de Dieu, devoit aller avec ceux qui se retiroient dans la Campanie, pour les fortifier & les assister. S. Augustin souhaitoit de voir une dispute de cette nature entre les ministres de l'Eglise, qui fist voir l'ardeur de leur charité, & qui plust à la charité.

p.276. § 66.
Bar. 286. § 4.
Boll. p. 276. § 6
Aug. ep. 180. p. 307. 1. d.

Boll.p.275.§66. 'Le dimanche estant donc venu, le Pape celebra les saints Mysteres dans la maison de Chromace,& puis ayant parlé de la grace de la confession, & de celle du martyre, il dit aux Fideles qu'ils pouvoient à leur choix ou demeurer avec luy dans la ville,
§67. ou se retirer avec Chromace & Tiburce. 'Mais Tiburce obtint de luy de demeurer dans la ville, [ce que son pere luy avoit sans
§68. doute déja accordé, quoique l'histoire ne l'exprime pas.] 'Il y demeura donc avec S. Sebastien, les SS. Marc & Marcellien, Tranquillin leur pere, Nicostrate, Zoé sa femme, & Castore son frere; Claude, Symphorien son fils, & Victorin frere de Claude. Tous les autres se retirerent avec Chromace.

§68. 'Le Pape fit Prestre Tranquillin, & ses enfans Diacres. Les autres furent ordonnez Soudiacres, hormis Sebastien, qui servant beaucoup les Fideles sous l'habit de capitaine, fut fait,
Bar.598.§17. disent ses actes, Défenseur de l'Eglise par le Pape. 'Ce titre marquoit du temps de S. Gregoire le grand, ceux que les Papes employoient particulierement au secours & à l'assistance des pau-
286.§1. vres.'S.Sebastien est le premier à qui il se trouve attribuée. [L'un
Epi.72.c.10.11. des premiers aprés luy est] 'Cyriaque l'un des disciples de Mar-
p.842.d|844.c. cel d'Ancyre, qui signe en l'an 376 une confession de foy dans S. Epiphane aprés divers Ecclesiastiques, & est qualifié 'Défenseur προςάτης.
Bar.368.§2. de l'Eglise d'Ancyre. 'Nous trouvons aussi un rescrit de Valentinien I. en l'an 368, qui parle d'une requeste que le Défenseur de l'Eglise Romaine & le Pape Damase luy avoient envoyée, pour demander qu'on rendist à Damase une eglise tenuë par les partisans d'Ursin Antipape.

Boll.20.jan.p.276.§69. 'Les Saints qui estoient demeurez à Rome, n'y trouvant pas de lieu pour y estre en seureté, se retirerent avec le Pape dans le palais mesme de l'Empereur, chez un nommé Castule qui estoit Chrétien avec toute sa famille, & d'autant plus propre pour les cacher, que demeurant dans le palais il n'estoit nullement suspect. 'Il avoit soin des étuves du palais: mais son logement estoit NOTE 5.
tout en haut.

ARTICLE VII.

Miracle fait par S. Tiburce: Martyre de Ste Zoé, de S. Tranquillin, & de quelques autres.

Boll.20.jan.p.276.§69.70. 'LES Saints demeuroient donc avec Castule, occupez jour & nuit aux larmes, aux jeusnes, & à la priere, pour obtenir

de Dieu la perseverance, & la grace du martyre. Ils y faisoient 570.
&c. aussi beaucoup de miracles envers les Chrétiens qui y venoient implorer leur assistance. Tiburce estant une fois sorti, rencontra un jeune homme, qui estant tombé de fort haut, s'estoit 571.
tellement brisé tous les membres, qu'on ne songeoit plus qu'à l'enterrer. Tiburce demanda qu'on le laissast dire quelques paroles sur luy, pour voir s'il ne le guerriroit point. Et en effet, aussi-tost qu'il eut prononcé sur luy l'oraison dominicale & le symbole, ce jeune homme fut parfaitement gueri. Tiburce profitant de la reconnoissance que luy témoignoient le pere & la mere de ce jeune homme, les tira à part, leur decouvrit la vertu du nom de J. C, & puis les amena au Pape, qui les battiza eux & leur fils. 572.

L'auteur de cette histoire témoigne ensuite qu'il passe beaucoup de choses de cette nature, pour venir au martyre dont ces Saints furent couronnez l'un aprés l'autre. S.te Zoé femme de Nicostrate leur donna l'exemple. Car estant allé prier au tombeau de S. Pierre le jour de la feste des Apostres, elle y fut prise & menée au patron du quartier de la Naumaquie. C'estoit apparemment quelque officier de police, establi audelà du Tibre, [où estoit le tombeau de Saint Pierre,] & où il y avoit aussi une Naumaquie, [c'est à dire un lieu destiné à presenter un combat naval.] 573. 573. p.276.§Bar. 286.§13.

Cet officier la voulut contraindre d'offrir de l'encens à Mars, ce qu'elle refusa en se moquant des payens & de leurs Dieux, & en témoignant qu'elle mettoit toute sa confiance en J. C. On la mit en prison [le soir de ce mesme jour,] & elle y demeura cinq jours entiers sans boire ni manger, sans voir aucune lumiere, & sans entendre autre chose que les menaces qu'on luy faisoit de l'y laisser mourir de faim, si elle ne promettoit de sacrifier. Six jours estant passez, [en contant le jour de sa prise,] on en parla au Prefet, qui commanda qu'on la pendist à un arbre par le cou & par les cheveux, & qu'on allumast dessous du feu de fumier. Elle rendit l'ame dés qu'elle fut en cet état. On attacha son corps à une pierre, & on le jetta dans le Tibre, de peur, disoient les payens, que les Chrétiens n'en fissent une Deesse. [Usuard, Adon, Vandelbert, & divers autres mettent sa feste le 5 de juillet. Il faut apparemment raporter sa mort & celle des autres dont nous allons parler, à l'an 286,] auquel les actes de Saint Sebastien marquent que fut la grande persecution. ["Les Grecs ont eu à Constantinople dés le V. ou VI. siecle une eglise Boll.p.276.§73. 574. p.275.§65. V. la pers. d'Adrien §4.

de S.te Zoé. Mais on voit que c'est d'une autre Martyre, qui a souffert à Attalie en Asie sous Adrien.]

p.276. § 75. 'Celle de Rome s'apparut à S. Sebastien aprés son martyre, pour luy apprendre sa mort. S. Sebastien l'ayant racontée aux autres, Tranquillin sortit en haste, disant qu'il estoit honteux que des femmes les previnssent, & s'en alla prier au tombeau de S. Paul le jour de l'octave des Apostres. Il y fut pris comme il souhaitoit, & tué par le peuple à coups de pierres : son corps fut aussi jetté dans le Tibre. [Florus & les autres que nous venons de citer, marquent sa feste le mesme jour, c'est à dire le 6 de juillet.]

§ 76. 'Nicostrate, Claude, Castore, Victorin, & Symphorien, furent pris aussi en cherchant les corps des Martyrs [S.te Zoé & Saint Tranquillin,]& menez au Prefet de la ville, qui est nommé Fabien en cet endroit & dans la suite. Il tascha inutilement durant dix jours tantost d'epouventer les Saints par ses menaces, tantost de les gagner par ses caresses. Enfin il en parla aux Empereurs.

Sur.22.sept.p. 221. § 1. 'Car Diocletien & Maximien pouvoient estre alors à Rome selon les actes de S. Maurice : [& cela est aisé à croire de

Boll.20.jan.p. 276. § 76. Maximien.] 'Ces Princes ordonnerent d'appliquer trois fois les Saints à la torture. Mais n'y ayant point eu de tourment capable de les abatre, Fabien les fit jetter dans la mer. [Cela ne se fit au plustost que le 17 de juillet. Neanmoins leur feste est marquée le 7 du mesme mois dans Usuard, Adon, & le martyrologe Ro-

mars,t.2.p.38. b.c. main. 'Florus la met[à cause de quelque translation]le 8 de novembre, en changeant le nom de Victorin en celui de Simplice : [& une mesme personne les peut avoir eus tous deux. Les martyrologes de S. Jerome, Bede, Usuard, Adon, & d'autres, marquent aussi "ces Saints du 8 de novembre, & quelques uns les repetent le 7, quoiqu'on en fasse une histoire toute differente.] Note 6.

Sacr.p.140| Thom.p.175 1. 'Ils sont encore marquez le 8 de novembre dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le missel Romain de Thomasius.

Buch.cycl p. 269. 'Le calendrier de Bucherius marque le 9 du mesme mois les SS. Sempronien, Claude, & Nicostrate : mais il y joint un S. Clement, [qui ne paroist point avoir de raport à ceux dont nous parlons.]



ART. VIII.



ARTICLE VIII.

Martyre des SS. Tiburce, Castule, Marc, & Marcellien.

POUR reprendre la suite des actes de S. Sebastien, un fourbe nommé Torquat faisant semblant d'estre encore Chrétien, quoiqu'il eust renoncé à la foy, se joignit à la compagnie du saint Evesque Caius; mais il menoit une vie bien differente des autres. Boll. 20 jan. p. 277. §77-79.
Tiburce ne pouvoit souffrir de le voir ajuster proprement ses cheveux sur son front, manger continuellement, boire avec
1. excés, jouer durant les repas, avoir des gestes & une demarche molle & efféminée, se faire voir trop librement aux femmes, se dispenser au contraire des jeûnes & des prieres, & dormir pendant que les autres veilloient & passoient les nuits à chanter les loüanges de Dieu. Il le reprenoit severement de ces choses; & Torquat faisoit semblant de prendre ses reprimendes en bonne part: Mais il trouva moyen par ses artifices de le faire arrester, & pour mieux couvrir son jeu, il se laissa arrester avec luy, & mener devant le Prefet Fabien, où estant interrogé, il dit qu'il estoit Chrétien, que Tiburce estoit son maistre, & qu'il feroit tout ce qu'il luy verroit faire.

Tiburce ne put souffrir cette feinte, & entreprit Torquat §78-80.
[d'une maniere tres vive & tres eloquente. Que si les discours qu'on luy fait dire en cette rencontre pour reprendre tant à Torquat qu'à Fabien, ne sont pas de luy, on peut dire au moins qu'ils en sont dignes; mais ils seroient trop longs à raporter.] La conclusion fut que Fabien luy commanda de jetter de l'encens sur le feu, ou d'y marcher à piez nuds. Il n'eut pas de peine §81.
à choisir, & ayant fait le signe de la Croix, il marcha sur ces charbons sans en ressentir aucune douleur, aprés quoy il defia le juge de mettre seulement la main dans de l'eau bouillante au nom de son Jupiter.

» Le juge confus par ce miracle, Qui ne sçait, luy dit-il, que §82.
» vostre Christ vous a appris la magie? A ces mots la modestie du Saint ceda à son zele, & luy qui n'avoit parlé jusqu'alors qu'avec beaucoup de respect, repoussa ce blaspheme avec vehe-
» mence. Taisez vous malheureux, dit-il au juge, & ne me faites
» pas ce tort de prononcer devant moy avec une bouche impure
» & furieuse un nom si sacré. Cet emportement si saint mit le juge

1. *Ludendo prandere.* Ne seroit-ce point, *faire un jeu de disner lorsque les autres jeunoient?*

en colere. Il le condanna aussi-tost à perdre la teste, comme blasphemateur des Dieux, & coupable d'avoir proferé des injures atroces. Tiburce fut donc conduit à une lieuë de la ville, où il fut executé, & enterré par un Chrétien qui s'y trouva: & Dieu y a fait depuis beaucoup de miracles: [sa feste est marquée l'onzieme jour d'aoust dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Bede, & dans [1] les autres Latins:] Elle l'est encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du Pere Fronto, & dans le missel Romain de Thomasius.

Sacr.p.121| Front.cal p. 118|Thom.p. 167.

Sur.2.jun.p.18. § 8. Deux saintes femmes nommées Lucille & Firmine, qui estoient parentes de S. Tiburce, ne voulurent point quitter son tombeau, & firent bastir un logement tout auprés pour y demeurer jour & nuit. Quand S. Marcellin & S. Pierre eurent souffert pour J.C. [vers l'an 304,] S. Tiburce s'apparut en leur compagnie à ces deux femmes, à qui il commanda d'aller retirer les corps de ces Martyrs, & de les enterrer dans une grote proche de luy. V. leur titre.

p.19.§ 6. Lorsqu'on emporta en France en l'an 826, les corps de ces deux Martyrs, ils furent trouvez dans une grote proche de l'eglise de S. Tiburce, qui estoit sur le chemin appellé Lavican à trois
§ 8. milles de Rome. Il y avoit plus de 500 ans qu'ils estoient dans ce
§ 6. tombeau. Le corps de Saint Tiburce estoit dans l'eglise mesme
§ 7. sous l'autel: On s'efforça d'ouvrir son tombeau pour emporter
§ 9. aussi ses reliques en France, mais on n'en put venir à bout, & on se contenta de quelques cendres que l'on s'imagina pouvoir
§ 11.p.20|p.22. estre de son corps. Il y a apparence qu'elles furent apportées à
§ 2. Saint Medard de Soissons. [Tout cecine se peut raporter qu'à S. Tiburce compagnon de S. Sebastien. Car pour le mari de S.te
Bar.821.§ 1-26. Cecile, outre que c'est une histoire assez suspecte,] il avoit esté mis dés l'an 821 [non dans une eglise de son nom, mais] dans
Eric.l.2.c.12-14.p.563-565. celle de S. André. L'an 862 le Pape Nicolas accorda aux moines de S. Germain d'Auxerre beaucoup de reliques de S. Urbain & de Saint Tiburce, par lesquelles Dieu opera alors plusieurs miracles.

Boll.20.jan.p. 277.§ 83. Torquat dont nous venons de parler, fit encore prendre Castule l'hoste des Chrétiens. Ce Saint fut interrogé & tourmenté par trois fois: & comme il persistoit toujours, on le mit
26.mars,p.612. b. dans une fosse, sur laquelle on jetta un monceau de sable. Sa feste est marquée le 26 de mars dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Florus, & dans presque tous les Latins. [Ainsi il semble qu'il soit mort l'année d'aprés les autres, c'est à dire en Note 7.

1. Florus, Usuard, Adon, Vandelbert.

l'an 287.] 'On pretend qu'il fut enterré sur le chemin appellé Lavican en un cimetiere de son nom. 'Quelques uns disent que son corps est à Pavie dans une eglise de S. Felix. [a] Bollandus nous en a donné des actes [tirez presque mot à mot de ceux de Saint Sebastien. Que s'ils y ajoutent quelque chose, cela ne nous a pas paru avoir assez d'autorité pour nous en servir.] c|Flor.p.403. Boll.26.mars, p.612.c. a p.611,613.

'Aprés le martyre de S. Castule, les deux freres Marc & Marcellien furent arrestez & liez à un poteau, les piez percez avec des cloux. Mais au lieu de se plaindre de ce supplice, ils témoignoient souhaiter de demeurer toute leur vie en cet état, disant qu'ils n'avoient jamais esté à un meilleur festin, & qu'ils commençoient enfin à estre attachez fixement à l'amour de J.C. Ils passerent un jour & une nuit dans ce supplice; & enfin ils y moururent percez de lances par le commandement du juge Fabien. Ils furent enterrez à deux milles de Rome en un lieu appellé *Les Sables* sur le chemin d'Appius, 'dans un cimetiere qui a porté leur nom, & que l'on met tantost sur le chemin d'Appius, tantost sur celui d'Ardea, parcequ'il estoit entre l'un & l'autre. 'Leur feste est marquée le 18 de juin dans les martyrologes de S Jerome, dans Bede, & dans [1] les autres Latins. 'Elle l'est de mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le missel Romain de Thomasius. 'On croit qu'on en a fait encore autrefois quelque feste le 7 d'octobre à cause de la translation de leurs reliques dans la ville, dont la memoire estoit tout à fait perduë, 'lorsque leurs corps furent trouvez avec celui de S. Tranquillin leur pere sous Gregoire XIII, dans l'eglise de S. Cosme & S. Damien. Ils furent remis en terre dans la mesme eglise. [Nous avons toujours nommé S. Marc le premier, comme c'est presentement l'usage. Mais les actes de S. Sebastien le nomment presque toujours le dernier;]'ce qu'on trouve aussi dans quelques anciens martyrologes. 20.jan.p.277. §84. Flor.p.902. p.601. Sacr.p.106| Front.cal. p.95 Thom.p.153. Flor.p.902. p.902|Bar.19. jul.b. Flor p.601.1.

ARTICLE IX.

Martyre de Saint Sebastien.

'APRES que S. Sebastien eut fortifié beaucoup de Martyrs contre la crainte des supplices, & qu'il les eut animez à combatre genereusement pour la couronne de gloire, il fit enfin Boll.20.jan.p. 265 §3.

1. Usuard, Raban &c.

connoistre à tout le monde ce qu'il estoit luy mesme, sa lumiere n'ayant pas pu demeurer toujours cachée dans les tenebres dont
p.278. § 85. sa sage prudence la couvroit. 'Sa foy & sa pieté furent decouvertes par ceux qui dressoient des embusches aux Chrétiens. Mais à cause du rang qu'il tenoit dans la milice, le Prefet [du Pretoire] en parla à Diocletien mesme,["qui peut avoir esté à Rome V.la note 3.
Vels. de Afr.p. 481. au commencement de l'an 288.] 'Velserus dit qu'il a lu que l'on conserve au mont Cassin une histoire assez longue de la confession de Saint Sebastien; & il croit que c'en sont les actes originaux tirez du greffe: [mais le Pere Mabillon n'y en a pu rien decouvrir.

Boll.20.jan.p. 278.§ 85. 'Ce qu'on en trouve dans les actes du Saint que nous avons, se reduit à dire que Diocletien le fit venir, & luy reprocha qu'il reconnoissoit bien mal les obligations qu'il luy avoit: surquoi le Saint luy dit, Que voyant qu'il y a de la folie à demander des faveurs à des pierres, & à en attendre du secours, il avoit eu recours au Dieu qui est dans le ciel,& à J.C, & qu'il n'avoit jamais cessé de luy adresser ses vœux pour le Prince [qui luy témoignoit tant de bonté,] & pour la conservation de tout l'Empire. Une réponse [si sage] ne satisfit point Diocletien, & il mit le Saint entre les mains [non des Pretoriens, mais] des archers [Orientaux ou Maures,] qui par son ordre le couvrirent de fleches de
§ 86. tous costez. 'Il fut laissé pour mort sur la place. Mais Irene veuve de Saint Castule estant venüe pour l'enterrer, le trouva encore vivant, & l'emmena chez elle au palais de l'Empereur, où il re-
21.jan.p.415. couvra en peu de temps une parfaite santé. 'Un martyrologe marque la feste de cette sainte veuve le 22 de janvier. On change son nom en plusieurs manieres.

20.jan.p.278. § 87. 'Les Chrétiens qui vinrent chez elle en grand nombre visiter S. Sebastien, l'exhortoient à se retirer: mais aprés avoir invoqué Dieu [pour prendre conseil de luy plutost que des hommes,] il se mit sur un escalier par où Diocletien passoit, & luy representa avec quelle injustice ses pontifes le portoient à persecuter les Chrétiens, & les accusoient d'estre les ennemis de l'Etat, eux qui prioient continuellement pour l'Empire, & pour la prosperité des armées: Diocletien fut surpris de le voir, le croyant mort suivant l'ordre qu'il en avoit donné: surquoi le Saint luy dit que J.C, luy avoit rendu la vie, afin qu'il luy vinst protester devant tout le monde, que c'estoit une injustice extreme de persecuter les Chrétiens.

[Aprés avoir ainsi consommé l'œuvre que Dieu luy avoit don-

né à faire, il ne luy restoit plus que d'aller recevoir la couronne. C'est pourquoi 'Diocletien le fit mener aussi-tost dans le cirque du palais, où il fut assommé à coups de bastons. Mais depeur, disent les actes, que les Chrétiens n'en fissent un Martyr, on jetta la nuit son corps dans un cloaque, où il demeura pendu à un croc. 'Le Saint s'apparut à une dame nommmée Lucien, & luy marquant l'endroit où estoit son corps, luy dit de l'aller enterrer aux Catacombes à l'entrée de la grote des saints Apostres, 'c'est à dire de celle "où ils avoient esté autrefois. 'Lucine executa avec soin ce commandement, & passa 30 jours entiers auprés du tombeau du Saint. 'On pretend "qu'il apparut encore depuis à la mesme Lucine, & luy fit moderer ses austeritez. ["Selon que la suite de ses actes, & l'histoire de Diocletien nous en peuvent faire juger, il souffrit en l'an 288. Les martyrologes de S. Jerome, Bede, & tous les autres monumens de l'Eglise latine depuis l'an 354, marquent sa feste[1] le 20 de janvier.] 'Son office est marqué le mesme jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ou il y a une Preface propre, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le missel Romain de Thomasius. Il est presque toujours mis avant S. Fabien, dont on fait le mesme jour. [Je pense qu'il n'y a point d'Eglises dans l'Occident qui n'en fasse l'office,] '& plusieurs mesme le festent. [a] Les Grecs l'honorent le 18 de decembre avec tous ceux dont le martyre est raporté dans ses actes; & ils en font mesme leur grand office.

§ 11. | § 12. | Bar. 286. § 27. | Boll. p. 273 § 88. | 11. may, p. 618. § 12. | Sacr. p. 20 n. p. 28 | Front. cal. p. 16 | Thom. p. 144. | Boll. 20. jan. p. 257 § 4. | a Menæ. p. 283 287.

V. S. Pierre § 36. | V. S. te Lucine. | V. la note 3

[Nous ne savons pas ce que devinrent Chromace & les autres Saints marquez dans son histoire, dont nous n'avons point raporté le martyre. Usuard, Adon, & le martyrologe Romain, en mettent la plus grande partie le deuxieme de juillet, & disent qu'ils souffrirent le martyre dans la Campanie. Ils nomment Ariston & les six autres amis de S. Tranquillin, avec Marcie sa femme, & Symphorose femme de Claude. On y met aussi les deux enfans de Claude, Felicissime & Felix,] 'quoique celui d'eux deux qui avoit esté hydropique, & qui est aussi nommé Symphorien, ait esté martyrizé à Rome avec son pere. [b] Baronius parle de leur mort sur l'an 303. [c] Le calendrier de Bucherius met le 13 de decembre un Saint Ariston honoré dans le cimetiere de Pontien, [dont je ne trouve rien dans les martyrologes.] 'Bollandus dit que les six amis de Tranquillin souffrirent à Sesse[d] dans la Campanie ou Terre de Labour.

Boll. 20. jan. p. 276 § 68. | § 76. | b Bar. 303 § 20. | c Buch. p. 269. | Boll. 23. feb. p. 373 § | d Sanson.

Suessa.

1. 'Un des martyrologes de S. Jerome marque sa feste le 19. & le 20; [ce qui peut n'estre qu' une brouillerie des copistes, assez ordinaire.] Flor. p. 271. 274.

Boll. 23. feb. p. [Nous ne voyons rien dutout de la mort de Chromace.] 'Pour
369. b. c | 373 § 35 S. Polycarpe sa feste est marquée le 23 de fevrier dans Usuard,
20. jan. p. 271. & dans [1] divers autres, avec le titre de Confesseur 'dont il est
§ 36. honoré dans les actes de S. Sebastien. [a] Quelques uns luy donnent 1.
a Flor. p. 339. 2. celui de Martyr. 'On tient que son corps a esté apporté de Rome
Boll. 23. feb. p. à l'abbaye d'Hautvillers au doyenné d'Espernay dans le diocese
373 § 36-42. de Reims. Bollandus croit que ce fut peut-estre le 24 janvier 843
p. 375 § 43. 'On pretend aussi avoir de ses reliques à Boulogne en Italie.



ARTICLE X.

Rome delivrée de la peste par l'intercession de S. Sebastien: Translation de son corps a Soissons.

Boll. 20. jan. p. 258. § 22 | Rein. p. 934. 'POUR achever ce qui nous reste à dire de S. Sebastien, il y
avoit une eglise bastie à son tombeau, & dediée sous son
nom dés le commencement du V. siecle, comme on le voit par
un vœu de Proclin & Urse Prestres, qui y ajouterent peut-estre
Boll. § 10. quelque ornement: 'Car on croit pouvoir tirer des Pontificaux
qu'elle avoit esté bastie par S. Damase. C'est encore aujourd'hui
§ 12. 13. l'une des sept celebres eglises de Rome, 'qui aprés divers chan-
Greg. t. 1. p. 1496. gemens a esté mise enfin entre les mains des Feuillens. 'Le titre
de l'homelie 37 de S. Gregoire le grand sur les Evangiles, porte
qu'elle a esté prononcée dans l'eglise de S. Sebastien le jour de
dial. l. 1. c. 10. p. 42. 44. sa feste. 'Le mesme Pape parle d'un miracle arrivé en Toscane à
la dedicace d'une chapelle de ce Saint, où il y avoit de ses reli-
l. 3. c. 30. p. 192. ques. 'Il mit aussi des reliques de S Sebastien & de S.te Agathe
193 | Boll. 20. jan. dans une eglise qui avoit autrefois esté occupée par les Ariens,
p. 259. § 19. 20. & qu'il vouloit consacrer: [b] Il raporte luy mesme plusieurs mer-
b Greg. p. 193. veilles arrivées en cette dedicace. ["Mais il n'est pas necessaire V. S. Gervais
l. 7. ep. 6. p. 753. b. que ces reliques fussent du corps mesme de Saint Sebastien.] 'Il
permet de consacrer dans le diocese de Lune, [à l'extremité de
la Toscane,] la chapelle d'un monastere de vierges en l'honneur
l. 8. ep. 63. p. 931. e. de S. Sebastien & de quelques autres Saints; '& une autre à Li-
c ep. 3. p. 890. d. lybée en Sicile. [c] Il fait la mesme chose pour une eglise à Naple;
ep. 30. p. 914. e. 'dont on fit une abbaye sous le nom de Saint Sebastien. [d] Le Pape
d Anas. c. 81. p. 57. Leon II. fit bastir en 683 une eglise prés du Voile d'or en l'hon-
neur de S. Sebastien & de S. George.
Boll. 20. jan. p. 260. § 23. 'Paul Diacre raporte que Rome ayant esté affligée d'une tres

1. Adon, Notker, Vandelbert &c.

grande peste en l'an 680, cette peste cessa aussi-tost qu'ensuite d'une revelation on eut dressé un autel de Saint Sebastien dans l'eglise de S. Pierre aux Liens. 'Baronius dit que l'on y voit encore cet autel avec une image du Saint à la mosaïque, 'où il est depeint comme un vieillard, quoique la fantaisie des peintres en fasse un jeune homme. C'est de là, comme l'on croit, que l'on a pris la coutume d'invoquer S. Sebastien contre la peste; 'ce qui a paru particulierement à Milan en l'an 1575, sous Saint Charle. 'Bollandus en raporte encore d'autres histoires. [a] Celle qui est arrivée à Lisbone en l'an 1599, est considerable, estant attestée par l'Evesque d'Evora.

Bar.680. § 58.
20.jan.c.
Boll.20.jan.p. 260 § 30 31.
§ 28,&c.
[a] p.1139. § 47.

'On raporte que les Papes Adrien I, Leon III, & Pascal I, voulurent transporter le corps de Saint Sebastien dans la ville de Rome, & en furent empeschez par divers prodiges. 'Cependant Louis le debonnaire ayant envoyé à Eugene II. Rodoin Abbé de S. Medard de Soissons, pour luy demander ce saint corps, il ne le luy put refuser. Il fut donc apporté en France, & mis à Saint Medard le 9 de decembre de l'an 826, qui estoit le 13 du regne de Louis, & le 3 d'Eugene. Cette translation est fort celebre, estant attestée par plusieurs auteurs contemporains, 'comme par celui qui écrivoit alors l'histoire des miracles de S. Quentin. [b] Nous en avons une relation fort ample écrite par un Religieux de S. Medard qui vivoit sur la fin du mesme siecle sous Charle le simple, & qui raporte quantité de miracles. 'Cette abbaye a esté quelquefois nommée S. Medard & S. Sebastien, comme par l'Empereur Louis le debonnaire, [& par le Concile de Soissons en l'an 853.]

p.282 § 21.
p.261.§ 33.34.
Hemeré,n.p. 16.17.
[b] Boll.p.278. § 37|Mabi.dipl. p.220.b.
Boll.20.jan.p. 293. § 92.

'Les Huguenots l'ayant pillée en 1564, jetterent de costé & d'autres les reliques de S. Medard, de S. Sebastien, & de Saint Gregoire le grand, 'dont on pretend que le corps fut apporté secrettement avec celui de S. Sebastien. 'On les retrouva neanmoins, & elles furent reconnuës en 1578 par l'autorité de l'Evesque Charle de Rouci, qui avoit assisté au Concile de Trente.

p.295. § 4.
p.284.§ 31. 66.
p.296 § 5.10.
f.

'L'histoire de la translation de S. Sebastien raporte qu'assez long temps auparavant on avoit fondé une abbaye en Auvergne nommée Manlieu, dediée sous le nom de Saint Sebastien à cause d'un peu de poudre de son tombeau que l'on y avoit apportée, & qui y faisoit beaucoup de miracles. 'Quelques moines de cette abbaye ayant esté à Rome demander le corps du Saint, on leur donna au lieu celui d'un payen: ce qui fut decouvert [&c.] par un grand miracle.'Cette abbaye demanda depuis quelques osse-

p. 289. § 68-71.
§ 72-77.
§ 79-83.

mens de ce Saint aux Religieux de S. Medard : mais on ne leur donna qu'une partie du linge où l'on avoit envelopé son corps, ce qui fut fait avec la participation de l'Evesque. Ce linge fit plusieurs miracles.

p.288.§ 66. 'La mesme relation dit clairement que tout le corps de Saint
Ado,an.815.p.229. Sebastien fut apporté à S. Medard. 'Neanmoins Adon ne parle que d'une partie. ª Et il le faut bien croire, si nous recevons ce
ª Anast.c.103.p.460|Boll 20.jan.p.259.§ 21. que dit Anastase, que Gregoire IV. qui commença en l'an 827, transporta le corps de Saint Sebastien du cimetiere où il estoit, dans la chapelle de S. Gregoire en l'eglise de S. Pierre. [Il est
Boll.p.258 § 13.15. bien difficile de savoir qui dit vray en cela.] 'On pretend mesme qu'il y a encore de ses reliques aux Catacombes "dans un grand tombeau de marbre. &c.

§ 15. 'On croit aussi en avoir en diverses eglises de Rome, ᵇ& encore
ᵇ p.262.§41-67|p.1138-1140. à Toulouse, à Paris, à Treves, & en un grand nombre d'autres villes & d'autres lieux dont on peut voir le detail dans Bollandus. [Mais on ne peut pas douter que la pluspart de ces reliques
p.264. § 63. ne soient au moins tres incertaines.] Peut-estre qu'il y en a quel-
8.feb.p.158. ques unes d'un autre S. Sebastien. 'Car le martyrologe Romain en met un le 8 de fevrier martyrizé en la petite Armenie avec
20 mars,p.80.81. les SS. Denys & Emilien, dont on ne sçait rien de plus ; '& un autre le 20 de mars à qui il donne le titre de Duc ou General. On n'en trouve rien que dans les menologes des Grecs ; & le peu qu'ils en disent est meslé avec plusieurs choses qui ne sont pas fort aisées à croire. ["On en honore un autre à Fossano en Piémont le 2 de janvier. Et il y en peut avoir encore plusieurs dont nous n'avons point de connoissance.] V.S.Maurice.



S. LUCIEN

SAINT LUCIEN,

APOSTRE DE BEAUVAIS, AVEC SAINT JUST MARTYR AU MESME DIOCESE.



SAINT Lucien est mis dans plusieurs actes entre Bosq.l.5.p.156.
ceux qui vinrent de Rome avec S. Denys. 'On DuBois,p.24.b
le lit aussi dans le martyrologe de Notker &
dans le Romain; '& les Grecs ont suivi cette Boll.8.jan.p.
tradition des Latins. [a] S.Ouen l'appelle le colle- 461.§ 11.
gue de S.Quentin, ce que les actes de S. Quen- [a]Spic.t.5.p.202 § 7|Sur.31.oct.
tin confirment. [b] Ceux de S. Lucien mesme le font compagnon p.402.§ 1.
de S.Denys; & les plus anciens y ajoutent S. Quentin. [Ainsi [b] Boll.p.462.
on a quelque lieu de croire qu'il vint de Rome en France vers 466.§ 4.
l'an 243.] 'Ses premiers actes ajoutent qu'il fut ordonné Prestre p.466.§ 4.
par S.Denys.

'On dit qu'aprés que ce Saint eut amené à Paris ceux qui Bosq.l.5. p.156.
s'estoient joints à luy pour la predication de l'Evangile, 'Saint Sur.31.oct.p.
Lucien & S. Quentin furent ensemble à Amiens, & se separe- 402.§ 2.
rent ensuite pour repandre en plus de lieu la semence de l'Evan-
gile. S.Quentin s'arresta à Amiens, & S.Lucien vint à Beauvais,
'où il manifesta & glorifia le nom de J.C. par ses predications & § 2.
&c. par ses miracles. 'Il preschoit la parole de Dieu au peuple de ce Bosq.l.5.p.157.
pays avec un esprit tout ardent[du feu de la charité,] 'qu'il en- Sur 31.oct.p.
flammoit encore par ses jeûnes & par ses prieres continuelles, 401.§ 2.
pour obtenir de Dieu qu'il benist ses travaux & ses combats,
& qu'il le conduisist dans toutes ses entreprises. 'Ses actes disent Boll.8.jan.p.
plusieurs choses de sa vie particuliere, & entre autres que sa 467.§ 6.
nourriture ordinaire n'estoit que des herbes & de l'eau, & que
dans le Caresme il ne mangeoit que deux fois la semaine.

[Mais nous nous arrestons peu à tout ce qui est dans ses actes,
NOTE 1. "ne voyant pas lieu de rien fonder sur les plus anciens mesmes,
faits au plustard vers le commencement du IX.siecle, & moins
encore sur ceux qu'on attribuë sans preuve à Odon Evesque de

Beauvais sous Charle le chauve. Il nous suffit de savoir qu'il a merité d'estre regardé comme l'Apostre de Beauvais.] S.Ouen luy donne ce titre [1] selon quelques editions. [* Il y en a qui veulent qu'il en ait aussi esté Evesque. Neanmoins presque tous ceux qui en ont parlé ne luy donnent point d'autre qualité que celle de Prestre.] * Note 2.

Sur. 1. dec p. 8. § 32.

'Quelques uns disent que le peuple du Beauvaisis, parfaitement établi dans la foy de J.C par ses predications, envoya prier S. Rieule Evesque de Senlis de le venir elever à la dignité episcopale. On ajoute que Saint Rieule se preparoit avec joie à ce voyage, & estoit déja en chemin, lorsqu'il apprit que S.Lucien avoit esté martyrizé dans une sedition que les principaux de la ville avoient excitée secrettement par la jalousie qu'ils avoient contre le Saint, ne pouvant supporter le zele avec lequel il les pressoit d'adorer leur Createur.

Boll. 30 mars, p. 819. § 4.

'Les actes de S.Lucien les moins mauvais, portent qu'aprés la mort de S.Denys & de S.Quentin, Julien ["qui pouvoit avoir esté fait Prefet du Pretoire vers l'an 290, aprés Rictius Varus,] envoya trois officiers luy oster la vie; 'que le Saint, quand il sceut qu'on le cherchoit, se retira à une lieuë de la ville sur la montagne [de Montmille] que ces actes appellent Amnis, 'où les persecuteurs estant venus, tuerent d'abord S. Maxien & S. Julien qui estoient avec luy, '& ensuite le fouetterent, & luy trancherent la teste; 'ce qui est conforme au martyrologe d'Usuard. Note 3.

8. jan. p. 467. § 7. 8.

§ 8.

§ 9.

§ 12.

p. 459. § 2.

'Les actes attribuez à Odon disent que S.Maxien, Messien ou Maximien, (car on luy donne tous ces noms,) estoit Prestre, & S.Julien Diacre, & que S.Denys les avoit envoyez de Paris avec Saint Lucien. [Le breviaire de Beauvais les fait tous deux Prestres, mais originaires de Beauvais, & disciples de S. Lucien.] 'Dans les autres actes, ils sont qualifiez "enfans ou serviteurs. "Un exemplaire du martyrologe de Saint Jerome écrit à Corbie, 'Usuard, Florus, & presque tous les autres, témoignent qu'ils furent martyrizez avec S.Lucien. Adon & Notker ne nomment que Saint Messien. On les met toujours le 8 de janvier, [auquel l'Eglise de Beauvais les honore tous trois ensemble par une feste solennelle.] 'Raban & Notker parlent de S. Lucien seul le 4 du mesme mois. *pueri.*

§ 1|463 § 9.

p. 467. § 9.

a Flor. p. 243. 2.

Boll. p. 459.

p. 460. § 4.

'D'autres en font encore memoire le 15 de septembre & le 16 d'octobre à cause de quelques translations. 'Car le peuple tient que S.Lucien ayant traversé aprés sa mort la riviere du Terrain,

§ 5.

p. 468. § 14. 15.

1. Cela n'est pas dans l'edition de D. Luc. *Spicil. t. 5. p. 184.*

sa teste entre ses mains, marcha ainsi jusques au lieu où est aujourd'hui l'abbaye qui porte son nom à un quart de lieuë de Beauvais. [La verité est apparemment qu'il y fut porté par les Fideles qui eurent soin de son corps, & fut enterré en cet endroit. Mais S.Maxien & S. Julien demeurerent à ce qu'on croit à Montmille; d'où vient que l'eglise du prieuré qui est en ce lieu porte le nom de S. Messien. Le lieu de leur sepulture estant demeuré inconnu dans la suite du temps, on dit que vers l'an 580 S.Lucien s'apparut à S. Evroul, qui estoit alors Abbé de Saint Fuscien prés d'Amiens, luy decouvrit en quel lieu estoient ces Martyrs, & luy ordonna de les transporter dans l'eglise où il estoit enterré: ce que S.Evroul executa aussi-tost; & obtint en mesme temps du Roy Chilperic le rétablissement de l'eglise de Saint Lucien fondée long-temps auparavant. C'est en partie pour ce sujet que l'on celebre la translation de S. Lucien & de ses compagnons dans l'office de Beauvais le 16 d'octobre.

S'il y a quelque chose de vray dans cette narration, il faut dire qu'on savoit sous Chilperic à la fin du VI. siecle, que le corps de S.Lucien estoit en l'eglise de son nom, quoiqu'on ne sceust pas precisément en quel endroit. Car environ 50 ans aprés,] S.Eloy trouva le corps de S.Lucien Martyr à Beauvais, dit S.Ouen, & honora ses reliques en les mettant dans une chasse ou dans un tombeau qu'il fit luy mesme, enrichi d'or & de pierreries. Il honora de la mesme maniere S.Maximien & S.Julien: [& c'est ce que l'Eglise de Beauvais celebre encore le 16 d'octobre dans la feste de leur translation. Les reliques de ces trois saints Martyrs se conservent encore aujourd'hui dans l'abbaye de Saint Lucien, en trois chasses separées, de cuivre doré, que l'on pretend communément avoir esté faites de la main de Saint Eloy, quoique les plus habiles n'en conviennent pas.] Spic.t.5.p.184. § 32|2023 7. *sepulcra.* § 32.

Il ne faut pas oublier que Raban nous assure dans le IX. siecle qu'il se faisoit beaucoup de miracles au tombeau de S. Lucien, & que beaucoup de malades y obtenoient la guerison de leurs maux, comme les anciens actes le disent du temps où il ont esté composez. Boll.8.jan.p. 460. § 4. p.468. § 16.

On pretend que le bruit des glorieux combats de S. Quentin & de S.Lucien, attira dans les Gaules douze vierges Romaines, qui voulurent avoir part à leurs travaux pour avoir part à leur recompense. Elles se separerent, dit-on, en divers endroits. Benedicte & Leoberie allerent à Lan, Romaine à Beauvais où elle fut martyrizée, & l'on en fait [le 3 d'octobre,] auquel ses re- Spic.t.2. p.678. p.681.

liques furent transferées de l'eglise de S. Pierre qui est la cathedrale, en celle de Saint Quentin bastie peu auparavant dans le fobourg de la ville, par Guy Evesque de Beauvais vers le commencement du regne de Philippe I. C'est ce que nous lisons dans la vie de S.te Romaine donnée par D. Luc d'Acheri, & tirée d'un manuscrit de l'abbaye de Saint Quentin où est encore son corps. 'Cette vie n'est pas écrite avant la fin du XI siecle. a Elle
p 680, 682. a p. 679, 680. n'a pas esté tirée de quelque histoire plus ancienne ; car il n'y en avoit point ; mais écrite seulement sur ce qui s'estoit conservé jusques alors dans la memoire du peuple: ce qui fit mesme qu'on ne rendit pas alors à cette Sainte tous les honneurs qu'on eust fait, s'il s'en fust trouvé des monumens plus assurez. [Le breviare de Beauvais ne laisse pas d'en faire une histoire, mais qui n'a aucune probabilité; & le peu mesme que nous avons tiré de sa vie n'en a pas beaucoup, y ayant peu d'apparence que douze filles aient songé à venir de Rome en Picardie par une simple devotion.

Le nom de S.te Benedicte ou Benoiste est plus celebre.] 'Elle
Bar. 8. oct. g. est dans Usuard & dans le martyrologe Romain le 8 d'octobre.
P. de N. l. 9. c. 40. p. 179. 3. 'Pierre des Noels en fait la mesme histoire qu'on dit de S.te Romaine, & raporte bien des particularitez de sa mort, non sans miracle. Il appelle Macrobe le juge qui la condanna. Elle fut enterrée "dans le diocese de Lân, [& on croit avoir aujourd'hui NOTE 4. son corps en l'abbaye des Chanoines reguliers de S. Martin au bois prés d'Halluin, dans le doyenné de Ressons au diocese de Beauvais. C'est pourquoi le breviaire de Beauvais en parle: mais ce qu'il en dit a peu d'apparence de verité.] 'On pretend qu'elle
Saus. p. 701. souffrit à Origni sur l'Oise dans le diocese de Lân, où il y a encore une abbaye de filles qui porte son nom, [& qui croient aussi avoir son corps.

On peut joindre à S. Lucien le peu que nous avons à dire de S. Just, qu'on pretend avoir souffert aussi le martyre au diocese de Beauvais. L'histoire en est celebre : mais nous sommes obligez d'avouer qu'elle n'est pas aussi assurée que nous la souhaiterions. Car nous n'en avons point d'auteur plus ancien que Bede, qui vivoit en Angleterre au VIII siecle, 'si mesme la piece qui porte V. la note 6. son nom est de luy. Elle est meslée de diverses circonstances peu croyables en elles mesmes, dont mesme quelques unes se contredisent, & elle est embarassée de plusieurs difficultez : de sorte que nous ne saurions la toucher qu'en peu de mots. On met son martyre dans la persecution de Diocletien sous Rictius Varus,

NOTE 5. & ainsi vers l'an 287; "& il y a cependant bien de l'apparence qu'il n'est arrivé qu'au commencement du V. siecle, durant les courses & les ravages que divers barbares faisoient alors dans la France. L'Eglise de Paris pretend sur des preuves considerables, que ce Saint luy appartient, & que c'est S. Justin qu'elle
NOTE 6. honore le 8 d'aoust, lequel a souffert à Louvre en Parisis. "Mais l'Eglise de Beauvais se l'attribuë sur des preuves qui sont encore plus fortes, ou au moins qui sont receuës plus generalement comme telles.]

'On dit donc qu'il y avoit à Auxerre un tres homme de bien Sur.18.oct.p.
NOTE 7. nommé "Matthieu, qui avoit un fils nommé Just, & un autre fils 294.§2. plus âgé que Just, [ou un frere selon d'autres,] appellé Justinien. 'Ils n'estoient pas riches, comme la suite de Bede le montre assez. §4. 'Justinien ayant esté pris avant la naissance de Just, tomba, sans §2. que Matthieu le sceust, entre les mains d'un habitant d'Amiens nommé Loup, 'qui estoit Chrétien. " On ajoute que Just, qui §4.5. n'estant encore qu'un enfant, avoit déja neanmoins une vertu "§2. & une grace si abondante, que Dieu luy avoit accordé le don de prophetie, avertit son pere du lieu où estoit son frere, & le pressa
&c. d'aller à Amiens pour le racheter. 'Y estant "arrivé, Loup qui §2.3.4. sceut qu'ils estoient Chrétiens, les logea chez luy, & consentit à leur rendre Justinien pour le peu d'argent qu'ils avoient pu luy apporter, pourvu qu'ils le reconnussent: [car on pouvoit luy avoir donné un autre nom.] 'Ils firent donc venir devant eux tous ses §5. esclaves; & S. Just reconnut par l'Esprit de Dieu que c'estoit celui qui portoit le flambeau: ce qui ayant surpris tout le monde d'admiration & de joie, ils en rendirent à J.C. de grandes actions de graces.

'On estoit alors, dit Bede, dans le temps de la persecution de §1. Diocletien, & le Prefet Rictius Varus qui s'estoit déja signalé par diverses cruautez contre les Fideles, 'estoit en ce temps là §6. mesme à Amiens. Il y eut de ses gents qui s'estant trouvez chez Loup, & ayant sceu que ses hostes estoient Chrétiens, l'en furent avertir, & receurent ordre de les luy amener, ou de les tenir enfermez dans le logis où ils estoient. Mais Loup en ayant averti ses hostes, ils s'en allerent dés la nuit mesme avec Justinien, pour lequel Loup ne voulut point recevoir d'argent. Ainsi les archers ne trouverent plus personne, & le Prefet en ayant esté averti, envoya quatre cavaliers pour les attraper, & les luy amener, ou les tuer s'ils resistoient.

'Selon la tradition de l'Eglise de Beauvais, S. Just & ceux de sa MS. p.20.

compagnie avoient fait environ dix lieuës,] & estoient arrivez
vers la source de la petite riviere d'Arre,[qui tombe à deux lieuës
de là dans celle de Bresche auprés de Clermont en Beauvaisis,]
'lorsque Justinien voulut qu'on se reposast pour prendre quelque
Sur.18.oct.p. 295. §6. nourriture, & boire un peu d'eau: Surquoi S. Just leur dit qu'ils
se hastassent donc, parceque les persecuteurs estoient proche,
& qu'ils s'en allassent se cacher dans une caverne là auprés, pen-
dant qu'il demeureroit pour prendre garde s'il viendroit quel-
qu'un,& l'arrester en luy parlant.[Il n'est pas fort probable qu'un
pere & un frere aient pu accorder cette demande.] 'Cependant
§ 7. l'histoire le dit, & elle ajoute que les autres s'estant cachez à la
vuë des persecuteurs, le Saint demeura & les attendit. Il leur
declara qu'il estoit Chrétien, sur la demande qu'ils luy en firent,
mais quoiqu'ils le menaçassent de le tuer, s'il ne decouvroit où
estoient ses compagnons, il le refusa absolument. 'Ainsi ces gents
§ 8. tout furieux luy couperent la teste.

[Le reste de l'histoire n'est plus qu'une suite de miracles & de
prodiges, qui auroient besoin d'un auteur plus ancien que Bede
pour estre receus. Nous laissons le reste pour dire] 'que son pere
ayant enterré son corps où il estoit mort, porta sa teste à Auxerre;
§ 9. & sa mere qui y estoit demeurée rendit graces à Dieu de l'avoir
fait mere d'un Martyr. En mesme temps, dit Bede, la maison
parut sur les neuf heures du soir environnée d'une eclatante
lumiere. L'Evesque S. Amateur s'en apperceut, y envoya trois
Prestres pour savoir ce que c'estoit,& sur leur raport, il fit assem-
bler tout le Clergé en cette maison. Tout le peuple s'y trouva
aussi,& ainsi le saint chef fut transporté à l'eglise "avec beaucoup &c.
d'honneur, & quelques miracles. [C'est cet endroit qui nous
porte à croire que S. Just n'a souffert qu'au commencement du
V. siecle, qui est le temps de l'episcopat de S. Amateur.]

'On bastit depuis une eglise de son nom sur le lieu de son mar-
MS.p.23. tyre, '& on y mit des Chanoines, qui embrasserent la vie regu-
Gal.chr.t.4.p. 551.1. liere en l'an 1070. Odon II. Evesque de Beauvais y mit en 1147
des Religieux de Premontré, [qui y sont encore aujourd'hui.]
'Pour le corps du Saint on l'a transporté en l'eglise de S. Pierre
MS.p.23. qui est la cathedrale de Beauvais, afin, dit-on, qu'il y fust plus
honoré. 'Il y estoit dés l'an 1069, ['& ce semble mesme dés l'an Note 8.
Spic.t.2 p.682. 866,] auquel Odon I. Evesque de Beauvais en donna un os à l'ab-
t.4.p.504. baye de S. Riquier, "comme une relique dont la disposition luy à suis reli-
appartenoit.' Le 29 de juin 1132, Pierre Evesque de Beauvais, mit quit.
MS.p.701. son corps dans une nouvelle chasse, comme on l'apprend d'un

acte qui se garde encore à Beauvais, & qui est reconnu par Philippe de Dreux dans l'acte d'une autre translation qui se fit l'an 1203 [ou 1204] au mois de mars.

[L'Eglise de Beauvais a mis autrefois ce Saint dans le Canon de la Messe: & elle l'honore encore par une feste & une procession solennelle le 18 d'octobre,] auquel il est marqué dans un exemplaire tres ancien des martyrologes de S. Jerome, dans Usuard, & dans quelques autres. Le martyrologe de S. Jerome le qualifie un enfant,[aussi-bien que Bede] & l'histoire de S.te Romaine.[a] Ses actes manuscrits disent qu'il n'avoit que neuf ans. Flor.p.913.1. Spic.t.2. p.682. a MS. p.17.18.



SAINTE FOY, VIERGE ET MARTYRE: AVEC S. CAPRAIS ET S. VINCENT.

[LE nom de S.te Foy est celebre en France,] & sa feste est marquée au 6 d'octobre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Usuard, & plusieurs autres.[1] Nous en avons des actes dans Surius & dans le P. Labbe, qui sont la mesme chose pour le fond & pour les faits, quoiqu'il y ait quelque difference dans les expressions. [Il y a divers prodiges, & d'autres particularitez assez peu probables.] Il est certain qu'ils sont faits aprés Saint Dulcide, [qu'on met au commencement du V. siecle, & qu'il faut peut-estre mettre encore plustard.] Flor.p.900.2. Sur.20.oct.p. 308 | Lab.bib.t. 2.p.528. NOTE 1. Lab.p.530. V.la note 1.

Ils portent que la Sainte estoit d'une bonne famille d'Agen [dans l'Aquitaine,] & elevée dés l'enfance dans la pieté Chrétienne; de sorte qu'elle conserva toujours sa virginité. On dit qu'elle estoit encore jeune lorsqu'elle consacra sa vie à J. C. par le martyre, sous le regne de Diocletien, & sous le gouverneur Dacien, [qui ayant depuis esté fait gouverneur d'Espagne, s'y rendit celebre par le martyre du grand S. Vincent. Ainsi on peut Sur.20.oct.p. 308.§1. §2.

1. Adon, Raban, Notker &c.

mettre celui de S.te Foy dans le temps que Maximien estoit dans les Gaules entre 286 & 292.]

§ 2. Tous les Chrétiens, dit-on, se cacherent lorsque Dacien vint à Agen. Mais comme il eut donné ordre d'arrester la Sainte, elle se presenta d'elle mesme, en priant Dieu de luy inspirer ce qu'elle auroit à répondre. Le juge la trouvant inebranlable aux
§ 3. promesses & aux menaces, la fit étendre sur un gril de fer, & allumer dessous un feu violent; ce qu'elle souffrit avec une constance qui convertit plusieurs des assistans; & ils furent ensuite martyrizez.

p.309. § 4. Entre les Chrétiens qui s'estoient cachez, il y en avoit un
§ 6. nommé Caprais, originaire de la ville mesme, où il se faisoit
§ 4. aimer de tout le monde. Il s'estoit retiré dans une caverne sur la montagne voisine, d'où il voyoit tout ce qui se passoit dans la ville, & le martyre que S.te Foy y souffroit. Il se jetta à terre pour
§ 5. prier Dieu de l'assister dans ce combat, & se sentant animé à suivre luy mesme cet exemple, "avant que de partir, il frapa, &c. disent les actes, avec la main la roche qui formoit sa caverne; & aussi-tost il en sortit une fontaine qui continua toujours depuis, & guerissoit tous les malades qui en buvoient. [Adon & d'autres ensuite disent qu'il demanda à Dieu ce miracle comme une marque qu'il luy accordoit la grace de souffrir pour luy.]

§ 5. Il vint donc declarer qu'il estoit Chrétien. Dacien le fit prendre, le tenta inutilement, en luy promettant des avantages infiniment audessous de ceux que le Saint attendoit de Dieu, &
§ 6. le fit ensuite dechirer par divers tourmens. Son courage toucha deux freres nommez Prime & Felicien, [1 & beaucoup d'autres 1. des assistans,] qui declarerent hautement qu'ils estoient Chrétiens. Le juge confus & vaincu les condanna avec S. Caprais & S.te Foy à estre decapitez, ce qui fut aussi-tost executé.

§ 7. Les Chrétiens enterrerent leurs corps durant la nuit, selon que le temps le leur permettoit. Long-temps aprés, lorsque le paganisme estoit déja entierement éteint, Saint [Dulcide ou] Dulcice Evesque d'Agen, fit bastir une nouvelle eglise sous le nom de S.te Foy, dans le dessein d'y transporter leurs reliques, & comme il craignoit neanmoins par respect de troubler le repos de leur sepulture, il fut confirmé dans son dessein par une vision, & l'executa ensuite avec beaucoup de solennité.

Gal.chr.t.4.p.288.2.d|Ado, chr p.136. On marque que le corps de S.te Foy a depuis esté transporté dans le pays de Rouergue en l'abbaye [de Saint Sauveur] de Gal.chr.t.4.p.289.1.2. Conques, qui porte aujourd'hui le nom de cette Sainte. M.rs de S.te Marthe

1. Cela est dans un manuscrit, & la suite le confirme.

S.te Marthe disent qu'un Bernard d'Angers a écrit un livre de ses miracles, adressé à Fulbert Evesque de Chartres. [Je ne sçay si c'est] 'celui que le Pere Labbe nous a donné sans nom & sans adresse: & il paroist aussi que le commencement n'y est pas. Il raporte les miracles arrivez de son temps, 'c'est à dire au XI. siecle, comme on le voit par son écrit mesme: [& c'est le temps auquel vivoit Fulbert. Ses narrations sont fort circonstanciées, & appuyées d'ordinaire par des témoins oculaires. Cependant il y en a de fort étranges, & la penultieme surtout n'est propre qu'à rendre les autres suspectes de fiction ou d'illusion.] Lab.bib.t.2.p. 531. syll.p.11.

'Quoique S. Caprais ait souffert le mesme jour que S.te Foy, selon leurs actes, & quoique l'histoire qu'en donne le P. Labbe porte qu'on faisoit leur feste & celle de leurs compagnons le 6 d'octobre, [auquel on fait encore celle de S.te Foy,] 'neanmoins Usuard, Adon, & presque tous les martyrologes, mesme ceux qui portent le nom de Saint Jerome, mettent S. Caprais le 20 d'octobre. 'On marque seulement un martyrologe qui le met le 6 avec S.te Foy, & il y joint encore S. Prime & S. Felicien. [a] M.r du Saussay met ces deux derniers le 6 d'octobre & le 2 de juin. [b] S. Gregoire de Tours parle d'une eglise de S. Caprais à Agen sous Chilperic. [c] Aimoin en parle aussi, & c'est encore aujourd'hui une collegiale, où l'on garde son chef. [d] Il y a en France plusieurs eglises de son nom. t.2.p.530. Flor.p.918. Boll.mars,t.2. p.34.c. a Sauf.p.317. 604. b Gr.T. h.Fr.l. 6.c.12.p.303. c Gal chr.t.2. p.68.1.2. d 2.2.

NOTE 2. ["Quelques nouveaux le font, sans aucun fondement, Evesque d'Agen,] '& luy font ordonner Diacre S. Vincent, [e] qui a souffert le martyre en la mesme ville. Ceux du pays conservoient encore du temps de S. Gregoire de Tours l'histoire des souffrances de ce Saint Vincent: [& cette histoire est apparemment la mesme] 'que celle que M.r du Bosquet nous en a donnée. Car elle paroist écrite aussi-tost aprés la destruction du regne des Gots dans l'Aquitaine, ["vers l'an 520, ou peu aprés. Elle ne nous apprend que peu de choses de ce Saint, & ce peu mesme n'est pas tout à fait constant,] 'ces actes n'estant écrits qu'assez tard sur ce que l'on en disoit, & non sur aucune histoire plus ancienne. b. e Gr.T.gl.M.c. 105.p.240. Bosq.l.5. p.174. 175. p.171.

NOTE 3.

'Il paroist que S. Vincent n'estoit point d'Agen, ni des environs. [Ainsi les Espagnols ont droit de dire,] comme ils font, 'qu'il estoit de çaragoce, [pourvu qu'ils en aient de bonnes preuves.] On cite neanmoins de Julien de Tolede qu'il estoit Gaulois, mais ministre [ou Diacre] de S. Valere de çaragoce, [aussi-bien que le grand Saint Vincent d'Espagne, avec lequel il est aisé qu'on l'ait confondu.] 'Saint Gregoire de Tours luy attribuë la dignité du L.4.c.14.p.159. Gr.T.gl.M.c. 105.p.2.0

Bosq.l.4.c.14. p.159. diaconat, [de quoy ses actes ne parlent point.] 'Soit donc que ce Saint fust envoyé d'Espagne par S. Valere, comme on le cite
1 5.p.172. de Julien de Tolede, [soit par quelque autre occasion,]'ses actes portent qu'il se rencontra [1] auprès d'Agen, [* mais de l'autre costé de la Garonne,] à une feste que ceux de la ville & de la campagne faisoient tous les ans au Demon. Tout le monde y accouroit, parceque le Demon, pour abuser ces peuples, faisoit sortir de son temple une rouë de feu qui descendoit tout le long de la montagne jusque dans la riviere, d'où elle ressortoit ensuite, & remontoit pour se renfermer dans le temple. Le Saint qui vit * Note 4.
p.173. cette grande assemblée, en demanda le sujet: on le luy dit: '& quand il vit la rouë de feu sortir du temple, il eleva la main, & avec le signe de la Croix, il dissipa toute cette illusion diabolique.

Eus.l.7. c.17.p. 264. 'Saint Astere a fait à peu prés la mesme chose à Paneade, [sans qu'on dise qu'il luy en soit rien arrivé, parceque Dieu le couvroit]
c.16. 'par sa qualité de Senateur Romain. [Mais il ne differa point à
Bosq.l.5.p.173. recompenser la foy qu'il avoit donnée à S. Vincent.] 'Le Gouverneur qui en avoit vu l'effet, aussi irrité que surpris, fait arrester le Saint, luy demande son nom, son pays, sa famille. Le Saint dit son nom & sa qualité de serviteur de J. C, mais rien davantage. Le Gouverneur prit son silence pour un mepris, le fit étendre sur des pieux pointus fichez en terre, & là on le dechira long-temps à coups de fouet: aprés quoy le juge se hasta de luy faire trancher la teste, depeur, disent les actes, qu'il ne fist tomber le temple. Le Saint durant qu'on le menoit au supplice, se fortifioit par la priere & par le signe de la Croix: & la joie que
l.4.c.14.p.159. Dieu luy donnoit dans son cœur se repandoit sur son visage. 'On cite de Julien de Tolede qu'il souffrit sous Maximien; [& il le faut dire selon ceux qui le font Diacre de Saint Caprais. "Il y a neanmoins quelque lieu de croire que ç'a esté au plustard vers le milieu du III. siecle. Son martyre arriva sans doute le 9.[e] de Note 5.
Flor.p.588.2. juin, auquel Florus, Usuard, Adon,]& plusieurs autres, marquent sa feste, mesme quelques uns de ceux qui portent le nom de S. Jerome.

Bosq.l.5. t.2.p. 174. 'Les Chrétiens enterrerent son corps dans une fosse tres profonde, où il demeura caché aux hommes durant 150 ans au moins, mais sa vertu ne laissoit pas de se faire sentir au Demon, qui depuis le martyre du Saint n'eut plus la force de tromper en cet endroit les hommes par ses illusions, ni mesme de s'y faire

1. *Mireonensis ruris agro Velano.*

rendre aucun culte. Au bout de ce temps, le Saint s'apparut à un Chrétien, luy dit son nom, & le lieu où estoit son corps, & luy ordonna de le transporter en un autre endroit qui n'estoit pas loin, nommé Pompeiac. On trouva son corps tout entier sans aucune marque de corruption, & ceux de Pompeiac le porterent chez eux,'où on luy dressa un tombeau, & où on luy bastit une eglise. [Cela arriva apparemment avant que les Gots devinssent maistres de ce pays au commencement du V. siecle.] Ces barbares Ariens chasserent enfin les habitans de Pompeiac, & un de leurs Evesques nommé Nicaise, eut la hardiesse d'abatre l'eglise & le tombeau du Saint, dont il fit porter le corps autrepart: mais il en fut severement puni, comme on le peut voir dans les actes. Et il semble que le corps du Saint ait ensuite esté raporté à Pompejac. 'On pretend qu'il a depuis esté transferé à Conques [en Rouergue.] p.175. Gal.chr.t.2.p. 69.2.b.

'Du temps de Fortunat il y avoit une eglise au lieu où estoient ses reliques, & Leonce Evesque de Bordeaux la fit couvrir de plomb.' Le mesme Leonce fit bastir une eglise de Saint Vincent Martyr, dont le nom, dit Fortunat, est celebre par toute la terre, & l'on y mit apparemment quelques reliques de ce Saint. Il y eut un possedé delivré à la dedicace de cette eglise. Elle estoit située en un lieu appellé en Gaulois Vernemetis; & ce mot, selon Fortunat, signifie un grand temple, [ce qui ayant quelque raport à l'histoire de S. Vincent d'Agent, peut donner lieu de croire que] 'cette eglise estoit de luy, comme Browerus le soutient, & non de celui de çaragoce. 'Ses actes disent en effet qu'au lieu où le demon avoit autrefois esté adoré, l'on voyoit nne eglise [de J.C,] à laquelle les peuples accouroient tous les ans de tous les environs pour y honorer S. Vincent, ' qui y avoit souffert le martyre. Fort.l.1.c.8 p. 36. c.9.p.36.37. n.p.11 12. Bosq.l.5 p.174.

1\. 'S. Gregoire de Tours parle de cette eglise bastie au lieu de son martyre prés d'Agen.ª Beaucoup de personnes s'y refugierent durant la guerre de Gontran contre Gondebaud, dans la croyance que des Chrétiens respecteroient l'eglise d'un si grand Martyr. Elle fut neanmoins pillée par les soldats de Gontran. Mais Dieu punit severement tous ceux qui avoient eu part à ce sacrilege. 'Il rendit ce Saint illustre par divers autres miracles, qui se faisoient non seulement à son nouveau tombeau de Pompeiac, Gr.T.h. Fr.l.7. c.35.p.388. ªIb|gl.M.c 105. p 240 241. p.240| Bosq l.5. p.174.

2\. mais encore [2] à son ancienne sepulture, en faveur de ceux qui

1\. 'Browerus croit neanmoins que cette eglise bastie par Leonce estoit prés de Bordeaux,' & quelque ancien temple d'idoles. Fort.n.p.12.13.

2\. *ubique*. Je pense qu'il faut *ibique*.

avoient recours a son intercession. Ceux aussi qui manquoient au respect qu'ils luy devoient, en estoient ordinairement punis

Gall.chr. t.2.p. 69.1.d. par un chastiment exemplaire. Sa feste est encore aujourd'hui fort celebre à Agen ¹le 9 de juin, particulierement sur une montagne appellée de son nom, qui est celle mesme où l'on tient que Saint Caprais se retira auprés d'Agen du costé du septentrion. 1.

p.67.2.c.

Sur.20.oct.p. 309. § 4. a Gall. chr. t.2. p.69.1.2. a On y a fait une chapelle dans une caverne où on pretend que S. Vincent s'estoit aussi caché, & que son corps y a esté enterré d'abord, ["quoique l'un & l'autre se dise sans fondement, & peut-estre mesme contre la verité.] 'On visite encore beaucoup ce lieu le 6 de novembre, à cause d'une peste qu'on croit avoir esté éteinte par son intercession en 1629. Il y a diverses eglises sous son nom dans le diocese d'Agen, '& une celebre collegiale au Mas d'Agenois [sur la Garonne,] qu'on a soumise à Condom lorsqu'on en a fait un evesché. 'Quelques uns pretendent que toutes les anciennes eglises de l'Aquitaine qui portent le nom de S. Vincent, sont de celui-ci, quoique celui d'Espagne y soit aujourd'hui honoré comme le patron, parceque celui d'Agen est presentement presque inconnu. V. la note 4.

2.b.

c.

Scal.em. p.618.

Bar.9.jun.e| Gal.chr.p.69. 1.c. Chal.t.2.p.23. 'Baronius & d'autres supposent comme une chose constante, que S. Vincent Martyr, dans l'eglise duquel se tint le Concile de Challon sur Sône vers l'an 644, est celui d'Agen, 'quoique cette eglise qui est la cathedrale, prenne aujourd'hui pour patron celui d'Espagne. 'Tout le Concile adressa ses vœux à ce Saint pour la vie du Roy Clovis II, & pour obtenir en faveur du Concile mesme la lumiere du S. Esprit.

Conc.t.6.p.388.

Avit.ep.70.p. 125. [Environ 150 ans auparavant,] 'S. Avit de Vienne parle d'une solennité de S. Vincent qui se renouvelloit tous les ans, & à laquelle il prenoit part. Le Prince S. Sigismond y venoit assister.

n.p.48. 'Le P. Sirmond croit que c'estoit à Challon.

Boll.16.may,p. 607.d,e. 'S. Domnole Evesque du Mans bastit auprés de sa ville au VI. siecle, une abbaye de S. Vincent Martyr & de S. Laurent, où il fut ensuite enterré. Il y mit le chef de S. Vincent, 'ce que l'on entend communément de celui d'Espagne, ["dont on voit neanmoins que le chef a esté apporté d'Espagne à Castres long temps aprés.] 'C'est donc plutost de quelque autre S. Vincent, [& sans doute de celui d'Agen, qui estoit alors fort honoré en France.] V. S. Vincent § 7.

p.608.b.

22.jan.p.399. § 10.

Gal.chr. t.4.p. 943.2.c. 'L'abbaye de S. Vincent est encore aujourd' hui fort celebre au

Scal.em. p.618.b. 1. [Je ne sçay donc pourquoi] 'Scaliger dit qu'à Agen & dans le reste de l'Aquitaine, on ne fait plus aujourd'hui de S. Vincent au mois de juin, mais en janvier. Et il paroist dire que c'est parcequ'on le confond avec celui de Saragoce.

Mans, [& Dieu l'a conservée jusques à present dans son ancienne possession d'avoir un Abbé regulier.]



SAINT VICTOR, MARTIR A MARSEILLE.



L'AUTORITÉ de Fortunat & de S. Gregoire de Tours, nous apprend que le nom de S. Victor estoit illustre en France au VI. siecle entre les Martyrs: 'Et nous aprenons l'histoire de son martyre par ses actes, [qui veritablement ne sont pas originaux,"mais qui ne laissent pas de meriter nostre respect & nostre croyance, au moins pour le fond des choses. Car ils sont écrits avec une gravité, une eloquence, & une erudition digne de S. Eucher, de S. Hilaire d'Arles, de Cassien, & des autres grands hommes du mesme temps. Et comme Cassien a esté Abbé du monastere où l'on conservoit les reliques de S. Victor, il y a quelque lieu de croire qu'ils peuvent estre de luy.] Fort. l. 8. c. 4. p. 190 | Gr. T. gl. M. c. 77. p. 170. Bosq. t. 2. p. 127. Note 1.

'L'auteur de ces actes nous donne l'idée qu'il y a eu un fort grand nombre de Martyrs à Marseille, tant des habitans de la ville, que de ceux qu'on y amenoit des environs. [Cependant nous ne connoissons aujourd'hui que Saint Victor & ceux qui souffrirent avec luy, S. Defendant dont nous avons parlé sur S. Maurice,]'& les SS. Herme, Adrien, avec environ 25 autres dont on fait le premier de mars, sans qu'on sache rien de leur histoire. 'Mais S. Victor a esté le plus considerable de tous, soit parmi les payens pour sa qualité, soit parmi les Chrétiens pour sa lumiere & pour son zele dans les choses de nostre religion. 'La puissance formidable de l'ennemi qu'il eut à combatre, savoir l'Empereur Maximien en personne, servit à rendre encore sa victoire plus illustre & plus glorieuse. p. 127. Boll. 1. mars, p. 29. 30 | Gues. mas. p. 128. 129. Bosq. l. 5 p. 127. p. 128.

'Maximien aprés le carnage de la legion Thebéenne [en 286, & les guerres qu'il fit ensuite,] estoit venu ["vers l'an 290] à Marseille, où la crainte de sa cruauté tenoit tous les Chrétiens dans l'effroi. 'S. Victor qui estoit alors officier dans les troupes, ᵃ employoit toutes les nuits à les aller visiter chacun dans leurs mai- p. 128. Note 2. p. 128. 130. ᵃ p. 128.

sons, pour les animer à preferer la vie eternelle à celle qui ne fait que passer. Il fut surpris dans ces excercices si dignes d'un p.134. a p.128. soldat de J. C, & presenté aux Prefets 'Astere & Eutyque,ᵃdevant lesquels il confessa avec un courage plein d'assurance qu'il preferoit le service d'un homme mort, mais ressuscité, & Fils de Dieu, à tout ce que la faveur de l'Empereur luy pouvoit procurer de biens.

p.129. 'Tous les assistans s'eleverent sur cela contre luy avec de grands cris, sans qu'il en fust ebranlé. Cependant comme c'estoit "une *vir clarus.* persónne de consideration, on en fut parler à Maximien, qui p.129.130. [selon sa fureur naturelle,]se le fit aussi-tost amener,'&'luy fit de 1. grandes menaces pour l'obliger de sacrifier aux idoles: Mais ces menaces ne firent que l'affermir dans la foy, parcequ'il estoit persuadé que tout est peu de chose quand il s'agit d'acheter le ciel. Sur cela Maximien en furie, commande qu'on le traine par toute la ville lié [par les piez]avec des cordes, croyant par un traitement si étrange intimider les Chrétiens, & venger ses Dieux. Tous les payens accoururent à ce spectacle, dont ils taschoient d'augmenter la honte par leurs insultes & la cruauté par tous les coups qu'ils donnoient au Saint.

p.130. 'On le ramena tout dechiré, & tout couvert de sang:ᶻdevant 2. les Prefets, qui le presserent plus que jamais de ne se pas exposer à perdre sa fortune, à devenir la honte de sa famille & à perir enfin par les plus cruels supplices, & cela, disoient-ils, pour un homme mort en croix; & pour une gloire & des biens imagi- p.130-133. naires que ni luy ni aucun autre n'avoient jamais vus. 'Mais le Saint fortifié par l'Esprit de Dieu, & par les souffrances mesmes qu'il avoit déja endurées, leur répondit comme un Martyr, & comme un oracle du S. Esprit.'Ses actes luy font faire sur cela un discours assez long, mais tres beau, qui prouve avec beaucoup de solidité la verité de la religion Chrétienne, & la folie du paganisme. Et comme on se moquoit de ce que les Chrétiens mettoient leur esperance dans des biens dont ils n'avoient point de p.133. preuves; 'Nous vous montrons, leur dit le Saint, combien nous « sommes assurez de ce que nous esperons, par les supplices que « nous endurons avec tant de joie; & c'est de quoy je suis prest « moy mesme de servir d'exemple. «

p.133.134. 'Les Prefets étrangement irritez de son discours, ne pouvoient neanmoins s'accorder sur ce qu'ils devoient prononcer contre

MS.p.703. 1. 'Cela est plus étendu dans des actes manuscrits.
MS.p.704.705. 2. 'Les actes manuscrits raportent tout autrement ce qui se passa jusqu'à la question.

luy. Il se querellerent mesme, en sorte qu'Eutyque quitta. Astere estant demeuré au siege, ordonna qu'on fist souffrir au Saint les tourmens de la question, qui furent fort violens & fort longs; & le Saint levant les yeux au ciel, demandoit la patience au Pere des misericordes, dont il savoit qu'elle estoit un don.

» 'Quelques uns luy font dire ces paroles: Ecoutez, Seigneur, la MS.p.705.
» priere de vostre serviteur : ne souffrez pas que je vous abandon-
» ne, moy qui ne vous ay jamais quitté depuis que je vous ay connu.
» Soyez avec moy, puisque tout mon desir est d'estre avec vous.
» Vous estes mon createur : vous estes mon redempteur : n'aban-
» donnez point celui pour qui vous avez livré vostre propre Fils.

'Ses actes disent que J. C. luy apparut alors avec la Croix à la Bosq.l.5.p.134.
&c. main, "luy donna la paix, & l'assura que c'estoit luy qui souffroit dans ses Saints, qui les assistoit dans le combat, & qui les couronnoit aprés la victoire. A cette parole le Saint se trouva sans douleur, 'son ame estant remplie d'une si grande force, qu'il p.135. contoit pour rien tout ce qu'il souffroit. 'Ainsi il ne s'occupa plus p.133. qu'à rendre graces de tout son cœur à celui qui l'estoit venu consoler.

'Les boureaux s'estant enfin lassez de le tourmenter, Astere le p.134. fit enfermer dans un cachot tres obscur. Mais au milieu de la nuit, Dieu y repandit par ses Anges une lumiere plus brillante que celle du soleil: Les gardes nommez Alexandre, Longin, & Felicien, voyant ce prodige, se jetterent aux piez du Saint, pour luy demander en mesme temps le pardon[de ce qu'ils luy avoient fait souffrir,]& le batesme. Il les instruisit selon que le temps le permettoit, fit venir des Prestres, & les mena à la mer, où ils de fonte levavit. furent battizez;& luy mesme"les leva de l'eau,'comme leur par- MS.p.705. rain. Il retourna ensuite avec eux à la prison.

'Maximien sceut dés le lendemain la conversion des trois sol- Bosq.p.134. dats. Il en fut étrangement irrité, & fit afficher un edit,'par le- p.135. quel il ordonna qu'ils seroient decapitez, & Victor appliqué de nouveau à une question plus rigoureuse que la premiere. Le Saint sans s'effrayer, ne songea qu'à animer les trois soldats à la mort. Il leur raporta sur cela comment Dieu l'avoit consolé le jour precedent, & les exhorta à se montrer dignes de l'honneur que leur faisoit J.C. de les exposer les premiers au combat, au moment qu'ils entroient dans sa milice. 'On les mena tous qua- p.136. tre ensemble à la place, où presque toute la ville accourut, les payens,pour satisfaire leur inhumanité, les Chrétiens pour voir combatre les Martyrs contre le Diable. Tout retentissoit de cris

contre Victor, & on vouloit qu'il fist retracter les trois soldats : mais il declara hautement qu'il ne détruisoit point ce qu'il avoit edifié. "Et comme les soldats persistoient aussi à confesser J.C, on leur fit aussi-tost trancher la teste: ce que S. Victor ayant vu, il supplia Dieu en pleurant de le rendre le compagnon de leur martyre & de leur gloire. V. la note 1.

p. 136. 'On fit ensuite souffrir au Saint "une tres rude torture pour satisfaire le peuple[aussi-bien que l'Empereur,]& puis on le remena en prison où il passa trois jours'à demander à Dieu la grace du martyre avec un cœur profondément humilié, & en repandant beaucoup de larmes. [Cette priere ne pouvoit manquer d'estre exaucée.] Maximien voulut estre son dernier boureau. Il le fit venir, l'interrogea sur sa foy, & le trouva toujours le mesme. Il employa encore les menaces, les injures, '& selon quelques uns, "les tourmens de la question, '& encore inutilement. Enfin il fit apporter un autel, fit preparer le sacrifice,'& commanda au Saint d'offrir de l'encens à Jupiter. Mais le Saint rempli de l'ardeur du Saint Esprit qui l'elevoit audessus de luy mesme, s'approche de l'autel & le renverse "d'un coup de pié. On luy coupe aussi tost ce pié par ordre de Maximien,& il l'offrit avec joie à J. C. comme les premices de son corps. &c. 1. MS. p. 706. Bosq. p. 136. p. 137. &c. de manu sacerdotis

p. 137. 'Mais comme il falloit qu'il s'offrist aussi à luy tout entier, Maximien par une cruauté inouie ordonna qu'on le mettroit sous une meule de moulin, pour y estre entierement brisé. Il alla avec joie à ce supplice, où il fut moulu, & devint le froment de J.C. Mais la machine s'estant aussi-tost rompuë par un ordre particulier de Dieu, comme il respiroit encore un peu, on luy trancha la teste, & on luy fit ainsi remporter une victoire pleine & entiere. On pretend qu'on entendit en mesme temps une voix du ciel, qui disoit, *Vous avez vaincu bienheureux Victor, vous avez vaincu.*

p. 137. 'Le tyran s'imaginant pouvoir triompher au moins des Martyrs aprés leur mort, fit jetter dans la mer le corps du Saint & des trois soldats qui estoient morts avant luy, pour les priver de l'honneur de la sepulture. Mais Dieu voulut que l'eau les portast de l'autre costé du port, où les Chrétiens les enterrerent dans une roche qu'on avoit creusée, & où Dieu les rendit illustres par divers miracles.

Guesn. mass. p. 131. Flor. p. 675. 'S. Victor souffrit, selon quelques copies de ses actes, le 21 de juillet, 'auquel sa feste est marquée dans les martyrologes de S. Jerome,

1. *martyrium suum magna contritione cordis Domino commendabat.*

1. Jerome, dans Usuard, & dans [1] beaucoup d'autres. [On joint tou-
jours avec luy les trois soldats Alexandre, Longin, & Felicien,
[quoiqu'ils aient souffert trois jours auparavant ;] & on y joint
encore souvent un S. Deutere, qu'Adon dit estre un enfant qui
mourut priant sur le sepulcre de S. Victor. 'Pierre des Noels qui P. de N. l. 6. c.
l'appelle Eleuthere, dit qu'il s'y estoit retiré en fuyant la perse- 122. p. 123. 1.
cution. 'D'autres écrivent que cet enfant qui estoit Chrétien & MS. p. 707.
battizé, estoit fils de S. Longin ; & qu'ayant voulu traverser la
mer à la nage, quoiqu'il fust encore fort jeune, pour venir au
tombeau de son pere, [dés qu'il eut sçeu sans doute que son corps
avoit esté trouvé & enterré ;] il en fut tellement epuisé, qu'aprés
s'estre jetté sur le tombeau, il y expira, & fut jugé digne d'estre
honoré avec son pere à cause de l'ardeur de sa pieté.

'Cassien qui vint demeurer à Marseille peu aprés la mort de S. Gal. chr. t. 4. p.
Chrysostome, y bastit un monastere, qui a depuis esté fort cele- 930.
bre sous le nom de Saint Victor. 'Le pere Guesnay le place à peu Guef. v. Caf. l. 1.
prés où estoit le tombeau du Saint selon ses actes : Il ne dit pas c. 46. p. 152. 153.
neanmoins que ce fut sur ce tombeau, & il insinuë plutost qu'on
y transporta depuis le corps de S. Victor. 'Ce monastere qui est Gal. chr. t. 4. p.
encore aujourd'hui fort celebre, est entre les mains des Bene- 930. 1.
dictins. 'L'abbaye de S. Victor à Paris estoit autrefois un prieuré p. 924. 2. a.
qui en dependoit. 'S. Gregoire de Tours dit qu'il se faisoit beau- Gr. T. gl. M. c.
coup de miracles à Marseille au tombeau de S. Victor, particu- 77. p. 170. 171.
lierement pour la delivrance des possedez. 'On trouve dans des Act. M. p. 299.
manuscrits trois livres de ses miracles. [a] Pierre Chanoine de S. § 3.
Martin à Troies, assure que l'Empereur Jean Comnene avoit a Cang. de C. l.
obtenu de l'Evesque de Marseille une partie du chef de Saint 4. p. 140.
Victor, pour laquelle il avoit fait bastir à Constantinople une
eglise & un monastere sous le nom du mesme Saint ; que la ville
ayant esté prise par les François [en 1204,] Garnier Evesque de
&c. Troies avoit tiré de cette eglise la relique du Saint, & 'l'avoit
donnée à Pierre auteur de la lettre qui estoit alors son aumos-
nier ; que Pierre l'avoit donnée depuis à Pierre de Corbeil Ar-
chevesque de Sens ; & que celui-ci en avoit donné une grande
partie à l'abbaye de S. Victor de Paris, où cette lettre se garde
encore. 'La relique y fut receuë solennellement le 12 d'avril sous p. 141.
l'Abbé Jean le Teutonique, 'qui a gouverné depuis l'an 1203 jus- Gal. chr. t. 4. p.
qu'en l'an 1229. 926. 2. b.

1. Adon, Notker, Raban &c.



SAINTE LUCINE
VEUVE,
ET DIVERS SAINTS MARTYRS.



Bar.30.jun. e. [NOUS trouvons plusieurs Lucines celebres à Rome.] "Le martyrologe Romain en met une du temps mesme des Apostres, laquelle soulageoit les necessitez des Saints par ses aumosnes, les visitoit dans les prisons, & les enterroit aprés leur mort dans une "cave qu'elle avoit fait faire *crypta.* à ce dessein, dit Adon, & où elle fut enfin enterrée elle mesme.

Sur.2.jul.p.27. §4. "Il en est parlé dans les actes de S. Processe & S. Martinien, [s'ils estoient de quelque autorité.] ᵃ Baronius dit que ce fut elle qui ensevelit le corps de S. Paul. [Elle est marquée le 30 de juin dans Usuard, Adon, & quelques autres.]

ᵃ Bar.69.§13.

255.§61. Ado,14.sept. Il faut faire une seconde Lucine] "de celle qu'on pretend avoir enterré le corps de S. Corneille Pape [en l'an 252,] "& Adon en dit encore d'autres choses [qui ne sont pas fort fondées.

Mais nous avons une plus grande connoissance de la derniere, qu'on marque avoir fait paroistre sa pieté dans la persecution de Diocletien. Il en est parlé dans beaucoup d'actes de Martyrs, comme dans ceux de S. Sebastien qui sont beaux & celebres, & dans ceux des SS. Anthieme & Sisinne, pour qui des personnes habiles & judicieuses ont eu de l'estime. Nous ferons donc un tissu de ce que nous trouvons de cette Sainte, & nous y joindrons divers Martyrs dont l'histoire a liaison avec la sienne, sans pretendre neanmoins que ce que nous en dirons doive passer pour indubitable, & aussi fondé que si nous l'avions tiré d'Eusebe, à qui quelques uns l'ont voulu attribuer, ou de quelque autre piece authentique, Car quoique les actes de S. Anthime, dont nous nous servirons principalement, paroissent bons, nous n'oserions pas pourtant les faire passer pour une piece originale, "&, Note 1. il s'y rencontre mesme d'assez grandes difficultez.]

Sur.11 may,p. 136.§1. "Ils portent que S.te Lucine estoit fille de Sergius Terentianus "deux fois Prefet de Rome, "& de Plautine fille de Galla qui Note 2.

avoit l'Empereur Gallien pour pere. 'Notker l'appelle Anicia Boll. 11. may, p. 617. a. b.
Lucina. [On pourroit douter si elle n'est point la mesme] a que a Sur 2. jun. p. 1813.
V. S. Sebastien § 8. Lucille parente, dit-on, de "S. Tiburce, illustre entre les Senateurs & les Martyrs. [Mais rien ne nous oblige de le dire; & je ne sçay mesme s'il seroit aisé d'accorder ensemble ce qu'on dit de l'une & de l'autre.] 'S.te Lucine fut mariée à Faltonius Pinianus, b qui pouvoit encore avoir le nom de Marcus. c Baronius croit que c'est de luy qu'est venu ce Pinien si celebre du temps de S. Augustin & de S. Jerome. [Au moins il est assez vraisemblable que c'estoit de la mesme famille.] Boll. 11. may, p. 616. a. b Anal. c. 31. p. 11. c Bar. 302. § 111. 112.

'Pinien fut fait Proconsul d'Asie par Diocletien & Maximien Boll. 11. may, p. 616. a.
[dés l'an 286, ce qui marque qu'il avoit esté Consul quelques années auparavant;] & il y mena sa femme avec luy. Il avoit
Consiliarius. pour "Assesseur un nommé Queremon, qui persecutoit extrémement les Chrétiens. Cet homme ayant esté abandonné de Dieu au demon, tomba de son chariot devant tout le monde, & aprés avoir esté horriblement tourmenté durant quelques heures, il expira en invoquant ceux mesmes qu'il avoit fait mourir. 'La vue d'un spectacle si funeste saisit Pinien d'effroi, & b.
le fit tomber dans une maladie, dont tous les medecins n'attendoient plus que la mort.

Lucine crut que le sang des Chrétiens dont il s'estoit luy mesme rendu coupable, estoit la cause de son mal, & avoit ouvert l'entrée à l'ennemi. Elle fit donc chercher tous ceux qui estoient dans les prisons, & se les fit amener secrettement. Ces Saints estoient Anthime Prestre, & Sisinne Diacre, avec Maxime, Bassus, Fabius, Dioclece ou Diocletien, & Florent. Elle les conjura d'obtenir la guerison de son mari, leur promettant en recompense beaucoup de presens, & la liberté. Antime luy dit que si Pinien se faisoit Chrétien, il seroit assurément gueri. 'Lu- b. c.
cine luy fut porter cette parole, & l'ayant trouvé dans une assez bonne disposition, elle fit entrer dans sa chambre Anthime & Sisinne, 'qui luy firent quelques discours tant pour l'exhorter à c. d. e.
embrasser la foy, que pour l'instruire: '& à la fin ils luy imposerent les mains. e.

'Pinien adressa ensuite sa priere à J. C. en témoignage de sa e.
foy & de son esperance: & les SS. Anthime & Sisinne ayant fait le mesme de leur costé, la chambre fut remplie d'une grande lumiere, qui dura une demi-heure, & se dissipa peu à peu. 'An- e. f.
thime & Sisinne dirent alors à Pinien de se lever, & il se trouva parfaitement gueri en ce moment. Il en rendit graces à J. C, fit

f. venir les autres Confesseurs que nous avons nommez ; '& aprés avoir passé sept jours avec eux à prier Dieu, & à recevoir leurs instructions, il fut battizé avec sa femme & tous ses amis. Il demeura encore un an dans sa charge, & delivra tous les Chrétiens qui estoient dans les prisons, 'ou dans les mines & dans les autres travaux. &c.

[Il semble par tout ceci qu'il y avoit eu une persecution considerable dans l'Asie au commencement de Diocletien, au lieu qu'Eusebe témoigne que l'Eglise jouissoit alors d'une grande paix. Mais il ne faut pas pretendre que dans les regnes des payens les plus pacifiques, il n'y ait point eu dutout de Martyrs, estant difficile que les Gouverneurs n'en fissent quelques uns quand ils en avoient la volonté.]

§617.a. 'Pinien revint depuis en Italie [sur la fin de l'an 287,] & amena avec luy les Confesseurs par qui il avoit esté converti, avec plusieurs autres Chrétiens: & comme on en faisoit du bruit dans Rome, il les mit en differens endroits de ses terres: Car il en

p.617.d. avoit beaucoup. 'S. Anthime Prestre demeura caché dans celles qui estoient auprés de Rome avec Maxime, Bassus, & Fabius;

a. '& Sisinne s'établit dans une terre que Pinien luy donna prés d'Osme [dans la Marche d'Ancone,] où il avoit avec luy Dioclece, Florent, & beaucoup d'autres. Ceux-ci vécurent trois ans en cet endroit avec beaucoup de repos, s'occupant au service & aux loüanges de Dieu; & ils y furent enfin couronnez

c. du martyre [l'an 290.] 'Car ceux du pays ayant accoutumé de faire tous les trois ans des sacrifices à un demon, qui, comme ils pretendoient, rendoit des oracles, on dit qu'alors le demon leur declara qu'il ne pouvoit plus continuer, à moins que Sisinne, Dioclece, & Florent, ne sacrifiassent. Ces trois Saints furent donc pris, & sur le refus de sacrifier, ils furent lapidez par le peuple. Les Chrétiens les retirerent de dessous les pierres dont

p.618.b. on les avoit accablez, & les enterrerent en un mesme lieu, 'tout auprés de la ville d'Osme.

[S. Anthime & ceux qui estoient de sa compagnie, n'eurent

p.617.d. pas un moindre bonheur.] 'Un Prestre de l'idole appellée Silvanus, ayant esté possedé du demon dans un sacrifice, devint si furieux, qu'il tuoit tout le monde qu'il rencontroit. On en avertit Saint Anthime, qui non seulement l'arresta par la terreur du nom de J.C, mais encore le remit en son bon sens, & le convertit trois jours aprés, avec sa femme & ses enfans, par la force de ses jeûnes & de ses prieres. Beaucoup d'autres se convertirent

aussi, & mesme abatirent le bois & l'autel de Silvanus. 'Mais e.
ceux qui demeurerent incredules, accuserent Saint Anthime
1. devant Prisque [1]Consulaire [ou gouverneur de la province,] qui
l'ayant fait prendre, & voyant qu'il refusoit de sacrifier, le fit jetter dans le Tibre avec une pierre au cou; & les payens luy briserent tous les membres à force de le trainer, avant que de le jetter dans l'eau. Il en fut retiré vif par un Ange, disent ses actes; de sorte que le lendemain quand les payens voulurent se moquer des Chrétiens, qui à leur ordinaire venoient voir le Saint, & recevoir sa benediction, ils furent bien surpris d'apprendre d'eux qu'il estoit dans son oratoire en une parfaite santé. La plusport
furent convertis par ce miracle, '& les autres ayant de nouveau f.
deferé le Saint à Prisque, ce gouverneur aprés avoir tasché durant trois jours de l'abatre par la rigueur de la prison, & les menaces des supplices, le condanna à estre decapité. Son corps fut enterré dans son oratoire.

'Ses disciples se rangerent aprés sa mort sous la conduite de f.
S. Maxime son ami, de quoy Prisque ayant receu des plaintes, il envoya pour le prendre. Le peuple voulut resister; mais Maxime
l'appaisa, & s'en alla trouver Prisque, 'qui le fit fustiger & de- p.618.a.
capiter.

'Bassus prit aprés luy le soin d'encourager les Chrétiens: & a.c.
lorsque quelque temps depuis, le peuple assemblé au lieu appellé Fornove dans le pays des Sabins pour sacrifier à Bacchus le voulut obliger de participer à leur idolatrie, il s'en moqua, & d'un
seul souffle fit tomber leurs idoles qui se briserent en pieces; 'Il b.
fut à cause de cette action tellement battu à coups de pié, de poign, & de bastons, qu'il en mourut.

Fabius le suivit ayant eu la teste tranchée par ordre du Gou- b.
verneur, aprés avoir souffert long-temps la prison. Luy & les trois autres furent enterrez chacun au mesme lieu où il avoit accoutumé de prier, sur le chemin du Sel qui mene à la Marche d'Ancone.

'Le martyrologe Romain fait memoire de ces sept Martyrs le p.614.d.e.
11 de may, auquel les Martyrologes de S. Jerome marquent seu-
22 milles. lement S. Anthime Martyr à 8 ou 9 lieues de Rome; & ils sont
suivis par Usuard, Adon, & Notker. 'On marque que dans le §615.a.
VIII. siecle, Charlemagne fonda vers Chiousi dans la Toscane, une abbaye de S. Anthime & de S. Sebastien, où le corps de S. Anthime fut transporté: & on croit qu'il y est encore aujour-

1. Il est appellé une fois Proconsul; ce qui est insoutenable.

d'hui meslé avec d'autres reliques, hors un os que l'on montre
p.614.c. au peuple. 'Quelques uns le font Evesque au lieu de Prestre,
Pet.D.t.2.h.19. quoique sans fondement. 'Nous avons un sermon de Pierre
p.46.47. Damien sur ce Saint, tout à fait conforme à ses actes, qui y sont mesme citez expressément.

Boll.11.may.p. 615.b. 'S. Maxime, S. Bassus, & S. Fabius, qui ont souffert au mesme pays que S. Anthime, un peu plus loin de Rome, ne sont point marquez dans les anciens martyrologes, non plus que S. Sisinne
p.615.b.c|Flor. p.533. Diacre.'Mais Saint Florent & S. Dioclétien ou Dioclece, sont marquez le 16 de may dans ceux de Saint Jerome, dans Notker,
Boll. p.615.d.e. Raban, & quelques autres. 'S. Leopard Evesque d'Osme bastit une eglise sur leur tombeau, & il s'y forma une abbaye appellée S. Florent. Mais ce lieu ayant esté détruit, les corps de ces deux Saints, (& on y ajoute aussi ceux de S. Sisinne & S. Maxime,) furent transportez à Osme en 1437 dans l'eglise cathedrale, où
e.f. on les conserve encore aujourd'hui. 'Le lieu de leur martyre est entierement abandonné.

p.618.c. 'Les actes de ces Saints finissent en disant que Pinien se rejouit beaucoup de leur triomphe, & qu'enfin il se reposa luy mesme
d. au Seigneur, comblé des merites de sa foy. 'D'autres ["qui sont moins autorisez,] disent qu'il donna beaucoup de terres aux eglises, & qu'il fut luy mesme eprouvé par diverses tentations, V.la note 1.
p.615.c. qui luy acquirent le titre de Confesseur.'Sa feste est marquée au 10 de may dans Notker & dans Raban.

Anaſ.c.31.p.11. [S'il faut ajouter quelque croyance à Anastase,]il dit que Lucine vécut quinze ans avec son mari qu'il appelle Marc, & qu'il y avoit 19 ans qu'elle estoit veuve lorsqu'elle retira chez elle le Pape Marcel [vers l'an 309. Selon ce conte il faut qu'elle ait esté mariée vers l'an 275, & que Pinien soit mort en 290. Cela s'accorde assez avec ce que nous avons dit, puisqu'il a pu estre Proconsul d'Asie en 286 & 287, ensuite de quoy il est aisé de trouver les trois ans qu'il doit au moins avoir vécu depuis son retour en Italie.

Cette chronologie s'accorde encore fort bien avec ce que nous trouvons dans les actes de S. Sebastien, & ce qui nous a obligé de dire que Pinien devoit estre revenu d'Asie à la fin de l'an 287. Car S. Sebastien ayant esté martyrizé le 20.e janvier 288, autant que nous en pouvons juger par les circonstances de l'his-
Boll.20.jan.p. 278.§ 88. toire,]& son corps ayant esté jetté dans un egoust, il s'apparut la nuit à S.te Lucine, luy marqua le lieu où il estoit, & l'avertit de
§ 89. l'aller retirer de là pour l'enterrer aux Catacombes.'Elle executa

cet ordre, y estant allée elle mesme au milieu de la nuit avec ses domestiques : & elle demeure trente jours au tombeau de ce Saint sans en sortir.

'Nous trouvons encore diverses choses de S.te Lucine dans une addition des actes de S. Anthime, qui paroist estre tirée de diverses autres pieces, [& 'qui est meslée de circonstances tout à fait insoutenables. Nous avons cru neanmoins en pouvoir tirer ce qui peut estre vray, quoiqu'il n'y ait pas lieu de s'en assurer beaucoup.] 'Cette addition porte donc qu'aprés la mort de Pinien, Lucine passoit les jours & les nuits à prier & à lire, servant Dieu avec une chasteté & une pureté tout entiere. Et accabloit mesme son corps par des austeritez qui estoient audessus de ses forces, passant quelquefois trois jours sans manger. 'Ce qu'elle continua jusqu'à ce que S. Sebastien s'apparut à elle, & luy ordonna d'user d'un peu de vin, & de se contenter de jeûner tous les jours, c'est à dire de prendre chaque jour de la nourriture.

Boll. 11. may, p. 614. c.
V. la note 1.
p. 618. d.
e.

'L'addition parle ensuite des saints Martyrs Simplice & Faustin, & de S.te Beatrix leur sœur, dont nous avons aussi des actes manuscrits, [qui ne sont pas non plus capables de faire aucune autorité.] 'Baronius les a eus.[a] Tout ce qu'on dit de ces Saints, c'est qu'aprés avoir souffert plusieurs supplices, ils eurent la teste tranchée, & leurs corps furent jettez dans le Tibre avec une pierre au cou. 'Une inscription assez barbare, mais qui se lit sur leur tombeau, semble plutost dire qu'ils y furent noyez.[b] Beatrix leur sœur, assistée des Prestres Crispe & Jean, ayant tiré leurs corps de la riviere, les enterra à six milles de Rome sur le chemin de Porto, 'où les martyrologes de S. Jerome disent qu'on faisoit leur feste le 29 de juillet. 'Elle est marquée ce jour là [par Bede &] par presque tous les autres Latins. 'Elle l'est encore dans le calendrier du P. Fronto, dans le missel Romain de Thomasius, & dans divers exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire. 'Le lieu de leur sepulture qui portoit le nom de Philippe, s'est aussi appellé cimetiere de Genereux ou Genereuse.[c] Le Pape Leon II. transporta leurs corps dans une eglise de S. Paul qu'il fit bastir en 683 ou 684. 'Un tombeau de marbre dans lequel ils ont reposé quelque temps, est aujourd'hui dans l'eglise de S.te Marie Majeure. 'On met leur martyre sous Diocletien, lorsque beaucoup de Chrétiens perdoient la vie à Rome pour J.C. [c'est à dire aprés les edits publiez en l'an 303 contre tous les Chrétiens.]

MS. p. 8.
Bar. 29. jul. d.
a MS. p. 8 | Ado, 29. jul.
Bar. 29. jul. e |
Aring. l. 2. c. 20. § 1. p. 220.
b Ado, 29. jul | MS. p. 8.
Flor. p. 686.
p. 689. 1.
Front. p. 107 |
Thom. p. 161 |
Sacr p. 171.
Flor. p. 687. 1 |
Aring. p. 220.
c Anast. c. 81. p. 57.
Aring. p. 220. 1.
MS. p. 8.

toujours occupée à faire l'aumosne, à jeûner, à prier, & à chanter des hymnes & des cantiques: & elle persevera ainsi jusqu'à la fin dans une foy, une chasteté, & une sainteté merveilleuse. [Si elle a esté mariée vers l'an 275, âgée peutestre de 20 ans, & qu'elle ait vécu 95 ans, elle ne peut guere estre morte avant l'an 350.] Notker marque sa feste le 10 de may avec celle de S. Pinien son mari. p.615.c.

S. MAXIMILIEN
MARTYR.



NOUS n'avons connu jusqu'ici que le nom de S. Maximilien, marqué au 12 de mars dans Adon, Notker, & quelques autres martyrologes, dont plusieurs l'appellent Mamilien. 'Mais les Anglois en ont trouvé les actes dans un manuscrit de Salisberi, & les ont fait imprimer à Oxford en l'an 1680, avec ceux de S.te Perpetue & quelques autres. [On ne peut les lire sans voir que c'est une piece ancienne & originale:] 'c'est pourquoi le Pere Mabillon n'a point fait difficulté de les inserer dans ses Analectes, '& le Pere Ruinart les a donnez de nouveau dans son recueil des actes les plus authentiques, aprés les avoir revus sur un manuscrit qu'il en a trouvé en France. 'M.r Fleuri les a jugé dignes d'estre traduits en françois, & mis tout entiers dans son histoire ecclesiastique. [Il y a quelques endroits obscurs, soit qu'il y ait faute, soit parceque nous ne savons pas assez l'antiquité: mais ils n'empeschent pas d'entendre le reste.]

Boll.12.mars, p.104. — Oxon.act.p.39. — Anal.t.4.p.566. — Act.M.p.308. — Fleuri,l.8,c.23. p.458.

'Ce Saint estoit un jeune homme de "21 à 22 ans, [a] fils d'un nommé Fabius Victor. Ils estoient d'Afrique, [b] & tous deux Chrétiens. [c] Il semble que Victor fust de condition militaire, [ce qui obligeoit son fils selon les loix Romaines à s'engager aussi dans les armes.] Cependant il resolut de perdre plutost la vie que de le faire: [& c'est ce qui embarasse un peu.] Car il n'y avoit point alors de persecution, mesme contre les soldats. Mais outre les autres dangers de la milice, qu'on voit qu'il craignoit beaucoup, [outre qu'il pouvoit trouver cet emploi trop disproportionné à

" 21 an, 3 mois & 17 ou 18 jours.

Act.M.p.310. § 3. a § 1. b p.311. c p.309. § 1. § 2.

l'idée que Dieu luy donnoit des devoirs d'un vray Chrétien, où voit par l'histoire de Saint Maurice,]'& par celle de S. Marcel Centenier qui est originale, [& fort conforme à celle-ci,] que Bar.298.§2. sans mesme qu'il y eust de persecution on exigeoit [quelquefois] des soldats[ou des sermens, ou] des sacrifices contraires à leur conscience. [Il falloit bien que les Chrétiens trouvassent moyen de s'en exemter, puisqu'il y en avoit plusieurs dans les armées: mais c'estoit toujours une tentation à laquelle un jeune homme pouvoit craindre legitimement de succomber. Le courage qu'il eut de soufrir la mort plutost que de changer de dessein, & les respects que luy rend l'Eglise, suffisent pour nous faire honorer sa resolution, soit comme une prudence Chrétienne, soit comme un mouvement particulier du S. Esprit: L'Eglise greque & la latine l'honorent de mesme dans "S. Theogene, dont l'histoire V. son titre. arrivée sous Licinius est bien moins authentique que celle-ci. Et il est certain qu'on ne la peut pas blasmer dans S. Maximilien comme une chaleur indiscrette d'un jeune homme,] 'puisque Act.M.p.310. 311. son pere bien loin de s'y opposer, le vit mourir avec joie.

[Sur le refus donc qu'il fit de s'enroler,]'il fut obligé de comparoistre le 12 de mars 295, à Theveste ou Thebeste['ville d'Afrique,] devant le Proconsul nommé [Cassius] Dion, 'qu'on croit estre celui mesme qui avoit esté Consul en l'an 291, & qui fut fait Prefet de Rome en l'an 269['Son pere y vint avec luy. Pompeien avocat [du fisc] demanda qu'il fust enrolé, puisqu'il avoit toutes les qualitez necessaires: & sur cela le Proconsul luy demandant son nom, il répondit qu'il estoit inutile de le savoir, parceque estant Chrétien, il ne luy estoit pas permis de porter les armes, ni de mal faire. On ne laissa pas de le mesurer, (car c'est une des choses que l'on examinoit dans les soldats:) & on trouva qu'il avoit cinq piez dix pouces selon la mesure des Romains, [plus petite que la nostre.] 'C'estoit une grandeur suffisante pour estre enrolé: [a] & comme on avoit accoutumé de marquer les soldats par des piquures sur la peau, [b] ou de quelque autre maniere [qui ne se pust effacer,] Dion ordonna qu'on le marquast de cette sorte. Mais il continua toujours à resister, & à dire qu'il ne vouloit combatre que pour son Dieu, & non pour le siecle, & qu'on luy couperoit plutost la teste que de le faire changer. 'Dion luy demanda qui luy avoit mis cela dans l'esprit; & il luy répondit:

Marginal notes: 1. (beside "son pere bien loin…"); P.309. V. Dioclétien §7. Anal.t.4.p.566. Act.M.p.309. Veget.l.1.c.5. p.16. a l.2.c.5.p.33. b Fleuri, p.458. Act.M.p.310.

1. [C'estoit en Afrique,]'puisque le corps du Saint fut porté en littiere à Carthage. [Cela donne encore lieu de croire que Theveste n'estoit pas loin de Carthage] 'Cependant Theveste ou Thebeste est celebre dans la Numidie; [& on n'en connoist pas d'autre. Mais le Proconsul tenoit il son siege dans la Numidie, qui avoit son Gouverneur qualifié Consulaire? Il y a peutestre faute dans ce nom de Teveste.]

Act.M.p.311. p.308.§3.

» C'est moy mesme, & celui qui m'a appellé[à la foy.] Dion dit au
» pere de porter son fils à son devoir : mais il répondit : Il sçait
» bien ce qu'il a à faire, & ce qu'il luy faut.

'Dion le vouloit obliger de recevoir une marque de plomb p.310.
qu'on portoit au cou, & qui estoit comme le seau de la milice:
» mais il dit constamment qu'il la romproit. J'ay déja receu, ajouta
» t-il, le sceau de J.C, & je ne veux point porter celui du siecle: Je
» ne puis entrer dans vostre milice, mon nom estant déja enrolé
» entre les soldats de celui qui est mort pour mes pechez, & que
» tous les Chrétiens servent comme l'auteur de leur vie & de leur
» salut. Le Proconsul le menaça de le faire mourir, & de l'envoyer
» promtement à son Christ. Vous ne sauriez le faire assez tost, luy
» dit le Saint: C'est toute la gloire que je pretens; c'est par ce
» moyen que je ne perirai jamais.

'Le Proconsul luy representa qu'il y avoit des Chrétiens dans p.310.
les troupes, & mesme à la Cour des quatre Prince qui regnoient
» alors : surquoi il répondit : Ils savent ce qui leur est utile. Pour
mala. » moy je suis Chrétien, & je ne puis faire "ce qui me seroit perni-
» cieux. Mais quel mal, dit le Proconsul, font ceux qui sont dans
» les armes? Vous le savez assez, répondit le Saint. Dion luy repre-
senta encore qu'en refusant de s'enroler, il s'exposoit à perir par
le dernier supplice. [Car les Romains ont quelquefois mesme
» puni ce refus par le feu.] Mais le Saint répondit: Je ne crains
vivit. » point de perir; & si mon corps cesse de vivre, mon ame "ira vivre
» avec J.C.

æterne. Dion le voyant absolument resolu, "fit effacer son nom du re-
gistre, & dicta la sentence, par laquelle il le condannoit à perdre
la teste pour avoir refusé de s'engager dans le service des armes.
„ Maximilien en ayant entendu la lecture, répondit. Dieu soit
„ loüé. 'Il fut conduit au lieu du supplice: & en chemin il exhor- p.311.
toit[les Chrétiens] à se haster avec ardeur & de tout leur pou-
voir, pour meriter la grace de voir le Seigneur, & pour en obte-
nir une couronne pareille à la sienne. Son pere ne le quittoit
point; & le Saint le pria avec un visage gay de donner à l'execu-
teur un habit tout neuf qu'il luy avoit fait faire pour la guerre:
„ à quoy il ajouta ces dernieres paroles: Ainsi puissé-je avoir la joie
„ de vous voir un jour avec le fruit du centuple, pour jouir ensem-
„ ble de la vuë & de la gloire du Seigneur. [Il luy souhaitoit visi-
blement le martyre.]

'Aprés que le Saint eut esté decapité, une dame nommée p.311.
Pompeienne demanda son corps au juge, & le fit porter dans

Bbbb ij

sa 'littiere à Carthage, où elle l'enterra sous un petit tertre auprés de S.Cyprien. Elle y fut enterrée elle mesme, estant morte 13 jours aprés. Victor pere du Saint s'en retourna chez luy plein de joie, & en loüant Dieu de ce qu'il luy avoit fait la grace de luy offrir un tel present,& de luy oster toute la crainte [que luy pouvoit causer la jeunesse de son fils.] [1] Selon que la fin de cette histoire se lit dans le manuscrit de France, il suivit luy mesme enfin son fils par le martyre: [& les vœux d'un Martyr pour son pere qui l'accompagne à la mort, & qui l'offre avec joie à J.C, sont bien dignes d'estre exaucez.] *dormitorio.* 1.



SAINT CAIUS

PAPE.

OU L'ON PARLE DES MARTYRS QUE quelques uns mettent sous Numerien.

[NOUS n'avons point d'histoire particuliere du Pape Caius: mais nous trouvons diverses circonstances de sa vie dans les actes de S.Sebastien, & dans ceux de S.te Susanne. Nous avons parlé autrepart de la qualité des premiers. Pour les autres qui appartiennent proprement à S. Caius, puisque c'est,à ce qu'on pretend, l'histoire de sa niece, "ils sont tels que nous n'osons pas y fonder les choses les plus communes & les plus aisées à croire.] Note 1.

Boll.apr.t.1.p. 18. 'Les Pontificaux font ce saint Pape fils d'un autre Caius originaire de Dalmacie, & parlent de Diocletien, [a] ce que les actes de S.te Susanne disent aussi; [& cela ne releveroit pas beaucoup sa noblesse, mesme selon les hommes, puisque Diocletien n'avoit aucune naissance.. Mais ses actions saintes sont sa veritable noblesse.] 'Il est appellé dans les actes de S.Sebastien un homme tres vertueux & tres prudent. [Ce fut donc assurément par la seule estime qu'on avoit pour son merite,] 'qu'aprés que le Pape Eutychien fut mort 'le 7[ou 8]de decembre sous le Consulat de

a 18.feb.p.61. §1. 20.jan.p.275. §64. 22.apr.p.13.§1 Buch.p.272. V. S. Felix Pape.

1. *ipse post modum secuturus.*

Carus & de Carin, qui est l'an 283 de J.C, & le second de Carus,
V. la note 7. Caius fut établi en sa place le [lundi] 17 du mesme mois, ["ou peut-estre le jour precedent. C'est luy selon toutes les apparences qu'Anastase a voulu marquer,] 'lorsqu'il dit que S. Estienne Pape fut mis en prison [l'an 257,] avec les Diacres Sixte, Denys, & Caius. [Ainsi il peut avoir acquis dés ce temps là le titre de Confesseur. Anast.c.24.p.8.c.

En mesme temps qu'il fut elevé sur la chaire de Saint Pierre, l'Empereur Carus mourut en Orient au milieu des victoires qu'il avoit remportées sur les Perses. Ses deux enfans furent aussi tost proclamez Augustes, Carin en Occident, & Numerien en Orient, où il estoit avec son pere.] 'La chronique d'Alexandrie marque sous leur regne en l'an 284, qu'il y eut une persecution dans laquelle beaucoup de Chrétiens furent couronnez du martyre.'On trouve aussi dans les actes de S. Sebastien que Carin fit quelque persecution aux Chrétiens à Rome, quoique sans beaucoup de violence, parcequ'il aimoit des personnes qui faisoient profession de la religion Chrétienne. Chr.Al.p.637. Boll.20.jan.p.275.§64.

'Mais les martyrologes marquent plusieurs Martyrs sous Numerien dans l'Orient & dans l'Occident, ce qu'il est neanmoins assez difficile de concevoir. [Car Numerien avoit peu d'autorité sous son pere, estant encore fort jeune, & simple Cesar. Et depuis qu'il fut Auguste, il n'eut guere le loisir de songer à autre chose qu'à retirer l'armée de la Perse, & à la ramener jusque vers Calcedoine, où il fut tué avant le 17 de septembre 284. Ainsi il n'a presque pas regné dans l'Orient, & point dutout dans l'Occident. Bar.284.§3.

Cela donne grand sujet de craindre qu'on n'attribuë à ce Prince ce qui aura esté fait sous d'autres Empereurs par quelque officier appellé aussi Numerien, ou de quelque nom approchant.] 'Numerius Maximus gouverneur de Cilicie, [qui est quelquefois nommé Numerien dans les manuscrits,] fut un tres cruel persecuteur du temps de Diocletien. 'On trouve encore un Numere dans les actes de S. Isidore sous Dece. C'est ce que Baronius remarque à l'égard de Saint Babylas d'Antioche qui a certainement souffert sous Dece, '& que la chronique d'Alexandrie qui l'avoit dit aprés Eusebe, marque neanmoins encore entre les Martyrs de ce temps-ci. [Il y a aussi quelque lieu de croire que Saint Chrysanthe, le plus celebre de ceux qu'on met sous Numerien,"a souffert au plustard dés l'an 257. Pour la chronique d'Alexandrie, elle fait tant de fautes en cet endroit, qu'il 290.§2,&c. 253.§126. Chr.Al.p.630.638.
Note 2.

n'y a pas moyen de s'y arrester. Mais quoy qu'il puisse estre des Martyrs qu'on met sous Numerien, nous ramasserons ici ce qu'on en trouve de plus important.

S. Chrysanthe, comme nous venons de dire, est le plus cele-
Gr.T.gl.M.c. 38 p.85.86. bre.] 'S. Gregoire de Tours cite ses actes : [a] mais ceux que nous
en avons aujourd'hui, tirez de Metaphraste, ["ne sont point tels V.la note 2.
a Sur.25.oct.p. 378. que nous croyons le pouvoir citer ici, & nous aimons mieux
nous contenter du peu que Saint Gregoire de Tours nous en
Gr.T.p.85. apprend,] 'savoir qu'il receut la couronne du martyre avec S.te
Flor.p.748. 10.12. Darie vierge, laquelle fut enterrée avec luy dans une grote. 'Les
martyrologes de Saint Jerome qui les mettent le 12 d'aoust & le
29 de decembre, nous assurent [plus que leurs actes] qu'ils souf-
frirent à Rome : [& cela est confirmé par tous ceux qui mar-
Front.cal.p. 141|All.conf.p. 1491|Thom.p. 177. quent le lieu de leur martyre.]'Aussi l'on trouve leur office dans
les calendriers du P. Fronto & de Leo Allatius, & dans le missel
Romain de Thomasius. Les deux calendriers le mettent le 25
Sacr.n.p.187. d'octobre, [auquel il se fait aujourd'hui à Rome,] '& auquel
Raban en parle aussi : [Le missel de Thomasius le differe au 29
de novembre,] auquel [Florus] & beaucoup d'anciens martyro-
loges marquent ces Saints. Adon & Usuard en parlent le pre-
Flor.p.750.1| 1013. mier de decembre.'Les Grecs en font aussi le 19 de mars & le 17
d'octobre.

Gr.T.gl.M.c. 38.p.85 86. 'S. Gregoire de Tours dit que [peu aprés le martyre de ces
Saints,] un grand nombre de Fideles s'estant assemblez à leur
tombeau pour faire leur feste, & celebrer le saint Sacrifice,
l'Empereur fit fermer sur eux l'entrée de la grote avec une gran-
de quantité de sable & de pierres : de sorte que tous ces Chré-
Sur.25.oct p. 382§17. tiens y moururent. 'Les actes de S. Chrysanthe mettent entre
ces Martyrs S. Diodore Prestre & S. Marien Diacre, [marquez
dans Usuard, Adon, & le martyrologe Romain le premier jour
de decembre.]

Gr.T.p.86. 'La grote où estoient tous ces Saints demeura long-temps fer-
mée, en sorte que personne ne savoit plus le lieu de leur sepultu-
re. Enfin lorsque la ville de Rome eut abandonné les idoles pour
se soumettre à J. C, Dieu revela le lieu où estoient leurs corps,
p.85. & on fit une ouverture pour y aller.'Il s'y fit beaucoup de mira-
cles, ce qui obligea d'embellir ce lieu, & d'y faire une voute.
p.86. 'On divisa la grote en deux par une muraille pour mettre d'un
costé les corps de S. Chrysanthe & S.te Darie, & de l'autre les
p.86 88. autres Saints. 'Un Soudiacre qui voulut y aller prendre quelque
argenterie restée du temps que les Saints y estoient venu offrir

le Sacrifice, en fut puni par un miracle qui le contraignit d'avouer publiquement sa faute. 'Cela arriva long-temps avant le pontificat de Damase, qui composa des vers pour orner ce lieu. p.88.

&c. 'Le Pape Pelage II. envoya"des reliques de S. Chrysanthe & S.te Darie à S. Gregoire de Tours. c.83.p.188.189.

'Les reliques de S. Marien, de S. Diodore, & de leurs compagnons, furent trouvées dans leur ancien sepulcre, & transportées à Rome le 17.e janvier 886, sous l'Empereur Charle le gros, & le Pape Estienne VI. Le martyrologe Romain fait memoire de cette translation le 17 de janvier, auquel Surius en a donné l'histoire originale écrite par Anastase le bibliothecaire. Le Pape Estienne distribua"ces reliques à diverses eglises de Rome, & en envoya encore en d'autres endroits. Sur.17.jan.p. 283.284. &c.

'Les martyrologes de S. Jerome disent que S. Claude Tribun, Hilaire sa femme, & leurs enfans Jason & Maur, dont le martyre est écrit dans les actes de S. Chrysanthe, souffrirent effectivement avec luy: & ils y joignent encore 70 soldats. Ils marquent la feste de tous ces Saints avec celle de S. Chrysanthe le 12 d'aoust. [Usuard & Adon les mettent le 3 de decembre; ce que le martyrologe Romain a suivi.] Les Grecs les joignent avec Saint Chrysanthe. 'Baronius raporte une epigramme du Pape Damase, où l'on voit qu'il avoit orné le tombeau de S. Maur enfant & Martyr. 'Son corps & celui de S. Jason furent transferez par le Pape Pascal I. dans l'eglise de S.te Praxede; d'où on pretend qu'ils ont depuis esté portez à Luque sous Alexandre II, & qu'ils y sont encore dans l'eglise cathedrale avec celui de S.te Hilaire leur mere. Il a eu autrefois un cimetiere de S.te Hilaire sur le chemin du Sel auprés de Rome. 25 oct.p.381.§ ir. 12|Flor.p.748. Flor.p.750.1. Bar.384.§ 18.in app. Flor.p.750.

'Le martyrologe Romain met le 22 de decembre un autre S. Maur, qui estant venu d'Afrique à Rome visiter les tombeaux des Apostres, y fut martyrizé sous l'Empereur Numerien, & sous Celerin Prefet de Rome, qu'on pretend avoir eu part au martyre de S. Chrysanthe [Usuard parle de ce Saint; mais ne dit rien de Numerien. Ainsi] ce fait vient de Pierre des Noels, qui attribuë à Numerien des edits contre les Chrétiens, & fait de S. Maur une histoire à son ordinaire. 'Ou tout au plus il est des nouveaux Grecs, qui nous en content une histoire partie differente, partie conforme à celle de Pierre des Noels. Ils pretendent que son corps fut porté vers Gallipoli dans la terre d'Otrante, où on l'honore le premier de may. Bar.284.§ 8. P.de N.l.10.c. 93 p.204.4. Boll.1 may,p. 40.41.

'Baronius veut qu'on attribuë à l'ordre de Numerien le mar- Bar.284.§ 8.

tyre que S. Marin souffrit a Rome sous Carin, selon le martyrologe Romain. [Mais nous ne voyons point qu'on ait aucun fon-
Vinc.B.l.13.c. 38-40.p.517.518| MS p.587-590. dement pour le mettre ni sous Carin, ni sous Numerien.] 'Ses
actes qui sont dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius,
a Vinc.B. c.38. p.518. disent qu'il souffrit sous Marcien; a & il est visible qu'ils pretendent que ce Marcien estoit l'Empereur, au moins Usuard &
c.40 p.528. 'Vincent de Beauvais l'ont pris de la sorte. Il est vray que cela est insoûtenable comme Vincent de Beauvais l'a remarqué:[mais tout le reste des actes ne l'est pas moins. Et on ne peut pas s'empescher de les prendre pour un roman. Ainsi tout ce qu'on peut dire de ce Saint, c'est que l'Eglise l'honore depuis le IX. siecle le 26 de decembre.

Boll.16.mars, p.418-420. Nous avons quelque chose de plus raisonnable pour] 'Saint Hilaire Evesque d'Aquilée, S. Tatien son Diacre, & quelques autres qu'on dit avoir souffert avec eux à Aquilée sous Numerien. Car Bollandus nous en a donné des actes [qui peuvent paroistre anciens, & mesme originaux : & c'est la meilleure piece qu'on puisse citer pour cette persecution de Numerien. Mais ils en font une persecution generale, autorisée par des edits qui condannoient tous les Chrétiens à la mort; ce que nous ne voyons pas moyen d'accorder avec Eusebe, "qui assure que l'E- V.la pers.de Diocletien §1.
glise jouissoit alors de la paix. * Aussi il y a bien des choses dans ces actes qui ruinent entierement l'autorité qu'ils semblent me- * Note 3.
riter d'ailleurs. Et Usuard parlant de ces Saints, ne dit point
p.418.b,c. qu'ils aient souffert sous Numerien.] 'On les honore le 16 de mars, & leurs noms se trouvent dans les martyrologes de Saint
b. Jerome, dans Notker, & dans quelques autres. 'S. Hilaire est le premier Evesque d'Aquilée que l'on connoisse aprés S. Hermagoras, ["si mesme S. Hermagoras en a jamais esté Evesque.] V.la pers.de Neron.

Bar.284. §9. b Sauf.p.603. 'On met sous Numerien le martyre que souffrit S.Pelage, b soit
à "Coutance dans la Normandie, comme veut M.r du Saussay, *Constantia.*
[soit à Constance en Allemagne, c'est à dire sur le Rhein, comme
P.de N.l.7.c. 120.p.147.4. on lit dans Vanldelbert.]'Nous ne trouvons son histoire que dans Pierre des Noels, qui le fait vivre & mourir dans la ville d'Emonie dans l'Acarnanie [en Grece;& nous ne savons point d'auteur
Bar.28.aug e. plus ancien qui le mette sous Numerien.]'On fait sa feste [1] le 28 1.
d'aoust.

14.dec.c. 'Le martyrologe Romain dit encore le 14 de decembre, que S. Just & S. Abondance souffrirent sous l'Empereur Numerien,

1. Pierre des Noels la met le 27. d'aoust, & M.r du Saussay le 9. de septembre, confondant peut-estre *V. kalendas*, & *V. idus*.

&

& sous le juge Olybre. On ne cite rien pour cela que l'hymne du breviaire de Tolede, [qui ne marque pas mesme apparemment en quel pays ils ont souffert, puisque Baronius ne le dit point.

'Voilà tous ceux que l'on dit avoir souffert sous Numerien dans l'Occident : & je croy qu'on trouvera que dans tout ce que l'on en a, il n'y a rien d'assez solide pour nous obliger de dire que ce Prince ait persecuté les Chrétiens dans des pays où l'on ne peut pas dire selon l'histoire qu'il ait regné.]'M.r du Bosquet reconnoist au moins qu'il n'y a point fait de Martyrs du vivant de Carus son pere. [Il seroit moins étrange qu'il en eust fait dans l'Orient, où il a au moins regné quelques mois.]'Usuard & Adon mettent en effet sous son regne les SS. Victorin, Victor, & quelques autres, qu'ils disent avoir souffert en Egypte. ['Mais les Grecs mettent ces Saints sous Dece, ce qui a plus d'apparence de verité.]

Bosq.l.3.c.45. p.145.

Usu.25.feb.

V. la pers. de Dece § 23.

'Les Grecs font le 20 de may leur principal office de Saint Thalelée, 'qu'ils disent avoir souffert sous l'Empereur Numerien, ayant esté pris à Anazarbe dans la Cilicie, & ayant eu enfin la teste tranchée par ordre du gouverneur Theodore à Edesse ["prés] de la ville d'Eges [en Cilicie,]'quoique Baronius qui l'appelle Thalelée, l'ait mis dans le martyrologe Romain à Edesse en Syrie, [où l'on ne connoist que celle de Mesopotamie.]'On luy donne pour compagnons S. Alexandre & S. Astere qu'il avoit convertis. [a] Bollandus nous en promet des actes au commencement de may, [b] & nous les donne au 20 du mesme mois, comme une piece tirée pour la plus grande partie des actes proconsulaires. [Elle en a assurément tout l'air: mais cet air est entierement détruit par les faits, "qu'on ne peut prendre que pour des fables. Ainsi il ne faut pas avoir grand égard]'à ce qu'ils portent, que le Saint fu presenté à Theodore Proconsul de Cilicie le 24 d'aoust, sous le Consulat de l'Empereur Numerien [c'est à dire en 284,] ni à ce qu'on y lit du mesme Proconsul, qu'il avoit mis en prison, & ce semble ce jour là mesme, beaucoup de Chrétiens; qu'il en avoit dechiré un grand nombre par les fouets, & qu'il les avoit condannez ensuite les uns à estre noyez ou à perir par l'épée, les autres à estre sciez en deux.

Men.p.155. p.159.

τῆς Αἰγίων πόλεως.

Bar.284.§ 10| 20.may,c.

Men.p.156| Canis.t.2.p. 778.

[a] Boll.may,t.1. p.26.2.

[b] 20.may,p.179. f.

Note 4.

p.180.d.

'Ce Martyr est fort celebre parmi les Grecs, qui luy donnent quelquefois le titre de grand Martyr. Baronius l'a mis à leur imitation dans le martyrologe Romain au 20 de may. 'Son nom se lit aussi dans un calendrier arabe, où il est qualifié Thaumaturge, 'de mesme que dans une inscription greque de ses reliques. [c] Ce

p.178.c.e.

p.179.a.

e.

[c] b.

calendrier arabe marque encore un S. Thalelée le 28 de mars.
p 193.f. 'On en faisoit la feste à Constantinople en une chapelle de son
p.179.b. nom qui estoit dans l'eglise de S. Agathonique, '& où l'on avoit
c e. apparemment de ses reliques. 'On croit avoir à Verone un os de
sa cuisse dans l'eglise de S.Nicolas, avec un autre os de S.Astere
14.feb.p.775.d. son compagnon.'La vie de S.Auxent parle d'une eglise de Saint
Proc.ædi. l.5.c. 9.p.107.a. Thalelée Martyr, qui estoit dans la Bithynie vers l'an 450. 'Justinien renouvella dans la Palestine un monastere de S.Thalelée:
[mais ce pouvoit estre aussi de quelqu'un des saints solitaires
de ce nom, qui ont fleuri dans la suite de l'Eglise.]

Men. 29.jan.p. 507|6.feb.p. 74. 'Les Grecs mettent encore sous l'Empereur Numerien le martyre de S.Silvain Evesque d'Emese, de S.Luc Diacre, & S.Moce
Lecteur ses compagnons, & de S.Julien medecin, qui les suivit
Euf.l.9.c.6.p. 351.b. de quelques jours. 'Cependant il est certain par Eusebe, que S.
Silvain & ses deux compagnons n'ont souffert que sous Maximin II, "en l'an 311 ou 312. V.la pers.de Diocletien § 44.

[Voilà à quoy se reduit tout ce que nous avons pu remarquer
de la persecution de Numerien; & je croy que cette discussion
fera avouer que le saint Pape Caius eust eu peu de besoin de la
prudence qu'on luy attribuë, s'il n'eust eu que luy à combatre.
Mais nous avons des preuves plus considerables qu'il y eut quelque persecution à Rome non seulement sous Carin, comme
nous avons dit, "mais encore au commencement du regne de V.S.Sebastien § 2.
Boll.20.jan.p. 275§ 65. Diocletien, qui vainquit Carin en l'an 285.] 'Les actes de Saint
Sebastien portent que cette persecution fut assez grande en 286,
§ 66. 'ce qui obligea Caius de conseiller à Chromace, qui avoit depuis
peu quitté la Prefecture de la ville en embrassant le Christianisme, de retirer chez luy divers Chrétiens convertis avec luy, qui
par ce moyen demeurerent à couvert de la persecution.

§ 66. 'Quelque temps aprés, Chromace voulant se retirer à la campagne avec plusieurs des neophytes, Caius persuada à S. Polycarpe Prestre, qui vouloit demeurer à Rome pour y souffrir le
martyre, d'aller avec eux, jugeant que le merite de son sacerdoce, & la science divine dont il estoit rempli, pourroient beaucoup
§ 68. servir"à les fortifier de plus en plus.'Pour luy il demeura à &c.
Rome avec S.Sebastien, "& quelques autres Fideles, dont il fit V.S.Sebastien § 6.
les uns Prestres, les autres Diacres & Soudiacres; & il donna à
§ 69. Saint Sebastien la fonction de Défenseur de l'Eglise. 'Il se retira
ensuite avec eux chez un Chrétien nommé Castule qui demeuroit dans le palais; & ils y passoient les jours & les nuits à jeûner
& à prier pour obtenir la couronne du martyre.[Beaucoup d'entre eux y arriverent en effet.]

V. S. Maurice. 'Il semble aussi que ["S. Caius ait] encouragé au martyre [en pont.p.40.§]
l'an 286,] les soldats de la legion Thebéenne, qu'on dit avoir Sur.22.sept.p.
alors passé à Rome, 'où Diocletien estoit: [& il est encore plus 221.§ 1.
aisé de le croire de Maximien Hercule son collegue.

Note 5. "Cette circonstance peut porter à mettre dans la mesme année] 'la prison de S. Prime & S. Felicien, citoyens, [c'est à dire Sur 9.jun.p.13[?]. § 1.
habitans]de Rome, qu'on dit avoir esté deferez à ces deux Princes par les pontifes payens, parceque leurs Dieux ne vouloient point rendre d'oracles que ces deux Chrétiens n'eussent esté punis, ou contraints de sacrifier. Ils furent pris, & amenez aux deux Empereurs, devant qui ayant confessé la foy, & refusé de sacrifier, ils furent dechirez à coups de fouets, & puis remis, dit-on, entre les mains de Promote juge de Nomente, pour leur faire souffrir toutes sortes de supplices, s'ils ne vouloient sacrifier. 'Promote s'acquita trop fidelement de sa commission; & § 1.
aprés avoir tenu les Saints long-temps en prison, 'il leur fit souf- § 2.3 4.
frir bien des tourmens, '& leur fit enfin trancher la teste le 9 de § 5.
juin, auquel leur feste est marquée [partout. Ainsi ce pouvoit
estre en l'an 287.] 'Leurs actes portent que Saint Felicien avoit § 2.
alors 80 ans, dont il y en avoit trente qu'il avoit connu la verité, & qu'il s'estoit resolu à ne plus penser à tous les plaisirs du monde pour servir uniquement son Createur.

[Nous passons plusieurs autres choses qu'on pourroit tirer de ces actes. Car quoiqu'ils ne soient pas des plus mauvais, il y a
neanmoins diverses choses qui font de la peine,] '& qui auroient Bar.9.jun.2.
besoin d'estre corrigées, comme dit Baronius. 'Pour la venera- Flor.p.587.588.
tion des Saints, elle est attestée par les martyrologes de S. Jerome, par Bede, Adon qui copie presque leurs actes, & [1] plusieurs
autres. Leur feste est marquée partout au 9 de juin, 'mesme dans Sacr.p.105[
le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du Pere Front.cal.p.90.
Fronto. 'Leurs actes portent qu'aprés que la persecution fut Sur.9.may,p.
cessée, les Chrétiens bastirent une eglise sur leur tombeau prés 140.§ 5|Flor.p.
de Nomente ou Lamentana, comme on l'appelle aujourd'hui, 587.588.
14 milles. à "cinq ou six lieuës de Rome: & il y avoit en cet endroit un cimetiere de leur nom. Le Pape Theodore transporta de là leurs corps à Rome vers l'an 645, & les mit dans l'eglise de S. Estienne sur le mont Cœlius; d'où vient qu'Usuard en parle comme si
V.S.te Foy. c'estoit le lieu de leur martyre. On met aussi un "S. Prime & S. Felicien Martyrs à Agen.

'L'Eglise honore entre les Martyrs S. Gabinius qu'on dit avoir Boll 19.feb.p.
esté frere de S. Caius, & S.te Susanne qu'on fait sa niece, fille de 128.129.

1. Usuard, Notker, Vandelbert &c.

Gabinius. Usuard, Adon, Notker, & d'autres, marquent la feste de Saint Gabinius le 19 de fevrier, & luy donnent la qualité de
mars,t.2.p.17. b|Anaf. c.19.p. 10. Prestre. 'Bede & Anastase parlent du martyre de Gabinius frere de Saint Caius mais le dernier semble l'appeller Gabinien, & le
Boll.19.feb.p. 109.d. distingue de Gabinius Prestre. 'On dit que le corps de S. Gabinius a esté tiré de l'eglise de S.te Susanne à Rome, & donné aux Jesuites de Lion par Paul V. Il peut estre mort en l'an 296, & S.te Susanne en 295, si l'on veut avoir égard aux actes de cette Sainte, qu'on pretend avoir esté sa fille.

[Le nom de S.te Susanne est plus celebre. Car il se trouve au 11 d'aoust dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Usuard,
Front.cal.p. 119. Adon, & plusieurs autres.] 'Il est encore dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier
p.49.119. du P. Fronto. 'On trouve son eglise marquée dans les Conciles sous Symmaque & sous S. Gregoire le grand. On la surnommoit au VII siecle *le Titre des deux maisons*, & c'estoit la station du 4.e
Bar.11 aug. samedi de Caresme. 'Elle subsiste encore aujourd'hui, & sert à un monastere de Bernardines. [Usuard & Adon qualifient S.te Susanne Vierge & Martyre; & son martyre peut estre marqué
Flor.p.747. par les termes du martyrologe de Saint Jerome,] 'qui la met à *natalis* Rome. [Mais ce n'est que d'une maniere fort foible: & l'on a d'autant plus sujet de douter de ce martyre dont les monumens
Rein g.989. anterieurs au IX. siecle ne parlent point,] 'que l'on trouve dans l'eglise mesme de S.te Susanne une epitaphe d'une Susanne fille du Prestre Gabin ou Gabinius enterrée en ce lieu avec son pere, sans qu'il y soit dit aucune autre chose ni du pere ni de la fille.

Boll.18.feb.p. 60-64. 'On joint à l'histoire de S.te Susanne celle de S. Claude, S. Maxime, S. Alexandre, S. Cutias, & S.te Prepedigne, qu'on honore le 18 de janvier. Usuard, Adon, Notker, & d'autres martyrologes, en parlent assez amplement. Mais tout ce qu'ils en disent ne paroist fondé que sur les actes de S.te Susanne.

Bar.25.oct.e. 'Le martyrologe Romain dit que S. Caius envoya en Sardaigne S. Prote Prestre, & S. Janvier Diacre, qui y souffrirent le martyre sous un juge nommé Barbare.'On en fait la feste le 25 V. la pers. de d'octobre. Baronius dit qu'on luy avoit envoyé de Sardaigne les Diocletien § 55.
303.§ 145. actes de ces Martyrs. 'Il les met dans la persecution generale vers l'an 303.

Anaf.c.29.p.10| Boll.mars,t.2. p.17.b. Boll.22.apr.p. 16. § 14. 'S. Caius fut aussi luy mesme couronné du martyre, non seulement selon Anastase, mais encore selon le martyrologe de Bede, 'qui a esté suivi par Usuard, Adon, Notker, & quelques autres. ["Et neanmoins ceux qui sont plus anciens nous donnent lieu Note 6.

d'en douteur.] 'Un Pontifical qu'on pretend estre du VI. siecle, p.13.c.
dit qu'il evita la persecution de Diocletien [aprés le martyre de
Confessor quievit. S. Castule,] en se cachant dans des grotes, "& qu'ayant merité
le titre de Confesseur, il se reposa en paix; 'Il mourut le 22 avril 1.
NOTE 7. de l'an 296, aprés avoir gouverné 12 ans, 4 mois, & 17 jours. 'Sa p 16.§ 14.
feste est marquée le 22 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Usuard, & la pluspart des autres posterieurs.
Vandelbert l'anticipe d'un jour; Raban, Notker, & mesme
quelques autres plus anciens, la mettent le 19 ou le 20 de fevrier.
'Il fut enterré dans le cimetiere de Callisite,[a] où l'on pretend que Buch.p.267|
son corps fut trouvé le 21 avril 1622, & transporté en 1631 par le Flor p.331.453.
Pape Urbain VIII, dans une fort ancienne eglise du nom de ce a Boll.22.apr. p.16.§ 15.
Saint, que l'on avoit fait rétablir. 'D'autres écrivent cependant §16.
que dés l'an 1622, il avoit esté transferé à Novellara [entre Rege
& Mantoue,] de quoy Bollandus n'a pu avoir d'éclaircissement.

'On attribuë à ce saint Pape une epistre decretale, quelques p.13.4.|pont.p.
V.la perf.de Diocletien §13. reglemens, & d'autres choses peu fondées. ["S. Marcellin fut son 41.d|Bar.296. §2.
successeur.]



ARNOBE,

AUTEUR ECCLESIASTIQUE.



'ARNOBE vivoit du temps de Diocletien, sous Hier.v.ill.c.79 p.293 b.
lequel il enseignoit la rhetorique avec beaucoup de reputation & de succés à Sicque ville
d'Afrique dans la province Proconsulaire,[b] & il Geo.sac.
y apprenoit aux jeunes gents l'art de declamer. b Hier.an.326.
[Son ecole a particulierement esté celebre à
cause] 'de Lactance qui en est sorti. v.ill.c.80.p.293 b.

[c] Arnobe estoit durant ce temps là un des plus superstitieux c Arn.l.1.p.22
adorateurs des idoles, comme il le décrit agreablement luy mesme; '& il ne cessoit point de combatre la veritable religion. 23. Hier.chr.
'Mais Dieu l'instruisit enfin de la verité, [d] & le porta par des Arn.l.1.p.23. d Hier.chr.
V.la perf.de Severe.§1. songes qu'il luy envoya, à embrasser la foy Chrétienne. ["Car
cette espece de conversion, quoique surprenante, n'estoit pas
neanmoins inconnuë, ni mesme rare dans l'Eglise.] Mais la profession qu'Arnobe avoit faite jusques alors d'estre ennemi de la

verité, fit que l'Evesque[de Sicque] eut peine à se persuader qu'il l'embrassast sincerement, & à luy accorder l'entrée de l'Eglise. Ce fut donc ce qui l'obligea à composer des livres contre son ancienen religion: & ces livres ayant esté receus de l'Eglise comme des ostages de sa foy, il obtint "la grace & le sacrement de l'alliance qu'il demandoit. *pietatis fœdus.*

Hier.ep.84.p.328.c. a v.ill.c.79. chr. b ep.84.p.328.c. ep.13. p.104.d. 'Cet ouvrage contre les payens divisé en 7 livres [qui ont passé jusques à nous,]a devint fort commun dans l'Eglise, [& y acquit de l'estime.] 'Car S. Jerome l'appelle "un excellent ouvrage, b& il le loüe comme contenant en abregé tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans les dialogues de Ciceron. 'Il reconnoist neanmoins qu'il estoit inegal, "trop étendu sur certaines choses, & assez confus parcequ'on n'y voyoit point de division. *Inculentissimos.* *nimius.*

Bar.302. § 7. 'Ces defauts se peuvent attribuer à la precipitation avec laquelle Arnobe fut obligé d'y travailler, puisque sa reception à l'Eglise en dependoit.

Du Pin,t.1.p.557. 'On l'excuse aussi sur sa qualité d'Africain, de ce que parmi les ornemens de la rhetorique, on trouve des termes durs, mal rangez, peu polis, & quelquefois mesme peu latins.

p.557|Bar.302. § 67. 'Il y a encore moins sujet de s'étonner de le voir raisonner plutost en philosophe qu'en Chrétien, & de trouver dans son ouvrage diverses fautes contre la doctrine de la verité, puisque c'est la production d'un homme qui n'estoit pas battizé, ou qui

Hier.ep.76.p.314.d. mesme n'estoit pas encore catecumene. 'C'est pourquoi S. Jerome le met entre les auteurs qu'il faut lire avec beaucoup de discernement pour prendre ce qu'il y a de bon, & rejetter ce que

Du Pin,p.557. l'on y trouve de mauvais. 'On remarque qu'il réfute avec plus de force & plus d'adresse les folies du paganisme, qu'il ne prouve

p.552. solidement la veritable religion, 'dont il ne laisse pas neanmoins

Bul.l.2. c.14.p.277-280. d'établir avec vigueur les principaux points. 'Bullus soûtient que bien loin d'estre favorable aux Ariens, il confesse souvent tres clairement la vraie divinité de J.C.

[On demeure d'accord qu'il a écrit vers l'an 300. "Quelques uns veulent que ce n'ait pas esté avant l'an 303. Neanmoins il NOTE

Arn.l.2.p.94. semble que le plus seur est de se tenir à ce qu'il dit,] 'que l'on contoit alors l'an 1050 de Rome, ou fort peu moins. [Et l'an 1050 commençoit au 21 avril 297. De sorte qu'il peut avoir écrit vers 295, & en 297 au plustard.

Nous ne savons point qu'il ait écrit autre chose que les sept

Du Pin,p.557. livres dont nous venons de parler.] 'Car pour le commentaire sur les Pseaumes, [& le dialogue avec Serapion,] qui portent le mesme nom, on demeure d'accord qu'ils ne peuvent estre du

mesme auteur, ni du mesme temps, estant visible que ces ouvrages n'ont esté faits qu'aprés le Concile de Calcedoine.



SAINT MARCEL CENTENIER, MARTYR A TANGER.

BARONIUS nous a donné des actes de Saint Marcel comme une piece originale & tres fidele, [& nous n'avons aucun sujet d'en douter,] quoiqu'ils ne contiennent apparemment que l'abregé de ce qui se passa dans son interrogatoire. Quelques modernes les datent de l'an 298, ["& on peut juger par la piece mesme, que le Saint souffrit aprés l'an 291, & avant l'an 303.] Les nouveaux Espagnols disent diverses choses de ce Saint, & luy donnent douze fils, tous Martyrs. [Nous en attendons des preuves:] Car on ne convient pas encore de ceux qu'on veut luy donner pour fils: & les Espagnols mesmes jugent que tout cela est fort incertain.

Bar.298.§1|30.oct.b. — Act.M.p.315.§1. — Bar.298.§1. — NOTE 1. — §9|Hisp.ill.t.1.p.649.f. ex.Vas. — Bar.30.oct.b. — Boll.3.mars,p.229.§7.

1. [Nous aimons donc mieux nous contenter de ce que nous trouvons dans ses actes,] qu'il estoit [1] Centenier de la legion Trajane. [Nous ne voyons point depuis quand il estoit Chrétien,] lorsque l'on fit une rejouissance dans les troupes le 21 de juillet pour une feste de l'Empereur, c'est à dire apparemment pour le jour de la naissance de Maximien Hercule.[a] Tous les autres estoient occupez à faire des festins: mais ces festins estoient accompagnez de sacrifices, ausquels "on obligeoit ou au moins on pressoit tout le monde de prendre part. C'est pourquoi Saint Marcel au lieu de se trouver à ces festins profanes, quitta mesme le baudrier [& l'épée] dans le lieu [les plus respecté du camp] où estoient les drapeaux de la legion, & dit tout haut qu'il estoit soldat de JESUS CHRIST le Roy eternel: & en mesme temps jettant "la canne [qui estoit la marque des Centeniers,] & toutes

Bar.298.§2. — §2.5. — Nor. de Dioc!. c.4.p.18. — a Ba.298.§2. — compelluntur. — vitem.

1. L'edition du P. Ruinart a deux fois *ex Centurionibus Astasianis*. [Je ne sçay ce que c'est] M.r Fleuri se contente de l'appeller un Centurion, p. 465. Act.M.p.313.

ses armes, il ajouta ; Je ne veux plus combatre pour vos Empe- «
reurs: Je ne veux point adorer vos Dieux de bois & de pierre «
qui ne sont que des Idoles sourdes & muettes. Si on ne peut «
porter les armes sans sacrifier aux Dieux & aux Empereurs, je les «
quitte tres volontiers, & j'abandonne pour jamais le camp & «
§ 4. l'épée. 'Les soldats surpris de cette action se saisirent de Mar- «
cel, & en avertirent Anastase Fortunat "Lieutenant & juge de *Præsidem.*
la legion, qui ordonna aussi-tost qu'on le mist dans la prison.
["La suite donne lieu de croire que ceci se passoit en Espagne, NOTE 2.
& les historiens modernes de ce pays disent que ce fut à Leon, où il est certain que quelques troupes Romaines avoient leur quartier.]

§ 4. 'Quand la feste fut finie, Fortunat ayant fait assembler les officiers, se fit amener Marcel, & luy demanda pourquoi contre
§ 5. l'ordre de la discipline militaire il avoit quitté les armes. 'Le Saint répondit qu'il avoit declaré qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne pouvoit plus combatre que pour J.C. Fortunat dit qu'il estoit obligé d'informer de sa temerité les Empereurs & [Constance] Cesar [de qui l'Espagne dependoit;] & que pour luy il l'envoieroit à [1] Aurelianus Agricolaüs Vicaire du Prefet, qui estoit alors
Notit.c.34.36. 47. dans la Mauritanie Tingitane, [considerée en ce temps là comme une province de l'Espagne; & soumise au mesme Vicaire.
Bar.298. § 5. a § 8. b § 7. 'Le Saint fut donc conduit à Tanger avec des gardes. a Fortunat y envoya en mesme temps le procés verbal de son affaire, b & écrivit à Agricolaüs que Marcel avoit quitté l'épée, & avoit prononcé plusieurs blasphemes en presence de tout le monde contre les Dieux & contre César.

§ 7. Act.M.p.315. § 1. 'Le Saint estant arrivé à Tanger, y fut presenté le 30 d'octobre à Agricolaüs, qui tascha en vain de l'effrayer par tout l'eclat de sa puissance, & par divers discours pleins de menaces & de fureur. Mais le Saint luy répondit avec tant de vigueur & tant de force, qu'il paroissoit à tout le monde estre le juge de son juge.
Bar.298. § 8. 'Agricolaüs luy demanda s'il avoit fait & dit ce qu'on luy attribuoit: Le Saint l'avoua, [sans se mettre en peine des expressions
odieuses de la lettre de Fortunat:] Car il ne faut point, ajouta «
t-il, qu'un Chrétien enrolé dans la milice de J.C, s'embarasse «
dans la milice & les soins du siecle. Et comme on traitoit son «
action de fureur, il répondit: Ceux qui craignent Dieu ne sont «
§ 9. point sujets à la fureur. 'Le Vicaire n'en demanda pas davan- «
tage pour juger que son courage meritoit d'estre puni par un

Act.M.p.313.n.3| 315. 1. 'nommé aussi quelquefois *Aurelius Agricolanus*, ou *Auriculanus*.

chastiment

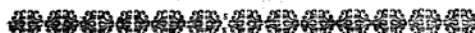
chastiment exemplaire; & il le condanna à la mort pour avoir
1. violé le serment de la milice,¹ & avoir prononcé des paroles plei-
nes de fureur. [Il ne le condanna point comme Chrétien, par-
ceque l'Eglise jouissoit alors d'une grande paix, surtout dans les
NOTE 3. provinces de Constance.] 'Le Saint répondit à son injustice, "en Act.M.p.314.
priant Dieu de luy faire misericorde, & eut ainsi la teste tran-
chée pour le nom de J.C, [dont la charité remplissoit son cœur.]
summa cum expectatione. 'Ce fut par ce moyen qu'il arriva au comble de ses desirs, "à la p.315.
vuë & avec l'étonnement de toute la ville, le mesme jour [30
d'octobre,] auquel il avoit comparu devant le Vicaire. 'Sa feste Bar.30.oct.b.
est marquée ce jour là par Usuard, Adon, & quelques autres
martyrologes. Baronius nous assure que son martyre est tres bien
décrit dans une hymne du breviaire [Mozarabe] de Tolede. [Il
n'y a rien neanmoins de particulier.]

'Cassien qui servoit de greffier sous Agricolaüs, faisoit cette Act.M. p.315.
fonction dans l'interrogatoire de S. Marcel. Mais quand il vit §1.
que ce Vicaire, vaincu par la constance du Martyr, prononçoit
un arrest de mort, il témoigna qu'il en avoit horreur, & jetta
codicem. en mesme temps par terre & la plume & "le papier où il écrivoit.
Tout le monde en fut surpris. Le juge mesme se leva de son siege
tremefactus. "tout emu, luy demanda la raison d'une action si extraordinaire.
Cassien répondit, *C'est que vous m'avez dicté une sentence injuste*.
& le juge de peur qu'il ne luy dist encore quelque chose de plus
fort, le fit aussi-tost prendre & mettre en prison. [On ne dit point
si Cassien estoit Chrétien dés auparavant, ou si la grace le tou-
cha alors par l'exemple & le courage de S. Marcel.] 'Usuard a Usu.3.dec.
cru le dernier. Car il dit qu'ayant esté enfin éclairé par une ins-
piration du ciel, il jugea que c'estoit une chose execrable de
servir de ministre aux cruautez que l'on exerçoit envers les
Chrétiens.

viserat. 'Marcel vit ce triomphe de J.C, "avec une joie qui eclata sur Act.M.p.315.
son visage à la vuë de tout le monde; & il connut mesme par la §2.
lumiere du S. Esprit que Cassien seroit bien-tost son compagnon
dans le martyre. En effet dés le 3.ᵉ decembre suivant, Cassien fut
presenté au magistrat dans le mesme lieu que S. Marcel l'avoit
esté, [& apparemment au mesme Agricolaüs.] On luy fit à peu
prés les mesmes demandes; il fit les mesmes réponses: & enfin
il merita d'arriver comme luy à la couronne du martyre. C'est
ce que nous apprenons d'une petite histoire 'que le Pere Ruinart p.314.
nous a donnée le premier. Il juge non seulement qu'elle prouve

1. *polluisse se dixit*. Je n'y voy point de sens.

par elle mesme son antiquité & sa verité, mais qu'elle est du mesme auteur & comme la suite de celle de S. Marcel. Usuard Flor.p.1018. en fait l'abregé au 3.e de novembre, 'auquel la feste de S.Cassien est marquée [non seulement dans Adon, Vandelbert, & les autres posterieurs,] mais encore dans les martyrologes de S. Jerome. p.1018.2|1019.2. On ne doute pas que ce ne soit une faute à Raban de l'avoir fait Prestre. Prud.de M.4. 'Ce Saint est remarqué par Prudence comme la gloire p.89. de la ville de Tanger, & comme l'un des plus illustres Martyrs de l'Eglise, duquel les cendres avoient converti toute la Mauritanie à la foy de J. C. Il semble le faire descendre des anciens Rois de ce pays, [ce qu'il est difficile d'accorder avec la profession de greffier, quoique les familles royales mesmes puissent estre reduites aux conditions les plus basses.]



S. THEONAS,

EVESQUE D'ALEXANDRIE.

Hier.chr.



SAINT Theonas est conté par S. Jerome pour le 15.e Evesque d'Alexandrie, [en n'y comprenant point S. Marc.] Eus.l.7.c.32.p.289 c. 'Il succeda à S. Maxime, [*mort apparemment le 9 avril de l'an 282. Je ne sçay pourquoi] Euty.p.399. 'Eutyque luy donne le nom de Neron.' Usu.23.aug. Usuard & Adon le qualifient un Evesque venerable, & vraiment digne de Dieu; à quoy Adon ajoute qu'il estoit celebre par sa pureté toute entiere, & par toutes sortes de vertus. V. S.Denys d'Alex. note 9.

Comb act.p.202. a p.202.209. 'Nous le loüerions encore comme ayant essuyé beaucoup de perils pour le nom de J. C, a & comme ayant esté le pere & le maistre de S. Pierre son successeur, si les actes de ce saint Martyr, & le martyrologe d'Adon, avoient une plus grande autorité.

Euty.p.399. Nous ne pouvons pas non plus nous arrester à ce que dit Eutyque,] 'qu'avant l'episcopat de ce Saint, les Chrétiens estoient obligez à Alexandrie de se cacher dans les maisons & dans les cavernes pour faire leurs prieres, depeur d'estre tuez par les payens; & que le Patriarche n'osoit se montrer non plus dans la ville; mais que S. Theonas en ayant esté fait Evesque, gagna tellement les [officiers] Romains, qu'il eut mesme la liberté d'y bastir une eglise de la S.te Vierge.

'La lettre de l'Evesque Theonas à Lucien, imprimée depuis Spic.t.12.p.545.
Note 1. quelques années, ["est selon toutes les apparences un fruit de la pieté de nostre Saint. [Lucien estoit le chef des Chambellans de l'Empereur [Diocletien,]& un fidele serviteur de J.C, à la connoissance duquel il avoit conduit beaucoup d'officiers du palais, 'comme ceux qui avoient la garde du thresor particulier du p.547. Prince, de ses habits, & des ornemens imperiaux, de l'argenterie, des pierreries, & des autres meubles. Il estoit le chef de tous ces officiers, & capable par la grace que J.C. luy avoit accordée, de les instruire & de les conduire tous selon les regles de la verité.

[Nous ne savons point si Lucien estoit alors en Egypte avec Diocletien ; (car ce Prince y vint au moins vers l'an 290,& en 296,) ou si Theonas eut quelque autre occasion de luy écrire ; mais seulement qu'il luy adressa une instruction sur la maniere dont luy & les autres officiers du palais se devoient conduire.] 'Il leur recommande de s'acquiter chacun de leurs emplois par- p.546. ticulier,& par la crainte de Dieu,& par l'amour du Prince,avec une fidelité, & une exactitude toute entiere,afin que le nom de J. C. fust loüé & glorifié aussibien dans les petites choses que dans les grandes. Comme c'estoit un honneur à l'Eglise qu'un Prince payen leur confiast sa vie & sa personne,dans la croyance qu'ils luy seroient plus fideles que les autres, parcequ'ils estoient Chrétiens, il les prie de menager beaucoup cet avantage,& de s'acquiter d'un soin si important avec toute la vigilance & toute la prudence possible, pour honorer la foy dont ils faisoient profession, & pour la repandre de plus en plus. 'Il les exhorte à se p.549. rendre agreables au Prince par leur promtitude & "leur gayeté, particulierement ceux qui estoient chargez du soin de sa personne; 'en sorte que le Prince fatigué des grandes affaires de p.546. l'Etat, trouvast sa joie & son repos dans la douceur, dans la patience, dans le visage ouvert, & dans l'exacte obeïssance de ses domestiques. Car il veut qu'ils regardent ses ordres, lorsqu'ils ne sont point contre Dieu, comme s'ils venoient de Dieu mesme.

hilari semper vultu.

'Il leur demande de "la propreté pour leur personne & pour p.549. leurs habits, mais sans affectation & sans superfluité, en sorte que rien ne blesse la modestie Chrétienne. Il permet de mesme quelque "enjouement à ceux qui approchent le plus prés du Prince, mais avec la mesme condition. Car il faut, dit-il, que le Prince estime sur toutes choses vostre modestie, & qu'il sache

mundi & nitidi.

faceti.

p.550. qu'elle vient de ce que vous estes Chrétiens. 'Il la leur recommande surtout en la presence de l'Imperatrice, & des dames de sa suite.

p.546. 'Il veut qu'ils soient entierement incapables de se laisser porter soit par argent, soit par prieres, à donner au Prince aucun mauvais conseil, de vendre leur credit, de rien faire generalement qui ressentist l'avarice, & qui pust donner occasion de
p.550. blasphemer celui qu'ils adoroient. 'Ne faites, dit-il, peine à personne, que personne n'ait sujet d'estre mecontent de vous. Si l'on vous fait tort, regardez J. C, & pardonnez comme vous voulez qu'il vous pardonne: C'est le vray moyen de vaincre l'en-
p.546. vie. 'Il leur défend toute duplicité, toute "boufonerie, toute « *scurrilitas.*
p.550. parole peu honneste. 'Il veut mesme qu'ils parlent peu, toujours
p.546. avec modestie, & avec un sel de pieté. 'Il veut de mesme que la modestie, la civilité, l'affabilité, l'amour de la justice paroisse dans toute leur conduite, afin que le nom de J. C. soit toujours glorifié en eux.

p.550. 'Il leur recommande d'eviter beaucoup entre eux mesmes toute envie & toute dispute, ce qui eust ruiné tout le fruit qu'on pouvoit attendre de leur pieté, & eust fait tort à la gloire de
p.549. J.C, & à la reputation de l'Empereur. 'Il veut par la mesme raison que leurs serviteurs soient extremement reglez, & il leur recommande de les instruire dans la vraie doctrine avec charité & avec beaucoup de patience, ou de les eloigner d'eux s'ils ne profitoient pas de leurs instructions, depeur que le dereglement des domestiques ne retombast sur les maistres. [Il ne leur parle point de leurs femmes ni de leurs enfans, ce qui donne lieu de croire qu'ils estoient eunuques. Et les Chambellans l'estoient d'ordinaire, surtout le premier.]

p.550. 'Il finit sa lettre en les avertissant de ne passer pas un seul jour sans prendre du temps pour lire & pour mediter l'Ecriture sainte. Rien, dit-il, ne nourrit tant l'ame, & "ne luy donne tant de « *impinguat.*
force. Mais le principal fruit que vous en devez retirer, c'est de « vous acquiter de vos emplois avec patience, avec justice, avec « pieté, c'est à dire dans la charité de J. C, & de mepriser toutes « les choses passageres par l'esperance des biens eternels & in- « comprehensibles qui nous sont promis. «

p.550. [Il ne dit rien en particulier à Lucien,] 'sinon qu'estant "éclairé *sapiens.*
comme il est, il doit supporter avec plaisir ceux qui le sont
p.545.546. moins que luy, afin qu'ils pussent participer à ses lumieres, '& qu'il ne doit point s'elever de ce que plusieurs personnes avoient

connu sa verité par son moyen, mais en rendre graces à Dieu, qui l'avoit rendu un instrument fidele de sa misericorde, & qui luy avoit acquis la faveur du Prince, afin qu'il repandist davantage la bonne odeur du Christianisme pour la gloire de J. C, & le salut de plusieurs.

'Le bibliothecaire de l'Empereur n'estoit pas encore Chrétien. 'En cas qu'il le devinst, Theonas ne veut pas qu'il neglige les lettres humaines, mais qu'il s'y occupe autant qu'il sera necessaire pour la satisfaction du Prince; Qu'il témoigne devant luy estimer les poëtes, les orateurs, les historiens, les philosophes, pour les choses qui meritent quelque estime, comme pour la grandeur du genie, la subtilité de l'invention, la proprieté & la beauté de l'expression, & parcequ'ils nous apprennent diverses choses de l'antiquité propres à regler les mœurs; 'Qu'il sache fort bien les livres qui peuvent estre les plus utiles au Prince, qu'il les loüe devant luy, & luy fasse connoistre l'estime qu'en font les autres, afin de le porter autant qu'il pourra, sans blesser le respect, à lire ou à se faire lire ceux qui luy peuvent apprendre ses devoirs plutost que ceux qui ne servent qu'à le divertir; 'Qu'il cherche aussi l'occasion de luy parler quelquefois de l'Ecriture sainte en des termes avantageux, luy representant avec quel soin Ptolemée Philadelphe l'avoit fait traduire en grec; Qu'il releve l'Evangile & les écrits des Apostres comme des oracles divins, pour pouvoir ensuite venir insensiblement à parler de J. C, & à faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que » luy. Tout cela, ajoute-t-il, peut réussir avec le secours de Dieu. p.547. p.548. p.549. p.548.

'Il étend son soin jusqu'à dire que le bibliothecaire doit prendre garde que les livres qu'il fera copier soient bien corrects, & *ad utile ornamentum.* reliez avec "propreté, mais sans depense extraordinaire, à moins que l'Empereur ne le voulust expressément, parcequ'il faut faire » avec soin tout ce qu'il souhaite. Je demande, ajoute-t-il, des » choses grandes & difficiles; mais le prix de nostre combat est » une couronne incorruptible. p.549.

[Nous ne trouvons plus rien de Lucien dans l'histoire, mais on y voit les fruits de sa pieté & des instructions de S. Theonas V. S. Dorothée. dans "le martyre de S. Dorothée, qu'on croit luy avoir succedé dans la charge de grand Chambellan, & de plusieurs autres officiers du palais de Diocletien.] L'Imperatrice [Prisca,] que Theonas paroist supposer encore payenne, 'se convertit depuis avec Valerie sa fille, comme on le peut juger par Lactance: [& il y a grand sujet de croire que Constantin, qui fut elevé dans le palais p.550. Lact. pers. c. 15. p. 12. 13.

de Diocletien, y apprit à aimer la pieté Chrétienne, dont il fit depuis profession.

Comme Lucien paroist estre mort avant la persecution, & que la lettre de Theonas fut écrite avant la conversion de Prisca, il faut apparemment la mettre vers l'an 290, ou peu aprés]

Eus.l.7. c.32.p. 289.d|Hier. chr. 'L'administration de Saint Theonas dura 19 ans[commencez. "Ainsi il mourut en l'an 300: & c'est ce que la suite demande aussi NOTE 2.
Eus.p.289.d. necessairement,] 'puisque Saint Pierre son successeur avoit gouverné prés de trois ans lorsque la persecution commença [en l'an
Bar.23.aug.h. 303 au mois de fevrier.]'L'Eglise Romaine celebre la memoire de S. Theonas le 23 d'aoust,[auquel Usard, Adon, & d'autres, en parlent avec eloge.

Epi 69.c.2.p. 728.c. a Boll.14.may, g.p.70.f. b Ath.ap.2.p. 683.a. c p.685.d. d p.683.a. S. Athanase &]S. Epiphane font mention d'une eglise de son nom à Alexandrie,ᵃqu'un auteur du mesme siecle appelle l'eglise de S. Theonas Evesque.ᵇElle fut bastie par S. Alexandre, qui y tint les assemblées avant mesme qu'elle fust achevée,ᶜ& ne laissa pas ensuite de la dedier. ᵈ C'estoit de son temps la plus grande eglise de la ville.

Eus.p.289.c. 'L'Eglise d'Alexandrie fut éclairée sous l'episcopat de Saint Theonas par deux brillantes lumieres, S.¹Pierius & S.Achillas, 1.
dont le dernier [qui en fut depuis Evesque,] avoit la charge de l'ecole des Catecheses. Ils estoient alors tous deux Prestres: & il semble mesme que ce fut S. Theonas qui les eust mis sur le chandelier, en les appellant ensemble à la dignité du sacerdoce. [Nous parlerons plus amplement de Saint Achillas en un autre V.S.Alex. d'Alex. endroit. Mais nous pouvons mettre ici le peu que nous trouvons de Pierius.]

a. 'Eusebe le met entre ceux qui estoient les plus celebres dans
Hier.v.ill.c.76. l'Eglise sur la fin du III. siecle.'Il avoit une connoissance parfaite
ep.84.p.328.c| Eus.p.289.a. de la dialectique & de la rhetorique; '& on a admiré dans ses livres sa penetration & sa science dans la philosophie profane.
Eus.p.289.a. 'Mais il s'employoit particulierement à la meditation & à l'éclaircissement des veritez divines, dont il instruisoit le peuple
Hier.v.ill.c.76. p.293.a. par les discours qu'il faisoit publiquement dans l'eglise. 'Il paroissoit extremement dans ses predications sous les Empereurs Carus & Diocletien, [c'est à dire des l'an 283.]

a. 'Il composa aussi beaucoup de livres, & merita, tant par le nombre que par l'excellence de ses écrits, d'estre appellé un
Phot.c.119.p. 300. second Origene.'Photius loüe son style, comme estant fort clair, fort doux, fort coulant, fort elegant, mais sans affectation, &

Eus.n.p.310.a.c 1. 'nommé quelquefois Hierius.

plein de raisonnemens forts & solides. Il blasme neanmoins quelques unes de ses expressions, & mesme de ses sentimens, l'accusant de tomber quelquefois "dans des erreurs que l'on attribue à Origene. Il dit avoir lu de luy un "ouvrage ou un volume qui contenoit douze discours: [mais [1] il n'en marque pas le sujet. Il cite encore quelque écrit de luy sur l'Evangile de S. Luc, & un autre sur la Pasque & sur Osée; [c'est à dire, comme nous l'apprenons de S. Jerome.] 'un fort long discours sur le prophete Osée, qu'il prononça la nuit de la veille de Pasque. 'S. Jerome témoigne aussi qu'il a commenté la premiere epistre aux Corinthiens, & en raporte une ligne.

'Ce saint n'a pas seulement esté celebre pour sa science, mais il a aussi paru admirable pour la sainteté & l'austerité de sa vie; ce que les Grecs expriment par "un mot 'qui comprend toute l'abstinence, toute la retraite, & tous les saints exercices que les plus illustres solitaires ont pratiquez. 'Il avoit aussi un tres grand amour pour la pauvreté volontaire, '& il s'estoit "entierement depouillé de toutes choses.

'Photius dit qu'il fut maistre de Saint Pamphile, & qu'il luy donna la premiere entrée dans les lettres saintes. Il ajoute qu'il fut aussi maistre de l'ecole d'Alexandrie: [Et il peut l'avoir esté aprés la persecution, lorsqu'Achillas eut esté elevé à l'episcopat.] 'Neanmoins Eusebe en parlant tout ensemble de Pierius & d'Achillas, ne dit que du dernier seul qu'il ait exercé cette fonction. 'Et S. Jerome dit qu'il est constant qu'aprés la persecution, Pierius passa à Rome tout le reste de sa vie.

[Ces paroles nous permettent encore moins de recevoir un autre fait que Photius joint à celui-ci,] 'qui est que Pierius souffrit le martyre avec un frere qu'il avoit, nommé Isidore. [Aussi nous ne savons point que ce martyre soit autorisé dans l'antiquité par qui que ce soit.] 'Et Photius mesme ne parle quelquefois de l'un & de l'autre fait qu'avec quelque doute, "& comme sur un bruit commun.

[On ne sçait rien precisement du temps de la mort de ce Saint.] 'La pieté des Fideles eleva des temples & des eglises [à Dieu] en son honneur, dit Photius. 'Saint Epiphane parle d'une eglise d'Alexandrie qui portoit son nom. [a] Le martirologe Romain marque sa feste le 4 de novembre, comme Usuard, Adon, & beaucoup d'autres avoient déja fait.

Marginalia: &c. | βιβλίον. | 1. | Hier.v.ill.c.76. | ep.52.p.117.b. | v.ill.c.76.p.293. | a. | ἀσκήσει. | Eus.n. p.161.2. | a. | Hier.v.ill.c.76. | ἄκρως ἀκτή-μων. | Eus.l.7. c.32.p. 289.a. | Phot c.118.119. p.300. | Eus. p.289.c.d. | Hier.v.ill.c.76. | Phot.c.118.119. p.300. | φασί. | c.119.p.300. | c.118 p.300. | Epi.69.c.2.p. 728.c. | a Bar.4. nov.g.

1. Je pense que les deux suivans pouvoient estre de ces douze.



NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS SUR LE QUATRIEME VOLUME DES MEMOIRES pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE VALERIEN.

Pour la page 2. § 1.

NOTE I.

Que Macrien a esté auteur de cette persecution.

Eus. l. 7. c. 10. p. 256. a.

'SAINT Denys d'Alexandrie parlant de celui qui porta Valerien à persecuter les Chrétiens, l'appelle le precepteur de cet Empereur, & le Prince de la synagogue des magiciens de l'Egypte : 'ce qui fait croire à Baronius que c'estoit ce mesme devin qui avoit soulevé le peuple d'Alexandrie contre les Chrétiens sous l'empire de Philippe. 'Mais comme dans la suite le mesme Saint fait Macrien auteur de la persecution, Mr Valois a cru que c'estoit luy qui estoit appellé chef des magiciens. [Nous avons suivi ce sens qui paroist assez vraisemblable, non pas] 'à cause que Macrien pouvoit avoir soin des magiciens qui suivoient l'armée, [ce qui n'estoit pas un emploi digne de sa qualité;] 'mais parcequ'il paroist avoir esté fort adonné à la magie, comme l'esperance de l'Empire, & la reconnoissance qu'il en rendoit aux demons, le prouvent suffisamment. [On pourroit peut-estre suivre le sens de Baronius, puisque Macrien peut avoir esté auteur de la persecution en portant Valerien à la magie, non par luy mesme, mais indirectement par ce chef des magiciens. Mais aprés tout, l'autre sens paroist le meilleur.]

Bar. 252. § 7 | 259. § 6.

Eus. p. 256. c. d | n. p. 145. 2. b. c.

n. p. 146. 1. 2.

Cyp. an. 257. § 4. p. 59.

Pour la page 5. § 2.

NOTE II.

Sur les actes de S.te Rufine.

Bar. 260. § 7.

'Baronius dit que les actes de S.te Rufine & des S.te Seconde sont fideles. [Une autre personne tres habile les traite au contraire de faux : & son jugement se pourroit justifier par l'examen de plusieurs circonstances de ces actes. Mais il suffit de dire que le style, quoiqu'il ait quelque chose de bon, n'est nullement celui des actes originaux, & que les faits en sont tout à fait Metaphrastiques. C'est presque mot pour mot ce qu'on lit de ces Saintes dans le martyrologe d'Adon au 10 de juillet. Selon ce qu'Usuard dit de leur mort, il paroist qu'il y en a eu une autre histoire.]

Pour la page 9. § 4.

NOTE III.

Sur un tumulte arrivé en Afrique.

Bar. 262. § 5. Cyp. act. p. 13.

[Nous n'avons point de connoissance] 'du tumulte dont il est parlé dans les actes des SS. Montan, Marien &c. 'Il y eut bien quelque tumulte à la mort de S. Cyprien; [mais il n'est point dit ni dans ses actes, ni dans Ponce, qu'il ait esté suivi dés le lendemain d'une grande persecution, comme celui-ci. Et mesme il n'y a pas d'apparence de le dire,] 'puisqu'il y eut quelque temps auquel nul autre que S. Cyprien n'avoit encore souffert. [Il est mesme assez probable que

Bar. 262. § 26.

que le tumulte dont parlent les actes de S. Montan, venoit plutost des payens que des Chrétiens, puisque ces paroles *in necem concitavit*. semblent signifier qu'il causa mesme des meurtres.]

Pour la page 12.45.

NOTE IV.

Qu'on n'a rien d'asseuré pour l'histoire de S.te Eugenie.

All.de Sim. p.127. 'Nous avons les actes de S.te Eugenie dans Surius, traduits du grec de Metaphraste, Vit.P.p.349. '& dans les vies des Peres de Rosweide p.340, où il y a quelque chose de meilleur que dans ceux de Surius. Mais c'est toujours la mesme chose pour le fond, & les mesmes faits, comme le reconnoist Rosweide. Vinc.B.l.10. c.115-118.p. 408[l.11.c. 76.77.p.437. 'Ce qu'on en lit dans Vincent de Beauvais est tiré de la mesme source. [Cette histoire peut estre fort ancienne,] Avit.virg.p. 312[Bar.188. §1. 'puisque ce que S. Avit de Vienne dit de S.te Eugenie, y est tres conforme. [Mais dés le temps de Saint Avit il y avoit déja plusieurs pieces tres fausses.] Bar.204.§2. 7[13.sept.a] 25.dec.c. 'Baronius reconnoist qu'il y a dans celle-ci des choses dignes de censure & de correction, comme entre autres ce qui y est dit que Philippe pere de la Sainte fut fait Evesque d'Alexandrie en Egypte. [Il en auroit pu marquer beaucoup d'autre; & nous le ferions ici, si cet article seule ne suffisoit pour oster l'autorité à ces actes, dont tout l'air ne sent que la fiction & le roman. Il faut neanmoins ajouter que ce qui y est dit des monasteres d'hommes & de filles, sous Commode & sous Severe, ou mesme long-temps auparavant, est une chose toute contraire à l'histoire de l'Eglise. Nous laissons à ceux qui en ont la moindre connoissance, à voir si l'on peut croire qu'au milieu des persecutions.] Vit.P.p.341.1. '& lorsqu'on ne souffroit pas, dit-on, les Chrétiens dans Alexandrie, [d'où neanmoins ni Severe, ni Dece, ni Diocletien, n'ont jamais pu les chasser,] 2. 'les Evesques en allant visiter les monasteres estoient accompagnez d'une armée de Chrétiens, qui les suivoient en chantant, & qu'Helene Evesque d'Heliople en avoit avec luy plus de dix mille. 'Ils 2[470.a. raportent de cet Helene, qui doit avoir vécu vers l'an 200, ce que Rufin dit d'un Helene solitaire qui vivoit environ 150 ans aprés.

[Comme il y a tout lieu de croire que S. Avit a eu la mesme piece que nous, & qu'en mesme temps qu'il reconnoist S.te Eugenie pour Martyre, en supposant sans doute qu'elle a vécu par consequent sous les Empereurs payens, il luy fait gouverner un monastere d'hommes, nous n'avons pas osé nous servir de ce qu'il en dit, estant certain que ces monasteres n'ont commencé qu'aprés Diocletien.] 'La vie de S.te Consorcie qui Paul.ill.p.72. cite l'histoire de S.te Eugenie telle que nous l'avons dans ses actes, [est ancienne, si elle est vraie. Mais il y a grand lieu de la soupçonner de fausseté. *V. S. Eucher*.] 'La regle appellée du Maistre, cite Cod.reg.t.2. aussi la vie de S.te Eugenie, [mais ne leve p.278.§95. pas les difficultez qui empeschent de la croire veritable. S. Aldelme la reçoit aussi-bien que beaucoup d'autres histoires tres apocryphes.]

NOTE V. Pour la page 15.57.

Que Saint Zenon de Verone n'est point Martyr, & a vécu dans le IV. siecle.

'S. Gregoire le grand donne à S. Zenon Greg.dial.l. 3.c.19.p. 174.c. honoré à Verone, la qualité d'Evesque & de Martyr. 'Il a esté suivi en cela par Bol.12.apr. p.72.§2.3. Paul & Jean Diacres, par Raban & par divers autres. 'On trouve la mesme cho- §4. se dans Usuard: mais Bollandus soûtient qu'on voit par les anciens manuscrits que cet endroit est ajouté, & qu'Usuard ne parle point dutout de ce Saint.

'Cependant non seulement divers p.70.a. martyrologes luy donnent le simple titre de Confesseur, 'mais l'Eglise mesme de b. Verone, qui l'honore comme son patron, ne luy en a point donné d'autre durant mille ou onze-cents ans, dit Bol-

landus. On en trouve au moins plusieurs preuves depuis l'an 816: '& Onuphre qui estoit de Verone, dit que ce fut Lipoman, qui ayant esté fait Evesque de cette Eglise en 1548, en fit faire l'office comme d'un Martyr, au lieu qu'on faisoit auparavant celui d'un Evesque Confesseur. 'L'Eglise de Milan a suivi celle de Verone, & a honoré S. Zenon comme un Confesseur mort en paix, non comme un Martyr: car c'est ce qu'on voit encore dans le missel Ambrosien imprimé en 1560, 'deux ans aprés que Lipoman eut quitté le siege de Verone. 'L'unique vie que nous ayons de ce Saint, que l'on dit estre écrite aprés S. Gregoire, & avant le IX. siecle, 'dit aussi qu'il finit sa vie en paix, & ne parle point qu'il ait rien souffert pour la foy.

c.

p.69.2.

p.70.c.
p.72.a.b.

p.71.§8.

[L'autorité de S. Gregoire est assurément fort considerable : mais il a pu donner en passant le titre de Martyr à S. Zenon sans s'en estre bien assuré :] '& on pretend qu'il le donne encore à d'autres contre la verité de l'histoire. [Il est au contraire incroyable que si l'Eglise de Verone l'honoroit du temps de S. Gregoire comme Martyr, elle ait oublié ou negligé ce titre si glorieux de son patron, pour luy en donner un inferieur. Je pense que ce seroit un exemple unique dans l'Eglise : car ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Eutrope, est fort different. Pour Paul Diacre & les autres, il y a toute apparence qu'ils ont cru devoir suivre S. Gregoire, n'en ayant pas d'autre lumiere.]

p.73.b.

'Il faut ajouter à cela, qu'Onuphre & divers autres qui ont travaillé à l'histoire des Evesques de Verone, ne reconnoissent qu'un seul Zenon: '& on trouve dans S. Ambroise un Zenon Evesque mort depuis assez peu de temps, dont il parle d'une maniere qui donne tout lieu de croire qu'il estoit Evesque de Verone. [Il seroit difficile de voir comment ce Zenon auroit pu estre martyrizé : & S. Ambroise qui blasme Syagre son successeur de ne pas assez suivre ce qu'il avoit fait, avoit une occasion bien naturelle de parler de son martyre.

p.59.c.

Amb.ep.46.
p.197.c.

On peut répondre que]'S. Zenon, selon l'histoire de sa vie, est mort dés le temps de Gallien,] sous qui le martyrologe Romain met son martyre; qu'on lit la mesme chose dans celui d'Usuard selon les imprimez, & dans celui qui porte à faux le nom de Bede.] 'Si nous recevons ces autoritez, il faut necessairement admettre deux Zenons Evesques de Verone, l'un sous Gallien, l'autre environ cent ans aprés. 'Baronius l'avoit fait d'abord ; '& Ughellus l'a suivi. [Neanmoins Baronius semble avoir abandonné ensuite ce sentiment. Car je ne voy pas qu'on puisse donner d'autre sens à ces paroles ;] '*Ex quo autem (ut accepimus) non recepit Ecclesia Veronensis duos Zenones, à priori nostra sententia haud inviti recedimus.*

Boll.12.apr.
p.71.§4-5.

Lab.scri.t.2.
p.510.

Bar.12.apr.a.
Ugh.t.5.p.
553-577.

Bar.12.apr.a.

'Les Prestres de Verone qui ont fait imprimer en 1586 les sermons attribuez à S. Zenon, soûtiennent fortement que cette Eglise n'a jamais eu qu'un Evesque de ce nom : & pour pouvoir dire qu'il a esté Martyr, ils sont reduits à pretendre que celui dont parle S. Ambroise, n'estoit pas Evesque de Verone. [Mais nous ne voyons point qu'ils l'aient persuadé à personne ; & ni leur autorité, ni leurs raisons n'ont point empesché] 'Ughellus & Bollandus de dire qu'il l'estoit ; comme une chose qui n'est pas mesme contestée.

Bib.P.t.2.p.
362.

Ugh.p.577.

[La maniere la plus aisée de sortir de toutes ces difficultez, est de reconnoistre de bonne foy que nous n'avons aucune preuve qu'il y ait eu un S. Zenon du temps de Gallien. Cette opinion ne paroist venir que de ce que dit sa vie,] 'qu'il delivra la fille de ce Prince possedée par le demon. [Mais cette histoire tres peu probable dans le fond, y est raportée avec des circonstances encore plus improbables.] 'Bollandus, & le P. Labbe p. 511, croient que ce Gallien n'est point l'Empereur, mais quelque homme puissant des environs de Verone vers le

Boll.12.apr.
p.71.

p.72.2.

temps de Julien l'apostat. Quoy qu'il en soit, 'cette vie composée par un Coronat notaire, [est si pleine de fautes, qu'elle est incapable de faire aucune autorité.] 'Elle est faite aprés le miracle que rapporte S. Gregoire, 'c'est à dire aprés l'an 588, '& ce semble mesme long-temps aprés. 'Bollandus veut que ç'ait esté avant la translation de son corps faite sous Pepin vers l'an 805. [Mais il n'en a pas de fondement.] 'Car par cette translation son corps ne changea que de tombeau & non d'eglise. 'Au lieu que selon cette vie, il paroist que S. Zenon estoit de Verone mesme, 'un manuscrit fort ancien, dit-on, le fait venir de Syrie en Italie: & son nom donne quelque lieu de croire qu'il estoit Grec.]

p.71.f.
c.f.
p.71.d.
p.71.f.
p.72.a.
p.71.c.
p.70.c.
Bib.P.t.2.p.365.

Pour la page 16.§7.

NOTE VI.

Sur les sermons attribuez à S. Zenon.

Bar.12.apr.a. 'Baronius fait ce qu'il peut pour soûtenir les sermons attribuez à S. Zenon: & neanmoins il est obligé d'avouer qu'il y en a plusieurs qui ne luy peuvent convenir, surtout en supposant qu'il a vécu sous Gallien. [Il ne parle mesme jamais ni de ce Saint, ni de ses sermons dans ses Annales; ce qui marque qu'il n'y voyoit rien d'assuré.] Bell.p.89.90. 'Bellarmin reconnoist que quelques-uns des sermons qu'on luy attribue, sont de S. Basile, d'autres de S. Hilaire; que pour le reste il n'en sauroit dire autre chose, sinon qu'il y en a de si courts qu'ils ne meritent pas le nom de sermons, & de si obscurs qu'on ne les sauroit entendre; que plusieurs ne sont que des repetitions des autres; & ce qu'il y a de plus fascheux, qu'aucun des anciens n'en a parlé. Lab.scri.t.2.p.529. 'Le P. Labbe ajoute qu'outre ceux qui sont de S. Hilaire & de Saint Basile, la diversité du style, & quelques autres marques, font voir que les autres mesme sont encore de plusieurs auteurs differens. Il met Baronius, Molanus, Possevin & Miræus, entre les Catholiques, qui croient qu'ils ne sont point de S. Zenon, & Cocus, & Rivet entre les protestans. [Neanmoins cela n'est pas vray generalement de Baronius.

Sixte de Sienne n'en avoit pas fait un jugement moins desavantageux.] 'Constat, dit-il, *hos sermones majori ex parte collectos esse ex diversis authoribus, qui ducentis pene annis fuerunt Zenone posteriores. Nam sermones qui psalmos à nobis enumeratos exponunt, descripti sunt ex commentariis Hilarii, ne verbo quidem immutato: sermo in illud,* Attende tibi, *unà cum aliâ concione,* de livore & invidiâ, *quæ in eodem volumine hunc subsequuntur, D. Basilii est: cæteri verò sermones, sive magis fragmenta sermonum, ob styli diversitatem, varios arguunt authores. Sed autor sermonis* de continentia *qui hoc opere continetur, affirmat se à Christi ortu abfuisse annis quadringentis & eò ampliùs.* [On a osté ces quatre-cents ans dans les dernieres editions, non sur l'autorité d'aucun manuscrit, mais seulement parcequ'on a vu que cela ruinoit cette piece, comme il est aisé de le juger par ce qu'en dit Baronius *in 12 apr.* & par ceux qui ont fait imprimer ces sermons en 1586, *Bib. Pat. t.2.p.362.* C'est un moyen indubitable & seur pour répondre à ces sortes de raisons.]

Sixt.l.4.p.291.1.Col.

Bar. 12 apr.a. 'Baronius tasche de justifier cette correction; [mais ce qu'il allegue pour cela n'est pas difficile à refuter. Car quand il n'y eust plus eu d'exercice public du paganisme dans les villes au IV. siecle, ce qui se trouvoit faux en beaucoup d'endroits, il est certain qu'il s'exerçoit encore partout à la campagne.] 'Car pour ce que dit l'auteur, Que le sacrifice des payens estoit public, & que celui des Chrétiens estoit secret; [la suite l'explique, & fait voir qu'on le doit entendre non de la liberté des deux religions, mais de la difference de leur culte.] Car, comme il ajoute, celui des payens pouvoit estre manié, s'il faut ainsi dire, par tout le monde, *tractari*, au lieu que le nostre

Bib.P.t.2.p.456.f.

ne peut estre vu des Chrétiens mesmes sans sacrilege, s'ils ne sont consacrez dans le Clergé, [parcequ'en effet dans l'Occident, on étendoit un voile qui ostoit aux laïques la vuë de la celebration des saints Mysteres. Ces sermons sont donc comme ceux qui portent le nom d'Eusebe d'Emese, un recueil de pieces ramassées de differens auteurs du IV. & du V. siecle. Il y en peut avoir quelques uns de S. Zenon de Verone connu par Saint Ambroise: mais on ne peut pas le savoir.] 'Bullus en explique quelques expressions difficiles sur le mystere de la Trinité. Bull.l.3.c.9. p.382-385.

NOTE VII.

Pour la page 17.§7.

Que les actes de Saint Ponce sont entierement insoutenables.

[Les actes de S. Ponce, que Mr Baluze & Bollandus nous ont donnez, peuvent paroistre extremement authentiques,] puisque l'auteur pretend avoit esté elevé avec ce Saint, avoir étudié avec luy, 'avoir enterré son corps, avoir acheté des greffiers publics les actes de sa confession. 'Il prend J.C. mesme & ses Anges à témoin qu'il ne dit rien qu'il n'ait vu de ses yeux, & qu'il n'ait entendu de ses oreilles; & il ajoute qu'il avoit mesme esté compagnon d'une partie des souffrances de ce Saint. 'Il se donne le nom de Valere. [Ce qu'il dit de l'interrogatoire du Saint paroist assez bon: mais le reste ne convient nullement aux grandes esperances que l'auteur nous donne: & je croy qu'aprés les remarques que nous allons faire, on jugera que s'il est vray que Valere ami du Saint, ait jamais écrit son histoire, ce n'est point celle que nous avons.]

Boll.14.may. p.274.d.

p.279.a.

p.274.d.

p.275.b|279. a.

'Bollandus qui croit qu'on en peut recevoir la substance comme indubitable, avoue que pour le style, ils ont esté amplifiez par quelque auteur plus nouveau, & qu'il y a en quelques endroits des exagerations bien fortes. 'Baronius pretend que ce qui y est dit que l'Empereur Philippe fit abatre le temple de Jupiter par S.Fabien & par S.Ponce, y a esté ajouté par d'autres. 'Bollandus a neanmoins trouvé cet endroit dans ses manuscrits, 'aussi-bien que Mr Baluze, qui soûtient que si cela ne se trouve pas dans Mombritius, ce n'est que parceque 'cet auteur a donné un simple abregé de ces actes, & non les actes entiers. [Cependant on ne peut douter que Baronius n'ait eu raison de trouver à redire à cet endroit.] 'Le P.Petau l'appelle une fable ridicule, & veut que l'on juge par là de l'autorité que merite toute la piece.

p.272.f.

Bar.246.§9.

Boll.p.277.a.

Bal.misc.t.2. p.495.

p.495|Boll. p.273.a.

Pet.doct.l.11. c.25.p.338.b.

[Mais il y a bien d'autres choses qui peuvent n'en pas donner plus d'estime. Valere qui devoit connoistre parfaitement toute la famille de S. Ponce,] 'dit que son pere estoit un Senateur Romain nommé Marc. [Jamais Marc ne fut le nom propre d'un Senateur Romain, puisque c'estoit un prenom commun à un grand nombre de personnes.

Boll.14.may. p.274.e.

Je ne voy pas comment on peut se persuader que la mere du Saint,] 'qui avoit soupiré 22 ans aprés ce fils unique, ait voulu l'étoufer dans son ventre, & le tuer aprés qu'il fut né, parcequ'un demoniaque avoit dit qu'il briseroit les Dieux des Romains.

e.f.

[Toute l'histoire de la conversion du Saint sent parfaitement les imaginations de Metaphraste, aussi-bien que ce qu'on veut] 'qu'estant encore enfant, & n'ayant aucune connoissance de la religion Chrétienne, il se soit jetté aux piez du Pape Pontien pour les baiser. [La discipline de l'Eglise ne permettoit point] que n'estant pas mesme catecumene, on le fist entrer au lieu où on celebroit les saints Mysteres. Et ce qu'on ajoute que luy & un autre enfant y estant entrez, se retirerent à l'écart jusqu'à ce qu'on les eust achevez, [n'a aucune probabilité, quand mesme on voudroit dire qu'il avoit alors prés de vingt ans: 'car c'est tout le plus qu'on luy puisse donner selon ces actes.

p.275.b.

p.276.a.

'Il dit de son pere, *cum pessimum &* p.271.d.

pervérsum in culturâ dæmonum suorum esse ultra omnes homines. [Ce ne sont guere là les paroles d'un fils unique bien p.274.f. elevé: & d'ailleurs] 'selon ce que les actes p.275.f. avoient dit de son pere, '& selon ce qu'ils ajoutent de sa conversion, il ne paroist pas avoir esté fort zelé pour le paganisme.

p.276.a. 'Six mois aprés la mort de son pere, des soldats viennent enlever le Saint, & le contraignent de venir prendre la place de son pere dans le senat. [Trouve t-on quelque exemple de ce procedé? Car les actes ne disent pas mesme qu'il eust refusé de faire les fonctions de Senateur.] Bol.mis.t.2.c. p.494. Il n'avoit alors qu'environ vingt ans, 'ou seulement dixhuit selon un manuscrit: [& je pense qu'on ne luy eust pas mesme permis à cet âge d'entrer au Senat.]

Boll.14.may, p.276.f. 'La conversion de l'Empereur Philippe faite en un seul jour, [n'a pas assurément de vrai-semblance. On y joint Philippe le fils, comme s'il eust esté en âge de raisonner; & il n'avoit pas encore douze ans. Tout le monde abandonne ce qui est dit de la destruction du grand temple de Jupiter, qui ne peut-estre que le Capitole: & il ne faut avoir aucune connoissance de l'attachement que les Romains avoient encore cent ans aprés à leurs vieilles superstitions, pour ne se pas moquer de ce p.277.a. que disent les actes,] 'que toute la ville de Rome eut une extreme joie de la conversion de Philippe, que tout le monde couroit au battesme, & qu'on bastissoit des eglises sur les temples demolis. [On n'en fit pas tant sous Constantin; & cependant le christianisme de Philippe fit si peu d'eclat, que mesme beaucoup de personnes habiles ne le croient pas. Pardessus tout cela, on a de tres fortes p.276.e. preuves] 'qu'il ne se convertit pas à Rome en la troisieme année de son regne, comme le disent les actes, [mais qu'il estoit Chrétien avant que de venir à Rome, & avant que d'estre Empereur. *V. son titre note* 1.]

c. 'Les actes disent que Philippe fut converti dans la solennité de l'an mille de Rome, '& favorisent beaucoup les plus p.277.a. habiles, qui croient que cette solennité se fit en 248. [Il est certain qu'elle ne se fit au plustost qu'en 247, & il est certain encore que Philippe fut tué par Dece en 249. C'est donc une faute inexcusable au pretendu Valere,]'de dire que Philippe b. regna quatre ans aprés sa conversion.

'Il ajoute que Philippe fut tué par Dece b. son successeur; & que Dieu voulant eprouver son Eglise, permit qu'aprés la mort des Philippes, (il devoit dire *des Deces*,) Gallus prist l'Empire, & qu'aprés avoir regné deux ans & quatre mois, il eust pour successeur Valerien & Gallien, ces Princes cruels, *truces*, & ennemis de l'Eglise, qui dés qu'ils eurent envahi l'Empire, publierent des edits furieux contre les Chrétiens. [Nous ne saurions donner qu'un an & quelques mois à Gallus, en y joignant mesme les trois mois d'Emilien qui regna entre luy & Valerien. Valerien ne passe nullement dans l'histoire pour un Prince cruel, quoiqu'il l'ait esté à l'égard des Chrétiens par les mauvais conseils de Macrien. Mais ce qui est plus important, c'est que]'durant les trois premieres an- Eus.l.7 c.10. p.255.256. nées de son regne, il fut aussi favorable aux Chrétiens que l'avoit esté Philippe. [Gallien appaisa mesme la persecution dés qu'il commença à regner seul.

Il est aussi un peu étrange que le pretendu Valere passe la persecution de Dece comme si elle n'avoit point esté du tout. Cependant comme l'histoire nous apprend qu'elle vint particulierement de la haine de Dece contre les amis de Philippe, il est impossible qu'elle n'ait eu quelque effet notable à l'égard de Saint Ponce, qui non seulement estoit tres exposé par sa qualité de Senateur,] 'mais Boll.14.may. p.276.c. que Philippe avoit, dit-on, beaucoup aimé avant que d'estre Chrétien, [& qu'il n'avoit pas sans doute moins consideré depuis qu'il avoit esté converti par son moyen. Est-ce que Dece l'epar-

gnoit parcequ'il avoit détruit le Capitole ?

Quoique la confession du Saint ait quelque chose de beau,]'elle suppose neanmoins qu'il avoit converti Philip- p.277.e.L. pe, & detruit les temples à Rome. *Servi vestri*, [n'est point la qualité que prenoient les Gouverneurs en écrivant aux Empereurs.] *Primi in palatio Senatores*, [n'est point non plus une phrase de ce temps là, où les Senateurs regardoient les charges du palais comme audessous d'eux.]'Pour le martyre du Saint, avec p.278.§12-16. la mort de ses juges, [tout cela n'est digne que de Metaphraste.

Nous ne nous serions pas si fort arrestez a marquer les defauts de cette piece, si nous ne nous estions trouvez obligez de détruite ce caractere d'histoire originale qu'elle porte d'abord, & de répondre à l'autorité des personnes savantes qui l'ont produite.]

[Tous ces actes de S. Nicephore supposent que l'on faisoit souffrir aux Prestres dans l'Orient les tourmens de la question, ce qui s'accorde moins avec ce que nous avons dit se pratiquer en Afrique. Mais il ne faut pas douter que les Gouverneurs ne se donnassent en cela beaucoup de liberté de suivre chacun leur genie. D'ailleurs je ne sçay s'il faut dire que ces actes soient tout à fait originaux. Car ils ont quelque air d'une narration faite pour instruire des moines, quoique leur simplicité ne nous permette pas de douter qu'ils ne soient tres anciens.] Boll.p.283.§2.

'Bollandus attribue à Metaphraste ceux qui sont dans Surius, lesquels ne sont differens des siens que par quelques petits mots, [la pluspart tres peu importans. Ce n'est pas là le style de Metaphraste. Aussi nous en avons d'autres bien differens de ceux là dans un recueil d'actes traduits en grec vulgaire par Agapius. Le titre porte que tous ces actes sont traduits de Simeon Metaphraste:] '& Agap.p.264. Agapius le dit positivement de ceux de S. Nicephore en particulier. [On y voit p.259. l'erudition des nouveaux Grecs,] 'qui mettent cette histoire *dans la persecution generale ordonné par les edits de Julien l'apostat & de Gallus son frere, & son collegue*.

NOTE VIII.

Pour la page 17.§8.

Sur les actes de Saint Nicephore.

Boll.9.feb.p.283.§2. 'Bollandus nous donne deux sortes d'actes de S. Nicephore, les uns & les autres tirez de deux anciens manuscrits grecs. [Les premiers qui sont plus simples, sont sans doute les meilleurs, sur tout en ostant quelques mots peu considerables] 'que Bollandus a ajoutez en §2. italique, & qui ne sont pas de son manuscrit, mais de ceux que Surius a tirez d'un autre grec. 'Les seconds actes portent le nom d'un Jean Evesque de Sardes 3. inconnu d'ailleurs. C'est la mesme histoire que dans les aurres, mais meslée de diverses amplifications. 'Bollandus en donne encore de troisiemes actes qu'il a p.284.b. trouvée en latin dans un ancien manuscrit. Ils sont tout à fait conformes aux premiers pour l'histoire; mais il y a plus de passages de l'Ecriture, & plus de reflexions.]'Le P. Ruinart nous a donné Act.M.p.244. le texte grec, & une ancienne version latine non de ces troisiemes actes, mais des premiers qui sont les meilleurs.

NOTE IX.

Pour la page 21.§10.

Sur la qualité de S. Marin.

'Mr Valois croit que S. Marin n'estoit Eus.m.p.149.2.d. pas officier dans l'armée, mais dans la milice du Gouverneur, qu'on appelloit *cohortalem militiam* [*& togatam*. Je ne sçay neanmoins si ses raisons le prouvent assez. Car les soldats mesmes devoient estre condannez dans quelques lieux, & avec quelques formalitez. Ils devoient aussi avoir un juge; & on ne donne que cette qualité à Achée qui condanna le Saint, parcequ'il s'agissoit d'un jugement. Peut-estre qu'Eusebe ne savoit pas si celui là avoit eu le titre de Duc ou de Lieutenant, & qu'ainsi il l'a marqué par

la qualité generale de juge. Il ne le qualifie pas non plus Consulaire, qui a esté dans la suite le titre de Gouverneur de la Palestine. Je ne sçay pas mesme s'il y a preuve que la Palestine eust dés le temps de Gallien deux commandans, un pour le civil, & un pour les armes. Pilate & plusieurs autres aprés luy avoient l'un & l'autre commandement. Un homme riche & de naissance comme estoit S. Marin, se fust-il mis dans la milice du Gouverneur, qui n'estoit pas fort honorable?

p.150. 1.2. Nous n'entrons point] dans l'autre difficulté que propose M.r Valois, savoir si κλῆμα est une dignité differente de celle de Centenier. Neanmoins les paroles d'Eusebe portent bien plus naturellement à les distinguer, comme le pretend Casaubon.

Pour la Page 23.§ 10.

NOTE X.

Sur ce qu'on dit du martyre de S. Astere.

Ruf.l.7.c.13. p.120.2. Rufin dit que S. Astere receut aussitost l'honneur qu'il avoit fait à S. Marin, & devint luy mesme martyr. [C'est sans doute sur l'autorité de ce passage, (Boll.3.mars, p.224.c.) squ'il est honoré comme martyr avec S. Marin par les martyrologes latins. (Menæa, p.37.) Les Grecs mesmes qui ne parlent point de S. Marin, marquent le 7 d'aoust un S. Astere Senateur, qu'ils disent avoir eu la teste tranchée. [Cependant Eusebe qui nous apprend tout le reste de ce que nous savons de ce Saint,] l'ayant appris de ceux qui l'avoient vu, [& qui estoit Evesque de Cesarée mesme, où il semble selon Rufin qu'il ait souffert, ne dit rien de son martyre: & il n'est point du tout probable ni qu'il l'ait ignoré, ni qu'il ait oublié de le dire. Il est assurément plus aisé de croire que Rufin qui alloit un peu viste, a cru lire dans Eusebe ce qui n'y estoit pas: ou peut-estre l'a t-il ajouté à dessein sur ce qu'il connoissoit quelque S. Astere Martyr, qu'il a cru estre celui là.] Les martyrologes de S. Jerome en marquent un le 3 de mars, auquel on fait la feste de S. Marin. Eus.l.7.c.16. p.264. Flor.p.356. 357.

[Il n'est pas fort commun de voir des Senateurs Romains Martyrs, surtout dans les provinces, où les Gouverneurs pouvoient bien avoir du respect pour leur dignité, & craindre d'offenser des familles puissantes. Avec tout cela les Grecs nous embrassent: car je croy que συγκλητικοί sont toujours les Senateurs Romains, & non ceux des autres villes: & les Senateurs Romains qui ont merité d'estre honorez par l'Eglise, ne sont pas en si grand nombre, qu'on puisse dire aisément qu'il y en a eu deux du nom d'Astere. Mais on sçait quelle est l'autorité des nouveaux Grecs dans ce qu'ils raportent de l'antiquité.]

NOTES SUR SAINT ESTIENNE PAPE.

Pour la page 29.

NOTE I.

Que ses actes n'ont aucune autorité

Bar.259.§ 20. BARONIUS juge les actes de S. Estienne Pape, veritables, sinceres, & tres fideles; [ce qui nous oblige de les examiner avec plus de soin, pour voir s'il faut suivre ce sentiment, ou se rendre à celui d'une personne tres habile, qui pretend qu'ils sont faux en partie.] Ils ont esté receus des Grecs, qui s'en servent dans leurs Ménées, & on les trouve traduits en leur langue dans Metaphraste. Pierre Damien les cite aussi comme une piece authentique, & en raporte divers endroits. 2.aug. Men.aug. p.38. Pet.D.h.37. p.16.a.

[Pour examiner ces actes par eux
Sur.2.aug.p.26.§4. mesmes.] 'ils portent d'abord que dés les Consulat de Glabrion & de Maxime, [c'est à dire en l'an 256,] l'on avoit or-
§1. donné que ceux qui decouvriroient un Chrétien, auroient tous ses biens. [On ne voit point que les plus méchans Princes aient ordonné aux delateurs plus que le quart des biens du coupable.

Ce mesme endroit & quelques autres obligent à dire qu'il y avoit alors une loy generale contre tous les Chrétiens. Cependant nous ne saurions reconnoistre aucune ordonnance publique contre eux avant l'an 257, 'comme on l'a vu dans l'histoire de la persecution de Valerien;]
Cyp.ep.82.p.224.1. '& le rescrit que ce Prince adressa au Senat en 258, [qui paroist avoir esté le plus rigoureux de toute cette persecution,] n'ordonne rien que contre les Ecclesiastiques, les Senateurs, les chevaliers, & les officiers de la maison de
Sur.2.aug.p.28.§1. l'Empereur, *Cesarianos*. 'Les actes grecs attribuez à Metaphraste, ajoutent qu'on promettoit aux delateurs des Chrétiens toutes les dignitez militaires qu'ils vou-
Pet.D.h.37.p.83.2.c. droient: '& on lit la mesme chose dans Pierre Damien. [C'est ce que je croy que personne n'oseroit entreprendre de soûtenir.]

Sur.2.aug.p.26.§3. 'Ces frequentes prostrations de toutes sortes de personnes aux piez de Saint Estienne, [ne paroissent guere estre de la simplicité de ce temps là.]

'Il semble qu'il y ait eu beaucoup de
§3. payens presens au battesme de S. Nemese & de sa fille. [Cependant je ne croy pas que la discipline de l'Eglise ait jamais permis d'administrer le battesme, & les autres sacremens, en presence mesme des catecumenes.]

'La mort du Consul Maxime, l'idole
§4.6.12. de Mars fonduë, & son temple foudroyé, sont toutes choses qui sentent extreme-
Cyp.an.p.57.58. ment le style de Metaphraste. 'C'est ce qui fait rejetter toute cette piece par Pearson. Il se trouve mesme que Valere Maxime a condanné S. Cyprien en 258.

'Ces actes nous representent Gallien à Sur.p.27.§10.
Rome le 25 aoust, 256: [& selon toutes les apparences il estoit alors dans les Gaules.]

'La peine du feu ordonnée pour des §10.
personnes de qualité, comme on dit qu'estoient Sempronius & Olympe, [n'est pas une chose aisée à croire.]

'Ils portent que Tertullien enterra plu- §11.
sieurs martyrs le premier d'aoust, ensuite de quoy il fut instruit, battizé, & ordonné Prestre: deux jours apres il est pris, & interrogé, souffre divers tourmens, & il est enfin martyrizé le premier d'aoust. [Il y a certainement faute: car on ne peut pas dire que c'estoit un an aprés.] Bar.260.§3.
'On lit la mesme chose dans Baronius. Sur.2.aug.§3.

'Les actes finissent en disant que S. Sixte fut elu Pape *Valeriano IV, & Gallieno II, Consulibus*; [& ces Consuls ne se rencontrent point dans les fastes.] Bar.259.§20 260.§2.
'Il paroist que les manuscrits ont *Valeriano III. & Gallieno II*, [ce qui s'accorde, mais marque l'an 255, au lieu que selon toute la suite des actes, S. Sixte n'a pu estre elu qu'en 257.

En Voilà ce me semble assez pour justifier ceux qui ont dit que ces actes estoient faux en partie, & pour ajouter mesme qu'il n'y a pas lieu d'y rien appuyer. La maniere dont ils raportent la mort de S. Estienne, est tout à fait differente de ce qu'on en lit dans Anastase comme on l'a marqué dans le texte: & quoiqu'Anastase n'ait pas une grande autorité; neanmoins ce qu'il dit est plus aisé à croire que ce que disent les actes. Ainsi il y a quelque lieu de douter si les actes n'ont point esté faits depuis Anastase, ou plutost meprisez par luy comme faux, puisqu'on les avoit receus en mesme temps par Usuard, & par Adon qui en fait un grand extrait; ou si l'on n'y a point confondu le Pape Estienne avec quelque autre Saint du mesme nom. Nous verrons mesme dans la note 3, qu'il est assez difficile de croire qu'il ait eu la teste tranchée, comme ses actes

actes & Anastase le disent.
Nous n'examinons point les actes
grecs, où l'on trouveroit encore d'autres
preuves de fausseté.]

Pour la page 29.

NOTE II.

Difficultez dans les actes des SS. Eusebe, Marcel &c.

Bar. 259. §7. 'Baronius nous donne dans ses Annales les actes des SS. Eusebe, Marcel,
Hippolyte &c. comme des actes legitimes. [Ils en ont assurément beaucoup
d'air, & l'histoire en est agreable & edifiante. Mais il s'y recontre quelques
difficultez qu'il est necessaire d'examiner.]

2. dec. b. 'Le manuscrit dont il les a tirez, porte
d'abord *Valurianus & Lucillo Consulibus.*
[Ces Consuls sont ceux de l'an 265, ce
qui ne s'accorde pas avec les actes. Car
ils supposent que Valerien regnoit alors;
& on sçait qu'il n'a regné que jusqu'en
260. Je ne sçay si l'on pourroit dire que
Valerien marqué dans les actes, est le
frere de Gallien: mais cela seroit toujours contraire à ce que l'on sçait que
Gallien appaisa la persecution en 260.]
259. §8. 'Et d'ailleurs ces actes parlent de Saint
Estienne Pape, [qui est mort au plustard
§8. en 257.] 'Baronius au lieu de ces Consuls
a mis *Valerio & Acilio*, qu'il croit estre
Maxime & Glabrion marquez dans les
fastes pour l'an [256, ou] 259 selon sa
fausse chronologie. [En effet, le nom de
Glabrion peu commun d'ailleurs, estoit
ordinaire dans la famille des Aciles: &
pour Maxime, quoique ce soit un nom
Sur. 2. aug. p. 26. §4. tres commun,] 'neanmoins on a l'autorité telle quelle des actes de S. Estienne
Pape, pour dire que Maxime Consul en
Buch. cycl. p. 236. 256, s'appelloit aussi Valere. 'On sçait
mesme que Valere Maxime estoit Prefet
de Rome en 255: [Mais la difficulté est
Bar. 259. §7| 2. dec. b. de fonder cette correction.] 'Baronius
dit que d'autres lisent ainsi, *aliàs*: Et
cependant il semble selon luy mesme,
qu'il n'ait eu qu'un seul manuscrit de ces
actes. [S'il n'en a corrigé les fautes que
par conjecture, il auroit dû mettre *fortè*,
& non *aliàs*.

Supposé qu'il faille lire comme veut
Baronius, on peut demander si cette
date se raporte à ce qui la suit, c'est à dire
au commencement des actes, ou à ce
qui en fait le principal, qui est le martyre des Saints.] 'Car S. Maxime ayant 259. §13.
souffert le 20 janvier, [il y a toute apparence que sa conversion & le reste de
ce qui precede dans ces actes, appartient
à l'année de devant. Mais il vaut mieux
raporter le martyre des Saints à l'an 257,
puisque selon S. Denys d'Alexandrie, la
persecution n'a pas commencé plustost.

Et avec cela il reste encore une difficulté assez grande.] 'Car dés les premiers §9.
faits raportez dans ces actes, c'est à dire
dés l'an 256, on lit qu'on ne pouvoit
alors embrasser le Christianisme sans
s'exposer à perdre ses biens, & la vie
mesme. 'Et en effet ils disent que dés que §12.
S. Adrias eut esté battizé avec sa famille,
Valerien les fit chercher, & promit mesme (ce qui peut supprendre) la moitié de
leurs biens à ceux qui les trouveroient.
[Je croy neanmoins qu'on peut dire que
Valerien, qui avoit d'abord esté tres favorable aux Chrétiens, ne changea pas
tout d'un coup de disposition à leur
égard, mais par degrez, & qu'avant que
de publier des edits contre eux en 257,
il avoit déja témoigné ne les aimer pas,
ce qui suffisoit pour les exposer à toutes
sortes de dangers, & avoit mesme commencé à faire chercher ceux qui embrassoient de nouveau le Christianisme.
Ainsi je ne croy pas que cette difficulté
suffise pour faire rejetter absolument les
actes,] 'comme Pearson paroist faire. Cyp. an. p. 57. 2.

a Il dit que s'ils valent la peine d'estre a 2.
corrigez, il vaudroit mieux les dater
Valeriano & Lucinio [*Gallieno*] *Coss.* [ce
qui pourroit marquer l'an 257, & se
raporter au martyre des Saints plutost
qu'au commencement de la narration.
Ainsi cela ne changeroit rien à l'histoire.

Car il n'y a point d'apparence que S. Maxime ayant esté battizé par S. Estienne, & par consequent avant le 2 aoust 257, Valerien qui l'avoit envoyé chercher d'autres Chrétiens, n'ait songé à luy qu'en 258 : Outre qu'il faudroit que Valerien eust passé toute l'année 258 à Rome. Et l'on voit par son histoire § 5, que dés les premiers mois il estoit à Byzance, d'où il s'en alla faire la guerre aux Perses en Orient.]

Bar.255.§8. 'Ces actes appellent le Prefet de Rome Mummius, [ou plutost Numinius,] *aliàs Maximus*, dit Baronius. [Mais l'un &
Buch.cycl.p.236. l'autre peut estre bon.] 'Car Nummius Albinus est marqué pour Prefet en 256; & Valere Maxime qui l'estoit en 255, [peut avoir continué quelque mois en 256.

Bar.259.§8. On peut s'étonner de ce que] 'Saint Estienne exhorte les Chrétiens à faire battizer leurs proches & leurs amis. Mais la suite fait voir qu'il ne l'entend que de ceux sur qui ils avoient quelque autorité & qu'il les exhorte seulement à travailler à leur conversion de tout leur pouvoir.

[On peut trouver quelque difficulté à
§ 12. croire que] 'Valerien ait promis la moitié des biens de S. Adrias à ceux qui le
§ 13. decouvriroient, '& qu'il ait fait jetter S.
§ 11. Maxime dans la riviere. 'Saint Estienne donne de nouveaux noms au battesme à deux enfans. [Je ne sçay si l'on trouve des exemples bien assurez qu'on changeast alors de nom au battesme. Il ne les change pas aux autres.] *Baptizavit eos in nomine Trinitatis*. [Des personnes tres habiles remarquent qu'on n'a point employé ce terme durant les trois pre-
Pet.dcg.t.2. miers siecles.] 'Neanmoins on le trouve assez souvent dans Tertullien & dans S.
Hier. v.ill.c.70.p.292.c. Cyprien. 'Novatien a fait un ouvrage sous ce titre.

Bar.259.§12. 'L'action de Maxime qui se feignit Chrétien & mendiant pour decouvrir quelques Chrétiens, [est assurément difficile à croire, aussi-bien que ce qu'on dit]
§ 14. 'que S. Marcel Diacre vint de luy mesme faire des reproches à Valerien de ce qu'il persecutoit la verité.

[Il y a quelque brouillerie dans l'article
14,] 'où aprés que les Saints eurent esté § 14.
amenez en la place de Trajan, & que S. Marcel eut parlé à Valerien, il est dit que le juge les interrogea, sans qu'on voie qui est ce juge, ni comment les
Saints luy sont presentez. 'Ce juge a § 15-17.
grand soin de leur domander leur argent : [Je ne sçay si cela est bien proba-
ble.] '*Fac miser quod facis*, [est un peu § 18.
rude. Mais faut-il pas pardonner quelque chose à la juste indignation qu'avoient les Saints de voir une conduite si injuste dans les magistrats?

Je ne sçay si toutes ces difficultez suffisent pour nous faire rejetter une piece qui d'ailleurs paroist assez bonne, quoiqu'elles puissent la mettre hors du rang
des actes entierement authentiques.] 'Il § 19.
est certain qu'elle n'a esté écrite qu'aprés l'an 271. [Nous voudrions avoir preuve qu'elle ne l'a pas esté plustard. Le P. Ruinard ne l'a point mise dans son recueil. Mais comme il est rare de trouver de bons actes des Martyrs de Rome, nous avons cru pouvoir estre plus indulgens pour ceux-ci, qui ont au moins un assez bon air.]

NOTE III. Pour la page 31.

De quelle maniere S. Estienne a esté Martyr.

[Il semble y avoir quelque sujet de douter si S. Estienne a esté martyrizé.]
'Car S. Augustin qui tire avantage de ce Aug.in Pet c.14.p.85.2.b.
que les Donatistes le mettoient au nombre des Papes dont le pontificat avoit esté sans tache & sans reproche, [avoit lieu de tirer encore plus d'avantage de la grace & de la gloire du martyre que Dieu avoit accordée à ce Saint, qui s'estoit declaré si hautement contre la reiteration du battesme. Cependant dans tant d'écrits qu'il a faits sur ce sujet, & où il parle si souvent de S. Estienne, il ne dit jamais un mot de son martyre,

quoiqu'il repete partout celui de Saint Cyprien, moins favorable à sa cause.] Vinc. L. c. 9. p. 331. 'Vincent de Lerins parle aussi fort avantageusement de S. Estienne, & l'appelle un Pape d'heureuse memoire, [mais il ne dit rien non plus de son martyre. On peut donc assurer que ni luy ni S. Augustin n'ont point eu de connoissance qu'il ait esté martyrizé. Mais avec tout cela nous ne croyons pas que de ce qu'ils ne l'ont pas sçeu, ce soit une raison suffisante pour croire qu'il ne l'a pas esté.

Ce qui peut paroistre plus fort, c'est que son martyre n'est point marqué non plus dans le calendrier & les autres anciens monumens de l'Eglise Romaine donnez par Bucherius,] Buch. cycl. p. 267. 'où l'on trouve seulement qu'il mourut le 2 d'aoust: & cela est marqué dans une liste des Papes qui porte en teste *depositio episcoporum*; qui est aussi-tost suivie du calendrier intitulé *depositio martyrum*. Cyp. an. p. 60. 55. 'Pearson remarque aussi ce que dit S. Ponce, *Jam de Xysto bono & pacifico sacerdote, ac propterea beatissimo martyre &c.* & il croit que S. Ponce peut bien avoir voulu marquer par là qu'Estienne qui n'avoit pas esté si pacifique que Sixte, n'avoit pas aussi receu comme luy l'honneur du martyre.

Florent. p. 718. 'D'autre part neanmoins les martyrologes de Saint Jerome marquent le 2 d'aoust S. Estienne Martyr à Rome: & quelques exemplaires y ajoutent la qualité d'Evesque. Front. cal. p. 114. 'Le calendrier du Pere Fronto marque aussi le 2 d'aoust la feste de S. Estienne Pape. Sacr. p. 118. 'Et le Sacramentaire de S. Gregoire luy donne la qualité de Martyr. Bede, Usuard, Adon, Vandelbert, font la mesme chose. Boll. app. p. 50. b. 'Le Pontifical que Bollandus croit estre du VI. siecle, porte qu'il fut couronné du martyre. Canis. t. 2. p. 132. 'Les Grecs l'honorent aussi comme un saint martyr le mesme jour que les Latins, selon le menologe de Canisius, Men. p. 38. 'ou le lendemain selon leurs Ménées. [Et quels que soient les actes que nous en avons, je croy qu'il est rare qu'on ait fait des actes du martyre d'un Saint, sans qu'il soit Martyr.

On voit donc qu'il est honoré universellement comme martyr, & on peut juger par les martyrologes de S. Jerome que cela a toujours esté.] p. 20. 'Car quoique les Grecs fassent le 2 d'aoust une feste de S. Estienne premier martyr, Florent. p. 718. 720. '& que les Latins en aient aussi une memoire tres ancienne ou le mesme jour ou le lendemain, neanmoins on distingue fort nettement cette feste de celle de Saint Estienne de Rome, Buch. p. 267. 'qu'on sçait d'ailleurs estre mort le 2 d'auost. [Je croy donc qu'il faut reconnoistre son martyre comme certain, mais reconnoistre en mesme temps qu'il n'a pas esté aussi illustre que celui de S. Sixte son successeur. Et il peut bien n'avoir pas esté non plus du mesme genre, mais de celui de S. Corneille, c'est à dire qu'il est mort dans la prison ou dans l'exil &c. & non par la sentence du juge, & par la main des persecuteurs, ce qui estoit regardé comme le vray & parfait martyre.] p. 267. 'Dans la mesme liste intitulée *depositio episcoporum*, où son nom se trouve, on y trouve de mesme S. Luce & S. Felix, qui ont certainement esté honorez par l'antiquité comme des Martyrs, [mais qui peuvent ne l'avoir esté qu'en la mesme maniere. Qui si ses actes, les martyrologes, & Anastase, disent qu'il a eu la teste tranchée, on le dit de mesme de S. Corneille, sans que Bollandus & plusieurs autres fassent scrupule de le nier. *V. S. Corneille* § 16. La maniere toute differente dont les actes de S. Estienne & Anastase raportent sa mort, donne grand lieu de juger que l'on n'en avoit rien de certain.]



NOTES SUR SAINT SIXTE II.

Pour la page 36.

NOTE I.

Qu'il a esté crucifié.

[LEs martyrologes, les actes de S. Laurent qui n'ont point d'autorité,] '& le Pontifical de Bollandus, [qu'on croit estre du VI. siecle, & qui est plein de fautes,] disent que S. Sixte fut decapité, 'au lieu que Prudence dit deux fois positivement qu'il fut attaché à la croix. 'S. Cyprien se sert du mot *animadversus*, [a] qui signifie assez souvent estre decapité, dautant que c'estoit le supplice ordinaire: [mais cela n'empesche pas qu'il ne se puisse appliquer à toute sorte de dernier supplice, & qu'ainsi on ne le doive expliquer par Prudence, le plus ancien & le plus considerable de tous ceux qui marquent le genre de son martyre.]

Boll. app. p. 50. c.

Prud. de M. 2. p. 71.

Cyp. ep. 82. p. 224. 2.

a Pont. p. 7. b.

Pour la page 38.

NOTE II.

Sur ceux qu'on dit avoir souffert avec luy.

Bar. 261. § 4.

'Comme S. Cyprien en parlant du martyr de S. Sixte, ne dit rien de S. Felicissime, de S. Agapet, & des autres que les martyrologes luy donnent pour compagnons, Baronius tasche de resoudre cette difficulté, en disant qu'ils n'ont pas souffert dans le mesme lieu que S. Sixte, & qu'ainsi ceux qui raportent à S. Cyprien le martyre de ce saint Pape, n'avoient pas connoissance des autres. [Cela suffit pour refuter les actes de S. Laurent, qui disent expressement que S. Sixte, S. Felicissime, & S. Agapet, furent executez en mesme temps, & au mesme lieu.] 'Mais on pourroit croire avec plus d'apparence que S. Felicissime & les autres ont souffert le mesme jour que S. Sixte, & non pas neanmoins dans la mesme année: & cela est favorisé 'par le Sacramentaire de S. Gregoire, qui en fait un office separé de celui de S. Sixte. 'Neanmoins Baronius raporte une inscription du Pape Damase, où il parle de plusieurs Martyrs compagnons de Xyste: [& S. Cyprien pourroit bien ne les avoir pas nommez, non plus que plusieurs autres dont il parle seulement en general, parcequ'ils n'estoient pas connus en Afrique. Mais ce sera toujours une grande faute dans les actes de S. Laurent d'avoir oublié S. Quarte.]

AA. M. p. 181. § 2.

Sacr. p. 119.

Bar. 384. app. p. 12.

'Le calendrier de Bucherius ajoute S. Pretextat à Felicissime & Agapet, [à moins qu'on ne veuille dire que *& Pretextati*, est pour *& in cœmeterio Pretextati*, comme Baronius & les martyrologes le mettent. Neanmoins l'omission de l'*in* qui est dans les autres endroits pour marquer les cimetieres, semble montrer que c'est un Saint particulier.] 'Les martyrologes de S. Jerome semble aussi en faire le nom d'un Martyr.

Buch. p. 268.

Florent. p. 734-735.

NOTES SUR SAINT LAURENT.

Pour la page 39.

NOTE I.

Qu'il est mort sous Valerien en l'an 258.

Hier. an. 251

2. p. 235. 2.

ON lit dans la chronique de Saint Jerome, que S. Laurent mourut dans la persecution de Dece. 'Scaliger croit que c'est une addition qui n'est pas de ce Pere; '& il y a beaucoup de manuscrits qui ne l'ont pas. [Il est certain par Saint Ambroise, Saint Augustin, & Prudence, sans parler des autres, que S. Laurent souffrit trois jours aprés Saint Sixte, dont le pontificat ne commença que sous Valerien en l'an 255, selon ceux

n. p. p. 648. b.

qui le mettent le plustost, *v.S.Cyprien note* 38,] Font.p.8. '& dont le martyre arriva peu de temps avant celui de S.Cyprien, Cyp.ep.82.p.224. 'le 6 d'aoust sous Valerien, comme S.Cyprien mesme le dit expressement. [Et S. Cyprien mourut le 14 septembre en 258. Il faut donc mettre en la mesme année le martyre de S.Sixte & celui de Saint Laurent.] Buch.p.272. Le catalogue des Papes donné par Bucherius est embarassé pour le commencement de S.Sixte; mais il met nettement sa mort le 6 aoust 258.

NOTE II.

Pour la page 39.

Sur ce que les Espagnols disent de son pere & de sa mere.

Bar.1.may.c. 'Les nouveaux Espagnols font S.Laurent fils d'un Orence & d'une Patience, que le martyrologe Romain met le premier de may au nombre des Martyrs d'Espagne; sur l'autorité des anciens monumens de l'Eglise d'Huesca. Boll.ib.p.4.c. 'Bollandus soûtient que la fausse chronique de Flavius Dexter est la premiere autorité que l'on ait pour leur martyre: p.61.b.c. '& pour ce qu'on pretend que sont le pere & la mere de S.Laurent, cela est fondé sur une vie de S. Orence Evesque & patron d'Auch, qui porte que ce Saint estoit frere jumeau de S.Laurent, qu'il est mort en 384, & qu'il a esté deputé à Aece & à Litorius, ce qui se raporte à l'an 439, & est la veritable epoque du temps où vivoit Saint Orence d'Auch. Nous ne parlons point des autres fables de cette histoire.

NOTE III.

Pour la page 43.

Des eglises basties sous le nom de S. Laurent.

Boll.apr.t.2.p.30.a|Anas.c.34.p.16,17. 'On pretend que Constantin a basti l'eglise de S.Laurent *in agro Verano*, sur le chemin de Tivoli, au lieu où estoit le corps du Saint &c. Bar.461.app.p.7.b,c. 'Il y a neanmoins quelque lieu de douter si elle n'a point esté bastie par Theodose I, comme on voit qu'elle fut embellie & augmentée par Placidie sa fille & par S.Leon, [vers l'an 445. *V.S.Leon.*] Front.cal.p.31. 'On pretend que c'est celle qu'on appelloit l'eglise de S. Laurent sans addition, [comme la principale de toutes,] p.30. '& où il y avoit station le dimanche de la Septuagesime, [& en quelques autres jours.] Anas.c.45.p.26.a,b. 'Avant S.Leon Sixte III. avoit beaucoup embelli l'autel de S.Laurent, & son tombeau, *confessionem*.

c.47.p.2.. 'Hilaire successeur de S.Leon fit des monasteres, selon l'expression d'Anastase &c. & d'autres bastimens à l'eglise de S.Laurent. c.48.p.29. 'Simplice successeur d'Hilaire y établit des Prestres pour administrer le battesme & la penitence à ceux de la troisieme region de Rome. c.52.p.33. 'Symmaque y fit un hospital pour les pauvres [vers l'an 500.] c.64.p.43| Grut.p.1173.1. Pelage II. la rebastit &c. [vers l'an 580. Nous laissons] [a] ce que les autres Papes ont fait depuis. a Front.cal.p.118.

Anas.c.38.p.21.b. 'Anastase dit que Damase fit une eglise de S.Laurent prés du theatre de Pompée. Bar.384.app.p.9.d.e. 'Mais il la fit seulement rebastir & augmenter. [Car elle estoit plus ancienne, & il l'avoit servie luy mesme avant que d'estre Pape, aussi-bien que son pere.] Anas.c.38.p.21.c. 'Il en fit un Titre [ou une paroice,] & y donna beaucoup de choses: [b] de sorte qu'elle porta son nom comme de son fondateur. b Greg.dial.l.4.c.31.p.269.c.

Front.cal.p.48. 'Entre les stations de Rome, le calendrier du P.Fronto en marque une à l'eglise de Saint Laurent du titre de Lucine, qui est souvent marquée dans les Conciles de Rome sous Symmaque & sous Gregoire II; p.54. '& un autre à S. Laurent des Martyrs ou du Martyre, *ad mart*. Mais on croit qu'il faut lire *ad muros*, qui est la grande eglise de S.Laurent. Anas.c.45.p.26.b. 'Anastase dit que Sixte III, [vers l'an 445] fit & fonda par permission de l'Empereur une eglise du mesme Saint.

Marc.an.439.453|Thphn.p.91.d|Thdr.L.l.2.p.568.c. 'L'Imperatrice Pulquerie luy eleva un temple magnifique à Constantinople sous Theodose le jeune, dés avant l'an 439. On y mit des reliques de Saint

Estienne, de S.Laurent, & de S.te Agnés, le 27 de septembre, auquel on y a depuis fait la feste de ces trois Saints, [outre celle que l'on faisoit de chacun d'eux à leur jour. *V.Theodose II.*] 'Le peuple y venoit en foule à la feste de S.Laurent, & y passoit la journée entierre. 'Cette eglise est celebre dans l'histoire: mais on en dit aussi des choses que l'on peut appeller des fables. On parle de son asyle comme d'un droit extraordinaire qu'elle avoit.

Sur.10.aug. a.

Cang.de C. l.4.p.127.

On trouve dans le Concile sous Menne vers 550, un Theodore Abbé d'un monastere de S.Laurent qu'il avoit fondé. 'On distingue ces deux eglises de celle que 'Procope met à la gauche du golfe de Syques auprés de Constantinople, & qui fut embellie par Justinien.

p.185.

Proc.ædi.l.1. c.6.p.17.b.

'Vers l'an 425 l'on fit à Ravenne une Memoire [ou chapelle] de S.Laurent, apparemment pour quelques reliques qu'on y avoit apportées. L'un de ces dix enfans si celebres par le tremblement continuel dont Dieu avoit puni le mepris qu'ils avoient fait de leur mere, y fut miraculeusement gueri. [Long-temps aprés,] Vital Evesque de Ravenne mit des reliques de S.Laurent dans une eglise de S.André qu'il fit bastir. 'S.Gregoire le grand raporte un miracle que Dieu fit en faveur du Prestre Sanctule, qui faisoit rebastir à Norcia [dans l'Ombrie] une eglise de S.Laurent que les Lombars avoient brulée.

Aug.s.322.p. 1277.a.

Fort.l.1.c.2. p.33.

Greg.dial.l. 3.c.37.p.209. 212.

'Dés le regne de Clotaire I, c'est à dire vers 560,] il y avoit à Paris une abbaye & une eglise de S.Laurent. [Il y en a aujourd'hui une celebre paroice dans un fobourg.]

Gr.T.h.Fr.l. 6.c.9.p.298.

'S.Gregoire de Tours raporte plusieurs miracles de S.Laurent faits tant à Milan où on luy avoit basti une eglise, 'que dans une autre ville d'Italie qu'il appelle Briones. 'C'est apparemment celle à qui l'on donne aujourd'hui le nom de Bruneck ou Branich, à quatre lieues au plus de Brixen dans le comté de Tirol. [Car ce pays estoit autrefois compris dans la Rhecie, qui estoit une des provinces du vicariat d'Italie.] 'Fortunat a conservé dans ses vers la memoire des miracles qui se faisoient en ce lieu.

gl.M.c.46.p. 107.

c.42.p.98.99.

Baud.t.p.230| Sanson.

Gr.T.p.99| Fort.l.9.c.14. p.229.

'S.Gregoire de Tours parle aussi de quelques reliques de S.Laurent apportées en Limosin, & qui furent données à S.Hirier par l'ordre de Dieu. 'Le Pape Pelage II. envoya au mesme S.Gregoire des reliques de S.Laurent, & de quelques autres Martyrs & Confesseurs, qui garantirent du naufrage le vaisseau qui les portoit. 'Il paroist que ce fut S. Gregoire le grand alors Diacre de Rome, qui les donna [de la part de Pelage,] au Diacre de S.Gregoire de Tours.

Gr.T.p.100.

c.83.p.128. 190.

h.Fr.l.10.c.1. p.533.

'Aringhus dit qu'en une ville de la Campanie appellée de S.Laurent, il y a une eglise de mesme nom, où l'on gardoit une grande fiole pleine de sang, sans qu'on sceust de qui c'estoit; mais que du temps de Paul V, lorsqu'on estoit prés de dire les premieres vespres de la feste de S.Laurent, ce sang devint liquide & comme bouillant, ce qui continua jusqu'à la fin de l'octave, aprés laquelle il redevint sec & figé comme auparavant. Il assure que cela luy a esté attesté par des personnes tres dignes de foy, qui l'avoient vu de leurs yeux: & il ajoute que ce miracle s'estoit renouvellé depuis cela tous les ans jusqu'au temps où il écrivoit, [c'est à dire jusqu'en l'an 1647, 27 ans aprés la mort de Paul V.]

Aring.l.1.c. 28.§ 10.11.p. 96.

NOTE IV.

Pour la page 45.

De S.Hippolyte & S.Romain qu'on dit avoir esté convertis par S.Laurent, & de quelques autres.

[Le plus belles reliques de S.Laurent sont les fruits du salut que son exemple & sa priere ont produits dans l'Eglise. Nous avons marqué dans le texte ce que nous en trouvons de plus assuré.] 'Prudence dit que son corps fut enlevé par ceux que sa liberté [& son courage] avoient convertis. 'Ses actes disent nom-

Prud.de M.2. p.81.

Sur.10.aug. p.68.§ 22.

mément que ce fut par S. Hippolyte,
Fulg.ap.Sío.p.84|Aug.f.ap.316.p.531.d.c. 'qui selon quelques uns avoit eu la garde du Saint, & avoit esté converti par luy.
a Sur.10.aug.p.58.§23. a Les actes de S.Laurent ajoutent que trois jours aprés sa mort cet Hippolyte
§24. fut pris avec toute sa famille, 'que Concorde sa nourisse fut fouettée jusqu'à
§25. rendre l'ame; 'que les autres eurent la
§24-26. teste tranchée; '& que pour luy, aprés avoir souffert beaucoup de tourmens, il fut attaché à des chevaux indomptez, qu'en le trainant de tous costez, le de-
Boll.mars,t.2.p.28. chirerent en pieces. 'La feste de ce Saint & celle de toute sa famille, est marquée le 13 d'aoust dans le martyrologe de Bede
Thom.p.369. [& dans les autres posterieurs.] 'Elle l'est encore dans le missel des Gaules donné par Thomasius entre celle de S.Laurent & celle de S.Cyprien.

[Il y a neanmoins quelque lieu de douter si c'est luy que l'Eglise a voulu
Prud.de M.11.p.142-144. d'abord honorer en ce jour là.] 'Car Prudence témoigne que le mesme jour 13 d'aoust l'on celebroit à Rome avec beaucoup de solennité la feste d'un S. Hippolyte qui avoit esté martyrizé de la mesme maniere en la ville d'Ostie ou de Porto, [mais qui dans le reste n'a rien de commun avec cet autre Hippolyte.]
p.139. 'Car il estoit Prestre, & mesme il avoit esté autrefois engagé dans le parti de Novatien; qu'il condanna hautement à la mort, [l'ayant peut-estre aussi con-
Bar.229.§5|255.§34|30.jan.a. danné dés auparavant.] 'Baronius pretend, & le repete plusieurs fois, que S. Hippolyte autrefois Novatien a souffert à Antioche, & que Prudence l'a confondu pour le genre de sa mort avec Saint Hippolyte converti par S.Laurent, & pour le lieu de son martyre avec le grand S.Hippolyte Evesque & Martyr. [Mais il ne donne aucune preuve qui nous oblige à accuser d'erreur un auteur aussi ancien & aussi considerable que Prudence,]
Prud.p.139. 'qui avoit appris ce qu'il en dit à Rome mesme.

[Nous avons déja parlé de cette difficulté dans la note 4 sur S.Hippolyte Evesque: & nous nous contentons d'ajouter ici que le nom de S.Hippolyte Martyr honoré le 13 d'aoust, est fort celebre dans l'Eglise.] 'Car il est dans le Buch.p.268.
calendrier de Bucherius, 'dans celui de l'Eglise d'Afrique, dans celui du P. Fronto, dans les martyrologes de Saint Anal t.3.p.399|Front.p.130|Flor.p.750-751.
Jerome, 'dans le Sacrementaire de Saint Sacr.p.122.
Gregoire où il a une preface propre, '& Thom.p 167.
dans le missel Romain donné par Thomasius. [Dans tous ces endroits il est nommé seul; au lieu que Bede & les autres posterieurs qui ont voulu parler du compagnon de S.Laurent, ne manquent point, hors le missel de Thomasius, d'y ajouter S.te Concorde & le reste de sa famille.] 'Le P.Mabillon dit sans Anal.t.3.p.411.
hesiter, que celui qui est dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique est celui dont parle Prudence. C'est luy aussi dont on fait dans le nouveau breviaire d'Orleans; & on met sa mort à Ostie. Nous ne raportons pas les particularitez du martyre de ce Saint. Nous en avons dit quelque chose sur S.Corneille §16, & sur la persecution de Valerien §4.
[On les peut voir dans Prudence,] 'qui Prud.de M.11.p.142.
avoit eprouvé luy mesme combien son intercession estoit puissante auprés de
Dieu. [Si c'est le mesme] 'qu'Hippolyte Buch.cycl.p.271.
Prestre de Rome banni avec S.Pontien dés l'an 235, [il y a plus d'apparence qu'il a souffert le martyre dés le temps de Gallus en l'an 252; si l'on n'aime mieux differer sa mort jusques en 257 ou 258, puisque nous ne voyons point que S. Cyprien ait tiré avantage de sa confession contre les Novatiens.] 'Prudence p.142-143.
témoigne qu'on luy avoit basti une magnifique eglise hors des murailles de Rome prés de la grote où estoit son
corps. 'C'estoit apparemment sur le chemin de Tivoli. *V.S. Hipolyte Evesque* Buch.cycl.p.268.
note 4. 'Baronius qui pretend que cette Bar.13.aug.
eglise estoit de S.Hippolyte converti par S.Laurent, dit que l'on en voit encore aujourd'hui quelques vestiges, & qu'elle estoit placée auprés de celle de S.Laurent

dans le champ Veran, & à l'entrée du cimetiere de Cyriaque.

259. §8-9. 'Il y a eu encore un autre S.Hippolyte martyrizé à Rome avec d'autres sous Valerien. On en fait memoire le 2 de decembre; [& nous en avons parlé plus amplement sur le Pape Saint Estienne.] *§16.* 'Dans l'histoire de celui-ci il est encore parlé d'un autre Hippolyte qui estoit alors Diacre de Rome. *Gr.T.h.Fr.l.1.c.30.p.22.* 'S.Gregoire de Tours met aprés S.Laurent, un S.Hippolyte entre les plus illustres Martyrs qui ont souffert sous Dece & Valerien.

[Pour ajouter encore quelque chose de ceux qui ont quelque union avec Saint Laurent,] *Sur.10.aug. p.98.§22 25. 26.* 'ses actes parlent de S.Justin Prestre, & disent qu'il enterra son corps avec S.Hippolyte; & ensuite celui de S. Hippolyte mesme, & de beaucoup d'autre. [Usuard, Adon, & quelques autres martyrologes en marquent la feste le 17 de septembre.] *Bar.17.sept.a.* 'Baronius dit qu'il en a des actes par lesquels il paroist qu'il souffrit le martyre sous Claude II. [vers *269.*] il cite la mesme chose de Vandelbert, [qui cependant n'en dit rien dutout, au moins sur le 17 de septembre.] *Aring.l.4.c. 16.§5.p.52. a Hall.v.Just. p.353.1.d.e.f.* 'Aringhus cite son martyre de ses actes. [a] On pretend avoir son corps à Rome dans l'eglise de Saint Laurent, & à Monstreuil en France, [apparemment dans le Boulenois.]

Sur.10.aug p. 97.§25.26. 'Les actes de S.Laurent parlent encore des SS.Irenée & Abundie, & disent qu'ils furent martyrizez le *26* d'aoust, [auquel Bede, Usuard, Adon, & d'autres martyrologes en marquent la feste.]

Bar.21.aug.a. 'Ils parlent encore beaucoup de S.te Cyriaque, marquée le 21 aoust dans le martyrologe Romain, & dans quelques autres modernes, comme une sainte veuve & martyre. *a.* 'Baronius cite ses actes; *Aring.l.4.c. 26.§1.p.50.* '& Aringhus en raporte un endroit, où il est dit qu'elle avoit passé onze ans avec son mari, & 32 ans veuve dans une vertu tres exacte; qu'elle avoit un grand soin d'assister les pauvres, & que quand la persecution fut venüe, elle donna sa maison pour y tenir les assemblées ecclesiastiques, & celebrer les sacremens, sans rien craindre de tout ce qui luy en pouvoit arriver. *p.51.52.* 'On ajoute qu'elle avoit une terre sur le chemin de Tivoli, où Saint Laurent & beaucoup d'autres Martyrs furent enterrez; de sorte que ce lieu devint un celebre cimetiere. *p.52.54.* 'Elle y fut enterrée elle mesme, aprés avoir esté, disent les actes tellement battuë qu'elle en mourut. *Anas.c.34.p. 17.a.* 'Anastase écrit que Constantin donna à l'eglise de S.Laurent la terre qui avoit esté à Cyriacette femme de pieté, & dont le fisc s'estoit emparé dans le temps de la persecution. *Bar.21.aug. a.* 'Baronius dit que le corps de S.te Cyriaque veuve fut transporté par Serge II. dans le titre d'Equitius. *Mol.ad 21. aug.* 'Il est aujourd'hui, selon Molanus, à Vesel [sur le Rhein.]

Sur.10.aug.p. 97.§20. 'Il ne faut pas oublier ici S.Romain, [qni est tres celebre.] Sa conversion, son battesme, & sa mort, sont raportez dans le chapitre 20 des actes de S.Laurent, [mais d'une maniere bien peu vraisemblable. Bede, Usuard, Vandelbert, & d'autres en mettent la feste le *9* d'aoust,] *Flor.p.741. 742.* 'auquel un exemplaire du martyrologe de S Jerome, qui est à Luque, met un S. Romain sans en dire rien davantage. Florentinius dit que le corps de celui qui fut converti par S.Laurent, est depuis plus de 800 ans à Luque sous l'autel d'une eglise qui porte son nom.

[Le commencement de ces mesmes actes est employé à l'histoire de quelques Martyrs Persans, dont les pri…ipaux sont S.Abdon, & S.Sennen, desquels nous avons parlé sur la persecution de Dece § 11. Cette partie est si insoûtenable & si fabuleuse,] *Bar.10.aug.a* 'que Baronius l'abandonne absolument: & pour ne pas décrier tout a fait les actes de S.Laurent, il tasche de l'en separer, & d'y trouver quelque difference de style.

Boll.app.p. 50.c|Anas.c. 25.p.9. 'Le Pontifical de Bollandus, qu'on pretend estre du VI.siecle, & Anastase, disent que le 10 d'aoust auquel S.Lau-

rent

rent souffrit, quatre autres Ecclesiastiques de Rome furent aussi couronnez du martyre, savoir Claude Soudiacre, Severe Prestre, Romain portier, Crescent Lecteur. 'Adon & Notker les mettent dans leurs martyrologes. Flor.p.746.2.

NOTES SUR SAINT CYPRIEN.

NOTE I.

Pour la page 49.§ 1.

Sur ce que S. Gregoire de Nazianze dit de sa noblesse.

[CE que nous disons de la naissance de S. Cyprien, est fondé sur la 18.e oraison de S. Gregoire de Nazianze, où l'on convient qu'il confond Saint Cyprien de Carthage avec S. Cyprien Martyr en Orient, qui avoit esté magicien. Comme donc il y parle confusément de l'un & de l'autre, nous avons cru pouvoir raporter à celui de Carthage ce qui peut s'accorder avec son histoire, & qui semble mesme luy convenir mieux qu'à un homme qui faisoit profession de la magie, ce qui est moins ordinaire à ceux qui ont de grands avantages de naissance, de biens, & d'erudition. Nous suivons en cela l'exemple de Baronius *an.* 250.§ 5.]

NOTE II.

Pour la page 45.§ 1.

S. Cyprien confondu avec Job.

Pont.p.3. 'Dans les notes de l'edition d'Angleterre sur Ponce, on tire de ces paroles *non uxoris suadela deflexit*, que S. Cyprien estoit donc marié; & on n'a pas pris garde que c'est une reflexion que S. Cyprien mesme faisoit sur Job. 'Mais l'auteur de ces notes a reconnu en un autre endroit qu'il s'estoit trompé dans celle-ci. [D'autres personnes habiles ont fait aussi la mesme faute.]

Act.M.p.206.708.

NOTE III.

Pour la page 47.§ 2.

Que Cecile qui a converti S. Cyprien n'est point le precepteur de Diadumene.

Bar.211.§ 2. 'Puisque Baronius croit que Cecile qui converti S. Cyprien, est celui mesme qui fut converti par l'entretien raporté dans Minuce Felix, [je ne voy pas comment il a pu dire] 'que c'estoit le mesme que Cecile, ou Cecilien, ou comme lisent d'autres editions, Celien precepteur de Diadumene fils de Macrin. 'Car outre la difference du nom, qu'on soûtient estre Celien selon tous les manuscrits, 'Baronius met le dialogue de Minuce Felix sous Severe, [mort en 221, plusieurs années avant que Macrin commençast à regner en 217. Et de plus, la seule chose qui nous ait fait connoistre ce Cecilien ou Celien,] 'c'est une lettre de Diadumene à son pere, qu'on luy attribuoit; [qui est une lettre de sang, digne non d'un Chrétien, mais d'un Scythe, & dont on pretend que la barbarie couta depuis la vie à Diadumene. *V. Macrin*.] 'On pourroit marquer plusieurs autres raisons pour montrer que ce Celien n'a rien de commun avec le Cecile de Minuce Felix.

ф.o.5 6. Lamp. n. C. p.142. a. c. Bar. 211. § 1. Diad. v. p. 160.c. d. n.C.p.142. c.

NOTE IV.

Pour la page 49.§ 2.

Si S. Cyprien a embrassé la pauvreté & la continence dés devant son battesme.

Pont.p.2.2. 'S. Ponce dit que S. Cyprien embrassa la continence, & vendit ses biens dés le commencement de sa conversion: *non pro conditione novitatis.... penè ante cœpit perfectus esse quam disceret ..... cui nondum forsitan crederetur ..... Prævenit triturа sementem*. [Cela paroist marquer bien formellement qu'il n'estoit pas encore battizé.] 'Et en effet, le mesme Ponce dit dans la suite, *Quid circa pauperes Episcopus faceret, quos catechumenus diligebat?* [Il est encore plus

p.4.a.

Hist. Eccl. Tom. IV.

Gggg

exprés pour la profession qu'il fit de la p.3.a. continence:]'*Nondum secunda nativitas* dit-il, *novum hominem splendore toto divina lucis oculaverat; & jam veteres ac pristinas tenebras sola lucis paratura vincebat.*

[Cependant S. Cyprien mesme dans sa lettre à Donat, marquant l'état où il se trouva depuis qu'il eut commencé à se convertir, il s'y décrit dans une disposition qui paroist fort eloignée d'em- Cyp.ep.2.p.6.1. brasser la continence & la pauvreté.]Il dit qu'il ne croyoit pas qu'il fust possible de retrancher le luxe de la table & des habits: *Tenacibus semper illecebris*, dit-il, *necesse est, ut solebat violentia invitet .... ambitio delectet, libido præcipitet .... Desperatione meliorum, malis meis veluti jam propriis ac vernaculis* 1.2. *favebam.* 'Il ajoute aussi-tost que l'eau du battesme le changea entierement, & luy fit trouver possible ce qu'il avoit cru estre impossible: *Postquam unda genitalis auxilio superioris ævi labe detersâ, in expiatum pectus ac purum desuper se lumen infundit; postquam .... me secunda nativitas reparavit &c.* [Cela ne marque-t-il pas bien clairement que jusqu'à son battesme il n'avoit guere esté capable d'embrasser la continence, & de donner son bien aux pauvres? Cependant il est certain qu'il s'est décrit tel qu'il estoit. Et il n'y a pas aussi d'apparence que Ponce se soit trompé dans ce qu'il raporte.

Pourroit-on dire que ces termes de Ponce, *Nondum secunda nativitas novum hominem splendore toto divina lucis oculaverat*, ne signifient pas qu'il n'eust pas encore receu cette seconde naissance; mais seulement qu'elle estoit toute nouvelle, & qu'elle n'avoit pas encore produit en luy toute sa lumiere? Si l'on juge que ce sens soit raisonnable, il n'y aura pas de difficulté à expliquer toutes les autres expressions de Ponce, & à les entendre non du catecumenat de S. Cyprien, mais du temps qui suivit immediatement son battesme. Cela pourroist estre favorisé par S. Jerome,]'qui Hier.v.ill.c.67.p.290.c. dit d'abord qu'il se fit Chrétien, ensuite qu'il donna son bien aux pauvres, & puis qu'il fut fait Prestre & Evesque. 'Et Pont.p.1. Ponce declare qu'il ne veut commencer l'histoire de S. Cyprien qu'à son battesme, *nisi ex quo Deo natus est*.

[Ou bien dirons nous que S. Cyprien décrit la disposition où il estoit, non jusqu'à son battesme, mais dans le commencement de sa conversion? Et que le changement qu'il dit que le battesme fit en luy avoit neanmoins commencé dés auparavant, lorsqu'il eut pris, comme S. Augustin, la resolution ferme & absoluë de se donner tout à Dieu, & de recevoir le battesme? Il n'y a point assurément d'apparence qu'il se soit engagé au battesme en croyant qu'il luy fust impossible non seulement de pratiquer les vertus, mais mesme de s'abstenir des plus grands vices. Mais d'autre part il n'est guere probable qu'il eust attribué à la reception actuelle du battesme le grand changement qu'il dit estre arrivé en luy, si dés auparavant il eust accompli ce qu'il y a presque de plus difficile & de plus grand dans la religion Chrétienne? S. Augustin n'a jamais attribué a la reception du battesme la resolution qu'il avoit faite de renoncer au mariage & au monde.

Pourroit-on dire que S. Cyprien avoit fait la mesme chose avant son battesme, malgré toutes les repugnances de la nature, par une force d'esprit & de raison qui sembloit tenir quelque chose de la disposition des philosophes qui ont embrassé la continence & la pauvreté, quoique ce fust en luy un veritable effet de la grace; mais que le battesme luy ayant osté toute sa repugnance, luy fit trouver une joie sensible dans ce qu'il ne faisoit auparavant que par violence, & comme à regret? Il est certain que Dieu agit quelquefois ainsi dans les ames. Mais est-ce là l'idée que les paroles de S. Cyprien

nous donnent? Il ajoute un peu aprés l'endroit que nous en avons cité, *Scis ipse .... quid nobis contulerit mors ista criminum, vita virtutum: Scis ipse; nec prædico; in proprias laudes odiosa jactatio est: quamvis non jactatum possit esse sed gratum, quidquid non virtuti hominis ascribitur, sed de Dei munere prædicatur.* Cela marque assez quelque chose de grand qu'il avoit fait aprés son battesme: Et on ne voit pas qu'on le puisse mieux expliquer que de ce renoncement au mariage & à ses biens.]

Cyp.pt.p.26.b. 'Pamelius croit neanmoins qu'il fait ces deux renoncemens avant son battesme. 'Baronius semble les mettre aprés. (Bar.250.§10.) 'Mr Lombert veut qu'il ait embrassé la continence estant catecumene, & qu'il (Cyp. Lom.pr.p.10.) ait vendu ses biens estant battizé. 'Jean Pearson Evesque de Chestre Protestant (an.p.6.§.2.) Anglois, qui a fait depuis peu la vie de S. Cyprien par années, dit qu'il embrassa la continence avant son battesme. [Je ne voy point qu'il parle du renoncement à ses biens. Mais je ne sçay aucun auteur qui ait travaillé à accorder deux endroits qui paroissent si contraires. Quelques personnes habiles que nous avons consultées sur cela, se trouvent partagées entre elles, & nous laissent ainsi dans la mesme incertitude où nous estions, & où nous taschons de laisser les lecteurs, jusqu'à ce que nous ayons trouvé quelque chose qui nous determine davantage.]

Pour la page 52.53.

NOTE V.

Sur son écrit à Donat.

[Erasme, Pamelius, & Mr Rigaut, ont mis l'écrit de S. Cyprien à Donat parmi ses lettres. Jean Fell Evesque Protestant d'Oxford qui a donné la derniere edition de ce Pere, l'a mis parmi ses traitez.]

Aug.do.chr.l.4.c.14.p.34.1.2. 'S. Augustin le qualifie une lettre: ᵃ mais il qualifie de mesme d'autres ouvrages de ce Saint, comme ceux des Tombez, (ᵃ Cyp.ox.t.1.p.1.) de l'Oraison dominicale, & de la Mortalité &c. Beaucoup de manuscrits l'intitulent un livre.

l.c. 'Ce qui est plus important, c'est qu'à la teste de cet écrit, Pamelius met comme une lettre de Donat à S. Cyprien, dont il fait en effet la premiere de ses lettres. Elle ne se trouve que dans un manuscrit: & Mr Rigaut aussi-bien que l'Evesque d'Oxford, jugent que c'est une piece fausse & supposé: de sorte qu'ils l'ont ostée de leurs editions. [C'est ce qui nous a empesché de nous servir du peu de particularitez qu'elle nous auroit pu fournir; mais nous ne laissons pas de la conter dans l'ordre des lettres, pour suivre l'edition de Pamelius qui est plus commode à citer. L'edition de Mr Rigaut conte toujours une lettre de moins. L'Evesque d'Oxford a mesme changé quelque chose dans son ordre pour suivre davantage celui du temps. Pour la vie de S. Cyprien par Ponce, nous suivons l'edition d'Angleterre où l'on a marqué les pages.]

NOTE VI.

Pour la page 55.56.

Qu'il peut avoir fait le livre De la virginité avant la persecution de Dece.

[Il semble que si le livre de la discipline des Vierges, est celui que marque Ponce, il n'a esté fait qu'aprés la persecution de Dece,] 'puisque Ponce fait en (Cyp.vit.p.4.b.) cet endroit l'enumeration des avantages que l'Eglise a retirez de la retraite de S. Cyprien, & dont elle auroit esté privée, s'il eust esté martirizé dans le commencement de la persecution. 'On répond à (an.p.10.) cela que le principal dessein de Ponce a bien esté de marquer les écrits que Saint Cyprien a faits depuis sa retraite, mais que par occasion il y a joint aussi ceux qui l'avoient precedé, savoir celui-ci, & celui à Donat, qui paroist en effet marqué assez clairement par ces paroles; *Quis emolumentum gratiæ per fidem proficientis ostenderet?* Et ce qui est considerable, c'est que cela supposé, on trouve que Ponce a marqué tous les

ouvrages de S. Cyprien dans le mesme ordre qu'il les a faits.

Pour la page 60.§ 6.

NOTE VII.

Que l'epistre 66 peut estre du mesme temps.

Cyp.n. 8. p. 161.1. 'Comme S. Cyprien dans l'epistre 66 à l'Eglise de Furnes, donne à Geminius Victor le titre de frere; & que sa lettre est adressée aux Prestres, aux Diacres, & aux Fideles de Furnes, sans parler de l'Evésque, comme si le siege eust esté vacant; Pamelius croit qu'on peut tirer de là que Victor mesme qui venoit de mourir, en estoit Evesque, & que c'est ce Geminius de Furnes, qui opine le 59 dans le Concile de Carthage; [ce qui obligeroit de mettre cette lettre à la fin de 256.] Neanmoins Pamelius mesme reconnoist que cette conjecture n'est pas bien forte, parceque Saint Cyprien ne se contente pas d'ordinaire de donner aux Evesques le titre de frere, mais les appelle ses collegues, ou ses Coëvesques. [On peut ajouter à cela que si ce Victor condanné pour avoir retiré un Prestre de l'autel, eust esté Evesque, c'est à dire le premier ministre de l'autel, sa faute en eust esté beaucoup plus grande; & Saint Cyprien n'auroit pas oublié de le remarquer.

Ainsi nous avons toute liberté de
an.p.13.§9| ep.1. 02.p.1. suivre]'la conjecture des Anglois, qui croient que cette lettre est écrite dés devant la persecution de Dece. [Nous avons marqué dans le texte la raison qui
ep.66.p. 161. nous paroist la plus forte.]'Car pour ce que S. Cyprien y parle d'un decret fait
p.160. depuis peu, *nuper*, 'il dit aussi que ce mesme decret estoit fait il y avoit long-
p.161. temps, *jam pridem*: *Episcopi antecessores nostri*: [par où l'on voit qu'il donne une assez grande étenduë à ces termes.]

Pour la page 67.§ 9.

NOTE VIII.

Que la 81 peut estre de l'an 250.

Cyp.ep.15.p. 37.1|n.p.38.2. 'Pamelius a cru que nous n'avions plus la premiere lettre que Saint Cyprien dit avoir écrite aux Confesseurs: & M[r] le Maistre marque la mesme chose dans un memoire que j'ay de luy sur les lettres de S. Cyprien.]'Neanmoins Pearson an.p.18.§ 4.5.6. soûtient que cette lettre est celle que Pamelius a mise la 81; la croyant écrite du temps de Valerien. On peut voir les raisons de cet homme habile: [& elles prouvent au moins que rien n'empesche que ce ne soit celle là.]'Car l'unique ep.81. n.2. p. 223. 2. raison de Pamelius, c'est qu'on voit par la lettre que le Prestre Rogatien estoit mort alors:'& il est certain qu'il est sorti ep.39.40.p. 75. de la prison où il avoit esté mis sous Dece.'Mais ce que dit la lettre, que ce ep. 81. p.223. Prestre avoit donné l'exemple aux autres, ou plutost qu'il le donnoit encore, *facientem .... nunc antecedit*, [ne montre nullement qu'il fust mort, pour ne pas dire que cela montre mesme qu'il ne l'estoit pas.

Ce qui peut faire quelque difficulté,] 'c'est que dans beaucoup de manuscrits ep.ox. 6.p.11. 2. & d'imprimez, cette lettre 81 est intitulée *ad Rogatianum juniorem*; 'Et il y ep.75. p.198. avoit certainement alors un autre Rogatien, qui n'estoit que Diacre [en l'an 255,] lorsque Saint Cyprien l'envoya en Orient. [Ce qui peut encore donner lieu de distinguer le Prestre Rogatien de celui à qui l'epistre 81 est adressée,]'c'est ep.ox.6.p.12. que l'inscription de cette lettre porte dans l'edition d'Oxford *Cyprianus Sergio, Rogatiano, & cæteris*,'au lieu que p.28. dans la lettre 13 de cette edition, écrite sous Dece, comme tout le monde en convient, il y a *Cyprianus Rogatiano Presbytero & cæteris*. [Pearson qui a fait les Annales dans l'edition d'Oxford, ne parle point du tout de cette difficulté.] 'Jean Fell Evesque d'Oxford mesme, p.11.2. qui a fait les notes de cette edition, dit que le titre *ad Rogatianum juniorem*, ne vient que des copistes, qui s'estant persuadez que le Prestre Rogatien estoit mort alors selon cette lettre, ont cru que celui à qui elle estoit adressée en estoit

un second. [Il ne dit rien sur le titre de la lettre, quoiqu'il soit surprenant de voir un Prestre fort âgé, & le premier des Confesseurs, comme on le voit par la lettre mesme, mis aprés un autre qu'on ne connoist point, & sans sa qualité de Prestre. Ce Rogatien pourroit donc bien estre effectivement different du Prestre, à qui le Saint n'aura pas adressé la lettre, parcequ'il y vouloit faire son eloge, & qu'il luy pouvoit avoir écrit en particulier.] 'Pamelius croit que Serge & Rogatien ne sont qu'une mesme personne; d'où vient que deux manuscrits omettent le nom de Serge. [Ainsi il ne restera plus que l'omission du titre de Prestre, qui peut avoir esté oublié par les copistes. Mais quoy qu'il en soit, cette difficulté ne fait rien pour le temps où la lettre a pu estre écrite.

ep.81.n.p.223. 2.

Le memoire de Mr le Maistre que nous abandonnons en ce point, nous a extremement servi en beaucoup d'autres pour trouver le vray ordre des premieres lettres de S. Cyprien.] 'Ce memoire a déja esté cité par Mr Lombert, qui s'en est aussi servi dans la vie qu'il a faite de S. Cyprien, & qu'il a mise à la teste de la traduction françoise des ouvrages de ce Pere. [Je ne sçay mesme s'il n'a pas passé jusqu'en Angleterre.] 'Car ce que Pearson cite assez souvent *d'un homme docte*, [y est tout à fait conforme.]

Lom.pr.p.3.4.

an.p.21.§ 10. &c.

Pour la page 68.§ 9.

NOTE IX.

Pourquoi nous ne mettons la 7 qu'à la fin de 250.

Cyp.ep.15.p.37.1|an.p.21.§ 10.

'Pearson croit avec Pamelius, que ce que dit Saint Cyprien, *Nec extorribus objurgatio nostra desuit*, se raporte à l'epistre 7, 'où il reprend les Bannis qui estoient revenus en leur pays. Il les y reprend en effet, mais seulement en un mot, [ce qui paroist bien peu de chose pour la maniere dont parle le Saint. Ainsi nous avons mieux aimé croire, avec Mr le Maistre qu'il marquoit quelque lettre particuliere, écrite exprés pour reprendre les bannis soit de la mesme faute, mais plus fortement, soit de quelques autres; & reserver l'epistre 7 pour la fin de l'année.]

ep.7.p.21.1.

Pour la page 68.§ 9.

NOTE X.

Que la 37 est écrite avant la 15.

Cyp.ep.37.n.p.72.1.2.

'Pamelius n'a pas voulu mettre l'epistre 37 entre les premieres, à cause que Saint Cyprien y témoigne au commencement qu'il avoit souvent écrit à son Clergé sur le soin qu'on devoit prendre des Confesseurs. Et cependant nous ne connoissons qu'une lettre écrite au Clergé avant celle-ci. [Cette raison n'a pas neanmoins empesché Mr le Maistre de la mettre dans les premiers mois de la retraite de S. Cyprien:] '& Pearson fait à peu prés la mesme chose, parceque cette lettre a beaucoup de raport à la 9 pour les circonstances du temps. 'Pamelius mesme remarque que quatre manuscrits la mettent dans un corps de 13 lettres marquées comme envoyées à Rome avec la 15. [En effet, la raison que Pamelius allegue contre cela n'est pas tout à fait forte, estant bien probable que S. Cyprien a écrit à son Clergé plus souvent qu'il ne le marque expressement dans la lettre 15. Et quoiqu'il y conte 13 lettres, il n'en marque neanmoins qu'onze distinctement. Ainsi il faut qu'il y en ait deux qu'il a comprises sous les autres sans les exprimer en particulier.]

an.p.21.§ 10.

n.p.38.1.

Pour la page 72.§ 11.

NOTE XI.

Que S. Cyprien peut avoir défendu à des Prestres d'offrir le Sacrifice.

Cyp.ep.10.p.30.1.

'Ce que S. Cyprien dit des Prestres qui communiquoient avec les Tombez, *ut interim prohibeantur offerre*, est traduit par Mr Lombert p.63, *En attendant nous leur défendons d'offrir à l'autel les noms de ceux qui sont tombez*. [Mais toute la lettre n'est que pour leur faire

cette défense ; & S. Cyprien paroist ici marquer une peine par laquelle il vouloit les y obliger.] a.p.32.2. 'C'est sur cela que Pamelius a cru qu'il parloit de les suspendre de l'oblation du Sacrifice : [& non seulement il a esté suivi par Baronius, mais on a encore transcrit sa note dans l'edition de Mr le Prieur en l'an *1666*, *p.* 22, où l'on n'a presque mis que celles de Mr Rigaut ; & mesme dans l'edition d'Angleterre, *t.2.p.*38.2.

Mr Lombert dans la note qu'il a faite pour soûtenir sa traduction, *p.670*, dit qu'on ne sauroit montrer autre-part dans S. Cyprien aucun vestige de cette peine. Cependant c'est une chose ordinaire dans la discipline ancienne, de défendre à des Prestres d'offrir le Sacrifice, mesme sans les deposer ; de sorte que quand il ne s'en recontreroit pas d'autre exemple dans S. Cyprien, cela n'empescheroit pas qu'il ne l'eust fait en cette rencontre. Je ne voy pas non plus que cette suspension des fonctions ecclesiastiques soit fort differentes] ep.28.p.57. 'de ce qu'il ordonne par l'epistre 28 dans le mesme cas, que si un Prestre communiquoit avec les Tombez, *à comunione nostra arceatur, apud omnes nos causam dicturus &c.* [Car ces Prestres n'estoient pas deposez puisqu'ils devoient estre jugez ensuite.] Il suspend dans la mesme lettre quelques autres Ecclesiastiques du droit de recevoir les distributions ordinaires. [Mr Lombert dit que si S. Cyprien eust interdit ces Prestres, il les eust nommez. Cela ne fait rien, si c'est seulement une menace, comme dans l'epistre 28, & peut-estre mesme que quand il auroit voulu les intendire déslors, on connoissoit assez ceux qu'il marquoit sans qu'il fust besoin de les nommer.]

Pour la page 73.§12.

NOTE XII.

Que l'epistre 3 peut avoir esté écrite vers le mois de may.

Cyp.ep.15.p.7.2. 'S. Cyprien dans l'epistre 15, dit qu'il avoit accordé quelque chose aux Tombez à cause de ce que le Clergé de Rome avoit écrit depuis peu à celui de Carthage par Clement Soudiacre, *scripta vestra quæ nuper feceratis*. [C'est l'epistre 3.] 'Il accorde cette grace aux Tombez par ep.13.p.31. l'epistre 13 écrite lorsque l'été estoit déja commencé ; [ce qu'on ne peut guere entendre plustost que du mois de juin.] 'Aprés cette lettre il écrivit encore la ep.14.p.36.1. 14 à son Clergé, & comme on croit, avant an.p.22.§12. que d'écrire la 15, qui par consequent ne peut guere avoir esté faite qu'au mois de juillet ; & c'est le temps où la place Pearson. [Comme donc il y avoit alors peu de temps que la 3.e avoit esté écrite, c'est ce qui nous a porté à croire qu'elle ne l'avoit esté que vers le mois de may ; ne pouvant pas la mettre plustard,] 'puis- §13.ep.21.p.45.1. qu'il paroist que S. Celerin écrivit de Rome un peu aprés Pasque, 'qui en 250 Buch.cycl.p.37.302. avoit esté le 7 d'avril selon le cycle de Victorius, ou le 31 de mars selon celui de S. Hippolyte.

[Il est certain qu'on peut trouver étrange que S. Cyprien ait appris si tard des nouvelles certaines de la mort de Saint Fabien.] 'Car il ne les apprit que par le Cyp.ep.4.p.16.1. mesme Clement. [C'est ce qui a porté Pamelius à croire que la lettre 3 avoit esté écrite au commencement de la retraite de S. Cyprien :] '& Pearson la met an.p.23.§13. dés le mois de fevrier. [Nous avons marqué dans le texte ce que nous avons cru pouvoir satisfaire à cette objection : à quoy nous ajoutons que S. Cyprien ayant écrit la lettre 4 aussi-tost aprés avoir receu la 33 ; s'il l'a écrite dés le mois de fevrier ou de mars, il sera bien étrange qu'il n'en eust pas encore receu la réponse lorsqu'il écrivit la 15 au mois de juillet : & il n'y a aucune apparence qu'il l'eust receuë : personne ne l'a encore osé dire.] 'Cle- ep.3.p.14. ment [qui apporta la 3.e,] n'estoit parti d'Afrique qu'aprés la retraite de Saint Cyprien : [Ainsi il est difficile qu'il fust en état d'y revenir dés le mois de fevrier.]

Pour la page 79.§ 14.

NOTE XIII.

Qu'on ne sçait point de quelles lettres parle S. Cyprien dans sa 24.

Cyp.ep.24.p.50.1. 'S. Cyprien dans l'epistre 24, mande à son Clergé qu'il luy envoie une lettre qu'on luy avoit écrite, avec la réponse qu'il y avoit faite. [Nous ne voyons point quelles sont ces lettres. Il n'y a point d'apparence que ce soit la lettre du Clergé de Rome, & sa réponse qui est ep.23.p.49.1. l'epistre 23.] 'Car cette lettre du Clergé de Rome n'estoit point écrite à S. Cyprien, mais au Clergé mesme de Carthaep.24.p.50. ge: 'Et il parle aussi-tost aprés de sa lettre 23 comme differente de celle qu'il leur ep.32.p.64. envoyoit. 'Il paroist mesme qu'il n'envoya cet epistre 23 à son Clergé que par la 32, [écrite long-temps aprés la 24. Il est difficile aussi qu'il l'entende de la lettre des Confesseurs de Rome, laquelle ne luy estoit pas adressée: & il n'est point probable qu'il eust envoyé sa réponse à ces Confesseurs, sans envoyer aussi sa n.P.p.50.2. réponse au Clergé de Rome.] 'Pour ce qui est de la lettre de Lucien ou de celle de Caldone, dont Pamelius croit qu'il peut parler, [nous ne voyons pas que cela se puisse dire, ne paroissant point qu'il ait fait de réponse à la premiere que par la lettre 18 adressée au Clergé mesme de Carthage, & sa réponse à Caldone ayant déja esté envoyée au mesme Clergé par la mesme lettre 18. L'Evesque d'Oxford ne dit rien sur cela.]

Pour la page 84.§ 17.

NOTE XIV.

Si le traité De la loüange du martyre n'est qu'une declamation.

[Il est certain que le traité De la loüange du martyre n'est point de S. Cyprien: la difference du style est trop visible pour en douter; & je pense qu'on en conAug.in Gaud. l.1.c.30.p.261. 2.b|n.p.171.d. vient assez generalement.] 'Les Docteurs de Louvain pretendent que S. Augustin le cite sous le nom de S. Cyprien: mais ce que ce Saint cite, [se trouve encore plus expressement dans l'écrit à Donat *p.7.1*, que dans celui-ci.

Quoiqu'il ne soit pas de S. Cyprien, il est neanmoins d'un auteur aussi ancien que luy, s'il est veritablement] 'adressé à Cyp.lau.mar. p.422. Moyse, à Maxime, & aux autres Confesseurs, comme le porte le titre. 'On ox.t.3.p.8.1. marque dans l'edition d'Angleterre qu'il y a des manuscrits où ce titre ne se trouve pas. 'On y pretend mesme que ce n'est 1|Du Pin.p. 470. qu'une declamation faite par quelqu'un pour s'exercer, ce que Mr du Pin a suivi. 'On fonde cela sur quelques expressions, Cyp.an.p.27. §1. [qui ne paroissent guere capables de le prouver, au moins celles qui sont au commencement de la piece.] On ajoute qu'il y est parlé de la peste qui faisoit alors bien des ravages *p.424.2|426.1.* Car S. Moyse est mort certainement en 251, & on sçait, dit-on, que la peste a commencé sous Gallus, [en 252. Mais comment le sçait-on? Les auteurs marquent qu'il y eut une peste tres furieuse sous Gallus: mais cela n'empesche pas qu'il n'y en ait eu une aussi sous Dece, ou que celle qu'on met sous Gallus n'ait commencé en 251, quoiqu'elle ne fust pas encore si generale, ni si violente, ce qui fait qu'on en a moins parlé, Dans un passage de Saint Denys d'Alexandrie qui paroist tout a fait se raporter à l'an 250, *v. S. Denys note 2*,] 'on trouve que plusieurs de ses Eus.l.7.c.11. p.258.a. Diacres avoient esté emportez par la maladie: [& il est visible que cela s'entend de la peste. Eusebe en parle dans sa chronique immediatement aprés la mort de S. Fabien, quoiqu'il mette l'un & l'autre en 252, sous Gallus. Ainsi il ne faut pas alleguer ce qui en est dit dans l'écrit De la loüange du martyre, pour ruiner l'autorité de cette piece.]

Pour la page 85.§ 17.

NOTE XV.

Sur l'ordination d'Aurele.

Cyp.an.p.25. §20. 'Pearson qui pretend qu'Aurele fut ordonné le premier jour de decembre, qui en 250 estoit le dimanche, ne le

fonde que sur ce qu'il paroist que cela se ep.33.p.66. fit vers la fin de l'année, & sur 'ce que dit S. Cyprien, *Dominico legit*. [Mais cet ox.t.2.p.75.2. endroit est fort obscur.] 'Mr Rigaut y donne ce sens, qu'au lieu qu'il auroit dû commencer sa fonction dans l'Eglise, il le faisoit auprés de luy, en y lisant les dimanches: [& Mr Lombert l'a suivi.] Je ne sçay si on ne pourroit point dire qu'il avoit commencé à lire le dimanche de devant que S. Cyprien écrivist sa letere. Pearson l'a apparemment pris en ce sens; mais je ne voy rien qui nous determine precisément au premier dimanche de decembre.

Bar.253.§ 88. 'Baronius dit qu'Aurele & Celerin furent ordonnez au mois de decembre, destiné par l'ancienne coutume pour faire les ordinations. [Il semble donc supposer qu'ils furent ordonnez ensemble. Mais si cela estoit, il n'y avoit rien qui obligeast Saint Cyprien d'en écrire comme il fit deux lettres differentes à son Eglise. Il ne cherchoit pas des sujets d'écrire, & il n'écrivit qu'une lettre lorsqu'il fit Sature Lecteur, & Optat Soudiacre. Ainsi il y a bien plus d'apparence que les ayant voulu ordonner ensemble,] Cyp.ep.34.p.67.1. '& Celerin s'estant excusé d'abord, comme il le dit, [il ne l'ordonna qu'aprés avoir écrit la lettre 33 sur l'ordination d'Aurele seul.

Pour ce que l'on dit que le mois de decembre estoit destiné pour faire les ordinations, je ne sçay si cela a d'autre fondement que les Pontificaux, qui marquent combien les Papes ont fait d'Evesques, de Prestres, & de Diacres; & toujours au mois de decembre: ce qui donne lieu de croire que c'estoit une pratique établie à Rome dans le temps que ces Pontificaux ont esté faits, c'est à dire dés le VI. siecle, si celui que Bollandus donne dans son premier tome du mois d'avril, est entier. Mais en peut-on rien conclure pour les siecles precedens?] an.p1.§ 8. 'Pearson soûtient que ceux qui ont marqué ces ordinations des anciens Papes, n'en ont rien sçeu. [Il est surtout fort difficile de croire qu'on attendist au mois de decembre pour ordonner des Evesques: il est certain qu'on ne le faisoit pas pour les Papes: Quoy qu'il en soit, cette pratique ne regarde que l'Eglise Romaine, & je ne croy pas qu'on en trouve aucun vestige dans les autres.] 'S. Paul.c.20.p.559. Felix qu'on vouloit faire Evesque de Nole, obtint qu'on ordonnast Quintus, parcequ'il avoit esté fait Prestre 7 jours avant luy. [Les ordinations n'estoient donc pas alors fixées aux Quatre-temps, mesme dans la metropole de Rome.] 'S. Leo.ep.11.p.436. Leon se contente de demander qu'on les fasse le dimanche, ou le samedi au soir qui estoit censé appartenir au dimanche.

NOTE XVI.

Pour la page 86.§ 17.

Que quelques Prestres de Carthage avoient apostasié.

'L'esperance que S. Cyprien témoigne Cyp.ep.35.p.79.1. avoir dans l'epistre 35, que la vertu de Numidique fera refleurir le Clergé de Carthage, *desolatam per lapsum quorumdam presbyterii nostri copiam*, [peut donner lieu de croire qu'elle n'a esté écrite qu'aprés le schisme des cinq Prestres qui se joignirent à Felicissime; & d'autant plus que nous ne voyons point autrepart qu'il se plaigne jamais clairement qu'aucun de ses Prestres ou de ses autres Ecclesiastiques eust renoncé à la foy.] 'Nean- ep.38.40.p.73.75. moins comme Numidique a esté certainement grand Vicaire de Saint Cyprien avant le schisme de ces cinq Prestres; [& que d'autre part il n'y a aucune apparence qu'il l'ait esté avant que d'estre fait Prestre de Carthage, nous ne pouvons nous departir sur cette raison, de l'ordre que Mr le Maistre, 'Pearson, & d'autres an.p.25.§ 20. encore ont suivi pour mettre cette lettre aprés la 40, & elle doit seule passer selon le sentiment d'une personne tres judicieuse, pour une preuve indubitable, qu'avant le schisme des cinq Prestres, il y avoit eu d'autres Prestres de Carthage

qui

qui estoient tombez ; c'est à dire qui avoient renoncé la foy : Et je ne sçay si on trouveroit jamais que S. Cyprien eust employé le mot de *lapsus*, pour ceux qui tomboient dans le schisme. Je ne croy pas non plus qu'on puisse expli-
ep.6.p.18.1.2. quer d'une autre maniere] ce que porte l'epistre 6, Que la mesme tempeste avoit abatu une grande partie du peuple, &
p.19.1. quelques uns du Clergé. 'Il est visible par la lettre mesme que cela ne se peut pas raporter au schisme de Novat & des autres.

Pour la page 87.§ 18.

NOTE XVII.

Pourquoi nous ne mettons les epistres 6,7, 8, qu'à la fin de 250.

[Mr le Maistre met au commencement de l'an 251, les epistres 6, 7, 8, qui paroissent avoir assez de raport ensemble,]
Cyp.ep.8.p. 24.2. 'parceque dans la 8 S. Cyprien dit que Dieu l'avoit assuré que la persecution ne dureroit plus guere : *Securus sit quia pax ventura est : sed quod interim morula est, supersunt aliqui qui probentur*.
ep.6.p.18.2. 'On voit encore dans la 6 que plusieurs Confesseurs estoient alors sortis de pri-
an.p.21.§ 10. son. 'Pearson attribuë à peu prés le mesme sentiment *à un homme docte* qu'il
§ 9-11. ne nomme point. 'Il ne le suit pas neanmoins, & aime mieux mettre ces lettres au
§ 9. prim-temps de l'an 250. 'Car il croit que ce qui est dit dans la 8, *p.23.1*, *Tormenta venerunt &c.* marque que cela estoit arrivé depuis peu. Il croit aussi que la mesme lettre est marquée dans la 15, lorsque le Saint y dit, *ep.15.p.37.1.2*, *Nec universa fraternitati ad deprecandam Dei misericordiam allocutio & persuasio nostra defuit*
ep.6.p.18.1. *&c.* 'La 6.e lettre semble mesme faire allusion à la 5, [écrite la premiere aprés la
ep.7 p.20. retraite du Saint,] '& la 7 marque assez clairement la 81, [que nous croyons écri-
an p.21.§ 10. te vers le mesme temps.] 'Pour ce que S. Cyprien dit dans la 8, de la paix que Dieu avoit promise, Pearson croit que cela s'accomplit peu de temps aprés, & que dés le mois de may 250, le Proconsul estant sorti de Carthage, la persecution y diminua beaucoup, en sorte que quelques Confesseurs furent mesme mis hors de prison. Par ce moyen il trouve les 13 lettres que S. Cyprien avoit envoyées à Rome avec la lettre 15, parcequ'outre la 8 13 que nous croyons, comme luy, estre du nombre de ces treize, il y met encore la 36, [qui paroist en effet écrite assez peu aprés la 6.

Ce sentiment a assurément assez de vraisemblance. Cependant si la paix que Dieu avoit promise dés le mois d'avril 250, selon Pearson, est arrivée, comme il le pretend, dés le mois de may ; pourquoi S. Cyprien attendit-il à revenir jusques aprés Pasque de l'année 251 ? Il differa un peu de revenir depuis mesme que la persecution fut cessée, depeur d'irriter les payens qui estoient animez contre luy. Mais il n'y a point d'apparence de dire que cette raison l'ait fait differer prés d'un an, ou au moins environ 8 mois jusqu'au schisme de Felicissime, qui ne commença qu'en 251. Dans toutes les lettres qui sont constamment de l'an 250, je ne croy point qu'on trouve qu'il songeast à revenir, ni qu'il y parle de la paix jusqu'à la 33, écrite vers le mois de decembre,] 'dans la quelle selon l'edition ep.ox.38.p.75.
de Mr Rigaut & celle d'Angleterre, on lit *Dominico legit interim nobis* (*Aurelius*,) *id est*, *auspicatus est pacem dum dedicat lectionem*. [Si *auspicatus est* signifie en cet endroit *commencer*, comme c'est son sens ordinaire, la paix n'a donc commencé qu'au mois de decembre : & s'il signifie *augurari*, *promettre*, *marquer par avance*, elle n'estoit pas mesme encore commencée. Je ne sçay si le vray sens ne seroit point qu'Aurele en commençant sa fonction de Lecteur, auroit tout ensemble & commencé & promis la paix, parceque c'estoit la premiere action remarquable arrivée depuis que Dieu l'avoit promise à Saint Cyprien.

Si donc il n'y a eu quelque commencement de paix à Carthage qu'à la fin de 251, il faut mettre en ce temps là les lettres qui en parlent. Car il n'y auroit pas sans doute d'apparence à dire que Dieu promettoit la paix au mois d'avril aprés un petit delai, *modicum*; & que ce delai auroit esté de huit mois; surtout si on considere que la persecution n'avoit commencé que deux ou trois mois avant cette promesse, supposé qu'elle ait esté faite au mois d'avril. C'est ce qui nous a obligé de suivre l'ordre de Mr le Maistre, en y changeant seulement quelque petite chose, comme on le peut voir dans le texte. Aussi Pearson qui s'appuie beaucoup sur l'epistre 15e, la combat luy mesme. Car il met les lettres 6,7, & 8, aprés qu'on eut commencé à mettre les Confesseurs à la question, parceque la 8 l'y oblige absolument: & celles qui sont marquées dans la 15 en l'endroit qu'il cite pour luy, ont esté écrites avant les questions.] 'Car il y a ensuite, *Postenquam verò & tormenta venerunt*. 'M du Pin abandonne aussi sur ce point l'edition d'Angleterre, & ne met les epistres 6, 7, & 8, qu'au commencement de 251.

ep.15.p.37.2. Du P.p.319. 432.1.

NOTE XVIII.

Pour la page 9-.§ 19.

Quelques difficultez sur l'epistre 7.

[L'epistre 7 semble avoir esté écrite avant la paix, & avant que les Confesseurs fussent delivrez,] 'puisque S. Cyprien y dit, *Ut cum* [*Dominus*] *pacem fecerit.....ad Ecclesiam revertamur, & excipiant nos fratres.* [Neanmoins elle a un si grand raport avec la 6e, écrite certainement aprés la delivrance des Confesseurs, qu'il est difficile de la mettre en un autre temps.] Le Saint y reprend mesme les Confesseurs des choses qu'ils ne peuvent guere avoir faites dans une prison: & il y marque que Dieu avoit alors promis la paix; [ce qui oblige à la mettre au moins aprés la 8. Il faut donc dire que la persecution estoit beaucoup diminuée, puisque les Confesseurs estoient hors de prison.] '& la 6 ne laisse pas mesme lieu de croire qu'on y en eust encore retenu quelques uns. [Ainsi l'Eglise jouissoit en quelque sorte de la paix, comme il est dit dans l'epistre 36, écrite apparemment peu aprés celle-ci. Mais cette paix n'estoit pas entiere,] 'puisqu'il n'y avoit pas encore de sureté à S. Cyprien de revenir; & peut-estre mesme que les Chrétiens n'avoient pas encore la liberté de tenir les assemblées ecclesiastiques; ce qui explique les paroles *ad Ecclesiam revertamur &c.* [Nous croyons qu'il faut expliquer de la mesme maniere] 'ce qui est dit dans l'epistre 38, *quod quidem & cateros pro certo scio cum pace facturos*. [Car cela marque que la persecution duroit encore: & neanmoins on ne peut douter qu'elle ne fust comme appaisée;] 'ce qui paroist assez par la 40e, où l'on voit en mesme temps que la persecution estoit cessée, '& que neanmoins l'Eglise ne jouissoit point encore d'une pleine paix.

Cyp.ep.7.p.21.2. — ep.6.p.18.2. — 2|36.p.71.1. — ep.38.p.73. — ep.40.p.75. 76.2. — p.77.1.

NOTE XIX.

Pour la page 90.§ 19.

Epoque de l'epistre 36.

'Pearson met, comme nous avons dit, l'epistre 36 entre les 13 que S.Cyprien envoya à Rome avec la 15, voulant qu'elle ait esté écrite dés le mois de mars 250, & encore au commencement. [Je ne comprens pas comment il a cru que cela se pouvoit accorder] 'avec ce que S. Cyprien y dit, qu'il n'ose encore retourner à Carthage, *ne autores simus rumpenda pacis*. [Quelle paix craignoit-il de rompre au mois de mars 250, lorsque la guerre estoit dans sa plus grande violence? Nous n'avons pas cru non plus pouvoir suivre Mr le Maistre, qui met cette lettre tout à la fin de la retraite de S.Cyprien, & ainsi vers le mois de mars 251. Ce qui nous empesche de la mettre si tard, c'est que le Saint y témoigne que la seule crainte

Cyp,an.p.20. 58. — ep.36.p.71.1.

d'irriter les payens par sa presence, l'empeschoit de retourner à Carthage, sans parler de Felicissime ni des Prestres de son parti :] ep.40.p.75.76.2. '& dans l'epistre 40 il dit que sans le schisme de ces Prestres, qui estoient assez méchans pour soulever les payens contre luy, il seroit revenu avant Pasque. [Ainsi il est plus naturel de mettre la 36 à la fin de decembre 250, ou peu aprés, avant la 40, & avant le schisme : & en effet, il n'y témoigne point qu'il y eust alors aucun trouble dans son Eglise.

Il y a une autre difficulté dans cette lettre,] ep.36.p.71.2. 'en ce que le Saint y dit qu'il envoie une somme d'argent au Prestre Rogatien pour joindre à une autre, *quam apud eundem dimisi*. [Cela nous donne l'idée qu'en partant de Carthage il avoit laissé de l'argent à Rogatien. Mais Rogatien estoit ce semble déja en prison, puisque ce fut le premier qui confessa J.C. à Carthage. Quand il n'auroit esté pris que depuis, cette somme avoit-elle esté bien en sureté chez luy? Selon nous, qui mettons l'epistre 36 dix mois ou environ aprés la prise de Rogatien & la retraite du Saint, il n'y avoit guere à douter que cette somme n'eust déja esté employée ; & neanmoins S. Cyprien en doutoit. Cette difficulté est moindre selon Pearson, qui met la lettre au mois de mars : mais il en a une encore plus grande à resoudre.] 'Car par la mesme lettre il envoie de l'argent à Rogatien, [qui neanmoins demeura prisonnier jusqu'à la fin d'avril selon Pearson. Dira-t-il que Saint Cyprien luy envoyoit alors de l'argent pour assister les étrangers ? Car c'est à quoy ces deux sommes estoient destinées. Je ne sçay si on pourroit croire qu'il y eust deux Rogatiens Prestres, quoique S. Cyprien ne les distingue pas. Mais il est plus aisé de croire qu'au lieu de *apud eundem....... dimisi*, il faut lire *ad eundem.....misi*, ou *ad eum pridem misi*.]

NOTE XX.

Pour la page 91.§20.

Que Felicissime chef du schime de Carthage n'estoit point Prestre. Qu'il a pu ne faire schisme qu'en 251.

Bar.250.§24. 254.§39.61. 'Baronius suppose partout que Felicissime qui commença le schisme à Carthage, estoit un Prestre. [Que s'il n'a neanmoins aucun autre passage pour le prouver,] Cyp.ep.40.p.75. 'que celui de la lettre 40, *Hoc enim quorumdam Presbyterorum malignitas &c.* [sur lequel il semble s'appuyer, sa preuve est nulle ; puisque la suite du passage fait voir qu'il s'entend de cinq Prestres qui s'estoient joints à Felicissime, & que le Saint distingue tres clairement de luy. Il se fondera peut-estre encore] ep.42.p.82.1. 'sur ce que S. Cyprien dit qu'il avoit écrit *de Felicissimo & presbyterio ejusdem*. [Mais il est visible que cela ne signifie autre chose que Felicissime & les Prestres qui s'estoient joints à luy :] ep.ox.45.p.22. 'ce qui est exprimé un peu plus haut par ces termes, *Quantum vero ad presbyterium* ou *presbyterorum*, comme d'autres lisent *quorumdam, & Felicissimi causam &c.*

[On en pourroit tirer une preuve plus forte de ce qu'il fit schisme sans estre autorisé d'abord ouvertement par aucun Prestre, comme on le peut juger par la lettre 39e,] ep.38.p.74.1. '& que cependant il menaçoit ceux qui obeïroient à S. Cyprien, qu'ils n'auroient point de communion avec luy sur la montagne, [ce qui semble ne pouvoir estre dit que par un Prestre qui gouvernoit une Eglise. Mais si c'estoit un laïque riche & puissant, comme il y a assez d'apparence, il pouvoit avoir chez luy une eglise, soit dans Carthage, soit auprés, & des ministres qui la gouvernoient, mais assez lasches pour suivre ses passions, parcequ'il leur fournissoit leur subsistance.

Cependant cela nous porteroit aisément à suivre le sentiment de Baronius, si nous ne voyions que S. Cyprien dans tous les endroits où il parle de Felicissi-

me, ne luy donne jamais aucune qualité,
luy qui est assez exact à marquer les moin-
dres degrez des ministres de l'Eglise,
bons & méchans, & qui avoit plus d'oc-
casion de le faire à l'egard de Felicissime
ep.39.p.75.1. que d'aucun autre. 'La sentence par la-
quelle il fut excommunié juridiquement
ne luy donne plus aucun titre, quoi-
qu'elle en donne presque à tous les au-
tres. [Mais ce qui est encore plus fort,]
ep.49.p.91.1. 'c'est que S.Cyprien témoigne que No-
vat le fit Diacre contre l'Eglise, [ce que
nous expliquerons autrepart: & il ne
Bar.254.§39. 61. donne aucun lieu]'de dire que c'estoit
un autre Felicissime, comme le pretend
Baronius; [témoignant au contraire assez
Cyp.p.91.1. clairement que c'est le mesme,]'puisqu'il
l'appelle le satellite de Novat, '[qu'il met
en cet endroit pour auteur du schisme.]
a.p.92.2. 'Et Pamelius demeure d'accord que Fe-
licissime Diacre est le chef des schisma-
an.p.15.§22. tiques. 'Ainsi il a bien de l'apparence
que c'estoit, comme nous avons dit, un
simple laïque, [mais qui avoit beaucoup
de credit.] C'est le sentiment de M.r Lom-
bert & de Pearson.

[Pour le temps auquel commença son
schisme, on peut dire que Saint Cyprien
n'en parlant point dans toutes les lettres
qu'il écrit à Rome en 250, ni dans celles
qu'il écrit à Carthage au mois de de-
cembre, il ne peut avoir commencé
qu'à la fin de cette année là au plustost.
On ne peut aussi le mettre plustard
qu'au commencement de la suivante,]
ep.40.p.75. 'puisqu'il a 'precedé le schisme des cinq
p.76.1. Prestres de Carthage, 'arrivé lorsque
S. Cyprien avoit déja passé plus d'un
an dans sa retraite, 'mais neanmoins
p.75.77.2. avant Pasque [de l'an 251.] 'Et la perse-
ep.38.p.73. cution n'estoit pas encore entierrement
appaisée, lorsque Felicissime se separa
de la communion de Saint Cyprien.
an.p.26.§23. 'Pearson fait commencer ce schisme dés
250. [Neanmoins l'epistre 36.e, que nous
croyons écrite avant que S.Cyprien en
sceust rien, nous porte à le mettre plutost
en 251.]

NOTE XXI. Pour la page 93.§20.

Difficultez sur l'epistre 38.

'Saint Cyprien mande à Caldone &c. Cyp.ep.38.p.74.
d'envoyer à Carthage la lettre qu'il leur
écrivoit sur Felicissime. [Est-ce que
Caldone & les autres n'estoient pas à
Carthage? N'est-ce pas à Carthage qu'ils
devoient distribuer les aumosnes de S.
Cyprien? Et personne doute-t-il que Fe-
licissime n'ait commencé son schisme à
Carthage?]'Jean Fell Evesque d'Oxford ep.ox.41.p.80.2.
voulant expliquer la menace de Felicissi-
me, que ceux qui obeïroient à S.Cy-
prien *secum in monte non communicarent*,
dit qu'il avoit une ville de Mons au-
prés de Carthage. Il ne cite point d'au-
teur, '& je n'en trouve qu'une en Afri- Geo.sac.p.97.
que, mais dans la Numidie. 'Il croit Cyp.ox.p.80.2.
mesme que Felicissime tenoit ses assem-
blées à Carthage, [non en cette ville de
Mons. Mais quand il y auroit eu un
Mons dans le diocese de Carthage, où
Felicissime eust esté comme le maistre,
oseroit-on dire que c'est là où S. Cy-
prien avoit envoyé deux Evesques &
les deux premiers de ses Prestres, pour
distribuer ses aumosnes, & que c'est là
que Felicissime se declara schismatique?
Cela est sans apparence; & je n'en voy
guere davantage à ce que dit Fell sur
cette difficulté,]'que Caldone n'estoit 2.
plus alors à Carthage, mais retourné en
son diocese, où il falloit luy aller porter
la lettre. [J'aime mieux avouer mon
ignorance, & attendre ce que d'autres
pourront trouver.]

'Il y en a qui au lieu d'*in monte*, veu-
lent qu'on lise *in morte*, 'comme portent S.Van.p.261.
deux manuscrits du Vatican. [Mais je ne Du Pin,tep.p.179.
voy point que cette leçon peu autorisée
leve aucune difficulté; & je ne sçay si
elle n'en produiroit pas plutost de nou-
velles.]

NOTE XXII. Pour la page 93.§20.

Autres difficultez sur la 39.

'Il est visible que le titre de l'epistre 39 Cyp.ep.39.p.75.

est corrompu dans l'edition de Pamelius, non tant parceque Victor est joint aux deux Evesques nommez dans la 38, que parcequ'elle semble s'adresser à Rogatien & à Numidique, qui doivent l'écrire eux mesmes selon la 38: ou si elle ne s'adresse pas à eux, elle ne s'adresse à personne, quoique le mot de *salutem* demande qu'elle s'adresse à quelqu'un.] ep.not.42.p.81. 'Si nous lisons comme Manuce, *Herculanus & Victor collegis, item Rogatianorum Numidico Presbyteris*, ce que M.r Rigaut approuve, [& ce que M.r Lombert a suivi dans sa traduction, il faudra dire que ce ne sera pas une signification envoyée à Carthage, mais adressée à tous les Evesques, afin que ceux qui avoient esté excommuniez à Carthage ne fussent receus dans aucune Eglise; ce qui seroit assez remarquable. Mais en ce cas elle s'adressa aussi à Rogatien & à Numidique, ce qui n'est point probable.]
Ib. 'Jean Fell a mis sur l'autorité d'un manuscrit, *Caldonius cum Herculano & Victore collegis, item cum Rogatiano & Numidico Presbyteris S*; [ce qui est bon, mais laisse toujours à chercher à qui ce salut s'adresse.] Il dit que c'est à S. Cyprien, & l'a mis dans le texte; mais c'est de son autorité: Et il peut y avoir lieu de douter s'il a eu raison. Car Caldone & les autres auroient-ils écrit à S. Cyprien en si peu de mots sur une affaire de cette nature?] Et cela l'oblige encore de changer *debuistis* en *debuisti*. [J'aimerois mieux oster *S*, & croire que c'est comme une espece d'affiche, pour estre luë par tout le monde.

Je n'entens point encore ce qui est dans la lettre, *quod ex annotatione mea scire debuistis*: Qu'est ce que cette *annotation*? Est-ce quelque declaration qu'on avoit déja faite, que Felicissime & les quatre qui suivent estoient excommuniez? Pourquoi *mea* dans un acte qui dans tout le reste est au nom de plusieurs?]
p.81. 'Fell dit que Caldone seul écrivit la lettre, Herculan & les autres l'ayant seulement signée avec luy. Il faudroit donc dire aussi que Caldone seul avoit d'abord excommunié Felicissime & les quatre autres.]'Pamelius voudroit qu'on lust *nostra* au lieu de *mea*. [Cela leveroit la difficulté: mais ni luy ni d'autres ne trouvent point de manuscrit qui autorise cette correction. Nostre curiosité voudroit tout savoir. Il faut benir Dieu, qu'il arreste où il luy plaist. ep.39.p.75.n.5.

NOTE XXIII. Pour la page 93.§21.

Temps du schisme des cinq Prestres.

'S. Cyprien dit qu'il y avoit deux ans qu'il est separé de son peuple, & qu'il estoit dans sa retraite, à laquelle il donne le nom d'exil, lorsque les cinq Prestres de Carthage firent schisme. Cyp.ep.40.p.76.1. 'Il ne faut pas pretendre neanmoins, comme remarque Baronius, que ces deux années fussent entieres, mais seulement commencées. Bar.254.§31. 'C'est aussi le sentiment de Pearson [& de M.r le Maistre. Il semble neanmoins que cette expression nous oblige à mettre le schisme le plustard que nous pouvons, afin que cette seconde année fust un peu plus avancée, c'est à dire vers le milieu de mars, ne pouvant pas dire que ce fust plustard, parce qu'il y avoit encore quelque temps jusques à Pasque. Ainsi c'estoit au plustard dans le 14.e mois de la retraite du Saint, qu'on ne peut pas commencer avant le mois de fevrier 250.] Cyp.an.p.27.§2.

NOTE XXIV. Pour la page 93.§21.

Que Novat estoit l'un des cinq Prestres schismatiques.

'Pearson ne veut pas que Novat fust du nombre des cinq Prestres que S. Cyprien dit dans l'epistre 40 s'estre joints à Felicissime, Cyp.an.p.27.§2. 'quoiqu'il reconnoisse qu'il estoit dans la mesme faction, p.26.§22. '& que S. Cyprien l'en fasse le premier moteur. ep.49.p.91.1.2. [Il est encore fort clair par les epistres 38 & 39, qu'il ne se separa pas de l'Eglise en mesme temps que Felicissime. Et

assurément Pearson l'auroit mis du nombre des cinq Prestres, s'il n'eust eu besoin de l'envoyer à Rome dés le mois de janvier pour y commencer le schisme de Novatien: ce que nous croyons avoir montré autrepart n'estre pas assez fondé. an.p.27.§ 2. *V. S. Corneille* § 3,6]'Il prouve fort bien contre Pamelius, que Felix & Reposte ne sont point de ces cinq Prestres. Mais au lieu de Novat, & de Caius de Didde, dont il ne parle point, il y met Jovin & Maxime, sans prendre garde qne si Reposte n'en peut pas estre, comme il dit ep.55.p.117.2. avec raison, parcequ'il avoit sacrifié.'S. Cyprien nous apprend la mesme chose de Jovin & de Maxime: & il paroist mesme qu'ils estoient Evesques.

NOTE XXV.

Pour la page 95.§ 21.

Sur un endroit difficile de l'epistre 40.

[Il y a dans l'epistre 40 un endroit Cyp.ep.40. p.76.1. assez difficile:]'*Quinque isti Presbyteri*, dit S. Cyprien, *nihil aliud sunt, quam quinque primores illi, qui edicto nuper magistratibus fuerant copulati, ut fidem nostram subruerent, ut gracilia fratrum corda ad lethales laqueos prævaricatione veritatis averterent. Eadem nunc ratio, eadem rursus eversio, per quinque Presbyteros Felicissimo copulatos, ad ruinam* a.9.p.78. *salutis inducitur*.'Pamelius croit que le Saint fait allusion à quelque revelation par laquelle Dieu avoit predit le schisme de Felicissime sous la figure de cinq personnes de qualité, qui publioient un edit contre les Chrétiens conjointement avec les magistrats.[Cela paroist assez probable; & l'est certainement davantage que Bar.253.§ 3. le sentiment de Baronius,]'qui l'entend de cinq Prestres qui avoient renoncé la foy, & s'estoient joints aux magistrats pour persecuter les Chrétiens. C'est une chose assez rare que des apostats deviennent tout d'un coup persecuteurs: & dans ce sens il faudroit lire *priores*: & non *primores*. [Je ne sçay s'il ne vaudroit point encore mieux entendre tout simplement, que les magistrats de Carthage faisant publier quelque ordre contre les Chrétiens, s'estoient fait accompagner en cette occasion par cinq des principaux de la ville, ou leur avoient fait signer l'edit.]'M.r Rigaut paroist se contenter de ep.ex.43.p.82.2. ce sens.

NOTE XXVI.

Pour la page 95.§ 22.

Fautes de Pearson sur le diaconat de Felicissime.

'Pearson veut que Novat ait fait ordonner Felicissime Diacre avant que ni Cyp.an.p.25.§ 20.22. l'un ni l'autre eust fait schisme. [Mais par qui l'eust-il fait ordonner? Aucun Evesque Catholique ne l'eust voulu faire au prejudice de S. Cyprien. Et s'il avoit esté ordonné par quelque heretique, comme Privat, ou par quelque apostat, deslors il se seroit separé de l'Eglise; & S. Cyprien auroit marqué cette ordination schismatique entre ses crimes dans l'epistre 38. Que si elle s'estoit faite d'une telle maniere qu'il crust la devoir tolerer, il auroit dû luy donner la qualité de Diacre dans la mesme lettre, & ses Vicaires l'auroient encore plutost fait dans la 39.e Outre cela, il seroit fort difficile d'expliquer]'ce que dit S. Cyprien, que ep.49.p.91.1. Novat l'avoit fait Diacre *contre l'Eglise*, comme il avoit fait Novatien Evesque.

'Je ne sçay aussi d'où Pearson a pris an.p.25.§ 20. que Felicissime avoit esté ordonné Diacre de Novat, [à moins que dans le passage de S. Cyprien, *ep.49.p.91.1*, il n'ait fait raporter *suum* à *Diaconum*, au lieu qu'il se raporte visiblement à *satellitem*.] Ce qu'il dit que les Prestres avoient leurs Diacres, [est aisé à croire de ceux qui avoient des Titres & des Eglises particulieres, comme estoit apparemment Caius de Didde. Mais je ne sçay si cela se trouveroit des Prestres des villes, qui composoient seulement le Clergé de l'Evesque.]

NOTE XXVII.

Pour la page 98.§ 22.

Table & suite abregée des lettres que S. Cyprien a écrites durant sa retraite.

La premiere lettre que nous ayons de

S. Cyprien depuis qu'il se fut retiré de
epistre 5. Carthage à cause de la persecution de
Dece, est la cinquieme dans l'edition de
Pamelius, où il donne divers avis au
Clergé. V. § 9.

81. La seconde est une lettre de loüange aux Martyrs, que nous croyons estre la 81. § 9.

Il en écrivit une de reprimende aux bannis, & une autre au peuple pour le porter à la priere: elle sont perduës. § 9.

91. La 5 est la 9, écrite aux Martyrs vers la fin d'avril pour les fortifier contre les tourmens. § 9.

37. La 6 est la 37, écrite au Clergé pour luy recommander le soin des Martyrs: On la peut mettre indifferemment avant ou aprés la 9. § 9.

11. La 7 est la 11, aux Martyrs & aux Confesseurs sur le sujet des Tombez. § 11.

10. La 8 est la 10, au Clergé, sur le mesme sujet. § 11.

12. La 9 est la 12, au peuple, sur le mesme sujet. § 11.

Le Clergé de Rome en écrivit une à S. Cyprien sur la mort de S. Fabien, qui est perduë. § 12.

3. & une autre au Clergé de Carthage: c'est la 3 parmi celles de S. Cyprien. § 12.

4. S. Celerin écrivit vers le mois de may à Lucien, la lettre 21. § 12.

La 10.e lettre écrite par S. Cyprien dans sa retraite, est la 4, par laquelle il répond au Clergé de Rome. § 13.

22. Lucien répondit aussi à S. Celerin par la lettre 22. § 12,

13. La 11.e lettre de S. Cyprien est la 13, écrite au Clergé sur le sujet des Tombez. § 13.

Le Clergé de Carthage luy répondit par une lettre qui est perduë.

14. Le Saint luy écrivit sa 12.e lettre, qui est contée pour la 14. § 13.

Outre ces 12 lettres, le Saint en écrivit encore deux. Car en écrivant aux Romains par la 15, il leur demande qu'il leur en envoyoit 13, qu'il avoit écrites, ausquelles il faut ajouter la 4 que l'on ne peut comprendre dans ces treize. Mais de ces treize il ne nous en reste que neuf.

Ainsi nous conterons pour la 15 celle 15.
qui est aussi la 15 dans l'ordre de Pamelius, & dans laquelle le Saint rend raison de sa conduite au Clergé de Rome. § 13.

Caldone consulte le Saint par la 19, &
le Saint luy répond par la 16 des siennes, 19.
qui est la 20 de Pamelius. § 13. 20.

Les Confesseurs luy écrivent en corps
la lettre 17. § 14. 17.

Il en écrit à son Clergé sa lettre 17, qui
est la 18 de Pamelius; & envoie ces 4 18.
lettres au Clergé de Rome par sa 19, qui
est la 23 de Pamelius. § 14 23.

Cette 23 répond encore à une lettre que le Clergé de Rome avoit écrite à celui de Carthage, avant que d'avoir receu la lettre 15 du Saint. § 14.

Les Confesseurs de Rome écrivirent aussi à ceux de Carthage; & ces deux lettres sont perduës. § 14

La derniere donna sujet au Saint d'écrire la lettre 25 aux Confesseurs de Ro- 25.
me: C'est sa 20. § 14.

Ayant fait un Lecteur & un Soudiacre
pour porter ces deux lettres 23 & 25, il
en écrit à son Clergé par la 24, qui est 24.
sa 21. § 14.

Le Clergé de Rome répond aux let- 31.
tres 15 & 23, par la 31. § 15

Les Confesseurs de Rome luy répon- 26.
dent aussi par la lettre 26. § 15.

Le Saint envoie la lettre 31 à son Clergé, par la 32: C'est sa 22. § 15. 32.

Quelques Tombez luy ayant écrit vers
le mesme temps une lettre tres sage qui
est perduë, & d'autres au contraire une
lettre tres insolente, il répond à cette der-
niere qui est aussi perduë, par la 27: 27.
C'est sa 23. § 16.

Il écrit quelque temps aprés, la lettre
28, où il est parlé de l'excommunication 28.
du Prestre Caius. Nous la contons pour
la 24 du Saint. § 16. 29.

Il écrit à Rome sur l'insolence des Tombez par la 29: C'est sa 25. § 16.

Il semble qu'il y eust encore écrit se-

parément sur l'heretique Privat. Nous la pouvons conter pour sa 26, qui est perduë. § 16.

31. Le Clergé de Rome luy répond par la 30. § 16

8. Dieu luy ayant promis qu'on auroit bien-tost la paix, il écrit sur cela à son Clergé la lettre 8: C'est sa 27. § 18.

16. Vers le mois de decembre, il écrit aux Confesseurs de Rome la lettre 16: C'est sa 28. § 17.

33. Il écrit à toute son Eglise la lettre 33 sur l'ordination de S. Aurele: C'est sa 29. § 17,

34. la 34 sur l'ordination de Saint Celerin: C'est sa 30. § 17,

35. & la 35 sur le sujet de S. Numidique: C'est sa 31. § 17.

L'Eglise commençoit ce semble à jouir de la paix lorsqu'Aurele fut ordonné: & les Confesseurs ayant esté mis hors de

7. prison, il leur écrit la lettre 7 sur leur mauvaise conduite: C'est sa 32. § 19,

6. & la 6 au Clergé sur le mesme sujet: C'est sa 33. § 18.

36. Quelque temps aprés il écrit encore à son Clergé la lettre 36, sur son retour, & sur le soin des pauvres: C'est sa 34. § 19.

Les Vicaires de S. Cyprien luy ayant écrit une lettre que nous n'avons plus, sur le schisme de Felicissime, il leur récrit

38. la 38, qui est sa 35, leur ordonnant de l'excommunier. § 20.

39. Ils l'executent par la 39. § 20.

40. Le Saint écrit à son peuple la lettre 40, sur le sujet des cinq Prestres qui estoient entrez dans le schisme de Felicissime: C'est sa 36. § 21.

Il paroist avoir encore écrit à son Clergé sur Felicissime & sur le schisme des cinq Prestres. Ainsi ces lettres qui sont perduës, feront la 37 & la 38. Mais de ces 38 lettres il ne nous en reste que 34. § 21.

Pour la page 95. § 22.

NOTE XXVIII.

De quelques traitez que l'on pretend avoir esté faits par S. Cyprien durant sa retraite.

Cyp. n. p. 412. Pamelius croit que Saint Cyprien composa durant sa retraite le traité Des spectacles, celui De la discipline & Du bien de la pudicité, & celui De la louange du martyre. [Ces trois traitez sont de ceux que l'on met au nombre des incertains. Nous avons parlé du dernier dans le texte § 17, & dans la note 14. Il faut avouer aussi que le style du second est plus serré, plus triste, s'il faut ainsi dire, & moins libre que celui de S. Cyprien. On peut encore ajouter qu'il est moins beau & moins elegant.

Celui Des spectacles revient beaucoup davantage à l'air du Saint; quoiqu'on n'y voie pas cette foule de passages de l'Ecriture, & la maniere d'en tirer les consequences, qui luy est propre. Le style en peut aussi paroistre un peu moins libre & moins naturel.] Rivet Riv. l. 2. c. 14. p. 230. dit seulement que quelques uns en doutent à cause de la diversité du style [qui n'est pas bien grande,] & ne dit point qu'Erasme en ait douté. [Cocus n'en parle point dutout.

Pour ce qui est du traité *de bono pudicitiæ*, il est certainement difficile, comme nous venons de dire, de l'attribuer à Saint Cyprien.] D'Espense reconnoist Cyp. pud. p. 417. 2. que l'auteur en est incertain. Et mesme de la maniere dont cet écrit s'exprime sur la grace, [on pourroit juger qu'il est posterieur à S. Augustin, s'il ne parloit trop clairement de la persecution.] *Virginitas*, dit-il, *persecutionem non potest timere, dum illam de securitate potest provocare*: [à moins qu'on ne veuille dire que cette persecution est celle que les Vandales ou d'autres heretiques ont pu faire aux Catholiques,] Erasme croit n. p. 417. 1. p. 419. 1. qu'il pourroit bien estre de S. Corneille Riv. l. 2. c. 15. p. 230. Pape. Il est certain que ce livre est d'un Cyp. pud. p. 417. Evesque qui l'écrit à son Eglise, dont il estoit alors absent, pour suppléer aux discours de pieté & aux exhortations dont il avoit accoutumé de la nourrir tous les jours.

Mr du Pin juge que cet ouvrage & Du Pin, p. 459. celui Des spectacles sont utiles & anciens,

tiens, & apparemment tous deux du mesme auteur que l'écrit contre Novatien, dont nous parlerons dans l'article 41, Il va jusqu'à dire qu'il ne sont pas indigens de S.Cyprien, si le style ne faisoit voir qu'ils n'en peuvent estre. 'Il assure que les manuscrits ne les luy attribuent point. *V. S. Corneille* § 17. p.486.

Pour la page 96.§23.

NOTE XXIV.

Temps du Concile de Carthage sur les Tombez & Felicissime.

[Il y a bien de l'apparence qu'aussi-tost que S.Cyprien fut retourné à Carthage, le premier de ses soins fut de regler l'affaire des Tombez, comme il l'avoit encore promis dans sa lettre 40. & de pourvoir au schisme de Felicissime & de ses Prestres. La chose parle d'elle mesme,]'& le Saint le dit assez clairement dans l'epistre à Antonien. [D'autre part neanmoins il semble n'avoir fait l'un & l'autre que quelque temps aprés, lorsque la difficulté touchant l'election de Corneille fut terminée ; ce qui ne peut guere avoir esté avant le mois de juillet.]'Car il témoigne que le Concile qui avoit condanné Felicissime & les autres, en avoit écrit à Corneille ; '& que ce qui avoit esté reglé touchant les Tombez, s'estoit fait de concert avec ce Pape ; ***participato invicem nobiscum consilio***.

Cyp.ep.52.p. 95.1.

ep.42.p.82.1.

ep.54.p.109.

[Ainsi il faut dire ou que S. Cyprien estant bien aise d'agir de concert avec l'Eglise Romaine, qui ne vouloit faire aucun nouveau decret qu'elle n'eust un chef & un Evesque, suspendit pour un temps les affaires des Tombez & de Felicissime : ou qu'ayant premierement reglé ces deux choses avec les Evesques d'Afrique, il en écrivit depuis à Rome avec une partie des Evesques qui estoient demeurez avec luy à Carthage, & qui y continuoient en quelque sotte le mesme Concile ; & qu'ayant eu l'approbation de Corneille, il crut pouvoir dire avec verité, qu'ils avoient reglé ces choses ensemble & par un commun avis : Mais il y a peu d'apparence qu'il ait voulu ou pu suspendre jusqu' au mois de juillet l'affaire de Felicissime. pour laquelle il avoit moins besoin de l'approbation de Rome. On ne peut pas douter aussi que Novat n'ait esté condanné avec les autres Prestres du parti de Felicissime ; & il est bien probable qu'il n'estoit pas à Rome lorsqu'on le condannoit en Afrique,]'ou qu'au moins il ne se retira d'Afrique que pour eviter la honte de la condannation qu'on y alloit prononcer contre luy, comme S. Pacien le semble dire. [Ainsi on peut juger que la seconde opinion est la plus probable ; & nous la suivons, non comme certaine, mais comme celle qui a le plus d'apparence de verité.]

Paci.ep.3.bib. P.t.3.p.60.c.

'S. Cyprien semble mettre plusieurs Conciles, au lieu d'un mesme continué long-temps ; *Concilio frequenter acto*. [Et c'est peut-estre la mesme chose. Car comme il y eut beaucoup de resolution à prendre, surtout depuis le schisme de Novatien, il se peut bien faire qu'une partie des Evesques demeurast à Carthage, & que le reste vinst & s'en retournast, tantost les uns, tantost les autres, selon les divers besoins. Ainsi on pouvoit dire en un sens que c'estoient plusieurs Conciles, & en un autre que ce n'en estoit qu'un,]'& que les mesmes Evesques qui avoient condanné Felicissime [au moins d'avril ou de may,] en écrivirent à S. Corneille [vers le mois de juillet.]'Il paroist que c'est la pensée de Pearson.

Cyp.ep.55.p. 118.1.

ep.42.p.82.1.

an.p.29.§5.

Pour la page 97.§23.

NOTE XXX.

De ce que le Concile de Carthage accorda aux Libellatiques & aux autres Tombez.

'S. Cyprien faisant le resultat de ce qui avoit esté reglé [en 251] sur les Tombez, par le Concile d'Afrique, ***Placuit***, dit-il, ***examinatis causis singulorum, libellaticos interim admitti, sacrificatis***

Cyp.ep.52.53 p.99.1|109.

Du Pin. p. 399. 426. *in exitu subveniri*. 'M[r] du Pin croit sur cela que le Concile admit deslors les Libellatiques à l'absolution, & ordonna que ceux qui avoient sacrifié ne seroient S. Van. p. 245. absous qu'à la mort. 'Le P. Petit-Didier conteste le premier, & suppose le second comme veritable.

[Cependant si tous ceux qui avoient sacrifié n'estoient absous qu'à la mort, Cyp. ep. 52. p. 96. 2. pourquoi] 'le mesme Concile avoit-il ordonné *ut examinarentur causæ, & voluntates, & necessitates singulorum, secundum quod libello continetur*? [A quoy bon cet examen si l'on n'avoit établi qu'une mesme regle pour tous? Quel besoin de faire un écrit sur cela?] ep. 53. p. 108. 'Il est certain qu'on n'attendoit pas à la mort pour absoudre ceux qui avoient ep. 59. p. 137. souffert les tourmens. 'Il est clair encore ce me semble par la lettre à Fidus qu'il y avoit un temps fixé, aprés lequel l'Evesque Therape eust pu legitimement accorder la paix à Victor, & qu'il eust pu prevenir ce temps s'il y eust esté contraint par une maladie ou quelque autre necessité pressante.

[Il y a donc bien de l'apparence que l'expression de S. Cyprien est imparfaite, & que le Concile ayant ordonné que les Tombez seroient absous aprés une grande penitence, plus ou moins longue selon les diverses circonstances de leur chute, avoit ordonné aussi que s'ils devenoient malades avant que leur penitence fust accomplie, on leur accorderoit deslors la communion, comme Saint Cyprien & le Clergé de Rome l'avoient déja ordonné l'année de devant. S. Cyprien marque donc cette derniere partie, mais sans nier l'autre; & il la marque peut-estre parceque c'estoit la plus grande grace que le Concile eust accordée, ou celle qui choquoit le plus Antonien.

Pour ce qui regarde les Libellatiques, le sens qu'a pris M[r] du Pin est celui que le passage forme naturellement dans l'esprit. S'il estoit vray neanmoins que les autres n'eussent dû estre absous qu'à la mort, on pourroit douter si l'*interim* ne signifieroit pas seulement qu'on absoudroit plutost les Libellatiques, comme le veut le P. Petit-Didier: & on auroit encore cependant sujet de demander pourquoi Saint Cyprien, ou le Concile, n'auroit pas marqué davantage quand il les falloit absoudre. Mais si les autres Tombez devoient estre absous au bout d'un certain temps, je ne croy pas que l'*interim* puisse signifier autre chose que ce que veut M[r] du Pin, c'est à dire que les Libellatiques qui estoient en penitence des l'année de devant, devoient estre admis alors à la communion.]

['Il est vray que Saint Cyprien dans son traité *de lapsis*, exhorte encore les laps. p. 244. 2. Libellatiques à la penitence. 'Mais quoique le P. Petit-Didier dise qu'il n'est pas S. Van. p. 248. besoin de montrer que ce traité n'a esté fait qu'aprés le Concile de Carthage, [je voudrois neanmoins qu'il nous eust donné les preuves qu'il en peut avoir: car on verra dans la note 32, que ce n'est pas une chose sans difficulté. Quand ce traité n'auroit esté fait effectivement qu'aprés le Concile, pourquoi ne pourra-t-on pas dire qu'il parle à ceux qui n'ayant pas embrassé assez tost la penitence, & n'ayant peut-estre pas mesme encore confessé leur faute, n'estoient point compris dans l'absolution accordée par le Concile? 'Le P. Petit-Didier allegue p. 246. 250. plusieurs autres raisons, qui seroient bonnes, si l'on disoit que le Concile avoit ordonné que les Libellatiques seroient admis à la communion aussi-tost aprés leur faute, sans passer par la penitence. [Mais ce n'est pas ce qu'a dit M.[r] du Pin,] 'ni ce qu'il a voulu dire, comme il le Du Pin, rép. p. 167. declare dans sa Réponse.

NOTE XXXI.

Pour la page 97. § 23.

Que les reglemens du Concile de Carthage sur les Tombez, ne sont point le traité de lapsis.

'Jean Fell Evesque Protestant d'Ox- Cyp. ep. ox. 55. p. 103.

ford, qui a donné le S. Cyprien d'Angleterre, pretend que l'écrit marqué dans la lettre à Antonien, *ubi singula placitorum capita conscripta sunt*, est le traité *de lapsis*, & se moque de Baronius qui croit que c'estoit comme un corps de Canons penitentiaux. [Cependant je ne voy rien de deraisonnable dans le sentiment de Baronius, ni de raisonnable dans l'autre. Car il n'y a aucun raport entre le traité *de lapsis*, & ces reglemens sur les differentes especes des Tombez ;]

an.p.32.§15. '& Pearson Evesque de Chestre, auteur des Annales de S. Cyprien qui sont dans la mesme edition, soûtient que le traité *de lapsis* n'a esté fait qu'aprés la mort de Dece, [plusieurs mois aprés le Concile où il paroist que ces reglemens furent dressez. Si cela est vray, on ne peut dire

Lom.p.685. non plus,]'comme a fait Mr Lombert, que ces reglemens fussent au pié du traité *de lapsis* : [& nous ne voyons rien qui nous engage à le dire. Mais nous allons voir que le traité *de lapsis* peut avoir esté fait dés le temps du Concile de Carthage.]

Pour la page 99.§ 24.

NOTE XXXII.

Que le traité de lapsis *peut avoir esté fait au mois d'avril* 251.

[Personne ne doute que S. Cyprien n'ait composé le traité *de lapsis* aprés que la persecution de Dece fut finie en Afrique, & qu'il fut sorti de sa retraite, c'est à dire vers le mois d'avril 251, pour le plustost. C'est ce qui paroist par tout le

Cyp.lapſ.p.244.1. traité :]'& le Saint y marque qu'il avoit déja celebré les divins mysteres avec son peuple. [Tout le commencement est bien fort pour croire qu'il a esté fait dés ce

p.238.1. temps là,]'lorsque l'Eglise recevoit, comme il dit, les Confesseurs qui revenoient

p.244.2. du combat. 'La maniere dont il y parle aux Libellatiques, [donne quelque lieu de croire qu'aucun d'eux n'avoit encore receu la grace de la reconciliation qui leur fut accordée par le Concile de Carthage ; & generalement il n'y est jamais parlé de ce qui fut reglé dans ce Concile touchant les Tombez.]

[Cependant on ne sçait comment accorder cela avec ce qui y est dit d'abord,] '*Ope atque ultione divina securitas nostra reparata est*. [Car il semble que cela ne se puisse entendre que de la mort de Dece, qu'on croit avoir donné une entiere paix à l'Eglise, & qui a toujours esté considerée comme une punition de la persecution qu'il avoit faite aux Chrétiens. Mais cette mort n'arriva au plustost que sur la fin de novembre, à l'extremité de la Thrace, ou mesme audelà du Danube ; de sorte que S. Cyprien qui estoit en Afrique, ne peut avoir composé sur cela son traité qu'à la fin de decembre, sans dire mesme que la nouvelle de cette mort ne peut pas avoir changé tout d'un coup l'état des affaires. Les grands progrés des Gots dans la Thrace, avec les revoltes de L. Priscus & de Julius Valens, furent sans doute aussi des punitions du sang des Chrétiens, & peuvent avoir contribué à la paix dont l'Eglise jouit au moins en Afrique dans toute la derniere année de Dece. Mais Saint Cyprien eust-il insulté aux malheurs de son Prince,]'pour la prosperité duquel les Chrétiens mesmes qu'il persecutoit, prioient sans cesse, comme le dit Saint Acace? [Cela ne pourroit avoir quelque probabilité, qu'en cas que l'Afrique eust suivi le parti de Julius Valens, ce qui ne paroist point par l'histoire.] Boll.31.mars, p.904.b.

'Cette raison a obligé Pearson à dire que S. Cyprien n'a fait ce traité qu'à la fin du mois de novembre. [Mais outre qu'il est difficile d'y accorder le commencement,]'il se trouve que S. Cyprien écrivant aux Confesseurs de Rome aprés qu'ils furent revenus à l'Eglise, dit qu'il leur avoit envoyé dés auparavant quelques écrits, *libellos*, *ubi lapsis nec censura deest qua increpet, nec medicina qua sanet*. 'Pearson mesme croit qu'il marque par là son traité *de lapsis* ; [& Cyp.an.p.32.§15. ep.51.p.94. an.p.34.§3.

ep.51.p.54. cela est d'autant plus probable,]'que le
Saint témoigne aussi-tost qu'il leur avoit
aussi envoyé une autre traité de mesme
genre, qui est celui De l'unité de l'Eglise,
an.p.10.2. [fait aprés l'autre.] 'Car Pearson croit
que Ponce marque les écrits de S.Cy-
prien dans l'ordre qu'ils ont esté fait.
vit.p.4.b. 'Et il met celui *de lapsis* avant celui De
l'unité de l'Egiise. *Quis doceret pœni-
tentiam lapsos, veritatem hæreticos, schis-
an.p.34.§3. maticos unitatem?* 'Pearson convient que
S.Cyprien avoit envoyé à Rome le trai-
té De l'unité de l'Eglise, assez longtemps
avant la fin de l'an 251. [Le moyen donc
que celui *de lapsis* n'ait esté fait qu'apres
la mort de Dece?]

Eus.l.6.c.46. p.248.a. 'S. Denys d'Alexandrie mande par
une mesme lettre à S.Corneille la mort
de Fabius d'Antioche & de S.Alexandre
c.39.p.234.c. de Jerusalem. 'Celui-ci est mort cons-
tamment sous Dece: [Fabius doit donc
estre mort bientost aprés, vers le com-
c.43.P.243.b. mencement de 252.] 'S. Corneille luy
écrivit aprés la réunion des Confesseurs,
p.245.c. '& lorsque beaucoup d'autres du mesme
parti s'estoient aussi réunis, [ce qu'on ne
peut douter estre arrivé par l'exemple
Cyp.ep.46.p. 87.2. des Confesseurs,] 'comme S. Corneille
a an.p.34.§5. l'avoit esperé. [a] Pearson dit que Fabius
receut cette lettre avant que de mourir.
[Il y a donc bien de l'apparence que les
Confesseurs se réunirent vers le mois de
novembre au plustard, aprés avoir déja lu
ep.51.p.94. le traité De l'unité de l'Eglise,]comme
an.p.32.§13. 24. S.Cyprien le dit assez clairement. 'Pear-
son demeure d'accord de tout cela; [de
sorte que selon luy mesme il faut avouer
que le traité *de lapsis* est fait avant la
mort de Dece, ou dire qu'en quinze
jours de temps Dece fut tué vers le Da-
nube, la nouvelle en fut apportée en
Afrique, la paix fut renduë à l'Eglise, S.
Cyprien fit deux traitez assez longs sur
des matieres importantes, les envoya à
Rome, & là ils furent lus par les Con-
fesseurs, qui se réunirent ensuite à l'Egli-
se. Je ne doute pas que si Pearson avoit
envisagé cette difficulté, il n'eust changé
de sentiment, & n'eut cru qu'il valoit
mieux raporter *la vengeance divine* qui
rendit la paix à l'Eglise; à la punition
du Proconsul, ou à quelque autre acci-
dent qui nous est inconnu, que non pas à
la mort de Dece; ou se reduire au moins,
comme fait Jean Fell,]'à dire que le lapf.ox.p. 121.2.
Saint ajouta ce mot lorsqu'on eut appris
la mort de Dece, quoiqu'il eust composé
ce traité quelque temps auparavant.

NOTE XXXIII. Pour la page 119.§32.

Sur le temps & le genre de la mort de S.Luce Pape.

'Le Pontifical de Bucherius met par Buch.cycl.p. 267.271.
deux fois la mort de S.Luce Pape le 5
de mars. 'Un autre Pontifical moins an- Boll.apr.t.1.
cien fait la mesme chose. [a] Quelques ma- p.27.1.
nuscrits, Raban, & d'autres martyrolo- a 4 mars,p. 301.c.
ges, marquent aussi ce jour là sa mort ou
sa feste. 'Neanmoins Usuard, Adon, & a.b|Flor.p. 360.
presque tous les autres martyrologes,
mettent sa feste le 4 du mesme mois: '& p.359.360.
il y en a qui veulent que S.Jule Pape,
marqué ce jour là dans les martyrologes
de S.Jerome, soit mis par erreur pour S.
Luce. [Ce qui pourroit estre plus de con-
sequence,] 'c'est qu'il y a des martyrolo- Boll.p.301.c. f.
ges qui la mettent au 25 d'aoust, qu'A-
nastase pretend estre le jour de sa sepul-
ture. Mais il paroist par quelques uns de
ceux là, que c'est seulement à cause d'une
translation de ses reliques.

'Pour l'année de sa mort, le Pontifical c.
de Bucherius qui le fait commencer en
252, sous le Consulat de Gallus & Volu-
sien, [aprés le 14 de septembre auquel
mourut S.Corneille,] dit qu'il mourut
sous le 3.e Consulat de Valerien & le 2.e de
Gallien, [c'est à dire en 255,] aprés avoir
gouverné 3 ans, 8 mois & 10 jours. [Ce-
pendant depuis le 14 de septembre 252,
jusqu'au 5 mars 255, il n'y a que deux ans
& un peu plus de cinq mois, ce qui re-
vient à la chronique de Nicephore] '& à Sync.p.375. d.
George le Syncelle, qui luy donnent
deux ans. 'Un autre Pontifical met la Boll.p.303.c| apr.t.1.p.27.1.

mesme date que celui de Bucherius, sinon qu'il luy donne 3 ans, 3 mois, & 3 jours. Anal. t. 3. p. 426. 428. 'On lit de mesme dans un des manuscrits de S. Germain des Prez: un autre a 4 ans & 8 mois.

[En mettant mesme sa mort en 255, il y aura bien peu de temps jusqu'à la persecution de Valerien, pour ce que nous verrons s'estre passé sous S. Estienne son successeur. Et il semble au contraire que nous devrions trouver plus de choses dans S. Cyprien pour le pontificat de S. Luce, s'il avoit duré plus de deux ans. D'ailleurs puisque S. Cyprien nous assure que S. Luce a esté martyr, il est difficile qu'il l'ait esté dans les premieres années de Valerien, qui estoit alors tres favorable aux Chrétiens.] Bar. 257. § 2. 3| Boll. 4. mars, p. 301. 'C'est pourquoi Baronius soûtient qu'il faut mettre sa mort sous Gallus malgré tous les martyrologes qui la mettent sous Valerien; ce qui ne vient, selon ce Cardinal, que de ce qu'on a compris dans la persecution de Valerien tout ce qui s'est passé dans celle de Dece & depuis, jusqu'à la prise de Valerien mesme, ou de la brouillerie des premiers Pontificaux qui mettent sa mort sous ce Prince.

[Il faut donc abandonner les Latins en ce point pour suivre Eusebe, qui met la mort de S. Luce dans sa chronique en l'an 253, avant la mort de Gallus, & ne luy donne que 8 mois d'episcopat.] Eus. l. 7. c. 1. p. 251. a. 'Dans son histoire il reconnoist mesme qu'il faut retrancher quelque chose. [Eutyque *p. 392*, luy donne aussi 8 mois.] Nphr. l. 6. c. 7. p. 397. a. 'Nicephore Calliste ne luy donne pas mesme sept mois entiers. [Le Pontifical de Bucherius qui combat d'un costé cette opinion, l'établit de l'autre,] Buch. cycl. p. 271. 'en faisant commencer Estienne sous le Consulat de Volusien & de Maximin, [ou plutost Maxime, c'est à dire en 253.] Boll. apr. t. 1. p. 27| pont. p. 36. 'Car pour ce que pretend Bollandus, qu'Estienne ne fut que Vicaire de Luce depuis 253 jusqu'en 255, Cyp. an. p. 42. a. 'c'est, comme dit Pearson, pretendre éclaircir l'histoire par une nouvelle maniere de chronologie qui la renverse entierement. a|38. § 15. 'Puis donc qu'il paroist assez constant que Saint Luce est mort en 253, & que ç'a esté dés le 4 ou 5 de mars, on ne peut donner à son pontificat que cinq mois & quelques jours. p. 43. § 4. 'Que si les Pontificaux disent qu'il a fait deux ordinations au mois de decembre c'est une preuve qu'il ne se faut guere arrester à ces Pontificaux, & aux ordinations qu'ils marquent.

ep. 67. p. 163. 'Le martyre que S. Cyprien luy attribuë, [doit marquer autre chose que son exil, qui ne luy donnoit que le titre de Confesseur:] ep. 58. p. 137. '& S. Cyprien ne luy en attribuë point d'autre en luy écrivant aprés son rappel [Mais je ne sçay aussi s'il faut dire qu'il soit mort par le martyre,] Buch. cycl. p. 267. 268. 'puisque nous trouvons sa mort marquée non dans le martyrologe de Bucherius, comme S. Sixte II, mais dans ce qu'on appelle *depositio episcoporum*, où l'on n'en trouve aucun qu'on sache estre mort par les tourmens ou par la sentence du juge. [Ainsi il pourroit estre mort dans un second exil comme S. Corneille, ou dans la prison.]

NOTE XXXIV.

Pour la page 123. § 34.

Que S. Cyprien a écrit contre Demetrien sous Gallus.

[Si Demetrien a esté Proconsul d'Afrique, il est certain que ç'a esté durant une persecution,] Bar. 256. § 22. '& par consequent durant celle de Gallus. Cyp. an. p. 38. § 14. 'Car sous Dece, S. Cyprien ne pouvoit pas raporter la mort du dernier Prince, qui estoit Philippe, ni celle de Gordien son predecesseur, à aucune persecution qu'ils eussent excitée contre l'Eglise. [Il n'y a pas non plus lieu de dire qu'il l'ait esté sous Valerien;] act. p. 11. 14. 'puisque les Gouverneurs d'Afrique durant la persecution de Valerien, estoient Paterne en 257, & Galere Maxime en 258. [Nous disons cela pour trouver non en quel temps Demetrien a esté Proconsul, puisqu'il n'est pas certain qu'il l'ait esté, mais en quel temps

S. Cyprien a écrit contre luy en cas qu'il l'ait esté.] 'Nous avons encore une autre preuve pour montrer qu'il a fait cet écrit du temps de Gallus, qui est que Ponce *p. 4. b*, le met aprés ceux *de lapsis*, De l'unité de l'Eglise, & de l'Oraison dominicale, [faits aprés la persecution de Dece,] & avant celui De la patience [fait durant la dispute du battesme avant la persecution de Valerien.] Car on ne doute point que Ponce ne marque l'écrit contre Demetrien par ces paroles : *Per quem gentiles blasphemi, repercussi in se, iis quæ nobis ingerunt vincerentur*? (an. p. 38. § 14)

NOTE XXXV.

(Pour la page 127. § 35.)

Le livre De la mortalité rejetté temerairement par un Arien.

(Cyp. an. p. 39. § 27.) 'Pearson remarque que Sandius qui a voulu soûtenir en ce siecle les impietez de l'Arianisme, a pretendu que le traité De la mortalité n'estoit pas de S. Cyprien. Mais il fait voir en mesme temps que Sandius n'allegue que des difficultez tres legeres contre des preuves invincibles. [Ainsi ce n'est qu'un exemple remarquable de ce que peut la hardiesse temeraire de ceux qui ont une fois rejetté l'amour & la lumiere de la verité.]

NOTE XXXVI.

(Pour la page 132. § 39.)

Que l'epistre 67 sur Marcien d'Arles est de S. Cyprien.

(Laun. de Dio. t. 2. p. 77-117.) 'Mr de Launoy allegue plusieurs raisons pour montrer que l'epistre 67 de Saint Cyprien sur Marcien d'Arles, est supposée : Mais ces raisons sont toutes fort foibles. 'Son sentiment est suivi par Rivet, [& est rejetté par les plus habiles non seulement des Catholiques, mais mesme des Protestans, comme on le voit entre les premiers par Mr Rigaut dans ses notes, Mr du Pin dans sa Bibliotheque *p. 437*,] '& Mr Lombert dans la vie qu'il a faite de S. Cyprien, [outre plusieurs autres dont nous savons le sentiment :] '& entre les Protestans cette lettre est défenduë par Jean Fell, [a] & particulierement par Pearson, qui soûtient contre Mr de Launoy qu'il n'y a pas moyen de douter que cette lettre ne soit veritablement de Saint Cyprien, parce-qu'elle en a tout le style, les pensées, les expressions, l'air, la maniere, le zele, la vigueur, & que les sentimens en sont tout à fait conformes à ce que ce Saint enseigne partout ailleurs. 'Il répond à quelques objections de Mr de Launoy sur le temps où cette lettre a pu estre écrite ; [& nous ne voyons point qu'il soit necessaire d'y rien ajouter.] 'Pour la difficulté qui regarde le temps où a vécu S. Trophime, [nous esperons la traiter dans la note 1 sur S. Denys de Paris.] (Riv. l. 2. c. 14. p. 228-230.) (Cyp. lom. pr. p. 65. c. 50.) (ox. t. 2. p. 176. 1.) (a an. p. 43. § 5.) (§ 6.) (§ 7-9.)

'S. Cyprien dit dans cette lettre que Novatien avoit esté rejetté depuis peu, & excommunié par tous les Evesques du monde. Cela paroist avoir assez de raport avec ce que] 'S. Denys d'Alexandrie mande au Pape Estienne, Que les Evesques de l'Orient avoient depuis peu condanné Novatien tout d'une voix &c. Mais S. Denys luy mande cette nouvelle à la fin d'une lettre qu'il luy écrit sur la question du battesme, [qu'on avoit donc déja commencé à agiter :] '& il n'y a guere d'apparence qu'elle fust encore commencée lorsque l'epistre 67 fut écrite. [Il vaut donc mieux ne pas prendre si fort à la rigueur les termes de S. Cyprien, *Novatiano nuper retuso & refutato, & per totum orbem à Sacerdotibus Dei abstento* ; & les entendre de la condannation qu'on avoit prononcée contre luy dans divers Conciles dés le temps de S. Corneille,] 'C'est à peu prés le sens que l'Evesque d'Oxford donne à cet endroit. (ep. 67. p. 163. 1.) (Eus. l. 7. c. 4. 5. p. 251. 252.) (Cyp. an. p. 48. § 6.) (ox. t. 2. p. 177. 2.)

NOTE XXXVII.

(Pour la page 135. § 41.)

Que sans le style on pourroit dire que l'écrit contre Novatien est de S. Cyprien.

[Je ne sçay si l'on pourroit faire quel-

que difficulté d'attribuer à S. Cyprien l'écrit contre Novatien, sur ce que l'auteur appelle les ennemis de la penitence Novatiens, *Novatianos*, & cite l'Apocalypse sous le nom de S. Jean.] Il est vray que S. Cyprien parlant des Novatiens dans l'epistre à Jubaien, ne les appelle pas *Novatianos*, mais *Novatianenses*; [ce qui semble plus conforme aux regles de la grammaire.] Neanmoins on peut remarquer que ce mot de *Novatianenses* est plutost de Jubaien que de S. Cyprien, [qui ne s'en sert pas autrepart; & que quoique *Novatiani* soit moins propre, estant derivé de Novat & non de Novatien, neanmoins c'est celui dont toute la posterité s'est servi; & que s'il n'est pas de S. Cyprien, il n'est pas-neanmoins indigne de luy, estant autorisé par un écrivain, qui quel qu'il soit, n'a pu pecher par ignorance ni de la langue ni de l'histoire.

Cyp.ep.73.p.182.2.

Pour la citation de l'Apocalypse; il est vray que S. Cyprien emploie souvent ce livre sous le simple titre de l'Apocalypse, ou sous le nom general de l'Ecriture, ou du Seigneur, ou sous quelque autre semblable, sans en marquer l'auteur. Neanmoins cette preuve est peu considerable contre cet écrit, dautant que l'Apocalypse y estant citée deux fois sous le nom de S. Jean, y est citée quatre fois sans nom d'auteur: Outre que tous ceux qui ont reconnu l'Apocalypse pour canonique, comme S. Cyprien, n'ont jamais pu faire difficulté de la recevoir sous le nom de S. Jean, quoiqu'on ne soit pas toujours convenu que ce fust de S. Jean l'Evangeliste.] Et S. Cyprien dans son livre de la Penitence, cite une parole que l'Ange dit *à S. Jean* dans l'Apocalypse.

pati.p.319.2.

Mr du Pin dit qu'il n'y a que les imprimez qui attribuent à S. Cyprien le traité contre Novatien; mais que les manuscrits ne le font pas. [Cette omission seroit peut-estre peu de chose sans la difference du style. Ainsi il est toujours vray de dire que cette difference seule est ce qui oblige à dire que ce traité est d'un autre auteur.] On cite mesme deux manuscrits pour prouver qu'il est de S. Cyprien.

Du P.p.486.2.

Cyp. in Nov. p.432.1.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 137.§42.

Pourquoi nous mettons la dispute du Battesme en 256, & la mort du Pape S. Estienne en 257.

[Le temps auquel il faut mettre la dispute du battesme, depend de celui du pontificat de S. Estienne, & de sa mort. Car n'y ayant pas lieu de douter qu'il ne soit mort le 2 d'aoust, *v. son titre*, il faut sans doute mettre l'année precedente] le grand Concile de Carthage tenu sur cette affaire le premier jour de septembre, & la lettre de S. Firmilien écrite lorsque l'hiver approchoit, ou commençoit mesme; puisque toute cette lettre suppose qu'Estienne vivoit encore.

Cyp. conc. p. 397.1.

ep.75.p.199.1.

[Nous avons marqué dans la note 33, les raisons qui nous obligeoient de mettre la mort de S. Luce le 4 ou 5 de mars en l'an 253. Nous n'avons rien qui porte à mettre une longue vacance entre sa mort & l'election de Saint Estienne son successeur.] Le Pontifical de Bucherius marque mesme qu'Estienne commença sous les Consuls Volusien & Maximin, [ou plutost Maxime, c'est à dire en la mesme année 253. La chronique d'Eusebe le dit aussi: Et le Pontifical de Bollandus qu'on pretend estre du VI. siecle,] le marque encore, quoique d'une maniere plus embrouillée.

Buch.cyc' p. 272.

Boll. apr.t.1. p.27.1.

[Toute la difficulté se reduit donc à la durée de son pontificat,] surquoi il y a bien des opinions differentes. [La chronique de Nicephore luy donne neuf ans selon l'edition de Leid en *p.308*, & selon celle du Louvre *p.4 V 1.c.*] Un Pontifical luy donne sept ans, cinq mois, & deux jours. [Eutyque *p.392*. dit six ans.] D'autres y ajoutent un mois. [a] Le Pontifical de Bollandus 5 ans, 5 mois, & 2 jours. [Il est certain que toutes ces opinions

Bar.260.§2.

Conc.t.1.p. 728.b.

Anal.t.3.p. 426.

a Boll.apr.t.1. p.27.1.

sont entierement insoûtenables, puisque Sixte II. Successeur d'Estienne mourut constamment le 6 aoust 258.]

Buch.cycl.p. 271. 'Le Pontifical de Bucherius veut que S. Estienne ait gouverné 4 ans, 2 mois, & 21 jour. Anast.c.24.p. 8. 'Anastase met seulement dix jours au lieu de 21, a Bar.260.§ 1. ª ce que Baronius reduit à trois ans, trois mois, & 22 jours, Eus.l.7.c.5.p. 252.a|chr. b Hier.chr| Sync.p.377. d|381.a. 'Eusebe ne luy donne partout que deux ans, ᵇ en quoy il est suivi par S. Jerome, & par George le Syncelle. [Ces trois dernieres opinions se reduisent à deux; Baronius n'estant different de Bucherius, que parcequ'il met l'entrée d'Estienne un an plustard qu'il ne faut. Ainsi la question est de savoir si Estienne est mort sous le 3ᵉ Consulat de Valerien & le 2ᵉ de Gallien, comme Eusebbe le marque dans sa chronique, c'est à dire en l'an de J. C. 255; ou sous le 4 de Valerien & le 3 de Gallien, qui est deux ans aprés, en 257.

Nous ne trouverions pas de difficulté à faire ceder Eusebe au Pontifical de Bucherius, si ce dernier s'accordoit avec luy mesme. Mais en mesme temps qu'il donne à Estienne plus de quatre ans, il le fait finir *Valeriano III, & Gallieno II*, c'est à dire en 255, ce qui ne luy donne qu'un peu plus de deux ans, & revient ainsi à Eusebe. Il seroit aisé de corriger *Valeriano IV, & Gallieno III*. Mais cela ne s'accorderoit pas avec ce qu'il ajoute, Que Sixte II. gouverna deux ans, onze mois, & six jours: car cela oblige de dire qu'il fut elu le premier de septembre 255. Il brouille encore en faisant commencer Sixte sous les Consuls Glabrion & Maxime, qui est l'an 256. Mais cette faute ne nous aide point à corriger le reste.

Eus.l.7.c.5.9. p.252-255. Il y a une chose qui rend l'opinion d'Eusebe favorable:] 'C'est que nous savons que Saint Denys d'Alexandrie écrivit plusieurs lettres sous Sixte II, sur la dispute du battesme, tant à Sixte mesme à qui il en écrivit par trois fois, qu'à quelques Prestres de Rome; au lieu qu'il n'en écrivit qu'une seule fois à Estienne. [Il semble donc que la dispute ait duré plus long-temps sous Sixte que sous Estienne; ce qui ne se peut si on reduit le pontificat de Sixte à onze mois: & de plus, ces trois lettres à Sixte conviennent bien mieux à un temps de paix qu'à celui de la persecution, dans laquelle tout le pontificat de Sixte est enfermé, s'il n'a commencé qu'en 257: & S. Denys n'eut guere le loisir dans ce temps là d'écrire tant de lettres, comme on le peut voir dans son histoire.]

'Ce qui peut porter au contraire à soûtenir qu'Estienne a gouverné plus de quatre ans, & n'est mort qu'en 257, Cyp.an.p.56. § 10.11. 'c'est que S. Firmilien dans la lettre où il le suppose encore vivant, ep.75.p.201. 1. conte 22 ans depuis la persecution [de Maximin,] aprés la mort d'Alexandre: *Ante viginti enim & duos ferè annos*: [Et on ne dit point qu'il y ait sur cela de differente maniere de lire.] 'Or il est certain qu'Alexandre an.p.57.§ 11. n'est mort qu'en 234, & qu'ainsi la 22ᵉ année d'aprés sa mort n'a commencé qu'en 256. De sorte qu'il est difficile de croire que Firmilien ait écrit plustost, ni par consequent qu'Estienne soit mort avant l'an 257, comme nous l'avons marqué d'abord. [Mettant ainsi la dispute du battesme en 256, on peut rendre quelque raison de ce qu'on ne voit rien de ce qui se passa sur cela aprés le grand Concile du premier septembre, & la jonction de S. Firmilien avec S. Cyprien. Car la persecution ayant commencé avec l'an 257, il est aisé qu'elle ait empesché les suites de ce differend. 'Par ce p.49.§ 6. moyen encore il est aisé que Faustin de Lion ait écrit deux fois à S. Cyprien sur Marcien d'Arles, aprés la persecution de Gallus, plusieurs années aprés le schisme de Novatien, & neanmoins avant qu'on commencast à agiter la question du battesme. [Que si S. Estienne a esté martyrizé, comme il y en a des preuves, cela est bien plus aisé à croire de l'an 257, auquel la persecution de Valerien commença, que de 255, auquel S. Denys d'Alexandrie nous assure que l'Eglise

l'Eglise jouissoit d'une paix profonde.]

Bar.260.§ 2. 'Baronius qui met la mort d'Estienne sous le 4.e Consulat de Valerien, [c'est à dire en 257,] se fonde sur les actes de ce Pape mesme, qui marquent, dit-il, cette date. 259.§ 20. 'Et il estime ces actes tres veritables 260.§ 5|Sur.2.aug.p.27.§ 13. & tres fideles. 'Ces actes, comme ils sont dans Baronius mesme & dans Surius, portent qu'aprés le martyre de S.Estienne, Saint Sixte fut elu *Valeriano IV, & Gallieno II,* [ce qui ne s'accorde pas, le second Consulat de Gallien estant en 255 avec le 3 de Valerien.] Bar.259.§ 20|260.§ 2. 'Aussi il paroist assez par Baronius mesme, que ce *Valeriano IV.* est une correction qui vient de luy, & que les divers manuscrits sur lesquels il a revu ces actes, avoient *tertium*; Sur.2.aug.p.31.§ 18. 'd'où vient sans doute ce qu'on lit dans les actes tirez du grec, que cela arriva dans la troisieme année de Valerien & la seconde de Gallien. [Tout ce qui peut donc favoriser Baronius dans cette piece,] Bar.259.§ 24|260.§ 2.3. 'c'est qu'elle met la mort de Saint Estienne long-tems aprés le Consulat de Glabrion & de Maxime, qui tombe en l'an 256. [Et il est bien plus aisé qu'elle se trompe dans un chifre que dans des noms propres. Mais il se peut bien faire aussi que ce soit une veritable contradiction plutost qu'une faute de copiste. Car quoy que Baronius puisse dire à l'avantage de ces actes, il est aisé de montrer qu'ils ne sont point capables de faire aucune autorité. *V. Saint Estienne Pape note* 1.

Il y a plus de fond à faire sur les actes des SS. Eusebe, Hippolyte, Maxime Cyp.an.p.57.§ 13. &c.] 'Car quoique Pearson les rejette, [ils ont neanmoins un fort bon air: & nous ne croyons pas qu'il soit impossible de répondre à quelques difficultez qui s'y rencontrent. *V. S. Estienne Pape note* Bar.259.§ 9.12. 2.] 'Or selon ces actes la persecution estoit déja grande à Rome avant la mort de S.Estienne: [& ainsi il ne peut pas Boll.apr.t.1.p.27 d. estre mort dés 255.]'Henschenius l'avoit dit neanmoins: a pont.p.36.b.c. [a] mais Papebrok s'est cru obligé de l'abandonner, particulierement à cause des 22 ans marquez par Firmilien.

[Ainsi l'on voit que l'une & l'autre opinion a ses sectateurs aussi-bien que ses auteurs, ses difficultez & ses avantages. L'autorité d'Eusebe est considerable, & d'autant plus en ce point, que le Pontifical de Bucherius qui pourroit au moins le balancer, le favorise peut-estre encore plus qu'il ne le combat. Mais les inconveniens sont plus grands de ce costé là que de l'autre: & il paroist surtout étrange que S.Cyprien ait passé les deux années 255 & 256, sans qu'on voie qu'il ait rien dit ni qu'il ait rien fait sur une difficulté aussi importante qu'estoit celle du battesme. Car quoique nous croyions que S.Sixte ait pacifié toutes choses, il ne le fit pas neanmoins tout d'abord, puisque S.Denys luy en écrivit par trois fois. Nous ne voyons pas non plus qu'il soit aisé de répondre raisonnablement à ce que nous avons cité de Firmilien. C'est ce qui nous a obligez de nous determiner enfin à suivre Baronius, Pearson, & les autres qui ont cru qu'il falloit differer la mort du Pape Estienne en 257, & mettre par consequent l'affaire du battesme en 256.

Nous ne serons nullement surpris que d'autres aiment mieux suivre Eusebe; & il n'est peut-estre pas improbable que S. Cyprien qui n'avoit pas moins de sagesse & d'humilité que de zele, ait esté bien aise de demeurer dans le silence, pour ne pas aigrir une dispute qui alloit déja bien loin du costé de Rome; & qu'il ait voulu laisser agir S.Denys, qui s'aquita tres bien en cette occasion de l'office de mediateur; se contentant que la jonction de toute l'Asie le mist hors d'état d'estre accablé. En suivant ce sentiment il faudra dire que Faustin de Lion avoit écrit à S.Cyprien sur Marcien dés la fin de 253, lorsque l'Eglise jouissoit déja de la paix sous Valerien; qu'il luy écrivit pour la seconde fois au commencement de l'an 254, & S.Cyprien

aussi-tost aprés à Estienne. L'affaire du battesme pouvoit commencer déslors à s'agiter, & peut-estre mesme dés la fin de 253, mais Estienne n'y avoit pas encore pris de part. Deux ou trois ans qui s'estoient passez depuis que Marcien s'estoit joint à Novatien, suffisoient] 'pour faire dire à S.Cyprien que divers pecheurs estoient morts sans absolution, *istis annis superioribus* : '& Pearson n'a pas jugé mesme que cela l'obligeast de mettre cette lettre aprés 254, quoique rien ne l'empeschast de la mettre en 255, & mesme en 256.

Cyp.ep.67.p.163.1.
an.p.49.§6.

[Nous n'avons pas cru devoir alleguer pour Eusebe ce qu'il dit luy mesme,] 'que S.Denys écrivit au Pape Estienne sur l'affaire du battesme lorsque la persecution fut cessée. [Cela seroit bien fort pour ne pas mettre cette affaire plustard qu'en 254, puisque la persecution estoit cessée des 253.] 'Mais on croit que c'est une bevuë d'Eusebe, qui a raporté aux payens ce que S.Denys d'Alexandrie dit de la pacification des troubles que l'heresie de Novatien avoit causez.

Eus.l.7.c.4.p.251.c.
Cyp.an.p.59.§3.

[Nous avons cru nous devoir encore moins arrester à la pensée d'Henschenius un peu extraordinaire, pour ne rien dire de plus.]'Car il pretend qu'Estienne n'a proprement esté Pape que prés de cinq mois, depuis le 4 mars 255, auquel S.Luce mourut selon luy, jusqu'au 2 aoust de la mesme année, auquel il mourut luy mesme ; & que les deux années precedentes il n'avoit gouverné que comme Vicaire de S.Luce : 'c'est à dire que presque tout ce que S.Cyprien & les autres disent de luy, appartient proprement à S.Luce. [Il y auroit bien des choses à dire sur cela : mais on voit sans peine qu'il n'est pas besoin de le faire.]

Boll.apr.t.1.p.27.d.
Cyp.an.p.42.§4.

NOTE XXXIX.

Pour la page 138.§42.

Si Saint Estienne Pape a approuvé le battesme donné sans l'invocation de la Trinité.

[S'il faut juger du sentiment du Pape S.Estienne, & de ceux qui combatoient avec luy l'erreur de S.Cyprien & de S. Firmilien, par ce qu'en raportent ces deux Saints, il y a quelque sujet de croire qu'en s'opposant à une erreur ils sont eux mesmes tombez dans une autre.] 'Car ces Saints leur attribuent de croire que ceux qui estoient battizez au nom de J.C. en quelque lieu & de quelque maniere qu'ils le fussent, recevoient la grace de J.C. '& la remission des pechez : selon quoy ils auroient dû approuver le battesme des Montanistes, qui battizoient certainement au nom du Pere & du Fils ; & reconnoistre que mesme les adultes qui reçoivent le battesme des heretiques, reçoivent aussi la grace. Il est visible que S.Cyprien & S. Firmilien prenoient de cette maniere le sentiment de leurs adversaires : & ils en raportent des paroles tantost en general, tantost nommément du Pape Estienne, qui semblent le dire formellement.] Car S.Cyprien cite ces propres termes d'une lettre qu'il avoit receuë de ce Pape : *Si quis à quacunque haresi venerit ad nos, nihil innovetur nisi quod traditum est, ut imponatur illi manus in pœnitentiam &c.*

Cyp.ep.73.p.185.2.
p.183.1|75.p.200.2|204.1.

'Blondel, & mesme plusieurs Catholiques, soûtiennent qu'il est effectivement tombé dans l'excés opposé à celui de S.Cyprien, '& que son sentiment a esté qu'il falloit recevoir tout battesme donné par les heretiques, en quelque maniere que ce fust. M.r du Pin juge qu'il y au moins lieu de douter s'il n'a point esté dans cette opinion ; Il apporte mesme bien des raisons pour croire que ç'a esté son vray sentiment, sans en donner aucune solution, 'pretendant en effet prouver que cela est tres probable : [& nous ne savons point cependant que ceux qui l'ont combatu aient rien dit sur cela.]

Alex.t.5.p.506|Laun.t.8.ep.15.p.607.
Du Pin,p.404.480.
rép.p.172.

'La dissertation sur la vie & les écrits de Tertullien, [que j'ay vu attribuer à Alix ministre Calviniste,] soûtient tout

Tert.vit.c.1.p.30.31.

à fait qu'Estienne a receu toute sorte de battesme sans distinction. Mais ce qui est considerable, p.31.32. 'c'est qu'elle cite un écrit du Pape Benoist XII. fait vers l'an 1330, lorsqu'il estoit Cardinal, où pour prouver que ce qu'un Pape a determiné sur la foy & sur les mœurs, peut estre revoqué par un autre, il marque l'exemple de S.Pierre repris par S.Paul, & le decret du Pape Estienne pour recevoir ceux qui ont esté battizez par quelque heretique que ce soit, rejetté par S.Cyprien & par le Concile d'Afrique qui determine le contraire : à quoy il ajoute que le Concile de Nicée corrige toutes les p.31. deux opinions, & celle de S.Cyprien, & celle du Pape. 'Cet écrit de Benoist XII. est inseré dans un Directoire des Inquisiteurs de Rome *parte* 2. *q*.17, p.32. 'dont on s'est longtemps servi à Rome, & qui est fait par un nommé Eimeri.

[Mais s'il y a quelque lieu de craindre que les adversaires de S.Cyprien n'aient esté dans l'erreur aussi-bien que luy, il est neanmoins bien difficile d'en porter un jugement assuré, puisque nous n'avons pas leurs pieces entieres. Et il y a mesme peu d'apparence qu'ils pretendissent que l'on pust recevoir la grace & la remission Cyp.ep.74. 75.76.p.194.1|200.2|211.1. des pechez hors de l'Eglise,] 'puisqu'ils soûtenoient par l'aveu de S.Cyprien & de S.Firmilien, que le S.Esprit n'estoit point hors de l'Eglise, p.211.1. '& que ni les heretiques ni les schismatiques ne l'avoient & ne le pouvoient donner, quoiqu'ils donnassent le battesme. [L'on pourroit se servir encore pour justifier le sentiment de S.Estienne sur ce point, de ce ep.75.p.202.1. qu'il disoit,] 'Que l'heresie mettoit des enfans au monde & les exposoit ; & que l'Eglise recevoit ces enfans exposez par l'heresie, & les nourrissoit comme ses propres enfans.

[Pour ce qui est mesme de la validité du battesme donné par quelques heretiques que ce fust,] p.200.2. 'il est certain que S. Estienne parloit quelquefois de l'invocation des trois Personnes, Alex.t.5.p.419. 'ce qui pourroit expliquer les endroits où il n'exprimoit que celle de J.C, [ou ne l'exprimoit pas mesme. Il paroist ce me semble qu'on ne s'attachoit proprement qu'à la question generale, s'il falloit rejetter tout battesme donné hors de l'Eglise, sans entrer beaucoup dans la distinction des heresies particulieres, & de la maniere dont elles donnoient le battesme. S.Cyprien les regardoit toutes comme violant le symbole & la confession de la Trinité, parcequ'elles en violoient la foy.] 'C'est Cyp.ep.75. p.210.1.2. pourquoi quand on luy objectoit que les Novatiens battizoient dans le mesme symbole que nous, il le nioit absolument parcequ'ils n'avoient pas la mesme croyance sur la remission des pechez & sur l'Eglise. [Ainsi il ne faisoit pas attention si S.Estienne distinguoit ou non les heresies qui battizoient au nom de la Trinité, de celles qui battizoient d'une autre maniere.

Si l'écrit anonyme donné par M.r Rigaut, & fait contre la reiteration du battesme, a esté composé dans ce temps là, comme il y a assez d'apparence, *v. la note* 40, on y voit ce me semble bien clairement que ceux qui combatoient l'opinion de S. Cyprien, soûtenoient] 'que le battesme donné hors de l'Eglise bapt.t.3.p. 24.2|25.1|27.1. ne suffisoit point pour le salut ; mais qu'il falloit avoir la vraie foy, faire penitence de l'erreur où l'on avoit esté, & recevoir dans l'Eglise le S.Esprit par l'imposition des mains de l'Evesque ; & qu'alors le battesme commençoit à operer son effet. [Ainsi cet auteur a eu sur cela la mesme doctrine que S.Augustin a soûtenu depuis avec plus d'étenduë & plus de force. Mais il paroist avoir cru que tout battesme, sans exception, donné au seul nom de J.C, estoit valide.] 'Le p.21. titre mesme de cet écrit est, Qu'il ne faut point battizer de nouveau ceux qui ont esté une fois plongez dans l'eau, *tincti*, au nom de J.C. nostre Seigneur. [Tout son traité roule sur cela, & il n'y parle jamais que du nom de J.C.] 'Il a seu- p.25.1.

lement un endroit où il raporte le commandement de battizer au nom des trois Personnes. Mais il le raporte comme une objection qu'on luy faisoit: & il y répond en disant qu'il faut certainement nommer le Pere, le Fils, & le S.Esprit, & que c'est ce que l'Eglise a accoutumé d'observer? Mais neanmoins, ajoute t-il, » il faut considerer que l'invocation du » nom de JESUS ne nous doit point pa- » roistre inutile, *futilis*. 'Ainsi cet endroit par lequel le P.Alexandre pretend montrer que l'auteur de l'écrit reconnoist la necessité de nommer les trois Personnes pour la validité du battesme, [montre mieux que tout le reste qu'il ne l'a pas cru absolument necessaire.]

Alex.t.5.p. 488.495.

'S.Cyprien cite une lettre que Baronius [& Pamelius] croient estre d'Estienne, [ce qui peut estre, quoiqu'il n'y en ait pas de preuve: *v.§ 46*,] & il dit que le battesme des Marcionites y estoit approuvé, 'quoique le 7.e Canon du premier Concile œcumenique de Constantinople, en recevant celui des Ariens & de quelques autres, entre lesquels les Marcionites ne sont pas nommez, declare nul celui de tous les autres heretiques. 'Et il est certain que l'heresie des Marcionites estoit encore alors fort celebre & fort commune; 'Theodoret seul en ayant converti plus de mille. [Mais il se peut faire aussi qu'il aient changé quelque chose dans leur battesme depuis Saint Estienne,] 'comme les Encratites avoient fait exprés, pour rendre, dit S.Basile, leur retour à l'Eglise plus difficile. 'Pamelius pretend que l'Eglise a admis le battesme des Marcionites, & cite pour cela le Canon 95 du VI. Concile œcumenique, [ou plutost de ce qu'on appelle le Concile *in Trullo*,] & le 7 du Concile de Laodicée. 'Mais il n'y a rien des Marcionites dans ce dernier, ni selon le grec, ni selon les versions de Denys le Petit & d'Isidore. 'Pour l'autre il est si obscur sur ce point, [qu'il est bien difficile d'en rien conclure. Et je ne sçay si personne oseroit dire sur l'autorité de ce Canon, que l'Eglise ait admis le battesme des Manichéens. Il est plus aisé de croire qu'il y a quelques lignes d'oubliées avant ἀπὸ τοῦτο λιβέλλους.] 'Et en effet, Balsamon en commentant ce Canon, y trouve que les Manichéens, les Marcionites &c. doivent estre battizez. [Zonare semble mesme n'avoir point eu dutout cette fin du Canon 95.] 'Car il n'explique point ce Canon, parceque c'est, dit-il le 7 du second Concile œcumenique.

Cyp.ep.73.p. 185.1.|Bar.254. § 243.
Conc.t.2.p. 951.
Epi.42.c.1.p. 302.a.
Thdrt.ep. 113.p.986.d.
Bas.can.1.t.3. p.21.c.d.
Cyp.n.27.p. 289.
Conc.t.1.p. 1498.1510. 1517.
t.6.p.1183.a.
Bals.can.p. 480.b.
Zon.can.p. 202.a.

'Ce qui paroist certain sur le sentiment du Pape Estienne, c'est qu'Eusebe, S. Augustin, Vincent de Lerins, Facundus, qui ont vu comme nous ce qu'en dit S. Cyprien, ont supposé neanmoins qu'il n'avoit soûtenu que l'ancienne & la veritable doctrine de l'Eglise. [Nous le croyons donc tres volontiers avec eux, puisque nous n'avons point de preuve claire du contraire, n'estant pas juste de condanner d'erreur sur des raisons foibles & incertaines, un Pape honoré de toute l'Eglise comme un Saint & un Martyr, & avec luy un grand nombre d'Evesques qui le suivoient. Car il est difficile de s'assurer des sentimens d'une personne soit sur des passages detachez, soit sur le témoignage de ceux qui l'ont combatu; les plus grands hommes & les plus saints mesmes estant sujets à prendre mal les pensées de leurs adversaires, & à les representer d'une maniere moins favorable. Quand l'Anonyme qui a écrit contre Saint Cyprien, aura cru que la seule invocation du nom de J.C. suffisoit pour la validité du battesme, ce n'est pas à dire que S.Estienne & les autres le crussent aussi, estant ordinaire que ceux qui conviennent dans le principal point d'une dispute, soient partagez sur d'autres ausquels on fait moins d'attention, & qui ne sont pas encore bien éclaircis.]

Alex.t.5.p. 507.508.

'Il seroit fascheux d'estre obligé de dire que toute l'Eglise estoit alors partagée entre deux erreurs, sans que nous

Alex.t.5.p. 508.

puissions dire que personne y soûtinst la verité. [Et sur quelle tradition l'Eglise se seroit-elle donc fondée pour trouver le juste milieu qu'elle a embrassé depuis? Car les lumieres & les raisons de Saint Augustin, n'ont point formé le sentiment que l'Eglise tient : Elles n'ont fait que l'appuyer. Et ce Saint mesme n'a fait que répondre aux raisons de Saint Cyprien, pour soûtenir ce qu'il avoit appris de l'Eglise, & ce qu'il y trouvoit établi.]

Du Pin, p. 480.a. 'Entre les raisons que Mr du Pin allegue pour montrer qu'Estienne a esté dans l'erreur, il cite ce que dit S. Augustin, Aug.in Pet.c. 24.p.86.2.b.c. 'que ce Pape soûtenoit qu'il ne falloit jamais reiterer le battesme. Mais il le dit en un endroit où il n'est point du tout question de savoir quel battesme il faut recevoir ou rejetter. De plus, il dit que c'est le battesme *de J. C.* que S. Estienne vouloit qu'on receust toujours : [& par ce battesme de J. C, il a bien pu n'entendre que le battesme donné selon la regle prescrite par J. C. Quand il y auroit plus de difficulté à expliquer ce passage, il en faudroit juger par les autres où S. Augustin parle d'Estienne. Car in Gaud. c.8. p.B.671.a. je ne voy pas moyen de douter] 'qu'il ne crust que luy & ce nombre infini d'Evesques qui dans toute la terre suivoient, dit-il, le mesme sentiment que ce Pape, estoient entierement dans la veritable croyance de l'Eglise,

Du Pin, p. 480.a. 'On ajoute qu'il n'y avoit alors presque point d'heretiques qui battizassent au nom de la Trinité ; & qu'ainsi ce n'estoit pas d'eux qu'il s'agissoit, puisque c'eust esté disputer en l'air sur un fait qui n'eust point esté de pratique. [Je ne sçay s'il est bien certain qu'il y eust alors peu d'heretiques qui battizassent au nom de la Trinité. Mais au moins les Novatiens le faisoient. Cela suffisoit donc pour agiter la question, & pour obliger S. Estienne à s'opposer au sentiment de S. Cyprien qui vouloit qu'on rejettast leur battesme.]

NOTE XL.

Pour la page 143.544.

Que l'auteur de l'écrit anonyme sur le battesme, est un Evesque contemporain de Saint Cyprien : Si c'est en Ursin dont parle Gennade.

'Le P. Sirmond a trouvé dans un manuscrit fort ancien de S. Remis de Reims, Cyp. R.ep. 74.n.2.b.p. 135. un écrit anonyme fait pour montrer qu'il ne faut point rebattizer ceux qui l'ont esté une fois au nom de J. C. Il suit immediatement dans ce manuscrit l'epistre 75 de S. Cyprien à Pompée : & Mr Rigaut l'a donné de mesme dans son edition de S. Cyprien aprés cette lettre, qu'il conte pour la 74. [On l'a mis aussi dans la troisieme partie du S. Cyprien d'Oxford, *p.* 21.] 'Le P. Alexandre dit Alex. t.5. p. 488. qu'un manuscrit du Vatican attribue cet écrit à un moine Africain nommé Ursin dont parle Gennade. 'Gennade parle en Genn.c.27. effet d'un Ursin moine, & dit qu'il avoit écrit contre ceux qui vouloient qu'on rebattizast les heretiques, montrant que c'estoit une chose illegitime & indigne de Dieu, de donner de nouveau le battesme à ceux qui l'ont déja receu, ou simplement au nom de J. C, ou au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit; & que quand mesme ces personnes auroient esté battizées estant dans de mauvais sentimens, il leur suffit de confesser la Trinité sainte & J. C, & de recevoir ensuite d'un Evesque Catholique l'imposition des mains. Gennade met cet auteur parmi plusieurs autres qui ont écrit sur la fin du IV. siecle, ou peu aprés.

[Tout ce qu'il dit de cet écrit convient assez bien à l'Anonyme de Mr Rigaut ; mais il paroist que l'auteur de cet écrit anonyme estoit un Evesque & non pas un moine :] 'puisqu'il dit que le battesme Cyp. bapt. t. 1.p.26.a. du S. Esprit (c'est à dire la Confirmation) est presque toujours joint à celui de l'eau *quand c'est nous qui le donnons* ; au lieu que quand c'est un Clerc inferieur, *nous suppleons* ce qui y a manqué &c. [C'est pourquoi il faudroit bien examiner si le

traité attribué à Ursin dans le manuscrit du Vatican, est le mesme que celui de Mr Rigaut.

[Je ne sçay aussi si le temps s'y raporteroit.] p.21.1|22.1. 'Car celui de Mr Rigaut est fait dans une dispute qui s'estoit elevée depuis peu parmi les Catholiques, *apud fratres* : touchant le battesme des hereti-
p.22.1. ques, '& sur laquelle il s'estoit déja fait plusieurs écrits de part & d'autre avec assez de chaleur : [Cela convient tout à fait au temps de S. Cyprien : & nous ne voyons point que la mesme dispute se soit jamais renouvellée dans l'Eglise avec quelque eclat. [C'estoient des Evesques qui rejettoient le battesme des heretiques; & l'auteur pretend que l'unique fruit de la dispute estoit de faire paroistre sa science & la constance d'un seul homme, qui se vantoit d'estre le reformateur des erreurs & des vices de toutes
p.26.1. les Eglises : '& cet homme parloit avec ornement & eloquence. [Il est aisé de croire que l'on a voulu depeindre S. Cyprien par ces termes odieux.

Il y a aussi dans cet écrit quelques ex-
p.23.2. pressions peu exactes,] 'comme que le S. Esprit n'estoit pas encore avant la mort
p.24.1. de J.C; 'Qu'il estoit descendu du ciel par la volonté de Dieu & non par la
p.25.1. sienne, *non sua sponte*; 'Que le battesme du S. Esprit est plus grand que celui de l'eau. [Ces expressions n'auroient pas sans doute esté tolerées à la fin du IV.
p.25.1. siecle.] 'Ce qui y est dit qu'il se faisoit encore beaucoup de miracles, & que les payens mesmes en faisoient quelquefois par le nom de J.C. [paroist marquer aussi
p.27.1|28.1. une grande antiquité.] 'L'on voit encore que c'estoit un temps où le martyr estoit ordinaire. [Ainsi nous ne croyons point que le passage de Gennade nous doive empescher de dire que ce traité à esté fait du temps de S. Cyprien, & nommément contre luy, soit qu'Ursin ait esté Evesque & non pas moine, soit que son
Alex. t.5. p. 488.495. écrit soit different de celui-ci.] 'Le P. Alexandre mesme qui l'attribue au moine Ursin, ne laisse pas de dire qu'il est écrit du temps de S. Cyprien, ou peu
aprés. 'Pearson l'appelle *Ursinum seu quem alium*, & le cite entre S. Cyprien Pearf.an.P.p. 68.
& S. Augustin. Il ajoute que c'est un écrivain d'Afrique, *& post Cypriani tempora*. [Mais je ne sçay quelle preuve il peut avoir de l'un & de l'autre, qu'en supposant que c'est l'Ursin de Gennade.

'Il est vray neanmoins que l'auteur de Cyp.bapt.p. 22.1|24.2| 29.2.
ce traité pretend que son sentiment estoit appuyé par l'autorité de toutes les Eglises; que c'estoit une chose reglée & établie depuis long-temps : & il se plaint de ce qu'on commençoit tout d'un coup à s'elever contre ce qui s'estoit fait durant tant de siecle. [Mais je pense qu'on peut dire sur cela que ceux qui suivoient le Pape Estienne exageroient un peu leur nombre. On sçait aussi qu'ils soûtenoient que leur pratique estoit une tradition apostolique : & il est bien difficile, comme nous venons de dire, de croire que cet auteur parle d'une autre dispute que de celle de S. Cyprien contre S. Estienne.] 'Mr du Pin croit qu'il a vécu du Du Pin, p. 472.a.
temps mesme de S. Cyprien. a Mr Fleuri a Fleuri, l.7.c. 31.p.329.
dit que c'est peut-estre S. Estienne mesme, ou quelqu'un des Papes suivans. [Mais on n'a rien de particulier pour appuyer cette conjecture.]

NOTE XLI. Pour la page 154.548.

Sur les Martyrs & les Confesseurs du Concile de Carthage : De Saint Theogene d'Hippone.

[Les titres de Confesseur & de Martyr attribuez à divers Evesques du Concile de Carthage, ne se lisent point ni dans S. Augustin, ni dans la version greque de ce Concilé,] 'ni dans beaucoup de Cyp. conc.n. p.408.1.2|n. ox.p.237.
manuscrits. [Et ce qui rend encore ces qualifications plus suspectes, c'est qu'on ne les donne point à quelques uns de ceux que l'on croit avoir esté Confesseurs & Martyrs;] 'comme à Nemesien con- ep.77.p.216.
danné aux mines, [& à Theogene d'Hip-

pone, que l'on croit avoir esté martyrizé. Car on ne peut pas dire qu'on ne les donne qu'à ceux qui les avoient meri- conc.p.403.1. tées avant ce Concile,] 'puisqu'on donne à S.Cyprien non seulement celle de Confesseur, [que sa proscription sous Dece luy avoit pu faire meriter,] mais encore celle de Martyr [qu'il n'a acquise que par sa mort.

Ce qui nous porte à croire que Theo- Aug. f.273.c. 7.p.1108.a. gene d'Hippone est Martyr,] 'c'est que S. Augustin Evesque de la mesme ville, parle de la Memoire ou eglise de Saint Theogene; & en parle comme de l'eglise cathedrale : [De sorte qu'il est bien difficile de pretendre que ce soit d'une autre Theogene que de l'Evesque d'Hippone marqué dans le Concile de Carthage. Et comme on ne parloit point en ce temps là de Memoire que pour les Martyrs, il y a bien de l'apparence que ce Saint a esté Martyr : ce qui est encore plus clair dans l'edition des Benedictins a|1107.g. que dans les autres.] 'Il en parle tout de mesme que de S. Pierre & de S. Paul, en traitant de l'honneur qu'on rend aux Martyrs, & de celui qu'on ne peut rendre qu'à Dieu seul. [Ainsi il est indubitable que ce S. Theogene est un Martyr. bapt.l.6.c.21. p.70. On peut demander pourquoi] 'S. Augustin en expliquant l'avis de Theogene Evesque d'Hippone, ne dit rien de son martyre : [mais c'est qu'il n'en estoit pas alors question.]

Boll. 26. jan. p.708. 'On trouve dans divers martyrologes le 26 de janvier un S. Theogene marty- Bar. 262.§ 33| 26. jan. b. rizé avec 36 autres. 'Baronius pretend a Boll.p.708. 709|Flor.p. 283-285. que c'est celui d'Hippone. [a] Neanmoins Bollandus remarque avec raison que cela n'est pas bien constant; dautant que les martyrologes ne marquent pas le lieu ni le temps du martyr de ce Theogene, excepté quelques uns qui le mettent à Laodicée sous Maximin ou sous Licinius : D'autres semblent le mettre à Ravenne; & il n'y a que le Romain corrigé par Baronius, qui le mette à Hippone sous Valerien.

NOTE XLII.

Pour la page 156.§ 49.

Que le Pape Estienne n'a rompu avec les Orientaux que sur le battesme.

'Firmilien qui dit qu'Estienne avoit Cyp.ep.75.p. 209.1. rompu la paix avec les Orientaux, [ne dit point sur quel sujet il l'avoit rompuë. Il donne neanmoins quelque lieu de croire que c'estoit sur un sujet different du battesme, sur lequel il rompit avec l'Afrique,] puisqu'il avoit dit immediatement auparavant *pacem cum singulis* 'vario discordie genere *rumpentem*. 'C'est Lom.pr.p.72. 73.§ 55. sur cela que M. Lombert dans la vie qu'il a faite de S. Cyprien, croit que cela regardoit le Novatianisme. 'Neanmoins Eus.l.7.c.4. 5.p.251. nous voyons que les disputes sur le Novatianisme, finirent par la réunion de tous les Evesques de l'Orient, dans le temps mesme que celles du battesme commencerent à s'échaufer. C'est ce qu'on voit par ce que S. Denys d'Alexandrie manda la fin des premieres à Estienne dans la mesme lettre qu'il luy écrivoit au sujet des autres.] Or la voie des excommunications n'estoit guere propre pour terminer ces disputes, & moins encore pour réunir les esprits.] 'Il est certain d'ailleurs par le mesme c.5.p.252.b. S. Denys, qu'Estienne declare qu'il ne vouloit plus communiquer avec la Capadoce, la Cilicie &c. à cause du battesme : [& si Firmilien écrivoit à la fin de 256, cette lettre de S. Denys ne peut pas avoir esté écrite beaucoup aprés, puisque la persecution commença avec l'an 257. Je ne sçay s'il ne vaudroit donc point mieux raporter aussi au sujet du battesme la rupture d'Estienne avec les Orientaux dont parle Firmilien, & dire qu'il rompit sur un mesme sujet avec eux d'une maniere, & avec les Africains d'une autre, quoique nous ne sachions pas en quoy consistoit cette difference, parce que nous ne savons pas en detail comment les choses se passerent.]

Pour la page 158. § 50.

NOTE XLIII.

Sur l'epistre à Magnus.

Cyp. ep. 76. p. 268.

'Pamelius met la lettre 76 à Magnus la derniere de celles qui regardent le battesme. 'Au contraire Baronius pretend qu'elle a esté écrite la premiere sur ce sujet : en quoy il est suivi par Pearson. Ils alleguent que le Saint n'y parle point de ce qu'il avoit déja écrit sur la mesme difficulté, ni des Conciles qu'il avoit tenus, & qu'il se contente d'y marquer son sentiment, sans dire que c'estoit une chose decidée plusieurs fois. [Mais il paroist que Magnus convenoit de la regle generale établie par ces Conciles & par les autres lettres de S. Cyprien, qu'il falloit battizer les heretiques : Il doutoit seulement s'il n'en falloit point excepter les Novatiens, comme moins eloignez de l'Eglise que les autres. C'est pourquoi S. Cyprien ne luy allegue point les Conciles qu'il avoit tenus, lesquels Magnus n'ignoroit pas apparemment, comme il ne luy allegue pas celui d'Agrippin.]

an. p. 51. § 2| Bar. 258. § 22.

Du Pin. p. 484. 2. a Cyp. ep. 76. p. 211. 1. p. 213. 1.

'Ce qui nous porte à croire que Pamelius peut avoir eu plus de raison,[a] c'est que S. Cyprien y parle avec assez de force contre ceux qui s'opposoient à son sentiment, '& prend en mesme temps des precautions pour ne pas rompre avec eux. Ce qu'il dit contre ceux qui recevant le battesme donné par des heretiques, faisoient des difficultez sur celui des Cliniques, c'est à dire de ceux qui l'avoient receu dans le lit, parcequ'ils estoient malades, [paroist dit contre l'Eglise Romaine,] 'où l'on excluoit de l'état ecclesiastique ceux qui avoient esté battizez dans la maladie.

Eus. l. 6. c. 43. p. 245. a.

Pour la page 162. § 51.

NOTE XLIV.

Sur le Concile universel que S. Augustin dit avoir decidé la question du battesme : § 1. Qu'il est difficile de l'entendre du Concile d'Arles.

Aug. bapt. l. 1. c. 7. p. 34. 2. c| l. 2. c. 9. p. 42. 2. a. b.

'S. Augustin dit souvent que la question du battesme a esté decidée avant qu'il fust né, & aprés la mort de S. Cyprien, par un Concile entier de toute la terre & de toute l'Eglise ; [ce que les uns entendent du Concile d'Arles tenu en 314, & les autres du Concile de Nicée.] 'La definition du Concile d'Arles comprise dans le huittieme Canon, est claire & precise sur la question du battesme, & tout à fait conforme aux conclusions qu'en tire S. Augustin : 'Il est certain aussi que dans l'usage de l'Eglise d'Afrique, les termes de Concile entier, *plenarium*, & Concile universel, s'appliquent mesme à des Conciles inferieurs à celui d'Arles, qui estoit assemblé des provinces de l'Occident. [Mais il faut remarquer que dans tous les endroits que l'on en raporte, la signification vague de ce mot est determinée par les circonstances à marquer un Concile universel non de l'Eglise, mais d'une certaine partie de l'Eglise.] 'Il est vray neanmoins que les Peres du second Concile d'Arles parlant du premier, disent qu'il a esté assemblé de toutes les parties du monde. Mais ou ils avoient une fausse idée de ce Concile, ou leur maniere de parler est si impropre qu'elle ne peut servir de regle, ni faire croire que c'estoit l'usage de S. Augustin, qui se trouvoit assez fort de la verité toute seule, & qui n'aimoit pas l'exageration.

Laun. bapt. c. 1. p. 18. 19.

p. 18. 13.

Conc. t. 4. p. 1013. b.

Mr de Launoy qui tient pour le Concile d'Arles, ne raporte aucun passage de ce Pere, où il dise d'aucun Concile non œcumenique, qu'il a esté assemblé de toute la terre ou de toute l'Eglise. Il n'y a que le passage de la lettre 162 qui est sa plus forte preuve, & qui pourroit bien neanmoins estre contre luy.] 'Saint Augustin y dit d'abord que les Donatistes avoient demandé des juges à Constantin, afin d'avoir lieu ou de faire condanner Cecilien, ou au moins de se plaindre d'avoir esté mal jugez, & eviter par là le juste reproche qu'on leur pouvoit faire de s'estre separez des autres Eglises, sans

Aug. ep. 162. p. 280. 1. d.

avoir

avoir poursuivi auprés d'elles la condannation de Cecilien, à cause duquel ils s'en separoient : & il fait voir ensuite que cette ruse leur estoit inutile pour leur dessein. *Ecce putemus*, dit-il ; *illos Episcopos qui Romæ judicarunt, non bonos judices fuisse ; restabat adhuc plenarium Ecclesiæ universæ Concilium, ubi etiam* 2.2. *cum ipsis judicibus causa posset agitari ; ut si malè judicasse convicti essent, eorum sententiæ solverentur. Quod utrum fecerint, probent : nos enim non factum esse facilè probamus ; ex eo quod totus orbis non eis communicat : Aut si factum est, etiam ibi sunt victi, quod ipsa eorum separatio manifestat. Sed tamen quid posteà facerint, Imperatoris litteris sufficientissimè ostenditur. Judices enim Ecclesiasticos tantæ autoritatis Episcopos, quorum judicio & Cæciliani innocentia & eorum improbitas declarata est, non apud alios collegas, sed apud Imperatorem accusare ausi sunt quod male judicarint. Dedit ille aliud Arelatense judicium &c.*

M.r de Launoy suppose comme une chose constante, qu'*Arelatense judicium* est en cet endroit la mesme chose que *plenarium Ecclesiæ universæ Concilium*, auquel les Donatistes pouvoient appeller. Mais on peut considerer que Saint Augustin dit clairement que les Donatistes n'avoient point appellé à ce Concile universel, *Nos enim non factum esse facilè probamus*. Que si l'on pretend que les Donatistes appellerent au Concile d'Arles comme au Concile universel, & que le doute que S. Augustin forme, c'est de savoir si la sentence de Rome y a esté confirmée, & les Donatistes absous ou non : 1, Cela va contre la suite du raisonnement de S. Augustin : 2, Cela est contre la verité de l'histoire établie par S. Augustin mesme dans la suite de ce passage ; estant constant que les Donatistes n'appellerent pas du jugement du Concile de Rome à un autre Concile, mais se contenterent d'en faire des plaintes à l'Empereur : 3, Il faudra faire faire ce raisonnement à Saint Augustin, *Si factum est ut Romanâ sententiâ à plenario Concilio solutâ vincerent Donatistæ, etiam ibi in plenario Concilio sunt victi*. On fera bien cette justice à S. Augustin de ne luy pas attribuer ce raisonnement ; dont il s'ensuivroit encore qu'il auroit douté si les Donatistes avoient esté condannez dans le Concile d'Arles, de quoy il est certain qu'il ne doutoit pas.

Il est donc ce me semble assez clair que S. Augustin montre en cet endroit que les Donatistes ou n'avoient point appellé au Concile œcumenique, comme il le soûtenoit, ou y avoient esté condannez : Ce qu'il prouve non par les actes du Concile, ou par d'autres monumens positifs, comme il l'eust dû faire, s'il l'eust entendu de celui d'Arles, mais seulement par l'induction de la communion que Cecilien avoit conservée avec tous les Evesques du monde. C'est ce qui nous fait dire qu'on ne peut pretendre en aucune maniere que S. Augustin ait appellé en cet endroit le Concile d'Arles *plenarium Ecclesiæ universæ Concilium*. Il seroit au contraire bien plus facile d'en conclure qu'il y distingue assez nettement *Arelatense judicium à plenario Ecclesiæ universæ Concilio* ; & qu'ainsi quand il dit que l'affaire du battesme à esté jugée *universi orbis autoritate, ab universæ Ecclesiæ Concilio, à plenario totius orbis Concilio*, il entend un autre Concile que celui d'Arles, lequel n'estoit composé que des provinces de l'Occident. Que s'il a cru que ce Concile estoit œcumenique, pourquoi ne dit-il jamais que les Donatistes ont esté condannez par un Concile œcumenique ? Pourquoi n'oppose t-il jamais autre chose au nombre de 70. Evesques qui avoient condanné Cecilien, que la communion que tous les Evesques de la terre avoient conservée avec luy, & le consentement qu'ils avoient donné au Concile qui

Aug.ps.36.l.2.p.121.122.

l'avoit absous, & auquel ils n'avoient pas assisté;

Et certes il faut avouer que toutes les fois qu'il parle clairement du Concile d'Arles, il n'en dit jamais rien qui puisse le faire passer pour un Concile œcumenique. Au contraire il ne semble pas mesme en avoir eu une grande idée; & il n'en tire nullepart le grand avantage que luy donnoit la condannation des Donatistes par toutes les provinces de l'Occident. Cette expression *Dedit ille aliud Arelatense judicium, aliorum scilicet Episcoporum*, semble l'egaler, ou au moins ne le relever pas beaucoup au-dessus de celui de Rome. Je croy aussi qu'on peut remarquer qu'il le cite souvent sur l'autorité des lettres où Constantin en parloit, & n'en dit rien que ce qui s'en trouvoit dans ces lettres; mais n'en cite jamais ni les actes, ni les canons, ni les lettres: & on le voit particulierement dans la mesme lettre 162, p. 277. 2. b. d. Ce qui donne lieu de croire qu'il n'avoit rien vu de tout cela, & ne connoissoit ce Concile que par les lettres de Constantin. Que si cela est veritable, il se trouvera qu'il n'a pas seulement sçeu que ce Concile ait rien fait sur le sujet du battesme, bien loin de croire qu'il eust decidé ce point avec une supreme autorité.

ep. 162. p. 280. 2. a.

Mais quelque connoissance que Saint Augustin ait pu avoir du Concile d'Arles, & quelque titre qu'il luy ait pu donner, il est difficile que demeurant dans la veritable idée qu'on en doit avoir, & ne le reconnoissant que comme un Concile de l'Occident, dont l'Orient a eu peu ou point de connoissance, il crust que S. Cyprien eust esté absolument obligé de s'y soumettre, luy qui estoit appuyé par toute l'Afrique, par l'Asie mineure, & s'il en faut croire S. Jerome & Baronius, par le Patriarche d'Alexandrie. Enfin l'on voit que S. Augustin parlant de la definition de ce Concile universel, quel qu'il fust, l'a regardé comme une definition de toute l'Eglise, aprés laquelle il n'y avoit plus à deliberer, à laquelle tout le monde estoit obligé d'obeir, de laquelle il n'y avoit point d'appel. Et cependant qui doute que le Concile de Nicée ne fust audessus de celui d'Arles, & qu'il ne pust examiner de nouveau, & changer ce qui y avoit esté établi, comme il l'a fait à l'égard de ceux qui ne demandent la communion qu'à la mort; Outre que son autorité n'obligeoit pas les Evesques d'Asie interessez dans la cause du battesme, & qui n'avoient eu aucune part à ce Concile.

'Que si Mr de Launoy juge que le petit nombre d'Evesques qui se trouva au Concile d'Alexandrie en 362, est une bonne preuve pour montrer que ce n'est pas celui dont parle S. Augustin, il doit songer à ce qu'il répondra à Mr Valois, 'qui pretend qu'il n'y en avoit que 33 à Arles, ou 44 en contant ceux qui y avoient deputé. Eus. n. p. 297. 2. d.

Laun. bapt. c. 3. p. 31.

ARTICLE II.

De la difficulté qu'il y a d'expliquer S. Augustin du Concile de Nicée.

'[Il est visible que l'autorité que Saint Augustin attribuë au Concile dont il parle, convient beaucoup mieux à celui de Nicée qu'à celui d'Arles. Mais d'autre part il y a une grande difficulté sur celui de Nicée, parcequ'il est beaucoup moins formel que celui d'Arles, ne faisant autre chose que de recevoir les Novatiens par l'imposition des mains, dans le 8.e Canon, & les Paulianistes par le battesme dans le 19. Il ne défend pas mesme expressément de rebattizer les Novatiens, quoiqu'on ne puisse douter qu'il ne suppose qu'ils sont receus sans cela:] '& S. Jerome l'entend de la sorte. Hier in Lucif. c. 9. p. 147. 2.

[Pour les autres heretiques, le Concile de Nicée n'en parle point dutout.] 'sinon qu'il rejette dans son 19.e Canon le battesme des Paulianistes: d'où nous n'oserions pas neanmoins conclure avec S. Jerome, qu'il a receu celui de toutes les autres heresies. [Aussi l'on ne voit

pas que dans l'Orient ce point ait esté sitost établi.] (Baſ.can.1.47. p.21.34.d.c.) ' S. Basile témoigne assez que les uns suivoient en cela une pratique, & les autres une autre. (Cyr.cat.pr.p. 4.c.) ' S. Cyrille de Jerusalem dit qu'on ne rebattizoit que les heretiques, parceque ce qu'ils avoient réceu auparavant n'estoit pas un battesme. (Epi.fid.c.13. p.1095.a.b.) ' Saint Epiphane parlant d'un Prestre qui rebattizoit les Ariens, dit qu'il le faisoit sans que l'Eglise eust encore ordonné cela dans un Concile œcumenique, [& non pas qu'il violast les decrets du Concile de Nicée.] (Ath.or.3.p. 413.a.b.) 'S. Athanase qui avoit assisté au Concile de Nicée, semble faire dependre la validité du battesme plutost de la pureté de la foy que de la forme & de la prononciation des paroles: '& il dit qu'il y a plusieurs heretiques qui nommant les trois Personnes, mais n'en ayant pas la veritable foy, donnoient une eau inutile plus capable de souiller que de racheter. 'Et c'est pourquoi il doute du battesme des Ariens. [il donne neanmoins quelque lieu de l'entendre non de la validité du sacrement, mais de la sanctification de celui qui le recevoit.] Mais au moins il paroist qu'il agite plutost la question qu'il ne la decide : *[illegible]*. (Hier.in Luci. c.1.8.p.135. b|145.a) 'Et en effet, nous voyons que non seulement toute l'Eglise, mais les Luciferiens mesmes ne rebattizoint pas ceux qui l'avoient esté par les Ariens, (P.145.a.) 'n'y ayant que le Diacre Hilaire qui l'entreprist. (Alex.1.6.c. 795.) 'Peutestre aussi que S. Cyrille ne veut pas dire qu'on rebattizast tous les heretiques, mais qu'on n'en rebattizoit jamais d'autres.

[Toutes ces choses donnent assurément quelque fondement de douter si S. Augustin a voulu parler du Concile de Nicée. Nous devons neanmoins remarquer que le Concile recevant le battesme des Novatiens & leur ordination, ruinoit le fondement de S. Cyprien & de S. Firmilien, & encore celui des Donatistes; qui estoit que l'on ne pouvoit rien faire de valide hors de l'Eglise Catholique. Ainsi ce principe estant ruiné, & le Concile ne rejettant point le battesme des autres heretiques, excepté des Paulianistes, S. Augustin a pu croire avoir quelque droit d'en conclure que tous les autres estoient receus.] (Hier.in Luci. c.9.p.147.a.) 'Et c'est, comme nous avons dit, la conclusion que Saint Jerome a tiré clairement du mesme principe.

[Il se peut faire mesme que le Concile l'avoit ordonné plus expressément par quelque autre decret que nous n'avons plus.] (Alex.t.6.p. 822.) 'Car s'il est vray qu'il ait ruiné toutes les heresies, comme S. Athanase le dit plusieurs fois, il n'a pas dû oublier celle des Donatistes. [On sçait que Constantin souhaitoit beaucoup d'établir par ce Concile une paix universelle dans l'Eglise, que le schisme des Donatistes luy causoit beaucoup de douleur, qu'il avoit fait de grands efforts pour l'éteindre, & qu'il avoit voulu envoyer pour cela en Afrique quelques personnes de l'Orient. Cecilien au sujet duquel les Donatistes s'estoient separez, estoit luy mesme present au Concile, & avoit interest d'y faire confirmer solennellement ce que les Conciles de Rome & d'Arles avoient fait en sa faveur: & tout cela portoit naturellement à examiner la doctrine de Saint Cyprien, condamnée par le Concile d'Arles, & soûtenuë par les Donatistes. Il est mesme naturel de croire que le Concile de Nicée avoit examiné toute la question de la validité des sacremens donnez hors de l'Eglise, avant que de faire le Canon touchant les Novatiens.

Il faut considerer encore que Saint Augustin ne se contente pas de soûtenir que le battesme des heretiques peut estre valide, mais qu'il distingue le battesme valide de celui qui ne l'est pas, par la seule invocation des trois Personnes; ce qu'on ne trouve point dans ce que nous avons du Concile de Nicée : & il ne faut pas s'imaginer qu'il ait inventé de luy mesme un principe si important. On peut dire qu'il l'a

pris du 8.e Canon du Concile d'Arles: & qu'ayant ruiné l'erreur de S. Cyprien & des Donatistes par l'autorité supreme du Concile œcumenique de Nicée, il a cru pouvoir ensuite éclaircir la foy de l'Eglise par une autorité, qui quoique moindre, ne pouvoit neanmoins estre rejettée dans tout l'Occident. Mais s'il n'a point connu les Canons du Concile d'Arles, comme nous avons montré que cela est assez probable, ou s'il se trouve qu'il raporte au Concile universel ce qu'il établit, que tout battesme donné au nom de la Trinité est valide; ce que nous prions les lecteurs d'examiner; il sera difficile de ne pas avouer que tout cela avoit esté établi dans le Concile de Nicée par quelque decret, dont la memoire s'est plus conservée dans la tradition de l'Eglise d'Afrique que dans les autres, parceque cette Eglise en avoit plus de besoin pour combattre les Donatistes. Et il pouvoit estre compris dans une lettre adressée à cette Eglise, qui aura esté apportée par Cecilien, comme Saint Alexandre en apporta une pour l'Egypte. Mais, dira-t-on, Saint Basile & Saint Epiphane ont dû avoir une plus grande connoissance du Concile de Nicée que Saint Augustin? Il est vray qu'ils la devoient avoir, & qu'ils l'avoient effectivement en certaines choses: mais ils pouvoient aussi ne l'avoir pas en toutes. Et il semble que Saint Basile n'ait pas connu le 8.e Canon de ce Concile, puisqu'il doute de la validité du battesme des Novatiens.

Il faut seulement remarquer que si le Concile a examiné l'affaire des Donatistes, & a fait quelque decret qui fust nommément contre eux, la memoire, ou au moins les preuves s'en estoient perduës du temps de S. Augustin, puisqu'il ne combat jamais leur schisme par l'autorité de ce Concile.

Conc. t. 2. p. 1018. a. Le Pape Sirice soûtenant dans son epistre à Himere *can.* 1, qu'il ne faut point rebattizer les Ariens, dit que les Canons le défendent: *Quos nos*, ajoute-t-il, *cum Novatianis aliisque hæreticis*, sicut est in Synodo constitutum, *per invocationem solam septiformis Spiritus, episcopalis manus impositione, Catholicorum conventui sociamus*. [Le Synode cité ainsi absolument ne marquoit guere du temps de Sirice que celui de Nicée; & ce qu'il dit expressément des Novatiens paroist bien clairement se raporter au 8.e Canon de ce Concile. Ainsi selon ce Pape, c'est le Concile de Nicée qui a admis generalement le battesme des heretiques.] Le P. Alexandre cite encore pour cela l'epistre [22] d'Innocent I. aux Evesques de Macedoine. Et ce Pape y semble tirer du Concile de Nicée que le battesme des Novatiens devoit estre receu dans l'Eglise, [mais je ne voy pas qu'il en conclue la mesme chose pour les autres heretiques. Alex. t. 6. p. 832. Conc. t. 2. p. 1275. a. b.

Une personne tres habile voyant d'une part la difficulté qu'il y a de croire que le Concile de Nicée ait decidé nettement la question du battesme, puisque cette decision ne paroist point avoir esté ni receuë, ni mesme connuë de l'Orient, & voyant de l'autre que cette decision est claire & precise dans le Concile d'Arles, croit que la decision marquée par ce Saint est effectivement celle de ce dernier Concile, receu par Cecilien & les autres Catholiques d'Afrique qui y avoient assisté, comme un Concile universel, parcequ'il l'estoit à leur égard. Dans la suite du temps les actes du Concile s'estant perdus, & sa memoire mesme presque abolie, comme nous l'avons vu, la decision qu'il avoit faite sur le battesme subsista seule par la pratique qu'en faisoit l'Eglise, avec l'idée qu'elle venoit d'un Concile universel, qui avoit jugé la difficulté contre le sentiment de S. Cyprien; sans que les Donatistes se missent en peine de contester cette idée,

quoiqu'ils suivissent une pratique contraire à la decision. S. Augustin nourri dans l'idée & la pratique de l'Eglise d'Afrique, a supposé pour certain ce que les Donatistes ne contestoient pas, & n'a songé qu'à établir la decision & la pratique qu'ils combatoient. Il est certain qu'il ne nomme jamais ce Concile universel qui avoit decidé la question du battesme; ce qui donne lieu de croire qu'il n'en savoit rien de positif, luy qui aime à donner des idées nettes & distinctes des choses,]'& qui ne manque point de citer le Concile de Nicée sur l'unité d'un Evesque dans chaque Eglise,[mais qui aussi est fort exact à n'avancer pas audelà de ce qu'il voit. Voilà la pensée d'une personne fort éclairée & fort sage, dont nous laissons le jugement aux lecteurs.

Aug.ep 110. p.196.1.b.

Je voudrois que les Donatistes eussent pressé Saint Augustin de s'expliquer sur ce point, & ils le devoient naturellement, puisque Saint Augustin n'avoit que cette autorité supreme du Concile universel à leur opposer contre celle de Saint Cyprien qu'ils avoient pour eux. C'est un exemple que la vraisemblance n'est pas toujours une bonne raison dans l'histoire, les hommes faisant quelquefois le moins ce que nous avons le plus lieu de juger qu'ils devoient faire.

Nous ne parlons point ici ni du Concile d'Alexandrie en 362, ni de celui de Capoue; ces deux Conciles, dont quelques uns entendent Saint Augustin, ayant esté tenus depuis sa naissance, & estant bien eloignez de pouvoir passer pour universels. La premiere de ces raisons fait qu'il est encore difficile de l'entendre du Concile de Constantinople en 381, outre qu'il ne paroist point qu'il fust connu de Saint Augustin, ni qu'il ait esté receu nullepart dans l'Occident pour un Concile œcumenique avant le Concile de Calcedoine.

Nous avons toujours supposé avec S. Jerome, que le 8.e Canon de Nicée admettoit les ordinations des Novatiens, parceque nous avons cru que c'estoit le sentiment universel qui n'estoit contesté de personne.]'Le P. Morin n'en convient pas neanmoins, & pretend mesme qu'il est plus probable que ce Canon rejette les ordinations des Novatiens, voulant qu'on les reïtere,[de sorte qu'on peut plus conclure de ce Canon que le Concile ait autorisé leur battesme. Car tout ce qu'on pourroit dire, c'est que le Concile ordonnant de rebattizer les Paulianistes, & ne l'ordonnant point des Novatiens lorsqu'il parle de la maniere de les recevoir, on a quelque lieu de juger qu'il a voulu qu'on ne les rebattizast pas. Ce ne seroit neanmoins qu'une conclusion assez eloignée, & qui seroit peut-estre mesme assez incertaine. Mais nous croyons avoir montré dans la note 3 Sur les Novatiens que le sentiment du P. Morin n'est point prouvé, & qu'ainsi il faut entendre le 8.e Canon comme tout le monde l'a entendu jusques à luy.]

Mori.ord. t. 3.p.121.1.c.

NOTE XLV.

Pour la page 169 § 53.

Des differens actes de S. Cyprien.

'Les actes de S. Cyprien dont nous parlons dans le texte comme d'une piece tout à fait legitime & authentique, sont ceux qui commencent par ces mots, *Imperatore Valeriano IV, & Gallieno III, Consulibus &c.* 'Ceux qui commencent ainsi, *Cum Cyprianus sanctus Martyr &c.* 'ont esté donnez par Mr Rigaut qui les croit les plus anciens de tous & les plus veritables, parcequ'ils sont les plus courts. [Mais ils sont mesme trop courts, puisqu'on n'y trouve point]'ce que S. Augustin cite des actes du martyre de S. Cyprien. [Que si Mr Rigaut pretend sans autre preuve que Saint Augustin n'a eu que des actes déja corrompus, & où l'on avoit ajouté divers faits, nous renonçons de bon cœur à une critique si fine, qui ne nous laisse

Cyp.ox.pr.p. 11.

p.114.

Rig.pr.p.17. 19.

Aug.f.309.p. 1248.1249.

plus rien de certain dans l'histoire, & nous aimons mieux croire que quelqu'un a fait cet abregé des anciens actes, & n'y a mis que ce qu'il a cru propre à son dessein.

Act. M.p.218. 2. 'Le P. Ruinart qui reçoit tout le reste des premiers actes, semble seulement vouloir douter de ce qui y est dit, que S. Cyprien ordonna de donner 25 pieces d'or à celui qui le devoit executer, par-
Aug.f.209.c. 4.p.1249.c. ceque 'S. Augustin dit que la derniere parole du Saint fut celle par laquelle il rendit graces à Dieu aprés la lecture de sa sentence. [S. Augustin n'a pas pretendu assurément que S. Cyprien n'ait point parlé depuis. Ainsi il veut dire seulement que c'est la derniere parole de sa confession, ou la derniere qui soit marquée expressément dans ses actes. Car l'ordre de donner ces 25 pieces d'or n'y est raporté qu'historiquement, & non dans les propres termes du
Act.M.p.218. 2. Saint.] 'Le P. Ruinart assure que cet endroit se trouve dans tous les manuscrits qu'il a pu voir: [& certainement il y a peu d'apparence] de pretendre avec Fell qu'il ait esté ajouté par des copistes.

[On a omis dans l'edition d'Oxford]
Cyp.pr.p.13. 'd'autres actes de Saint Cyprien qui sont dans celles de Pamelius [& de M.r Rigaut,] & qui commencent par ces termes, *Tempore Valeriani & Gallieni &c.* [Ils ne contiennent rien de faux pour l'histoire de S. Cyprien: on voit neanmoins qu'ils sont un peu abregez; & le commencement en est absolument faux,] puisqu'il met le martyre de Saint Corneille sous Valerien. [L'on voit aussi qu'ils sont composez des actes originaux de S. Cyprien, de Prudence, & de quelques opinions communes, mais fausses.]

p.18. 'Pamelius raporte encore une histoire du martyre de S. Cyprien, écrite comme il croit par Paul Diacre qui vivoit sous Charlemagne: [de sorte qu'elle ne peut pas faire d'autorité. Je pense mesme qu'elle est encore plus nouvelle, & que l'Empereur Charle dont elle parle à la fin, est Charle le chauve. ['Car elle p.19. semble dire que les corps de S. Corneille & de S. Cyprien estoient alors en un mesme lieu, [c'est à dire à Compiegne, où celui de S. Cyprien ne fut apporté que sous Charle le chauve.]

NOTE XLVI. Pour la page 167.553.

Sur l'Exhortation de S. Cyprien au martyre.

[Saint Cyprien ne marque point dans quelle persecution il fit son écrit intitu- Bar.255.545.
lé Exhortation au martyre.] 'Baronius le raporte au temps de Gallus, sans en rendre d'autre raison sinon qu'il a quelque conformité avec l'epistre 56 aux Thibaritains. 'Jean Fell fait la mesme Cyp.ox.t.1. p.167.
chose, parce, dit-il, qu'il eust esté bien tard à Saint Cyprien d'écrire sur le martyre sous Valerien, l'ayant pu faire sous Gallus. [Comme la raison de l'un & de l'autre est tres foible, nous ne voyons point qu'elle nous doive empescher de suivre l'ordre de Ponce. Car Baronius &] Fell entendent de ce traité ce qu'il dit, '*Quis Martyres tantos exhortatione di- vit.p.4.
vini sermonis erigeret? &c.* Et il dit cela aprés avoir parlé du traité De la patience, [qui est fait certainement sous Valerien.]

'Ces paroles que Saint Cyprien y dit exh m.p.228. 1.2.
d'abord, *Parum est enim quod Dei plebem classico nostræ vocis erigimus*, [marquent qu'il estoit encore alors à Carthage avec son peuple. Ainsi il faut dire qu'il fit cet écrit au commencement de la persecution, avant que d'estre relegué à Curube: & il seroit difficile qu'il n'y parlast pas de sa confession & de son exil, s'il avoit esté fait depuis.] 'Que s'il faut tirer de la let- ad.p.59.54.
tre 78. *p.219.2*, qu'il ait le premier confessé J.C. en Afrique durant la perse-
cution de Valerien, 'il faut dire avec 54.6.
Pearson que la persecution y commença

plustard que dans les autres pays; & que-|ce que dit S. Cyprien, *quoniam persecutionum & pressurarum tempus incumbit*, [marque ce qui se faisoit déja en d'autres endroits, & ce qu'on s'attendoit de voir bientost en Afrique.]

exh.m.p.328. 1°

Hier.ep.50.c. 8.p.110.e. Saint Jerome citant les Peres qui avoient parlé avantageusement du nombre impair, cite entre autres S. Cyprien & Saint Hilaire; & ajoute ensuite que S. Hilaire a fait voir dans son livre à Fortunat quelle estime il faisoit du nombre de sept, [ce qui se trouve dans le livre de l'exhortation au martyre *ch.* 11.p.334.335.] Et c'est sur cette autorité que Marianus Victorius l'attribuë à Saint Hilaire. Mais il est impossible de l'avoir lu sans reconnoistre que le style, l'air, & les pensées sont tout à fait de S. Cyprien.] Il y est mesme parlé des Libellatiques; [si celebres en Afrique du temps de S. Cyprien, & qui paroissent avoir esté inconnus à tout le reste de l'Eglise. Bellarmin & Rivet ne disent pas mesme que ce livre soit contesté.]

Cocus,p.72. Cyp.exh.m.c. 11.p.335.1.

n.p.328.1. Mais quand il y auroit des raisons pour montrer qu'il n'est pas de S. Cyprien, on ne le peut en aucune maniere attribuer à S. Hilaire; le sujet du livre & toutes ses paroles ne regardant que la persecution des payens & des idolatres. Pour le passage de S. Jerome, à moins que de dire, comme Pamelius, que S. Hilaire pouvoit avoir aussi écrit un livre à Fortunat, ou il parloit du nombre de sept, [ce qui ne paroist pas bien recevable; il faut reconnoistre ou que S. Jerome a pris un nom pour l'autre, ou que c'est une faute qui vient des copistes: Ce qui estant plus favorable] est encore confirmé par plusieurs manuscrits, qui lisent *Cyprianus* au lieu d'*Hilarius*.

1; Hil.D.pr.p. 9|n.46.

Cyp.exh.m. P.3.8.2. a an.p.37.3 21. S. Cyprien y conte prés de six mille ans depuis la creation du monde; a ce qui est bien eloigné de son temps & de celui de S. Hilaire selon tous les chronologistes qui suivent le texte hebreu. Mais selon les Septante il ne s'en falloit pas beaucoup. Jule Africain le plus habile de ceux qui avoient travaillé sur la chronologie avant S. Cyprien, conte 5500. ans avant J. C. & on le suivoit ordinairement.

NOTE XLVII.

Pour la page 261.335.

Que S. Cyprien n'a point esté enfermé chargé de chaines dans un cachot.

[Prudence qui ne distingue pas la confession de Saint Cyprien d'avec son martyre,] dit qu'il fut enfermé dans un cachot tres profond à Carthage, où on luy mit les fers aux piez & aux mains & en cet état, il luy met en la bouche une priere par laquelle il demande à Dieu de luy accorder promtement la grace du martyre, & d'affermir le courage de son peuple. [Comme on ne peut pretendre que ceci soit arrivé immediatement avant sa mort, puisque nous savons toutes les particularitez de ce qui se fit alors; il semble qu'on le puisse mettre un an auparavant, lorsqu'il fut pris pour la premiere fois.

Prud. de M. 13.p.147.

Neammoins pour en parler sincerement, comme Prudence confond deux Saints Cypriens lorsqu'il dit que celui de Carthage estoit magicien avant son battesme, il est à craindre qu'il ne fasse la mesme chose en cette rencontre. Car non seulement il paroist par toute la suite de l'histoire, que l'on traitoit Saint Cyprien avec plus de respect & de douceur, que de l'enfermer dans un cachot & de le charger de chaines; non seulement les auteurs originaux, ni Saint Augustin, ne parlent point d'une circonstance si remarquable; mais ce qui est plus que tout cela,] les saints Evesques qui écrivent la lettre 78, où ils relevent autant qu'ils peuvent la gloire de Saint Cyprien, loüent sa confession, loüent son exil, [mais ne disent pas un mot ni de cachot ni de chaines,] quoique le Saint en leur écrivant n'eust pas oublié

Cyp.ep.78.p. 219.2. ep.77.p. 217. 218.

ces marques honorables de leur triomphe dans les eloges qu'il leur donne.

Pour la page 171.§ 55.

NOTE XLVIII.

Qu'on n'a point de preuve que les Evesques Nemesien &c. fussent tous de Numidie.

Cyp.an.p.61. 57. ep.78.p.219. a. Dio.l.53.p.503.d.

Pearson croit que les neuf Evesques Confesseurs à qui Saint Cyprien écrit la lettre 77, estoient de la Numidie, 'parcequ'ils avoient confessé J.C. *Apud Præsidem*, comme ils disent, en mesme temps qu'ils marquent que S. Cyprien l'avoit fait *apud acta Proconsulis*. La lettre où ils le disent n'est que de quatre d'entre eux;[ainsi je ne sçay si ce qu'ils disent doit s'étendre aux autres.] 'La Numidie avoit alors son Gouverneur particulier, [qui devoit porter le titre de Proconsul,] puisque c'estoit une des provinces du Senat: au moins elle en estoit du temps d'Auguste. Neanmoins je ne me souviens point de le luy avoir jamais vu donner. Depuis Diocletien il fut qualifié Consulaire. La Byzacene estoit encore soumise au Proconsul de Carthage en 237, lorsque Gordien fut fait Empereur. Mais la Mauritanie a toujours eu son Gouverneur particulier aussi-bien que la Numidie: & des quatre Evesques qui écrivent la lettre 78, deux au moins semblent avoir esté de cette province. Ne peut-on point pour se debarasser de cette discussion plus ennuyeuse qu'importante, dire qu'*apud Præsidem* signifie en general devant les juges, Proconsuls ou autres? Car le titre de *Præses* marquoit souvent tous les Gouverneurs quels qu'ils fussent. Ainsi les quatre Evesques qui écrivent l'epistre 78, auront esté de Mauritanie ou de Numidie. [Car nous accordons sans peine à Pearson, que l'opposition qu'ils font de leur juge avec le Proconsul, empescha de croire qu'ils fussent de l'Afrique Proconsulaire.]

NOTE XLIX.

Pour la page 176.§ 57.

Que les Martyrs de la Masse blanche ont souffert à Utique.

Usu.24.aug. &c. Prud.deM.13. p.147.148. Aug.f.311.c. 5 p.1252.a. c.10.p.1253.f. Bar.24.aug.

'Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent les Martyrs de la Masse blanche à Carthage. 'Prudence semble dire en effet qu'ils y ont souffert; *Latior interea jam Thascius ob diem suorum*, dit-il: & il est certain qu'il les a cru estre des Fideles dont Saint Cyprien estoit pasteur. 'Neanmoins Saint Augustin dans un sermon fait devant le peuple de Carthage, 'les appelle *Uticensem massam candidam*. 'Baronius dit que c'estoit à cause que l'on faisoit principalement leur feste à Utique. [Cette solution paroist assez peu recevable; puisqu'il faudroit rendre raison pourquoi ces Martyrs ayant souffert à Carthage, leur feste se faisoit plutost à Utique qu'à Carthage; & pourquoi Saint Augustin preschant devant le peuple de Carthage, en parle comme de Martyrs étrangers.]

Aug.ps.144. B.p.1611.g. p.1621.a. t.30f.p.1238. g|Act.M.p. 199.§ 11.

'Un fort ancien manuscrit porte que le sermon de S.Augustin sur le pseaume 144, est fait à Utique dans la basilique de la Masse blanche. 'Et il y est parlé de la Masse des Martyrs. 'C'est pourquoi les Benedictins rejettent sur ce point le témoignage de Prudence & des martyrologes. [Nous marquons dans le texte comment nous croyons qu'on peut expliquer Prudence. Pour ce qui est des martyrologes, il se peut faire qu'aprés S.Augustin on ait transporté de leurs reliques à Carthage, & que leur nom y soit devenu celebre. Peut-estre aussi que ce n'est qu'une pure faute de ceux qui ont attribué ces Martyrs à la capitale de l'Afrique, parcequ'ils savoient seulement qu'ils avoient souffert dans cette province?] 'Les martyrologes de S. Jerome les mettent en Afrique sans s'expliquer davantage.

Florent.p. 759.1.

Bar.14.aug.b.

'Baronius dit que Ponce parle de la Masse blanche: [& il est suivi en cela

des plus habiles. Cependant Ponce n'en dit pas un mot. Est-ce qu'on luy voudroit faire l'injure de luy attribuer les actes de Saint Cyprien, qui mettent du temps de Valerien le martyre de Saint Corneille ?]

Pour la page 183. § 60.

NOTE L.

Quelques difficultez sur le martyre de S. Cyprien.

Cyp. vit. 10. b. S. Ponce dit que Saint Cyprien est le premier qui ait teint dans l'Afrique la couronne sacerdotale: [c'est à dire que c'est le premier Evesque qui y ait repandu son sang pour J. C. Cependant il est bien difficile de croire que dans une aussi grande province qu'estoit l'Afrique, & où il y avoit tant d'Evesques, il n'y en eust encore jamais eu un seul ep.69.p.172.1. de martyrizé.] Nous voyons que Saint Cyprien mesme se raillant de la vanite de Puppien qui faisoit difficulté de communiquer avec luy à cause des crimes dont la calomnie l'accusoit, luy demande d'où luy vient ce scrupule, puisqu'il avoit toujours esté joint de communion avec tant de saints Evesques ses collegues; dont il dit expressément que plusieurs avoient souffert le dernier supplice pour le nom de J. C. [Il seroit difficile d'entendre ce passage d'autres Evesques que de ceux d'Afrique; de sorte qu'il semble necessaire d'expliquer le mot d'Afrique dans S. Ponce, de la pe- Bar.261.§33. tite Afrique toute seule] Baronius semble mesme le restreindre à Carthage: [& ce sentiment est encore approuvé par d'autres.] En effet S. Ponce témoigne aussi-tost aprés, que l'on n'avoit point de connoissance qu'aucun Evesque de Carthage eust encore esté martyrizé, [comme s'il eust voulu expliquer ce qu'il venoit de dire de l'Afrique en general.

Pont p.10.a. Le mesme Ponce nous embarasse encore,] lorsqu'il dit que S. Cyprien a consacré le premier en sa personne les premices des Martyrs de sa province. [Et dans les actes des saints Martyrs Luce, Montan, & leurs compagnons, qui paroissent tout à fait authentiques,] il est dit que S. Cyprien s'apparut à S. Bar.261.§16. Flavien lorsqu'il n'y avoit encore que luy seul qui eust souffert. On sçait bien que cela se doit entendre de la persecution de Valerien. Mais cela mesme paroist absolument faux en l'entendant de toute sorte de martyre:] puisque Saint Cyp.ep.77. p.216.2. Cyprien écrivant à Nemesien & aux autres de sa compagnie, dit qu'une partie d'entre eux avoit déja precedé les autres, & consommé son martyre.

[Je pense qu'on pourroit dire que les actes de S. Luce & S. Montan ne parlent que de ce qui s'estoit fait à Carthage. Mais pour Ponce qui veut que S. Cyprien ait consacré les premices du martyre dans la province, je ne voy point qu'on puisse dire autre chose, sinon qu'il ne parle que de l'Afrique Proconsulaire, dont ceux qui sont marquez dans l'epistre à Nemesien pouvoient n'estre pas, ou qu'il n'appelle martyrs en cet endroit que ceux qui avoient repandu leur sang, & esté executez par sentence de la justice. Il semble que les Martyrs de la Masse blanche doivent estre mis en ce rang. Mais ils ne peuvent faire aucune peine, puisque ce que nous avons dit qu'ils ont souffert quelques jours avant S. Cyprien, n'estant fondé que sur l'autorité de Prudence, si son temoignage se trouve contraire à celui de Ponce & des actes que nous avons citez, il leur doit ceder sans difficulté: Et il faudra mettre le martyre de ces Saints en 259.]

Usuard & Adon disent qu'on tient, Usu. 14. sep. &c. *referuntur*, que Crescentien, Victor, Rosula, & General, souffrirent le martyre avec S. Cyprien; & Notker le dit Florent. p. 832.1. aussi. Cela est difficile à croire, puisque ni les actes de ce Saint, ni S. Ponce, ni Saint Augustin, n'en disent pas un mot, [quoique ce ne fust pas une circonstance à omettre; le sang des Martyrs, quels

qu'il fussent, ayant toujours esté tres venerable à l'Eglise. Mais il semble que l'on puisse dire que cela est absolument faux,]puisqu'il y a eu un temps auquel S. Cyprien estoit seul martyr, selon les actes que nous venons de citer. [Bede &] Raban ne luy donnent aucun compagnon: & le martyrologe Romain se contente de dire que S. Crescentien & les autres ont souffert aussi à Carthage. Il semble que Notker disent qu'ils ont esté transportez à Lion aussi-bien que S. Cyprien ;[& cela aura encore pu contribuer à faire croire qu'ils avoient souffert avec luy.]

Bar.261.§26.

NOTE LI.

Pour la page 183.§61.

Sur l'enterrement du Saint.

[Nous suivons pour l'enterrement de S.Cyprien,]ses actes moins authentiques, parcequ'il semble y avoir quelque chose de manque dans les originaux avant ces paroles, *cum cereis & scolacibus*: & ce que les autres ajoutent est de nature à avoir esté plutost oublié qu'ajouté. L'Evesque d'Oxford suppose la mesme chose dans sa note.

Cyp.act.p.14.c.

1.

NOTE LII.

Pour la page 19.§64.

Que Gelase n'a rien rejetté des écrits de S. Cyprien.

'Comme on trouve *les opuscules du B. Cyprien martyr & Evesque de Carthage*, à la teste des écrits des Peres, receus par le decret de Gelase, 'on les trouve aussi dans la suite de ce decret parmi les écrits que l'Eglise Romaine ne recevoit point dutout: & ils y sont en ces termes: *Opuscula Tatii Cypriani apocrypha*. 'Baronius pretend que le mot d'Opuscules dans ce second endroit signifie seulement ses ouvrages sur le battesme ; [ce qui ne paroist pas soutenable, puisqu'il y est mis sans restriction aussibien que dans le premier. Mais comme aussi il n'est point vraisemblable que des hommes qui n'ont pas perdu le sens approuvent & condannent en mesme temps la mesme chose sans distinction ; il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y ait de la corruption en cet endroit. Et en ce cas] 'Baronius mesme qui dit que toutes les bouches celebrent & loüent dans l'Eglise les ouvrages de S. Cyprien, [reconnoistra sans difficulté où sera cette corruption; quand il n'y auroit, pour en faire juger, que cette affectation puerile du nom si peu connu de Thascius, corrompu en celui de Tatius; comme si l'imposture mesme avoit rougi de condanner le grand Cyprien, & qu'elle eust voulu faire croire que ce n'estoit pas luy, mais quelque autre qu'elle censuroit. Et ce qui est une preuve convaincante de la supposition de cette censure, c'est qu'elle ne se lit point doutout dans Gratien, où l'on ne trouve les ouvrages de Saint Cyprien que parmi ceux qui sont approuvez, & non point parmi les apocryphes.]

Conc.t.4.p.1262.d.

p.1265.c.

Bar.261.§46.

§46.

NOTE LIII.

Pour la page 192.§64.

Table chronologique des ouvrages & des lettres de S. Cyprien.

On ne doute pas que l'écrit à Donat: qui fait la deuxieme lettre de S. Cyprien dans l'edition de Pamelius, ne soit fait peu aprés son battesme. V. l'article 3.

L'écrit intitulé De la vanité des idoles, paroist estre du mesme temps. §3.

L'ouvrage sur la Pasque, & le cycle pascal, s'il est de luy, est encore fait peu aprés sa conversion. Il paroist estre composé en 243 ou 244. §64.

On croit que le livre intitulé *De disciplina & habitu Virginum*, la lettre 62 à Pompone, qui regarde aussi le soin des Vierges, & la 66 à l'Eglise de Furnes qui défend de prier pour Victor, parcequ'il avoit fait un Prestre tuteur de ses enfans, sont du commencement de son episcopat, lorsque l'Eglise jouissoit encore de la paix en 248 & 249. §6.

Il faut mettre ensuite les lettres qu'il écrivit durant sa retraite sous Dece en

250 & 251, dont nous avons fait une liste à part. Elles comprennent depuis la 3. de Pamelius jusqu'à la 40, avec la 81. V. la note 27.

On y peut joindre le traité *Des spectacles*, s'il est de luy. § 22.

Le traité *de lapsis* paroist fait vers le mois d'avril ou de may 251, peu aprés le retour du Saint à Carthage. § 24.

Lorsqu'on eut rejetté en Afrique l'ordination de l'Antipape Novatien, Saint Cyprien écrivit sur cela la lettre 41 au legitime Pape S. Corneille, vers le mois de juillet, & peu aprés à ce qu'on croit la 42, sur ce qui s'estoit passé pour la reception de Corneille mesme dans l'Afrique, § 25.

Avec la 42 il peut avoir envoyé la 43 au mesme Pape, & la 44 qu'il écrivoit en mesme temps aux Confesseurs Novatiens, pour les exhorter à revenir à la communion Catholique. Il leur envoya aussi dans le mesme dessein le traité *De l'unité de l'Eglise*, fait peu aprés celui *de lapsis*. § 26.

Corneille repondit au Saint par Primitif qui avoit apporté la lettre 41, & fit quelques plaintes d'une affaire qui s'estoit passée à Adrumet: surquoi le Saint le satisfit par la 45. § 26.

Il receut vers le mois de novembre la lettre 48, par laquelle Corneille luy mandoit que Novatien envoyoit Novat en Afrique, & la 46 par laquelle le mesme Pape luy apprenoit la reunion des Confesseurs. Il répondit à la premiere par la 49, & à l'autre par la 47. Les Confesseurs mesmes luy ayant écrit sur leur réunion la lettre 50, il leur répondit par la 51. § 27.

La lettre 52 à Antonien, où le Saint traite amplement de la reception des Tombez, & du schisme de Novatien, se peut mettre vers le commencement de l'an 252. § 27.

Il peut avoir fait vers le mesme temps le traité *De l'Oraison dominicale*. § 28.

Il écrivit à Pasque la lettre 53 à Fortunat & à quelques autres Evesques de Numidie, pour faire accorder la communion aux Tombez qui n'avoient esté vaincus que par la longueur des supplices; & vers le quinze de may, il écrivit la 55 à Fidus sur la paix donnée trop tost à Victor, & sur le batesme des enfans, § 29.

La 63 à l'Eglise d'Assur contre Felicien qui s'en pretendoit Evesque, paroist écrite vers le mesme temps. § 29.

Fortunat que les schismatiques de Carthage avoient fait leur Evesque, ayant deputé Felicissime à Rome pour avoir la communion de S. Corneille, Saint Cyprien écrivit sur cela à ce Pape la lettre 55, vers le milieu de l'année. § 30.

La persecution recommençoit alors sous Gallus; & le Saint écrivit la lettre 56 aux Thiberitains, pour les exhorter à la soutenir avec constance. Elle l'obligea aussi à accorder la communion à tous les Tombez qui estoient en penitence; ce qu'il manda à S. Corneille par la lettre 54. Et S. Corneille ayant esté banni dans cette persecution, S. Cyprien luy écrivit encore la lettre 57 pour prendre part à sa gloire. § 31.

S. Corneille estant mort le 14 septembre, S. Luce qui luy succeda, fut aussi-tost banni, & rappellé peu de temps aprés. Nous avons la lettre que S. Cyprien luy écrivit sur son rappel; & c'est la 58. On croit qu'il la faut mettre à la fin de l'an 252. § 32.

La grande peste qui ravagea l'Empire, particulierement sous Gallus, faisant blasphemer les payens contre Dieu au lieu de les convertir, S. Cyprien refuta tous leurs blasphemes en répondant à ceux de *Demetrien* dans un écrit qu'il luy adressa vers l'an 252, & qui fut bientost suivi de celui *De la mortalité*, où il donne à son peuple les instructions necessaires pour profiter de ce fleau de la justice divine. § 34, 36.

Aprés ce traité Ponce met celui *Des bonnes œuvres & des aumosnes*, qui peut

avoir esté fait dans le commencement de Valerien en 253 ou 254. La lettre 60 sur l'aumosne, que ceux de Carthage avoient envoyée en Numidie pour racheter quelques captifs, peut estre du mesme temps. § 37.

La lettre 69, où le Saint répond aux calomnies & aux injures de Puppien est de la sixieme année de son episcopat, commencée en 253. § 38

On peut raporter assez probablement à l'année 254 ou 255, la lettre 67 au Pape Estienne sur Marcien d'Arles, & la 68 aux Eglises de Leon & de Meridie en Espagne sur Basilide & Martial qui avoient surpris le mesme Pape. § 39. 40.

L'écrit *contre Novatien* paroist écrit vers l'an 255. Mais on doute beaucoup qu'il soit de S. Cyprien. § 41.

La dispute sur le battesme entre S. Cyprien & le Pape Estienne, appartient, comme nous croyons, à l'an 256. Elle peut avoir commencé dés la fin de l'an 255, auquel quelques uns attribuent l'epistre 70. C'est elle par laquelle le Concile de Carthage tenu le premier sur cette affaire par 32 Evesques, répond à Janvier & à d'autres Evesques de Numidie, qu'ils font bien de battizer ceux qui l'avoient esté par les heretiques : Et S. Cyprien répondit peu aprés la mesme chose à Quintus Evesque en Mauritanie, par la lettre 71. § 46.

Un nouveau Concile de 71 Evesques d'Afrique & de Numidie, ayant decidé la mesme chose que le precedent, manda sa resolution au Pape Estienne. § 46.

Avant qu'on eust sa réponse, le Saint écrivit sur la mesme affaire à l'Evesque Jubaien la lettre 73, où il étend toutes les raisons de sa conduite. § 46.

Il luy envoya en mesme temps son livre *Du bien de la patience*, qu'il fit durant ce temps là, pour empescher que la chaleur de la dispute n'alterast la charité. § 50.

La mesme raison luy fit faire un peu aprés celui *De la jalousie & de l'envie*. § 50.

Aprés qu'Estienne eut répondu, S. Cyprien envoya sa lettre à l'Evesque Pompée. Il luy écrivit en mesme temps sa lettre 74, & tint le premier jour de septembre 256 le grand *Concile de Carthage*, dont nous avons encore les actes, § 47, 48.

Il écrivit ensuite à Saint Firmilien de Cappadoce, qui luy répondit par la lettre 75, écrite vers le mois de novembre 256. § 50.

L'epistre 76 à Magnus est écrite durant la dispute du battesme, & ce semble aprés les autres du mesme sujet. Le Saint y veut qu'on rejette le battesme des Novatiens aussi-bien que celui des autres heretiques, & ne veut point qu'on trouve rien de defectueux dans celui des Cliniques. § 50.

Son dernier ouvrage est son *Exhortation au martyre*, adressée à Fortunat. Il la composa apparemment au commencement de la persecution de Valerien en 257, un peu avant son exil. § 53.

Il estoit banni lorsqu'il écrivit en 257. ou 258, la lettre 77, à neuf Evesques condannez aux mines ; & ces Saints luy répondirent par trois lettres differentes, qui sont la 78, la 79, & la 80. § 55, 56.

Vers la mi-aoust 258, il manda à l'Evesque Successe par sa lettre 82, ce qu'il avoit appris de Rome du martyr de S. Sixte, & de l'edit de Valerien contre les Chrétiens. § 58.

Peu aprés s'estant caché afin de mourir à Carthage plutost qu'à Utique, il rendit raison de sa conduite à son Clergé & à son peuple par la 83 qui est la derniere de ses lettres. § 58.

Il faut ajouter à cela quelques pieces dont nous ignorons le temps, savoir les trois livres des Témoignages adressez a Quirin, § 64, avec sa lettre 61 à Eucrace sur un comedien, la 63 à l'Evesque Cecile, sur le sacrement du Calice, comme parle S. Augustin, & la 65 à l'Evesque

Rogatien, sur un Diacre insolent. § 41.

Pour la page 293. § 64.

NOTE LIV.

Que les trois livres des Témoignages sont certainement de S.Cyprien.

[Aprés les autoritez si formelles, & si precises que nous avons raportées dans le texte pour les livres des Témoignages, & aprés que S. Augustin & S. Jerome citent nommément du 4 & du 54.e titre du troisieme livre, ce qui se trouve mot à mot en ces endroits, *p.* 373. 383; il est un peu surprenant] 'que Rivet & Scultet doutent encore si ces livres des Témoignages ne sont point des livres supposez. [Et ils en doutent sur des marques qu'il ne leur plaist pas de nous dire, mais particulierement, disent-ils, à cause de cette maniere de citer *κατὰ Joannem κατὰ Lucam, in* Βασιλειῶν *primo*; comme si on ne citoit pas d'une autre maniere en composant un livre, & en faisant des extraits. Et ce qui est remarquable, c'est que ces façons de parler qu'ils reprennent; se trouvent toutes deux dans le titre 4 du 3.e livre cité trois fois par Saint Augustin. Ce mesme Saint & S. Jerome citent aussi le titre 54 du mesme livre. C'est pourquoi il est étrange] 'que M.r Rigaut qui ne conteste point les deux premiers, semble vouloir douter du troisieme sur une raison à laquelle il n'est pas difficile de satisfaire. Il reconnoist que ce troisieme est dans les manuscrits comme les deux autres.

Riv. l. 2. c. 15. p. 234.

Cyp. R. p. 243. d.

NOTES SUR SAINT FRUCTUEUX.

Pour la page 200.

NOTE I.

Qu'il n'a point esté bastonné.

Boll. 21. jan. p. 340. § 2.

'SUR ce que S. Fructueux dit qu'il estoit Evesque, le juge répondit *fuisti*, comme on lit dans les actes imprimez, '& Prudence l'a mis de mesme: *jam fuisti*. a Au lieu de ce *fuisti*, un manuscrit a *fustibus eos sternite*; [de quoy Prudence ne parle point. Ainsi il semble qu'on ait premierement changé *fuisti* en *fustibus*, & qu'ensuite on y ait ajouté le reste pour y faire un sens. Ce manuscrit mesme ne dit point, non plus que les autres, qu'on leur ait fait souffrir ce tourment, qui estoit une des parties de la question: & il paroist que dans la persecution de Valerien les Evesques, les Prestres, & les Diacres, estoient d'abord condannez au dernier supplice sans souffrir la question. *V. cette persecution* § 3.

Prud. de M. 6. p. 106.
a Boll. p. 340. b.

Pour la page 200.

NOTE II.

Sur la boisson qu'on luy presenta à son martyre.

Boll. 21. jan. p. 340. § 3.

'Il faut dire un mot de cette boisson composée & parfumée, *poculum conditi & permixti*, que les Chrétiens presenterent à S. Fructueux. 'Il y en a qui pretendent que c'estoit la coutume d'en donner de cette sorte à tous ceux que l'on vouloit executer, pour les assoupir, afin qu'ils ne sentissent pas la violence des douleurs. Et veritablement il y a des preuves considerables pour croire que les Juifs en usoient de cette sorte. [Mais pour ce qui est des Chrétiens, comme il peut sembler étrange qu'au lieu d'animer le courage des Martyrs, & la vigilance qu'ils devoient avoir pour conserver leur cœur dans une occasion si importante, ils leur donnassent un bruvage qui leur ostoit, ou au moins qui leur diminuoit l'usage des sens & la force du jugement, il vaut mieux dire avec Baronius,] 'que c'estoit seulement un bruvage delicieux que les Fideles leur presentoient par le desir qu'ils avoient de les soulager; & de donner toute sorte de satisfaction à leur corps aussi-bien qu'à leur esprit. 'Car on voit que leur charité les faisoit agir

Bar. 35. § 99. 103.

§ 99. 104 | 262. § 64.

Tert. jej. c. 12 p. 710. 711.

de la sorte: & Tertullien devenu Montaniste, leur reproche d'aller en cela jusqu'à des excés qu'il décrit avec sa vehemence ordinaire. Il parle en particulier d'un Chrétien qui avoit renoncé la foy aprés avoir receu toutes sortes de bons traitemens des Fideles. Il y met entre autres le vin parfumé, *conditum*, à boire.

qui il attribuë un effet tout opposé à l'assoupissement des sens, puisqu'il dit que c'est ce qui luy faisoit sentir plus vivement les moindres douleurs. 'Aussi Prudence parlant de cette circonstance du martyre de Saint Fructueux, dit seulement qu'on luy presenta à boire. Prud.de M.6. p.106.

Pour la page 204.

NOTE SUR SAINT PATROCLE.

En quel temps il a souffert.

Boll.21.jan. p.343.§1.5. 'AURELIEN n'est qualifié que Gouverneur, *Præses*, au commencement des actes de S.Patrocle donnez par Bollandus. [Mais il est assez visible
§9.10.p.344. que c'est luy mesme] 'qui dans la suite est qualifié Cesar. [Car nous ne voyons pas d'apparence de l'entendre de Gallien, quoiqu'il fust apparemment dans
p.345.§4.5. les Gaules en 259.] 'Les seconds actes qui sont ceux de Surius, disent aussi fort clairement que S.Patrocle souffrit
Bar.277.§6. sous l'empire d'Aurelien. 'Baronius & le martyrologe Romain sont du mesme
Bosq.l.3.c.42. p.141. a Boll.p.343. §5. sentiment. 'M.r du Bosquet les suit: a & c'est l'opinion generale.

[Mais quelque generale qu'elle soit, je ne sçay si on peut dire qu'elle soit
p.345.§10| 347.§11. tout à fait certaine.] 'Car les premiers & les seconds actes disent que le 21 de janvier auquel il souffrit, [& auquel on en fait encore la feste,] estoit un ven-
p.343.§5.6. dredi: '& cela ne se rencontre point durant l'empire d'Aurelien. C'est ce qui a fait croire à Bollandus qu'Aurelien pouvoit n'estre pas encore alors Empereur, mais seulement gouverneur des Gaules ou General des troupes. 'Si §6.7. nous aimons mieux suivre ce sentiment, que de dire que le jour de la mort de Saint Patrocle est mal marqué, nous ne voyons point d'année ou nous puissions mettre son martyre plus probablement qu'en 259, durant la persecution de Valerien, [selon quoy il seroit mort le jour mesme que Saint Fructueux de Tarragone souffrit en Espagne. L'histoire nous apprend bien qu'Aurelien estoit à Byzance au commencement de l'an 258, mais elle ne dit rien de ce qu'il fit depuis cela jusqu'en 268. Il avoit beaucoup paru dans les Gaules avant 256. *V. son titre* § 1. Ainsi il auroit pu y faire mourir Saint Patrocle en 253, sous Gallus: car le 21 de janvier tomboit aussi cette année là au vendredi. Il y a eu aussi d'autres Aureliens que l'Empereur, & de son temps, & en d'autres. De sorte que nous ne pouvons rien assurer sur le temps du martyre de ce Saint, sinon qu'on le peut mettre avec quelque probabilité en 259.]



NOTES SUR SAINT LUCE, S. MONTAN, ET LEURS COMPAGNONS.

Pour la page 206.

NOTE I.

Qu'ils ont esté arrestez en 258, & martyrizez en 259

Bar.262.§4. B'ARONIUS dit que ce fut l'Intendant, *Procurator*, qui fit arrester S. Luce &c. aprés la mort du Proconsul Boll.24.feb. p.454.c. Maxime. 'Bollandus aime mieux dire que Maxime les fit arrester, & mourut ensuite avant leur premiere confession. Bar.262.§6. [Et cela est bien aussi probable,]'puisque les actes qui jusqu'à cette confession avoient parlé du Gouverneur, *Præses*, 58. 'disent qu'ils la firent devant l'Intendant, parceque le Proconsul estoit mort. [Si cela est, ces Saints furent arrestez dés l'an 258, fort peu aprés la mort de S. Act.M.p.219. §5. Cyprien,]'puisque Maxime ne le survéquit que de peu de jours.

Bar.262.§16. 'Ils demeurerent en prison durant beaucoup de mois, *per plurimos menses*. [Si donc ils sont morts au mois de fevrier,] Boll.24.feb. p.455.§3. 'auquel ils sont mis par plusieurs nou- a Florent.p. 348.1. veaux martyrologes, [a] peut-estre à cause qu'on trouve ce jour là quelques noms semblables dans les martyrologes de Saint Jerome, [il faudra mettre leur Boll.p.454.f. martyre en 260, & non pas]'en 259, comme fait Bollandus : [car ils n'auroient pu estre en prison que cinq mois Act.M.p.233. a|593. au plus.]'Mais il faut suivre sans difficulté le calendrier de l'Eglise de Carthage qui les met le 23 & le 25 de may, [selon quoy ils auront pu souffrir en 259, aprés environ huit mois de prison.]

Anal.t.3.p. 405|Flor. p.545.546. 549. 'Les martyrologes de S. Jerome & de Notker suivent celui de Carthage, sinon qu'ils mettent toujours Fabien au lieu de Flavien.

Anal.t.3.p. 598. 'Le calendrier de Carthage ne nomme sur le 13 de may que Saint Luce & p.399.415. S. Montan ;' & le 18 d'octobre, il met Saint Luce & S. Victuric, que le P. Mabillon croit estre encore les Saints dont nous parlons. [Et si cela est, il faut chercher pourquoi on les a mis en ces deux jours si eloignez.]' Il est plus court Act.M.p.133. a. de dire que ce sont des Saints differens, [& que ceux du 18 d'octobre ont souffert en Numidie:]'puisque les martyro- Florent.p. 923. loges de S. Jerome marquent ce jour là S. Luce & S. Victorin à Nicomedie. 'Si Bar.262.§32. ces Saints ont souffert avant l'arrivée du successeur de Maxime, comme Baronius l'a cru, *v. la note 6*, [on ne peut pas differer leur mort jusqu'au 18 d'octobre 259, & encore moins jusqu'au mois de fevrier ou de may 260, n'y ayant pas moyen de croire que l'Afrique ait esté si long-temps sans Proconsul.]

Pour la page 207.

NOTE II.

*Ce que c'est qu'*adjutorium Flaviani; *& si ce Saint a enseigné les lettres.*

'S. Flavien ne fut pas condanné avec Bar.262.§15. Saint Luce & les autres, *cum Flaviani adjutorium reclamaret amore perverso &c.* disent les actes. [Il semble assez naturel d'entendre cet aide de la femme de S. Flavien, que l'auteur aura voulu marquer obscurément par cette expression de l'Ecriture.]'Bollandus l'entend Boll.24.feb. p.58.b|Act. M.p.237.3. des amis du Saint, en quoy il est suivi par le P. Ruinart : [il n'expliquent pas neanmoins ni l'un ni l'autre comment des amis peuvent estre marquez par ce terme. Mais je ne comprens pas comment] Bollandus peut dire que ces amis, qui par un amour dereglé pour luy, soûtenoient publiquement contre la verité qu'il n'estoit pas Diacre, estoient des ministres de l'Eglise.

[Je ne sçay si au lieu d'*adjutorium*, il

Bar.252.§ 24. ne faudroit point lire *auditorium*, & l'entendre] des condisciples du Saint, dont il est dit dans la suite, qu'ils taschoient de le forcer par leurs larmes à sacrifier: [Le Saint pouvoit avoir étudié peu auparavant l'eloquence avec eux; & il n'est point étrange que ceux qui étudient ensemble soient appellez une classe, & un auditoire. Le sens sera encore plus aisé si au lieu de *condiscipuli* qu'on lit dans Baronius, & dans Bollandus p.458.c, on veut suivre la correction du P. Ruinart qui a mis *eum discipuli*, p.240.b. Car il est ordinaire d'appeller les ecoliers d'un maistre *ejus auditorium* & *auditores*. *Condiscipuli* en soy est bien aussi bon, étant au moins aussi aisé qu'un Diacre ait étudié avec des payens, que non pas qu'il les ait instruits.]'Il est dit dans la suite, que ce
§ 29. Saint fut conduit au martyre *à tot sacerdotibus comitatus ejus disciplinis omnibus ordinatis*. [Mais cet endroit est si obscur que je ne croy pas qu'on y
Boll.p.459.a. Act.M.p.241. puisse rien fonder.]'Bollandus n'a point *ejus*.'Le P. Ruinart le remet, mais en avouant qu'il n'est point content de l'endroit, puisqu'il le voudroit changer. Et de la maniere dont il le corrige, [je n'y voy point encore de bon sens.]

Pour la page 208. NOTE III.

Fables ajoutées à l'histoire de ces Saints.

[Nous trouvons dans l'histoire de S. Luce &c. comment se forment les fables & les faux miracles, quand on n'a pas assez d'exactitude, & d'amour pour
Boll.24.feb. p.455.f. la verité.]'Car au lieu que ces Saints disent que le juge vouloit les faire bruler, mais que Dieu changea son cœur,
b. 'un Ghinius écrit qu'ayant esté destinez au feu, (un autre ajoutera *condannez*,) le feu fut éteint par la puissance de Dieu.
c. 'Un autre moderne nommé Felicius, dit que ces Saints furent couronnez par divers tourmens, & que Rhenus (il veut dire Primole) & Donatien, moururent dans la prison aprés avoir esté éprouvez par de grandes peines. Cependant ces deux-ci ne souffrirent point d'autres peines que celles de la prison; & les divers tourmens des autres se reduisent aussi à la prison, & à avoir eu la teste tranchée. Peut-estre Felicius n'a t-il voulu dire que cela: mais les Metaphrastes qui le commenteront, bastiront sur cela de belles choses.]

NOTE VI. Pour la page 208.

Que S. Donatien & S. Primole n'ont apparemment esté battizez que dans leurs souffrances.

'Au lieu que dans Baronius, [& dans Bar.262.§5. Surius,] on lit simplement *Donatianus catechumenus baptizatus in carcere statim spiritum tradidit*, 'Bollandus ajoute, Boll.24.feb. p.455.§2.
ab aqua baptismo ad martyrii coronam immorulato itinere festinans, 'ce que le Act.M.p.231. 709.
P. Ruinart a suivi, changeant seulement *immorulato* en *immaculato*, qu'il a trouvé dans deux manuscrits. [Selon cette addition il n'y a pas lieu de douter que Saint Donatien n'ait esté battizé dans la prison avec de l'eau. Sans cela la suite pourroit faire croire que luy & S. Primole ne furent battizez que dans les souffrances qu'ils endurerent pour J. C. 'Car voici ce qui suit; *Nec non & circa Primolum similis consummationis exitus contigit: nam & ipsum ante paucos dies habita confessio baptizavit*. p.231.

[J'avoue mesme que cela me paroist dire tres clairement] 'que Primole ne fut battizé que par sa confession, comme l'a cru M.r Fleuri, [& que par consequent Donatien ne le fut aussi que dans la prison, c'est à dire par la prison. Ainsi je ne sçay si le manuscrit de Baronius n'auroit point esté meilleur que celui de Bollandus: & j'ay cru le devoir suivre dans le texte. Le mot d'*immorulato* que Bollandus a lu dans son manuscrit, a esté rejetté avec raison par le P. Ruinart, n'estant pas de l'elegance qui paroist dans cette piece.] Fleuri,l.7.c. 63.p.357.

NOTE V.

Pour la page 209.

NOTE V.

Si Solon estoit Intendant.

Boll. 24. feb. p. 454. § 21. Bar. 262. § 4.

'Bollandus & Baronius croient que Solon appellé *fiscalis*, est le mesme que l'Intendant, *Procurator*, qui gouvernoit aprés la mort de Maxime. [Cependant la fonction de ce Solon chargé de fournir la nourriture aux prisonniers, & la basse avarice avec laquelle il s'acquitoit d'un emploi si peu considerable, ne conviennent guere à la qualité d'un Intendant de province & d'un Gouverneur. Ce qui est certain, c'est que l'Intendant n'est jamais qualifié fiscal, ni Solon Intendant; & que les actes n'attribuent à ce Solon aucune fonction d'Intendant. Je ne sçay si la qualité de procureur fiscal que Baronius luy donne, est de ce temps là.]

Pour la page 211.

NOTE VI.

Sous qui les Martyrs ont souffert.

Bar. 262. § 32| 264. § 8.

[Le juge qui condanna S. Luce &c. peut estre Vibius Passienus,] 's'il est vray qu'il ait succedé à Galere Maxime, comme Baronius l'écrit. Mais il ne se fonde que sur ce que ce Passienus estoit Proconsul sous Gallien, lorsque Celse usurpa l'Empire, [en 261 au plustost, & peut-estre seulement en 265. *V. Gallien* § 14. Ainsi cet endroit n'est propre qu'a prouver qu'il n'a point succedé immediatement à Galere Maxime, puisque selon la regle ordinaire, les Proconsuls ne devoient estre qu'un an en charge.

J'aimerois mieux suivre] 'ce que dit encore Baronius, que les Saints souffrirent [sous l'Intendant,] avant que le Proconsul qui devoit succeder à Maxime, fust arrivé; [puisque les actes ne marquent point que ce soit sous un autre,] 'comme ils avoient eu soin de marquer que leur premiere confession s'estoit faite sous cet Intendant. [Car il n'est pas difficile que celui qui avoit esté nommé à la fin de 258 pour succeder à Maxime, lorsque la mer estoit déja fermée pour des personnes de cette qualité, ait attendu à partir au mois d'avril 259, & ait encore ensuite esté arresté jusque sur la fin de may par quelque maladie ou par quelque affaire. Cela sera encore plus aisé s'il a falu avoir les ordres de Valerien qui estoit alors en Orient, & envoyer de là le Proconsul. Nous ne pretendons pas neanmoins qu'on puisse rien assurer sur cela. Car celui qui fait l'histoire de la seconde confession des Saints, n'est pas le mesme que celui qui a parlé de la premiere.]

262. § 32.

58.

NOTES SUR SAINT JACQUE ET SAINT MARIEN.

Pour la page 215.

NOTE I.

Sur le temps de leur martyre, & sur l'auteur de leurs actes.

Boll. 30. apr. p. 746. c|747. f.

[LEs actes de S. Jacque & S. Marien ne portent aucun caractere de temps,] 'sinon qu'ils parlent d'une apparition de Saint Cyprien, d'où l'on peut juger qu'il estoit mort alors, [& mesme assez probablement qu'il n'estoit mort que depuis peu.] 'Baronius croit qu'on peut tirer du style de ces actes, qu'ils ont esté écrits par un disciple de ce Saint; [& ils ont aussi une grande conformité pour l'air & pour les evenemens avec les actes des SS. Luce, Montan &c. qui ont souffert en 259. Tout cela porte] à croire avec Baronius que ces Saints ont souffert sous Valerien, [n'y ayant point eu de persecution sanglante comme la

Bar. 262. § 31.

sienne jusqu'à Diocletien, plus de quarante ans aprés.] §51.53. 'Les malheurs que les Martyrs y predisent en mourant, [ne sauroient mieux convenir qu'à la prise de Valerien, & aux troubles qui la suivirent sous Gallien.] §37. 'Ce qu'ils disent comme une cose extraordinaire, h qu'on faisoit revenir ceux qu'on avoit bannis pour la foy, afin de les condanner à la mort, [fut fait du temps de Valerien à l'égard de S.Cyprien.]

Florent.p. 470. 'Puisque la feste de ces Saints est marquée le 30 d'avril dans les martyrologes p.503|Anal. t.3.p.398. de S.Jerome, '& encore le 6 de may dans les mesmes martyrologes & dans le calendrier de Carthage, [on peut mettre leur mort en 259 ou 260. Il semble que tous les Chrétiens estoient alors envelopez dans la persecution. Si nous voulons que cela se soit fait par de nouveaux edits, on peut croire que Valerien les aura envoyez en 259, de l'Orient où Macrien auteur de la persecution, pouvoit estre auprés de luy; & en ce cas il vaudra mieux mettre le martyre des Saints en 260.]

Bar.262.§38. 'Baronius croit que l'auteur de leurs actes estoit Evesque, parcequ'il appelle des Evesques ses freres. [Je ne sçay si cette raison suffiroit dans la simplicité de ces premiers temps, surtout en considerant l'endroit d'où il le tire.] Boll.30.apr. p.749.c. 'Et selon que Bollandus lit cet endroit sur l'autorité des manuscrits, *contigit fratres, ut Agapius &c.* on n'en peut rien conclure dutout. Act.M.p.226. b. 'Le P.Ruinart a mieux aimé copier Bollandus que Baronius. Bar.262.§53. 54. 'Quoique Baronius ait des raisons considerables pour croire que cet auteur a souffert luy mesme le martyre bientost aprés, [nous ne croyons pas neanmoins qu'il y ait lieu de l'asseurer.] 45. 'Au moins la promesse du martyre qui fut faite à S.Marien & à S.Jacque, ne regardoit qu'eux deux, quoique l'auteur des actes fust alors en leur compagnie.

NOTE II.

Pour la page 227.

Que S.Jacque n'a point souffert la question.

Bar.262.§41. 'L'historien de Saint Jacque & de S. Marien, semble dire d'abord qu'on fit souffrir à l'un & à l'autre divers tourmens : *Attentantur numerosis durisque cruciatibus* : Ado.30.apr. '& Adon n'a pas manqué de le dire. [Cependant on voit clairement par la suite, que S.Marien seul souffrit la question.] Bar.§42. 'Jacque, disent les actes, se declara tout d'abord Diacre : *Marianum autem fecit tormentis obnoxium, quod se Lectorem tantum sicuti erat fatebatur. Quanam illa tormenta ! &c.* [Il y a donc bien de l'apparence qu'*attentantur* signifie ici la menace & non l'epreuve des tourmens, ou que l'auteur dit en general ce qui n'est vray que de l'un des deux. Mais je pense mesme que cela se peut raporter & aux deux Saints, & à ceux] §40. 'qui les ayant suivis de Muguas, avoient esté arrestez comme Chrétiens.

Act.M.p.227. 'Il y a en cet endroit un *centurionum* qui n'est pas aisé à entendre : & je ne comprens rien à ce qu'on dit pour l'expliquer. Boll.30.apr. p.749.d. 'Bollandus, qui n'y a point vu de sens, l'a changé en *centuriarum*, [qui n'est pas plus clair. Ainsi il faut suivre] Act.M.p. 709. 'un manuscrit qui a *centurione*, a Vand.p. 253.254. a ou dire avec le P.Ruinart, que ce sont les habitans de la ville de Centurione ou Centuriane dans la Numidie, [comme s'il y avoit *Centurionensium*.] Car il est aisé que cette ville fust voisine de Cirthe, & que les magistrats de l'une se fussent joint à ceux de l'autre pour tormenter les Martyrs. Neanmoins il est rare que des magistrats de diverses villes se joignissent ainsi ensemble, à moins que ce ne fust dans des occasions où l'on avoit sujet de craindre quelque violence. Ainsi je pense que *centurione* peut toujours passer pour la meilleure leçon : au moins le sens en est aisé.]

NOTES SUR SAINT PRIVAT.

NOTE I.

Pour la page 221.

En quel temps il a vécu, & quand ses actes ont esté écrits.

[NOus avons dans Surius des actes de Saint Privat où nous ne trouvons rien qui les rende recommandables: & ce qu'ils ont de meilleur est que le style est simple & sans fard. Un homme fort habile dit avoir remarqué qu'ils sont écrits aprés S. Gregoire de Tours.] Sur.21.aug.p.250.§1. 'Ils font souffrir S. Corneille avec S.Cyprien sous Valerien, [ce qui suffit pour montrer qu'ils ne sont pas d'un auteur du temps, ni d'un homme assez instruit: & assez exact: Mais ce qui nous embarasse,] §1,2. 'c'est que ces actes mettant Saint Privat sous Valerien & Gallien, [comme fait Saint Gregoire de Tours,] dans l'irruption des Allemans sous Chrocus, qu'ils appellent Scorcon, §5.7. '& representant les Chrétiens comme persecutez avec violence par les Empereurs; §3. 'ils font en mesme temps S.Privat capable de persuader à tous les peuples des environs de se soumettre à Chrocus: Gr.T.h.Fr.l.1.c.34.p.26. '& S.Gregoire de Tours paroist avoir voulu dire la mesme chose. [Cependant je ne voy pas que cela se puisse soûtenir, si l'on ne suppose que tout le pays estoit Chrétien; ce qui n'a esté que long-temps aprés Valerien.] Sdr.§2. 'Il faut joindre à cela ce qu'ils disent qu'il y avoit déja eu plusieurs Evesques à Mande avant ce Saint. [Ces deux choses peuvent donner lieu de croire que Saint Privat n'a souffert qu'au commencement du V. siecle, dans les grands ravages que les barbares d'Allemagne firent alors dans les Gaules. Car Sigebert & d'autres mettent en ce temps là l'irruption du mesme Chrocus dont parle S.Gregoire de Tours, comme on le voit par ce qu'ils disent de sa mort. *V.Honoré* §25.] Du Ch.t.3.p.46.c|Buch.belg.l.6.c.11.p.207. 'Aimoin *l.3.c.1,* paroist aussi la raporter à ce temps là. [C'est une conjecture que nous proposons aux lecteurs, & nous ne laisserons pas de supposer que S.Privat est mort sous Gallien, puisque les plus habiles mettent l'irruption de Chrocus sous le regne de ce Prince. Car c'est le sentiment que suit Casaubon dans ses notes sur Pollion *p.206.2.c.* M.r du Bosquet dans son histoire de l'Eglise Gallicane *l.3.c.39.p.139.* M.r Valois dans son histoire de France *l.1.p.5,* & dans la Notice des Gaules *p.214.2,* & Bucherius dans son histoire Belgique *l.6.c.11.p.207.*] 'Nous avons un Erocus ou Crocus Roy des Allemans en 306. Vict.epi.p.543.c|Val.r.Fr.p.28. [Mais nous ne voyons pas moyen de dire que ce soit celui dont parle S.Gregoire de Tours.

Ce que quelques uns remarquent que les actes de S. Privat sont écrits aprés S.Gregoire de Tours, peut estre fondé sur ce que] 'ce Saint appelle S.Privat *Gabalitana urbis episcopum*, [a] au lieu que les actes pretendent que les predecesseurs de S.Privat avoient demeuré à Mande, *in vinculo Mimatensi*, & y avoient esté enterrez: Gr.T.h.Fr.l.1.c.34.p.26. a Sur.21.aug.p.250.§2. [de sorte que ce lieu auroit esté de tout temps le siege episcopal.] 'Cependant M.r Valois croit que cela n'est guere arrivé que dans le X. siecle. Not.G.p.214.2. Au moins Ragamond est le premier qu'on trouve qualifié *Mimatensis Episcopus* dans le Concile de Limoges en 1032, & Agenulse se qualifie encore *Gabalitanensem Episcopum* dans un Concile de l'an 876. Gal.chr.t.3.p.717.2.2. [Ainsi les actes peuvent bien n'estre que du XI. ou XII. siecle, c'est à dire tout à fait nouveaux.]

NOTE II.

Pour la page 221.

S'il y a eu un Severien Evesque de Mande.

'C'est une assez grande difficulté de Boll.25.jan.p.615.56.

savoir ce que c'est que Severien Evesque marqué dans les martyrologes le 25 de janvier *in civitate Gavalis*. Car ce terme peut signifier le Gevaudan dans le Languedoc, & la ville de Gabales dans la Syrie, dont Severien estoit certainement Evesque en 401. *V.S.Chrysostome*.
52. 'Usuard, Adon, Notker, & beaucoup d'autres, qualifient ce Severien *mirandæ*
55. *sanctitatis & doctrinæ virum*. 'Et Severien de Gabales avoit d'assez grandes qualitez exterieures, surtout beaucoup de science, & une eloquence estimée en ce temps là de plusieurs; [ce qui porte assez à croire que c'est luy dont les martyrologes veulent parler.] Molanus & plusieurs autres l'ont cru; & n'ont pas laissé d'en faire un Saint. [C'est une faute assurément; mais je ne sçay s'il faut
52. dire] 'que ce soit une faute tout à fait grossiere, *infamis*, comme Bollandus la qualifie. [Car tout le monde n'a pas esté instruit de l'histoire de Saint Chry-
54. sostome.] 'Baronius a tellement esté persuadé que c'estoit Severien de Gabales, qu'il l'a osté absolument du martyrologe Romain, parceque ce Severien s'est tout à fait rendu odieux à l'Eglise, en se faisant un des principaux chefs de la persecution de S. Chrysostome : & Bollandus montre fort bien qu'il est tout à fait indigne d'estre honoré comme un Saint.

'Bollandus veut donc que Severien 52.
marqué par les martyrologes, soit un Evesque de Mande en Gevaudan, ou l'on en fait une feste double non le 25 de janvier, mais le 26 à cause de la con-
version de Saint Paul. 'Quelques monu- 53.
mens, mais pleins de fautes, disent qu'il fut disciple de S.Martial, & le premier Evesque de cette Eglise. [Si l'on trouve quelque preuve que l'Eglise de Mande ait honoré un Severien comme son Evesque le 25 ou le 26 de janvier avant le IX. siecle, le sentiment de Bollandus est bien fondé. Que si cela ne se trouve pas, il est bien à craindre que S.Severien de Mande ne soit fondé uniquement sur les martyrologes, & sur l'equivoque du mot de *Gavalis*. Quand mesme il seroit certain qu'il y a eu un S.Severien à Mande, comme on ne dit rien de sa science, il y auroit encore tout lieu de croire avec Baronius, qu'Usuard & les autres qui luy attribuent une science extraordinaire, ont voulu parler de celui de Gabales, dont ils avoient pu voir quelques homelies, & ne savoir pas son histoire. Il faudroit au moins avouer qu'ils les ont confondus ensemble.]

NOTES SUR SAINT FELIX DE NOLE.

Pour la page 227.

NOTE I.

En quel temps il a vécu.

[SAINT Paulin ne dit jamais sous quels Princes S.Felix a souffert & a vécu.] Il témoigne neanmoins que les Empereurs estoient encore payens quand
Paul.c.22.p.466. il mourut : '*Tumulus*, dit-il, *quem tempore sævo*,

Relligio quo crimen erat minitante profano,
Struxerat anguste, gladios trepida inter & ignes.

Plebs Domini. [Il n'est donc pas mort]
'sous Constantin aprés l'an 312, où vers Boll.14.jan.p.940.§ 20
l'an 320, comme Ughellus & d'autres Ugh.t.6.p.
l'ont cru. [Ainsi il y a toute apparence 288.b.c.
que la persecution dans laquelle il avoit

souffert la prison, & perdu ses biens, quelque temps avant sa mort, n'est pas celle de Dioclétien. C'est la seule chose que nous puissions dire avec quelque certitude du temps où il a vécu. Car aucun auteur considerable ne nous en apprend quoy que ce soit.

Neanmoins les deux persecutions qu'il souffrit en assez peu de temps selon que le décrit S. Paulin, conviennent assez bien à celles de Dece & de Gallus, entre lesquelles il y eut à peine un an d'intervalle. La premiere fut tres violente, & on y cherchoit plus à tuer les ames que les corps : mais elle ne dura que deux ans, & celle de Gallus encore moins. Tout cela convient assez bien à l'histoire de S. Felix. Beaucoup de grands Evesques se cacherent durant la persecution de Dece, comme nous voyons ici que fit S. Maxime de Nole.

Ainsi il y a quelque lieu de croire que c'est le temps où S. Felix a vécu, & qu'il est mort ou durant les premieres années
Eus. l.7.c.13. p.261.c. de Valerien, ou sous Gallien,] qui en appaisant la persecution, fit rendre aux Chrétiens les lieux destinez au culte de la religion ; [& sans doute aussi les biens
Paul.c.20.p. 560. confisquez sur les particuliers,] comme il est dit que Saint Felix estoit en état de redemander ses biens. [Mais si cela est, il faudra dire qu'il n'arriva rien de considerable à l'égard du Saint dans la persecution de Valerien, puisque S. Paulin ne nous en a rien appris : ou bien il faudra le dire de celle de Gallus, qu'on ne voit pas avoir esté fort violente, mais qui au moins ne dura que quelques mois, & raporter sa derniere persecution au temps de Valerien. Quoyqu'il en soit de cela, on peut dire que dans l'ignorance où les anciens nous laissent du temps où ce Saint a vécu, il est assez probable qu'il est mort un peu aprés le milieu du III. siecle vers 256, avant que la persecution recommençast sous Valerien, ou environ dix ans plustard, s'il a survécu à cette
Act.M.p.257. 56. persecution.] Le P. Ruinart a cru aussi le devoir placer aprés les martyrs de la persecution de Valerien.

NOTE II. Pour la page 231.

Sur Saint Maximien & sur Aurelien Evesques de Nole.

Bollandus raporte un miracle fait par Boll.7. feb.p. 22. § 18. S. Maxime de Nole en faveur du Pape Damase : mais cette histoire qui est tirée p. 20. b. de l'ancien breviaire de Nole, [est trop visiblement nouvelle, & mesme trop pleine de fautes, pour y avoir aucun egard.] Pour ce qui est de l'epigramme p.22.e.f. du Pape Damase, qui semble rendre quelque témoignage de ce miracle, [c'est la mesme que d'autres raportent à Saint Felix, si ce n'est qu'on y a changé quelque chose, & que dans le premier vers au lieu de Felix l'on a mis *Magne*. Mais Damase eust bien trouvé le moyen d'y mettre le nom de Maxime sans le changer.]

Ughellus dit que Saint Maxime avoit Ugh. t.6. p. 287. b. succedé à Saint Aurelien, qui avoit esté couronné du martyre ; & cite pour cela une inscription où il lit *D. P. S. sanct. mar.* Reinesius raporte aussi cette inscription : mais au lieu de *sanct. mar.* il lit Rein.p.903. seulement *sanc. m.* & l'explique *sanctæ memoriæ*. Selon Ughellus mesme cette inscription porte *depositio .... in pace*. Reinesius dit neanmoins que l'Eglise de Nole conte cet Aurelien entre les martyrs. [Cependant il n'est pas mesme mis au nombre des Saints ni par le martyrologe Romain, ni par celui de Ferrarius : & Ughellus ne dit point que l'Eglise fasse sa feste en aucun jour. Il ne dit point non plus quelle preuve on a que ç'ait esté le predecesseur de S. Maxime : & je ne sçay si le titre de *Dominus* que luy donne l'epitaphe, permet de le croire si ancien. Ne seroit-ce point le mesme.] qu'Aurele qui souscrivit au Concile de Ugh.p.256.c. Rome sous Agathon en 679 ? L'epitaphe p.287.b. d'Aurelien ne nous en apprend rien, sinon qu'il a vécu environ 80 ans, & en

a gouverné 38, ou 37 selon Reinensius.

Pour la page 231.

NOTE III.

Si S. Felix a combatu les heretiques, & s'il y a eu à Nole un second S. Felix Prestre & Confesseur.

Act.M.p.257. 55. 'Comme S. Paulin ne dit point que S. Felix ait rien fait contre les heretiques, Sacr.p.18. on a quelque peine à comprendre 'ce que porte la Preface de sa feste dans le Sacramentaire de S. Gregoire, *qui nec hereticis pravitatibus ...... à sui statûs rectitudine potuit immutari.* n.p.57. 'Le P. Menard pretend qu'*hereticæ pravitates* en cet endroit, sont prises pour les folies du paganisme. Il avoue que c'est en un sens impropre. [Et il est si impropre que nous ne voyons pas moyen de croire qu'il soit Act.M.p.257. 55. veritable.] 'Le P. Ruinart aime mieux l'entendre tout simplement, & dire que cela se raporte à quelque autre S. Felix, comme au premier Pape de ce nom. [Mais cela est dit d'un Confesseur honoré le 14 de janvier: & nous ne connoissons point de Felix à qui cela convienne que celui de Nole. C'est donc de luy qu'on l'a voulu dire: & il est fascheux d'estre obligé de croire qu'on l'a dit à faux. N'est-il point plus aisé de croire que S. Paulin qui a partagé l'histoire de Saint Felix en plusieurs poëmes, avoit reservé ses combats contre les heretiques pour quelqu'un de ceux qui sont per-Paul.c.26.29. p.625. dus?] 'Car de quinze qu'il en a faits au moins, nous n'en avons que dix entiers, & peu de chose ou rien du tout des cinq autres. [Nous serions plus hardis à soûtenir cette conjecture, si nous ne voyons que] non seulement S. Gregoire de Tours & Bede, mais mesme Marcel Prestre de Nole, [qui a dû avoir tous les ouvrages de S. Paulin, surtout s'il n'a vécu que cent ans aprés luy, ne remarquent rien de luy à l'égard des heretiques. Tout ce qu'on pourroit dire, c'est que Marcel s'est contenté de mettre en prose les poëmes 19 & 20, où Saint Paulin fait de suite la vie de S. Felix, sans se mettre en peine de ramasser ce qu'il en peut dire dans les autres.] Ado.14.jan. 'Adon dit qu'il a resisté aux heretiques avec une constance invincible; [mais il est trop nouveau, & il attribuë bien des choses à S. Felix dont nous ne trouvons rien dans S. Paulin ni dans Marcel.]

Boll.14.jan. p.951. 'Nous trouvons toutes ces choses (mais non ce qui regarde les heretiques,) dans les actes d'un S. Felix Prestre, dont on met aussi la feste le 14 de janvier, qu'on pretend avoir beaucoup souffert pour la foy, avoir ensuite cultivé un jardin à Nole, & y estre mort au bout de douze ans [qu'il y fut venu aprés la fin de la persecution. Tout cela pourroit assez convenir au grand S. Felix. Mais le reste de l'histoire n'y a nul raport.] Car on voit qu'il estoit de Rome, qu'il y estoit Prestre, qu'il y confessa J.C. Il estoit frere [non d'un Hermie payen, mais] d'un autre Felix Prestre comme luy, & martyr. Bollandus pretend que c'est de celui qu'on honore le 30 d'aoust avec Saint Adaucte *V. la persecution de Diocletien §. 40.*

[Pour la verité de ce que l'on dit de ce S. Felix, les actes que l'on en a ne sont qu'une suite de miracles, & la pluspart sans vraisemblance. Ainsi je ne voy point qu'il y ait de necessité de mettre sur une autorité si foible deux SS. Felix Prestres & Confesseurs à Nole. Saint Paulin ne l'auroit pu ignorer, & il en auroit dit quelque chose, quand ce n'eust esté que pour les distinguer. Il est plus aisé de croire que la ressemblance du nom a fait attribuer à l'un la demeure de Nole, & peut-estre aussi le jour de la feste, comme elle a fait attribuer à l'autre bien des choses qu'il n'a jamais souffertes ni faites. Quelle apparence mesme qu'un Prestre de Rome, illustre Confesseur, & frere d'un martyr, ait esté s'établir à Nole? Comment l'auroit-on souffert?] 'Adon p.951.§4.10. n'est pas le seul qui ait confondu ces deux Felix. 'Raban, & quelques autres p.957.2.

§ 538. qui les distinguent, les font freres. 'Les actes du Prestre de Rome, & les martyrologes, disent qu'il mourut le dimanche. [Si ç'a esté le 14 de janvier, douze ans au moins aprés la persecution de Diocletien, à laquelle on attribuë le martyre de S. Felix & S. Adaucte, on peut mettre sa mort en l'an 322. Mais il ne faut pas pretendre en rien assurer.]

Pour la page 231.

NOTE IV.

S'il a esté enterré in Pincis.

Boll. 14. jan. p. 940. § 23. 'Quelques martyrologes, & le breviaire Romain qui les a suivis, disent que S. Felix fut enterré auprés de Nole en un lieu appellé *in Pincis*. 'Le calendrier Romain du P. Fronto, & divers exemplaires du Sacramentaire de Saint Gregoire, marque le 14 de janvier la feste de S. Felix au mesme lieu. 'Neanmoins outre que Saint Paulin ne parle jamais de ce nom, il y a bien de l'apparence que le lieu appellé *in Pincis*, ou *in Pincis* comme on le nomme quelquefois, estoit à Rome, & non pas à Nole; '& le P. Fronto ne craint point d'en parler comme d'une chose constante. 'Un Ambroise qui a travaillé avec le plus de soin sur l'histoire de la ville de Nole, n'y a point trouvé ce lieu. 'Ainsi on peut dire qu'on y a mis le tombeau de S. Felix de Nole, ou parcequ'on l'a confondu avec quelque autre Saint de mesme nom qui aura souffert à Rome, ou parceque celui de Nole estoit particulierement honoré à Rome au lieu qui portoit ce nom, ce que le calendrier Romain & les Sacramentaires donnent sujet de croire, y ayant peu d'apparence que le S. Felix honoré le 14 de janvier, soit autre que celui de Nole: 'le titre de Confesseur que luy donne le calendrier d'Allatius, [a] & tous les Sacramentaires, [y convient fort bien. Car je ne croy pas qu'il y ait de S. Felix Confesseur celebre à Rome : & il faudroit encore qu'on en fist la feste le 14 de janvier.] 'Ainsi l'eglise de S. Felix à Rome *in Pincis*, ou *in Pincis* comme le P. Fronto soûtient qu'il faut tojours lire, rebastie par Adrien I. vers l'an 772, [estoit de celui de Nole.

(Marginal notes: Front. cal. p. 9 | Sacr. p. 36. — Boll. § 24. — Front. cal. p. 10. 11. — Boll. § 23. — § 24 | Act. M. p. 356. — All. c. cal. p. 1487. — a Sacr. n. p. 37. — Front. cal. p. 17.)

Pour la page 234.

NOTE V.

Pourquoi nous ne le qualifions que Confesseur.

[Nous marquons dans le texte que S. Paulin donne ordinairement à S. Felix le titre de Confesseur, & quelquefois celui de Martyr, mais avec restriction.] 'S. Augustin ne l'appelle aussi que Confesseur. [Le Prestre Marcel, & Bede soit dans l'histoire qu'il en fait, soit dans son martyrologe, ne luy donnent point d'autre titre.] 'Le Sacramentaire de S. Gregoire, & le missel de Thomasius, font la mesme chose dans le titre & dans les prieres. 'Les martyrologes luy donnent aussi pour la pluspart le titre de Confesseur, 'ce que fait aussi le calendrier d'Allatius. [Divers breviaires au contraire le celebrent comme Martyr, en quoy ils suivent S. Gregoire de Tours qui en parle parmi les Martyrs, & luy donne souvent ce titre. 'Quelques exemplaires du martyrologe de Saint Jerome marquent aussi [non sa mort, *depositionem*, comme ils font ordinairement pour les Confesseurs,] mais sa passion & ses souffrances. [Dans les derniers breviaires on a cru se devoir contenter du titre de Confesseur, pour suivre la regle commune & l'usage de l'antiquité : à quoy nous avons cru nous d'evoir aussi conformer.]

(Marginal notes: Aug. cur. m. c. 16. t. 6. p. 393. 2. b. — Sacr. p. 18 | Thom. p. 142. — Boll. 14. jan. p. 937. § 1. 2. — All. conf. p. 1487. — Flor. p. 252.)

Pour la page 236.

NOTE VI.

S'il y a eu à Nole un S. Felix Evesque & Martyr.

Bar. 15. nov. b. 'Usuard, adon, & d'autres martyrologes, marquent le 15 de novembre à Nole un S. Felix Evesque, qui dés l'age de 15 ans s'estoit rendu illustre par ses miracles, & ensuite esté couronné du

martyre avec 39 autres sous le juge Marcien. Ugh. t.6. p. 286.c.d. 'Ughellus en fait le premier Evesque de Nole, luy fait convertir presque toute la ville ensuite d'un miracle tres peu probable, dit qu'il fut demandé pour Evesque par les cris du peuple en l'an 254, lorsqu'il n'avoit encore que 23 ans qu'il fut martyrizé en 259 sous Valerien, qu'Helpide Prestre cacha son corps dans un puits, sur lequel on bastit premierement une petite chapelle, & puis l'eglise cathedrale. Ainsi ce sera de ce S. Felix que l'on garde aujourd'hui le corps dans cette eglise.

[J'avoue encore une fois la peine que j'ay de me persuader que s'il y eust eu à Nole deux Felix celebres à la fin du IV. siecle, S. Paulin n'en eust rien marqué, surtout si le moins celebre eust esté un Martyr, & le premier Evesque de la ville. Je ne crains pas d'assurer que S. Augustin n'en savoit rien, & qu'on ne le savoit Anal. t. 3. p. 401. pas non plus à Carthage,] 'puisque le calendrier de cette Eglise pour distinguer S. Felix honoré le 14 de janvier, des autres de mesme nom, se contente de le Boll. 14. jan. p. 938. § 5. surnommer Saint Felix de Nole. 'On a donné à ce Saint & le titre de Martyr, & la qualité d'Evesque : [aprés quoy il a esté bien aisé à la tradition populaire de faire le reste. Le temps où on met l'Evesque est celui mesme où apparemment le Prestre a vécu. Le 15 novembre peut estre le jour qu'on aura dedié quelqu'une de ses eglises, ou qu'on aura peut-estre esté obligé d'apporter son corps à la cathedrale à cause des ravages des Lombars.] Ugh. t. 6. p. 282. 283. 'Car Ughellus qui parle assez de l'ancienne eglise de S. Felix, & qui marque divers Saints dont il dit que les corps y sont ou y peuvent estre, ne dit point qu'on y honore S. Felix mesme dont elle p. 282. c. porte le nom. 'Il assure que la vraie Croix donné par S.te Melanie à S. Paulin, a esté transportée de là à la cathedrale. Boll. p. 938. § 7. 9. 11. 'Adon & d'autres raportent au grand S. Felix [ce qu'on dit de l'Evesque,] qu'il fut enterré par le Prestre Helpide.

Bar. 27. jul. c. 'Ce qu'on dit d'un S. Felix martyrizé à Nole le 27 de juillet avec S.te Julie & S.te Juconde, n'est fondé par Baronius que sur le [faux] Bede, & sur quelques manuscrits. Florent. p. 683. 'Ferrarius n'en a pu rien apprendre à Nole : [Et neanmoins il pourroit plus aisément y avoir eu un second S. Felix à Nole, mais qui auroit esté peu connu.] Car on voit par les martyrologes de S. Jerome, & par d'autres fort anciens, que S.te Julie & S.te Seconde sont des martyres de Nicomedie ; & que pour S. Felix, c'est la feste de son ordination. Ils portent *de ordinatione episcopatus*. [Et je ne sçay si cela pourroit autoriser celui que l'on fait Evesque, & qui cependant n'est point marqué ailleurs dans ces martyrologes : ou bien si c'est qu'on ait confondu la prestrise du grand S. Felix, peut-estre à cause du mot de *sacerdos* dont se sera servi quelque auteur plus ancien, que les autres auront mal entendu ; estant en effet fort rare qu'on celebre l'ordination d'un Prestre. Mais l'Eglise de Nole avoit sujet de rendre à S. Felix des honneurs tout particuliers.]

Boll. 14. jan. p. 938. § 5. 'On pretend encore que Saint Felix Evesque de Thibare en Afrique, a esté martyrizé à Nole [le 14 de janvier ; quoiqu'il ait souffert à Venouse le 30 d'aoust. *V. son titre note* 1. Cela autorise assez] p. 937. § 5. 'Ambroise Leon, qui dans l'histoire de la ville de Nole sa patrie, dit que le seul S. Felix Prestre & Confesseur a fait tellement honorer à Nole les autres Saints de mesme nom, qu'on croit qu'ils en sont tous. [Ainsi il semble que cet auteur n'ait reconnu à Nole qu'un seul Saint Felix : & personne ne seroit plus croyable en cela que luy.]



NOTES

NOTES SUR SAINT DENYS D'ALEXANDRIE.

Pour fa page 243. § 2.

NOTE I.

Qu'il peut avoir eu des enfans.

Euf.l.7.c.26. p.277.b. [CE qui donne lieu de croire que Saint Denys a efté marié,]'c'eft qu'il dedie fes livres touchant la nature

a.p.154.2.d. à Timothée, τῷ παιδὶ, 'c'eft à dire qui eftoit fon fils, ou bien qui eftoit encore enfant. [Mais quelle apparence qu'un faint Evefque comme luy s'amufaft à dedier à un enfant un ouvrage de cette

præp.l.14.c.23-27.p.772-784. matiere,]'où l'on voit par ce qui nous en refte, qu'il pretendoit refuter toutes les fauffes opinions des philofophes fur

hif l.6.c.40. p.235.c. la nature ?'Il eft dit en un autre endroit, qu'il fortit de chez luy αὐτὸς τε καὶ οἱ παῖδες &c.

d. '& dans la fuite il eft parlé de Timothée, [qui affurément n'eftoit point alors un enfant, quoique ce fuft dans la feconde année de l'epifcopat du

n.p.130.2.b| 234.2.d. Saint.]'Mufculus & Chriftophorfon ont traduit *liberi*, fes enfans. M.r Valois a mieux aimé prendre un autre fens : [Car παῖδες dans le dernier endroit peut fignifier fes ferviteurs. Timothée à qui il adreffoit fon ouvrage fur la nature, eftoit fans doute auffi peu un fimple ferviteur, qu'un enfant. Mais le παῖδες de l'autre endroit pourroit ne fe pas raporter à luy.]

Pour la page 247. § 3.

NOTE II.

Qu'il a écrit une lettre à Domice fous Dece, & une autre fous Valerien.

[Dans le recit de la prife de S. Denys & de fa delivrance fous Dece nous joignons la lettre à Domice & à Didy-

Euf.l.7.c.11. p.260.b. me avec la réponfe à Germain.]'Il eft vray qu'Eufebe raporte la lettre à Do-

Bar.260.§ 27. mice à la perfecution de Valerien : '& Baronius fait la mefme chofe. [Neanmoins outre qu'il faudroit dire que Dieu a fait deux fois un mefme miracle en faveur d'un mefme Saint ; fous Valerien felon cette lettre,]'& fous Dece felon Euf.l.6.c.40. p.235.

la lettre ou la réponfe à Germain, [ce qui eft difficile à croire ;]'les circonftances n.p.149.1.b.c.

raportées dans ces deux lettres font trop femblables, pour ne pas juger que ce n'eft qu'un mefme evenement : Et cela eft particulierement vifible dans les noms de ceux qui font marquez dans ces deux endroits comme les compagnons de S. Denys : au lieu que ceux qui l'accompagnoient dans fon exil fous Valerien, eftoient des perfonnes toutes differentes, n'y ayant que Saint Faufte qui foit commun à l'une & à l'autre perfecution,

'On peut ajouter à cela que Maxime, l.7.c.11.p. 257.258.

Faufte, Eufebe, & Queremon, ayant efté bannis juridiquement avec Saint Denys fous Valerien, [ils n'euffent eu garde de retourner à Alexandrie,]'com- p.261.a.

me la lettre à Domice témoigne qu'ils avoient fait, 'puifqu'ils fe fuffent mis Cyp.ep.7.p.21.1.

en danger d'eftre punis non comme Chrétiens, mais comme violateurs des loix, dit S. Cyprien en reprenant ceux qui faifoient la mefme chofe en Afrique.

[Tout ce qui peut favorifer le fentiment qu'Eufebe & Baronius paroiffent avoir fuivi,]'c'eft que dans cette lettre Euf.p.261.a.

à Domice, il eft parlé des Diacres qui avoient efté emportez par la maladie ['c'eft à dire par la pefte, laquelle on ne met ordinairement que fous Gallus. Mais outre que la chofe paroift affez certaine, pour nous faire dire fur l'autorité de ce paffage, que la pefte eftoit commencée dés le temps de Dece, le traité De la loüange du martyre à Moyfe & Maxime, nous montre qu'elle avoit

déja fait de grands ravages dans l'Occident dés la premiere année de cet Empereur, c'est à dire dés l'an 250. Car si quelques uns pretendent que ce traité est supposé, ils le pretendent sans preuve. *V. Saint Cyprien* § 17| *note* 14. Et on ne peut douter que l'Egypte n'ait esté attaquée de la peste avant l'Occident, (Euf.chr.an. 251. a Hier.ib.)]'puisque la peste venoit de l'Ethiopie, [a] & que l'Egypte en fut infectée plus que toutes les autres provinces de l'Empire.

(Euf.r.p.149. 1.c.d.) 'Il ne faut pas oublier mesme qu'au lieu de νόσῳ *la maladie*, qui est dans l'epistre à Domice, Rufin a lu νήσῳ *dans l'isle*, comme marquant que ces Diacres estoient morts dans une isle où ils avoient esté releguez pour la foy : [ce qui pourroit n'estre pas improbable.] Neanmoins M.r Valois croit que νόσῳ est meilleur, & qu'Eusebe parle assurément de la peste, (l.7 c.22.p. 265 b.) 'qu'on voit avoir effectivement emporté quelques Diacres à Alexandrie.

(c.20.p.256.b.) 'Eusebe marque dans la suite une lettre pascale de S. Denys écrite sous Valerien à Domice & à Didyme; (n.p.151.1.c.) '& M.r Valois qui suppose que c'est la mesme lettre, dit qu'Eusebe se trompe encore en cet endroit de la mettre sous Valerien, puisqu'elle est écrite sous Dece. (Du P.p.512.) 'Mais pourquoi S. Denys n'aura t-il pu écrire deux fois, comme le croit M.r du Pin, à Domice & à Didyme, [qui apparemment estoient deux freres, ou deux autres personnes unies d'amitié & de demeure? Le sujet d'une lettre pascale convient assez peu à celle qu'il leur écrivit sous Dece,] (Euf.l.7.c.11. p.260.d.) 'pour satisfaire à la priere qu'ils luy avoient faite de leur mander de ses nouvelles. (Hier.v.ill.c. 69.p.291.a.) 'Saint Jerome marque une lettre à Domice, ou Denys comme il l'appelle, & à Didyme, qu'il distingue des lettres pascales.

NOTE III.

(Pour la page 247. § 3.)

Qu'on le vouloit mener en exil à Taposiris.

(Euf.l.6.c.40. p.325.d.) 'On ne voit pas bien dans Eusebe si S. Denys fut mené à Taposiris le jour qu'il fut pris, pour estre ensuite conduit plus loin, ou si on le mena coucher en quelque lieu qui n'est pas nommé, pour estre mené de là à Taposiris, comme au lieu destiné pour son exil. 'Selon le premier sens, ce fut à Taposiris que les paysans vinrent l'arracher d'entre les mains des soldats, comme l'a cru M.r Valois. (n.p.130.2.d.) [Mais comme il fut pris le soir, & delivré dés la nuit suivante, je ne sçay si on peut mettre Taposiris si prés d'Alexandrie.] 'Ptolemée n'en met qu'une qui est dans la Mareote. (Ptol.l.4.c.5. p.118.) [a] Strabon & Estienne le geographe en mettent deux: (a Strab.l.17. p.799.c|800. d| Steph.p. 634.642.) mais il paroist par Strabon que celle mesme qui estoit le plus prés d'Alexandrie, en estoit encore trop eloignée pour croire que Saint Denys y fust couché alors, [Ainsi on le menoit apparemment en exil à celle de la Mareote:] 'Et il est visible en effet que le Saint estoit de ce costé là lorsqu'on le vint delivrer. (Euf.l.7.c.11. p.260.d.)

NOTE IV.

(Pour la page 250. § 4.)

Sur le martyre de Saint Julien.

'Eusebe dit que S. Julien & S. Eune ἀσβέστῳ πυρὶ καταφλέγονται, ce que nous expliquons d'un grand feu, comme ont fait M.r Valois, [M.r Cousin, & M.r Fleuri *p.* 239.] (Euf.l.6.c.41. p.239.a.) 'M.r Valois remarque neanmoins que cette expression peut aussi signifier qu'ils furent brulez dans de la chaux vive. (n.p.131.2.b.) Nicephore & les Ménées l'ont pris en ce sens. 'Les Martyrs de la Masse blanche en Afrique moururent de mesme selon Prudence. (Prud.de M.13. p.148.) [Je ne sçay pourquoi Rufin ne parle ni de feu ni de chaux,] '& dit que les deux Saints rendirent l'ame au milieu des fouets. (Ruf.l.6.c.31. p.113.1.)

NOTE V.

(Pour la page 251. § 4.)

Sur Saint Epimaque.

'S'il est vray que S. Epimaque transferé à Constantinople selon les Grecs, (Bar.12.dec.b.) soit celui qui souffrit à Alexandrie sous

Dece comme le croit Baronius, [il n'y
Ado, 12. may. a pas moyen de soûtenir] 'ce qu'on lit dans Adon, que S. Epimaque d'Alexandrie est celui dont les reliques estoient à Rome dés le temps de Julien l'apostat, & auprés duquel on mit alors le corps
Boll. ib. p. 552. a. b. de S. Gordien. 'Aussi cela ne se trouve point dans plusieurs manuscrits d'Adon, & on ne l'a mis dans le breviaire
p. 551. c. Romain que depuis Pie V. 'On trouve mesme dans des auteurs, que ce S. Epimaque de Rome y avoit souffert sous Julien l'apostat. [Mais il vaut mieux avouer qu'en tout cela nous ne voyons rien
p. 552. a. d'assuré.] 'S. Epimaque est joint avec S. Gordien dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 88, dans Bede, Usuard, Notker, & plusieurs autres.

[Surius raporte le 31 d'octobre des actes d'un S. Epimaque martyrizé aussi à Alexandrie, mais qui du reste n'a rien de commun avec le precedent, soit que c'en soit un autre, soit que ces actes ra-
All. d. Sim. p. 124. portent mal son histoire.] 'Car en effet ils sont de Metaphraste, [& ne valent
Men. p. 396| Ugh. t. 6. p. 1118. b. c. rien du tout.] 'Les Grecs font de ce S. Epimaque le 30 ou 31 d'octobre.

Eus. l. 6. c. 41. p. 239. b. 'Le martyre de S. Epimaque qui souffrit avec S. Alexandre sous Dece, est exprimé dans le grec de S. Denys presque dans les mesmes termes que celui de Saint Julien, *πυρὶ ἀσβέςῳ διεχύθησαν.*
Ruf. l. 6. c. 31. p. 113. 1. 'Et Rufin traduit aussi *ignibus tradi jubentur*; [ce que M.r Fleuri a suivi *p.* 239. Neanmoins M.r Valois & M.r Cousin l'entendent de la chaux vive; & je ne voy pas que *διεχύθησαν* se puisse dire du feu.]

NOTE VI.

Pour la page 270. § 12.

Sur la confession de S. Denys.

Ado, 17. nov. 'Adon raporte que S. Denys estant devant le juge, usa de ces paroles, *Quid insectando laboratis? Caput meum pro quo magnopere fatigamini, avulsum cervicibus sumite, & 'donum magnum ad tyrannum & Imperatorem vestrum*
Bar. 260. § 30. *ferte*. 'Outre qu'on ne sçait point d'où Adon a pris ces paroles, [ce qui leur oste toute autorité; elles ne paroissent pas conformes à l'esprit de S. Denys, qui parlant des Empereurs, non seulement declare qu'il prie continuellement pour eux, mais ne craint pas mesme de les appeller *θεοφιλεςάτους, tres aimez de Dieu.*]

'Dans ce qu'Eusebe ou plutost S. De- Eus. l. 7. c. 11. p. 28 b. c.
nys mesme raporte des actes de sa confession, on ne trouve point 'ce qu'il dit a| 257. d.
quelques lignes plus haut, qu'il avoit répondu: Qu'il ne cesseroit jamais d'estre Chrétien &c. 'Mais c'est la con- p. 258. c.
clusion que le juge mesme tira de ses réponses. [Ainsi il le dit pour le sens, s'il ne le dit pas en termes formels. Mais est-il certain que le greffier écrivoit absolument tout ce qui se disoit? Quand cela seroit, le Saint peut n'avoir pas voulu tout mettre; & il ne raporte rien de ce qui regarde les compagnons de sa confession.] 'Rufin dans sa traduction re- Ruf. l. 7. c. 10. p. 119. 1.
duit mesme toute la confession du Saint à deux ou trois lignes, [jugeant ces paroles du Saint Esprit moins dignes de son histoire, que des miracles omis par Eusebe.]

NOTE VII.

Pour la page 276. § 14.

Que la lettre à Hermammon est écrite vers juillet 262.

'Saint Denys écrivit à Hermammon Eus. l. 7. c. 23. p. 270. c.
dans la 9.e année de Gallien, *τὸ ἔνατον ἔτος διανύει*, [& ainsi avant la fin d'aoust 262. Il semble qu'on puisse dire que ç'ait esté quelque temps avant Pasque, à cause] de ces paroles qu'Eusebe en cite, *ἐν ᾧ ἡμεῖς ἑορτάσωμεν.* 'Mais nous avons déja une au- c. 21. p. 268. c.
tre lettre pascale pour l'an 262, adressée à Hierax; [& ainsi nous ne pourrions dire que celle à Hermammon est encore une lettre pascale, sans ruiner] 'ce que nous n. p. 151. 1. b.
supposons avec M.r Valois, que chaque lettre pascale est la marque d'une nouvelle année: [& nous n'avons point de raison de nous departir de cette regle si favorable pour la chronologie & l'histoire de nostre Saint. Car cet en-

droit n'en peut estre une preuve suffisante, puisque cet ἑορτάσωμεν peut estre une exhortation generale à se rejouir, & à benir Dieu de la paix qu'il donnoit enfin à l'Egypte. Aussi Eusebe ne met point dutout la lettre à Hermammon au nombre des lettres pascales.

Que si nous considerons que Macrien n'a esté fait Empereur qu'en 261, qu'il a regné plus d'un an, que Quietus son fils ne fut tué qu'aprés que la nouvelle de la mort de son pere apportée de l'Illyrie, eut donné le loisir à Odenat de solliciter ses partisans à le tuer, comme nous l'avons montré sur Gallien § 10, par les historiens du temps; & qu'aprés tout cela la paix avoit esté rétablie, & Gallien reconnu universellement, comme nous l'apprenons de la lettre mesme à Hermammon; on verra bien que S. Denys ne l'a pu écrire qu'assez long-temps aprés Pasque, & à la fin de la neuvieme année de Gallien, comme le mot de ἐτησίαι le marque naturellement, c'est à dire vers le mois de juillet ou d'aoust.]

Pour la page 285. § 17.

NOTE VIII.

S'il faut rejetter la lettre du Saint à Paul de Samosates.

Euf. n. p. 155. 156.

'M.r Valois soûtient que ce que nous avons dans la bibliotheque des Peres sous le nom de S. Denys d'Alexandrie contre Paul de Samosates, sa lettre à Paul, les dix objections, de Paul, & la réponse à ces objections, ne sont que des pieces fausses & supposées. 'M.r Cotelier semble aussi en douter, lorsqu'il cite l'auteur des réponses aux questions de Paul, qu'on croit estre S. Denys d'Alexandrie. [Baronius les reçoit, & aprés luy l'auteur de la table historique sur l'office du S. Sacrement *p. 497*, & le P. Labbe dans son traité des auteurs ecclesiastiques, *t. 1. p.* 258. Depuis mesme la publication du sentiment de M.r Valois,]'le P. Garnier ne croit pas qu'on les puisse raisonnablement contester, quoiqu'il trouve beaucoup de difficulté à les accorder avec ce que d'autres ont dit des erreurs de Paul. 'Bullus les emploie souvent comme un ouvrage certain & indubitable de S. Denys, 'qui y parle, dit-il, divinement de la divinité de J. C. 'Il s'eleve mesme avec beaucoup de force contre Sandius qui les rejette: mais il est vray que c'est en supposant que c'est la lettre dont Eusebe & Saint Jerome ont parlé aprés le Concile d'Antioche; [en quoy il se trompe, au moins pour la lettre. Je ne sçay aussi pourquoi il ne s'objecte point les notes de M.r Valois, qu'il ne manque pas de citer en d'autres endroits.

Cotel. ap. n. p. 46. d.

Brev. t. 2. p. 309. 1.

Bull. p. 183. &c.

p. 244.

p. 245. 246.

Pour les raisons que M.r Valois,]'& M.r du Pin qui l'a suivi, sans vouloir neanmoins rien assurer, ont eues de contester ces pieces, 'c'est qu'ils trouvent que le style en est different de celui de S. Denys. [C'est ce qu'il faudroit examiner avec plus de soin que nous n'avons pu faire; & je ne sçay mesme si cet examen seroit aisé, vu le peu qui nous reste des ouvrages de ce Saint.]

Du Pin. p. 516.

Ib | Euf. n. p. 156. 1. 2.

'Ils alleguent encore ce que dit le Concile d'Antioche,[a] que S. Denys ayant esté prié de se trouver en cette ville, écrivit à l'Eglise, sans mesme daigner saluer Paul. [Mais il peut luy avoir écrit d'abord tant qu'il a eu quelque esperance de le ramener à la verité, & ne luy avoir pas écrit dans le temps du Concile, parcequ'il le voyoit trop endurci dans son erreur.] 'Theodoret dit qu'il luy fit sur son erreur les remontrances qu'il devoit. [Il faut donc dire qu'il luy a écrit, & qu'ainsi il n'est pas vray] 'que ces pieces ne sont citées par aucun ancien, & ont esté inconnuës avant Turrien; [ce qui seroit une raison considerable, non pour les rejetter absolument, mais pour en demander de plus grandes preuves.

Euf. n. p. 155. a. d.
a l. 7. c. 30. p. 279. d.

Thdrt. h. l. 2. c. 8. p. 222. c.

Du Pin. p. 516.

L'objection qu'on tire du Concile peut ne regarder mesme que la lettre à Paul. Car pour la réponse aux ob-

jections, elle parle d'ordinaire de Paul comme ne s'adressant point à luy, & elle ne le marque que par le titre de *Samosatenien*: de sorte que si elle luy parle quelquefois, on voit bien que ce n'est point par honneur: mais comme on a accoutumé de parler à ceux que l'on combat. Ainsi cette piece qui est beaucoup plus longue que l'autre, pourroit avoir fait partie de la lettre marquée par le Concile d'Antioche, ou y avoir esté jointe.

p.516. 'Mr du Pin remarque que la lettre approuve le mot de Consubstantiel: [Mais il est certain par S. Athanase que S. Denys l'a approuvé.] Dio. in Paul. p.277.b. 'Elle dit que les Peres s'en estoient servis. [Cela est certain de Saint Denys Pape, qui se pouvoit bien conter entre les Peres, quoiqu'il fust encore vivant, surtout estant appuyé par tout un Concile: & nous n'avons pas de preuve que deux ou trois autres ne s'en fussent pas servis aussi, ce qui suffit pour ce que dit la lettre: car elle ne porte point qu'on s'en fust servi communément.] Ath. de syn. p.918.c. 'Avant mesme l'écrit du Pape Saint Denys, on s'estoit plaint que celui d'Alexandrie ne disoit point que le Fils fust consubstantiel. [C'estoit donc un terme déja connu, & mesme autorisé dans l'Eglise. Que si le Concile d'Antioche jugea cinq ou six ans aprés, qu'il estoit moins propre pour combattre l'heresie de Paul, cela n'empesche pas certainement que Saint Denys n'ait pu l'employer. Car si l'on pretendoit que ce Concile n'auroit pas rejetté un terme autorisé par ce Saint, il faudroit donc rejetter aussi & son apologie à S. Denys Pape, & l'écrit de ce Pape pour lequel le Concile d'Antioche qui luy adressa sa lettre contre Paul, ne devoit pas avoir moins de respect.

Ce qui peut faire plus de peine, c'est de ce que S. Athanase ayant à justifier la foy de S. Denys contre ceux qui pretendoient qu'il avoit esté dans les sentimens des Ariens, ne se sert point ni de cet endroit de la lettre à Paul, ni de plusieurs autres qu'on y trouve tres exprés sur la divinité de J.C, & que Bullus n'a pas oublié de citer. Je ne sçay s'il suffiroit de répondre que S. Athanase n'a pas vu tous les écrits de Saint Denys qui estoient en fort grand nombre; que lorsqu'il fit l'apologie de S. Denys, il estoit peut-estre caché en un lieu où il trouvoit peu de livres: & qu'enfin on ne se souvient pas toujours de ce qu'on a vu, comme on en a des exemples dans S. Augustin, à l'égard des passages de l'Evangile les plus communs. *V. la note 3 sur S. Jean Battiste.*

On peut encore faire une objection] 'sur ce que S. Basile accuse S. Denys de s'estre servi de termes indignes de la divinité du S. Esprit, & de l'avoir mis au rang des creatures; Bas. ep. 41. p. 61. a. 'au lieu que l'auteur de la lettre à Paul, & des réponses aux objections, en atteste souvent la divinité. Dio. in Paul. p.277.d|284.b.c|289.b|290.b|302.b. [Neanmoins comme tous ceux qui reconnoissent S. Denys pour Saint, c'est à dire tous les enfans de l'Eglise, reconnoissent sans difficulté qu'il n'a pas eu des sentimens heretiques sur un point si important, quoique ses expressions fussent quelquefois un peu dures; pourquoi ne voudrions nous pas qu'il ait exprimé d'autres fois clairement ce qu'il croyoit;] 'S. Basile juge en effet qu'il a plutost manqué dans les expressions que dans la croyance. Bas. ep. 41. p. 66. c. '& il raporte quelques passages de luy pour cet article de nostre foy. de Sp. c. 29. p. 358. [Il ne cite pas ceux de la lettre à Paul: mais il est fort aisé qu'il ne l'ait pas vuë.

Ce seroit une grande raison de rejetter ces pieces, si ce qu'elles disent de Paul de Samosates estoit contraire à S. Athanase, & aux autres anciens auteurs.] 'Mais le P. Garnier trouve bien moyen de les accorder: Merc. p. 309. [& on verra sur le titre de Paul que cela n'est pas difficile. Ainsi ce qui est de plus contraire à l'autorité de ces pieces, c'est qu'il ne paroist point qu'elles aient esté connuës de S. Athanase. S'il est vray que le style

de S. Denys en soit fort different, il faut dire qu'elles ne sont pas de luy. C'est ce qu'il faudroit donc bien examiner. Mais nous n'avons pas cru les devoir rejetter ni sur cette raison, dont nous ne voyons pas la verité, ni sur l'autre qui n'est pas sans réponse.

La table d'Aubertin cite deux endroits de Saint Denys contre Paul de Samosates : mais toutes les deux citations sont fausses.]

Pour la page 285. § 17.

NOTE IX.

Du temps de sa mort, & de celle de Maxime son successeur : Durée de leur episcopat.

Euf. l. 6. c. 35. p. 232.

'Eusebe fait succeder S. Denys à Heracle, [mort comme nous croyons, le 4 ou 5 decembre 247, sans dire qu'il y ait eu entre deux un an de vacance, comme le marque la chronique Orientale.]

chr. n. p. 235. a.

'Tous les exemplaires de la chronique de Saint Jerome le font commencer en 248. [Et il y a bien de l'apparence qu'il estoit déja Evesque lorsque S.te Apolline, & les autres dont il fait l'histoire dans une de ses lettres, souffrirent le martyre, c'est à dire au plustard dés le commencement de 249.]

l. 7. c. 28. p. 278. c.

'Eusebe luy donne 17 ans d'episcopat, & met sa mort en la 12.e année de Gallien, [c'est à dire en 264 ou 265. Il la met dans sa chronique en 264.]

Euty. p. 384. a Dod. pont. p. 67. Chr. ori. p. 215.

'Eutyque luy donne aussi 17 ans :[a] & tous les auteurs Grecs & Latins conviennent de ce nombre. 'Il n'y a que la chronique Orientale qui conte 19 ans & 281 jours, sans mesme y comprendre l'année de vacance. Car son episcopat & celui d'Heracle ne faisant ensemble que 35 ans & 337 jours; cette chronique met de puis la mort de Demetre jusqu'à celle de S. Denys, 36 ans & 335 jours [donnant ainsi un an moins deux jours à la vacance :] de sorte que Saint Denys aura dû estre ordonné le 3 de decembre 248, & gouverner jusqu'au 31 aoust 268, ou jusqu'au 10 de septembre, s'il n'y a point de faute dans ce que cette chronique met sa mort le 13.e jour de l'année: & la suite de l'histoire s'y accorde mieux.

Nous ne saurions croire qu'Eusebe se soit trompé de quatre ans dans une chose si proche de luy, surtout puisque Gallien estoit mort dés le mois de mars de la mesme année 268. Ainsi nous aimons mieux croire qu'il y a faute dans les 19 ans de la chronique Orientale. On la peut suivre pour le jour, & mettre ainsi la mort de S. Denys le 31 aoust ou le 10 septembre 264, ou 265. Car quoique la fin d'aoust 265, appartienne proprement à la 13e année de Gallien, neanmoins Eusebe a pu étendre la 12 jusqu'à la fin de 265, & si Saint Denys n'a esté fait Evesque que le 3 decembre 248, comme il est entré dans la 17.e année de son episcopat, il ne sera mort qu'en 265. Mais on peut dire ou que la vacance d'un an mise aprés la mort d'Heracle n'est pas fort assurée, ou qu'Eusebe qui ne la marque pas, la comprend dans les 17 ans de l'episcopat de Saint Denys : ce que les autres auront suivi : & en ce cas il vaut mieux mettre sa mort en 264, comme la met la chronique d'Eusebe & de Saint Jerome. Les lettres pascales marquées par Eusebe depuis la persecution de Valerien, ne nous menent en effet que jusqu'à l'an 264. Et il est plus aisé d'accorder avec cette epoque le temps de Maxime son successeur.

'La chronique Orientale ne donne à ce Maxime que 12 ans & 211 jours. p. 115.

'Mais Eusebe luy donne 18 ans dans son histoire[a] & dans sa chronique, ce qu'Eutyque fait aussi *p.* 392, & on trouve la mesme chose dans les autres chronologistes, mesme dans la chronique de Nicephore selon un manuscrit. [Ces 18 ans commencez à la fin de 264, n'auront pas neanmoins esté entiers, puisque S. Jerome dans sa chronique les termine en 281. La chronique Orientale met sa

Euf. l. 7. c. 32. p. 289. c. a Dod. pont. p. 73.

mort le dimanche 14 de Bermude ou Pharmouthi, c'est à dire le 9 d'avril, qui se rencontre le dimanche en 282. Ainsi je pense qu'on peut croire que c'est effectivement le jour de sa mort, & donner à son episcopat 17 ans, & 211 jours à conter du 11 septembre 264. Mais si nous ne commençons son episcopat qu'en 265, il en faudra retrancher une année contre l'autorité d'Eusebe.

p.73. Dodwel met aussi la mort de Maxime au commencement de 282, & luy trouve ses 18 ans entiers, parcequ'il met p.70-72. la mort de S. Denys dés mars ou avril 264, qui n'est comme il l'avoue que la 11e année de Gallien. Ainsi il est contraire à Eusebe, & il n'allegue cependant pour son opinion qu'une longue suite de conjectures, [comme cela luy est ordinaire, sans aucune raison solide. Il n'a pas vu la chronique Orientale : au moins je ne voy point qu'il la cite.]

Pour la page 287§18.

NOTE X.

Table des écrits de S. Denys.

Ce qui nous reste aujourd'hui des écrits de S. Denys d'Alexandrie, sont sa lettre à Paul de Samosates, & la refutation de ses dix questions; si ces pieces sont de luy; *dans la Bibliotheque des Peres, t.11.*

L'epistre canonique à Basilide, *Ibid.& dans Zonare sur les Canons.*

La lettre pascale, *imprimée à Ingolstad en l'an 1580.*

La lettre à Novatien, *dans Eusebe l.6.c.45*, bien traduite par S. Jerome, *vir. ill.c.69.*

Divers fragmens de l'écrit contre Germain, *dans Eusebe l.6.c.40.l.7.c.11. p.257-260.*

De la lettre à Fabius d'Antioche, *Ibid. l.6.c.41.42.44.*

De la lettre au Pape Corneille, *Ibid. l.6.c.46.*

De la lettre à Hermammon, *Ibid.l.7.c.1.10.23.*

De la lettre au Pape Estienne, *Ibid.c.5.*

De la lettre au Pape Sixte II, *Ibid.c.5.6.*

De la lettre à Philemon, Prestre de Rome, *Ibid.c.7.*

De la seconde lettre à Sixte II, *Ibid. c.8.*

De la lettre à Domice & à Didyme, *Ibid.c.11.*

De la lettre à Hierax, *Ibid.c.21.*

Da la lettre pascale aux Fideles, *Ibid. c.22.*

De son écrit contre Sabellius, *dans Eusebe de Prep.ev.l.7.c.18.19.*

De l'ouvrage contre Nepos, *dans Eusebe l.7.c.24.25.*

De son apologie au Pape Denys, *dans l'apologie que S. Athanase en a faite; dans son livre des Synodes p.918; dans S. Basile sur le S. Esprit, c.29.p.358.*

De son ouvrage à Timothee sur la nature, *dans Eusebe de Prep.ev.l.14.c.23-27.*

NOTES SUR PAUL DE SAMOSATES.

Pour la page 291.§2.

NOTE I.

S'il a jamais attribué une vraie hypostase au Verbe.

Merc.t.2.p.309.1. LE P. Garnier croit que Paul de Samosates reconnoissoit que le Verbe estoit une hypostase & une personne distincte du Pere quand il agissoit hors de luy, comme dans J.C; ce qu'il fonde sur ce que S. Denys d'Alexandrie luy attribuë d'admettre en J.C. deux hypostases & deux personnes. Dio.laP.bib. P.t.11.p.273.274. [Je ne sçay neanmoins si ces paroles nous obligent de dire ce que veut le P. Garnier. Car il semble que dans le langage de Paul tout ce qui est substance, accident, personne,

p.290.d. soit toujours une hypostase,]'εἰ μὴ γὰρ ὑποστῇ, dit-il, τί ἐστι πῶς ἂν λέγοιτο μορφὴ τὸ μὴ ὑποστάν; [ainsi la nature humaine & la divine qu'il reconnoissoit dans J.C. de quelque maniere qu'il le fist, estoient selon luy deux hypostases. Ces deux hypostases pouvoient encore estre selon son erreur, l'homme, & le Pere agissant en luy par son Verbe. On peut dire aussi que S. Denys n'avoit pas encore connu son erreur sur la Trinité ; & que voyant qu'il admettoit dans J.C. une union du Verbe avec l'homme, qui n'estoit pas hypostatique & personnelle, il en conclut qu'il admettoit deux hypostases ; dequoy Paul qui cachoit encore cette partie de son erreur, ne se met pas en peine de le detromper.]

Pour la page 292.§2.

NOTE II.

Qu'il n'a point nié que J.C. ne fust né d'une Vierge.

Merc.t 2.p. 128.§16. 'Ce que dit Marius Mercator, que selon Paul de Samosates J.C. estoit né *communiter ut cæteri ..... ex utroque parente*, [est difficile à accorder avec S. Athanase,]'qui dit de luy, *Deum ex Virgine confitetur* : [a]& Paul mesme dit dans sa 5.e question, *Jesus est né du Saint Esprit & de la Vierge Marie*. 'Le P. Garnier repond à Saint Athanase, qu'il attribue à Paul non son expression, mais celle des Catholiques, parcequ'il n'estoit alors question que de savoir si J. C. estoit Dieu avant sa naissance, & non quelle estoit cette naissance. [Je ne sçay si cette réponse paroistra solide à bien du monde. Car il estoit bien aisé à S. Athanase de mettre *ex Maria*, par où il eust de mesme evité la question qu'il ne vouloit pas traiter alors, & n'eust pas fait parler Paul contre sa pensée.] Le P. Garnier est de mesme reduit à dire que Paul dans sa 5.e question, parle selon l'opinion de ses adversaires, [sans que l'endroit donne aucun lieu à une solution si étrange. Car Paul n'avoit dutout que faire de parler de cela, & son raisonnement eust toujours esté le mesme. Il y auroit moins d'absurdité à dire que Paul ne tomba que depuis dans l'erreur que Mercator luy attribuë, & que S. Athanase ne l'a point sçeu. Mais comme ce dernier a tres peu d'apparence, il vaut mieux croire que Mercator s'est trompé en ce point, qui n'est appuyé que de luy seul.] 'Theodoret ne dit rien des opinions de Paul, sinon qu'il suivoit celle d'Artemon : '& il nous assure qu'Artemon reconnoissoit J. C. né de la Vierge ? [par où il ruine] 'la regle du P. Garnier, que ceux qui sont tombez dans les sentimens des Juifs, comme Paul, nioient ordinairement qu'il fust né d'une Vierge.

Ath.adv.t.1. p.635.c.
a Dio.in P.P. 286.b.
Merc.t.2.p. 309.1.
Thdrt.h.l.2.c. c.8.p.222.c.
c.4.p.220.b.
Merc.t.2.p. 309.2.

Pour la page 295.§3.

NOTE III.

Qu' Helene de Tarse peut avoir presidé en 264 au Concile d'Antioche.

Eus.l.7.c.27. p.278.a. 'Eusebe voulant marquer les plus illustres Evesques du premier Concile d'Antioche contre Paul de Samosates [en 264,] commence par S. Firmilien. [C'est apparemment ce qui a fait croire à M.r Valois que c'estoit luy qui avoit presidé au Concile :] 'Car il le dit par deux fois, mais sans en alleguer aucune preuve. [Je ne sçay neanmoins si celle-ci prise de l'ordre qu'Eusebe a mis dans sa narration, en est une bien considerable.]'Car Nicomas d'Icone, qu'Eusebe nomme avant Hymenée de Jerusalem, 'n'avoit neanmoins seance qu'aprés luy & aprés plusieurs autres, selon le rang qu'il tient dans le titre de la lettre synodique : '& de plus, nous voyons qu'en 252, Saint Denys d'Alexandrie dit qu'il avoit esté appellé à un autre Concile d'Antioche par Helene de Tarse, & ceux qui estoient avec luy, par Firmilien &c. & l'on pourroit mesme traduire *par Helene de Tarse, & par ceux qui estoient avec luy, savoir Firmilien &c.* [Mais d'une façon ou d'une autre, il est assez clair qu'Helene avoit droit de presider avant

n.p.155.1.d| 157.2.d.
p.278.a.
c.30.p.279.c.
l.6.c.46.p. 247.d.

l.7.c.5.p.251. d|252.b. avant Firmilien.] 'Aussi Saint Denys le met encore le premier en deux autres c.28.p.278.a. occasions. 'Et puisqu'il estoit dans le Concile dont nous parlons, [il y a bien c 30.p.279.c. de l'apparence qu'il y a presidé,] 'aussi bien que dans celui où Paul fut condanné & deposé depuis la mort de Firmilien. [Aussi la suite d'Eusebe donne lieu de croire qu'il n'a songé qu'à marquer les Evesques les plus considerables pour leur personne, sans penser au rang Thdrt. h.l.2. c.8.p.222.d. qu'ils tenoient dans les seances.] 'Theodoret a fait la mesme chose, quoique sont terme ἐπρώτευον, [marque moins son dessein que ceux d'Eusebe, μάλιστα διέπρεπον. Et comme le nom de S. Gregoire Thaumaturge estoit alors plus celebre que celui de Firmilien,] il ne manque point de le nommer le premier avec son frere; & Firmilien aprés eux.

Du P. p. 583| Eus.p.280.a. 'Mr du Pin donne une raison pour croire que Firmilien a presidé, qui est qu'il differa la condannation de Paul, sur ce qu'il avoit promis de changer de sentiment. [Je ne sçay si cela prouve absolument qu'il presidast. Mais il pourroit avoir presidé au second Concile,] Eus. p.279.d. 'auquel il est certain qu'il assista: [& on ne sçait pas si Helene s'y trouva aussi. On voit dans le texte § 4, qu'il y a encore d'autres raisons pour raporter au second Concile l'endroit que cite Mr du Pin.]

NOTE IV.

Pour la page 297. § 4.

Que Paul a esté deposé dés 269, ou au commencement de 270.

Pagi, p. 375-376| an.271. §3. 'Quoy que puisse dire le P. Pagi pour soutenir qu'Eusebe n'a mis sous Aurelien que l'expulsion de Paul, & non sa condannation & sa deposition par le Eus.l.7. c.29. p.278.d. Concile d'Antioche, 'je ne voy pas moyen de douter qu'Eusebe n'y mette ce Concile mesme, & que Mr Valois n'ait eu raison de suivre ce sens dans sa traduction. C'est uniquement du Concile qu'Eusebe traite lorsqu'il parle de ce qui se fit sous Aurelien. [Car le P. Pagi reconnoist que καθ' ὃν en cet endroit, doit s'entendre d'Aurelien, n'y ayant point là de χρόνον auquel on le puisse raporter. Que si ce qu'Eusebe dit du Concile doit passer pour une parenthese, cette parenthese tient depuis la page 278 jusqu'à la 282, où il parle de l'expulsion de Paul en six lignes, comme d'un fait qu'il n'avoit point dutout eu en vuë jusques alors. Ainsi je pense que pour le sens d'Eusebe, ce n'est pas une chose où il y ait à hesiter.

Mais c'est ce qui forme une difficulté considerable. Car Aurelien n'a commencé à regner qu'au mois d'avril 270, *v. Claude II*,] c.30.p.279.b. c. '& la lettre du Concile est adressée à S. Denys Pape, a Boll. apr. t. 1.p.27.28. 'qui est mort selon les meilleurs Pontificaux sous le Consulat de Claude & de Paterne à la fin de 269. *V. son titre*. Eus. n. p.155. 1.2. 'Mr Valois a vu la difficulté, [& nous voudrions qu'il l'eust resoluë, pour n'avoir plus qu'à le suivre.] Mais il s'en tire en se brouillant, parcequ'il suppose que le Consulat de Paterne est celui de 270, & de l'année où commence le regne d'Aurelien, [au lieu que c'est celui de l'année de devant. Ainsi il nous laisse toute la difficulté à resoudre.]

2.a|Conc.t.3. p.338.c. 'Les Ecclesiastiques de Constantinople afficherent publiquement en [429 ou] 430, un écrit raporté dans les actes du Concile d'Ephese, où ils montrent que Nestorius suivoit la mesme doctrine que Paul de Samosates, qui avoit esté anathematizé par les Evesques orthodoxes 160 ans auparavant. Cela revient à l'an [269 ou] 270. Et quand l'écrit seroit precisément de l'an 430, comme le dit Mr Valois, [cela n'empescheroit pas qu'on ne pust mettre la condannation de Paul en 269. Car on sçait que ces sortes de contes ne sont pas toujours tout à fait exacts.

Ce qui s'eloigne davantage de l'epoque de cet acte, c'est que Saint Jerome dit expressément dans sa chronique sur l'an 272, qu'il conte 273, Que S. Eusebe

de Laodicée estoit alors fort celebre dans l'Eglise. Eus.l.7.c.32.p.288.2. Car ce Saint mourut selon Eusebe, avant le dernier Concile d'Antioche ; [& ainsi on ne peut mettre ce Concile avant la fin de 272, sans dementir absolument S. Jerome.]

c.30.p.282.d. Il faut ajouter à cela que sur ce que Paul nonobstant sa deposition se maintenoit dans la maison episcopale, on s'adressa pour l'en faire sortir à Aurelien, [qui ne fut maistre d'Antioche que sur la fin de 272. *V. son titre* §7. Ainsi il semble bien naturel de ne mettre le dernier Concile contre Paul qu'à la fin de 272, ou au commencement de 273. Car d'ni3.a. il ne faut pas le mettre plustard,] puisqu'Aurelien ne commença à persecuter les Chrétiens qu'aprés qu'il eust fait chasser Paul de l'evesché,

Parmi ces differentes raisons, le P. Petau dans sa chronologie, Blondel dans sa primauté *p.63*, Mr Valois *in Euseb.p.155.2*, & Bollandus *9. februar. p.292.* §18, ont pris le parti de mettre la deposition de Paul en 270. [Et en effet, outre la difficulté qu'il y a d'étendre le pontificat du Pape Saint Denys jusqu'à la fin de 272, & que cela s'eloigneroit de deux ans du conte des Ecclesiastiques de Constantinople, la guerre d'Aurelien contre Zenobie a compris toute la fin de 272, & n'a fini qu'en 273 par la prise de Palmyre. *V. Aurelien* §8. Ainsi ce temps n'estoit pas propre pour assembler un Concile fort nombreux comme celui là. La chronique de S. Jerome n'est jamais une grande autorité : elle se détruit mesme en cette rencontre, mettant dés l'an 266 l'ordination de Domnus, qui ne se fit qu'a-Eus.n.p.158.2.a. prés la deposition de Paul.] Et pour la part qu'Eusebe donne à Aurelien dans son expulsion, il n'est point impossible que Paul aprés avoir esté deposé, se soit maintenu quelque temps dans la maison episcopale, comme le dit Mr Valois, ayant pour luy Zenobie maistresse absolue dans l'Orient, & qu'il ait falu attendre pour l'en chasser, qu'Aurelien fust devenu maistre d'Antioche.

[Nous suivrions absolument le sentiment de tant de personnes habiles, si nous pouvions differer la mort du Pape S. Denys jusqu'à la fin de 270, comme fait le Pere Petau dans sa chronologie. Mais comme nous n'osons pas rejetter les autoritez qui la mettent un an auparavant, il faut necessairement faire finir le Concile dés la fin de 269, ou au commencement de 270, avant qu'on eust sceu sa mort en Orient.] C'est le sentiment que les continuateurs de Bollan- Boll.apr.t.1.p.28.1. dus ont pris. Le P. Pagi le soutient fortement, & allegue un assez grand nom- Pagi.p.371.373. bre d'auteurs qui ont mis le Concile sous Claude, mais tous peu considerables & peu anciens. [Ce sentiment ne s'eloigne d'Eusebe que de deux ou trois mois au plus. Peut-estre mesme qu'Eusebe n'a point sceu positivement le temps du Concile, & ne l'a mis sous Aurelien que parcequ'on s'estoit adressé à luy pour chasser Paul de la maison episcopale. Au moins nous voyons que dans sa chronique il fait commencer Domnus en 266, & Tyran son successeur dés 271, par où l'on voit qu'il n'a pas esté tout à fait instruit de l'histoire de ce temps là.]

C'est sans doute ce qui a fait croire à Pearf.post.p.106.108. Pearson qu'il pouvoit mettre la deposition de Paul en 266, [à quoy nous ne voyons rien qui soit positivement contraire, hors l'histoire d'Eusebe, que nous nous croyons obligez d'abandonner : & quoique nous ne nous puissions pas dispenser d'admettre trois Conciles contre Paul, au lieu que Pearson n'en met qu'un,] en quoy Dodwel son dis- Dod.pont.p.71.72. ciple l'abandonne ; on pourroit mettre ces trois Conciles en 264, 265, & 266. [Mais puisque Pearson n'a point d'autre fondement que la chronique d'Eusebe, ou peut-estre celle de S. Jerome, sur laquelle Scaliger a formé son grec, c'est un fondement bien foible. Nous venons

de voir que la chronique de Saint Jerome se contredit mesme, en ne mettant la mort de Saint Eusebe qu'en 272, & il est fascheux qu'en suivant Pearson, il faudra dire que le placard de 430, conte 160 ans au lieu de 156; que Paul s'est maintenu 6 ou 7 ans dans la possession de la maison episcopale contre l'autorité du Concile; & qu'Eusebe dans son histoire où il a dû corriger sa chronique, se trompe non de 3 mois, mais de 4 ans, lorsqu'il met la deposition de Paul sous Aurelien. L'opinion du P. Pagi est assurément moins embarassante.]

Pour la page 300. § 5.

NOTE V.

Que S. Athanase ne dit point que S. Denys de Rome l'ait condanné.

Bar. 256. § 10. 'Baronius croit que Paul de Samosates fut condanné par le Pape Saint Denys dans un Concile, avant que de l'estre par le Concile d'Antioche. 'Il se fonde sur un passage de Saint Athanase, qui signifie selon luy que les deux SS. Denys de Rome & d'Alexandrie, avoient condanné & deposé Paul long-temps avant les 70 Evesques du dernier Concile d'Antioche. Et le latin peut en effet recevoir ce sens : 'mais le texte grec y est absolument contraire. Il paroist d'abord signifier que les deux Saints Denys furent du nombre des 70 Evesques qui deposerent Paul. 'Neanmoins en regardant la suite, on voit clairement que son sens est simplement que ces deux Saints ont esté avant ces 70 Evesques. 'Le P. Pagi [& divers autres,] ont remarqué cette faute.

P. Aur. cau. 4. p. 194.

Ath. de syn. p. 918. a. b.

p. 919. a.

Pagi, p. 377.

NOTES SUR SAINT FIRMILIEN.

Pour la page 308.

NOTE I.

Qu'il s'est converti avant S. Gregoire Thaumaturge.

Nys. v. Th. t. 3. p. 542. c. d. 'SAINT Gregoire de Nysse dit que S. Gregoire Thaumaturge ayant conceu le dessein de se donner tout à Dieu, s'en ouvrit à S. Firmilien, qu'il le trouva dans la mesme pensée, & qu'ils s'adresserent tous deux ensemble à Origene. [Il peut estre fort vray qu'Origene a esté l'instrument du salut de l'un & de l'autre, & que Firmilien a cooperé avec luy à la conversion de S. Gregoire Thaumaturge. Mais il est certain aussi que quand le dernier fut converti, ou mesme quand il commença à connoistre Origene, ce qui arriva au plustost en 231, sur la fin de l'empire d'Alexandre,] 'S. Firmilien avoit déja receu l'episcopat.[a] Car Eusebe parlant de la retraite d'Origene en Palestine en l'an 10 d'Alexandre, & de la promotion d'Heracle au patriarcat d'Alexandrie, [ce qui se fit la mesme année 231, ou la suivante,] il ajoute que Firmilien Evesque de Cesarée en Cappadoce, paroissoit alors dans l'Eglise avec eclat.

Eus. n. p. 243. 2. a. a l. 6. c. 26. p. 228. a. b.

Pour la page 309.

NOTE II.

Qu'il a assisté au Concile d'Icone.

'Mr Valois pretend que l'on peut dire que S. Firmilien n'estoit pas au Concile d'Icone; & sur cela il met ce Concile devant l'an 231. 'Mais il est obligé d'avouer que ces expressions de Saint Firmilien, '*quod totum nos jam pridem in Iconio collecti in unum confirmavimus.... 'plurimi simul convenientes tractavimus &c.* sont bien fortes pour montrer qu'il y estoit en sa personne, & non en celle de ses predecesseurs. Aussi ce Saint le suppose dans tout le raisonnement qu'il forme ensuite.

Eus. n. p. 143. 1. b.

d.

Cyp. ep. 75. p. 200. 2.

p. 203. 2.

NOTES SUR SAINT GREGOIRE THAUMATURGE.

Pour la page 313. 14.

NOTE I.

Examen de ce que S. Gregoire de Nysse & Socrate racontent des études & de la conversion du Saint.

[ON a vû dans le texte de quelle maniere Saint Gregoire Thaumaturge raporte luy mesme sa conversion. Mais il est difficile de l'accorder avec ce que Saint Gregoire de Nysse en a écrit.]

Nyss. v. Th. t. 3. p. 538. b. d. 'Car ce Pere dit que le Saint ayant perdu son pere & sa mere lorsqu'il estoit encore fort jeune, meprisa tous les divertissemens ordinaires, pour ne s'appliquer qu'à l'étude de la vertu 'p. 539. b. 540. 541. & de la philosophie; 'Qu'il demeuroit à Alexandrie, & n'estoit pas encore battizé, lorsque sa chasteté & son honneur furent attaquez par cette malice insigne qu'il raconte & soûtenus de Dieu par un miracle; p. 542. c. d. 'Qu'estant resolu de se donner tout à Dieu, il s'en ouvrit premierement à S. Firmilien, & que l'ayant trouvé dans la mesme pensée, il abandonna toute la philosophie profane, & s'adressa avec S. Firmilien à Origene, auprés duquel il demeura tout le temps qui luy fut necessaire pour son instruction.

[Ces deux recits paroissent bien contraires, puisqu'il est constant,] Thaum. de Ori. p. 66. b. d. '1. Que S. Gregoire Thaumaturge n'avoit jamais étudié la philosophie avant que de le faire sous Origene; 57. c|58. b. '2. Qu'il l'étudia en Palestine, comme il dit luy mesme, Euf. l. 6. c. 30. p. 229. 230| Hier. v. ill. c. 65. p. 289. b. 'c'est à dire à Cesarée, comme Eusebe & S. Jerome le marquent, [Et ce qu'en dit le Saint suuffiroit seul pour le prouver, quoiqu'il ne nomme pas la ville où il étudioit.

Il semble neanmoins qu'on les peut accorder en beaucoup de points, si l'on veut remarquer que Saint Gregoire de Nysse ne dit point sous qui S. Gregoire Thaumaturge étudia la philosophie, & qu'ainsi il ne nie pas que ce n'ait esté sous Origene. Pour la suite, on peut dire que quand S. Gregoire Thaumaturge voulut se donner tout entier à Dieu, & demander le battesme, il avoit quelque raison particuliere de decouvrir premierement son dessein à Saint Firmilien, & de n'en parler à Origene que par luy ou avec luy.]

Boll. 9. feb. p. 289. c. 'Pour ce que dit S. Gregoire de Nysse qu'il demeura à Alexandrie, il n'est pas difficile, comme remarque Bollandus, de croire qu'il a esté étudier quelque temps en cette ville, soit qu'Origene l'y eust envoyé pour luy faire connoistre la vertu des Chrétiens qui y estoient, soit pour quelque autre raison. [Il paroist mesme necessaire de reconnoistre qu'il a interrompu durant trois ans les études qu'il fit sous Origene.] Car Euf. l. 6. c. 30. p. 230. a|Hier. v. ill. c. 65. p. 289. b. 'Eusebe & Saint Jerome disent qu'il étudia cinq ans à Cesarée sous Origene. [Ces cinq ans commençant en 231 au plustost, finissent en 236, c'est à dire au fort de la persecution de Maximin,] Oros. l. 7. c. 19. p. 214. 1. b. 'qui estoit excitée particulierement contre Origene, selon Orose, Euf. l. 6. c. 28. p. 228. d. '& l'on voit qu'Ambroise ami d'Origene, & Protoctete Prestre de Cesarée, y furent envelopez. [Ainsi n'y ayant pas d'apparence qu'Origene ait alors continué ses leçons dans la mesme ville de Cesarée, & estant au contraire assez probable qu'il a passé le temps de cette persecution caché dans la Capadoce, *v. son titre* § 22, il n'est point étrange que Saint Gregoire ait esté passer ce mesme temps dans Alexandrie, où le grand S. Denys disciple d'Origene enseignoit publiquement.

Cela est d'autant plus favorable, que nous y trouvons le moyen de resoudre une autre grande difficulté.] 'Car Eusebe disant d'une part que S. Gregoire étudia cinq ans sous Origene; 'le Saint mesme dit de l'autre dans le remerciement qu'il luy fit lorsqu'il s'en retourna en son pays, qu'il y avoit huit ans qu'il avoit abandonné l'étude de l'eloquence; [ce qu'assurément il n'avoit pas fait pour étudier le Droit, puisque cette étude mesme du Droit n'estoit que pour soûtenir son eloquence dans le bareau: & il le marque encore plus clairement,] 'lorsqu'il dit que depuis ce temps là il n'avoit entendu aucun discours d'eloquence, mais seulement ceux des philosophes Chrétiens.

c.10.p.230. a Hier.v.ill. c.65. Thau.in Ori. p.48.

p.49.a.

[Il est certainement difficile de bien accorder ces deux points, qu'en disant que les cinq ans qu'il étudia sous Origene, ne furent pas continus, mais interrompus durant trois ans, qui est le temps du regne de Maximin. Ainsi ayant commencé en 231 à étudier sous luy à Cesarée, il aura passé les années 235, 236, & 237, à Alexandrie, & estant retourné à Origene en 237 ou 238, peut-estre pour recevoir le battesme, il acheva ses études en 238 ou 239 du temps de Gordien,] 'sous le regne duquel Eusebe parle du temps qu'il passa à Cesarée sous Origene. [Voilà ce que nous croyons se pouvoir dire avec quelque probabilité, quoique non avec une entiere assurance.

Eus.l.6.c.30. p.230.a.

Mais nous ne voyons pas que l'on puisse donner aussi facilement un sens favorable] 'à ce que dit S. Gregoire de Nysse, que S. Firmilien se convertit en mesme temps que S. Gregoire Thaumaturge. 'Car Eusebe témoigne assez clairement qu'il estoit Evesque lorsqu'Heracle succeda à Demetre, [c'est à dire en 231 ou 232, dés le commencement des études de Saint Gregoire: ce qui n'empesche pas que ce Saint n'ait pu s'adresser à luy quand il voulut se donner tout à fait à Dieu;] 'puisque Firmilien venoit quelquefois voir Origene.

Nys.v.Th.p. 542.c.d.

Eus.l.6.c.26. p.228.b.

27 p.228.b.

[Le recit de Saint Gregoire Thaumaturge fait voir combien celui de Socrate est defectueux,] 'lorsqu'il raporte que S. Gregoire fut étudier à Athenes, puis à Beryte, & que de là ayant appris avec quelle reputation Origene enseignoit les lettres saintes à Cesarée, il s'y en alla en diligence. [Le dernier point est constamment insoûtenable. Il n'est guere moins visible que le Saint n'a jamais eu que le dessein d'aller étudier à Beryte, sans l'executer,] 'quoique Saint Jerome l'ait dit avant Socrate. [Pour le voyage d'Athenes, nous ne trouvons point qu'aucun autre en ait parlé avant cet historien, souvent assez mal instruit: & S. Gregoire Thaumaturge ne donne aucun lieu de le croire.]

Socr.l.4.c. 27.p.244.b.c.

Hier.v.ill.c. 65.p.289.b.

NOTE II.

Pour la page 324.55.

Par quelle raison le Saint sortit de Cesarée.

'Saint Gregoire de Nysse dit que ce qui obligea S. Gregoire Thaumaturge de quitter le lieu où il avoit étudié, [c'est à dire Cesarée en Palestine,] pour s'en retourner en son pays, fut le desir de vivre en solitude, & de fuir la vanité que l'estime qu'on faisoit de luy au lieu où il estoit pouvoit luy causer; toute la ville & les magistrats mesmes, dit ce Pere, l'ayant supplié par une deputation publique de ne les point quitter. [Nous avons omis ces choses, parceque nous ne voyons pas qu'il soit aisé de les accorder avec ce que nous raportons de S. Gregoire Thaumaturge mesme, surtout avec ce qu'il dit,] 'qu'il ne sortoit que malgré luy de Cesarée, à cause de la paix qu'il y trouvoit, '& des embaras où il alloit se voir engagé dans son pays. [Ce que dit Saint Gregoire de Nysse se raporteroit bien plus aisément] 'à ce qu'il dit ensuite, que le Saint quitta Neocesarée pour se retirer à la campagne: [Mais il ne l'y raporte pas.]

Nys.v.Th.p. 542.543.

Thau.de Ori. p.74.b|75.a.

p.75.b.c.

Nys.p.543.d.

Pour la page 326. §6.

NOTE III.

Qu'il ait esté Evesque de Neocesarée.

Nys.v.Th.p. 545.a|553.d. 'Saint Gregoire de Nysse n'exprime point de quelle ville le Saint fut fait Evesque. [Il semble mesme vouloir dire que c'estoit plutost toute autre ville que p.537.c. celle dont il estoit natif,] 'qui estoit selon luy celle de Neocesarée dans le p.551.c.d. Pont; 'puisque décrivant l'entrée qu'il fit dans sa ville episcopale au commencement de son administration, il en parle comme s'il n'y fust jamais venu auparavant, & qu'il n'y eust esté connu que par les miracles qu'il venoit de faire. Hier.v.ill.c. 65.p.283.b. 'Neanmoins Saint Jerome dit clairement qu'il fut fait Evesque de Neocesarée: Bas.ep.62.p. 94.a. '& Saint Basile écrivant aux Fideles de cette ville, l'appelle le grand p.94.e. protecteur, '& mesme le fondateur de leur Eglise. [Je ne croy pas que personne en doute aujourd'hui.]

Pour la page 328. §6.

NOTE IV.

Que Saint Jerome ne cite point son symbole.

Bar.266.§20. 'Baronius dit que S. Jerome dans ses Hommes illustres marque le symbole de S. Gregoire Thaumaturge, lorsqu'il dit que ce Saint a écrit sur la foy, *de fide*. [Mais ce mot *de fide* n'est point dans Saint Jerome selon l'edition de Basle en 1565, ni dans le latin, ni dans le grec.] 'Rivet ne l'a point eu non plus dans son Riv.l.2.c.16. p.238. edition. [Il n'est point encore dans Suidas p.628.b, qui paroist avoir voulu traduire cet endroit de S. Jerome. On le lit dans l'edition de Miræus p. 21, mais d'une maniere propre à faire juger qu'il y a esté ajouté.]

Pour la page 328. §6.

NOTE V.

Des dernieres paroles de ce symbole.

Ruf.l.7.c.25. p.127.1. 'Rufin aprés avoir raporté le symbole de Saint Gregoire Thaumaturge, y joint ces paroles: *Il n'y a donc rien ni de crée &c.* 'Ces paroles se lisent aussi Nys.v.Th.p. 547.a. aprés le symbole dans Saint Gregoire de Nysse. Mais on les y a imprimées separées du symbole, comme une simple Du Pin, p. 202. reflexion qu'y fait ce Pere; 'ce que M.r du Pin a suivi. [Cependant je croy que l'autorité de Rufin nous oblige de dire qu'elles font partie du symbole. On y trouve en effet] 'ce que S. Gregoire de Naz.or.40. p.668.d. Nazianze dit avoir appris d'un sage, que dans la Trinité il n'y a rien de crée, rien d'esclave, rien d'étranger ou d'ajouté, ἐπείσακτον: 'Et ce sage selon Elie n.p.1083.c. de Crete son Commentateur, est Saint Gregoire Thaumaturge.

NOTES SUR SAINT DENYS PAPE.

Où l'on parle aussi de divers Martyrs qu'on met sous Claude II

Pour la page 341.

NOTE I.

Qu'il n'a esté fait Pape que prés d'un an aprés la mort de S.Sixte.

[Il y a de la difficulté sur le temps de l'elevation de S. Denys au pontificat. Nous ne parlons point d'Eusebe, qui estant tout à fait contraire à S.Cyprien & à S.Ponce touchant la mort de S.Sixte,] 'parcequ'il luy donne onze ans Eus.l.7.c.27. p.277.c. [au lieu d'onze mois, n'est nullement considerable en ce point:] Anast.c.25.p. 9. 'Mais il est difficile de savoir si S. Denys fut fait Pape 35 jours aprés la mort de S.Sixte, comme dit Anastase, [ce qui nous meneroit au 10 septembre 258,] 'ou seulement c.26.p.9.

le 22 juillet de l'année suivante, comme dit le mesme Anastase, sans se mettre en peine de s'accorder avec luy mesme. (Bar.261.§11.) 'Baronius cite la mesme chose de son Pontifical; [& ce qui est plus que tout cela,] (Buch.cycl.p.272.) c'est qu'on le lit ainsi par deux fois dans l'ancien catalogue des Papes donné par Bucherius. (Bar.261.§10.11.) 'Baronius suit le premier sentiment sans rien alleguer contre le second, sinon que les anciens n'ont point parlé que le siege ait vaqué si long-temps aprés la mort de S. Sixte. [Cela ne se peut plus dire depuis que nous avons le catalogue de Bucherius, fait comme on croit en 354. Baronius ne l'avoit pas vu. Mais sans cela mesme son objection est toujours bien foible, puisque nous ne connoissons aucun ancien qui ait eu occasion de marquer cette vacance, hors Eusebe qui se brouille tout à fait. Ni luy, ni aucun autre ancien, hors S. Cyprien, & ce catalogue qui y est bien moins exprés, ne nous apprend point que le siege a esté vacant plus de seize mois aprés la mort de S. Fabien.]

(Cyp.ep.31.p.61.b.) 'La mesme cause qui a retardé l'election de S. Corneille, [a pu retarder aussi celle de Saint Denys; la persecution de Valerien n'ayant pas esté moins violente que celle de Dece: & nous apprenons des actes tres fideles des SS. Luce, Montan &c. que dans cette mesme persecution, l'Eglise de Carthage fut long-temps privée de pasteur aprés la mort de Saint Cyprien. Ainsi nous ne voyons point de difficulté] (Boll.apr.t.1.p.27.28.) 'à ne mettre l'election de S. Denys que le 22 juillet 259, auquel Emilien & Bassus estoient Consuls, comme on le lit dans le catalogue ou Pontifical de Bucherius, & dans les autres ensuite, aprés que le siege eut vaqué [durant prés d'un an,] depuis le 6 aoust 258, auquel Saint Sixte avoit esté martyrizé. (p.28.1124. jan.p.591.f.) 'C'est le sentiment de Bollandus; & Pearson dans son histoire de Saint Cyprien *an.* 259. § 4, soûtient la mesme chose contre Baronius. (pont.p.38.2.) 'Comme le 22 juillet estoit le vendredi en 259, Papebrok differe son ordination au 24, afin qu'elle se soit faite le dimanche, (Pagi.271.§8.) 'de quoy le P. Pagi se moque, ce 22 estant marqué partout dans les manuscrits & les imprimez, & y ayant bien d'autres Papes qui n'ont point esté ordonnez le dimanche,

(Boll.apr.t.1.p.27.2.) 'Il manque assurément quelques mots dans le Pontifical de Bucherius, lorsqu'il marque combien le siege vaqua aprés la mort de Sixte II. Un autre Pontifical moins ancien y supplée *&* *præfuerunt*: à quoy l'on juge qu'il faut encore ajouter *presbyteri*. L'un & l'autre Pontifical étend la vacance jusqu'au 21 de juillet; [ce qui justifie de plus en plus que le siege fut rempli dés le lendemain 22 par S. Denys.]

(Bar.261.§21.) 'Baronius pretend se défaire des Pontificaux qui marquent le commencement de Saint Denys en 259, en disant qu'ils marquent sa premiere année, & non son commencement. [Mais certainement c'est ce commencement mesme qu'ont voulu marquer ceux qui ont mis *Fuit.... ex die XI kalendarum augustarum &c.* comme on lit dans Anastase mesme, aussi-bien que dans les autres. Baronius n'avoit pas le livre devant les yeux, & s'est trop fié à sa memoire.]

(Boll.app.p.50.c.) 'Le Pontifical de Bollandus dit que le siege vaqua deux ans aprés la mort de Sixte II; [& on lit la mesme chose dans un autre dont j'ay la copie, tirée du manuscrit 116 de la bibliotheque de M.r de Thou. Contant ces deux ans pour deux Consulats, ils s'accordent avec le Pontifical de Bucherius. Mais ils sont absolument contraires à Baronius.]

NOTE II.

(Pour la page 343.)

Qu'il est mort le 26 decembre 269.

[On ne s'accorde point Pour la durée du pontificat de S. Denys.] (Anas.c.26.p.9.) 'Anastase luy donné deux ans, trois mois, & sept jours. (Anal.t.3.p.428.) 'Un manuscrit de S. Germain des Prez porte 6 ans, 5 mois, & un jour: [un autre 2 mois, & 4 jours;] (Boll.app.p.50.d.) 'ce qu'on lit

aussi dans le Pontifical de Bollandus : mais il ne met que cinq ans au lieu de six. [La chronique de Nicephore, le Syncelle p.385 b, & Eutique p.399, ont huit ans;] d. 'ce qui revient au Pontifical de Bucherius, [qui y ajoute seulement Anal.t.3.p.426. deux mois & quatre jours:] 'd'autres manuscrits ont cinq mois, [ou cinq mois Euf.l.7.c.30.p.283.c. & quatre jours.] 'Eusebe dans son histoire luy donne neuf ans, [& 12 dans sa chronique. Nous voudrions suivre le Pontifical de Bucherius: mais il ne s'ac- Buch.p.272. corde pas avec luy mesme ;] 'puisqu'il dit que Saint Denys fut Pape depuis le 22 de juillet 259, jusqu'au 26 decembre 269, [ce qui fait dix ans, 5 mois, & 4 jours. On lit de mesme dans les autres Pontificaux. Il seroit assez difficile de mettre plustost qu'à la fin de l'an 269, le Concile d'Antioche qui condanna Paul de Samosates: & la lettre de ce Concile est adressée à S.Denys. *V. Paul de Samo-* Pearf.post.p.107. *sates note* 4.] 'Pearson qui met ce Concile dés 266, ne laisse pas de differer la mort de Saint Denys jusqu'en 269, sur l'autorité du catalogue de Bucherius. Pagi,271.§7. 'On ne peut donc faire difficulté de luy donner, comme nous avons dit, dix ans, Boll.pont.p.38. cinq mois, & quatre jours, '& de regarder ce qui ne s'y accorde pas comme des fautes de chifre.

[Les martyrologes de S.Jerome confirment l'ancien Pontifical pour le jour Flor.p.208.209. de la mort du Saint,] 'en mettant à Rome le 26 decembre la mort de Saint p.828.829. Denys Evesque. 'Ils mettent de mesme à Rome le 14 de septembre la mort de p.831.1. S.Denys Evesque & Confesseur; '& Florentinius doute si ce n'est point de quelque autre Saint de mesme nom, quoiqu'on n'en trouve point qui soit honoré Boll.pont.p.38.a. ce jour là. 'Bollandus l'entend du Pape, & croit que c'est le jour de quelque elevation, comme il dit, [ou de quelque translation] de son corps, auquel on faisoit p.37. principalement sa feste. 'Il croit aussi que le Pape Paul a transferé son corps en l'eglise appellée aujourd'hui S. Silvestre du Chef, & qui a porté quelquefois le titre de Saint Denys: [mais c'est de Saint Denys de Paris: *V. son titre* § 4, & Bollandus ne cite rien pour cette translation.]

NOTE III. Pour la page 344.

Sur S.Justin & quelques autres Martyrs qu'on met sous Claude II.

'Les actes de S.Laurent portent que Sur.10.aug.p.99.§27.28. S.Justin Prestre aprés avoir fait ordonner S.Denys à la place de S.Sixte, luy presenta à battizer quarante-six soldats nouvellement convertis; & que Claude les fit ensuite mourir eux & leurs femmes le 25 d'octobre hors de la porte du Sel, où ils furent enterrez &c. Ce Claude est qualifié Prince, & il semble selon ces actes qu'il regnoit dés que S. Denys fut fait Pape [ce qui sera une faute de neuf ou dix ans.] 'Usuard, Adon, & Bar.25.oct.b d'autres martyrologes, parlent de ces 46 Martyrs le 25 d'octobre. [On pretend que S.Justin souffrit aussi luy mesme le martyre sous Claude. *V. S.Laurent*.]

'On enterra encore sur le chemin du Sur.§28. Sel, continuent les actes de S.Laurent, six-vingts autres martyrs, entre lesquels on nomme Theodose, Luce, Marc, Pierre &c. [Les martyrologes les joignent avec les 46 autres:] Et il semble en effet, selon ce qu'on en dit, qu'ils aient souffert en mesme temps. 'Ce- Florent.p.932.933. pendant le mesme jour 25 d'octobre les martyrologes de S.Jerome marquent six-vingts soldats martyrs avec S. Maxime. Et Florentinius ne doute pas que ce ne soient ceux dont 'Baronius fait Bar.298.§14.16. l'histoire en abregé sur l'an 298, tirée de leurs actes, 'où il y a neanmoins, §16. dit-il, plusieurs fautes; & l'on y joint mesme le regne de Claude avec celui de Maximien, sous lequel Baronius veut que leur martyre soit arrivé. [On juge assez par là combien il se faut peu fier à ces sortes d'actes.

Dans la note 2 sur Saint Calliste, on a traité] 'de S.te Aure ou Aurée, & de Mombr.t.1.p.197.MS.p.497-502. Saint

Saint Hippolyte surnommé Nonnus, qui furent martyrizez avec plusieurs autres à Ostie & à Porto, sous l'Empereur Claude selon leurs actes. [Ces actes ne sont pas d'une grande autorité, mais ceux qui mettent les mesmes Saints sous Alexandre, s'appuient sur des autoritez encore moins considerables.]

Boll 1.may, p.40.§1.2. 'Quelques martyrologes manuscrits marquent le premier de may un Saint Comine ou Comice martyr à Catane en Sicile sous Claude. Bollandus en a eu des actes, mais tels qu'il les a jugé entierement indignes d'estre donnez au public.

[Nous avons parlé sur Dece de S.[te] Cyrille, qu'on pretend avoir esté sa fille, & avoir souffert sous Claude.]

Pour la page 314.

NOTE IV.

Fautes des actes de S. Maris.

Bar.270.§1.8. 'Baronius condanne assez fortement les actes de Saint Marius ou Maris. Car quoiqu'il en insere une partie dans ses Annales, ayant cru qu'elle estoit plus fidele que le reste, ce n'est neanmoins qu'aprés nous avoir avertis qu'il en §8|19.jan.a. avoit corrigé quelques fautes : '& il ajoute ensuite, que les imprimez qu'on en a dans Surius & dans Mombritius sont beaucoup plus longs, mais moins veritables en beaucoup de choses, qui paroissent ajoutées par ceux qui font consister la beauté d'une histoire dans sa longueur, & non pas dans la sincere verité de ce qu'ils raportent.

Boll.19.jan.p.214.§3|1.mars,p.23.c. 'Bollandus n'a pas fait neanmoins difficulté de donner de nouveau ces mesmes actes qui sont dans Surius, comme une piece tres digne de foy, dans laquelle il ne voyoit rien à reprendre. [Mais luy ou ses confreres ont reconnu dans la suite qu'ils avoient d'abord jugé trop favorablement de plusieurs actes.

Ce qu'on peut dire de ceux-ci pour confirmer le sentiment de Baronius, c'est que n'ayant rien qui les rende recommandables, & qui sente l'air & la pieté des premiers siecles, ils ont plusieurs particularitez qui sont assez difficiles à soûtenir, comme nous l'allons marquer.] 'Leurs expressions, & celles mesmes qu'ils attribuent aux personnes de la premiere qualité, sont souvent extremement barbares. p.211.§16. 'Cette maniere de parler *qui noluerit se humiliare Diis*, n'est nullement celle d'un edit imperial. §12. 'Ce qu'on y lit plus d'une fois *ubi præstantur beneficia D.N.J.C. usque in hodiernum diem*, [n'est pas bien propre pour faire croire que ce soit un auteur contemporain. §14.18. Que si le grand nombre des circonstances donne quelque lieu de croire qu'ils ont esté pris sur quelques anciens monumens ; on voit la mesme chose dans ceux de Saint Laurent & de S. Marcel Pape, qui contiennent des faussetez tout à fait insoûtenables. L'air de ces actes a assez de raport avec ceux de S. Maris, pour croire que ceux-ci viennent de la mesme main que les autres.

Tous ces actes & divers autres assez semblables, où l'on ramasse plusieurs martyrs de Rome, qui souvent ont peu de liaison les uns aux autres, peuvent donner lieu de croire que dans les siecles posterieurs où l'on n'avoit plus que peu de connoissance des anciens Martyrs, on a voulu conserver ce peu qui en restoit, en en unissant plusieurs dans un mesme corps d'histoire, & les faisant tenir ensemble par où l'on pouvoit : ce qui fait qu'il y a quelquefois de beaux endroits dans ces actes, & quelquefois de fort pitoyables. C'est une conjecture que nous exposons au jugement des personnes graves & judicieuses.

Pour justifier ce que nous avons dit, qu'il y a dans ceux de S. Maris divers faits qui paroissent peu probables,] 'S. Maris s'y fait Persan, & s'y qualifie fils de l'Empereur Maromene, [Je voudrois que Bollandus nous eust trouvé quelque §16.

Roy de Perse de ce nom. Mais il ne paroist pas avoir mesme songé à en chercher.

Je ne sçay si l'on trouveroit dans ces premiers siecles des exemples un peu assurez de personnes] 'qui fussent ve- §1.16. nües de Perse jusqu'à Rome, exprés pour prier aux tombeaux des Apostres, & encore sous Claude II, c'est à dire [en un temps où tous les pays d'entre la Perse & Rome estoient dans le trouble & dans la guerre.]

§2. 'Je ne voy pas non plus que les Chrétiens qui alloient assister les Confesseurs dans les prisons, demeurassent huit jours avec eux, ni qu'ils se repandissent sur la teste l'eau dont ils avoient lavé les piez de ces Saints.

§2. 'Je ne sçay pas quel sens *in vulgo* peut avoir, sinon que Claude vouloit qu'on fist mourir tous ceux du peuple qui estoient Chrétiens; & cela sans mesme §12. les interroger. 'Dans la suite, il est dit que les Princes avoient ordonné que ceux qui ne s'humilieroient pas devant les Dieux, periroient par divers supplices. Cyp.ep.82.p. 22,1. 'Cependant c'est ce que Valerien dans une autorité beaucoup plus grande que celle de Claude, n'avoit ordonné que contre les Ecclesiastiques & les personnes de qualité.

[Les 260 Martyrs honorez le premier mars, sont visiblement ceux dont parlent les actes de S. Maris. Cela n'est guere moins certain des 262 qu'on met le 17 de juin. Et neanmoins le martyrologe Romain met ces derniers sous Diocletien, au lieu de les mettre sous Claude. Cela est remarquable : Car il se pourroit bien faire que ces Martyrs que l'on met sous Claude, auroient souffert sous quelque juge de ce nom durant la persecu- Boll.19.jan. p.216.§.18. tion de Diocletien.] 'Et en effet, un historien d'Italie met S. Maris & ses compa- p.218.§16. Lact.pers.c. 7.p.6. gnons en 306. 'Il est dit que S. Maris fut jugé par le Vicaire Muscien ; 'Et Lactance nous apprend que ce fut Diocletien qui institua les Vicaires des Prefets.

'On nous represente toujours S. Maris Boll.p.216.§ 3.4. comme extremement affligé des souffrances & de la mort des martyrs. [On ne peut point assurément ne pas ressentir quelque tristesse naturelle, quand on se voit separé de ceux que l'on aime. Cependant les veritables actes nous representent plutost la joie spirituelle que la foy donnoit aux Chrétiens en ces rencontres.

On ne voit pas non plus dans les actes de S. Cyprien & les autres semblables,] 'que les Chrétiens chantassent §5. la nuit dans leurs assemblées, en sorte qu'on les entendist de la ruë, surtout lorsqu'on les persecutoit tous, comme on le pretend de Claude. [Ou ils ne s'assembloient point dutout, ou ils ne le faisoient qu'avec beaucoup de precaution & de secret. S. Cyprien ne vouloit point que l'on aigrit les payens par des choses non necessaires.]

'Les actes parlent d'un Calliste Evesque à Rome. §5. [S'ils ont pretendu que ce fut le Pape, ils sont faux, Calliste ne l'ayant esté que sous Heliogabale & Alexandre, sous lesquels il n'y a eu aucune persecution.] 'Aussi quelques uns p.217.b. ont voulu qu'on mist S. Denys en cet endroit au lieu de Calliste, qu'on lit pourtant dans les manuscrits & les imprimez. 'Baronius veut que ce fust l'E- Bar.270.§14. vesque de Porto, & que le lieu où il estoit, qui estoit audelà du Tibre, fust de son diocese. Mais encore ne peut-on moins donner au Pape, que de luy laisser la ville de Rome toute entiere. J'aimerois mieux dire que c'estoit un Evesque refugié à Rome à cause de la Cyp.ep.31.p. 62,2. persecution.] 'ce qui n'estoit pas extraordinaire. [Mais l'oraison qu'on fait dire à ce Calliste, paroist bien tirée de celles qui n'ont esté composées que long-temps depuis.]

'Dans l'interrogatoire de S. Valentin, Boll.19.jan. p.217.§6. un jurisconsulte prend la liberté de parler au lieu d'un Empereur, & cela pour demander au Saint ce qu'il pensoit de

Jupiter & de Mercure, c'est à dire pour
luy donner occasion de les traiter comme ils meritoient, à quoy S. Valentin
ne manque pas. [Je ne sçay si mesme le
premier Claude auroit souffert cette li-
§7. berté. La suite vaut encore mieux.] 'Car
sur une simple parole du Saint, Claude
qui venoit de faire des edits sanglans
contre les Chrétiens, estoit tout prest de
se faire Chrétien luy mesme. Mais une
autre parole du Prefet Calpurne, qui
luy dit brusquement qu'il se laissoit abu-
ser, le fit changer en mesme temps; '&
il abandonna S. Valentin à Calpurne
mesme, en luy disant neanmoins de
l'ecouter s'il avoit raison, & sinon de le
punir. [Calpurne ne fit ni l'un ni l'au-
§8.11. tre,] 'mais laissa le Saint plus d'un mois
entre les mains d'un de ses officiers,
[sans qu'on voie qu'il en ait jamais de-
mandé depuis aucune nouvelle.]

§9.10. 'S. Valentin ayant converti Astere,
chez qui il estoit prisonnier, avec prés
de 46 personnes de sa famille, les bat-
tiza aprés trois jours de jeûne, & fit
venir l'Evesque Calliste pour les confir-
mer. [Et où estoit le Pape S. Denys?]

§11. 'Claude se fit ensuite amener Astere
avec tous ceux qui estoient dans sa mai-
son, & il envoya Astere au juge d'Ostie.
[Pourquoi envoyer des gents pris à Ro-
me à un juge d'Ostie? Je ne sçay si cela
se trouvera dans aucune bonne histoire.]

§13.14. 'Les deux miracles par lesquels Saint
Astere est sauvé des bestes & du feu,
§17. sentent bien fort Metaphraste. 'La ré-
ponse de S. Audifax au juge, *stultam
rem locutus es*, en est digne aussi.

§19. 'On mene S. Maris & sa famille à 12.
ou 13 milles de Rome, seulement pour
les executer. [Quelle apparence, s'il n'y a
pas eu de raison particuliere, comme il
seroit difficile d'en deviner? Et s'il y en
a eu, pourquoi ne la marque t-on pas?]

§4.5.11. 'S. Maris aprés avoir enterré S. Quirin
le 25 de mars, passe deux mois avec
Calliste, & 32 jours chez S. Astere, où
il fut pris. [Il semble donc qu'il ait esté
pris à la fin de juin.] 'Il fut presenté à §15.
Claude, qui ordonna qu'on le gardast
pour quand il le voudroit interroger, &
fit decapiter S. Valentin pris avec luy:
ce qui arriva, dit-on, le 14 de fevrier
[Cela s'accorde t-il?] 'Claude, conti- §16.
nuent les actes, commanda donc qu'on
luy amenast Maris: & aprés l'interro-
gatoire il le mit entre les mains de Mus-
cien, 'qui le fit executer le mesme jour §17-19.
avec Marthe sa femme. [Tout cela doit
donc s'estre passé aprés le 14 de fevrier.]
'Et cependant S.te Marthe qui avoit esté §19.
jettée dans un puits en fut tirée, &
enterrée le 20 de janvier, [auquel beau-
coup de martyrologes marquent sa feste,
& celle de son mari: D'autres l'antici-
pent seulement d'un jour. C'est à ceux
qui voudront soûtenir ces actes, à ajuster
tout cela, & à répondre aux autres diffi-
cultez que nous y avons remarquées.
Car quand on pourroit dire qu'elles sont
peu considerables, prises chacune en par-
ticulier, elles suffisent sans doute estant
jointes ensemble, pour oster à ces actes
toute autorité, quand mesme ils au-
roient dans le reste de grands caracteres
d'antiquité & de verité.]

NOTE V.

Pour la page 344.

Histoire de S. Maris.

'Quoique Baronius trouve beaucoup Bar. 270. § 1. 8.
de fautes dans les actes de S. Maris, [il
ne laisse pas d'inserer dans ses Annales
ce qui luy en a paru de meilleur. Et
nous croyons le pouvoir suivre en cela,
puisque ces Saints sont celebres; sans
pretendre donner de l'autorité à une
piece qui paroist en avoir & en meriter
fort peu. Elle met sous Claude le mar-
tyre de ce Saint & de ces compagnons:
& comme il n'y a point eu de martyrs
sous Claude I, il faut raporter ces Saints
au second. Au moins c'est ce qu'en croient
Baronius & Bollandus.]

'S. Maris est appellé Marius dans ses Boll. 19. jan.
actes; & les martyrologes tournent en- p. 214. § 2.

core ſon nom de pluſieurs autres ma-
Bar.270.§ 2. nieres. 'Comme on le fait Perſan, Baro-
nius croit que ſon nom veritable eſtoit
Maris, comme de celui à qui Ibas écri-
vit dans le V. ſiecle; & qu'on l'appel-
Boll p.218.§ 16. loit Marius à Rome. 'On pretend qu'il
eſtoit de la premiere qualité dans ſon
pays, auſſi-bien que ſa femme nommée
Marthe. Ils avoient deux enfans, Au-
p.219.§ 2. diſax & Abacuc, 'dont le dernier a auſſi
pluſieurs noms dans les martyrologes.
p.218.§ 16. 'Ils quitterent la religion de leurs an-
ceſtres pour ſuivre celle de J.C. Ils luy
conſacrerent toutes les richeſſes qu'ils
avoient receuës de luy pour un peu de
§ 1.16. temps; '& meſme ils abandonnerent,
dit-on, leur pays pour venir à Rome
prier Dieu aux tombeaux des ſaints
§ 1. Apoſtres. 'Ils y vinrent ſous Claude en
un temps où l'on faiſoit mourir plu-
ſieurs Chrétiens, & l'on en mettoit auſſi
beaucoup en priſon. Maris avec ſa fa-
mille s'occupoit à rechercher les corps
des uns [pour les enterrer,] & à aſſiſter
les autres dans leurs beſoins. S. Quirin
dont nous parlerons enſuite, fut du nom-
bre des derniers.

§ 2. 'Claude ordonna, dit-on, en ce temps
là que tous les Chrétiens qui ſe trouve-
roient dans les priſons, [ou condannez
à quelque peine,] ſeroient punis de mort
ſans autre examen. Ce cruel arreſt fut
executé ſelon ces actes contre 260 Chré-
tiens, ou 272 ſelon quelques manuſ-
crits. Ils avoient déja eſté condannez
à tirer du ſable ſur le chemin du Sel.
On les enferma dans l'amphitheatre,
où on les tua tous à coups de fleches,
§ 3. & puis on les jetta dans le feu. 'Maris
l'ayant ſçeu, vint avec ſa femme & ſes
enfans, retira leurs corps du feu, & alla
enterrer tous ceux qu'il put ſur le che-
min du Sel. Florus, Uſuard, & pluſieurs
autres martyrologes, marquent ces Saints
1.mars, p.24.a.d. le premier jour de mars. 'Que s'ils ont
ſouffert ce jour là ſous Claude, ce n'a pu
eſtre avant l'an 269, Claude n'ayant com-
mencé à regner que vers le 20 mars 268.
Mais Uſuard & Adon mettent encore
le 17 de juin 262 Martyrs enterrez auſſi
ſur le chemin du Sel: '& le meſme jour Florent.p.599.600.
les martyrologes de Saint Jerome met-
tent à Rome Saint Blaſte martyr avec
quelques autres; [ce qui revient à ce
que diſent les actes de Saint Maris,] 'qu'il Boll.19.jan.p.216.§ 3.
enterra Blaſte Tribun avec les 260 Mar-
tyrs, & au meſme lieu qu'eux, enſuite
de quoy il paſſa pluſieurs jours en ce lieu
à veiller, jeûner, & prier.

'Il eſtoit aſſiſté dans ces offices de cha- § 3.
rité & de pieté par le bienheureux Jean
Preſtre, 'qui eſt peut-eſtre celui meſme p.217.a.b.
que marquent les martyrologes le 18
d'aouſt, où il eſt loüé pour avoir enterré
beaucoup de martyrs durant la perſecu-
tion de Diocletien. 'On dit en effet qu'il 16.jan.p.7.§ 8.
a enterré les SS. Saturnin & Siſinne; [a] les a § 9.
SS. Papias & Maur, qu'il mit dans le
lieu où il battizoit appellé *ad Nymphas*
B. Petri; 'les SS. Creſcentien, Large, § 19.20.22.
Smaragde, & Cyriaque; & S. Marcel
Pape.

'Claude ayant entendu parler de S. 19.jan.p.216.§ 4.
Maris, & ayant ordonné qu'on le cher-
chaſt, le Saint retourna à Rome avec ſa
famille. Il y apprit la mort de S. Quirin
qui avoit accompli ſon martyre par
l'épée: & il enterra ſon corps le 25 de
mars, [auquel ſa feſte eſt marquée dans
les martyrologes; & cela peut confirmer
que tout ceci ſe paſſoit en 269.] 'S. Ma- § 5.
ris ſe retira enſuite durant deux mois
dans une maiſon particuliere avec plu-
ſieurs Fideles. 'Ayant appris la conver- § 11.
ſion d'un officier nommé Aſtere, il vint
ſe rejouir avec luy de la grace que Dieu
luy avoit faite, & paſſa 32 jours dans ſa
maiſon.

'Ce fut là qu'il fut pris avec ſa femme § 11.
& ſes deux enfans, '& amené à l'Empe- § 15.16.
reur Claude, qui les ayant interrogez luy
meſme, & voyant qu'ils s'eſtoient mo-
qué de ſon avarice en donnant tous leurs
biens à J.C. [en la perſonne des pau-
vres, des Confeſſeurs, & des Martyrs,]
il les renvoya à Muſcien. 'Ce juge leur § 17.

fit diverses questions, ausquelles Audifax
§ 16. répondit presque toujours, 'aussi-bien
qu'à celles que Claude leur avoit faites
§ 18. auparavant. 'Muscien ne pouvant les
§ 17.18. vaincre par les menaces, 'fit fouetter
Maris & ses deux enfans en presence de
Marthe, qui les animoit à souffrir avec
courage : Il les fit ensuite étendre sur
le chevalet, leur fit bruler les costez, dechirer tout le corps avec des ongles de
fer, & enfin couper les mains, qu'on leur
attacha au dos; & on les promena en cet
§ 19. état par la ville. 'De là on les mena à un
lieu appellé *ad Nymphas Catabassi* à 13
milles ou cinq lieuës de Rome, où ils
furent decapitez, & Marthe jettée dans
§ 19. un puits. 'Car c'est apparemment ainsi
qu'il faut expliquer les termes des actes, [*ad Nymphas necata est*,] puisqu'il est dit
ensuite qu'elle fut retirée du puits.

Les corps de ces martyrs furent mis
dans le feu : mais une dame nommée
Felicité les en retira, & les enterra dans
ses terres, avec S.te Marthe qu'elle retira
aussi du puits le 20 de janvier, disent les
p.214.§ 1| Florent.p. 279. actes. 'Leur feste est marquée ce jour là
dans les martyrologes de S. Jerome, dans
[Bede,] Usuard, Adon, Notker, Raban,
& beaucoup d'autres. Le Romain & les
autres nouveaux la marquent le 19; &
on croit que cela vient de ce qu'on en
fait ce jour là dans le breviaire Romain,
pour laisser le 20 à l'office de S. Fabien
& Saint Sebastien. [S'ils sont morts le 20
janvier sous Claude, il faut selon la suite
de leurs actes que ç'ait esté en 270, quoique cela ne soit pas sans difficulté.]

Bar.270.§ 9. 'On a trouvé des reliques de S. Maris
& de S.te Marthe dans l'eglise de Saint
Adrien à Rome en 1590. S. Audifax &
S. Abacuc sont, dit Baronius, dans celle
Boll.19.jan. p.215.§ 9. de S. Jean Calybite, 'où l'on pretend que
l'on a aussi trouvé quelques reliques des
Saints Maris & Marthe en l'an 1600.
§ 10-13|Sur.2. jan.p.27.§ 12. 'Eginhard témoigne, dit Bollandus, que
l'on en apporta quelque partie à Selingstad [dans le diocese de Mayence] sous
Louis le debonnaire, où elles firent des
miracles : & il en fait une grand histoire. 'Au lieu de Selingstad, il y a Mulin- Sur.p.22.§ 17| 24.§ 8.
heim dans l'histoire d'Eginhard imprimée dans Surius; 'parceque le monaste- Ben.sec.4.1. p.415.2.
re de Selingstad estoit dans le bourg de
Mulinheim sur la riviere du Mein : '& p.416.2.
ce bourg mesme a pris le nom de Selingstad. 'On apporta en mesme temps des Boll.p.215.§ 13.
reliques de ces Saints à Saint Medard de
Soissons, '& sous Innocent II. à Gem- § 14.
blours en Brabant. 'On pretend encore § 17.18|p.
en avoir en quelques autres endroits &c. 950.a.d| 1136.f.

NOTE VI. Pour la page 344.

Histoire de S. Quirin.

'S. Quirin ou Cyrin dont parlent les Boll.19.jan. p.216.§ 1.
actes de S. Maris, y est qualifié un homme venerable, qui avoit déja souffert
plusieurs tourmens, *verbera*, pour le
nom de J. C, & avoit esté depouillé de
tous ses biens, avant que Saint Maris le
trouvast dans la prison où il estoit avec
quelques autres, en un endroit appellé
le Camp audelà du Tibre: 'Et il y avoit p.217.2.
deux endroits de ce nom en ce quartier
là, qui estoit la 14.e region de Rome.
'Quelque temps aprés il consomma son § 4.
martyre par l'épée; ce qui se fit la nuit
selon les mesmes actes ; & son corps
ayant esté jetté dans le Tibre, s'arresta
à l'isle qu'on appelle aujourd'hui de S.
Barthelemi. Saint Maris assisté par un
Prestre nommé Pasteur, 'enleva son 25.mars.p. 534.b.
corps, & l'enterra le 25 de mars au cimetiere de Pontien sur le chemin de
Porto; Sa feste est marquée le mesme
jour 25 de mars par Bede, Adon, Usuard,
Raban, Notker, & plusieurs autres.
Quelques uns la mettent le 24 ou le 26.

'Vers l'an 746 deux freres nommez p.545.548.
Albert & Ockaire; obtinrent du Pape
Zacarie le corps de ce Saint, & le firent
porter à Tegernsée dans la Baviere, où
ils firent bastir une eglise & un monaste-
re de son nom &c. 'qui est devenu une p.544.d.
abbaye tres celebre & tres puissante &c.
'Cette translation fut accompagnée & p.546-553.

suivie de beaucoup de miracles, qui sont décrits amplement en prose par un auteur anonyme, '& en vers par un moine de ce lieu nommé Metellus, qui vivoit vers l'an 1160. Ces deux écrivains font aussi l'histoire du martyre de S. Quirin, mais comme des auteurs de ce temps là le pouvoient faire. Et ils en disent beaucoup de choses qui sont au moins tres incertaines, comme ce qu'ils pretendent qu'il estoit fils de l'Empereur Philippe. 'D'autres l'ont confondu avec S. Quirin Evesque de Seisseg, dont parle Prudence. *V. son titre.*

p.548|Canif. t.1. 2.p.37-184

Boll.25.mars, p.545.

Pour la page 344.

NOTE VII.

De S. Valentin Prestre de Rome.

Boll.25.mars, t.2.p.15.d.

'Bede cite l'histoire de Saint Quirin des actes de S. Valentin. [Ce sont apparemment les mesmes que ceux de S. Maris, dont une partie est employée à décrire le martyre de Saint Valentin & de Saint Quirin:]'Au moins Bollandus n'a point trouvé d'autres actes de S. Valentin, que l'endroit des actes de Saint Maris qui le regarde, distribué en six leçons. 'Ce Saint estoit Prestre [de l'Eglise Romaine sans doute.] Ayant esté pris, il fut chargé de chaines & mis dans les entraves, *compedes.* 'Il fut amené à Claude, devant qui il confessa genereusement sa foy.[a] Claude le mit entre les mains du Prefet Calpurne, qui le donna en garde à Astere son premier officier. Le Saint en entrant chez Astere se mit en prieres: & commença à prescher J.C. comme la veritable lumiere du monde. 'Astere qui avoit une fille adoptive aveugle depuis deux ans, voulut eprouver cette verité en la maniere qu'il la concevoit, & amena cette aveugle au Saint, qui la guerit aussitost en invoquant le nom de J.C. 'Astere fut en mesme temps éclairé dans l'ame: & Saint Valentin luy ayant ordonné de briser ses idoles, de pardonner à tous ceux qui l'avoient offensé, & de jeûner trois jours, le battiza le dimanche suivant, avec sa femme, & toute sa maison, ce qui faisoit environ 46 personnes: Et l'Evesque Calliste les vint confirmer. Astere avoit plusieurs Chrétiens en sa garde, qu'il mit aussi-tost en liberté.

24.feb.p. 752.a|753.c.

p.753.c.

27.jan.p.217. §6.7. a §8.

§9.

'Quelque temps aprés, Claude ayant sçeu la conversion d'Astere, l'envoya prendre chez luy, avec tous ceux qui y estoient, & Saint Valentin se trouva du nombre. 'Claude fit battre ce saint Prestre à coups de bastons, & le condanna à avoir la teste tranchée; ce qui fut executé le 14 de fevrier, sur le chemin de Flaminius. Il y fut enterré, & y fit depuis beaucoup de miracles. [Il doit avoir souffert en 270, selon la suite des actes de S. Maris.] 'Son nom est celebre dans Bede, Usuard, Adon, Raban, Notker, & dans tous les autres martyrologes, qui en parlent le 14 de fevrier. 'Il y a un Saint Valentin martyr marqué ce jour là dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto; dans celui d'Allatius, & dans le missel Romain de Thomasius.

§11.

§15.

14.feb.p.751.c.f.

Sacr.p.28.| Front. cal.p. 26|All.conf. p.1487| Thom.p.147.

[Les actes que Bollandus donne de luy en particulier, n'ajoutent rien à ceux de S. Maris,) 'sinon qu'il y a à la fin, que le Pape Jule fit bastir une eglise au lieu de son martyre. 'Neanmoins divers breviaires lisent Theodore au lieu de Jule; [Elle peut avoir esté bastie par Jule, & rebastie par Theodore vers 645] 'Anastase dit que Jule fit bastir une eglise sur le chemin de Flaminius, & sur le mesme chemin un cimetiere, que l'on croit avoir porté premierement le nom de ce Pape, & puis celui de S. Valentin. 'Il dit aussi que le Pape Theodore eleva une celebre eglise en ce mesme lieu prés du Ponte-Mole sous le nom de S. Valentin. Elle fut ornée & rebastie par divers Papes, '& a aussi porté le titre d'abbaye. 'Toute l'Eglise Romaine y alloit autrefois en procession aux grandes Litanies; '& mesme la porte appellée aujourd'hui *del Popolo*, a esté quelque temps nommée de Saint Valentin, comme nous l'ap-

Boll.14.feb. p.754.d.

e.

p.752.e.

c.d.

f.

e.

b.

prenons de Guillaume de Malmesburi. c. 'Cette eglise est presentement tout à fait ruinée. p.753.a. 'Le corps de S. Valentin en a esté transporté à S.te Praxede, & son chef dans une eglise appellée de S. Sebastien & S. Valentin.

a.b. 'On pretend avoir de ses reliques en divers autres endroits, tant à Rome mesme qu'en plusieurs villes d'Italie, & encore dans les Pays-bas, & à Melun en France. p.758.a. p.762. 'Baudri qui estoit Archevesque de Dol du temps de S. Bernard, 'a écrit l'histoire de la translation du chef de S. Valentin Martyr apporté de Rome à Jumiege. Il en raconte divers miracles, de quelques uns desquels il avoit esté témoin. Il l'appelle Prestre de Terni: p.758.c. 'de sorte qu'on ne sçait si c'est de celui dont nous venons de parler, qui estoit Prestre, mais de Rome à ce qu'on pretend, ou de Saint Valentin Evesque de Terni qu'on celebre le mesme jour 14 de fevrier, comme nous le dirons dans la suite.

Pour la page 341.

NOTE VIII.

De S. Astere.

Boll. 19. jan. p. 218. § 11. 'Nous avons laissé S. Astere entre les mains de Claude, qui l'envoya, dit-on, à Ostie, avec tous ceux de sa maison, pour y répondre devant un nommé Gelase. § 12. 'Ce juge les ayant tenus 20 jours en prison, fit étendre Astere sur le chevalet, & fouetter les autres. § 13. 14. 'On ajoute qu'il les exposa aux bestes, qu'il les fit jetter dans le feu, & que Dieu les delivra toujours &c. § 14. 'Enfin il les fit mener hors de la ville, où les uns furent decapitez & les autres lapidez. Ils furent enterrez le 18 de janvier. 18. jan. p. 190. d. 'Leurs corps sont aujourd'hui dans l'eglise de S. Martin à Rome. a. d'Flor. p. 261. 262. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 19 de janvier un S. Astere avec quelques autres; & Bollandus croit que ce peut estre celui dont nous parlons avec ceux de sa famille. Neanmoins cela est peu fondé, & il semble que ces Martyrs du 18 janvier aient souffert à Nicée plutost qu'à Ostie. Bar. 21. oct. c. 'Le martyrologe Romain marque le 21 d'octobre un S. Astere Martyr à Ostie &c. Mais il le fait Prestre, & le met sous l'Empereur Alexandre. Mar. &c. p. 68. 'Il y avoit à Ostie vers l'an 380, une eglise de S. Astere Martyr.

Pour la page 344.

NOTE IX.

De S. Valentin qu'on fait Evesque de Terni.

Boll. 14. feb. p. 755. f. 'Quelques uns mettent aussi sous Claude un second S. Valentin Evesque de Terni dans l'Ombrie, *Interamna*; que d'autres mettent sous Aurelien, § 756. a. 'ou en d'autres temps, plutost ou plustard. p. 755. f. 'S'il a esté ordonné Evesque dés le temps du Pape Victor, comme on le pretend, c'est à dire avant l'an 202, il faut dire qu'il est du III. siecle, [mais avant Claude & Aurelien: Et cela peut encore estre appuyé sur ce que] p. 757. d. 'Furiosus Placidus Prefet de Rome qu'on marque l'avoir condanné, [n'est point nommé dans la liste de ceux qui ont esté Prefets depuis l'an 264. p. 756. c. 'Bollandus nous donne une histoire de ce Saint [dont le style est grave, & les faits n'ont rien d'improbable par eux mesmes. Mais outre que les discours en sont longs, & que ce n'est proprement que le recit d'un miracle, tout l'air de la piece sent extremement la composition des siecles posterieurs, où l'on mettoit par écrit ce qu'une tradition ancienne conservoit des actions des Saints.] c. 'L'objection que Craton fait au Saint, [ne viendra jamais dans l'esprit d'un payen qui souhaite avec empressement la guerison de son fils.] p. 757. c. d. 'La maniere dont on écrit que cette guerison se fit, [estoit fort propre à confirmer les payens dans l'imagination qu'ils avoient, que les miracles des Chrétiens se faisoient par la magie. Le reste de ce qu'on dit de ce Saint est fondé sur la vie de S. Felicien de Foligni, qui n'a point d'autorité, ou sur d'autres monumens qui en ont encore moins.] p. 755. d. 'Le

nom de ce Saint est celebre dans les martyrologes de Bede, Usuard, Adon, Raban, Notker, & plusieurs autres, qui le mettent le 14 de fevrier aussi-bien que S. Valentin Prestre. [p.756.§9.] 'On écrit que son corps a esté trouvé à Terni en 1605 le 21 de juillet.

[p.755.d.] 'Il semble, dit Bollandus, qu'on ait confondu S. Valentin Evesque avec le Prestre de mesme nom. Car l'on marque la feste de l'un & de l'autre le 14 de fevrier. [c.] 'On se sert de la mesme oraison pour l'un & pour l'autre. [d|Florent.p. 315.316.] 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 14 de fevrier S. Valentin à Terni sur le chemin de Flaminius, [& ainsi ou ils ne parlent point du Prestre qui a esté fort celebre à Rome, ou ils le mettent à Terni. Il n'est pas impossible que le Prestre ait esté enterré à Terni, soit qu'il en fust Prestre,] [Boll.14.feb. p.758.e.] 'comme on le pourroit confirmer par Baudri, [soit pour quelque autre raison: & qu'il ait esté transporté de là auprés de Rome sous le Pape Theodore: Il est encore moins impossible que d'un Prestre on en ait fait un Evesque;] [p.754.c.] 'surtout parcequ'il y a eu dans la suite un S. Valentin Evesque de Terni, mais Confesseur. [Les martyrologes de Saint Jerome ne negligent point de donner la qualité d'Evesque à ceux à qui elle appartient. D'autrepart neanmoins ce qu'on dit de l'un n'a aucun raport avec ce qu'on dit de l'autre: Mais aussi nous ne voyons en tout cela rien de fondé. Bede & les autres ensuite en font certainement deux Saints differens.]

NOTE X. [Pour la page 344.]

De Sainte Prisque.

[Boll. 18.jan. p.183.] 'On doute s'il faut mettre sous le premier Claude ou sous le second, le martyre que S.te Prisque souffrit à Rome. [Mais il ne faut pas envier à Neron la honte d'avoir esté entre les Empereurs le premier persecuteur de l'Eglise.] [p.185.§5.] 'Que si les actes de S.te Prisque parlent de la 12.e année de Claude, [ce qui ne peut convenir au second, il suffit de dire] [p.183.§3.] 'que ces actes sont les mesmes que ceux de S.te Martine & de S.te Tatienne, [c'est à dire indignes de toute croyance. *V. S. Calliste note 2.*] [Flor.p.262.§6.] 'Florentinius reconnoist qu'il y a bien des choses à corriger. [Cela n'empesche pas que la veneration de S.te Prisque ne soit tres bien établie.] [Front.cal.p. 14.] 'Car sa feste est marquée le 18 de janvier dans le calendrier du P. Fronto, [Sacr.p.19.2.] '& dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où elle est qualifiée vierge dans le titre, & martyre dans l'oraison. [Flor.p.261. 262.] 'Elle est encore dans quelques martyrologes de S. Jerome avec le titre de Vierge, de mesme dans Bede, & ensuite dans Usuard, & dans les autres. [Boll.18.jan.p. 184.§9-11.] 'Il y a à Rome une ancienne eglise de son nom sur le mont Aventin, & l'on croit que son corps y est encore. [Front. cal.p. 62.] 'C'estoit la station du mardi de la semaine sainte. [a Boll.p.184. §11-13.] a Walon Evesque de Paris assista à une translation de S.te Prisque à Rome en l'an 1103 &c. & en apporta un os de la teste. [§14.] 'On pretend que Jean Comte de Soissons en apporta aussi des reliques à Chimay en Hainaut vers l'an 1280. Elles ont esté brulées avec la ville en 1552.



NOTES

NOTES SUR LA PERSECUTION D'AURELIEN.

Pour la page 354. § 1.

NOTE I.

Pour accorder Lactance avec Eusebe sur les edits d'Aurelien contre les Chrétiens.

Euf.l.7.c.30. p.238.a. EUSEBE dit dans son histoire qu'Aurelien estoit pres à signer une declaration contre l'Eglise, lorsque Dieu luy retint le bras, & l'arresta tout d'un coup pour luy faire souffrir la punition qu'il meritoit: & dans sa chronique, il dit que comme il alloit exciter une persecution, Dieu l'arresta par un coup de foudre, & que peu aprés il fut tué. [Ce recit semble nous obliger absolument à croire qu'Aurelien n'a jamais fait d'edit contre l'Eglise:]& cependant Lactance, Lact.perse.c. 6.p.6. nous assure qu'il avoit publié contre nous des écrits de sang & de carnage.

Bar.273.§5. Pour accorder ces deux auteurs, il faut dire apparemment que lorsqu'Aurelien estoit pres de publier des edits contre les Chrétiens, Dieu l'arresta par le foudre qui le menaçoit de sa colere; qu'il endurcit neanmoins ensuite son cœur, & publia ses edits, [mais immediatement avant sa mort, en sorte qu'ils n'eurent que peu ou point d'effet, & ne furent peutestre pas mesme publiez dans les provinces où estoit Eusebe. Car c'est Lact.p.6. ce que dit Lactance,]' que sa mauvaise volonté demeura sans effet, & que ses edits n'avoient pas encore esté portez dans les provinces eloignées lorsqu'il fut tué.

Act.M.p.70. § 2. 'Nous avons dans les actes de Saint Symphorien d'Autun, un edit attribué à Aurelien contre les Chrétiens. [Mais il est apparemment de l'auteur des actes, qui vivoit vers 450.]

NOTE II.

Pour la page 357. § 2.

Sur l'histoire de Sainte Colombe.

'M.r du Bosquet cite les actes de Ste Bosq.l.3.c.42. p.142. Colombe sans les donner, [sans doute parcequ'ils estoient déja imprimez : & il faut que ce soit dans Mombritius,] 'd'où Baronius les cite: Bar.31.dec. [au moins je ne sçay point qu'ils se soient ailleurs. Je n'ay point vu cette piece; mais il suffit pour en juger, de voir ce que] 'M.r du Bosquet Bosq.p.142. en cite; qu'Aurelien y promettoit à la Sainte de luy faire epouser son fils Cesar. [Car on peut dire que cette promesse passe Metaphraste mesme; outre que ce Cesar est entierement inconnu à l'histoire, qui ne parle jamais que d'une fille d'Aurelien,]'& qui dit mesme positivement Aurel.v.p. 223.c. qu'il ne laissa aucun autre enfant. 'Les actes de Ste Colombe qui sont dans Sur.31.dec.p. 383. Surius sont pris de Vincent de Beauvais, [& pleins de miracles sans vraisemblance,]'j'en ay vû de manuscrits, qui ne valent rien non plus. Ils commencent par ces mots, *In diebus illis adveniens Imperator &c.*]

NOTE III.

Pour la page 359. § 3.

Sur le lieu du martyre de S. Prisque.

'Baronius dit que S. Prisque souffrit Bar.273.§6. *Tornaci*. [Il l'a sans doute pris de Pierre des Noels,]'qui met *apud Tornacum* P.de Nat.l.5. c.50.p.93.1. *quæ est villa Aurelianensis diœcesis*. [Il faut apparemment *Tociacum* ou *Totiacum*.]'Car le lieu du martyre de Saint Lab.bib.t.1. p.531.c. Prisque est appellé *Cotiacum* dans Eric, '*Quotiacum* dans l'histoire des Evesques p.416.a. d'Auxerre, '*Cociacus* & *Totiacus* dans Aut.chr.p. 44.1|60.2. a Boll.26. may.p.365.e. la chronique d'Auxerre, [a] & d'autres divers noms approchans dans les manuscrits. [C'est sans doute] 'le bourg de Sanson.

Toussi en Puisaie dans le Gastinois sur la riviere d'Ouaine, ou Toussi sur Yonne dans l'archidiaconé d'Auxerre, entre Mailly & Crevant. L'un & l'autre lieu est du diocese d'Auxerre, [dans lequel tous les martyrologes mettent le martyre de S. Prisque, quoique Pierre de Noels le mette au diocese d'Orleans. Selon les actes, c'est plutost Toussi sur Yonne, qui n'est guere qu'à 30 stades de Saint Prix.]

Pour la page 351.§5.

NOTE IV.

Sur l'histoire de Sainte Mustiole.

Sur.3.jul.p.75.

[Les actes de S. Irenée & S.te Mustiole paroissent assez bons & assez anciens. Ils ne sont neanmoins écrits qu'assez longtemps aprés la mort des Saints, comme on le voit par cette phrase, *in civitate Tuscia, quæ post ethnicismum celebris fuit*, & par la conclusion, *ubi vigent orationes ejus usque in præsentem diem*. La mort de Sainte Mustiole est difficile à croire, supposé sa qualité. Le titre de Vicaire donné à Turcius n'a commencé que sous Diocletien, selon Lactance.

Ces Saints ont souffert, dit-on, *in civitate Tuscia*: Le nom n'est point marqué en cet endroit. C'est sans doute une faute de copiste. On juge par la suite que c'est Sutri. Le juge est appellé Turgius dans Surius, & Turcius dans Usuard & dans le martyrologe Romain, ce que nous suivons, parceque ce nom est plus connu dans l'antiquité, où l'on trouve plusieurs Turcius Asterius elevez aux premieres charges.]

Ferr.it.p.403.

Ferrarius fait une histoire des mesmes Saints, tirée, dit-il, des monumens de l'Eglise de Chiousi, fort differente de leurs actes, [mais qui sent bien plus la fable.] Aussi quoique ces monumens fassent S.te Mustiole vierge, & que quelques Eglises l'honorent en cette qualité, neanmoins Baronius & le martyrologe Romain suivent les actes & Usuard, en luy donnant de titre de Dame, *Matronam*, [qui marque qu'elle avoit esté mariée.]

Bar.275.§5.

Pour la page 354.§6.

NOTE V.

Qu'il faut distinguer Saint Cariton Confesseur ou Martyr, & Saint Cariton Abbé.

Bar.275.§9.

Baronius dit que les actes de S. Cariton sont fideles: [& Bollandus les cite 20.jan.p.298.§1.2.] Neanmoins outre qu'ils sont de Metaphraste, qui declare mesme qu'il n'avoit point eu du tout de memoires pour écrire cette vie, mais qu'il l'avoit composée sur la simple tradition; il y est dit que les edits publiez par Aurelien avoient excité une grande persecution; [ce que Lactance & Eusebe ne nous permettent pas de dire. Que s'ils s'accordent assez bien avec les Ménées des Grecs, on sçait que cela n'est pas capable de leur donner une grande autorité.

Boll. de Sim.p.128. Sur.28.sep.p.296.§16. p.297.§2.

Ce qu'il y a de plus considerable dans ces actes, c'est ce qui y est dit des trois Laures que Saint Cariton établit dans la Palestine: Mais c'est aussi ce qu'il y a de plus difficile à soutenir.] Car on ne voit pas moyen de l'accorder avec Saint Jerome, qui dit que S. Hilarion a esté le premier instituteur des moines dans la Palestine, où l'on n'en avoit aucune connoissance avant luy, [c'est à dire jusqu'aprés Diocletien.] La vie mesme de S. Cariton dit que l'eglise de sa premiere Laure fut dediée par S. Macaire de Jerusalem, [qui ne fut fait Evesque qu'en 314, quarante ans aprés la mort d'Aurelien: & Cariton aprés avoir formé les solitaires de cette Laure, vécut assez pour en former encore deux autres, & passer ensuite quelque temps dans une entiere solitude.] Ceux mesmes qui veulent soutenir cette vie, disent qu'Elpide disciple de S. Cariton vivoit vers l'an 400. Ils ne sauroient non plus, quelque effort qu'ils fassent, se tirer du passage de S. Jerome.

Boll.may.t.1.p.42.43.

Hier.v.Hil.p.244.c.

Sur.28.sep.p.295.§8.

Boll.oct.l.1.c.3.p.284.

c.3.p.235.236.

Ainsi il est bien plus naturel de croire que Metaphraste & les autres Grecs, ont confondu deux Caritons, l'un Confesseur ou Martyr du temps des perse-

Boll.may.t.1.p.42.43.

cuteurs, l'autre solitaire & fondateur de plusieurs monasteres. [Car nous ne saurions douter qu'il n'y ait eu un Saint Cariton celebre entre les solitaires de la
Sur.19.sep.p. 325.§ 10.15. 17. Palestine,]puisque la vie de S. Quiriace ou Cyriaque, parle plusieurs fois de la cellule & de la caverne du bienheureux Cariton dans la Laure de Suque au diocese de Jerusalem.

[Pour le temps où ce second Cariton peut avoir vécu,] 'nous trouvons dans
Euty t.2.p. 236.243. Eutyque un Caritan Abbé de la vieille
Sur.28.sep.p. 295.§ 13. Laure en 512 & 513. 'Mais s'il est vray que Saint Cariton ait fondé la Laure de
Anal.g.p.13. Pharan, comme le porte sa vie, 'on voit par l'histoire de Saint Euthyme que cette
Sur.ib.§ 10. Laure estoit établie dés l'an 405. 'Il fonde selon sa vie un second monastere vers Jerico, qui fut depuis beaucoup augmenté par Elpide.
Bult.ori.p. 224. 'M.r Bulteau croit que cet Elpide est celui dont parle Pallade dans son histoire Lausiaque *c.*106-108.*p.*1024, [& qui peut avoir vécu vers 380 *V. Pallade* § 1. Je n'en voy pas neanmoins de preuve.]
Cotel.g.t.2. p.271.c|Sur. 5.dec.p.167.§ 4. 'La Laure de Suque [fondée aussi par S. Cariton selon sa vie § 11,] estoit gouvernée en 505 par un Aquilin. [S'il est vray que S. Macaire de Jerusalem ait dedié la Laure de S. Cariton, cela fixe le temps de ce Saint au commencement du V. siecle; S. Macaire estant mort entre 331 & 335. *V. Sainte Helene* § 9. Mais je ne sçay si cette dedicace se pourroit accorder avec S. Jerome,
Hier.v.Hil.p. 244.c.]qui fait d'une part S. Hilarion auteur de la vie monastique dans la Palestine, & qui marque de l'autre assez clairement qu'il n'y a des disciples qu'aprés
p.243.b. la guerison des enfans d'Aristenete, '& aprés avoir passé 22 ans inconnu à tout le monde, [c'est à dire aprés l'an 328. *V. son titre*.]

Boll.may,t.1. p.43.1. 'Bollandus veut que le premier S. Cariton ait souffert non pas sous l'Empereur Aurelien, mais sous un gouverneur
Sur.28.sep.p. 294.§ 4. de ce nom du temps de Trajan; '& cela sur ce qu'il s'appelle luy mesme dans ses actes disciple de S. Paul & de S.te Thecle. [Mais quand ces actes auroient quelque autorité, cette preuve seroit encore bien foible, estant assez visible par l'endroit mesme, qu'il se qualifie disciple de S. Paul, parcequ'il suivoit sa doctrine; & disciple de S.te Thecle, parcequ'il avoit esté instruit dans l'Eglise d'Icone, celebre par les souffrance de cette Sainte.]

NOTE VI.

Pour la page 357.§ 6.

Sur les actes de S. Conon.

'Les actes que Bollandus nous donne Boll.29.may, p.4.§ 2.
de S. Conon d'Icone, sont d'un style simple & naturel: & tels presque partout, qu'ils peuvent paroistre tirez des actes proconsulaires [par un Chrétien, qui n'en aura pris que ce qu'il aura jugé de plus utile, & y aura ajouté ce qu'il savoit d'ailleurs de la vie du Saint. 'La p.6.§ 1.2.
vie solitaire qu'on dit que menoit Saint Conon [n'est pas difficile à soutenir en un temps où il y avoit assurément plusieurs Ascetes: & je ne croy pas que 'le § 2.
terme de monastere doive faire peine, puisqu'il signifie tres naturellement le lieu où une personne demeure seule, μόνος. Nous croyons avoir rendu suffisamment raison dans le texte de ce qu'on pourroit objecter]'sur le miracle raporté § 2.
au commencement, [& sur d'autres endroits semblables.]

'Ce qu'on dit de sa vieillesse [peut faire § 3.
de la peine, s'il est vray,]comme on le § 4.
lit dans l'ancienne traduction latine, que son fils n'eust encore alors que douze ans. [Car si cela est, Saint Conon n'estoit veuf que depuis peu;] & n'ayant vécu, comme il le dit, que peu de temps avec sa femme, [il seroit difficile de croire qu'il fust fort agé. [Mais le texte grec porte que son fils avoit esté fait Lecteur à 12 ans, & avoit esté ensuite elevé au diaconat, [qui ne se donnoit pas à un enfant de 12 ans. Il est vray que le juge Domitien avoit demandé quel age avoit son fils: [mais le Saint n'estoit pas obligé de luy répondre si precisément; & l'auteur des actes a pû omettre une partie de sa réponse pour abreger.

54. On peut s'étonner] 'de ce qu'il veut presenter son fils au persecuteur. [Mais on ne s'en étonnera pas, si l'on considere]
51. 'que comme ils vivoient ensemble, [aussi selon toutes les apparences ils avoient
54. esté pris ensemble.] 'Et en effet, le fils fut aussitost presenté au juge. [Ainsi ce que son pere demandoit, n'estoit pas qu'il fust cherché & pris, mais qu'estant déja pris, il eust la gloire de confesser J.C.]

54. 'Le mot de Pape, παππᾶς, est employé par le juge pour signifier un Prestre ou un Evesque: [& l'on pourroit douter si cet usage est si ancien: mais on le trouve dans les actes de S.Theodote d'Ancyre, du temps de Diocletien.]

55. 'La maniere dont S.Conon parle au juge en un endroit, l'appellant un homme perdu ἀπεῤῥιμμένε & le plus impie de tous les hommes, [est un peu dure. Ce ne sont neanmoins que les termes dont l'un des SS.Macabées use envers le Roy Antiochus: & le zele de la verité a sa force aussi-bien que la passion. Dans tous le reste des actes il n'y a rien que de tres modeste.]

56. 'Domitien avoit ordonné de couper les mains à S. Conon & à son fils: & le Saint luy reproche ensuite que deux hommes impotens, ἄχρειοι, l'avoient vaincu. Cependant en mourant ils font le signe de la Croix. [Mais ils le pouvoient toujours faire avec le poignet & le bras, qu'on ne leur avoit pas coupé. L'ancienne version latine ne dit pas mesme qu'on
56. leur eust coupé les mains,] 'mais qu'on les leur avoit brisées avec un maillet de bois.

[Il y a deux autres difficultez ausquelles nous avons plus de peine à répondre. Car 1. le juge est toujours qualifié le Comte Domitien, de la mesme maniere que cela se pratiquoit sous Constantin & depuis: & nous n'avons qu'un seul exemple, ou peutestre pas mesme un seul, où nous le trouvions de la sorte avant Constantin. *V.Constantin* §84. Ainsi c'est un grand sujet de croire que cette piece n'a esté composée que sous Constantin ou depuis. 2. Nous ne nous étonnerions pas de trouver ici] 'une voix du ciel à la mort 56.
du Saint: [On en entendit une dans le martyre de Saint Polycarpe. Mais elle n'y dit qu'un mot, & ici on luy fait faire un discours de trois ou quatre lignes, de quoy je ne sçay si l'on trouveroit des exemples dans aucune piece originale.]
'Aussi Bollandus abandonne cet endroit p.7.c.
avec le miracle du debordement des eaux, qui nous paroist plus aisé à soutenir. [Ces deux difficultez semblent donc nous devoir empescher de regarder cette piece comme originale, & nous obliger de la mettre au rang de celles qui ont esté composées durant la paix de l'Eglise, partie sur des pieces originales, partie sur des traditions moins assurées, & où l'on a pû mesler mesme quelque chose de faux. Mais on peut dire qu'elle est des meilleures en ce genre, & nous croyons tres volontiers] 'avec Bollandus que la confession du Saint est tirée des actes proconsulaires.

'La traduction latine que Bollandus p.4.c.
donne de ces actes, & qu'il croit estre au moins du IX. siecle, [est fort differente du grec, comme nous l'avons quelquefois remarqué: mais il faut sans doute s'en tenir à l'original.] 'Pour les autres p.5.b.
actes latins que Bollandus met ensuite, il les donne seulement pour montrer combien la verité s'altere à mesure qu'elle passe par plusieurs mains.

[Je ne comprens pas pourquoi] 'il pen- a.
che fort à croire que S.Conon n'a point souffert sous Domitien officier de l'Empereur Aurelien, comme portent tous les actes, mais sous Domitien successeur d'un Aurelien, qui persecutoit, dit-il, beaucoup les Chrétiens du temps de Trajan. [Il n'appuie cette pensée d'aucune raison, & elle feroit un grand tort à l'autorité des actes.]

NOTES SUR SAINT MAMAS.

Pour la page 358.

NOTE I.

Que ses actes valent rien dutout.

Sur. 17. aug. p. 173 | All. de Sim. p. 127. Bosc. t. 2. p. 213.

[NOUS avons deux sortes d'actes de Saint Mamas,] 'ceux de Surius qui sont de Metaphraste, [& ceux de Mombritius *t. 2. p. 69.*] 'Les premiers se trouvent encore en latin dans la bibliotheque de Fleuri par le P. du Bosc, 'traduits du grec par Renauld Evesque de Langres vers l'an 1075. 'Ceux de Mombritius se trouvent aussi presque en mesmes termes dans la bibliotheque de Fleuri : [& nous les avons encore rencontrez dans un manuscrit.]

p. 210. 231.

p. 240.

Sur. 17. aug. p. 173. 174.

'Ceux de Metaphraste font S. Mamas originaire des Gangres en Paphlagonie, fils de S. Theodose & de S.te Rufine, qu'ils disent estre morts tous deux dans la prison ; où le Saint estant né en mesme temps, il fut elevé à Cesarée en Cappadoce par une dame Chrétienne nommée Ammie. A l'age de 15 ans il confessa J. C. devant Democrite gouverneur de Cappadoce. Democrite l'envoya à l'Empereur Aurelien qui estoit alors à Eges [en Cilicie.] Il y souffrit divers tourmens ; il s'y fit divers miracles, & enfin Aurelien le fit jetter dans la mer avec une masse de plomb attachée à son cou. Cependant, disent les actes, un Ange le tira de là, & l'envoya en Cappadoce, où il passa quelque temps dans la solitude sur une montagne.

Bosc. p. 240.

'Ceux de Mombritius disent seulement que S. Mamas ayant esté elevé à Cesarée en Cappadoce dans la crainte de Dieu, par son pere & sa mere qui le laisserent bientost orfelin, & voyant les edits qu'Aurelien faisoit publier partout contre les Chrétiens, il se retira à l'age de douze ans sur une montagne voisine de la ville. [Aprés un commencement si different, le reste de ces deux histoires est assez conforme. Cela peut donner un juste sujet de croire qu'il y a eu deux SS. Mamas, l'un de Gangres martyrizé à Eges, à qui appartient ce qu'il peut y avoir de vray dans le commencement des actes de Metaphraste ; l'autre qui estoit de Cesarée en Cappadoce, & qui y souffrit.

Sans nous arrester à cette distinction, il suffit pour juger de la croyance que l'on doit avoir à toutes ces histoires, de dire que ce n'est presque qu'un ramas de faits prodigieux, qui sont sans apparence de verité, & qui sont d'autant moins recevables, que S. Basile & S. Gregoire de Nazianze ayant fait l'eloge de S. Mamas, ne nous disent rien neanmoins de tant de merveilles.]

'L'une & l'autre histoire nous dit que le pere & la mere du Saint estoient des personnes de pieté, & d'une naissance illustre. 'Ceux de Metaphraste en font mesme des Martyrs, '& ils ajoutent que Ammie qui l'eleva, le laissa heritier de tous ses biens qui estoient fort grands. 'Le martyrologe Romain fait memoire de tous les trois le 31 d'aoust, & cite les Grecs, [où neanmoins je n'en trouve rien, ni ce jour là, ni le 2 de septembre, auquel ils font de S. Mamas. Il ne leur donne point le titre de Martyrs. Mais ce qui donne plus sujet de douter de leur martyre, & des autres choses que l'on en dit,] 'c'est que S. Basile dit qu'il ne veut ou ne peut pas οὐκ ἔχομεν, vanter la noblesse des parens, & de la race de S. Mamas ; 'qu'il n'avoit point tiré d'eux ni sa gloire ni sa sainteté ; 'qu'il n'estoit orné que de ses propres merites, & non pas de ceux des autres. [On sçait bien que les Saints commencent d'ordinaire leurs panegyriques par le mepris que des Chrétiens doivent faire de ces sortes d'avantages exterieurs. Mais ils ne laissent pas de

p. 240 | Sur. p. 173. § 1.

Sur. § 2. 3.

§ 4. 6.

Bar. 31. aug. d.

Bas. div. 25. t. 1. p. 514. b.

c.

d.

marquer ensuite ceux qui se sont rencontrez dans les personnes qu'ils louent, pour relever mesme le mepris qu'ils en ont fait. Et c'est ce que S. Basile ne fait
p.515.a.b. point de Saint Mamas. Au contraire,] 'Il ajoute aussitost aprés, que c'estoit un simple berger; qui n'avoit rien de grand que sa pauvreté mesme & sa pieté. [Il auroit peché contre toutes les regles de la religion; aussibien que contre celles de l'eloquence, s'il avoit negligé de dire que son pere & sa mere estoient des martyrs.]

Naz.or.4.n. p.1224.a.b. 'Nicetas qui a commenté S. Gregoire de Nazianze, se raporte beaucoup à Metaphraste, mesme pour le genre du martyre du Saint. Mais il luy est contraire,
Sur.p.174.§6. en voulant qu'Ammie l'ait survécu, 'au lieu qu'elle estoit morte avant luy selon
Naz.n.p.1224.a. Metephraste. 'Nicetas ajoute que cette Ammie fit bastir, à ce qu'on disoit, une eglise magnifique au lieu où le Martyr avoit rendu l'esprit; & que cette eglise duroit encore de son temps. [Mais il est à craindre que ce qu'on en disoit ne fust faux, comme cela est assez ordinaire, & que cette eglise ne soit celle mesme que Julien, depuis apostat, & Gallus son frere, avoient entrepris de bastir.

Metaphraste ne dit pas sous quel Empereur S. Mamas mourut. Le martyrologe Romain & Adon disent sous Au-
Ugh.t.6.p.1036.d. relien mesme, & ainsi en 274.] 'Le menologe d'Ughellus le met sous le mesme prince. [Mais si cela est, S. Mamas n'a
Bar.17.aug.c. pu vivre que 15 ou 16 ans;] 'au lieu que le martyrologe Romain dit que depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse, il a vécu dans un continuel martyre. [Ses actes dans Mombritius le supposent mort presque enfant.] 'Dans la mesme vision Sur.p.178.§6.
où il dit qu'il avoit eu la teste tranchée, il s'apparut sous la forme d'un jeune homme.

'Baronius écrit qu'il y avoit à Rome Bar.17.aug.c.
une eglise de S. Mamas, dans laquelle S. Gregoire le grand prononça l'homelie 35 sur les Evangiles le jour mesme de la feste de ce Saint. 'Mais trois manuscrits Front.cal.p.147.
lisent S. Menne en cet endroit au lieu de S. Mamas: '& l'on a mis S. Menne Greg.t.1.p.1484.c.
dans la derniere edition des œuvres de S. Gregoire.

NOTE II.

Pour la page 361.

Qu'il peut y avoir eu des reliques des S. Mamas à Langres avant le VIII. siecle.

'On lit dans la vie de Saint Annon Boll.17.jan.p.743.§9.
Evesque de Cologne, que dans le VIII. siecle on transporta de Langres à Elwang en Souabe les reliques de S. Speusippe & ses deux freres, & le corps de Saint Mamert Evesque de Langres. [Le Gallia christiana ne marque point de Mamert dans cette Eglise. Je ne sçay si l'on voudroit dire que c'est] 'Martin qu'elle Gal.chr.t.2.p.653.4.c.
conte pour, son quatrieme Evesque, & le successeur de S. Didier, sans nous en apprendre autre chose que le nom. [Mais supposé que S. Speusippe & ses freres soient des Martyrs de Cappadoce apportez à Langres des le IV. siecle, comme cela n'est pas sans apparence, *v. S. Benigne*; je ne sçay si l'on n'en auroit point apporté en mesme temps quelques reliques de S. Mamas, dont on aura ensuite fait un Evesque de Langres.]



NOTES SUR SAINT FELIX PAPE.

Pour la page 364.

NOTE I.

De son martyre: Du jour de son ordination & de sa mort.

[CE que nous disons du martyre de S. Felix semble combatu par l'Anonyme de Bucherius,]'qui met la mort de ce Pape sous le titre de *depositio episcoporum*. Mais il y met de mesme Saint Luce, [qui est appellé Martyr par Saint Cyprien, & S. Estienne que tout le monde regarde aussi comme martyr.] Buch.cycl.p. 267.

p.267. 'Il met la mort de S. Felix le 30 de decembre, p.272. '& dit en un autre endroit qu'il a gouverné cinq ans, onze mois, & 25 jours. [Il y a faute pour les jours dans l'un ou dans l'autre endroit,] puisque S. Felix doit avoir commencé entre le 26 decembre que mourut Saint Denys, & le 31 du mesme mois. [Il y a un manuscrit qui au lieu de 25 jours met 29, ce qui revient au 30 de decembre.]

Florent. p. 212. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 29 un S. Felix à Rome comme un Martyr. [Il y a neanmoins apparence qu'au lieu de *III. kalendas*, il faudroit lire dans Bucherius *XI. kal.*] p.1041. 'Car les mesmes martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, mettent le 22 de decembre *Roma via Portuense depositio Felicis Episcopi*; p.1042.2. 'ce qui se trouve encore en d'autres martyrologes. Et il y avoit sur le chemin de Porto une eglise & un cimetiere de S. Felix. Boll. pont. p. 31. b| 39.2. 'Papebrok entend tout cela du Pape dont nous parlons, & croit que le 22 de decembre est le vray jour de sa mort. app.p.50|Bar. 275.§ 1. 'Que si on lit dans le Pontifical de Bollandus, que ce Saint fut enterré dans son cimetiere sur le chemin d'Aurele, Boll.pont.p. 31.b. 'on croit que c'est parceque l'ancien chemin d'Aurele croisoit en cet endroit celui de Porto.

Pagi,271.§ 9. 'Si donc S. Felix est mort le 22 de decembre, il aura esté elu le 28 du mesme mois. Car le nombre de 25 jours est marqué presque partout. C'est le sentiment du P. Pagi, qui l'appuie sur ce que les martyrologes de S. Jerome ont le 28 decembre, dit-il, *Romæ Felicis & Bonifacii Episcopi de ordinatione*. Car il pretend qu'on ne peut pas douter que cela ne s'entende de l'ordination de Felix I. [Je ne voy rien neanmoins qui nous en assure, ce Felix pouvant estre un martyr de Rome tout different du Pape.] Flor. p.212. 'Florentinius ou n'a point vû du tout que ce fust le jour de son ordination, ou ne s'en est pas cru assuré. [L'endroit seroit bien plus fort s'il y avoit *episcoporum*. Cependant cela se rencontre si juste ou si pres du jour de l'ordination de S. Felix, qu'on a lieu de presumer que c'est ce qu'on a voulu marquer.] Il est vray que cela n'est mis que le 29, *IV. kalendas*, [& non le 28. Mais le 29 pourra avoir esté le jour de l'ordination de Saint Felix, en contant ses 25 derniers jours non du 29 novembre, mais du 28, qui est aussi le 4 des calendes. Ainsi ils finiront toujours au 22 de decembre. Mais en disant que c'est luy qui est marqué ce jour là, il faudra dire aussi qu'il n'est pas mort par le martyre, puisque sa feste est exprimée par le mot de *depositio*.

Nous ne proposons tout cela que comme des conjectures, ausquelles nous n'osons d'autant moins nous arrester,] Buch.cycl.p. 267. 'qu'il paroist par l'Anonyme de Bucherius que S. Felix Pape fut enterré dans le cimetiere de Calliste, [ce que je ne voy pas que Papebrok ait remarqué. Car il auroit dû au moins s'en faire une objection pour l'éclaircir. Ce que nous pouvons dire, & ce que nous voudrions

ne dire qu'aprés luy ; c'est que du cimetiere de Callisthe S. Felix peut avoir esté transporté en celui du chemin de Porto, qui a depuis porté son nom.]'Papebrok dit que ce peut estre à cause de quelque translation que sa feste est marquée le 30 de may par Usuard, Adon, & le martyrologe Romain ; ensuite de quoy on a dit qu'il estoit mort ce jour là. 'Le P. Fronto croit que ce peut estre encore le S. Felix Evesque & Martyr, qui est marqué le 28 de juillet dans son calendrier Romain, où il est qualifié Pape, 'dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans divers martyrologes. [On peut en avoir fait la feste ce jour là soit pour quelque autre translation, soit pour la dedicace de son eglise.]

Boll.pont.p. 31.f. | Front. cal.p. 107.109. | Sacr. p.117.

'Quelques uns pretendent que cette eglise tiroit son nom de Felix intrus à la place de Libere, 'qu'on lit en effet avoir fait bastir une Eglise en cet endroit mesme lorsqu'il n'estoit encore que Diacre ou Prestre, & y avoir esté enterré. Mais on ne le trouve que dans le Pontifical de Bollandus, ou dans d'autres pieces encore moins autorisées, [qui attribuent à ce Felix bien des choses qui ne luy appartiennent point dout. *V. les Ariens note* 60.]

Boll.pont. p. 39.54. | app.p.53.al MS.p.218.

'Pour la durée du pontificat de S. Felix, s'il est mort en 274, comme porte le Pontifical de Bucherius, & generalement tous les autres, [il ne peut avoir gouverné que cinq ans : & on a dû sans doute lire 4 & non pas 5 dans le Pontifical de Bucherius,]'qui luy donne cinq ans, 11 mois, & 25 jours. Celui de Bollandus met 4 ans, 3 mois, & 25 jours. Divers manuscrits ont 4 ans, un mois, & quelques jours ; ou 3 ans, un mois, & 25 jours ;[ou 4 ans, 4 mois, & 29 jours ; ou 4 ans, un mois, & 25 jours ; ou 2 ans, 10 mois, & 25 jours ; ou 2 ans & 5 mois.]

Boll.30.may. p.236. | apr. t.I. p.18. 2. | Anal. t.3.p. 426.428.

NOTE II.

Pour la page 365.

Que le Pape Eutychien n'a pas gouverné moins de huit ans.

L'epoque du commencement d'Eutychien en 275, & sa mort en 283, paroist trop bien établie pour nous arrester à Eusebe qui luy donne 8 ou dix mois au plus, au lieu de 8 ans, quoiqu'il soit suivi par le Syncelle, & par la chronique de Nicephore. 'Les Pontificaux, qui marquant son entrée & sa mort par les Consuls de 274 & 283, ne laissent pas de borner son episcopat à un an, un mois, & un jour, se détruisent par leur propre contradiction : [& cependant ils sont suivis par les martyrologes, & par divers catalogues manuscrits, hormis par un, qui a huit ans, dix mois, & quatre jours : d'où l'on apprend au moins combien il se faut peu arrester à toutes ces autoritez de personnes qui mettent ce qu'ils trouvent sans l'examiner.]'Entre les Orientaux Eutyque donne aussi huit ans à ce Pape.

Boll. 22. apr. p.13.b.c. | apr.t.I. p.18. 2. | Euty. p.404.

NOTES SUR LES MANICHEENS.

NOTE I.

Pour la page 377.§5.

Qu'ils battizoient quelquefois.

'SAINT Augustin dit que les Manichéens détruisoient le sacrement de la regeneration, en tenant le battesme de l'eau inutile pour le salut, & qu'ils ne croyoient pas devoir battizer ceux qu'ils attiroient à leur erreur. 'Il se moque de ce que Petilien disoit de leur battesme, à cause qu'ils avoient des catecumenes ; ce nom ne marquant point du tout parmi eux ceux qui pretendoient au battesme. [Ainsi il semble par S. Augustin qu'ils n'eussent point du tout de battesme. Et cela feroit fort favorable pour faire

Aug.h.46. p. 11.1.b|ad. Bon.l.2.c.2. p.458.1.c. | lit.P.l.3.c. 17.p.129.1.c.

Ath.or.3.p.413.d.

faire voir que quand] 'S. Athanase dit que les Manichéens, les Cataphryges, & les Paulianistes, nommoient les trois personnes divines, [il n'entend pas qu'ils les nommassent dans le battesme.

Mais d'autre part on voit que les Manichéens s'attribuoient un battesme.]

Aug.mor.Ec.35.p.331.a.b.c.

'*Quid calumnianimi*, dit S. Augustin, *quod fideles ac jam baptismate renovati procreare filios .... non debent* ? '&

in Fel.l.1.c.19.p.211.1.c.

Felix Manichéen dans une conference qu'il eut avec S. Augustin, *Si adversarius nullus contra Deum est*, dit-il, *ut quid baptizati sumus ? ut quid Eucharistia ? &c.* [Car il est difficile de pretendre qu'il ne le dise que par objection contre les Catholiques, & par raport à leur battesme.]

Hier.in Luci.c.9.p.147.a.

'De plus, S. Jerome dit nettement qu'Hilaire estant uni à l'Eglise, recevoit ceux qui avoient esté battizez par les Manichéens, & par les Ebionites.

[Tout ce que nous voyons pour accorder ces choses, c'est de dire que les Manichéens battizoient quelquefois par fantaisie : Car en effet, S. Augustin ne dit pas expressément qu'ils ne battizoient point dutout ; mais seulement qu'ils negligeoient le battesme, & ne le croyoient point necessaire, & que leur catecumenat n'estoit pas une preparation pour le recevoir.]

nat.bo.c.48.p.235.2.c.

'Il demande à Dieu en un endroit, qu'ils reçoivent la remission de leurs pechez, *sive per sacramentum sancti baptismi tui, sive per sacrificium contribulati spiritus &c.* [Il y en avoit donc à qui on ne donnoit pas le battesme, sans doute parcequ'ils l'avoient déja receu. Et suffiroit-il de dire que ce sont ceux qui estoient passez de l'Eglise Catholique à cette secte ? Le nombre n'en estoit pas apparemment fort considerable.]

Conc.t.4.p.1562,1663.

'On voit par un memoire attribué à S. Augustin, qu'il y avoit de leurs Auditeurs, & de leurs Elus qui estoient battizez, & d'autres qui ne l'estoient pas : de sorte que quand ils demandoient à estre receus dans l'Eglise, on les recevoit les uns comme catecumenes par le battesme, les autres comme penitens par la reconciliation, [& il n'est jamais dit que ce fussent des apostats, ce qui auroit assurément dû estre exprimé.]

Basl.t.3.p.270.d.

'Pour ce que l'on pourroit citer du premier Canon de Saint Basile, [cela ne prouve pas que les Manichéens battizassent, mais seulement que s'ils le faisoient, leur battesme estoit invalide selon ce Pere.]

Leo ep.15.c.5.p.450.

'S. Turibe d'Astorga dit qu'ils ne battizoient qu'avec de l'huile, & non pas avec de l'eau. [Cela pouvoit estre particulier à ceux d'Espagne, ou n'avoir commencé que vers le milieu du V. siecle. Car quand l'Eglise Romaine recevoit leur battesme, comme S. Jerome assure qu'elle faisoit, ils battizoient indubitablement avec de l'eau.]

NOTE II.

Pour la page 379.§6.

En quel temps peut avoir vécu Scythien.

Arcl.p.95.

'Nous lisons dans la traduction latine d'Archelaüs, que Scythien auteur des heresies de Manichée a vecu du temps des Apostres :

Epi.66.c.3.p.620.a.

'& on lit aussi dans Saint Epiphane, qu'il alla à Jerusalem vers le temps des Apostres. Cependant on ne dit point qu'il y ait parlé à S. Jacque, mais seulement aux anciens, ou aux Prestres, πρὸς τοὺς ἐκεῖσε πρεσβυτέρους. [Et il y a assurément sujet de craindre qu'on n'ait mal pris ou mal exprimé soit en latin soit en grec]

Hier.v.ill.c.72.

'le texte syriaque d'Archelaüs, [qui apparemment a voulu dire que Scythien avoit vécu un peu aprés les Apostres.]

Arcl.p.96.

'Car il nous assure, [comme tous les autres,] que Terbinthe vécut quelque temps avec Scythien ; & il nous le represente comme un homme qui estoit alors dans un âge meur.

p.95.97.

'Il semble mesme selon ce qu'il en dit, qu'il n'ait pas survécu long-temps Scythien.

p.97.

'Il laissa tout ce qu'il avoit à une vieille femme, qui se voyant enrichie par cette succession, acheta Manichée âgé pour lors de sept ans. [Quand donc Mani-

chée auroit eu 80 ans en 276, qui est au-delà de ce qu'on luy peut donner, il faudroit mettre la mort de Terbinthe vers l'an 200 au plustard: & ainsi je ne croy pas qu'on puisse soûtenir que Scythien ait vécu du temps des Apostres.] Bar.277.§7 'Baronius n'a pas cru qu'on le dust accorder à S. Epiphane. [Ce seroit beaucoup de dire qu'il est né vers l'an 100, dans le mesme temps que Saint Jean est mort; & il semble que le meilleur est de le mettre vers le milieu du second siecle.]

Arcl.p.95. 'Le traducteur d'Archelaüs le fait Scythe; *quidam ex Scythia Scutianus nomine*. [J'ay peur que ce ne soient deux traductions du seul mot grec Σκυθιανός.] p.96. 'Car selon la suite, il estoit *ex genere Saracenorum*; Cyr.cat.6.p.97.a|Epi.66.c.1.p.618.a. 'ce qui est confirmé par S. Cyrille de Jerusalem & S. Epiphane.

Pour la page 385.§8.

NOTE III.

Que Manichée n'a point esté Chrétien : Quand il a eu les Ecritures.

[S. Augustin semble supposer que Manés avoit esté quelque temps dans l'Eglise,] Aug.f.252.c.4.p.1040.c. 'puisqu'il dit que les Manichéens ont rompu dans la Perse les filets & l'unité. [Mais il a pu ne le dire d'eux que par occasion en les joignant avec d'autres heretiques, sans faire attention s'ils estoient sortis ou non de l'Eglise, & considerant seulement qu'ils n'estoient pas. Au moins tout ce que nous trouvons sur cela dans les autres auteurs, qui nous apprennent bien plus de particularitez du commencement de cette heresie, nous porte à croire que Manichée n'a jamais esté dans aucune communion Chrétienne, en quelque maniere que ce soit.] Cyr.cat.6.p.56.d. 'S. Cyrille de Jerusalem soutient positivement que ni Manés ni ceux dont il avoit tiré sa doctrine, [c'est à dire Scythien & Terbinthe,] ne venoient point des Chrétiens, οὐκ ἦσαν ἀπὸ Χριστιανῶν, & qu'ils n'avoient point esté chassez de l'Eglise comme Simon, [parcequ'ils n'en avoient jamais esté.] p.60.c|Bar.277.§15. 'Manichée est qualifié catecumene dans la traduction d'un endroit de S. Cyrille: mais le Grec signifie toute autre chose.

Epi.66.c.5.p.622.b. 'Selon Saint Epiphane, il n'a mesme entendu parler de J. C, des Chrétiens, & de l'Ecriture, qu'aprés avoir commencé à dogmatizer. [Cela paroist difficile à croire. Car qui oseroit pretendre qu'il n'y eust point de Chrétiens dans la Perse jusque vers 270? *V. S. Simeon de Perse* § 1.] c|Arcl.p.99. 'Mais pour les Ecritures non seulement il ne les eut que dans sa prison, comme le dit Saint Epiphane, mais il n'avoit pas mesme songé jusques alors à les avoir, comme nous l'apprenons d'Archelaüs. Que si S. Epiphane dit qu'il les avoit envoyé chercher à Jerusalem quelque temps auparavant, [cet endroit & quelques autres nous font voir ou qu'il ne suit pas assez exactement l'écrit d'Archelaüs, ou qu'il a eu d'autres memoires, mais qui sans doute n'estoient pas si bons. Il n'y a mesme guere d'apparence qu'il ait envoyé de Perse à Jerusalem pour avoir les Ecritures. Aussi Archelaüs ne le dit pas.]

NOTE IV.

Pour la page 388.§9.

Sur les sept mille Chrétiens rachetez par Marcel.

[On vient d'imprimer à Rome l'ouvrage entier d'Archelaüs, dont M.r Valois nous avoit déja donné une partie considerable. Mais ce n'est encore qu'une traduction latine, & assez barbare. Il s'y rencontre mesme tout d'abord une difficulté considerable dans l'histoire de la charité que Marcel exerça envers plus de 7000 Chrétiens prisonniers:] Arcl.p.2. 'Ces Chrétiens, dit Archelaüs sur le raport de l'un d'eux, avoient accoutumé par une tradition venüe de leurs peres, de sortir tous les ans de leur ville en un certain jour, avec leurs femmes & leurs enfans, pour aller à la campagne demander à Dieu de la pluie: ils y paſ-

p.3. soient toute la journée à jeun, '& continuoient encore le jeûne [& les prieres] jusques à minuit au moins. Comme ils estoient donc appliquez à cette devotion, le sommeil les accabla vers le minuit : & alors une troupe de soldats [Romains,] s'imaginant peut-estre qu'ils s'estoient assemblez pour quelque mauvais dessein, se jetterent sur eux, en tuerent bien 1300, en [laisserent] 500 blessez, & amenerent le reste à Cascar, p.4. 'où [les plus forts] arriverent au bout de trois jours, contraints de marcher jour p.5. & nuit. 'Car il en mourut un fort grand nombre par le chemin.

[Cela nous donne l'idée de dix ou douze mille personnes au moins qui estoient en cette assemblée : & on est surpris de voir un si grand nombre de Chrétiens dans une ville durant le regne du paganisme, & assez peu aprés les cruelles persecutions de Dece & de Valerien. On ne peut pas mesme douter qu'il ne fust encore resté beaucoup d'autres Chrétiens dans la ville : de sorte qu'il faut dire qu'elle estoit toute Chrétienne. On est surpris encore de voir un jeûne ordinaire continué au moins jusqu'à minuit, l'histoire ne nous apprenant point qu'on ait jamais pratiqué un jeûne de cette sorte, hors celui de Pasque. Est-il aisé de croire que du temps du paganisme, dix mille Chrétiens eussent accoutumé de sortir d'une ville pour aller prier ensemble à la campagne toute une journée ; & qu'en 276 au plustard ce fust déja une tradition ancienne ? Que si c'estoit une chose qu'on leur voyoit faire tous les ans ; pourquoi les soldats Romains la regardent-ils comme une action dangereuse ? *Putantes nos pro insidiis consedisse &c.* Quelle apparence que la garnison de Cascar ait esté les chercher à trois journées loin ? Elle avoit donc sçeu qu'ils se devoient assembler. Et comment n'avoit-elle pas sçeu en mesme temps le sujet tres innocent de leur assemblée ? Ce qui paroist le plus inconcevable, c'est que ces dix mille personnes au lieu de s'en retourner le soir à la ville, demeurent là pour se laisser accabler par le sommeil.

Cependant si cette narration est de l'écrit d'Archelaüs, cet écrit est trop autorisé par Saint Cyrille de Jerusalem, par Saint Epiphane, par Saint Jerome, & par Socrate, pour le vouloir revoquer en doute, & par consequent pour oser contester les faits qui y sont attestez par un Evesque zelé défenseur de la verité, & témoin oculaire de ce qu'il raporte. Mais il y a quelque lieu de douter si cette narration n'y a point esté ajoutée.] 'Car p.5. aprés un petit eloge de Marcel, l'auteur ajoute ; *Sed ne infirmitate verborum virtutibus viri derogemus potiùs, quàm digna proferamus ; hac dixisse sufficiat : ad opus quod propositum est veniam.* [Ces paroles ont une liaison tres naturelle] 'avec l'article 4, *Igitur cum diversis in locis &c.* p.5. où il entre dans sa matiere ; [& il semble qu'une addition de trois pages entre ces deux endroits, n'est pas dans le dessein de l'auteur.

Avec cela, comme cette narration est tres edifiante, nous avons cru la devoir mettre, en avertissant qu'il y a quelque sujet de la contester. On ne sauroit douter qu'elle ne soit ancienne, & qu'elle ne vienne d'un homme du pays, qui pretendoit connoistre fort bien Marcel. Et Archelaüs mesme pourroit l'avoir ajoutée pour rendre un témoignage plus grand & plus particulier à la pieté de Marcel.] 'On marque qu'il avoit ajouté Arcl. p.100. à son écrit la mort de Manichée, lorsqu'il en eut appris la nouvelle. [Marcel peut n'avoir fait cette grande action que depuis qu'Archelaüs eut fait d'abord son écrit, ou estre mort avant qu'il le revist & l'augmentast.] 'Ce que Saint p.4.c|Epi. 66, Epiphane dit des aumosnes de Marcel c.5.p.622.d. envers les veuves & les orfelins, est expressément dans cette addition, '& n'est Arcl.p.2. compris qu'en termes generaux dans le petit eloge qui la precede.

[Pour les difficultez qui se rencontrent dans l'histoire des 7000 Chrétiens, nous esperons que les éclaircissemens que nous y donnons dans le texte en la raportant, en leveront au moins une partie. Et il n'est point étonnant que dans des choses si eloignées de nous pour le temps & pour les lieux, il y ait des circonstances dont il nous est difficile de rendre raison, parceque nous en ignorons le detail.]

Pour la page 319.314.

NOTE V.

Epoque de l'heresie & de la mort de Manichée en 277.

[La chronique de S. Jerome met le commencement de l'heresie des Manichéens en la deuxieme année de Probe, la premiere de la 264.e Olympiade,]

Leo.s.74.c.6.p.321.

'sous le Consulat de Probe & de Paulin, comme le dit expressément S.Leon, [ce qui tombe en l'an de J. C. 277. C'estoit

p.323.

environ] '240 ou 244 ans depuis la resurrection de J.C, comme le P. Petau *in Epiph. p.* 267, & Scaliger *in Eus. chr. p.*240.2, corrigent le texte de S. Leon,

p.324.

ou on lit ordinairement 260: '& un manuscrit a 250. Saint Leon dit que l'on estoit alors dans la huittieme, ou plutost dans la neuvieme persecution; en quoy il paroist confondre le temps de Probe avec celui d'Aurelien. [Saint Jerome y ajoute plusieurs autres epoques, savoir que c'estoit l'an 325 d'Antioche, le 588 d'Edesse, le 401 de Tyr, le 424 de Laodicée, le 380 d'Ascalon.

Eus.chr n.p.240.

'Selon Scaliger, les deux premieres epoques reviennent à l'an 277, celle de Tyr à 278. Il n'a pas eu d'autre lumiere sur les deux dernieres.

Nor.epo.p.95 &c.

'Selon le Cardinal Noris, toutes ces epoques reviennent à l'an 1030 de Rome, & 277 de J.C, qui estoit en effet la deuxieme du regne de Probe, & la premiere de la 264.e Olympiade.

Eus.l.7.c.30.31.p.283.c.

'Eusebe qui parle peu de cette heresie, n'en marque pas precisément le temps. Il semble neanmoins la vouloir faire commencer sous le Pape Felix, qui gouverna selon luy depuis 276 jusqu'en 281.

Cyr.cat.6.p.56.b.

'S.Cyrille de Jerusalem dit comme S. Jerome & S. Leon, que ce fut sous Probe: [& ils l'ont pris sans doute]

Arcl.p.46.

'de l'histoire originale des Manichéens écrite par Archelaüs, où cet Evesque le dit en parlant à Manichée, qui le repete aussi-tost.

Chr.Al.p.638.

'La chronique d'Alexandrie met sous le Consulat de Tacite & d'Emilien, [qui est l'an 276,] qu'un Manichéen nommé Cerdon preschoit de nouveaux dogmes, & formoit une nouvelle Eglise.

Epi.66.c.1.p.617.c.

'S. Epiphane qui est sujet à faire des fautes, dit quelquefois que cette heresie a commencé l'an 4 d'Aurelien, [qui est l'an 274,]

menf.c.20.p.176.2.

'& quelquefois que Manichée vint en Mesopotamie, & fut refuté par Archelaüs dés l'an 9 de Gallien, [c'est à dire en 262.

Il faut assurément s'arrester à l'an 277, que S. Jerome a marqué par tant de caracteres. Mais comme on peut considerer divers temps dans une heresie, si l'on demande quel est le commencement des Manichéens qu'on a voulu mettre en 277, il y a bien de l'apparence que c'est la venuë de Manichée à Cascar, & les disputes qu'il y eut avec l'Evesque Archelaüs. Je ne croy pas qu'on puisse douter que ce ne soit là ce qu'Archelaüs a voulu marquer quand il a parlé du regne de Probe. Et jusque là nous ne voyons rien dans l'histoire de Manichée qui ait pu servir d'epoque. Il n'estoit apparemment jamais sorti de la Perse, & il ne paroist point que son dogme eust encore fait aucun bruit dans les provinces de l'Empire Romain. Cependant les caracteres que l'on donne à cette epoque sont tous Romains, & il n'y en a aucun qui regarde l'Etat des Perses. Au contraire ces disputes avec Archelaüs doivent avoir fait un grand eclat, & l'histoire qu'Archelaüs en écrivit, les rendit encore plus celebres. C'est mesme apparemment de son livre, où ils pouvoient estre à la fin, que S. Jerome a tiré tant

de caracteres de cette epoque, luy qui n'a point accoutumé de fixer si fort les autres evenemens:]'& voulant marquer le temps qu'Archelaüs a vécu, il dit que ç'a esté sous Probe. [Cette epoque de la dispute d' Archelaüs est d'autant plus remarquable, que c'est celle de la mort de Manichée, qui fut pris & executé dés qu'il fut retourné en Perse.]'Ce que dit S.Cyrille [vers l'an 347,]qu'il y avoit encore des personnes qui avoient vu Manichée, [marque assez qu'il n'a pas passé de beaucoup l'an 277.

Hier.v.ill.c.72.

Cyr. cat.6.p.56.b.

Par ce moyen il sera aisé d'accorder S. Jerome avec Alexandre de Lycople,] 'qui dit qu'on tenoit que Manichée avoit esté du temps de Valerien. [Car s'il est mort en 277, dans un âge déja avancé, il pouvoit aisément estre celebre dans la Perse avant l'an 260.]

Auct.l.2.p.4.

NOTES SUR LES SAINTS CLAUDE, ASTERE, ET NEON.

Pour la page 414.

NOTE I.

Qu'il faut mettre leur martyre en 285.

[CEux qui voudroient soûtenir que Saint Claude & ses compagnons n'ont point souffert en 285, comme porte la date ajoutée à l'extrait du greffe, peuvent se servir] de ce qu'on lit dans cet extrait, '*Domini nostri Imperatores*; & en un autre endroit, *Augusti Domini nostri jusserunt ut Christiani sacrificent.* [Car si Carin vivoit encore alors, il n'estoit pas neanmoins reconnu dans l'Orient. Ainsi il n'y avoit point d'autre Empereur que Diocletien. Mais il n'est pas trop certain que Maximien Hercule ne fust point Cesar dés ce temps là, *v. Diocletien note* 55; & je pense qu'on peut montrer par beaucoup d'exemples, que depuis qu'on fust accoutumé à voir plusieurs Empereurs ensemble, on parloit toujours comme s'il y en eust eu plusieurs lors mesme qu'il n'y en avoit qu'un. On peut dire encore que ces ordres contre les Chrétiens, estoient les ordres generaux donnez par divers Empereurs, & renouvellez par Aurelien, dont les magistrats se servoient quand ils en avoient envie.] 'Les Grecs dans leurs Ménées disent que ces Saints souffrirent dans le premier Consulat de Diocletien, [c'est à dire dans le premier qu'il prit estant Empereur, en l'an 285. Car l'autre n'est point marqué dans les fastes.]'Metaphraste, si on le peut alleguer, met aussi leur martyre dés le commencement de ce regne, quoiqu'il se trompe en ce qu'il le met à Larande. Il n'y a pas lieu non plus de s'arrester à ce qu'il dit qu'ils estoient natifs d'Isaurie.

Bar.285.§4.

Men.30.oct.p.384.

Sur.ib.p.359§2.

Pour la page 414.

NOTE II.

Que les Ménées ne suivent pas les actes originaux de ces Saints.

[Ce que nous disons que les Grecs ne suivent pas les actes originaux de S. Claude &c. se voit par leur martyre mesme.] 'Car dans leurs Ménées ils leur font trancher la teste; *au lieu qu'ils furent crucifiez, [non seulement selon leurs actes,] mais encore selon Metaphraste, & selon le menologe d'Ughellus. 'Ils sont S.te Theonille sœur des trois Saints. Et les actes bien loin de le dire, nous assurent qu'elle estoit veuve depuis 23 ans, 'au lieu que les trois Saints estoient encore fort jeunes, *pueri.* [Nous laissons là les autres differences, pour remarquer seulement que les Grecs ne disent rien du tout de S.te Domnine martyrizée avec eux,] 'comme les martyrologes de S. Je-

Men.30.oct.

p.385. a Sur.ib.p.359.§1|Ugh.p.1118.a.

Men.p.386.

Bar.285.§12.

§4.

Flor.p.772.a.

rome ne nomment point S.te Theonille, la comprenant peuteſtre ſous ceux qu'un exemplaire donne pour compagnons à S.te Domnine, qu'il appelle Domnin. [Le manuſcrit de Baronius l'appelle Donvine : mais le nom de Domnine que luy donnent les autres, eſt moins extraordinaire, & a ſon origine dans le latin.] On lit Domnine dans divers manuſcrits, & dans Raban. Act.M.p.181.

NOTE SUR SAINT GENÉS.

Pour la page 418.

Sur ſes actes, & ſur l'année de ſon martyre.

Sur.25.aug. p.266.§3.4.

NOus avons dans Surius les actes de S.Genés comedien, qui ſouffrit à Rome lorſque Diocletien y eſtoit. [Ils ont quelques particularitez aſſez difficiles.] Car ils ſuppoſent que les Chrétiens de ce temps là, aprés avoir eſté battizez, diſtribuoient du pain, des dragées, *dulciaria*, & des cierges; [de quoy je ne croy pas qu'on trouve aucun veſtige dans l'antiquité. Et cela s'eſt apparemment ajouté dans la ſuite des ſiecles, lorſque l'Egliſe eſtoit dans une entiere liberté.] §2.

§1. Ces actes diſent encore que toutes les egliſes furent fermées durant quatre ans. [Cependant la grande perſecution de Diocletien ne dura que deux ans à Rome ſelon Euſebe. Elle n'eſtoit commencée que depuis quelques mois, lorſque Diocletien partit de Rome à la fin de 303, pour n'y revenir jamais, & elle n'alloit pas à fermer les egliſes, mais à les abatre. Pour celle qu'il peut avoir excitée au commencement de ſon regne, nous n'avons point de preuve ni qu'elle ait duré quatre ans, ni qu'on y ait fermé les egliſes : & ſi elles avoient eſté fermées durant quatre ans par toutes les provinces, comme ces actes le ſemblent dire, Euſebe en auroit dû parler.] Florentinius cite des manuſcrits qui au lieu de dire que les egliſes avoient eſté fermées, portent, *cum ceſſaſſent per annos quatuor Eccleſia epiſcopi & ſacerdotes.* Il prefere cette leçon à l'autre, [quoiqu'il ſoit impoſſible de la ſoûtenir, l'Egliſe n'ayant jamais manqué d'Eveſques en la pluſpart des dioceſes, ni de Preſtres à Rome & partout. Flor.p.775.1.

Ces deux difficultez ne ſe trouvent point dans d'autres actes du meſme Saint, que nous avons trouvez dans un manuſcrit, & qui ſont copiez mot à mot dans Adon au 25 d'aouſt. Ils ſont plus courts que ceux de Surius, & ont un air de ſimplicité & de candeur qui les rend aimables. Ce ſont ceux meſmes que D. Thierri Ruinart a mis dans ſon recueil des meilleurs actes *p.*283.

Pour le temps auquel Saint Genés a pu ſouffrir, l'hiſtoire ne marque point que Diocletien ait eſté à Rome depuis l'an 286, qu'il fit Hercule Empereur en luy donnant pour partage l'Italie & le reſte de l'Occident, juſqu'en 303, & il ſemble meſme qu'il ait paſſé tout ce temps là dans l'Illyrie ou dans l'Orient.] Lactance marque qu'il ne pouvoit ſouffrir la liberté du peuple Romain. Il vint à Rome en 303 pour y faire la ſolennité de ſa 20.e année, [& y triompher le 17 ou] le 20.e jour de novembre. [Cette ſolennité tomboit au 17 de ſeptembre; & ſelon toutes les apparences on ne la differa au mois de novembre que parcequ'il ne vint à Rome que dans ce temps là. On ne peut donc point mettre en 303 le martyre de S. Genés arrivé le 25 d'aouſt, & encore moins les années ſuivantes, dans leſquelles il eſt certain que Diocletien n'eſtoit pas à Rome. Lact.pers.c.17.p.25.

L'hiſtoire profane ne dit point dutout qu'il y ait eſté au commencement de ſon regne. Cependant on ne peut douter qu'il n'y ſoit venu au moins en

285, pour en prendre possession aprés la Sur.22.sep.p.221.§1. défaite de Carin.] 'Les actes de S. Maurice dans Surius disent qu'il y receut la legion Thebéenne aprés l'avoir fait venir d'Orient pour l'envoyer dans les Gaules, [ce qui se raporte fort bien au Boll.20.jan. mois d'aoust 286.] 'Les actes de S. Sebastien nous assurent qu'il estoit à Rome lorsqu'il fit mourir ce Saint.[C'estoit apparemment en 288 au mois de janvier.] Ainsi il vaut mieux mettre le martyre de S. Genés en 285 ou 286. Que si ses actes appellent Diocletien un tyran tres cruel qui haïssoit les Chrétiens, les actes de Saint Sebastien confirment que cela pouvoit estre veritable : & ceux qui ont écrit ou copié cette histoire l'ont pu ajouter depuis.

Flor.p.775.1. 'Les manuscrits de Florentinius portent que S. Genés souffrit sous le quatrieme Consulat de Diocletien, [c'est à dire en 290. Mais il est fort difficile de croire que Diocletien ait esté cette année là à Rome au mois d'aoust. Il semble au contraire qu'il fust alors en Syrie : & il est certain que voulant conferer avec Maximien vers le commencement ou la fin de l'an 290, ils vinrent l'un de l'Illyrie, l'autre des Gaules à Milan ; & s'en retournerent de là d'où ils estoient venus, sans approcher seulement de Rome. *V. Diocletien §7.* Ainsi il faut apparemment avoir aussi peu d'égard à la fin des manuscrits de Florentinius, qu'à leur commencement ; si l'on ne veut dire qu'au lieu de *IV. Consule*, il faut lire *II*, qui est l'an 285, ou tout au plus *III*, qui est l'an 287. Mais il semble que Diocletien ait passé toute l'année 287 dans l'Illyrie. *V. son titre §5.*]

NOTES SUR SAINT MAURICE.

Pour la page 921.

NOTE I.

Sur l'histoire que S. Eucher en a écrite, & sur celle qui est dans Surius : Qu'il ne faut point admettre un second Eucher ni de Lion ni de Sion.

Paul.ill.t.2.p.86. 'LE P. Chifflet nous a donné dans son Paulinus illustratus, une histoire de S. Maurice qu'il attribue à Saint Eucher Evesque de Lion au commencement du V. siecle. Il ne marque point bien nettement surquoi il se fonde pour la luy attribuer, ni si le manuscrit de S. Claude dont il l'a tirée, porte positivement Act.M.p.285.§1. qu'elle est de ce Saint. 'Le P. Ruinart qui l'a trouvée dans plusieurs autres manuscrits, dit que le nom de S. Eucher s'y lit dans quelques uns, & est omis dans quelques autres. [Mais il suffit qu'il soit dans quelques uns, pour avoir lieu d'attribuer à ce Saint une piece si belle, qui est vraiment digne de son eloquence & de son esprit. Cela se peut confirmer encore par la lettre qu'on lit à la teste des actes communs de S. Maurice dans Surius;] 'puisqu'elle nous apprend qu'un Sur.22.sep.p.220. Eucher Evesque a écrit l'histoire de ce saint Martyr. 'Le P. Chifflet a mis la Paul.ill.p.92. mesme lettre à la fin des actes qu'il nous a donnez ; [& les differences de son edition d'avec la commune, donnent lieu de croire] qu'il l'a aussi trouvée dans son manuscrit de S. Claude. 'Le P. Ruinart le dit positivement, & a luy mesme Act.M.p.285.§1. trouvé la lettre jointe à l'histoire dans un excellent manuscrit. C'est pourquoi il regarde sans difficulté cette histoire comme un veritable ouvrage de Saint Eucher.

[Nous avons dit que la lettre de ce Saint n'estoit pas tout a fait de mesme dans le P. Chifflet que dans Surius ?] 'Et p.289| Paul.ill.p.92. dés le titre S. Eucher n'y prend point la qualité d'Evesque dans les editions du P. Chifflet & du P. Ruinart. [Mais cela n'est rien :] Car à la fin il traite de frere

l'Evesque Salvius ou Silvius à qui il écrit: [ainsi il estoit Evesque luy mesme.

Il y a une autre difference plus importante.] Car il dit qu'il a sçeu l'histoire de Saint Maurice de ceux qui l'avoient apprise d'Isaac Evesque de Geneve, *qui, credo*, porte l'edition de Surius, *rursum hec à viro temporis anterioris acceperit*: Et dans le P. Chifflet aussi-bien que dans le P. Ruinart, il y a, *qui, credo, rursum hec retro à beatissimo Episcopo Theodoro viro temporis anterioris acceperat*. [Cette leçon vaut mieux en elle mesme, & elle convient fort bien au temps de S. Eucher de Lion, qui est mort vers l'an 450. Car ce Theodore est sans doute celui d'Octodure qui assista au Concile d'Aquilée en 381, & qui ainsi pouvoit avoir appris le martyre de S. Maurice arrivé dans son diocese, de ceux qui en avoient esté témoins oculaires. Nous ne voyons pas quelle union particuliere S. Eucher avoit avec S. Maurice & ses

Ibid.

compagnons,] 'pour les appeller ses patrons & ses Martyrs. [Mais il en pouvoit avoir sans que nous le sachions.

Adon copie presque toute la piece de S. Eucher dans son martyrologe au 22

Act.M.p.285. §2.

de septembre.] 'On voit qu'on la suivoit dans l'ancien missel des Gaules: & on a tout sujet de croire que c'est cette Passion des Martyrs qu'on avoit luë à S. Maurice le jour de leur feste selon S. Avit de Vienne, qui dit qu'on l'avoit luë *ex consuetudinis debito*. Car ce que ce Saint en cite s'y raporte tout à fait: [& nous ne savons point qu'il y en ait eu aucune autre écrite avant l'an 500.

Les actes de Saint Maurice qui sont dans Surius, sont en partie conformes à ceux du P. Chifflet, & differens aussi en partie, soit pour les paroles, soit pour les choses; & le style en est fort beau dans les endroits mesmes qui

Sur.22.sep.p. 223. §8.

leur sont propres.] 'Mais il y est parlé de Saint Sigismond Roy de Bourgogne

512.

déja mort, '& d'Ambroise Abbé de S. Maurice, [dont le premier au moins n'est mort qu'au sixieme siecle.] 'Il y est

516.

mesme parlé d'une translation de S. Innocent faite par Domitien de Geneve, Gratus d'Aouste, & Protais Evesque du lieu, [c'est à dire d'Octodure.] 'Le

Gal.chr.t.2, p.594.4.d.

Gallia christiana ne marque point de Domitien de Geneve avant l'an 816, 'ni

p.228.

de Gratus d'Aouste avant l'an 775, 'ni de

t.3.p.1003.2.

Protais de Sion avant l'an 650. [Mais l'epoque de ce dernier est plus assurée que celle des deux autres, puisqu'elle est fondée] 'sur le Concile de Challon,

Coint.t.3.p. 181.§50.

auquel ce Protais a assisté vers l'an 644. Le P. le Cointe dans la table de son troisieme tome, dit qu'on ne connoist point les Evesques d'Aouste depuis 574 jusques aprés l'an 800. 'Il pretend aussi

p.179.§38.

que la succession des Evesques de Geneve est fort confuse aprés Pappole qui assista avec Protais de Sion au Concile de Challon, parcequ'on les a brouillez avec les Evesques de Mande dans les Cevenes. Il est certain au moins qu'on ne trouve au plus que leurs noms. [On a donc quelque liberté de placer vers 650 Domitien de Geneve & Gratus d'Aouste, pour dire ensuite que les actes communs de S. Maurice ont esté faits sur la fin du VII. siecle.

Ce qu'on peut donc dire de ces deux vies, c'est que la premiere estant visiblement la plus ancienne, & ne contenant rien qui ne convienne tout à fait au temps & à la reputation de S. Eucher, l'autre à esté faite au plustost vers la fin du VII. siecle, par quelque moine qui s'est servi de la premiere, & y a changé & ajouté ce qu'il a jugé à propos. Il y a changé particulierement le sujet du martyre de S. Maurice, suivant sans doute quelque auteur plus ancien, ou la tradition qu'il trouvoit dans son monastere, laquelle a quelque chose de plus probable que ce que dit S. Eucher, comme nous le verrons dans la note suivante? Et il n'est point étrange que ce Saint qui ne savoit la chose que par le raport des autres, se soit brouillé dans quelque circonstance.

Pour

Pour la lettre à Silvius, qui est aussi dans Surius, il est aisé qu'elle y ait esté ajoutée par quelque autre que par l'auteur de cette seconde histoire: & ainsi cela ne donne point lieu de l'accuser d'avoir voulu faire passer sa piece sous le nom de S. Eucher. J'ay vu des manuscrits où elle n'est pas.]

Not.h.Pel.l. 2.c.3.p.178.

'Le Cardinal Noris cite des actes de S. Maurice, des choses qui ne sont pas tout à fait de mesme dans Surius; & qui sont encore bien plus differentes de S. Eucher. [Je ne sçay de quelle edition elles sont prises.

Ceux qui n'avoient vu que les actes de Surius où il est parlé de S. Sigismond, & qui n'avoient pas examiné l'epoque de la translation de S. Innocent, ont cru que l'Evesque Eucher, dont la lettre se voit à la teste, estoit un second Eucher de Lion,] 'qu'ils ont trouvé dans la vie de S. Cesaire d'Arles: ª Et il y a un Eucher Evesque qui signe le cinquieme dans le second Concile d'Orange en l'an 529. [Mais il n'y a pas de preuve, ou plutost il n'y a aucune apparence qu'il y ait eu deux Euchers Evesque de Lion. *V.S. Eucher.*] 'On assure que le P. Sirmond a vu des manuscrits tres anciens de la vie de S. Cesaire, où cet Eucher n'est point qualifié Evesque de Lion: & toutes les circonstances de l'endroit, font voir qu'au moins il ne l'estoit pas alors.

Sur.27.aug.p. 288.522.
ª Conc.t.4.p. 1672.c.
Paul.ill.p.94.

[Quelques personnes habiles paroissent avoir cru qu'au lieu de *Lugdunensis*, il falloit lire dans la lettre de S. Eucher *Sedunensis*, de Sion en Valais, qui est l'evesché dont depend aujourd'hui l'abbaye de S. Maurice bastie au lieu où ce Saint a souffert avec ses compagnons. On pourroit appuyer céci,] 'sur ce qu'Eucher qui a fait l'histoire de S. Maurice, parlant dans la lettre à Silvius de cette legion de Martys, les qualifie, comme nous avons dit, ses Martyrs & ses patrons. [Car quoiqu'on dise que le lieu du martyre de S. Maurice estoit du diocese d'Octodure ou Martignac, uni depuis à celui de Sion; cela n'empeschera pas que l'Evesque de Sion n'ait pu appeller S. Maurice & les autres *nos martyrs*, à cause de la proximité du lieu, & que c'estoit dans une mesme province. On ne trouve point d'Eucher parmi les Evesques de Sion; mais on connoist peu les anciens Evesques de cette Eglise. On pourroit ajouter encore que Saint Cesaire parle à cet Eucher comme à une personne inferieure, & mesme qui luy estoit soumise, ce qui ne peut point dutout convenir à un Archevesque de Lion; au lieu que les Evesques d'Arles pouvoient bien pretendre alors que l'Eglise de Sion estoit dependante de leur metropole.

p.72.

Mais on peut douter si l'Eglise d'Octodure a jamais este differente de celle de Sion.] 'M.rs de S.te Marthe & M.r Valois croient que ç'a toujours esté la mesme Eglise dont le siege episopal a esté d'abord à Octodure, & a esté transferé depuis à Sion vers l'an 550. [Que si cela est, Eucher auteur de la vie de S. Maurice n'estoit pas Evesque de Sion,] 'puisqu'il l'adresse à l'Evesque du lieu où estoient les reliques de S. Maurice, & des autres: *Mementote vos nostri .... sanctorum semper officiis inhaerentes*. [Le temps de S. Cesaire qui gouvernoit en l'an 530, est trop & aprés l'an 381, auquel vivoit Theodore d'Octodure, & avant l'an 650, auquel les actes de Surius n'estoient pas encore composez. Sans tout cela mesme, il est tres difficile que deux Eucheres eussent esté capables de faire une aussi belle piece que celle là, Ainsi en ayant trouvé un, c'est se donner une peine inutile, que de s'embarasser à en vouloir chercher un autre.]

Gal.chr.t.3. p.1000.|N.G. p.510.1.
Paul.ill.p.92.

NOTE II.

Pour la page. 423.

Que S. Maurice peut avoir souffert en 286.

Paul.ill.p.86

'S. Eucher ne nous donne point d'epoque particuliere pour le martyre de S. Maurice, sinon que c'estoit sous Maximien, [qui vint dans les Gaules en 286,

& y demeura jusque vers l'an 292. Il y estoit encore en 296, durant que Constance faisoit la guerre en Angleterre.] Sur.22.sep.p.221.§1.2. 'Les actes de Surius disent que Diocletien ayant pris Maximien pour collegue, l'envoya dans les Gaules éteindre la rebellion d'Amand & d'Ehen, & appaiser le mouvemens des Bagaudes: qu'il fit venir d'Orient la legion Thebéenne pour faire partie de ses troupes; & que Maximien la fit massacrer lorsqu'il entroit avec elle dans les Gaules. [Cela s'accorde fort bien avec l'histoire, où nous voyons que Maximien ayant esté fait Empereur le premier avril 286, vint aussitost dans les Gaules contre Amand & Elien, & contre les Bagaudes.] Paul.ill.p.86.87. 'S.Eucher mesme dit que la legion Thebéenne avoit esté tirée d'Orient pour venir au secours de Maximien. [Le lieu de leur martyre montre par luy mesme que Maximien entroit alors dans les Gaules,]& Saint Eucher le marque assez. [Ainsi il semble qu'il n'y ait pas de difficulté à mettre cet evenement en l'an 286.

Cependant les actes de Surius s'embarassent eux mesmes.] Sur.p.221.§.3. 'Car ils disent que S.Maurice & les autres passant à Rome, ils furent fortifiez dans la foy par le Pape Marcellin, [dont le pontificat ne commence qu'en 296, dix ans aprés la guerre des Bagaudes.] Bosq.l.4.c.1.p.148. 'M.r du Bosquet croit qu'il ne faut point s'arrester a l'epoque de Marcellin, mais à l'autre, [où il est plus difficile de se tromper.] Act.M.p.288.§7. 'Le P.Ruinart s'y arreste aussi.

[Nous souhaiterions que celle-ci fust autorisée plus formellement par Saint Eucher: Mais au lieu de le faire, il semble mesme la combatre.] Paul.ill.p.86.87. 'Car il dit que Maximien envoyoit de tous costez des troupes de soldats pour prendre & faire mourir les Chrétiens, & que ceux de la legion Thebéenne furent martyrizez sur ce qu'ils refusoient de servir à cette persecution: Sur.p.220.§2. 'Les actes mesmes de Surius disent que Maximien faisoit faire serment à ses troupes de combatre contre les Bagaudes, & de persecuter les Chrétiens comme les ennemis des dieux. Il sembleroit donc qu'on fust alors dans la grande persecution qui n'a commencé qu'en 230, & Adon le pretend dans sa chronique *an. 288. p.196.* [Mais les mouvemens des Bagaudes furent appaisez en 287 au plustard, sans qu'on en ait parlé depuis sous Diocletien. Il n'y a non plus ni preuve, ni mesme apparence que Maximien ait eu à amener des troupes dans les Gaules en 303, ni en 304. Il y a donc bien de l'apparence que S.Eucher voyant un si grand carnage de Chrétiens sous Diocletien, n'a pas distingué les temps; & a confondu ce que des occasions particulieres avoient fait faire, avec la persecution qui rend le nom de Diocletien si celebre.

Il seroit bien aisé de resoudre cette difficulté, si l'on vouloit suivre la vie de S.Babolin,] 'qui pretend qu'Amand & Elien estoient Chrétiens, & refusoient de se soumettre à des princes sacrileges. Du Ch.t.1.p.662.3.b. Il semble selon cette vie qu'il faille dire la mesme chose de tous les Bagaudes. [Mais nous n'avons garde de croire une chose si peu probable en elle mesme, & si contraire aux Principes du Christianisme, sur l'autorité d'une vie écrite dans le VII. siecle au plustost. Neanmoins comme les Bagaudes estoient des gents du simple peuple, il n'est pas impossible ou qu'il se soit rencontré quelques Chrétiens parmi eux, non obstant le soin qu'avoient les predicateurs de les porter à l'obeïssance, ou que les persecuteurs confondissent la revolte des Bagaudes avec le refus que faisoient les Chrétiens d'obeir aux loix Romaines touchant la religion.]

NOTE III.

Pour la page 427.

Sur les reliques de S.Maurice apportés, dit-on, par S.Martin.

'Surius nous a donné l'extrait d'une Sur.22.nov.p.223|Maan.p.12. lettre du Chapitre de Chasteauneuf en

France, & apparemment à Tours, à un Philippe Archevesque de Cologne. [Le Gallia christiana n'en marque point avant Philippe de Heinberg qui vivoit en 1170 & 1180.] Cette lettre parle d'un voyage de S. Martin à S. Maurice, où ayant demandé aux moines qui possedoient ce lieu, quelques reliques de ces Saints sans en pouvoir obtenir, il coupa quelques herbes du lieu où ils avoient esté martyrizez, & en ayant tiré beaucoup de sang, il le distribua à diverses eglises, particulierement à sa cathedrale & à celle d'Angers &c. [Je ne sçay ce que c'est que tout cela; mais ce miracle n'estant point raporté par aucun des anciens, non pas mesme par S. Gregoire de Tours, ne peut manquer d'estre fort suspect: Outre qu'on sçait que les moines n'estoient point si communs en France du temps de S. Martin, S. Gregoire de Tours & Marius d'Avenche disent que Sigismond bastit l'abbaye de S. Maurice, longtemps aprés la mort de S. Martin, & non pas qu'il la rebastit: ce qui donne lieu de croire qu'il n'y avoit point eu auparavant de monastere en cet endroit.]
Act.M.p. 212.§ 8. 'On fait neanmoins sur cela quelques difficultez, [que nous pourrons examiner sur l'histoire de ce temps là.]

Pour la page 432.

NOTE VI.

Sur S. Solutor & ses compagnons.

Boll.13.feb. p.658.a. 'Bollandus cite des actes des SS. Solutor, Adventor, & Octave, distribuez en leçons pour les Matines de leur feste. Ce sont ceux qui sont dans Mombritius.
b. Bollandus les qualifie anciens, 'pour les distinguer de ceux que l'on attribue à un Guillaume Evesque de Turin vers l'an 900. [Ils ne sont pas neanmoins fort
MS.p.494. 495. anciens,] 'puisqu'ils citent plusieurs fois la tradition des majeurs, & le bruit commun. Ils sont posterieurs à Victor Evesque de Turin: '& Ughellus en met un Ugh.t.4.p. 1425.
en 510, mais il avoue en mesme temps que quelques uns croient que c'est le mesme que celui qu'on sçait avoir vécu sur la fin du V. siecle. [En quelque temps que ces actes aient esté écrits, on n'en peut pas faire un grand état. Ils n'ont rien d'edifiant, & outre quelques circonstances peu probables que l'on y peut remarquer,] 'ils disent que quand on tua MS.p.494.
les soldats de la legion Thebéenne à Agaune, S. Solutor & plusieurs autres s'enfuirent pour se sauver. [Cela ne convient nullement à ce que S. Eucher & Surius nous en disent, ni à ce que nous lisons dans toutes les histoires des Saints. Car je ne sçay pas si on en trouveroit un seul qui ayant esté condanné par les juges à mourir pour J.C, se soit enfui pour eviter le martyre.] 'Cependant ces actes P.494.495.
disent encore que S. Solutor aprés avoir déja receu un coup d'épée à Turin, s'enfuit jusqu'à Yvrée, où il fut decouvert par un enfant qu'il connoissoit extremement, & executé. [Ce fait est assez difficile à croire en luy mesme, & il n'est pas aisé de l'accorder avec S. Maxime,] 'qui suppose que ce Saint a souffert la Max.T.h.65.
mort à Turin aussibien que les deux au- p.231.
tres. Et comment S. Solutor soldat d'une legion venue depuis peu d'Orient, connoissoit-il si fort un enfant à Yvrée, où il ne pouvoit avoir esté au plus qu'une fois en passant de l'Italie dans les Gaules?]

'Pour les actes des mesmes Saints, Boll.13.feb.
écrits par Guillaume Evesque de Turin p.658.b.
vers l'an 900, outre leur nouveauté, 'Bollandus les rejette en quelques points. e.

'Les nom de S. Solutor & des autres Florent.p.
sont mis assez differemment & pour les 988.989.
noms mesmes, & pour l'ordre: [mais cela ne vaut pas la peine de s'y arrester.]

NOTES SUR SAINT QUENTIN.

Pour la page 453.

NOTE I.

De ses divers actes.

Sur. 31. oct. p. 402. §1. 'LEs actes de S. Quentin que nous avons dans Surius, sont écrits assez long-temps aprés le martyre de ce Saint, comme ils le disent expressément; [& aprés les heresies d'Arius, de Nestorius, & d'Eutyche, comme il est aisé de le juger par les discours qu'ils font faire au Saint.] Il y a quelque lieu de croire qu'ils sont écrits avant la decouverte du corps de S. Quentin par Saint Eloy, puisqu'ils n'en parlent point dutout. Ils pourroient mesme meriter une autorité presque egale à celle des actes originaux ;] p. 406. § 17. 'puisqu'ils sont écrits sur une autre histoire faite par un homme qui fut present à la p. 405. § 16. premiere translation du Saint, '55 ans aprés son martyre; [si le grand nombre des miracles & des prodiges peu croyables que l'on y trouve, ne donnoit lieu de croire que l'auteur des ces actes a ajouté à son original aussibien pour les p. 403. § 6. faits que pour les paroles.] 'En effet il cite quelquefois le bruit commun pour Bar. 303. § 23. auteur, *fertur*: '& Baronius remarque qu'ils sont un peu periphrasez. [Nous en avons trouvé dans un manuscrit, qui sont differens de ceux-ci pour le style, mais tous semblables dans les choses, hors fort peu d'endroits. Ils ne citent point d'histoire plus ancienne.

Hemer. n. p. 1. 'Hemeré qui a fait l'histoire de la ville de S. Quentin, nous en donne encore d'autres, differens de ceux de Surius, & Laun. de Dio. t. 2. p. 192. mesme des manuscrits. 'On y trouve ce que M.r de Launoy cite de quelques actes Hémer. p. 7. 8. 29. manuscrits de Saint Quentin. 'Hemeré les croit d'autant plus anciens qu'ils sont moins bien écrits, [en quoy je ne sçay s'il trouvera beaucoup d'approbateurs.]

p. 8. 'Il pretend que plusieurs fortes conjectures donnent lieu de croire que l'auteur n'estoit pas eloigné de S. Quentin, 'ou de p. 7. ceux qui avoient appris son histoire de leurs peres, [ce qui est assez different, & ce dernier ne marqueroit pas une fort grande antiquité. Aussi il ne dit pas que ces actes aient esté écrits avant la premiere decouverte du corps du Saint, quoiqu'ils n'en parlent pas. Il ne dit pas mesme que ce soient ceux qui avoient esté faits selon Surius par un des témoins oculaires de cette translation; ayant jugé sans doute que le style de cette piece estoit trop eloigné de celui du VI.e siecle.]

'Il pretend que l'auteur de ces actes dit p. 7. que la ville d'*Augusta Veromanduorum* s'appelloit déja Saint Quentin; & il le prouve par cet endroit: *Milites qui beatum Quintinum ducebant, cum in quoddam municipium, quod antiquo nomine Augusta Veromanduorum nuncupatur, pervenissent ..... quatenus ..... ipsum locum ipsius martyris sanguine & nomine sanctificaret*. [Cela paroist fort assurément, mais tres peu favorable à l'antiquité qu'Hemeré attribue à cette piece. Car on ne voit pas que les villes aient pris sitost le nom des Saints, surtout celles qui ne se formoient pas de nouveau autour d'une eglise, comme S. Denys, mais qui estoient plus anciennes que ces eglises mesmes, & qui estoient ainsi obligées de changer de nom: car c'est le capital de ce qu'Hemeré soutient touchant celle de S. Quentin.] 'Il a re- p. 9. cherché avec soin quand elle est appellée du nom de S. Quentin dans l'histoire: & il n'en allegue rien de plus ancien que du temps de Fulrad, qui vivoit sous Charlemagne: encore n'est-ce que dans les narrations de ceux qui ont écrit depuis; & c'est proprement sous Charle le chauve qu'on le trouve dans l'histoire.

'On pretend trouver aussi dans Surius Sur. 31. oct. p. 403. § 13. que le lieu du martyre de Saint Quentin

estoit consacré sous son nom. [Nous verrons dans la note 3 qu'il ne le dit pas: & quand il le diroit, on le pourroit expliquer simplement de son eglise.] Car parlant de la ville, il dit, *cujus vocabulum est Augusta Veromanduorum*, sans ajouter *antiquum* comme l'autre, ni *ipsum* en parlant du lieu qui portoit le nom de S. Quentin.

Hemer. n. p. 4. 7. 8. 21. 24. Hemeré en nous donnant les actes de S. Quentin, nous a donné plusieurs autres pieces sur le mesme Saint. [Il faudroit voir si tout cela ne seroit point d'un mesme auteur, qui ne pourroit pas estre fort ancien.] Hemeré demeure d'accord c. 3. p. 8. que ce qu'il appelle les rubriques des actes, sont d'un Raimbert, qu'on croit avoir esté Chanoine de Saint Quentin. [C'est à ceux qui ont les manuscrits à voir s'il n'auroit point aussi composé les actes mesmes. Ce qu'on ne peut dire de plus favorable, c'est qu'ils sont apparemment plus anciens que Florus,] qui Boll. mars, t. 2. p. 36. f. cite des actes de S. Quentin, qu'on chargea son corps de plomb pour le jetter Hemer. n. p. 5. dans la riviere; *subplumbatum*. Car cela se trouve dans Hemeré, [& n'est pas dans Surius.]

NOTE II.

Pour la page 433.

Qu'il n'est pas certain qu'il ait esté compagnon de S. Denys.

[S'il est vray que S. Quentin soit venu en France avec S. Denys de Paris vers 245, pour prescher la foy, il ne pouvoit guere avoir moins de 75 ans lorsqu'il fut martyrizé sous Diocletien vers l'an 287. Sur. 31. oct. p. 404. § 13. Cela ne s'accorde pas] avec ce que le juge luy dit dans Surius, *Quia es bona* Hemer. n. p. 4. *spei juvenis*. Dans Hemeré il y a seulement, *quia es bona spei*, [ce qui revient à la mesme chose. Mais nous avons déja dit que toutes ces pieces ne peuvent pas passer pour authentiques. Il est peutestre vray aussi que ceux que l'on donne à S. Denys pour compagnons de sa mission, n'ont esté que ses disciples. Et il ne faut pas mesme trop assurer qu'ils l'aient esté tous. Car il semble qu'on ait cru faire honneur à plusieurs Saints de les faire compagnons ou disciple de S. Denys.]

NOTE III.

Pour la page 434.

Que la ville de S. Quentin peut estre Augusta Veromanduorum, *mais seulement depuis le V. siecle.*

Mr Sanson & le P. Labbe assez opposez l'un à l'autre, s'accordent à dire Sanf. in Lab. a. p. 150. qu'*Augusta Veromandorum* n'est pas la ville de S. Quentin, comme quelques uns le croient, mais Vermand, qui n'est plus aujourd'hui qu'une abbaye à deux lieues de S. Quentin. [Le nom les favorise absolument, estant certain que dans la pluspart des Gaules, les anciennes capitales ont pris & ont gardé le nom du peuple, comme Paris, Beauvais, Amiens, Soissons &c.] Hemeré emploie neanmoins Hemer. l. 1. c. 2-14. p. 3. 35. plusieurs chapitres à montrer que cette *Augusta Veromandorum* est Saint Quentin: & il me semble qu'il prouve assez bien que S. Quentin a eu ce nom dans le IX. siecle, & dans le temps que p. 7. l'histoire du Saint qu'il nous donne a esté écrite. On le voit encore dans Florus. Boll. mars, t. 2. p. 36. f. [a] Ce qu'Hemeré dit de l'endroit de a Hemer. p. 24. la ville de S. Quentin appellé le détroit d'Aoust, & en latin *districtus Augustæ*, est assurément considerable.

Mr Sanson avoüe que les raisons de Sanf. in Lab. a. p. 151. ceux de S. Quentin l'avoient ebranlé, ce qui luy a fait mettre quelquefois qu'*Augusta Veromandorum* est S. Quentin ou Vermand; mais qu'aprés avoir esté luy mesme voir les lieux, chemins, & tous les environs, & y avoir lu avec attention l'histoire & les actes de S. Quentin, il a cru qu'il valoit mieux dire que c'est Vermand. [Ce jugement d'un homme habile, sincere, & desinteressé, doit estre assurément d'un grand poids. Mais je ne sçay si l'on ne pourroit point dire que Vermand ayant esté detruit par les ravages des barbares au commencement du V.

siecle, les habitans transporterent le nom de leur ville aussibien que leur demeure à Saint Quentin, qui n'en estoit pas loin. Cela doit s'estre fait du temps que les Romains tenoient encore les Gaules, puisque le nom d'*Augusta* passa à cette nouvelle ville, aussibien que celui de *Vermandus*. Ainsi il faudra entendre de la ville de S. Quentin, & non de Vermand,] 'ce que dit S. Ouen, que S. Eloy fut fait le gardien [& l'Evesque] de plusieurs villes, *Vermandensis scilicet quæ est metropolis urbs, Tornacensis &c.* 'Il est clair en effet que dans Saint Gregoire de Tours, *Viromandense oppidum* est S. Quentin. [Je pense que l'histoire donne des exemples de villes transportées encore plus loin que celle-ci, qui ont neanmoins conservé le mesme nom; car il ne se faut pas arrester à l'expression d'Hemeré, que Vermand & S. Quentin, *senis milliaribus Gallicanis distant*, ce qui semble signifier six de nos lieues. Il l'entend assurément des milles des Romains, dont les trois font une grande lieue françoise. Car toutes les cartes ne mettent pas plus de deux lieues de l'une à l'autre, & quelques uns mesme en mettent moins. On pourra examiner en une autre endroit] 'ce que dit la vie de S. Medard, que ce Saint mit le siege episcopal à Noyon, parceque la ville des Vermandois avoit esté ruinée par les barbares. [Il n'est pas difficile que Vermand ait esté ruiné par les Vandales en 407, & S. Quentin par Attila ou par les François.]

Sur. t. 5. p. 194.

Gr. T. gl. M. c. 37. p. 161.

Sur. 8. jun. p. 235. § 26.

'Ce que M[r] Sanson cite de l'histoire de S. Quentin pour Vermand, [est apparemment] 'l'endroit qui porte qu'Eusebie ayant tiré de la Somme le corps de S. Quentin [au lieu où est aujourd'hui la ville de ce nom, comme on en convient,] elle voulut le porter *ad Veromandensium castrum, quod ab eo loco quinque fere millibus distant*. 'Un manuscrit porte *ad civitatem Vermandus*, ce qui est la mesme chose. [Celui que nous avons vu, n'a pas *quod ab eo loco &c.* mais il distingue toujours *castrum Veromandensium*, de S. Quentin.] 'Le manuscrit de S. Quentin donné par Hemeré, qui a *quod ab eo &c.* met *ad quoddam castrum*; [& ce *quoddam* change effectivement le sens, pourvu qu'il soit de l'auteur original, de quoy il y a lieu de douter. Car quelle raison eust eu Eusebie, qui vendit de Rome, à ce qu'on pretend, & qui n'avoit aucune habitude en ce pays là, quelle raison, dis-je, eust-elle eue de songer à ce chasteau, si ce n'eust pas esté le principal lieu du pays; & si le principal lieu eust esté celui mesme où elle avoit trouvé le corps du Saint, & où rien ne l'empeschoit de le laisser? C'est ce qui ruine la solution de Hemeré,] 'qui veut bien que ce chasteau soit Vermand, pourvu qu'on le fasse different de la ville capitale appellée *Augusta*.

Sanf. in Lab. a. p. 151.

Sur. 31. oct. p. 406. § 17.

Hemer. l. 1. c. 13. p. 29.

a p. 6.

c. 13. p. 30.

[Si *Augusta* estoit alors où est Vermand, il faut dire que Rictius Varus, aprés avoir fait decapiter S. Quentin à Vermand, fit jetter son corps non dans le ruisseau de l'Aumignon qui estoit le plus pres. mais dans la Somme, où l'eau estant plus forte le pouvoit entrainer: & l'eloignement mesme faisoit qu'il estoit plus difficile aux Chrétiens de Vermand de savoir où il estoit, & de le trouver. Car les actes de Surius ne disent point,] 'comme ceux d'Hemeré, qu'on ait jetté le corps du Saint avec du plomb, [afin qu'il demeurast au lieu où on l'avoit jetté. 'Que si les actes mesmes de Surius disent qu'il fut martirize à Vermand, parceque Dieu vouloit consacrer le lieu où il fut honoré depuis, [c'est que son martyre à Vermand fut la cause de ce qu'on jetta son corps en cet endroit; ce qui ne seroit pas arrivé, s'il eust esté martyrizé à Amiens.

a p. 5.

Sur. 31. oct. p. 404. § 13.

Ce qui favorise davantage Hemeré,] 'c'est que l'histoire porte que l'Ange dit à Eusebie, *Perquire locum qui Augusta Veromanduorum dicitur, cujus situs est juxta fluenta Somma ubi via publica transit &c.* [Je ne sçay si l'on ne peut

p. 405. § 17.

point croire que l'Ange luy dit de prendre le chemin de Vermand, afin que dans les environs elle pust apprendre où estoit le passage de la Somme où elle devoit trouver le corps du Saint; mais que l'historien a moins distingué ces deux choses qu'elles ne l'estoient peutestre dans l'original qu'il cite. La suite donne en effet lieu de croire qu'*Augusta* n'estoit pas precisément au mesme endroit que le passage de la riviere. Mais avec cela nous voudrions que Mr Sanson se fust objecté ce passage, & l'eust expliqué.]

Pour la page 436.

NOTE IV.

Pourquoi nous mettons la mort du Saint en 287.

[Comme nous n'osons pas donner une entiere croyance aux actes de Saint Quentin, nous ne nous croyons pas obligez de nous arrester à la maniere dont ils parlent de la persecution durant laquelle il souffrit. Car ils en parlent en des termes qui nous obligeroient à dire que c'estoit celle qui commença en 303. Et neanmoins puisqu'il fut condanné par Rictius Varus, il y a apparence que ce fut peu aprés S. Maurice, vers l'an 287. *V. Saint Maurice*. Il faudra mesme la mettre encore plustost, si l'on veut s'arrester precisément à ce que portent ses actes,] que son corps fut trouvé 55 ans, ou selon un manuscrit, prés de 60 ans aprés, lorsque Constance regnoit avec Constantin & Constant ses freres. [Le regne de ces princes commence en 337, & Constantin mourut en 340. Ainsi Saint Quentin aura souffert en 282 au plustost, & en 286 au plustard, en contant les deux extremes. Et il n'est pas impossible que ç'ait esté en 286, auquel Maximien entra dans les Gaules au mois de septembre, selon l'histoire de S. Maurice. Neanmoins nous aimons mieux ne le mettre qu'en 287, parceque cela s'accorde mieux avec une suite de l'histoire des Martyrs de ce temps là, qu'on verra sur la persecution de Diocletien § 2, laquelle est assez probable, quoique nous ne la pretendions pas estre certaine.] Aussi les actes donnez par Henschenius n'ont pas absolument 55 ans, mais prés de 55 ans, *ferme*. [Ils n'ont pas non plus l'epoque du regne des Empereurs, qui ne se lit pas aussi dans le manuscrit que j'ay vu.] Mr du Bosquet suppose que les actes marquent seulement le regne de Constance, [qui n'a esté maistre des Gaules qu'en 353.]

Sur. 31. oct. p. 405. § 15. 17.

Hen. n. p. 5. c.

Bosq. l. 4. c. 9. p. 156.

NOTES SUR SAINT DENYS, DE PARIS.

Pour la page 441. § 1.

NOTE I.

De Saint Trophime disciple de S. Paul: Que ce n'est point celui d'Arles, qui n'est venu que dans le III. siecle: Que la primacie pretendue par Arles sous Zosime, estoit fausse: Comment l'Eglise d'Arles peut avoir repandu la foy dans les Gaules: De Marcien & de Denys Evesques d'Arles.

Anal. t. 3. p. 432.

[Les diptyques de l'Eglise d'Arles donnez par le P. Mabillon, mettent un Denys à la teste des Evesques de cette ville, & S. Trophime aprés luy. [Je ne sçay si cela se pourroit expliquer par une vie de S. Regule, d'ailleurs pleine de fautes,] qui porte que Saint Denys de Paris en venant de Rome aborda à Arles, & s'y arresta quelque temps pour y prescher la foy, en sorte qu'il y bastit mesme une eglise. Cependant l'Eglise d'Arles reconnoist aujourd'hui S. Trophime pour son premier Evesque: & on voit par les lettres du Pape Zosime, qu'elle

Boll. 30. mars, p. 821. § 3.

Gal. chr. t. 1. p. 31.

Conc. t. 2. p. 1570. c.

estoit dans cette croyance des les commencement du V. siecle. 'Les Evesques de toute la Provence disent la mesme chose dans leur lettre à S. Leon. [Leo, ep. 49. c. 2. p. 539.]

'Adon dit que ce S. Trophime est le disciple de S. Paul dont il est parlé dans la 2.e epistre à Timothée. 'C'est aujourd'hui la croyance de l'Eglise d'Arles. 'Baronius l'embrasse, [& plusieurs autres nouveaux auteurs avec luy. Ils semblent convenir] 'de ce qu'Adon dit dans sa chronique, que S. Paul allant en Espagne, le laissa, comme l'on croit, à Arles. [Il est fort incertain si S. Paul a jamais esté en Espagne, ou plutost il est tres peu probable qu'il y ait jamais esté. *V. S. Paul note* 73. Mais supposé qu'il ait fait ce voyage, il faut que ç'ait esté vers l'an 63: & s'il a laissé S. Trophime à Arles en y allant, nous serons obligez de dire que S. Trophime quitta Arles peu de temps aprés, pour le venir rejoindre en Asie: Car voici ce que nous trouvons de Saint Trophime disciple de Saint Paul.] [Ado, an. 59. p. 12; fest. p. 39.] [Bosq. l. 1. c. 6. p. 17.] [Bar. 109. § 49.] [Ado, p. 112.]

'Ce Saint estoit Gentil, natif d'Ephese. ᵃIl suivit S. Paul au voyage qu'il fit de Corinthe à Jerusalem [en l'an 58:] '& il servit mesme de pretexte pour accuser cet Apostre d'avoir profané le Temple en y faisant entrer des Gentils; parceque les Juifs l'ayant vu avec luy dans la ville, crurent qu'il estoit aussi entré avec luy jusque dans le Temple. [Longtemps aprés, & environ l'an 64,] 'Saint Paul passant à Milet, y laissa S. Trophime qui estoit malade, ce qu'il manda à Saint Timothée [vers le milieu de l'an 65,] peu de temps avant sa mort. [Act. 21. v. 28. 29.] [a 20. v. 4. 21. v. 28. 29.] [2. Tim. 4. v. 20.]

[Ce peu que nous savons de la vie de S. Trophime,] 'mais qu'on ne peut combatre sans détruire le texte de l'Ecriture, [suffit pour nous montrer que S. Paul ne l'a point laissé à Arles en 63, & mesme que S. Trophime n'a pu estre attaché à l'Eglise d'Arles durant la vie de S. Paul, puisqu'il estoit encore à Milet en Asie l'année de devant sa mort. Il faut donc au moins abandonner Adon en ce point, & dire que S. Trophime n'est venu à Arles qu'en la derniere année de S. Paul, ou mesme depuis qu'il fut mort: Et cela se trouvera encore combatu par les nouveaux Grecs,] 'qui disent unanimement sur le 14 d'avril, auquel ils en celebrent la feste, que S. Trophime disciple de S. Paul, dont ils font aussi un des septante Disciples de J. C, eut la teste tranchée sous Neron; & ils semblent mesme dire que ce fut à Rome. [Mais quand ils diroient qu'il est mort à Arles, il n'y a pas deux ans entre la mort de S. Paul & celle de Neron. Sulpice Severe ne nous permet point de mettre des Martyrs en France avant ceux de Lion, si nous n'en avons des preuves tres fortes:] 'Saint Gregoire de Tours nous assure que S. Trophime d'Arles n'est point mort par le martyre: [& ni Adon, ni le martyrologe Romain, ni aucun autre ne le traite de Martyr. [Bar. 49. § 1.] [Laun. de Dio. t. 2. p. 173-175.] [Menæa, p. 209. 210.] [Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. 24.]

On peut neanmoins contester l'autorité des Grecs, ou en abandonnant Adon & ceux qui l'ont suivi, dire qu'il y a eu un autre S. Trophime disciple de Saint Pierre & de S. Paul, different de celui dont il est parlé dans les Actes, & dans l'epistre à Timothée.] 'Car les Evesques de la province d'Arles écrivant à Saint Leon en l'an 450, disent que S. Trophime a esté envoyé à Arles par S. Pierre & par les Apostres. Ils ajoutent que la ville d'Arles ayant receu par ce moyen la foy la premiere des Gaules, avoit ensuite repandu peu à peu sur les autres parties de ce pays le don de la foy & de la religion, & que plusieurs autres villes en avoient receu l'episcopat avant mesme celle de Vienne. Ils assurent que c'est une chose connue de toutes les Gaules, & mesme de l'Eglise Romaine. 'En effet le Pape Zosime avoit écrit en l'an 417, que S. Trophime envoyé à Arles par le siege Apostolique, avoit apporté le premier en ces quartiers là le nom venerable de la religion Chrétienne, 'Et que ce Saint avoit esté une source feconde [Leo, ep. 49. c. 2. p. 539.] [Conc. t. 2. p. 1571. a.] [p. 1567. d. e.]

dont toutes les Gaules avoient tiré les ruisseaux de la vraie foy.

[Cela forme deux questions, l'une si S. Trophime a esté envoyé à Arles par les Apostres, l'autre s'il a esté la source de la religion Chrétienne dans les Gaules.]

Laun.de Dio. t.1.p.14|Bosq. l.1.c.6.p.17. 18. 'Le Pere Sirmond, M.r du Bosquet, [& plusieurs autres personnes habiles,] contestent l'un & l'autre point, & croient qu'il vaut mieux suivre le sentiment de

Gr.T.p.23. S. Gregoire de Tours, 'qui fait venir S. Trophime en France avec S. Saturnin en 250, [ou quelques années auparavant.]

Laun.de Dio. t.2.p.119-172| Leo,t.2.p. 854.2. 'M.r de Launoy & quelques autres, pour se debarasser plus aisément des lettres de Zosime & des Evesques de Provence, soûtiennent qu'elles sont toutes supposées.

Bosq.p.17. 'Et il est vray qu'estant tirées des archives de l'Eglise d'Arles, elles peuvent paroistre suspectes. [Mais il faudroit un long examen pour en prouver la fausseté :]

Leo, t.2 p. 854.860. '& je ne sçay si l'on y pourroit réussir, ces lettres ayant beaucoup de liaison avec d'autres que tout le monde reçoit pour legitimes. [Cette discussion seroit peut-estre mesme assez inutile, puisque non seulement]

Blond.p.726. 'Blondel accoutumé à mepriser les Papes & les Evesques,

Laun.de Dio. t.1.p.14. 'mais aussi le P. Sirmond, [& plusieurs autres Catholiques tres pieux,] croient qu'on peut recevoir ces lettres, sans s'engager à reconnoistre pour vray ce qu'elles disent de Saint Trophime.

t.2.p.126. 'Et certainement il est bien difficile de se persuader que toute la France ait receu la foy de Saint Trophime, vu qu'il n'y a peut-estre pas une seule Eglise qui le reconnoisse aujourd'hui. [Que si l'on dit que cette vraisemblance doit ceder à des autoritez si considerables & si anciennes, il faut considerer qu'il n'est peut-estre pas improbable]

Leo,ep.49.c. 2.p.539. 'que quand les Evesques de Provence disent que tout le monde sçait dans les Gaules ce qu'ils disent de S. Trophime, [leur principal fondement estoit les lettres de Zosime écrites à toutes les Gaules,] lesquelles ils ne manquent pas de citer en mesme temps. [Toute l'autorité de ce fait depend donc de la lettre de Zosime :]

Laun.de Dio. t.1.p.14. '& l'autorité de ce qu'en dit ce Pape depend, dit le P. Sirmond, de celle des personnes qui luy fournissoient ces memoires, [c'est à dire de l'Eglise d'Arles.]

Blond.p.323. 732.733. 'Or cette Eglise estoit alors gouvernée par Patrocle, dont l'entrée violente & tyrannique, la conduite simoniaque, & la mort funeste, donnent lieu de croire qu'il a pu non se tromper mais tromper les autres, [& surtout Zosime à qui il a fait faire plusieurs autres fautes encore plus importantes. C'est ce qu'on nous permettra de supposer ici, en attendant que nous en donnions les preuves sur l'histoire du cinquieme siecle.]

Mar.ad Val.c. 11.p.434. 'M.r de Marca reconnoist que ce que Zosime dit de Saint Trophime venoit de Patrocle. [Or Patrocle estoit fort interessé à relever la gloire de S. Trophime, non par le respect qu'il luy devoit comme au fondateur ou au restaurateur de son Eglise, mais pour fonder sur l'apostolat de ce Saint sa primacie pretenduë sur toute la France, ou au moins sur les deux Narbonoises & la Viennoise, comme on parloit en ce temps là, ce qui fait aujourd'hui les archeveschez de Vienne, d'Arles, d'Avignon, de Narbone, de Toulouse, & d'Aix.]

Conc.t.1.p. 1567.c|1568. e|1570.c.d.e| Leo, p.539. 'En effet si le Pape Zosime & les Evesques de la province d'Arles, relevent si fort l'antiquité & l'autorité de S. Trophime, ils ne disent pas moins clairement ni moins fortement que depuis luy l'Eglise d'Arles avoit toujours possedé la primacie sur les deux Narbonoises & la Viennoise; que son Evesque en avoit ordonné & en devoit ordonner tous les Evesques, comme leur metropolitain. [C'est ce qu'il faut beaucoup considerer. Car s'ils se trompent en ce point, & où il estoit plus aisé de les refuter, & où ils ne pouvoient pas manquer de contradicteurs, ils sont encore moins croyables en l'autre, qui inte-

ressoit moins par luy mesme les autres Evesques, & dont il estoit difficile d'avoir aucune certitude.

Cependant il est visible que cette pretenduë primacie, est ou tres incertaine, ou tres certainement fausse, puisque] 'du temps mesme de Patrocle, l'Evesque de Narbone se pretendoit metropolitain de la premiere Narbonoise, & avoit esté appuyé en cela par l'Eglise Romaine. [Conc.t.2.p.1579.c.] 'Procule Evesque de Marseille fut établi metropolitain de la seconde [vers l'an 400,] par le Concile de Turin; le respect de sa personne particuliere ayant fait passer les Peres pardessus la consideration qui s'y opposoit le plus, savoir que Marseille estoit d'une autre province, [ce qui ne faisoit pas moins contre Arles, qui estoit aussi-bien que Marseille de la Viennoise.] [p.1155.] 'Et il est remarquable que l'Evesque d'Arles qui estoit à ce Concile, ou au moins qui y avoit ses deputez pour y soûtenir ses droits, ne forma aucune opposition à ce decret du Concile, quoiqu'il se dust pretendre, selon la lettre de Zosime, metropolitain de la seconde Narbonoise. [p.1156.b. Laun.de Dio. t.2.p.121.]

'Le P. Sirmond soûtient mesme que c'estoit l'Evesque de Vienne qui estoit metropolitain de la province dont estoit Arles: & on l'appelloit en effet la Viennoise. [Conc.t.2.p.2010.d.] 'Mais il est certain au moins que l'Evesque d'Arles n'estoit pas reconnu paisiblement des autres Evesques pour metropolitain de cette province, [Laun.de Dio. t.2.p.121.] 'puisque dans le mesme Concile de Turin l'Evesque de Vienne luy disputa ce droit: & le Concile [au lieu de relever S. Trophime jusques aux Apostres, de maintenir cette possession si constante de l'Eglise d'Arles, & de rejetter l'Evesque de Vienne comme un impudent de la venir troubler si mal à propos;] laissa la chose indecise, & conseilla aux deux Evesques de diviser la province pour avoir chacun leurs suffragans. Il ordonna mesme que s'il n'acceptoient pas ce parti, l'on examineroit laquelle des deux villes estoit metropole selon le civil, [Conc.t.2.p.1156.b.c.] 'par où, dit M.r de Marca, qui soûtient mesme l'antiquité de Saint Trophime, Arles perdoit entierement sa cause, estant indubitable que Vienne estoit la metropole civile, & qu'Arles luy estoit soumise. [Mar.ad V.c.10.p.433.]

[Assurément toutes ces choses ne sont pas bien propres pour prouver que l'Eglise d'Arles a toujours esté reconnuë metropole des deux Narbonoises & de la Viennoise: & ce qui suit le temps de Zosime ne le prouvera guere mieux.] 'Nous y trouvons donc que la primacie de l'Eglise de Narbone sur la premiere Narbonoise, y est maintenuë par les Papes Boniface & Celestin contre Patrocle mesme, qui est accusé d'avoir violé les Canons de Nicée pour avoir voulu étendre sa jurisdiction hors de sa province, & ordonner un Evesque à Lodeve. [Conc.t.2.p.1585.1620.c.] [Mais Saint Leon sans se mettre en peine de Patrocle, & de Zosime,] 'soûtient positivement que les Evesques d'Arles n'avoient jamais eu le droit de metropolitain sur la premiere Narbonoise jusqu'à Patrocle; & que ce qui avoit esté accordé pour un temps à Patrocle par le Pape [Zosime,] avoit depuis esté osté par une sentence plus juste; & S. Hilaire d'Arles ayant usé de ce droit, [Leo,ep.10.c.4.p.431.] 'ce fut une des raisons pour lesquelles il le priva de l'autorité qu'il avoit mesme sur la Viennoise. [c.7.p.432.]

'S. Hilaire estant mort, les Evesques de sa province demanderent à S. Leon qu'il rétablist l'Eglise d'Arles dans son ancienne dignité, le prierent instamment d'imiter ses predecesseurs, [c'est à dire Zosime,] qui avoient cru qu'en consideration de S. Trophime, cette Eglise meritoit bien d'ordonner tous les Evesques des Gaules, l'assurerent que par le consentement de tout le monde l'Evesque d'Arles avoit toujours eu le premier rang dans les Gaules, comme sa ville l'avoit eu aussi dans les choses civiles; & qu'il avoit toujours eu non seulement [ep.49.p.538.540.]

le droit d'ordonner dans toute la Viennoise; mais aussi le soin & l'intendance de toutes les trois provinces, [la Viennoise & les deux Narbonoises.] c.p.50.p.541. 'Aprés cette grande requeste, S. Leon declare qu'il a bien examiné toutes choses de part & d'autre, qu'il a trouvé que les villes de Vienne & d'Arles ayant toutes deux esté trés celebres dans la mesme province, l'avoient alternativement emporté l'une sur l'autre pour la jurisdiction ecclesiastique, selon les temps & les rencontres differentes; & qu'ainsi il estoit raisonnable de partager la province, & de laisser à Vienne les eveschez de Valence, de Tarentaise, de Geneve, & de Grenoble. [Voilà où en est demeuré cette affaire; & les efforts qu'ont fait ensuite les Evesques d'Arles pour se relever de cette sentence, n'ont servi qu'à la faire confirmer de plus en plus, hormis qu'il semble qu'on ait encore retranché Die & Viviers de la province d'Arles pour les ajouter à celle de Vienne.

Ce que nous concluons de tout ceci, c'est que la mission de S. Trophime par les Apostres & par S. Pierre, n'estant fondée que sur des auteurs qui ne l'avancent que pour soûtenir une pretention que l'on peut assurer estre insoûtenable,] Mar.ad V.c.13.p.436. '& dans laquelle M.r de Marca avoue que Patrocle avoit surpris Zosime par ses mensonges, *obreptum Zosimo per falsam Patrocli suggestionem*; [il n'y a guere lieu de s'y vouloir arrester contre le témoignage de Saint Gregoire de Tours, qui n'avoit nul autre interest en ceci, que celui de la verité; & contre l'honneur de l'Eglise Gallicane, qui est coupable d'une tres grande ingratitude envers Saint Trophime, de ne le pas honorer comme son Apostre, s'il est vray qu'elle ait receu la foy par son moyen.]

Leo,t.2.p.857.1. 'Le P. Quesnel ne regarde cette antiquité attribuée à S. Trophime, que comme une chose tres fausse.

Bosq.l.1.c.6.p.17. 'Quelques uns pretendent mesme que les lettres de Zosime, & des Evesques de Provence, ne sont point contraires à S. Gregoire de Tours, parceque Zosime ne dit point que S. Trophime soit le disciple de Saint Paul, ni qu'il ait esté envoyé par les Apostres: Et en ne le disant point, lorsque tout le portoit à le dire, on peut soûtenir avec raison, dit M.r du Bosquet, qu'il condanne ceux qui le disent. [On peut faire le mesme raisonnement sur la lettre des Evesques de Provence, contre ceux qui veulent que ce soit le disciple de S. Paul.] 'Et pour ce p.18|Leo,t.2.p.857.2. que ces Evesques disent qu'il a esté envoyé par S. Pierre, on pretend que cela signifie seulement qu'il a esté envoyé par le saint Siege, & par les successeurs de S. Pierre: Car on peut montrer par beaucoup d'exemples que l'on parle souvent ainsi.

[Je ne sçay neanmoins si cette réponse est assez solide. Car il ne paroist pas aisé de l'appliquer] 'à ce que disent Leo,ep.49.c.2.p.538. les Evesques de Provence, que S. Trophime a esté envoyé par les Apostres. Et ils veulent sur cela qu'on le croie le premier predicateur des Gaules, [plus ancien par consequent que Saint Pothin de Lion, & que l'Eglise de Vienne à laquelle ils en vouloient particulierement, & par consequent plus ancien que M. Aurele, sous qui l'Eglise de Vienne s'estoit déja renduë celebre. Zosime veut certainement attribuer la mesme antiquité à l'Eglise d'Arles & à S. Trophime. Ainsi il faut demeurer d'accord de bonne foy, que ce Pape & les Evesques qui écrivent à S. Leon, sont contraires à ceux qui veulent que Saint Trophime ne soit venu que vers l'an 250. C'est aux lecteurs à voir s'il faut suivre cette tradition appuyée par de si grands hommes, mais qui paroist avoir eu pour origine l'ambition de Patrocle, ou celle qui nonobstant ces grandes autoritez n'a pas laissé de se maintenir: ce qui n'eust guere esté possible, si elle n'eust esté plus ancienne, & par consequent plus veritable.

Elle a mesme cela d'avantageux, qu'elle peut faire trouver quelque verité dans ce que l'on dit, que les Gaules ont receu la foy par S. Trophime; n'y ayant guere de fausse histoire qui n'ait quelque verité pour fondement. ['Car il est fort aisé de croire avec le P. Quesnel, que les sept Evesques envoyez avec S. Trophime, selon S. Gregoire de Tours, vinrent de Rome aborder à Arles. [Ils peuvent y avoir établi d'abord S. Trophime pour Evesque, & y avoir demeuré quelque temps avec luy pour prescher la foy dans la ville & aux environs. Nous avons vu au commencement de cette note, que quelques uns le disent de S. Denys de Paris, l'un de ces sept. Tout ce qu'ils faisoient se pouvoit raporter à Saint Trophime Evesque de la ville: Et quand ils se sont separez ensuite pour aller prescher dans les pays plus eloignez, comme ils venoient d'Arles, qui s'étonnera que ceux de cette ville aient dit que c'est de leur Eglise & de leur Evesque que les autres pays des Gaules avoient receu la religion? Il n'en falloit pas tant à un Patrocle pour fonder sur cela ce que Zosime & les autres ont dit ensuite.]

Leo, t. 2. p. 856. 2|857. 2.

'Comme S. Gregoire de Tours dit que S. Trophime vint en France sous Dece, [c'est à dire en 249 au plustost, cela forme une grande difficulté fondée sur S. Cyprien,] 'qui dans sa lettre 67, [écrite vers l'an 254,] nous assure que Marcien estoit alors Evesque d'Arles depuis quelques années. 'M.r de Launoy a voulu soûtenir que cette lettre estoit fausse, & il en a fait un long discours: [mais il est abandonné en cela des personnes les plus doctes, & les plus judicieuses. Aussi il n'est pas necessaire d'avoir recours à cette réponse. Nous esperons montrer dans la note 3, que S. Trophime est venu apparemment quelques années avant le regne de Dece. Si donc il est mort assez peu aprés, comme cela peut estre, Marcien aura pu luy succeder dés 249 si nous voulons, lorsque l'Eglise jouissoit encore de la paix, puisque personne ne dit que S. Trophime soit martyr, quoiqu'il suffise au plus pour S. Cyprien que Marcien ait commencé en 251.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23.

Cyp. ep. 67. p. 163. 1.

Laun. de D. t. 2. p. 77-117.

Si nous croyons qu'on pust dire que Saint Trophime n'a pas esté le premier Evesque d'Arles, & que Denys marqué dans les diptyques du P. Mabillon 'l'avoit esté avant luy, il seroit aisé de dire que Marcien qui n'est point dutout marqué dans ces diptyques, l'avoit esté avant ce Denys jusque vers l'an 254. qu'il fut deposé alors, & qu'aprés Denys, S. Trophime, 'qui jusque là avoit presché l'Evangile sans estre attaché à aucune Eglise, se chargea de la conduite de celle d'Arles. Ou bien on pourroit mettre Denys le premier, Marcien ensuite, & S. Trophime en 254, aprés la deposition de Marcien. Que si ce Denys est celui de Paris, comme cela peut estre, & qu'il n'ait esté regardé comme Evesque d'Arles que parcequ'il estoit chef de la mission qui y établissoit l'Eglise, [car cela peut estre encore:] il est aisé que S. Denys n'ayant point proprement esté Evesque d'Arles, puisqu'il n'estoit pas attaché à cette Eglise, & Marcien ayant esté deposé comme heretique, S. Trophime ait esté honoré comme le premier Evesque de l'Eglise d'Arles, qu'il avoit mesme fondée avec S. Denys & les cinq autres, quoiqu'il n'en ait esté que le second titulaire.

NOTE II.

Pour la page 442. § 2.

Du sentiment de S. Gregoire de Tours sur le temps de la mission de S. Saturnin & de S. Denys: Pourquoi on le suit: Que S. Denys de Paris n'est point l'Areopagite.

[Nous suivons S. Gregoire de Tours pour le temps de la mission de S. Denys & des autres, non comme un auteur fort assuré, mais comme le meilleur & le plus ancien de tous ceux que nous avons sur cela. Il a l'avantage de ne point combatre Sulpice Severe, & de se pouvoir

accorder avec ceux qui semblent ne mettre S.Denys que sous Diocletien. Il estoit natif d'Auvergne, Evesque de Tours, assez prés de Limoges, souvent à Paris. Il n'a donc pu ignorer ce que l'on croyoit dans ces quatre Eglises, de ceux qui y avoient apporté la foy, ni les mettre en 250, si la tradition de ces Eglises les eust fait plus anciens. Il est certain qu'il ne s'est point trompé pour Toulouse. Quand il se seroit trompé pour Arles, qui estoit bien loin de luy, cela ne prouveroit rien pour les quatre autres. Et nous avons vu qu'on ne peut pas assurer qu'il se soit trompé sur cette Eglise.

Ce qu'il y a de fascheux, c'est qu'il semble ne s'accorder pas toujours avec luy mesme.]'Car dans les livres de la gloire des Martyrs & des Confesseurs, il dit que S. Saturnin avoit esté ordonné par les disciples des Apostres, *ut ferunt*; 'que S. Eutrope avoit esté consacré & envoyé dans les Gaules par S. Clement, *fertur*; '& que Saint Ursin avoit esté envoyé à Bourges par les disciples des Apostres. [Nous n'examinons point ici les difficultez qu'on propose sur l'ordre des ouvrages de S. Gregoire. Mais tout ce que l'on peut tirer de ces passages, c'est qu'il y avoit alors deux traditions differentes dans quelques Eglises, les uns par exemple mettant Saint Saturnin peu aprés les Apostres, & les autres du temps de Dece. Or dans ces traditions opposées, les personnes habiles ont accoutumé, s'il n'y a des raisons bien particulieres, de s'arrester à celle qui fait les Saints moins anciens, parceque les peuples se portent naturellement à les croire plustost trop anciens que trop nouveaux. Il n'est point necessaire d'en dire ici les raisons. Il est aisé que ce qui s'estoit fait par les successeurs des Apostres, c'est à dire par les Papes, ait esté attribué aux disciples des Apostres. Et des trois endroits qu'on cite de Saint Gregoire de Tours, il y en a deux où il dit *fertur*; ce qui marque une opinion fondée sur un bruit commun, plutost que sur des monumens authentiques; & que S.Gregoire ne regardoit nullement comme certaine.

Cr.T.gl.M.c.48 p.211. — c.56.p.129. — gl.C.c.80.p.463.

Aussi c'est justement sur S. Saturnin que tombe la plus grande difficulté: Et cependant y a t-il de la difficulté à faire ceder une opinion populaire du VI. siecle, 'à une histoire fort bien écrite, qui est certainement plus ancienne que S. Gregoire de Tours, qui paroist estre faite par un homme de Toulouse disciple de S. Exupere, comme l'avoue le P. Chifflet; [c'est à dire au commencement du V. siecle, & qui cite une date de Consuls, d'où l'on peut juger que l'auteur suivoit mesme des pieces originales? Car *fideli recordatione*, n'oblige nullement à dire qu'on n'en eust rien alors par écrit. M.r de Marca le plus habile & le plus illustre de tous ceux qui ont voulu combattre le sentiment de S. Gregoire,] 'aprés l'avoir suivi luy mesme, 'avoue neanmoins que c'est une temerité de contester ce qu'il dit de S. Austremoine & de S. Gatien, puisqu'il estoit natif d'Auvergne, & Evesque de Tours. [Il n'auroit guere eu moins de raison d'y ajouter S. Denys, & S. Martial. Que si les peuples d'Auvergne, qui ont toujours esté fort considerables entre les Gaulois, si la ville de Tours qui estoit alors metropole d'une province, ou qui le devint dans la suite,] '& qu'Ammien marque nommément entre les plus considerables des Gaules, [si celle de Toulouse qui estoit assez proche de l'Italie,] '& qu'Ammien met la seconde ou la troisieme de la Narbonoise, [n'ont point eu d'Evesques avant l'an 250, il ne faut nullement trouver étrange que Paris & Limoges n'en aient pas eu non plus avant ce temps là.

Chif.de Dio. p.119 120. — Bearn.p.25.Ir. — Mar.ad Val. c.28.p.447. — Amm.l.15.p.54.d. — p.55.a.

Nous disons tout ceci en supposant que Saint Gregoire n'a pas toujous esté dans les mesmes sentimens sur la mission de Saint Saturnin. Mais en verité il est difficile de croire qu'il se combate luy mesme. Il est bien plus naturel de croire qu'il dit d'une maniere obscure &

confuse en un endroit ce qu'il dit plus clairement en d'autres. Car comme il n'est pas fort exact dans ses expressions, ni fort juste dans ses idées, il est aisé de croire que par les disciples des Apostres, il entend generalement tous ceux qui sont venus aprés eux, long-temps avant luy: ce qu'on peut bien étendre jusqu'aux trois premiers siecles & à tout le temps des persecutions. Nous n'avons mesme besoin de cette solution qu'à l'égard de S.Saturnin, dont l'epoque est la plus certaine. Car nous verrons dans la note 20, qu'on peut répondre d'une autre maniere à ce qui regarde S.Ursin: & pour S.Eutrope, comme il n'en parle qu'en un seul endroit, on ne peut pas dire qu'il se contredise. On peut seulement douter s'il faut croire ce qu'il en dit: & c'est ce que nous examinerons dans la note 35.

S'il est vray que Saint Denys de Paris n'ait vécu que dans le troisieme siecle, il est indubitable qu'il le faut distinguer de S. Denys l'Areopagite, qu'on sçait avoir esté plus ancien de 200 ans. On peut encore appuyer cette distinction sur d'autres raisons: mais nous ne nous croyons pas obligez de nous arrester à établir ici ce point, aprés ce que le P.Sirmond, M.r de Launoy, le P.Morin, & plusieurs autres en ont écrit. 'Le P.du Bois a encore traité ce point depuis peu. [Du B.p.363-375.] [Ce qu'ils en ont dit paroist si bien fondé, qu'il n'y aura plus apparemment aucune personne de science & desinteressée qui ne soit de leur sentiment. M.r de Marca dans l'écrit qu'il a fait pour soûtenir que S. Denys a esté envoyé à Paris par S.Clement, n'a pas neanmoins osé dire que ce fust l'Areopagite, ni mesme qu'on le pust croire avec quelque probabilité. Je ne voy point non plus que M.r Ouvrard qui a suivi M.r de Marca, en ait jamais parlé] 'qu'en un endroit, ou il le fait en passant & fort foiblement. [Ouvr.l.1.c.7.p.113-115.] [a] Holstenius soûtient qu'on a tort de confondre sur l'autorité d'Hilduin, deux Saints [a Florent.p.909.1.] tout à fait differens. [Et en effet, il y a peu de fables dont on ne se doive laisser persuader, si l'on croit que le témoignage de S.Sulpice Severe, qui ne reconnoist aucun Martyr en France avant Marc Aurele, joint à l'autorité de S.Gregoire de Tours qui met la venue de S. Denys de Paris en 250, & appuyé par presque tous les martyrologes, qui distinguent les deux S.Denys, ne suffit pas pour détruire une opinion inouie dans l'Eglise durant 800 ans, mise au jour par un Abbé ministre d'Etat, assez ignorant ou assez hardi pour imposer aux historiens les plus celebres & aux écrivains les plus sacrez, & qui n'a point cessé d'estre combatue depuis qu'elle a commencé à paroistre, jusques à present qu'on peut dire qu'elle est détruite.] 'Le martyrologe [Du Bois,p.372.a.] mesme qui se lit dans Nostre-Dame de Paris, & qui s'y est toujours lu, met S. Denys l'Areopagite martyr à Athenes le 3 d'octobre, & Saint Denys de Paris le 9.

'Avant que de faire S.Denys de Paris [b|Mab.dipl.p.488.] Areopagite, on l'avoit déja fait envoyer en France par Saint Clement, comme on le voit dans une charte du Roy Thierri en 723. Mais on l'avoit fait sans aucun fondement, pour s'elever audessus des autres Eglises par le vain honneur d'une fausse antiquité, dit le P.du Bois: [Et plust à Dieu qu'il dist moins vray!

Il ne faut pas oublier que tout ce que M.r de Marca a pu mettre dans sa grande lettre à Henri Valois, n'a point empesché] 'qu'Hadrien frere de Henri ne [Val.p.160-176.] se soit declaré pour l'epoque donnée à Saint Denys par S.Gregoire de Tours, '& n'ait assuré que les Areopagitiques [p.163.] d'Hilduin est un livre plein de fables, venües de la vanité, qui tasche d'approcher ses premiers Evesques du temps des Apostres, en preferant la fable & l'imposture à une verité solide, & incontestable, 'On peut voir de quelle maniere le P.Morin traite ces Areopagitiques [Mor.ord.2.p.42.] & leur auteur.

Pour la page 443. § 2.

NOTE III.

Que S. Denys peut estre venu en France sous Philippe, avec S. Trophime, & cinq autres.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 30. p. 23. 'S. Gregoire de Tours dit que S. Denys, S. Trophime &c. furent envoyez en France sous Dece ; & il le prouve par ce que Sur. 29. nov. p. 650. § 1. portent les actes de S. Saturnin, 'que ce Saint commença à estre Evesque de Toulouse sous les Consuls Dece & Gratus, [qui sont ceux de l'an 250. Cette preuve mesme fait voir qu'il ne se faut pas arrester absolument à l'an 250, ou au regne de Dece, pour y mettre la venuë de ces Evesques. Car S. Saturnin peut avoir employé plusieurs années à prescher en divers endroits, & à Toulouse mesme, avant que de se fixer en cette ville pour en faire son siege particulier. Le temps mesme de Dece, & la persecution horrible qu'il excita contre l'Eglise dés le commencement de 250 au moins, n'estoit pas bien propre pour envoyer en France une mission de cette nature. S. Fabien n'en eut pas beaucoup le loisir en 250, puisqu'il y fut martyrizé dés le 20 de janvier. Au contraire l'Eglise avoit joui d'une grande paix depuis l'an 237, & surtout depuis l'an 244 qu'elle fut protegée par l'Empereur Philippe, sous qui l'on marque que la foy s'augmenta beaucoup. C'est par ce moyen, comme on a vu dans la note premiere, qu'il est aisé de répondre à ce que S. Cyprien dit de Marcien Evesque d'Arles en 254.

S. Gregoire de Tours ne dit point surquoi il se fonde pour joindre ensemble la Bosq. l. 3. c. 21. p. 123. mission des sept Evesques.] 'Ainsi il paroist qu'il ne l'a fait que sur la tradition L. 5. p. 70. qui estoit alors receuë en France. 'Nous voyons en effet que les actes de S. Denys parlent de Saint Saturnin & de S. Paul de Narbone, comme si ces trois Saints eussent esté contemporains. [Cependant comme ces traditions ne sont pas d'ordinaire tout à fait exactes, il se peut faire que ces mesmes Saints n'aient pas esté envoyez tous ensemble, mais les uns aprés les autres, quoique tous à peu prés en mesme temps. C'est le sentiment de Mr du Bosquet l. 3. c. 21. p. 123. Et il peut servir à expliquer ce que nous avons dit de S. Trophime & de Marcien. Neanmoins nous ne voyons pas qu'il y ait de necessité d'abandonner S. Gregoire de Tours, qui les fait venir ensemble : & cela est favorable pour trouver quelque verité dans les lettres du Pape Zosime, & des Evesques de Provence à S. Leon, comme nous l'avons marqué dans la note premiere.]

NOTE IV. Pour la page 444. § 2.

Sur les actes de S. Denys.

'Mr du Bosquet nous a donné des actes Bosq. l. 2. p. 68. de S. Denys, [qui paroissent écrits avant Hilduin, puisqu'il n'y est point parlé de son areopagitisme, ni de beaucoup d'autres choses, dont cet Abbé a cru enrichir sa narration.] 'Mr de Marca pretend Mar ad Val. c. 21. p. 441. qu'ils sont écrits par Fortunat Evesque de Poitiers, & cite pour cela un legendaire manuscrit de l'Eglise de Tours. 'Cependant Mr de Launoy soûtient non seulement que le style de ces actes fait voir Laun. in Mar. c. 10. p. 83. 85. qu'ils ne peuvent estre de Fortunat, & que le manuscrit cité par Mr de Marca n'est écrit que vers l'an 1080, ce qui le rend incapable de faire une grande autorité: mais que mesme il est faux qu'il attribuë ces actes à Fortunat.

'Mr Valois raporte ce que dit Mr de Val. in Laur. p. 254. Marca, sans l'appuyer, & croit neanmoins, aprés Mr du Bosquet, que ces actes sont écrits avant Dagobert, avant la fondation de l'abbaye de S. Denys, & avant qu'il eust fait bastir une nouvelle eglise de S. Denys. 'Mais pourquoi la basilique Bosq. l. 5. p. 71. qu'ils disent avoir esté bastie sur les sepulcres des Martyrs, *magno sumptu cultuque eximio*, [ne sera-t-elle point celle que Dagobert a fait bastir, supposé qu'il en eust fait bastir une : car il me semble qu'au moins il y a grand sujet d'en douter. Mais nous laissons ce point à ceux qui examineront l'histoire du VII. siecle.] Ces actes

mettent l'eglise de S. Denys à six milles de Paris, & ils supposent que le corps de S. Denys a toujours esté en cet endroit, Laun. in Val. c. 15. 16. 21. p. 58-76. 101-107. 'au lieu que des personnes habiles soûtiennent par des preuves qui ont au moins beaucoup d'apparence de verité, [comme on le verra dans la note 5,] qu'il estoit dans Paris mesme, [ou fort prés de la ville,] jusque sous Clovis II. [Si le sentiment de ces personnes est veritable, on a tout lieu de croire que les actes ont esté faits assez long-temps aprés Dagobert & Clovis II, vers la fin du VIII. siecle, & peu avant Hilduin.] c. 15. 40. 41. 70. 85. 94. 'Mr de Launoy le met aprés Charlemagne & en parle avec beaucoup de mepris, [sans neanmoins y pouvoir rien reprendre de considerable. Et si l'on peut soûtenir que le corps de S. Denys ait toujours esté où il est aujourd'hui, je ne croy pas que rien empesche de les croire aussi anciens que S. Gregoire de Tours.] Boll. 22. jan. p. 419. 421. § 5. 29. 'On y trouve des endroits conformes mot à mot avec la vie de S. Gaudence de Novare qui paroist écrite vers l'an 760. *V. S. Ambroise.*

[Quoy qu'il en soit du siecle où ils ont esté écrits,] Bosq. l. 5. p. 69. 'l'auteur de ces actes avoue luy mesme qu'il estoit fort eloigné du temps de S. Denys, & qu'il a composé sa piece plus sur ce que l'on disoit alors, que sur ce que la lecture des livres anciens luy avoit appris: [ce qui fait que nous ne pouvons pas deferer beaucoup à son témoignage. Le style en est assez mauvais, & je ne sçay pas quel bon sens on peut donner] p. 72. 'à ce qu'ils disent, en parlant d'un Evesque, d'un Prestre, & d'un Diacre, *Inter quos nec primus alter potuit esse, nec tertius.*

p. 70. 'Cet auteur dit que S. Denys avoit esté envoyé, à ce que l'on disoit, par les successeurs des Apostres, ou selon d'autres exemplaires, par S. Clement successeur de S. Pierre. [Mais cette derniere leçon ne se pouvant que peu ou point accorder avec le passage de Saint Sulpice, il vaut mieux s'arrester à l'autre qui s'accorde aisément avec S. Sulpice, avec S. Gregoire de Tours, avec tout le monde. Mr du Bosquet l'a mise dans le texte. Et il est aisé qu'un copiste, suivant l'opinion qui avoit cours de son temps, ait voulu faire le Saint plus ancien que le premier auteur ne le faisoit.]

NOTE V.

Pour la page 445. § 2.

Fables ajoutées à l'histoire de S. Denys: Lieu de sa mort, de sa sepulture, & de sa premiere eglise.

Sur. 9. oct. p. 127-129. 'Hilduin dit beaucoup de particularitez du martyre de S. Denys, & luy fait souffrir bien des tourmens, [dont nous n'avons point cru devoir parler, n'en ayant rien trouvé dans ses actes, qui seront d'autant moins suspects d'avoir rien omis de ce qui se disoit avant Hilduin, qu'ils approcheront plus de son temps.] Du Bois, p. 18. § 3. 'Le four que l'on voit aujourd'hui à S. Denys du Pas, n'est pas capable de donner aucune certitude à ce que pretend Hilduin, qu'il fut jetté dans un four ardent sans en souffrir aucun mal.

[Ses actes ne disent point non plus] p. 129. § 32. 'qu'il ait pris sa teste entre ses bras, & qu'il ait marché quelque temps en cet état, comme on le lit dans Hilduin: Laun. de Dio. t. 1. p. 71. '& Mr de Launoy croit que ce n'est qu'une fantaisie des peintres, qui luy ont mis la teste dans ses mains, pour montrer qu'on la luy avoit coupée; surquoi on a ensuite fondé ce qu'on lit dans Hilduin. [D'autres personnes habiles, qui supposent aussi que c'est une pure fiction, croient qu'elle peut venir de cette parole metaphorique de S. Chrysostome,] Chry. t. 1. or. 40. p. 491. a. 'Que les martyrs portent leurs testes coupées en leurs mains, & les offrent à J. C. Gr. T. de Jul. c. 2. p. 756. 'On voit par l'exemple de S. Ferreol de Vienne, qu'en enterrant les martyrs, on leur mettoit quelquefois la teste entre les bras.

[Les actes de S. Denys n'expriment pas non plus le lieu de son martyre.] Sur. 9. oct. p. 130. § 36. 'Hilduin dit que ce fut à Mont-Martre, appellé *mons Martyrum* à cause de luy & de ses compagnons, au lieu qu'on l'appelloit auparavant le mont de Mercure,

cure,

Du Bois, p. 18. 5. 4.

cure, 'ou de Mars. C'est aujourd'hui l'opinion commune, [& il est certain que les executions se faisoient alors ordinairement hors des villes, comme on le voit tres souvent dans les histoires des Saints. Mais je ne sçay si l'on alloit chercher des lieux eloignez d'une demi-lieue & plus, comme estoit alors Mont-Martre à l'egard de Paris.]

4. 5.

'Le Pere du Bois soutient l'opinion commune, parceque Mont-Martre est appellé *mons Martyrum* dans plusieurs anciennes chartes, & à cause des deux eglises de S. Denys qui y estoient des le temps de Louis le gros. [Mais peut-on faire grand fond sur tout ce qui est posterieur à Hilduin? Personne ne dit qu'il ait esté enterré à Mont-Martre:]

Boll. 3. jan. p. 139. § 16.

'& neanmoins nous apprenons de la vie de S.te Genevieve, qu'il a souffert au mesme lieu où il a esté enterré. Elle appelle ce lieu *vicum Catholiacensem*. [Mais c'est une autre difficulté, & encore plus grande, de savoir ce que c'est que ce *vicus Catholiacensis*.]

Laun. in Val. c. 15. p. 60-70. a c. 24. p. 152.

'M.r de Launoy pretend que S. Denys a souffert dans Paris mesme, a à S. Denys du Pas, qu'il croit s'appeller pour cela en latin *à passu*, c'est à dire *à passione*: [& il se peut faire que cette extremité de l'isle ne fust pas alors habitée, & fust comme hors de la ville.]

Boll. 3. jan. p. 139. § 16.

'Mais l'histoire de S.te Genevieve nous assure que le lieu de son martyre & de sa sepulture, est celui auquel cette Sainte fit bastir l'eglise S. Denys.

§ 19.

'Et il paroist par la mesme histoire que cette eglise estoit au moins un peu hors de la ville. [Aussi les Eglises des Martyrs estoient d'ordinaire dans les fauxbourgs, la coutume des Romains ne souffrant point qu'on enterrast dans les villes.]

Gr. T. gl. M. c. 72. p. 160. 161 | Val. in Laun. p. 235-239.

'Ce qu'on voit dans S. Gregoire de Tours, que l'eglise de S. Denys fut pillée par quelques soldats de Sigebert, montre qu'elle estoit hors de l'enceinte de l'isle où estoit Paris. Ainsi si S. Denys du Pas est ainsi nommé du martyre de S. Denys, il vaut mieux dire que c'est du commencement de son martyre. Car ce peut estre le lieu de son interrogatoire, & où il a souffert la question; ce qui se faisoit dans les villes au milieu de la grande place: Mais la derniere execution se faisoit presque toujours hors des villes parmi les Romains.]

Bosq. l. 5. p. 72.

'Les actes de S. Denys disent mesme qu'il fut enterré à six milles de la ville; *in sexto ab urbe lapide*; [ce qui revient à peu pres au lieu où est aujourd'hui l'abbaye de S. Denys: Et en effet, l'on montre encore à S. Denys de l'Etrée, assez pres de l'abbaye, le lieu où l'on pretend qu'il a esté enterré d'abord. Il n'y a pas d'apparence qu'on ait mené S. Denys & les autres à deux grandes lieues loin, pour les y decapiter?]

Mais il n'est pas impossible que le Gouverneur se trouvast alors dans quelque maison de campagne, où il aura fait amener les Saints de la prison de Paris, pour y subir le dernier interrogatoire & y estre executez. Ce fut en cette maniere que S. Cyprien fut aussi martyrizé à six milles de Carthage. Pour trouver donc le lieu du martyre de S. Denys, il faut examiner avec soin le lieu de sa sepulture & de l'eglise que S.te Genevieve fit bastir sur son tombeau.]

Laun. in Val. p. 60-70 | Mor. ord. 2. p. 36.

'Les auteurs qui ont écrit avant la fin du VII. siecle, & qui parlent souvent de l'eglise de S. Denys, la mettent toujours à Paris,

Spic. t. 5. p. 178. 185 | Sur. 1. dec. p. 8. 32.

'& mesme dans Paris; *Parisius civitate*, dit S. Ouën, ou comme on lit dans Surius, *in Parisiensi civitate*: [& jamais autour de Paris. Cela n'est pas étonnant si elle estoit dans les fauxbourgs aupres de la ville. Mais assurément les auteurs se sont mal exprimez, si elle en estoit à deux grandes lieues.

Laun. in Val. p. 68.

'Usuard qui distingue fort bien de Paris des lieux moins eloignez que n'est l'absence de S. Denys, comme Creteil & S. Cloud, & qui les met *in territorio parisiensi*, met S. Denys à Paris mesme, *apud Parisium*.

Spic. t. 5. p. 171.

'S. Ouën de mesme parlant d'une abbaye qui estoit [comme S. Denys] environ à six milles de Limoges, dit qu'elle n'estoit pas loin de cette ville.

Boll. 3. jan. p. 140. § 16. 'On lit dans la vie de S.te Genevieve que la boisson ayant manqué aux charpentiers, qui travailloient pour le bastiment de l'eglise S. Denys, le Prestre Genés pria la Sainte d'entretenir & d'animer les ouvriers pendant qu'il courroit à la ville pour leur en faire vistement apporter. [Si c'est de l'eau, on ne venoit pas assurément de S. Denys à Paris pour en chercher: & quand mesme ce seroit du vin, il est difficile qu'on n'en eust pas trouvé plus pres.]

§ 20. 'S.te Genevieve alloit quelquefois de chez elle à l'eglise de S. Denys en pleine nuit au milieu des bouës & de la pluie, accompagnée de quelques autres Vierges, avec un cierge pour les éclairer. [Il n'y a guere d'apparence qu'elle allast ainsi de Paris à S. Denys.]

§ 29. 'On luy amena une fois douze possedez: elle les envoya à l'eglise de S. Denys, où elle les suivit quelque temps aprés: & ils y furent en silence les mains liées derriere le dos.

§ 16. 17. 'C'est sur le pont de Paris que deux porchers s'entretiennent de deux fournées de chaux qui servirent à bastir l'eglise.

§ 16-18. 'En un mot, tout ce qui est dit dans la vie de la Sainte du bastiment de cette eglise, donne l'idée qu'elle estoit pres de la ville. [Et on a quelque lieu de douter si le peuple de Paris se seroit fort pressé de donner son argent pour en bastir une à plus de deux lieues loin.]

Gr. T. h. Fr. l. 5. c. 14. p. 254 | Noi. G. p. 95. 'Le fils du Roy Chilperic estant mort à Braine sur la Vesle dans le Soissonnois, on l'apporta de là à Paris, dit Gregoire de Tours, & on le fit enterrer dans l'eglise de S. Denys. [ou ne viendroit point dutout aujourd'hui à Paris pour porter un corps de Soissons à S. Denys. Ce seroit allonger son chemin de quatre lieues.]

Val. de bas. c. 8. p. 97. 'M.r Valois cite neanmoins de la vie de S.te Genevieve, que S. Denys a souffert à six milles de Paris &c. Boll. 3. jan. p. 141. § 24. 'Mais cela ne se trouve que dans la seconde vie, [& non dans la premiere, qui est une piece originale,] p. 143. § 51. 'écrite 18 ans aprés la mort de la Sainte: [Et c'est de celle là seule que nous nous servons.]

'Le lieu de la mort, de la sepulture, & de la premiere eglise de Saint Denys, est nommé dans cette premiere vie, comme nous avons dit, ***vicus Catholiacensis***; [ce qui a beaucoup de raport au nom de Chaillos, si ce village ne paroissoit encore bien eloigné de Paris, comme il estoit en ce temps là renfermé dans l'isle. Mais ce pourroit estre la rue du fauxbourg par laquelle on alloit à Chaillot, comme nous avons encore dans les fauxbourgs la rue de Charonne, & d'autres semblables. Quelques uns disent neanmoins que Chaillot est appellé *Callogelum* dans les titres. Il faudroit voir si ces titres sont si anciens qu'on ne puisse pas presumer que le nom de ce village eust esté changé.] p. 139. § 16.

Mais quoique les raisons qu'on peut avoir de mettre la premiere eglise de S. Denys fort pres de Paris, nous paroissent tres considerables, surtout celles qui viennent de la vie de S.te Genevieve, il y a neanmoins aussi des difficultez que nous ne sommes point capables d'éclaircir. Car par les actes de S. Denys, faits au plustard a la fin du VIII. siecle,] 'on voit que les reliques de ce Saint, & l'eglise où on les honoroit, estoient à six milles de Paris, Bosq. l. 5. p. 7. 2. [c'est à dire au mesme lieu où elles sont aujourd'hui. Si ces actes sont du VI. siecle, comme plusieurs personnes habiles le croient, ils decident absolument la question. Mais quand mesme ils ne seroient que de la fin du VIII. siecle,] 'on y voit qu'on supposoit en ce temps là que les reliques de S. Denys avoient toujours esté au mesme endroit à deux lieues de Paris. 'On assure en effet qu'il ne se trouve aucun vestige qu'elles y aient esté apportées d'une autre eglise plus ancienne qui fust auprés de Paris, dont aussi l'on ne voit plus aucune trace dans l'histoire. Val. de bas. p. 117. [On ajoute que toutes les chartes des Rois de la premiere race, donnent l'idée que l'eglise de S. Denys connue dans le VIII. siecle, est la mesme que celle qui estoit si celebre dans le VI, & au commencement du VII.] a On montre aujourd'hui à S. De-

a p. 85-115 | in Laun. p. 274-288 | Coint. t. 2. p. 145. 819-822 | Du B. p. 21.

nys le tombeau de Dagobert dans la croisée à main droite. 'Et S. Ouën dit de mesme qu'il fut enterré dans l'eglise de S. Denys, *sub arcu in latere dextro*.

Spic.t.5.p.185.

M.r Valois, le P. le Cointe, le P. du Bois, & d'autres encore dont nous honorons beaucoup la science, soutiennent sur ces raisons contre M.r de Launoy & le P. Morin, que l'eglise de S. Denys a toujours esté a deux lieues de Paris, & que les auteurs qui l'ont mise à Paris, ont parlé d'une maniere impropre, mais ordinaire. Ils alleguent en effet plusieurs exemples assez semblables, & dont quelques uns regardent l'abbaye mesme de S. Denys dans le temps où elle estoit constamment à deux lieues de Paris. Mais ces exemples sont presque tous d'Allemans, d'Italiens, ou d'anonymes, [qui n'avoient peutestre jamais vu Paris ni S. Denys; de sorte que la distance de l'un à l'autre ne leur estoit rien.]'Le P. le Cointe fait grand fond sur Helgaud, qui dit que le Roy Robert estant mort à Melun, fut apporté à Paris, & enterré à S. Denys, 'parceque cet Helgaud estoit souvent venu à Paris. [Mais son passage prouve peu, estant tres naturel de passer par Paris pour aller de Melun à Saint Denys.] 'Ce qu'on cite d'Eginhard, que Pepin mourut à Paris l'an 768, [est plus considerable, s'il est vray] que ce prince soit mort à S. Denys, comme le dit Reginon. [Car Eginhard a dû connoistre les lieux.

Coint.p.821.c.
Val.in Laun.p.284.
p.281|9.coint.768.§9.

Mais enfin]' puisque S. Gregoire de Tours appelle S. Irier *Lemovicinæ urbis abbatem*, 'quoiqu' Attane dont il estoit Abbé soit à huit lieues de Limoges, [& qu'il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait appellé ainsi, parcequ'il estoit natif de Limoges; nous aimons mieux reconnoistre avec tant de personnes habiles, qu'il ne faut pas trop s'arrester aux endroits où il met l'eglise de S. Denys à Paris, & à croire que S. Ouën n'a pas parlé plus exactement que luy. L'autorité de l'ancienne vie de S.te Genevieve nous a retenu long-temps, Car il ne nous paroissoit point qu'on la pust expliquer d'une eglise qui estoit à deux lieues loin de Paris, & il est certain qu'on n'en peut rejetter l'autorité. Moins ce qu'on lit dans une piece ancienne s'accorde avec ce qui s'est dit dans les siecles posterieurs, moins on la peut soupçonner en cela d'alteration; outre qu'il faut non des soupçons, mais des preuves contre des pieces qui ont un caractere d'antiquité comme celle là. Je ne sçay pourquoi M.r Valois & les autres ne se l'objectent pas mesme pour y répondre,]'quoique le Pere le Cointe au moins l'ait fort bien connue.

Gr.T.m.M.l.4.c.6.p.787.
Coint.p.820.c.
p.146.b.

[Dans cette difficulté, nous avons consulté diverses personnes habiles, dont le sentiment a esté que quelque sorte que la vie de S.te Genevieve paroisse, pour mettre l'eglise de S. Denys fort pres de Paris, il n'y a rien neanmoins qui le dise positivement, ni qui oblige absolument à le croire:]'Car quand la boisson manqua aux charpentiers, il n'est pas dit qu'ils travaillassent alors à l'eglise mesme, mais dans la forest, où l'on coupoit le bois, & où on le preparoit pour le porter à l'eglise dans des chariots.

Boll.3.Jan p.140.§19.

[Ainsi entre toutes ces preuves & toutes ces difficultez, qui nous paroissent toujours grandes de part & d'autre, nous aimons mieux nous rendre au sentiment le plus commun, & le plus suivi par les personnes habiles. Car quand il n'y auroit pas de difficulté à croire qu'on ait transporté & l'eglise, & l'abbaye, & les reliques de S. Denys vers le milieu ou la fin du VII. siecle, & qu'on ait encore transporté le corps de Dagobert pour le mettre ou alors, ou dans la suite des siecles, sous la croisée à main droite, comme il avoit esté dans le primiere eglise; je ne sçay comment on peut se tirer des actes de S. Denys, & croire que cent ou 150 ans aprés, l'on avoit tellement oublié ce changement, qu'on estoit persuadé que le corps de S. Denys avoit toujours esté dans cet endroit.]

Pour la page 119.54.

NOTE VI.

Si S. Denys a souffert sous Aurelien.

Du Bois, p. 27. b.

Le P. du Bois croit que Saint Denys n'estant venu à Paris que du temps de Dece, on ne peut mettre son martyre ni sous ce persecuteur, ni sous ses successeurs jusques à Aurelien, puisqu'on ne trouve point qu'il y ait eu alors de persecution dans les Gaules. [Nous croyons qu'il est venu dans les Gaules sous Philippe: mais il peut bien n'avoir commencé son episcopat à Paris que sous Dece, comme S. Saturnin à Toulouse, ou mesme depuis. Ainsi il n'y a pas d'apparence qu'il ait souffert ni sous ce prince, ni sous Gallus, sous lesquels il n'auroit pas songé à bastir une eglise. Il auroit pu le faire au commencement de Valerien, & mourir à la fin du mesme regne en 258 ou 259. Nous ne trouvons point que la persecution de Valerien ait fait aucun Martyr en France: mais on n'en peut rien conclure. Nous ne savons point non plus comment Postume & les autres qui furent maistre des Gaules jusques à Aurelien, y traitterent les Chrétiens. On croit que Chrocus & les Allemans qui les ravagerent durant ce temps là, y firent quelques Martyrs: mais cela paroist moins convenir à ce qu'on dit de S. Denys.]

c. On en met plusieurs dans les Gaules sous Aurelien, [en 273 & 274;] & cela donne quelque lieu de presumer que S. Denys a pu souffrir dans la mesme persecution. M.r Valois l'a cru, à cause de ce que dit Usuard, qu'il a presché à Paris *per aliquot annos*, [ce qui est foible, comme nous croyons l'avoir montré dans le texte:] & la reflexion qu'on fait sur ce qu'il y prescha avec ardeur, [l'est encore plus. Je m'arresterois davantage à ce que je croy avoir lu dans le P. du Bois, que personne n'ayant marqué sous quel Empereur S. Denys a souffert, comme on l'a marqué de beaucoup d'autres Martyrs, & de ceux mesmes qu'on croit avoir esté ses disciples, on a quelque sujet de croire que ç'a esté sous quelque persecuteur moins celebre. On peut neanmoins répondre à cela, que le nom d'Aurelien est celebre entre les persecuteurs, au moins pour les Gaules, où son nom se lit dans les actes de bien des Martyrs: & on luy en attribue mesme plusieurs qui semblent appartenir à d'autres regnes.]

Val. in Laun. p. 226. 231. / p. 227.

Du Bois, p. 28. a.

Aussi le P. du Bois croit que S. Denys a souffert dans la persecution d'Aurelien, mais aprés la mort de ce prince, durant les six mois d'interregne qu'il y eut entre sa mort & l'election de Tacite. Il est vray que Tacite fut elu dés le 25 de septembre, & que S. Denys ne fut martyrizé que le 9 d'octobre; mais il se peut faire qu'en 15 jours la nouvelle de l'election de Tacite ne fust pas encore arrivée jusqu'à Paris. Ainsi S. Denys aura souffert en l'an [275,] que le P. du Bois conte 278 sur l'autorité [ou plutost sur les fautes certaines & reconnues] de Baronius. [Cette conjecture est assurément ingenieuse: mais je ne sçay si elle s'accorde assez avec les actes de S. Denys,] selon lesquels il semble qu'il ait souffert non à la fin, mais à l'entrée d'une persecution plus allumée en Occident qu'en Orient.

Bosq. l. 5. p. 71. c.

[Nous marquons dans le texte ce qui peut porter à differer son martyre jusqu'en 286 ou 287, sous Maximien Hercule, selon le sentiment de M.r de Launoy. Ce ne sont non plus que des conjectures: & nous ne pretendons pas mesme qu'elles soient meilleures que les autres. Mais nous avons cru qu'il valoit mieux nous y arrester, pour joindre l'histoire de S. Denys à celle de S. Quentin & des autres martyrs de ce temps là, qu'on croit avoir esté ses compagnons & ses disciples.]

Pour la page 119.54.

NOTE VII.

Que l'eglise de S. Denys bastie par Leonce estoit à Bordeaux.

Fort. l. 1. c. 11. p. 37. 38.

Fortunat parle d'une eglise de S. Denys bastie par Leonce, à la place d'une petite qu'Amele son predecesseur avoit faite, & avant laquelle le peuple estoit obligé d'al-

ler entendre le service à une autre eglise assez eloignée de la ville. 'Mr de Launoy croit que cet Amele est celui qui estoit Evesque de Paris en 536; que cette eglise de S. Denys est celle où estoit le corps du Saint; & que celle qui estoit eloignée de la ville est celle de S. Marcel. 'Mais puisque Leonce estoit Evesque de Bordeaux par l'aveu mesme de Mr de Launoy, & non de Paris; [que d'ailleurs avant Amele il y avoit à Paris l'eglise de S.te Genevieve beaucoup plus proche que S. Marcel, quoiqu'elle ne fust pas dans la ville; & que nous ne saurions douter que celle où estoit le corps de S. Denys n'ait esté bastie hors de la ville par S.te Genevieve longtemps avant Amele; nous ne voyons pas qu'on puisse rien fonder pour Paris sur cet endroit de Fortunat; & il est bien plus raisonnable de l'entendre de Bordeaux que de Paris.] 'Car Fortunat dit assez clairement qu'Amele estoit le predecesseur aussibien que le pere de Leonce, [ce qui ne se peut pas dire d'Amele Evesque de Paris.] 'Browerus ne doute pas que cet Amele ne fust Evesque de Bordeaux, '& M.rs de S.te Marthe l'ont inseré sur cela dans le catalogue des Evesques de cet Eglise, quoiqu'on ne le connoisse pas d'ailleurs.

Laun.bas.c. 4.p.502.

p.502.

Fort.p.37.38.

Fort.p.37. Gal.chr.t.1. p.198.a.c.

'M.r Valois croit que l'eglise de S. Denys bastie par Amele estoit en quelque village du diocese de Bordeaux. [Et en effet, dans un denombrement des eglises qui appartenoient à l'abbaye de Marmoutier, inseré dans une bulle d'Eugene, il y en a une de S. Denys dans le diocese de Bordeaux. Neanmoins les derniers vers de Fortunat marquent bien clairement que Leonce y faisoit ordinairement l'office :]

Vales.Laun. p.410.

'Assiduè in sacro peragens cærimonia templo.

Donec ritè sequens consolidasset opus.

Fort.p.38.

'Il paroist donc que cette eglise estoit à Bordeaux, comme Browerus le dit dans ses notes, [& mesme que c'en estoit la cathedrale.] 'Mr de Launoy objecte qu'il n'y a point aujourd'hui d'eglise de S. Denys à Bordeaux. [Mais douze ou treize siecles changent bien des choses.]

n.p.13.

Laun.bas.p. 502.

'M.rs de S.te Marthe attribuent le bastiment de cette eglise à Leonce I. qui vivoit selon eux vers 480. [Et le testament de S. Perpetue, avec le pelerinage de S. Marius au tombeau de S. Denys, font voir que ce Saint peut avoir esté celebre dès le V. siecle. Neanmoins comme cela est encore plus certain du VI. il semble qu'il vaudroit autant le raporter à Leonce II. contemporain de Fortunat, qui en parle en divers endroits.] 'Le P. le Cointe soutient que Leonce I. a esté le predecesseur immediat du second, & que c'est luy qui a assisté au Concile d'Orleans en 541.

Gal.chr.t.1. p.198.199.

Coint.541.§ 57.

NOTE VIII.

Si S. Eugene est venu de Rome sous Maximien.

Pour la page 453.45.

'On trouve dans quelques exemplaires des actes de S. Fuscien & S. Victoric, que S. Eugene vint de Rome avec ces Saints, & quelques autres, du temps de Maximien. Nous n'osons pas cependant le dire sur cela, parce qu'il est à craindre qu'on n'y ait mis le nom de ce Saint aprés coup, au lieu de celui de S. Denys, qu'on ne vouloit pas dire alors avoir vécu du temps de Maximien. 'Les actes de S. Crepin mettent neanmoins S. Eugene entre ceux qui vinrent de Rome avec S. Quentin, S. Lucien, & les autres [qu'on joint à S. Denys.]

Laun. de Dio. 1.a.p.186.193. 394.

Sur.25.oct.p. 384.§ 1.

NOTE IX.

Que S. Eugene de Paris n'est point Evesque de Tolede.

Pour la page 454.55.

'Hilduin cite une hymne de S. Eugene de Tolede sur S. Denys. [C'est peutestre ce qui a donné occasion d'attribuer la qualité d'Evesque de Tolede à S. Eugene martyrizé dans le diocese de Paris, & qui pouvoit estre aisément disciple de S. Denys.] 'On luy attribue cet episcopat dans une histoire de sa vie, dont Molanus nous a donné un abregé, composée par Flohaire Prestre, qui l'avoit ramassée, dit-il, de ce qui s'estoit pu sauver des pillages des Normans. 'Lorsqu'on eut transporté le corps

Sur.9.oct.P. 118.§ 7.

15.nov.p.3 & Mol.f.Bel.p. 256.257.

Sur.3.oct.p. 23.§ 14.

du Saint à Brogne, on en lut la vie dans le Conseil de l'Evesque de Liege, & elle y fut approuvée. Mr de Launoy en cite une tirée d'un manuscrit de Reims. [C'est apparemment de ces histoires que vient] ce que dit Mr du Saussay sur le 15 de novembre.

Laun.de Dio. t.1.p.294. 295. Saus.p.878. 879.

On disoit à S. Denys dans le X. siecle, que S. Eugene Martyr dont ils avoient le corps, estoit un Evesque de Tolede. On en assura Raimond Evesque de Tolede, lorsqu'il vint en France en 1148 pour le Concile de Reims, & c'est depuis ce temps là que les Espagnols ont souhaité d'avoir ses reliques. Cependant l'Eglise de Paris ne l'a jamais honoré comme un Evesque, jusqu'en l'an 1595; [& dans le breviaire que l'on a reformé depuis peu, on se contente encore d'en faire memoire comme d'un Martyr.] Usuard, [qui estant de Paris pouvoit en sçavoir la verité,] & plusieurs autres martyrologes de Paris, ne luy donnent point d'autre titre. Et on assure que jusqu'en l'an 1148, tous les écrivains d'Espagne n'ont reconnu que deux Eugenes Evesques de Tolede, mais tous deux bien posterieurs à S. Denys.

Sur.7.oct.p. 20.57. 15.nov.p.160. 53. 54. Laun.de Dio. t.1.p.293.300. p.298.299.

De ces deux Eugenes le second a fait diverses poësies données au public par le P. Sirmond en 1619. Ainsi l'hymne que cite Hilduin, & qu'il ne raporte point, vient peutestre de luy. Molanus dit qu'on a à Brogne dans un tresancien manuscrit de S. Eugene, une hymne sur S. Denys composée par luy, avec une priere en vers, qui commence par celui-ci, *Rex Deus immensi quo constat machina mundi &c.* & il la donne toute entiere. La vie de S. Eugene de Paris trouvée à Reims, veut qu'elle soit de ce Martyr. Elle luy en attribue encore une autre qui commence par ce vers, *Cæli cives applaudite*, & qui parle effectivement de S. Denys. Le P. Sirmond ne l'a point mise dans les ouvrages d'Eugene de Tolede.

p.101 302 M.l.Bel.p. 252. Laun.p.294. 295. p.107.

NOTE X.

Pour la page 454.56.

Sur les actes de S. Fuscien.

Laun.de Dio. t.2.p.185.186.

Mr de Launoy croit que les actes de S. Fuscien sont posterieurs à S. Gregoire de Tours, parce qu'ils ne s'accordent pas avec luy. [Je ne sçay si cette consequence est bonne, & je ne voy pas mesme qu'ils soient contraires au Saint.] Car s'ils semblent mettre la venue de S. Denys sous Maximien, il est assez visible qu'ils ne l'y mettent pas neanmoins, & qu'ils ne parlent d'abord de Maximien que pour fixer le temps du principal fait qu'ils raportent, qui est le martyre de S. Fuscien. Le reste n'est que comme un incident, & par parenthese. [Puisqu'ils ne parlent point] de la translation de S. Fuscien faite par S. Honoré, dont le P. le Cointe met la mort en 580. [On a quelque lieu de presumer qu'ils ont esté faits avant ce temps là. D'autre costé les fables qu'on y voit peuvent les faire croire assez nouveaux ;] & ce qu'ils disent des Martyrs de Treves, [donne quelque sujet de craindre qu'ils n'aient pas esté écrits avant la fin de l'onzieme siecle. Plus ils seront nouveaux, plus on verra que la tradition qui faisoit venir S. Denys vers le temps de Maximien, a duré longtemps en France : & on peut assurer qu'elle n'a pas commencé aprés Hilduin.]

Bosq.l.5.p. 156. Coint.t.2.p. 208. Bosq.p.157.

NOTE XI.

Pour la page 460.&c.

Qu'il se faut peu arrester aux actes de S. Rufin & S. Valere.

Le P. Sirmond dans son écrit sur S. Denys c.4, témoigne estimer l'histoire de S. Rufin & S. Valere, *probam, ac minime dubiam*, dit-il. Je ne sçay si ceux que Baronius dit estre dans Mombritius, [sont differens de ceux que nous avons tirez des legendaires de S. Michel à Beauvais : mais ceux ci ne paroissent pas dignes de tant d'eloges. Ils n'ont rien de bien mauvais pour les faits, quoique nous n'ayons pas cru devoir parler de l'apparition de l'Ange, qu'ils décrivent fort au long : mais le style & le discours sont fort differens des actes originaux. Ils ne laissent pas d'estre faits avant Florus qui en fait un abregé assez exact au quatorzieme de juin.

Laun.de Dio. t.1.p.23. Bar.14.jun.d. MS.p.4.

Il dit mesme que ces Saints estoient venus de Rome, par où il semble avoir voulu accorder leurs actes avec ceux de S. Fuscien. Mais cela nous paroist difficile. Le nom de Rictiovare peut estre une preuve que ces actes ne sont pas originaux.]Car comme remarque Browerus, il y a toute apparence que le vray nom de ce persecuteur estoit Rictus Varus. [M.r du Bosquet l'appelle toujours ainsi.]

Trev.an.t.1. p.194.1.

'M.r Marlot raporte d'autres actes des mesmes Saints, qui sont beaucoup plus courts. Mais ils ne paroissent estre qu'un abregé des premiers, & ils font la faute [de Florus,] de vouloir que ces Saints soient venus de Rome pour prescher l'Evangile, & se soient neanmoins engagez à garder les granges du fisc.

Marl.t.1.p. 83.

NOTE XII.

Pour la page 462.§9.

Sur S. Marcel, & S. Anastase.

Sauss.p.351. 356.

'M.r du Saussay met le martyre de S. Marcel & S. Anastase [non le 29 juin sous Aurelien, comme portent leurs actes, mais] le 11 de juin sous Dece, & leur translation le 29 de juin. Il raporte aussi le martyre [autrement que les pieces qu'en donne le P. Labbe. Je ne sçay s'il en a vu de meilleures; mais il n'en a pas pu voir de plus mauvaises. Ils s'accordent neanmoins à mettre ces Martyrs vers Argenton en Berri, & sous le juge Heraclius.]

NOTE XIII.

Pour la page 462.§9.

Des actes de S. Rieule de Senlis: Qu'il le faut distinguer de S. Regule d'Arles.

Boll.30.mars, p.816.§3.

'Bollandus nous a donné deux sortes d'actes de S. Rieule, dont les plus courts tirez d'un manuscrit de S. Omer, sont à ce qu'il croit les plus anciens & les plus purs. [Ils sont assurément moins mauvais que les autres, mais on ne peut pas dire qu'ils aient rien de bon.] Ils font S. Denys de Paris Areopagite, [par consequent ne sont écrits au plustost qu'à la fin du IX. siecle.]

p.819.§4.

'Les autres disent que S. Denys établit S. Rieule Evesque d'Arles, & que S. Rieule ayant appris la mort de S. Denys, laissa à Arles Felicissime pour Evesque, s'en vint à Paris, & alla ensuite gouverner l'Eglise de Senlis durant 40 ans. [Cette narration est non seulement contraire à l'autre vie de S. Rieule, mais aussi tres improbable en elle mesme, sans parler des circonstances dont elle est accompagnée.

p.821.§3.4.

§6.19.

On a sans doute confondu ensemble deux Saints de mesme nom.] 'Car l'Eglise d'Arles a eu aussi un Rieule ou Regule pour Evesque, comme on le voit par les diptyques de cette Eglise. Ils le mettent immediatement aprés S. Trophime, 'ce que fait aussi l'Eglise d'Arles dans l'office double de ce Saint le 30 de mars. [Mais cela n'empesche pas qu'on ne puisse mettre Marcien entre deux: car il n'est point dutout dans ces diptyques, ayant sans doute esté deposé en 254, comme S. Cyprien l'avoit souhaité: ainsi S. Regule luy aura succedé.]

Anal.t.3.p. 432.

Boll.30.mars, p.817.§7.

'Pour Felicissime que l'histoire de S. Rieule veut qu'il ait eu pour successeur à Arles, on n'en trouve rien autrepart, [& il n'est point dans les diptyques de cette Eglise. C'est une raison tres forte de l'exclure: mais on peut douter si c'en est une raison absolue: car ces diptyques ne mettent aucun Evesque entre S. Regule, & S. Marin qui assista au Concile d'Arles en 314. Et neanmoins S. Regule ayant commencé en 254 au plustost, & peutestre mesme beaucoup plustard, s'il ne faut mettre S. Trophime qu'aprés Marcien, *v. la note* 1, il est tres possible que son successeur fust encore vivant en 314.]

Gal.chr.t.1. p.31.c.

NOTE XIV.

Pour la page 464.§9.

Tout ce qu'on dit de S. Benigne de Chartres, est sans fondement.

'Ce qu'on dit de S. Benigne qu'on fait Evesque de Chartres & martyr, & dont on dit que les reliques ont esté portées à Utrecht en l'an 964, n'est fondé que sur l'histoire de sa translation. Cette piece paroist écrite par un auteur contemporain des Pays-bas. Mais ce qui en diminue

Boll.21.jan. p.357.

p.358.a. l'autorité,]c'est l'apparition de S.te Agnés, qui dit avoir tenu S. Benigne sur les Fonts, & l'appelle son filleul & son fils adoptif : [Ce qui n'estant pas conforme à la discipline des premiers siecles, est encore moins probable de S.te Agnés, qui est morte à l'age de 13 ans, que de toute autre.] d. 'Aussi l'Eglise de Chartres ne connoist point de Benigne parmi ses Evesques, soit Confesseurs, soit Martyrs.[Nous ne pouvons donc manquer de rejetter tout à fait cette apparition : & il en faut apparemment revenir à la conjecture de Baronius que nous avons mise dans le texte.] Bar.28.jan.g.

NOTE XV.

pour la page 565.510.

De S. Antonin de Pamiers, & de celui d'Apamée.

Bar.2.sep.b. 'Baronius se plaint de ce que beaucoup croient que S. Antonin de Pamiers a souffert à Apamée en Syrie. Flor.p.802.2. 'On met de ce nombre Pierre de Noels, P.de N.l.8.c.24.p.155.1. 'qui dit simplement qu'il fut martyrizé *apud Apamiam civitatem* : [& cela ne decide rien, puisque le nom d'*Apamia*, qu'on donne ordinairement en latin à Pamiers est le mesme que celui d'Apamée en Syrie.

Mais depuis Baronius, & sans avoir égard à ses plaintes, Ferr.mart.p.318.]Ferrarius met en Syrie le Saint Antonin du 2 de septembre, croyant que c'est celui mesme que le martyrologe Romain met ce jour là à Pamiers. Conc.t.5.p.245.c. 'Il est certain qu'il y avoit à Apamée une eglise de S. Antonin Martyr, dont on y faisoit solennellement la feste vers l'an 515. Ugh.t.6.p.1125|Men.p.138. 'Les Grecs en font le 9 de novembre,[a] & les martyrologes de S. Jerome le mettent nettement le 3 de septembre.[b] Ils mettent la veille, *In partibus Apamiæ Antonii & Antonini*. [Mais cela est bien foible pour Pamiers. Car on voit souvent dans ces martyrologes qu'un mesme Saint est mis deux jours de suite, soit que les jours ne fussent pas assez distinguez dans quelques copies, soit pour quelque autre raison. p.804.805. 'Outre cela, cet Antonin d'Apamée est toujours qualifié enfant par les Latins, mesme par Usuard, Adon, & le martyrologe Romain où on l'a mis à Capoue. Lib bib.t.1.p.686. 'Et quoique la vie de S. Antonin de Pamiers le fasse Prestre, elle commence neanmoins par ces mots : *Igitur reverentissimus puer Antoninus Apamiæ oppido extitit oriundus.* p.687. 'Elle ajoute que son corps fut mis en pieces ; Menæa,9.nov.p.139. '& les Grecs disent la mesme chose de celui d'Apamée, [quoique le reste de leur histoire n'ait rien de commun. Cela donne assurément quelque lieu de croire que S. Antonin patron de Pamiers est celui d'Apamée, dont on aura pu apporter quelques reliques en France.] Gal.chr.t.2.p.161.2.c. 'Et on pretend avoir à Pamier des reliques de quelques autres Saints apportées d'Apamée en Syrie. [Nous laissons le jugement de cette difficulté aux personnes sages & intelligentes.

a Flor.p.804.805.
b p.801.802.

Florent.p.804.805. 'Nous n'avons point d'histoire de S. Antonin d'Apamée. Quelques martyrologes de S. Jerome & d'autres portent qu'il souffrit Sous Constance, [ce qui convient assez] Men.9.nov.p.139. 'à ce que disent les Grecs, que les payens le tuerent la nuit, parcequ'il avoit brisé leurs idoles, qu'il vouloit abatre leur temple, & qu'il entreprenoit de bastir une eglise pour les Chrétiens. [Mais je ne sçay si tout cela, & le reste de ce qu'ils en disent, peut aisément s'accorder avec les Latins,] Flor.p.804.805. qui l'appellent tous un enfant c'est à dire un jeune homme de 20 ans, comme le marquent les martyrologes de S. Jerome. P.de N.l.8.c.33.p.156.2|Boll.mar.15,t.1.p.31.a. 'Quelques uns mesme ne luy donnent que 10 ou 12 ans. [Peutestre neanmoins que hors cet age de dix ou douze ans, le reste se pourroit soutenir, si ce qu'en disent les Menées estoit appuyé par des auteurs plus dignes de foy.] Flor.p.804. 'On marque le village d'Aprocavit au diocese d'Apamée fut le lieu propre de son martyre. Men.p.139. 'Selon les Grecs il faudroit plustost dire qu'il en estoit, & qu'il fut massacré par ceux de ce lieu, mais à Apamée, [dont son village pouvoit estre peu eloigné ; si l'on ne veut dire que d'Apamée estant venu faire un tour à son village, il y fut surpris & tué.] Flor.p.805.a. 'Quoique beaucoup de Latins le mettent à Capoue, on n'y en fait neanmoins aucun office.

NOTE

Pour la page 466. § 10.

NOTE XVI.

Sur S. Saintin qu'on fait Evesque de Meaux & de Verdun.

Laun. de Dio. t.1.p.123-126. 'Mr de Launoy soûtient que personne n'a dit avant Hincmar qu'il y ait eu un Saintin ou Sanctin, ni un Antonin, Evesques de Meaux : p.108-128. '& la piece sur laquelle Hincmar le dit, qui est un histoire de S. Denys, est visiblement ridicule & insoûtenable, quelque autorité & quelque antiquité qu'Hincmar s'efforce de luy donner. p.109. [D'autres examineront si] 'Vandelmar qui la produisoit, [ne l'avoit point faite.] p.128. Il estoit disciple d'Hilduin. 'Le P. Sirmond n'a point mis entre les ouvrages d'Hincmar la lettre où il la raporte, quoiqu'elle fust imprimée dans Surius *9 octobre p.130.131*, avec les ouvrages d'Hilduin sur S. Denys, [& qu'elle contienne quelques faits historiques. Mr de Launoy suppose neanmoins toujours qu'elle est de luy.

On peut donc s'assurer sur cette lettre,] p.109. 'qu'il y avoit à Meaux au IX. siecle une abbaye de S. Saintin : [& c'est sans doute l'eglise collegiale de ce nom, que l'on voit encore aujourd'hui.] p.127/Spic. t. 12. p.252. 'Il paroist aussi qu'on pretendoit alors avoir à Meaux le corps de S. Saintin, [soit dans cette eglise,] soit dans la cathedrale : [& la fausse piece d'Hincmar fait voir qu'on y pretendoit que c'en avoit esté le premier Evesque, comme on l'y pretend encore aujourd'hui.]

Spic. t. 12. p. 252. 'L'Eglise de Verdun ne pretendoit pas moins au IX. siecle, que celle de Meaux, avoir eu pour premier Evesque un S. Saintin disciple de S. Denys. On le voit par Bercaire ou Berthaire Prestre de Verdun dans le IX. & dans le X. siecle : [Il avoit apparemment lu la piece d'Hincmar:] Laun. p.111. '& comme il y est dit que S. Denys avoit envoyé S. Saintin à Rome pour y apprendre au Pape l'histoire de son martyre ; Spic. p.252. 'Bercaire [qui n'estoit pas bon geographe,] dit que son chemin estant de passer par Verdun, il y prescha en allant & en revenant ; & on tient, dit-il, que c'est pour cela qu'on le met le premier Evesque. Lab. bib. t.1. p. 75-269. 'Hugue Abbé de Flavigni, qui avoit esté moine à Verdun, & qui a fait une chronique de ce qui regarde cette ville depuis J.C. jusqu'en l'an 1102, p.79-82. 'avoit vu sans doute non seulement la piece d'Hincmar, mais quelque autre encore aussi authentique sur l'episcopat de S. Saintin à Verdun, dont il dit bien des choses [trouvées assurément depuis Bercaire.

Des faits du III. siecle dont on ne trouve rien avant le IX, seront toujours bien incertains. Et c'est beaucoup si l'on peut fonder sur cela que les Eglises de Meaux & de Verdun aient eu un S. Saintin ou pour le premier, ou pour l'un des premiers de leurs Evesques.] Spic. p.252. 'Bercaire fonde le sien sur la vie de S. Servais, où il est dit que Sanctin *urbis Clavorum episcopus*, eut part à la deposition de [Euphrate] Evesque de Cologne. Conc. t.2. p. 615. c. 'Dans les actes du Concile de Cologne sur Euphrate, on lit que Sanctin *episcopus Articlavorum*, p.612. d. 'ou *à Laticlavo*, y deputa. a Not. C. p. 598. a Sigebert & d'autres, sans raport mesme au Concile de Cologne, disent que Verdun a porté ce nom ou un approchant : & le P. Sirmond les a suivis. Mr Valois croit cependant que cela est faux, parcequ'on ne trouve point d'ancien auteur qui donne ce nom à Verdun. [Mais il ne trouve aucune autre ville à qui on l'ait donné, & dont ce Sanctin ait pu estre Evesque. Car quelque peu assurez que soient les actes du Concile de Cologne, ceux qui les ont faits n'y ont pas mis une ville qui n'estoit point, s'ils ne vouloient ruiner eux mesmes leur fiction.] Lab. bib. t.1. p.79.1. 'Hugue de Flavigni soûtient qu'elle avoit porté ce nom autre fois, & qu'elle l'avoit mesme encore de son temps.

[Quoiqu'il y ait trop de difficultez sur le Concile de Cologne, & sur la vie de S. Servais, pour en faire de bonnes pieces, il paroist neanmoins qu'elles sont faites avant le IX. siecle, où elles passoient pour anciennes. Ainsi l'Eglise de Verdun a un

témoignage plus ancien pour elle que celle de Meaux ? mais c'est pour ne mettre son S. Saintin qu'au milieu du IV. siecle, & non du temps de Saint Denys. Aussi il paroist que tout ce qu'elle en savoit du temps de Bercaire, c'est qu'on le mettoit à la teste de ses Evesques.

Spic. t.12.p. 252.

On peut juger aussi qu'on le regardoit comme un Saint,] 'puisqu'on se mettoit en peine où estoit son corps. Mais on ne le savoit point du tout, *s'il n'est à Meaux*, dit Bercaire. [Je ne sçay si l'on pourroit dire qu'on l'y avoit porté durant les ravages des barbares au V. siecle, ou par quelque autre occasion que nous ignorons. En ce cas, il ne seroit point étonnant qu'on y eust basti une eglise de son nom, & que dans la suite des temps on en eust fait un Evesque de Meaux. Ainsi nous n'aurons qu'un S. Saintin Evesque de Verdun au milieu ou à la fin du IV. siecle : car c'est le temps ce me semble où ont vécu tous ceux qu'on fait entrer dans le Concile de Cologne. Que s'il n'a esté qu'à la fin du IV. siecle, & qu'il ait vécu jusqu'aux ravages des barbares qui ont commencé en l'an 407; ces ravages mesmes auront pu l'obliger de quitter Verdun pour venir mourir à Meaux.

Lab. bib. t.1. p.123.c. — p.82.b. — p.123.c. — b.

Il n'est pas difficile aussi qu'il y ait eu un S. Saintin à Verdun, & un à Meaux, ou en mesme temps ou dans des temps differens; & que ceux de Verdun ne trouvant point le corps du leur, aient cru que c'estoit le mesme que celui de Meaux. Ils en estoient bien persuadez, s'il est vray] 'qu'ils aient donné bien de l'argent pour avoir le corps qui estoit à Meaux, & le faire apporter à Verdun, comme le dit Hugue de Flavigni ; '& il parle de ceux qui avoient vu ses reliques, [sans dire neanmoins si c'estoit à Verdun ou à Meaux.] 'Mais il met cette translation en 866, & avant l'an 891. [C'estoit donc, selon luy mesme, avant que Bercaire écrivist.]'Car il dit que Bercaire ne songea à écrire qu'aprés que la cathedrale de Verdun eut esté brulée en la 36.ᵉ année de l'Evesque Dadon : '& il copie cela de Bercaire mesme. Bercaire estoit encore enfant sous l'Evesque Berard, qui ne commença que l'année d'aprés la mort de Lothaire II, [c'est à dire en 870.]'Dadon succeda à Berard en 880 : [Bercaire n'écrivit donc qu'aprés l'an 915, long-temps depuis que le corps de S. Saintin estoit à Verdun selon Hugue.] 'Et neanmoins il ne savoit où il estoit, s'il n'estoit à Meaux. 'Cependant il estoit Prestre de Verdun, & Chanoine de la cathedrale selon Hugue, chargé d'écrire ce qu'il avoit lu & appris des Evesques de cette Eglise. Ainsi on peut assurer que ce qu'il ne savoit pas de S. Saintin, personne ne le savoit : & si le corps de ce Saint eust esté acheté bien cher, & apporté à Verdun 60 ans seulement auparavant, bien des personnes l'auroient sçeu. Il est donc certain que Hugue se trompe [au moins pour le temps de cette translation.]

Spic. p.251. — Gal. chr. t.3. p.1164.1.c. — Spic. p.252. — p.251.261| Lab.p.123.b.

'Et luy & Bercaire mesme ne font qu'un seul Saintin Evesque de Verdun & de Meaux. [Et cela peut estre,]s'il n'a passé pour Evesque de Meaux [que parcequ'il y est mort, & y a esté enterré,] ou s'il n'a esté regardé comme Evesque de Verdun que parcequ'il y a presché deux fois en passant, selon ce qu'en dit Bercaire. [Mais je doute que le *Sanctinus ab Articlavo* nous permette de dire le dernier. Cela marque trop un Evesque titulaire. Pour croire qu'il ait esté chargé en mesme temps de deux Eglises si eloignées, il faudroit en avoir des preuves où il n'y eust rien à répondre, & non pas de méchantes pieces du IX. siecle. Ce qu'on dit que les deux Eglises de Meaux & de Verdun font de Saint Saintin en un mesme jour le 11 d'octobre, n'est pas grand'chose. Elles l'honoroient comme un mesme Saint; & ainsi l'une a pris le jour où l'on en faisoit dans l'autre.] 'Hugue dit mesme qu'il est mort le 27 de septembre. Le martyrologe Romain le met le 22 de septembre, mais ce n'est que sur l'autorité de Pierre des Noels *l.8. c.108. p.168.* 2. Mʳ du Saussay le met le 22 de septembre

Spic. p.241| Lab. bib. p. 79.80. — Lab.p.82.b.c.

Sauſ.11. oct. & le 11 d'octobre, '& veut qu'ayant eſté envoyé d'abord à Verdun par S. Denys, il ait quitté cette Egliſe, ſoit revenu trouver S. Denys, & ait eſté renvoyé par luy à Meaux. [C'eſt une hiſtoire qui eſt de luy, & qu'il ne peut autoriſer ni par la fauſſe piece d'Hincmar, ni par Bercaire, ni par Hugue de Flavigni, ni enfin par Pierre des Noels.]

Pour la page 468. § 11.

NOTE XVII.

Qu'on ne ſauroit prouver qu'il y ait eu aucun Eveſque à Tours avant Dece.

Ouvr. t.1.p. 89.95-97.&c. 'Quelques uns pretendent que S. Gregoire de Tours n'a pas aſſez ſçeu l'origine de ſa propre Egliſe, & qu'il ſe trompe de ne mettre que deux Eveſques avant S. Martin, Sulp.v.M.c. 8.p.196. 'parceque 'Sulpice Severe dit qu'auprés de Tours il y avoit un autel poſé par les Eveſques precedens ſur le tombeau d'un voleur que l'on prenoit pour un Martyr, & dont les plus anciens Eccleſiaſtiques ne ſavoient ni le nom, ni Ouvr. p. 567. aucune autre choſe. 'On voit par là, dit-on, que l'établiſſement de cette fauſſe devotion, & la conſtruction de cet autel eſtoit hors de memoire d'homme, & qu'ainſi cela eſtoit fait avant le temps de S. Lidoire & de S. Gatien, ſi S. Gatien n'eſt venu que du temps de Dece.

[S'il faut prendre abſolument & à la Gr. T.h.Fr.l. 10.c.31.p.590. rigueur] 'ce que dit S. Gregoire, que S. Gatien a preſché le premier la foy à Tours, [il eſt certain que ce pretendu Martyr n'eſt pas plus ancien que luy, ou il faudroit dire que ſon corps avoit eſté apporté de quelque autre endroit. Mais on peut avoir preſché la foy en ces quartiers là; il peut y avoir eu des Chrétiens: & neanmoins S. Gatien en aura eſté le premier predicateur, parcequ'il y a preſché le premier avec l'autorité epiſcopale comme le propre predicateur du pays, avec aſſiduité, & avec plus de fruit qu'on n'avoit fait juſques alors. En ce cas, ce pretendu Martyr aura pu eſtre ſupplicié ſous Severe, & paſſer enſuite pour Martyr. Si S. Gatien a dreſſé un autel ſur ſon tombeau, c'eſt une faute, mais une faute humaine, qu'on veut bien attribuer à des Eveſques encore plus anciens que luy. Neanmoins comme cette conſtruction d'autel à la campagne ſur un tombeau paroiſt convenir davantage à la paix de l'Egliſe, il vaut mieux la raporter à S. Lidoire. Car Sulpice Severe ne dit point qu'elle fuſt fort ancienne, ni qu'on en ignoraſt l'auteur.

Quand meſme le voleur aura ſouffert le ſupplice à la fin de S. Gatien, ou un peu aprés ſa mort, c'eſtoit encore plus de 70 ans avant l'epiſcopat de S. Martin: de ſorte que tous ceux qui vivoient alors, avoient eſté elevez dans la veneration de ce pretendu Martyr, & n'avoient point eſté en âge de diſcerner par eux meſmes l'origine de cette devotion.

Que ſi Sulpice Severe parle de pluſieurs Eveſques, non pas *anciens*, comme on a traduit, mais anterieurs à S. Martin, *ſuperiores*; il eſt certain neanmoins que ce qu'il dit s'eſtre fait par eux, n'a eſté fait que par un, qu'il n'a peuteſtre pas voulu marquer davantage pour ne pas faire tort à ſa memoire. Il n'y a pas meſme d'inconvenient à dire que Sulpice Severe ne ſavoit pas combien il y avoit eu d'Eveſques à Tours avant S. Martin, & que S. Gregoire l'a ſçeu, parceque l'un s'en eſt certainement informé, & que l'autre peut ne l'avoir pas fait, n'ayant point à en parler. Au moins cela eſt plus ſupportable que d'avancer] 'que S. Gregoire Ouvr. p. 107. &c. a mis S. Gatien du temps de Dece, contre la tradition de ſon Egliſe qui le faiſoit beaucoup plus ancien, non qu'il euſt aucune preuve contre cette tradition, qu'on ſuppoſe vraie, mais pour ne pas dire que ſon Egliſe avoit eſté 200 ans durant ſans Eveſque. [Ou S. Gregoire croyoit cette longue vacançe; & il n'euſt pas fait difficulté de la laiſſer croire aux autres, comme il en a mis ſans peine & ſans ſcrupule une de 37 ans entre S. Gatien & S. Lidoire; ou il ne la croyoit pas: Et quelle

preuve avons nous au bout d'onze-cents ans que ce qu'il a jugé faux soit veritable? Où sont mesme les preuves de cette tradition pretenduë de l'Eglise de Tours?] (Du Bois, p. 9. § 8.) 'Car certainement il n'y en a point, comme le dit Mr de Marca : [Et quoiqu'il ne soit que trop favorable aux traditions nouvelles & incertaines,] il avoue neanmoins qu'aprés ce que S. Gregoire dit plusieurs fois de S. Gatien, c'est une temerité de le vouloir faire plus ancien que Dece. Le P. du Bois dit que c'est vouloir condanner l'antiquité mesme.

Pour la page 469. § 12.

NOTE XVIII.

Sur les actes de Saint Paul de Narbone.

[Les actes de S. Paul de Narbone ont esté écrits par une personne de Narbone mesme, & sont assez anciens,] (Boll. 22. mars, p. 373. d | 374. b.) 'puisqu'ils appellent plus d'une fois ce Saint *nostre Pape*. [Le style en est grave, & assez bon, & on n'y trouve point diverses fictions qui ont esté inventées depuis.] (p. 373. f.) 'Mais la deputation de la ville de Narbone au Saint, [n'est pas une chose bien probable,] puisque selon que ces actes en parlent, il semble que c'estoient les payens mesmes qui le demandoient. (p. 374. 2. c.) 'L'histoire de l'aigle qui y est si fort étenduë, [demanderoit à estre appuyée par une autorité incontestable, & encore plus] le corbeau qui venoit donner à manger à l'aigle. (p. 373. f.) 'Ce qui y est dit des monasteres & des eglises de Beziers, [ne se raporte pas apparemment au temps de S. Paul, mais au siecle où l'auteur vivoit, & au V. pour le plustost.] (p. 371. c.) 'Aussi l'auteur dit que le bruit des miracles du Saint s'estoit repandu par le raport que les anciens en avoient fait; [ce qui marque bien qu'il n'estoit pas fort proche du temps dont il parle.]

Pour la page 471. § 12.

NOTE XIX.

Si S. Baudele estoit Soudiacre d'Orleans : Des actes que nous en avons : Qu'il a apparemment souffert avant Constantin.

(Boll. 20. may, p. 194. 2. 3.) 'Bollandus a trouvé deux histoires de S. Baudele Martyr à Nisme, dont l'une le fait homme d'épée & marié; l'autre dit qu'il estoit Soudiacre à Orleans, & que le zele de la foy l'ayant porté à l'aller prescher à Nisme, il y fut martyrizé. [Il y a une étrange difference entre un Soudiacre & un homme de guerre, & il y a mesme tres peu d'apparence qu'un Soudiacre d'Orleans soit allé porter la foy à Nisme. Ainsi on a tout sujet de croire qu'on a confondu deux personnes toutes differentes.] 'Car on trouve dans la vie de S. Euvert Evesque d'Orleans, un Baudele Soudiacre loüé comme un homme d'une pieté non commune. (Sur. 7. sep. p. 84. § 8.) 'On voit aussi que dans l'onzieme siecle on avoit à Orleans le corps d'un S. Baudele qui y fut transferé dans la nouvelle eglise de S. Agnan en l'an 1029, sous le Roy Robert. (Du Ch. t. 4. p. 73. b.) On l'y honoroit alors comme un Martyr: (Boll. 20. may, p. 195. a.) '& un ancien calendrier de l'eglise de S. Agnan en marque la feste comme d'un Martyr le 20 de may, qui est le jour de S. Baudele de Nisme. [Mais il est aisé qu'on ait attribué au Soudiacre d'Orleans le martyre de l'autre; & il se peut faire encore qu'on ait apporté à Orleans quelques reliques de celui de Nisme. L'histoire de S. Euvert qui n'est pas fort ancienne, ne dit point que le Soudiacre ait esté martyrizé, ni mesme qu'on l'honore comme un Saint; & il faut qu'on trouve bien peu de choses & de sa veneration & de ses reliques, puisque le nouveau breviaire d'Orleans ne fait point dutout de S. Baudele, comme les anciens n'en faisoient point non plus jusqu'à Mr de l'Aubépine. C'est ce que nous avons sçeu de celui qui a eu le plus de part au nouveau breviaire de cette Eglise. Il ne regarde la vie de S. Euvert que comme une histoire tout à fait fabuleuse; & ce qui y est du Soudiacre Baudele, que comme un fait entierement faux.

Il ne nous a pu donner de lumiere sur le corps de S. Baudele honoré à S. Agnan dans le XI. siecle. C'estoit apparemment non tout le corps de celui de Nisme,] (c.) 'comme Bollandus paroist le croire; [mais quelque partie peu considerable, que l'on

aura regardée neanmoins comme tout le corps.] Du Ch.p.73.b. 'Car Helgaud historien du Roy Robert, dit qu'on transfera *le corps* de S. Baudele Martyr, [à moins qu'il n'y ait faute dans son texte de l'edition de du Chesne.] Maire,t.3.p.76. 'Car le Maire dans ses Antiquitez d'Orleans, faisant aprés Helgaud l'histoire de la translation de S.Agnan en 1029, n'y dit rien de S.Baudele, ni de S.Scubile Martyr nommé avec luy dans du Chesne, quoiqu'il parle de tous les autres. [Et mesme ces deux Martyrs sont mis dans cette edition aprés trois Confesseurs.] p.141. 'Le Maire dit neanmoins en un autre endroit que le corps de S.Baudele apporté de Nisme estoit dans l'eglise de S. Agnan en 1029. [Il ne dit point où il est presentement.

Au reste, il ne se faut pas étonner que les personnes habiles qui ont travaillé au breviaire d'Orleans, n'aient pas eu grand égard aux actes que Bollandus dit avoir eus du Soudiacre de cette Eglise, Boll.p.194.e.f.]'puisqu'ils les a jugé luy mesme indignes de paroistre dans son ouvrage. Il marque quelques unes des fables qui s'y trouvent. d|P.de N.l.5.c.24.p.89.2| Saus.p.293. 'Ils ont esté suivis par Pierre des Noels, par M.r du Saussay, & par Salazar dans son martyrologe d'Espagne. Boll.p.194.e. 'On en a mesme fait à Nisme l'office propre de S.Baudele. [Mais ce ne sont pas là de grandes autoritez.] 'Bollandus se moque avec raison de ce qu'on pretend que S. Agnan apporta à Orleans les reliques de S. Baudele de Nisme, qui estoient encore à Nisme du temps de S.Gregoire de Tours, plus de cent ans aprés Saint Agnan. [S'il estoit vray que son corps a esté apporté à Orleans,] Catel, p.238. 'ce qu'on en pourroit dire de plus probable, c'est que ç'auroit esté durant les ravages que les Sarrazins firent dans le Languedoc [au VIII. siecle.] Mais ceux de Nisme pretendoient encore l'avoir du temps de Bernard Gui fait Evesque de Lodeve [en 1324.]

Boll.p.193.d.e. 'Bollandus croit que l'autre histoire de S.Baudele a esté composée dés le VI. siecle, quoique non avant S. Gregoire de Tours. [Je ne sçay neanmoins sur quel fondement il la croit si ancienne: car la piece n'a rien de fort bon ni de fort ancien:] e. '& Bollandus témoigne luy mesme n'en pas faire beaucoup d'état. p.195.c.d. 'L'eloge du Saint y est visiblement un lieu commun. f. 'Ce qu'elle dit qu'il distribua aux pauvres l'argent de ses meubles, laissa ses fonds de terre à ses parens, & s'en alla voyager avec sa femme, [n'a guere de raport aux premiers siecles de l'Eglise:] p.196.c.f. '& ce qu'elle ajoute que son corps fut enterré dans la ville, *intra mœnia urbis*, [est entierement contraire à ce qui se pratiquoit parmi les Romains.] d. 'La priere qu'il fait que Dieu accorde tout ce qu'on luy demandera par son nom & par J.C. [n'est point la priere d'un Martyr.

L'histoire de son martyre a quelque chose d'embrouillé.] a.b. 'Il semble d'abord que ce soit une sedition de quelques payens qui sacrifioient dans un bois; [& cela pourroit convenir au temps mesme que les Empereurs Chrétiens où les Gots Ariens regnoient dans le Languedoc.] c. 'Cependant on luy fait souffrir divers tourmens, & on le condanne à estre decapité: [ce qui a tout à fait l'air d'un jugement regulier exercé par un magistrat Romain.] e. 'Mais en mesme temps on luy abat d'un coup d'épée la moitié de la teste; [ce qui n'est guere d'un jugement regulier.

Pour savoir en quel temps il faut mettre le martyre de ce Saint,] P.de N.l.5.c.24.p.89.2.3. 'Pierre des Noels dit qu'il vint à Nisme sur ce qu'il avoit appris la rage que les Gots exerçoient dans les Gaules. [Il paroist donc avoir voulu qu'il ait souffert du temps que les Gots regnoient dans le Languedoc, c'est à dire au V. ou au VI. siecle: ce qui ne s'accorde guere avec le soudiaconat qu'il luy fait exercer sous S. Euvert, [si ce Saint est] Conc.t.2.p.906. 'l'Eortius du Concile de Valence en 374. *V.S.Just de Lion.* ap.de N.p.89.2. a Cependant le mesme Pierre des Noels ajoute que S.Baudele fut tué par les payens lorsqu'il parloit contre leurs sacrifices. [Est-ce qu'il a pretendu que les Gots fus-

fent payens ? Il n'y a pas mesme d'apparence qu'ils souffrissent que les payens, s'il y en avoit dans leurs Etats, y eussent la liberté d'offrir des sacrifices. On voit d'ailleurs, comme nous avons dit, qu'il a eu de fort mauvais memoires sur S.Baudele.

Usuard dit qu'il fut martyrizé parcequ'il ne vouloit pas sacrifier. Ainsi ce fut par les payens, & Adon le dit formellement. On ne trouve guere de Saints du V. siecle

Boll.20.may. p.193.2.b.

dans les martyrologes de S.Jerome,] 'où son nom se trouve dans plusieurs exemplaires, & d'une maniere qui donne lieu

p.195.

de croire qu'il y a toujours esté. 'Les actes que Bollandus, nous'en a donnez, portent que la pluspart des habitans de Nisme estoient encore dans l'erreur du paganisme, & qu'ils n'avoient point d'Evesque, ni ce semble mesme d'Ecclesiastiques : *Deerat illis venerabilium sacerdotum ecclesiasticæ institutionis doctrina*. Cela ne peut convenir qu'au temps des persecutions, & non à celui des Gots. Et il n'y a pas mesme d'apparence qu'une ville aussi considerable n'eust point encore d'Evesque sous Julien l'apostat. Bollandus le croit sur cela plus ancien mesme que la persecution de Diocletien.

Pour la page 475.§ 13.

NOTE XX.

Si Urbique est rentré après sa penitence dans les fonctions de l'episcopat.

Boll.3.apr.p. 252.1.

'Bollandus raporte quelques particularitez du commencement de l'episcopat de Urbique de Clermont, tirées d'une histoire de Saint Austremoine, qui va jusques au Roy Pepin. C'est celle qui est dans le P. Labbe, [qui ne vaut rien : c'est pourquoi nous n'avons pas voulu nous en servir.]

Branc.p.244.

'Le P.Branche dit qu'Urbique après sa penitence gouverna encore l'Eglise de

Sauf.p.128.

Clermont. 'M.r du Saussay le dit aussi assez clairement. [Ils ont peut-estre cru que S. Gregoire de Tours le marquoit, en disant]

Gr.T.h.Fr.l. 1.c.44.p.31.

'qu'après avoir effacé sa faute dans la retraite, *ad urbem propriam est reversus .... Ipse quoque sacerdos .... sepultus est*. [Je ne sçay si l'on pourroit dire que le celibat des Evesques, qui estoit déja établi par la coutume de l'Eglise, ne s'observoit pas neanmoins encore comme une loy. Mais une chose de cette importance est toujours mal fondée quand elle ne l'est que sur un passage obscur. L'action d'Urbique estoit certainement scandaleuse après qu'il estoit separé de sa femme. Sa retraite se peut dire une penitence publique : & c'estoient deux exclusions des fonctions episcopales, selon la discipline de l'Eglise.]

'On pretend que Genebaud premier Evesque de Lân, après une faute semblable, & encore plus grande, fut rétabli dans son ministere par S.Remi, & mesme par l'ordre d'un Ange. [C'est qu'il faudra examiner en son temps.]

Coint.t.1.p. 270.275.300.

Pour la page 477.§ 15.

NOTE XXI.

Que S.Ursin peut avoir presché à Bourges dans le II.siecle, mais qu'on n'y a point basti d'eglise que dans le troisieme.

[S.Gregoire de Tours semble se contredire luy mesme lorsqu'il dit d'une part,] 'que la ville de Bourges a receu la foy par S. Ursin que les disciples des Apostres avoient fait Evesque ; '& de l'autre, qu'un disciple de ceux qui estoient venus en France en 250. *quidam*, vint prescher à Bourges, y regla ce qui concernoit le ministere ecclesiastique, y bastit une eglise &c. 'ce qui est attribué à S.Ursin par les auteurs de sa vie. [On peut accorder cette contradiction en deux manieres. Car comme S. Gregoire n'est pas fort exact dans ses expressions, il peut bien avoir étendu la qualité de disciples des Apostres jusqu'aux Papes & aux hommes apostoliques du III.siecle.] 'Il dit de mesme que S.Saturnin a esté ordonné par les disciples des Apostres, 'quoique selon luy [& selon la verité,] il ne soit venu en France que vers l'an 250. [Il est sans doute plus favorable de l'accorder ainsi avec luy mesme, que de l'accuser de se contredire.

Gr.T.gl.C.c. 80.p.465.

h.Fr.l.1.c.31. p.24.

Lab.bib.t.2. p.458.460.

Gr.T.gl.M.c. 48.p.111.

h.Fr.l.1.c. 30.p.23.

On peut dire encore que S.Ursin est effectivement venu en France au commencement du deuxieme siecle, & qu'il y

a fondé l'Eglise de Bourges; mais qu'aprés sa mort, ou aprés la persecution de Severe, la foy s'y trouva fort affoiblie, & y fut ensuite renouvellée vers le milieu du III. siecle. En effet, si S. Ursin eust basti à Bourges une eglise, comme on le pretend, qui y subsista toujours depuis, il est gl.C.c 80.p. 745. difficile de croire]'que sa memoire eust esté entierement abolie au VI. siecle, comme l'assure S. Gregoire de Tours, jusqu'à ce que son corps fut decouvert [vers l'an 560. Il est encore peu croyable, ou que S. Gregoire connoissant S. Ursin, le marquast par un *quidam*, au lieu de le nommer; ou qu'il ne le connust pas lorsqu'il commença son histoire de France, 20 ou 30 ans aprés cette decouverte qui avoit fait un grand eclat dans la metropole de la province dont il estoit originaire. Nous suivons ce dernier sentiment, parceque'il ne force en aucune maniere le texte de S. Gregoire. Car pour les histoires de S. Ursin, qui luy attribuent ce que S. Gregoire Lab bib.t.2. Syll.p.9.c. dit de ce *quidam*,]'le P. Labbe en nous les donnant nous avertit qu'elles sont d'un auteur assez nouveau, qui y a meslé beaucoup de choses peu probables, & de traditions populaires; [ce qui nous dispense d'en rien dire ici davantage.

Mais en quelque temps qu'on mette S. Ursin, l'eglise dont parle S. Gregoire n'a point esté bastie au milieu du deuxieme siecle: Car les Chrétiens n'avoient point Gr.T.h.F.l.1. c.31.p.24. encore alors la liberté d'en bastir:]'& Leocade qui donna sa maison pour cela, estoit de la race de S. Epagathe qui ne souffrit à Lion [qu'en 177.]

Pour la page 482.§ 17.

NOTE XXII.

Qu'on n'a rien d'assuré de S. Savinien & de ses compagnons.

Bar.31.dec.c. Sur.ib.p.384. 'Baronius cite de Mombritius les actes de S. Savinien. 'Ceux qui sont dans Surius sont de Pierre des Noels, [& par cela mesme sans autorité. J'en ay vu de manuscrits faits par un auteur bien eloigné des premiers siecles, qui dit gravement de grandes fables. La chronique d'Auxerre qui en parle assez au long *p.*32. 33, n'est faite que dans le XIII. siecle. Ainsi ce que nous en trouvons de meilleur se reduit aux martyrologes du neuvieme siecle. C'est apparemment de Mombritius que vient]'ce que le Gallia christiana cite des actes de ce Saint: qu'il souffrit le martyre sous Neron avec plusieurs autres personnes, [ce qui revient]'à ce que dit Adon, qu'il avoit receu des Apostres mesme la commission d'aller prescher l'Evangile. Gal.chr.t.1. p.615.1.2. Ado,31.dec.

'La chronique d'Auxerre dit aussi que S. Savinien, S. Potentien, & S. Altin, avoient esté envoyez à Sens par S. Pierre, & qu'ils y furent martyrizez sous Neron. [Mais ni Adon, ni tous les autres auteurs que l'on cite pour cela, ne sont point capables de nous le faire croire, contre l'autorité de Sulpice Severe, non plus que] ce qu'ajoute la chronique d'Auxerre: Qu'ils estoient du nombre des 70 disciples. [S'il est vray que ces Saints aient basti des eglises, comme on le dit; ils ne sont point ni du premier ni du second siecle.]'Car pour l'eglise de S. Pierre le Vif que l'on pretend se nommer ainsi parceque S. Savinien la dedia à S. Pierre qui vivoit encore, il paroist par l'acte de sa fondation attribué à Clovis, qu'il vient de ce que le lieu où elle a esté bastie s'appelloit *Vivum*, '& on l'a marqué à la [marge mesme de la chronique d'Auxerre. 'Usuard ne donne le titre d'Evesque qu'à S. Savinien, & non point à S. Potentien. [Adon ne le donne pas mesme à S. Savinien, en quoy il est moins fort. Ni l'un ni l'autre ne parle de leurs compagnons.] Aut.chr.p.32. 1. Laun.bas.P. p.568. Aut.chr p. 32.1. Usu.31.dec.

Pour la page 485.§.18.

NOTE XXIII.

Que S. Nicaise n'a point esté Evesque de Rouen.

'On cite des actes de S. Nicaise qui mettent son martyre sous Domitien [Nous ne les avons point: mais s'ils sont semblables à ce qu'en raporte le breviaire de Beauvais, ils ne meritent pas grande croyance.] Laun.de Dio. r.1.p.23 de. Sul c.7.p.59.

'On fait ce Saint premier Evesque de Rouen, en mesme temps qu'on dit qu'en Gal.chr.t.1. p.515.a d.

venant à Rouen il mourut dans le Vexin François audelà de l'Epte à l'égard de la Normandie,[c'est à dire, qu'il n'est jamais entré dans le diocese de Rouen, si le vicariat de Pontoise n'en estoit pas, ou qu'au moins il n'a jamais esté à Rouen.]ᵃM.ʳ du Saussay pretend en effet qu'il a consacré le siege de cette Eglise sans y avoir jamais esté; ᵇ& le P. Pommeraie l'accorde aussi dans son histoire des Archevesques de Rouen. [Il faut joindre à cela, qu'Usuard le plus ancien de tous ceux qui ont parlé de S. Nicaise, ne le fait que Prestre;] ᶜ& que S. Mellon qu'on met aprés luy, passoit autrefois pour le premier Evesque de Rouen.

Sauſ p.725.
Pomm.p.23.
Uſſ.r.Bri.p. 145.146.

Pour la page 415.318.

NOTE XXIV.

Où sont les reliques de S. Nicaise & de ses compagnons.

Sauſ.p.725. 726.

ᵃM.ʳ du Saussay écrit que quand l'Eglise commença à jouir de la paix, les corps de S. Nicaise, de S. Quirin, & de S. Scubicule, furent mis à Meulan dans une eglise de S. Nicaise? que du temps de Charlemagne le corps de S. Quirin avec une partie de celui de S. Scubicule, & un bras de S. Nicaise, fut transporté à l'abbaye de Malmedi [dans les Ardennes ;] que celui de S.ᵗᵉ Piancie est dans la cathedrale d'Avranches; & que le chef de S. Nicaise est à Rouen. ᵇMais le P. Pommeraie soûtient contre luy que les corps de S. Nicaise, S. Quirin, & S. Scubicule, demeurerent à Gani jusque vers l'an 842, qu'à cause des ravages des Normans ils furent transportez en l'isle de Meulan, où l'on a depuis basti le prieuré de S. Nicaise, dont le corps y est encore, avec une partie de celui de S. Scubicule, le reste ayant esté porté à S. Agnan d'Orleans sous le Roy Robert, & le corps de S. Quirin ayant esté donné sous Charle le chauve plutost que sous Charlemagne à l'abbaye de Malmedi, qui est consacrée sous son nom. ᶜIl cite un distique qui porte que le chef de S. Nicaise a esté porté à Rouen: mais il n'y ajoute rien pour l'appuyer. ᵈSelon que parle Helgaud historien du Roy Robert, le corps de S. Scubile, (car on lit ainsi,) ne fut pas apporté à Orleans du temps de ce Prince, mais transféré de l'ancienne eglise de S. Agnan en la nouvelle. [Et on a vu dans la note 18, qu'il y a mesme quelque sujet de douter si cet endroit n'a point esté ajouté au texte.

Pomm.p.35. 38.
p.38.
Du Ch.t.4. p.73.b.

Le P. Artus du Monstier raporte encore la chose d'une autre maniere qu'on peut voir dans son ouvrage intitulé *Neustria pia* p. 331.332. Celui qui a écrit la vie de S. Quirin imprimée à Liege en 1679, se raporte assez à M.ʳ du Saussay, & cite p. 101. 102, des manuscrits de Malmedi, que le corps du Saint y fut apporté en 808 du village de Condé auprés de Paris, où on avoit apporté ses reliques pour les garantir des Danois ou Normans. Mais ces peuples ne se faisoient pas encore craindre en l'an 808.]D'autres disent aussi que les reliques de S. Scuvicule ont esté apportées sous Charlemagne à Condé au diocese de Paris.

Pomm.p.35.

Pour la page 418.319.

NOTE XXV.

Incertitude de la vie & de l'epoque de S. Taurin.

[Les actes de S. Taurin qui sont dans Mombritius t. 2. p. 324, & en partie dans Vincent de Beauvais l. 10. c. 33. 34. p. 380, sont une piece ou tout à fait originale, ou entierement supposée .]ᵃCar l'auteur qui prend le nom d'Adeodat, pretend avoir esté battizé par Saint Taurin, & avoir mesme esté elevé par luy à la dignité de la prestrise. [Cependant il n'y a aucun moyen de soûtenir qu'une piece telle que celle là, meslée ou plutost toute composée d'evenemens qui ont toute l'apparence d'estre fabuleux, soit une piece originale d'un Prestre du deuxieme siecle. Aussi le breviaire de Bayeux qui fait une feste semidouble de Saint Taurin, ne dit pas un mot de son histoire.]

MS. p. 641. 643.

ᵇCe pretendu Adeodat veut que S. Taurin ait esté envoyé en France avec Saint Denys par S. Clement. ᶜMais M.ʳˢ de S.ᵗᵉ Marthe disent que d'autres veulent qu'il n'ait,

p.639.640.
Gal.chr.t.2. p.571.3.a.

n'ait vécu que du temps de Sixte II, [qui est celui de S. Denys.] *MS.p.643.* 'En effet Adeodat dit que le Saint envoya avertir le Pape Sixte du jour de sa mort. *Bosq.l.1.c.29. p.53.* 'On peut aussi assez aisément raporter aux courses des barbares sous Gallien ce que dit Adeodat, *MS.p.643.* 'que la ville d'Evreux fut alors entierement ruinée par des ennemis qui venoient de l'Orient. *p.640.* 'Mais s'il est vray qu'il ait esté frere de S.Gaugeric Evesque de Cambray, comme le dit encore Adeodat, *Gal.chr.t.1. p.233.1.b.* 'S. Gaugeric n'a vécu qu'à la fin du VI. siecle: [en ce cas S.Taurin aura succedé à Licinius,] *t.2.p.571.3.b.* 'qui assista aux Conciles d'Orleans en 538 & 549, & qu'on fait le 4.e Evesque d'Evreux. *Bosq.l.1.c.29. p.53.* 'On peut voir encore ce que M.r du Bosquet dit de la confusion de cette histoire, qui se brouille & se contredit elle mesme en divers points.

[Mais il faut bien remarquer que l'Eglise d'Evreux reconnoist que Saint Taurin a eu pour successeur immediat Saint Gaud, ordonné par Severe Evesque de Rouen,] *Conc.t.4.p. 1053.* 'qui assista au Concile de Tours en 461, [& que S.Gaud fit elire en sa place Mauruse] *Coint.502. §4.* 'qui assista en 511 au Concile d'Orleans. [Cela donne grand sujet de croire que S.Taurin n'a vécu que dans le V. siecle, ou tout au plus qu'il est mort au commencement des ravages que les barbares firent dans les Gaules depuis 407. Car le breviaire d'Evreux dit que cette Eglise estoit demeurée desolée & ruinée par la tyrannie des barbares, depuis le temps de S. Taurin jusqu'à l'ordination de S.Gaud. Il est certain que dans tout le IV. siecle les Chrétiens d'Evreux, s'il y en avoit un nombre considerable, avoient eu une liberté entiere de donner un Evesque à leur Eglise, & d'en reparer les ruines.]

Pour la page 431. § 19.

NOTE XXVI.

L'histoire de Saint Julien du Mans sans autorité: Qu'il a peut-estre vécu à la fin du III. siecle.

Boll.27.jan. p.751 §1. Bosq.l.1.c.34. p.56. 'Nous avons une vie de S.Julien du Mans assez bien écrite par un Lethalde vers l'an mille, *Boll.27.jan. p.1152.§4.* 'prise sur une autre plus ancienne qui contenoit diverses choses que Lethalde a jugé peu probables: *Laun.de Jul. p.165.* '& mesme ce qu'il en a pris, sans neanmoins le vouloir beaucoup assurer, n'est encore guere recevable, vu qu'aucun ancien auteur n'en a parlé. [Cette premiere vie rejetté par Lethalde, est apparemment] *Anal.t.3.p. 50.* 'celle qu'on nous a donnée depuis peu à la teste d'une histoire des Evesques du Mans, *p.392.* 'qu'on croit avoir esté composée sous l'Evesque Aldric [vers l'an 850, & que nous attribuerons quelquefois à cet Aldric, pour abreger & nous faire mieux entendre.] *p.50.* 'Car cette vie aussi-bien que celle dont parle Lethalde, met S.Julien envoyé par S.Clement avec S.Denys de Paris, [à quoy elle joint tout ce qu'on peut desirer de fables.]

Boll.27.jan. p.1152.§3. 'Lethalde rejette ce qu'on dit que S. Julien a esté envoyé par S.Clement, comme contraire à S.Gregoire de Tours; & s'arrestant à ce qu'on le fait compagnon de S.Denys, il le fait venir en 250. [Il semble mesme que S.Julien ait vécu jusqu'aprés la persecution de Diocletien, que la vie de S.Liboire, qui n'est pas mauvaises, quoiqu'écrite vers l'an 850,] *Sur.23.jul.p. 281.§11|283. §8.* 'dit qu'on tenoit que Julien premier Evesque du Mans avoit basti l'eglise des douze Apostres auprés de la ville, *p.283.§8.* 'où plusieurs de ses successeurs furent enterrez. *Laun.de Jul. p.167-169.* 'M.r de Launoy croit en effet que la foy n'a pas fait plus de progrés au Mans qu'à Tours & à Angers, & qu'ainsi il est assez probable que S.Julien n'a vécu que vers le temps de S.Martin. [Neanmoins il n'est pas constant que l'Eglise d'Angers n'ait point eu d'Evesques avant Defenseur, quoiqu'on n'en connoisse pas, & s'il est peu probable qu'on ait basti une eglise sous le titre des douze Apostres avant le temps de Constantin, un auteur du IX. siecle n'est point capable de nous assurer que S.Julien l'ait fait. Ce Saint aura mesme pu bastir une eglise, à laquelle on aura donné dans la suite du temps le titre des douze Apostres.

Ainsi nous ne voyons pas de raison suffisante pour rejetter l'epoque de Lechalde: mais il faut avouer que nous n'en voyons pas non plus de bien forte pour l'établir. Le catalogue des Evesques du Mans donné par le P. Mabillon luy est favorable.] 'Car il donne 47 ans & 3 mois à Saint Julien, cinq ans à Saint Turibe, (qui peut mesme avoir esté plus long-temps, comme on le verra dans la note 27,) 43 ans à S.Pavace, & 49 à S. Liboire, [ce qui fait en tout 144 ans. Que si S. Liboire a esté enterré par Saint Martin, comme porte son histoire, il est mort en 372 au plustost, & vers 397 au plustard. Ainsi S. Julien aura commencé entre 228 & 253.] Mais cela depend de l'autorité du catalogue, qu'il faudroit bien examiner pour en répondre. Il est certain qu'il ne s'accorde pas avec la chronologie du P. le Cointe an. 513. § 2. Nous verrons dans la note 27, la difficulté qu'il y a sur la mort de Saint Turibe qu'on fait successeur de Saint Julien. Si les actes de Saint Gervais Martyr à Chalon sont veritables,] 'Saint Pavace qui le battiza, luy donna ce nom à cause de Saint Gervais patron de l'Eglise du Mans. [C'estoit donc quelque temps aprés l'an 386, auquel S. Ambroise decouvrit les reliques de ce Saint, inconnu jusques alors à Milan mesme. Cependant tous ceux qui parlent de Saint Julien, font venir Saint Pavace de Rome avec luy.

p.56.

Chall.f.t.2.p. 21.

Il ne faut pas oublier] 'que l'histoire de la translation de Saint Julien par Aldric, [aprés l'an 832,] porte que ce Saint estoit mort un peu plus de 600 ans auparavant. [Il n'est donc mort selon cette histoire que vers l'an 230, & ainsi on ne croyoit point au IX. siecle qu'il eust esté envoyé par Saint Clement.] 'A la teste mesme de la méchante histoire de Saint Julien, on lit ces mots, *qui fuit tempore Decii, & Nerva, ac Trajani Imperatorum &c.* [Ce *Decii* qui s'accorde si mal avec le temps de Nerva & de Trajan, pourroit bien estre un reste de la plus ancienne tradition de l'Eglise du Mans.]

Anal.t.3.p. 60.

p.50.

NOTE XXVII.

Pour la page 49.§ 19.

Fautes de l'histoire de S. Turibe: Grande difficulté sur le temps de sa mort: Qu'il en faut apparemment mettre deux.

'L'Eglise du Mans reconnoissoit au IX. siecle S. Thuribe ou Turibe comme son second Evesque, & le successeur immediat de S. Julien. 'Bollandus nous en donne deux histoires, [qui ne paroissent pas tout deux fort anciennes ni fort authentiques. Ce qu'elles en disent est plus en abregé, mais avec les mesmes fautes] 'dans l'histoire des Evesques du Mans faite sous Aldric: [a] & cette troisieme vie renvoie en effet à une plus ample. 'Elles portent toutes que S. Turibe fut envoyé avec Julien par Saint Clement Pape; qu'il y eut de son temps une grande persecution contre les Chrétiens, '& qu'il mourut martyr, disoit-on, vers l'an 145 de J.C, du temps de Tite Antonin. 'Cependant on pretend qu'il basti quatre monastere, & 38 eglises dans son diocese, [plus apparemment que n'a jamais fait Saint Martin.] 'Bollandus conclud de là qu'il n'a pu vivre avant le IV. siecle. Mais il ne devoit pas oster du texte ces preuves du peu de lumiere des auteurs de cette histoire. [On n'a point vû de monastere dans les Gaules que sur la fin du IV. siecle.]

Boll.10.apr. p.415.§ 2.

§ 4.

Anal.t.3.p. p.63-65. a p.65.

p.63|Boll.p. 416.§ 1.2p. 418.§ 1.n.

Boll.p.417.§ 7.n.

p.416.§ 5.

§ 6.

p.416.§ 5.

'On marque que S. Turibe a gouverné seulement cinq ans, six mois & 16 jours: '& cependant on veut qu'il ait fait endixsept ordinations, 89 Prestres, cinquante Diacres, 40 Soudiacres, & plusieurs autres Clercs. 'C'est ce que Bollandus n'a pu se persuader. 'On dit qu'il imposoit des cens sur les eglises qu'il consacroit, les obligeant de payer une certaine quantité de cire & d'huile pour entretenir (*ad intertenenda*) les luminaires de la grande eglise bastie en l'honneur de la S.te Vierge. [Ces manieres d'agir & de

p.417.§ 7| Anal.t.3.p. 46.54. Boll.§ 6.

n.0.

§ 6.

p.420.§9.aa| 428.§8,13. parler ne sont point du IV. siecle.]'On trouve dans la seconde vie deux miracles qu'on lit de mesme dans celle de S.Pa-
p.426,§8. terne d'Avranches' attribuée à Fortunat. [On y pourroit encore remarquer plusieurs autres defauts.]

p.417.d|418.a. 'La premiere aprés avoir dit [comme Aldric,] qu'on croit qu'il a fini sa vie par le martyre, luy donne aussi-tost le titre
p.415.b|Anal. t.3.p.60. de Confesseur. 'L'histoire de sa translation sous Aldric, ne luy donne point la
Boll.27.jan. p.762.§5. qualité de Martyr, 'non plus que la lettre de l'Eglise du Mans à celle de Pader-
16.apr.p.415.§3. born en 1205, 'ni tous les martyrologes
a p.418,b. qui parlent de luy. [a] Aussi Bollandus paroist rejetter ce titre.

[Ce qui nous embarasse bien davan-
Anal.t.3.p.64. tage,]'c'est ce qu'on lit de ce Saint dans Aldric : *Obiit XVI. kal. maias P.C. Viatoris II.V.C.* [c'est à dire *anno secundo post consulatum Viatoris viri clarissimi*. Nous ne connoissons point d'autre Viator Consul que celui qui le fut
Buc h.cycl.p.62,§3. seul en l'an 495 :]'& quelques fastes content encore les deux années d'aprés par son Consulat, quoiqu'elles aient eu leurs Consuls. [Il faudra donc mettre la mort
Anal.p.70. de Saint Turibe en 496.]'La mort de Victure qu'on conte pour le 6.e Evesque du Mans, est aussi datée dans Aldric par les Consuls, *kalendis septembris Fausto*
p.393. *juniore & Longino bis Conss.*'qui sont les Consuls de l'an 490. *V. Zenon*.

[Il n'y a point de dates plus authentiques dans l'histoire que celles des Con-
p.394. suls;] '& il y a tout sujet de croire que celles-ci viennent des monumens anciens & originaux de l'Eglise du Mans. [Mais si on les veut suivre, toute la chronologie de ces Evesques est renversée, & tout ce qu'on dit d'eux, déja assez incertain, le devient beaucoup davantage. Cependant il est difficile de ne pas suivre
Conc.t.4.p.1020.d|1053.a. ces deux dates.] 'L'epoque de Victure est certaine par les Conciles d'Angers & de Tours, où il assista en 453 & 461. [Et cela nous laisse une liberté entiere de croire qu'il a vécu jusqu'au premier septembre 490.] 'Car on pretend qu'il Anal t.3.p.70.
a gouverné 41 an, 6 mois, & 10 jours; 'Les 5 ans, 6 mois, & 16 jours, qu'on p.64.
donne à l'episcopat de S. Turibe, en y ajoutant un mois de vacance, nous menent tout juste au 16 d'avril 496. [Il faut donc renverser l'ordre qu'on donne aux Evesques du Mans, & mettre aprés le sixieme celui qu'on met le second : ou bien il faut dire qu'il y a eu deux Turibes, l'un le second, l'autre le settieme; qu'on a attribué au premier la durée de l'episcopat & l'année de la mort de l'autre. C'est ce qui brouillera moins la suite des Evesques du Mans : & il est fascheux de renverser l'ordre des Evesques d'une Eglise, qui est souvent tout ce que les archives nous en peuvent donner d'un peu assuré. Cet ordre est mesme encore plus à conserver dans celle du Mans que dans les autres, puisqu'il est au moins établi sur des monumens du IX. siecle, ce qui se trouve dans peu d'autres : & on ne sera point obligé d'abandonner ce qu'on trouve dans tous les monumens de ce temps là, que S. Turibe a succedé immediatement à S. Julien.

Au lieu du Consul Viator marqué pour la mort de Turibe, on pourroit lire Victor qui fut Consul en 424, & mettre entre 424 & 453, S. Pavace & S. Liboire, sans se mettre en peine] 'si l'on donne à l'un p.46.
43, & à l'autre 49 ans d'episcopat ; ni de ce que l'on met ensuite un Victurus qui a gouverné 24 ans, & un Victurius à qui l'on fait tenir le siege durant plus de 40 ans ; [& dont aucun par consequent ne pourroit estre mort en 490.

Nous avons encore Aurele Victor Consul en 369, ce qui nous donnera 74 ans entre la mort de Saint Turibe & le Concile d'Angers en l'an 453. Mais on ne voit point qu'on ait conté les années suivantes par le Consulat d'aucun de ces deux Victors. Ils n'ont point non plus esté seuls Consuls comme Viator ; & Victor Consul en 369, fut mesme collegue de l'Empereur Valentinien qu'on

auroit dû nommer plustost que luy, si l'on n'en eust voulu nommer qu'un, surtout dans les Gaules où Valentinien regnoit & estoit alors. Les 6 ans de l'episcopat de Turibe viennent d'ailleurs si bien à l'an 496, qu'il est difficile de ne pas croire que c'est la vraie année de sa mort. Voilà ce qui nous paroist de plus probable, & à quoy nous croyons nous pouvoir tenir, jusqu'à ce que des personnes plus éclairées aient examiné ce point, & nous aient fait part de leurs lumieres.

Ce second Turibe n'est pas mesme le seul qu'il faille ajouter à la liste des Evesques du Mans. Si S.Liboire a esté enterré par S.Martin, comme on le pretend, vers 397 au plustard, il est difficile de croire que Victurus, & Victurius qu'on met ensuite, quand c'en seroient effectivement deux, aient pu aller] p.48.69 70. 'jusqu'en l'an 490, auquel nous avons vu que Victure est mort : Et on ne leur donne à tous deux ensemble que 66 ans.

p.56.57. 'Aprés Victurius ce catalogue met de suite S.Principe, S.Innocent, & Saint Domnole. Conc.t.1.p.294.§2. 'Mais le P. le Cointe soûtient qu'entre Principe & Innocent, il faut mettre un Victor marqué dans la vie de S. Melaine de Rennes, Boll.6.jan.p.327.§6. 'que du Chesne croit estre d'un auteur contemporain. p.330.§21.22. 'On voit en effet dans cette histoire un Victor Evesque du Mans, qui vivoit du temps de Saint Melaine & de S.Aubin d'Angers, §31. '& qui a survécu le premier, p.328.§9. 'mort entre 530 & 549 selon Bollandus. Coint.t.1.p.382.§22. 'Le P. le Cointe met la mort de S.Melaine à la fin de 530, & celle de Victor vers 531, parcequ'Innocent se trouve au second Concile d'Orleans en 533.

[En distinguant deux Turibes, nous aimons mieux croire que le plus ancien est celui que l'Eglise du Mans honore comme un Saint. Car si elle en fait le 16 d'avril, que nous croyons estre le jour de la mort du second, on ne voit pas que cela ait commencé avant le IX. siecle, auquel on n'en connoissoit déja qu'un.] Boll.16.apr.p.415.c. 'Au moins les martyrologes les plus anciens où ce Saint se trouve, quoique sous le nom de Tiburce, ne sont que de 600 ans. Ferr.p.150.153. 'Ferrarius le met le 14 d'avril, auquel il assure que l'Eglise du Mans en fait ; & il le met encore le 16. Boll.p.415.§3. 'D'autres le mettent aussi le 24 de juillet & le 25 d'aoust. [Mais comme tout cela paroist fort nouveau, & peut venir de quelques translations de ses reliques, nous ne pretendons point y appuyer la distinction des deux Turibes.] p.621.a.b|623.c. 'On fait aussi en Espagne de S.Turibe d'Astorga le 16 d'avril, auquel on pretend qu'il est mort. Mais comme cette feste paroist fort nouvelle, [on peut bien en avoir pris le jour de S.Turibe du Mans ; estant assez ordinaire quand on ajoute un Saint dans les martyrologes, de le mettre au jour où l'on trouve un autre Saint de mesme nom.

Pour les histoires que nous avons de Saint Turibe, il importe peu auquel des deux on les raporte, puisqu'elles sont incapables de faire aucune autorité : Et il peut bien y avoir quelque chose de l'un & de l'autre.]

NOTE XXVIII.

Pour la page 491.§20.

Sur les actes de S.Donatien, & le temps de son martyre.

[Les actes de S.Donatien sont graves pour le style & pour les pensées. Il n'y a point de faits extraordinaires & incroyables. Ils sont mesme assez bien écrits ; & ils paroissent estre du V. siecle. Mais je ne croy pas aussi qu'ils soient plus anciens, ni qu'ils puissent passer pour originaux. Les discours en sont un peu longs, surtout ceux du juge. J'ay peine à croire aussi] Sur.24.may,p.297.§1. 'que Diocletien promist de donner des pensions à tous ceux qui adoreroient ses idoles. §3. 'La maniere dont S.Rogatien répond au juge, paroist peu respectueuse, sans qu'il y en eust de necessité. [Je ne sçay mesme s'il est aisé] §6. 'de croire que les boureaux aient changé

quelque chose dans l'execution de la sentence prononcée contre les martyrs.

51. Ces actes portent que Diocletien & Maximien condannoient à la mort par des edits publics tous les Chretiens qui ne renonceroient pas à leur religion. [Cela ne peut convenir qu'au temps de la grande persecution en 303, & il n'est pas impossible que quelques Chrétiens aient souffert alors dans les Gaules, comme nous nous croyons obligez de le dire de S. Peregrin d'Auxerre, quoique Constance leur fust tout à fait favorable. Mais aussi comme il n'est pas necessaire de s'arrester precisément aux termes de ces actes, s'ils ne sont pas originaux, je ne croy pas qu'il faille trop s'assurer sur ce point, ni qu'il soit défendu de croire que S. Donatien a souffert lorsque Maximien estoit dans les Gaules, par quelque occasion particuliere, & sans qu'il y eut de persecution generale.]

Pour la page 494. § 21.

NOTE XXIX.

Des premiers Evesques de Besançon.

Vesf.t.2.c.1. p.11-13. Chifflet en son histoire de Besançon, veut que Saint Lin successeur de S. Pierre ait apporté la foy à Besançon. Et il est vray que l'Eglise de Besançon n'honore point, comme il dit, d'autre Saint Lin: Gal.chr.t.1. p.118.2.b.c. mais il est vray encore qu'elle n'honore ce Saint que comme beaucoup d'autres Eglises le font, & qu'elle ne dit pas seulement dans son office qu'il ait esté son Apostre.

d.Vesc.c.2.p. 29.31. Chifflet met pour second Evesque de Besançon un S. Maximin, ordonné vers l'an 285 par le Pape Caius. Il en dit bien des choses, luy fait bastir plusieurs eglises, luy fait faire plusieurs miracles, & dit que l'Eglise de Besançon l'honore le 29 de may, où le peuple va visiter une chapelle de son nom à deux lieuës de la ville, prés d'un village nommé Torpot. Un manuscrit d'environ 600 ans, dit qu'il avoit vécu solitaire en cet endroit; & l'on croit que son corps y est encore. Le 29. de may est le jour du grand Saint Maximin de Treves: & on assure que c'est luy seul dont l'Eglise de Besançon fait ce jour là, soit dans son office, soit dans son martyrologe. On ajoute qu'elle n'honore aucun autre Saint Maximin en quelque jour que ce soit. [Ce n'estoit point non plus l'esprit des Evesques du III. siecle, de quitter les fonctions episcopales pour aller vivre dans la retraite. Gal.chr.t.1.p. 118.2.a.

Ainsi il y a bien l'apparence que cette chapelle est ou de S. Maximin de Treves, ou de quelque saint solitaire inconnu d'ailleurs, & que s'il y a des preuves suffisantes que l'Eglise de Besançon ait eu un Lin & un Maximin pour premiers Evesques, il faut se contenter de cela, sans pretendre en savoir rien davantage:] Pour les chartres que le Pere Chifflet dit estre d'une antiquité adorable, [on en jugera quand on les aura vuës. Cependant nous demandons à la Verité la grace de l'adorer elle seule, & non quelques pancartes que ce puisse estre.] Vesf.p.13.

NOTE XXX. Pour la page 494. § 21.

Que Saint Sixte de Reims n'est venu apparemment que sous Diocletien.

Flodoard qui a écrit l'histoire de l'Eglise de Reims dans le X. siecle, dit que S. Sixte premier Evesque de ce siege a esté envoyé en France par S. Pierre. On marque que quelques autres ont dit la mesme chose dans le IX. siecle. Hincmar, [un peu plus ancien que tous ceux-ci,] dit qu'il fut envoyé par le Pape Sixte, [sans exprimer si c'est par le premier ou par le second.] Mrs de S.te Marthe & M.r du Bosquet l'entendent du second. [a] Il y a en effet plusieurs raisons qui empeschent presque egalement de croire qu'il soit venu du temps de S. Pierre & du temps de Sixte I. Les actes mesmes de S. Sixte de Reims, disent qu'il ne vint que sous Diocletien & Maximien, aprés la mort de S. Crépin, [c'est à dire vers l'an 287. Flod.l.1.c.3. p.11. Marlot,t.1.p. 42. Hinc.op.33. c.16,t.2.p.431. Gal.chr.t.1. p.475.1.cl Bosq l.1.c.33. p.55.56. a Marl.p.46. 47. p.45.46.

Entre ces differentes opinions, celle d'Hincmar a le plus d'autorité par la qualité de son auteur, l'un des plus savans hommes de son siecle. Mais il est à craindre qu'elle ne soit née de la ressemblance du nom : Et d'ailleurs je ne sçay s'il y a beaucoup d'exemples de Saints que leurs propres histoires mettent dans un temps posterieur à celui où ils ont vécu. On les fait toujours plutost monter que descendre.] 'On ne met que deux Evesques entre S. Sixte & Imbetause qui assista au Concile d'Arles en 314 ; [& 27 ans peuvent suffire pour cela.]

Gal. chr. t. 1. p. 475. 2. d.

Pour la page 494. § 21.

NOTE XXXI.

Que ce Saint ni S. Sinice ne sont point Martyrs.

Marl. t. 1. c. 15. p. 53.

'Ceux qui ont écrit depuis cent ans, font S. Sixte de Reims Martyr, contre la tradition de son Eglise. Mr Marlot dit que cela est venu de ce que Democarés qui cherchoit partout des memoires pour les premiers Evesques des Eglises, s'adressa pour Reims à Jacque Bridou Penitencier, qui sur un passage de Flodoard un peu obscur, luy manda que Saint Sixte & S. Sinice son successeur estoient martyrs. Sur cela Democarés le mit dans son livre du Sacrifice de la Messe. Comme il passoit pour estre fort habile dans l'histoire de l'Eglise Gallicane, Baronius l'a suivi dans le martyrologe Romain ; & l'autorité du martyrologe & de Baronius a entrainé sans grande peine tous les autres. Ainsi une réponse precipitée d'un seul homme peut engager dans l'erreur une foule d'écrivains, qui s'en rapportent les uns aux autres.

Pour la page 494. § 21.

NOTE XXXII.

Que les actes de S. Timothée de Reims ne valent rien.

MS. p. 291.

'Nous avons trouvé dans un manuscrit des actes de S. Timothée & S. Apollinaire, 'qui sont presque entierement copiez par Flodoard. [Ainsi ils sont plus anciens que luy : mais ils ne le sont pas de beaucoup, puisqu'ils parlent de l'Evesque Altipin, ou plutost] Tilpin, comme lit Flodoard, [qu'on sçait avoir vécu sous Charlemagne. Il ne faut donc pas s'étonner] 's'ils mettent plus de 50, [ou selon le manuscrit, plus de 90] martyrs executez en un seul jour à Reims sous Neron, [contre l'autorité formelle de S. Sulpice Severe. Il y a beaucoup d'autres choses dans ces actes qui montrent que ce n'est nullement une piece authentique & originale.] 'Ainsi plus l'auteur a tasché de s'acquerir de croyance, en voulant qu'on le crust témoin oculaire de ce qu'il dit, *nobis videntibus*, [moins il en merite.] 'Il y a d'autres copies de ces actes qui ne disent point que S. Timothée ait souffert sous Neron, & il sont encore differens des nostres en plusieurs points.

Flod. l. 1. c. 4. p. 13.

p. 18.

p. 17.

MS. p. 291. Marl. p. 58.

Marl. p. 56. 57.

'Quelques uns croient que S. Timothée estoit disciple de S. Polycarpe, & qu'il a souffert sous M. Aurele. [Cela est possible : mais nous ne voyons point sur quoi on le fonde. Ainsi nous aimons mieux mettre ce Saint, & S. Apollinaire son compagnon, entre ceux dont la veneration est tres certaine, & dont on ignore le temps & les actions. Si l'on reçoit neanmoins] 'ce qui est dans leurs actes & dans Flodoard, qu'Eusebe converti par eux leur fit bastir une eglise ; [cela ne se peut guere presumer que du temps de Constantin. Ainsi ils n'auront pas souffert avant Diocletien.]

p. 56.

MS. p. 291. Flod. p. 18.

Pour la page 497. § 22.

NOTE XXXIII

Sur les actes de Sainte Macre.

Boll. 6. jan. p. 325.

'Les actes de S.te Macre que nous avons dans Bollandus sont graves, & ont quelque chose d'assez beau : mais il y a aussi bien des injures & des miracles : & on y fait souffrir à la Sainte les plus grands tourmens aprés la prononciation de sa sentence, [ce qui est contre les loix Romaines, & ne se voit point dans les veri-

tables histoires. Je douterois fort aussi qu'il y eust un Capitole à Fimes. La fin au moins est certainement écrite aprés le temps de Charlemagne, Je ne trouve point dans ses actes, non plus que dans Flodoard, ce qui est dit dans Usuard & dans d'autres martyrologes, qu'elle fut jettée dans le feu sans bruler.]

Pour la page 497. § 22.

NOTE XXXIV.

Sur Saint Beat.

Boll. 9. may, p.364.365. 'Bollandus raporte les raisons que l'on a de croire que S. Beat a vécu & est mort à Vendosme. p.367.368. 'Car pour ce que d'autres le mettent à Vindich en Suisse, il soûtient que Daniel Agricola auteur de cette opinion, a avoué luy mesme à Rhenanus que c'estoit une fiction. p.364. § 2. 'Bollandus reconnoist aussi que les actes qu'il donne de S. Beat, & tous les autres qu'il en a vus, ne peuvent faire une grande autorité. § 4. 5. 'C'est pourquoi il ne fait pas difficulté de contester les principaux faits qui y sont enoncez. Car il croit que ce qui y est dit que le Saint avoit esté envoyé par S. Pierre, peut venir de quelque peinture, où l'on voyoit un Evesque luy donner sa mission, & tenir en mesme temps des clefs pour marque de sa puissance sacerdotale; ce que l'on aura ensuite expliqué de S. Pierre, pour favoriser l'inclination que beaucoup de personnes ont d'attribuer aux Saints une grande antiquité. p 565.566. 'Comme ces actes le font disciple de Saint Pierre, ils ne manquent pas de dire qu'il a presché l'Evangile aux payens, & en a converti plusieurs. p.566. § 2. 6. 'mais en mesme temps ils luy attribuent une vie qui est plutost d'un solitaire que d'un predicateur de la foy. § 2. 'ils disent positivement qu'il imitoit la vie des anciens moines, [ce qui va à le mettre dans le V. siecle au plustost.]

Marl. t. 1. p. 60. 'Mr Marlot ne donne que peu de choses de la vie de S. Beat, qu'il pretend avoir presché à Lân: [mais ce peu mesme paroist si fort estre un abregé des actes de celui de Vendosme, qu'il n'y a guere lieu de douter que ce ne soit le mesme Saint:] p.61. '& l'on en fait à Lân le 9 de may, auquel les martyrologes marquent celui de Vendosme. Boll. 9. may. p.365. 56. 'On honore encore un S. Beat à Coblentz au diocese de Treves le 26 de juillet. Bollandus croit qu'il est different de l'autre.

Pour la page 504. § 25.

NOTE XXXV.

Qu'il faut apparemment distinguer S. Genulphe qu'on fait Evesque de Cahors, & S. Gondulphe Evesque d'Italie mort en Berri.

[On ne peut douter que le nom de S. Genulphe n'ait esté celebre dans le Berri au IX. & au X. siecle. Cela paroist par deux histoires que Bollandus nous en a données,] Boll. 17. jan. p.81. § 7. 'dont la premiere est écrite au moins aprés l'an 900, [a] puisqu'elle parle de ce qui estoit arrivé beaucoup d'années aprés les incursions des Normans sous le Duc Roul; a p.89. § 6. p.103. § 26. '& que l'Abbé Elie qui vivoit bien avant dans le X. siecle, p.91. § 14. 'y est appellé de tres heureuse memoire; [ce qui marque qu'il estoit mort.] p.82. § 7. 'La seconde histoire de Saint Genulphe est tirée de la bibliotheque de Fleuri, p.107. § 50. '& écrite aprés l'an 990, p.82. § 7. 'par un Benedictin de l'abbaye de Strade, où estoit alors le corps de Saint Genulphe.

[Le temps de ces deux historiens suffit seul pour leur oster toute sorte d'autorité en ce qui regarde la vie du Saint, quand ce qu'ils en raportent ne seroit pas par luy mesme tout à fait insoûtenable: mais ils peuvent servir pour l'histoire de leur siecle.] p.92. § 1. 7. 8. 'Ils disent que le Pape Sixte II. fit S. Genulphe Evesque, p.94. § 16 | p. 101. § 17. 'l'envoya en France, 'où il prescha & convertit *civitatem Geturnicensem*. b p.81. § 1. [b] On ne connoist en France aucune ville de ce nom, mais on croit qu'il marque la ville de Cahors, *Cadurcensem*, qui reconnoist Saint Genulphe pour son premier Evesque: § 3. '& cela se trouve dans quelques nouveaux martyrologes, dans le

breviaire de Bourges, [& dans l'ancien breviaire de Paris.]

51. 'Bollandus a peine neanmoins à croire qu'il ait esté Evesque de Cahors, parceque les deux histoires que l'on en a semblent mettre *civitatem Geturnicensem*, hors de l'Aquitaine où est Cahors, & mesme hors des Gaules. [Cette raison seroit decisive dans de bonnes pieces. A l'égard de celles dont il s'agit, je ne sçay ce qu'il en faut conclure.]

52. 'Bollandus objecte encore que S. Genulphe ayant presché quelque temps en cette ville, se retira dans un desert du Berri jusqu'à sa mort, & y fonda un monastere. [Cela ne fait pas plus contre l'episcopat de Cahors que contre tout autre. Mais je pense que cela nous peut donner lieu de juger que Saint Genulphe n'est pas aussi ancien qu'on le fait, ni du troisieme siecle de l'Eglise, & qu'il pourroit bien n'avoir vécu que vers la fin du cinquieme, lorsque les Gots possedoient toute la premiere Aquitaine, hors l'Auvergne & le Berri, & chassoient quelquefois les Evesques Catholiques de leurs Etats. On pourroit encore douter si l'on n'a point confondu un S. Genulphe Evesque dans les premiers siecles, avec un Abbé de mesme nom qui aura vécu long-temps aprés.

Le nouveau breviaire de Paris qualifie Evesque celui dont on honore les reliques dans la cathedrale de cette ville; mais on en a osté tout ce qu'on disoit auparavant de son histoire. Et dans le calendrier de l'office pour les laïques, on ne met point d'où il estoit Evesque, quoiqu'on le marque de tout ceux dont on le sçait. Mais nous allons voir que celui qu'on honore à Paris, peut estre un Saint different de celui qu'on fait Evesque de Cahors, & qui peut l'avoir esté, comme nous venons de voir, si on le veut mettre du temps des Gots, ou si on le distingue de celui qui est mort dans le Berri:]

53. 'Bollandus aime mieux croire que S. Genulphe n'estoit attaché à aucune Eglise, qu'ainsi aprés avoir formé l'Eglise de Cahors, il avoit esté prescher l'Evangile à d'autres peuples, qu'il estoit mort dans le Berri, & qu'on avoit ensuite fait un monastere au lieu où estoit son corps.

Lab. bib. t. 2. p. 386. 'Le P. Labbe nous a donné l'histoire de la translation d'un Saint Gondulphe, Evesque de Milan, dit-on, qui ayant quitté sa ville pour les miseres dont elle estoit affligée, (ce qui est un peu extraordinaire,) se retira en une forest du Berri, où il mena une vie solitaire, comme le raportent, dit cette histoire, ceux qui ont esté témoins de ses actions & de ses vertus. 'Il fut enterré au mesme lieu, & p. 387. depuis transferé à Nostre-Dame, *apud Nobiliacum*, ou *Nobilem Villam*, en Berri. Il fut long-temps en terre au milieu du chœur de cette eglise: Depuis cela on le transporta derriere l'autel: & cette translation fut accompagnée de quelques miracles raportez par un auteur [qui vivoit du mesme temps ou fort peu aprés.] Car il assure qu'il connoissoit fort bien Goscelin Archiprestre de Bourges, qui ayant pris secretement un os du Saint dans cette ceremonie pour le mettre dans son eglise, en fut aussi-tost puni de Dieu, [qui voulut montrer que ces pieuses voleries blessent la vraie pieté aussi-bien que la justice.] Le P. Labbe dit que le lieu où ce Saint est enterré, est ce qu'on appelle aujourd'hui le Bourg S. Gondon à 3 lieuës de Gien [sur la Loire.

Le nom de Gondulphe qui approche si fort de Genulphe, la conformité de leur histoire, & le Berri où l'on dit que l'un & l'autre est mort, donnent quelque lieu de douter si ce n'est point un mesme Saint; outre qu'Ughellus ne met point de Gondulphe ni aucun autre nom approchant entre les Evesques de Milan.]

Boll. 17. jan. p. 1135. 'Neanmoins l'Eglise de Bourges qui fait de S. Genulphe le 20 de juin, comme d'un Evesque de Cahors, fait de S. Gondulphe le 17 du mesme mois, & en dit les mesmes choses que porte l'histoire

l'histoire du P. Labbe, D'ailleurs quoique S.Gondon & le lieu où S. Genulphe est mort soient tous deux dans le Berri, ils sont neanmoins presque aux deux extremitez, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident, & eloignez de pres de 30 lieues.

Ugh.t.4.

'Ughellus marque plusieurs Gondulphes Evesques autour de Milan, comme à Albe, à Alexandrie, à Aqui, à Tortone, & à Bobio. [Et il n'est pas impossible que quelqu'un d'eux ait esté obligé par les malheurs du temps à quitter son pays, & soit venu vivre solitaire en France. On dit la mesme chose de S. Fortunat, qui a écrit la vie de S. Marcel de Paris vers le milieu du VI. siecle.

Il faut remarquer que l'histoire de S. Gondulphe dans le P. Labbe, est composée de deux parties toutes differentes.]

Lab.bib.t.2. p.387.

'Car ces paroles, *in pago Bituricensi &c.* ne sont point dutout une suite de celles qui les precedent.

Pour la page 505.525.

NOTE XXXVI.

En quel temps a vécu S. Eutrope.

Gr.T.gl.M. c.56.p.129.

'S. Gregoire de Tours nous assure en mesme temps que S. Eutrope a esté martyrizé, & qu'on tenoit qu'il avoit esté envoyé par S. Clement. [Ainsi c'est le plus autorisé de tous ceux qu'on peut opposer à Sulpice Severe, qui veut que les Martyrs de Lion sous Marc Aurele soient les plus anciens Martyrs des Gaules. On peut dire que ces sortes d'expressions generales ne laissent pas d'estre vraies, quoiqu'il y ait quelques exceptions, pourvu que les exceptions soient peu considerables, & que les preuves sur lesquelles on les appuie soient fortes. Un auteur, quelque habile qu'il soit, ignore certaines choses: Et il est d'autant plus aisé que S. Sulpice ait ignoré le martyre de S. Eutrope,] 'qu'on n'avoit point d'histoire de luy, & que la memoire mesme de son martyre s'estoit perdue au VI. siecle: [d'où il est aisé de tirer qu'elle estoit déja perdue dés le quatrieme. p.129.

Mais assurément il faut peu connoistre combien le temps altere la verité des choses qui ne se conservent que dans la memoire du peuple, pour donner une grande autorité à l'opinion commune du VI. siecle, qui n'estoit appuyée d'aucun écrit.] 'Aussi Bollandus n'a pas cru qu'il s'y falust beaucoup arrester, & il aime mieux croire que S. Eutrope n'est venu qu'au troisieme siecle avec S. Denys, 'dont sa vie toute pleine de fables le fait compagnon.

Boll.30.apr. p.733.§1.

p.735.§5|P. de N.l.4.c. 105.p.74.3.

[Je ne sçay neanmoins s'il ne vaudroit pas mieux le faire plus ancien, & mettre son martyre sous M. Aurele, ou sous Severe, puisqu'il estoit demeuré entierement inconnu.] 'On peut objecter avec M.r de Launoy, qu'il n'y a pas d'apparence que l'Eglise de Saintes ait eu un Evesque avant celles d'alentour qui sont plus considerables. [Mais nous ne savons point quand Bordeaux, Poitiers &c. ont commencé à en avoir. Et S. Eutrope a pu estre aussi un predicateur apostolique de tous ces pays, & n'avoir esté consideré comme Evesque de Saintes, que parcequ'il a fini sa mission par son martyre. En effet, il paroist bien que le fruit qu'il y a fait n'a pas eu de grandes suites, puisqu'on avoit mesme perdu la memoire de son martyre.] 'M.r du Bosquet croit que le nom de S. Clement a bien pu estre ajouté en cet endroit au texte de S. Gregoire de Tours.

Laun.de Gr. c.11.p.34.

Bosq.l.1.c. 30.p.54.



NOTES SUR SAINT ALBAN.

Pour la page 501.

NOTE I.

Qu'il peut avoir souffert en 287.

Gild.exc.c.8. p.116.d. SAINT Gildas, [qui vivoit à la fin du V. siecle,] met le martyre de S. Alban dans la persecution de Diocletien, mais il le fait par conjecture, & sans le vouloir assurer, *ut conjicimus*. Bede, Bed.hist.l.1.c.6.7.p.7. comme plus nouveau, n'hesite point, & le met nettement dans le feu de cette persecution generale. [Il faut le mettre sous Diocletien, s'il est vray] que l'Eglise c.4.p.5.a. d'Angleterre ait toujours joui de la paix jusqu'à ce Prince, comme le dit Bede. [Il y a quelque difficulté à le mettre durant la persecution, c'est à dire aprés l'an 303, parceque Constance, fort favorable aux Chrétiens, regnoit alors dans l'Angleterre: Et on croit qu'il n'y a eu en ce temps là que peu ou point de Martyrs dans les Gaules. *V. la persecution de Diocletien* § 11. Ce n'est pas qu'il n'y en ait pû avoir sous les Princes les plus favorables; mais il faut de plus fortes preuves pour le croire. Constance conquit l'Angleterre en 296, par la defaite d'Alecte qui l'avoit usurpée sur Carause: & celui-ci s'en estoit rendu maistre vers la fin de 287. Ainsi si S. Alban a souffert par l'autorité de Diocletien, il faut que Alf. 286.§11. ç'ait esté en 286 ou 287.] Alford cite divers auteurs Anglois qui mettent son martyre en 286, entre lesquels sont les actes mesmes du Saint, [qu'on voit par là n'estre pas fort anciens: & il y a encore d'autres raisons qui nous empeschent §12. de nous en servir.] Alford cite mesme un manuscrit de Bede qu'il pretend estre fort ancien, où on lit que S. Alban souffrit l'an 286 de l'Incarnation. Il aime mieux croire neanmoins qu'il fut seulement pris en 286, & qu'il commença alors son martyre, mais qu'il ne le consomma que le 22 juin en 287. [Bede ne donne aucun lieu de dire qu'il ait esté six mois en prison. Mais ce qui peut porter à croire qu'il n'a souffert qu'en 287, c'est que les Martyrs qui souffrirent dans les Gaules vers le mesme temps, sont attribuez à Maximien, qui ne commença à regner que le premier avril 286, & ne vint dans les Gaules qu'au mois de septembre de la mesme année.]

NOTE II.

Pour la page 510.

Que ce n'a point esté sur la Tamise.

La riviere que S. Alban avoit à passer Bed.hist.l.1.c.7.p.8.a. pour aller du lieu où il fut condanné à celui où il devoit avoir la teste tranchée, [ne devoit pas sans doute estre fort considerable.] Cependant S. Gildas dit, Gild.exc.c.8.p.116.c. selon les imprimez, que c'estoit la celebre riviere de Tamise: Mais Usserius Uss.r.Bri.c.7.p.151. remarque que ce nom ne se trouve point dans quelques manuscrits; & que cette riviere est le Cole, qui passe à Verolamium. Car c'est la Ville où S. Alban Bed.p.9.a. souffrit, comme Bede le dit expressément: à quoy Gildas mesme s'accorde, Gild.p.116.d. appellant ce Saint, Alban de Verolame: [& Sanson place cette ville à plusieurs lieues de la Tamise.] Baudrand appelle Baud.p.317.a. Leaus la riviere qui passe auprés de Verolam. Il ne cite rien. [Sanson distingue la riviere de Lea, qu'il fait passer à Harford, de celle sur laquelle il place S. Alban, & dont il ne marque point le nom.]

NOTE III.

Pour la page 513.

Que le corps de S. Alban n'a point esté transferé à Cologne.

Surius dit que S. Germain emporta Sur.22.jun.p.285.§8|Uss.r.Bri.p.129. les reliques de S. Alban à Rome, d'où l'Imperatrice Theophanie femme

d'Othon II. les fit transporter à l'abbaye de S. Pantaleon de Cologne en 977, & que ces reliques passant par Mayence, l'Archevesque de cette ville qui craignoit qu'elles ne fissent tort à la gloire d'un autre S. Alban celebre à Mayence, obtint que pour les distinguer celui Flor.p.620.2. d'Angleterre seroit appellé Albin : '& quelques martyrologes le marquent Sur 22.jun.p.285.§9.10. sous ce nom. 'Il ajoute à cela divers miracles pour montrer la verité de ces reliques. [Mais quand il demeurera constant que l'on a à Cologne le corps d'un S. Albin venu de Rome, il ne laissera pas de demeurer fort douteux & fort peu croyable que ce soit S. Alban d'Angleterre;] §9. 'comme les Anglois l'ont toujours nié depuis qu'ils ont eu connoissance de cette pretention. [Car pour ce que l'on dit 31.jul.p.364.§25. de S. Germain d'Auxerre,] 'il ne faut que lire sa vie originale pour voir combien cela est insoutenable. [S. Gildas qui Gild exc.c.8.p.116.d. a vécu un peu aprés S. Germain,] 'se plaint de ce que les barbares, [& non la distance des pays,] privoient les Bretons de la vue des lieux où S. Alban & les autres Martyrs d'Angleterre avoient souffert, & où ils estoient enterrez.

Pour la page 514.

NOTE IV.

Qu'on n'a rien de bon pour S. Alban de Mayence.

[Il n'y a rien de plus incertain que Canis.t.5.2.p.645. l'histoire de S. Alban de Mayence.] 'Canisius en donne deux vies, dont la premiere qui est fort longue, est à ce qu'il ctoit d'un Sigeard moine de S. Alban de Mayence, qui a écrit l'histoire de ce Saint en 1297, comme on l'apprend de Trithe- p.644. me. 'Il y trouve des choses *in quibus*, dit-il, *fides autoris vacillet*. [Et ce jugement qu'il en fait, aussibien que le temps où elle a esté écrite, nous dispense de perdre le temps à l'examiner. Canisius ne dit rien ni de l'auteur, ni du temps, ni de p.666. la qualité de la seconde vie. 'Mais elle confond l'Empereur Honoré avec Huneric Roy des Vandales, qu'elle qualifie encore Roy des Perses & des Medes; & joint le temps de ce prince avec celui de S. Ambroise, '& de S. Paulin de Treves, p.667. [c'est à dire le milieu & la fin du IV. siecle avec la fin du cinquieme. 'On cite p.644. encore de Tritheme, que Rupert moine du mesme monastere de Mayence a écrit en vers la vie de S. Alban vers l'an 892. 'Mais Serarius mesme qui a fait l'histoi- Ser.r. Mog.l.2.c.27.p.168. re de Mayence, avoue qu'il n'a jamais vu cet ouvrage. Il ne parle point de la seconde vie donnée par Canisius, mais seulement de la premiere, 'qu'il soutient L.1.c.40.§6.p.170.171. estre de Goswin moine de Mayence, quoique non de S. Alban, & avoir esté faite vers l'an 1072. [Ainsi il la fait plus ancienne que Canisius de 225 ans.] 'Mais l.2.c.27.p.269. il ne l'en estime pas davantage; & il se croit obligé de se reduire aux leçons du breviaire de Mayence, avec toutes les difficultez qu'elles renferment, dont il ne marque qu'une partie. 'Baronius dit Bar.21.jun.d. aussi que la vie de ce Saint, qui commence par ces mots, *Erat olim in partibus Aquilonis &c.* n'a pas seulement de vraisemblance. 'Surius marque les deux vies Sur.ib.p.284.a. données par Canisius, & les rejette.

'On ne s'accorde point dutout non Bar.ib.d. plus pour le temps où il a vécu. Les uns le mettent sous Diocletien, les autres en 370, les autres en 425, [les autres, comme nous avons dit, sous Huneric, aprés 480. La premiere opinion peut s'accorder avec une histoire manuscrite de S. Piaton,] 'qui met un Alban entre ceux qui MS.p.350. vinrent de Rome avec ce Saint & S. Denys de Paris. [L'opinion de Sigebert qui le met en 425, approche plus] 'de ce que Sur.p.283.c| Ser.p.269. Surius raporte du breviaire de Mayence, où il est dit, comme dans la seconde vie, qu'il fut banni sous Huneric Roy des Vandales, & tué à Mayence par les Ariens. [Mais on ne parle point qu'il y eust d'Ariens à Mayence en ce temps là.] 'D'autres disent que ce fut sous l'Em- Ser.l.1.c.31.p.119. pereur Honoré en l'an 404. [Et il pourroit bien avoir esté tué par les barbares

qui ravagerent les Gaules sous Honoré, estant aisé qu'il y eust parmi eux des Ariens. Mais il ne faudroit mettre son martyre qu'aprés l'an 406.]

l.2.c.27.p. 269. 'Le breviaire de Mayence dit qu'il fut banni [d'Afrique] avec Thëoneste, *episcopo Philippensi*. [Je ne connois point d'evesché de ce nom ni en Espagne, ni en Afrique, ni dans les autres pays où dominoient les Vandales: & tout le reste de ce qu'on dit de S. Thëoneste n'est guere plus aisé à justifier. On en fait le 30 d'octobre, auquel le martyrologe Romain dit, comme ce breviaire, qu'il fut martyrizé à Altino en Italie par les Ariens.] 'Il y en avoit une chapelle auprés de Mayence, qui a esté abatue il n'y a pas bien longtemps. 'Le P. Ruinart en parle assez amplement dans son histoire de la persecution des Vandales. l.1.c.31.p.110. Vand.p.543-545.

Pour la page 515.§1.

NOTES SUR SAINT SEBASTIEN.

NOTE I.

Des sermons qu'on dit que S. Augustin a fait le jour de sa feste.

Aug.B.t.5.p. 1289.g. 'QUELQUES manuscrits marquent que le sermon 100, *de diversis*, dans S. Augustin *p.* 570, qui est le 331 de la nouvelle edition *p.* 1290, a esté prononcé à la feste de S. Fabien & S. Sebastien; '& Bollandus l'a cru de la sorte. [a] Mais il paroist par la fin qu'il fut fait durant les chaleurs; [& la feste de S. Sebastien s'est toujours faite dans l'hiver le 20 de janvier. On peut donc seulement y avoir appliqué ce sermon; & il faut apparemment dire la mesme chose du 368,] 'que les anciens lectionaires raportent aussi à la feste des mesmes Martyrs.

Boll.20.jan. p.258.§9.
a Aug.t.131. c.5.p.1292.d.
p.1453.g.

Pour la page 516.§1.

NOTE II.

Jugement de ses actes: Diverses difficultez qu'on y trouve,

Boll.20.jan. p.277.§82. 'Les actes de S. Sebastien disent que Dieu avoit fait divers miracles au tombeau de S. Tiburce, jusqu'au temps où ils ont esté écrits: [& cela suffiroit quand on n'en auroit pas d'autre preuve, pour montrer qu'ils ne sont pas originaux, ni écrits par un auteur contemporain.] 'Il y a plus de 800 ans qu'on les a attribuez à S. Ambroise. 'Bollandus ne s'eloigne pas de croire que c'est luy effectivement qui les a composez sur les memoires originaux des notaires de l'Eglise Romaine, ou plutost il suppose que c'est une chose certaine: & il trouve que le style convient assez à l'elegance & à la gravité de ce saint docteur. [Il faut neanmoins avouer qu'il y a des termes qui ne répondent pas à ce jugement, comme celui d'*incrementum* pour dire un fils *p.*270.§ 34, de *scholastissimus* § 77, de *gluto* pour dire un gourmand § 10, & quelques autres que l'on pourroit remarquer. Le titre d'Evesque des Evesques donné au Pape § 67, est apparemment d'un Romain posterieur au IV. siecle, On peut dire mesme en general que le style de ces actes n'a point la force & la vivacité de celui de S. Ambroise.

p.258.§6.
§7|p.264.a| 26.mars, p. 612.a.

Mais ce qui est encore plus, c'est qu'il y a des choses difficiles à accorder avec ce Pere:] 'Car il dit que S. Sebastien estoit *Mediolanensis oriundus*, & ses actes disent qu'il estoit citoyen de Narbone. [Cela se peut accorder en disant qu'il estoit né à Narbone, quoique sa famille fust de Milan. Mais S. Ambroise se seroit accordé plus clairement avec luy mesme:] '& les actes disent seulement que S. Sebastien avoit esté instruit dans le Milanois, [si l'on ne veut dire qu'au lieu d'*erudiens* il faut lire *editus*,] 'comme il semble que Metaphraste, Raban, & plusieurs autres aient lu. [Ainsi il sera né à Milan ou aux environs, d'une famille de Narbone.] 'Que si l'on

p.265.a.b. a. c. Catel,p.88.a.

monstre à Narbone le lieu où l'on pretend qu'il est né, [il faudroit examiner de quelle antiquité est cette tradition.

Il est encore plus difficile d'accorder les actes avec S. Ambroise dans un point plus important.] 'Car S. Ambroise paroist avoir cru que le Saint avoit quitté Milan, & estoit allé à Rome pour y chercher le martyre. [Les actes ne disent rien de cela,] '& ne témoignent point qu'il soit venu à Rome par d'autres raisons que par l'obligation de la charge qu'il avoit à la Cour. [Bien loin de dire qu'il y fust venu exprés pour y trouver le martyre,] ils marquent mesme qu'il cachoit autant qu'il pouvoit le service qu'il rendoit à J. C. 'jusqu'à ce qu'il fut denoncé à l'Empereur par le Prefet. [On peut répondre que S. Ambroise se sert d'un *fortassè*, qui donne lieu de croire qu'il ne savoit pas le particulier de la vie du Saint, & que ce qu'il dit du sujet qui luy avoit fait quitter Milan, n'est qu'une simple conjecture. Tout l'endroit paroist le marquer, & cela peut suffire pour justifier les actes, qu'il faudroit abandonner s'il estoient contraires à S. Ambroise. Mais cela fait voir aussi tres clairement que ce Saint ne peut pas en estre l'auteur.

Amb.B.ps. 118.v.157.p. 1234.b.

Boll.20.jan. p.265.§1.2.

§3.p.278.§85.

Quoique ces actes ne soient pas de S. Ambroise, ils semblent neanmoins n'estre guere moins anciens que luy,] 'puisqu'ils parlent du Consulat, & des spectacles des gladiateurs, comme de choses qui subsistoient encore. [Le Consulat a duré jusqu'à Justinien: mais on croit que les gladiateurs furent abolis à Rome des l'année 403, ou peu aprés. *V. Honoré* § 20. Je ne sçay si l'on peut raporter pour une preuve de la mesme antiquité ce qui y est dit,] 'que la mort n'est pas une peine pour l'homme, mais sa nature. [Car quoique cette expression puisse avoir un bon sens dans l'endroit, neanmoins comme elle favorise beaucoup l'heresie Pelagienne, il semble qu'on l'auroit evitée, si c'eust esté aprés

p.268.§20.22.

p.269.§27.

la naissance de cette heresie.] 'On voit encore que les passages de l'Ecriture y sont quelquefois citez d'une maniere differente de nostre texte; [& on y peut trouver plusieurs autres marques d'antiquité. §.31.55.

Comme nous croyons que cette histoire n'a esté écrite au plustost que sur la fin du IV. siecle, cela peut servir à excuser] 'la maniere dont la persecution qu'elle met au commencement du regne de Diocletien, y est décrite, & qui convient à peine à la fin du mesme regne. Mais il n'est pas étrange qu'un auteur eloigné d'un siecle entier, n'ait pas assez distingué les differentes parties d'un mesme regne, & que voyant qu'il y avoit eu quelque persecution à Rome au commencement de Diocletien, il ait employé pour la décrire ce qu'il a cru le plus capable d'en representer la grandeur, & ce qu'il trouvoit estre arrivé sous ce prince. Nous sommes obligez d'excuser le mesme defaut dans l'histoire de S. Maurice par S. Eucher, & dans celle de S. Victor de Marseille, qui sont si belles d'ailleurs. p.275.§65.

Celle de S. Sebastien peut estre du mesme genre que ces excellentes pieces, & à peu pres du mesme temps, quoique non pas du mesme degré, soit pour le style & l'elevation du genie, soit pour les choses. Car il y a divers endroits dans les discours, qui peuvent faire de la peine, outre leur nombre & leur longueur excessive.] 'La description de la joie du ciel [y est bien humaine & bien sensuelle, quoique cela se puisse peut-estre excuser sur la necessité de representer les choses spirituelles à ceux qui estoient encore tout charnels, d'une maniere proportionnée à leur foiblesse. Il y a aussi beaucoup de miracles:] '& ce manteau dont le Saint est revétu par sept Anges, [a quelque chose de bien Metaphrastique. Je ne voy pas qu'il y ait moyen d'excuser de mensoge] 'ce que dit Nicostrate à Claude & au Prefet, touchant les prisonniers qu'il avoit fait p.266.§13. p.268.§23. p.269.§29.32.

venir chez luy. [Mais il ne commençoit qu'à estre instruit. Il y a plus de difficulté] 'dans le conseil que S. Sebastien mesme donne à Chromace, de feindre d'estre malade, pour avoir pretexte de demander à estre dechargé de la Prefecture. [Cette fiction est sans doute toute entiere de l'auteur des actes, qui n'estoit pas assez instruit du respect que nous devons à la verité.] 'Pour ce qui est dit dans la suite, que Chromace demanda la permission de se retirer dans la Campanie pour faire des remedes; il pouvoit bien avoir alors quelque incommodité. [Mais cette demande marque un homme qui savoit bien l'antiquité.

On pourroit douter] 'si du temps de S. Sebastien on donnoit des parains & des maraines aux adultes que l'on battizoit. [Mais on voit par l'histoire de S.te Pelagie penitente, & par S. Cesaire, que cela est au moins fort ancien. On trouve la mesme chose dans les actes de S. Victor de Marseille.] 'Ce qui est dit que l'on ordonnoit le temps du Caresme ou quarante jours aux catecumenes pour se preparer à renoncer parfaitement au monde [dans le battesme, paroist aussi difficile à accorder avec ce que nous voyons qu'on donnoit souvent le battesme sans tant de delai. Mais cela se voit autant par cette histoire mesme que par aucune autre. Ainsi il faut bien que cela ne soit pas contraire.] Et S. Polycarpe Prestre parle de ce temps à Chromace en mesme temps qu'il luy en demande un beaucoup plus court. [Il faut distinguer l'ordre & la discipline generale, de ce que les besoins particuliers obligeoient de faire dans les rencontres. Des le temps de Tertullien c'estoit la regle commune de battizer à Pasque.]

'L'affranchissement des quatorze-cents esclaves de Chromace; [a quelque chose de difficile, non pas que les Senateurs n'eussent encore plus d'esclaves, mais parceque la liberté ne se donnoit alors qu'avec bien des formalitez, & qu'un si grand nombre d'esclaves affranchis devoit faire du bruit & de l'eclat. Neanmoins pour les formalitez, cela pouvoit estre moins considerable en cette rencontre; parceque les affranchissemens se faisoient, comme je croy, devant le Prefet de Rome; & c'estoit Chromace mesme.

On peut demander quand on a commencé à traiter les Papes d'Evesques des Evesques,] 'comme on le fait faire à S. Tiburce. [Mais quand cette maniere de parler ne se seroit introduite que depuis peu de siecles, un copiste n'a-t-il pas pu l'ajouter?

Ce qu'il y a peut-estre de plus fascheux dans ces actes, c'est que tout l'air sent assez la fiction. Il y a beaucoup de miracles & d'evenemens surprenans. Les nouveaux convertis y paroissent tout d'un coup dans une vertu consommée; & cette piece a assurément quelque raport avec les actes de S. Estienne Pape, sur lesquels nous n'avons pas cru nous devoir fonder, & avec ceux de S. Maris. *V. S. Denys Pape.* Mais s'il y a quelque conformité entre ces histoires, il y a aussi bien des differences; & celles de S. Estienne & de S. Maris, ont bien des preuves de fausseté que nous ne trouvons pas dans celle de S. Sebastien. Que s'il y a des choses difficiles à croire dans celle-ci, ce defaut nous a paru estabalancé par beaucoup d'autres faits qui sont beaux & edifians, & par plusieurs marques d'antiquité qu'on y trouve. C'est ce qui a fait que nous avons cru nous en pouvoir servir avec la precaution que nous avons marquée, que ce n'est pas une piece originale, mais composée durant la paix de l'Eglise, & plus d'un siecle aprés les faits qu'elle raporte.] 'Le P. Ruinart qui ne les a pas mis dans son recueil, ne laisse pas de dire qu'ils sont fort beaux; *egregia*. Il croit qu'on peut y avoir ajouté divers endroits: [& nous voudrions qu'il s'en trouvast des manuscrits où il y eust moins de miracles.

Marginal notes: p.274.§60. — p.275.§66. — p.271.§36. — p.275.§61. — §13. — §67. — Act.M.p.294.b.

Ces actes sont trop remplis de diverses particularitez pour douter qu'ils n'aient esté faits sur des memoires plus anciens. Le commencement de l'article 77, donne quelque lieu de croire qu'il est tiré d'une piece detachée de ce qui precede.]

Pour la page 317. § 2.

NOTE III.

Pour fixer le temps de l'histoire & du martyre du Saint.

[Si nous voulons nous arrester à ce que nous lisons dans les actes de S. Sebastien,] 'il faut dire que lorsqu'il convertit Tranquillin & Chromace, Carin regnoit dans les Gaules, & Diocletien avec Maximien à Rome ; '& que la suite arriva ou toute ou en partie apres la mort de Carin, sous le Consulat de Maximien, [ou plutost Maxime,] & d'Aquilin, [c'est à dire en 286. Mais cet endroit est un de ceux qu'il faut excuser dans les actes. Car quoiqu'on ait peu de lumiere pour l'histoire de ce temps là, il n'y a neanmoins aucune apparence que Carin & Diocletien aient jamais esté d'accord, comme les actes le disent assez clairement ; ni que Diocletien ait esté à Rome du vivant de Carin. Carus avoit laissé Carin son fils maistre de l'Occident en 282. *V. Carus* : Et le Consulat de Carin marqué en 285 par Idace, est une grande preuve qu'il estoit alors reconnu à Rome.] 'Il passa par les plaines de Verone pour aller combatre Diocletien, & le combatit à Margue dans l'Illyrie. [Il y a donc au moins une tres grande apparence qu'il venoit de Rome, & Diocletien de devers Calcedoine, où il avoit esté fait Empereur le 17 de septembre 284.] 'Pour ce que disent les actes, que Carin fut tué à Mayence, [ce peut n'estre qu'une fausse correction de quelque copiste.] Ils semblent dire qu'il fut tué en 286, [au lieu qu'on croit qu'il estoit mort des 285. *V. Diocletien* 2. Mais cette date peut se raporter à la persecution qui suivit sa mort.

Boll. 20. jan. p. 275. § 64. — § 63. — Aur. Vec. p. 524. a. b | 542. b | Eutr. p. 585. c | Cari. V. p. 254. a. — Boll. § 65.

Quoique nous ne puissions donc pas nous arrester beaucoup à cet endroit, il nous donne neanmoins quelque lieu de croire, que le commencement de l'histoire de S. Sebastien se raporte à la fin de 284, lorsque Diocletien & Carin regnoient, le premier en Asie, & Carin à Rome, avant que Carin partist pour aller en Illyrie,] 'puisqu'il semble que l'Empereur estoit à Rome lorsque Chromace demanda un successeur. [Ainsi il faudra dire que Chromace fut Prefet entre] 'Titutius Roburrus marqué dans l'ancienne liste des Prefets de Rome pour l'an 284, & Ceionius Varus qui le fut en 284 & 285, 'sous Carin & sous Diocletien. [Il faudra dire encore que S. Sebastien fut, aussibien que Varus, du nombre] 'des officiers de Carin, que Diocletien se fit honneur de conserver, [ensuite de quoy] 'il le fit capitaine de la premiere compagnie, [soit des gardes de la ville ; soit des gardes Pretoriennes] 'qui demeuroient à Rome lors mesme que les Empereurs n'y estoient pas, comme on le voit par l'elevation de Maxence à l'Empire. *V. Constantin* § 9. [Et le dernier est le plus probable, puisque le Saint est appellé simplement *Princeps primæ cohortis.*

'Les actes joignent diverses fois Maximien avec Diocletien, comme s'il eust esté Empereur des le vivant mesme de Carin, [soit par l'habitude qu'on avoit de les regarder toujours unis ensemble, sans distinguer trop exactement les temps ; soit que Maximien fust César dés ce temps là, comme cela peut estre.

Nous ne disons pas que S. Sebastien ait esté fait premier capitaine des Pretoriens absolument, mais seulement des Pretoriens qui demeuroient à Rome, parceque selon son histoire il ne paroist point en estre sorti ; au lieu qu'on a peine à trouver que Diocletien y ait esté avant l'an 303. L'histoire profane ne nous l'apprend point dutout, quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'y soit venu aprés la defaite

p. 274. § 60. — Buch. cycl. p. 237. — Nor. de Dio. c. 2. p. 12. — Aur. V. p. 524. c. — Boll. p. 265. § 1. — Lact. pers. c. 26. p. 23. — Boll. p. 265. 275. § 1. 64.

de Carin pour s'y faire reconnoistre.

C'est ce qui nous embarasse pour trouver l'année du martyre de S. Sebastien. On ne peut douter qu'il ne soit mort le 20 de janvier, puisque le calendrier de Bucherius *p. 267*, & celui de l'Eglise d'Afrique, s'accordent avec tous les autres anciens & tous les nouveaux, à mettre sa feste en ce jour. La difficulté est de voir quand Diocletien a pu estre à Rome le 20 de janvier, & c'est ce qui n'est pas aisé.] 'Car nous avons une loy du 21 janvier 286, datée de Nicomedie; '& la chronique d'Alexandrie nous assure qu'il y avoit passé l'hiver lorsqu'il fit Maximien Empereur, [le premier avril de la mesme année. Il semble avoir passé le reste de l'année dans l'Orient pour retirer la Mesopotamie des mains des Perses, *v. son titre* § 4,] '& selon une loy du 31 decembre, il estoit alors à Tiberiade[dans la Palestine. Ainsi il n'estoit pas à Rome le 20 de janvier 287. Mais nous ne voyons pas de raison particuliere qui empesche de le dire de l'an 288. Car quoiqu'il n'aimast pas le sejour de Rome; & qu'il l'eust abandonnée à Maximien, ce n'est pas une raison suffisante pour assurer qu'il n'y venoit point du tout. On trouve d'ailleurs que cette année là il fit la guerre en Allemagne. *V. son titre* § 6. Ainsi il estoit en Occident. Les années suivantes sont encore embarassées de diverses difficultez, & il vaut mieux étendre le moins qu'il se peut la persecution qui se fit à Rome au commencement de son regne. C'est ce qui nous oblige de fixer à l'an 288 le martyre de S. Sebastien: & la suite de ses actes y est assez favorable, en supposant que les Saints dont ils parlent ont souffert les mesmes jours ausquels on en fait la feste.]

'Les actes parlent comme si les deux Empereurs eussent alors esté à Rome, *venientibus Imperatoribus dixit*; [quoique nous croyions que Maximien estoit alors dans les Gaules. Mais ces expressions ne marquent souvent qu'une seule personne. Et en effet, Diocletien parle & agit seul dans ce qui precede & dans ce qui suit], sans qu'il soit dit un mot de Maximien.]

Cod. J. 4. t. 21. l. 6. p. 331.

Chr. Al. p. 640.

Cod. J. 4. t. 10. l. 3. p. 311.

Boll. p. 278. § 87.

NOTE IV.

Pour la page 518. § 2.

De Chromace & Fabien Prefets de Rome.

'Agrestius, Chromatius, & Fabien, qualifiez Prefets de Rome dans les actes de S. Sebastien, 'ne sont point marquez dans la liste des Prefets que Bucherius nous a donnée. 'Mais il y en a d'autres qui manquent dans cette liste, comme Junius Donatus en 259, & Ælius Cæsetianus en 275. 'Bollandus croit qu'on avoit pu effacer le nom de Chromace en haine de ce qu'il estoit Chrétien.

[Mais il faut chercher de meilleures raisons de l'omission de Fabien & des deux autres, ou laisser ces difficultez parmi tant d'autres obscuritez qui nous couvrent l'histoire de ces temps là.

Il faut apparemment placer Chromace, comme nous avons dit dans la note 3, sur la fin de 284,] 'entre Roburnus & Varus. [Pour Fabien, qui selon la suite des actes, doit avoir esté Prefet depuis le mois de juillet 286, jusqu'au mois d'aoust 287, il est plus difficile de trouver son temps,] puisque le catalogue met Junius Maximus Prefet en 286 & 287. [Je ne sçay si l'on pourroit dire que Junius Maximus l'a esté en 286, avant Fabien, & en 287 aprés luy,] 'comme Rufin le fut en 312, devant & aprés Anulin. [Peutestre aussi que l'auteur des actes trouvant dans les memoires sur lesquels il a travaillé, que le Prefet Fabien avoit jugé S. Tranquillin, & les autres Martyrs de l'an 286, & que le Prefet avoit aussi jugé ceux de l'an 287, il a cru que ce Prefet estoit encore Fabien, quoique ce fust Maxime. Nous aimons mieux suivre le premier,] 'puisque les actes parlent en d'autres endroits du Prefet sans le nommer.

Boll. 20. jan. p. 263. § 4. 76. 77.

Buch. cycl. p. 236, 237.

Cyp. an. p. 69. § 1.

Boll. 20. jan. p. 266. 2.

Buch. cycl. p. 237.

P. 238.

Boll. p. 276. § 74. 85.

NOTE V.

Pour la page 526. § 6.

NOTE V.

Ce que c'est que Zetarius.

Boll. 20. jan. p. 276. § 69 | 267. b | Bar. 286. § 9 | Cang. lat. 2. p. 1425.

'Castule est appellé *Zetarius palatii.* On pretend que *Zeta* ou plutost *Zata* estoient de petites chambres audessus des bains, comme des étuves seches. Castule avoit neanmoins son logement tout au haut du palais, [où l'on n'a pas accoutumé de placer des étuves. Mais il n'est pas necessaire qu'il fust logé dans l'appartement dont il avoit l'intendance.]

Pour la page 528. § 7.

NOTE VI.

Que les SS. Claude, Nicostrate &c. qu'on met en Pannonie, sont apparemment ceux que les actes de Saint Sebastien mettent à Rome.

[Les martyrologes de S. Jerome, Bede, Usuard, Adon, Vandelbert, & plusieurs autres, marquent à Rome le 8 de novembre les SS. Claude, Nicostrate, Symphorien, Castore, & Simplice, avec quelques differences dans l'ordre & dans quelques noms. On trouve dans les actes de S. Sebastien cinq Martyrs de mesme nom, dont Usuard & Adon font le 7 de juillet, sinon qu'au lieu de Simplice il y a un Victorin, qui pouvoit aisément avoir l'un & l'autre nom.] 'Florus croit que ce sont les mesmes Saints, & tire leur histoire des actes de Saint Sebastien. [En effet on dit des uns & des autres qu'ils souffrirent sous Diocletien, & furent noyez. Ce sont neanmoins des Martyrs tout differens, si l'histoire de ceux qu'on met le 8 de novembre est veritable.] 'Car on pretend que c'estoient des ouvriers en pierre & en marbre, & qu'ils furent martyrizez dans la Pannonie sous un Tribun nommé Lampade, comme on le peut voir amplement dans Pierre des Noels, [& dans Adon. Mais cette histoire est bien suspecte.] 'Car leurs actes qui sont dans Momaritius, ont besoin, selon Baronius, d'estre corrigez en quelques endroits: '& Surius les a trouvez si obscurs, & si pleins de fautes, qu'il a mieux aimé se contenter de ce qu'en dit Adon, [quoique ce ne soit pas une grande autorité.] 'Baronius dit qu'il en a de manuscrits qui sont plus longs, [mais il ne dit pas qu'ils soient meilleurs.] 'Nous en avons en effet de fort longs, copiez sur un manuscrit, [qui en verité ont plus l'air d'un mauvais roman, que d'une veritable histoire. Et je ne voy pas comment on pourroit les accorder avec les auteurs du temps; outre que leur style sent tout a fait la barbarie des siecles posterieurs. C'est l'original de ce qu'en dit Pierre des Noels. Ils font faire à ces Saints des statues du soleil, & des cupidons, & leur font refuser de faire un Esculape, jusqu'à aimer mieux mourir. Ils font les philosophes juges des ouvrages de sculpture. Ce ne fut jamais leur métier.] 'Baronius parle de ces Saints dans ses Annales, & en fait des Martyrs de Rome, 'mais differens des compagnons de S. Sebastien.

Boll. mars, t. 2. p. 38. b. c. — F. de N. l. 10. c. 36. p. 196. 2. — Bar. 8. nov. b. — Sur. 8. nov. p. 200. — Bar. ib. — MS. p. 406. 419. — Bar. 308. § 115. — 286. § 15.

'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore le 7 de novembre les SS. Simphrone ou Simphore: Nicostrate, Gaude, Victor, Castor, & Balsance. [Il est aisé de croire qu'au lieu de Gaude il faut dire Claude; & changer de mesme un peu les noms des autres, & qu'ainsi à la reserve de S. Balsance, ce sont les mesmes que ceux des actes de S. Sebastien, & que ceux du 8 de novembre: car il est ordinaire de trouver les mesmes Saints dans ces martyrologes en deux jours de suite.]

Florent. p. 955. 956.

'On trouve encore dans le calendrier de Bucherius le 9 de novembre, les SS. Clement, Sempronien, Claude, & Nicostrate, *in Comitatum.* 'Il est difficile de dire si ce sont encore les mesmes. Car le nom de Clement n'a point de raport à aucun des autres. 'Et le mesme jour 9 de novembre, les martyrologes de S. Jerome & d'autres marquent à Rome les SS. Clement, & Simprone ou Simphrone. 'Pour in *Comitatum*,

Buch. cycl. p. 269. — Florent. p. 960. — p. 959. 960 | Boll. mars, t. 2. p. 38. d. — Flor. p. 960. t.

Florentinius qui cite cet endroit, [ne l'explique point.]

Pour la page 530.§ 8.

NOTE VII.

Quand il faut mettre les Martyrs marquez dans les actes de S. Sebastien.

Bar.286.§ 8. 'Quoique Baronius remarque avec raison que ce qui est raporté de suite dans les actes de S. Sebastien, peut avoir esté fait en des temps fort eloignez l'un de l'autre; [neanmoins nous aimons mieux suivre ce qui paroist le plus simple, lorsque nous n'avons pas de raison de nous en departir. C'est pourquoi nous mettons le premiers Martyrs dont ils raportent la mort, sous la date marquée dans ces actes, c'est à dire en 286, sous le Consulat de Maxime & d'Aquilin: & cette suite nous conduit naturellement à mettre le martyre de Saint Sebastien en 288, de quoy nous avons encore d'autres raisons, comme on le peut voir dans la note 3. Nous supposons aussi par cette mesme raison, que tous ces Saints ont souffert dans les jours où leurs festes sont marquées, quoique nous sachions bien que cette preuve est tres souvent fausse.]



NOTES SUR SAINT LUCIEN DE BEAUVAIS.

Pour la page 537.

NOTE I.

Des deux histoires que nous en avons: En quel temps il a vécu.

Boll.8.jan.p. 461.§ 10. 'BOLLANDUS nous a donné deux vies de S. Lucien, dont la premiere attribuée par les moines de S. Lucien, (car on n'en donne point d'autre preuve) à Odon qui estoit Evesque de Beauvais sous Charle le chauve, §3. 'dit que S. Lucien a esté envoyé de Rome par S. Clement, p.463.§ 11. '& martyrizé sous Domitien. [Mais outre qu'il n'y a aucune assurance que cette vie soit de cet Odon, un auteur du IX. siecle n'est pas fort considerable en ceci; & cette vie en elle mesme est si pleine de choses fabuleuses & insoutenables, que l'on n'y pourroit pas mesme fonder une histoire probable, & qui ne seroit pas contestée.]

p.461.§ 10| 467.2. 'La seconde vie, que Bollandus croit estre de quelque moine anonyme qui avoit de l'erudition, [est beaucoup moins mauvaise que la premiere, quoiqu'elle ne soit pas exemte de reproche. Nous l'avons trouvée dans un legendaire de l'eglise de S. Michel à Beauvais;] '& on la trouve encore dans plusieurs autres. Laun.de Dio. t.2.p.189. 'Cette vie dit que S. Lucien vint de Rome avec S. Denys & S. Quentin; Boll.p.466. §.3. [ce qui est conforme à presque tous ceux qui parlent de luy?] 'mais elle ajoute que §2. c'estoit lorsque le tres impie Cesar Julien excitoit une persecution generale contre l'Eglise, & s'efforçoit de la détruire par la violence. [C'est ce qu'on ne peut dire de Julien l'apostat, & il n'y a personne qui mette S. Denys & S. Quentin de son temps.] 'Bollandus l'entend d'un Gouverneur de ce nom: p.467.2. [mais cela est visiblement contre le sens de l'auteur de cette vie, quoiqu'il puisse estre vray dans le fond: & nous trouvons un Prefet Julien qui a fait mourir S. Yon à Chastres,] 'M.r de Launoy l'explique d'un Julien qui Laun.de Dio. p.190. prit la pourpre en Italie sous Diocletien, [mais dont la revolte fut assurément fort peu considerable, puisqu'Eutrope n'en parle point, & Victor mesme qui est le seul qui nous en apprenne quelque chose, le met tantost en Italie, tantost en Afrique, & personne ne dit qu'il ait esté

maistre des Gaules, où il paroist au contraire que Maximien Hercule estoit alors. *V. Diocletien*. § 11. On peut assurer aussi qu'il n'a jamais eu le loisir de songer à exciter une persecution generale.

Outre ce point dans lequel il faut reconnoistre que ces seconds actes de S. Lucien se trompent, on aura encore
Boll. 8. jan. p. 458. § 15. peine à se persuader] 'que le Saint ait converti trente mille personnes, sans les
§ 7. femmes & les enfans, 'ni qu'on ait envoyé exprés de Rome à Beauvais pour
§ 14. le martyrizer, 'ni qu'aprés sa mort il ait porté sa teste une lieue de chemin, [& d'autres petites circonstances moins re-
§ 5. marquables.] 'Ils disent que S. Lucien enseignoit au peuple que le Pere seul n'est point engendré, que le Fils est né du Pere seul, & que le S. Esprit procede de l'un & de l'autre. [Ce dernier point sent bien les siecles posterieures, où l'on a commencé à agiter la question de la procession du Saint Esprit. Il est encore
§ 1. fascheux] 'que l'auteur semble nous faire accroire que c'est Saint Lucien qui luy a revelé tout ce qu'il nous dit, [& que la plus grande partie de ces actes soit mot à mot la mesme chose que ceux de Saint Yon, & ceux de S. Piaton.

Ainsi nous pouvons dire avec verité que nous n'avons rien de bon ni d'assuré pour l'histoire de S. Lucien, mais que les seconds actes ont l'avantage d'estre les moins mauvais, & les plus anciens, faits apparemment au commencement du
p. 459. § 2. 4. IX. siecle pour le plustard] 'puisqu'Usuard, Raban, & Notker les suivent, en ne faisant S. Lucien que Prestre. [Ce sont
mars, t. 2. p. 9. c. sans doute aussi] 'ceux ausquels Florus nous renvoie dans son martyrologe, & dont il fait mesme l'abregé. Car outre qu'il ne qualifie non plus S. Lucien que Prestre, il veut aussi qu'il ait souffert sous l'Empereur Julien.

8. jan. p. 461. § 10. 'Il y a une troisieme vie de S. Lucien dans Mombritius & dans Vincent de Beauvais, [qui a presque tous les defauts
Vinc. B. l. 10. c. 25. p. 377. de celle du moine anonyme,] 'mais qui y ajoute que S. Lucien estoit disciple de S. Pierre, & fut envoyé avec S. Denys par S. Clement. 'C'est pourquoi elle ne p. 378. donne à Julien que le titre de Prefet, en le faisant neanmoins resider à Rome, [où les magistrats des Gaules n'avoient pas accoutumé de demeurer. Cette vie peut avoir esté faite aprés l'autre, vers le VIII. ou IX. siecle, où la vanité de l'antiquité des Saints estoit agumentée avec l'ignorance, & où l'on commençoit à mettre S. Denys du temps de S. Clement.] 'Mais comme elle ne fait encore p. 378. S. Lucien que Prestre, [on a lieu de croire qu'elle est plus ancienne que celle qu'on attribue à Odon,] 'qui l'eleve à l'episco- Boll. p. 462. § 4. pat.

[Je ne sçay si ce ne seroit point celle qui se trouve dans un manuscrit de Saint Germain des Prez, ancien de 900 ans selon le jugement du P. Mabillon & du P. Ruinart, qui y remarquent en divers endroits des corrections faites de la main de Pascale Radbert. Ainsi cette vie est au moins du VIII. siecle; & elle est faite pour le lieu où l'on honoroit S. Lucien. Mais elle ne vaut pas mieux que les autres: & il suffit de dire qu'elle joint le temps de S. Pierre avec celui de Julien l'apostat.]

NOTE II.

Pour la page 538.

S'il a esté Evesque ou simple Prestre.

'Les actes de Saint Lucien attribuez à Boll. 8. jan. p. 462. § 4. Odon, le font ordonner Evesque par S. Clement: '& ils sont suivis pour son p. 460. § 3. episcopat par Galesinius, par un ou deux martyrologes manuscrits, 'par les fausses p. 1098. histoires des Espagnols, [& par le breviaire moderne de Beauvais.] 'Les seconds p. 466. § 4. actes disent qu'il fut ordonné Prestre par S. Denys au sortir de Rome. [Ceux de S. Germain luy donnent encore le titre de Prestre lorsqu'ils font l'histoire de son martyre.] 'Beaucoup de martyrologes, p. 459. 460. § 2. 4. entre autres Florus, Usuard, Raban, Notker, & le Romain, ne le qualifient que

p.461.511. Prestre. Et mesme les Grecs, comme S. Methode & Metaphraste, qui le font aussi compagnon de S. Denys de Paris, ne luy donnent point d'autre titre.

[Les plus habiles de Beauvais ne laissent pas de vouloir aujourd'hui que Saint Lucien ait esté Evesque; & ils en alleguent diverses preuves, qui peuvent marquer que ç'a esté la croyance de leur Eglise depuis le XI. siecle. Je ne sçay si cette croyance estoit bien uniforme, puisque Vincent surnommé de Beauvais, parce qu'il a demeuré longtemps en cette ville; ce qui donne sujet de croire qu'il y a fait ses écrits,] insere dans son Miroir historial les actes de S. Lucien, qui ne le font que Prestre, [& non ceux qui le font Evesque, quoique ce fust en un temps où on n'aimoit que trop à relever les Saints. Il faut donc qu'il ait jugé les monumens qui ne faisoient Saint Lucien que Prestre, preferables à la croyance commune de l'Eglise de Beauvais: ou si ce discernement paroist audessus de son genie, & du XIV. siecle où il vivoit, il faut qu'il y eust alors deux traditions à Beauvais mesme, & qu'il ait suivi celle qui est effectivement la plus ancienne. Que si l'on dit que c'est qu'il avoit rencontré par hazard dans la bibliotheque des Jacobins, les actes qu'il cite, il faudra ajouter qu'on n'en trouvoit pas aisément d'autres alors dans la ville: Car il les auroit dû voir: Et si cela est, le moyen que beaucoup de personnes ne crussent pas ce qu'ils trouvoient dans la legende commune de leur patron? Comment mesme Vincent eust-il mis une chose contraire à la croyance generale de toute la ville où il écrivoit, sans avertir au moins que c'estoit une chose contestée.

Vinc. B.l.10. c.25.p.377.

Mais quoiqu'il en soit de cette croyance, on ne la fait remonter, comme nous avons dit, que jusqu'au XI. siecle, hors la vie attribuée à Odon qui est de la fin du IX, s'il est vray qu'elle soit de luy. Ainsi tout ce qu'il y a d'un peu considerable pour l'episcopat de S. Lucien,] c'est un ancien calendrier trouvé dans un manuscrit de Corbie, où il est qualifié Evesque. Le P. D. Luc qui l'a donné, ne dit point de quelle antiquité est le manuscrit: mais il croit que le calendrier peut avoir esté écrit ou dressé en 286, parce qu'il y a à la fin une suite de chifres qui commence par 816. Elle continue jusqu'à 854. [Ainsi il peut sembler aussi probable que c'est l'epoque de ce calendrier. Mais qu'il soit de 816, & qu'on n'y ait rien ajouté en le copiant, si le manuscrit est posterieur; les seconds actes de Bollandus & ceux de S. Germain, paroissent au moins aussi anciens, & doivent assurément avoir plus d'autorité qu'un calendrier pour savoir quelle estoit alors le croyance de l'Eglise de Beauvais: Il est certain qu'on les a suivis dans le IX. siecle pour le degré de Saint Lucien, hors peutestre Odon, qui pourroit avoir eu ses raisons de parler d'une autre maniere. Je sçay que le Pere Mabillon qui a vu le calendrier manuscrit, & qui ne le croit point dutout plus ancien que le P. D. Luc, comme quelques uns le pretendent, juge qu'on ne s'y doit point arrester, & qu'il vaut mieux se contenter de dire que S. Lucien a esté Prestre. Il est assurément rare que d'un Evesque on en fasse un simple Prestre, & il est tres commun que la tradition populaire, ou d'autres raisons changent des Prestres en Evesques.]

Spic.t.10.p.130.

pr.p.15.§3.

t.10.p.141.142.

NOTE III.

Pour la page 51.

Qu'il peut avoir souffert vers l'an 290.

[Nous avons répondu dans la note 1, à ce qu'on pretend, que S. Lucien avoit souffert sous l'Empereur Julien. On demeure d'accord que ceux qu'on luy donne pour compagnons de sa mission, ont presque tous souffert sous Diocletien: ainsi nous avons sujet de croire de la mesme chose de luy.] Ses actes le font remercier Dieu à la mort, de ce qu'il luy

Boll.8.jan.p.467.§.8.

donnoit part à la gloire de ses saints Martyrs S. Denys & S. Quentin. [Ainsi nous avons lieu de ne mettre sa mort qu'aprés celle du dernier, qui a souffert sous Rictius Varus vers l'an 287.

S'il est vray que Julien ait donné les ordres pour faire mourir S. Lucien dans la Belgique, & Saint Yon dans la Lionnoise, il n'estoit pas simple gouverneur de province, ces deux pays ayant toujours eu des gouverneurs separez: mais il pouvoit avoir la charge de Prefet du Pretoire, dont la jurisdiction s'étendoit partout, ou celle de Vicaire des Gaules.]

Pour la page 540.

NOTE IV.

Que Sainte Benedicte appartient au diocese de Lân.

Bar. 8. oct. g. Le martyrologe Romain met S.te Benedicte *in territorio Lugdunensi*, [ce qui dans l'usage ordinaire marque Lion.] V. de N. l. 9. c. 40. p. 179. 1. Mais Pierre des Noels qui parle de mesme, dit en mesme temps qu'elle souffrit *in villa Myriniaco*, (ou plustost *Auriniaco*) *super fluvium Isaram*, [c'est à dire à Origni sur l'Oise, qu'on surnomme encore *de Saint Benoiste*, & qui est dans le diocese de Lân. Ainsi *Lugdunum* en cet endroit, est Lân, nommé quelquefois en latin *Lugdunum Clavatum*. Usuard, & la vie de S.te Romaine, ont mis *Laudunum*: & Theophile Rainaud ne parle point de S.te Benedicte dans son histoire des Saints de Lion, t. 8. Ainsi il n'est point necessaire de recourir] Sauss. p. 699. 701. à la longue histoire qu'en fait M.r du Saussay, & de la faire souffrir partie à Lion, partie à Lân.

Pour la page 541.

NOTE V.

Que S. Just n'a vécu apparemment que vers l'an 410.

Sur. 18. oct. p. 294. § 1. 6. § 9. On met le martyre de Saint Just du temps de Diocletien, & de Rictius Varus. Mais en mesme temps, on dit que son chef ayant esté porté par son pere à Auxerre où estoit sa mere, il fut aussitost conduit à l'eglise *cum honore atque hymnis*, accompagné de tout le Clergé & avec un grand concours du peuple. Les actes manuscrits y ajoutent la croix, Ms. p. 24. l'encens, les cierges & toutes les autres ceremonies ecclesiastiques. [Toute cette pompe n'a nul raport avec le temps de Diocletien. Et ce qui augmente encore la difficulté,] c'est que les actes, soit imprimez, soit manuscrits, disent que l'Eglise d'Auxerre avoit alors pour Evesque Saint Amateur, [qui a esté le predecesseur immediat de S. Germain, & a gouverné depuis 388 jusqu'en 418, environ cent ans depuis Diocletien. *V. Saint Garmain d'Auxerre*. Il y a donc bien de l'apparence, pour ne dire rien de plus, que S. Just n'a point souffert durant les persecutions des Empereurs, mais durant les ravages que le barbares ont faits dans les Gaules au commencement du V. siecle en 407, & depuis. Le genre mesme de son martyre y convient mieux. Si l'on veut neanmoins s'arrester au temps de Diocletien & de Rictius Varus, il faudra mettre son histoire en l'an 287, auquel selon ce qu'on dit de S. Quentin, Varus estoit à Amiens au mois d'octobre. *V. la persecution de Diocletien* § 2.]

Pour la page 541.

NOTE V.

Que l'enfant est plutost Saint Just de Beauvais que S. Justin de Paris.

[Les Eglises de Paris & de Beauvais, celebrent, la premiere Saint Justin le 8 d'aoust, & la seconde S. Just le 18 d'octobre. Elles en raportent la mesme histoire, & pretendent neanmoins chacune celebrer un Martyr de leur diocese, dont elles ont le corps dans leur cathedrale. Il peut sembler assez probable que ce n'est qu'un mesme Saint, martyrizé dans l'une de ces eglises, & celebré dans l'autre, soit pour quelque translation, soit pour quelque devotion particuliere, soit pour quelque autre raison, comme cela

n'est pas fort difficile à concevoir. Mais Usuard ne nous permet pas de le dire, marquant distinctement S. Just martyr au diocese de Beauveais le 18 d'octobre, & S. Justin martyr au diocese de Paris le premier d'aoust, qui est proprement le jour de sa feste; & on ne la differe au 8 qu'à cause de diverses autres.

Demeurant donc constant que S. Justin a souffert au diocese de Beauveais, & S. Justin dans celui de Paris, il faut voir auquel de deux appartient l'histoire que l'on en raporte. Si nous ne considerons que Bede, qui est le plus ancien auteur que nous en ayons, il favorise beaucoup

Sur. 18. oct. p. 295. §6. 8. Paris,] 'en appellant le Saint, Justin, & non Just, & en disant qu'il fut martirizé & enterré *in vico Lupera*. [Ceux de Beauvais disent bien aussi que S. Just a esté enterré *in vico Lupera*; mais c'est sans aucun fondement, & cela n'est point dans les actes de S. Just que nous avons trouvez dans un manuscrit de S.

MS. p. 20. Michel à Beauvais,] 'quoiqu'ils décrivent fort particulierement le lieu de son martyre: [au lieu qu'il y a au diocese de Paris le bourg de Louvre en Parisis, dont l'eglise est dediée sous le nom de S. Justin. C'est de là que son corps a esté apporté à Nostre-Dame de Paris: & le martyrologe appellé de S. Jerome, lequel on croit estre encore plus ancien

Florent. p. 694. 1. que Bede,] 'marque le premier d'aoust S. Justin Martyr *in vico Lupera*, au diocese de Paris.

Sur. p. 295. §6. 'Mais d'autre part, Bede semble dire que Saint Justin & sa compagnie, ne s'estoient point arrestez depuis Amiens avant que d'estre arrivez à ce *Lupera*; [ce qui estant mesme difficile à croire de l'abbaye & du bourg de S. Just, où on pretend à Beauvais que ceci est arrivé, & qui est à dix lieues d'Amiens, ne se peut dire en aucune maniere de Louvre en Parisis, qui est à 22 lieues de la mesme ville. Il falloit aussi repasser

§4. l'Oise pour venir à Louvre;] '& puisque le Saint ne l'avoit passé en allant que par une espece de miracle, [il falloit que l'histoire marquast encore comment il l'avoit passée en retournant.] 'Que si §6.
estant à pied il estoit poursuivi par des gents à cheval, sans avoir que quelques heures d'avance, comme le porte l'histoire: [il y a bien plus d'apparence qu'il a esté atteint au bourg de S. Just qu'à celui de Louvre.

Le martyrologe de S. Jerome qui favorise Paris d'un costé, favorise aussi Beauvais de l'autre,] 'marquant le 18 Florent. p. 923. 1.
d'octobre S. Just enfant. [Il ne dit pas en quel lieu: mais Usuard, & la feste qui s'en fait ce jour là, ne souffrent guere qu'on doute que ce ne soit à Beauvais. Glaber auteur du XI. siecle, appuie encore ce sentiment,] 'en marquant qu'un Du Ch. t. 4. p. 43. a. b.
imposteur qu'il avoit vu, avoit fait accroire au peuple de Savoie, que des os qu'il portoit estoient les reliques de S. Just honoré le 18 d'octobre, qui à esté martyrizé à Beauvais, dit Glaber, & dont le chef est à Auxerre, où il estoit né & avoit esté nourri, [ce qui marque visiblement celui dont Bede parle.]

'Les actes de S. Just que nous avons MS. p. 20.
citez du manuscrit de S. Michel de Beauvais, mettent nettement son martyre au lieu où est l'abbaye de S. Just en Beauvais. 'Mais ils ne sont écrits que de- p. 23.
puis qu'on pretend avoir son corps à S. Pierre de Beauvais.

'Dans cette incertitude il semble plus raisonnable de suivre l'opinion commune, & celle du martyrologe Romain qui est pour Beauvais, & dire que Bede a pris le nom de Justin avec le lieu de *Lupera* de S. Justin de Paris, en confondant l'un avec l'autre, ce qui n'est nullement surprenant. Il est certain que S. Justin n'est pas si celebre à Paris, que S. Just l'est à Beauvais, où on en fait une feste solennelle. Il y a une abbaye de son nom au lieu où l'on croit qu'il a souffert;] '& l'on voit par la vie de S.[te] Spic. t. 2. p. 682.
Romaine qu'il y a déja 600 ans que l'on pretend avoir son corps à S. Pierre de

t.4.p.504. Beauvais. 'Des l'an 866, Odon Evesque de Beauvais donna à l'abbaye de Saint Riquier, *è suis reliquiis os quoddam de corpusculo S. Justi*. 'L'acte de la translation de ce Saint faite en 1132 par Pierre Evesque de Beauveais, porte que divers Ecclesiastiques de Paris y avoient assisté. [On assure mesme que M.r de Gondi premier Archevesque de Paris, ayant donné à l'eglise de Louvre des reliques de S. Justin dont le corps est à N. D, il se trouve que ces reliques sont d'un jeune enfant à la verité, mais sont une partie de la teste; quoique selon Bede, la teste de celui dont il fait l'histoire ait esté portée à Auxerre : ce que les actes du Saint disent aussi. Des personnes tres dignes de foy qui ont examiné les reliques de la chasse de S. Just à S. Pierre de Beauveais, assurent qu'elles sont d'un enfant de huit ou neuf ans, & que la teste n'y est point.] 'Le P. du Bois veut qu'on suive Bede, & pour le lieu, & pour le temps de son martyre : [mais il n'entre point dutout dans la discussion des difficultez.

MS.

Du Bois.p.31. c.

Bede dans son martyrologe ne parle ni de Saint Justin, ni de S. Just : Et cela donne quelque sujet de croire que l'histoire de S. Justin qui porte son nom n'est pas de luy, à quoy l'on peut ajouter le peu de soin qu'on a eu d'y observer les regles de la poësie, que Bede n'ignoroit pas neanmoins. Il ne la marque point à la fin de son histoire d'Angleterre entre les ouvrages qu'il avoit faits avant la 60.e année de son age. Ainsi ou il ne l'a faite que depuis ce temps là, ou il faut dire qu'elle n'est point de luy, comme nous savons que M.r Hermant & d'autres personnes savantes en ont esté persuadées. Cependant ni Bellarmin p.249, 'ni M.r du Pin, qui ostent à Bede quelques autres vies de celles qu'on luy attribue, ne marquent pas mesme qu'il y ait sujet de douter de celle-ci. [C'est une difficulté dont nous laissons la decision à ceux qui ont plus étudié que nous le style & les écrits de Bede. Cependant comme jusques ici cette piece a toujours passé pour estre de luy, & est citée sous son nom par des personnes les plus habiles, nous n'avons pas cru devoir faire difficulté de les suivre, & de tirer de cette vie les particularitez de l'histoire de S. Just, dont nous substituons le nom au lieu de celui de Justin, sans parler de Louvre. Si c'est une faute, au moins elle n'est pas de grande consequence, puisque nous ne pretendons que raporter ce qu'on dit du Saint, sans en vouloir rien assurer.]

Du Pin, t.7.p. 277.

NOTE VII.

Pour la page 541.

Quelques difficultez dans l'histoire de Saint Just.

'Le pere de S. Just est appellé Matthieu par Bede, [& Justin par les actes manuscrits, ce qui est suivi par le breviaire de Beauvais. On ne s'accorde pas non plus sur Justinien esclave à Amiens.] Bede le fait frere de S. Just. 'Les actes manuscrits le font d'abord son oncle paternel, 'ajoutant mesme que S. Just estoit fils unique. 'Cependant dans la suite ils le font son frere, & ensuite son parent *propinquum*. [Les livres de l'office de Beauvais le font aussi tantost son oncle, & tantost son frere. Le nouveau breviaire de Paris suit Bede. L'histoire demanderoit plustost qu'on le fist son oncle.]

Sur.18. oct. p. 294. § 2.

MS. p.17.

p.18.

p.19.20.

NOTE VIII.

Pour la page 542.

Depuis quand le corps de S. Just est à Beauveais.

'Puisqu'Odon Evesque de Beauveais envoya en 896, un os *de corpusculo S. Justi*, à l'abbaye de S. Riquer, qui luy avoit demandé *aliquid è suis reliquiis*, [On a quelque lieu de croire que le corps de S. Just avoit esté apporté à Beauveais des ce temps là.] 'Cependant Guibert abbé de Nogent [au diocese de Beauvais,] mort en 1124, [parle d'une sedition arri-

Spic. t.4.p. 504.

Oudin. p. 587.588.

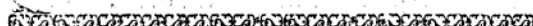
vée au bourg de S. Just, lorsqu'on y portoit en procession la chasse & les reliques du Saint, comme d'une chose de son temps, ou qui en estoit peu eloignée. Et il suffisoit en effet que le corps de S. Just fust dans le diocese de Beauvais, pour qu'Odon en pust donner quelque chose à S. Riquier comme de ses reliques, si les Evesques estoient encore alors dans la possession qui leur appartient legitimement, de pouvoir dispenser avec le conseil de leur Clergé, de tout ce qui regarde le culte de Dieu dans toute l'étendue de leur diocese.] Odon donna en mesme temps à S. Riquier des cheveux & des vétemens de Saint Lucien, [dont le corps n'estoit pas dans sa cathedrale.

Spic. t. 4. p. 504.

Mais il se peut faire aussi que lorsqu'on apporta à Beauvais les reliques de Saint Just, on en ait laissé une partie à son eglise, & que ce soit de celles là que parle Guibert. Il est difficile en effet que l'accident dont il fait l'histoire, soit arrivé avant l'an 1069,] auquel on apporta le corps de S. Just enfant à la dedicace de S. Quentin à Beauvais, avec ceux de divers autres Saints. Il est vray qu'on y apporta aussi le corps de S. Quentin [de bien plus loin que n'est le bourg de S. Just.] Mais cela est remarqué comme une chose extraordinaire : il est dit que ce furent ceux de S. Quentin qui l'apporterent, & que l'Evesque de Beauvais vint audvant [avec ses Chanoines;] au lieu que rien de tout cela n'est exprimé à l'égard du corps de S. Just. [Ainsi on a grand sujet de croire que ses reliques estoient des devant ce temps là à Beauvais, aussibien que] celles de S. Lucien, de S. Gemer &c. qui furent portées à la mesme solennité. [On nous a assuré qu'il manquoit bien des parties au corps de S. Just qui est à Beauvais.]

t. 2. p. 612.

p. 681.



NOTES SUR SAINTE FOY.

Pour la page 545.

NOTE I.

Quelques difficultez sur ses actes.

[CE que nous disons qu'il y a des faits peu probables dans le actes de S. Caprais & de S.te Foy, sans parler mesme des miracles, & des visions,] c'est qu'il y est dit que le peuple accusoit d'injustice & d'impieté la cruauté du juge contre les Saints. [Car selon les veritables histoires, le peuple suivoit à son ordinaire le parti du plus fort, & estoit mesme encore plus animé contre les Chrétiens que les magistrats. On le voit dans les Martyrs de Lion, dans S. Polycarpe, & dans beaucoup d'autres exemples.]

Sur. 20. oct. p. 308. § 3. 5.

55.

Saint Caparis dit au juge, *In regenerationis lavacro Caprasius à sacerdote nuncupor*. [Il sembleroit que c'eust esté alors l'usage de donner le nom dans le battesme, au lieu qu'on ne battizoit peutestre alors personne qui n'eust déja son nom; & ceux qui demandoient le battesme, commençoient par donner leur nom, & non pas par le recevoir.]

S. Dulcide Evesque d'Agen, fit bastir selon ces actes l'eglise de S.te Foy, où il mit les reliques de cette Sainte & de S. Caparis &c. On pretend sur l'autorité du breviaire d'Agen, qu'il succeda à S. Phebade vers le commencement du V. siecle. Mais l'on croit que Gavide, [a] lequel Sulpice Severe apelle *nostre Evesque*, estoit Evesque d'Agen en ce temps là, & successeur de Saint Phebade. [Il est toujours certain qu'il estoit Evesque en France, quoiqu'il ne se trouve point dans le Gallia christiana.] On ne connoist point les Evesques d'Agen depuis le commencement du V. siecle jusqu'au milieu du VI. [C'est peutestre durant ce temps

57.

Gal. chr. t. 2. p. 70.

Boll. 13. jan. p. 790. § 8.

a Sulp. l. 2. p. 161.

Gal. chr. t. 2. p. 70. 71.

temps là qu'il faut mettre Saint Dulcide.

Nous avons vu une histoire manuſcrite de S.te Foy, un peu plus longue que celle de Surius, mais qui pour les faits eſt la meſme choſe. Il y a à la fin une priere à S.te Foy, qui eſt aſſez belle, & au commencement une preface ſur le paganiſme en general, ſur la perſecution de Diocletien, & en particulier ſur les cruautez de Dacien, qu'elle fait venir à Agen aprés avoir parcouru toute l'Eſpagne, ſelon l'ordre, qu'il avoit receu de Diocletien & Maximien de perſecuter

Boſq.l.4.c.13. p.158. 159.

les Chrétiens dans l'Occident.] 'Cela donne grand lieu de croire que les actes de S.te Foy n'ont eſté écrits que par ceux qui voyant une partie de l'Aquitaine unie à l'Eſpagne ſous la domination des Gots, ſe ſont imaginez que cela avoit eſté de meſme du temps des Romains, ſous qui les Gouverneurs d'Eſpagne n'avoient aucune juriſdiction dans les Gaules, & comme le martyre de S. Vincent à Valence, à rendu le nom de Dacien celebre en Eſpagne, on luy a auſſi attribué les Martyrs de l'Aquitaine. [Il ſe peut faire neanmoins que le meſme Dacien ait gouverné l'Aquitaine vers l'an 290, avant que de gouverner l'Eſpagne en 303. & 304.]

Pour la page 545.

NOTE II.

Que S.Caprais n'a point eſté Eveſque d'Agen.

[On ne voit aucun fondement à ce que quelques modernes pretendent, que S.

Gal.chr.t.2. p.68.1.c.d.

Caprais a eſté Eveſque d'Agen.] 'Ni les martyrologes, ni S.Gregoire de Tours, ni Aimoïn ne le diſent point. Ses actes

Sur.20.oct.p. 309.§5.

bien loin de le dire, 'nous le repreſentent comme un jeune homme encore

§4.

dans la fleur de ſon age. 'Ce qui eſt dit

Flor.p.928.2.

qu'il ſe cacha durant la perſecution, 'paroiſt à Florentinius une raiſon conſiderable pour croire qu'il n'eſtoit point Eveſque, [ſurtout dans la maniere dont

Gal.chr.t.2. p.67.68.2.b.

cela eſt raporté.] 'M.rs de S.te Marthe qui le mettent à la teſte des Eveſques d'Agen, ne l'appuient que ſur le breviaire de cette Egliſe, '& trouvent fort bon que nous

p.68.1.d.

nous rendions aux preuves qu'ils alleguent contre. *Ut ut ſit*, diſent-ils.

Pour la page 545.

NOTE III.

Que les actes de S.Vincent d'Agen ont eſté écrits vers l'an 520.

[L'hiſtoire de Saint Vincent eſt écrite lorſque la ville d'Agen n'eſtoit plus ſous la puiſſance des Gots Ariens,] 'comme

Boſq.l.5.p. 174.

on le voit par la maniere dont elle parle de ces peuples. [Mais ce n'eſtoit pas beaucoup aprés,] 'puiſque les vieillars,

p.175.

(car il faut aſſurément *ſenilis atas* au lieu de *juvenilis*,) ſe ſouvenoient encore d'avoir vu abatre le tombeau & l'egliſe du Saint par Nicaiſe Eveſque Arien. [C'eſtoit donc peu aprés l'an 507, auquel Clovis conquit l'Aquitaine ſur les Gots, ſelon le P.le Cointe.]

Pour la page 546.

NOTE IV.

Sur le lieu de ſon martyre, & ſur Pompeiac où il a eſté transferé.

Gr.T.h.Fr.l. 7.c.35.p.388.

'L'egliſe de S. Vincent pillée dans la guerre de Gondebaud, eſtoit, dit Saint Gregoire de Tours, *juxta terminum Agennenſis urbis, ubi ipſe Martyr agonem dicitur conſummaſſe*. Cela ſignifie naturellement que cette egliſe eſtoit auprés d'Agen au lieu du martyre de Saint

Boſq.l.5.p. 172.

Vincent:] 'Et il eſt certain qu'il y avoit en cet endroit une egliſe de ſon nom.

Gr.T.p.388.

'Il falloit neanmoins paſſer la Garonne pour aller [d'Agen, qui eſt au nord de la riviere,] à celle de Saint Gregoire de Tours, comme on le juge par toute ſa ſuite. [Mais auſſi nous ne voyons rien qui empeſche que Saint Vincent n'ait ſouffert de ce coſté là. Ainſi je ne ſçay

Scal.eme.l.6. p.618.

pourquoi] 'Scaliger veut que cette egliſe fuſt à quatre journées d'Agen, & que S. Grégoire ait eſté trompé par l'equivoque des termes d'un autre écrivain. [Je

ne voy pas non plus qu'il soit necessaire Fort.n.p.11.12. de recourir] 'à l'explication de Browerus, que cette eglise estoit pres du territoire de la ville d'Agen, en laquelle S. Vincent avoit souffert. [Il le faudroit Gal.chr.t.2.p.59.1.2. neanmoins, s'il estoit vray] 'que le corps du Saint eust esté enterré d'abord sur la montagne de son nom où Saint Caprais s'estoit refugié, comme on le croit au- Sur.20.oct.p.309.§4. jourd'hui dans l'Agennois. 'Car cette montagne estoit au nord d'Agen. [& par consequent du mesme costé de la Garonne. Mais on ne dit point surquoi cette croyance est fondée, & elle ne l'est Gal.chr.t.2.p.69.1.2. peutestre pas mieux que] 'ce qu'on croit de mesme que S. Vincent se retiroit aussi Bosq.l.4.c.14.p.156. sur cette montagne: 'au lieu qu'il paroist par ses actes qu'il n'estoit point de ces quartiers là.

l.5.p.174. 'Pour Pompeiac où le corps du Saint fut transporté, on voit qu'il n'estoit pas loin p.175. du lieu de sa premiere sepulture, & assez pres de la Garonne. [Je pense qu'il pouvoit estre du costé d'Agen,] puisque Nicaise aprés estre revenu d'Espagne dans les Gaules, voulant passer la riviere vint se noyer auprés du tombeau du Saint, qu'il Gal.chr.t.2.p.69.2.2 avoit violé. [Cela est foible.] 'Mais il semble que la tradition du pays mette Pompeiac de ce costé là. [Ce lieu de Pompeiac a eu ensuite apparemment par Bosq.l.5.p.171. corruption le nom de Pouci.] 'Car le titre des actes de S. Vincent porte, *Qui passus est in pago Agennensi in castro Pociaco*, [confondant sans doute le lieu de son martyre avec celui de sa seconde sepulture. M.r Valois ne Nous éclaircit pas davantage sur le lieu de Pompeiac.] 'Il y met le lieu du martyre du Saint Not.G.p.452. avec son eglise, [qui estoit audelà de la riviere selon Gregoire de Tours, ayant ignoré ou meprisé la tradition du pays. Et nous ne la regardons pas en effet comme une grande preuve, quoique nous la suivions, parceque nous n'y voyons rien de contraire.]

NOTE V.

Pour la page 546.

Que S. Vincent peut avoir souffert avant l'an 257.

[Je ne sçay ce que c'est] 'que l'hymne Bosq.l.4.c.14.p.159. de Julien de Tolede citée par Monsieur du Bosquet, qui fait envoyer Saint Vincent en France sous Maximien. [Selon ses actes, il semble qu'il le faudroit mettre plutost.] 'Car ils disent l.5.p.174. qu'il demeura trente lustres, (c'est à dire 150 ans,) ou davantage mesme, dans son premier tombeau, ensuite de quoy on le transporta solennellement à Pompeiac; & on y bastit une eglise. [Il est assez naturel de croire que cela arriva avant l'an 412, auquel les Gots occuperent le Languedoc & les pays circonvoisins, & mesme avant les ravages des barbares & les autres troubles qui commencerent en 407 à ruiner les Gaules. Que si cela est, il faudra que S. Vincent ait souffert avant l'an 257. Le genre de son martyre ne demande point que ç'ait esté durant une persecution.]

NOTES SUR SAINT VICTOR DE MARSEILLE.

NOTE I.

Pour la page 549.

Sur les divers actes de son martyre.

[Les actes de S. Victor que M.r du Bosquet nous a donnez, ne sont pas assurément originaux. Le style & les harangues font assez voir qu'ils ont esté composez à loisir & avec étude:] '& la Bosq.l.5.p.137. fin marque que c'estoit assez longtemps aprés le martyre du Saint. [Mais aussi

ils sont écrits d'une maniere tout à fait digne des grands hommes qui fleurissoient en France au commencement du V. siecle : de sorte qu'il semble qu'on les peut mettre au rang de ceux de S. Maurice par S. Eucher, & ne pas mepriser quelques faits extraordinaires qu'on y rencontre.] p.127. 'Ce qu'ils disent de la fureur du peuple contre les Chrétiens, [est tout à fait conforme aux histoires originales.] Act.M.p.300. 'Le P. Ruinart les a mis dans son receuil des actes les plus anciens & les plus purs. [Nous laissons à ceux qui ont plus étudié Cassien, à juger si le style de ce savant & eloquent Abbé de S. Victor, a du raport avec celui de cette piece. La grace que Cassien aimoit ou connoissoit peu, y est assez autorisée ; mais ceux mesme qui rejettent quelques parties d'une verité, se font quelquefois honneur d'établir celles qu'ils reçoivent.] Bosq. p.136. 137. 'On voit que c'estoit une personne qui connoissoit fort bien Marseille.

Guesf. mass. p. 131. 'Le P. Guesnay nous donne d'autres actes de S. Victor, qui sont veritablement courts, mais obscurs & embarassez. Ils ne s'accordent pas tout à fait avec ceux de Mr du Bosquet pour l'ordre de l'histoire & pour quelques petites particularitez. Ils semblent dire que Maximien vint à Marseille *die octavo mensis julii*, [& je ne sçay si cette expression ne marque point que la piece est assez nouvelle.] Il y a quelques paroles du Saint qui sont bonnes, comme cette priere qu'il fait sur le chevalet : *Domine audi precem servi tui : ne permittas me discedere à te ; à quo nunquam desui, & quia creator meus es, esto & redemptor.*

Ado, 21. jul. 'Adon semble avoir suivi ces actes plutost que ceux de Mr du Bosquet : & il y ajoute quelques particularitez que je ne trouve point autrepart, comme que le Saint refusoit de porter les armes : Qu'Astere estoit son Tribun, au lieu que les autres le font Prefet ; & qu'un Ange le tiroit toutes les nuits de la prison pour aller consoler & visiter les infirmes. Ce qu'il dit que les trois soldats souffrirent avec luy, [est mal exprimé, ou absolument contraire aux autres.] 'Vincent de Beauvais & Pierre des Noels Vinc. B. l.12. c.7. p.458 | P. de N. l.6. c. 122. p.123.1. ont eu les actes de Mr du Bosquet, & ils les suivent assez bien.

[Je ne sçay si les actes du P. Guesnay ne seroient point un abregé d'une autre histoire beaucoup plus longue qu'on recontre dans quelques manuscrits, & dont j'ay une copie, où l'on trouve tout ce qu'Adon dit de Saint Victor,] 'si non MS. p.705. qu'Astere y est qualifié Prefet, [comme dans ceux de Mr du Bosquet.] Mais il y parle en mesme temps comme ayant une intendance particuliere sur le Saint, [ce qui aura pu faire croire à Adon que c'estoit son commandant & son Tribun. Si ces actes sont donc ceux qu'Adon a suivis, ils sont au plustard du IX. siecle : & leur méchant style donne lieu de croire qu'ils ne sont pas aussi beaucoup plus anciens.] 'On voit qu'ils ont esté faits à p.707. 708. Marseille, & apparemment par quelque moine du monastere de S. Victor.

[La confession du Saint y est plus belle que ce qui n'est que de l'auteur : de sorte qu'on auroit quelque lieu de croire qu'elle est tirée d'un bon original.] 'Mais il p.703. 704. y est dit d'abord qu'Astere l'avoit fait mettre en prison deux mois avant l'arrivée de Maximien, parcequ'il ne vouloit plus porter les armes &c. '& que p.704. 707. toutes les nuits un Ange le tiroit de la prison, afin qu'il allast encourager les autres Chrétiens. [Adon dit à peu pres la mesme chose. Ce n'estoient pas là des faits à estre oubliez par les actes de Mr du Bosquet. Cependant on n'y trouve rien ni de cette longue prison, ni de ces sorties miraculeuses.] 'Au contraire, il y Act.M p.301. 2.3. paroist assez clairement que S. Victor ne fut arresté que quelque temps aprés l'arrivée de Maximien.

[Ce qui est de plus fascheux pour les actes manuscrits, c'est qu'ils se contredisent eux mesmes sur ce point.] 'Car MS. p.703.

ils disent positivement qu'aprés l'arrivée de Maximien, il y eut ordre de chercher le Saint, à cause de l'estime que les Chrétiens en faisoient, & qu'on le trouva enfin. [Comment cela s'accorde-t-il avec son emprisonnement par Astere? Est-ce que d'abord aprés que l'Ange l'avoit tiré la nuit de prison, il y revenoit le matin; & que depuis lorsque le peril fut plus grand, il n'y revint plus, & se cacha? Certainement cela ne se peut presumer, si l'on n'ajoute que l'Ange le luy ordonna: Et si cela est, l'auteur des actes l'a dû dire. Il y a bien plus d'apparence que c'est une fiction inventée depuis les premiers actes donnez par Mr du Bosquet. Et ce fait seul nous doit rendre suspect tout le reste.

p.704. J'ay peine à comprendre] ce que luy disent les Prefets, Qu'il les auroit trompez s'ils n'eussent sceu qu'il avoit esté matelot de sa profession, *nauta*. [Est-ce que de la condition de matelot il estoit passé à la profession des armes? Cela seroit peu ordinaire: car communément parmi les Romains on estoit obligé de demeurer dans la condition de sa famille. Et comment cela s'accorderoit-il avec ce que portent les actes de Mr du Bosq. l.5.p.228. Bosquet,] que les Prefets renvoyerent son affaire à l'Empereur, *quia vir clarus* p.127. *erat, quod esset nobilior*? [Je comprens MS.p.704. encore moins] la réponse qu'il fait, *Non solum nauta, sed & gubernator adjuvante Deo fui*; [ce que la suite embroüille plutost qu'elle ne l'éclaircit.]

p.705. Ces actes disent [comme ceux de Mr du Bosquet,] que la conversion des trois soldats qui gardoient S. Victor, fut sceue Bosq.p.135. des le lendemain. Mais au lieu que selon ceux-ci, les gardes ayant confessé J. C. furent aussitost decapitez, comme Maximien l'avoit ordonné par un edit MS.p.705.706. de devant la seance; les manuscrits sans parler de cet edit, font comparoistre les quatre martyrs devant les deux Prefets: & neanmoins on n'interroge que Victor. Il y est appliqué à une nouvelle question, où J. C. luy apparoist, [ce que les autres actes mettent la veille, aussi-bien que la dispute des Prefets] reservée à cette seance par les manuscrits. Aprés cette question, Victor est renvoyé en prison auprés des drapeaux, p.706. comme estant encore soldat. Astere l'un des Prefet, le rappelle de nouveau à l'audience: & c'est aprés cela qu'on interroge les trois gardes. Ils sont ensuite menez en prison, interrogez une seconde fois, conduits à un temple pour sacrifier, & comme ils le refusent, ils sont executez sans aucune nouvelle sentence: [au moins les actes n'en disent rien.] Ils mettent aprés cela la derniere confession de S. Victor suivie de sa condannation, [sans parler] ni de la question Bosq.p.136. qu'il souffrit, selon les imprimez, aprés le martyre de ses gardes, ni des trois jours qu'il passa encore ensuite en prison.

[Ces deux recits sont extremement differens; & je ne voy pas qu'on puisse recevoir l'un sans condanner l'autre. Cette execution sans sentence, n'est point ce me semble dans l'ordre de la jurisprudence Romaine. Mais ce qui me paroist encore bien difficile à soutenir,] c'est que durant que Saint Victor estoit MS.p.706. arresté aux drapeaux, *fratres quorum pater extiterat in baptismo*, le viennent visiter, luy apportent à manger, ont de longs entretiens avec luy. [Selon toute la suite, ce sont les gardes qu'on savoit déja qu'il avoit convertis. Et est-il croyable qu'on leur laissast cette liberté, dans la fureur où l'on nous represente Maximien & ses Prefets contre les Chrétiens?]

Ces actes semblent dire que le Saint p.707. aprés estre sorti tout brisé & presque mort de dessous la meule, fut conduit en un autre endroit pour y estre decapité, [ce qui auroit au moins tres peu d'apparence.] Mais ils disent fort nettement que sa mort fut suivie d'éclairs & de tonnerres effroyables, [de quoy on ne trouve rien dans les autres.

En voilà ce me semble assez, pour

juger que cette piece n'est point dutout authentique: & que non seulement on ne peut pas l'opposer à celle que M.r du Bosquet nous a donnée, mais qu'on n'y peut pas mesme faire de fond dans les choses où elle n'est pas contraire à l'autre. Si ce sont ces mesmes actes] 'que le P.Ruinart dit qu'on trouve dans quelques manuscrits, il juge qu'ils sont corrompus, *vitiata*. [Il est vray qu'ils parlent de S.Deutere, marqué mesme par les martyrologes de Saint Jerome, dont ceux de M.r du Bosquet ne disent rien. Mais ceux qui ont fait ce martyrologe ont pu savoir qu'on honoroit S.Deutere à Marseille avec S.Victor, sans en avoir jamais vu d'actes.]

Act.M.p.299. §2.

'Baronius a vu des actes de S.Victor en vers. 'M.r du Bosquet les a aussi donnez: Mais ce sont des vers leonins, tres obscurs, qui ne contiennent que le commencement de son martyre.

Bar.21.jul.c. Bosq.l.5.p.138.

'Quelques uns, suivant l'erreur de Raban, font ce Saint Evesque de Marseille sans en avoir de fondement. [Tous ses actes en font un soldat, & non un Evesque.]

Gaes.mas.p.132|Flor.p.676|Act.M.p.300.

NOTE II.

Pour la page 549.

Qu'on peut mettre son martyre vers 290.

[Les plus habiles du V. siecle savoient quelquefois assez peu le detail de ce qui s'estoit passé dans les precedens, comme nous l'avons remarqué de Saint Eucher dans l'histoire de S. Maurice. Ainsi il ne se faut pas étonner si l'epoque du martyre de S. Victor est marquée d'une maniere confuse & embarassante dans ses actes,] 'Car ils disent assez nettement que c'estoit peu aprés le martyre de S. Maurice, [arrivé en 286,] & supposent neanmoins que c'estoit dans la persecution generale contre l'Eglise, [qui ne commença que seize ans aprés, en 303.] Ils donnent encore tout lieu de croire que c'estoit immediatement avant la mort de Maximien. [Cependant lorsque ce Prince fut étranglé au commencement de l'an 310, il y avoit du temps, & peutestre plus d'un an, qu'il n'avoit plus ni le nom ni l'autorité d'Empereur. Il vint à Marseille vers la fin de 308, aprés avoir repris le titre d'Auguste; mais c'estoit pour fuir Constantin: & il n'y a que peu ou point d'apparence qu'il ait eu alors le loisir de songer à persecuter les Chrétiens. Il peut avoir encore esté à Marseille en 307, & au commencement de 308. Mais s'il y vint, ce ne fut qu'en passant, avec peu d'autorité, & pour aller demander le secours de Constantin, qui estoit deslors tres favorable aux Chrétiens; de sorte que Maximien n'eust eu garde de se declarer leur ennemi. Le temps mesme où il pourroit y avoir passé ne peut guere estre celui de la mort de Saint Victor, qui est le 21 de juillet. Il peut avoir esté à Marseille au mois de juillet en 303, ou en 304, durant la persecution generale. Mais il faudroit en avoir des preuves tres fortes, puisque les Gaules n'estoient point de son departement. Il est certain aussi qu'il estoit à Rome à la fin de 303, & les mois suivans, & à Milan au commencement de 305. Nous ne prouvons point ici toutes ces choses, parcequ'on les peut voir sous les titres de Diocletien & de Constantin.

Bosq.l.5.p.128.

Il vaut donc mieux mettre le martyre de S.Victor peu aprés celui de S. Maurice, durant le temps que Maximien passa dans les Gaules au commencement de son regne, c'est à dire en 287 au plustost, & en 291 au plustard. Car quoiqu'il n'y eust pas alors de persecution generale contre les Chrétiens, on a neanmoins ou des preuves ou de fortes presomptions, que Maximien les persecutoit dans les Gaules.] 'Les actes du Saint disent qu'il fut interrogé d'abord par deux Prefets de Maximien, Eutice (ou plustost Eutyque) & Astere, [mais nous ne les trouvons point ni dans le Code, ni dans l'histoire de ce temps là. Ainsi ils n'éclaircissent point nostre

p.154.

difficulté, sinon que si Rictius Varus & Julien ont esté Prefets du Pretoire dans les premieres années de Maximien, comme il y a quelque lieu de le croire, il faudra reserver ceux-ci & le martyre de S. Victor pour l'an 290 ou environ.

Guesn. mas. p. 311|MS. p. 703. Les actes du Saint que le P. Guesnay nous donne, & les manuscrits, mettent son martyre en la 10.e année de Diocletien, [c'est à dire en 304. Mais, comme nous avons dit, il est difficile de s'arrester beaucoup à ces actes. L'un des exemplaires des manuscrits ne parle point de cette 10.e année.]

NOTES SUR SAINT LUCINE.

Pour la page 554.

NOTE I.

Grandes difficultez dans les actes de S. Anthime.

[Les actes de Saints Anthime & Sisinne, ont esté jugez assez bons par des personnes judicieuses, à cause de la simplicité qui y paroist dans la narration. Mais ils n'ont jugé ainsi que de

Sur. 11. may, p. 136. ceux qui sont dans Surius.] Et Surius avoue non seulement qu'il en a changé le style, mais qu'il en a mesme osté des choses qu'il trouvoit ne servir de rien à

Boll. ib. p. 614. b. l'histoire. Bollandus les a donnez tels qu'il les a trouvez dans les manuscrits, y remettant les choses que Surius en avoit ostées: [Et entre ces choses il y en a de

p. 619. § 14. tres pitoyables,] comme la guerison d'Artemie fille de Diocletien, & de la fille de Sapor Roy de Perse, par Saint

p. 618. § 12. 13. Cyriaque, avec l'histoire des noix envoyées par S. Sebastien à S.te Lucine & à S.te Beatrix. [Ces deux articles suffiroient pour décrier les pieces qui seroient d'ailleurs les plus authentiques: de sorte que si elles appartiennent effectivement aux actes de S. Anthime, tout ce qu'ils contiennent ne peut plus avoir d'auto-

p. 614. e. rité.] Mais Bollandus dit que tout le dernier chapitre où sont ces fables ne se trouve point dans les meilleurs manuscrits, & paroist estre une addition tirée de plusieurs pieces differentes. [Je pense

Bar. 304. § 112. que ce sont] ces actes de S. Simplice & de S. Faustin, que Baronius cite de Surius, & où il dit qu'il y a des choses à corriger.

[Ainsi nous avons cru pouvoir raporter ce qu'il y a de meilleur dans le reste, parceque cela nous donne occasion de parler de plusieurs Saints dont nous ne trouvons pas l'histoire autrepart, sans pretendre neanmoins leur attribuer une grande autorité, à cause de diverses difficultez qui s'y rencontrent.

Nous marquerons dans la note seconde celle qui regarde Terentien pere de S.te Lucine.] Il est dit que Pinien son mari Boll. 11. may, p. 616. a. fut fait Proconsul d'Asie par Diocletien & Maximien Augustes, & que la Sainte l'ayant accompagné dans ce voyage, ils y furent tous deux convertis. [Maximien n'a esté Auguste qu'en 286.] Cependant 20. jan. p. 271. § 36. on trouve que Lucine servit de maraine à S.te Zoé & aux autres femmes converties par S. Sebastien: [c'estoit apparemment au commencement de 285. Quand mesme on voudroit le mettre un an plustard, qui est tout ce qui se peut dire; & que Pinien auroit esté fait Proconsul par Diocletien seul à la fin de 284, il seroit encore fort difficile d'ajuster les choses, puisque Pinien ne fut pas converti dès le commencement de son proconsulat,] & qu'il demeura en- 11. may, p. 616. f. core un an en Asie aprés avoir esté battizé, avant que de revenir à Rome. [Nous avons mieux aimé omettre ce point, & supposer que cette Lucine maraine de S.te Zoé, est differente de la femme de Pinien. Car cela peut estre.]

Pinien parlant à ceux qui l'instrui- e. soient, demande que J.C. le guerisse afin

qu'il croie qu'il est Dieu : & puis il ajoute, que s'il n'avoit cru de tout son cœur [ce qu'ils avoient à luy dire,] il ne les eust pas fait venir. [Cela paroist difficile à accorder. Je ne sçay aussi] 'si le discours que S. Anthime luy fait sur la distinction des trois Personnes, [est celui par lequel on commençoit à instruire des catecumenes.] Il exprime bien nettement la Trinité, '& dit en propre termes: *Deus cum sit trinus tamen unus est*. Il suppose que Pinien sçait que nous sommes tombez dans la mort par le bois, sans le luy avoir dit auparavant. 'Il fait dire aux Anges à l'Ascension, *Hic Jesus Christus Filius Dei &c.*

c.d.

e.

c.

§3.7. 'Je ne sçay s'il est bien probable qu'un Prestre & un Diacre d'Asie, aient quitté leur Eglise pour suivre Pinien à Rome, où mesme ils ne demeurerent pas auprés de luy, mais allerent mener à la campagne une vie qui paroist plutost d'ermites que de ministres de l'Eglise. [Cependant c'est sur ce point que roulent tous les actes, & s'il est faux, il faut rejetter absolument toute cette histoire.]

§6.9.10. 'Ces actes disent qu'on recevoit jusqu'alors plusieurs faveurs au tombeau de S. Sisinne & de S. Anthime. [Ils n'ont donc pas esté écrits aussitost aprés leur p.618.b. martyre:] '& il y a un endroit qui marque que la ville d'Osme estoit Chrétien- p.517 §8.9. ne. 'Tant de personnes converties en un jour par S. Anthime, 'l'Ange qui le retire §10. du Tibre, 'le peuple qui veut defendre les Chrétiens contre l'autorité des ma- p.618.a.b. gistrats, '& les idoles brisées par le souffle de S. Bassus, [ne sont pas des choses bien propres à leur donner de l'autorité. Il est p.615.b. encore fascheux] 'que S. Sisinne, & trois autres martyrs dont ils parlent, ne se trouvent point dans les anciens martyrologes, surtout puisqu'on y trouve S. Florent & S. Dioclece, qu'ils font comme les disciples de S. Sisinne: & l'eglise bastie sur les tombeaux de ces trois Saints a porté le nom de S. Florent.

p.614.c. 'C'est donc avec raison que Bollandus rejette un prologue de ces actes, d'ailleurs plein de fautes, qui porte qu'ils sont tirez du livre des Martyrs fait par Eusebe de Cesarée. [Il n'est pas mesme tout à fait aisé de les accorder avec ce qu'Eusebe dit de la paix dont jouissoit l'Eglise au commencement de Diocletien: & assurément s'il avoit consideré les choses de la maniere dont ces actes nous les representent, il auroit dû faire quelque exception à ce grand calme où il dit que les Chrétiens estoient alors. Nous n'avons pas cru neanmoins que ce nous dust estre une raison de rejetter ces actes. Car nous avons encore d'autres autoritez pour croire qu'il y a eu quelque sorte de persecution vers l'an 286. Et aprés tout, les martyres dont ils parlent paroissent n'estre arrivez que par des occasions particulieres, comme il y en a toujours pu avoir sous les Empereurs payens les plus favorables à l'Eglise.]

NOTE II.

Pour la page 554.

Sur le pere & la grand'mere de Sainte Lucine.

'L'histoire ne parle point de Gallia, ou plutost Galla comme on lit dans Surius, fille de Gallien. Tristan veut que ce soit Julie marquée dans une inscription: & cela peut estre. Mais outre cela, comme dit Bollandus, il est aisé que Gallien ait eu des filles dont on ne trouve rien dans l'histoire, ni dans les inscriptions. [Nous avons plus de peine à excuser ce qu'on dit que Sergius Terentianus pere de S.te Lucine avoit esté deux fois Prefet de Rome. Ce n'estoit pas avant Valerien, puisqu'il avoit epousé la petite-fille de Gallien: & neanmoins nous ne le trouvons pas mesme une seule fois dans la liste de ceux qui ont esté Prefets depuis l'an 254. Le terme d'*Illustris vir* n'a apparemment esté attribué aux Prefets que depuis Diocletien. Mais nous ne pretendons pas que ces actes soient originaux.] Boll. 11. may. p. 617. a.

NOTES SUR SAINT CAIUS PAPE.

Pour la page 564.

NOTE I.

Que les actes de Sainte Susanne sont absolument insoutenables.

[LEs actes de S.te Susanne sont d'un style simple, mais barbare, & tellement barbare, qu'ils font parler les premieres personnes de l'Empire d'une
Boll. 18. feb. p. 61. c. maniere souvent inintelligible.] 'Ils font Diocletien cousin d'un tres Illustre Senateur honoré du Consulat, [quoique l'histoire nous apprenne qu'il estoit d'une famille tres basse de Dalmacie, en sorte qu'on le croyoit fils d'un greffier, ou mesme d'un affranchi, sans que personne témoigne qu'il ait seulement voulu faire croire qu'il estoit sorti d'une famille de Senateurs. *V. son titre*. § 1.]

§ 2. 3. 6. 14. 'On ne peut pas encore défendre le titre d'Auguste qui est donné plusieurs fois dans ces actes à Maximien [Galere,] du vivant du Pape Caius, [c'est à dire avant 297.]

§ 1. 'Gabinius y est appellé frere uterin de
§ 2. Caius, '& aprés cela on les fait fils d'un mesme pere.

§ 3. 'Cette humilité de Gabinius qui se reconnoist fils d'un Consul cousin de l'Empereur, & qui demande comment il est digne d'estre appellé son parent, [est tres grossierement affectée.

Il n'est pas non plus bien probable]
§ 3. 'qu'un payen ait appellé un Prestre son cousin, *sancte frater*, ni que ce Prestre en luy disant adieu luy ait donné la paix, ou mesme qu'ils se soient donné la paix, l'un à l'autre, *data pace salutationis*
§ 6. *excesserunt*; 'ni qu'un autre payen ait dit au Pape, *cognovit sanctitatis vestræ*: ni que commençant à estre instruit de la religion Chrétienne, il ait mis de la poussiere sur ses cheveux, & ait fini sa priere par ces paroles: *Ut sciant omnes filii mei vel uxor mea, quia tu salvas omnes sperantes in te*. [Cela pourroit estre croyable d'un Juif accoutumé à la lecture de l'Ecriture.]

'S. Gabinius Prestre & Martyr, aimoit, § 1.
dit-on, les lettres humaines & seculieres. [Il est plus ordinaire aux Saints de les savoir que de les aimer.] Pour les ouvrages qu'on luy attribue contre les payens, 'ils n'ont pas eu le bonheur de venir à p. 62. d.
la connoissance de S. Jerome, ni d'aucun autre de ceux qui ont parlé des auteurs ecclesiastiques.

[On aura peutestre quelque peine à s'empescher de rire, quand on verra] 'un p. 63. § 19.
payen prosterné avec des Chrétiens qui prient, & répondre *Amen* avec eux, '& § 18.
puis vouloir baiser les piez du Pape; & en parlant de son cousin, le qualifier un saint Prestre.

On pourroit encore douter] 'si les Pa- § 17.
pes du troisieme siecle marchoient avec une telle ambition, (c'est le terme latin qu'il seroit difficile de traduire autrement que par celui de faste) que dés qu'ils entroient quelque part, tout le monde se prosternoit en terre. [Il n'est pas fort croyable non plus] 'que Diocletien en § 23.
donnant ordre d'arrester toute la famille de S. Caius, ait reccomandé qu'on n'arrestast pas Caius mesme, 'quoiqu'il sceust § 22. 23.
qu'il estoit Chrétien, & Evesque. [Mais je ne sçay pas qui pourra se persuader] 'que Diocletien voyant que S.te Susanne Sur. 11. aug. p. 102. § 14.
sa cousine refusoit d'epouser Maximien, il l'ait fait remener exprés du palais chez son pere, afin que Maximien y pust abuser d'elle, selon la permission qu'il luy en donnoit: '& Maximien l'eust fait, dit-on, § 25.
s'il n'en eust esté empesché par un Ange.

[On pourroit remarquer encore bien d'autres

Boll. 18. feb. p. 62. § 8. d'autres choses dans ces actes,] 'comme la conversion de Claude, [qui assurément est surprenante. Mais ceci suffit pour justifier ceux qui trouvent que ces actes sont peu de chose, & peu probables. Et c'est le moins qu'on puisse dire, à ne regarder mesme que les circonstances. Car le fond nous oblige encore bien plus à les abandonner absolument.

Toute cette histoire roule sur le dessein qu'avoit Diocletien de marier Susanne sa cousine à Maximien son fils adoptif,]
§. 2. 3. 'qui est qualifié tantost Auguste, ᵃtantost
a § 6. 14. Auguste & Cesar, ᵇtantost seulement Ce-
b. § 18. sar. 'Baronius & Bollandus l'entendent
p. 62. d| Bar. sans hesiter de Maximien Galere, qui
294. § 2. fut fait Cesar en 292 par Diocletien, & deslors consideré comme son fils. Mais il s'y rencontre une grande difficulté : car tous les historiens nous assurent que Diocletien fit epouser à Galere sa propre fille Valerie. Baronius a cru se pouvoir tirer de là, en disant que Valerie estoit morte aussitost aprés; en quoy Bollandus l'a suivi. [Mais c'est qu'ils n'avoient pas vu le
Lact. pers. c. 51. p. 45. livre de Lactance,] 'qui nous apprend que Valerie survéquit & Galere & Diocletien, & ne mourut que vers l'an 315. [Il n'y a point d'apparence non plus de dire que Diocletien ne donna sa fille à Galere que sur le refus de S.ᵗᵉ Susanne. Les historiens supposent que Galere l'epousa en 292, en mesme temps qu'il fut fait Cesar, & il avoit une autre femme qu'il repudia pour epouser Valerie.

Je ne sçay si quelqu'un voudroit recourir à Maximien Hercule. Mais je croy qu'on peut assurer sans rien craindre, qu'il avoit epousé Eutropie avant que d'estre ni Auguste, ni mesme Cesar, s'il l'a jamais esté. Car estant Cesar il n'auroit pas esté chercher une Syrienne, qui
Juli. or. 1. p. 9. 16. avoit des enfans d'un premier mari,] '& en qui Julien ne releve ni la noblesse, ni aucune autre grande qualité, lorsqu'il parle d'elle, quoiqu'elle fust sa bisayeulle. [Le panegyrique fait sur le mariage de Fauste fille d' Eutropie avec Constantin, n'en dit rien non plus,] 'quoiqu'on Eus. v. Const. l. 3. c. 52. p. 505 | n. p. 232. 233.
voie qu'elle vécust encore alors, & longtemps depuis.

'Le martyre mesme que diocletien Sur. 11. aug. p. 102. § 17.
fit souffrir à Sainte Susanne selon ses actes, peut justement paroistre suspect, n'estant point marqué ni par les calendriers du P. Fronto & d'Allatius, ni mesme par Bede dans son martyrologe : car tous ces monumens ne donnent aucune qualité à la Sainte.] 'On voit la mesme Rein. p. 289.
chose dans l'epitaphe d'une Susanne fille du Prestre Gabinius, qui se lit au tombeau de S.ᵗᵉ Susanne mesme, *in confessione* : [de sorte que selon toutes les apparences c'est l'epitaphe de la Sainte, d'autant plus ancien qu'il est plus simple.] Le voici. *Olim presbyteri Gabini filia felix. Hic Susanna jacet tumulo patri sociata*. [Que si Avon, Usuard, & d'autres posterieurs, font S.ᵗᵉ Susanne Vierge & Martyre, c'est qu'ils ont suivi ses actes, qu'Adon raporte presque tout entiers.

[Le fond des actes de S.ᵗᵉ Susanne n'estant donc pas plus soutenable que les circonstances, on nous pardonnera bien sans doute si nous ne nous en servons point dutout, sans avoir égard]
'à ce que pretend Bollandus, qu'ils sont Boll. 22. apr.
écrits par un témoin oculaire, & peut- p. 164. § 13.
estre par Saint Thrason Martyr, [ni à ce qu'on voit par Usuard & par Adon, qu'ils estoient déja écrits & crus au IX. siecle] 'M.ʳ Baluze en rejette tout à fait Lact. pers. n.
l'autorité, comme d'une piece qui a de p. 379.
grandes marques de supposition, & en grand nombre.

'Serene appellée femme de Diocletien Bol. l. 18. feb. p.
dans ces actes, & dans ceux de Saint 64. c| 16 jan.
Marcel Pape, [qui sont à peu pres de p. 7. § 12.
mesme genre, est mise avec cette qualité dans les martyrologes d'Usuard, d'Adon & de quelques autres. On apeutestre eu quelque fondement plus considerable & plus seur pour mettre cette Serene au nombre des Saintes. Mais pour la faire femme de l'Empereur Diocletien, cela ne se peut, si l'on ne veut dire que]

Lact. pers. c. 15. p. 12. 'Prisque qui l'estoit certainement selon Lactance, [s'appelloit aussi Serene : & en ce cas on a assez de raison de dire qu'elle estoit Chrétienne. Mais il faudroit bien se garder d'en faire une Sainte. Car elle fut contrainte de sacrifier durant la persecution, & il n'y a aucun lieu de croire qu'elle ait fait penitence de cette faute, puisque Lactance qui parle si amplement des maux qu'elle c. 51. p. 45. souffrit depuis, jusqu'en l'an 315] qu'on luy trancha la teste, [n'auroit pu manp. 45 | n. p. 379. quer de le dire.] 'Elle estoit mere de Valerie mariée en 292 à Galere : Et ainsi on ne peut pas mesme pretendre que Diocletien l'eust epousée aprés la mort de Serene.] Il faudroit aussi d'autres pieces que les actes de Sainte Susanne & de Saint Marcel, pour dire avec quelque fondement qu'elle avoit le nom de Serene avec celui de Prisque.]

Pour la page 563.

NOTE II.

Que les actes de S. Chrysante ne valent rien, & qu'ils donnent lieu de croire que ce Saint qu'ils mettent sous Numerien, a souffert sous Valerien ou sous Dece.

Gr. T. gl. M. c. 38. p. 85. 86. 'S. Gregoire de Tours parle des actes de S. Chrysanthe, & en cite des choses assez conformes à ceux que Surius nous Bar. 284. §7. a donnez. 'Mais ceux-ci sont tirez de Metaphraste, & Baronius les juge corrompus, & suspects de fausseté. [Ils sont assurément tres dignes de cette severe censure, & nous ne croyons pas que personne puisse défendre ce qui y est dit,] Sur. 25. oct. p. 381. §12. 14. 'que ce fut l'Empereur Numerien qui condanna à la mort S. Chrysanthe & §2. plusieurs autres, 'surtout en y joignant que cela se passoit à Rome. [Il n'est point necessaire de parler des autres defauts de ces actes.]

p. 382. §17. 'La fin porte que Verin & Armene freres, les ont écrits par ordre du tres saint Pape Estienne, & les ont envoyez dans toutes les villes, afin que chacun sceust que les SS. Chrysante & Darie ont receu dans le ciel la couronne du martyre, [L'auteur semble donc nous vouloir persuader qu'il écrivoit dans le temps mesme que ce martyre est arrivé ;] '& Allatius pretend en effet sur un en- All. de Sim. p. 110. droit qui est autrement dans Surius, ἠκολούθησε τοῦτο πᾶσιν ἡμῖν, que cette piece a esté écrite par des témoins oculaires. [Mais qu'a de commun le temps du Pape Estienne avec celui de Numerien, Estienne estant mort en 257, 25 ans au moins avant que Numerien regnast ? Il faut donc raporter cela à Estienne II. qui vivoit en 755. Ou si les actes originaux sur lesquels ceux-ci ont esté faits, ont esté écrits par d'ordre d'Estienne I, c'est une nouvelle preuve que S. Chrysanthe n'a point souffert sous Numerien, mais sous Dece, ou sous Valerien au plustard. Et cela s'accordera mieux avec ce que dit S. Gregoire de Tours,] 'que le lieu de la Gr. T. gl. M. c. 38. p. 86. sepulture de ce Martyr estoit tout à fait inconnu lorsque Rome devint Chrétienne, 'longtemps avant le pontificat de p. 88. Damase. [Car depuis Numerien jusqu'à la paix de l'Eglise, & mesme jusqu'à la mort de Maxence, il n'y a que 28 ans.]

'Baronius dit que de plusieurs exem- Bar. 284. §7. plaires qu'il avoit vu des actes de S. Chrysanthe, les plus courts des latins estoient les plus fideles. [Mais avec tout cela il ne les a pas jugé digne d'estre inserez dans ses Annales.] 'En effet, ils §6. mettent aussi ce Saint à Rome sous Numerien, & leur auteur pretend les avoir écrits par ordre du Pape Estienne. Baronius veut que ce soit une faute, & qu'au lieu de *jussu Stephani Papæ*, il faille lire *Presbyteris Stephani Papæ*, supposant sans doute qu'Armene & Verin, ordonnez Prestres par Estienne, pouvoient vivre encore du temps de Numerien. [Mais pourtant ces manuscrits ont *jussu*, qui n'a point de raport à *Presbyteris* : & il ne dit point que sa correction se trouve nullepart. Aprés tout, cette correction seroit assez inutile. Car les Prestres or-

donnez par Estienne, qui vivoient encore en 284, estoient appellez Prestres de Caius, & non pas d'Estienne.] 'La relation de la translation de S. Diodore & Saint Marien écrite vers l'an 886, dit nettement qu'Armene & Verin auteurs de l'histoire de S. Chrysanthe, avoient receu ordre du Pape Estienne I. d'écrire les actes des martyrs qui souffroient alors; [ce qui porte encore à croire que S. Chrysanthe a souffert sous ce mesme Pape,] quoique cette relation le mette sous Numerien.

Sur. 17. jan. p. 283. §. 2.

[On voit par Florus & les autres martyrologes du IX. siecle, qu'on avoit alors des actes de Saint Chrysanthe assez semblables à ceux de Surius. Mais cela ne les autorise guere: Car ils supposent tous que c'estoit à Rome sous Numerien:] '& l'extrait fort ample qu'Adon fait de ces actes, n'est qu'un tissu de prodiges. Le juge qui les fit prendre d'abord estoit selon luy, Celerin Prefet de Rome, 'qui ne se trouve point dans la liste de Bucherius.

Ado, 1. dec.

Buch. cycl. p. 237.

NOTE III.

Pour la page 568.

Que les actes de S. Hilaire d'Aquilée ne peuvent faire d'autorité.

[Les actes de S. Hilaire d'Aquilée ont quelque chose d'assez beau.] 'Mais les idoles reduites en poudre, ᵃ bien des gents tuez par le tonnerre, & le temple d'Hercule abysmé sans qu'on en vist seulement les vestiges, [sentent entierement les fictions des siecles posterieurs. Il n'y a pas non plus d'apparence] 'que les pontifes des idoles aient avoué en termes formels que la magie avoit plus de force que leurs dieux, '*Sacrifica magno Hreculi, & vide gloriam & virtutem ejus*, [n'est pas une parole bien digne d'un magistrat qui auroit eu un peu de sens. Il n'est pas non plus ordinaire dans les bons actes,] 'que les Saints declarent d'eux mesmes leur qualité d'Evesque ou de Diacre, [hors peutestre dans la persecution de Valerien, où il y avoit des ordres differens pour les ecclesiastiques & pour les laïques. Mais les actes ne mettent point cette difference dans celle de Numerien:] 'Et Saint Hilaire fut jugé comme Chrétien, & non comme Evesque. [On ne voit point non plus dans les bons actes,] 'que les payens se plaignent de ce qu'on differe un peu le martyre des Chrétiens pour les faire souffrir davantage. 'Trente Centeniers employez à fouetter l'un aprés l'autre un Chrétien, [n'est pas une chose aisé à croire: Et je doute fort qu'on employast des Centeniers à des choses de cette nature.

Boll. 16. mars, p. 419. c. ᵃ p. 420. a.

p. 419. e.

e.

a. e.

a.

p. 420. a.

p. 419. d.

Aprés cela, il n'y a pas d'apparence qu'on puisse faire un grand fond sur ces actes pour soutenir] 'ce qu'ils disent, que les Empereurs, & Numerien Cesar nommément, avoient ordonné, Que tous les Chrétiens sacrifieroient, & qu'ils seroient recompensez par de grands honneurs, s'ils obeïssoient, ou s'ils le refusoient, punis par divers supplices des qu'on les auroit interrogez. [Cela signifie qu'il y avoit alors une persecution generale contre l'Eglise, & est par consequent absolument contraire à la paix dont Eusebe nous assure qu'elle jouissoit du temps de Numerien. *V. la persecution de Diocletien* § 1.]

a|418. f|420. a.

NOTE IV.

Pour la page 569.

Sur les actes de S. Thalelée.

'Les actes de S. Thalelée dont Bollandus parle fort avantageusement, & qu'il nous donne comme une piece originale, [en ont effectivement l'air, la simplicité, la breveté. Bollandus n'en dit donc rien que de vray: mais il n'en dit pas tout ce qui est vray. Car je pense qu'il faut avouer que les faits en sont entierement insoutenables.

Boll. 20. may. p. 179. f.

Pour commencer par la difficulté de la date, qui n'est pas petite,] 'on y voit le 9 des calendes de septembre, [qui est le 24 d'aoust,] joint au 23 d'Hyperberetée, qui dans l'année Macedonienne

p. 180. d.

receue par les Orientaux, concourt ou tout à fait, ou à quelques jours pres, avec nostre mois d'octobre. 'Bollandus est obligé de recourir aux années lunaires des Grecs, qui s'eloignoient quelquefois trois mois entiers de l'année solaire. [Mais je douterois fort qu'on s'en servist encore à la fin du III. siecle, surtout dans les actes publics des magistrats Romains, dont cette date paroist venir selon les actes. C'est un point dont nous laissons la discussion au Cardinal Noris.]

'Saint Thalelée fut donc presenté au Gouverneur le 24 d'aoust. On joint tout de suite son interrogatoire, les questions qu'il souffrit, & la consommation de son martyre, comme si tout cela estoit arrivé en un mesme jour. 'Cependant les actes portent qu'il mourut le 20 de may. 'Bollandus avoue cette contradiction visible, & tasche de l'excuser, en disant que le jour de la mort du Saint n'estoit pas marqué; [ce qui ne convient point à une piece originale qui date doublement le jour de son interrogatoire;] & qu'un copiste y a ajouté cet endroit, prenant pour le jour de sa mort celui auquel on en faisoit la feste, sans songer à ce qu'il avoit écrit luy mesme à la teste de sa piece.

[Pour les difficultez qui se trouvent dans les faits, nous ne saurions mieux les representer qu'en faisant un abregé de toute l'histoire.] 'Le Saint y declare luy mesme devant le juge, sans que rien l'y engageast, qu'il avoit déja esté pris pour la foy à Edesse [dans la Mesopotamie sans doute,] que le Gouverneur Tibere luy avoit fait bien des maux: » Mais j'invoquai, dit-il, le Pere, le Fils, » '& le S. Esprit, le Dieu veritable &c. & » il me delivra de ses mains. 'Il se trouve ensuite à Anazarbe, en Cilicie, où des archers ayant remarqué qu'il se cachoit dans un bois, passerent plusieurs jours à le chercher, le trouverent enfin, l'arresterent, & l'amenerent à Eges. Au moins c'est l'idée que nous donnent les actes, '& qu'ils ont donnée aux autres. Bollandus aime mieux croire que les archers s'en allant à Anazarbe, trouverent le Saint sur le chemin à 50 stades d'Eges, '& par consequent à 450 d'Anazarbe, [qui font plus de 22 lieues, à 20 stades ou 2500 pas par lieue. Si Bollandus a raison, il sera encore plus étrange que des archers qui avoient à aller à Anazarbe, se soient arrestez plusieurs jours à chercher un homme qu'ils ne connoissoient point dutout.

Pour continuer l'histoire des actes,] 'Theodore gouverneur de Cilicie tenant sa seance à Eges, & y ayant déja fait bien des martyrs &c. ordonne qu'on luy presente l'avocat de la secte impie des Chrétiens. [Je ne sçay si ce style convient assez à la gravité d'un magistrat, ni ce qui fit comprendre qu'il parloit de Saint Thalelée.] Quoy qu'il en soit, on le luy presente. Il fait l'eloge de sa beauté, demande où il a esté pris: 'on luy fait entendre l'histoire de sa prise, & on ajoute qu'il y avoit 500 stades d'Anazarbe à Eges, [de quoy il n'estoit pas question.] Il demande au Saint son nom, sa qualité, & le reste selon les formes; & le Saint répond audelà de ce qu'il demande; luy dit que son pere avoit esté un General d'armée, στρατηλάτης, mais Chrétien, appellé Berecocce, [nom peu celebre entre les Generaux Romains;] que pour luy il avoit étudié en medecine [profession peu ordinaire à des fils des Generaux,] nomme son maistre Macaire, & ajoute qu'il avoit un frere Soudiacre nommé Jean, [ce qui au moins n'estoit pas fort necessaire à dire, non plus que le reste. Il me semble que cette entrée donne déja une assez mauvaise idée de la piece. Il faut voir la suite.]

'Aprés que le Saint eut dit ce qui luy estoit arrivé à Edesse, Theodore envoie querir Astere charpentier, pour luy percer les talons avec une terriere, afin d'y faire passer des cordes. [Cette imagination est assez bizarre: car on se conten-

p.182.f. p.180.d. p.182.f. p.178.c|183.b. p.180.f. f. d. p.183.a|193.a. p.180.b. d. e. f.

toit ordinairement d'attacher des cordes aux pieds.] Mais enfin Astere vient, travaille depuis neuf heures jusqu'à mi- p. 183. a. di, & ne peut rien avancer, 'ce qui embarasse Bollandus; & non sans raison. [Il n'est point marqué que ni le Saint ni le juge aient dit un seul mot durant ces p. 180. f. trois heures.] 'Le juge averti qu'on n'avençoit rien, commande de recommencer. Astere dit enfin qu'il avoit fait ses trous, & le juge ordonne qu'on y passe des cordes pour pendre le Saint par les p. 181. a. pieds. 'Mais il se trouva qu'au lieu du Saint tout cela se faisoit sur un morceau de bois. Timothée disciple du Saint, qui se rencontre là je ne sçay comment, s'en divertit un peu. Le juge crut serieusement qu'Astere se vouloit moquer de luy. [Cela n'estoit pas bien probable:] mais neanmoins il ordonna qu'on l'appliquast à une rude question, & avec luy un Alexandre [qu'on ne dit pourtant point avoir rien fait.] Sur cela Astere s'écrie qu'il estoit Chrétien, [& avec luy sans doute Alexandre, quoique cela ne soit pas marqué.] Le juge se les fait amener: mais Thalelée ayant prié pour eux, ils s'échapent. On court aprés: On les attrape à deux lieues & demie ou d'Eges, ou mesme d'Anazarbe, au lieu où le Saint avoit esté pris, & là on leur oste la vie, [sans qu'on voie que le juge en ait seulement dit un mot.

En voilà assez, comme je croy, pour faire juger de cette piece; & il seroit inutile de marquer le reste, qui est du mesme genre; ou plutost qui est encore plus ridicule. Nous dirons seulement] p. 182. e. f. 'que le Saint ayant esté exposé aux bestes, & n'en ayant point esté dechiré, [devoit selon les loix Romaines, estre tué dans l'amphitheatre mesme, comme on le voit par quantité d'actes des Martyrs,] Cependant ceux-ci portent que le juge aprés avoir de depit dechiré ses vétemens, donna la sentence contre le Saint, & s'en alla; [comme si d'estre exposé aux bestes n'estoit pas un dernier suplice parmi les Romains, & par consequent l'effet d'une derniere sentence. L'auteur ne dit pas mesme ce que portoit cette sentence,] mais seulement que le Saint ayant esté conduit dans un autre lieu que sa priere fit trembler, en sorte que tout le monde se jetta à ses pieds, & luy demanda le seau de J. C, il fut ainsi consommé, & s'endormit d'un saint sommeil. 'Les nouveaux Grecs di- p. 183. b. sent dans leur office qu'il eut la teste tranchée, [l'ayant trouvé ailleurs, ou deviné.

On avouera sans doute qu'une histoire telle que celle là, ne merite aucune croyance.] 'Ce qu'on remarque que les p. 179. f. Grecs la suivent toujours dans les livres de leur office, [n'est pas pour l'autoriser beaucoup.] 'Que si elle est fort differen- e. te des pieces que l'on a accoutumé d'attribuer à Metaphraste, [tout ce qu'on en peut inferer, c'est que les faussaires ne sont pas tous d'un mesme genie & d'un mesme genre. Les Syriens de qui on croit que viennent ces actes, pouvoient estre moins diffus que les Grecs Asiatiques, & n'aimer pas moins qu'eux les fables & les fictions. Que si cette piece est ancienne, puisqu'elle suit assez en plusieurs choses le style de la judicature Romaine; les histoires de Saint George, de S. Cyr, & les autres pieces que condanne le Pape Gelase, n'en estoient pas moins fausses pour estre au moins du V. siecle.

Tout ceci ne regarde que les premiers actes de S. Thalelée.] 'Car pour les se- p. 183. e. conds que Bollandus nous donne aussi, [nous nous y arresterons moins. Il suffit de dire.] 'que Bollandus mesme les croit b|178. c|179. c. & plus recens, & beaucoup moins bons que les autres, les traitant d'actes amplifiez, alterez, & de peu d'autorité. [Nous ne combatons point dutout cette censure: & neanmoins il est vray] 'que p. 188-192. le martyre du Saint, qui y est raporté d'une maniere toute differente des autres, est beaucoup plus aisé à sou-

p.179.§.128.a. tenir. 'Pour les grands miracles qui y sont d'abord, nous accordons aisément à Bollandus que ce peuvent bien estre de pures fictions de l'auteur, aussibien que les longues harangues qui s'y lisent partout.

Pour la page 571.

NOTE V.

Que S. Prime & S. Felicien peuvent avoir souffert en 287.

Sur.9.jun.p.139.§.1. 'Les actes de S. Prime & S. Felicien portent qu'ils furent arrestez à Rome par ordre de Diocletien & de Maximien. [Ces deux princes estoient donc alors à Rome, & ils y pouvoient estre vers le milieu de 286, comme on le marque dans le texte. Mais depuis ce temps là jusqu'à la fin de l'an 303, il n'y a point d'apparence qu'ils s'y soient jamais recontrez. Nous avons peine aussi à croire que S. Prime & S. Felicien aient souffert en 303 ou 304, durant la grande persecution,] parceque leurs actes portent qu'ils furent arrestez sur ce que les pontifes des idoles se plaignoient qu'ils empeschoient leurs oracles de répondre; '& qu'aprés qu'ils eurent esté martyrizez, les Chrétiens passerent 30 jours à prier & à chanter à leur tombeau: [Car si cela est veritable, il n'y avoit pas alors de persecution generale. Il faut donc dire qu'ils furent pris en 286 vers le mois d'aoust, & qu'aprés avoir esté longtemps en prison, comme le portent leurs actes, ils furent decapitez en 287 le 9 de juin, auquel tous les martyrologes marquent leur feste. Car on ne peut pas dire que Diocletien & Maximien aient esté longtemps à Rome avant le 9 juin 286.

§5.

Le commencement de leurs actes obligeroit neanmoins, si on s'y vouloit arrester, à les mettre dans la persecution generale, & à dire qu'ayant esté pris à la fin de 303, ils consommerent leur martyre le 9 juin 304. Mais quand ces actes auront confondu les diverses parties du regne de Diocletien, ce ne sera pas leur plus grand defaut, & on trouve la mesme chose dans des pieces d'ailleurs excellentes.]

Pour la page 572.

NOTE VI.

Que S. Caius n'a point apparemment souffert le martyre.

Boll.22.apr.p.16.§.14. 'Au lieu que Bede [& les autres posterieurs] disent que S. Caius Pape a esté martyrizé, 'les martyrologes de S. Jerome marquent toujours sa feste & au 20 de fevrier & au 22 d'avril par le mot de *depositio*, [dont ils ont accoutumé de se servir pour ceux qui ne sont point morts par le martyre.] 'De deux manuscrits qui sont à Luque, le plus nouveau le qualifie Martyr, & le plus ancien Confesseur. 'Le Pontifical de Bollandus, fait, comme il le pretend, dans le VI. siecle, porte qu'il se cachoit pour eviter la persecution de Diocletien, & qu'il mourut Confesseur, *Confessor quievit*. [Ainsi il y a au moins lieu de douter du martyre qu'on luy attribue, & de craindre qu'il ne soit venu de quelque piece semblable aux actes de S.te Susanne.] 'Un autre Pontifical [voulant accorder ce qu'il trovoit dans les anciens avec l'opinion de son temps,] dit qu'il mourut Confesseur, ayant esté couronné du martyre, [comme les nouveaux Grecs disent que S. Denys l'Areopagite fut brulé à Athenes, & eut la teste tranchée à Paris. Nous ne nous servons pas pour oster à S. Caius le titre de Martyr, de ce que] l'Anonyme de Bucherius met sa mort sour le titre de *depositio Episcoporum*, parcequ'il y met de mesme celle de S. Luce, de S. Estienne, & de Saint Felix, [dont le martyre est plus autorisé que celui de S. Caius. Mais cela nous donne lieu neanmoins de croire qu'il n'est point mort par la sentence & la main des persecuteurs, & par un martyre parfait & accompli,] comme ceux qui sont compris dans le calendrier suivant, à la teste duquel on lit, *Item depositio martyrum*.

Florent. p. 331.452.
p.332.1.2.
Boll. apr.t.1.p.12.
22. apr. p.13.d.
Buch. cycl.p.267.

Pour la page 573.

NOTE VII.

Du commencement & de la durée de son pontificat.

Buch. cycl. p. 272.

'Le Pontifical de Bucherius dit que Caius gouverna 12 ans, 4 mois, & sept jours, depuis le 17 decembre 283, jusqu'au 22 avril 296. Il y a seulement un jour ou deux de trop, si l'on ne veut conter les sept derniers jours non du 17 d'avril, mais du 16 des calendes, qui est le 17 en decembre, & le 16 en avril.]

Boll. 22. apr. p. 13. a.

'Bollandus dit que d'autres mettent six jours au lieu de sept. [Mais je ne trouve point qui sont ces autres. J'aimerois mieux le faire commencer le 16 de decembre,]

pont. p. 40. c. d.

'comme fait Bollandus en un autre endroit, supposant qu'on lit constamment les 7 jours. Il reconnoist qu'on peut douter s'il ne faut point lire *VI.* au lieu de *VII*, ce qui laisseroit son ordination au 17 de decembre. Mais il aime mieux changer *XVI. kalendas januarii* en *XVII*, parceque le 16 de decembre estoit le dimanche en 283.

Pagi, 283. § 7 | 296. § 3.

'Le P. Pagi qui ne croit point qu'on s'attachast alors au dimanche pour les ordinations, met celle de Caius le samedi 15 de decembre, parceque des Pontificaux plus modornes disent que le siege ne vaqua que huit ou neuf jours aprés la mort d'Eutychien, [arrivée le 7 ou le 8. Mais sa raison est foible, & ne pourroit mesme s'accorder avec l'opinion de Bollandus.

On ne peut pas changer le jour de la mort de S. Caius, qui est marquée dans les martyrologes le 22 d'avril:]

Buch. cycl. p. 267. 272.

'& ce jour est encore mis deux fois par l'Anonyme de Bucherius, comme le vray jour de sa mort.

Florent. p. 354. a.

'Beaucoup de martyrologes imprimez & manuscrits, mettent neanmoins sa feste le 20 de fevrier. [Je ne sçay si cela ne seroit point venu originairement de la faute de quelques copistes, qui auront écrit *X. kalendas martii* pour *maii*.]

Boll. 22. apr. p. 13. § 1. 14 | pont. p. 40. c.

'On marque assez differemment les années & les jours de son pontificat; & presque tous les Latins ne luy donnent qu'un peu plus d'onze ans: comme au contraire Eusebe, & les autres Grecs qui l'ont suivi, luy en donnent quinze. Mais l'autorité du Pontifical de Bucherius est trop forte pour ne la pas suivre: & c'est ce qu'a fait Bollandus.

Pagi, 296. § 3.

'Le P. Pagi aime mieux croire qu'il est mort le 21, parceque Vandelbert & quelques autre y mettent sa feste; & qu'il fut enterré le 22. [Je ne sçay si cette distinction est assez fondée. Elle est au moins peu importante.]



Pour la page 574.

NOTE SUR ARNOBE.

Qu'il peut avoir écrit vers l'an 295.

[IL y a de la difficulté pour le temps auquel Arnobe a composé son ouvrage contre les payens. Personne ne doute que ce n'ait esté environ 300 ans depuis J. C.]

Arn. l. 1. p. 5.

'selon ce qu'il dit qu'il y avoit environ 300 ans que les Chrétiens avoient commencé.

l. 2. p. 94.

'Il dit mesme expressément que l'on contoit alors l'an 1050 de la fondation de Rome, ou un peu moins;

Bar. 302. § 28.

'ce qui tombe au plustard en l'an 298 de J. C. Et plusieurs ont cru sur cela que c'estoit l'année en laquelle il avoit écrit.

Arn. l. 4. p. 152.

'Mais dans la suite il parle de la demolition des eglises, & il se plaint qu'on avoit brulé les Ecritures des Chrétiens.

Bar. 302. § 18.

'On sçait que cela est arrivé au commencement de la persecution de Diocletien [en 303.] Et c'est ce qui a obligé Baronius de ne mettre son livre & sa conversion qu'en ce temps là, & d'en conclure qu'Arnobe suivoit un autre calcul pour la fondation de Rome que celui de Varron, dont on se servoit communément.

[Il est neanmoins assez difficile de

croire qu'aprés cette solennité si celebre de l'an millieme de Rome, qui s'estoit faite sous Philippe l'an de J.C. 247 & 248, Arnobe dans un discours ordinaire, & qui ne traite point de cette science, ait pris un autre calcul, eloigné de celui là de cinq ans au moins. Il est peutestre plus vraisemblable de dire qu'il faut raporter ses paroles à ce qui estoit arrivé dans les persecutions precedentes.]

Ori in Mat.t. 28.p.137.b. 'Car nous savons que les eglises avoient esté abatues sous Maximin [vers l'an 235; *v. cette persecution* § 6, ce qui peut faire croire fort aisément qu'elles n'avoient pas esté epargnées dans les persecutions suivantes, beaucoup plus violentes que celle de Maximin.] Just.ap.2.p. 82.b.c. 'Pour les livres sacrez nous savons qu'il estoit défendu de lire les Prophetes sur peine de la vie des le temps de S. Justin sous l'empire d'Antonin: Bar.302.§20. '& Baronius mesme applique aux livres des Chrétiens les réponses d'Ulpien & Paul jurisconsultes plus anciens que Diocletien, qui ordonnent de bruler publiquement les livres magiques. [Il semble que ces raisons puissent balancer celle de Baronius, & faire passer au moins pour douteux ce qu'il établit comme certain.

S'il falloit demeurer d'accord qu'Arnobe n'a écrit qu'aprés l'an 303, il vaudroit mieux dire] 'quil y a faute dans son §18. texte, [& qu'au lieu de *quinquaginta & mille*, il faut lire *sexaginta & mille*.] 'Stewechius soutient que dans la mesme Arn.n.p.84. page il faut *trecentos* au lieu de *quadringintos*: [& d'autres le suivent en cela. Mais puisque Lactance disciple d'Arnobe, avoit esté établi professeur à Nicomedie par Diocletien des devant la persecution, il semble qu'il vaut mieux mettre aussi la conversion d'Arnobe avant 303. C'est par la mesme raison que nous ne croyons pas nous devoir arrester à la chronique de S. Jerome, qui ne parle de luy & de sa conversion que sur l'an 326.]



NOTES SUR SAINT MARCEL.

CENTENIER.

Pour la page 575.

NOTE I.

Qu'il peut avoir souffert en 298.

Hisp.ill.t.1. p.649.f. 'VASÆUS historien Espagnol date les actes de S. Marcel du Consulat d'Anicius Faustus, & de Gallus, [qui est l'an 298,] & il semble le citer du breviaire d'Evora tiré de celui de Compostelle. Bar.298.§1. 'Baronius a suivi cette date, n'en trouvant aucune dans son exemplaire. §5. 'Ces actes parlent des Vicaires des Presets, Lact.pers.c. 7.p.6. 'qui n'ont esté instituez que par Diocletien. a Bar.298.§5. a Et il y avoit alors des Empereurs, & un Cesar; [ce qui convient au mesme regne depuis l'an 292. D'autre part le Saint ne fut point dutout condanné comme Chrétien: & cela donne tout lieu de croire que c'estoit avant 303.

Ce qui semble le plus convenir à l'an 298 en particulier,] 'c'est qu'il paroist §2. qu'on obligeoit alors les soldats à sacrifier aux idoles & aux Empereurs: [& on trouve que Galere commença en 298 à y obliger les siens. *V. la persecution de Diocletien note* 2. Mais cela ne peut avoir de force qu'en cas que l'ordonnance de Galere ait esté executée dans les armées des trois autres Princes, ou que la Tingitane où S. Marcel fut martyrizé, luy appartinst: & je ne croy point qu'on puisse dire ni l'un ni l'autre. Il semble qu'effectivement le lieu où le Saint confessa d'abord J.C, appartenoit à un des Cesars,] 'puisqu'un le menaçoit d'écrire §5. de luy aux Empereurs, *& Cæsari ipsi*: '& on l'accusoit d'avoir blasphemé con- §7. tre

tre Cesar. Il faut dire la mesme chose de la Tingitane, où son premier juge le renvoya. Car il n'y a guere d'apparence qu'on l'eust renvoyé des Etats d'un Prince à ceux d'un autre, ni qu'un Vicaire eust gouverné des provinces de deux Empires differens. Mais l'histoire ne donne point d'autre departement à Galere que l'Illyrie, dont la Tingitane est bien eloignée, au lieu qu'on peut croire qu'elle appartenoit à Constance; puisqu'elle est marquée plusieurs fois dans la Notice *c.34.36.47*, comme une province de l'Espagne, dont Constance estoit maistre. Ce Cesar dont parlent les actes est donc Constance, qui n'obligeoit point dutout les soldats à sacrifier.

[Si l'on veut neanmoins s'arrester à l'an 298, il faut dire apparemment que quoiqu'il n'y eust point d'ordre particulier de sacrifier, il se faisoit toujours des sacrifices ausquels on pressoit les Chrétiens de prendre part; sans neanmoins les y obliger absolument. Ce fut, comme nous croyons, pour cette raison que S. Maximilien refusa en l'an 295 de prendre l'épée: & S. Marcel peut bien l'avoir quittée pour la mesme raison en 298. Diocletien donna des ordres en 302 pour faire sacrifier les soldats, ou les casser, & on peut croire que cela s'étendoit jusqu'aux troupes des autres Princes dont il estoit le premier. Mais il semble que ces ordres n'aient pas esté executez: Que s'ils le furent, comme ils exemtoient les soldats Chrétiens des dangers de la milice, S. Marcel eust apparemment attendu le congé qu'on luy offroit, sans faire d'eclat, & on ne luy eust pas fait un crime d'avoir quitté l'épée, puisque l'Empereur ordonnoit de la luy oster.]

Pagi, dis. p. 91. 237. 'Le P. Pagi se moque des preuves de ceux qui mettent son martyre en 298, [& il peut avoir raison en cela.] Mais celles qu'il allegue pour le mettre en 299, [ne paroistront pas plus solides à beaucoup d'autres. Elles seroient trop longues à examiner, & nous ne voyons pas que cela soit necessaire. Il en a depuis reconnu luy mesme la foiblesse,] '& a soûtenu qu'il falloit laisser le martyre de S. Marcel en l'an 298. 'Le Pere Ruinart l'y laisse aussi, mais seulement en attendant qu'on en ait des lumieres plus certaines; [en quoy nous le suivons tres volontiers.] an. 298. § 1. Act. M. p. 312. c.

NOTE II.

Pour la page 576.

Qu'on ne sçait point où il a commencé son martyre.

'Les actes de S. Marcel commencent ainsi: *In civitate Tingitana procurante Fortunato præside.* [Il semble donc que ce qui suit, c'est à dire la confession du Saint devant Fortunat, se soit fait à Tanger: & en effet il n'y a point d'autre lieu marqué.] 'Cependant la suite porte que Fortunat envoya le Saint au Vicaire *in Mauritaniam Tingitanam.* [Ce qui precede ne s'estoit donc pas passé ni à Tanger, ni dans toute la province Tingitane. Car on ne peut pas mesme dire que de Tanger Fortunat l'envoyoit en quelque autre endroit de la province où estoit le Vicaire. Cette expression seroit bien impropre;] '& d'ailleurs il est certain que le Saint fut presenté au Vicaire dans la ville mesme de Tanger. [Il faut donc dire qu'il y a faute dans *in civitate Tingitana*, & chercher quelque ville qui ait raport à *Tingitana*; ou dire que c'est le titre general des actes mis pour marquer que le Saint a souffert à Tanger. Car *ibi* qui suit, peut fort bien se raporter à la feste de l'Empereur, & aux rejouissances qu'on y faisoit.] Bar. 298. § 2. § 5. § 7.

'L'edition du P. Ruinart revuë sur deux manuscrits, ne dit point que le Saint ait esté envoyé par Fortunat en la Mauritanie Tingitane; & selon cette edition tout se passe à Tanger: Mais pourquoi donc l'envoyer au Vicaire avec une lettre, & avec ce semble bien de la façon? *Ipse sanus transmitteris .... prosequente Cæcilio arva officialia.* [Pourquoi le Vi- Act. M. p. 313.

caire ne l'interroge t-il qu'au bout de trois mois, sans qu'on en rende de raison ?] Car le Saint avoit esté mis en prison le 21 de juillet, & interrogé peu aprés par Fortunat, qui le renvoya au Vicaire : & cependant il n'est presenté au Vicaire que le 30 d'octobre. Que est-ce que *prosequente arva officialia*, qui n'est point dans Baronius ni dans Surius ? [Il semble que le plus court est toujours de recourir à l'une des deux solutions que nous venons de marquer.

Si la premiere confession du Saint s'est fait hors de la Tingitane, il faut dire qu'elle se fit dans l'Espagne,]puisque la Tingitane & l'Espagne estoient sous un mesme Vicaire, & faisoient toute sa jurisdiction. [Ainsi rien n'empeschera de croire ce que disent les nouveaux Espagnols, quoique tres mauvais garans pour l'histoire ancienne,]que S. Marcel confessa d'abord la foy à Leon en Espagne. La legion *septima gemina* campoit à Leon selon la Notice. [Il faudroit voir si c'est la mesme que la legion Trajane, dont estoit Saint Marcel, & où celle-ci avoit son quartier. Mais il est à craindre que les Espagnols n'aient mis ce Saint à Leon sur ce qu'il fut interrogé *per Præsidem legionis*, entendant par là le Gouverneur de Leon,]au lieu que c'est celui que Vegece appelle le Prefet de la legion, qui estoit comme le Lieutenant du General dans chaque legion, & qui y exerçoit la justice, [d'où vient sans doute que les actes luy donnent le titre de *Præses*. Pour les Gouverneurs des provinces, (car les villes n'en avoient point alors,) ils ne prenoient pas le nom d'une ville, hors quelquefois de celle d'Alexandrie, mais de la province entiere. Et Leon n'estoit pas mesme la capitale de la province de Galice où elle estoit alors comprise. Il y a une hymne de Saint Marcel dans le breviaire Mozarabe : mais elle ne parle ni de Leon, ni mesme de l'Espagne.]

Notit. c. 57. p. 93.

Hisp. ill. t. 1. p. 649. l. ex Val.

Notit. c. 65. p. 121.

NOTE III.

Pour la page 577.

Sur sa derniere parole.

Les actes de Saint Marcel disent que lorsqu'on le conduisoit au supplice, il dit au juge, (car il faut assurément *Agricolao*, & non *Agricolanus*, *nec tibi Deus benefaciat*. [Cette expression est extraordinaire, & neanmoins elle est approuvée comme vraiment digne d'un Martyr par celui qui a recueilli ses actes. Un Martyr prest à recevoir la couronne, peut bien en effet avoir le privilege des Prophetes, de voir ce que Dieu a resolu dans l'ordre de sa providence, & de l'exprimer comme eux par une espece de souhait, parceque'il voit la justice des chastimens dont Dieu menace les impies, & qu'il aime parfaitement cette justice sans malignité & sans orgueil. C'est dans cette disposition que David rendoit à la mort des arrests severes, mais tres justes, contre ceux pour qui il n'avoit eu jusqu'alors que de la tolerance & de la douceur.]Neanmoins le Pere Ruinart a mis dans son edition, *dixit Agricolano, Deus tibi benefaciat*, [l'ayant sans doute trouvé dans un de ses manuscrits.] L'autre a *Deus tibi bene ne faciat*, [où il est aisé de presumer que le *ne* est une faute. L'hymne Mozarabe du Saint oste la negation : *Et bene truci veniat ut ipsi Præsidi poscit*. Dans cette incertitude nous avons cru devoir mettre le dernier dans le texte, comme plus proportionné a nostre foiblesse & a nos besoins.]

Bar. 298. § 9.

Act. M. p. 314.



NOTES SUR SAINT THEONAS.

NOTE I.

Pour la page 579.

Qu'il peut estre auteur de la lettre à Lucien.

Spic.t.12.p. 545. LE Pere D.Luc qui nous a donné la lettre de l'Evesque Theonas à Lucien grand Chambellan d'un Empereur payen, 'montre fort bien qu'elle est d'un Grec: [& son latin barbare & obscur ne permet pas de douter que ce ne soit une traduction.] (pr.p.20.)

p.20.21. 'Il croit que l'auteur n'en peut estre Theonas Evesque d'Alexandrie, parceque Diocletien & Maximien qui regnoient de son temps, estoient trop ennemis des Chrétiens pour leur confier leurs personnes, comme cette lettre le marque de celui dont Lucien estoit officier. 'Mais Diocletien n'a pas toujours esté enemmi des Chrétiens, comme nous l'apprenons d'Eusebe. Il avoit plusieurs Chrétiens dans sa Cour; & c'estoient ceux à qui il se confioit le plus. 'Lactance, imprimé depuis cette lettre, assure aussi que les eunuques Chrétiens estoient les maistres dans son palais. [Ainsi il n'y a point de temps auquel cette lettre convienne mieux que celui de S.Theonas d'Alexandrie. La seule difficulté que j'y voie, 'c'est que la lettre dit que l'Empereur avoit accordé la paix aux Eglises, *jam pacem per bonum Principem Ecclesiis concessa*. [Car selon Eusebe, l'Eglise avoit joui de la paix dés devant Diocletien. Mais il est difficile de ne pas avouer que ce Prince mesme avoit fait d'abord quelque persecution: & ainsi cela se peut fort bien entendre de luy, & aussi bien au moins que d'Aurelien,]au temps duquel le manuscrit dont la lettre est tirée, semble vouloir la raporter.

(Eus.l.8.c.1.6. p.291.292. 296.d. — Lact.pers.c. 15.p.13. — Spic.t.12.p. 545. — 31.p.21.)

p.21. 'Le P.D. Luc penche à croire qu'elle est de Theonas de Cyzic, qu'on marque avoir assisté au Concile de Nicée, & veut qu'il l'ait écrite dans le temps que Constantin aimoit les Chrétiens sans adorer encore J.C. [Ç'aura donc esté avant l'an 312, lorsque Constantin ne regnoit que dans les Gaules, & il est difficile que ses officiers eussent alors beaucoup de commerce avec l'Evesque de Cyzic, qui dependoit de Maximien Galere grand ennemi de Constantin. L'Eglises des Gaules jouissoit alors de la paix; mais celle d'Orient estoit encore dans la persecution.]

NOTE II.

Pour la page 582.

Qu'il est mort en l'an 300.

Chr.ori.p. 115. 'La chronique Orientale met que le siege d'Alexandrie vaqua un an entre la mort de Maxime & l'ordination de Theonas son successeur. 'Eusebe qui voit dés ce temps là, ne dit rien de cette vacance, & marque seulement que Theonas gouverna 19 ans, [ce qu'Eutyque & Nicephore ont suivi.] Cependant la chronique Orientale ne met que 9 ans & 263 jours; [ce qui ne nous mene que jusqu'à la fin de 291.] Mais Eusebe nous assure que S. Pierre son successeur n'a pas gouverné trois ans entiers avant la persecution de Diocletien, [commencée selon luy en 303 vers la fin de mars, & dans la verité le 13 fevrier de la mesme année. La chronique Orientale a peut-estre voulu donner à Theonas, en contant depuis la mort de Maxime, 18 ans & 263 jours, qui finiroit au samedi 28 decembre de l'an 300.] La mesme chronique ne met neanmoins sa mort que le mécredi 8 de Tubai, [c'est à dire le 3 de janvier, qui en 301 estoit le vendredi. Ainsi il y a toujours faute. Le 3 de janvier ne se rencontre point non plus avec le mécredi en 291, ni en 292, auquel la supputation de la chronique nous meneroit. Il s'y rencontre en 300. Mais il

(Eus.l.7.c.32. p.289.c.d.)

faudroit en ce cas donner moins de 18 ans à Theonas, & plus de trois à Saint Pierre avant la persecution, si l'on ne dit qu'il y a eu quelque vacance entre l'un & l'autre, qu'Eusebe aura comprise dans les 19 ans de S.Theonas. D'une maniere ou d'une autre, il faut toujours faire commencer l'episcopat de Saint Pierre deux ans & quelques mois avant la persecution, c'est à dire en l'an 300, aprés le mois de fevrier, ou mesme aprés celui de mars, mais avant le 25 de novembre, pour trouver les douze ans commencez qu'il a esté Evesque: & c'est une faute certaine & visible dans la chronique de S.Jerome, de ne le faire commencer qu'en l'an 302, un an seulement avant la persecution.]



 L'an de J.C.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'histoire ecclesiastique & civile, depuis l'an 248 jusqu'en l'an 284, mises selon l'ordre des temps.

M. marque ce qui est tiré des Memoires ecclesiastiques, E. ce qui est dans l'histoire des Empereurs.

AGRIPPIN Evesque de Carthage commence à rebattizer tous les heretiques : cela est ordonné dans un grand Concile, peut-estre vers l'an 200, *M.t.4.p.*140.144. 200.

L'heresiarque Noet paroist à Ephese vers l'an 220, *p.*238. 220.

Les Conciles d'Icone & de Synnades ordonnent la rebaptization des heretiques vers l'an 230, *p.*140. 230.

S. Firmilien estoit Evesque de Cesarée en Cappadoce en 231, *p.* 309. 231.

S. Denys d'Alexandrie tient l'ecole des Catecheses depuis 231 jusqu'en 247 ou 248, *p.* 243.

S. Gregoire Thaumaturge se rend disciple d'Origene vers 231 jusqu'en 235, *p.* 320.

Il paroist en 235 une fausse prophetesse dans la Cappadoce, *p.* 310. 235.

S. Gregoire Thaumaturge va à Alexandrie en 235, retourne à Origene en 237 ou 238, & est battizé, *p. 668. 669.* 237.

Il s'en retourne en son pays vers l'an 239 &c. *p.* 324. 239.

Il est fait Evesque de Neocesarée vers l'an 240, *p.*326.327. 240.

S. Denys de Paris peut avoir esté envoyé en France par S. Fabien vers 245, avec S. Gatien de Tours, S. Trophime d'Arles, S. Paul de Narbone, S. Saturnin de Toulouse, S. Austremoine de Clermont, & S. Martial de Limoges, *p.*442. 245.

S. Cyprien peut s'estre converti vers l'an 246, *p.* 48. 246.

L'an de Rome 1001. *Philippus III, & Philippus II. Augg. Consuls.* L'an de Philippe 4, 5. L'an de J.C. 248.

L'an mille de Rome achevé le 21 avril 248, est celebré par de gardes solennitez, E.t.3.p.307. *On remarque aussi qu'on y vit une hyene, animal fort celebre en Egypte par sa cruauté, mais jusques alors inconnuë dans l'Europe,* p.308.

Asinius Quadratus finit son histoire Romaine à cette année, p.315.

L'Empereur Philippe tasche de purger Rome de ses abominations, p.309.

S. Cyprien est elu Evesque de Carthage aprés la mort de Donat, *M.t.4. p.*54.55.

S. *Denys* est fait 13e Evesque d'Alexandrie en 248, peut-estre le 2 ou 3 de decembre, *p.*244.662. Il gouverne 16 ans, ou un peu plus, *p.*662.

S. Alexandre est fait Evesque de Comane vers l'an 248, par Saint Gregoire Thaumaturge, *p.* 331.

249. 5,6. *M. Æmilianus II, & Junius Aquilinus, Consuls.* 1002.

Origene écrit vers ce temps-ci contre Celse, *M.t.3.p.575-577.*

Les payens se soulevent à Alexandrie contre les Chrétiens vers le mois de janvier, martyrizent S. Metre, S.te Apolline, & quelques autres; *& puis se divisent entre eux par une grande sedition*, p.293-296|E.t.3.p.310.

Jotapien *se revolte des ce temps-ci en Orient, selon quelques uns*, E.t.3.p.310, & Marin *dans la Mesie, où il est bientost tué*, p.311.

DECE envoyé pour punir la revolte de Marin, est declaré Auguste dans la Mesie, marche en Italie: Philippe vient audevant de luy, est défait & tué à Verone, & Philippe son fils à Rome vers le milieu ou avant la fin de l'an 249, p.311.313|M.t.3.p.208.

Dece 1. *Dece est reconnu de tout le mond, fait ses quatre enfans Cesars*, E.t.3.p.317. *Il regne un peu plus de deux ans*, p.324.

S. Trophime premier Evesque d'Arles, peut estre mort dés cette année, ou en 251. Marcien luy succede, *M.t.4.p.707.*

250. 1,2. *Cn. Messus Decius Aug. II, & Gratus, Consuls.* 1003.

Dece commence son regne par une horrible persecution contre l'Eglise, que l'on conte pour la settieme, *M.t.3.p.*308. Etat de l'Eglise en ce temps là, *p.* 305-307.

Beaucoup de Chrétiens tombent dans l'apostasie, *p.*314-318. Plusieurs en sont aussi-tost punis, *p.* 319.320.

Ce que c'est que les Libellatiques, *p.* 318.

Pourquoi l'on joint Dece & Valerien dans une mesme persecution, *p.*325-328.

S. Fabien Pape est martyrizé le 20 jauvier, *p.365.* Son siege vaque environ 16 mois, durant lesquels le Clergé prend la conduite de l'Eglise, *p.366.* 428. 429|*t.4.p.66.*

S. Celerin, S. Moyse, & divers autres Confesseurs sont mis en prison à Rome aprés la mort de S. Fabien, *t.3.p.* 308. 396.421. Les SS. Abdon & Sennen, & les S.tes Victoire & Anatolie souffrent le martyre à Rome, *p.328.329.*

La persecution commence ensuite en Afrique, *p.308.309.*

S. Cyprien à Carthage, S. Gregoire à Neocesarée, S. Denys à Alexandrie, se retirent pour eviter la persecution; le premier en fevrier ou mars, *p.* 321. 322|*t.4.p.62.63.246.* 333: histoire du dernier qui se retire dans la Mareote, *t.4.p.246-*248. S. Paul ermite se retire dans les deserts âgé de 20 ou 22 ans, *t.3.p.*323|*t.7.p.*105.122.668. S. Queremon de Nilople s'enfuit pour eviter la persecution, & ne paroist plus depuis, *t.3.p.*323.

S. Maxime Ev. de Nole, aussi [p. e. en ce temps-ci,] *t.4.p.*228. S. Felix son Prestre est fait prisonnier, & delivré miraculeusement, *p.228.229.*

S. Epimaque, S. Julien, S. Nemesion, & plusieurs autres Martyrs, souffrent à Alexandrie, *p.249-255.*

S. Nestor Ev. de Magyde est martyrizé le 28 fevrier à Perge en Pamphylie, *t.3.p.*351-353, & S. Conon avec d'autres à Magyde le 5 ou 6 de mars, *p.*353

1003. | 2,3. | 250.

Saint Pione illustre Prestre de Smyrne est martyrizé au commencement de mars, *p.376.*

S. Mappalique & divers autres souffrent en Afrique au printemps, *p.382.*

S. Troade jeune homme de qualité souffre le martyre à Neocesarée; p.e. le 6 de may, *t.4.p.334.*

Ses SS. Pierre, André &c. sont martirizez à Lampsaque le 14 & 15 de may, *t.3.p.346.392-394.*

Les Tombez soûtenus par les Confesseurs & par quelques Prestres ennemis de S. Cyprien, font de grands troubles à Carthage &c. *p.384.385|t.4.p.60. &c.*

S. Celerin écrit de Rome au Confesseur Lucien un peu aprés Pasque, *t.3.p.385|t.4.p.74.*

S. Cyprien & le Clergé de Rome accordent vers le mois de juin la paix aux Tombez en danger de mort, *t.4.p.74.75.* Les autres sont obligez d'attendre la paix de l'Eglise, afin qu'on pust faire un reglement uniforme, *p.78-81.* Les Confesseurs & le Clergé de Rome écrivent sur cela d'excellentes lettres, *p.78.80|t.3.p.386.*

S. Babylas Ev. d'Antioche souffre le martyre, app. en 250, *t.3.p.312.337.* *Fabius* luy succede, & ne gouverne qu'un an ou deux; *p.404.*

L'Eglise de Toulouse commence en 250 à avoir *S. Saturnin* pour premier Evesque, *p.298.*

Origene souffre pour la foy sous Dece, *p.313.336.546.* On peut mettre sous Dece le martyre du grand S. Hippolyte à Antioche, *p.342|t.4.p.238,* & celui de S. Polyeucte à Melitene, *t.3.p.424.* S. Carpe Evesque de Thyatires, Saint Christophle en Lycie, S. Cyrille de Gortyne en Candie, S. Julien en Cilicie, S. Magnus dans la Campagne de Rome, S. Mercure en Cappadoce, S. Thyrse en Bithynie, S.te Victoire en Toscane; les Sept-Dormans à Ephese, & les dix Martyrs de Candie sont celebres entre ceux qui ont souffert sous Dece, *p.328-362.* Saint Vincent à Agen, *t.4.p.546.*

Dece fait bastir des murailles à Rome, E.t.3.p.318.

Il y a quelques troubles dans les Gaules, Ibid. *Cniva roy des Gots ravage la Mesie, est repoussé par Gallus de devant Noves, & par Dece Cesar de devant Nicople. Il défait ce Prince & prend Philippole*, p.318.319. Priscus *se joint aux Gots & prend le titre d'Auguste*, p.319.

La grande peste qui dura dix ans, commence dés cette année, p.384|M.t.4.p.85.259.

Les Chrétiens d'Alexandrie y signalent leur charité, *M.t.4.p.259.*

Dieu commence à rendre la paix à l'Eglise d'Afrique sur la fin de l'an 250, *p.87|t.3.p.324.* Les Confesseurs de Carthage sortent de prison, *t.3.p.324.* mais plusieurs se dereglent, *t.4.p.89.*

S. Celerin va voir S. Cyprien dans sa retraite vers le mois de decembre. Ce Saint écrit aux Confesseurs de Rome, *p.84|t.3.p.398,* ordonne Celerin & Aurele Lecteur, *t.3.p.387.397|t.4.p.85,* & fait Numidique Prestre de Carthage. *t.3.p.389.*

Le traité De la loüange du martyre adressé vers la fin de 250 à S. Moyse & à S. Maxime Confesseurs de Rome, *t.4.p.84.*

S. Ambroise Diacre & Confesseur meurt vers l'an 250, *t.3.p.273.548.*

251. 2,3. *Cn. Decius Aug. III, & Q. Decius Cæsar, Consuls.* 1004.

Dece fait le jeune Dece & Etruscus ses enfans Augustes, E.t.3.p.317.319.

Vers le commencement de l'année Felicissime laïque fait schisme avec les Tombez contre S. Cyprien, *Ms.t.3.p.338*|*t.4.p.92.* Il est suivi avant Pasque par Novat & quatre autres Prestres de Carthage, *t.4.p.93.* Felicissime est fait Diacre, *p.95.*

S. Tryphon & S. Respice peuvent avoir esté martyrizez à Nicée le premier de fevrier, *t.3.p.339.* S.te Agathe souffre à Catane en Sicile le 5 du mesme mois, *p.334.409-414.*

S. Acace Evesque en Orient confesse J.C. le 29 de mars : Dece luy donne la liberté, *p.357-361.*

La persecution cesse tout à fait en Afrique dés devant Pasque, *p. 324.*

S. Cyprien revient à Carthage vers le mois d'avril, *t.4.p.96.97.* Il y assemble un Concile pour faire un reglement sur l'affaire des Tombez, *p.97-99*, qui est embrassé par Rome & par toute l'Eglise, *p.99.* Saint Denys d'Alexandrie y contribuë beaucoup, *p.255.256.* Felicissime & ses cinq Prestres y sont condannez, *p.101.*

Quelques uns mettent en ce temps-ci l'établissement d'un Prestre Penitencier dans chaque Eglise, *p.101.*

S. Cyprien écrit le traité des Tombez un peu aprés Pasque, *p.99.100.*

Dece quitte Rome vers le primtemps, & va en Mesie contre les Gots, E.t.3. p.319.320. Julius Valens *prend la pourpre à Rome p.e. vers le mois de may, & est tué peu aprés*, p.320.

S. Corneille est elu dans ce temps là Evesque de Rome, app. le mécredi 4 juin, *Ms.t.3.p.325.431.735.* Son eloge, *p.431.* Il gouverne un an, trois mois & dix jours, *p.468.469.735.745.* Novatien poussé par Novat se separe de S. Corneille aussi-tost aprés son election; est suivi de quelques Confesseurs & de cinq Prestres de Rome : Il écrit en Afrique contre S. Corneille, *p.433.440-*
3. *442.* Quels estoient Novat & Novatien, *p.433-440.* S. Cyprien fait recevoir en Afrique l'election de S. Corneille aprés quelque suspension, *p.443-445. t.4.p.102.103.*

Le Concile d'Afrique écrit à S. Corneille sur l'affaire des Tombez, aprés l'avoir reconnu pour legitime Evesque de Rome, *t.3.p.445*|*t.4.p.99.* Le Concile de Rome composé de 60 Evesques, condanne Novatien, & admet les pecheurs à la penitence, *t.3.p.446.447.*

Trophime Evesque tombé durant la persecution revient à l'Eglise avec tout son peuple, & est receu par S. Corneille à la communion laïque, *p.447.448.* S. Denys d'Alexandrie écrit à Rome pour la paix de l'Eglise, *t.4.p.255.*

Novatien se fait ordonner Evesque, *t.3.p.448*, depute Maxime Prestre en Afrique, *t.4.p.103.* S. Corneille & luy écrivent à toutes les Eglises, *t.3.p.452.* Le Concile d'Afrique rejette la communion & les deputez de Novatien, *p.453. 454*|*t.4.p.103.104*, écrit à S. Corneille sur Felicissime, *t.3.p.455*|*t.4.p.101.* S. Cyprien en écrit en particulier à S. Corneille, *t.3.p.455*|*t.4.p.104*, envoie aux Confesseurs de Rome son livre De l'unité de l'Eglise, *t.3.p.456*|*t.4.p.105.* S. Denys d'Alexandrie écrit à Novatien & aux Confesseurs qui le suivoient, *t.3.*

p.452.

L'an de Rome		L'an de Dece	L'an de J.C.
1004.	*p.451.456|t.4.p.256.257.* Marcien d'arles quitte l'Eglise pour suivre Novatien, *t.3.p.453|t.4.p.131.* Les Confesseurs de Rome reviennent à l'Eglise, *t.3. p.459.* Novatien s'attache ses sectateurs par un sacrilege, *p.461.* Novat & les autres seconds deputez de Novatien, estant rejettez en Afrique, y établissent des Evesques schismatiques, *p.456-458|t.4.p.108.* S. Corneille & S. Denys écrivent à Fabius d'Antioche qui favorisoit Novatien, *t.3.p.462.463|t.4.p.457.* S. Moyse Prestre souffre un illustre martyre à Rome sur la fin de cette année, *t.3.p.423.* S. Alexandre de Jerusalem meurt prisonnier à Cesarée sur la fin de Dece: *Mazabane* luy succede, *p.419.420*, & gouverne neuf ans, *t.4.p.295.* *Valerien est nommé Censeur par arrest du Senat le 27 d'octobre*, E.t.3.p.321. *Dece est tué peu aprés avec une partie de ses enfans vers le Danube en poursuivant les Gots*, p.322.392.	3.	251.
	GALLUS luy succede avec HOSTILIEN Auguste fils de Dece, p.383, *& regne 18. mois*, p.387. *Il donne à* Volusien *son fils le nom de Cesar*, p.383. *Il fait une paix honteuse avec les Gots*, p.384. S. Cyprien compose le livre De l'Oraison dominicale à la fin de cette année, ou peu aprés, *M.t.4.p.109.* S. Gregoire retourne à Neocesarée, établit les festes des Martyrs, *p.334.* S. Antoine est né l'an 251, *M.t.7.p.106.*	Gallus & Volusien 1.	
1005.	*C. Vibius Trebonianus Gallus Aug. II, & C. Volusianus Cæsar, Consuls.* On tient, ou au moins on convoque en 251 ou 252, un grand Concile à Antioche touchant Fabius qui favorisoit Novatien : Fabius meurt durant ce temps là, & *Demetrien* 14.e Evesque d'Antioche est mis en sa place, *M.t.3.p.465|t.4.p.258.312.* Demetrien gouverne [8 ans] jusqu'en l'an 260, *t.4.p.289.* S. Cyprien tient le 15 de may un Concile de *66* Evesques, lequel approuve le battesme des enfans, & refuse d'ecouter Privat de Lambese, *p.111.* Les Novatiens font Maxime leur Evesque à Carthage, & le parti de Felicissime y établit Fortunat, *t.3.p.465|t.4.p.108.* Felicissime demande en vain la communion de S. Corneille pour Fortunat, *t.3.p.465|t.4.p107.108.* Basilide Ev. de Leon & Astorga, & Martial Ev. de Meridie, Libellatiques &c. son deposez vers 252, Sabin & Felix sont mis en leur place, *t.4.p.133.* *Gallus fait VOLUSIEN Auguste avant la fin de juillet, & vient avec luy à Rome*, E.t.3.p.384. *Il fait tuer Hostilien*, p.385. Perpenna Licinianus *se revolte p. e. vers ce temps-ci, ou en 253, & perit aussitost*, Ibid. La persecution se renouvelle sous Gallus, *M. t. 3. p.465|t.4.p.115.116.* S. Cyprien reçoit le Tombez dans un Concile de 41 Evesque, *t. 3. p. 466|t.4.p.116.117.* S. Corneille Pape confesse la foy, est banni, *t.3.p.467*, & enfin meurt martyr le 14 de septembre, *p.468.* S. LUCE 21.e Pape est elu en sa place, qu'il ne	1,2.	252.

L'an de J.C.	L'an de Gallus & Volusien		L'an de Rome
252.	1,2.	tient que cinq mois & quelques jours : Il est banni aussi-tost aprés son election, & est bien-tost rappellé, *t.4.p.218.119.* S. Felix de Nole fuit les persecuteurs, *p.230.231.*	1005.
253.	2. Emilien. Valerien & Gallien 1.	*C. Volusianus Aug. II, & Maximns, Consuls.* *L'Empire est ravagé sous Gallus par la famine & par la guerre*, E.t.3.p.385 | M.t.4.p.123, *mais surtout par une peste furieuse*, où les Chrétiens de Carthage & d'Alexandrie signalent leur pieté, *M. t.4.p.120-126.259.260.* S.Gregoire Thaumaturge la predit & l'arreste à Neocesarée, *p.335.* S. Cyprien écrit vers ce temps-ci sur la mortalité, *p.126*, & contre Demetrien, *p.123.* S. Luce Pape est martirizé le 4 ou 5 de mars, *p.119*, S. ESTIENNE 22.e Evesque de Rome est mis en sa place, gouverne 4 ans & 4 ou 5 mois, *p.28.32.* *EMILIEN gouverneur de Mesie, ayant eu quelque succés contre les Gots, se fait proclamer Auguste, & vient aussi-tost en Italie. Gallus & Volusien vont audevant de luy, & sont tuez par leurs soldats à Terni vers le mois de may. Emilien est receu par le Senat, & regne trois mois*, E.t.3.p.386-388. *Peu aprés la mort de Gallus, VALERIEN est declaré Empereur par les legions des Gaules, vient en Italie, où Emilien est aussi tué par ses soldats pres de Spolete vers le mois d'aoust*, p.388.393. *GALLIEN fils de Valerien est fait Cesar, & Auguste aussi-tost aprés*, p.393. *Il regnent sept ans ensemble*, p.445.446. Valerien est tres favorable aux Chrétiens dans le commencement de son empire, *M.t.4.p.1.* *La numidie est pillée vers ce temps-ci par quelques barbares* : Les Chrétiens de Charthage contribuent pour racheter les captifs, *p 127.128.* Origene meurt à Tyr sur la fin de 253, estant entré dans sa *69.e* année, *t.3. p.548.* S. Maxime Ev. de Nole & Confesseur, meurt vérs ce temps-ci, ou vers 260: Quintus luy succede, *t.4.p.231.* S. Felix ne veut pas redemander son bien confisqué dans la persecution de Gallus ou de Valerien, & gagne sa vie à cultiver un jardin, *p. 232.* *Plotin celebre Platonicien commence cette année à écrire*, t.3. p.285.	1006.
254.	1,2.	*P. Licinius Valerianus II, & P. Licinius Gallienus Augg. Consuls.* Faustin Ev. de Lion écrit contre Marcien d'Arles Novatien, qui app. est deposé, *M.t.4.p.131.* Basilide & Martial surprennent le Pape Estienne pour se faire rétablir : Le Concile d'Afrique declare qu'ils ne peuvent l'estre, *p.134.* Saint Cyprien écrit contre Puppien en 253 ou 254, *p.130.131*, & p. e. aussi contre les Novatiens, *p. 135.* On peut mettre vers ce temps-ci la conference de S. Denys d'Alexandrie avec les Arsinoïtes sur les livres de Nepos pour les Millenaires, *p.262-264.*	1007.
255.	2,3.	*Valerianus III, & Gallienus II. Augg. Consuls.* *Aurelien depuis Empereur, peut avoir remporté cette année quelque victoire dans les Gaules*, E.t.3.p.398.	1008.

L'an de Rome		L'an de Valerien & Gallien	L'an de J.C.
1008.	*Le jeune* Valerien *second fils de l'Empereur estoit Cesar des le 17 novembre* 255,p.390.398. La dispute sur le battesme des heretiques peut avoir commencé en 255, & l'on y peut mettre le premier Concile de Carthage sur cette affaire, *M. t.4. p.137.138.146.* Sentimens de S. Cyprien & du Pape Estienne sur ce sujet, *p.138*, de la Cappadoce, du Pont &c. *p.140.141*, & de S. Denys d'Alexandrie, *p.142.143.* L'heresie des Sabelliens commence à paroistre vers ce temps-ci dans la Libye, *p.239.*	2,3.	255.
1009.	*Maximus, & Glabrio, Consuls.* *Gallien peut avoir vaincu cette année les Germains*, E.t.3.p.399. *Sapor Roy de Perse chasse vers ce temps-ci Tiridate Roy d'Armenie, & met Artabasde en sa place*, p.405. S. Cyprien tient un Concile de 71. Evesques, qui écrivent au Pape Estienne contre le battesme des heretiques, *M. t.4. p.147.* Aussitost aprés S. Cyprien écrit sur ce sujet à Jubaïen, & luy envoie son livre De la patience, *p.148.149.159.* S. Estienne répond à S. Cyprien, & veut que tous ceux qui rebattizent les heretiques soient excommuniez, *p.149.* Sur cette réponse S. Cyprien assemble à Carthage un Concile de 85 Evesques le premier de septembre, *p.153.* Saint Estienne rejette les deputez des Africains, & romp la communion de quelque autre maniere avec les Orientaus, *p.155.* S. Denys d'Alexandrie travaille à le moderer, *p.156.266.* S. Denys Prestre de Rome, depuis Pape, écrit là-dessus à S. Denys d'Alexandrie qui luy répond, *p.341.* S. Cyprien écrit à S. Firmilien de Cesarée, qui luy répond sur la fin d'octobre, *p.157.* Il écrit vers ce temps-ci le livre De la jalousie, peu aprés celui De la patience, *p.159.* Tous les Evesques d'Orient se réunissent contre les Novatiens, *t.3. p.464.481.* S. Felix de Nole peut estre mort en ce temps-ci ou vers 266, *t.4.p.227.233.* Osius de Cordoüe doit estre né vers ce temps-ci, *t.7.p.302.* La persecution de Valerien doit avoir commencé à Rome des la fin de 256, *t.4.p.3.29.30.* L'on met sous Dece & Valerien le pretendu martyre de Novatien, *t.3.p.480.*	3,4.	256.
1010.	*Valerianus IV, & Gallienus III. Augg. Consuls.* *Postume gouverneur de Gallien, peut avoir esté fait cette année gouverneur des Gaules*, E. t.3. p.703. *Aurelien Lieutenant d'Ulpius Crinitus dans la Thrace, en chasse les Gots &c.* p.401. La persecution generale de l'Eglise commence en 257, dure trois ans & demi jusqu'en 260, *M.t.4.p.2.3.* Dieu punit la persecution par la guerre, & par toutes sortes de maux, *p.23-25.* *Les Perses vers ce temps-ci prenent Nisibe, Carrhes, & mesme Antioche.* Cyriade *qui les y avoit amenez, se fait Empereur, & est tué en 258 ou 259*, E.t.3.p.405. *Les Scythes Borans descendent app. cette année à Pityonte, & en sont repoussez par Successien*, p.407.	4,5.	257.

257. 4,5. S. Estienne Pape meurt le 2 d'aoust, & apparemment par un martyre non sanglant, *M.t.4.p.31.* S. Sixte II. luy succede, p. e. le 24 d'aoust, gouverne onze mois & quelques jours, *p.32.35.* Il fait S. Laurent Diacre & Archidiacre, *p.39.40.* Il envoie en France S. Peregrin premier Evesque d'Auxerre, *p.* 480-482. 1010.

Valerien passe une partie de l'année à Rome, M.t.4.p.4|E.t.3.p.401. Il envoie des lettres en Afrique & en Egypte contre les Chrétiens, *Ibid.*

S. Cyprien compose pour Fortunat son Exhortation au martyre peu avant son exil, *M.t.4.p.167.* Il confesse J. C. le 30 d'aoust devant le Proconsul Aspasius Paternus, & est banni à Curube, où il arrive le 13 ou 14 septembre, *p.* 168-170. Il écrit à neuf Evesques, à plusieurs Prestres, & autres Confesseurs qui estoient aux mines. *p.171.* Ils le remercient de sa lettre & de ses aumosnes, *p.* 172.173.

S. Denys d'Alexandrie aprés avoir glorieusement confessé J.C. devant le gouverneur Emilien, est aussi banni à Kephro, où il presche l'Evangile, & puis dans la Mareote, *p.269.* S. Eusebe de Laodicée alors son Diacre, eut part à sa confession & à son bannissement, *p.* 304.

S. Denys répond aux calomnies d'un Evesque nommé Germain, *p.272.* 273. Il écrit plusieurs lettres à Sixte II. pour appaiser la dispute du battesme; & il y réussit, *p.* 160.162. Il luy envoie ses écrits contre Sabellius, qui commnçoit à dogmatizer dans la Lybie, *p.239.* 278.

Valerien estoit encore à Rome au mois d'octobre: Il y couronne S. Adrias & plusieurs autres Martyrs, *M.t.4.p.33-34.*

258. 5,6. *Memius Tuscus, & Bassus, Consuls.* 1011.

Valerien estoit à Byzance avec son armée dans les premiers mois de 258: Il y tient une assemblée, où Aurelien est designé Consul avec Ulpius Crinitus pour le 22 de may, E.t.3.p.403. *Il va en Orient, rétablit Antioche*, p. 406. *Cependant les Borans descendent dans le Pont, prennent Trebizonde &c.* p.407.

S. Gregoire Thaumaturge écrit son epistre canonique aprés les courses des Borans, *Ib.p.408|M.t.4.p.359.* Saint Cyprien est rappellé à Carthage par Galere Maxime successeur de Paterne, *M.t.4.p.177.*

Valerien publie un nouveau rescrit contre les Chrétiens, *p.6.36.177.* S. Sixte est martyrizé le 6 d'aoust, *p.36.* S. Laurent le suit le 10, *p.40-42.* Aprés la mort de S. Sixte le siege vaque prés d'un an, *p.341.671.*

S. Saturnin de Toulouse est martirizé p. e. durant la persecution de Valerien, *t.3.p.300.* Les 300 Martyrs d'Utique appellez la Masse blanche, peuvent avoir souffert le 18 d'aoust, *t.4.p.9.175.*

S. Cyprien se cache pour souffrir à Carthage, & écrit pour la derniere fois à son Eglise, *p.178.* Il est pris le 13 septembre, *p.179,* & decapité le lendemain par ordre de Galere Maxime Proconsul, qui meurt peu de jours aprés, *p.9.* 181-183. Lucien succede au bout de quelques mois à S. Cyprien, *p.11.184.*

Sedition à Carthage peu aprés la mort de S. Cyprien: Des le lendemain on persecute cruellement les Chrétiens. Les SS. Luce, Montan &c. sont arrestez peu aprés, *p.9.* 207.

1012. *Æmilianus, & Bassus, Consuls.* 6,7. 259.

Les Scythes passent le Danube durant l'hiver, entrent en Asie, y pillent diverses villes, brulent Nicomedie & Nicée. Valerien vient jusqu'en Cappadoce pour les chasser. Ils s'en retournent en leur pays, & luy à Antioche, E.t.3.p.408.

S.Fructueux Ev.de Tarragone est brulé le vendredi 21 de janvier, *M.t.4.p.9.199. La ville de Tarragone est ruinée peu aprés par les François*, p.203. S.Patrocle souffre à Troies le mesme jour sous le gouverneur Aurelien, ou vers 274,*p.*204. S.Luce, S.Montan &c. souffrent un illustre martyre à Carthage le 23 de may, & S.Flavien le 25, *p.9.206-214.* S.Jacque & S.Marien souffrent aussi avec beaucoup d'autres à Lambese en Numidie le 6 de may en 259 ou 260,*p.215-220.650.*

On met sous Valerien l'histoire de Nicephore & de Saprice, *p.17-20.*

L.Cornelius Valerianus *fils aisné de Gallien, peut avoir esté fait Cesar entre le 12 & le 19 de juin*, E.t.3.p.408.

S.DENYS 24.e Evesque de Rome est elu Pape le 22 de juillet, gouverne dix ans, cinq mois, & quatre jours, *M.t.4.p.341.344.671.672.*

1013. *Sæcularis II, & Donatus, Consuls.* 7,8. 260.

Valerien avec une armée affoiblie par la famine, donne bataille aux Perses dans la Mesopotamie, & est vaincu: Il demande à traiter, & est pris en voulant conferer avec Sapor, E.t.3.p.410. *Abregé des malheurs, qui suivent sa captivité*, p.444|M.t.4.p.23. *Les Perses victorieux pillent la Mesopotamie & la Syrie, prennent de nouveau Antioche, & ensuite Tarse en Cilicie, & Cesarée en Cappadoce*, E.t.3.p.452.

S.Denys Pape écrit à l'Eglise de Cesarée pour la consoler, & envoie racheter ses captifs, *M.t.4.p.342.*

Sapor meprise Odenat Prince de Palmyre, qui s'unit à Baliste General Romain, & ils obligent les Perses à se retirer, E.t.4.p.544. *Les Perses emmenent Valerien avec eux*, p.455. *Traitement indigne que Sapor luy fait*, p.411.

Les barbares d'Allemagne ravagent l'Italie & l'Illyrie: Gallien revient des Gaules pour les chasser, p.446.

Postume *demeuré gouverneur des Gaules tue Cornelius Valerianus fils de Gallien, & se fait declarer Empereur: Il défend fort bien les Gaules contre les Allemans, & regne sept ans*, p.448. Ingenuus *se revolte en mesme temps dans l'Illyrie. Gallien le défait, & punit cruellement ceux qui l'avoient reconnu*, p.447. Aureole *se revolte aussi dans la Rhecie avant Macrien, selon les uns, ou à la fin de l'an 267, selon d'autres. Il subsiste jusqu'en 268. Gallien fait la paix avec luy pour aller contre Postume*, p.460.

Gallien fait Cesar Salonin Gallien *son second fils, au lieu de Valerien son aisné*, p.451.460. Il appaise la persecution, *M.t.4.p.21.* S. Denys d'Alexandrie & S.Eusebe de Laodicée reviennent p.e. alors de leur exil, *p.304.*

La peste fait bien des ravages en ce temps-ci, E.t.3.p.447.

Demetrien estant mort, *Paul* de Samosates est fait 15.e Evesque d'Antioche, *M.t.4.p.289.* Description de ses mœurs, *p.289-291.* Theotecne est fait vers ce mesme temps Evesque de Cesarée aprés Domnus successeur de Theoctiste,

L'an de J.C.	L'an de Gallien		L'an de Rome
260.	7,8.	p.277, qui en estoit Evesque des le regne de Caracalla [en 217, *Eus.l.6.c.19. p.122.a.*] *Hymenée* peut avoir aussi esté fait Evesque de Jerusalem des] cette année aprés Mazabane : Il gouverne environ 38 ans, *M.t.4.p.295.*	1013.
261.	8,9.	*Gallienus Aug.IV. & Volusianus, Consuls.* Regillien *prend la pourpre dans la Mesie aprés la défaite d'Ingenuus : Il est tué peutestre en 263,* E.t.3.p.448. Macrien *se fait Empereur en Orient, & regne un peu plus d'un an,* p.457. M.t.4.p.23. Il continue la persecution des Chrétiens, *M.t.4.p.23.* *Grands troubles à Alexandrie avant Pasque. La famine & la peste s'y joignent,* Ib.p.275.276. E.t.3.p.458. *Macrien veut faire tuer* Valens *Proconsul d'Acaïe par* Pison : *Ils prennent tous deux la pourpre, & sont tuez avant le 25 de juin, Pison en Thessalie par Valens, & Valens par ses soldats,* E.t.3.p.459. *Les Scythes entrent dans la Bithynie, & brulent Nicomedie,* p.461. *Les voleurs font une espece de guerre dans la Sicile,* Ibid. *Odenat reprend Carrhes & Nisibe, entre en Perse, assiege Ctesiphon app. en 261 & 262,* p.455. S.Denys d'Alexandrie écrit vers ce temps-ci quatre livres, au Pape, pour répondre à ceux qui l'accusoient de nier la Consubstantialité, *M.t.4.p.279-283.342.343.*	1014.
262.	9,10.	*Gallienus Aug.V, & Faustinus, Consuls.* S.Marin est martyrizé à Cesarée en Palestine, apparemment sous le regne de Macrien en 261 ou 262, *M.t.4.p.21-23.* Astyre ou Astere Senateur Romain estoit en ce mesme temps celebre en Orient pour sa pieté, *p.22.23.* S.Denys d'Alexandrie adresse une lettre pascale à Hierax Evesque d'Egypte, *p.276.* *Macrien est défait par Aureole sur les confins de la Thrace & de l'Illyrie, & tué avec son fils aisné. Quietus le second est enfermé dans Emese par Odenat, & tué avant le mois d'aoust,* E.t.3.p.463. Baliste *prend peu aprés le nom d'Empereur en Syrie, & le garde plus de deux ans,* p.465. Gallien écrit à S.Denys d'Alexandrie pour faire joüir de la paix l'Eglise d'Egypte, *M.t.4.p.23.* Emilien *se rend maistre de l'Egypte, & la defend contre les barbares voisins,* E.t.3.p.466. *Gallien triomphe peutestre cette année des Perses vaincus par Odenat,* p.465. *Il vient daus les Gaules combatre Postume en 262 & 263,* Ibid. *Les Scythes ravagent la Grece, & l'Asie mineure, où ils pillent le temple d'Ephese,* p.462. Dieu se sert des captifs que les barbares emmenoient pour les convertir, *M.t.4.p.26.313.*	1015.
263.	10,11.	*Albinus, & Dexter, Consuls.* Saturnin *nouveau tyran commence vers ce temps-ci; on ne sçait où,* E.t3. p.468.	1016.

1016. *Gallien vient à Byzance qui est ruinée par la cruauté de ses soldats ou de luy : puis va à Rome celebrer sa dixieme année*, p.467. [10,11. | 263.]

Porphyre agé de trente ans vient à Rome en la dixieme année de Gallien, 263 *de J.C*, *& y étudie sous Plotin*, M.t.3.p.285|E.t.4.p.67.75.

Emilien est défait en Egypte après le mois d'aoust par Theodose, *& étranglé à Rome* : *Le Bruchium d'Alexandrie est assiegé*, E.t.3.p.468. Action de charité de S.Eusebe & de S.Anatole dans ce siege, *M.t.4.p.*305.306.

Regillien semble n'estre pas mort avant ce temps-ci, E.t.3.p.448.

Les Scythes sont chassez de l'Asie par les Romains, p.469.

Paul de Samosates tombe vers ce temps-ci dans l'heresie pour plaire à Zenobie femme d'Odenat qui dominoit alors dans l'Orient, *M.t.4.p.*293. Saint Denys d'Alexandrie écrit contre luy, *p.*284.285.293.

Eusebe de Cesarée peut estre né vers ce temps-ci dans la Palestine, *M.t.*7. *p.*39.

1017. ## Gallienus Aug.VI, & Saturninus, Consuls. [11,12. | 264.]

Gallien associe de ODENAT, *le fait Auguste*, *& Empereur d'Orient*, *où il regne durant quatre ans*, E.t.3.p.470.

Gallien fait encore la guerre vers ce temps-ci à Postume, *& est blessé*, p.471. *Postume s'associe* Victorin, *Ibid.*

Baliste est tué vers ce temps-ci, Ibid.

La ville d'Alexandrie estoit en paix vers Pasque, M.t.4.p.277.

L'on tient à Antioche un premier Concile contre Paul de Samosates en septembre, *Ib.p.*285.294. Paul evite la condannation en protestant qu'il suivoit la foy Catholique, *p.*296.297. S.Denys d'Alexandrie ne pouvant venir à Antioche, y écrit contre Paul à l'Eglise & au Concile, & meurt peu de temps aprés, peutestre le 31 aoust, ou le 10 de septembre, *p.*285.296.661. *S.Maxime* Confesseur 14.e Evesque d'Alexandrie luy succede, & gouverne 18 ans commencez, *p.*288.663.

S.Eusebe Confesseur revenant du Concile d'Antioche est fait Evesque de Laodicée en Syrie, & S.Anatole est fait vers le mesme temps Coadjuteur de Cesarée en Palestine par Theotecne, *p.*306.

1018. ## Valerianus Imper.II, & Lucillus, Consuls. [12,13. | 265.]

Postume remporte quelque avantage considerable sur les François dans sa cinquieme année, E.t.3.p.450. *On croit que Chrocus Roy des Allemans fit vers ce temps-ci de grands ravages dans les Gaules*, M.t.4.p.221-224. On met sous luy le martyre de S.Privat & de divers autres Saints, *Ibid.*

Les Isaures se revoltent sous Gallien, *& ne veulent plus depuis reconnoistre l'Empire*, E.t.3.p.472.

Plotin écrit vers ce temps-ci contre les Gnostiques, *M.t.*3.*p.*286.

1019. ## Gallienus Aug.VII, & Sabinillus, Consuls. [13,14. | 266.]

Odenat combat les Perses, *& les pousse jusqu'à Ctesiphon qu'il prend peutestre*, E.t.3.p.474.

Les Gots pillent l'Asie, *mesme la Galacie & la Cappadoce*, p.475, en em-

266. 13,14. menent S.Eutyche & d'autres Chrétiens qui les convertissent, *Ms.4.p.26. V.S.Basile*. Les François peuvent avoir aussi receu la foy des ce temps là, *Ms.t.4.p.27*. 1019.

267. 14,15. **Paternus, & Arcesilaüs, Consuls.** 1020.

Postume est tué dans les Gaules, où Elien, Lollien, Marius, Victorin, & Tetricus, *prennent aussi le nom d'Empereurs*, E.t.3.p.477. *Les François courent les Gaules sous Lollien, & Gallien luy fait la guerre*, p.478.

Odenat est tué dans la quatrieme année de son empire, p.476. Zenobie *sa femme luy succede sous le nom d'*Herrenien, Timolaüs, & Vabalat, *ses enfans*, p.477. *Heraclien envoyé en Orient par Gallien comme pour faire la guerre aux Perses, est défait par Zenobie*, p.477.

Les Gots pillent la Mesie, & les Herules l'Asie & la Grece. Gallien vient en Illyrie, défait les Herules: Les Gots se retirent, sont poursuivis & battus par Marcien & par Claude, p.480.

Aureole fait la guerre à Gallien, qui le défait & l'assiege dans Milan, p. 482.

Tetricus *prend la pourpre à Bordeaux vers la fin de l'an 267*, p.479.

Porphyre se veut tuer de melancolie: Plotin l'envoie en Sicile où il demeure assez longtemps; & il y écrit contre les Chrétiens: *Il retourne depuis à Rome, & y meurt*, t.4.p.70.

268. 15, **Paternus II, & Marinianus, Consuls.** 1021.

Gallien est tué devant Milan par ses officiers avec son fils & son frere, vers le 20 de mars, E.t.3.p.483.

Claude II. 1. *CLAUDE II. luy succede, & regne plus de deux ans*, p.488. *Il défait Aureole, qui est tué par les soldats*, p.489. *Il remporte peu aprés une grande victoire sur les Allemans pres du lac de Garde*, p.490.

On pretend qu'il a persecuté l'Eglise; mais on n'en a pas de preuves bien constantes, *Ibid.*| *Ms.t.4.p.344*. Martyrs qu'on met sous luy à Rome, *Ms.4.p.672-680*, comme S.Maris & sa famille, *p.675-677*, S.Quirin, *p.677.2.* S. Valentin Prestre, *p.678*.

Il semble que les Gots aient fait cette année quelques ravages dans la Thrace, & que Claude ait fait Aurelien General de la Thrace & de l'Illyrie pour l'envoyer contre eux, E.t.3.p.492.

269. 1,2. **M. Aurelius Claudius Aug.II, & Paternus, Consuls.** 1022.

Les Gots au nombre de 230 mille viennent piller la Thrace, l'Asie, & la Grece. Claude les défait entierement pres de Naïsse, E.t.3.p.491.

Zabdas General de Zenobie se rend maistre de l'Egypte: Probate l'en chasse, mais il est tué, & l'Egypte obeït à Zenobie, p.493.

La ville d'Autun se revolte contre Tetricus en 268 ou 269, & appelle Claude qui ne peut venir. Elle est assiegée & prise de force au bout de 7 mois, p.494.

Dernier Concile d'Antioche contre Paul de Samosates, assemblé à la fin de 269, *Ms.4.p.297*. S.Firmilien en venant au Concile meurt à Tarse, *p.297. 314.* Paul y est enfin deposé au commencement de 270 au plustard, & *Domnus*

1022. mis en sa place, *p.299.666.* Domnus gouverne deux ou trois ans, *t.5.p.774.775.* 1,2. 269.

S. Eusebe de Laodicée meurt dans ce temps là, & S. Anatole Coadjuteur de Cesarée luy succede, *Ms.4.p.306.*

S. Denys Pape meurt le 26 de decembre, *p.343.* S. FELIX luy succede le 27, & gouverne quatre ans, onze mois, & 25 jours, *p.362.*

Ap. Claudius Censorinus *est contraint par des seditieux vers l'an 269, de prendre le titre d'Empereur à Boulogne en Italie, & est tué au bout de sept jours,* E.t.3.p.496.

1023. *Antiochianus, & Orfitus, Consuls.* 2,3. 270.

Saint Gregoire Thaumaturge paroist n'estre pas mort avant ce temps-ci, *Ms.4.p.337.*

Plotin meurt prés de Rome en la seconde année de Claude II, âgé de 66 ans, t.3.p.285.

Claude acheve de ruiner les Gots dans le mont Hemus: La peste y contribue beaucoup: Mais elle attaque aussi les Romains, & emporte Claude au mois d'avril, E.t. 3. p.495.497.711. *QUINTILLE son frere prend l'Empire en Italie, mais est tué par ses soldats, ou se fait mourir luy mesme au bout de 17 jours,* p.498. *Dans ces 17 jours les restes des Gots pillent Anquiale,* p.499. Quintille

AURELIEN prend l'Empire à Sirmich, p.503, *regne environ quatre ans & neuf mois,* p.711.712. *Il prend le premier le diademe,* p.531.532. Aurelien 1.

Il vient à Rome, & retourne dans la Pannonie, où les Scythes qui la ravageoient demandent la paix, p.503.

Les Allemans entrent dans la Vindelicie, où ils sont vaincus par Aurelien: mais n'en pouvant obtenir la paix, ils entrent en Italie, font de grands ravages autour de Milan, & défont Aurelien à Plaisance, p.504.

S. Antoine embrasse la solitude vers l'an 270, & met sa sœur dans un monastere de vierges, *t.7.p.106-109.*

Novatien peut avoir écrit son livre De la Trinité en 270, *Ms.3.p.235.670.752.*

L'heresiarque Manichée entreprend de guerir le fils de Sapor Roy de Perse, & le laisse mourir. Il est mis sur cela en prison, *t.4.p.384,* où il demeure jusqu'en 277, *p.387.* Il y lit l'Evangile, & le brouille avec ses imaginations, *p.386.*

1024. *L. Domitius Aurelianus Aug. & M.* ou *N. Ceionius Virius Bassus, Consuls.* 1,2. 271.

Le Senat ordonne le 11. de janvier de consulter les Sibylles, E.t.3.p.506. *Les Allemans s'avancent jusqu'en Ombrie, & sont enfin défaits à Fano, à Plaisance, & à Pavie,* p.507. *Les Vandales sont aussi défaits dans la Pannonie, & obtiennent la paix,* Ibid. *Aurelien revient à Rome, & y fait bien des cruautez,* p.508. *Il commence à rebastir & à augmenter les murailles de Rome,* p.509.

Sapor I. *second Roy de Perse meurt vers la fin de l'an 271:* Hormisdas *son fils luy succede, regne un an & p.e. dix jours,* p.519.

L'an de J. C.	L'an de Aurelien.		L'an de Rome
271.	1.2.	*Timée* succede à Domnus Evesque d'Antioche en 271 ou 272, & gouverne 7 ou 8 ans selon la chronique d'Eusebe, ou dix selon Nicephore, *Ms.5.p.*774. 775.	1024.
272.	2,3.	**Quietus, & Voldumianus, Consuls.** *Aurelien marche contre Zenobie, défait plusieurs barbares en Illyrie & en Thrace, & Cannabaud Roy des Gots audelà du Danube*, E.t.3.p.512. *Il passe en Asie, prend Tyanes en Cappadoce*, p.513, *défait Zenobie à Immes: est receu dans Antioche, défait encore Zenobie à Daphné, & dans une grande bataille à Emese, & l'assiege enfin dans Palmyre*, p.514. *Probe le rend maistre de l'Egypte*, p.516.562, *& y fait faire divers ouvrages*, p.562. Paul de Samosates est chassé de l'Eglise d'Antioche par l'autorité d'Aurelien. *Ms.4.p.302.303. Hormisdas troisieme Roy de Perse, meurt à la fin de* 272: Vararane *luy succede, regne trois ans & trois mois*, E.t.3.p.519.	1025.
273.	3,4.	**Tacitus, & Placidianus, Consuls.** *Zenobie est prise en se retirant en Perse, & Palmyre peu aprés. Aurelien fait mourir plusieurs de ses partisans, entre lesquels on regrete le philosophe Longin celebre sophiste*, E.t.3.p.517.518.535. *Toutes les nations deputent à Aurelien: Le Roy de Perse luy envoie de grands presens qu'il accepte*, p.519. *Aurelien revient en Thrace, où il défait les Carpes, retourne en Orient, & rase Palmyre qui s'estoit revoltée*, p.520. Firmius *se fait Empereur en Egypte: Aurelien y accourt, & le tuë*, Ibid. *Il vient dans les Gaules, gagne la bataille de Chalons: Tetricus se rend à luy*, p.521. Ce fut peut-estre dés ce temps là qu'il excita la neuvieme persecution qui fit beaucoup de peur, & quelques Martyrs, *Ms.4.p.345.&c.* S. Patrocle est martyrizé à Troies en 273 ou 274, le 21 de janvier, *p.204.* *Aurelien triomphe à Rome de Tetricus & de Zenobie en 273 ou 274*, E.t.3. p.522.	1026
274.	4,5.	**Aurelianus Aug. II, & C. Julius Capitolinus, Consuls.** *L'Empereur Constantin naist le 27 de fevrier vers l'an 274*, E.t.3.p.527|t.4. p.82. *Constance son pere défait vers le mesme temps les Allemans dans la Suisse*, t.3.p.527|t.4.p.77. *Aurelien donne une abolition de toutes les dettes, & de tous les crimes d'Etat*, Ibid. *Il consacre un temple du soleil à Rome*, p.525. *Les monnoyeurs se revoltent à Rome, tuent 7000 soldats, & sont punis*, p.526. *On commence en ce temps-ci à donner du porc au peuple de Rome*, p.524. *Aurelien revient dans les Gaules, chasse les barbares de la Vindelicie, passe en Illyrie*, p.526. *Il declare la guerre aux Perses*, p.529. *Il abandonne la Dace audelà du Danube, & en transporte les habitans dans une partie de la Mesie, dont il fait une nouvelle Dace*, p.527. *Probe défait sous luy les François & les Allemans*, Ibid.	1027.

L'an de Rome		L'an de Aurelien.	L'an de J.C.
1027.	S. Felix Pape & Martyr meurt dans les derniers jours de cette année, & app. le 22 de decembre, *Ms.4.p.364.*	4,5.	274.
1028.	*Aurelianus Aug. III, & Marcellinus, Consuls.* EUTYCHIEN 26.e Pape est elu successeur de S. Felix le 4 ou 5 de janvier, & gouverne 8 ans, 11 mois, & 3 jours, *Ms.4.p.365.* Aurelien publie des edits contre l'Eglise *p.345. Aussi-tost aprés il est tué en Thrace par ses officiers à la fin de janvier ou de mars au plustard*, Ibid. E.t.3. p.529. *Les soldats renvoient le choix d'un Empereur au Senat, & le Senat aux soldats; ce qui se fait plusieurs fois, & forme un interregne de six mois, ou de prés de huit*, E.t.3.p.552. *Cependant les François, les Bourguignons, les Vandales &c. entrent dans les Gaules, & s'en rendent comme maistres*, p.553. *TACITE est enfin elu Empereur par le Senat le 25 de septembre, & regne six ou sept mois*, p.553.557. *Il fait plusieurs bonnes ordonnances*, p.555, *donne à Probe le commandement des troupes de l'Orient*, p.556, *& va promtement en Thrace où estoit l'armée*, p.557. *Les Scythes viennent par la Colchide & se repandent jusqu'en Cilicie*, Ibid.	5. Tacite 1.	275.
1029.	*M. Claudius Tacitus Aug. II, & Æmilianus, Consuls.* *Tacite & Florien son frere défont les Scythes dans l'Asie, Tacite y est tué le 12 d'avril, ou quelques jours plustost*, E.t.3.p.557. Florien *son frere se fait declarer Auguste en Asie, & PROBE en Orient: Florien est tué à Tarse au bout de deux ou trois mois, & Probe reconnu du Senat, app. le 3 d'aoust*, p.563.723. *Il regne six ans, & trois ou quatre mois*, p.577. *Vararane I. quatrieme Roy de Perse meurt vers mars ou avril 276*, Vararane II. *son fils luy succede*, p.520, *& regne 17 ans*, E.t.4.p.18. S. Anatole écrit son livre de la Pasque, d'où l'on peut tirer que la coutume de celebrer cette feste le 14 de la lune venoit de s'abolir dans l'Asie, & n'estoit pas encore receuë dans la Syrie, *Ms.3.p.109.* 110| *t.4.p.307*, où elle le fut peu aprés, *t.3.p.*110.111.	1. Probe 1.	276.
1030.	*M. Aurelius Probus Aug. & M. Aurelius Paulinus, Consuls.* Manichée se sauve de prison, vient de Perse en Mesopotamie, pour tascher de gagner Marcel homme celebre par sa pieté, *Ms.4.p.387-391.* Il est confondu par Saint Archelaüs Evesque de Cascar &c. *p.392-398.* Il retourne en Perse, où il est pris & écorché p.e. en mars 278, *p.399.* *L'Empereur Probe estoit à Sirmich le 5 de may: Il vient de là dans les Gaules, d'où il chasse les Lyges, les François, les Bourguignons, & les Vandales, par plusieurs grands combats*, E.t.3.p.565.	1,2.	277.
1031.	*Probus Aug. II, & Lupus, Consuls.* *Probe donne la paix à la Rhecie, à l'Illyrie, & à la Thrace*, E.t.3.p.568.	2,3.	278.

L'an de J.C.	L'an de Probe		L'an de Rome
279.	3,4.	*Probus Aug. III, & Paternus, Consuls.* Les années de J.C, selon Baronius, commencent ici à s'accorder avec l'ere commune, *E.t.3.p.724.* *Probe vient en Asie, arreste un peu les courses des Isaures, défait les Blemmyes,* p.569. *Il fait la paix avec les Perses,* p.570, *revient en Thrace, donne des terres aux Basternes & à divers autres barbares; vient à Rome, & y triomphe,* p.571. S. *Cyrille* Evesque d'Antioche succede à Timée en 279, selon la chronique d'Eusebe, ou vers 281 selon Nicephore. Il gouverne 23 ans, *Ms.5.p.774.* 775. Il réunit S. Lucien à l'Eglise, *p.476.477.*	1032.
280.	4,5.	*Messala, & Gratus, Consuls.* Saturnin *commence une nouvelle ville à Antioche, puis se revolte, & est tué,* E.t.3.p.573. Procule & Bonose *se revoltent aussi dans les Gaules,* Ibid. *Durant ces revoltes divers barbares se soulevent contre l'Empire, & le pillent,* p.571. *Les François courent & pillent toutes les costes depuis le Pont jusqu'en Hollande,* p.568.	1033.
281.	5,6.	*Probus Aug. IV, & Tiberianus, Consuls.* *L'Empire jouit d'une paix entiere,* E.t.3.*p.*575. *Probe donne toute liberté de planter des vignes dans les Gaules, & dans l'Illyrie,* p.576.	1034.
282.	6,7. Carus 1.	*Probus Aug. V, & Victorinus, Consuls.* S.Maxime 14.[e] Evesque d'Alexandrie, peut estre mort le dimanche 9 avril 282, *Ms.4.p.*288. *S. Theonas* luy succede, & gouverne prés de 19 ans, *p.*582. *La paix se romp avec les Perses: Probe se prepare à la guerre, mais il est tué à Sirmich par ses soldats vers le mois d'aoust ou de novembre,* E.t.3.p.576. *CARUS luy succede & regne un peu plus d'un an: Il fait Cesars ses enfans* Carin *&* Numerien, *p.*582.	1035.
283.	1. Carin & Numerien 1.	*M. Aurelius Carus Aug. II, & M. Aurelius Carinus Cæsar, Consuls.* *Les barbares se soulevent de tous costez: Carin est envoyé contre eux dans les Gaules,* E.t.3.p.582. *Carus bat les Sarmates & les chasse de l'Illyrie. Il va en Orient contre les Perses avec Numerien, & laisse Carin maistre de l'Occident. Il le fait p.e. Auguste avec Numerien sur la fin d'aoust,* Ibid. *Carus remporte de grands avantages sur les Perses, prend Ctesiphon. Mais il tombe malade, & est tué du tonnerre sur le bord du Tigre peu aprés le 8 de decembre,* p.584. *CARIN & NUMERIEN sont reconnus Augustes, & regnent ensemble huit ou neuf mois,* p.586. On met une persecution sous Numerien, mais sans fondement, *Ms.4.p.*565. Saint Eutychien 26.[e] Pape meurt le 7 ou 8 de decembre, S. CAIUS luy	1036.

L'an de Rome		L'an de Carin & Numerien	L'an de J.C.
1036.	succede le 16 ou 17 du mesme mois, *M.t.4.p.365.366.564.565*, & gouverne 12 ans, 4 mois, & 7 jours, *p.573.*	1.	283.
1037	*Carinus II, & M. Aurelius Numerianus Augg. Consuls.* *Nemesien écrit son poëme de la chasse en 284, sous Numerien*, E.t.3.p.588. *T. Calpurnius écrit ses Eglogues vers le mesme temps*, Ibid. *il y eut cette année une grande famine*, p.586. *Carin donne des jeux magnifiques à Rome le 12 de septembre*, Ibid. *En mesme temps Numerien est tué par Aper son beau-pere vers Perinthe*, Ib.	1.	284.

ADDITIONS A LA CHRONOLOGIE.

L'an de J.C.

285. LEs SS. Claude, Astere, & Neon, souffrent à Eges en Cilicie le 23 aoust 285, selon la date de leurs actes, *M.t.4.p.414.417.*

286. Il semble qu'il y ait eu en 286 une assez grande persecution à Rome, où S.te Zoé, S. Tranquillin, & S. Tiburce aient souffert le martyre au mois de juillet, *p.527-530.*

On peut mettre le 24 ou le 25 d'aoust 285 ou 286, le martyre de Saint Genés comedien à Rome, *p.418.*

S. Pinien est fait Proconsul d'Asie, où aprés avoir persecuté les Chrétiens, il se convertit avec S.te Lucine sa femme, *p.555.*

Maximien Hercule marche contre les Bagaudes, & en entrant dans les Gaules, il fait mourir dans le Valais S. Maurice & toute la legion Thebéenne, *p.421-432.* Plusieurs Martyrs souffrent dans les Gaules sous le Prefet Rictius Varus, *p.428.433.455.496.*

287. S. Marc & S. Marcellien peuvent avoir esté martyrizez à Rome le 8 juin 287, *p.531.* S. Prime & S. Felicien le 9, *p.571*, & S. Quentin dans les Gaules le 31 octobre, *p.433.* S. Denys de Paris S. Lucien de Beauvais, S. Nicaise du Vexin, S. Firmin & S. Fuscien d'Amiens, S. Piaton de Tournay, Saint Donatien de Mantes, S.te Foy d'Agen &c. peuvent avoir aussi souffert vers ce temps-ci, *p.445. &c.*

S. Sebastien est martyrizé à Rome le 20 de janvier app. l'an 288, *p.531.* 288.

S. Florent & quelques autres sont martyrizez prés d'Osme dans la Marche d'Ancone, *p.556.* 290.

Les Hieracites commencent vers l'an 290, *p.402.411.*

On y peut mettre aussi le martyre de S. Victor à Arles, *p.549*, & la lettre de Saint Theonas d'Alexandrie à Lucien grand Chambellan, *p.579-582.*

S. Maximilien est martyrizé à Theveste en Numidie le 12 de mars, *p.562.563.* 295.

Arnobe écrit vers l'an 295 ses livres sur la religion, *p.574.*

S. Caius Pape meurt le 22 avril 296, MARCELLIN 28.e Pape luy succede le 30 de juin, *p.573.* 296.

S. Gelase comedien s'estant converti sur le theatre, est lapidé à Heliople en Phenicie, *p.420.* 297.

S. Marcel Centenier quitte l'épée en Espagne le 21 de juillet, & est martyrizé le 30 octobre à Tanger p.e. en 298 *p.575*, & Saint Cassien greffier le 3 de novembre, *p.578.* 298.

Zambdas est fait Evesque de Jerusalem en 298, selon la chronique d'Eusebe, aprés la mort d'Hymenée, *p.295.*

S. Theonas 15.e Evesque d'Alexandrie meurt : S. Pierre luy succede l'an 300 avant le 25 de novembre, *p.582.* 300.

S. Gatien premier Evesque de Tours

300. meurt vers l'an 300: Son siege vaque
37 ans, *p.468*,

340. Eusebie dame Romaine decouvre
vers l'an 340 le corps de S. Quentin,
p.435-436.

370. S. Zenon Evesque de Verone vivoit
vers l'an 370, *p.14-16*.

380. Les Mattaires branche des Mani-
chéens commencent à Rome vers l'
an 380, *p.403*.

390. Le corps de S. Antonin martyr à Plai-
sance, y est trouvé vers l'an 390 sous
l'episcopat de S. Sabin, *p.432*.

404. Julie Manichéenne d'Antioche perit
miserablement à Gaza vers 404, *p.405*.

410. S. Just qu'on dit avoir esté martyrizé
dans le Beauvaisis à l'âge de neuf ans:
On le peut mettre vers l'an 410, *p.541*.

420. On decouvre en Afrique vers l'an
420 les abominations des Manichéens
&c. *p.404*.

443. Saint Leon en chasse beaucoup de
Rome en 443, *p.406*.

445. S. Eucher décrit vers 445 le martyre
de la legion Thebéenne, & l'adresse à
Salvius Evesque d'Octodure, *p.427*.

465. Leon I. bastit vers l'an 465 à CP. une
eglise de S. Mamas, *p.361*.

525. Cabade Roy de Perse eleve vers l'an
500 les Chrétiens audessus des Mani-
chéens, dont il en fait beaucoup mou-
rir vers l'an 525, *p.406*.

526. Prosper abjure l'heresie Manichéen-
ne vers l'an 526, *Ibid.*

580. Le tombeau de S. Laurent est decou-
vert vers 580. Tous ceux qui le voient
meurent en 10 jours, *p.44*. Celui de S.
Lucien de Beauvais est revelé par luy à
S. Evroul vers le mesme temps, *p.539*.

641. S. Eloy transfere en 641 le corps de
S. Quentin, *p.436.437*.

645. Domitien de Geneve, Gratus d'Aouste
& Protais de Sion, transferent vers l'an
645 le corps de S. Innocent martyr, *p.*
428.

Le Pape Theodore transfere vers le
mesme temps les corps de S. Prime &
de S. Felicien, *p.571*.

Le corps de S. Quirin de Rome est 747.
transferé à Tegernsée en Baviere vers
l'an 747, *p.677.2*.

On decouvre en 793 le corps de S. 793.
Alban martyr en Angleterre. Le Roy
Offa y bastit une abbaye, *p.514*.

Les ambassadeurs de Charlemagne 806.
vers Aaron Roy de Perse en 806, ra-
portent de Carthage les corps de Saint
Cyprien, S. Sperat &c. *p.197*.

L'eglise de S. Quentin est dediée en 825.
825, *p.437*.

Le corps de S. Sebastien est receu à 826.
S. Medard de Soissons le 9 decembre
826, *p.535*.

L'an 830 Eginhard met à Mulinhein 830.
des reliques de S. Prote & S. Hyacin-
the, *p.13*.

Les Normans brulent en 882 l'eglise 882.
de S. Quentin, *p.837*.

L'abbaye de S. Pons de Tomieres 936.
bastie en 936, *p.16*.

Brunon Archevesque de Cologne 990.
rétablit vers 960 Ansegise Evesque de
Troies en Champagne, *p.205*.

Ragamond Evesque de Clermont 1030
transfere vers 1030 le corps de S. Pri-
vat au Puy en Velay, *p.223*.

Renaud Evesque de Langres y ap- 1075.
porte des reliques de S. Mamas vers
l'an 1075, *p.361*.

Pierre Evesque de Beauvais met le 1132.
corps de Saint Just dans une nouvelle
chasse en 1132, *p.542*.

L'Empereur Isaac bastit vers 1190 une 1190.
abbaye de S. Mamas à CP, *p.361*.

Gualon de Dampierre apporte de 1209.
CP. des reliques de ce Saint vers l'an
1209, *Ibid.*

On trouve en 1427 les corps de Saint 1427.
Sebastien & de S. Alvere, martyrs, dit-
on, de la legion Thebéenne, *p.431*.

Les Bohemiens & les Hussites assie- 1447.
gent en vain la ville de Soest en 1447,
p.206.

Jean Baillet Evesque d'Auxerre met 1480.
le corps de S. Cottus dans une chasse
en l'an 1480, *p.350*.

TABLE DES MATIERES

A

toute

D

M

Q

R



AP-

APPROBATION.

J'Ay lu un manuscrit qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux? avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'histoire ecclesiastique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troisieme mars 1692.

GERBAIS.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris; certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre, *Memoires pour servir à l'histoire de l'Eglise, Tome quatrieme.* Dans lequel nous n'avons rien remarqué qui ne soit conforme à la foy & aux bonnes mœurs: En foy de quoy nous avons signé, A Paris le premier jour de mars 1696.

T. ROULAND.
LE FEUVRE, Professeur du Roy en Theologie.



NOI

NOI RIFORMATORI
DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Revisione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaso Maria Gennari Inquisitore* nel Libro intitolato: *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique Tom. 16. Et Memoires pour servir à l'Histoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monsieur Lenain de Tillemont*, non v'esser cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Attestato del Segretario Nostro, niente contro Principi, e buoni Costumi; concedemo Licenza a *Francesco Pitteri Stampatore*, che possi esser stampato, osservando gl'ordini in materia di Stampe, e presentando le solite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Gio: Francesco Morosini Cav. Riff.
(Alvise Pisani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agostino Gadaldini Segretario.